MANUEL

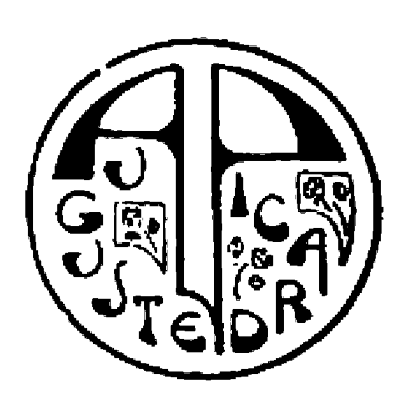
DES

ÉTUDES GRECQUES ET LATINES

PAR

L. LAURAND

DOCTEUR ÈS LETTRES
PROFESSEUR DE PHILOLOGIE CLASSIQUE



PARIS
AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR
Libraire des Archives nationales et de la Société de l'École des Chartes
82, RUE BONAPARTE, 82

—

1925

PRÉFACE

Ce *Manuel des études grecques et latines* renferme l'ensemble des faits et des idées indispensables à la connaissance de l'antiquité classique, à la lecture des auteurs grecs et latins.

Fruit d'un long travail, il est, bien plus encore, le fruit de l'expérience. Professeur depuis de longues années (je commençai d'enseigner en 1896), j'ai presque toujours eu pour élèves des jeunes gens ayant terminé leurs études secondaires et désireux de se former à la philologie classique en vue de la licence ès lettres, de l'enseignement ou de travaux personnels. On m'a demandé de publier le résumé des cours que j'ai eus à professer. Si j'ai cédé à ce désir, c'est parce qu'il n'existe en français aucun ouvrage d'ensemble analogue à celui-ci; c'est aussi parce que, sur beaucoup de questions, les résultats scientifiques que j'enregistrais n'étaient pas encore utilisés dans les exposés plus étendus; enfin, c'est parce que je me trouvais avoir profité d'une longue expérience.

Peu à peu, en effet, j'ai été amené à changer tel ou tel énoncé que l'on comprenait moins, à supprimer tels détails reconnus inutiles, à en ajouter d'autres dont le besoin s'était fait sentir.

Ainsi, dans la grammaire, les listes, toujours et nécessairement moins complètes que dans un dictionnaire, ont cédé la place à l'esquisse historique, aux grandes lignes du développement linguistique; les différences de terminologie, qui embrouillent si souvent les commençants, ont été expliquées. En littérature, les caractéristiques précises ont remplacé les formules plus vagues dont on se contentait autrefois; j'ai aussi donné plus de place aux analyses indiquant le contenu de chaque œuvre; il n'y a à en faire fi pratiquement que ceux qui ne lisent pas les auteurs anciens.

La suppression des vers latins dans l'enseignement secondaire a forcé d'ajouter à la métrique quelques notions très élémentaires de prosodie.

De brefs résumés de géographie et d'histoire ont paru de plus en plus indispensables; peut-être auraient-ils été toujours nécessaires; mais on ne peut douter qu'ils ne le soient aujourd'hui; l'intelligence est peut-être plus exercée, l'esprit critique plus éveillé qu'autrefois, mais la mémoire est certainement moins riche de noms et de dates; les candidats à la licence *historique* ne sont-ils pas autorisés officiellement « à se servir d'une chronologie et d'un petit atlas, mis à leur disposi-« tion par la Faculté »!

J'ai été amené aussi à ajouter quelques notions sur les sciences complémentaires, comme la paléographie, l'épigraphie, etc.; j'y ai indiqué seulement ce dont on a besoin couramment, donné une certaine orientation et quelques indications, sans lesquelles même les allusions qu'on trouve dans les éditions usuelles des auteurs classiques, paraissent quelquefois énigmatiques.

La bibliographie s'est précisée. Entre tous les ouvrages que j'ai consultés, j'ai choisi ceux qui, expérience faite, m'ont paru les plus indispensables à l'étude de la philologie. De plus, j'ai constaté bien des fois l'embarras où le lecteur se trouve plongé par les indications sommaires : « Leipzig, 1895 »; et je me suis rendu à la nécessité de mentionner toujours l'éditeur, de distinguer les éditions critiques et les commentaires, de dire si un commentaire publié à Leipzig est écrit en latin ou en allemand, ce qui, pour beaucoup d'étudiants, n'est pas du tout indifférent.

Enfin, dans la disposition matérielle, objet de soins minutieux, j'ai adopté, pour chaque détail, ce qui, expérience faite, m'a paru rendre les livres plus commodes à consulter : titres courants, multiplicité des divisions, variété des caractères, index détaillés, etc.

Mon désir a été de fournir surtout des *faits*, et, autant que possible, séparés des théories hypothétiques.

J'y ai été grandement aidé par le progrès de la philologie durant les vingt années qu'a duré la composition de ce Manuel. La méthode a progressé; la science s'est faite plus positive, plus sûre, et en même temps plus souple, plus fine; les vieilles théories, raides et géométriques, qui faussent la réalité pour la faire rentrer dans des formes rigides, tombent peu à peu dans le discrédit.

Si j'ai pu largement profiter de ce progrès, — par exemple pour esquisser la syntaxe historique grecque et l'évolution du style ou du talent de certains auteurs, — je ne me dissimule pas les difficultés qui

restent encore. Je les ai indiquées çà et là; je dois mentionner ici les principales.

En histoire, on a besoin, à tout moment, pour s'orienter, de dates précises. Or, elles sont souvent ce qui manque le plus; celles qu'on donne couramment sont quelquefois fondées sur des combinaisons et des raisonnements contestables; il était pourtant impossible de les omettre ou d'entrer dans le détail des discussions. J'ai du moins indiqué à propos de la chronologie romaine pourquoi l'on trouve des dates si différentes, pour les mêmes faits, dans des ouvrages également estimables, et quelle est la raison scientifique de ces divergences.

En grammaire, la morphologie soulève des questions non encore résolues. Longtemps on a reconstitué avec confiance les formes attiques d'après les inscriptions. Mais des savants tels que M. Hoffmann font valoir contre ces restitutions des objections du plus grand poids; je les ai fait connaître; mais j'ai dû, pour des raisons pratiques, m'en tenir d'ordinaire aux formes « attiques » restituées, les seules que donnent encore toutes nos grammaires usuelles.

La difficulté est bien plus grande encore dès qu'on touche à la linguistique. Ce n'est pas que cette science manque de certitude. Mais les faits certains et rigoureusement prouvés qu'elle constate par des méthodes scientifiques ne sont pas toujours ceux dont on a besoin dans l'explication de la grammaire grecque et latine. Comme l'ont très bien remarqué MM. Meurer et Niepmann, l'enseignement de la grammaire latine se heurte dès l'abord aux plus grandes obscurités : la simple déclinaison de *rosa* soulève une quantité de problèmes que la science, au moins actuellement, ne saurait résoudre. La morphologie grecque est un peu moins mal partagée; mais les difficultés n'y manquent pas.

Je n'ai pas cru cependant devoir abandonner, comme on le fait souvent, la grammaire comparée. Elle éclaircit bien des questions que se pose la philologie. Pour n'en citer que deux exemples, les inscriptions des vases attiques, que nous a fait connaître M. Kretschmer, ou les inscriptions en latin vulgaire, devenues si accessibles, grâce aux recueils de M. Diehl, soulèvent bien des problèmes dont la phonétique aide à trouver les solutions.

Mais je me suis borné à donner, dans l'explication linguistique, un aperçu des résultats les plus plausibles; les lecteurs qui voudront pousser plus loin cette étude, trouveront dans les ouvrages cités l'exposé des opinions divergentes.

Là, comme ailleurs, je n'ai pu donner toujours les raisons de mes opinions; mais je me suis efforcé de faire qu'on pût se reporter aisé-

ment aux ouvrages développés qui traitent de chaque matière. Loin de prétendre à les remplacer, je voudrais, au contraire, aider à s'en servir. Aussi me suis-je astreint à suivre dans chaque partie le plan adopté dans les ouvrages les plus usuels; j'ai aussi conservé, autant que je l'ai pu, les exemples connus, les énoncés ordinaires, au risque de faire paraître ma dépendance à l'égard de certains auteurs beaucoup plus grande qu'elle n'est en réalité.

Je me suis aussi efforcé de faire connaître moins les résultats de mes propres recherches que l'état actuel de la science. Rarement, j'ai attiré l'attention sur un texte peu connu; presque toujours, quand je m'écarte d'une opinion généralement admise, je le fais, appuyé principalement sur un fait ou un texte historique, mais aussi d'accord avec l'opinion d'un ou de plusieurs spécialistes.

Aussi, quand on me trouvera en contradiction avec des ouvrages d'une valeur reconnue, comme la *Grammaire* de Koch, la *Métrique* de Masqueray, la *Littérature grecque* de Croiset, on voudra bien se dire que j'ai longtemps réfléchi avant de me poser en contradicteur et que je ne suis jamais seul de mon avis.

D'ordinaire, les différences ne portent que sur des détails. Mais un point, plus que tous les autres, demande des éclaircissements : sur la question homérique, on verra que je n'ai pas suivi M. Maurice Croiset. J'avais pourtant admis d'abord son système, au moins comme probable. Mais voici déjà bien des années que j'y ai renoncé. En 1900, j'ai, dans mon enseignement, exposé l'opinion que les raisons données pour la multiplicité d'auteurs de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée* s'appliqueraient *à fortiori* au *Faust* de Goethe. A mesure que j'ai étudié les diversités de forme et de fond relevées dans les auteurs qui ont vécu à des époques historiques, je me suis convaincu qu'elles sont souvent beaucoup plus grandes que les diversités de la poésie homérique. Aussi est-ce avec plaisir que, lisant les *Interpolationen in der Odyssee* de Blass j'y rencontrai plusieurs des arguments qui m'avaient frappé moi-même et, en particulier, l'exemple de *Faust*. J'y remarquai surtout cette phrase, dont la vérité me paraissait frappante : « *Il est temps d'appliquer à Homère* « *les mêmes principes* que nous nous sentons obligés d'appliquer à tous « les autres auteurs. »

Les travaux qui se sont succédé récemment ont, comme on sait, ramené de plus en plus les esprits à l'idée d'un Homère. Quand, en 1910, M. Rothe publia : *Die Ilias als Dichtung*, j'y retrouvai, exposées beaucoup mieux que je n'aurais su le faire, et affirmées avec bien plus de compétence, la plupart des idées auxquelles j'étais arrivé moi-même

indépendamment. Aujourd'hui, après les travaux de Mülder, Lang, Van Gennep, Shewan, Mackail, Beltzner, Drerup, Stürmer, après la rétractation éclatante de M. Van Leeuwen, après les polémiques victorieuses de M. Rothe, il me semble qu'il est impossible de revenir en arrière et qu'il faut bien décidément abandonner le vieux système wolfien. C'est avec regret que je me vois obligé de contredire des savants pour qui j'ai une haute estime et auxquels ce livre doit beaucoup. M. Croiset est de ceux-là.

Il y en a un grand nombre dont je me déclare l'obligé et c'est un regret, en terminant cet ouvrage, de ne pouvoir reconnaître qu'incomplètement mes obligations envers eux.

Quoique je me fonde surtout et avant tout sur les textes et les monuments anciens, je n'aurais évidemment jamais pu indiquer à leur sujet l'état actuel de la science si je ne m'étais aidé des travaux modernes. Je ne saurais dire tout ce que je dois à l'*Antike Kunstprosa* de Norden, aux *Littératures grecques* de Christ-Schmid, Croiset, Mahaffy, Wright, aux *Littératures latines* de Schanz, Martini, Teuffel-Kroll, Pichon, à la *Poésie latine* de Plessis, aux *Grammaires grecques* de Koch, Kühner-Blass-Gerth, Jannaris, Gildersleeve, aux *Grammaires latines* de Stolz-Schmalz, Dräger, Kühner, Riemann-Lejay, à la grammaire grecque et latine de Riemann-Goelzer, aux grammaires comparées et travaux linguistiques de Brugmann, Meillet, V. Henry, Lindsay, Skutsch, Niedermann, Ernout, au Dictionnaire de Daremberg et Saglio, au *Manuel des Institutions romaines* de Mommsen-Marquardt, à l'*Histoire de la Gaule* de Jullian, à *Rome et l'Empire* de Thomas, aux nombreux ouvrages de Boissier, à ceux, trop rares, de Guiraud, à l'*Einleitung* de Gercke-Norden, aux *Companions* de Whibley et de Sandys, à des éditions comme l'Hérodote de Macan, le Démosthène de Weil, les *Verrines* de Thomas, l'*Énéide* (VI) de Norden. Quoique ne touchant que très rapidement à la paléographie et à l'épigraphie, j'ai mis à profit les grands ouvrages de MM. Chatelain, Steffens, Thompson, Hübner, Cagnat, Larfeld, S. Reinach. Je ne dois pas moins, en ce qui concerne l'établissement des textes, à l'*Editionstechnik* de Stählin, à certains travaux de Krumbacher et de Gercke. Du moins ai-je pu citer à leur place ces auteurs et bien d'autres. Mais que de fois un simple compte rendu m'a permis de redresser une erreur, que de fois l'opinion exprimée est le résultat de longues lectures, de lentes comparaisons entre des articles dispersés dans les revues et qu'il serait infini d'énumérer ! Je ne puis que regretter de n'avoir pu donner place à tous les travaux dont je reconnais la valeur; j'ai dû me borner aux plus indispensables. Cependant, on trou-

vera dans ceux-ci l'indication des autres et l'on pourra, j'espère, rendre ainsi justice à tous les travailleurs qui ont fait progresser la philologie.

Enfin j'ai à remercier les savants qui ont eu l'amabilité de m'envoyer certains de leurs articles ou travaux, — les bibliothécaires qui, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en Belgique m'ont ouvert si libéralement leurs trésors, — les collègues auxquels je dois nombre de corrections et d'utiles suggestions, — les maîtres qui m'ont fait aimer l'antiquité classique, — les amis dont le secours infiniment dévoué m'a allégé la difficile partie matérielle de cet ouvrage, — enfin et surtout les élèves dont les questions et les objections m'ont permis de compléter sur bien des points mon expérience et de donner à ce manuel son caractère pratique.

Je n'ai pas cru devoir ajouter de gravures à un volume déjà si considérable; mais on trouvera une illustration abondante et documentaire dans deux Manuels de la même collection, le *Manuel d'Archéologie grecque* de M. Fougères et le *Manuel d'Archéologie romaine* de MM. Cagnat et Chapot, que les noms de leurs auteurs suffisent à recommander.

Remarques concernant la **bibliographie.**

Les crochets [ ] entourant les noms d'auteurs, les initiales ou les dates signifient que ces indications ne se trouvent pas mentionnées dans le titre de l'ouvrage cité; elles ont été reconstituées d'après les recueils bibliographiques ou les catalogues des grandes bibliothèques.

Pour les ouvrages très souvent réédités, spécialement les livres scolaires, la date et l'édition sont omises, ici comme dans les bibliographies usuelles. L'absence de date équivaut donc à la mention « fréquemment réimprimé ».

Enfin, rappelons, une fois encore, que cette bibliographie est essentiellement *choisie* et restreinte. Une bibliographie complète remplirait à elle seule bien des volumes. De ce qu'un livre n'est pas mentionné dans ce Manuel, on ne doit pas du tout conclure qu'il soit sans valeur ou sans utilité. Nous en avons cité beaucoup d'autres dans des travaux spéciaux; ici nous cherchons seulement à faire connaître ceux qui présentent une utilité très générale. Encore ne prétendons-nous pas avoir pu toujours en faire le départ d'une manière absolument rigoureuse.

IIe ÉDITION.

Nous tenons à dire notre gratitude au public lettré qui a si favorablement accueilli cet ouvrage. Nous remercions spécialement les amis inconnus qui ont contribué à sa diffusion rapide, les professeurs de l'enseignement secondaire et supérieur qui l'ont fait adopter à leurs élèves, enfin les savants éminents qui l'ont recommandé dans diverses revues.

GÉOGRAPHIE DE LA GRÈCE

1. — Bibliographie. Voir les éditions des géographes (Pausanias, Strabon, etc.) cités *infra*, **II, 440, 515, 518.**

M. Besnier. *Lexique de géographie ancienne.* Paris, Klincksieck, 1914. — J. G. Frazer. *Sur les traces de Pausanias.* Paris, Les Belles-Lettres, 1923. — H. Kiepert. *Manuel de géographie ancienne.* Trad. E. Ernault. Paris, Vieweg, 1887. — A. Forbiger. *Handbuch der alten Geographie.* 3 vol. Hambourg, Mayer, 1847-1848; 2e éd. du 3e vol. seulement. 1878 (vieilli, mais non remplacé comme ouvrage d'ensemble). — W. L. Bevan. *The Student's Manual of ancient Geography.* 2e éd. Londres, Murray, 1871. — G. Fougères. *Grèce.* 2e éd. Paris, Hachette, 1911 (*Guide-Joanne* destiné surtout aux voyageurs, mais contenant beaucoup de renseignements, de cartes, de plans utiles pour l'étude). — Ch. Diehl. *Excursions archéologiques en Grèce.* Paris, Colin, sans date. — D. Baud-Bovy et F. Boissonas. *En Grèce* (avec notices archéologiques par J. Nicole). Genève, Boissonas; Athènes, Eleftheroudakis. 1910 (in-folio, belles illustrations). — L. Bertrand. *La Grèce du soleil et des paysages.* Paris, Fasquelle, 1908. — W. Leaf. *Troy. A study in Homeric geography.* Londres, Macmillan, 1912. — M. Kurz. *Le mont Olympe.* Neuchâtel, Attinger, 1923.

Atlas : H. Kiepert. *Atlas antiquus.* Berlin, D. Reimer. — A. van Kampen. *Atlas Antiquus.* Gotha, J. Perthes (bien plus maniable que le précédent et presque aussi complet). — L. Carrez. *Atlas de géographie ancienne.* Lille, Lefort. — H. Kiepert. *Formae orbis antiqui.* Berlin, Reimer, in-folio, en cours de publication (sera le plus complet et le plus scientifique s'il est jamais achevé).

Sur l'histoire de la Géographie ancienne, voir [L.] Vivien de Saint-Martin. *Histoire de la géographie et des découvertes.* Paris, Hachette, 1873. — H. Berger. *Geschichte der wissenschaftlichen Geographie.* 2e éd. Leipzig, Veit, 1903 (le plus approfondi). — H. F. Tozer. *A History of ancient Geography.* Cambridge, University Press, 1897 (court et clair).

Cartes murales : H. Kiepert. Berlin, Reimer; A. van Kampen. Gotha, J. Perthes.

Sur la faune et la flore : V. Hehn. *Kulturpflanzen und Hausthiere in ihrem Uebergang aus Asien nach Griechenland und Italien sowie in das übrige Europa.* 8e éd. par O. Schrader, Berlin, Bornträger, 1911.

2. — *Remarque :* Les limites des différents pays ont plus d'une fois varié, et ne sont pas toujours entièrement connues.

Par nécessité pratique, les cartes les distinguent avec plus de précision qu'une science rigoureusement objective ne permettrait de le faire.

Les notions élémentaires suivantes faciliteront la lecture des auteurs grecs et latins, mais ne peuvent être une introduction à l'étude des problèmes innombrables que soulève la géographie ancienne.

3. — § 1. La Grèce en général.

C'est un pays ensoleillé et pittoresque.

Les montagnes avec leurs bosquets d'oliviers, leurs bois de sapins noirs, leurs rochers nus et sombres dessinent nettement leurs contours sur l'azur intense du ciel. Au-dessus de la mer, des îles blanches se dressent éblouissantes.

A l'époque classique, la Grèce était bien plus boisée et, par suite, moins aride qu'aujourd'hui ; elle « n'est plus que le squelette de ce qu'elle fut autrefois ».

4. — § 2. Grèce du Nord.

Le nord de la Grèce est divisé en deux parties par la chaîne du *Pinde* dont les ramifications couvrent une grande partie du pays, ne laissant que peu de plaines.

Une autre ligne de hauteurs moins continue se trouve plus à l'est : le sommet le plus élevé de cette dernière et de toute la presqu'île, est l'*Olympe* (2981 mètres).

D'autres montagnes, nombreuses aussi, se succèdent à travers la Grèce centrale ; les principales sont l'*Ossa*, le *Parnasse*, le *Cithéron*, le *Parnès*.

A. Parmi les plaines, la plus vaste et la plus fertile est la **Thessalie**, arrosée par le *Pénée* et ses affluents, célèbre par l'élevage des chevaux qui paissaient dans ses larges prairies. Les cavaliers thessaliens étaient renommés. Placée à l'entrée de la Grèce, la Thessalie a été de tout temps un champ de bataille naturel et comme nécessaire.

Villes principales : LARISSE (Larisa), PHÈRES, PHARSALE. La gracieuse et célèbre vallée de *Tempé* se trouvait près de l'embouchure du *Pénée*.

B. Macédoine.

On a longtemps discuté et l'on discute encore la question de

savoir si les habitants de ce pays méritent la qualification de Grecs. Bien des savants tiennent pour l'affirmative. La Macédoine comprend le pays situé au nord de la Thessalie; ses frontières s'étendirent progressivement.

La presqu'île la plus étendue de la Grèce, après le Péloponèse, est la *Chalcidique,* prolongée par trois longs promontoires dont le plus oriental porte le mont *Athos* (1935 mètres).

Villes principales : OLYNTHE, POTIDÉE.

C. Épire.

A l'ouest de la Thessalie est l'Épire, contrée montagneuse et rude, au dur climat, relativement peu habitée.

Les Grecs en connaissaient surtout DODONE et son oracle de Zeus.

5. — § 3. Grèce centrale.

A. Acarnanie : tout à fait à l'ouest, arrosée par un fleuve relativement abondant, l'Acheloüs, qu'entoure une plaine fertile. La ville la plus importante est STRATOS.

B. Étolie : plus à l'est, ne comprit d'abord qu'une bande de terrain le long du littoral; plus tard s'étendit au nord et forma dès le temps de la guerre du Péloponèse un puissant État. Il s'agrandit encore au temps de la ligue étolienne (après Alexandre) et eut alors une belle capitale, THERMON, sur le lac *Trichonis.*

C. Doride : tout petit pays au sud du mont *Oeta* vers la source du *Céphise.* Il passait pour le berceau de la race dorienne.

D. Phocide : dominée par le Parnasse (2460 m.); à l'entrée (en venant du Nord) se trouve la place d'ÉLATÉE dont la prise par Philippe causa aux Athéniens une si grande consternation; elle était en effet sur la route d'Athènes.

La ville la plus célèbre de la Phocide était DELPHES à cause du sanctuaire d'Apollon, de la ligue amphictyonique qui y avait son centre, des jeux pythiques qui s'y célébraient, enfin des monuments et des œuvres d'art qu'elle renfermait.

E. la Béotie, « bouclier d'Athènes » contre Philippe, d'après Démosthène, était, après la Phocide, la première étape dans les invasions.

Pays pauvre, montagneux, au climat rude, et dont les habitants passaient pour peu intelligents.

Principale ville : THÈBES; sa citadelle, la *Cadmée*, est située sur une hauteur auprès de laquelle se trouve le reste de la ville. Champs de bataille de CHÉRONÉE, LEUCTRES, PLATÉE.

F. L'île **d'Eubée**, à l'est de la Béotie, est la plus grande des îles situées sur les côtes grecques. Le détroit qui la sépare du continent, l'Euripe, était très dangereux pour les navires.

G. l'Attique, au sud, un peu à l'est de la Béotie, est séparée d'elle par les monts du *Parnès* (1413 mètres) et du *Cithéron* (1411 mètres).

La plaine où se dresse l'acropole d'Athènes est arrosée par le *Céphise* et l'*Ilissus*, dominée par plusieurs montagnes, le *Pentélique* (1100 m.), l'*Hymette* (1027 m.).

La terre de l'Attique est peu fertile, mais elle renferme des richesses : les mines d'argent du *Laurium* et surtout les carrières de marbre blanc, grâce auxquelles les architectes et les sculpteurs trouveront dans le pays même la matière la plus apte pour leurs chefs-d'œuvre.

En face d'Athènes, l'île de **Salamine** ferme le golfe d'Éleusis; elle appartient à Athènes depuis le temps de Solon; l'île d'**Égine**, située un peu plus loin au sud, lui appartint aussi à partir de 460 av. J.-C.

6. — § 4. Corinthe, située sur l'isthme qui relie le Péloponèse à la Grèce continentale, occupait une situation très favorable au commerce; elle fut de bonne heure riche et florissante, étant entre deux mers et deux continents.

Sa forteresse, l'*Acrocorinthe*, s'élevait sur un rocher escarpé à 500 mètres au-dessus de la ville.

Entre l'Attique et le territoire de Corinthe s'élevait la ville de MÉGARE en rivalité fréquente avec Athènes. Le pays qui l'entoure était appelé **Mégaride.**

7. — § 5. Le **Péloponèse** (ou *Péloponnèse*), « île de Pélops », est une vaste presqu'île dont la forme, comme l'a remarqué Strabon, ressemble à celle d'une feuille de platane.

De nombreuses montagnes la coupent surtout au nord et à

l'est, où elles marquent les limites naturelles des États.

On divise le Péloponèse en 6 parties ou provinces :

A. **l'Achaïe**, étroite bande de territoire située au **nord**, resserrée entre les montagnes d'Arcadie et la mer.

B. **l'Élide**, au nord-ouest, est formée en grande partie par des plaines longeant la mer.

Sa capitale, ÉLIS, était bien moins célèbre qu'OLYMPIE où avaient lieu, tous les quatre ans, des jeux solennels. Le temple de Zeus contenait la statue de ce dieu par Phidias.

On y a mis au jour un grand nombre de monuments (temples, stade, hippodrome, etc.). Parmi les innombrables objets d'art que la ville contenait, on a retrouvé l'Hermès de Praxitèle.

C. **l'Arcadie**, au centre, sans aucun débouché sur la mer. Pays de montagnes escarpées et de forêts, très isolé et sauvage. Il y a cependant deux grandes vallées, celle de l'*Alphée* et celle du *Ladon*.

D. **Messénie**, au sud-ouest, territoire fertile et pays chaud, toujours convoité par les Lacédémoniens et possédé par eux depuis le VIIe siècle jusqu'au IVe avant Jésus-Christ. La Messénie, délivrée alors par Épaminondas, possède une capitale, MESSÈNE, et rebâtit PYLOS (ville et port qui avaient été prospères à l'époque mycénienne), en face de l'île **Sphactérie**. Pylos s'appelle aujourd'hui Navarin.

E. **Laconie**, au sud-est, arrosée par l'*Eurotas* et où s'élevait SPARTE (LACÉDÉMONE). Comme Thucydide l'avait prévu, les restes de cette ville ne pourraient faire soupçonner une puissance rivale d'Athènes. Non seulement elle n'avait pas de monuments somptueux, mais elle n'était même pas fortifiée. Le courage de ses habitants devait, disait-on, être une protection suffisante. Il faut ajouter pourtant que les montagnes dont elle était environnée (*Taygète, Parnon,* etc.), rendaient son accès assez difficile.

F. **Argolide**, au nord-est, comprend la péninsule montagneuse de l'*Actè* (ἀκτή, rivage) et la plaine située au fond du golfe Argolique. Le petit cours d'eau de l'*Inachus* l'arrose.

Dès l'époque préhistorique, de puissantes cités et des forte-

resses énormes s'élevèrent en Argolide et les ruines de MYCÈNES, TIRYNTHE, ARGOS attestent la force et la richesse des princes qui l'habitaient.

Plus tard, l'Argolide eut d'autres célébrités : le sanctuaire d'ÉPIDAURE où l'on venait invoquer Asclépios; TRÉZÈNE à laquelle appartenait la petite île de **Calaurie** et son temple de Poseidon; NÉMÉE où l'on honorait Zeus et où l'on célébrait les jeux néméens.

8. — § 6. Les îles.

A. A l'ouest, dans la mer Ionienne (nous énumérons en allant du nord au sud).

Corcyre (Corfou), montagneuse, mais possédant des vallées très fertiles. La capitale, appelée CORCYRE comme l'ile elle-même, était placée dans une très heureuse situation, avait deux ports et deux acropoles.

Leucade, en face de l'Acarnanie à laquelle elle était autrefois jointe par un banc de sable; elle ne devint une île que lorsqu'on eut creusé un canal pour le passage des navires.

Ithaque, beaucoup plus petite et très peu fertile, mais que l'Odyssée a rendue célèbre.

Céphallénie, très montagneuse. Sur le plus haut sommet, celui de l'*Aenos*, était un temple de Zeus.

Zacynthe, où se trouvait une vaste cité du même nom. Les côtes sont escarpées; il n'y a pas de fleuve, mais de nombreuses sources. Du sol on tirait du bitume dès le temps d'Hérodote, comme on le fait encore aujourd'hui.

B. A l'est, dans la mer Égée.

a) La **Crète** est la plus considérable.

Des montagnes la traversent dans toute sa longueur de l'est à l'ouest, mais les vallées transversales sont très fertiles. Le climat est sain et agréable.

Dès l'époque préhistorique, de magnifiques palais s'élevèrent, mais sans fortifications. La Crète possédait alors l'empire maritime et, comme l'Angleterre moderne, comptait sur sa flotte pour la défendre, non sur des murailles.

Plus tard, la Crète fut colonisée par les Doriens qui y éta-

blirent de nombreuses républiques indépendantes les unes des autres.

Outre Gnosse (*Cnosos, Gnossus*), capitale aux temps préhistoriques, il y avait d'autres villes importantes, surtout Gortyne (dont la législation est connue par une inscription importante retrouvée en 1884).

b) Les **Cyclades**, série de petites îles qui forment comme les arches d'un pont entre la Grèce continentale et l'Asie.

Celles du nord, **Andros, Tenos, Myconos**, sont le prolongement des montagnes de l'Eubée; au-dessous d'elles **Céos, Cythnos, Seriphos, Siphnos** prolongent les monts de l'Attique. **Paros** et **Naxos** joignent entre elles ces deux séries d'îles; d'autres encore sont situées plus à l'est, comme **Amorgos**, plus au sud, comme **Thera** et **Melos**.

Naxos est la plus grande et la plus fertile des Cyclades; **Paros** était célèbre surtout pour ses carrières de marbre blanc; **Délos**, très petite et très aride, semblait n'avoir aucune importance; pourtant, grâce au sanctuaire d'Apollon qui s'y éleva et qui fut très fréquenté, elle est arrivée à un degré extraordinaire de prospérité et de richesse.

Les îles du nord furent colonisées par les Ioniens; celles du sud, en plus petit nombre, par les Doriens.

9. — § 7. Colonies grecques.

La Grèce s'étendait et se prolongeait par de nombreuses colonies qu'on peut diviser en quatre groupes :

A. Sur toute la côte occidentale de l'Asie Mineure, s'étendaient de nombreux établissements grecs.

a) Les **Éoliens** avaient colonisé le nord de la côte et les îles de *Lesbos* (capitale Mytilène, qui a donné plus tard son nom à l'île entière) et de *Ténédos*.

b) Les **Ioniens** occupèrent le centre, où ils élevèrent les grandes villes d'Éphèse, de Milet, de Phocée. Ils colonisèrent aussi les îles adjacentes dont les plus grandes sont *Chios, Samos* (où vivaient aussi des Éoliens), *Icarie*.

c) Les **Doriens** s'établirent au sud sur le promontoire de *Cnide*, dans les îles voisines comme *Cos;* et ils avaient trois colonies, au moins, dans la grande île de *Rhodes*.

Les trois parties de l'Asie Mineure et des îles adjacentes colonisées par les Éoliens, les Ioniens, les Doriens, ont pris le nom d'*Éolide,* ou **Éolie** (*Aeolis*) — **Ionie** (*Ionia*) — **Doride** (*Doris*).

B. Dans la Propontide (mer de Marmara) **et le Pont-Euxin** (mer Noire).

Non contents de s'établir dans la **Chersonèse** (ou *Chersonèse de Thrace,* aujourd'hui presqu'île de Gallipoli), d'y fonder des villes comme SESTOS, les Grecs prennent possession de CYZIQUE dans la Propontide, fondent BYZANCE (aujourd'hui Constantinople) sur la côte européenne, CHALCÉDOINE sur la côte asiatique du Bosphore. Ils pénètrent dans le *Pont-Euxin,* y font le commerce et possèdent des colonies assez importantes, surtout dans la *Chersonèse Taurique* (Crimée); le blé en était exporté à Athènes et dans d'autres parties de la Grèce.

C. Dans la Grande Grèce. On appelle ainsi le sud de l'Italie et la Sicile. Les colonies grecques y étaient très nombreuses et très florissantes : TARENTE, SYBARIS, CROTONE, LOCRES, RHEGIUM, NAPLES (*Neapolis*); AGRIGENTE, HIMÈRE, TAUROMENIUM, MESSINE, SYRACUSE.

D. Dans la Méditerranée. Des villes grecques s'élèvent dans un grand nombre de pays tout autour de la Méditerranée, à l'est sur la côte d'Asie et surtout dans l'île de Chypre, au sud sur la côte d'Afrique. En Égypte, les Grecs ne purent posséder que NAUCRATIS (dans le Delta du Nil); mais à partir de l'époque d'Alexandre et de la fondation d'ALEXANDRIE, tout le pays fut hellénisé.

A l'ouest, la plus importante des colonies grecques était MARSEILLE (*Massilia*), qui, elle-même, avait fondé des colonies nombreuses de la côte d'Azur à la mer des Baléares : MONACO, NICE, ANTIBES (*Antipolis*), les établissements des îles d'Hyères et des bords du Rhône, AGDE, ROSAS, AMPURIAS. Les armateurs envoyaient leurs vaisseaux dans toute la Méditerranée, quelquefois même dans l'Océan; ses commerçants se répandaient dans la Gaule et faisaient pénétrer dans le monde barbare quelque chose de la civilisation grecque.

APPENDICE : LA VILLE D'ATHÈNES.

10. — G. Fougères. *Athènes*. Paris, Laurens, 1912.

W. Judeich. *Topographie von Athen*. (Iw. Müller, *Handbuch* III, 2, 2). Munich, Beck, 1905.

P. Aucler. *Athènes* (restauration archéologique, tableau avec notice explicative). Paris, Delagrave.

Sa situation. Au milieu d'une plaine encadrée de montagnes, se dresse un rocher de forme irrégulière haut de 156 m., large d'environ 170 m., long de 300 m. C'est **l'Acropole**, forteresse naturelle, piédestal des monuments qu'y construira Périclès. Dans ses pentes on creusera le théâtre, l'Odéon.

Au bas, s'étend la plaine, assez vaste pour permettre à la ville de s'agrandir indéfiniment; quelques petites collines (la *Pnyx*, l'*Aréopage*).

A l'horizon, l'on aperçoit les montagnes (*Hymette*, *Lycabette, Pentélique, Parnès*), la mer et ses îles gracieuses et pittoresques (Salamine, Égine), enfin les côtes de Corinthe.

11. — Son histoire.

D'abord un petit groupe d'habitations s'élève sur l'Acropole : l'on pouvait mieux s'y défendre contre les invasions et les attaques des pirates; plus tard, la ville s'étend au pied de l'Acropole, comprend la Pnyx, l'Aréopage.

Pisistrate (561-527) l'embellit, construit un odéon (détruit plus tard) pour les récitations d'Homère.

Au temps des guerres médiques, Athènes est détruite (480) pendant que ses habitants se sont réfugiés sur leurs « murs de bois », c'est-à-dire, sur leur flotte. Mais, après Salamine, ils reviennent vainqueurs dans leur ville dévastée, et la relèvent de ses cendres.

Thémistocle construit une nouvelle enceinte qui comprend non seulement l'Acropole et les environs, mais de longs murs qui relient Athènes à ses ports naturels, le Pirée, Zea, Munychie.

Cimon construisit de nouveaux édifices, palais du Sénat (*Bouleuterion*), Prytanée, Héracleion.

Enfin, il élève des substructions énormes qui feront de l'Acro-

pole une large esplanade sur laquelle Périclès construira de nouveaux monuments : Parthénon, Érechteion, Propylées, temple de la Victoire.

Au IVe siècle, Lycurgue, ami de Démosthène, fait réparer les ports, construire un arsenal splendide avec 392 loges pour les trières. Le théâtre est embelli; on y place des gradins de marbre.

Après Alexandre, et surtout sous l'empire, de nouveaux monuments se construisent, mais moins beaux; la ville conserve l'aspect général qu'elle avait au temps de Sophocle et de Démosthène. Aujourd'hui encore, les ruines de ses monuments restent imposantes, comme l'avait prévu Thucydide.

12. — Topographie.

La ville se divise en deux parties.

L'**Acropole,** où s'élèvent les plus beaux monuments. On y accède non par des escaliers (du moins jusqu'au IIe siècle ap. J.-C.), mais par une route, pavée de dalles, qui aboutit aux Propylées.

La **plaine,** où se trouvent l'*agora,* place publique, centre de la vie politique, le *Céramique* ou quartier des potiers, le quartier du *Dipylon* (double porte), les deux collines de la *Pynx* (colline semi-circulaire où eurent lieu pendant quelque temps les assemblées du peuple) et de l'*Aréopage.*

HISTOIRE GRECQUE

13. — Bibliographie.

E. Cavaignac. *Histoire de l'Antiquité.* 4 vol. Paris, Fontemoing, 1913-1920. — M. Croiset. *La civilisation hellénique. Aperçu historique.* 2 vol. Paris, Payot, 1922. — H. Francotte. *Histoire politique de la Grèce ancienne.* Bruxelles, Dewit, 1922. — A. Jardé. *La formation du peuple grec.* Paris, Renaissance du livre, 1923. — V. Duruy. *Histoire des Grecs.* 2 vol. 2e éd. Paris, Hachette, 1874. — E. Curtius. *Histoire grecque.* Trad. fr. (avec atlas par A. Bouché-Leclercq). 5. vol. Paris, Leroux, 1880-1883. — J. G. Droysen. *Histoire de l'Hellénisme.* Trad. fr. 3 vol. Paris, Leroux, 1883-1885. — J. F. Hertzberg, *Histoire de la Grèce sous la domination des Romains.* Trad. fr. 3 vol. Paris, Leroux, 1887-1890. — G. Busolt. *Griechische Geschichte bis zur Schlacht von Chaeroneia.* 4 vol. parus I. 2e éd. 1893; II, 2e éd. 1895; III 1, 1897; III 2, 1904 (le seul ouvrage indiquant pour chaque fait de l'histoire grecque les sources anciennes et la bibliographie moderne). — E. Meyer, *Geschichte der Altertums.* Stuttgart, Cotta, en cours de publication; 3e, 2e éd. suivant les volumes. Trad. fr. : *Histoire de l'antiquité.* Paris. Geuthner, en cours de publication depuis 1912. — A. Holm. *Griechische Geschichte von ihrem Ursprunge bis zum Untergange der Selbstständigkeit des griechischen Volkes.* 4 vol. Berlin, Calvary, 1886-1894. — R. Pöhlmann. *Grundriss der griechischen Geschichte nebst Quellenkunde* (Iw. Müller *Handbuch*, III, 4). 4e éd. Munich, Beck, 1909. — K. J. Beloch. *Griechische Geschichte.* Strasbourg, Trübner, 1893-1903; 3e éd. en cours de publication. — J. B. Bury. *A history of Greece to the death of Alexander the Great.* 2 vol. Londres, Macmillan, 1902. — G. Grote. *A history of Greece* (édition abrégée et mise au courant par J. M. Mitchell et M. O. B. Caspari) Londres, Routledge, 1907. — B. Niese. *Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten seit der Schlacht von Chaeronea.* 2 vol. Gotha, Perthes, 1893-1903. — C. Peter. *Zeittafeln der griechischen Geschichte.* 6e éd. Halle, Waisenhaus, 1886. — J. P. Mahaffy. *The silver age of the Greek world.* Chicago, University Press; Londres, Unwin, 1906. — E. Abbott. *A skeleton outline of Greek history chronologically, arranged.* 2e éd. Londres, Longmans, 1900. — A. Bouché-Leclercq. *Leçons d'histoire grecque.* Paris, Hachette, 1900. — G. Rados. *La bataille de Salamine.* Paris, Fontemoing, 1915. — P. Cloché. *La restauration démocratique à Athènes.* Paris, Leroux, 1913.

Abrégés nombreux, v. g. Boxler (Paris, Lecoffre); Van den Berg (Paris, Hachette); A. Jardé (Marseille, Ferran); A. Malet (Paris, Hachette).

Sur les sources : A. Schäfer. *Abriss der Quellenkunde der griechischen*

und römischen Geschichte. 2 vol. 4e éd. par H. Nissen. Leipzig, Teubner, 1885-1889 (précis, collection de textes et de références).

C. Wachsmuth. ***Einleitung in das Studium der alten Geschichte.*** Leipzig, Hirzel, 1895.

Orientation générale : K. J. Neumann. *Entwicklung und Aufgaben der alten Geschichte.* Strasbourg, Heitz, 1910 (conférence suivie de nombreuses indications bibliographiques).

Atlas historiques : (Pour les atlas géographiques : *supra* : Géographie **1**).

E. Reich. *Atlas antiquus.* Londres, Macmillan, 1908 (indique par des tracés la marche suivie par les armées dans les principales guerres).

E. Rothert : *Karten und Skizzen aus der Geschichte des Altertums.* 5e éd. Düsseldorf, Bagel, 1906 (moins détaillé que le précédent, mais le complète sur certains points).

Voir aussi les ouvrages cités à propos des Institutions (*infra*, **40**, etc.) et de la Littérature grecque (Hérodote, **II, 152-154**, Thucydide, **II, 275-276**, mais aussi Homère, **II, 8-12, 46-52**, Démosthène, **II, 403-404**, etc.).

Ire Période. Jusqu'à la fin du VIIIe siècle. Civilisation crétoise et mycénienne.

14. — Bibliographie. Pour toute cette période, les histoires de Duruy et Curtius n'offrent à peu près rien d'utilisable. — On trouve un résumé dans les manuels scolaires de A. Malet et de A. Jardé. — Pour plus de détails, il faut recourir à des ouvrages spéciaux :

G. Glotz. *La civilisation égéenne.* Paris, Renaissance du livre, 1923. — D. Fimmen. *Die kretisch-mykenische Kultur.* Leipzig, Teubner, 1921. — P. Dussaud. *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée* 2e éd. Paris, Geuthner, 1914. — M. J. Lagrange. *La Crète ancienne.* Paris Gabalda, 1908. — J. Baikie. *The sea-kings of Crete.* Londres, Black, 1910, — C. H. Hawes et H. B. Hawes. *Crete the forerunner of Greece.* 2e éd. Londres, Harper, 1911. — G. Perrot et H. Chipiez. *Histoire de l'art dans l'antiquité.* VI. *La Grèce primitive. L'art mycénien.* Paris, Hachette, 1894. — G. Perrot. *Les récentes fouilles de Troie. Journal des Savants,* 1904, p. 13-22, 171-180, 221-232 (corrige et complète le précédent d'après l'ouvrage de Dörpfeld). — W. Dörpfeld (et nombreux collaborateurs). *Troja und Ilion.* 2 vol. Athènes, Beck et Barth, 1902. — F. Sartiaux. *Troie.* Paris, Hachette, 1915. — A. J. Evans. *Scripta Minoa* I. Oxford, Clarendon Press, 1909. *The palace of Minos.* Londres, Macmillan, I, 1921. — L. Pernier et G. Karo. *Antiquités crétoises.* 2 vol. Candie, Maraghiennis, sans date (phototypies avec bonnes explications). — R. von Lichtenberg. *Die ägäische Kultur.* Leipzig, Quelle, 1921. — Th. W. Allen. *The Homeric catalogue of ships.* Oxford, Clarendon Press, 1921 (géographie politique de la Grèce archaïque, commentaire de *Iliade,* II, 494-877).

A. Les Découvertes archéologiques.

A partir de 1870, l'Allemand Schliemann découvrit les restes d'une civilisation très ancienne, sur l'emplacement de plusieurs villes, Hissarlik (Troie), Mycènes, Tirynthe.

Depuis, d'autres découvertes ont été faites. Les plus importantes sont celles de Crète, faites surtout par A. J. Evans depuis 1900. C'est à peu près uniquement par les fouilles que cette époque nous est connue. Cependant, quelques textes dispersés dans les auteurs anciens, surtout dans Thucydide et Hérodote, fournissent des indications précieuses.

1° Ce que l'on a trouvé.

a) des *palais* immenses.

b) des *tombeaux* d'une richesse incalculable.

Des masques d'or, des plaques d'or recouvrent les cadavres.

Dans une seule nécropole, l'or trouvé vaut, au poids, plus de 100.000 francs.

c) Beaucoup d'*objets divers* qui donnent une idée de la civilisation : vases de terre, peintures représentant des hommes avec leurs armes, des femmes et leur toilette, des vaisseaux, des combats de taureaux. — Armes de bronze, non de fer (on sait que le bronze a précédé le fer dans l'armement des peuples primitifs). Ces objets ne datent pas tous de la même époque, mais on distingue plusieurs périodes.

2° Conclusions qu'on a tirées.

Vers 2.000 : **période « minoenne »** (de Minos).

En Crète, existence d'un empire puissant. La tradition disait que Minos, roi de Crète, avait construit une marine et régné sur les Cyclades. Ce fait, autrefois rejeté comme une fable, est maintenant confirmé. Mais on n'a pas pu lire les milliers de tablettes trouvées en Crète. Quelques signes cependant ont été déchiffrés.

Vers 1500-1200, **période mycénienne** (ou **égéenne**). Il y eut alors dans le bassin de la mer Égée un ou plusieurs empires florissants, de grands palais comme ceux de Mycènes et de Tirynthe. A cette époque, une des villes qui se succédèrent sur l'emplacement de Troie (Hissarlik moderne) fut détruite et brûlée, probablement par des Grecs venus d'Europe. La civilisation mycénienne fut ruinée par un grand bouleversement (probablement l'invasion des Doriens).

La période qui suivit fut moins prospère. Elle n'a pas laissé, semble-t-il, de grands monuments.

15. — *Remarque I. La civilisation homérique ressemble, par certains traits, à celle de l'époque mycénienne.*

Quelques ressemblances : Le palais homérique a la même disposition générale que les palais de Mycènes, de Tirynthe.

Les héros homériques et mycéniens combattent avec la lance, l'épée, l'arc, et sur des chars.

Le mobilier décrit par l'épopée, ressemble aux objets trouvés dans les fouilles.

Homère parle de Mycènes πολύχρυσος. Précisément, on y a trouvé beaucoup d'or.

Quelques différences : La civilisation mycénienne est plus riche; les arts industriels y atteignent une plus grande perfection.

Le bronze seul y est employé à l'exclusion du fer. D'après les poèmes homériques, au contraire, on emploie pour les usages domestiques le bronze et le fer, pour les armes de guerre, d'ordinaire, le bronze.

16. — *Remarque II.* Quoique *l'épopée* nous donne une description poétique et peut-être en partie fantaisiste, *elle renferme quelques données certaines et importantes au point de vue historique.*

Il est vrai qu'Homère ne décrit probablement pas son temps, mais le passé tel qu'il se le figure.

Néanmoins, l'épopée nous permet de faire remonter *au moins au temps d'Homère*, et probablement plus haut, plusieurs des institutions attestées historiquement à l'époque classique.

Ainsi, Homère parle des *rois* comme exerçant le pouvoir suprême. Or, précisément dans l'étude des révolutions (*infra*, **18**, **171**), nous constatons que la royauté fut le premier état politique de la Grèce (avant la démocratie et la tyrannie). Au contraire, le mot τύραννος n'est pas dans Homère.

Homère parle de *nombreux États* (cités) très petits : c'est que la Grèce ne forme pas un empire.

Pour la *religion* : nous voyons que les dieux sont déjà ceux qui seront honorés plus tard (Zeus, Athènè...); et que les sacrifices sont les mêmes dans leurs traits essentiels.

Pour la *guerre :* Les pièces de l'armement (cuirasses, jambières, etc.) sont les mêmes, en général, qu'à l'époque classique. Il n'y a pas encore de batailles rangées, mais des combats singuliers; pas de cavalerie proprement dite, mais des chars, comme en Assyrie, en Égypte.

Pour la *marine :* il existait des navires à rames et à voiles (on ne semble pas connaître les trières).

Pour le *costume :* on porte déjà le χιτών.

Pour l'*agriculture :* on cultive le blé et la vigne. La charrue est connue, tandis qu'à la même époque certains pays d'occident l'ignorent.

Déjà le Grec apparaît avec son amour du beau, son admiration pour l'éloquence : il « regarde comme un dieu » celui qui excelle dans l'art de la parole.

17. — B. Principaux faits rapportés par la tradition.

a) D'après la légende, **Hellen**, fils de Deucalion (selon d'autres, fils de Zeus), était le père de la race hellénique. Il aurait eu trois fils : *Dorus,* père des *Doriens ; Æolus,* père des *Éoliens; Xuthus,* qui a deux fils : *Ion* de qui descendent les *Ioniens, Achaeus* de qui descendent les *Achéens.*

Il n'y a à en retenir que l'existence des races *dorienne, éolienne, ionienne, achéenne.*

b) **Pélops**, Phrygien, venu d'Asie, établi dans le Péloponèse, en avait, dit-on, chassé les fils d'Héraclès (vers 1250?)

c) **Guerre de Troie**, 1193-1184 (?). Pâris, fils du roi de Troie, Priam, enlève Hélène, femme de Ménélas, roi de Sparte. Les Grecs, unis à celui-ci, sous le commandement d'Agamemnon, roi de Mycènes, viennent reprendre Hélène, s'emparent de Troie après 10 ans de siège, la brûlent et la détruisent.

d) *En Attique*, venue de **Cécrops**, égyptien, fondateur d'Athènes.

En 1065 (?), établissement de l'*archontat* (abolition de la royauté).

e) 1104 (?) Quatre-vingts ans après la prise de Troie, **retour des Héraclides** ou invasion des Doriens dans le Péloponèse. Les Héraclides (descendants d'Hercule) sont à la tête des Doriens.

f) *A Sparte.*

898. **Lycurgue** donne une législation.

743-724. *Première guerre de Messénie* : Sparte commence à conquérir la Messénie (sud-ouest du Péloponèse).

776. Commencement de l'ère des olympiades.

g) Fondation d'un grand nombre de *colonies* dans l'Archipel et sur les côtes de l'Asie Mineure.

Chacune avait sa légende. Le fait général de la colonisation est certain.

IIe Période. De la fin du VIIIe siècle aux guerres médiques.

18. — Sources : 1°) Les LYRIQUES GRECS (fragments), seule source littéraire contemporaine. TYRTÉE est la source la plus ancienne pour l'histoire de Sparte.

2°) Inscriptions et monnaies.

3°) ARISTOTE, Ἀθηναίων πολιτεία; PLUTARQUE, *Solon*.

Brèves indications dispersées dans divers auteurs, surtout HÉRODOTE et THUCYDIDE.

Cette période, moins obscure que la précédente, est cependant très peu connue.

Deux faits généraux dominent l'histoire de cette époque.

A. Révolutions progressives qui renversent successivement les rois dans les diverses cités grecques. Le peuple se gouverne quelque temps lui-même, mais tombe souvent au pouvoir de « tyrans ».

B. Continuation de l'expansion coloniale (v. g. Marseille : en 600).

De là, séparation de plus en plus grande. Il n'y a guère que des unités communales, des cantons; malgré un sentiment général de solidarité, les Grecs sont divisés à l'infini.

49. — Athènes et Sparte avant les guerres médiques.

A. Athènes. La royauté est déjà depuis longtemps abolie.

624. Dracon, auteur du code « draconien » trop sévère, qui ne dure pas.

612. Salamine prise par les Mégariens.

604. Solon la fait reprendre par les Athéniens.

594. *Solon* réforme les lois, allège les dettes, accomplit une réforme sociale. Il est tout-puissant (κύριος τῶν πραγμάτων).

561. Peu avant la mort de Solon, *Pisistrate* établit la tyrannie; mais c'est un tyran doux, ami des arts, populaire. Accusé injustement de meurtre, il va se justifier devant l'aréopage.

527. Mort de Pisistrate. Son fils *Hippias* règne d'abord avec douceur, mais avec moins de prudence que Pisistrate.

514. Hipparque, frère d'Hippias, est assassiné aux Panathénées par Armodios et Aristogiton.

510. Hippias, devenu cruel après la mort de son frère, est chassé. Abolition de la tyrannie.

B. Sparte. Il y avait, à l'origine, deux rois régnant conjointement. — Sparte acquiert peu à peu la prépondérance dans le Péloponèse, surtout par la conquête de la Messénie (sud-ouest du Péloponèse).

686-668. Seconde guerre de Messénie.

III° Période. Les guerres médiques. 492-449.

20. — **Sources** : Sources principales : Hérodote, qui seul expose l'ensemble des événements — Eschyle, *Les Perses* (très important pour la bataille de Salamine).

Sources secondaires : Quelques épigrammes de Simonide. Inscriptions. Plutarque, *Thémistocle*; Cornelius Nepos, *Thémistocle, Aristide, Miltiade*.

A. Première guerre médique (sous Darius). **Marathon.**

Cause de la guerre : Les Perses désirent étendre leurs conquêtes.

Occasion : L'Ionie (côte grecque de l'Asie Mineure), soumise à la Perse, se révolte avec l'aide des Athéniens.

500. Les Ioniens surprennent Sardes, qui est incendiée.
Darius I[er] (règne de 521 à 485) fait réprimer la révolte de l'Ionie. Milet est prise par les Perses. Darius décide de se venger des Athéniens.

492. Il fait réunir des forces considérables, mais les Thraces massacrent une partie de l'armée de terre. Le reste revient en Perse. La tempête disperse la flotte au mont Athos. Darius lève une nouvelle armée. Des hérauts vont dans les villes demander la terre et l'eau. La plupart des Grecs se soumettent. Athènes et Sparte refusent.

490. Les Perses s'avancent sur Athènes, débarquent à *Marathon*. Les Athéniens, commandés par Miltiade, au nombre de dix mille, avec mille Platéens, les combattent. Les Spartiates arrivent après la bataille. C'est la victoire de Marathon. Déroute des Perses.

489. Miltiade fait une expédition infructueuse contre Paros. Il est condamné à une amende de cinquante talents. Il meurt presque aussitôt.
Rivalité de Thémistocle et d'Aristide (qui sera exilé en 483).

21. — B. Deuxième guerre médique (sous Xerxès). **Salamine, Platée, Mycale.**

Xerxès I (règne : 485-465) réunit une armée immense. Il fait construire un pont de bateaux sur l'Hellespont. La tempête le détruit. Xerxès fait donner des coups de fouet à la mer, décapiter les ingénieurs, et construire deux autres ponts plus solides. L'armée passe le détroit. La plupart des peuples de Grèce se soumettent. Athènes, Sparte, Platée refusent. Quelques autres cités leur envoient de petits contingents.

480. *Léonidas* avec trois cents Spartiates essaie vainement de barrer le passage aux Perses, en défendant les Thermopyles, défilé très étroit situé entre la montagne et la mer. Ils sont tous tués sauf un. Les Athéniens abandonnent leur ville et se réfugient sur la flotte, « murailles de bois ». Ils se placent dans le détroit de Salamine. Les Perses les attaquent et sont vaincus, grâce à l'habileté de l'Athénien *Thémistocle*.
Xerxès se hâte de retourner en Asie. Sa retraite est désastreuse. Il laisse trois cent mille hommes avec Mardonius (son beau-frère), pour achever la conquête.

479. Mardonius est vaincu à Platée en Béotie.
Le même jour, la flotte grecque détruisait à Mycale (Asie Mineure, en face de Samos) les restes de la flotte perse. La bataille se livre entre les équipages des flottes débarqués à terre, et la victoire des Grecs eut pour conséquence l'incendie des vaisseaux perses.

22. — C. Après la deuxième guerre médique.

479-449. Lutte des Grecs contre la Perse.

478. Athènes reconstruit ses murs. Dans les années qui suivent, elle conquiert le premier rang parmi les cités grecques.

470. Thémistocle est banni par ostracisme.

465. Victoire de Cimon sur les Perses, près de l'EURYMÉDON.
461. Inimitié entre Sparte et Athènes.
461. Exil de Cimon.
460. Périclès introduit à Athènes le salaire des juges. (Progrès de la démocratie).
449. Victoire des Athéniens sur les Perses à SALAMINE DE CHYPRE. Paix de Cimon : le roi de Perse s'engage à ne pas envoyer d'armée à plus de trois jours de marche de la mer Égée.

IVe Période. Des guerres médiques à la guerre du Péloponèse. (449-431). Hégémonie d'Athènes.

23. — **Sources** *contemporaines :* Inscriptions : comptes publics, listes (v. g. de morts), décrets, etc. Quelques allusions dans les POÈTES. — THUCYDIDE, mais il n'a pas raconté en détail cette période : il n'en a donné qu'un résumé.

Postérieures : DIODORE DE SICILE ; CORNELIUS NEPOS, *Vies d'Aristide, Pausanias...* PLUTARQUE, *Vies de Périclès, de Cimon...*

La chronologie de cette période est très mal connue.

Après les grandes luttes des guerres médiques (Marathon, Salamine), **Athènes**, qui a eu le beau rôle, prend la direction de la guerre, et a **le premier rang** parmi les villes grecques. Beaucoup d'autres cités lui sont alliées et paient un tribut pour l'entretien de sa flotte. En même temps, grâce à *Périclès,* Athènes s'embellit de monuments, construits en partie avec l'argent des alliés grecs (Parthénon, Propylées). Athènes se montre hautaine et exigeante avec ses alliés. Déjà, avant la paix de Cimon, le **mécontentement des alliés** s'était manifesté. Il y avait eu des soulèvements qu'Athènes avait réprimés.

Une trêve avait été conclue avec Sparte. Après la paix de Cimon, les démêlés d'Athènes avec les cités continuent.

447. La Béotie (Thèbes) s'affranchit d'Athènes à la bataille de CORONÉE (en Béotie).
446. Mégare tue la garnison athénienne et se déclare indépendante.
445. L'Eubée se soulève; Périclès la réprime. Les Spartiates

envahissent l'Attique. Athènes conclut avec Sparte une trêve de trente ans.

439. Samos ayant eu un différend avec Milet, les Athéniens somment les Samiens de venir plaider leur cause à Athènes. Ils refusent. SAMOS est prise par Périclès et ravagée, après un siège de dix mois.

Ve Période. Guerre du Péloponèse. 431-404.

24. — **Sources** : 1) Principale et contemporaine : THUCYDIDE, qui raconte cette guerre en détail jusqu'à 411 (source de premier ordre).

2) Autres sources contemporaines : XÉNOPHON (*Helléniques*), raconte la suite des événements après 411. Allusions précieuses dans les autres auteurs, surtout ARISTOPHANE.

3) Postérieures : CORNELIUS NEPOS (*Cimon*); PLUTARQUE, *Périclès, Nicias, Alcibiade.*

C'est la *guerre entre Sparte*, d'une part, avec Thèbes et la plupart des habitants du Péloponèse; *Athènes*, de l'autre, avec ses alliés (habitant les îles de la mer Égée, la Macédoine, la Thrace, l'Asie Mineure). Elle sera plus longue et plus meurtrière que les guerres médiques et laissera la Grèce affaiblie pour toujours.

Cause. Abus qu'Athènes faisait de sa suprématie; jalousie de Sparte et des autres cités contre Athènes.

435. *Occasion.* Guerre entre Corinthe et sa colonie Corcyre. Corinthe est battue. Les Athéniens se décident à défendre Corcyre.

432. A l'instigation de Corinthe, Potidée se révolte contre les Athéniens. Sparte se déclare contre Athènes et rompt la trêve.

25. — A. Première partie de la guerre. 431-421.

431. Les Spartiates ravagent l'Attique. Les Athéniens, inférieurs sur terre, sont obligés, sur le conseil de Périclès, de s'enfermer dans Athènes. Les Spartiates ne les attaquent pas, mais se retirent.

Pendant ce temps, la flotte athénienne, supérieure à celle de Sparte et des alliés, ravage le Péloponèse.

430. Les Spartiates ravagent de nouveau l'Attique.

430-429. La peste éclate à Athènes et dure deux ans. Mort de Périclès. Les Spartiates se retirent.

429-427. PLATÉE soutient trois ans un siège héroïque contre les Spartiates. Après trois ans, elle se rend.

428-427. MYTILÈNE (capitale de Lesbos) se révolte contre Athènes. Elle est assiégée et prise par les Athéniens.

425. Succès des Athéniens : Démosthène en Messénie; Spartiates bloqués et pris à SPHACTÉRIE par Cléon.

424. Campagne de Brasidas (Spartiate) en Thrace; il s'empare d'Amphipolis.

422. Cléon (Athénien) battu par Brasidas devant AMPHIPOLIS. Mort de Cléon et de Brasidas.

421. Paix de Nicias. Sparte et Athènes concluent la paix pour 50 ans. Elles doivent se rendre mutuellement les places prises pendant la guerre. Mais le traité n'est pas observé.

418. Les Athéniens sont vaincus par les Spartiates à MANTINÉE; Sparte redevient maîtresse du Péloponèse.

26. — B. Expédition de Sicile. 415-413.

415. Alcibiade, qui a une grande influence à Athènes, persuade aux Athéniens de faire une expédition en Sicile, contre Syracuse, en faveur de la ville d'Égeste (Ségeste), qui est en guerre avec Syracuse. Lui-même part à la tête de l'expédition avec cent trières; mais, accusé de sacrilège, il est rappelé à Athènes pour se justifier. Au lieu de s'y rendre, il fuit en Italie. Les Athéniens le condamnent à mort par défaut. « Je leur montrerai bien que je suis en vie ». Il passe au parti des Spartiates, et leur conseille d'envoyer une flotte en Sicile contre les Athéniens.

414. Nicias et Démosthène, restés chefs de l'expédition, font le siège de SYRACUSE, mais sont vaincus grâce aux secours que les Spartiates ont envoyés aux Syracusains.

413. L'armée et la flotte athéniennes périssent misérablement en Sicile.

27. — C. Après l'expédition de Sicile. 413-404.

413. Sur le conseil d'Alcibiade, les Lacédémoniens fortifient Décélie, en Attique.

410. Alcibiade, chassé de Sparte et réfugié en Perse, est rappelé par l'armée athénienne alors à Délos.

409. Nommé stratège, il remporte une victoire navale sur les Spartiates, à CYZIQUE dans la Propontide, et prend BYZANCE.

408. Il rentre en triomphe à Athènes.

406. Mais quelque temps après, un de ses lieutenants s'étant laissé prendre quinze navires par les Lacédémoniens, Alcibiade perd le commandement.

406. Les Athéniens sont vainqueurs sur mer aux ILES ARGINUSES. Les stratèges vainqueurs sont condamnés à mort, pour n'avoir pas recueilli les cadavres des morts.

405. Les Spartiates, sous la conduite de Lysandre, sont vainqueurs à ÆGOS-POTAMOS, dans un combat naval.

404. La flotte spartiate victorieuse vient mettre le siège devant Athènes. Athènes est prise. La flotte athénienne, incendiée presque complètement, est réduite à douze vaisseaux. Les Athéniens perdent leurs conquêtes, et doivent démolir les fortifications du Pirée.

404. Lysandre, Spartiate, établit à Athènes le gouvernement des trente tyrans.

VIe Période. De la guerre du Péloponèse à la lutte contre Philippe. 404-360.

28. — Sources : 1) Principale et contemporaine : XÉNOPHON, *Helléniques, Agésilas.*

Pour l'histoire d'Athènes sous la tyrannie des Trente et les années suivantes, on trouve d'importants détails dans les discours de LYSIAS.

2) Sources postérieures : DIODORE de SICILE; CORNELIUS NEPOS, *Thrasybule, Conon, Agésilas...*; PLUTARQUE, *Lysandre, Agésilas.*

A. Hégémonie de Sparte. 404-371.

a) Athènes vaincue, *Sparte a la prépondérance.* Avec elle règne le parti oligarchique, tandis qu'Athènes représente les tendances démocratiques.

403. Archontat d'Euclide : les trente tyrans sont renversés par Thrasybule; la démocratie est rétablie. Amnistie générale.

401. En Perse, *expédition de Cyrus* contre Artaxerxès, Cyrus tué à CUNAXA (près de Babylone). Retraite des Dix-Mille.

399. Socrate, condamné à mort, boit la ciguë.

29. — **b**) *Guerre contre la Perse.*

396. Agésilas, roi de Sparte, fait une campagne victorieuse en Asie, jusqu'à Sardes. Mais Athènes, Thèbes, Corinthe, se révoltent contre Sparte.

394. Agésilas est vainqueur des alliés à Coronée, en Béotie. La flotte lacédémonienne est vaincue en vue de CNIDE, par l'Athénien Conon.
Conon relève les murs d'Athènes, mais grâce à l'or des Perses.

387. Sparte signe avec la Perse le honteux traité d'Antalcidas. Les Spartiates livraient à la Perse toutes les villes grecques d'Asie.

c) *Guerre contre Thèbes.*

383. Sparte s'empare par trahison de la CADMÉE, citadelle de Thèbes.

379. A la suite d'une conjuration dirigée par Pélopidas, Thèbes est délivrée. La garnison spartiate de la Cadmée capitule.

376. Victoire navale des Athéniens sur les Spartiates à NAXOS.

371. Sparte fait la paix avec Athènes (mais la guerre avec Thèbes continue).

371. La même année, les Spartiates sont vaincus à LEUCTRES par Épaminondas et les Thébains.

30. — **B. Hégémonie de Thèbes**. 371-361.

Après Leuctres, Thèbes a la prépondérance, cependant Sparte continue la lutte.

370. Première campagne du Thébain Épaminondas, dans le Péloponèse. La Messénie est soustraite à la puissance de Sparte.

368. Deuxième campagne d'Épaminondas dans le Péloponèse.

367. Troisième campagne d'Épaminondas dans le Péloponèse.

367. Le Thébain Pélopidas conclut avec la Perse un traité dans lequel il fait reconnaître Thèbes (au lieu de Sparte) comme première puissance grecque.

362. Quatrième campagne d'Épaminondas dans le Péloponèse. Il est vainqueur des Spartiates à MANTINÉE. Épaminondas meurt dans la bataille : « Je laisse deux filles : Leuctres et Mantinée ».

Thèbes, après la mort d'Épaminondas, ne se maintient pas au premier rang. Athènes reprend la suprématie.

VIIe Période. Philippe de Macédoine. 360-336.
(Lutte de la Grèce contre Philippe, puis hégémonie de la Macédoine).

31. — **Sources** principales : Les discours des ORATEURS ATTIQUES, ISOCRATE et plus encore ESCHINE et DÉMOSTHÈNE. Ces deux derniers sont souvent en contradiction, mais là où ils s'accordent, on a généralement la certitude.

Sources secondaires : DIODORE DE SICILE ; PLUTARQUE, *Démosthène*, *Phocion ;* CORNELIUS NEPOS, *Phocion*. Inscriptions.

La **Macédoine**, royaume héréditaire, petit État au nord de la Grèce, n'avait pas d'importance avant Philippe.

Philippe, son roi, est un grand politique, très habile et dénué de tout scrupule. Il possède le pouvoir absolu ; d'où, grand avantage sur les Athéniens divisés, chez qui tout est soumis à la délibération du peuple. Il forme une armée puissante, surtout par sa phalange, très solide, armée de longues lances (appelées sarisses).

357. Philippe s'empare d'AMPHIPOLIS et de PYDNA.

356. Il s'empare de POTIDÉE.

357-356. Chios, Byzance, Rhodes et Cos se révoltent contre Athènes. Les Athéniens battus à Chios sont forcés de reconnaître leur indépendance.

32. — **A. Première guerre sacrée.** 356-346. **Intervention de Philippe.**

Occasion : Les Phocidiens, près de Delphes, avaient labouré des terres consacrées à Apollon. Les Thébains (Béotiens) leurs voisins, qui les détestaient, les accusent devant le conseil am-

phictyonique. Celui-ci, heureux de prendre un rôle politique, les condamne à une amende énorme. Les Phocidiens se jettent sur DELPHES et pillent le temple où étaient accumulées des richesses immenses. Ils lèvent des mercenaires (que paie l'or pris à Apollon) et, avec eux, tiennent tête à l'armée amphictyonique.

Les Phocidiens s'avancent jusqu'aux THERMOPYLES, et soutiennent contre Philippe la cause des tyrans de PHÈRES.

353. Ils sont d'abord victorieux, mais vaincus ensuite ; leur armée est entièrement détruite par Philippe.

Philippe ayant battu les Phocidiens se déclare vengeur d'Apollon et des Amphictyons. En réalité, il veut soumettre la Grèce.

352. Une armée athénienne l'arrête aux THERMOPYLES.

351. Démosthène, dans la *Première Philippique,* dénonce aux Athéniens les projets de Philippe.

33. — B. Lutte de Philippe contre Athènes, à la suite de la Première guerre sacrée.

349. Philippe attaque OLYNTHE, qui demande secours aux Athéniens. *Olynthiennes* de Démosthène. Les Athéniens ne peuvent secourir Olynthe parce que l'EUBÉE (excitée par Philippe) se révolte. Quand l'Eubée est réprimée, ils envoient des secours, mais trop tard.

348. OLYNTHE est prise.

Philippe s'empare de la CHERSONÈSE, pendant les négociations de l'Ambassade.

346. Paix de Philocrate, signée entre Philippe et les Athéniens.

346. Philippe dévaste la Phocide. Il se fait admettre parmi les Amphictyons à la place des Phocidiens.

345-340. Philippe augmente son pouvoir en Thessalie et en Thrace.

340. Grâce à Démosthène, les Athéniens forment une ligue avec Byzance, Abydos, l'Eubée, Mégare, Corinthe, l'Achaïe, l'Acarnanie, Corcyre.

340. Byzance, assiégée par Philippe, est sauvée par les Athéniens, les Chiotes et les Rhodiens.

34 — C. Deuxième guerre sacrée, 339-336.

Occasion. Les Locriens d'Amphissa, près de Delphes, ont cultivé un territoire voué à Apollon. Les Amphictyons, pour les châtier, condamnent les Locriens à périr, et chargent Philippe d'exécuter la sentence. Philippe en profite pour envahir la Grèce.

338. Il s'empare d'ÉLATÉE.

338. Démosthène réussit à faire conclure une alliance entre les Thébains et les Athéniens; mais l'armée grecque est battue par Philippe à CHÉRONÉE.

Philippe se venge de Thèbes, fait périr beaucoup de ses habitants, confisque les biens de ceux qui lui étaient hostiles et affranchit les cités soumises à Thèbes. Il est plus généreux pour les Athéniens. Il leur rend leurs prisonniers, mais Athènes doit reconnaître la suprématie de la Macédoine.

337. Philippe projette alors une expédition contre la Perse. Dans une assemblée des Grecs tenue à Corinthe, il se fait nommer généralissime des forces grecques, pour la guerre contre la Perse.

336. Il est assassiné par Pausanias, un de ses gardes.

VIIe Période. Alexandre le Grand. 336-323.

35. — Sources : Aucun récit détaillé contemporain, mais des monnaie, et inscriptions nombreuses. Plusieurs récits postérieurs : DIODORE DE SICILE, TROGUE-POMPÉE, QUINTE-CURCE, PLUTARQUE (*Vie d'Alexandre*). Le meilleur récit est celui d'ARRIEN.

A. Alexandre et la Grèce.

336. Philippe meurt. La Grèce croit l'occasion favorable pour se soulever.

335. Alexandre n'avait que vingt ans. Mais il paraît soudain, pénètre dans la Grèce, s'empare de THÈBES qu'il détruit entièrement en ne laissant subsister que la Cadmée (citadelle), et la maison de Pindare. — La Grèce se soumet (y compris Athènes).

335. Assemblée des Grecs à **Corinthe**. **Alexandre** est nommé généralissime des forces grecques, pour la guerre contre les Perses.

36. — B. Campagnes de Perse.

334. Alexandre bat, au GRANIQUE, les satrapes d'Asie Mineure. (Clitus lui sauve la vie dans le combat). Il est déjà maître de toute l'Asie Mineure. Il faillit périr après un bain dans le Cydnus.

333. Il est vainqueur, à Issus, de Darius III Codoman, roi de Perse (règne de 336 à 330), qui commandait une armée de six cent mille hommes.

332. Conquête de la Syrie et de la Phénicie, de la Palestine, de l'Égypte. Fondation d'Alexandrie. Alexandre revient vers la Perse.

331. Il est vainqueur une seconde fois de Darius à ARBELLES. Il marche sur Babylone, Suse, Persépolis à laquelle il met le feu dans un accès d'ivresse. Il est maître de tout l'empire perse. Darius, qui fuyait devant Alexandre, quitte Ecbatane et s'enfonce dans la Bactriane.

330. Bessus, un de ses officiers, l'assassine et se proclame roi. Alexandre poursuit Bessus, le fait prisonnier et le condamne au supplice.

37. — C. Campagne de l'Inde. Retour et mort d'Alexandre.

Alexandre rêve d'agrandir son empire, de conquérir l'univers. Il franchit l'Indus.

326. Victoire sur Porus près de l'HYDASPE.

326. Alexandre voulait passer au delà du Gange, mais ses soldats résistent.

325. Il commence à revenir en arrière.

324. A Suse, il épouse une des filles de Darius, Statira. Puis il va à Babylone.

324. Il essaie de fondre en une seule nation les Macédoniens et les Perses.

323. Il faisait de nouveaux projets de conquêtes quand la mort le surprit, après une orgie.

Les conquêtes d'Alexandre répandirent la *civilisation grecque*, mais en la répandant, elles en précipitèrent la décadence.

IXᵉ Période. De la mort d'Alexandre à la réduction de la Grèce en province romaine. 323-146.

38. — **Sources** : presque aucune contemporaine, sauf inscriptions et monnaies.

Diodore (jusqu'à 302); Plutarque, *Agis, Cléomène, Aratus, Philopoemen;* Cornelius Nepos, *Eumène;* Polybe (surtout pour les derniers événements).

A. Partages de l'empire d'Alexandre.

323. *Premier partage* de l'empire d'Alexandre. Série de partages et de guerres, entre les successeurs d'Alexandre.

301. Bataille d'Ipsus, où Antigone et Demétrius Poliorcète sont vaincus par Lysimaque et Séleucus.

Partage définitif de l'empire d'Alexandre :

Quatre royaumes indépendants (outre les pays d'Orient, Perse, etc.).

Macédoine (et *Grèce*) à Cassandre.

Ce royaume subsiste jusqu'en 146; il est alors réduit en province romaine.

Syrie, à Séleucus, qui fonde la dynastie des *Séleucides*.

La Syrie deviendra province romaine en 64 av. J.-C.

Thrace à Lysimaque. Elle fut plus tard réunie au royaume de Syrie, puis à celui de Macédoine.

Ensuite, indépendante sous la protection de Rome, elle ne deviendra province romaine qu'en 64 *après* J.-C.

Égypte à Ptolémée, fils de Lagus, qui fonde la dynastie des *Lagides*. Son royaume devient l'un des principaux centres de la civilisation hellénique (époque « *alexandrine* » de la littérature grecque).

Les Lagides règnent jusqu'en 30 av. J.-C. L'Égypte devient alors province romaine.

39. — B. La Grèce après Alexandre.

Pendant cette période, la Grèce reste en général soumise à la Macédoine jusqu'à ce qu'elle soit conquise par les Romains. Elle fait plusieurs tentatives pour recouvrer son indépendance; mais n'y réussit jamais d'une manière réelle et définitive.

323. A la mort d'Alexandre, la Grèce se soulève. Elle est vaincue par Antipater à CRANNON (Thessalie) et se soumet.

319. Mort d'Antipater. Guerre entre son fils Cassandre et son successeur Polysperchon.

318. Polysperchon déclare la Grèce libre.

317. Cassandre s'empare d'Athènes et y établit le gouvernement de Démétrius de Phalère.

317-307. *Démétrius de Phalère*, avec le parti oligarchique, gouverne Athènes.

307. Athènes prise par Démétrius Poliorcète. Démétrius de Phalère s'enfuit.

280. Fondation de la **ligue étolienne** et renouvellement de la **ligue achéenne**, qui sera dirigée surtout par Aratus (272-213), puis, après sa mort, par Philopœmen (252-183).

279. *Invasion des Gaulois* en Grèce. Ils sont vaincus près de DELPHES, dont ils ont pillé le temple.

278. Ils passent en Asie Mineure, dans le pays appelé depuis lors *Galatie*.

197. La ligue achéenne et la ligue étolienne s'unissent aux Romains contre la Macédoine. Philippe V, roi de Macédoine, est vaincu à CYNOCÉPHALES (Thessalie).

196. Flaminius, à Corinthe, célèbre des jeux isthmiques. Il déclare la Grèce indépendante.

171. Persée (fils de Philippe V), roi de Macédoine, se soulève contre Rome.

168. Il est vaincu définitivement par Paul-Émile à PYDNA.

146. Le consul Mummius s'empare de Corinthe. La Grèce est réduite en province romaine.

INSTITUTIONS GRECQUES

VIE PRIVÉE ET VIE PUBLIQUE

40. — Bibliographie.

Ouvrages d'ensemble : G. F. Schömann. *Antiquités grecques*, trad. G. Galuski, 2 vol. Paris, Picard, 1884-1885 (seul exposé détaillé en français, mais n'est plus toujours au courant). — 4e éd. allemande par J. H. Lipsius, 2 vol. Berlin, Weidmann, 1897-1902. — K. W. Hermann. *Lehrbuch der griechischen Antiquitäten* 4 vol. (7 parties) Tübingen, Mohr, éditions diverses suivant les parties. — F. Robiou. *Les Institutions de la Grèce antique*, 2e éd. Paris, Belin, 1889. — E. Monceaux. *La Grèce avant Alexandre. Étude sur la société grecque du Ve au IVe siècle.* Paris, Quantin, 1892. — E. Guhl et W. Koner. *La vie antique. I. La Grèce. II. Rome.* Trad. fr. Paris, Rothschild, 1884-1885. — G. Gilbert. *Handbuch der griechischen Staatsalterthümer I Der Staat der Lakedaimonier und der Athener*, 2e éd. Leipzig, Teubner, 1903. — G. Busolt. *Griechische Staatskunde* (Iw. Müller. *Handbuch*. IV. 1. 1.), Munich, Beck, 1920. — Iw. Müller. et A. Bauer. *Die griechischen Privat-und Kriegsaltertümer* (Iw. Müller. *Handbuch* IV 1, 2). 2e éd. Munich, Beck, 1892. — U. von Wilamowitz-Möllendorff. *Staat und Gesellschaft der Griechen* (dans *Kultur der Gegenwart* II. 4. 1.) 2e éd. Leipzig, Teubner, 1923. — A. E. Zimmern. *The Greek Commonwealth. Politics and economics in fifth century Athens.* 4e éd. Oxford. Clarendon Press, 1924. — (Anonyme) *A guide to the exhibition illustrating Greek and Roman Life.* 2e éd. Londres, British Museum, 1920.

Dictionnaires : P. Paris et G. Rocques. *Lexique des antiquités grecques*, Paris, Fontemoing, 1909. — C. Daremberg et E. Saglio. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, continué sous la direction de E. Pottier. 5 vol. (10 « parties »). Paris, Hachette, 1877-1919. — [A.] Pauly. *Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft.* Nouvelle éd. publiée sous la direction de G. Wissowa, puis de W. Kroll. Stuttgart, Metzler, en cours de publication. — F. W. Cornish. *A concise Dictionary of Greek and Roman antiquities based on sir Wiliam Smith's larger dictionary and incorporating the results of modern research.* Londres, Murray, 1898. — W. Smith, W. Wayte, G. E. Marindin. *A Dictionary of Greek and Roman Antiquities.* 3e éd. 2 vol. Londres, Murray, 1890-1891.

Monographies : C. Diehl. *Excursions archéologiques en Grèce*, Paris, Colin, sans date. — P. Guiraud. *Études économiques sur l'antiquité.* 2e éd. Paris, Hachette, 1905. *Lectures historiques. Grèce.* Paris, Hachette. — E. Cavaignac. *Population et capital dans le monde méditerranéen antique.* Stras-

bourg, Istra, 1923. — H. Francotte. *Les finances des cités grecques.* Liège, Vaillant-Carmanne ; Paris, Champion, 1909. *La Polis grecque.* Paderborn, Schöningh, 1907. — G. Glotz. *Études sociales et juridiques sur l'antiquité grecque.* Paris, Hachette, 1906. — **Fustel de Coulanges.** *La cité antique* Paris, Hachette (synthèse puissante, mais trop systématique).

Tableaux : S. Cybulski. *Tabulae quibus antiquitates Graecae et Romanae. Illustrantur.* Saint-Pétersbourg, Fenoult; Leipzig, Köhler.

Album : G. Fougères. *La vie publique et privée des Grecs et des Romains,* 2e éd. Paris, Hachette, 1900.

CHAPITRE I. LE VÊTEMENT.

L. Heuzey. *Histoire du costume antique.* Paris, Champion, 1922, p. 1-239.

41. — *Remarque I.* Les vêtements des Grecs étaient plus gracieux que les nôtres, mais moins commodes ; le costume moderne (pantalon, veste, pardessus) nous vient des anciens Gaulois ; chez les Grecs et les Romains il ne faut rien chercher qui lui ressemble.

Remarque II. Il y avait dans le costume, surtout dans celui des femmes, des variétés indéfinies et il n'est *pas toujours* possible d'identifier, d'une part les noms qu'on rencontre dans les auteurs, d'autre part les formes de vêtements que présentent les monuments.

Sur les *principales* pièces du costume, on a cependant la certitude.

42. — § 1. Vêtement des hommes.

A. Le principal est le **Chiton** (χιτών) analogue à la tunique des Romains. Il ressemble à une chemise ; mais on ne porte pas nécessairement un autre vêtement dessus, il suffit. On en distingue plusieurs sortes :

le chiton *dorien* est en laine et court ; il descend seulement jusqu'au-dessus du genou ; d'ailleurs, il n'est pas exclusivement porté dans les pays doriens ; il fut adopté par les Athéniens au temps de Périclès ;

le chiton *ionien* est en lin ; il descend au-dessous des genoux, quelquefois même jusqu'aux pieds.

Le chiton n'a pas de manches, du moins jusqu'à l'époque des guerres médiques : il est serré par une ceinture (ζώνη, ζωστήρ).

B. Himation (ἱμάτιον), manteau formé d'une pièce d'étoffe oblongue, jetée sur l'épaule de gauche à droite ; il descend d'ordinaire jusqu'aux genoux, mais quelquefois enveloppe tout le corps comme la toge romaine.

C. **Tribon** (τρίβων, τριβώνιον), manteau court fait d'étoffe grossière, porté par les Lacédémoniens, adopté par des philosophes, surtout les stoïciens et les cyniques.

D. **Chlaina** (χλαῖνα) (dont il est surtout question dans Homère), pièce d'étoffe rectangulaire posée sur les épaules comme un châle; elle était quelquefois en étoffe de pourpre pour les riches, en peau de bouc pour les esclaves.

E. **Diphtera** (διφθέρα), vêtement épais de cuir, porté par les pâtres et les paysans, remplace pour eux le chiton.

F. **Chlamyde** (χλαμύς), manteau de guerre et de voyage agrafé sur l'épaule droite.

43. — § 2. Vêtement des femmes.

Elles portent surtout :

A. **le Chiton** dorien ou ionien avec ceinture, et l'**himation**; mais, leur chiton est de formes diverses, long et à nombreux plis.

Les vêtements, à l'époque classique, sont d'ordinaire blancs ou au moins d'une seule couleur.

B. **le Péplos** (πέπλος). Ce mot désigne quelquefois tout vêtement de femme ou même toute étoffe (par exemple une draperie); dans son sens le plus précis, il s'applique à un très long voile recouvrant le corps tout entier et descendant jusqu'aux pieds; il ne couvre pas les bras qu'il laisse libres; il pouvait être maintenu par une ceinture et des agrafes. Peut-être le péplos était-il le seul vêtement des femmes à l'époque homérique; peut-être portent-elles aussi dès lors le χιτών, mais Homère n'en fait pas mention.

44. — § 3. Coiffure.

A. **les Hommes** : Jusqu'à l'époque des guerres médiques, les hommes laissaient pousser leur chevelure, tantôt flottant sur les épaules, tantôt en nattes; après les guerres médiques, ils portèrent les cheveux courts. Cependant quelques élégants comme Alcibiade, quelques originaux comme les philosophes laissent encore croître leur chevelure; les athlètes au con-

traire ont soin de garder toujours les cheveux très courts.

B. les Femmes : ont, du moins après l'époque des guerres médiques, des coiffures assez compliquées (nattes, chignons, etc.) soutenues par des bandeaux, des épingles et des résilles.

Note. La chevelure était souvent parfumée, teinte en noir ou en couleurs blondes ; on portait au besoin de faux cheveux, même des perruques entières. Les nombreux coiffeurs et coiffeuses ne manquaient pas de clients et de clientes.

45. — § 4. Barbe.

A Sparte, on porte la barbe longue et touffue, mais on rase la moustache : les éphores renouvellent cette prescription chaque année à leur entrée en charge. A Athènes, la barbe est moins longue et plus soignée; quelques-uns se rasent ou s'épilent. A partir du temps d'Alexandre, l'usage de se raser devient général.

§ 5. Chapeaux.

Ils sont peu en usage; le plus souvent, hommes et femmes vont nu-tête; les malades, les voyageurs ou ceux que leur profession expose continuellement aux rayons du soleil portent des chapeaux. Les formes diverses se ramènent à deux principales : **pilos** (πῖλος) : simple calotte de feutre, d'ordinaire sans bords ou avec des bords étroits; **petasos** (πέτασος) : chapeau à larges bords, en feutre, en paille ou en cuir. En voyage, on le suspend à son cou quand on ne le met pas sur sa tête.

46. — § 6. Chaussure.

Les hommes vont souvent nu-pieds; mais souvent aussi ils portent des sandales lacées ou des chaussures. Les femmes ont des sandales ou des brodequins élégants.

§ 7. Parures.

Les parures de femmes sont très nombreuses et bien travaillées (pendants d'oreilles, bracelets, colliers), mais ne diffèrent pas essentiellement de celles qui sont portées aujourd'hui. Le fard était déjà connu.

Note. **L'ombrelle** (σκιάδειον) n'était guère portée que par les femmes, le parapluie est totalement inconnu.

En marchant, les Grecs s'appuient souvent sur un long **bâton**; quelquefois les jeunes élégants d'Athènes portent une canne plus courte.

CHAPITRE II. HABITATION ET AMEUBLEMENT.

B. C. Rider. *The Greek house*. Cambridge, University Press, 1916.

§ 1. Habitation.

47. — A. A l'époque crétoise et mycénienne, on construisit des palais énormes de pierre. On en a retrouvé des ruines considérables surtout à Cnosse (Crète), à Tirynthe, à Mycènes. Le palais de Tirynthe était entouré de murailles dont l'épaisseur atteignait par endroits quinze et dix-sept mètres, protégé par des tours, muni de casemates et de galeries souterraines. A l'intérieur de l'enceinte fortifiée, se trouvaient de vastes appartements groupés autour de plusieurs cours. Les salles étaient pavées de mosaïque, décorées de peintures murales et d'ornements sculptés.

48. — B. Le palais homérique est moins considérable et moins luxueux, mais il offre des ressemblances avec le palais mycénien. La demeure d'Ulysse, telle qu'elle est décrite dans l'Odyssée, comprend trois parties principales :

1) Αὐλή : cour entourée de constructions de service : écuries, étables, logement des serviteurs; au milieu se trouve l'autel de Zeus Ἑρκεῖος (protecteur de la maison);

2) Μέγαρον : salle principale entourée de colonnes; en venant de la cour, on y pénètre par un portique : αἴθουσα;

3) Θάλαμος : ce mot désigne tantôt une chambre à coucher, tantôt tout l'ensemble des appartements particuliers.

Les salles de bains sont une partie essentielle de toute habitation : une des premières gracieusetés que l'on fait à un hôte est de lui offrir un bain chaud; les rois ont des baignoires d'argent.

Malgré quelques détails luxueux, le palais homérique dans son ensemble, est loin d'offrir le confortable et la propreté. Les pièces où l'on se tient pendant la journée sont enfumées

et on y fait même la cuisine. Dans la salle où banquetaient les prétendants de Pénélope, on voyait çà et là sur le sol des pieds de vaches, des peaux de taureaux. Il y avait un tas d'ordures devant la maison de Priam; dans celle d'Ulysse, il y en avait un autre sur lequel le chien Argos était couché couvert de vermine. La désinfection par le soufre, déjà mentionnée dans Homère, n'était nullement superflue.

49. — C. L'époque classique.

a. L'habitation des pauvres. La plupart des maisons étaient étroites, serrées les unes contre les autres, souvent en partie creusées dans le roc. Elles renferment quelques petites chambres qui prennent jour sur des rues tortueuses et obscures. Tristes logis; mais le Grec y vit peu, il va dans les monuments publics, dans les jardins, vit plus en plein air que chez lui.

b. La maison riche est rarement située dans les anciens quartiers populeux. Quand on éprouva, au ve, au ive siècle, le besoin de vivre plus au large, d'avoir des maisons plus vastes, on les construisit hors de la ville ancienne; on fonda des quartiers nouveaux, ou bien l'on alla habiter à la campagne.

La maison est précédée d'une barrière (πρόφραγμα) derrière laquelle se trouve un vestibule (πρόθυρον). Des deux côtés du vestibule sont des boutiques (louées) ou des écuries. Derrière le vestibule (πρόθυρον) est la porte. Elle n'est pas ordinairement fermée à clef pendant le jour : cependant on frappe avec un marteau de métal (ῥόπτρον) pour ne pas surprendre les gens qu'on visite.

La cour (αὐλή) n'est plus cet espace malpropre, encombré de fumier, où se tenaient volontiers les héros d'Homère, elle est devenue péristyle (περίστυλον), c'est-à-dire qu'elle est entourée de portiques à colonnes; il y a des galeries de trois ou même de quatre côtés. C'est le centre de la maison; on y reçoit les amis, on y dîne quand il fait beau temps.

Sur les galeries donnent des appartements destinés aux hôtes; là se trouvent aussi d'autres chambres et diverses pièces de service.

L'ἀνδρών (originairement, « salle des hommes ») est, à l'époque

classique, le lieu de réunion de la famille; on l'emploie fréquemment comme salle à manger.

Le *gynécée* (γυναικωνῖτις) est l'appartement réservé aux femmes. Elles n'y sont pas « enfermées », comme on le dit parfois. D'après les textes des auteurs grecs, on voit qu'elles se trouvaient fréquemment aussi dans d'autres parties de la maison.

Outre ces pièces principales, il y a des sous-sols, des caves, une cuisine.

La cuisine seule a une cheminée; dans les appartements, il n'y a jamais que des foyers portatifs, analogues aux braseros encore employés en Italie.

Les maisons ont d'ordinaire un étage qui, quelquefois, fait saillie sur la rue. C'est surtout après la guerre du Péloponèse que l'on construisit des maisons de deux, trois étages.

Il y a souvent des balcons. Derrière la maison, quelquefois un petit jardin.

Le toit est toujours couvert en tuiles.

Les murs sont en brique crue ou en bois; ils sont très faciles à percer. Aussi les voleurs sont souvent appelés « perceurs de mur » (τοιχωρύχοι). La pierre de taille et les moellons ne s'emploient d'ordinaire que dans les fondations.

Les fenêtres donnent presque toutes sur l'intérieur; aussi, contrairement à ce qui a lieu aujourd'hui, c'est de l'orientation des murs intérieurs, non de celle des murs extérieurs, qu'on s'occupe le plus. Xénophon, dans l'*Économique*, conseille de bâtir le principal corps de logis donnant au midi, sur la cour.

50. — D. Après l'époque classique (après le IVe siècle), la maison s'agrandit de plus en plus; il y a alors deux péristyles entourés chacun de vastes appartements; autour du premier sont les pièces de réception (salon, bibliothèque, galeries de tableaux); autour du second, les pièces où se réunit la famille.

Décoration. Longtemps on se contente de blanchir les murs à la chaux.

A la fin du Ve siècle et au IVe siècle, on commence à décorer les murs avec des plaques de bronze, de l'or, de l'ivoire. Alcibiade fait peindre les murs de sa maison; la mode s'en répand rapidement.

Il y a aussi des tapisseries, des portières. Les plafonds étaient ornés d'arabesques, sculptés ou peints.

Telles sont, en général, les riches habitations des Grecs; les diversités de détail sont nombreuses, mais l'aspect général est le même. Les demeures des pauvres, taillées dans les flancs de l'acropole, sont au contraire de la plus grande simplicité. Entre les unes et les autres, les degrés de confortable varient à l'infini.

51. — § 2. Ameublement.

La maison grecque semble avoir été très peu meublée; loin d'être encombrée de bibelots comme beaucoup d'habitations modernes, elle ne contenait guère que les meubles nécessaires.

A. Tables : les tables servent pour les repas, non pour le travail ou la lecture; elles sont plus basses que les nôtres, parce qu'on mange couché; on en fabriquait d'assez élégantes, dont quelquefois les pieds étaient sculptés en forme de pieds d'animaux. La plupart étaient en bois; on en faisait aussi de métal, surtout de bronze, d'argent même, ou bien ornées d'ivoire, de métaux précieux.

B. Lits : du temps d'Homère, on se couche souvent sur de simples peaux placées à terre; mais il y a aussi déjà des matelas et des traversins, des lits en bois où des coussins sont posés sur des courroies tendues; tel est le lit d'Ulysse.

Le lit grec de l'époque classique ressemble assez à nos chaises longues ou à nos canapés. La charpente, en bois sculpté et orné, est couverte de coussins et de couvertures (pas de draps). Mais le lit ne sert pas seulement pour dormir. Il y a des lits dans les salles où l'on reçoit les hôtes. On se couche pour lire, écrire, même pour manger.

52. — C. Sièges : *Diphros* (δίφρος), siège bas et sans dossier, souvent pliant. *Klismos* (κλισμός), siège avec dossier, chaise; *Thronos* (θρόνος) : fauteuil ayant un dossier et des appuis latéraux, pour les bras; quelquefois en marbre, d'ordinaire en bois, ils sont plus ou moins rembourrés ou couverts de coussins.

D. Coffres : nombreux et considérables, remplacent nos armoires et nos commodes.

E. Ustensiles de ménage : 1) Vases, pour la plupart en terre cuite, de formes extrêmement variées :

a) Jarres où l'on conserve non seulement le vin, l'huile, mais aussi d'autres provisions, comme les figues. Le plus grand était le *pithos* (πίθος), grande jarre épaisse, sans anse; l'*amphore* (ἀμφορεύς) avait deux anses.

b) Cratère employé dans les repas (**55**).

c) Vases fins comme l'ἀλάβαστρον, flacon à parfums.

2) Marmites et chaudrons. La batterie de cuisine était assez considérable, et Xénophon, dans l'*Économique*, cite comme un beau spectacle celui d'une rangée de marmites bien en ordre.

F. L'éclairage fut toujours assez pauvre. D'abord on se contente de simples torches; plus tard, on invente le φανός (tube en métal ou en argile, plein de substances résineuses), enfin les lampes à huile employées au moins depuis la fin du v[e] siècle; elles sont en terre cuite ou en métal, des formes les plus variées. Les lanternes étaient des lampes entourées de corne transparente. On s'en servait pour circuler la nuit : les rues des villes antiques n'étaient jamais éclairées. Pour allumer les lampes, on avait recours à la flamme du foyer ou bien on frottait l'un contre l'autre deux morceaux de bois.

CHAPITRE III. LA JOURNÉE DU GREC. — LES REPAS.

53. — § **1. Époque homérique :** On ne peut rien dire sur l'emploi de la journée qui ne semble pas avoir été aussi régulier que plus tard.

Mais les repas sont souvent décrits. Les héros d'Homère font cuire des animaux entiers : moutons, bœufs, chèvres, porcs, et les mangent avec du pain; il n'est pas question de légumes, ni de desserts. La volaille et le poisson paraissent ne pas faire partie de l'alimentation. La viande est toujours rôtie, jamais bouillie; le Cyclope d'Euripide commet un anachronisme en faisant bouillir un compagnon d'Ulysse.

Les rois font eux-mêmes la cuisine.

D'ordinaire, on ne boit pas de vin pur; dans l'*Odyssée,* les prétendants eux-mêmes mettent de l'eau dans leur vin.

54. — § 2. Époque classique.

La matinée. Le Grec se lève de bonne heure, avec le soleil; il prend alors un premier déjeuner frugal (ἀκράτισμα) ne consistant souvent qu'en pain trempé dans du vin. Aussitôt il sort; c'est le matin qu'a lieu l'assemblée; les tribunaux fonctionnent aussi. Mais vers midi l'activité des rues se calme; on rentre chez soi et on prend le second repas (ἄριστος ou ἄριστον), bien plus substantiel que le premier déjeuner.

L'après-midi est moins occupée d'ordinaire que la matinée. Si l'on ne fait pas la sieste (il semble que ce ne fut guère l'usage), on passe son temps dans les gymnases, les bains, aux boutiques de l'agora. C'est vers le crépuscule qu'a lieu le **repas principal** (δεῖπνον). On y invitait souvent ses amis, soit de vive voix, soit en leur envoyant un esclave. Les invités arrivaient à l'heure dite; sinon on se mettait à table sans les attendre. Quelquefois un convive venait sans avoir été invité.

La salle à manger est ornée avec luxe. C'est la pièce la plus richement décorée de la maison. En arrivant, les invités ôtent leurs chaussures, les esclaves leur lavent les pieds avec de l'eau, mêlée quelquefois de vin ou de parfums. On ne remet ses chaussures qu'en partant.

On prend place sur des lits ornés de coussins élégants ou de riches couvertures; on s'y accoude; car à l'époque classique on ne mangeait pas assis comme au temps d'Homère. D'ordinaire il y a deux convives par lit; le nombre des lits est variable. Quand on est placé, des esclaves versent de l'eau et on se lave les mains.

Les esclaves apportent les tables toutes servies; autant de tables que de lits. Les portions sont toutes préparées; on n'a pas la peine de se servir. La fourchette est inconnue, le couteau peu utilisé; la cuiller ne sert que pour les sauces. On mange donc presque tout avec les doigts; mais on observe des règles de civilité; on doit prendre certains mets avec un seul doigt, d'autres avec deux.

Pas de nappe ni de serviette; mais on a à sa disposition de la pâte de farine pour se nettoyer les doigts.

On distinguait :

55. — a) **Le repas proprement dit** (πρῶται τράπεζαι), *première table*, qui pouvait comprendre plusieurs services : viandes (bœuf, mouton, porc, volaille, perdrix, grive, geai), légumes ; le poisson est très estimé. Dans cette première partie du repas, on ne boit pas. Après la première table, on se lave les mains, on se parfume, on se couronne de fleurs.

b) **Le dessert** (δεύτεραι τράπεζαι), *seconde table*, qui est en même temps le συμπόσιον (où l'on « boit en commun »). On apporte les tables couvertes de desserts : fruits, figues sèches, dattes, amandes, noix, châtaignes, pommes, poires, melons, raisins, puis le fromage, la pâtisserie (gâteaux au pavot, au miel). Du temps d'Aristote, on avait tant augmenté la seconde table que c'était comme un nouveau dîner où l'on servait encore un peu de gibier et de volaille. Pour s'exciter à boire, on mange des gâteaux salés. On boit beaucoup, mais le plus souvent le vin est mélangé d'eau (deux parties d'eau, une partie de vin ; quelquefois trois d'eau, deux de vin). Le vin est mélangé d'avance par les esclaves dans de grands vases appelés *cratères;* on puise le vin (mélangé d'eau) dans les cratères au moyen de vases plus petits nommés *cyathoi*.

Malgré la proportion d'eau, les convives sont égayés par le vin très fort des Grecs. On riait, dansait, chantait ; les convives écoutaient des musiciens de profession, ou prenaient part eux-mêmes à ces amusements, souvent assez immoraux.

On élisait un roi du festin qui faisait un règlement et établissait des peines contre ceux qui le violeraient.

56. — Le *luxe* était *plus ou moins grand* dans les diverses cités : Sparte était plus austère; les villes de la grande Grèce (Italie méridionale) plus raffinées. On citait surtout pour le luxe de ses repas, la ville de Sybaris dans le golfe de Tarente ; les *Sybarites* se régalaient de mets fort succulents ; chez eux, les cuisiniers qui avaient inventé un plat nouveau, avaient seuls le droit de le préparer pendant un an.

CHAPITRE IV. LES ENFANTS ET L'ÉDUCATION.

57. — P. Girard. *L'Éducation athénienne*, 2ᵉ éd. Paris, Hachette, 1891
K. J. Freeman. *Schools of Hellas*, 2ᵉ éd. Londres, Macmillan, 1912.
Voir aussi les livres sur les jeux, *infra*, **108**.

§ 1. La première enfance : jusqu'à six ou sept ans

Après sa naissance, l'enfant, à Athènes, est emmailloté de langes (pas à Sparte); souvent il a une nourrice ou, du moins, pour peu que la famille soit à l'aise, une bonne (τροφός). Jusqu'au cinquième jour, le père peut accepter l'enfant ou l'abandonner; le cinquième jour, la nourrice, prenant l'enfant dans ses bras, fait en courant le tour du foyer. Le même jour a lieu un repas de famille; la porte est ornée d'une couronne d'olivier si l'enfant est un garçon, d'une touffe de laine si c'est une fille. Le dixième jour, on lui donne un nom; nouveau repas de famille. Les parents et amis apportent au bébé de petits joujoux de métal ou d'argile.

Les berceaux ont des formes diverses (auge, soulier, etc.); mais ils sont peu employés : Platon veut que la nourrice berce l'enfant dans ses bras jusqu'à ce qu'il s'endorme.

Jusqu'à six ou sept ans, l'enfant n'a rien à apprendre; il n'a qu'à s'amuser; après les hochets viennent les poupées en argile peinte, les jouets de toutes sortes : canards, singes, en terre cuite avec des cailloux sonores à l'intérieur, voitures en bois, bateaux, maisonnettes, etc., etc.

Il n'apprend que ce que lui raconte ou lui chante sa mère ou sa bonne : des histoires de loup, des fables, des mythes homériques ou hésiodiques.

58. — § 2. L'éducation proprement dite : de six ou sept ans à dix-huit ans.

Vers l'âge de six ou sept ans l'étude commence. L'enfant est confié à un pédagogue (παιδαγωγός), esclave dont le rôle n'est pas précisément d'instruire ni même de former l'enfant, mais de l'accompagner à l'école, de le ramener et aussi de lui enseigner la civilité puérile et honnête, de lui apprendre à laisser passer devant lui les personnes plus âgées, à bien se tenir à table. Le

pédagogue ne quittera pas l'enfant jusqu'à ce que celui-ci ait environ seize ans.

59. — Matière de l'enseignement : Triple : grammaire, musique, gymnastique.

a) Lettres ou **grammaire** (τὰ γράμματα), enseignée par le grammatiste (γραμματιστής) ; on lui envoie les enfants à son école. D'ordinaire, l'école est privée ; à Athènes, l'État n'a aucune école officielle. L'enfant apprend à lire, écrire, compter. On lui enseigne le nom des lettres, puis il les réunit deux à deux, trois à trois (αρ, βαρ, γαρ, δαρ...; ερ, βερ, γερ, δερ...).

Quand il sait à peu près lire, il s'exerce à écrire sur des tablettes de cire avec un stylet de métal ou d'ivoire. On se servait aussi dès le temps d'Hérodote de papyrus, d'encre et de plumes de roseaux. En même temps, l'enfant apprenait par cœur quelques fragments des poètes ou même des poèmes entiers ; quelques-uns savaient, dit-on, l'*Iliade* et l'*Odyssée* par cœur. On étudiait surtout Homère, mais aussi Hésiode et les lyriques. On s'occupe de développer les facultés artistiques et littéraires bien plus que de faire acquérir des connaissances utiles.

L'éducation grecque n'est pas utilitaire. Sans doute, si l'on avait cherché à faire apprendre plus qu'à former, la race n'eût pas produit un Phidias et un Platon.

60. — b) Musique (μουσική) proprement dite.

On commençait de bonne heure à l'apprendre, presque en même temps que les γράμματα, mais chez un autre maître, le cithariste (κιθαριστής). La musique est partie essentielle de l'éducation ; elle est considérée comme éminemment propre à former le caractère. D'après Platon, la musique peut inspirer à l'âme le goût de la vertu.

L'enfant apprend à jouer de la cithare et de la flûte, puis à chanter en s'accompagnant. Il exécutait les œuvres des grands lyriques ; et c'était le complément de l'éducation littéraire.

61. — c) la **Gymnastique** (γυμναστική) chez le pédotribe (παιδοτρίβης) ; on la commence plus tard, vers quatorze ans, mais en continuant la grammaire et la musique. Elle est à la fois un moyen d'éducation et une partie de la médecine, un

art sur lequel plusieurs théoriciens écrivirent de savants traités; son but est de développer le corps en lui donnant des proportions harmonieuses, de l'assouplir et en même temps de l'endurcir à la fatigue.

α) **Exercices principaux :**

Les exercices principaux sont ceux qui constituent le « **pentathle** » (πένταθλον) : lutte, course, saut, disque, javelot.

1°) *Lutte :* (πάλη) on cherche à étendre l'adversaire à terre de manière qu'il touche la terre des deux épaules. Les lutteurs sont frottés d'huile et ils ont peine à se prendre à bras le corps; souvent ils roulent ensemble dans la boue.

2°) *Course :* simple ou double (δίαυλος); les courses sont très longues.

3°) *Saut :* on saute des fossés ou d'autres obstacles; pour sauter plus loin, on se sert d'haltères (ἁλτῆρες, de ἅλλομαι, sauter) qu'on projette en avant au moment de sauter. Parmi les haltères, certaines avaient absolument la même forme que les nôtres; d'autres avaient des formes diverses : disques, masses ovales, etc.

4°) *Disque :* c'est un cercle plein, en bronze, de diamètre variable; on cherchait à l'envoyer le plus loin possible. On s'exerçait aussi à le faire tournoyer en l'air et à le recevoir sur la main.

5°) *Javelot :* le vrai javelot consiste dans une hampe de bois avec pointe de fer; on s'habitue à le lancer; mais, pour éviter tout accident, on ne se sert pas de vrais javelots dans les exercices, on a des perches sans pointe de fer.

β) **Autres exercices :**

Balle (analogue au jeu de paume actuel); on joue avec des balles en peau de couleurs différentes, bourrées de plumes, de laine ou de graines de figues.

Pugilat : lutte à coups de poing, les mains armées de courroies en peau de bœuf.

Pancrace : (παγκράτιον) combat comprenant à la fois lutte et pugilat.

Hoplomachie : sorte d'escrime.

Équitation : courses de chevaux — courses de chars.

Note : Outre ces trois matières nécessaires d'enseignement (lettres, musique, gymnastique), quelques jeunes gens riches apprennent encore d'autres sciences ou arts qui sont comme l'équivalent des arts d'agrément. Surtout vers la fin du ve siècle et au ive, on apprend le dessin, la géométrie, l'astronomie, la rhétorique et la philosophie.

62. — § 3. L'éphébie : de dix-huit à vingt ans.

A dix-huit ans, le jeune homme est inscrit sur la liste des citoyens; mais il doit faire pendant deux ans une sorte de service militaire. Les jeunes gens qui y étaient soumis s'appelaient *éphèbes* (ἔφηβος); ils exécutaient des marches militaires, des patrouilles, montaient la garde dans les diverses places de l'Attique.

Les éphèbes sont soumis à un *cosmète* nommé par le peuple; il a sous sa direction divers professeurs. Au bout de la première année d'éphébie, les jeunes gens prêtent serment de combattre vaillamment, d'obéir aux lois

Comme on l'a remarqué, la vie civique à Athènes s'ouvre non par une déclaration des droits, mais par une déclaration des devoirs.

Note : L'éducation des jeunes filles se fait d'ordinaire à la maison. A Athènes, pas d'école pour les jeunes filles: la mère et la bonne enseignent à la jeune fille à filer, à tisser, à coudre. Les jeunes filles de condition distinguée apprennent à lire et à écrire.

CHAPITRE V. LE MARIAGE ET LA FAMILLE. LES ESCLAVES.

63. — § 1. Le mariage :

A. A Athènes, pour que le mariage soit légitime, il faut que les deux époux aient **droit de cité Athénienne.**

Les mariages se font rarement par inclination, car les jeunes filles se montrent peu hors de la maison; on s'occupe plus de la dot et de la condition des parents que des qualités ou du caractère de la jeune fille.

B. Cérémonies du mariage : La veille du mariage ou les jours précédents, on fait des sacrifices aux dieux.

Les fiancés doivent prendre un bain, pour lequel, à Athènes, on va puiser de l'eau à la source καλλιρρόη.

Le jour du mariage, on prend d'abord le repas de noces chez les parents de la fiancée.

Au crépuscule, la jeune fille est conduite chez son époux, vêtue d'une robe blanche, le visage voilé, la tête couverte d'une couronne; elle est assise sur un char que traînent des mulets ou des bœufs. A côté d'elle est assis son époux, de l'autre côté un garçon d'honneur (παράνυμφος). Le cortège porte des flambeaux. On chante, avec accompagnement de flûte, des cantiques appelés *hyménées* et dont le refrain est ὦ Ὑμήν, ὦ Ὑμέναιε. (Ὑμήν ou Ὑμέναιος est le dieu protecteur du mariage).

Les nouveaux mariés entrent dans la chambre nuptiale. La jeune fille, selon une loi de Solon, doit y apporter des ustensiles de ménage, pour indiquer qu'elle est tenue de travailler. On chante l'*épithalame*. Le lendemain du mariage, on offre les cadeaux de noces.

64. — § 2. La famille.

A. Le père de famille a une grande autorité et peut disposer de presque toute la fortune de sa femme.

Il peut adopter des enfants, mais seulement s'il n'en a pas; on adopte soit par testament (assez fréquent), soit par acte entre vifs, souvent devant les proches réunis.

B. La mère de famille est entièrement soumise au mari; il peut, avant de mourir, lui choisir un second époux; elle n'est que la première des esclaves; elle travaille avec les esclaves. On a pour elle peu de considération. Elle peut être renvoyée, sans formalité aucune, par son mari, tandis qu'elle ne peut pas se séparer de lui sans une décision judiciaire.

C. Les enfants cf. supra, ch. IV : éducation (57-62).

65. — D. Les esclaves.

H. Wallon. *Histoire de l'Esclavage dans l'antiquité.* 2e éd. 3 vol. Paris, Hachette, 1879.

a) **Origine**. Sont esclaves : 1°) les *enfants des esclaves;* ils appartiennent au maître de leurs parents; 2°) les *prisonniers de guerre;* on les vend aussitôt après la victoire; 3°) les enfants *exposés* par leurs parents : ils appartiennent à celui qui les re-

cueille; 4°) des enfants *volés* par les pirates et vendus par eux; 5°) les hommes qui ont vendu eux-mêmes leur propre liberté ou ont été condamnés par les tribunaux à la perdre. Mais ces deux cas sont exceptionnels.

b) **Condition juridique.** L'esclave est une chose qu'on achète et qu'on vend. Il n'a aucun droit, pas même celui d'avoir une conscience, doit faire tout ce que veut son maître; il ne possède rien et ne peut recourir aux tribunaux. Même à Athènes, où la condition de l'esclave était plus douce qu'ailleurs, il pouvait être mis à la torture par le magistrat sans être accusé d'aucun délit, mais simplement à titre de témoin.

En pratique, assez souvent l'esclavage est adouci, le maître laisse une certaine liberté, permet de garder un pécule, de vivre en famille (quoiqu'il ait toujours le droit de séparer un homme de sa femme et les parents des enfants). Au total, la condition est très dure; souvent les esclaves s'enfuient; on promet récompense à quiconque les retrouvera.

c) **Occupations des esclaves** : diverses, selon qu'ils appartiennent à des maîtres plus ou moins riches; chez les pauvres (car même les pauvres ont des esclaves), il n'y en a qu'un petit nombre; ils vaquent aux soins du ménage.

Chez les riches, qui en ont plusieurs centaines, ils ont des fonctions très variées : les uns sont employés dans la maison, comme domestiques ou comme pédagogues; les autres à la campagne font valoir les propriétés du maître; d'autres, dans les fabriques, les mines, travaillent pour le compte de leur maître; d'autres encore exercent un petit métier, mais toujours pour le compte de leur maître.

Quelquefois ils sont réquisitionnés par l'État pour le service public, surtout pour la flotte, comme rameurs. D'ailleurs, l'État possède aussi ses esclaves qu'il emploie pour fabriquer les monnaies, ou comme comptables, scribes, geôliers.

d) **Affranchissement.** Quelquefois il était fait d'office par l'État (qui, sans doute, indemnisait le maître); tel était le cas pour les esclaves qui avaient rendu de grands services à l'État (par exemple ceux qui avaient pris part à la bataille navale des îles Arginuses en 406). D'autres rachetaient leur liberté,

quand le maître leur avait laissé la jouissance d'un pécule. Le maître pouvait les affranchir soit par testament, soit devant les tribunaux ou le peuple réuni.

Dans certaines villes de la Grèce, on affranchissait en vendant l'esclave à un dieu; les prêtres du dieu payaient au maître le prix de l'esclave, mais ce prix avait été remboursé d'avance aux prêtres par l'esclave. La raison de cette formalité bizarre était que l'esclave n'avait pas capacité pour faire un contrat.

L'esclave *affranchi* (ἀπελεύθερος) n'est pas citoyen, mais a une condition analogue à celle des étrangers. A Athènes, il est métèque.

CHAPITRE VI. LA FORTUNE ET LES PROFESSIONS.

66. — H. Blümner. *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern.* 4 vol. Leipzig, Teubner, 1875-1887; 2e éd. en cours de publication. — H. Francotte. *L'industrie dans la Grèce ancienne* 2 vol. Bruxelles, Société belge de librairie, 1900. — P. Guiraud. *La main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce.* Paris, Alcan, 1900. — P. Cruchon. *Les banques dans l'antiquité.* Paris, Durand, 1879. — L. Gernet. *L'approvisionnement d'Athènes en blé au Ve et au IVe siècle,* dans *Mélanges d'histoire ancienne.* Paris, Alcan, 1909, p. 269-391. — G. Glotz. *Le travail dans la Grèce ancienne.* Paris, Alcan, 1920. — L. Fougerat. *La pelleterie et le vêtement de fourrure dans l'antiquité.* Lyon, Georg, 1914. — Sur la *médecine :* L. Laurand. *Les sciences dans l'antiquité* (*Manuel. Appendice I*). Paris, Picard, 1923, nos 145-174.

§ 1. Époque homérique.

I. **L'agriculture** est la principale ressource, les rois mêmes s'en occupent; on cultive les céréales et la vigne, on élève des troupeaux. A la récolte, les gerbes sont coupées avec une faucille, et foulées dans l'aire par les bœufs.

II. **Le commerce** est entre les mains des Phéniciens; les Grecs font cependant entre eux des échanges : peaux, laines, esclaves, etc. Une femme peut valoir quatre bœufs, et un trépied douze bœufs.

III. **L'industrie** est encore peu développée, quoiqu'on fabrique des vases de terre cuite, des chars de bois, qu'on sache filer et tisser. Le métier à tisser est vertical, non horizontal comme aujourd'hui.

La métallurgie est rudimentaire sauf chez les Phéaciens.

67. — § 2. **Époque classique.**

I. **La fortune** : Il y avait à Athènes (et en Grèce) peu de grandes fortunes; à peu près pas de millionnaires, beaucoup de pauvres et surtout beaucoup de gens vivant tout juste dans une petite aisance.

La fortune consiste en : 1°) terres que les propriétaires exploitent ou font exploiter par des esclaves, ou qu'ils afferment; 2°) troupeaux; 3°) esclaves qu'ils louent à des industriels; 4°) maisons; 5°) ateliers. En somme, on possédait surtout des biens-fonds; cependant il y avait aussi des titres de créance : argent prêté, fonds placés chez un banquier pour les faire valoir, actions de sociétés financières (v. g. pour l'exploitation des mines).

II. **La magistrature** : La vie politique n'est pas une carrière spéciale; presque tout le monde s'occupe de politique, plus ou moins. Mais on ne fait pas que cela d'ordinaire.

68. — III. **La banque et le trafic d'argent** : Quoique beaucoup de gens à Athènes et en Grèce prêtent de l'argent, il y a une classe de personnes qui a la spécialité de faire le commerce d'argent : les banquiers (τραπεζῖται). Ils prêtent de l'argent, se chargent de faire les paiements, de régler les comptes des clients, ils reçoivent des dépôts d'argent et ouvrent des comptes courants; enfin font le « change de place » : un voyageur se rend d'Athènes à Milet et ne veut pas emporter son argent sur lui; il le dépose chez son banquier d'Athènes; celui-ci lui fait compter la même somme par un banquier de Milet.

IV. Les **logographes** : Il n'y a pas d'avocats. Dans les procès, le plaideur doit parler lui-même. Mais souvent, à partir du Ve siècle, il se fait rédiger un plaidoyer par un orateur, un « logographe ». Ainsi presque tous les grands orateurs, Eschine et Démosthène eux-mêmes, ont écrit des discours destinés à être lus ou récités par d'autres.

9 — **V. Le commerce et l'industrie à Athènes :**

A. Le **commerce** était très florissant en Grèce; les navires venant d'Athènes ou s'y rendant, sillonnaient la mer Égée, la Méditerranée et même la Mer Noire. Athènes exporte la laine,

l'huile, surtout les objets d'art, les vases peints, les bijoux, les tissus, les livres.

Elle importe du blé, du bois de construction, du fer, du cuivre, des tapis, des vins fins (de Chios, Lesbos), des poissons salés, etc.

Il y avait dans les villes grecques des marchés en plein air ou même couverts : marchés aux fromages, aux poissons, aux poteries, au vin. Les femmes ne vont pas, d'ordinaire, au marché, n'y envoient pas non plus des femmes esclaves; c'est le mari lui-même ou au moins un esclave (homme) qui s'y rend. On n'est pas étonné de voir des soldats en grande tenue marchander des sardines, ou un officier de cavalerie porter de la purée de légume dans son casque.

De grandes foires avaient lieu dans quelques sanctuaires célèbres, attirant les gens d'alentour.

Le commerce le plus important est celui du blé, l'Attique au sol pauvre doit en importer beaucoup; des lois et règlements sévères empêchent l'accaparement.

B. L'**industrie** se développe dès le VIII[e] siècle à Corinthe; à Athènes, un peu plus tard; elle y est très florissante au milieu du V[e] siècle. Les Grecs portent dans l'industrie leurs qualités natives : esprit inventif, adresse, élégance.

Dans les petites villes, un homme fait plusieurs métiers; mais, dans les grandes cités, le travail est divisé en spécialités; par exemple, un cordonnier fait des chaussures pour hommes, un autre fait des chaussures pour dames. Beaucoup s'adonnent à la petite industrie, sont chaudronniers, coiffeurs, droguistes; mais il y a aussi de grandes manufactures où sont employés des centaines d'esclaves ou d'hommes libres : minoteries, armureries, fabriques d'instruments de musique, de meubles, etc.

70. — VI. L'agriculture : Nombreux sont les petits propriétaires campagnards qui cultivent eux-mêmes leurs terres; mais il se trouve aussi des riches qui possèdent de grandes exploitations, de grandes métairies où les esclaves sont dirigés par un régisseur.

Il arrive aussi que l'on afferme une terre, et les conditions imposées dans le contrat ressemblent fort à celles qui sont encore en usage aujourd'hui.

Principales cultures : Céréales (blé, orge), vigne; la Grèce produit beaucoup de vin fort chaud; mais le vin d'Attique n'est pas fin; les vins des îles, au contraire, sont recherchés des gourmets et des malades; — Arbres fruitiers : surtout l'olivier et le figuier, mais aussi pommiers, poiriers, cognassiers, noyers, châtaigniers, pruniers; — Plantes textiles : peu cultivées; le lin est d'ordinaire importé d'autres pays, comme par exemple d'Égypte; — Bois : vers le v[e] siècle la plupart des contrées où se trouvaient des forêts, furent déboisées; dès lors il a fallu importer les bois de charpente.

Élevage : On élève des bœufs, des moutons, des chevaux, des ânes, des mulets, des chèvres, des porcs (il y en avait dans chaque maison de l'Attique), des volailles, paons, poulets, faisans.

71. — VII. Autres professions :

a) *Médecins :* Ils sont déjà mentionnés dans Homère comme éminemment utiles à l'humanité. Mais c'est surtout avec Hippocrate (v[e] et IV[e] siècle avant Jésus-Christ) que la médecine devient vraiment scientifique.

Il y avait dans beaucoup de villes des médecins publics auxquels l'État payait un traitement.

Les médecins, même privés, qui faisaient les visites à domicile, étaient tenus au secret professionnel.

Hippocrate recommande au médecin de tâcher d'avoir le teint frais et quelque embonpoint; car, dit-il, sans cela on se figure qu'il ne sait pas bien soigner ses clients. Les spécialistes (chirurgiens, oculistes...) deviennent surtout nombreux à l'époque alexandrine; mais, à l'époque classique, on savait déjà faire des opérations difficiles (v. g. la trépanation).

b) Les *rhéteurs*, *sophistes*, *philosophes* (cf. *infra*, Littérature grecque).

Sur les *artistes*, *sculpteurs*, *peintres* (quelquefois en même temps *architectes*), cf. chapitre suivant.

CHAPITRE VII. L'ART EN GRÈCE.

72. — S. Reinach. *Apollo.* Paris, Hachette, 1904. Leçons IV-IX. — *Monuments nouveaux de l'art antique.* Paris, Kra, I, 1924. — M. Collignon. *Manuel d'Archéologie grecque,* 2e éd. Paris, Picard, 1907. — G. Perrot et C. Chipiez. *Histoire de l'art dans l'antiquité* (inachevé). 10 vol. parus. Paris, Hachette, 1882-1914. — A. de Ridder et W. Déonna. *L'art en Grèce.* Paris, Renaissance du livre, 1924. — O. Rayet (et collaborateurs). *Monuments de l'art antique.* 2 vol. Paris, Quantin, 1880-1884. — H. N. Fowler. *A. Handbook of Greek Archaeology.* New-York, American Book Company, 1909. — A. Baumeister. *Denkmäler des klassischen Altertums.* 3 vol. Munich et Leipzig, Oldenbourg, 1884-1888. — F. H. Marshall. *Discovery in Greek lands.* Cambridge, University Press, 1920 (résumé des découvertes archéologiques de 1870-1920). — Voir aussi les **guides** et les **catalogues** des musées, surtout Londres (British Museum), Athènes, Munich (Glyptothek), Paris (Louvre). Quand il y a *guide* et *catalogue,* le *guide* est d'ordinaire plus court et plus élémentaire, le *catalogue,* plus complet et destiné surtout aux savants.

Tableaux muraux : « *Les chefs-d'œuvre de l'art* ». Paris, Colin, sans date.

73. — § **1. Sculpture.**

M. Collignon. *Histoire de la sculpture grecque.* 2 vol. Paris, Didot, 1892-1897. *Scopas et Praxitèle. La sculpture grecque au IVe siècle jusqu'au temps d'Alexandre.* Paris, Plon, 1907. *Les statues funéraires dans l'art grec.* Paris, Leroux, 1911. — H. Lechat. *Phidias et la sculpture grecque au Ve siècle.* 2e éd. Paris, de Boccard, 1924. *Au Musée de l'acropole.* Lyon. Rey; Paris, Fontemoing, 1903. *La sculpture grecque.* Paris, Payot, 1922. — S. Reinach. *Répertoire de la statuaire grecque et romaine.* 5 vol. Paris, Leroux, 1897-1924. *Recueil de têtes antiques.* Paris, Gazette des beaux-arts, 1903. *Répertoire des reliefs grecs et romains.* 3 vol. Paris, Leroux, 1909-1912. — A. Hekler. *Portraits antiques.* Paris, Hachette, 1913. — J. Overbeck. *Geschichte der griechischen Plastik.* 3e éd. 2 vol. Leipzig, Hinrich, 1881-1882. — H. Brunn. *Geschichte der griechischen Künstler.* 2e éd. 2 vol. Stuttgart, Ebner et Seubert, 1889. — Ch. Picard. *La sculpture grecque des origines à Phidias.* Paris, Laurens, 1923. — G. H. Chase. *Greek and Roman portraits in American collections.* Cambridge (Massachusetts), University Press, 1924.

74. A. — **Première période : Origines.** — L'époque mycénienne n'a pas laissé de grandes statues d'hommes, mais seulement des bas-reliefs de valeur très inégale et des figures d'animaux (les deux lions de la porte de Mycènes).

B. Deuxième période : VIIe, VIe et commencement du Ve siècle.

La sculpture est encore trop raide, mais déjà quelques statues sont fort belles et d'un dessin correct.

De cette période datent les frontons du temple de la déesse Aphaia dans l'île d'Égine (entre 480 et 470). C'est aussi du commencement du vᵉ siècle que date l'aurige de Delphes; les plis raides et réguliers de sa tunique contrastent avec la souplesse que l'on allait bientôt atteindre.

C. Troisième période : Vᵉ et IVᵉ siècle. Époque de perfection.

Myron excelle à rendre la vie, et à traiter habilement des sujets difficiles. C'est l'auteur du *Discobole*.

75. — Phidias d'Athènes, le plus grand sculpteur de l'antiquité. Les circonstances de sa vie sont mal connues et les récits des auteurs, contradictoires, spécialement au sujet de ses dernières années.

Il travailla, avec Périclès, à l'embellissement d'Athènes.

Œuvres principales : Athènè Parthénos (statue colossale chryséléphantine placée dans le Parthénon), Athènè Promachos, Zeus d'Olympie.

Il est impossible de dire jusqu'à quel point les sculptures du Parthénon (frontons, frises, métopes) sont matériellement l'œuvre de Phidias; mais, ce qui est certain, c'est qu'elles furent exécutées sous sa direction, sous son inspiration.

Phidias obtient les effets les plus grandioses par les moyens les plus simples; on ne sent pas chez lui la moindre trace de recherche; et, sans effort apparent, il arrive à une perfection, pour ainsi dire, absolue. Dans certaines statues du Parthénon « le juge le plus difficile ne voudrait modifier nulle ligne,... *changer le moindre pli...* des draperies... » (Lechat).

76. — Polyclète, contemporain de Phidias. Son *Doryphore* était considéré comme le « canon » indiquant les proportions les plus harmonieuses des différentes parties du corps.

Scopas (ivᵉ siècle) travaille au *Mausolée* (tombeau du roi de Carie, Mausole).

Praxitèle, né à Athènes au ivᵉ siècle. On possède de lui une œuvre authentique, une statue d'Hermès tenant dans ses bras Dionysos. Elle a été retrouvée à Olympie. On a aussi de

bonnes copies de certaines autres œuvres, v. g. l'Apollon Sauroctone (c.-à-d. qui tue un lézard).

Lysippe, ami d'Alexandre. C'est un maître, mais un maître à une époque où la décadence commence. Extrême élégance et grande minutie dans les détails.

77. — D. Quatrième période : de la fin du IVe siècle à la conquête romaine.

Les centres principaux sont Pergame et Rhodes.

Cette époque produit encore quelques chefs-d'œuvre : la Vénus de Milo, dont la date est fort discutée, mais qui ne peut être plus ancienne, le groupe du Laocoon, l'Apollon du Belvédère.

On élève des œuvres gigantesques, dont la plus célèbre était le *colosse de Rhodes*, en bronze. Il avait trente-cinq mètres de hauteur; il fut renversé par un tremblement de terre.

78. — Les statuettes.

E. Pottier. *Les statuettes de terre cuite dans l'antiquité.* Paris, Hachette, 1890. *Diphilos et les modeleurs de terre cuite grecs.* Paris, Laurens [1909].
E. Pottier et S. Reinach. *La nécropole de Myrina.* Paris, Thorin, 1887.

La supériorité artistique de la Grèce se montre non seulement dans les grandes statues d'un Phidias ou d'un Praxitèle, mais dans les simples statuettes d'argile. Elles étaient fabriquées au moule; puis l'artiste y ajoutait des accessoires : ombrelle, chapeau, miroir, les retouchait et les peignait. Ainsi savait-il donner un aspect tout différent à des statues sorties du même moule.

Les plus célèbres sont celles de Tanagra en Béotie. La plupart datent du IVe siècle av. J.-C. Elles représentent surtout des femmes drapées, simples et gracieuses.

A Myrina (Asie Mineure) on a retrouvé des statuettes moins parfaites mais plus variées : jeunes gens ou femmes dansant, dieux et déesses, sujets comiques ou grotesques.

79. — § 2. L'architecture.

V. Laloux. *L'architecture grecque.* Paris, Quantin, 1888. — A. Choisy. *Histoire de l'architecture.* 2 vol. Paris, Rouveyre, 1903. — F. Benoît. *L'architecture. Antiquité.* Paris, Laurens, 1911, p. 174-386. — G. Leroux. *Les origines de l'édifice hypostyle.* Paris, Fontemoing, 1913. — M. Collignon. *Le Parthénon.* Paris, Hachette, 1914. — B. Fletcher. *A history of architecture on the comparative method.* 7e éd. Londres, Batsford, 1924 (dessins et plans très nombreux; la 6e édition, 1921, était entièrement refondue; la 7e est améliorée). — I. Durm. *Die Baukunst der Griechen.* 3e éd. Leipzig, Kröner,

1910. — F. Noak. *Die Baukunst des Altertums*. Berlin, sans date (belles phototypies avec texte explicatif). — H. Lechat. *Le temple grec*. Paris, Leroux, 1902 (très court mais instructif). — L. V. Solon. *Polychromy*. New-York, Architectural Record, 1924.

80. — A. Éléments de l'architecture grecque.

Note préliminaire. On appelle *module* l'unité qui sert à régler les proportions de l'édifice : il est égal au rayon (demi-diamètre) de la colonne, mesurée à sa base.

On distingue trois *ordres* ou *modes :*

a) ordre **dorique**, le plus ancien.

Il comprend les éléments suivants :

α) LA COLONNE : simple *fût,* sans base, ayant 10 modules de hauteur, 16 à 20 cannelures aux arêtes vives, supportant un *chapiteau* formé d'un coussinet et d'une plaque rectangulaire;

β) L'ENTABLEMENT, formé de l'*architrave,* de la *frise* et de la *corniche.*

L'*architrave :* pierre horizontale posée directement sur le chapiteau.

La *frise :* composée de *triglyphes* (triples rainures) et de *métopes* (sculptures).

La *corniche :* partie supérieure de l'entablement, faisant saillie au-dessus de la frise.

Au-dessus de l'entablement se trouve le toit recouvert de tuiles. Aux deux extrémités du toit, les *frontons* sont ornés de sculptures.

L'ordre dorique est le plus ancien et de beaucoup le plus répandu. Il est simple, sobre, sévère, puissant. « L'ordre masculin », disaient les Grecs.

81. — b). Ionique, né en Ionie.

La colonne est plus élancée, le fût a 18 modules; les cannelures sont plus nombreuses et plus profondes, adoucies aux angles par un filet plat ou listel; le fût repose sur une base ronde.

L'architrave est divisée en trois faces. La frise ne porte plus de triglyphes et de métopes, mais une sculpture continue.

Ce qui caractérise surtout l'ordre ionique, c'est le chapiteau à *volutes,* c'est-à-dire orné de spirales retombant de chaque côté.

Pour le détail de l'ornementation, la liberté est beaucoup plus grande que dans le dorique.

L'ordre ionique fut employé d'abord à Éphèse, puis surtout à Athènes, au Vᵉ siècle. Il est moins puissant que le dorique, mais plus gracieux.

82. — c) Corinthien. Il fut, dit-on, inventé à Corinthe au Vᵉ siècle par le sculpteur Callimaque : celui-ci avait remarqué une corbeille recouverte d'une tuile et entourée par les feuilles d'une acanthe qui avait poussé là, par hasard; il l'imita.

Dans l'ordre corinthien, la colonne est encore plus élancée que dans l'ionique : le fût a 20 modules; le chapiteau est orné de trois rangées de feuilles d'acanthe.

Le corinthien est employé au IVᵉ siècle avec les autres ordres. Il fut surtout préféré plus tard par les Romains. Son caractère est la richesse.

83. — *Remarque I.* — *Les matériaux.* On emploie la pierre, le bois, la brique; dans les belles constructions, toujours le marbre.

Remarque II. — *Polychromie.* Les monuments grecs étaient peints en rouge, bleu, jaune, or. Les saillies portaient des couleurs vives qui en accentuaient le relief; les fonds, au contraire, étaient de teinte sombre; on atténuait ainsi les ombres qui eussent faussé les lignes de l'édifice en les compliquant.

Remarque III. — *Courbes.* Aucune ligne n'est parfaitement horizontale ni verticale. Les colonnes, l'entablement, les murs même ont de légères inclinaisons qu'on ne remarque pas et qui pourtant produisent un charme dont on ignore la cause. Les colonnes sont inclinées vers le centre; les lignes horizontales sont légèrement convexes. Ces courbes se réduisent à quelques centimètres sur cent à deux cents pieds. Elles ont probablement pour but de corriger une illusion d'optique : dans les monuments où cette règle n'est pas observée, les axes des colonnes semblent diverger vers le dehors.

Remarque IV. — *Pas de voûte.* Le principe en est resté inconnu chez les Grecs.

Remarque V. — Quelquefois les colonnes sont remplacées par des *cariatides* (c.-à-d. des statues). L'exemple le plus célèbre est à l'Érechteion.

Remarque VI. — *Solidité.* Un temple grec n'est détruit que par l'homme.

84. — B. Monuments.

a) Surtout *temples*. Parmi les temples les plus célèbres on peut citer le Parthénon, construit au temps de Périclès par l'architecte Ictinos; l'Érechteion; les temples de Zeus à Olympie, d'Artémis à Éphèse, de la déesse Aphaia (divinité locale) à Égine, de Poseidon à Paestum.

b) *Théâtres*, cf. **96**.

c) *Stades* et *hippodromes*, cf. **109-110**.

d) *Portiques*. Un portique (στοά) est un espace couvert d'un toit soutenu par des colonnes. On en construit autour des temples, dans les maisons (péristyles, *supra*, **49**), mais on en élève aussi qui sont isolés. Ce sont comme des hangars élégants, des cloîtres. Souvent ils sont doubles; il y a alors deux rangées de colonnes; entre les deux se trouve un mur; suivant l'heure du jour, le soleil ou le vent, on se place d'un côté ou de l'autre.

e) *Gymnases*. Ils se composent de portiques entourant la cour où l'on s'exerce et où l'on joue. On y joint quelques pièces où les joueurs peuvent se déshabiller, s'oindre, faire leur toilette, quelques salles plus vastes où l'on se réunit pour converser.

85. — f) *Maisons privées*, cf. **47-50**.

Remarque. — Ces divers édifices sont adaptés au cadre qui les entoure; au lieu de régulariser tous les abords, on choisit un espace suffisant, qu'on nivelle le moins possible; et on construit des édifices qui font valoir le site où ils sont placés. Par suite les groupes de constructions ne sont pas strictement symétriques. Il y a seulement une « pondération », une symétrie des masses, non des lignes. Les édifices sont calculés de manière à se faire valoir les uns les autres. Ainsi les Propylées sont moins ornés que le Parthénon.

86. — C. Époques de l'architecture grecque.

VIIe et VIe siècle, débuts; le dorique prédomine.

V^e^ et IVe siècle, époque de la perfection : siècle de Périclès.

Après le IVe siècle commence la décadence.

87. — § 3. La Peinture.

P. Girard. *La peinture antique*. Paris, Quantin, sans date. — A. Reinach. *Textes grecs et latins relatifs à l'histoire de la peinture ancienne*. I. Paris, Klincksieck, 1921. — S. Reinach. *Répertoire de peintures grecques et romaines*. Paris, Leroux, 1922.

La peinture grecque nous est peu connue. Il ne nous reste pas un seul tableau de l'époque classique. Nous avons seule-

ment des peintures murales de l'époque hellénistique ou romaine. Ce ne sont pas des chefs-d'œuvre, mais plutôt des produits de l'art industriel.

Le plus clair de nos connaissances nous vient des jugements portés par les anciens.

De plus, les vases peints se sont quelquefois inspirés directement ou indirectement des chefs-d'œuvre de la peinture comme de la sculpture.

Les peintres les plus célèbres furent :

Polygnote. — Aristote disait de lui qu'il aimait à représenter les hommes plus beaux qu'ils ne sont en réalité. — Il avait peint à Athènes la guerre de Troie, la bataille de Marathon.

Zeuxis (Ve siècle) et **Parrhasius** (vers 400). — On racontait que le premier avait peint une grappe de raisin si bien imitée que des oiseaux vinrent la becqueter; mais Parrhasius peignit un rideau qui trompa Zeuxis lui-même.

Apelle. — Le plus grand peintre de l'antiquité. Il fut au service d'Alexandre qui ne voulait pas d'autre sculpteur que Lysippe ni d'autre peintre qu'Apelle. Il ne passait jamais un jour sans dessiner. Œuvres : le portrait d'Alexandre, le tableau de la Calomnie, etc.

D'après les auteurs anciens, la peinture grecque de l'époque classique n'était pas inférieure à la sculpture.

Remarque. — Caractères généraux de l'art grec.

Quelles qu'aient été les influences étrangères à l'époque de ses origines, il s'est développé spontanément, comme la littérature grecque; c'est par lui-même qu'il a atteint son apogée. Il n'est pas imitation, comme l'art romain ou celui de la Renaissance. Il ne doit qu'à lui-même sa merveilleuse beauté.

L'art grec est surtout remarquable par la proportion, l'harmonie des parties, la pureté des lignes.

Il se propose de produire le beau, non d'exprimer des passions, des sentiments violents. L'impression qu'il laisse est celle du calme, de la tranquillité paisible. Par là il est essentiellement classique.

Ces caractères sont surtout visibles dans l'art athénien du temps de Périclès. Les statues de Phidias atteignent une perfection qu'on ne peut, semble-t-il, dépasser dans le même genre (v. g. la draperie des sculptures du Parthénon).

88. — § 4. Les vases peints.

Union académique internationale. *Corpus vasorum antiquorum.* Paris, Champion, en cours de publication. — O. Rayet et M. Collignon. *Histoire de la céramique grecque.* Paris, Decaux, 1888. — S. Reinach. *Répertoire des vases peints grecs et étrusques.* 2 vol. 2e éd. Paris, Leroux, 1923-1924. — J. C. Hoppin. *A handbook of Attic red-figured vases.* 2 vol. Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1919. *A handbook of Greek black-figured vases.* Paris, Champion, 1924. — G. M. Richter. *The craft of Athenian pottery.* New-Haven, Yale University Press, 1923. — Ch. Dugas. *La céramique grecque.* Paris, Payot, 1924. — Morin-Jean. *Le dessin des animaux en Grèce d'après les vases peints.* Paris, Laurens, 1911. — E. Pottier. *Douris et les peintres de vases grecs.* [2e éd.] Paris, Laurens [1911]. — M. Herford. *A handbook of Greek vase painting.* Londres, Longmans, 1919. — E. Pottier. *Musée du Louvre. Catalogue des vases antiques de terre cuite.* Paris, Motteroz, I. 1896; II. 1899; VI. 1906.

89. — **A.** On a conservé des milliers de vases peints grecs. Le musée du Louvre en contient plus de six mille. Ce ne sont pas seulement des documents historiques de premier ordre, surtout pour l'histoire des institutions; beaucoup d'entre eux ont une grande valeur artistique.

Ils étaient, il est vrai, d'un prix modéré, exécutés par des artistes peu fortunés, et pour l'utilité plus que pour la décoration; ils servaient réellement à contenir des liquides; par exemple, les amphores panathénaïques, données aux vainqueurs des Panathénées, étaient remplies d'huile,.

Mais les Grecs ont su orner ces humbles objets, de peintures souvent remarquables par la correction du dessin, la netteté, la finesse du trait, l'élégance des proportions. Certains tracés qui avaient paru inexacts (v. g. représentation des coureurs) sont en réalité si minutieusement vrais et justes qu'ils ont été confirmés par le témoignage de la photographie instantanée.

Les peintures étaient exécutées à la main, jamais au calque : aussi, parmi les milliers de vases conservés, on peut dire qu'il n'y a pas de double; les plus semblables présentent toujours quelques différences de détails.

90. — **B.** Toute l'évolution de l'art grec y est sensible : origine, progrès, apogée, décadence.

a) Les plus anciens vases grecs ne portent encore aucune

peinture, tout au plus quelques traits gravés, des séries de lignes et de points.

b) A l'*époque mycénienne,* les vases sont surtout ornés de lignes ou de représentations de végétaux.

c) A l'*époque du Dipylon* (VII° siècle), ainsi appelée parce que les principaux spécimens ont été trouvés à Athènes dans le quartier du Dipylon, la décoration consiste en lignes géométriques et en personnes ou animaux stylisés, c'est-à-dire modifiés conventionnellement et rapprochés ainsi des dessins purement géométriques.

d) Les *vases corinthiens* (surtout au VII° siècle) représentent le plus souvent des séries d'animaux rangées en bandes parallèles ou « zones ».

e) Les plus parfaits de tous sont les *vases attiques* : ils se divisent en deux catégories principales :

α. Vases *à figures noires sur fond rouge* (surtout de 600 à 500), d'un style encore archaïque. Le noir employé pour ces vases est d'un ton particulièrement brillant et chaud; sa composition, longtemps cherchée, semble avoir été enfin retrouvée.

Cf. L. Franchet. *Céramique primitive.* Paris, Geuthner, 1911, p. 106-109.

β. *Vases à figures rouges sur fond noir,* surtout de 500 à 400. Le dessin gagne en souplesse, les plis des étoffes sont mieux figurés. Parmi les potiers de ce temps qui ont signé leurs œuvres, on cite surtout Euphronios, Douris, Brygos.

Les vases à fond blanc sont moins nombreux. Les principaux sont les vases funéraires, lécythes ou fioles à décoration polychrome.

L'un des vases grecs les plus souvent cités est le *vase François,* actuellement à Florence. Il a une base de soixante-six centimètres, un mètre quatre-vingts de tour et il est orné d'une dizaine de tableaux, comprenant près de deux cent cinquante personnages ou animaux et cent vingt-huit inscriptions. Le dessin de ses miniatures est d'une finesse et d'une exactitude remarquables.

On l'appelle le *vase François* du nom de l'archéologue Alexandre François, qui le découvrit en 1844.

f) Vers 400 commence l'époque de la *décadence;* vers le deuxième ou le premier siècle av. J.-C., l'industrie des vases peints disparaît.

91. — § 5. Les Gemmes.

A. Furtwängler. *Die antiken Gemmen.* 3 vol. Leipzig, Giesecke, 1900.

Dès l'époque mycénienne, on savait, en Grèce, graver les gemmes et l'on était arrivé, dans ce travail, à une rare perfection, spécialement dans la représentation des figures d'animaux.

C'est au Vᵉ et au IVᵉ siècle qu'appartiennent les plus belles pierres gravées. Certaines d'entre elles sont des copies reproduisant soit des monnaies soit des sculptures.

L'art moderne n'atteint pas sur ce point à la perfection de l'art antique.

CHAPITRE VIII. LES TESTAMENTS. — LA MORT ET LES FUNÉRAILLES.

92. — § 1. Le testament n'est connu des Athéniens que depuis le commencement du VIᵉ siècle, des Spartiates depuis le commencement du IVᵉ siècle.

Le citoyen seul peut tester, mais non la femme ni l'enfant. Le testament était rédigé devant témoins soit chez le testateur, soit chez un ami ou chez un magistrat. D'ordinaire les témoins n'en connaissaient pas le contenu; ils savaient seulement qu'un testament avait été fait.

A Athènes, si on a des enfants mâles, on doit leur laisser ses biens, mais on peut les avantager plus ou moins. Si l'on n'a pas d'enfants mâles, on peut laisser sa fortune à qui l'on veut.

Tout testament pouvait être attaqué en justice, dans certaines villes devant les magistrats, (v. g. à Sparte), dans d'autres (v. g. Athènes et Milet), devant des jurys très nombreux qui probablement respectaient peu les volontés du défunt. Les fraudes et les tentatives de fraude étaient nombreuses.

93. — § 2. La mort et les funérailles.

A. Avant l'inhumation, exposition du mort.

Le corps est lavé, oint d'huile parfumée, revêtu de vêtements blancs et placé sur un lit de parade, visible de la rue. Sur le front des hommes est placée une couronne de feuillage, sur celui des femmes une couronne d'or ou de cire peinte.

Dans la bouche, on a mis quelquefois une obole pour payer Charon, le nocher des enfers. Tout autour, des vases à parfums sont posés; souvent on chante des hymnes funèbres.

L'exposition (πρόθεσις) dure un jour pour permettre de constater le décès et de s'assurer que la mort n'est pas due à la violence. Les amis viennent visiter le mort et en sortant ils se purifient avec de l'eau de source placée dans un vase.

94. — B. Cérémonie des obsèques (ἐκφορά).

Elle a lieu de grand matin.

On commence par faire un sacrifice.

On forme un cortège et on se rend au lieu de la sépulture.

Ordre du cortège à Athènes : en tête, une femme portant un vase destiné aux libations que l'on répandra sur la tombe; puis, le corps, quelquefois placé sur un char, plus souvent porté à bras ou sur une litière, les parents du mort, vêtus de deuil, les hommes d'abord, puis les femmes; des pleureuses, payées pour se lamenter et gémir; enfin viennent les joueurs de flûte.

95. — C. Sépulture.

Les Grecs y attachaient une grande importance. Ils pensaient que l'âme des hommes qui n'avaient pas été ensevelis errait malheureuse sur la terre ou à l'entrée des enfers.

L'incinération est relativement rare. Quand on a brûlé le corps, on dépose les cendres dans le tombeau. D'ordinaire on préfère l'inhumation; le cadavre est mis en terre dans une fosse ou dans un sarcophage.

On enterre avec le mort les objets qui lui ont servi : objets de toilette, jeux, armes, statuettes, service de table, mets, bouteilles, amphores, etc. Sur le tombeau on verse des libations. Les riches élèvent des monuments funéraires.

Après la sépulture, on purifie la maison mortuaire, on prend un repas funèbre où l'on fait l'éloge du défunt.

Plus tard, de nouveaux sacrifices et d'autres repas funèbres auront encore lieu. On continue à offrir de temps en temps des présents au mort : on répand du vin, du lait, de l'huile sur le tombeau.

CHAPITRE IX. LES RÉJOUISSANCES PUBLIQUES.

96. — § 1. Les représentations dramatiques.

W. Dörpfeld et E. Reisch. *Das griechische Theater*. Athènes, Barth, 1895. — A. E. Haigh. *The Attic theatre*. 3e éd. par A. W. Pickard-Cambridge. Oxford, Clarendon Press, 1907. — R. C. Flickinger. *The Greek theater and its drama*. Chicago, University Press, 1918. — O. Navarre. *Dionysos*. Paris, Klincksieck, 1895.

Historique. Cf. *infra*, **II, 176-241** (*Littérature grecque*).

A. Le théâtre (θέατρον) en général, ses parties.

α) Le **théâtre proprement dit :** une série de gradins concentriques, souvent taillés dans les flancs d'une colline; il est divisé en sections par des escaliers qui vont de haut en bas et par des couloirs le long des rangées. Il est toujours en plein air, à ciel ouvert.

β) L'**orchestre** (ὀρχήστρα) : l'espace libre au milieu des gradins; c'est là qu'évolue le chœur; c'est là qu'à l'époque classique se trouvaient aussi les acteurs.

γ) La **skènè** (σκηνή) : abri en bois ou en toile dans lequel s'habillent les acteurs. Depuis l'époque de Sophocle, on peint quelquefois un décor sur le mur de la σκηνή. Plus tard, cet abri est remplacé par des constructions monumentales à étages avec colonnades, portes, etc.

97. — δ) Le **logeion** (λογεῖον). Après l'époque classique, entre l'orchestre et la *skènè*, on élève le *logeion* qui correspond à notre *scène*. C'était une plate-forme plus élevée que l'orchestre et sur laquelle jouaient les acteurs; des escaliers y conduisaient.

Suivant toute probabilité, le *logeion* n'existait pas au vᵉ siècle avant J.-C. On n'a aucune preuve archéologique de son existence à cette époque. En lisant les tragiques et Aristophane, on remarque une multitude de difficultés de mise en scène, insolubles si les acteurs étaient séparés du chœur, très faciles à résoudre si le *logeion* n'existait pas et si les acteurs jouaient dans l'orchestre.

Le *logeion* existait certainement à l'époque romaine; on ne peut déterminer exactement le moment de son apparition.

98. — ε) **Accessoires.** — Il n'y avait probablement pas de

rideau. Les décors furent en usage depuis Sophocle, au dire d'Aristote, mais restèrent assez primitifs et conventionnels. On supposait d'un côté la ville, de l'autre la campagne; l'acteur venant de la droite était censé venir de la ville, celui qui venait de la gauche, de la campagne.

Il est question, à l'époque postérieure, de piliers mobiles (περίακτοι) à trois faces, servant pour les changements de décors.

ζ) **Machines.** Comme les décors, elles sont assez primitives. On ne prétend pas donner l'illusion complète, mais seulement faciliter l'intelligence du drame. La principale est l'*ekkuklèma* (ἐκκύκλημα ou ἐξώστρα), petite scène mobile à roulettes par laquelle on amenait des personnages supposés à l'intérieur de la maison (v. g. Agamemnon que Clytemnestre vient de tuer, Euripide occupé à composer ses tragédies). Il y avait aussi d'autres machines pour faire apparaître les dieux ou les hommes qui montaient au ciel ou en descendaient. On imitait le tonnerre en faisant rouler un baril plein de pierres sur une feuille de tôle.

99. — B. Les acteurs.

a) Les **vêtements** des acteurs tragiques ressemblent assez peu aux costumes ordinaires. Grâce à des conventions, ils permettent de reconnaître la condition du personnage représenté : rois et reines ont un chiton dont les manches descendent jusqu'aux pieds; le vêtement des personnages heureux est orné de bandes aux couleurs vives; celui des fugitifs, des malheureux est gris, ou vert, ou bleu.

Les dieux et déesses se distinguent par leurs insignes, Zeus par l'égide, Hermès par le caducée, etc. Les devins ont une sorte de tricot sur leur long chiton.

Le costume de la comédie se rapproche plus de la vie ordinaire que celui de la tragédie. Mais on tâche de faire paraître les acteurs grotesques; pour cela il arrive qu'on leur met des coussins sur la poitrine ou le ventre.

100. — b) **Chaussures.** Dans la *tragédie,* on se sert de chaussures montées sur de hautes semelles, ou même de

sortes d'échasses. Le but est de grandir l'acteur; car le théâtre contient parfois jusqu'à trente mille spectateurs.

Dans la *comédie,* on porte des chaussures plus légères qui permettent les mouvements violents.

101. — c) Masque. Les acteurs portent un masque qui les grandit encore, grâce à de hauts fronts surmontés de hautes chevelures. L'ouverture de la bouche est disposée en forme de porte-voix.

Comme la physionomie de l'acteur était cachée, on harmonisait du moins les traits du masque avec la situation du personnage; quelquefois l'acteur changeait de masque au cours de la pièce.

102. — d) Nombre des acteurs. A l'origine, deux; plus tard, trois et enfin quatre. Le même acteur jouait successivement plusieurs rôles. Le premier rôle, le plus important, était le protagoniste (πρωταγωνιστής); le deuxième, le deuteragoniste (δευτεραγωνιστής); le troisième, tritagoniste (τριταγωνιστής).

103. — C. Le Chœur. a) Son **rôle** est considérable à l'origine. Il diminue dans la suite. Le plus souvent, il prend part à l'action; il est composé de vieillards thébains dans *Œdipe roi,* de femmes d'Argos dans *Électre.*

b) Chant et danse. Dans la tragédie grecque, il n'y a pas d'entr'actes proprement dits, mais seulement des évolutions et des chants du chœur. Le chœur y exprime ses sentiments au sujet des événements qui viennent de s'accomplir ou qui vont se passer. Tout en chantant, le chœur dansait au son de la flûte et exécutait des figures variées.

c) Le **costume** des choreutes est riche et artistique, mais surtout approprié à leur rôle. Ainsi les Érynnies dans les *Euménides* d'Eschyle avaient une chevelure entrelacée de serpents.

Dans les comédies, il y avait quelquefois des inventions comiques pleines de fantaisie. On voit paraître dans les pièces d'Aristophane des choreutes déguisés en guêpes, en oiseaux et même en nuées.

104. — D. Date des représentations dramatiques. D'ordinaire, trois fois par an, aux fêtes de Bacchus, car ce sont des cérémonies religieuses : a/ aux *Dionysies* des champs (en décembre) dans les environs d'Athènes, b/ aux *Lénéennes* (janvier), c/ surtout aux *grandes Dionysies,* ou Dionysies de la ville (printemps).

105. — E. Organisation. Les archontes sont chargés de la direction; ce sont eux qui « donnent un chœur » aux poètes tragiques qu'ils admettent au concours; mais les frais de la préparation du chœur et des acteurs retombent sur le chorège : c'est la *chorégie.*

La chorégie est un de ces impôts nommés *liturgies* (λειτουργία), qui retombaient seulement sur les citoyens les plus riches.

Le chorège devait habiller, exercer le chœur formé de quatre groupes de douze à quinze citoyens. Le chorège et les choreutes sont considérés comme des personnages sacrés. Ils sont exempts du service militaire pendant la durée de leur charge.

On appelle coryphée (κορυφαῖος) celui des choreutes qui est chargé de diriger les mouvements du chœur.

106. — F. La représentation elle-même durait, croit-on, trois jours. Il est probable que trois poètes tragiques et trois poètes comiques étaient seuls admis au concours. Chaque poète tragique présentait trois tragédies et un drame satyrique.

Peut-être jouait-on chaque jour, le matin les quatre pièces du poète tragique, le soir, la comédie.

On payait sa place (deux oboles); on achetait des jetons d'entrée, mais du temps de Périclès les Athéniens recevaient de quoi les payer. Il n'y avait pas de places plus chères les unes que les autres; c'eût été contraire à l'esprit démocratique, mais des places étaient réservées pour les grands personnages. Le prêtre de Dionysos avait un siège placé au centre.

On ne peut savoir avec certitude si les femmes assistaient aux représentations comiques; il est plus probable qu'elles

y étaient admises, mais on ne possède aucun texte qui le prouve positivement.

107. — G. Concours. Dix juges (κριταί) étaient tirés au sort sur une liste dressée par le sénat et les chorèges; à la fin de la représentation, les juges rendaient la sentence; un héraut proclamait le résultat. Le prix est décerné au poète et au chorège réunis. A l'origine, ce prix était, dit-on, un bouc pour la tragédie, un panier de figues pour la comédie. A l'époque classique, c'était une couronne de lierre ou peut-être un trépied d'airain.

108. — § 2. Les Jeux.

E. N. Gardiner. *Greek athletic sports and festivals.* Londres, Macmillan, 1910.

L. Becq de Fouquières. *Les jeux des anciens*, 2e éd. Paris, Didier, 1873.

[K.] Richter. *Les jeux des Grecs et des Romains.* Trad. A. Bréal et M. Schwob. Paris, Bouillon, 1891.

Les jeux sont des solennités *panhelléniques*, c'est-à-dire communes à toutes les cités grecques.

Ils ont lieu : à Olympie en l'honneur de Zeus, tous les quatre ans : jeux *olympiques;*

à Delphes, en l'honneur d'Apollon vainqueur du serpent Python : jeux *pythiques;*

à l'Isthme de Corinthe, en l'honneur de Poseidon : jeux *isthmiques;*

à Némée, en l'honneur d'Héraclès : jeux *néméens.*

Ce sont des fêtes religieuses.

Les plus célèbres et ceux sur lesquels on a conservé le plus de détails sont les jeux olympiques. Les autres devaient leur ressembler au moins quant à l'essentiel.

109. — Les **jeux Olympiques** ont lieu tous les quatre ans, en juillet; des messagers vont les annoncer dans toute la Grèce. On afflue de tous côtés, une multitude immense de curieux se rassemble; des marchands profitent de l'occasion pour venir installer leurs boutiques, des artistes viennent exposer leurs œuvres, des philosophes, des rhéteurs sont heureux de trouver de vastes auditoires.

Les femmes sont exclues des jeux; elles ne peuvent entrer

dans l'enceinte, et n'entendent que de loin les clameurs de la foule enthousiaste.

Première partie : au stade.

Le *stade* a la forme d'un long rectangle; tout autour se trouve un talus sur lequel sont groupés les spectateurs. Là ont lieu les courses de vitesse. A Olympie la longueur de la piste est de cent quarante-deux mètres. Il y a des courses simples, des courses doubles, des courses « lentes » : à ces dernières on fait douze fois le tour du stade. C'est aussi au stade, qu'ont lieu la lutte, le pugilat et le pancrace (*supra*, **61**).

110. — Deuxième partie : à l'hippodrome.

L'*hippodrome* est plus grand que le stade. La piste a sept cent soixante-dix mètres; à l'extrémité est placée la borne redoutable. Sur le char à deux roues, très léger, attelé de quatre chevaux, le cocher se tenait debout; il devait faire huit ou même douze fois le tour de la piste. Le spectacle passionnait l'assistance.

Il y avait aussi des courses de chevaux montés; le cavalier devait, en arrivant, sauter de son cheval et l'amener lui-même au but.

Dans les courses de chars et de chevaux, le prix est donné au propriétaire qui fait courir, mais, s'il a conduit lui-même, sa victoire est plus glorieuse.

111. — Troisième partie : au stade, dans l'après-midi du quatrième jour.

a) Le *pentathle* (*supra*, **61**). Pour remporter le prix, il fallait, probablement du moins, être vainqueur, à *tous* les exercices : lutte, course, saut, disque, javelot.

b) *Course armée.* Course où l'on portait primitivement l'armure complète; plus tard on ne garda que le bouclier.

112. — Quatrième partie. — Distribution des récompenses.

Devant le temple de Zeus, la couronne d'olivier et le rameau de palmier sont remis solennellement aux vainqueurs pendant que retentissent les acclamations.

Les jeux sont suivis de sacrifices et d'une procession, de fes-

tins parfois offerts à la foule entière par les vainqueurs; ainsi fit Alcibiade.

On va écouter les conférences des sophistes, on jouit du spectacle que présente la foule.

Mais toutes ces réjouissances variées sont groupées autour d'une fête : celle de la force et de l'adresse physiques.

Et ces réunions contribuent à rapprocher les Grecs des diverses cités, trop souvent séparés ailleurs par des rivalités sanglantes.

CHAPITRE X. L'ARMÉE ET LA MARINE.

113. — § 1. L'armée.

C. Pascal. *Étude sur l'armée grecque* (d'après F. Vollbrecht et H. Köchly). Paris, Klincksieck, 1886. — H. Delbrück. *Geschichte der Kriegskunst.* Berlin, Stilke, I, 2ᵉ éd. 1908; II. 1900-1901. — J. Kromayer et G. Veith. *Antike Schlachtfelder.* 3 vol. Berlin, Weidmann, 1902-1912. *Schlachten-Atlas.* Leipzig, Wagner, en cours de publication. — E. Daniels. *Das antike Kriegswesen.* Leipzig, Göschen, 1910. — A. Boucher. *L'Anabase de Xénophon, avec un commentaire historique et militaire,* Paris, Berger-Levrault, 1913.

114. — A. Le recrutement. Dans les cités grecques tous les citoyens doivent le service militaire, mais il n'y a pas d'armée permanente; l'armée n'est autre que le peuple. Aussi plus d'une fois, la campagne finie, les soldats revenus dans leurs foyers eurent à juger leurs généraux.

Le recrutement se fait d'après la liste des citoyens; l'Athénien y est inscrit à dix-huit ans (cf. *supra*, **62** : éphébie) et reste astreint au service militaire jusqu'à soixante. Les éphèbes ne sont tenus à servir que dans l'intérieur du pays. Il est probable aussi que les hommes qui ont dépassé cinquante ans ne sont pas envoyés à des expéditions lointaines.

Suivant l'importance de la guerre on fait une levée en masse de tous les citoyens ou bien on lève seulement une partie du contingent. Beaucoup d'injustices se commettent dans le recrutement.

Souvent aussi, du moins après la guerre du Péloponèse, on enrôla des mercenaires.

115. — B. Les chefs et les grades. Les généraux ne sont pas, le plus souvent, des hommes du métier, exercés depuis longtemps à l'art militaire; — ce sont des magistrats. A Athènes, les **stratèges** sont élus par le peuple, nommés parce qu'ils lui ont plu. A plus forte raison n'y a-t-il pas nécessairement des chefs différents pour l'armée et pour la marine. Le même stratège peut avoir à commander une troupe d'infanterie ou une flotte de cent trières; il a autant de compétence dans un cas que dans l'autre.

Les corps commandés par les stratèges sont plus ou moins considérables selon le nombre de *loches* qu'ils ont pu réunir. Au-dessous des stratèges sont les **lochages** qui commandent un *loche* (compagnie, environ 100 hommes).

116. — C. Divers corps de troupes.

a) Les **hoplites** sont la partie essentielle de l'armée. Ils portent l'armement complet, dont les parties restent à peu près les mêmes depuis l'époque la plus reculée jusqu'aux derniers jours de la Grèce.

Armes défensives : casque, d'abord en cuir (κυνέη), puis en métal (κράνος); *cuirasse* (θώραξ); *cnémides* (κνημῖδες), qui couvrent la jambe depuis la cheville jusqu'au genou; le *bouclier* (ἀσπίς), quelquefois rond, mais le plus souvent ovale, très grand, ayant environ 1m,45 de hauteur. Il est formé de plusieurs peaux de bœuf, fortifiées par des plaques de métal.

Armes offensives : lance ou pique (δόρυ), longue de deux mètres ou plus, munie d'une pointe à deux tranchants; l'*épée* droite (ξίφος), à deux tranchants, qui frappe d'estoc et de taille; épée recourbée (μάχαιρα) à un seul tranchant. Quelquefois, *poignard* droit (ἐγχειρίδιον) et *couteau* en forme de faucille (ξυήλη).

Toutes ces armes, offensives et défensives, pesaient environ trente-cinq kilos; mais en marche elles étaient portées sur des chars ou par des esclaves (θεράποντες).

117. — **b**) Les **troupes légères**. (γυμνῆτες, γυμνοί, ψιλοί). Moins importantes, elles ne forment pas partie intégrante de l'armée avant le ivᵉ siècle et comprennent souvent des corps de mercenaires. Elles n'ont pas d'armes défensives.

Ce sont les lanceurs de javelots (ἀκοντισταί), les archers (τοξόται), les frondeurs (σφενδονῆται), ceux-ci lancent à l'aide de la fronde des pierres ou des balles de plomb.

c) Les **peltastes** (πελτασταί) sont intermédiaires entre les autres corps légers et les hoplites. Ils ont un petit bouclier (πέλτη) en bois ou en osier recouvert de cuir, des javelots et une épée.

d) La **cavalerie**. — *A l'époque homérique,* les guerriers ne montaient pas à cheval, mais combattaient sur des *chars* comme les Assyriens. Ces chars sont légers, à deux roues. Ils sont traînés par deux, quelquefois trois et quatre chevaux, montés par deux hommes; l'un conduit, l'autre combat.

A l'époque classique, la cavalerie a longtemps peu d'importance; une des raisons (non la seule) en est que le cavalier n'a ni selle ni étriers; il ne peut charger, car, en rencontrant la ligne ennemie, il serait projeté en arrière. Il ne peut utiliser pour le choc l'élan de son cheval, et, en maniant son épée ou sa lance, ne dispose que de la force de son bras.

Les chevaux sont un moyen de transport plutôt que d'attaque. La cavalerie n'ose attaquer l'infanterie à moins que celle-ci ne soit déjà en déroute. Elle ne sert qu'à poursuivre l'ennemi quand il a été vaincu par l'infanterie. Les chevaux ne sont pas ferrés; ils ont une armure : frontal, pectoral, cuirasse protégeant les flancs.

118. — **D. Exercices militaires**. Maniement d'armes. — Exercices de marche, de formations diverses : prendre l'ordre de marche sur deux, quatre hommes de front, l'ordre de déploiement, les formations de combats : ligne déployée (φάλαγξ), colonne de compagnie (λόχοι ὄρθιοι), carré (πλαίσιον).

119. — **E. Les campements**. Les campements grecs n'ont pas comme ceux des Romains une forme déterminée, mais sont différents selon la configuration du terrain. Ils ne sont pas

fortifiés, défendus par des fossés et palissades. On se contente d'établir des avant-postes et on donne un mot d'ordre.

120. — F. La bataille. Homère parle surtout de combats singuliers livrés entre les chefs et autour du cadavre des héros, mais peut-être la bataille était-elle déjà alors ce qu'elle fut certainement à l'époque classique : l'engagement de deux phalanges, c'est-à-dire de deux lignes d'hoplites. Les soldats complètement armés se tiennent serrés les uns contre les autres. Celle des deux armées qui arrive à rompre l'autre est victorieuse.

C'est seulement à partir de Philippe et d'Alexandre que la cavalerie commence à jouer un rôle important dans la bataille. Elle attaque de flanc, soit pendant que l'infanterie attaque de front, soit après elle, pour décider de la victoire.

121. — G. Les fortifications. A l'époque mycénienne, les villes bâties sur les hauteurs étaient protégées par des travaux de défense qui les rendaient à peu près imprenables. Plus tard, des habitations furent construites dans la plaine; mais on se réfugiait, en cas de guerre, dans les parties fortifiées situées sur la hauteur. Ce ne fut guère qu'après les guerres médiques que la plupart des villes grecques furent fortifiées.

On construisit alors des murs d'enceinte, en pierre ou en brique, très larges, avec des créneaux, des tours élevées de distance en distance, quelquefois des fossés.

122. — H. Les sièges. A l'époque homérique et même à l'époque classique, l'art des sièges est très peu avancé. Il se développe surtout à partir d'Alexandre. Les assiégeants tâchent d'escalader les murs, de briser les portes, de faire des brèches, avec des béliers ou autrement; ils établissent une ligne de circonvallation, des terrassements jusqu'à la hauteur des murs, font avancer des tours mobiles en bois, creusent des mines; les assiégés creusent des contre-mines, ou bien répandent dans les mines ennemies des matières inflammables, y lâchent des guêpes et des abeilles. On creuse aussi le sol sous les tours roulantes. Quand leurs murs menacent de céder sur un point, les assiégés en construisent un autre en demi-lune par derrière.

123. § **2.** — **La Marine.**

J. Vars. *L'art nautique dans l'antiquité,* d'après A. Breusing. Paris, Klincksieck, 1887.

A. Cartault. *La trière athénienne.* Paris, Thorin, 1881.

Jurien de la Gravière. *La marine des anciens.* 2 vol. Paris, Plon, 1879-1880.

A. Notions générales. La Grèce a des côtes très découpées et de nombreuses îles; aussi la marine y est très développée; elle l'est surtout à Athènes, moins chez les Doriens. La marine athénienne est la seule qui nous soit connue en détail.

124. — **B. Les navires.** *Au temps d'Homère,* ce ne sont guère que de grandes barques contenant de cinquante à cent vingt hommes; au milieu se trouve un mât qu'on peut dresser ou abaisser; il porte une seule voile et souvent le navire est mû par les rames.

A l'époque classique :

a) les *trières* (τριήρεις) (trirèmes) : navires à trois rangs de rameurs superposés (environ trente-six mètres de long, quatre mètres de large à la ligne de flottaison), à voiles et à rames.

Celle d'Athènes fine, légère, rapide, évolue avec facilité et élégance; elle est munie d'un éperon à l'avant. Elle porte cent soixante-quatorze rameurs, une vingtaine de matelots pour la manœuvre, une dizaine d'hoplites pour l'abordage; en somme un équipage de deux cents hommes.

b) autres navires : α) *pentécontores* (πεντηκόντοροι = à cinquante rameurs); mais à l'époque des guerres médiques et du Péloponèse il n'est guère question que des trières.

β) *Transports :* plus semblables aux navires marchands, bien plus larges, moins effilés que les navires de guerre proprement dits.

CHAPITRE XI. RELIGION GRECQUE.

125. — H. de la Ville de Mirmont. *Mythologie élémentaire des Grecs et des Romains.* Paris, Hachette. — H. Aubert. *Les légendes mythologiques de la Grèce et de Rome.* Paris, Paulin, 1910 (élémentaire). — M. Collignon. *Mythologie figurée de la Grèce.* Paris, Quantin, 1883. — A. Fairbanks. *A*

Handbook of Greek religion. New-York, American Book Company, 1910. — W. H. Roscher. *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie.* Leipzig, Teubner, en cours de publication depuis 1884. — P. Stengel. *Die griechischen Kultusaltertümer* (Iw. Müller. *Handbuch* v. 3) 2e éd. Munich, Beck, 1898. — L. R. Farnell. *The cults of the Greek states.* 5 vol. Oxford, Clarendon Press, 1896-1909. — O. Habert. *La religion de la Grèce antique.* Paris Lethielleux, [1910]. — M. Louis. *Doctrines religieuses des philosophes grecs.* Ibid., 1909. — J. E. Harrison. *Prolegomena to the study of Greek religion.* 3e éd. Cambridge, University Press, 1922. — O. Gilbert. *Griechische Religionsphilosophie.* Leipzig, Engelmann, 1911. — P. Decharme. *Mythologie de la Grèce antique.* Paris, Garnier, 1879. *La critique des traditions religieuses chez les Grecs des origines au temps de Plutarque.* Paris, Picard, 1904. — L. Campbell. *Religion in the Greek literature.* Londres, Longmans, 1898. — O. Gruppe. *Griechische Mythologie und Religionsgeschichte.* (Iw. Müller. *Handbuch*, V, 2). 2 vol. Munich, Beck, 1906. — J. Huby. *Christus, Manuel d'histoire des religions.* Nouvelle éd. Paris, Beauchesne, 1916, p. 434-485. — A. Bremond. *La piété grecque.* Paris, Bloud, 1914 (sur Socrate, Nicias, Xénophon, Platon). — P. Foucart. *Les mystères d'Éleusis.* Paris, Picard, 1914. — T. Dempsey. *The Delphic oracle.* Oxford, Blackwell, 1918. — M. Brillant. *Les mystères d'Éleusis.* Paris, Renaissance du livre, 1920. — J. Martha. *Les sacerdoces athéniens.* Paris, Thorin, 1882. — G. Giannelli. *Culti e miti della magna Grecia.* Florence, Bemporad, 1924.

126. — § 1. Les dieux.

La religion grecque se représente les dieux sous la forme humaine (anthropomorphisme). Ils ont les mêmes faiblesses et surtout les mêmes passions que les hommes, mais ils sont plus heureux : ils mangent de l'ambroisie, boivent du nectar et sont immortels. Les divinités adorées à l'époque classique sont déjà mentionnées dans Homère, avec leurs attributs caractéristiques.

127. — A. Principaux dieux :

Zeus, — dieu souverain, dieu par excellence, gouverne le monde, maître de la foudre et des phénomènes atmosphériques. Il donne la victoire aux guerriers. Honoré surtout à Olympie (dans l'Élide), et aussi à Dodone (Épire).

Hèra, ou **Hèrè,** — épouse de Zeus, a les mêmes attributs que Zeus; comme Zeus, divinité du ciel et du jour. Protectrice des femmes et du mariage, mère d'Ilithya qui préside à la

maternité; honorée surtout d'abord dans le Péloponèse (Argos, Sparte, Mycènes), puis à Samos et près de Crotone.

Athènè ou **Athèna, Pallas,** — fille de Zeus, sortie tout armée de son cerveau, déesse de l'intelligence, des arts, de l'industrie, mais aussi de la guerre. C'est la protectrice d'Athènes, où elle est spécialement honorée, et où l'on construit en son honneur le Parthénon.

128. — **Apollon,** ou **Phoibos Apollon,** — fils de Zeus et de Lèto. Dieu bienfaisant de la lumière, il s'est confondu avec **Hèlios,** le soleil. Représenté comme un beau jeune homme, en même temps gracieux et fort. Dieu de la médecine; plus tard on attribua cette fonction à un dieu spécial, son fils, **Asclèpios** ou **Esculape**. Dieu de la divination, Apollon préside aux oracles, et spécialement à celui de Delphes. Dieu des arts, il invente la cithare et dirige le chœur des neuf **Muses,** filles de Zeus et de Mnémosyne (Mémoire), personnifications des principaux arts : *Clio* (épopée, histoire), *Melpomène* (tragédie), *Terpsichore* (danse), *Thalie* (comédie), *Euterpe* (musique), *Érato* (poésie passionnée), *Uranie* (astronomie), *Polymnie* (poésie lyrique), *Calliope* (poésie épique).

Artémis, — fille de Zeus et de Lèto, comme Apollon. En cette divinité plus qu'en aucune autre se sont mêlés des types très divers. C'est la déesse de la chasse. Elle s'est confondue avec **Sélènè,** déesse de la lune, et **Hécate,** autre déesse de la lune. A Éphèse, où elle est le plus honorée, elle est considérée comme la déesse universelle de la nature.

129. — **Hermès** — dieu du crépuscule (?), messager des dieux et conducteur des âmes, dieu des bergers, des commerçants et des voleurs. Il est honoré surtout en Arcadie.

On le représente avec le *caducée* (bâton autour duquel sont enroulés deux serpents). Le caducée sert comme insigne des hérauts, c'est un symbole de paix. On élève aussi à ce dieu dans les carrefours des statues bizarres : bornes en pierre surmontées de trois ou quatre têtes.

Hèphaistos, — dieu du feu, fils de Zeus et d'Hèra, dieu

forgeron. D'ailleurs ses forges sont situées dans divers pays volcaniques selon les traditions locales.

Hestia, — déesse du foyer, sœur de Zeus. Elle est peu honorée à l'époque classique; l'importance de cette divinité a été fort exagérée.

130. — **Arès,** — dieu de la guerre, honoré surtout en Thrace; son culte est peu populaire en Grèce.

Aphrodite, — déesse de l'amour, du plaisir sensuel. Elle a pour fils **Éros,** qui symbolise aussi l'amour.

Poseidon, — dieu de la mer.

Dèmèter, — déesse des terres cultivées et des moissons, et sa fille **Perséphone** (Proserpine). Elles sont souvent honorées ensemble sous le nom des grandes déesses (μεγάλαι θεαί).

Dionysos ou **Bacchus,** — le plus jeune des dieux. Son culte est peu ancien, il est à peine mentionné dans Homère. C'est le dieu du vin. Il est honoré par le dithyrambe, d'où sort la tragédie.

Hadès (ou *Pluton*), dieu des enfers. Il règne sur les morts.

Rhéa, la Terre; son culte se confondit avec celui de la déesse phrygienne **Cybèle**.

131. — **B. Divinités secondaires.**

Iris, messagère des dieux — *Hèbè* (la jeunesse) — *Pan*, dieu de la campagne — *Priape*, dieu de la végétation et des jardins.

Amphitrite — Océan — Nérée et ses cinquante filles, les Néréides, divinités de la mer. — Chaque fleuve a aussi son dieu. — Les nymphes, déesses des eaux douces, des bois, des montagnes.

Éole, père des Vents : *Borée* (Nord), *Notos* (Sud), *Euros* (Est), *Zéphyros* (Ouest)

Personnifications morales : Thémis (la justice) — Némésis (la vengeance) — les Furies (vengeresses des crimes) — la Mort — le Sommeil — les Moires (destinées humaines).

132. — **C. Les héros** — hommes divinisés après leur mort. Le plus célèbre était **Hèraclès,** dont on vantait les douze travaux.

Remarque. — Ni les divinités honorées, ni leurs attributs, ni leur importance relative ne sont exactement les mêmes partout. L'idée qu'on se faisait de chaque dieu a aussi varié suivant les époques. On ne peut donc donner ici de la mythologie grecque qu'une idée générale.

L'origine de la mythologie grecque n'est pas connue. On en a donné diverses explications, dont la plus répandue au XIXe siècle a été celle qui voit dans les dieux grecs des personnifications des phénomènes naturels : Zeus, le jour; Arès, l'orage, etc.

Cette explication n'est pas entièrement abandonnée ; cependant elle ne peut être considérée comme certaine. A tout le moins doit-on reconnaître, qu'on en a beaucoup abusé, surtout quand on a cru expliquer les légendes les plus diverses par les mythes solaires.

133. — § 2. Le culte.

A. Sacrifices. On immole des animaux : taureaux, vaches, brebis, chèvres, porcs, quelquefois coqs, poules, etc. A certains dieux on doit sacrifier des animaux déterminés (v. g. des porcs à Dèmèter).

Les *rites* se conservent identiques depuis le temps d'Homère jusqu'à l'époque classique ou même postérieure. La victime est ornée d'une couronne, de guirlandes, de bandelettes; quelquefois on dore les cornes des bœufs. On répand de l'orge et du sel sur la tête de l'animal ; on coupe quelques poils de sa tête et on les jette dans le feu. Puis on frappe la victime avec une hache; on la saigne probablement ensuite avec un couteau, et l'on recueille le sang dans un vase. Certains morceaux sont brûlés; d'autres sont mangés par les assistants.

Il y eut quelquefois des sacrifices humains, surtout à l'origine et même encore à l'époque classique : on rapporte que trois Perses furent immolés avant la bataille de Salamine.

134. — Aux sacrifices se rattachent :

a) les *libations :* offrande d'un liquide, qu'on répand pour honorer la divinité : souvent du vin, quelquefois du lait, de l'eau avec du miel, etc.

b) les *offrandes de gâteaux,* de forme et de nature diverses selon les dieux auxquels ils sont offerts : pour Artémis, gâteaux en forme de lune — pour Apollon, en forme de lyre, d'arc, de flèches — pour Dionysos, gâteaux grillés à la broche — pour Cybèle, gâteaux de miel ou bouillie de lait et de farine d'orge.

c) les *offrandes de fruits,* différentes aussi suivant les dieux.

135. — B. Ministres du culte. Les *prêtres* sont de simples sacrificateurs. On ne leur demande guère que de savoir immoler un bœuf ou une chèvre. Certains d'entre eux doivent aussi s'occuper d'entretenir le temple et de l'administrer.

Le sacerdoce est une fonction que l'on prend et que l'on quitte, elle n'impose aucune habitude de vie nouvelle. Le prêtre n'est pas dépositaire d'une doctrine et n'a pas plus qu'un autre d'autorité pour parler des dieux. Il ne remplit aucun rôle moral. Si des citoyens s'arrogent une influence sur les mœurs, ce sont les philosophes, jamais les prêtres.

Il n'y a pas entre eux de hiérarchie; ils ne forment même pas entre eux un corps constitué, un clergé.

Leurs fonctions sont essentiellement locales. Ils sont chargés des sacrifices exécutés dans tel temple seulement ; un prêtre athénien de Zeus n'ira pas faire un sacrifice à Zeus dans un temple de Mégare.

Enfin, les prêtres n'ont pas le monopole du culte; ils sont spécialement chargés du culte de tel sanctuaire, mais tout homme peut faire un sacrifice.

136. — C. Lieux du culte. On peut offrir des sacrifices partout. Les maisons particulières, surtout les palais, renferment des autels; mais c'est surtout devant les temples, ou près d'eux dans les terrains consacrés, que le culte a lieu.

Le **temple** n'est pas comme l'église (ἐκκλησία) un lieu de réunion pour la prière; c'est l'habitation de la divinité (ναός, νεώς).

Les *temples* sont entourés d'un *téménos* (τέμενος, enceinte sacrée), souvent d'un bois sacré (ἄλσος).

Les temples peuvent posséder; ils ont des revenus qui sont censés appartenir au dieu.

Les **autels** sont d'abord de simples élévations du sol, puis on les construit en pierre.

Leurs formes sont diverses: en général, ils ressemblent plutôt à un piédestal de statue qu'aux autels chrétiens actuels.

137. — D. Fêtes.

a) Fêtes panhelléniques. — Les plus célèbres sont celles où ont lieu les jeux : *olympiques* (à Olympie) — *pythiques* (à Delphes) — *isthmiques* (à Corinthe) — *néméens* (à Némée, Argolide) cf. *supra*, **108-112**.

b) Fêtes spéciales à telle cité. — Elles sont très nombreuses.

En Attique, les plus importantes sont : les fêtes en l'honneur de Dionysos, les *Dionysies* des champs, les *Lénéennes*, les grandes Dionysies, — les *Thesmophories*, en l'honneur de Dèmèter, — surtout les *Panathénées*, en l'honneur d'Athènè, protectrice d'Athènes.

Les **Panathénées** ont lieu tous les ans en juillet (Hécatombéon); mais elles se célèbrent avec plus de solennité tous les quatre ans : ce sont alors les « grandes Panathénées ».

Les fêtes duraient six à neuf jours. Elles comprenaient des jeux athlétiques, des courses, des régates et se terminaient par la procession solennelle que Phidias a représentée sur les frises du Parthénon.

On portait à la déesse un péplos neuf pour habiller la vieille statue de bois de l'Érechteion. Le cortège se déroulait à travers la ville et montait à l'Acropole. Les prêtres et serviteurs du temple conduisaient les victimes parées pour le sacrifice; des jeunes filles portaient des corbeilles contenant les objets consacrés; des vieillards tenaient à la main des branches d'olivier. La cavalerie athénienne défilait en armes. Le péplos était porté sur un char en forme de vaisseau.

138. — § 3. Devins et Oracles.

A. Bouché-Leclercq. *Histoire de la divination dans l'antiquité.* 4 vol. Paris, Leroux, 1879-1882. *L'astrologie grecque.* Paris, Leroux, 1899.

Dès le temps d'Homère, et souvent dans la suite, il est fait mention de devins (μάντεις), à qui on demande le secret de l'avenir.

Dans le même but on examine aussi le vol des oiseaux, les victimes, les phénomènes météorologiques (v. g. le tonnerre éclatant à droite ou à gauche); mais c'est surtout dans certains

sanctuaires que l'on prédit l'avenir; un dieu est censé le révéler.

139. — Parmi les plus célèbres était l'oracle **de Trophonius, en** Béotie. Trophonius était l'architecte du temple de Delphes; en récompense, Apollon lui avait, disait-on, donné le don de prédire l'avenir. Pour le consulter, on devait après de nombreuses purifications descendre dans une caverne souterraine.

A **Dodone** (Épire), oracle de Zeus.

140. — A **Delphes** surtout, oracle d'Apollon. L'oracle est rendu par la « Pythie », prêtresse d'Apollon. La Pythie monte sur un trépied, au-dessus d'un gouffre, d'où sortent des vapeurs qui la mettent dans une sorte de transport. Elle prononce des paroles plus ou moins entrecoupées, plus ou moins inintelligibles. Des prêtres attachés au temple les recueillent, rédigent la réponse du dieu, d'ordinaire en vers, et la remettent à l'intéressé. Le plus souvent la formule est amphibologique.

L'oracle de Delphes eut une grande importance dans l'histoire grecque. Dans les guerres, souvent on payait l'oracle pour prédire la victoire. Ainsi faisait Philippe, et Démosthène disait : φιλιππίζει ἡ Πυθία. « La Pythie *philippise.* »

141. — § **4. Mystères.**

Les mystères sont des cérémonies religieuses d'un caractère secret. On ne peut y prendre part que si l'on est initié. L'initié n'avait pas le droit de raconter ce qui s'y passait. Cette défense était observée la plupart du temps; aussi les mystères nous sont peu connus.

Les plus célèbres sont ceux **d'Éleusis**, à quinze kilomètres d'Athènes. On y honore Dèmèter, qui, dit-on, cherchant partout sur terre sa fille Perséphone (Proserpine), enlevée par Pluton, s'arrêta à Éleusis.

Pour être admis aux mystères d'Éleusis, il faut être citoyen athénien. On se fait présenter par un « mystagogue ». L'initié est « myste » (μυστής), après les petits mystères, puis « voyant » (ἐπόπτης), après les grands mystères. Le « myste » jure de garder le secret.

Les mystères d'Éleusis comprennent deux solennités : les grands et les petits mystères :

Les **petits mystères** ont lieu en février (Anthestérion). Ils constituent une simple préparation aux grands. Ils se passaient au bord de l'Ilissus; on faisait des ablutions avec l'eau du fleuve; puis avaient lieu des représentations (peu connues), où il était question de la naissance de Dionysos (Bacchus) et de sa vie.

142. — Voici en résumé le programme des **grands mystères**. Ils ont lieu le 15 Boédromion et les jours suivants (septembre-octobre).

Premier jour : réunion à Athènes, au Pécile, pour entendre la proclamation sur le secret à garder.

Second jour : on prend un bain de mer.

Troisième jour : on immole un petit porc.

Quatrième jour : sacrifice de fruits à Dionysos.

Cinquième jour : sacrifice public à Esculape.

Sixième jour : procession à Éleusis; on y arrive le soir à la lueur des flambeaux.

Septième jour : sacrifices solennels. La nuit, nouvelle procession aux flambeaux.

Huitième et neuvième jours : partie principale des mystères. La nuit, ont lieu des spectacles (probablement, sorte de tableaux vivants). On y représente l'enlèvement de Perséphone et d'autres scènes mythologiques.

Dixième jour : banquets et jeux.

Onzième jour : retour à Athènes. Des Athéniens masqués viennent recevoir les initiés à leur retour.

A l'époque classique, les mystères avaient, semble-t-il, plutôt une bonne influence et maintenaient la croyance à l'immortalité de l'âme, aux récompenses et châtiments de l'autre vie. Plus tard, des désordres s'y glissèrent, et aux premiers siècles de l'ère chrétienne ils constituaient un spectacle immoral.

CHAPITRE XII. CONSTITUTION D'ATHÈNES.

143. — Voir la *Constitution d'Athènes* d'Aristote et les études sur cet ouvrage (*infra*, **II**, **367-369**).

G. Perrot. *Essai sur le droit public d'Athènes.* Paris, Thorin, 1869.

L. Beauchet. *Histoire du droit privé de la république athénienne.* 4 vol. Paris, Marescq, 1897.

A. Croiset. *Les démocraties antiques.* Paris, Flammarion, 1909 (parle surtout de la démocratie athénienne).

A. Böckh. *Die Staatshaushaltung der Athener.* 3e éd. par M. Fränkel 2 vol. Berlin, Reimer, 1886.

A. Martin. *Les cavaliers athéniens.* Paris, Thorin, 1886.

M. Brillant. *Les secrétaires athéniens.* Paris, Champion, 1911.

J. Carcopino. *Histoire de l'ostracisme athénien : Mélanges d'histoire ancienne.* Paris, Alcan, 1909, p. 83-268.

G. De Sanctis. Ἀτθίς. *Storia della repubblica ateniese.* 2e éd. Turin, Bocca 1912.

A. Reinach. *Atthis. Les origines de l'État athénien.* Paris, Cerf, 1912 (extrait de la *Revue de synthèse historique*).

144. — § 1. Aperçu historique. L'histoire de la constitution athénienne nous est très mal connue et les renseignements transmis par les anciens sont souvent contradictoires.

L'Attique se composait d'abord de bourgs indépendants; ils devinrent peu à peu subordonnés à Athènes.

A l'origine elle est gouvernée par des *rois* héréditaires, puis par des rois électifs et des *archontes*. Ceux-ci sont d'abord nommés pour dix ans, puis pour un an seulement; mais au VIIe siècle ils doivent encore être choisis parmi les *eupatrides* (les nobles, qui prétendent descendre du fondateur de la cité). La constitution est alors aristocratique.

Solon, législateur en 594, fait un grand nombre de réformes et d'innovations. C'est à lui qu'on attribuait l'ensemble de la constitution d'Athènes telle qu'elle existait encore à l'époque classique. Le tyran *Pisistrate* ne changea pas la constitution; il se contenta d'occuper les principales fonctions et de prendre pour lui un vingtième (ou un dixième) des revenus publics.

Clisthène (510), divise le peuple en dix tribus, où les nobles sont mêlés aux autres citoyens. A la même époque, les archontes commencent à être désignés par le sort et non par l'élection. C'est surtout à partir de Clisthène que la constitution d'Athènes devient nettement démocratique.

Périclès, en 460, établit le salaire des juges, ce qui donne un moyen d'existence aux citoyens sans ressources.

145. — § 2. Le peuple; les citoyens.

A. Classes de la population. Tous les habitants d'Athènes et de l'Attique ne sont pas citoyens. La population se divise en quatre classes :

1) les **citoyens :** ceux qui descendent des anciennes familles attiques ou ont obtenu le droit de cité athénienne.

2) les **métèques** (μέτοικοι) : « ceux qui habitent avec » les citoyens. Ils ne peuvent pas posséder de terre en Attique; ils paient un impôt supplémentaire (appelé μετοίκιον). Le métèque devait avoir comme patron ou répondant (προστάτης), un citoyen qui servait d'intermédiaire obligé entre lui et l'État.

3) les **isotèles :** métèques qui ont obtenu dispense du patronage et de l'impôt supplémentaire.

4) les **esclaves** (cf. *supra*, **65**).

Les chiffres que l'on donne quelquefois pour la population totale ou pour le nombre de citoyens de l'Attique sont extrêmement variés et fondés sur des raisonnements tout à fait incertains et hypothétiques.

146. — B. Groupement des citoyens. La population de l'Attique est divisée en dix **tribus** (φυλαί). Chaque tribu est divisée en trois **trittyes** (τριττύες); il y a donc trente trittyes. Chaque trittye est divisée en **dèmes;** le dème (δῆμος, bourg), est à peu près l'équivalent d'une commune actuelle. Il y en avait environ 190 dans l'Attique.

Le dème est divisé en plusieurs **phratries**. La phratrie est une association de plusieurs familles.

Tribus, dèmes et phratries peuvent posséder, tiennent assemblée pour délibérer sur l'administration des biens communs.

147. — C. Classes de citoyens : au nombre de quatre, selon les revenus.

1) **Pentacosiomédimnes :** ceux qui possèdent un revenu de 500 médimnes de blé.

2) **Chevaliers :** ceux dont le revenu est de 300 médimnes de blé; ils servent dans la cavalerie.

3) **Zeugites** (ζευγῖται, qui ont un attelage) : ceux dont le revenu est de 200 médimnes.

4) **Thètes** (θῆτες) : ceux dont le revenu est inférieur à 200 médimnes; cette classe comprend tous les prolétaires.

148. — D. Perte du droit de cité : atimie (ἀτιμία). C'est la peine judiciaire de certains délits : trahison, meurtre, vol, injures aux magistrats, ou même oisiveté, etc.

Le citoyen qui a perdu le droit de cité ne peut être réhabilité que très difficilement; on ne peut introduire la demande de réhabilitation sans autorisation de l'assemblée du peuple; il fallait alors six mille suffrages; or rarement il y avait six mille, ou même cinq mille citoyens à l'assemblée.

149. — § 3. Les assemblées.

A. Les assemblées délibérantes : Boulè, Ecclèsia.

a) Le **Conseil** (ou **sénat**) : βουλή.

α) Composé de *cinq cents citoyens* (cinquante pour chacune des dix tribus); chaque membre doit avoir subi la dokimasie (cf. *infra*, **156**); ils sont tirés au sort chaque année.

β) *Attributions* : Le conseil prépare les projets de lois que vote l'ecclèsia; il assure l'exécution des lois, reçoit les comptes des magistrats sortants; il possède quelques pouvoirs judiciaires, juge les magistrats accusés.

γ) Les *prytanes* sont une commission destinée à faciliter la marche des affaires; elle est composée de cinquante membres : des sénateurs de chaque tribu, qui siègent successivement durant la dixième partie de l'année. Chaque jour les prytanes nomment au sort un président (*épistate* : ἐπιστάτης), qui reste en fonctions un jour et une nuit.

Au bout de l'année, le conseil sortant doit rendre ses comptes à l'assemblée.

150. — b) L'ecclèsia (ἐκκλησία), **assemblée du peuple.**

α) *Qui en fait partie?* Tout citoyen peut y assister; mais si elle comprend à certains jours plusieurs milliers d'hommes, d'autres fois, il n'y vient presque personne.

β) *La séance* a lieu le matin; la convocation se fait par héraut ou par voie d'affiches; l'assemblée se tient en plein air, à

l'Agora ou à la Pnyx. Une corde teinte de vermillon est tendue autour du lieu de séance; les non-citoyens ne devaient pas la franchir. La réunion s'ouvrait par une cérémonie religieuse; puis le héraut lisait le projet de loi proposé; les orateurs parlaient et discutaient, souvent au milieu du tumulte, proposaient eux-mêmes projets, contre-projets, amendements, etc.; enfin on votait, d'ordinaire à main levée, quelquefois au scrutin.

γ) *Attributions :* L'assemblée vote les lois; elle est le pouvoir souverain; elle prend toutes les décisions importantes, et juge même souvent au criminel, comme dans certaines affaires de trahison ou de sacrilège.

Elle peut exiler pour dix ans un citoyen entièrement innocent, mais dont l'influence paraît trop grande dans l'État. C'est ce qu'on appelle l'*ostracisme* (ὀστρακισμός, de ὄστρακον, tesson sur lequel on inscrivait le nom du citoyen ainsi exilé).

151. — B. Assemblées judiciaires.

a) *Quelles sont-elles?* Outre les précédentes (βουλή et ἐκκλησία), ce sont :

α) l'**aréopage** (ἡ ἐν Ἀρείῳ πάγῳ βουλή), composé de tous les Athéniens qui ont occupé l'archontat et rendu leurs comptes. Il siégea longtemps sur la colline d'Arès (Ἄρειος πάγος). Son importance a beaucoup varié; à l'époque classique, il juge les cas de meurtre, d'incendie, et possède quelques attributions religieuses, comme la surveillance des oliviers consacrés à Athènè (μορίαι); sa juridiction est alors peu étendue, mais il conserve une grande autorité morale.

152. — β) le tribunal des **héliastes,** choisis parmi les citoyens âgés de trente ans; ils sont au nombre de six mille, probablement formant dix cours de justice de cinq cents membres chacune, les mille non employés servant de suppléants.

Le tribunal des héliastes est de beaucoup le plus important d'Athènes; il juge les plus graves procès, comme les plus minces questions d'intérêt privé. Il est dans l'ordre judiciaire ce qu'est l'assemblée du peuple dans l'ordre législatif. Impressionnable, comme les foules, et sans instruction juridique, il se

soucie peu de la légalité; trop souvent la justice est à la merci des passions populaires.

153. — *Note.* **Les autres tribunaux ont très peu d'importance : tels sont, par exemple :**

— les *éphètes* (ἐφέται), au nombre de cinquante et un, qui jugent certains cas de meurtre involontaire;

— le tribunal du *prytanée* (τὸ δικαστήριον τὸ ἐν πρυτανείῳ); il prononce des sentences contre les êtres irresponsables (poutres, pierres, animaux) qui ont causé la mort d'un homme;

— les *onze*, chargés des prisonniers, de l'exécution des sentences capitales.

154. — **b)** *Procédure.* On distingue action publique (γραφή) et action privée (δίκη). Il n'y a pas de ministère public (procureur de la république); même dans les affaires criminelles, c'est un simple citoyen qui accuse. Le demandeur fait sommer son adversaire de comparaître; les témoins sont forcés d'assister, sous peine d'amende. Pas d'avocats : chacun plaide pour soi (cf. *supra*, **68** : logographes).

155. — La durée du plaidoyer est limitée, suivant le nombre de « clepsydres » accordées par le tribunal. La clepsydre est un vase rempli d'eau et percé d'un trou par où l'eau s'écoule. Les orateurs attiques font de fréquentes allusions à cet usage : « S'ils disent que je mens, s'écrie l'un d'eux, que n'importe qui vienne rendre témoignage, même pendant que s'écoule *mon eau!* » (ἐπὶ τοῦ ἐμοῦ ὕδατος). Pendant la lecture des actes et des témoignages, on arrête l'eau (Σὺ δ' ἐπίλαβε τὸ ὕδωρ).

Le jugement est rendu au moyen de cailloux blancs et noirs, ou de rondelles de bronze, recueillies dans des urnes.

156. — **§ 4. Les magistrats.**

A. Généralités. Ils sont nommés d'ordinaire par le tirage au sort, quelques-uns par suffrages. Toute magistrature est annuelle, et d'ordinaire on ne peut être nommé deux années de suite à la même charge, sauf à celle de stratège. Tout magistrat, avant d'entrer en charge, doit subir la *dokimasie*, sorte d'examen moral; si on ne le trouve pas digne, son élection est annulée. En sortant de charge, tout magistrat rend ses *comptes* à des

commissions de vérificateurs publics (εὔθυνοι); les commissions font un rapport; le tribunal des héliastes juge. Aucun magistrat ne doit quitter Athènes ou aliéner ses biens avant d'avoir rendu ses comptes (εὔθυναι).

157. — B. Magistratures diverses. a) Archontes : ils ont peu d'autorité effective ; ils sont au nombre de *neuf*, désignés par le sort; ils surveillent les élections et le tirage au sort des magistrats; quelques-uns ont des fonctions spéciales : α) *archonte éponyme,* qui donne son nom à l'année; β) *archonte roi* (ἄρχων βασιλεύς); il exerce des fonctions religieuses à certaines fêtes, aux Lénéennes, aux mystères ; γ) *polémarque* (ἄρχων πολέμαρχος); il est chargé de la guerre, jusqu'au début du vᵉ siècle; cette attribution fut alors confiée aux stratèges; δ) les *six* autres, appelés *thesmothètes* (θεσμοθέται, gardiens des lois), écrivent dans le code les lois nouvelles.

158. — b) Stratèges : au nombre de *dix;* élus par l'assemblée du peuple, et indéfiniment rééligibles. C'est la magistrature la plus importante; ils commandent les armées, la flotte et négocient les traités. L'autorité est partagée entre eux; cependant l'un d'eux peut être chargé seul d'une expédition.

159. — c) Divers fonctionnaires chargés des finances (ἑλληνοταμίαι, πωληταί, πράκτορες).

Recettes ordinaires : Tributs payés à Athènes par les cités alliées. Revenus des biens de l'État (mines d'argent), droits d'octroi (διαπύλιον), amendes, impôt payé par les métèques (μετοίκιον).

Recettes extraordinaires : Taxes spéciales en temps de guerre (εἰσφορά), proportionnées à la fortune. Quelquefois, souscriptions publiques volontaires.

Dépenses : Paiement d'une, puis de trois oboles aux citoyens qui assistent à l'ecclèsia; de deux, puis trois, puis quatre oboles aux héliastes quand ils siègent; théorique (θεωρικόν) : deux oboles à chaque citoyen pour lui permettre d'assister aux fêtes publiques; solde des armées; fêtes et sacrifices publics; constructions maritimes; assistance des invalides.

160. — *Note.* Les *liturgies* (λειτουργία) ne sont ni des recettes ni des dépenses, mais des obligations spéciales imposées aux citoyens les plus riches.

α. *Triérarchie :* armement d'une trière (l'État fournit la coque) Celui qui arme une trière la commande.

β. *Chorégie :* Formation des chœurs pour les représentations dramatiques (*supra*, **105**).

γ. *Gymnasiarchie :* organisation de certains jeux publics.

δ. *Estiasis* (ἑστίασις) : repas public offert à la tribu.

161. — Conclusion.

La constitution à l'époque classique (v[e]-iv[e] siècle surtout) est très démocratique. Le pouvoir souverain est aux mains de l'assemblée du peuple ; les fonctions publiques sont nombreuses et de brève durée, ce qui permet à beaucoup de gens de goûter aux honneurs ; la désignation pour toutes les charges est faite soit par l'élection, soit par le sort.

CHAPITRE XIII. CONSTITUTION DE SPARTE.

162. — *Note :* La constitution de Sparte était attribuée à Lycurgue (898) ; elle demeura presque sans changements jusqu'à l'époque romaine.

§ 1. Le peuple, les citoyens.

A. Classes de la population. a) Les **citoyens** proprement dits (ὅμοιοι, semblables entre eux) ou Σπαρτιᾶται (Spartiates), sont les descendants des Doriens qui ont fait la conquête du pays. Eux seuls ont part au gouvernement.

b) Les **périèques** (περίοικοι, qui habitent autour) sont les descendants des anciens habitants que les Doriens ont vaincus ; ils sont libres, s'adonnent au commerce et à l'industrie, interdits aux Spartiates. Leur nombre est beaucoup plus grand que celui des citoyens. Ils sont soumis au service militaire mais n'ont aucune voix dans les assemblées.

c) Les **hilotes** (εἵλωτες) sont des esclaves publics appartenant à l'État, qui seul peut les affranchir. Ils cultivent les terres des Spartiates et doivent au propriétaire une redevance fixe.

A la guerre, ils portent les armes des hoplites, enlèvent les morts et les blessés, exécutent les terrassements ou sont rameurs.

sur la flotte. Si l'hilote est affranchi, il devient ***néodamode*** (νεοδαμώδης), condition assez analogue à celles des périèques.

d) Il y a aussi, comme ailleurs, des esclaves appartenant aux particuliers.

163. — B. Vie du Spartiate.

C'est une vie toute militaire. Sparte est une grande caserne. A peine né, le garçon passe le conseil de revision; s'il est difforme, incapable de faire un bon soldat, il est exposé sur le Taygète; c'est une commission nommée par l'État qui décide de son sort. A sept ans, il commence son éducation et sa formation militaire. Un *pédonome* (παιδονόμος), nommé par l'État, dirige toute l'éducation de la jeunesse. On fait faire des exercices corporels pour former le futur soldat. On force les enfants de douze ans à aller tête nue, pieds nus en hiver. On leur donne une nourriture insuffisante, pour les forcer à voler. S'ils le font avec adresse, ils reçoivent des éloges; s'ils se laissent prendre, ils sont punis. Ils ont défense de se baigner et de se parfumer, sauf aux jours fixés. A certains jours on les fouette jusqu'au sang, pour éprouver leur énergie (διαμαστίγωσις); et celui qui fait la meilleure contenance sous les coups est proclamé vainqueur.

164. — Quant à la *culture intellectuelle*, elle était fort sommaire; les Spartiates étaient en retard sur tous les autres Grecs. On admettait cependant la musique comme moyen de formation morale; on faisait chanter des morceaux guerriers. Il n'existait pas d'écoles; seulement les enfants étaient admis aux repas des hommes, s'instruisaient en entendant leurs conversations; quelquefois ils donnaient leur avis et s'exerçaient à dire beaucoup de choses en peu de mots (laconisme).

L'État règle aussi l'éducation des filles, éducation surtout physique : elle comprend la gymnastique et un peu de musique.

165. — A dix-huit ans, les jeunes gens prennent le titre d'*aspirants* (μελλίρανες ou μελλείρενες); ils s'exercent alors à la κρυπτεία (exercice qui consiste à surprendre et à tuer les hilotes).

A vingt ans, ils font partie de l'armée régulière, mais leur éducation n'est pas considérée comme terminée avant l'âge de trente ans. D'ailleurs, les exercices militaires continueront pendant toute la vie. Jusqu'à trente ans, il est interdit d'avoir une maison particulière.

Tout citoyen est obligé de se marier. Le mariage présente la forme d'un rapt; l'époux feint d'enlever la jeune fille qu'il veut épouser. Après comme avant son mariage, il est tenu d'assister aux repas publics, *syssities* (συσσίτια).

Les Spartiates mangent assis, au lieu d'être couchés comme les autres Grecs. Ils se nourrissent du fameux *brouet noir* (sanglier cuit dans du sang avec du sel et du vinaigre), que les étrangers trouvaient très mauvais. Les portions étaient strictement mesurées, sauf le pain d'orge qu'on avait à discrétion, mais il était permis d'apporter quelques suppléments : pain de froment, volailles, poissons, etc.

166. — § 2. Les assemblées.

A. — Γερουσία : le *sénat*, composé de trente membres : les deux rois et vingt-huit Spartiates âgés de plus de soixante ans, appartenant aux familles nobles, élus par le peuple. Si l'on en croit Plutarque, le mode d'élection était fort bizarre : les candidats passaient dans un certain ordre devant le peuple assemblé qui poussait, en les voyant, des acclamations plus ou moins vives. Des personnages, qui ne voyaient pas les candidats et ne savaient pas l'ordre dans lequel ils défilaient, jugeaient de l'intensité des acclamations et proclamaient élu le candidat en faveur de qui elles avaient été le plus retentissantes.

Le sénat donne des avis aux rois et aux éphores, il prépare les lois.

167. — B. Ἀπελλά : l'*assemblée du peuple :* ne se réunit qu'une fois par mois. Elle comprend tous les citoyens âgés de plus de trente ans. Mais seuls, les rois, les éphores et les sénateurs prennent la parole. Le peuple ne peut qu'écouter et voter. A partir du VI[e] siècle, si les décisions du peuple paraissent dangereuses au sénat, il n'en tient pas compte.

168. — § 3. Les magistrats.

A. Rois. — Deux rois, appartenant à deux familles différentes (Agides, Eurypontides), règnent en même temps. La royauté est héréditaire, mais les fils nés après l'avènement de leur père ont seuls accès au trône.

A l'origine, les rois sont prêtres, juges, généraux d'armée ; peu à peu leurs pouvoirs passent aux éphores ; ils ne gardent guère que des attributions honorifiques et quelques autres de minime importance (v. g. juridiction concernant les héritages, surveillance des routes).

169. — B. Éphores (ἔφοροι, surveillants). — Ils sont au nombre de cinq. Le premier donne le nom à l'année. Ils sont élus par le peuple chaque année. Presque toute l'autorité leur appartient : guerre, négociations diplomatiques, la plupart des fonctions juridiques. Ils visitent les jeunes gens au moins tous les dix jours, constatent si leurs lits sont bien conformes à la simplicité spartiate.

Leur autorité s'exerce sur la vie publique et privée. L'un d'eux réprimanda un citoyen en public à cause de son embonpoint et le menaça de bannissement. Des éphores condamnèrent un roi à l'amende pour avoir épousé une femme trop petite, parce que, disaient-ils, « elle mettra au monde non des rois, mais des roitelets ».

On le voit, Sparte n'était pas du tout le pays de la liberté.

CHAPITRE XIV. AUTRES CITÉS GRECQUES. RELATIONS INTERNATIONALES.

170. — § 1. Constitution des diverses cités grecques.

A. Royauté homérique. — A l'époque homérique, chaque cité est gouvernée par un roi, qui doit être le plus beau, le plus fort, le plus brave de tous. Il dirige la guerre, fait les sacrifices, a la meilleure part du butin. Les principaux chefs, c'est-à-dire les plus riches et les plus braves de ses sujets, l'assistent de leurs conseils.

L'assemblée du peuple se réunit à des intervalles irréguliers,

quand le héraut la convoque; elle n'a pas d'attributions nettement définies. On y entend de longs et harmonieux discours, que les orateurs prononcent en tenant un sceptre à la main.

171. — B. Transformations des gouvernements.

Peu à peu les royautés cèdent partout la place à des *démocraties* ou à des *oligarchies*. Les constitutions des diverses cités ne sont pas connues en détail.

En général, la constitution des *démocraties* ressemble à celle d'Athènes; le pouvoir y est entre les mains du peuple. Les *oligarchies* se rapprochent plus de la constitution de Sparte; le pouvoir y est entre les mains de quelques citoyens privilégiés.

Souvent dans une même ville deux partis, l'un oligarchique, l'autre démocratique, se disputent le pouvoir; les changements de constitution sont fréquents.

La *monarchie* reparaît sous forme de « *tyrannie* ». Les tyrans sont des citoyens puissants qui usurpent le pouvoir suprême, le plus souvent avec l'appui des classes pauvres et en renversant une oligarchie; leur autorité est rarement transmise à leurs enfants; elle est d'ordinaire de courte durée; aucune tyrannie n'a duré plus de cent ans.

172. — § 2. Division et multiplicité.

Les cités grecques constituent une multitude de petits États indépendants. Chacun se gouverne à sa guise; il n'y a pas de lois communes à toute la Grèce, pas de gouvernement central.

Ils parlent la même langue (en divers dialectes) et méprisent ensemble les barbares, mais restent divisés entre eux; ne forment pas une nation. Les Grecs de l'expédition des Dix-mille se rappellent *leurs patries*, non la patrie commune; il n'y a pas pour eux *une* Grèce.

173. — § 3. Relations internationales.

Tous ces États minuscules traitent entre eux comme de grandes nations. Ils concluent des traités de commerce, des alliances; trop souvent ils se font la guerre.

Les diverses cités forment quelquefois des **ligues**, soit pour repousser l'étranger (guerres médiques), soit pour se combattre

entre elles (guerre du Péloponèse). Ces ligues ont des noms divers, suivant les époques, l'État qui a l'hégémonie. La plus célèbre fut la ligue *achéenne* (*supra*, **39**).

174. — Les villes sont aussi groupées en **amphictyonies** : confédérations religieuses de plusieurs cités. La plus célèbre est celle de Delphes qui comprend douze peuples (Thessaliens, Doriens, Ioniens... etc...)

Tous les ans, les députés de chaque cité se réunissaient; chaque peuple avait deux députés appelés *amphictyons* (ἀμφικτίονες ou ἀμφικτύονες). Leurs attributions étaient d'abord surtout religieuses et relatives au culte d'Apollon; dans la suite, ils s'arrogèrent aussi des fonctions politiques, et devinrent une sorte de tribunal, qui jugeait les villes confédérées mais dont les décisions n'étaient pas toujours acceptées.

175. — § 4. Colonies.

Les colonies grecques sont établies pour obvier à l'excès de population, plutôt que dans un but commercial. Aussi, l'on force les habitants à émigrer malgré eux. Le fondateur (οἰκιστής) a plein pouvoir pour fixer les limites et la constitution de la colonie; après sa mort il était honoré comme un héros.

Les colonies ne sont aucunement soumises à la métropole; elles sont *indépendantes*. Elles conservent cependant des liens d'amitié, gardent le même culte, envoient des représentants prendre part aux fêtes de la métropole. Elles lui envoient quelquefois des secours en temps de guerre et en reçoivent d'elles, mais les différends entre la colonie et la métropole ne sont pas rares. Ainsi les démêlés de Corcyre et de Corinthe furent l'occasion de la guerre du Péloponèse.

Exception : les **clérouquies**, ou *clérouchies* (κληρουχία), sont des colonies athéniennes établies souvent en pays conquis pour tenir en échec des ennemis dangereux; elles sont soumises à la métropole. Les membres des clérouquies restent citoyens athéniens.

176. — § 5. Protection des nationaux à l'étranger.

Les citoyens d'une ville établis à l'étranger ont un protecteur désigné, le **proxène** (πρόξενος), dont les fonctions ont quel-

que ressemblance avec celles des consuls actuels. Il n'appartient pas à la nation qu'il protège; par exemple, le proxène chargé de protéger les Athéniens établis à Éphèse est non un Athénien, mais un Éphésien. Outre l'assistance rendue aux négociants ou aux autres citoyens de la nation qu'il protégeait, il donnait souvent l'hospitalité aux citoyens qui passaient en voyage par la ville où il était. En échange de ces charges, il avait des privilèges dans la cité dont il était proxène; par exemple : libre accès au sénat et à l'assemblée, droit de posséder des biens fonds, etc.

APPENDICE : CHRONOLOGIE ET MÉTROLOGIE.

177. — § 1. Chronologie.

G. F. Unger. *Griechische Zeitrechnung* : Iw. Müller. *Handbuch,* I, 2e éd. Munich, Beck, 1892, p. 714-778.

F. K. Ginzel. *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie*. Leipzig, Hinrichs, II, 1911, p. 294-491.

A. Le jour. — Les Grecs comptaient les jours non de minuit à minuit, mais d'un coucher de soleil à l'autre. — Longtemps on ne connut que des divisions vagues, comme l'aurore (ἕως), le crépuscule (ὄρθρος), le matin (πρωΐ), le milieu du jour (μέση ἡμέρα), l'après-midi (δείλη), le soir (ἑσπέρα), la nuit (νύξ).

Anaximène (vers 520 avant J.-C.) introduisit le *cadran solaire* (πόλος, γνώμων) et la division du jour en heures. Chaque heure étant la douzième partie du jour, elles variaient de longueur suivant l'époque de l'année.

D'ailleurs, on se servait peu de cette manière de compter; l'on peut dire en général que les Grecs de l'époque classique n'avaient aucunement l'idée des moyens qui permettent actuellement de préciser le moment exact de la journée. Ils n'en éprouvaient pas du tout le besoin.

L'horloge à eau fut inventée plus tard. Les *clepsydres* (κλεψύδρα), dont il est question à l'époque classique, ne sont pas des horloges à eau, mais des vases percés d'où l'eau s'écoule en un temps donné. Elles ne marquent pas l'heure mais mesurent la parole aux orateurs (*supra*, **155**).

178. — B. Le mois (μήν) est la durée d'une révolution de la lune autour de la terre (exactement 29 jours, 12 heures, 44 minutes, 3 secondes). Les Grecs avaient remarqué que cette durée est d'environ 29 jours 1/2. Ils adoptèrent l'usage de compter alternativement les mois de 29 jours et de 30. Le mois de 29 jours s'appelait mois creux (κοῖλος), celui de 30 jours, mois plein (πλήρης). Les jours du mois étaient quelquefois comptés de 1 à 30; mais le plus souvent on divisait le mois en *trois décades*, appelées *commencement*, *milieu*, *fin* du mois; l'on comptait alors les vingt premiers jours depuis le commencement du mois; les dix derniers (ou les neuf derniers dans les mois de 29 jours) étaient comptés à rebours.

Exemple : Le premier jour s'appelait νουμηνία, nouvelle lune,

le 2e : δευτέρα ἱσταμένου
le 3e : τρίτη »
le 11e : ἑνδεκάτη μεσοῦντος
le 12e : δωδεκάτη »
le 21e : δεκάτη φθίνοντος (ou ἐξιόντος ou λήγοντος)
le 22e : ἐνάτη »
le 23e : ὀγδόη »
le 30e (ou 29e du mois creux) : δευτέρα »

Comme on n'avait pas compté exactement le temps de la révolution de la lune, le calendrier ne lui correspondait plus au bout de quelque temps. On corrigeait l'écart en insérant de temps en temps un jour supplémentaire.

Les noms des mois n'étaient pas les mêmes dans toutes les villes.

179. — C. Les saisons. — La division en quatre saisons usitée aujourd'hui se trouve déjà mentionnée dans Homère (ἔαρ, θέρος, ὀπώρα, χειμών) et continuera à être employée après lui à toutes les époques. Mais les Grecs distinguaient aussi quelquefois deux saisons seulement : l'été et l'hiver. C'est la division suivie par Thucydide dans son histoire.

180. — D. L'année. — L'année (ἐνιαυτός) est la durée de la révolution de la terre autour du soleil (365 jours, 5 heures, 48 minutes, 48 secondes).

Elle correspond *à peu près à 12 mois lunaires,* mais à peu près seulement; les Grecs, comme les autres peuples anciens, ont essayé, avec plus ou moins de succès, de remédier aux erreurs que cette différence introduisait dans le calendrier. Mais le système adopté n'était pas le même dans les diverses villes ni aux diverses époques.

Du temps de Solon au temps de Périclès, on ajoutait trois mois supplémentaires en huit ans. En 432 l'astronome Méton proposa d'ajouter seulement 7 mois en dix-neuf ans ce qui eût été plus exact. Cette modification ne fut adoptée que longtemps après, vers 340, et ne dura pas; on revint à l'ancien système.

L'année ne commençait pas à la même date dans les diverses villes grecques. A Athènes elle commençait vers le solstice d'été, au premier jour du mois Hécatombéon (juin-juillet). Elle ne correspond donc pas à une année d'avant J.-C., mais à la moitié d'une et à la moitié d'une autre, juillet-décembre de l'une, janvier-juin de l'autre.

181. — E. Les ères. Le nom donné à chaque année variait suivant les villes; à Athènes c'était celui de l'archonte éponyme, à Sparte celui du premier éphore, à Argos celui de la prêtresse d'Hèra. Pour indiquer la date d'un événement on disait « sous tel archonte », « un tel étant archonte ».

Ce système était évidemment très incommode. Aussi l'on indiquait quelquefois la date d'un événement d'après un autre plus connu, par exemple tant d'années après le commencement ou avant la fin de telle guerre, avant telle éclipse, telle éruption volcanique. Il y eut à partir de l'époque alexandrine des *ères*. La plus répandue chez les historiens à partir de Polybe est celle des olympiades.

182. — Une *olympiade* est l'espace de quatre ans compris entre deux fêtes olympiques (de juillet à juillet).

L'ère olympique prend pour point de départ l'année 776 avant J.-C., première année mentionnée sur le registre des vainqueurs aux jeux olympiques. Dans chaque olympiade on compte la 1re, la 2e, la 3e et la 4e année. Ainsi on dit que la

bataille de Marathon a été livrée la 3e année de la 72e olympiade.

Pour convertir en années d'avant J.-C. une date donnée en olympiades, on multiplie le nombre d'olympiades par 4, on ajoute le nombre d'années révolues depuis la dernière olympiade et on retranche de 776 (de 775, s'il s'agit du printemps ou de l'hiver).

Exemple : Bataille de Marathon : 3e année de la 72e olympiade (en automne) : il y a donc 71 olympiades et 2 années écoulées.

$$71 \times 4 = 284$$
$$284 + 2 = 286$$
$$776 - 286 = 490$$

Pour les années après J.-C., au lieu de retrancher de 776, on retranche 776 du nombre total des années révolues.

Exemple : mort d'Auguste : 2e année de la 198e olympiade (au mois d'août). On est à la 198e; donc 197 olympiades sont révolues.

$$197 \times 4 = 788$$
$$788 + 2 = 790$$
$$790 - 776 = 14 \text{ après J.-C.}$$

183. — § 2. Métrologie.

J. Wex. *Métrologie grecque et romaine.* Trad. fr. Paris, Klincksieck, 1886

H. Nissen. *Griechische und römische Metrologie :* Iw. Müller. *Handbuch,* I, 2e éd. Munich, Beck, 1892, p. 835-890.

F. Hultsch. *Griechische und römische Metrologie.* 2e éd. Berlin, Weidmann, 1882.

A. Les mesures employées en Grèce **n'étaient pas exactement les mêmes partout,** quoiqu'elles soient désignées souvent par les mêmes noms.

184. — B. Mesures de longueur. Les plus courtes sont empruntées aux proportions moyennes du corps humain :

le *doigt* (largeur du doigt) (δάκτυλος) : environ 2 centimètres;
le *pied* (πούς) : 27 à 33 centimètres;
la *coudée :* environ 48 centimètres;
ὄργυια (longueur de 2 bras étendus) : 4 coudées;
un *plèthre* (πλέθρον) vaut 100 pieds (de 27 à 33 mètres);

un *stade* (στάδιον), ordinairement 600 pieds : de 162 à 198 mètres environ. Celui de Xénophon paraît avoir 150 mètres.

La *parasange* (παρασάγγης) n'est pas une mesure grecque mais perse et correspond à environ cinq kilomètres, d'après les distances mentionnées par Xénophon dans l'*Anabase*.

C. **Mesures de superficie.** On compte par *pied carré* (carré ayant un pied de côté), *plèthre carré* (carré ayant un plèthre de côté).

185. — D. Mesures de capacité. Les mesures athéniennes, surveillées avec grand soin par les magistrats, furent adoptées par beaucoup de cités (non par toutes). Elles étaient d'un tiers environ inférieures à celles qu'on employait en général dans le Péloponèse.

Mesures athéniennes. Le cotyle (κοτύλη) (27 centilitres) était employé pour les solides et les liquides.

Le conge (χοῦς) (3 litres, 24) et le μετρητής ou ἀμφορεύς (38 litres, 38) pour les liquides seulement (μέτρα ὑγρά, mesures liquides).

Le χοῖνιξ (1 litre, 08), le setier (ἑκτεύς) (1 litre, 64) et le médimne (μέδιμνος) (51 litres, 84) n'étaient employés que pour les solides (μέτρα ξηρά, mesures solides).

186. — E. Poids. Les *noms* des poids et le *rapport* des poids entre eux étaient à peu près les mêmes dans beaucoup de cités.

1 talent valait 60 mines.
1 mine 100 drachmes.
1 drachme 6 oboles.

Mais *les poids eux-mêmes* varièrent suivant les époques et les pays.

Il y avait deux principaux systèmes. Le *système éginétique* ou d'Égine employé surtout dans le Péloponèse et à Athènes jusqu'à Solon; le *système euboïque*, employé en Eubée, adopté officiellement à Athènes depuis Solon. Dans ce système :

1 talent vaut un peu plus de 2 Kgs. 1/2 (2 Kgs. 592 grammes).	
1 mine	432 grammes.
1 drachme	4 gr. 32.
1 obole	0 gr. 72.

187. — F. Monnaies. Les monnaies grecques portent le même nom que les poids et varient comme eux de cité à cité. Les rapports des monnaies *entre elles* sont connus :

1 talent = 60 mines.
1 mine = 100 drachmes.
1 drachme = 6 oboles.

Mais le rapport de la monnaie antique *à la nôtre* ne peut être précisé. Le rapport des métaux entre eux (or, argent, bronze) et surtout leur pouvoir d'achat sont essentiellement variables.

On donne souvent les chiffres suivants auxquels on arrive en supposant la valeur de l'argent dans l'antiquité égale à celle qu'il a *légalement* dans les monnaies actuelles :

talent	5.890 francs.
mine	97 francs.
drachme	0, f. 97.
obole	0, f. 16.

Ces chiffres peuvent servir à fixer les idées, mais on peut tout aussi bien adopter les équivalences plus claires et à peine plus arbitraires dont se servit P. Guiraud :

talent	6.000 fr.
mine	100 fr.
drachme	1 fr.


THRACE
PONT EUXIN
MACÉDOINE
ILLYRIE
Lac Lychnitis
Pella
Ægæ
Méthone
Pydna
Amphipolis
Abdère
Byzance
Chalcédoine
Bosphore de Thrace
PROPONTIDE
Stagire
CHALCIDIQUE
Olynthe
Potidée
THASOS
SAMOTHRACE
CHERSONÈSE DE THRACE
Sestos
Ænos
Cyzique
Mt OLYMPE de MYSIE
Mt OLYMPE
Mt ATHOS
IMBROS
Abydos
TROADE
ÉPIRE
CORCYRE
Corcyre
Dodone
Larisse
Vallée de Tempé
Mt OSSA
MER DE THRACE
LEMNOS
TÉNÉDOS
Ilion
Skepsis
Mt IDA
Adramytte
MYSIE
THESSALIE
Arné
Phères
Pharsale
Mt PÉLION
Iolcos
HALONNESOS
PAXOS
Nicopolis
Golfe d'Ambracie
Mt Othrys
Cap Artémision
LESBOS
Mitilène
Pergame
Mt TEMNOS
ACARNANIE
Stratos
ÉTOLIE
Mt ŒTA
Thermopyles
Elatée
SCYROS
MER
Iles Arginuses
Phocée
Magnésie
Hermos
MÆONIE
LEUCADE
Thermon
Lac Trichonis
Naupacte
DORIDE
PHOCIDE
Delphes
Chéronée
EUBÉE
Chalcis
PSYRA
CHIOS
Mt SIPYLE
Smyrne
Clazomènes
Sardes
ITHAQUE
CÉPHALLÉNIE
Ægion
Golfe de Corinthe
BÉOTIE
Aulis
Thèbes
Tanagra
Platées
Mt Parnès
IONIE
LYDIE
Mt TMOLOS
Téos
Colophon
Caystre
ACHAÏE
Mt ÉRYMANTHE
MÉGARIDE
Mégare
ATTIQUE
Eleusis
Marathon
ÉGÉE
Corinthe
Athènes
Mt HYMETTE
Laurium
Éphèse
Mt MÉSOGIS
Méandre
Laodicée
ZACYNTHE
Élis
ÉLIDE
ARCADIE
Mycènes
Tirynthe
Salamine
ÉGINE
ANDROS
SAMOS
ICARIE
Panionion
Mt LATMOS
Milet
Olympie
Mantinée
Argos
Nauplie
Trézène
Epidaure
Hermione
CÉOS
TÉNOS
SYROS
DÉLOS
MYCONOS
CARIE
Messène
MESSÉNIE
Sparte
Pylos
Ile Sphactérie
LACONIE
PÉLOPONNÈSE
HYDRA
CYTHNOS
SÉRIPHOS
CYCLADES
PAROS
NAXOS
I. Patmos
Léros
Halicarnasse
CALYMNA
COS
SYPHNOS
Cimolos
AMORGOS
MELOS
IOS
Sicinos
THÉRA
ASTYPALÉE
Anaphé
MER DE MYRTO
Golfe Argolique
Cap Malée
Cap Ténare
CYTHÈRE
DORIDE
RHODES
LYCIE
MER DE CRÈTE
Ægilia
Cydonia
Ile Dia
Apollonie
Gnosse
CRÈTE
Gortyne
CARPATHOS
Casos
MER IONIENNE
Eleusis
BAIE D'ÉLEUSIS
Route de Mégare
I. Pharmacusæ
MONT ÉGALÉE
Colone
Mt Lycabette
Céphise
Longs murs
Athènes
Salamine
Baie de Salamine
I. Psyttalie
le Pirée
Phalère
MONT HYMETTE
ILE DE SALAMINE
ATHÈNES ET SALAMINE
GRÈCE ANCIENNE
Echelle en Kilomètres
0 50 100 150

LITTÉRATURE GRECQUE

Bibliographie. (Cf. *supra*, préface, p. VI : *remarques*.)

1. — Ouvrages généraux : A. et M. Croiset. *Histoire de la littérature grecque*. Paris, Fontemoing, I, 3ᵉ éd. 1910; II, 2ᵉ éd. 1898; III, 2ᵉ éd. 1898; IV, 2ᵉ éd. 1900; V, 1899. *Manuel d'histoire de la littérature grecque*. 7ᵉ éd. Paris, Fontemoing, [1910]. — W. Christ. *Geschichte der griechischen Litteratur*. 5ᵉ-6ᵉ éd. par W. Schmid et O. Stählin (Iw. Müller. *Handbuch* VII); Munich, Beck, 1911-1920. — J. P. Mahaffy. *A history of classical Greek literature*. 4 vol. 4ᵉ-5ᵉ éd. Londres, Macmillan, 1903-1908. — W. C. Wright. *A short history of Greek literature from Homer to Julian*. New-York, American Book Company, 1907; Londres, Pitman, 1910. — U. von Wilamowitz. *Die griechische Literatur des Altertums* dans : P. Hinneberg. *Die Kultur der Gegenwart* I, 8. 3ᵉ éd. Leipzig, Teubner, 1912. — E. Egger. *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*. Paris, Durand, 1863. *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, 2ᵉ éd. Paris, Pedone-Lauriel, 1886. *La littérature grecque*. Paris, Picard, 1890 (recueil d'articles). — T. Stickney. *Les sentences dans la poésie grecque d'Homère à Euripide*. Paris, Bellais, 1903. — P. Masqueray. *Bibliographie pratique de la littérature grecque*. Paris, Klincksieck, 1914.

2. — Monographies de certains genres littéraires : R. Hirzel. *Der Dialog*. 2 vol. Leipzig, Hirzel, 1895. — F. Leo. *Die griechisch-römische Biographie nach ihrer literarischen Form*. Leipzig, Teubner, 1901. — H. Reich. *Der Mimus*. Berlin, Weidmann, I, 1903. — G. Misch. *Geschichte der Autobiographie* I. *Das Altertum*. Leipzig, Teubner, 1907. — H. Peter. *Wahrheit und Kunst, Geschichtschreibung und Plagiat im klassischen Altertum*. Leipzig, Teubner, 1911. — Sur toute l'**histoire de la prose** : E. Norden. *Die antike Kunstprosa*. 2ᵉ éd. Leipzig, Teubner, 1909. — Nombreux **manuels scolaires** v. g. M. Egger (Paris, Delaplane); A. Croiset (« *Leçons* » *de littérature grecque*, Paris, Masson). — **Analyses** des auteurs : A. Mouchard et C. Blanchet. *Les auteurs grecs*. Paris, Poussielgue.

3. — Principales Collections de textes : *Bibliotheca Teubneriana*, in-8ᵉ. Leipzig, Teubner. La collection la plus vaste et la plus fréquemment remise au courant. — *Bibliotheca Oxoniensis*, in-8ᵉ. Oxford, Clarendon Press. Beaucoup plus récente et moins étendue que la précédente, mais lui est supérieure pour le texte de certains auteurs (v. g. Platon). — *Bibliothèque grecque* avec traduction latine. In-4ᵒ. Paris, Didot. 70 volumes. La collection n'est pas achevée (Pindare et les lyriques manquent); elle ne doit pas être continuée. — Nouvelles collections commencées : *Loeb Collection*. Londres, Heinemann (avec trad. anglaise); *Collection Budé*. Paris, Société Les Belles-Lettres (avec brèves notes critiques sous le texte, trad. fr. sur la page opposée; le texte et la traduction se vendent aussi séparément).

4. — Extraits : U. v. Wilamowitz-Möllendorff. *Griechisches Lesebuch*. 4 vol. Berlin, Weidmann, 1902 (morceaux, choisis d'après leur contenu, plus que d'après leur mérite littéraire : Euclide, Strabon, etc.). — *Pages et pensées morales* (avec brève annotation) par E. Ernault. Paris, Garnier; A. P.

Lemercier. Paris, Delagrave; F. Lévy-Wogue. Paris, Belin; A. Puech. Paris, Colin.

Traductions d'Extraits : Ch. Navarre et A. Valentin. *Les chefs-d'œuvre de la littérature grecque*. Paris, Hachette, 1911 (morceaux choisis reliés par des analyses). — A. et P. Waltz. *Grecs et Latins. Morceaux choisis des Littératures grecque et latine*. Paris, Colin, 1913.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

5. — I. La race grecque.

A. Fouillée. *Esquisse psychologique des peuples européens*. Paris, Alcan, 1903, p. 1-33.

De toutes les races qui ont paru sur la terre, c'est probablement la mieux douée. Race *curieuse*, avide de s'instruire, aimant la science, même sans en attendre d'utilité pratique; — *intelligente*, et probablement la plus intelligente qui ait existé, celle qui par la seule force de l'intelligence est parvenue au plus grand nombre de vérités; — *artiste*, possédant un sens inné de l'harmonie, de la proportion, sachant développer ces qualités naturelles par l'éducation (musique, poésie, gymnastique qui fait les corps bien proportionnés); — *gaie, joyeuse*, pour qui, sous son beau ciel, au milieu de ses beaux monuments, la vie est une fête; — *saine*, dont les œuvres portent ce caractère de santé robuste et de vigueur qui la distingue de tant de littératures modernes; — *spirituelle et fine*, dont l'esprit délié se joue au milieu des nuances les plus délicates de la pensée et du sentiment.

6. — II. La langue grecque. (Pour les détails et la bibliographie, voir la *grammaire grecque, infra*, **III, 1-7**.)

Langue très *riche*, capable d'exprimer les idées multiples de ce peuple à l'esprit si vif et si chercheur (grand nombre de mots, facilité de former indéfiniment des composés); — *claire*, grâce à la multiplicité des formes et à la souplesse de la syntaxe, apte aux discussions philosophiques les plus profondes et les plus subtiles; — *sonore et harmonieuse*, dont la beauté musicale contribuera puissamment à la richesse de la poésie et même de l'éloquence; — *aisée*, libre d'entraves dans la construction, l'ordre des mots; permettant à l'idée de se mouvoir comme sans effort; — *délicate* (spécialement grâce aux par-

ticules), possédant des moyens d'expression pour certaines nuances très fines de pensée que les langues modernes ne peuvent rendre.

7. — **III. La littérature grecque.** Ce peuple si exceptionnellement doué, ayant à son service un instrument si parfait, produira d'admirables chefs-d'œuvre. Quoiqu'il soit bien difficile de comparer entre elles les diverses littératures connues, il semble qu'aucune n'a dépassé en beauté la littérature grecque et ne l'a même égalée.

En tout cas, un caractère la distingue entre toutes : elle est *spontanée.* Les Romains l'ont imitée, les peuples modernes ont imité la Grèce et Rome. Épopée, tragédie, comédie, poésie lyrique, poésie bucolique, rhétorique, histoire, dialogue, tous ces mots sont grecs, désignent des genres littéraires nés sur le sol hellénique et qui y ont atteint leur perfection.

Ire PÉRIODE : L'AGE ÉPIQUE.

CHAPITRE I. HOMÈRE.

8. — **Édition** critique détaillée : A. Ludwich. 4 vol. Leipzig, Teubner, 1889-1907; abrégée : D. B. Monro et T. W. Allen. Oxford, Clarendon Press, [1902-1912]. Édition avec trad. lat. G. Dindorf. 2e éd. Paris, Didot, 1877. — **Commentaire** : A. Pierron. 4 vol. Paris, Hachette, 1869-1875. — allemand : K. F. Ameis, revu par C. Hentze, puis P. Cauer. Leipzig, Teubner (24 fascicules). — anglais : *Iliade :* W. Leaf. 2e éd. 2 vol. Londres, Macmillan, 1901-1902. *Odyssée :* W. Merry, J. Riddell, D. B. Monro. 2 vol. Oxford, Clarendon Press, 1886-1901 — Édition critique et commentaire latin : J. van Leeuwen. Leyde, Sijthoff. *Iliade.* 2 vol. 1912-1913. *Odyssée.* 2 vol. 1917. — Édition critique et traduction de l'*Odyssée* : V. Bérard. 6 vol. Paris, Collection Budé, 1924-1925. — Choix de **scolies** : W. Deecke. Bonn, Marcus, 1912. — Édition des scolies : G. Dindorf et E. Maas. 8 vol. Oxford, Clarendon Press. 1855-1888.

9. — **Extraits** : M. Croiset. *Odyssée, principaux chants ; Iliade, textes choisis.* Paris, Colin. — E. Ragon. *Petite Odyssée.* Paris, Poussielgue. — E. Bertrand. *Petite Iliade.* Paris, Poussielgue. — **Traduction** : Leconte de Lisle. 2 vol. Paris, Lemerre.

10. — **Dictionnaires** : H. Ebeling (et nombreux collaborateurs). *Lexicon Homericum.* Leipzig, Teubner, 1874-1885 (cite tous les exemples de chaque mot). — G. Autenrieth. *Wörterbuch zu den homerischen Gedichten.* Leipzig, Teubner (très court, mais commode, illustré). — M. B. Mendes da Costa. *Index etymologicus dictionis Homericae.* Leyde, Sijthoff, 1905 (double liste, par racines, puis par ordre alphabétique).

11. — **Grammaires** : J. Van Leeuwen et M. B. Mendes da Costa. *Gram-*

maire d'Homère. Trad. fr. Mons, Manceaux, 1887. — D. B. Monro. *A grammar of the Homeric dialect.* 2e éd. Oxford, Clarendon Press, 1891. — J. van Leeuwen. *Enchiridium dictionis epicae.* 2e éd. Leyde, Sijthoff, 1918.

12. — **A consulter** : J. T. Sheppard. *The pattern of the Iliad.* Londres, Methuen, 1922 (étude esthétique d'ensemble; ne touche pas directement à la question homérique). — A. Couat. *Homère.* Paris, Lecène-Oudin, 1886. — A. Widal. *Études littéraires et morales sur Homère.* Paris, Hachette, 1863. — A. Bougot. *Étude sur l'Iliade d'Homère.* Paris, Hachette, 1888. — S. Delorme. *Les hommes d'Homère.* Paris, Didier, 1861. — C. A. Sainte-Beuve. *Portraits contemporains* V. 2e éd. Paris, Calmann-Lévy, 1875, p. 325-358. — A. E. Chaignet. *Les héros et les héroïnes d'Homère.* Paris, Hachette, 1894. — G. Sortais. *Ilios et Iliade.* Paris, Bouillon, 1892. — W. Helbig. *L'épopée homérique expliquée par les monuments.* Trad. fr. Paris, Didot, 1894. — V. Bérard. *Les Phéniciens et l'Odyssée.* 2 vol. Paris, Colin, 1902-1903. — G. Finsler. *Homer in der Neuzeit.* Leipzig, Teubner, 1912. — J. Tolkiehn. *Homer und die römische Poesie.* Leipzig, Weicher, 1900. *De Homeri auctoritate in privata Romanorum vita.* Leipzig, Teubner, 1897. — K. Meister. *Die homerische Kunstsprache.* Leipzig, Teubner, 1921. — H. Fränkel. *Die homerischen Gleichnisse.* Göttingen, Vandenhoeck, 1921. — F. A. Wolf. *Prolegomena ad Homerum* (1795). 3e éd. par R. Peppmüller. Halle, Waisenhaus, 1874. Voir aussi *infra,* question homérique, (**46-52**) et les ouvrages qui traitent d'Aristarque (*infra,* **438**).

13. — Note : **Avant Homère.** Nous ne savons pas du tout ce que fut la poésie grecque à l'origine. On voit par l'Odyssée que des aèdes chantaient dans les banquets les aventures des héros en s'accompagnant de la cithare. Des poèmes de ce genre ont dû exister avant *l'Iliade* et *l'Odyssée.* Il y avait aussi des poèmes lyriques : hymnes, hyménées, péans, etc.

14. — **§ 1. Analyse de l'Iliade.**

I. **La colère** : Chrysès, prêtre d'Apollon, vient racheter sa fille Chryséis, captive d'Agamemnon; celui-ci refuse; Apollon à la prière de Chrysès envoie la peste qui dévaste l'armée. Le devin Calchas consulté répond qu'il faut rendre Chryséis. *Querelle violente d'Achille et d'Agamemnon.* Celui-ci renvoie Chryséis, mais fait enlever, en compensation, la captive d'Achille, Briséis. Achille décide de se retirer du combat. *Zeus,* à la prière de Thétis, *consent à ce que les Troyens soient victorieux jusqu'à ce que les Grecs aient fait réparation à Achille.*

II. Zeus envoie à Agamemnon un songe trompeur pour l'engager au combat. Assemblée. On combattra. Énumération des troupes : *catalogue des vaisseaux.*

III. Les Troyens descendent dans la plaine. Trêve. Les vieillards et Hélène sur les remparts. Combat singulier de Pâris et de Ménélas. Aphrodite sauve Pâris et le transporte près d'Hélène.

IV. Un Troyen ayant lancé une flèche contre Ménélas, la lutte recommence. Arès et Apollon sont avec les Troyens, Athènè avec les Grecs.

15. — V. **Première grande bataille.** Mêlée furieuse. Énée est blessé, ainsi qu'Aphrodite, qui vient l'enlever du champ de bataille. Grand carnage. Arès lui-même est blessé par Diomède.

VI. Le devin Hélénus conseille à Hector d'ordonner qu'on adresse des prières publiques à Athènè. Hector rentre à Troie, fait réunir les femmes pour prier Athènè. Il repart. *Adieux d'Hector et d'Andromaque.*

VII. Suite du combat. Les Grecs sont repoussés. Combat d'Hector et d'Ajax. Trêve pour ensevelir les morts.

VIII. Assemblée des dieux. Zeus leur défend de secourir les combattants. **Seconde grande bataille.** Les Grecs sont encore repoussés. Hèrè et Athènè veulent les secourir, mais Zeus s'en aperçoit et leur envoie Iris qui les en empêche. Reproches de Zeus aux deux déesses.

16. — IX. **L'Ambassade.** Agamemnon réunit les chefs et propose de renoncer au siège. Nestor propose de chercher à apaiser Achille. Agamemnon consent à rendre Briséis et à donner des présents à Achille. Phœnix, Ajax et Ulysse vont trouver Achille pour lui proposer la réconciliation. Il refuse.

X. **Dolonie.** Expédition nocturne d'Ulysse et de Diomède ; ils surprennent le Troyen Dolon et le tuent après s'être fait indiquer par lui l'emplacement du camp de Rhésos, roi de Thrace, venu au secours de Troie. Ils tuent Rhésos et emmènent ses chevaux.

17. — XI. **Troisième grande bataille.** Phases diverses du combat. Les Grecs vaincus. Nestor prie Patrocle de fléchir Achille ou de prendre lui-même les armes d'Achille pour effrayer les Troyens.

XII. Les Grecs étant toujours repoussés, *les Troyens pénètrent dans le camp grec.*

XIII. Hector essaie de parvenir jusqu'aux vaisseaux grecs. Lutte acharnée.

XIV Hèrè attire Zeus sur le mont Ida ; il s'y endort. Poseidon en profite pour secourir les Grecs.

XV. Zeus se réveille, fait des reproches à Hère, déclare que les Troyens vont être vainqueurs. Hector pénètre jusqu'aux vaisseaux qu'il est près d'incendier. Ajax seul arrête les Troyens qui apportent le feu.

18. — XVI. **Patroclie.** Un vaisseau grec est enfin incendié par les Troyens. Achille, apercevant la flamme, permet à Patrocle de revêtir ses armes, mais seulement pour éloigner les Troyens des vaisseaux. *Patrocle est tué par Hector.*

XVII. Combat autour du corps de Patrocle. Les Troyens sont vainqueurs ; cependant Ménélas réussit à emporter le corps de Patrocle jusqu'aux vaisseaux.

XVIII. Douleur d'Achille à la mort de Patrocle. Thétis vient le consoler, puis va trouver Hèphaistos, qui fabrique pour Achille une armure complète. Description du bouclier d'Achille.

19. — XIX. **Achille** *reçoit satisfaction d'Agamemnon; il se prépare à revenir au combat.*

XX. Bataille, à laquelle les dieux prennent part, avec la permission de Zeus : Hèrè, Athènè, Poseidon, Hèphaistos sont avec les Grecs; Arès, Apollon, Artémis, Lèto, le Xanthe, Aphrodite avec les Troyens. Exploits d'Achille.

XXI. *Achille met en fuite les Troyens* et les repousse jusque sous les murs de la ville.

20. — XXII. **Hector** attend Achille sous les murs de Troie, malgré les supplications de Priam. Mais à la vue d'Achille, il est saisi de crainte et fuit. Achille le poursuit trois fois autour des remparts. Zeus pèse la destinée d'Hector : il mourra. *Hector est tué par Achille*, qui traîne son cadavre jusqu'aux vaisseaux. Désespoir de Priam, d'Hécube et d'Andromaque.

XXIII. Achille, ayant vengé Patrocle, lui rend les derniers devoirs. *Funérailles de Patrocle.* On élève un bûcher. Le feu brûle, avec le cadavre de Patrocle, douze jeunes Troyens qu'Achille a fait prisonniers et réservés pour ce supplice. Jeux en l'honneur de Patrocle.

XXIV. Achille traîne le cadavre d'Hector autour du tombeau de Patrocle. **Priam** *vient redemander le corps d'Hector.* Achille le lui rend. Trêve de onze jours. Funérailles d'Hector.

21. — **§ 2. Analyse de l'Odyssée.** — **Ire Partie : Télémachie.** I. Assemblée des dieux. *Zeus décide qu'Ulysse reviendra dans son pays.* Athènè va encourager Télémaque dans sa lutte contre les prétendants.

II. Assemblée réunie par Télémaque. Il part à la recherche de son père.

III. *Télémaque à Pylos.* Il est bien reçu, mais personne ne peut lui donner des nouvelles d'Ulysse.

IV. *Télémaque à Lacédémone*, chez Ménélas. Là encore il n'obtient aucune nouvelle de son père. Les prétendants préparent une embuscade contre Télémaque.

22. — **IIe Partie : Ulysse quitte l'île de Calypso et est reçu chez les Phéaciens.** V. Nouvelle assemblée des dieux. Sur la demande d'Athènè, Zeus envoie Hermès ordonner à Calypso de laisser partir Ulysse, qu'elle a retenu sept ans dans son île. Ulysse construit un radeau et part. Poseidon soulève une tempête; le radeau est brisé. *Ulysse* se sauve à la nage et *aborde à l'île des Phéaciens*, où il s'endort.

VI. Athènè apparaît en songe à *Nausicaa*, fille du roi des Phéaciens, pour l'engager à aller laver ses vêtements au fleuve. Après les avoir lavés, elle joue à la balle avec ses compagnes. Ulysse, réveillé par les cris, supplie Nausicaa de l'aider. Elle lui fait donner de la nourriture et des vêtements, puis l'invite à venir chez son père, Alcinoos.

VII. *Ulysse chez Alcinoos.* Il raconte brièvement ce qui lui est arrivé depuis son départ de l'île de Calypso, mais sans dire qui il est.

VIII. Assemblée réunie pour aviser aux moyens de ramener Ulysse dans sa patrie. *Jeux* en son honneur. Il est vainqueur dans le jet du disque. Au festin *l'aède Dèmodocos* chante l'histoire du cheval de Troie. Émotion d'Ulysse. Alcinoos lui demande le récit de ses aventures.

23. — **IIIe Partie : Récits d'Ulysse.** IX. « Je suis Ulysse ». Il raconte comment après la prise d'Ilion il a été chez les *Ciconiens*, les *Lotophages*, puis dans le pays des Cyclopes. Le Cyclope dévore six de ses compagnons. Ulysse l'enivre et profite de son sommeil pour l'aveugler, puis il s'échappe, caché sous un bélier. *Le Cyclope prie son père Poseidon de le venger.*

X. Ulysse dans l'île d'*Éole*. Éole lui donne une outre où sont renfermés tous les vents; ses compagnons l'ouvrent. Tempête. Il est rejeté à la côte, repart, passe chez les Lestrygons anthropophages, perd un grand nombre de ses compagnons et aborde à l'île d'Éa. Vingt-deux compagnons d'Ulysse sont changés en pourceaux par *Circé*. Ulysse échappe à ces enchantements, force Circé à rendre à ses compagnons la figure humaine.

XI. Ulysse aborde chez les *Cimmériens; il évoque les morts.*

XII. Ulysse repasse à Éa, échappe aux *sirènes*, aborde dans l'île du Soleil. Malgré sa défense, ses compagnons égorgent plusieurs des *bœufs de Hèlios*. A la demande de celui-ci, les vaisseaux sont frappés de la foudre par Zeus. *Ulysse seul échappe et aborde à l'île de Calypso.*

24. — **IVe Partie : Retour d'Ulysse à Ithaque et lutte contre les prétendants.** XIII. *Ulysse est ramené à Ithaque par les Phéaciens.* Athènè lui donne l'extérieur d'un mendiant.

XIV. Ulysse *chez le porcher Eumée,* qui sans le reconnaître le reçoit comme un hôte. Ulysse se donne pour Crétois, assure que le roi d'Ithaque reviendra. Eumée ne peut le croire.

XV. *Retour de Télémaque.* Athènè lui apparaît en songe à Lacédémone et lui indique le chemin à prendre pour éviter l'embuscade des prétendants. Télémaque revient à Ithaque.

XVI. *Reconnaissance d'Ulysse et de Télémaque* (chez Eumée absent). Ils se concertent pour le massacre des prétendants.

25. — XVII. *Ulysse revient au palais.* Dans la cour, son vieux chien Argos le reconnaît et meurt. Ulysse mendie. Le prétendant Antinoos l'insulte.

XVIII. Ulysse, forcé de lutter avec le mendiant Iros, le traîne hors du palais, mais subit ensuite de nouveaux outrages.

XIX. Entretien d'Ulysse et de Pénélope ; il ne se fait pas connaître, mais lui annonce qu'Ulysse reviendra. Sa nourrice Euryclée le reconnaît en lui donnant un bain de pieds.

XX. Festin des prétendants. Leurs instances auprès de Pénélope.

XXI. Pénélope promet d'épouser celui qui pourra tendre *l'arc d'Ulysse* et faire passer la flèche à travers douze haches. Les prétendants échouent. Ulysse réussit. Terreur des prétendants.

26. — XXII. Ulysse quitte ses haillons et se fait connaître. *Massacre des prétendants.*

XXIII. *Reconnaissance d'Ulysse et de Pénélope,* qui se laisse convaincre après une longue hésitation.

XXIV. *Reconnaissance d'Ulysse et de son père Laërte.* Les âmes des prétendants sont entraînées aux enfers par Hermès. *Des habitants d'Ithaque veulent venger les prétendants,* mais Athènè les réconcilie avec Ulysse.

27. — **§ 3. La poésie homérique. I. Caractère général.** Homère, plus peut-être qu'aucun autre poète, est *humain;* il a peint avec plus de vérité et de puissance que personne les passions et les sentiments éternels de l'humanité. C'est là ce qui fait l'intérêt immortel de ses deux poèmes, où toutes les générations se reconnaissent. L'amour conjugal (Pénélope, Andromaque), paternel (Priam), maternel (Thétis consolant son fils), l'amitié (Achille et Patrocle), la joie, la crainte, la douleur, tous les grands sentiments y sont exprimés avec la plus profonde vérité.

Il est *naturel :* pas de ces conventions qui dans les littératures classiques excluent trop souvent les « termes bas ». En le traduisant, au XVIIe siècle, on se croyait obligé de l'arranger. On l'édulcorait. Il ne craint aucunement les détails familiers (Ajax tombant dans le fumier, le porcher Eumée). Le comique est mélangé au tragique, comme dans la vie.

Mais on aurait tort de croire que le naturel va jusqu'à la naïveté et que la poésie homérique représente l'enfance de l'art. Bien au contraire. Les travaux récents mettent de plus en plus en lumière sa *perfection technique* aux points de vue les plus divers : composition, langue, versification.

28. — **II. Étude spéciale. A. Le plan.** L'Iliade et l'Odyssée ont l'unité large de l'épopée, qui dépeint une action et ses conséquences, se développant avec ampleur (non une « crise », resserrée dans le temps et l'espace, comme la tragédie).

L'*Iliade* dépeint la colère d'Achille qui amène la défaite des

Grecs; celle-ci cause la mort de Patrocle; d'où la vengeance d'Achille et la mort d'Hector, d'où encore le rachat du cadavre d'Hector et ses funérailles.

L'*Odyssée* décrit le retour d'Ulysse, ses voyages et aussi sa lutte contre les prétendants.

Dans l'un et dans l'autre poème, comme dans toutes les grandes épopées, se trouvent aussi des développements non strictement nécessaires à l'action (v. g. Dolonie, jeux), mais qui contribuent à la beauté et à l'intérêt de l'ensemble, en augmentent la variété, et en font un tableau plus complet : grâce à eux l'Iliade, dont l'action ne dure que quelques jours, présente en raccourci la guerre de Troie et la Grèce héroïque.

29. — B. Peinture des caractères. Les hommes sont peints plus grands que nature, idéalisés mais réels, accessibles à tous les sentiments humains et dont la douleur va jusqu'aux larmes. Chacun d'eux a son caractère; « ces géants sont nuancés » (V. Hugo).

1) Dans l'Iliade, *Achille* est le plus grand. C'est l'idéal du guerrier d'alors : le plus beau des Grecs, le plus fort, le plus brave, le plus violent, d'une violence qui va par moments jusqu'à la férocité. Et cependant, lui aussi, il pleure, il sanglote même, au souvenir de son père et de Patrocle, jusqu'à ce qu'il se soit « rassasié de gémissements ». — *Patrocle* apparaît surtout comme son ami, brave, mais moins sauvage. C'est son bon génie. — *Agamemnon* : le plus puissant roi, le chef de l'expédition, digne, dur, impitoyable. — *Diomède* : la fougue, l'impétuosité. — *Ulysse* : ruse et sang-froid. — *Ajax* : opiniâtreté, endurance. — *Ménélas* : caractère plus pâle; se bat seulement pour Hélène; moins ardent que les précédents. — *Hector* : tendre, équitable et droit, paraît à certains lecteurs modernes le héros le plus sympathique de l'*Iliade*, mais il ne l'était sans doute pas pour les premiers auditeurs du poème. — *Nestor* : bon vieillard, sage et doux, mais un peu vaniteux et bavard.

Les *femmes* paraissent rarement, mais leurs caractères sont tracés avec beaucoup de vérité et de délicatesse. *Hécube* : mère malheureuse. — *Andromaque* : épouse et mère : amour conju-

gal et maternel. Dans la peinture d'Andromaque, Euripide n'égalera pas Homère; Racine seul l'égalera et le surpassera. — *Hélène :* douce; regrette sa faute et les malheurs qu'elle attire sur les Troyens.

30. — 2) Odyssée : *Ulysse :* le même caractère que dans l'Iliade, mais naturellement les traits sont plus accusés. Il est rusé, défiant et même menteur; il est ferme, ne se laisse pas abattre par le malheur, digne dans le rôle de suppliant; brave, fort, mais cruel. Ses malheurs contribuent à le rendre sympathique. — *Pénélope :* fidélité conjugale, patience, quelquefois ruse : elle a été à bonne école. On dit : « Mais que ne renvoie-t-elle les prétendants? » C'était bien facile ! — *Télémaque :* excellent jeune homme, mais peu débrouillard; il a toujours besoin qu'Athènè vienne à son secours. — *Eumée :* « divin porcher » : fidélité du bon serviteur, qui aime son maître, qui veille aux intérêts de son maître plus qu'aux siens. — *Philaitios* : bouvier, plus vulgaire, regrette Ulysse surtout par intérêt personnel. — *Mélanthios :* serviteur infidèle. — Les *prétendants :* grands mangeurs, égoïstes, sans pitié pour l'étranger et le mendiant, ne sont pourtant point méchanceté pure. — *Calypso :* la passion. — *Alcinoos :* bon roi hospitalier. — *Nausicaa :* aimable et douce jeune fille; elle admire Ulysse, mais n'a pas pour lui une vraie passion (différence avec la tragédie que Gœthe projetait de faire à son sujet).

31. — *Les dieux.* En général ce sont des hommes, mais plus heureux, plus puissants, immortels, habitant l'Olympe. Ils ont toutes les passions humaines, jalousie, colère, tristesse, et c'est par là qu'ils intéressent.

32. — **C. La description** : *Nette, précise* et d'un chaud coloris, mais relativement *brève* (pas de ces peintures interminables qu'on trouve dans les auteurs modernes). — Intimement *mêlée à l'action* (v. g. le mur décrit à mesure qu'on le construit, de même le radeau d'Ulysse, le bouclier d'Achille, etc.). C'est des poèmes homériques que Lessing a tiré le principe développé dans le *Laocoon:* la poésie représente les actions; la peinture et la sculpture représentent les corps. — *Exacte :* on a cru trouver des erreurs dans la description des animaux et de leurs

mœurs, mais un examen plus attentif montre que ces erreurs sont imaginaires. Même les détails physiologiques sont très souvent d'une étonnante vérité, comme l'a montré l'étude de la médecine d'Homère.

C. Daremberg. *La médecine dans Homère*. Paris, Didier, 1865.

33. — **D.** **Les comparaisons** (plus nombreuses dans l'*Iliade*, surtout dans les récits de batailles). Leur but n'est pas seulement de faire comprendre l'inconnu au moyen du connu, mais elles sont une digression agréable, elles reposent le lecteur au milieu des longs récits de bataille et lui mettent sous les yeux des scènes plus variées, des images de paix. C'est bien à tort qu'on a quelquefois blâmé leur longueur : une comparaison poétique n'est pas une équation et les poètes modernes sont souvent plus longs encore dans leurs allégories (v. g. Musset : *Lorsque dans le désert la cavale sauvage...*). Les comparaisons homériques sont toutes empreintes d'un grand charme ; mais ce charme est des plus variés ; s'il est d'ordinaire doux et serein, il n'exclut ni la grandeur ni la force.

34. — **E.** Les **discours**. Quintilien (10, 1, 46-51) n'attribue pas à Homère (comme on l'a prétendu) la connaissance de la rhétorique et de ses règles ; mais il remarque avec raison combien les discours homériques sont conformes aux lois psychologiques de la persuasion, sur lesquelles on a plus tard fondé l'art de la rhétorique.

C'est là un des aspects de la vérité humaine si pleine dans Homère.

Il fait parler les personnages de la manière la plus propre à convaincre et à émouvoir. Le discours que Priam adresse à Achille est un modèle d'habileté insinuante en même temps qu'un des morceaux les plus touchants qui existent dans aucune littérature.

Très fine analyse de ce discours dans Chateaubriand, *Génie du christianisme*, IIe partie, liv. II, chap. IV.

35. — **F.** **Langue**. La langue est très riche, très harmonieuse et très douce (plus de voyelles, moins de consonnes qu'en *attique*), à la fois noble et simple, forte et gracieuse. La linguistique y distingue des éléments empruntés à divers dialectes, surtout un mélange d'ionien et d'éolien.

On tend de plus en plus à y voir une langue artificielle, particulière à la poésie, et qui n'était pas employée dans la vie ordinaire. Les épithètes de nature (πόδας ὠκὺς Ἀχιλλεύς...), les formes épiques (ὣς ἄρα φωνήσας...), la multiplicité des mots composés (φιλοπτόλεμος...) indiquent un langage en partie conventionnel. Il se maintiendra dans la poésie épique postérieure.

Chez les Grecs et les Romains la langue de la poésie a toujours été très différente du parler ordinaire usité dans la conversation. Cette différence remonte à l'époque homérique.

36. — G. Versification. Le vers employé dans *l'Iliade* et *l'Odyssée* est l'hexamètre (cf. *infra*, **VII**, *Métrique*), l'un des plus parfaits, peut-être le plus parfait qui ait été jamais inventé.

Et cet instrument merveilleux est manié avec un art consommé. Pour la disposition des césures, la proportion des dactyles et des spondées, l'harmonie expressive, la variété, la légèreté, la souplesse, on doit mettre la versification homérique au-dessus même de la versification virgilienne. Des statistiques précises, pour les faits que l'analyse peut atteindre, établissent indubitablement cette supériorité que la simple lecture faisait déjà soupçonner.

37. — § 4. Histoire des poèmes homériques. Les poèmes homériques sont probablement antérieurs à tout ce qui nous a été conservé de la littérature grecque. Leur date exacte n'est pas connue. On les place avec vraisemblance vers le IXe ou le VIIIe siècle; mais certains critiques admettent qu'ils sont beaucoup plus récents.

Ils étaient récités par des **rhapsodes** (ῥαψῳδοί), déclamateurs ou chanteurs qui parcouraient les villes. Les rhapsodes qui chantaient les poèmes d'Homère s'appelaient *Homérides*. Il y avait des récitations solennelles dans les grandes villes.

A Athènes, **Solon** (vers 600) fit une loi relative à ces récitations; chaque rhapsode devait commencer où l'autre avait cessé.

Pisistrate (tyran de 561 à 527) s'occupa peut-être de réunir ou de corriger le poème. Probablement il fit faire une édition, comme plus tard les Alexandrins.

38. — Les exemplaires des poèmes homériques, comme des

autres œuvres littéraires, étaient de valeur très inégale; il y avait de bonnes et de mauvaises éditions. Au temps de Platon le texte des bonnes éditions était fort semblable à celui que nous ont conservé les manuscrits; c'est ce qu'on a appelé la **vulgate** d'*Homère*. Il y avait aussi dès l'antiquité des éditions moins soignées, où se glissaient de nombreuses interpolations. On en retrouve des fragments dans les papyrus. Les mauvaises éditions étaient d'autant plus nombreuses qu'Homère était plus populaire.

39. — Les critiques **alexandrins** (IIIe et IIe siècles) s'occupent beaucoup de faire de bonnes éditions d'Homère (cf. *infra*, **443-445**). Un manuscrit de Venise découvert en 1781 par J. B. d'Ansse de Villoison contient le résumé de ces travaux. En général l'Homère des Alexandrins est le même que celui de Platon et des manuscrits copiés au moyen âge.

40. — § **5. Réputation d'Homère.** L'*Iliade* et l'*Odyssée* furent les deux livres les plus populaires de la Grèce. Les enfants les étudiaient comme en France on étudie les fables de La Fontaine. « Ce poète a fait l'éducation de la Grèce », disait *Platon*, qui, comme beaucoup d'autres auteurs, le cite fréquemment. Ne pas connaître Homère eût été le comble de l'ignorance.

Dès que la littérature grecque se répandit à Rome, Homère fut un des premiers venus et des mieux accueillis. *Livius Andronicus* (IIIe siècle av. J.-C.), *Matius* (commencement du Ier siècle av. J.-C.) le traduisirent. *Ennius, Virgile* et bien d'autres poètes l'imitèrent. *Cicéron* le possède à fond; les allusions que contiennent ses lettres montrent que ses correspondants le connaissaient fort bien aussi.

41. — Dans les temps modernes, Homère n'a pas toujours été bien compris. Le XVIIe siècle était choqué des traits familiers qui nous charment aujourd'hui. *Fénelon* disait : « Les vains préjugés de notre temps avilissent de telles beautés. » C'est au XVIIIe siècle qu'on commence à mieux sentir la beauté de l'art homérique. Le mouvement commence en Angleterre, se propage en Allemagne avec *Herder* et *Gœthe*. En France les hommes qui comprennent vraiment Homère sont alors l'excep-

tion; tel *André Chénier*. La masse des hommes cultivés préfère encore Virgile à Homère. Mais le romantisme ouvre une nouvelle période. *Victor Hugo* déclare dans la préface de Cromwell : « Avec toute sa poésie, Virgile n'est que la lune d'Homère. » L'idée fait son chemin. *Sainte-Beuve* est déjà l'interprète d'une opinion commune quand il voit dans l'œuvre homérique « le plus admirable produit de la poésie humaine ».

42. — Mais la critique du XIX° siècle s'épuise à l'étude de la formation des poèmes et perd trop souvent de vue leur ensemble; elle oublie. comme on l'a souvent remarqué en ces derniers temps, qu'elle a affaire à un *poète*. Le XX° siècle, en réparant cette erreur, a pour Homère une admiration de plus en plus sincère et consciente.

Même aux époques où Homère était moins bien compris, il exerçait une influence indirecte par ses imitateurs anciens, surtout Virgile. Aussi presque toute la poésie moderne relève-t-elle de lui à quelque degré. Aucun poète n'a exercé une influence aussi universelle.

43. — § **6. La question homérique** (cf. *supra*, **I**, préface, p. IV-V).

I. Histoire de la question. Dans l'antiquité on admettait communément que l'*Iliade* et l'*Odyssée* étaient l'œuvre d'un poète nommé Homère. Quelques-uns cependant faisaient exception et attribuaient l'*Iliade* et l'*Odyssée* à deux poètes différents. Les partisans de cette opinion s'appelaient chorizontes (χωρίζοντες, ceux qui séparent).

Dans les temps modernes, jusqu'à la fin du XVIII° siècle, on suivit en général l'opinion qui avait prévalu dans l'antiquité.

Au XVII° siècle et au commencement du XVIII° siècle, quelques partisans des « modernes » (v. g. Perrault), rabaissant tous les anciens et en particulier Homère, ne virent dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* qu'un ramassis de morceaux divers; mais ces idées n'eurent pas alors de succès.

En 1715, parurent les *Conjectures académiques*, ouvrage posthume de l'abbé d'Aubignac (1604-1676); l'auteur trouvait l'*Iliade* et l'*Odyssée* indignes de leur réputation; il n'y voyait qu'une série de « rhapsodies », mal cousues entre elles.

Le livre de d'Aubignac passa inaperçu lors de sa publication. Mais, en 1795, Frédéric-Auguste Wolf l'utilisa dans ses fameux *Prolegomena ad Homerum*, où il traitait la même question, mais avec beaucoup plus d'érudition. Les *Prolegomena* furent très remarqués et ils exercèrent une immense influence.

44. — XIX[e] *siècle :* En Allemagne un grand nombre de savants, parmi lesquels Lachmann, G. Hermann, Köchly, Kirchhoff, Fick, Christ, élaborent de nombreux systèmes dérivés de celui de Wolf. En France, pendant la plus grande partie du XIX[e] siècle, ces théories trouvent assez peu d'échos.

45. — En 1887, M. Croiset publie le premier volume de l'*Histoire de la Littérature grecque*. Il y expose un système représentant bien les idées qui régnaient alors en Allemagne. Il s'est inspiré surtout de W. Christ pour l'*Iliade*, et de A. Kirchhoff pour l'*Odyssée*.

L'*Iliade* se composerait de chants primitifs, de chants de développement et de chants de raccord. L'*Odyssée* serait due surtout à trois poètes; le premier aurait raconté les principales aventures d'Ulysse pendant ses voyages (v. g. Calypso, Cyclopes, Alcinoos) ; le second, les principaux incidents du retour (v. g. arrivée à Ithaque, Eumée, épreuve de l'arc, massacre des prétendants) ; le troisième aurait complété le poème. Dans l'*Odyssée* comme dans l'*Iliade*, les parties les plus belles seraient en général les plus anciennes.

Le système de Croiset s'est depuis cette époque répandu partout en France, avec le grand ouvrage dans lequel il est exposé. Il a été adopté dans des manuels élémentaires et même présenté comme absolument certain, quoique son auteur ne l'eût donné que comme « probable », « vraisemblable ».

46. — Quelques protestations se sont élevées, mais elles n'ont pas empêché le système de se répandre. D'ailleurs les écrivains qui ne l'admettaient pas restaient sur la défensive et cherchaient surtout à montrer que la multiplicité d'auteurs n'était pas prouvée positivement.

Voir dans ce sens : G. Bertrin. *La question homérique*. Paris, Poussielgue, 1897. — V. Terret. *Homère*. Paris, Fontemoing, 1899.

47. — Avec le XX[e] siècle, commence dans le monde savant une réaction, d'abord timide, puis tout à fait décidée; actuellement les partisans de l'unité sont de plus en plus nombreux.

1901. D. B. Monro. *Homer's Odyssey, Books XIII-XXIV* (Oxford, Cla-

rendon Press), p. 289-323, défend l'unité de l'*Odyssée* en rejetant seulement quelques parties comme interpolées.

1904. F. Blass. *Die Interpolationen in der Odyssee* (Halle, Niemeyer) : « Il est temps d'appliquer à Homère les mêmes principes que nous nous « sentons obligé d'employer pour tous les autres auteurs » (p. 2). L'*Odyssée* n'est pas l'œuvre d'une génération mais d'un poète. Elle contient seulement des interpolations.

48. — **1906. M. Bréal.** *Pour mieux connaître Homère* (Paris, Hachette, réimpression, 1911), attaque le système de Croiset et les systèmes analogues, mais ne conclut pas à l'unité.

1906. **A. Lang.** *Homer and his age* (Londres, Longmans) : L'*Iliade* est l'œuvre d'un seul poète. Arguments surtout archéologiques; s'applique surtout à réfuter Leaf.

1907. G. Murray. *The rise of the Greek Epic* (Oxford, Clarendon Press, 3ᵉ éd. 1924), admet encore un système wolfien, analogue à celui de Croiset, fondé surtout sur les anciens travaux allemands.

1907. **G. Perrot.** *Journal des Savants* (p. 577-589, 657-670), à propos du livre de Bréal, défend l'unité absolue.

49. — **1908. G. Finsler.** *Homer* (Leipzig, Teubner), affirme qu'Homère a existé, qu'il est l'auteur de l'*Iliade,* mais semble encore bien réduire le rôle du poète.

1909. A. van Gennep. *La question d'Homère* (Paris, *Mercure de France*)' admet l'unité des poèmes homériques. Dans le même volume, la *Bibliographie critique,* par **A. J. Reinach,** constate « dans les dernières années, un retour notable vers la conception de l'unité des poèmes homériques ».

50. — **1910. D. Mülder.** *Die Ilias und ihre Quellen* (Berlin, Weidmann) : L'*Iliade* est l'œuvre *une* d'un *poète* (p. 5-6).

1910. **C. Rothe.** *Die Ilias als Dichtung* (Paderborn, Schöningh), montre que ni les contradictions ni les différences de langage que l'on objecte contre l'unité, ne sont plus grandes dans l'*Iliade* que dans les poèmes d'auteurs modernes historiquement connus; donne des arguments positifs en faveur de l'unité.

1910. **A. Lang.** *The world of Homer* (Londres, Longmans). Nouveau plaidoyer pour l'unité.

1910. **J. W. Mackail.** *Lectures on Greek poetry* (Londres, Longmans) p. 14 : Si l'*Énéide* nous était parvenue isolée comme l'*Iliade* et l'*Odyssée,* on aurait construit aussi des théories sur son origine et trouvé au moins trois auteurs outre le poète original.

51. — **1911. E. Beltzner.** *Homerische Probleme* I (Leipzig, Teubner), montre que la civilisation décrite dans l'*Odyssée* ne fournit aucun argument contre l'unité d'auteur.

1911. **J. van Leeuwen.** *Commentationes Homericae* (Leyde, Sijthoff), défend l'unité de l'*Iliade* et de l'*Odyssée.* L'auteur, qui a longtemps admis l'opinion contraire, a raconté comment il a changé d'opinion : *Mnemosyne* XXXIX, 1911, p. 332-342 (= édition de l'*Iliade,* I, p. XIV-XXIII).

1911. **A. Shewan.** *The Lay of Dolon* (Londres, Macmillan) montre qu'il

n'y a pas de raison de considérer la Dolonie comme postérieure au reste de l'*Iliade;* admet l'unité absolue.

52. — **1912. E. Beltzner.** *Homerische Probleme* II (Leipzig, Teubner) : « L'auteur de l'Odyssée est un *poète* » (p. 131). « Homère — car pourquoi ne pas recommencer à l'appeler ainsi? » (p. 132).

1912. **C. Rothe.** *Der augenblickliche Stand der homerischen Frage* (Berlin, Weidmann. Extrait du *Jahresbericht des philologischen Vereins zu Berlin*), analyse 66 travaux parus presque tous en 1910-1912; montre en quoi la méthode nouvelle diffère de l'ancienne et combien l'unité gagne de partisans.

1913. H. Spiess. *Menschenart und Heldentum in Homers Ilias* (Paderborn, Schöningh), montre l'unité des caractères.

1914. C. Rothe. *Die Odyssee als Dichtung* (Paderborn, Schöningh), admet que l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont l'œuvre d'un même auteur.

1914. **E. Zarncke.** *Festschrift Ernst Windisch* (Leipzig, Harrassowitz), p. 180-187, considère la question homérique comme terminée, la multiplicité des auteurs comme rejetée « presque universellement ».

1914. **S. Reinach.** *Gazette des Beaux-Arts,* XI, p. 340-341 : « Le problème homérique, où la critique du xxe siècle est en réaction complète contre celle du siècle précédent, au point qu'on parle couramment d'Homère auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* comme auraient pu parler de lui Racine et Fénelon. »

1916. U. von Wilamowitz. *Die Ilias und Homer* (Berlin, Weidmann) : le poète de l'Iliade est « une personne » (p. 356).

1920. A. Lörcher. *Wie, wo, wann ist die Ilias entstanden?* (Halle, Niemeyer), admet que l'*Iliade* est « l'œuvre d'un auteur » (p. 97) et probablement du même poète que l'*Odyssée* (p. 124).

1921. E. Drerup. *Homerische Poetik* (Würtzbourg, Becker), défend l'unité absolue.

1921. **F. Stürmer.** *Die Rhapsodien der Odyssee* (*Ibid.*), même opinion.

1922. P. Roussel. *Revue des Études anciennes,* XXIV, p. 173 : « La critique érudite, dans les divers pays, tend de plus en plus à restaurer la personnalité d'Homère, poète souverain de l'épopée grecque. »

1922. **H. Peters.** *Zur Einheit der Ilias.* (Göttingen, Vandenhoeck), pour l'unité de l'*Iliade.*

1923. D. S. Margoliouth. *The Homer of Aristotle* (Oxford, Blakwell): Wolf et ceux qui l'ont suivi se sont entièrement trompés (p. 99).

1924. H. Peters. *Neue Jahrbücher fur das klassische Altertum.* LIII, p. 201-216, pour l'unité de l'*Odyssée.*

1924. **T. W. Allen.** Homer. *The origin and the transmission* (Oxford, Clarendon Press) défend aussi l'unité des poèmes homériques.

1925. J. A. Scott. *Homer and his influence* (Londres, Harrap), p. 65-67 : Homère auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée.*

Voir aussi *infra,* **61.**

Cette réaction est due principalement aux causes suivantes :

1) Les découvertes archéologiques (*infra,* **53**);

2) les progrès de la méthode critique (*infra,* **54**);

3) l'étude des littératures comparées, spécialement de l'origine des épopées (*infra,* **55**);

4) la science nouvelle de la technique poétique (*infra,* **57**).

53. — II. L'Iliade est-elle l'œuvre d'un seul auteur? Principaux arguments apportés de part et d'autre.

A. Arguments apportés contre l'unité d'auteur.

1) *L'écriture* n'existait pas; et sans l'écriture on ne pouvait retenir un si long poème.

— Argument principal de Wolf, mais à peu près complètement abandonné. Quand on l'inventa, on n'avait aucune idée des civilisations primitives et l'on se représentait les anciens peuples de l'Orient et de la Grèce comme des barbares. Il est maintenant prouvé que l'écriture existait non seulement en Orient, mais en Crète, des siècles avant l'époque de la composition des poèmes homériques.

2) Il n'y avait *pas de raison de composer un long poème* dans des temps si primitifs et barbares. Cet argument apporté par Wolf est, comme le précédent, généralement abandonné depuis les découvertes archéologiques, qui ont entièrement modifié l'idée qu'on se fait de la Grèce ancienne (*supra*, **I, 14**).

54. — 3) *Critère littéraire* (principal argument de M. Croiset) : Il y a des parties beaucoup plus belles que d'autres, et « d'un genre de beauté différent ».

Cet argument perd de plus en plus de sa valeur à mesure que la méthode critique progresse, qu'on étudie avec plus de soin les œuvres des auteurs ayant vécu aux époques historiques. On trouve chez un seul et même écrivain des différences littéraires au moins aussi grandes que dans les diverses parties de l'*Iliade*.

Pour le détail de cette question et de la suivante : L. Laurand. *A Propos d'Homère, Progrès et recul de la critique*. Paris, Klincksieck, 1913.

4) Il y a des *contradictions* dans l'Iliade (argument beaucoup plus positif et sérieux que le précédent). Si beaucoup des contradictions qu'on a cru trouver sont imaginaires, quelques-unes sont réelles; d'ailleurs elles avaient été vues dès l'antiquité (par Aristarque et les critiques qui admettaient pourtant l'unité).

Mais à mesure que l'histoire littéraire est plus connue, on trouve des contradictions analogues dans beaucoup d'autres œuvres dont l'auteur pourtant est unique.

De plus si l'*Iliade* est composée de morceaux différents réunis

par un rédacteur, les contradictions ne s'expliquent que plus difficilement, « car c'est précisément une activité de ce genre, « attentive surtout à l'extérieur, qui cherche à éviter les con« tradictions » (C. Rothe, *Ilias*, p. 56).

Enfin les contradictions prouveraient tout au plus des interpolations, comme l'admettaient les Alexandrins et l'admettent plusieurs modernes.

55. — 5) *Différences de langage*, v. g. présence ou absence du digamma.

Déjà W. Christ concédait le peu de force de cet argument : le digamma par exemple est présent ou absent à volonté dans les mêmes parties du poème, dans un seul et même vers.

Mais aujourd'hui l'argument a perdu toute valeur depuis l'étude des diversités de langage dans les autres auteurs. Dans toute œuvre on trouve unité et diversité de langue; mais dans Homère l'unité est aussi marquée que dans les auteurs historiquement connus (anciens comme Platon, ou modernes comme Gœthe).

6) *Origine des épopées :* Les épopées, pensait-on, sont les produits naturels d'un âge épique, d'où ils sortent spontanément et progressivement. L'étude des littératures comparées amène à une conclusion diamétralement opposée : partout où l'on trouve une grande œuvre poétique, on trouve un grand poète.

56. — B. Arguments apportés en faveur de l'unité d'auteur.

1°) Si l'on revient à la conception de l'unité, c'est parce que les *arguments* apportés en faveur de la multiplicité d'auteur se sont *trouvés faux* en regard des faits, ou même se sont *retournés* contre la thèse de la multiplicité, en particulier : a) *le critère littéraire*, b) *l'étude de la langue*, c) *l'origine des épopées*.

2°) *Témoignage des anciens*. Il ne serait pas absolument suffisant à lui seul, mais se trouvant confirmé de plus en plus par des indices concordants, il apparaît digne de foi.

3°) *Résultats auxquels on est arrivé par la méthode contraire :* pauvreté et maigreur de la prétendue Iliade primitive. On a cru faire honneur au premier poète en ne lui attribuant que les beautés de premier ordre; et il se trouve que ces passages,

isolés de la grande œuvre dont ils faisaient partie intégrante, ont perdu le meilleur de leur charme. « Toute cette riche « poésie s'en trouve ébranchée et dénudée » (Bréal, p. 37). La prétendue Iliade primitive fait bien pauvre figure près de la grande et ample épopée à laquelle on veut la substituer.

4°) *Impossibilité d'expliquer* sans un poète *l'arrêt dans la composition de l'Iliade.* On admettrait encore, — quoique sans preuve aucune, — des développements; mais les raccords définitifs sont inexplicables. Il faut toujours un dernier *arrangeur* et alors les difficultés auxquelles on avait cru échapper reparaissent. L'arrangeur aurait évité les contradictions avec autant ou plus de soin que le poète entraîné par l'inspiration.

57. — 5°) *Existence des poèmes cycliques* Ils montrent qu'on n'attribuait pas indistinctement à Homère tous les chants épiques. L'on a gardé le souvenir des différents poètes et il paraît de moins en moins probable que les collaborateurs anonymes, supposés par l'ancienne critique, n'aient laissé aucune trace.

6°) *Technique poétique.* Cette science nouvelle, appliquée d'abord à Virgile et dont la critique homérique commence à profiter, met de plus en plus en lumière l'unité et la cohésion de l'*Iliade*. On l'étudie maintenant « *comme poème* » et l'on comprend comment les scènes s'enchaînent et sont motivées au point de vue *poétique* (v. g. retour d'Hector à Troie, à cause de l'entrevue avec Andromaque).

Conclusion : La science moderne montre de plus en plus clairement que l'ensemble de l'*Iliade* est l'œuvre d'un poète.

58. — **III. L'Odyssée** (dans son ensemble) **est-elle l'œuvre d'un seul auteur?**

Les raisons apportées de part et d'autre sont les mêmes que pour l'*Iliade,* mais les arguments contre l'unité sont incomparablement plus faibles. Wolf même le reconnaissait.

Quelques remarques seulement :

1) Les *différences littéraires* sont bien moins grandes. Il n'y a pas d'aussi étincelantes beautés, des scènes aussi grandioses. D'autre part, il n'y a pas non plus de longueurs fatigantes. L'intérêt est beaucoup plus constant.

2) *Aucune contradiction certaine et grave* dans l'ensemble du poème. Les quelques passages qui font difficulté ont plus que leur équivalent dans Virgile, et ne prouveraient que des interpolations peu considérables, nullement la formation progressive de l'épopée.

59. — 3) Même *les parties les plus suspectées,* abandonnées par Monro et Blass comme déjà par certains critiques alexandrins, *semblent pouvoir être défendues.*

a) *Chant de l'aède Dèmodocos* (VIII, 266-366). On a longtemps cru qu'il n'avait aucun rapport avec l'action, mais on a montré récemment que ce chant est tout à fait à sa place dans le VIIIe livre : chez les Phéaciens, peuple métallurge, il célèbre le dieu des métallurges, Hèphaistos et une merveille de métallurgie (le filet de métal) fabriquée par lui.

Cf. Ph. Champault. *Phéniciens et Grecs en Italie d'après l'Odyssée.* Paris, Didot, 1906, p. 333-334.

b) *Une partie du chant XI.* Ce chant semble en effet réunir deux conceptions assez différentes des enfers et on l'a remarqué depuis longtemps. Mais si on le compare avec le VIe livre de l'Énéide, on se rend compte que dans celui-ci la même difficulté existe, beaucoup plus considérable.

Cf. G. Boissier. *La religion romaine* I, pp. 285, 296-299. E. Norden. *Aeneis* VI, 2e éd. p. 10-16, 109. H. E. Butler. *Aeneid* VI, p. 38-40.

60. — **c**) *La fin de l'Odyssée* (depuis XXIII, 297). Elle fait l'impression d'une addition postérieure, destinée à compléter le poème; mais en somme rien ne prouve absolument que l'auteur ne soit pas le même poète que celui des chants précédents. On aurait au moins autant de raisons de suspecter la troisième *Légende des Siècles* de Victor Hugo, continuation malheureuse des deux premières.

L'authenticité de cette partie est défendue par A. Shewan : *Classical Philology* VIII, 1913, p. 284-300; IX, 1914, p. 35-48, 160-173; E. Bassett : *American Journal of Philology,* XLIV, 1923, p. 44-52.

Conclusion : Aucune raison grave ne s'oppose à ce qu'on admette (avec Monro, Blass etc...) l'unité de l'ensemble. Il semble qu'on peut aller beaucoup plus loin et défendre même les parties suspectées, dès l'antiquité, d'être des interpolations. En tous cas le système de la multiplicité d'auteurs (Kirchhoff, etc.) ne répond plus du tout à l'état de la science actuelle.

61. — IV. L'Iliade et l'Odyssée sont-elles l'œuvre du même poète?

Cette question a été relativement peu étudiée puisque l'on commence à peine à admettre l'unité de chacun des poèmes. Mais déjà en 1906 Blass écrivait : « Seule, notre ignorance « des temps anciens nous rend difficile de nous représenter un « seul et même Homère comme auteur de l'*Iliade* et de « l'*Odyssée;* plus ces temps s'éclairent, plus cette difficulté « diminue » (*Interpolationen,* p. 12).

Les progrès de la science confirment cette opinion; et des savants de plus en plus nombreux admettent maintenant l'existence d'un Homère, auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée.*

Voir *supra* **51-52**, et de plus : F. Stürmer : *Deutsche Literaturzeitung,* XXXI, 1911, p. 3103. — J. A. Scott. *The unity of Homer.* Berkeley, University Press, 1921. — J. B. Bury : *Journal of Hellenic studies.* XLII, 1922, p. 1.

62. — Les raisons d'admettre deux auteurs différents seraient : **a**) les *différences littéraires;* mais on reconnaît aussi de très grandes ressemblances et les raisons données plus haut (**54**) diminuent de plus en plus la force de cet argument.

b) *différences de langue* à côté de « ressemblances des plus « frappantes » (Croiset I, 3e éd., p. 383). Mais cet argument a perdu toute valeur depuis que des différences bien plus considérables ont été relevées dans les œuvres d'auteurs ayant vécu à une époque historique. D'ailleurs certaines des différences relevées (v. g. nombre plus grand des mots abstraits dans l'*Odyssée*) reposaient sur des erreurs de fait.

c) *Une certaine différence dans l'état de société dépeint par le poète.* Cet argument devient beaucoup moins fort depuis qu'on ne se représente plus Homère comme un primitif reproduisant purement et simplement la réalité de son temps. On voit en lui un *poète* qui peint le *passé* tel qu'il se le figure. A dix ou vingt ans d'intervalle, il peut en tracer un tableau quelque peu différent.

D'ailleurs, cette remarque est à peine nécessaire, car les différences de civilisation signalées sont peu considérables. La plupart s'expliquent par ce fait que l'*Iliade* décrit la guerre et

l'*Odyssée* la paix. Beaucoup sont erronées (v. g. que les mœurs dans l'*Odyssée* sont plus douces; on oublie le massacre des prétendants, etc. etc.).

63. — § 7. Autres œuvres attribuées à Homère.

Texte dans les éditions d'Homère (supra, **8**) : Allen, tome V (édition critique); Pierron, *Odyssée*, tome II (commentaire). — *Hymnes*, commentaire anglais : W. Allen et M. A. Sykes. Londres, Macmillan, 1904. — A consulter : H. Hignard. *Des hymnes homériques*. Paris, Durand, 1864.

A. Batrachomyomachie : poème héroï-comique.

Sujet : Le roi Psicharpax (pille-miettes) se noie par la faute de la grenouille Physignathos (joues-enflées). Pour le venger, les rats font la guerre aux grenouilles. Celles-ci sont d'abord battues; mais Zeus envoie à leur secours les crabes qui mettent en fuite les rats.

Le poème est assez amusant, les noms des héros particulièrement bien trouvés.

B. Hymnes : à Apollon Délien, à Apollon Pythien, à Aphrodite, à Dèmèter etc.

C. Épigrammes : petites pièces très courtes.

D. Margitès, poème badin, d'une grande valeur au dire d'Aristote. Il n'en reste que quelques vers; le meilleur est celui-ci : Πόλλ' ἠπίστατο ἔργα, κακῶς δ' ἠπίστατο πάντα.

64. — § 8. Les cycliques.

Éditions critiques : G. Kinkel. *Epicorum Graecorum fragmenta*. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1877. — T. W. Allen (*supra*, **8**), tome V, compléter par T. W. Allen. *Additions to the epic cycle : Classical Review* XXVII. 1913, p. 189-191. — Édition avec trad. lat. dans Homère, éd. G. Dindorf. 2ᵉ éd. Paris, Didot, 1877.

On appelle *cycliques* les poèmes épiques anciens, autres que l'*Iliade* et l'*Odyssée*.

A. Cycle troyen : poèmes relatifs à la guerre de Troie :

α) *Éthiopide*, d'Arctinos de Milet : suite de l'*Iliade*, jusqu'à la mort d'Achille. L'éthiopien Memnon était l'un des héros principaux.

β) *Destruction d'Ilios*, d'Arctinos de Milet.

γ) *Petite Iliade*, par Leschès de Lesbos.

δ) *Chants cypriens* (Κύπρια s.-e. ἔπη) : événements antérieurs à l'*Iliade :* Zeus suscite la guerre de Troie pour soulager la terre, surchargée d'un trop grand nombre d'hommes.

ε) les *Retours,* par Agias de Trézène : rapatriement des héros autres qu'Ulysse.

ζ) *Télégonie,* par Eugamon de Cyrène : suite de l'*Odyssée.*

65. — B. Cycle thébain : α) *Œdipodie,* par Kinaethon de Lacédémone : malheurs d'Œdipe.

β) *Thébaïde:* lutte d'Étéocle et de Polynice; expédition des sept chefs contre Thèbes.

γ) *Épigones :* Prise de Thèbes par les descendants des sept chefs.

C. Autres poèmes cycliques : *Titanomachie, Danaïdes, Prise d'Œchalie,* etc.

CHAPITRE II. HÉSIODE.

66. — Édition critique détaillée : A. Rzach. Leipzig, Teubner, 1902 (avec les témoignages et les imitations). — Édition critique abrégée par le même : Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1908. — Commentaire latin : C. Göttling. 3 éd. par J. Flach. Leipzig, Teubner, 1878. — Édition avec trad. lat. : F. S. Lehrs. 2e éd. Paris, Didot, 1878. — **Traduction** : Leconte de Lisle. Paris, Lemerre. — **Éditions partielles** : Édition critique et commentaire des *Travaux :* P. Mazon. Paris, Hachette, 1914. — Commentaire et traduction des *Travaux :* P. Waltz. Paris, Picard, 1909. — **A consulter** : P. Waltz. *Hésiode et son poème moral.* Bordeaux, Féret, 1906. — P. Mazon. *Hésiode : la composition des Travaux et des Jours : Revue des études anciennes* XIV. 1912, p. 329-339 (montre l'unité du poème). — J. Paulson. **Index** *Hesiodeus.* Lund, Möller, 1890 (complet).

67. — § 1. Vie. Les seuls renseignements dignes de foi, que nous ayons sur la vie d'Hésiode, se trouvent dans son poème des *Travaux.* Nous y voyons que son père, originaire de Cymè en Éolie, était venu se fixer en Béotie. C'est là qu'Hésiode naquit dans le bourg d'Ascra, au pied de l'Hélicon. Il mena la rude vie de paysan pauvre dans un pauvre pays. Au partage de l'héritage paternel, son frère Persès avait corrompu les juges et obtenu la plus grosse part. Tombé néanmoins dans la misère à cause de sa paresse, Persès dut s'adresser à Hésiode qui, après lui avoir donné quelque secours, lui offrit de bons conseils : le poème des *Travaux.* L'époque à laquelle vécut Hésiode est incertaine; on la place avec vraisemblance vers le VIIIe siècle.

68. — § 2. Les Travaux et les Jours.

A. Analyse du Poème :

1re Partie : Exhortation au travail. Mythes et préceptes (1-382). — **a**) *les deux Éris* (émulation et jalousie). — **b**) *mythe de Prométhée :* Prométhée a irrité Zeus en donnant aux hommes le feu. Zeus fait fabriquer par Hèphaistos la femme, Pandore, qui apporte aux hommes tous les maux. — **c**) *les cinq âges du monde :* 1) âge d'or : pas de douleur, ni de travail. — 2) âge d'argent : « enfants de cent ans ». — 3) âge d'airain : hommes forts, mais injustes. — 4) âge des héros : guerre de Troie et de Thèbes. — 5) âge de fer : le pire de tous, l'âge actuel. — **d**) l'épervier et le rossignol, fable : la raison du plus fort. Mais Hésiode conclut que la justice finit par triompher. — **e**) *Parallèle de la justice et de la violence. Divers préceptes et proverbes.*

2e Partie : Les travaux. Agriculture (383-617). Navigation (618-694).

3e Partie : Préceptes variés, sentences (695-762).

4e Partie : Les jours favorables ou défavorables aux travaux ; superstitions très bizarres (763-826).

69. — B. L'homme et le poète d'après les « Travaux ».

a) **L'homme :** Paysan positif, pratique : « nourris bien ton « chien pour qu'on ne te vole pas » ; « aie des souliers fourrés, « un bonnet couvrant les oreilles » — prévoyant, prudent jusqu'à la défiance : « qui se fie à une femme, se fie à des « voleurs » ; « aie toujours un témoin même en parlant à ton « frère » — assez égoïste : « prête, pour qu'on te prête à toi-« même » ; « rends service à tes voisins, pour qu'ils te rendent « service à leur tour », mais travailleur, honnête, ayant une certaine dignité de vie.

70. — b) **Le poète :** α) *spontané :* sa poésie est naturelle. Il tient surtout à la pensée, à l'enseignement plus qu'à la manière dont il l'exprime ; — β) d'où *peu d'art,* manque d'ordre, transitions rudimentaires : « si tu veux, je vais te dire autre chose » ; la composition est dominée par la succession des sentiments plus que par la logique, — γ) mais *pittoresque ;* moins de couleur qu'Homère, mais trait net et précis : l'indigent « serre son « pied enflé dans sa main amaigrie » ; à la bonne récolte, « on « chasse les araignées des vases » ; à la mauvaise, « on lie les ger-« bes dans la poussière », « on les porte dans des corbeilles », « personne ne vous regarde avec envie » ; — δ) *vigueur d'expression,* rudesse et familiarité, poésie âpre : « le cri de la grue (au

« moment du labour) mord le cœur de l'homme qui n'a pas de « bœufs », — ε) rarement une *certaine grandeur*, un certain don de rendre les personnifications saisissantes : Aidôs et Némésis quittant les hommes « enveloppées de longs voiles blancs ».

71. — C. Langue et Versification : offrent de grandes analogies avec celles d'Homère : mélange d'ionien et d'éolien ; très probablement langue spéciale à la poésie, qui n'était pas le parler usuel employé dans la vie ordinaire. On trouve un peu plus souvent que dans Homère, des rapprochements de mots, des répétitions voulues, des figures de mots. On détache plus facilement des vers formant un sens complet par eux-mêmes.

72. — D. Intérêt historique : Le poème nous fait connaître la vie du paysan grec (ou du moins béotien) à une époque reculée sur laquelle nous avons très peu de documents. On a vu dans Hésiode le premier représentant du peuple des travailleurs révolté contre les grands. Il y a là quelque exagération : au fond Hésiode est un résigné.

73. — § 3. Théogonie (poème mythologique). **A. Analyse** :

1° *Invocation aux Muses* (1-115). 2° *Origine des choses* (116-132) : Chaos enfante seul la Nuit et l'Érèbe. Gaia (la Terre) enfante Ouranos (le ciel) et Pontos (la mer). 3° *Règne d'Ouranos* (133-210) : De l'union de Gaia avec Ouranos naissent : a) les Titans, entre autres Japetos, père des hommes, Kronos, père de Zeus, — b) les Cyclopes, — c) les Hécatonchires ou centimanes (Cottos, Briareus, Gyas). Ouranos est mutilé par Kronos. Naissance d'Aphrodite. 4° *Règne de Kronos* (211-452) : De Kronos et de Rhéa naissent Hestia, Dèmèter, Hèrè, Aidès, Poseidon, Zeus. Kronos est détrôné par Zeus. 5° *Règne de Zeus* (453-1002) : Il doit lutter contre les Titans; il triomphe grâce aux Cyclopes, qui lui donnent la foudre. Fils et filles de Zeus : Les Heures, les Grâces, les Muses, Dionysos, Héraklès. Naissance des héros (Achille, Énée, etc.).

74. — B. Caractère poétique : C'est surtout de ce poème qu'est vrai le jugement de Quintilien : *Raro assurgit Hesiodus magnaque pars ejus in nominibus est occupata* (10, 1, 52) : il n'y a souvent qu'une sèche énumération. Elle pouvait cependant avoir du charme pour les Grecs, en leur rappelant les vieilles légendes nationales. On rencontre, çà et là, quelques passages plus brillants quoique d'un art un peu rude. La langue et la versification sont analogues à celles des *Travaux*.

75. — C. Intérêt historique : C'est l'un des principaux docu-

ments pour l'histoire de la religion grecque, le plus ancien exposé d'ensemble des légendes mythologiques.

D. Auteur : Au dire de Pausanias (IIe siècle ap. J.-C.), les Béotiens de l'Hélicon n'attribuaient à Hésiode aucun autre poème que les *Travaux*. Au contraire, d'après tous les auteurs anciens, la *Théogonie* était l'œuvre d'Hésiode. Cette dernière opinion, autrefois rejetée, est admise par la science moderne.

Christ-Schmid. *GriechischeLitteratur*. 6e éd. 1912, I, p. 120. — P. Mazon. Édition des *Travaux*, p. 138.

76. — § 4. Autres œuvres attribuées à Hésiode :

A. Bouclier d'Héraclès (480 vers) : Combat d'Héraclès et de Cycnos, fils d'Arès ; description du bouclier d'Héraclès.

B. Œuvres perdues, ou dont il ne reste que des fragments :

a) Catalogue des *femmes illustres*.

b) les *Éées* (οἵη *telle que*, mot par lequel commençaient les divers récits) : sur les femmes aimées des dieux.

c) *Mélampodie*, *Descente de Thésée aux enfers*, etc.

Outre les œuvres attribuées à Hésiode, il existait d'autres poèmes généalogiques : *Chants de Naupacte* par Karkinos, *Aegimios* par Kercops, etc. etc.

IIe PÉRIODE : LE LYRISME ET LES DÉBUTS DE LA PROSE.

CHAPITRE III. LE LYRISME (SAUF PINDARE).

77. — Édition critique : *Poetae lyrici Graeci*. Leipzig, Teubner, I. 5e éd. par O. Schröder, 1900 ; II-III par Th. Bergk. 4e éd. 1882. — **Principaux fragments** dans E. Diehl. *Anthologia lyrica* (6 parties formant un volume). Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1922-1925.

78. — Morceaux choisis. Commentaire anglais : H. W. Smyth. *Greek melic poets*. Londres, Macmillan, 1900. — Commentaire allemand : E. Buchholtz. *Anthologie aus den Lyrikern*. 2 vol. revus par R. Peppmüller et J. Sitzler, Leipzig, Teubner. — **Traduction** de morceaux choisis : Guignaut, Patin, J. Girard. *Poètes moralistes de la Grèce*. Paris, Garnier, sans date. Les fragments de Tyrtée sont aussi traduits par Leconte de Lisle (même volume qu'Hésiode). Paris, Lemerre.

79. — Théognis. Édition critique et commentaire anglais : T. Hudson-Williams. Londres. Bell, 1910. — **Sapho.** Édition avec notes, traductions

en prose et en vers, etc. : E. M. Cox. New-York, Scribner, 1924. — **Bacchylide.** Édition critique : F. Blass. 4ᵉ éd. par G. Suess. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1912. Commentaire anglais : R. Jebb. Cambridge, University Press, 1905. Traduction : A. Desrousseaux. Paris, Hachette, 1898. — **Corinne.** Édition critique des fragments (anciens et nouveaux) : G. Crönert. *Rheinisches Museum* N. F. LXIII, 1908, p. 161-189. — Édition, traduction allemande et commentaire allemand des nouveaux fragments : H. Jurenka. *Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien* LIX, 1908, p. 390-397.

80. — **A consulter** : E. Nageotte. *Histoire de la poésie lyrique grecque.* 2 vol. Paris, Garnier, 1888-1889. — A. Hauvette. *Archiloque, sa vie, ses poésies.* Paris, Fontemoing, 1905. — U. von Wilamowitz-Möllendorff. *Sappho und Simonides.* Berlin, Weidmann, 1913 (recueil d'articles relatifs aux lyriques grecs, Sapho, Simonide, mais aussi Solon, Anacréon etc.). *Die Textgeschichte der griechischen Lyriker.* Berlin, Weidmann, 1900. — M. C. Lane. **Index** *to the fragments of the Greek elegiac and iambic poets.* New-York, Cornell University, 1908 (seulement d'après l'Anthologie de Hiller-Crusius).

81. — *Remarques préliminaires* : **I.** La **poésie** en général est intermédiaire entre la prose et la **musique**. La *prose* s'adresse principalement à l'intelligence et exprime surtout des idées. La *musique* n'exprime pas d'idée précise, mais charme l'oreille et rend les sentiments avec une admirable puissance. La *poésie* peut exprimer des idées précises comme la prose; elle charme l'ouïe moins puissamment que la musique.

Cf. Sully Prudhomme. *Qu'est-ce que la Poésie? Revue des Deux-Mondes,* 1897, CXLIII, p. 597-605.

II. La **poésie lyrique** est constituée surtout par l'expression des sentiments personnels. Le poème lyrique est, en général, plus court que l'épopée ou le drame et se sert de rythmes plus variés.

III. Chez les Grecs la poésie lyrique est intimement unie aux **autres arts** : elle est servie par la musique et la danse.

82. — **1° La musique.**

Musici scriptores Graeci : Ed. C. Janus. Un vol. et supplément. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1895-1899. — Aristoxène. *Harmoniques.* Édition avec trad. anglaise : H. S. Macran. Oxford, Clarendon Press, 1902. F. A. Gevaert. *Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité.* 2 vol. Gand, Detaille, 1875-1881. — F. A. Gevaert et J. C. Vollgraff. *Les problèmes musicaux d'Aristote.* Gand, Hoste, 1903 (texte grec, traduction, notes philologiques par Vollgraff; commentaire musical par Gevaert). — Plutarque. *De la musique.* Éd. H. Weil et Th. Reinach. Paris, Leroux, 1900 (introduction détaillée, texte, traduction, commentaire). — J. Combarieu. *Histoire de la musique.* 3 vol. Paris, Colin, 1913-1920. I, p. 61-174. — M. Emmanuel. *Grèce,* dans :

A. Lavignac. *Encyclopédie de la musique.* I. Paris, Delagrave, 1914, p. 277-537. — L. Laloy. *Aristoxène de Tarente et la musique dans l'antiquité.* Paris, Société française d'imprimerie, 1904. — C. F. A. Williams. *The Aristoxenian theory of musical rhythm.* Cambridge, University Press, 1911. — C. Bellaigue. *Les époques de la musique.* 2 vol. Paris, Delagrave, [1909], I, p. 3-56. *Études musicales.* Paris, Delagrave, I, [1896], p. 350-356; II, [1898], p. 414-420. — R. Westphal. *Aristoxenus von Tarent. Melik und Rhythmik des klassischen Hellenenthums.* 2 vol. Leipzig, Abel, 1883-1893.

83. — La plupart des poèmes grecs sont destinés à être chantés avec accompagnement. Les paroles ne sont pas sacrifiées à la musique comme dans l'opéra moderne, mais, au contraire, celle-ci les fait ressortir, augmente leur puissance en exprimant par ses moyens propres les sentiments qu'elles suggèrent.

La musique grecque est très simple, pure, nette et grave. On chante d'ordinaire à l'unisson. La mélodie est noble et délicate, moins riche et moins passionnée que chez les modernes.

Dans l'accompagnement on se sert principalement de deux instruments :

a) la **lyre** (ou *phorminx* ou *cithare*) d'abord à quatre cordes, puis à sept, mais toujours instrument un peu grêle;

b) la **flûte** plus sonore, mais qui paraîtrait bien faible en comparaison des instruments modernes. Déjà Horace opposait les flûtes grecques anciennes à celle de son temps :

Tibia, non, ut nunc, orichalco vincta tubaeque
Aemula, sed tenuis simplexque foramine pauco.

(*Art poétique,* 202-203.)

84. — **2° La danse.**

M. Emmanuel. *La danse grecque antique.* Paris, Hachette, 1896 (publié d'abord sous le titre de *Essai sur l'orchestique grecque*, ibid. 1895). *De saltationis disciplina apud Graecos.* Paris, Hachette, 1895.

Beaucoup de poèmes lyriques sont destinés à être non seulement chantés, mais dansés. La danse grecque est très belle et expressive, beaucoup plus que la danse moderne. Elle est parfois imitative : les gestes des danseurs représentent une action. Souvent tous les choristes prenaient la même attitude; l'effet d'ensemble était alors d'une rare puissance. D'autres fois il y avait plus de variété, mais alors même régnait l'harmonie. La lenteur ou la vitesse des mouvements, réglée sur le rythme des paroles et de la musique, contribuaient aussi à l'expression des

sentiments. En même temps, la grâce des évolutions accomplies par le chœur charmait le sens esthétique.

Aussi le lyrisme grec, qui réunissait à la poésie, l'harmonie dans l'espace (danse) et dans le temps (musique), **est une des formes les plus parfaites du beau.**

85. — § 1. La poésie élégiaque.

I. L'élégie grecque est un poème en distiques (hexamètre et pentamètre) : elle n'est pas nécessairement plaintive et mélancolique mais peut exprimer les sentiments les plus divers.

86. — II. L'élégie guerrière : A. Callinos d'Éphèse (VIIe siècle) avait composé des poèmes historiques et mythologiques, aujourd'hui perdus.

Il ne reste de lui que quelques fragments dont un seul important : exhortation au combat : « Que chacun, d'une main « mourante, lance un dernier trait... »

87. — B. Tyrtée (VIIe siècle) était, racontait-on, un athénien boiteux, maître d'école, qu'Athènes avait envoyé à Sparte comme général pour la seconde guerre de Messénie. Ses chants auraient ranimé le courage des Lacédémoniens. Ce qui est certain, c'est qu'il composa des élégies guerrières, dont les rares fragments font revivre devant nous l'âme belliqueuse de Sparte. Il composa aussi des **embatéries** (ἐμβατήρια) en anapestes, que l'on chantait en chargeant l'ennemi; elles étaient en dialecte dorien, tandis que les élégies étaient en ionien.

88. — III. L'élégie sentimentale : Mimnerme, de Colophon (VIe siècle), chantait dans ses élégies ses amours, ses joies, ses tristesses. On a de lui des vers mélancoliques sur la brièveté de la vie; la crainte qu'il a de vieillir et de devenir laid lui fait désirer de mourir sans maladie à soixante ans.

89. — IV. L'élégie politique : Solon.

A. Vie. Solon appartenait à une des plus nobles familles d'Athènes. Il s'appliqua à réconcilier l'aristocratie avec le peuple. Il commença par les réunir dans une pensée patriotique. Les Mégariens avaient pris Salamine en 612. Les Athéniens, après des efforts inutiles, avaient renoncé à reprendre cette île et porté une loi défendant sous peine de mort de parler

d'une nouvelle expédition. Solon contrefait le fou, arrive sur la place publique, coiffé d'un grand chapeau, comme les voyageurs et les malades. Il récite une élégie qu'il a composée (et dont il reste quelques passages). Elle se terminait par ces mots : « En avant! A Salamine! Combattons pour l'île charmante et chassons la honte loin d'ici. » Il entraîna les Athéniens, qui reprirent Salamine (604). Solon se trouva alors tout-puissant et fit de nombreuses réformes dans l'État (*supra*, **I, 19, 144**).

90. — **B. Ses poésies** : principalement des élégies, quelques poèmes iambiques.

La plupart ont un but politique. Ce sont des manifestes destinés à agir sur l'opinion publique et bien appropriés à cette fin. On y trouve çà et là des traits heureux, mais plus de vigueur et de netteté que d'imagination poétique.

91. — **V. L'élégie morale** : **Théognis** (environ 545-500), né à Mégare, vécut quelque temps dans ce pays troublé par les luttes politiques. Il était aristocrate; la démocratie ayant triomphé, il fut exilé. Pauvre, aigri par le malheur, orgueilleux et humilié, il avait soif de vengeance, et dans son impuissance d'agir, il confiait à ses vers l'expression de ses sentiments. On y voit son mépris du peuple : « frappe du talon la plèbe imbécile », sa haine envers ses ennemis, la tristesse poignante qui l'étreint.

Ses élégies contiennent aussi des maximes de philosophie et de morale; il donne des conseils à ses amis et surtout à un certain Kurnos (comme Hésiode à Persès). Il fait l'éloge de la justice; mais la pensée de la mort ne lui inspire que le désir de jouir en cette vie. Son grand mérite comme poète est de savoir condenser en un vers, en une image, l'expression puissante de sa colère ou de sa douleur.

92. — **VI. L'élégie sentencieuse** : **Phocylide** (vers la 2e moitié du VIe siècle), auteur de distiques détachés, sentences ou épigrammes dont plusieurs commençaient par les mots : « Ceci est de Phocylide ». L'un de ses distiques était dirigé contre les gens de Léros; un poète de cette île, **Dèmodocos**, lui répondit par un distique analogue qui commençait : « Ceci est de Dèmodocos ».

93. — § 2. **La poésie iambique.**

I. **Archiloque**, de Paros. A. **Vie** (1re moitié du VIIe siècle).

Archilochum proprio rabies armavit iambo.

(Horace, *Art poétique*, 79.)

Sa vie fut malheureuse. Obligé par la pauvreté de quitter son pays natal, il alla chercher fortune à Thasos. Sa verve méchante lui fit beaucoup d'ennemis. « Le mordant Archiloque « presque toujours misérable, dit Pindare, ne s'engraissait que « de haines amères. » On raconte qu'il demanda en mariage une jeune fille nommée Néobulè; son père Lycambès la lui refusa. Il se vengea en l'accablant d'attaques ainsi que sa famille. Si bien que, devenus la risée de la ville entière, ils se pendirent de désespoir. Archiloque n'était pas, pour cela, plus heureux; toujours pauvre, il se décida à s'engager comme soldat. Il composa des chants guerriers, mais, à la bataille, il s'enfuit et jeta son bouclier. Il serait mort, dit-on, dans un combat entre les gens de Paros et ceux de Naxos.

94. — B. **Ses poésies** : surtout *iambes* et aussi quelques *élégies* et *hymnes*. Archiloque s'y moque de tout et de tous, de ses ennemis, de ses compagnons d'armes, du général, de l'île de Thasos, de lui-même. Il est mordant, sait d'un mot accabler, ridiculiser un homme; don naturel très bien servi par le mètre vif et alerte dont il se sert. « Je possède un grand art : « je sais rendre le mal à qui me fait du mal. »

95. — II. **Sémonide** (non Simonide) d'Amorgos (VIIe siècle) naquit à Samos, mais vécut à Amorgos, colonie de Samos.

On a de lui deux fragments *iambiques*. L'un est une description des maux de l'humanité, se terminant par ce conseil : « Se « résigner est ce qu'il y a de plus sage » ; l'autre est une satire des femmes qu'il compare à la truie, au renard, à la chienne, etc. Autant qu'on en peut juger par ce qui nous reste de lui, la satire de Sémonide est plus générale, moins personnelle que celle d'Archiloque.

96. — III. **Hipponax** « d'Éphèse » (fin du VIe siècle), né à Éphèse, fut chassé de sa ville natale. Il était d'une laideur remarquable. Deux sculpteurs, Athénis et Bupalos, s'avisèrent

d'exposer sa caricature en public. Il se vengea en écrivant contre eux des iambes; il en composa aussi sur d'autres sujets dans un style réaliste. Il est surtout célèbre comme inventeur du vers *scazon* ou *choliambe* (cf. *infra*, **VII, 132-133**).

97. — § **3. L'Ode** ou **Chanson.**

I. L'ode, proprement dite (ᾠδή), n'est pas chez les Grecs un poème solennel et convenu, mais une chanson légère (chant de table, d'amour, etc.). Elle se développe surtout dans l'île de Lesbos. Le mètre est plus varié que dans l'élégie (strophes saphiques, alcaïques, etc.), moins ample que dans le lyrisme choral.

98. — **II. Alcée** (vers 630-560). **A. Vie et Caractère.** Il naquit à Mytilène, prit part à une expédition contre les Athéniens et, comme Archiloque, laissa son bouclier sur le champ de bataille. Il fut mêlé aux luttes politiques de sa patrie; exilé, il se rendit en Égypte et en Thrace, mais revint à Lesbos où il mourut âgé.

C'était un homme d'un caractère fougueux; l'amour et la haine sont chez lui également violents; il se réjouit avec une joie sauvage de la mort d'un ennemi.

Il était grand buveur. Quelle que soit la saison ou l'heure du jour, il y trouve toujours une raison « d'arroser ses poumons »; car, dit-il, « boire est le plus grand des bonheurs ».

99. — **B. Ses chansons.** On a de lui des fragments de *chansons* et *d'hymnes*. A en juger par le peu que nous possédons, il joignait à une clarté simple et nette la hardiesse et la vigueur. C'était donc un vrai poète et bien grec.

100. — **III. Sapho** ou **Sappho** (Ψάπφω). **A. Vie** (vers 600). Sappho naquit dans l'île de Lesbos. Elle était d'une famille noble et c'est peut-être pour cela qu'elle fut quelque temps exilée. Elle se rendit alors en Sicile. Mais une grande partie de sa vie se passa à Mytilène. Elle y tint une sorte d'école de musique et de poésie. Dans la même île existaient deux écoles rivales tenues par deux poétesses, Gorgo et Andromède, qui lui disputaient ses élèves. On racontait qu'elle avait été prise d'une violente passion pour un jeune homme nommé Phaon et

que, celui-ci ne répondant pas à son amour, elle s'était précipitée dans la mer du haut d'un rocher.

B. Ses poésies : quelques *épithalames* et *hymnes* mais principalement des *chansons*. Elle y montre un talent gracieux et élégant; un vif sentiment de la nature, de l'esprit, de la gaîté et parfois une ardente passion.

101. — IV. Anacréon (fin du VIe siècle). **A. Vie :** ionien, né à Téos (Asie Mineure), vit dans l'île de Samos à la cour de Polycrate. Plus tard il se rendit près d'Hipparque, qui l'avait envoyé chercher sur une galère à cinquante rameurs. Il mourut fort âgé

B. Œuvres : chansons légères. Il chante les plaisirs des cours où il vit, ses amours, ceux de ses protecteurs. Il est badin, gracieux, léger, moqueur, mais n'échappe pas entièrement à la mélancolie.

102. — *Remarque :* **Les Anacréontiques** : On appelle ainsi une collection de soixante-deux poèmes imités d'Anacréon et dus, croit-on, à des poètes de diverses époques (du IIe siècle av. J.-C. au IVe ap. J.-C.). H. Estienne les publia comme d'Anacréon en 1554. Éros y est représenté comme un petit dieu délicat et mignon; quelques pièces ont été imitées par les modernes (v. g. *l'Amour piqué, l'Amour mouillé*).

103. — § 4. Le lyrisme choral (chants exécutés par des chœurs avec musique et danse).

I. Différentes formes du lyrisme choral :

a) **péan :** chant en l'honneur d'Apollon.

b) **hyporchème :** chant religieux, mais d'un rythme vif.

c) **parthénée :** chant de procession exécuté par un chœur de jeunes filles.

d) **dithyrambe :** chœur tumultueux en l'honneur de Dionysos. Chant passionné, enthousiaste, joyeux ou sombre, danse rapide.

e) **hymne :** chant en l'honneur des dieux ou quelquefois des héros.

104. — f) **encomion** (éloge) : Toute espèce de chant dans lequel on fait l'éloge de quelqu'un; spécialement, chant exécuté à la fin d'un banquet en l'honneur de l'hôte. Deux sortes prin-

cipales : α) *thrène choral :* sorte d'oraison funèbre en vers; β) *épinicie :* chant de triomphe en l'honneur des vainqueurs aux jeux publics.

105. — II. Les débuts : Thalètas, de Gortyne en Crète (vers 700?), écrivit, croit-on, des péans et des hyporchèmes. **Alcman** de Sardes composa des parthénées, vers le milieu du VIIe siècle. **Arion** (fin du VIIe siècle) serait l'inventeur du dithyrambe ou lui aurait, le premier, donné une forme littéraire.

106. — III. Les progrès techniques : A. Stésichore (VIIe-VIe siècle). Ce mot voudrait dire, croit-on, « maître de chœur » (et non « qui arrête le chœur »). Peut-être s'appelait-il Tisias et « Stésichore » n'était-il que son surnom. On lui attribuait l'invention de la *triade* (strophe, antistrophe, épode).

B. **Ibycos,** de Rhégium (milieu du VIe siècle), vécut à la cour de Polycrate et y composa des *encomia.*

107. — IV. Période de perfection : A. Simonide, de Céos (556-467).

a) *Vie :* Né dans l'île de Céos, il dirige d'abord les chœurs d'Apollon dans son île natale, mais bientôt entreprend de longs voyages. On le trouve successivement à Athènes près d'Hipparque, en Thessalie, de nouveau à Athènes, puis en Sicile, peut-être à Tarente et dans bien d'autres pays. Il avait concouru avec Eschyle pour un chant lyrique sur la bataille de Marathon et gagné le prix. A l'âge de quatre-vingts ans, il remporta encore une victoire à Athènes dans un concours dithyrambique. Il mourut à Syracuse.

Son *caractère* passait pour peu estimable; il était cupide, flatteur des puissants et ingrat. Ce fut, dit-on, le premier poète qui fit payer ses chants; et il alla jusqu'à célébrer les meurtriers de son protecteur Hipparque.

108. — b) *Œuvres :* 1°) surtout des *encomia;* 2°) *d'autres odes chorales :* dithyrambes, péans, hyporchèmes; 3°) *élégies* sur les grandes batailles : Marathon, Salamine, Platées...; 4°) *épigrammes,* dont quelques-unes étaient très célèbres; il était considéré comme le maître en ce genre.

109. — c) *Talent :* surtout facile, fin, aimable, mais aussi très varié et très souple. Il est énergique dans l'épigramme

(v. g. sur les morts des Thermopyles). Un fragment (sur Danaé) est d'une grâce exquise et mélancolique. Simonide excellait à exprimer en vers les idées philosophiques; certaines sentences de lui devinrent très populaires et comme proverbiales.

110. — B. Bacchylide, de Céos (environ 505-450), neveu de Simonide, vécut à la cour du roi Hiéron et fut exilé dans le Péloponèse.

Jusqu'en 1897 on ne possédait de lui que quelques fragments, dont le plus long avait douze vers. Un papyrus découvert en Égypte, bien que très mutilé, permet de se faire une idée de son talent. On retrouve dans ses odes triomphales les mêmes formes extérieures de lyrisme que dans Pindare, mais non sa puissante inspiration. C'est cependant un poète brillant, égal, prodigieusement ingénieux, un virtuose. Il s'est appelé lui-même avec raison « le rossignol de Céos ».

111. — C. Lasos, d'Hermione en Argolide (fin du VIe siècle), maître de Pindare, avait fait un poème où il n'y avait pas un seul σ. Il serait aussi l'auteur d'un ouvrage théorique sur la musique.

112. — D. Timocréon, de Rhodes (VIe-Ve siècles), athlète et poète lyrique, avait dans ses vers attaqué violemment Thémistocle. Simonide, ami ou flatteur de celui-ci, composa pour le venger l'épigramme suivante : « Après avoir beaucoup bu, « beaucoup mangé, beaucoup médit, ci-gît Timocréon le Rhodien. »

113. — E. Corinne, de Tanagra, vivait à la même époque que Pindare (VIe-Ve siècles), mais écrivait dans un genre tout différent. Sa poésie a un caractère plus simple. De plus elle est locale et non panhellénique : les légendes de la Béotie y tiennent une grande place; le dialecte est aussi celui de la Béotie et non le dorien littéraire employé dans les poésies lyriques destinées à toute la Grèce.

CHAPITRE IV. PINDARE.

114. — Édition critique et traduction : A. Puech. 4 vol. Paris, Collection Budé, 1922-1923 (contient les fragments récemment découverts). —

Édition critique et commentaire latin, avec les scolies : A. Böckh et L. Dissen. 3 vol. in-4°. Leipzig, Weigel, 1811-1821 (reste la plus détaillée; ne pas confondre avec les éditions in-8° publiées par les mêmes auteurs en 1811, etc., bien moins complètes). — Commentaire latin : W. Christ. Leipzig, Teubner, 1896.

115. — **Traduction** : E. Sommer. Paris, Hachette (avec résumé des notes de Böckh et Dissen). — **Dictionnaire** : J. Rumpel. *Lexicon Pindaricum*. Leipzig, Teubner, 1883. — **A consulter** : A. Croiset. *La poésie de Pindare*. 3e éd. Paris, Hachette, 1895. — E. Romagnoli. *Pindaro*. Florence, Quattrini, [1910]. — C. Gaspar. *Essai de chronologie pindarique*. Bruxelles, Lamertin, 1900. — F. Dornseiff. *Pindars Stil*. Berlin, Weidmann, 1921.

116. — § **1. Vie** (521-441). Pindare naquit à Cynocéphales, près de Thèbes, d'une illustre famille dorienne. Il s'adonna de bonne heure à la poésie et à la musique sous la conduite d'excellents maîtres. Nous avons encore la dixième *Pythique* qu'il avait composée à l'âge de vingt ans. Pendant la première guerre médique, il eut, s'il faut en croire Polybe, sa part de responsabilité dans la défection des Thébains. Pendant la seconde guerre médique, il se trouvait à Égine. Plus tard il louera l'héroïque résistance des Athéniens, rappellera souvent les noms glorieux de Salamine et de Platées.

117. — L'époque la plus brillante de sa vie est la période qui va de 480 à 465 ou 460 environ. De toutes parts alors on lui demande des poèmes; il les envoie « comme une marchandise « phénicienne », dit-il. On le prie de venir lui-même. Hiéron, tyran de Syracuse, veut l'avoir à sa cour. Il refuse d'abord, mais finit par céder, vient à Syracuse, assiste à l'exécution de la première *Olympique*. A cette occasion il visita la Sicile. Il fit aussi d'autres voyages occasionnés par l'exécution de ses odes chorales, fut l'hôte d'Alexandre Ier, roi de Macédoine. C'est en souvenir de cette hospitalité qu'Alexandre le Grand, faisant saccager Thèbes, épargnera la maison de Pindare.

118. — § **2. Caractère** : fier; il a conscience de son génie et le dit souvent : « La muse nourrit en moi un trait puissant »; « qui frapperons-nous de nos flèches glorieuses? ». De là son indépendance et sa franchise; il loue sans doute, c'est son rôle, mais il sait aussi donner délicatement des conseils à ses protecteurs.

119. — § 3. Ses œuvres : A. Epinicies : odes triomphales en l'honneur des vainqueurs aux jeux. Quatre livres, nommés suivant les jeux auxquels la victoire avait été remportée : *Olympiques, Pythiques, Isthmiques, Néméennes.*

B. Autres poèmes lyriques : hymnes, péans, dithyrambes, parthénées, thrènes, *encomia.* On n'en a que des fragments dont les plus considérables sont ceux des *péans* retrouvés sur des papyrus.

120. — § 4. Remarques sur les épinicies.

A. Importance de la victoire célébrée : Voltaire appelle Pindare le « sublime chanteur des cochers grecs et des combats à coups « de poing ». Mais ce triomphe, qui nous paraît presque ridicule, était pour les Grecs aussi glorieux qu'une victoire militaire. Cicéron rappelle ironiquement qu'être vainqueur aux jeux olympiques, c'est pour un Grec presque autant qu'obtenir le triomphe à Rome. On fêtait le vainqueur par des acclamations enthousiastes et quelquefois on alla jusqu'à abattre un pan de mur pour le recevoir dans sa ville natale. Il y entrait sur un char de triomphe, revêtu d'un costume splendide. On lui faisait cortège à cheval ou en char. On lui offrait un festin solennel. Toute la cité était en fête, parce qu'un de ses enfants venait de l'honorer aux yeux de la Grèce entière.

121. — B. Circonstances qui entourent la composition de l'Ode : Elle est faite pour être chantée dans le cortège ou durant le festin, d'ordinaire au retour du vainqueur dans sa ville natale. Le chœur se tient à la porte de la demeure du vainqueur ou dans la salle du festin. Que ce soit dans une maison privée, dans un palais ou dans un édifice public, c'est toujours une brillante solennité.

122. — C. Sujet que le poète doit chanter : « matière infertile « et petite » (La Fontaine. *Simonide préservé par les dieux*). « Aux yeux du poète et de son auditoire, il (le sujet) était au « contraire vaste et riche » (A. Croiset). L'éloge de la victoire et du vainqueur pouvait être *matière infertile et petite*, mais le sujet tel qu'on était convenu de le traiter, tel qu'on l'attendait, était très vaste. Il était d'usage de célébrer : 1°) *la victoire*, les jeux où elle a été remportée; 2°) *l'origine des jeux* et les légen-

des poétiques qui s'y rattachent, les *pays* où ils ont lieu ; 3°) *le vainqueur,* sa race, la ville où il est né, les légendes de cette ville; 4°) les *dieux* qui lui ont donné la victoire, surtout les dieux protecteurs de sa race, de sa ville natale.

Et ces races étaient illustres, et ces pays étaient beaux, et ces légendes étaient innombrables. Le poète pouvait donc choisir; il avait, à propos de la moindre victoire, plus de sujets à célébrer qu'il ne pouvait en mentionner.

123. — § **5. Composition d'une ode.**

Chez elle un beau désordre est un effet de l'art, disait Boileau. En tout cas il n'y avait pas désordre calculé, mais plutôt très grande liberté de passer d'un sujet à un autre. Ces *digressions* sont à peine des digressions pour les auditeurs, qui s'attendent à entendre chanter, à propos d'une victoire à la course ou au pugilat, tous les mythes gracieux ou terribles auxquels se plaît leur imagination.

124. — § **6. Narration**. Le plus souvent elle est faite par simple allusion, suppose les faits connus. Quelquefois elle est explicite et se déploie avec ampleur. Elle prend alors l'allure épique. Telle est la quatrième *Pythique*, aussi longue que certains chants d'Homère.

125. — § **7. Style :** d'une *hardiesse* extrême, parce qu'il est d'une extraordinaire *richesse de coloris.* Il fait passer devant nos yeux une suite d'images aussi vives, aussi éblouissantes que possible. Il devient obscur par sa hardiesse même et par ses allusions rapides à des faits aujourd'hui mal connus.

Il ne craint pas l'*abstraction* et joint même l'adjectif concret au substantif abstrait (v. g. « la *force* du soleil brillante comme l'or »). Toutes ces images et ces idées sont tantôt comme jetées sans suite, entrecoupées d'exclamations, d'interrogations, d'apostrophes, tantôt coordonnées dans une phrase ample et majestueuse, dont les différents membres sont unis non d'après la logique, mais suivant la fantaisie du poète et son inspiration.

Enfin le style est d'une merveilleuse *harmonie*, d'une sonorité puissante et riche, à laquelle contribue le dialecte dans lequel écrit Pindare.

126. — § **8. Langue :** dialecte dorien littéraire, la langue par excellence du lyrisme; il est mêlé de quelques formes épiques empruntées à Homère, de quelques formes éoliennes. D'ailleurs, le mélange, comme on doit s'y attendre, est variable et libre.

127. — § **9. Versification.**

Pour chaque poème Pindare composait, avec une nouvelle mélodie, une forme métrique nouvelle.

La liberté et la variété en sont telles qu'on s'est demandé si c'étaient là des vers ou de la prose. Horace lui-même a dit : *numerisque fertur Lege solutis* (Od. 4, 2, 11-12). En réalité, la première strophe ou la première triade de chaque poème est la seule où le poète ait cette pleine indépendance qui déconcerte les métriciens. Les strophes suivantes reproduisent les formes de la première.

N'ayant pas la musique, on ne peut juger que très incomplètement des rythmes inventés par Pindare. Mais on entrevoit qu'ils étaient admirablement adaptés aux sujets traités et que, sans être dépourvus de grâce, ils avaient pour caractère principal une majestueuse ampleur.

128. — § **10. Les idées de Pindare.**

A. Religion. Il semble croire à la religion grecque, chante les dieux traditionnels, Zeus, Apollon etc., mais se fait d'eux une idée bien moins grossière qu'Homère ou Hésiode. Ainsi, d'après lui, Zeus gouverne le monde en souverain et personne n'échappe à ses regards. Assez souvent Pindare emploie au singulier le mot θεός que les uns traduisent « Dieu », les autres « un dieu ».

129. — **B. L'homme, la vie humaine.** Pindare chante les heureux du monde, le bonheur, la richesse. Et pourtant on a rarement exprimé plu puissamment l'inconstance de la fortune, la faiblesse et la misère de l'homme : « autour de la pensée « humaine mille erreurs sont suspendues »; l'homme est « le « rêve d'une ombre » : σκιᾶς ὄναρ ἄνθρωπος.

130. — **C. Morale.** a) Pour être heureux, la *vertu* est nécessaire, mais surtout la *modération* : « ne cherche pas à devenir un Zeus » ; « n'entreprends rien que tu ne puisses accomplir ». b) *Force : « A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire »* :

ἀκίνδυνοι δ' ἀρεταὶ οὔτε παρ' ἀνδράσιν οὔτ' ἐν ναυσὶ κοίλαις τίμιαι (*Olympiques*, 6, 9, 14). — c) *Amour du plaisir :* « cueille la fleur sacrée du plaisir ». — d) *Haine des ennemis :* « celui qui me hait, je veux le haïr à mon tour et l'attaquer, soit avec la violence du loup, soit avec les ruses obliques du renard ».

131. — **D. La vie future.** Il affirme que les bons sont récompensés, les méchants punis. Mais il admet la métempsychose.

E. Politique : Il est conservateur, veut l'ordre public, le pouvoir aux mains d'une sage aristocratie, mais conseille aux puissants de gouverner avec douceur.

132. — **§ 11. Réputation** : très grande dans l'antiquité. Pour beaucoup de Grecs et de Romains, c'est le plus grand des lyriques :

Pindarum quisquis studet aemulari,
Julle, ceratis, ope Daedalea,
Nititur pennis, vitreo daturus
Nomina ponto.

(Horace, *Odes*, 4, 2, 1.)

Mais pendant longtemps il fut peu estimé des modernes. Malherbe ne voyait en lui que « galimatias ». Boileau, avec bonne volonté, l'admire de confiance, parce que c'est un « ancien » et qu'il doit admirer les « anciens ». Aussi à cette époque les partisans des « modernes », comme Perrault, Lamotte, ont beau jeu à dénigrer Pindare.

133. — Au XVIIIe siècle, Voltaire l'appelle l' « inintelligible et boursouflé Thébain ». Mais quelques-uns l'entrevoient : un certain Fraguier, l'abbé Barthélemy (*Voyage du jeune Anacharsis*), surtout Chénier, qui comprenait à merveille la poésie grecque; il semble avoir compris même Pindare. En Allemagne, au XVIIIe siècle, à peu près personne n'admire Pindare. Gœthe fait exception.

Ce n'est guère qu'au XIXe siècle, après les travaux de Böckh et de Dissen, qu'on a pu bien saisir le caractère de sa poésie. En France il est surtout connu depuis l'apparition du livre de A. Croiset. Actuellement Pindare est redevenu, pour tous ceux qui sont initiés à son art, le plus grand des lyriques grecs : *lyricorum longe princeps* (Quintilien, 10, 1, 61).

CHAPITRE V. LES PREMIERS PHILOSOPHES.

134. — **Édition** avec trad. allemande et index détaillé. H. Diels. *Fragmente der Vorsokratiker*. Berlin, Weidmann. I-II, 3e éd. 1912; II 2, 2e éd. 1910. — **A consulter** : 1) **Histoires de la philosophie** : L. Robin. *La pensée grecque*. Paris, Renaissance du Livre, 1923. — K. Joël. *Geschichte der antiken Philosophie*. Tubingue, Mohr, I, 1921. — Laforêt. *Histoire de la philosophie ancienne*. 2 vol. Bruxelles, Devaux, 1866. — Th. Gomperz. *Les penseurs de la Grèce*. Trad. fr. 3 vol. Paris, Alcan, 1904-1910. — J. Burnet. *Greek philosophy*, I, *Thales to Plato*. Londres, Macmillan, 1914 (jusqu'à Platon *inclusivement*). — F. Überweg. *Grundriss der Geschichte der Philosophie*, I, 10e éd. par K. Prächter. Berlin, Mittler, 1909 (surtout utile comme bibliographie). — W. Windelband. *Geschichte der alten Philosophie* (Iw. Müller, *Handbuch* V. 1, 1). 4e éd. par A. Gödekemeyer. Munich, Beck, 1923. — E. Zeller. *La philosophie des Grecs*. Trad. fr. 3 vol. Paris, Hachette, 1877-1884 (inachevé). *Die Philosophie der Griechen*. 5 vol. et index. 3e-6e éd. Leipzig, Reisland, 1883-1920 (mis courant par W. Nestle, etc.). — V. Brochard. *Études de philosophie ancienne*. Paris, Alcan, 1912. — H. Ritter et L. Preller. *Historia philosophiae antiquae*. 9e éd. par E. Wellmann. Gotha, Perthes, 1913 (collection des principaux textes).

135. — 2) **Spécialement sur les premiers philosophes** : P. Tannery. *Pour l'histoire de la science hellène*. Paris, Alcan, 1887. — J. Burnet. *L'aurore de la philosophie grecque*. Trad. fr. Paris, Payot, 1919. — A. Diès. *Le cycle mystique*. Paris, Alcan, 1909 (étude sur la divinité dans la philosophie présocratique). — A. Delatte. *Études sur la littérature pythagoricienne*. Paris. Champion, 1915. — Le 1er livre de la *Métaphysique* d'Aristote est d'une grande importance pour l'étude des premiers philosophes, voir les éditions et traductions citées *infra*, **367-368**.

136. — § 1. L'école d'Ionie. Les physiciens.

Caractère général : La philosophie commence par la *cosmogonie*. Principale question : qu'est-ce que le monde? Comment s'est-il formé?

137. — **A. Thalès de Milet** (VIIe-VIe siècles) s'occupa de physique, de géométrie, d'astronomie. Il n'écrivait rien, mais fut, dit-on, le fondateur de la philosophie grecque. Il cherche à expliquer l'origine du monde en disant que tout est sorti de *l'eau*.

138. — **B. Anaximandre** (né vers 610) écrit un περὶ φύσιος en prose poétique. Il explique tout par *l'infini*, l'illimité (ἄπειρον), admet le transformisme : tous les animaux, y compris l'homme, descendent des poissons; autrefois il n'y avait que des poissons, puis quelques-uns d'entre eux sont montés sur terre, se sont adaptés au milieu, ont perdu leurs écailles; peu à peu se sont formées les différentes espèces.

139. — **C. Anaximène** de Milet (VIe siècle) écrit un περὶ φύσιος. Pour lui *l'air* est le principe de toutes choses.

140. — **D. Diogène d'Apollonie** en Crète (Ve siècle) : περὶ φύσιος. Lui aussi voit dans *l'air* le principe universel. L'air sec et chaud est pensant.

141. — **E. Héraclite** d'Éphèse (vers 500), misanthrope, vit solitaire, écrit encore un περὶ φύσιος. Hardi penseur pour lequel Hégel est plein d'enthousiasme : « C'est ici qu'il faut dire : « Terre! Il n'est pas une seule proposition d'Héraclite que je « n'admette dans ma logique. » D'après Héraclite, rien n'*est*, tout *devient* : πάντα ρεῖ; être et ne pas être, c'est la même chose, c'est *devenir*. Tout vient du feu (qui lui-même n'*est* pas mais *devient*); l'âme est formée de vapeur sèche et chaude, « la « sèche est la meilleure »; au contraire les effets de l'ivresse s'expliquent par l'humidité.

Héraclite était surnommé « *l'obscur* », ὁ σκοτεινός.

142. — **§ 2. L'école italique.**

Pythagore (584?-504?), né à Samos, vécut en Grande Grèce à Crotone. Il fonda une secte étrange. Ses disciples formaient une sorte de communauté, faisaient l'examen de conscience, gardaient le silence, professaient un grand respect pour leur maître : Αὐτὸς ἔφα : *Ipse dixit*. D'après Pythagore, le *nombre*, c'est-à-dire l'harmonie, est le principe de tout.

143. — Il croit découvrir des rapports merveilleux entre les nombres; il imagine dix catégories : le limité et l'illimité, l'impair et le pair, le masculin et le féminin, le bon et le mauvais, le carré et le rectangle, etc.

144. — D'après lui les astres en tournant font entendre des sons mélodieux, que nous n'entendons pas parce que nous y sommes habitués. Il admet la métempsychose.

145. — **§ 3. L'école d'Élée** (souvent appelée idéaliste).

A. Xénophane, de Colophon (VIe siècle), écrivit en vers. On a de lui des fragments intéressants, mais dont les plus étendus ne traitent guère de questions philosophiques. Il y tourne en ridicule les combats d'athlètes, blâme le luxe, décrit un repas de gens vertueux. Il se moquait de la métempsychose, faisait la satire du polythéisme, des légendes immorales de la mythologie.

Sa philosophie est assez flottante. Il semble admettre une sorte de panthéisme idéaliste : on ne connaît pas les choses en elles-mêmes, leur nature; on ne connaît que le principe unique, éternel et toujours changeant du monde, la divinité.

146. — **B. Parménide d'Élée** (500-450 environ) n'admet pas le changement. Tout est être; l'être est immuable, donc le changement n'est qu'apparence. Il écrivit en vers, et d'après les quelques fragments qui subsistent, semble être un vrai poète.

147. — **C. Zénon d'Élée**, disciple de Parménide, est l'auteur d'arguments sophistiques souvent répétés : le mouvement est impossible; car un corps en mouvement devrait faire d'abord la moitié du chemin, puis la moitié de la moitié etc. ; il y aura toujours un reste. La flèche ne se meut ni dans l'endroit où elle est, ni dans celui ou elle n'est pas... etc.

148. — § **4. L'atomisme.**

La doctrine de l'atomisme fut, dit-on, fondée par **Leucippe** vers le VI° siècle. Elle fut développée plus tard par **Démocrite** d'Abdère (né vers 460). Le plein et le vide sont les principes de toutes choses. Le plein se divise en *atomes*, c'est-à-dire en parcelles indivisibles. A l'origine, les atomes sont entraînés par un mouvement vertical. Certains atomes sont ronds; les uns forment l'âme humaine, d'autres, répandus dans le monde, forment la divinité. Les mondes sont en nombre infini, et parmi eux, il en existe d'entièrement semblables.

149. — § **5. L'éclectisme.**

A. Empédocle (début du V° siècle), né à Agrigente en Sicile, personnage étrange, s'habillait de pourpre, portait un diadème d'or, laissait flotter au vent sa chevelure et parcourait les villes en se donnant pour un dieu. Il combina les systèmes précédents : a) le matérialisme ionien : il admet *quatre éléments :* l'eau (Thalès), l'air (Anaximène, Diogène d'Apollonie), le feu (Héraclite), la terre. — b) l'*idéalisme panthéiste* des Éléates, car tous ces éléments sont confondus dans le σφαῖρος (qui forme l'unité). — c) le *devenir* d'Héraclite, car rien ne commence ni ne finit; tout se combine sous l'action de l'*amour* et se désagrège sous l'action de la *discorde*. Il écrit en vers.

Sa poésie est riche, brillante, claire, facile et ample.

150. — **B. Anaxagore**, de Clazomène (500-428), vint à Athènes où il se lia avec Périclès; mais il fut expulsé pour impiété; il mourut à Lampsaque. Il écrivit un περὶ φύσεως. D'après lui « à l'origine toutes choses étaient ensemble, infinies en nombre « et en petitesse »; puis l'ordre y a été mis par un mouvement circulaire. Ce mouvement était dû à une intelligence (νοῦς) distincte du monde, indépendante, infinie.

Anaxagore est un bon écrivain, clair, simple, grave, mais un peu froid.

151. — *Remarque :* Les Grecs se sont posé dès ce temps les problèmes fondamentaux de la philosophie : unité et multiplicité, origine du monde, vérité de la connaissance, etc.; plusieurs systèmes qu'on croit souvent modernes apparaissent dès lors avec tous leurs traits essentiels.

CHAPITRE VI. HÉRODOTE.

152. — **Édition** critique : C. Hude. 2 vol. Oxford, Clarendon Press, [1908]. Édition avec trad. lat. : G. Dindorf. Paris, Didot, 1844. — Commentaire allemand : H. Stein. Berlin, Weidmann; K. Abicht. Leipzig, Teubner. — Commentaire anglais : W. W. How et J. Wells. 2 vol. Oxford, Clarendon Press, 1912. — des livres IV-IX : R. W. Macan. 5 vol. Londres, Macmillan, 1895-1908 (avec importants appendices historiques).

153. — **Extraits** : A. Hauvette. Paris, Colin; E. Tournier et A. M. Desrousseaux. Paris, Hachette. — **Traduction** : A. F. Miot. 2. vol. Paris, Didot, 1858 (avec nombreuses notes historiques). — **Dictionnaire** : J. Schweighäuser. *Lexicon Herodoteum.* 2 vol. Strasbourg, Treuttel, 1824.

154. — **A consulter** : A. Hauvette. *Hérodote historien des guerres médiques.* Paris, Hachette, 1894. — C. Sourdille. *La durée et l'étendue du voyage d'Hérodote en Égypte.* Paris, Leroux, 1910. *La religion de l'Égypte. Comparaison des données d'Hérodote avec les données égyptiennes.* Paris, Leroux, 1910. — F. Corréard. *Hérodote.* Paris, Lecène-Oudin, 1892. — Les particularités du dialecte d'Hérodote sont expliquées dans les grammaires scolaires (*infra*, **III**, *Grammaire grecque,* Bibliographie), spécialement dans celle de Riemann-Gœlzer. Sur le caractère de ce dialecte, voir surtout O. Hoffmann. *Geschichte der griechischen Sprache* I. Leipzig, Göschen, 1911, p. 142-145.

155. — **Note. L'histoire avant Hérodote : les logographes** (de λόγος prose, γράφω j'écris) : On appelle ainsi les plus anciens prosateurs. Ils racontent la fondation des villes, écrivent des généalogies, des Annales, quelquefois des récits de voyage.

156. — **Principaux logographes** : **Cadmos de Milet** : *La fondation de Milet et de toute l'Ionie ;* **Xanthos, Phérécyde, Charon, Scylax, Hellanicos**; un seul important :

157. — **Hécatée,** de Milet (Ionie), vécut au temps des guerres médiques. Il chercha à détourner ses compatriotes de se révolter contre la Perse. N'ayant pas réussi à les persuader, il les engagea à occuper l'île de Léros pour en faire le centre de leur résistance. Il ne fut pas plus écouté. Après que les Perses eurent réprimé la révolte de l'Ionie, Hécatée, envoyé comme ambassadeur près du satrape Artapherne, obtint que les villes ioniennes garderaient leur constitution.

158. — **Œuvres** : 1°) *Généalogies.* On a la phrase du début : « Hécatée de Milet parle ainsi : j'écris ces choses comme elles « me semblent vraies : car les discours des Grecs sont divers « et selon moi ridicules ». Dans cet ouvrage, Hécatée cherchait à établir les généalogies des héros légendaires, d'après les mythes ; il comparait les traditions et choisissait les moins invraisemblables.

2°) *Tour du monde,* Περίοδος γῆς, livre de géographie, surtout d'après ses voyages. Deux parties : 1) Europe, 2) Asie. — Ce n'était pas une simple nomenclature, mais une description des différents pays. On n'en a que des fragments nombreux mais courts.

159. — **§ 1. Vie d'Hérodote** (480?-425?). Il naquit vers 480 à Halicarnasse, colonie dorienne mais tout entourée de civilisation ionienne; aussi Hérodote, qui se dit dorien, écrit en ionien. D'ailleurs Halicarnasse était soumise à la Perse.

Hérodote ne vit pas les grandes luttes de la première et de la deuxième guerre médique, mais il grandit pendant la période qui s'étend jusqu'à la paix de Cimon (449) et où la guerre continuait sans épisodes aussi marquants. Forcé de quitter Halicarnasse, il se réfugia à Samos. Plus tard ayant conçu le dessein d'écrire l'histoire, il voyagea en Égypte, Perse, Phénicie, Chypre, Assyrie, Cyrénaïque. Il séjourna à Athènes, où, dit-on, il fit lecture d'un fragment de son œuvre. En 444 il devint citoyen de Thurium (colonie grecque de l'Italie méridionale), mais ne s'y fixa pas définitivement; il voyagea encore en Italie et en Sicile. Il mourut vers 425.

160. — **2. Caractère et idées.** On se le représente d'après son œuvre comme un « *bonhomme* » tranquille et doux,

ami de l'étude, littérateur, grand lecteur des poètes, très curieux et désireux de s'instruire, accablant de questions les cicerones dans ses voyages, assez *naïf*, admettant facilement les beaux récits qu'on lui conte. Très attaché à sa *religion*, il parle souvent des dieux et des oracles; il croit à une jalousie divine (*némésis*) qui atteint les hommes trop heureux; c'est même là l'idée dominante de sa philosophie de l'histoire.

161. — 3. Son œuvre. 1°) **le titre** : ἱστορίης ἀπόδεξις : « exposé de ses recherches ».

2°) **Division** : neuf livres portant les noms des neuf Muses. Cette division ne date probablement que de l'époque alexandrine.

3°) **Sujet** : les guerres médiques et tout ce qui peut aider à les faire comprendre; donc histoire et mœurs des peuples qui y ont pris part, Perses, Grecs et leurs alliés. De là des digressions très nombreuses, surtout au sujet des peuples barbares, souvent aussi des peuples grecs.

4°) **But** : « Afin que le souvenir des événements passés ne se « perde point avec le temps, que les grandes et admirables ac- « tions des Grecs et des Barbares ne soient pas sans gloire et « qu'enfin l'on sache pourquoi ils se sont fait la guerre » (1, 1).

162. — 5°) **Analyse** : *Livre I*. L'origine et développement de l'empire perse : Histoire et mœurs des Mèdes et des Perses. — *Livre II*. Cambyse (règne 529-522), fils de Cyrus, prépare une expédition contre l'Égypte. Description de l'Égypte. — *Livre III*. Conquête de l'Égypte par Cambyse. Fin du règne de Cambyse, sa folie. Règne de Darius (521-485). Il organise l'empire perse en vingt satrapies. — *Livre IV*. Expédition malheureuse de Darius contre les Scythes. Description du pays et des mœurs des Scythes. — *Livre V*. Révolte de l'Ionie. Prise de Sardes. — *Livre VI*. Expédition de Darius en Grèce (première guerre médique). Marathon (490). — *Livre VII*. Préparatifs de la deuxième guerre médique (par Xerxès). Commencement de la deuxième guerre médique jusqu'à la bataille des Thermopyles inclusivement (480). — *Livre VIII*. Suite de la deuxième guerre médique jusqu'à la bataille de Salamine inclusivement (480). — *Livre IX*. Fin de la deuxième guerre médique (proprement dite). Batailles de Platées et de Mycale. Prise de Sestos (ville de Chersonèse) par les Athéniens (479).

Les *quatre premiers* livres décrivent l'*empire perse* et ses accroissements antérieurs aux guerres médiques; les *cinq derniers* décrivent les *guerres médiques* proprement dites.

163. — § 4. Valeur historique de l'œuvre d'Hérodote. Il est bien évident qu'elle ne satisfait pas à toutes les exigences de la critique moderne.

A. Défauts d'Hérodote comme historien : a) il est parfois *crédule :* raconte des faits légendaires ou absurdes (v. g. la prêtresse des Pédasiens, 1, 175). Les cicerones qui lui faisaient visiter l'Égypte et l'Assyrie semblent bien avoir remarqué sa crédulité et en avoir abusé. Cependant il ne croit pas tout ce qu'il rapporte (v. g. sur le phénix, 2, 73) et il entoure de réflexions sceptiques des faits qui l'amusent et qu'il ne peut s'empêcher de rapporter (v. g. l'histoire de Rhampsinit, 2, 123).

b) il *manque* souvent *de précision :* ainsi l'on discute et discutera probablement toujours sur la manière dont se sont passées les batailles qu'il décrit.

c) il commet des *erreurs dues à une négligence d'information,* v. g. il croit que le passage des Thermopyles est orienté du Nord au Sud, tandis qu'il est en réalité orienté de l'Est à l'Ouest (le reste de la description des Thermopyles est d'ailleurs exact).

d) enfin il n'écrit *pas* une *histoire politique,* il n'a pas une vue profonde des événements, de leurs causes, des motifs qui font agir les chefs ou les peuples (différence avec Thucydide).

164. — B. Qualités : a) *Sincérité :* il dit ce qu'il croit vrai, qu'il se trompe ou non. Il ne cherche pas à tromper son lecteur. On n'a jamais prouvé qu'il ait faussé volontairement un seul fait.

b) Il est *impartial :* il reconnaît les mérites respectifs des Perses et des Grecs et — ce qui était plus difficile à l'époque où il écrivait — le mérite des divers peuples grecs. Quand plusieurs versions existent sur le même fait, différemment favorables à deux peuples, il les mentionne (v. g. conduite des Argiens, 7, 148-152).

c) S'il n'est pas assez précis sur le détail des opérations militaires, il nous en *retrace bien l'ensemble.* C'est par lui que nous connaissons la marche des armées de Darius et de Xerxès, les mouvements des troupes grecques. Si nous n'avions pas son histoire, nous ne pourrions nous faire une idée d'ensemble

de ces guerres. Il est, dans cette description, suffisamment exact.

165. — **d**) Surtout, il offre une *abondance extraordinaire d'informations* pour la connaissance de la Grèce et de l'Orient antique. α) Il s'intéresse non seulement à la guerre elle-même, aux batailles, mais à la vie de tous les personnages, à *tous les faits humains*. Il s'intéresse autant et plus aux *institutions* qu'aux batailles (et par là il est moderne).

β) Il a fait des *recherches très nombreuses :* 1) *voyages* dans les pays desquels il parlait, v. g. Égypte; 2) *informations orales* près des Grecs et des Barbares ; 3) *documents écrits*, œuvres des logographes (v. g. Hécatée), recueils d'oracles (dont il cite un grand nombre textuellement) etc.

166. — *Remarque I. La valeur historique* d'Hérodote est *très variable* suivant les parties ; bien plus grande dans les derniers livres que dans les premiers, mais variable aussi dans un même livre. Très souvent, du reste, on peut juger du degré de créance qu'il mérite : on voit d'où vient l'information.

167. — *Remarque II.* Le jugement total sur son œuvre d'historien doit être *favorable*. On s'en rend compte, si l'on pense à tout ce qui nous manquerait non seulement pour l'histoire des guerres médiques, mais aussi pour l'histoire de la Grèce et pour l'histoire du monde, si nous n'avions pas Hérodote.

168. — *Remarque III.* Ce qui a été dit de la valeur variable de l'histoire d'Hérodote s'applique en particulier aux **discours et conversations**; cependant la valeur historique y est en général moindre que dans le récit des faits. Les discours ne sont évidemment pas des comptes rendus sténographiques reproduisant mot à mot les paroles prononcées. Souvent même ils ne sont qu'une forme conventionnelle sous laquelle l'historien développe ses idées, expose une situation. Mais c'est une erreur de penser qu'ils sont toujours de pures inventions de l'historien; quelquefois il rapporte le sens général des paroles prononcées. Les paroles rapportées en style indirect sont plus souvent authentiques que les discours ou conversations en style direct.

169. — § **5. Valeur littéraire :** bien plus évidente que la valeur historique; n'est pas discutée.

Ce qui est le plus facile à apprécier, c'est le *charme* des petites narrations, la *bonhomie* du conteur, l'agrément des digres-

sions variées. Mais il y a autre chose, et ce serait se méprendre entièrement que de limiter à cela le mérite littéraire d'Hérodote. Son œuvre devient *grandiose* quand il nous montre la lutte dramatique de l'Orient contre la Grèce, l'immense armée qui s'avance, les cités grecques qui préparent leur défense, les péripéties émouvantes de la lutte. Hérodote n'est pas seulement un conteur amusant et agréable, il sait mener un grand récit d'ensemble, donner au lecteur la sensation d'être comme transporté sur le théâtre même des événements. Il est puissant. A tous ces mérites s'ajoute le charme un peu mélancolique de ses réflexions sur la vie humaine et ses tristesses.

170. — Le *style* est simple, naïf, exempt presque partout de rhétorique. Il a quelque chose de doux, de facile, d'aimable, parfois presque d'enfantin. Mais sa simplicité qui ne cherche pas l'effet ne rend que plus émouvant le récit des grands événements.

Hérodote ne sait pas encore construire des périodes bien régulières; il juxtapose les idées plutôt qu'il ne les subordonne.

171. — § **6. La langue** est l'ionien, mais un « *ionien mêlé* », disaient les anciens. C'est un *dialecte littéraire* assez différent de la langue parlée et qui emprunte, semble-t-il, des formes à la langue épique. L'orthographe exacte soulève des questions nombreuses dont quelques-unes sont insolubles (et d'ailleurs très peu importantes). Mais ce qui est certain, c'est qu'une prétendue reconstruction des formes d'après les inscriptions ioniennes serait une erreur et méconnaîtrait le principal caractère de la langue littéraire employée par l'historien.

172. — § **7. Questions de critique relatives à l'Histoire d'Hérodote.**

A. Dans quel ordre fut composée cette histoire?

a) Les trois derniers livres : Dans les trois derniers livres on est étonné de ne pas rencontrer, comme dans les premiers, de fréquentes allusions aux voyages d'Hérodote dans les pays dont il est question.

C'est d'autant plus curieux qu'il énumère toutes les nations qui composent l'armée de Xerxès et il a l'air de supposer que le lecteur ne les connaît pas, tandis qu'il en a parlé longuement dans les premiers

livres. Cela semble bien montrer qu'il avait composé d'abord l'histoire de l'expédition de Xerxès et qu'ensuite il augmenta son œuvre en reprenant de plus haut l'histoire de la lutte.

D'ailleurs beaucoup d'autres indices tendent à la même conclusion. Exemples : 1°) L'anecdote des envoyés de Darius jetés dans une fosse lors de la première guerre médique. Ce fait n'est raconté qu'à propos de la deuxième guerre pour expliquer pourquoi Xerxès n'envoya pas de députés à Sparte et à Athènes; il est passé sous silence à sa place chronologique.

2°) On trouve dans les livres VII-IX la généalogie de personnages dont il a été déjà question auparavant et qu'on a l'air d'introduire pour la première fois.

173. — b) Autres modifications : De plus quelques passages semblent avoir été ajoutés, çà et là, après la première rédaction, l'état de la Grèce qu'ils supposent n'étant plus le même.

Quant à prétendre déterminer exactement où et quand Hérodote a composé chaque partie de son ouvrage, c'est évidemment une entreprise impossible.

174. — B. L'œuvre d'Hérodote est-elle achevée ?

Pour le nier on apporte deux raisons principales :

a) le grand nombre de *contradictions*, qu'il n'aurait pas, dit-on, laissé subsister.

Il y a des contradictions formelles, v. g. les troupes de Xerxès mettent sept jours à passer l'Hellespont; d'après un autre passage, elles mettent un mois. Probablement les deux récits viennent l'un d'une source grecque, l'autre d'une source asiatique.

Il y a aussi de simples inconséquences. Exemple : dans la bataille de Marathon, le champ de bataille est choisi par les Perses, parce que la plaine est favorable à la cavalerie; Hérodote raconte comment la cavalerie perse débarqua ; puis il n'est plus question d'elle dans la bataille. — La description du pays des Scythes ne s'accorde pas avec la géographie supposée dans le récit de la campagne de Darius (si bien que Macan en trace deux cartes différentes).

Mais Macan remarque que dans une œuvre aussi vaste, il était bien difficile de faire disparaître toute inconséquence. Ce n'était guère plus facile dans la revision finale que dans la composition première. Enfin Hérodote est insouciant, ce qui explique ces négligences.

b) *L'histoire finit assez brusquement après la prise de Sestos.*

Mais on répond : α) que le dernier chapitre est une sorte de conclusion, β) surtout, que la prise de Sestos est réellement la fin de la grande expédition. Les luttes qui suivent n'offrent plus le même intérêt.

En somme, peut-être Hérodote aurait-il ajouté d'autres récits, s'il en avait eu le loisir, mais il semble bien que son œuvre, telle qu'il l'a laissée, était achevée.

175. — **Conclusion** : Hérodote a été appelé par Cicéron le père de l'Histoire : *apud Herodotum, patrem historiae* (*De Legibus*, 1, 1, 5). L'histoire n'est encore qu'à ses débuts, aussi offre-t-elle plus d'une lacune au critique exigeant; mais elle débute avec un génie, et la première œuvre historique est — à tout prendre — un chef-d'œuvre.

IIIe PÉRIODE : ÉPOQUE ATTIQUE.

176. — *Remarque.* Pendant cette période, Athènes a longtemps la prépondérance politique, toujours la prépondérance littéraire. En elle se concentre la vie artistique et intellectuelle des Grecs : tragédie, comédie, histoire, éloquence, dialogue philosophique.

Les auteurs qui ont excellé dans ces genres à Athènes sont dits « attiques », mais en quoi consiste précisément « **l'atticisme** » ? on est fort embarrassé pour le définir. On entend surtout par *atticisme* l'ensemble des qualités de finesse, de simplicité, de naturel ; les auteurs attiques ont ces mérites, mais ils en ont bien d'autres : grandeur, puissance, hardiesse.

CHAPITRE VII. LA TRAGÉDIE. ESCHYLE.

177. — H. Patin. *Études sur les tragiques grecs.* 7e éd. 4 vol. Paris, Hachette, 1894 (*Eschyle*, 1 vol. *Sophocle*, 1 vol. *Euripide*, 2 vol.). — H. Weil. *Études sur le drame antique.* Paris, Hachette, 1897. — P. de Saint-Victor. *Les deux Masques* I-II. Paris, Calmann-Lévy, 1881. — E. A. Chaignet. *La tragédie grecque.* Paris, Didier, 1877. — E. Faguet. *Drame ancien, drame moderne.* Paris, Colin, 1898. — A. W. Schlegel. *Cours de littérature dramatique.* Trad. fr. 2 vol. 2e éd. Paris, Lacroix, 1865. — U. v. Wilamowitz-Möllendorff. *Einleitung in die griechische Tragödie.* 2e éd. Berlin, Weidmann, 1910. — R. G. Moulton. *The ancient classical Drama.* Oxford, Clarendon Press, 1890. — G. Norwood. *Greek tragedy.* Londres, Methuen, 1920.

178. — **L'origine de la tragédie grecque** est très mal connue et a donné lieu à des systèmes très variés et très hypothétiques. Il est certain cependant que la tragédie sortit du *dithyrambe* (*supra*, **103 d**). Dans ces chants exécutés en l'honneur de Bacchus et accompagnés de danses, le coryphée célébrait les aventures tristes ou gaies du dieu; les choreutes, habillés en satyres, prenaient part à sa joie et à sa douleur. On en vint à célébrer d'autres héros que Bacchus. **Thespis** (vers 535 avant J.-C.) ajouta aux choreutes un acteur ; plus tard il y en eut un second, un troisième. L'élément lyrique diminuait progressivement, l'action et le dialogue augmentaient d'importance.

Sur le théâtre grec, cf. *supra*, **I, 96-107**.

Prédécesseurs d'Eschyle. Choerilos d'Athènes, couronné treize

fois. — **Phrynichos** d'Athènes, qui remporta sa première victoire en 512. Œuvres : A. *Prise de Milet* (vers 494). Il fut condamné à une amende pour avoir traité ce sujet, qui rappelait un succès des Perses sur les Grecs. — B. *Phéniciennes,* tragédie représentée quelques années après la bataille de Salamine, probablement en 475 : lamentations des Phéniciennes sur la défaite des Perses à Salamine.

ESCHYLE.

179. — **Édition** critique et traduction : P. Mazon. 2 vol. Paris, Collection Budé, 1920-1925; autres éditions critiques : N. Wecklein et G. Vitelli. 2 vol. Berlin, Calvary, 1885-1893 (avec les scolies); U. von Wilamowitz. Berlin, Weidmann, 1914. — Commentaire anglais : F. A. Paley. Londres, Whittaker, 1879 (non entièrement remplacé). — allemand : N. Wecklein. 7 vol. Leipzig, Teubner. — Édition avec trad. lat. : G. Dindorf et E. A. I. Ahrens. Paris, Didot, 1842. — **Éditions partielles** : *Sept contre Thèbes* : T. G. Tucker. Cambridge, University Press, 1908 (édition critique, commentaire anglais, traduction anglaise). — *Orestie* : I *Agamemnon,* II *Choéphores* : U. v. Wilamowitz-Möllendorff. Berlin, Weidmann, 1885-1896 (avec trad. allemande). — *Choéphores* : F. Blass. Halle, Niemeyer, 1906 (édition critique et commentaire allemand); T. G. Tucker, Cambridge, University Press, 1901 (édition critique, commentaire anglais, traduction anglaise). — **Extraits** : C. Sourdille. Paris, Belin, 1897 (avec index grammatical relevant les principales particularités de la langue tragique). — H. Weil. Paris, Hachette. — **A consulter** : H. W. Smyth. *Aeschylean tragedy.* Berkeley, University Press, 1924. — **Dictionnaire** : G. Dindorf. *Lexicon Aeschyleum.* Leipzig, Teubner, 1873.

180. — § **1. Vie** (525 environ à 456). Né à Éleusis d'une famille noble; vers 500 il commence à faire des tragédies. En 490 il combat à Marathon; l'un de ses frères, Cynégyre, y meurt glorieusement.

Eschyle composa de nombreuses tragédies (environ 80) dont il ne reste que sept. Il fut couronné 52 fois. Pendant quelques années, après *Les Perses* qu'il fit représenter en 472, il était sans conteste le plus grand poète tragique d'Athènes. Mais en 468 il fut vaincu par Sophocle. Il quitta Athènes pour la Sicile en 460 et fut reçu à la cour de Hiéron de Syracuse.

Cependant il revint quelquefois à Athènes, y fit jouer l'*Orestie*, mais retourna en Sicile où il mourut en 456. Il avait composé son épitaphe : « Ce monument couvre Eschyle, fils d'Euphorion. Né athénien, il mourut dans les plaines fécondes de Géla. Le bois tant renommé de Marathon et le Mède aux longs cheveux diront s'il fut brave. »

181. — § 2. Analyse des sept tragédies (l'ordre chronologique est en partie douteux).

1°) **Les Suppliantes** (la moins belle des pièces d'Eschyle).

Sujet : l'histoire des *Danaïdes :* les cinquante filles de Danaüs, pour ne pas épouser les fils d'Égyptus frère de Danaüs, quittent l'Égypte et vont se réfugier en Argolide (Péloponèse). Le roi Pélasgus les reçoit, quoique le roi Égyptus envoie un héraut pour les réclamer.

2°) **Les Perses** (472, huit ans après la bataille de Salamine). Sujet : *défaite des Perses par les Grecs.* La pièce est jouée devant ceux-là mêmes qui ont pris part au combat et en vue du lieu de la bataille. De là intérêt très grand, mais aussi certaines difficultés : il manquait l'éloignement nécessaire à l'illusion tragique; de plus les Athéniens soupçonneux n'eussent pas permis qu'on glorifiât Thémistocle sur la scène. Aussi Eschyle place l'action à Suse.

Un chœur de vieillards exprime d'abord son inquiétude; puis Atossa, mère de Xerxès, raconte un songe qui l'a effrayée. Un messager apporte le récit du désastre. L'ombre de Darius paraît, explique le malheur des Perses par l'orgueil de Xerxès, prophétise une nouvelle défaite (celle de Platées), enfin, Xerxès fugitif arrive et le chœur fait entendre un long chant de deuil.

182. — 3°) **Les sept contre Thèbes** (467). Guerre de Polynice et des six chefs ses alliés contre son frère Étéocle, roi de Thèbes. La ville est sauvée, les ennemis repoussés, mais les deux frères se sont entretués. — « Pièce toute pleine d'Arès », dit Aristophane.

4°) **Prométhée enchaîné.** Supplice de Prométhée puni par Zeus pour avoir apporté le feu aux hommes. Hèphaistos cloue Prométhée sur un rocher. Prométhée garde d'abord le silence. Après le départ d'Hèphaistos il exhale ses plaintes. Arrivée des Océanides, puis d'Okéanos et d'Io. Hermès vient de la part de Zeus demander à Prométhée son secret (sans lequel Zeus n'est pas sûr de régner à jamais). Il refuse. Zeus le foudroie.

183. — L'Orestie (458) : Les trois pièces suivantes, *Agamemnon, les Choéphores, les Euménides,* forment *l'Orestie,* seule trilogie grecque que nous possédions.

5°) **Agamemnon** : Mort d'Agamemnon tué par Clytemnestre. Un veilleur, sur la tour du palais, attend le signal qui doit annoncer la prise de Troie. Enfin le feu paraît. Agamemnon arrive. Clytemnestre le reçoit avec des démonstrations de tendresse et de joie. Cassandre prédit la mort d'Agamemnon; il est frappé par Clytemnestre derrière le théâtre; on apporte son cadavre sur l'*ekkuklèma* (*supra*, **I, 98**).

6°) **Les Choéphores** (c.-à-d. les *verseuses de libations*). La pièce est censée se passer de longues années après la précédente. Les esclaves du palais conduites par Électre vont faire des libations au tombeau

d'Agamemnon. Oreste, envoyé loin d'Argos par sa mère et par Egisthe, a grandi; il revient, se fait reconnaître d'Électre et tue Égisthe, puis Clytemnestre. Mais il voit apparaître les Érinnyes (furies) qui le poursuivent.

7°) **Les Euménides.** La scène est à Delphes devant le temple d'Apollon où Oreste vient se réfugier. Les Érinnyes l'y suivent. La pythie est effrayée à leur vue. Apollon engage Oreste à fuir vers Athènes. Oreste se rend dans « la ville d'Athènè », les Érinnyes l'y poursuivent encore. Athènè le fait juger par l'Aréopage qui l'absout. Fureur des Érinnyes; Athènè les apaise; elles deviennent les « Euménides » (c.-à-d. les « Bienveillantes »), et seront honorées par les Athéniens à l'Aréopage.

184. — § 3. Principales idées d'Eschyle.

A. Les **dieux.** Eschyle parle souvent de leur puissance; il paraît très religieux.

B. La **némésis.** Les dieux sont jaloux des hommes trop heureux. De là les malheurs de Xerxès. Agamemnon a peur qu'un dieu ne l'aperçoive marchant sur un tapis de pourpre et ne s'irrite contre lui.

C. Le **destin** (ἀνάγκη). Ce n'est pas un dieu, mais une puissance infaillible à laquelle Zeus et les autres dieux sont soumis.

D. L'**hérédité du crime.** Il y a des races maudites que la fatalité force à commettre le crime : les Atrides (Atrée, Thyeste, Agamemnon, Oreste) ; les Labdacides (Étéocle et Polynice, fils d'Œdipe, descendants de Labdacus).

185. — § 4. La tragédie dans Eschyle.

A. Elle est encore **surtout lyrique.** Les chœurs forment une grande partie de la pièce et la partie la plus belle; ils sont intimement liés à l'action. De plus, en dehors des chœurs proprement dits, le lyrisme tient une grande place. Cependant on a eu tort de dire que les pièces d'Eschyle sont des « opéras » ; car la musique y est subordonnée aux paroles.

B. La **structure** de la pièce est **extrêmement simple** : peu d'action, d'événements, de péripéties; mais une idée ou du moins une impression d'ensemble, et en même temps un tableau (Prométhée sur le rocher, Oreste suppliant...).

186. — § 5. Les caractères.

a) Ils ne sont pas étudiés, fouillés; ils sont seulement dessinés d'un trait, mais d'un trait puissant. *Prométhée :* haine fière,

exaltée par la douleur, rage impuissante et hautaine. — *Oreste :* l'homme du destin, qui doit tuer sa mère, victime lui-même plus encore que criminel.—*Clytemnestre :* férocité, haine froide, vengeance calculée, non sans dignité pourtant, car elle est reine.

b) — Les personnages principaux sont forts, violents, grands (Prométhée, Étéocle, Clytemnestre); à côté d'eux il y a des figures plus douces, plaintives et tristes : les Océanides (*Prométhée*), les Danaïdes (*Suppliantes*), Antigone, Ismène (*Sept contre Thèbes*).

c) Les premiers rôles surtout sont mis en lumière, cependant les personnages secondaires ont leur individualité. Ainsi, dans *Prométhée*, Cratos est brutal, sans conscience; Hèphaistos fait le mal, mais à regret; Okéanos, vieillard pacifique, conseille les concessions, la réconciliation.

187. — § **6**. **Le lyrisme,** — a) *sincère,* naturel. Ce n'est pas un enthousiasme de commande. — b) Il a l'*ampleur,* l'inspiration. Strophes immenses, interminables, où la pensée cependant se développe à l'aise. — c) Le *rythme* en est très *varié* et adapté aux sentiments qu'il exprime. On ne peut s'en faire l'idée par une traduction. — d) Tantôt il est surtout descriptif (*Les Perses*), tantôt narratif : sacrifice d'Iphigénie (*Agamemnon*), repas de Thyeste (*ibid.*); tantôt il est pathétique : il n'exprime que le sentiment; il en répète l'expression, presque indéfiniment mais avec des nuances diverses.

188. — § **7. Style :** d'une *hardiesse* extrême. Aucune métaphore ne l'effraie : « la mer fleurissante de cadavres », « le sourire sans nombre de la mer », « l'odeur du sang humain m'a souri ». Souvent familier (détails sur Oreste enfant dans les *Choéphores*). Il ne craint pas les jeux de mots, v. g. sur Apollon qui « perd ». Parfois dans le dialogue, il est *vif, serré :* les réponses se pressent, se croisent comme dans Corneille. — *Sonore, musical* et pourtant peut-être d'une harmonie un peu rude dans sa richesse. Il n'a pas encore la souplesse, l'aisance de Sophocle, mais une puissante originalité.

189. — § **8. Réputation d'Eschyle.** D'abord très admiré, il se vit dès son vivant préférer Sophocle; cependant Aristophane le considère comme le plus grand des tragiques grecs.

Au moyen âge il est ignoré. Dante, qui lui ressemble, n'en parle pas. A la Renaissance on le commente quelque peu, mais aux XVII[e], XVIII[e] siècles il est presque oublié ou totalement incompris. C'est seulement au XIX[e] siècle qu'on a recommencé à le comprendre.

Conclusion. **Le génie d'Eschyle.** Son caractère dominant est la grandeur, la puissance incomparable dans l'expression de la vengeance, de l'horreur, de la haine sombre : il est « magnifique et formidable » (V. Hugo). Mais il trouve quelquefois des traits gracieux, délicats : « avec une grâce à lui, qui ressemble aux fleurs des lieux farouches » (V. Hugo).

CHAPITRE VIII. SOPHOCLE.

190. — **Édition** critique et commentaire (bref) : E. Tournier. 3[e] éd. Paris, Hachette, 1886. — Édition critique et commentaire anglais : R. Jebb. 10 vol. Cambridge, University Press, 1[e]-3[e] éd. 1892-1917 (incomparablement préférable au précédent; un volume par pièce; les trois derniers contiennent les fragments, édités par A. C. Pearson, en partie d'après les notes de R. Jebb et W. G. Headlam). — Édition critique et trad. fr. : P. Masqueray. 2 vol. Paris, Collection Budé, 1922-1924. — Commentaire allemand : F. W. Schneidewin et A. Nauck; revu par E. Bruhn, puis par L. Radermacher. Berlin, Weidmann (un fascicule pour chaque pièce et un fascicule d'appendice). — Edition avec trad. lat. : G. Dindorf, L. Benloew et E. I. A. Ahrens. Paris, Didot, 1842. — **Édition scolaire** : E. Tournier revue par A. M. Desrousseaux. Paris, Hachette.

191. — **Traduction** : E. Pessonneaux. Paris, Hachette. — Traduction en vers d'*Œdipe Roi* : J. Lacroix. Paris, Calmann-Lévy, 1881. — **Dictionnaires** : G. Dindorf. *Lexicon Sophocleum.* Leipzig, Teubner, 1876. — F. Ellendt. *Lexicon Sophocleum.* 2[e] éd. Berlin, Bornträger, 1872. — **A consulter** : F. Allègre. *Sophocle. Étude sur les ressorts dramatiques de son théâtre et la composition de ses tragédies.* Paris, Fontemoing, 1905. — G. Larroumet. *Études d'histoire et de critique dramatique.* Paris, Hachette, 1892 (sur l'*Œdipe Roi*). — Voir aussi *supra* **177**, *infra* **239** (sur les *Traqueurs*).

192. — § **1. Vie et caractère.**

Sa longue vie (496 environ à 405 environ) fut celle d'un homme presque toujours heureux (comparer Gœthe parmi les poètes modernes). Né à Colone, près d'Athènes, Sophocle était fils d'un riche armurier. Il était beau, bon musicien, conduisit, dit-on, en 480, le chœur exécuté en l'honneur de la victoire de Salamine. Plus tard il parut sur le théâtre et y représenta Nausicaa jouant à la balle avec ses compagnes. En 468, il concourut avec Eschyle aux grandes Dionysies et il remporta la victoire.

Il vécut à l'époque de la plus grande puissance d'Athènes sous Cimon et Périclès, mais s'occupa assez peu de politique. Pourtant on le nomma deux fois stratège : l'une de ces élections était due à l'impression produite par sa pièce d'*Antigone*. Sophocle menait une vie tranquille, adonné surtout à son art. Il composa 123 pièces, et obtint toujours le premier ou le second rang; aucun poète ne fut couronné aussi souvent.

Un seul chagrin assombrit la fin de sa vie : un de ses fils voulut lui faire enlever l'administration de sa fortune, disant qu'il avait perdu la raison; mais Sophocle lut aux juges un chœur de la tragédie qu'il venait de composer (*Œdipe à Colone*) et gagna le procès.

La pièce d'*Œdipe à Colone* fut jouée après sa mort par les soins de son petit-fils, Sophocle le Jeune, et remporta le prix.

Son **caractère** était aimable, doux, modéré; il eut beaucoup d'amis. Mais habitué au succès, il était sans doute quelque peu fier. A la fin de sa vie, d'après Aristophane, il aimait trop l'argent.

193. — § 2. Analyse de ses tragédies.

1°) **Ajax** (la plus ancienne?). Ajax, frappé de démence, a massacré des troupeaux, en croyant tuer les Atrides et les chefs des Grecs. Revenu à lui, il a honte et se donne la mort. — Pièce encore très lyrique, ressemble, plus que les suivantes, aux tragédies d'Eschyle.

194. — 2°) **Antigone** (442?). La scène est à Thèbes. Polynice a été tué en combattant contre ses concitoyens et contre son frère Étéocle. Créon, roi de Thèbes, a défendu, sous peine de mort, d'enterrer Polynice. Antigone, sœur de celui-ci, désobéit à l'ordre de Créon pour obéir aux « lois non écrites », à l'ordre de sa conscience; elle ensevelit son frère; mais elle est condamnée à mort.

195. — 3°) **Électre** (date inconnue). Même sujet que les *Choéphores* d'Eschyle. Oreste tue Clytemnestre et Égisthe.

Quelques différences avec la pièce d'Eschyle : a) psychologie plus étudiée (caractères, v. g. Électre et Chrysothémis, comparer Antigone et Ismène; Sophocle semble s'imiter lui-même); — b) habileté à ménager l'intérêt : la reconnaissance n'a pas lieu au début, mais est préparée et attendue; — c) plus grand souci de la vraisemblance dans la scène de la reconnaissance; — d) le personnage d'Électre, secondaire chez Eschyle, est ici dominant, c'est le premier rôle; — e) Oreste n'hésite pas à tuer Clytemnestre (dans Eschyle il s'arrête, se demande s'il doit tuer sa mère); — f) moins de lyrisme. Les chœurs ont moins d'importance, les autres parties sont moins lyriques.

196. — 4°) **Les Trachiniennes.** La moins belle des pièces de Sophocle, non sans mérite cependant.

Le chœur est composé de jeunes filles de la ville de Trachis (Thessalie). Sujet : la mort d'Héraclès. Il a revêtu la tunique du centaure Nessus que lui a donnée sa femme Déjanire, jalouse. Héraclès se brûle sur le mont Œta.

197. — 5°) **Œdipe Roi. A. Sujet :** Œdipe est devenu roi de Thèbes en délivrant cette ville du sphinx. Il se croit fils du roi de Corinthe. La peste ravage le pays. L'oracle d'Apollon, consulté à propos du fléau, a répondu que la peste cessera si le meurtrier de Laïus meurt ou est chassé. Œdipe charge d'imprécations ce meurtrier inconnu. Tirésias lui déclare qu'il est lui-même le criminel. Les détails donnés d'abord par la reine Jocaste, puis par un messager de Corinthe, enfin par le berger auquel Œdipe enfant avait été confié, découvrent peu à peu toute la vérité : le meurtrier de Laïus, c'est Œdipe, son fils. Il se crève les yeux de désespoir. Jocaste se donne la mort.

B. Cette pièce est peut-être **le chef-d'œuvre du théâtre.** a) Son mérite principal (outre la beauté du style) est *l'art* admirable *avec lequel elle est conduite.* Le secret se manifeste progressivement à Œdipe. Il cherche à découvrir le meurtrier de Laïus pour bien se prouver qu'il est innocent et justement tous ses efforts l'amènent à voir qu'il est le coupable.

b) *Simplicité des moyens* par lesquels un puissant effet est obtenu. Corneille et Voltaire ont ajouté des épisodes et n'ont réussi qu'à affaiblir l'intérêt.

198. — 6°) **Philoctète** (409). Philoctète, atteint d'un mal répugnant, a été déporté à Lemnos. Mais Troie ne peut être prise sans ses flèches. Ulysse et Néoptolème viennent le chercher. Péripéties diverses ; il finit par céder sur l'ordre d'Héraclès. Étude de caractères et de sentiments, pièce très attachante sur un sujet bien simple.

199. — 7°) **Œdipe à Colone.** La dernière pièce de Sophocle (jouée en 401). Un oracle a prédit que le peuple qui posséderait les ossements d'Œdipe serait vainqueur de tous ses ennemis. Œdipe vient à Colone près d'Athènes et y meurt. — Pièce très poétique, d'un charme pénétrant. Il y a peu d'action ; les péripéties sont un peu hors du sujet (Créon veut enlever Œdipe, lui arrache ses filles...). Elle intéressait surtout par la glorification d'Athènes et de Colone.

Note. Sur les fragments du drame satyrique récemment retrouvé, cf. *infra*, **239-240**.

200. — § 3. **La tragédie dans Sophocle.**

A. Beaucoup *moins lyrique* que celle d'Eschyle. Les chants du chœur sont bien moins étendus : ils restent cependant encore liés d'ordinaire à l'action (ce dernier point est une différence

avec Euripide). Hors du chœur il y a moins de parties lyriques, quoique quelques-unes soient admirables (v. g. les anapestes d'*Œdipe Roi*, dont aucune traduction ne donne l'idée).

B. De là, beaucoup *plus d'action*. Après l'exposition du début, grandiose (*Œdipe Roi*) ou pittoresque et douce (*Œdipe à Colone*), viennent des péripéties qui naissent très naturellement des caractères, de la volonté humaine, du choc des passions diverses; et les péripéties elles-mêmes amènent le dénouement, quelquefois brusque (*Électre, Philoctète*), quelquefois prolongé (*Antigone, Œdipe Roi*).

C. Sophocle choisit pour sujet une « *crise* ». Ses drames ne forment plus toujours des trilogies ; chacun d'eux se suffit à lui-même.

D. Sophocle fait une plus grande part qu'Eschyle à la *volonté humaine*. Tout en admettant encore le destin immuable, il montre ses héros agissant librement : c'est même quelquefois en voulant fuir le destin, qu'ils l'accomplissent (v. g. *Œdipe*).

201. — § 4. Les caractères.

1°) **En général. A.** Beaucoup *plus étudiés que ceux d'Eschyle*, beaucoup plus fouillés, non plus marqués d'un seul trait, mais représentant une âme humaine dans sa complexité. Même les rôles secondaires sont très finement nuancés (v. g. Ismène, Néoptolème).

B. Mis en relief par des moyens différents, soit par opposition (Antigone, Ismène; Électre, Chrysothémis), soit par des dialogues, des discussions (Créon, Antigone; Œdipe, Tirésias; Ulysse, Néoptolème).

C. Malgré leur complexité, *constants avec eux-mêmes* (chez Eschyle aussi, mais chez Eschyle les événements changeaient peu; ici les événements changent, les héros restent les mêmes : v. g. Antigone, Œdipe).

D. Profondément humains et *vrais;* ils n'ont pas cette sorte de raideur des héros d'Eschyle. Ils aiment, haïssent, passent par tous les sentiments, ils souffrent non seulement de souffrances morales, mais de souffrances physiques, poussent des cris de douleur (Philoctète, Œdipe, Héraclès).

E. Ce sont des *hommes*. Presque pas de rôles de Titans, de dieux (à la différence d'Eschyle).

F. Et cependant Sophocle disait : « Je peins les hommes tels qu'ils doivent être, Euripide les peint tels qu'ils sont ». Ses héros ne sont pas sans défauts, mais ils sont *toujours grands* et ont quelque chose de noble. Créon lui-même, si cruel pour Antigone, ne la condamnerait pas s'il ne voulait punir, par la privation de sépulture, Polynice révolté contre sa patrie. De plus, ils n'ont pas les sentiments bas et ridicules qui les rendraient méprisables : avarice, lâcheté, égoïsme, méchanceté pure (comme dans Euripide). Sophocle *idéalise*.

202. — 2°) **Étude spéciale de quelques caractères.**

A. Œdipe. Dans *Œdipe Roi*, caractère entier, droit, sincère, bon au fond; veut avant tout le bien du peuple; mais violent, il s'emporte contre le devin; sur un simple soupçon croit tout de suite Créon coupable. Il dit des paroles violentes au messager qui ne lui découvre pas assez vite le secret de sa naissance; enfin s'irrite contre lui-même en se trouvant coupable et se crève les yeux. Dans *Œdipe à Colone*, il est plus adouci, rendu vénérable par la vieillesse, il excite surtout la pitié.

B. Antigone, jeune fille énergique, ferme, qui résiste sans crainte au tyran. Mais en même temps capable de profonde tendresse; l'amour fraternel est le mobile même de sa résistance. Dure en face de sa sœur Ismène, elle devient triste et mélancolique à l'approche de la mort.

C. Électre offre beaucoup de ressemblances avec Antigone, mais ses sentiments sont plus violents; elle veut venger son père, n'a aucune pitié pour sa mère qu'elle hait; son amour pour son frère lui inspire un désespoir violent quand elle le croit mort, puis une joie délirante quand elle le retrouve. En même temps que l'amour de son père, l'indignation contre le crime de sa mère la pousse à agir; les mauvais traitements qu'elle subit l'y excitent encore.

D. Philoctète, l'homme qui souffre de son mal et de l'exil, que la souffrance a aigri. Deux traits dominent les autres : la haine des Atrides et le désir du retour, mais on le voit passer aussi par tous les sentiments, joie, affection (pour Néoptolème), tristesse, colère, désespoir, apaisement final.

E. Enfin bien des **rôles secondaires** sont habilement tra-

cés, v. g. dans *Philoctète* : *Néoptolème,* jeune, mobile, se laisse persuader par Ulysse, consent à tromper Philoctète, puis se repent; *Ulysse,* l'audace, le calme, la ruse mais non la pure perfidie; il a en vue le bien de sa patrie.

203. — § 5. **Lyrisme.**

1°) **Rôle du chœur** : Il est moins mêlé à l'action que dans Eschyle, n'est plus que rarement un des personnages principaux du drame (dans *Œdipe à Colone*).

D'ordinaire, moitié spectateur, moitié acteur, il exprime, à propos des événements, les sentiments du public, mais d'un public moyen, incapable de pensées très généreuses et qui ne comprend pas l'héroïsme d'une Antigone; quelquefois il donne des conseils; alors il est surtout pratique, conciliant, il recommande de ne pas se mettre en colère, de ne pas résister à l'autorité.

204. — 2°) **Sujet des chants du chœur** : **a**) Souvent l'action elle-même : le chœur exprime son anxiété, sa joie, sa crainte (v. g. *Œdipe Roi*); **b**) quelquefois, faits anciens que lui rappelle l'action (le sphinx dans *Œdipe Roi*); des descriptions, v. g. des pays où se passe l'action (*Œdipe à Colone*); **c**) quelquefois aussi des sujets généraux, plus ou moins liés à l'action, v. g. audace de l'homme (*Antigone*).

205. — 3°) **Mérite poétique.** Beaucoup moins d'ampleur, de puissance, de richesse, de majesté que dans Eschyle, mais plus de grâce, de délicatesse; grande richesse d'expression; perfection de style encore plus grande que dans les autres parties de la tragédie.

Cette poésie limpide, transparente, sereine, répond parfaitement à l'idée que nous nous faisons d'un poète attique. Ces chœurs sont bien faits pour être chantés et dansés sous le ciel lumineux d'Athènes.

206. — § 6. **Style.** **a**) Bien plus *clair* que celui d'Eschyle, surtout dans le dialogue; les chœurs sont plus difficiles; — **b**) *souple, naturel,* plein d'aisance, semblant ignorer absolument la contrainte du vers. Parfait en même temps que simple, il précise, marque en tout le degré juste; c'est un instrument excellent pour la peinture des caractères; — **c**) cependant, malgré son naturel, il est *poétique.* Ce n'est pas du tout le

langage de la prose attique mais un style relevé, abondant en métaphores, surtout dans les parties lyriques, fait de termes nobles, dont beaucoup sont usités seulement en poésie; — **d**) *on y trouve quelques hardiesses, quelques métaphores étranges* (mais beaucoup moins que dans Eschyle), quelques traits familiers ou qui nous semblent tels (v. g. le gouverneur d'Oreste comparé à un vieux cheval : ὥσπερ γὰρ ἵππος εὐγενὴς κἂν ᾖ γέρων...); — **e**) *le style de Sophocle a varié;* le poète disait lui-même à la fin de sa vie qu'il avait d'abord imité la grandeur et la solennité d'Eschyle, qu'il était ensuite tombé dans trop de recherche et de subtilité, mais qu'enfin il était parvenu à éviter les excès contraires et à atteindre la perfection. Par ailleurs on a remarqué dans ses dernières pièces des traces de l'influence d'Euripide.

207. — § 7. **Réputation.** La gloire de Sophocle n'a pas connu d'éclipse. Moins difficile à comprendre qu'Eschyle, il a été bien plus universellement apprécié. Il a été le poète chéri des Athéniens. Aristophane, énumérant les plaisirs de la paix, y compte les tragédies et les chœurs de Sophocle.

A Rome, Cicéron l'appelle *poeta divinus*. Dans les temps modernes, il est aimé, même au XVII[e] siècle (Racine) où l'on connaissait si peu les auteurs grecs. A notre époque non seulement il est admiré des hellénistes qui le lisent dans leur tranquille cabinet de travail, mais il émeut encore les foules. Les représentations d'*Œdipe Roi* à Paris et à Orange ont eu le plus éclatant succès.

208. — **Conclusion.** Le génie de Sophocle, moins grandiose que celui d'Eschyle, est plus parfait. En lui tout est mesuré. Sa tragédie, comme la sculpture de Phidias, atteint la perfection de l'art; vrai, juste, simple, dans la grandeur même. Aucun poète ne représente mieux l'idéal attique.

CHAPITRE IX. EURIPIDE.

209. — **Édition** critique et traduction : L. Méridier, L. Parmentier, H. Grégoire. Paris, Collection Budé, en cours de publication depuis 1923; édition critique plus détaillée : R. Prinz et N. Wecklein. 3 vol. (19 parties). 1[e]-3[e] éd., suivant les parties. Leipzig, Teubner, 1898-1908. — Pour les fragments trouvés dans les papyrus (v. g. *Hypsipyle*) : H. v. Arnim. *Supplementum Euripideum.* Bonn, Marcus, 1913. — Commentaire anglais :

F. A. Paley. 2e éd. 3 vol. Londres, Whittaker, 1872-1880. — Édition avec trad. lat. : Th. Fix. Paris, Didot, 1843; fragments, éd. G. Wagner, ibid. 1846. — **Éditions partielles :** *Médée, Hippolyte, Hécube, Électre, Iphigénie en Tauride, Oreste, Iphigénie à Aulis :* H. Weil. 3e éd. Paris, Hachette, 1899-1907. — *Alceste :* H. Weil. Paris, Hachette, 1891. — *Bacchantes :* Commentaire et notes critiques : G. Dalmeyda. Paris, Hachette, 1908. — Commentaires allemands : *Héraclès :* U. v. Willamowitz. 3e éd. Berlin, Weidmann, 1909; *Ion*, par le même, *ibid.*, 1926.

210. — **Traduction :** E. Pessonneaux. Paris, Charpentier. — **A consulter :** P. Decharme. *Euripide et l'esprit de son théâtre.* Paris, Garnier. 1893. — P. Masqueray. *Euripide et ses idées.* Paris, Hachette, 1908. — H. Méridier. *Le prologue dans la tragédie d'Euripide.* Bordeaux, Féret; Paris, Fontemoing, 1911. — J. Lemaître. *Impressions de théâtre.* 6e série. Paris, Lecène-Oudin (sur *Alceste*). — R. Nihard. *Le problème des Bacchantes d'Euripide.* Louvain, Peeters; Paris, Champion, 1912. — F. L. Lucas. *Euripides and his influence.* Londres, Harrap [1924].

211 — § **1. Vie** (480?-406). Il naquit à Salamine, probablement en 480, peut-être le jour même de la bataille. D'après Aristophane, son père était cabaretier, sa mère marchande de légumes; d'après d'autres au contraire, il appartenait à une famille aristocratique. Il reçut une éducation assez soignée mais avait peu de goût pour les exercices physiques; il dit de bonne heure adieu à la gymnastique. Il étudia la peinture mais y renonça dans la suite.

Euripide mena une vie studieuse, solitaire et retirée. Il fut l'un des premiers Athéniens à posséder une bibliothèque. Marié deux fois, il fut toujours malheureux; aussi est-il « misogyne », du moins dans ses tragédies.

Il travailla toute sa vie pour la scène, mais avec peu de succès. Il avait commencé à écrire dès l'âge de dix-huit ans; en 455, à vingt-cinq ans, il présenta sa première tétralogie; il eut le troisième rang. Ce fut seulement quinze ans après, à l'âge de quarante ans, qu'il remporta sa première victoire. Il ne fut couronné que quatre fois de son vivant, et une fois après sa mort; or l'antiquité lui attribuait 92 pièces.

Sur la fin de sa vie, il se retira en Magnésie, puis en Macédoine chez Archélaos. Il y mourut laissant trois fils. Il fut enseveli près d'Amphipolis au confluent de deux ruisseaux. Sa tombe fut souvent visitée plus tard par ses admirateurs. Athènes lui éleva un cénotaphe. Les Athéniens avaient ressenti vivement sa perte : Aristophane lui-même le reconnaît.

212. — **Caractère** : tout différent de celui de Sophocle. Sa vie n'avait pas été heureuse; son caractère était aigri. D'ailleurs il était naturellement renfermé, peu sociable, ami des livres, non des hommes.

213. — **§ 2. Ses Œuvres.** 1) **Alceste** (438). Admète doit mourir si personne n'accepte la mort à sa place. Son vieux père refuse. Sa femme, Alceste, se dévoue. Héraclès arrive et se fait héberger. Mais, apprenant le deuil de ses hôtes, il descend aux enfers et en ramène Alceste. — Belle pièce, mais scènes choquantes de réalisme moral.

2) **Médée** (431). Jason abandonne Médée, pour épouser Créuse, fille du roi de Corinthe. Médée, pour se venger de Jason, tue les enfants qu'elle a eus de lui.

3) **Hippolyte** (428). Mort d'Hippolyte faussement accusé par Phèdre, sa belle-mère, auprès de son père Thésée. Imité par Racine (*Phèdre*).

214. — 4) **Hécube** (vers 424). I[e] *Partie :* Mort de Polyxène, fille de Priam, immolée par les Grecs sur le tombeau d'Achille, malgré les supplications de sa mère Hécube. II[e] *Partie* (moins belle) : Hécube apprend la mort de son fils Polydore, tué par Polymnestor, roi de Thrace; pour se venger, Hécube crève les yeux de Polymnestor et tue ses enfants.

5) **Andromaque** (420). Andromaque, veuve d'Hector, est devenue l'esclave de Néoptolème, fils d'Achille. Elle a eu de lui un fils, Molossos. Hermione, épouse de Néoptolème, et Ménélas, père d'Hermione, veulent faire périr Andromaque et Molossos. Pélée, père d'Achille et grand-père de Néoptolème, les délivre. Néoptolème est tué par Oreste. — Pièce considérée, dès l'antiquité, comme de second rang; assurément bien moins belle que celle de Racine sur le même sujet; elle renferme néanmoins des scènes très touchantes.

215. — 6) **Les Héraclides.** Athènes protège les enfants d'Héraclès contre Eurysthée qui veut les mettre à mort.

7) **Les Suppliantes** (418). « Éloge d'Athènes », dit l'auteur de l'*argument* grec. Les Thébains refusent la sépulture aux chefs argiens tombés sous les murs de Thèbes. Les mères des sept chefs viennent à Athènes implorer Thésée, roi d'Athènes. Thésée est vainqueur des Thébains et fait rendre les honneurs funèbres aux morts.

8) **Les Troyennes** (415). Prise de Troie. Scènes diverses et horribles : répartition des femmes entre les vainqueurs ; sacrifice de Polyxène ; meurtre d'Astyanax; incendie de Troie. — Pièce trop tragique dès le début, situation si désespérée, si uniformément sombre que la compassion du spectateur en est épuisée trop tôt.

216. — 9) **Électre** (412). Même sujet que l'*Électre* de Sophocle et que les *Choéphores* d'Eschyle, mais perfectionné! La scène se passe à la campagne chez un paysan, auquel Clytemnestre a abandonné

Électre. Avant la reconnaissance d'Oreste et d'Électre, Euripide insère une critique évidente d'Eschyle. — Tragédie bien inférieure à celles d'Eschyle et de Sophocle sur le même sujet; il y a pourtant un certain charme rustique dans les détails familiers.

10) **Hélène** (412). Hélène est retrouvée par Ménélas chez Protée en Égypte. Pâris croyant l'emmener à Troie n'avait emmené qu'un fantôme fait d'éther; il avait vécu dix ans avec ce fantôme à Troie. Ménélas l'avait enlevé après la prise de Troie en croyant ramener chez lui la véritable Hélène; ils ont erré sept ans sur la mer. Ménélas est fort étonné de retrouver la véritable Hélène en Égypte; il l'emmène, non sans difficulté. — Pièce médiocre.

217. — 11) **Héraclès.** Héraclès sauve ses enfants que Lycos veut tuer; mais ensuite il les égorge lui-même en croyant tuer la famille de son ennemi Eurysthée. — Pas d'unité; deux actions juxtaposées.

12) **Ion.** Ion est le fils d'Apollon et de Créuse. Il a été transporté dès sa naissance dans le temple de Delphes. Sa mère Créuse, le croyant fils de Xanthos, qu'elle a épousé et dont elle n'a pas eu d'enfants, essaie de l'empoisonner, mais en vain; à la fin elle le reconnaît.

218. — 13) **Iphigénie en Tauride** (410?). Iphigénie au moment d'être immolée à Aulis a été transportée par Artémis en Tauride (Crimée); elle est prêtresse d'Artémis et doit immoler tous les étrangers qui échouent sur la côte. On lui amène Oreste et Pylade pour les mettre à mort. Elle les reconnaît et réussit à s'enfuir avec eux. — Plus dramatique que la tragédie de Gœthe sur le même sujet.

14) **Oreste** (408). Oreste, condamné à mort pour le meurtre de Clytemnestre, organise un complot et s'empare du palais de Ménélas. Il est sur le point de mettre à mort Hermione, fille de Ménélas et d'Hélène, mais, sur l'ordre d'Apollon, au lieu de la tuer, il l'épouse. — Pièce confuse et bizarre.

219. — 15) **Les Phéniciennes** (408?). Le sujet est le même que dans les *Sept contre Thèbes;* il y a plus de faits que dans Eschyle, mais moins de grandeur. Cependant une belle invention d'Euripide : Jocaste essaie de réconcilier Étéocle et Polynice. Le chœur est formé de jeunes filles de Phénicie, de là le titre que porte la pièce.

16) **Iphigénie à Aulis** (représentée après la mort d'Euripide). Sacrifice d'Iphigénie pour obtenir un vent favorable au départ de la flotte. Artémis substitue une biche à Iphigénie au moment du sacrifice. — Chef-d'œuvre imité (peut-être pas égalé) par Racine.

220. — 17) **Les Bacchantes** (représentées aussi après la mort d'Euripide). Mort de Penthée, roi de Thèbes, massacré par les Bacchantes pour s'être opposé au culte de Bacchus. — Très belle pièce malgré la bizarrerie du sujet; scènes saisissantes, magnifique dialogue lyrique.

18) **Le Cyclope** (date inconnue). Drame satyrique. Cf. *infra*, **241**.

221. — Il existe aussi de nombreux fragments; le plus long est celui de la tragédie d'*Hypsipyle,* retrouvé en 1897 sur un papyrus.

222. — **Rhésos** (authenticité discutée).

Éditions : les éditions complètes d'Euripide *supra,* **209**; de plus, commentaire anglais : W. H. Porter. Cambridge, University Press, 1916 (admet l'authenticité comme plus probable). — En faveur de l'authenticité, voir surtout : W. Ridgeway : *Classical Quarterly.* XX, 1926, p. 8-19.

a) **Sujet.** Tiré de la Dolonie (*Iliade,* chant X). Le Troyen Dolon part la nuit pour faire une expédition contre les Grecs. Il est tué par Ulysse qui égorge aussi le roi thrace Rhésos venu au secours des Troyens.

b) **Valeur.** Pièce gauchement conduite; mais en somme aussi intéressante, et même plus, que beaucoup des pièces d'Euripide. Description animée de la vie des camps. Les chœurs sont peut-être les plus harmonieux de toutes les tragédies grecques.

223. — c) **La question d'authenticité** — α) *Raisons de douter :* 1°) dans l'antiquité cette pièce n'était pas considérée comme étant certainement d'Euripide; 2°) surtout : les anciens font mention d'un *Rhésos* d'Euripide « authentique » (γνήσιος); donc il y en avait un autre qui ne l'était pas. Lequel avons-nous? 3°) faiblesse de la conduite de la pièce; mais cela ne prouve rien, car bien des pièces indiscutées d'Euripide sont aussi faibles, ou davantage.

β) *Raisons pour l'authenticité :* 1°) témoignages anciens (mais non unanimes, ni incontestables); 2°) qualités réelles; et ressemblances avec les pièces d'Euripide, mais non suffisantes pour fonder la certitude.

γ) *A qui l'attribuer,* si elle n'est pas d'Euripide? On l'a attribuée à Eschyle, à Sophocle, à un poète attique du IVe siècle, à un poète inconnu de l'époque alexandrine.

224. — **§ 3. La tragédie dans Euripide.**

A. Encore *moins lyrique* que celle de Sophocle.

B. Donc *beaucoup d'action.* Des péripéties nombreuses mais peu liées entre elles; quelquefois il n'y a guère d'autre unité que la gradation des effets, dont le plus saisissant est réservé pour la fin.

C. Beaucoup plus *artificielle* que celle de ses devanciers : prologues récités, au lieu des expositions naturelles de Sophocle; après des péripéties souvent fortuites, le dénoûment se fait par un *deus ex machina.* Le poète n'est pas saisi par son sujet; il s'arrête à parodier Eschyle (*Électre*), à développer des lieux communs philosophiques (v. g. origine de la civilisation, discussions sur la meilleure forme de gouvernement).

D. Et cependant elle reste *puissante, tragique*. Euripide est, au dire d'Aristote, « le plus tragique des poètes » ; il sait graduer les effets, amener les situations pathétiques; c'est dans son théâtre qu'on trouve les scènes les plus émouvantes (v. g. dans les *Bacchantes*, Agavé tenant la tête de son fils qu'elle ne reconnaît pas). — E. Euripide, le premier, a donné une grande place dans la tragédie à la *peinture de l'amour*, non pas, il est vrai, dans toutes ses pièces, mais dans plusieurs (v. g. *Médée, Hippolyte*).

225. — § **4. La peinture des caractères.**

A. En général ils sont tracés avec *moins de puissance* que ceux d'Eschyle et de Sophocle. — B. Euripide s'occupe moins de créer des caractères uns, constants avec eux-mêmes, que de peindre les diverses *passions*, les sentiments que les hommes éprouvent. Le plus souvent, il n'y a pas de caractère dominant toute une pièce (comme Œdipe ou Antigone dans Sophocle), mais plusieurs qui se partagent l'intérêt. — C. Surtout, Euripide est *réaliste* dans la peinture des caractères; il « peint les hommes tels qu'ils sont » (*supra*, **201**); il fait exprimer à ses personnages les sentiments mêmes que l'homme ressent mais n'ose pas dire; « ce qu'il transcrit, c'est leur involontaire parole intérieure » (Jules Lemaître).

226. — § **5. Lyrisme.**

Le Chœur est moins mêlé à l'action que dans Sophocle. Les chants se rapportent souvent très peu — ou pas du tout — à ce qui se passe sur le théâtre. Le lyrisme est assez artificiel. On y sent un lettré ingénieux qui compose à loisir des périodes poétiques assez vides, surchargées de sentences morales et philosophiques, mais souvent harmonieuses et brillantes.

227. — § **6. Style :** assez *simple* et proche de la langue ordinaire. Termes empruntés à la conversation, mais agencés cependant avec art. D'après Aristote, Euripide fait croire qu'il parle comme tout le monde; et pourtant il s'exprime d'une manière plus relevée. Mélange de familiarité et de dignité. — Fort *souple* dans les discussions et l'expression des passions. — Très *précis* dans les innombrables sentences répandues à travers le drame; un grand nombre de celles qui appartenaient à des pièces aujourd'hui perdues ont survécu isolément.

228. — § 7. Les idées d'Euripide.

A. Euripide a *beaucoup d'idées* — et même trop; car il les expose à tout propos et la tragédie devient dissertation. De là, grande diminution de l'intérêt dramatique; mais grand intérêt pour l'histoire des mœurs et de la philosophie; aussi ceux qui lisent Euripide finissent-ils par s'attacher beaucoup à cette étude.

B. Ces idées *ne forment pas un système coordonné;* il y a des contradictions (non seulement entre ce que disent les personnages — c'est évident — mais entre ce que le poète semble approuver).

1°) Les **dieux**. Euripide fait la critique de la religion grecque, des mythes; il met à nu l'immoralité de la mythologie, l'incertitude de ses légendes; il en donne même des explications qui les dénaturent. Il a quelquefois l'air de se moquer du sujet qu'il traite. Souvent on rencontre des passages d'interprétation douteuse; on ne sait s'il plaisante ou parle sérieusement.

2°) La **vie humaine**. Théories pessimistes : la liberté ne consiste qu'à choisir entre deux maux; mieux vaut toujours souffrir pour s'habituer du moins à la douleur. La perversité augmente dans l'univers; bientôt la terre ne sera plus habitable. Les femmes sont insupportables. Conclusion : mieux vaut ne pas naître.

229. — 3°) La **mort**. Idées assez contradictoires. Tantôt il paraît admettre l'existence de Charon, de Cerbère, de tout l'enfer mythologique; tantôt il énonce des conceptions empruntées à la philosophie contemporaine : le corps est rendu à la terre; l'âme se perd dans l'éther brillant. Tantôt il approuve le suicide, tantôt il le blâme.

4°) **Politique**. Il est ennemi de la tyrannie, loue fort la démocratie, mais sans doute pour faire plaisir aux Athéniens, ses auditeurs. Il a en horreur la guerre. Mais ce pacifisme ne va pas jusqu'à l'internationalisme. Il a un grand amour de la patrie athénienne; ses drames sont patriotiques.

5°) **Sociologie**. Peu d'idées sur ce sujet. Euripide est ennemi des riches : ils sont inutiles, ne songent qu'à augmenter ce qu'ils possèdent; ennemi des pauvres : ils sont violents, envieux, prêts à enlever aux autres leurs biens. Il est partisan des

classes moyennes : ce sont elles qui conservent l'ordre dans la cité.

Conclusion : Les idées d'Euripide sont celles d'un esprit indépendant mais qui n'est pas sans ressentir pourtant l'influence de la philosophie de son temps, d'un esprit chagrin et enfin assez hésitant.

230. — § 8. **Quelques différences entre les pièces des diverses époques.**

1°) Pour la *métrique.* **a**) D'abord vers iambiques très réguliers comme Eschyle et Sophocle, puis les tribraques, dactyles et anapestes se multiplient. On a remarqué aussi dans les dernières pièces une coïncidence fréquente de l'accent et du temps fort. **b**) Dans les *chœurs,* la correspondance devient moins régulière : les dissolutions sont plus fréquentes, etc. Le vers est plus négligé et en même temps les formes lyriques sont moins variées.

2°) Un genre spécial de *répétition,* consistant à employer deux fois de suite le même mot (ἔϐαλον, ἔϐαλον), devient bien plus fréquent. Aristophane le parodie dans les *Grenouilles.*

3°) Le *choix des mots* se fait moins sévère ; les termes familiers, prosaïques ou empruntés à la rhétorique, à la langue des tribunaux, se multiplient. En même temps l'originalité de l'expression diminue.

4°) Quelques *formes* peu attiques, comme la troisième personne du pluriel de l'aoriste en -καν (ἔθηκαν pour ἔθεσαν, παρέδωκαν pour παρέδοσαν), ne se trouvent que dans les dernières tragédies.

5°) Les dernières pièces sont *plus longues;* elles ont jusqu'à 1700, 1800 vers.

231. — § 9. **Réputation.** Euripide, peu apprécié de son temps, le fut beaucoup plus après sa mort. Les Romains l'imitent, au temps de Sénèque comme au temps d'Ennius; il était sans doute plus facile à comprendre pour eux qu'Eschyle et Sophocle.

Au XVII[e] siècle, Racine l'admirait beaucoup et croyait l'imiter. Actuellement il est mis bien au-dessous d'Eschyle et de Sophocle; mais on le compte pourtant parmi les plus grands poètes dramatiques de l'humanité.

232. — Conclusion. Euripide n'a ni la puissance d'Eschyle, ni la perfection de Sophocle, mais un talent facile et une profonde connaissance du cœur humain, qui lui permettent de rivaliser avec ces deux grands génies. « Il ressemble à Pédasos, le troisième cheval du char d'Achille, qui n'était pas de sang divin comme les deux autres, Xanthos et Balios, mais qui, dit Homère, *suivait pourtant les coursiers immortels* » (Saint-Victor).

CHAPITRE X. AUTRES POÈTES TRAGIQUES. REMARQUES SUR LA TRAGÉDIE GRECQUE.

233. — § 1. Autres poètes tragiques du Ve et du IVe siècle.

Fragments : **Édition** A. Nauck. 2e éd. Leipzig, Teubner, 1889. — A. Nauck. *Tragicae dictionis* **index**. Saint-Pétersbourg, Egger ; Leipzig, Hässel, 1892.

Les poètes tragiques furent très nombreux au ve siècle, moins au ive. Il ne nous reste d'eux que des fragments. **Denys l'Ancien** (431-368), tyran de Syracuse, remporta un prix à Athènes ; la tragédie couronnée avait pour sujet le rachat du cadavre d'Hector. **Agathon** (né vers 450) fut le plus célèbre des poètes tragiques après Eschyle, Sophocle et Euripide. Principales tragédies : *Anthos* (La fleur ?), sujet de pure fiction. *Destruction d'Ilios :* toute la guerre de Troie mise en tableau dramatique.

Au ive siècle, on rejoua souvent les pièces d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide.

234. — § 2. Remarques sur la tragédie grecque.

1°) Son **but** est de produire **l'impression esthétique**, de donner le sentiment du beau (et non de représenter le plus exactement possible la vie humaine).

2°) Ce but est obtenu par le **concours de tous les arts** : parole (poésie lyrique et dramatique proprement dite), musique et danse (chœurs). Tout cela dans un cadre magnifique, avec la mer et les côtes de la Grèce comme fond de tableau.

235. — 3°) **Conséquences du but qu'elle se propose** : a) *Peu d'intérêt de curiosité.* On écoute volontiers des tragédies dont on voit d'avance le dénouement ; les mêmes sujets peuvent être

indéfiniment repris. — **b**) Grande importance du *lyrisme* et longueur des *narrations*. — **c**) *Peu de souci de la vraisemblance matérielle.* Le chœur entend ce que disent les divers personnages et ne répète pas aux uns ce qu'il apprend des autres. On cherche très peu l'illusion, d'ailleurs difficile dans un pareil théâtre; on admet beaucoup de *postulata*. Peu importe aux spectateurs, pourvu que la pièce soit belle et produise l'impression esthétique.

236. — 4°) **La liberté et les conventions dans la tragédie grecque.**

A. Liberté très grande (bien plus que dans la tragédie française) : — **a**) pour le choix du sujet, quelque horrible et répugnant qu'il soit à certains points de vue; sujets tels qu'on n'oserait plus les mettre sur la scène (v. g. *Électre*); — **b**) hardiesse dans l'expression des sentiments (v. g. *Alceste* d'Euripide); on est forcé de les atténuer dans les adaptations modernes; — **c**) hardiesse dans l'expression de la douleur physique, v. g. cris entrecoupés (*Philoctète*); — **d**) détails familiers (v. g. dans *Iphigénie à Aulis*); — **e**) pas d'obligation (comme chez les modernes) de traiter des sujets d'amour; l'amour ne joue aucun rôle dans les plus grands chefs-d'œuvre de la tragédie grecque; — **f**) on n'observe pas d'ordinaire les trois unités que les théoriciens du XVII[e] siècle suivaient en croyant imiter les Grecs.

237. — **B**. Mais aussi quelques **conventions** qui, malgré leurs avantages, sont, à tout prendre, plutôt nuisibles : — **a**) *sujets toujours grecs et presque toujours légendaires;* innombrables pièces sur Œdipe, Électre, etc.; on finit par épuiser entièrement la matière, et on n'ose pas en choisir une autre; — **b**) *nombre des acteurs :* trois au plus à la fois sur la scène, nombre par conséquent plus limité encore que chez Corneille ou Racine; — **c**) convention de *ne jamais ensanglanter la scène*, et invraisemblance de l'ἐκκύκλημα (*supra*, **I**, **98**); — **d**) *langue : attique* dans le dialogue; dialecte *dorien* littéraire, artificiel, dans les chœurs.

Conclusion : On ne doit pas du tout se représenter la tragédie grecque comme un genre littéraire analogue à l'ancienne *tragédie* française classique, mais comme un *drame* d'un caractère tout différent.

APPENDICE I. LE DRAME SATYRIQUE.

238. — § 1. Origine et nature du drame satyrique.

A mesure que la tragédie se développait, on chantait de moins en moins Bacchus. Le chœur qui à l'origine était formé de *satyres* (personnages grossiers, vêtus de peaux de bêtes, conduits par *Silène*, précepteur de Bacchus), fut plus tard composé d'autres personnages. Le public, dit-on, réclama, trouvant qu'il n'y avait plus rien pour le dieu : οὐδὲν πρὸς τὸν Διόνυσον.

Alors, pour dédommager Bacchus, on ajouta à la trilogie une quatrième pièce où il était célébré par un chœur, toujours composé de satyres. Le sujet de ce poème était d'abord lié à celui des tragédies; ainsi dans le *Prométhée* d'Eschyle, on voyait des satyres se brûlant la barbe au feu dérobé par le titan; peu à peu, pour éviter la monotonie, on introduisit d'autres personnages bizarres et grotesques, comme Héraclès, grand buveur et grand mangeur; enfin on joua quelquefois comme drame satyrique une sorte de tragicomédie, v. g. l'*Alceste* d'Euripide.

239. — § 2. Les pièces aujourd'hui conservées.

1°) Les Traqueurs (ou *Les Dépisteurs*, *Les Limiers* : Ἰχνευταί) de Sophocle, découverts sur un papyrus d'Oxyrynchus et publiés en 1912.

Éditions critiques : A. S. Hunt, dans *Tragicorum Graecorum fragmenta papyracea nuper reperta*. Oxford, Clarendon Press, [1912] (non paginé); et dans *Oxyrynchus Papyri* IX. Londres, Egypt Exploration Fund, 1912 (avec quelques notes en anglais). — Édition critique et traduction dans le tome II de P. Masqueray, *supra* **190**. — **A consulter** : F. Allègre. *Les Limiers : Revue des Études anciennes*. XV. 1913, p. 257-263. — U. v. Wilamowitz-Möllendorff. *Die Spurhünde des Sophokles*. Leipzig, Teubner, 1912 (extrait des *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum*).

240. — a) Sujet : Hermès, quelques jours après sa naissance, dérobe les bœufs d'Apollon et les enferme dans une caverne. Silène et les satyres les cherchent et les suivent à la piste; arrivant à la caverne, ils trouvent Hermès jouant de la cithare : il vient d'inventer cet instrument en dépeçant une tortue. La fin de la pièce est perdue; elle dépeignait probablement la réconciliation d'Apollon et d'Hermès. — La même légende avec quelques variantes (et sans l'intervention de Silène et des satyres) est racontée en détail dans l'hymne homérique *à Hermès*.

b) Valeur : l'ensemble du drame est plein de mouvement, de vie; le style, harmonieux et poétique, en même temps que facile et naturel, avec de jolies envolées lyriques.

241. — 2°) **Le Cyclope** d'Euripide : adaptation de l'épisode raconté au IXe chant de l'*Odyssée*, Ulysse aveuglant le Cyclope. Euripide fait de Silène et des satyres les esclaves du Cyclope et leur donne un rôle comique. — Pièce vraiment intéressante et amusante, mais déparée par quelques grossièretés.

242. — APPENDICE II. LE LYRISME PENDANT LA PÉRIODE ATTIQUE.

Il se trouve surtout dans la tragédie, qui est sortie du lyrisme; cependant on a continué à faire des poèmes lyriques proprement dits. Le seul auteur dont il reste un fragment important est **Timothée**, de Milet (447-357).

Édition : U. v. Wilamowitz-Möllendorff. Berlin, Weidmann, 1903 (avec paraphrase en prose grecque). — **Traduction** : P. Mazon. *Revue de Philologie* XXVII. 1903, p. 209-214. — **A consulter** : Th. Reinach. *Les Perses de Timothée : Revue des Études Grecques* XVI. 1903, p. 62-83. — M. Croiset. *Observations sur les Perses de Timothée*, ibidem, p. 323-348.

En 1902, on a retrouvé un « **nome** » de Timothée. Le nome est un long morceau lyrique destiné à être chanté avec accompagnement de cithare. Celui-ci a pour sujet la bataille de Salamine. On y admire une prodigieuse richesse de mots et d'images et une grande virtuosité, qui, quoi qu'on ait dit, n'exclut pas l'inspiration.

CHAPITRE XI. LA COMÉDIE.

243. — **Édition** des fragments comiques : Th. Kock. 3 vol. Leipzig, Teubner, 1880-1888 (comparer : H. van Herwerden. *Collectanea critica*. Leyde, Sijthoff, 1903). — J. Demiańczuk. *Supplementum comicum*. Cracovie, aux frais de l'Académie, 1912 (avec index des mots). — Édition avec trad. lat. : A. Meineke et H. Bothe. Paris, Didot, 1855. — **Traduction** partielle des fragments : N. L. Artaud. Paris, Durand, 1863. — **A consulter** : J. Denis. *La comédie grecque*. 2 vol. Paris, Hachette, 1886. — A. Couat. *Aristophane et l'ancienne comédie attique*. Paris, Lecène-Oudin, 1892. — **Index** : H. Jacobi. *Comicae dictionis index*. Berlin, Reimer, 1857.

244. — § 1. Origine de la Comédie.

Elle sort certainement des fêtes de Bacchus, mais le détail de ses transformations est mal connu. Aux Dionysies, il y avait outre le dithyrambe (d'où est sortie la tragédie), une procession, ou promenade burlesque, appelée parfois κῶμος. Peu à peu, on y introduisit quelques scènes comiques improvisées; de là vint la comédie (κωμῳδία). A Mégare, **Susarion** (vers 570) écrit le premier des farces en vers. De Mégare, la farce en vers se répand dans l'Attique.

245. — En Sicile, **Épicharme** (1re moitié du vᵉ siècle) composa de véritables comédies. C'était un grand poète au dire de Platon. Mais on a de lui trop peu de fragments pour pouvoir juger de son talent. — A Athènes, la comédie s'organise dans la première moitié du vᵉ siècle (entre 480 et 460). Assez longtemps, le chœur est fourni par des particuliers de bonne volonté; c'est seulement un peu avant 458 que l'archonte accorde officiellement un chœur à la comédie.

246. — § 2. La Comédie ancienne.

A. En général, la comédie, jusque vers 400, est surtout une **satire personnelle et politique**. Le chœur y chante la « **parabase** ». Celle-ci, quand elle est complète, comprend six parties : 1°) κομμάτιον : quelques petits vers d'introduction; 2°) παράβασις proprement dite ou « les anapestes »; 3°) ᾠδή, chant lyrique aux dieux ou autre; 4°) ἐπίρρημα, partie récitée par le coryphée; 5°) ἀντῳδή, comme l'ᾠδή; 6°) ἀντεπίρρημα, comme l'ἐπίρρημα. Les « anapestes » sont adressés aux spectateurs par le coryphée au nom du poète; ce dernier y parle souvent de lui-même et de ses ennemis.

247. — B. Prédécesseurs et contemporains d'Aristophane.

1°) **Magnès** inventa les travestissements grotesques qu'Aristophane devait imiter. — 2°) **Cratinos** (écrit entre 449 et 423). Aristophane lui reproche d'être grand buveur. Il composa une comédie intitulée *La Bouteille,* qui fut couronnée de préférence aux *Nuées* d'Aristophane. — 3°) **Cratès** aurait traité des sujets généraux et, d'après Aristote, de « pures fictions ». — 4°) **Phérécratès**, qualifié de ἀττικώτατος. — 5°) **Eupolis,** contemporain d'Aristophane, très violent. Il composa des pièces politiques sur les événements du jour. Il avait écrit les *Flatteurs* où il

représentait les sophistes, flatteurs du riche Callias. — 6°) **Phrynichos,** qu'Aristophane accuse de bouffonnerie.

248. — § **3. Aristophane.**

Édition critique et traduction : V. Coulon et H. van Daele. Paris, Collection Budé, en cours de publication. — Édition critique et commentaire latin : J. van Leeuwen (12 vol.). Leyde, Sijthoff, 1886-1908 ; 2e éd. en cours de publication (un volume par pièce et *prolégomènes*). — Commentaires anglais : B. B. Rogers. 1e-2e éd. 6 vol. Londres, Bell, 1902-1913 ; W. Starkie. Londres, Macmillan, en cours de publication. — Édition avec trad. lat. : G. Dindorf et E. P. M. Longueville. 2e éd. Paris, Didot, 1846. — Éditions spéciales : Commentaire et notes critiques : *Paix* : P. Mazon. Paris, Hachette, 1904. — Pièces expurgées : W. Merry. Oxford, Clarendon, Press.

249. — **Extraits** : L. Bodin et P. Mazon. Paris, Hachette; P. Girard. Paris, Delagrave. — **Traduction** : C. Poyard. Paris, Hachette. — Traduction des extraits : L. Bodin et P. Mazon. Paris, Hachette. — **Scolies**, éditions : F. Dübner (en partie d'après G. Dindorf). Paris, Didot, 1842; W. G. Rutherford. 3 vol. Londres, Macmillan, 1896-1905. — **A consulter** : M. Croiset. *Aristophane et les partis à Athènes.* Paris, Fontemoing, 1906. — P. Mazon. *Essai sur la composition des comédies d'Aristophane.* Paris, Hachette, 1904. — E. Deschanel. *Études sur Aristophane.* 3e éd. Paris, Hachette, 1892. — J. Lemaître. *Impressions de Théâtre*, VIIe série. Paris, Lecène-Oudin. — P. Boudreaux. *Le texte d'Aristophane et ses commentateurs.* Paris, de Boccard, 1919. — W. Süss. *Aristophanes und die Nachwelt.* Leipzig, Weicher, 1911. — **Dictionnaire** : H. Dunbar. *A complete concordance to the comedies and fragments of Aristophanes.* Oxford, Clarendon Press, 1883.

250. — A. Vie.

Aristophane naquit vers 445 : il vécut à Athènes et était très probablement citoyen athénien. Ce fut sous le nom d'un autre qu'il fit jouer ses premières pièces : en 427 les *Convives d'Héraclès* ou les *Détaliens*, en 426 les *Babyloniens*. Dans cette dernière il attaquait le démagogue Cléon; celui-ci, pour se venger, lui intenta un procès, l'accusant d'avoir usurpé le titre de citoyen. Aristophane fut acquitté.

En 425 sa pièce des *Acharniens* fut couronnée, mais elle n'était pas encore donnée sous son nom. En 424 il fut vainqueur et cette fois il avait présenté la pièce sous son nom, c'était les *Chevaliers*. Il continua à composer des comédies; l'antiquité en possédait une quarantaine; onze sont conservées.

Il mourut peu après l'année 388 (date du *Plutus*).

251. — B. Ses pièces.

1°) **Les Acharniens** (425). Plaidoyer en faveur de la paix (on est à l'époque de la guerre du Péloponèse); un habitant du dème attique d'Acharnes fait la paix avec les Lacédémoniens; ses compatriotes, les

Acharniens, qui forment le chœur, l'accusent de trahison. Pour les émouvoir il va emprunter à Euripide des accessoires tragiques, plaide sa cause avec succès. Son bonheur contraste avec le malheur du soldat Lamachos.

252. — 2°) **Les Chevaliers** (424). Satire du démagogue Cléon et du peuple athénien, qui se laisse tromper par lui. Dèmos (Peuple), vieux bonhomme, se laisse gouverner par un de ses esclaves, un corroyeur paphlagonien (Cléon). Mais un charcutier, Agoracrite, sur le conseil de deux esclaves fidèles, Démosthène et Nicias, arrive à supplanter Cléon, en se montrant plus fourbe et plus audacieux que lui. Dèmos croit aux promesses effrontées du charcutier et lui donne toute sa confiance. Le chœur est formé de chevaliers athéniens.

253. — 3°) **Les Nuées** (423). Satire des sophistes et de Socrate, qu'Aristophane a le tort de confondre avec eux. Strepsiade, ne voulant pas payer ses dettes, se met à l'école de Socrate afin d'apprendre à gagner les mauvaises causes, mais, trop vieux pour réussir, il amène son fils, le fait instruire à sa place. Celui-ci est bientôt tellement perverti par la sophistique que son père regrette de l'avoir fait instruire. Le chœur est habillé en nuées. — La pièce n'eut que le troisième rang. Aristophane la retoucha, il refit une partie de la parabase, soit pour une reprise qui n'eut pas lieu, soit seulement pour la publication. Il n'y a aucune preuve des remaniements considérables que l'on a quelquefois supposés.

254. — 4°) **Les Guêpes** (422). Satire politique des Athéniens juge-toujours et des démagogues qui les occupent à juger. Philocléon (« aime-Cléon »), gardé par son fils Bdélycléon (« déteste-Cléon ») qui veut l'empêcher d'aller au tribunal, cherche à s'échapper. Le chœur de juges (habillés en guêpes) veut aussi l'emmener, mais n'y réussit pas. Pour occuper Philocléon on lui fait juger le procès de deux chiens (allusion à un procès réel entre Cléon et Lachès, général athénien). La fin est bizarre et incohérente. — Différence avec les *Plaideurs* de Racine : les *Guêpes* sont une satire *politique*.

255. — 5°) **La Paix** (421). Le paysan Trygée monte au ciel sur un escarbot (scarabée) pour délivrer la Paix, prisonnière au fond d'une caverne.

6°) **Les Oiseaux** (414). Les Oiseaux fondent une cité nouvelle dans les airs avec l'aide de deux Athéniens, c'est Néphélococcygie (νεφέλη nuée, κόκκυξ coucou : « Coucouville-les-Nuées »). Ils chassent tous les importuns (devins, sycophantes etc...) qui veulent vivre à leurs dépens; ils dictent leurs conditions aux dieux eux-mêmes. — Pièce pleine d'agréable fantaisie. Les chœurs sont particulièrement gracieux et harmonieux.

256. — 7°) **Lysistrate** (411). Les femmes athéniennes sous la con-

duite de Lysistrata (« qui délie l'armée ») se retirent à l'Acropole et forcent leurs maris à conclure la paix.

8°) **Les Thesmophories** ou *fêtes de Cérès* (411). Les femmes cherchent à se venger d'Euripide qui a dit tant de mal d'elles; mais elles finissent par conclure avec lui un traité de paix.

257. — 9°) **Les Grenouilles** (405). Dionysos (Bacchus), dégoûté des mauvaises tragédies qu'on joue à Athènes (après la mort des trois grands tragiques), va aux enfers afin d'en ramener un bon poète. Euripide se présente, mais Dionysos lui préfère Eschyle. En l'absence d'Eschyle, Sophocle occupera le trône de la tragédie, que voulait usurper Euripide. — C'est le dernier chef-d'œuvre d'Aristophane, comédie gaie, variée, pleine de verve et d'invention comique. Ce qui est stupéfiant, c'est que l'on ridiculise Dionysos dans les fêtes mêmes où on prétend l'honorer (*supra*, **I**, **104**) et que préside son prêtre.

258. — 10°) **L'Assemblée des femmes** (probablement 392). Satire du communisme prôné alors par certains philosophes ; les femmes (déguisées en hommes) ont décidé à l'assemblée du peuple, que désormais tout sera commun. De là des conséquences absurdes et ridicules. — Pièce inférieure aux précédentes, mais contenant encore de jolies scènes.

11°) **Plutus** (388). Plutus (Πλοῦτος, la richesse) est aveugle. Un pauvre homme, nommé Chrémyle, le mène au temple d'Asclépios où il est guéri de la cécité. — Pièce faible. La gaieté d'Aristophane semble tarie; il s'imite lui-même et froidement.

259. — C. Remarques sur la comédie d'Aristophane.

a) Son but : α) surtout égayer, amuser, *faire rire*, par tous les moyens comiques; malheureusement quelques-uns sont grossiers et même immoraux; d'autres sont très spirituels; — β) secondairement et à l'aide du rire, *propager certaines idées :* v. g. il faut conclure la paix (*Acharniens, Paix*); le communisme est impossible (*Assemblée des femmes*); l'éducation donnée par les sophistes est funeste (*Nuées*); — γ) enfin, quoique le poète ne se propose pas principalement de *peindre les caractères,* il y réussit pourtant; et jamais le démagogue corrupteur n'a été mieux dépeint que sous les traits de Cléon.

260. — b) Sa structure. La comédie attique ne prétend pas être rigoureusement construite comme une pièce moderne. C'est une série de scènes comiques, gaies, variées, quelquefois liées intimement entre elles, quelquefois se suivant tant bien que mal. D'ordinaire il y a : — α) un *prologue* où l'action est exposée,

engagée; β) puis la *parodos* (entrée du chœur); γ) scènes dialoguées, entre autres un ἀγών (terme adopté par les modernes, mais non employé dans ce sens précis par les Grecs), c'est-à-dire lutte dialectique entre deux personnages; δ) vers le milieu de la pièce est la *parabase* (*supra*, **246**); ε) après d'autres scènes, l'*exodos* (sortie du chœur).

261. — D. Les idées d'Aristophane.

a) En général, **idées conservatrices** : guerre aux novateurs : autrefois tout était beaucoup mieux. — Il est ennemi de l'*éducation nouvelle* donnée par les sophistes, de la *philosophie nouvelle* qui enseigne le scepticisme à l'égard des dieux. Mais lui-même se moque des dieux plus que ne le font les sceptiques. — Il est ennemi de la *poésie tragique nouvelle* d'Euripide, auquel il préfère Eschyle, puis Sophocle, tout en se moquant également d'Eschyle lui-même. — Il est ennemi des *mœurs nouvelles* (cf. discours du « Juste » dans les *Nuées*).

b) En **politique** quelles sont ses idées ? On en a fait le porte-parole du parti conservateur. C'est exagéré. *Il n'est pas l'homme d'un parti;* il est ennemi de la démagogie de Cléon ; il incline plutôt soit vers l'aristocratie, soit vers une démocratie sage, modérée. Il est plus favorable aux travailleurs de la campagne (*démocratie rurale*) qu'aux politiciens de la ville.

262. — c) Jugement sur ces idées : « Le patriotisme le porte et la clairvoyance le dirige » (Saint-Victor); — « la plus étroite caboche de réactionnaire à outrance » (J. Lemaître). En réalité, il y a du bon et du mauvais. Ainsi Aristophane a raison contre les sophistes, mais a tort de confondre avec eux Socrate. Il a raison contre Cléon, mais il force un peu : il en fait le type même du démagogue et méconnaît ses qualités. Il a raison de mettre Euripide au-dessous de Sophocle et d'Eschyle, mais il exagère ses défauts.

263. — E. Style : merveilleusement *vif,* alerte, rapide, *naturel* et jamais banal. Prodigieuse *invention verbale,* tant en mots nouveaux qu'en alliances de mots nouvelles; d'où l'impossibilité de le traduire. *Variété* dans le dialogue et dans le lyrisme où il est surtout gracieux, ailé, aimable, léger, harmonieux, plein de fantaisie; ce qui n'empêche pas le poète, au

milieu d'un tableau poétique, de lancer à l'improviste un trait mordant.

264. — F. Principales différences entre les diverses pièces d'Aristophane.

a) Son **génie,** sa **gaieté** paraissent surtout dans les premières pièces; c'est là que l'invention comique est le plus féconde. Elle se maintient jusqu'à l'époque des *Grenouilles* (quoique déjà avec moins de vivacité), mais baisse dans l'*Assemblée des femmes* et plus encore dans *Plutus*. Cela est surtout visible quand le poète s'imite lui-même (v. g. dans *Plutus,* scènes imitées des *Oiseaux*).

265. — b) **Structure de la pièce.** Le rôle du chœur diminue progressivement; d'abord intimement lié à l'action, il l'est ensuite de moins en moins.

Dans les premières pièces (*Acharniens*, *Chevaliers, Nuées, Guêpes*), il y a une parabase complète avec ses six parties (*supra*, **246**); puis il peut en manquer quelques-unes : dans la *Paix,* pas d'épirrhème ni d'antépirrhème; dans les *Grenouilles,* pas d' « anapestes » (parabase proprement dite); enfin, dans l'*Assemblée des Femmes* et *Plutus,* aucune parabase.

266. — c) Idées exprimées : les deux dernières pièces traitent de questions sociales plutôt que de politique.

d) La **langue** se modifie. Ainsi certaines expressions ne se trouvent que dans les deux dernières pièces (*Assemblée des Femmes, Plutus*); d'autres, seulement dans la dernière pièce, v. g. ἀνθ' ὧν pour διότι, « c'est pourquoi »; ὦ τᾶν « mon bon », en parlant à plusieurs personnes; ζήσειν, futur attique récent, au lieu de βιώσεσθαι qu'Aristophane avait toujours employé jusque-là, comme les anciens Attiques. En général, dans les dernières pièces, la grammaire et la prosodie sont plus négligées que dans les premières : v. g. οὐδὲ εἷς peut faire hiatus et compter pour trois syllabes (au lieu de deux : οὐδείς = οὐδ' εἷς).

267. — Conclusion. Aristophane, bien qu'ayant traité des sujets d'actualité, qui peuvent sembler d'un intérêt éphémère, intéresse encore : c'est qu'il porte jusqu'au génie les qualités qui font le poète comique : la gaîté, la fécondité d'invention, le naturel. Il y joint encore, surtout dans les chœurs, la plus gracieuse poésie.

268. — § 4. La Comédie moyenne.

1°) **Idée générale** : Transition entre l'ancienne (satire personnelle et politique) et la nouvelle (comédie de mœurs). Elle n'a pas ordinairement de chœur, ni de parabase :

Turpiter obticuit sublato jure nocendi.

(Horace, *Art poétique*, 284.)

2°) **Sujets** : allégories morales (pauvreté, richesse...); quelquefois énigmes qu'on pose et qu'on débrouille; peut-être sujets mythologiques avec allusions, mais voilées, aux événements du jour; on met en scène des parasites, des cuisiniers, des soldats fanfarons, des types définis, comme plus tard dans la comédie romaine.

269. — 3°) **Poètes.** — **a**) On croit que le *Plutus* d'**Aristophane** s'y rattache, peut-être aussi l'*Assemblée des Femmes.* — **b**) **Antiphane** (vers 406-330), né peut-être en Asie Mineure, vécut à Athènes. Il avait une très grande facilité : on lui attribuait 280 comédies, ou même 365. Mais il ne fut couronné que treize fois. — **c**) **Alexis,** oncle de Ménandre, ne fut guère moins fécond : il écrivit, dit-on, 245 comédies. Il vécut jusqu'au temps de la comédie nouvelle. — **d**) Autres poètes : **Anaxandride, Eubule, Épicratès,** etc.

270. — § 5. La Comédie nouvelle.

Ph. E. Legrand. *Daos. Tableau de la comédie grecque pendant la période dite nouvelle.* Paris, Fontemoing, 1910 (tracé en grande partie d'après les imitations des pièces grecques faites par les comiques latins).

A. **Ce qu'elle est** : Elle ne contient plus de satire politique et personnelle, sinon exceptionnellement. La comédie est devenue l'image de la vie humaine, elle s'attache à peindre les caractères. Elle renferme toujours une intrigue (exposition, nœud, dénouement); le dénouement est souvent une reconnaissance (esclave reconnu libre).

B. **Poètes. a**) **Philémon** (361-262), **Diphile, Apollodore**; on n'a d'eux que des fragments.

271. — b) Ménandre.

Édition critique : A. Körte. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1910. — Édition avec trad. fr. : G. Lefebvre. Le Caire, Institut français, 1907. — Fac-similé avec transcription en capitales et nouveaux fragments : G. Lefebvre. Le Caire, Institut français, 1911. — Édition critique avec commentaire latin : J. van Leeuwen. 3ᵉ éd. Leyde, Sijthoff, 1919. — Commentaire

anglais : E. Capps. Boston, Ginn, 1910. — *L'Arbitrage :* Édition avec trad. fr., notes critiques et commentaire : M. Croiset. Paris, Leroux, 1908. — **Extraits :** L. Bodin et P. Mazon. Paris, Hachette (ajoutés en 1908 aux *Extraits d'Aristophane*). — **A consulter :** G. Guizot. *Ménandre.* Paris, Didier, 1855. — M. Croiset. *Nouveaux fragments de Ménandre : Journal des Savants*, 1907, p. 513-535, 633-657. *Le dernier des Attiques, Ménandre : Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1909, p. 806-831.

272. — **Ménandre** (340-292), né à Athènes, riche épicurien, avait composé plus de cent comédies. Jusqu'en 1907, il n'en restait que des fragments très courts, mais dont quelques-uns étaient pleins de sens.

En 1907, on a retrouvé et publié des fragments beaucoup plus considérables de quatre comédies.

273. — La mieux conservée est l' « *Arbitrage* » (οἱ ἐπιτρέποντες, mot à mot : ceux qui s'en remettent à un arbitre). Il en reste environ cinq cents vers. La scène qui donne le nom à la pièce est la dispute de Daos et de Syriscos. Le berger Daos a trouvé dans les bois un enfant abandonné avec quelques bijoux. Il cède l'enfant au charbonnier Syriscos, mais garde les bijoux ; Syriscos les réclame ; ils s'en remettent à la décision d'un passant, Smikrinès.

274. — Comme des scènes qui devaient être très importantes dans l'économie de la pièce sont perdues, on ne peut se faire encore une idée complète du talent de Ménandre. Cependant on se rend compte que ses pièces étaient dramatiques, bien plus dramatiques que ne le faisaient soupçonner les imitations de Térence. Comme on le savait déjà, l'étude des caractères est beaucoup plus approfondie que dans Aristophane ; mais les lacunes ne permettent pas de les suivre très exactement. Le *style*, très naturel et simple, reproduit à merveille le ton de la conversation.

CHAPITRE XII. THUCYDIDE.

275. — **Édition** critique détaillée : C. Hude. Leipzig, Teubner, 1898-1901 ; abrégée, par le même dans l'*editio major* de la *Bibliotheca Teubneriana*, 1901. L'*editio minor* (1903) ne contient pas de notes critiques. Pour les papyrus, compléter par : F. Fischer. *Thucydidis reliquiae in papyris servatae.* Leipzig, Teubner, 1913. — Commentaire latin : E. F. Poppo. 2e-3e éd. par J. M. Stahl. Leipzig, Teubner, 1875-1889. — Commentaire allemand : J. Classen, revu par J. Steup. Berlin, Weidmann (le plus au courant). — Édition avec trad. lat. : F. Haase. Paris, Didot, 1869. — Édition

partielle : Livres I-II, commentaire et notes critiques : A. Croiset. Paris, Hachette, 1886. — **Extraits** : A. Hauvette. Paris, Delagrave; A. Croiset. Paris, Hachette.

276. — **Traduction** : E. A. Bétant. Paris, Hachette. — **Dictionnaire** : E. A. Bétant. *Lexicon Thucydideum*. 2 vol. Genève, Kessmann, 1843-1847. — M. H. N. von Essen. **Index** *Thucydideus*. Berlin, Weidmann, 1887 (complet). — **A consulter** : J. Girard. *Essai sur Thucydide*. 2e éd. Paris, Hachette, 1884. — G. B. Grundy. *Thucydides and the history of his age*. Londres, Murray, 1911. — J. B. Bury. *The ancient Greek historians*. Londres, Macmillan, 1909. — L. Laurand. *Mémoires de la Société de Linguistique*. XXII, 1921, p. 182-185. — Le tome III de Busolt (*supra*, **I, 13**) est le meilleur commentaire *historique* de Thucydide.

277. — **1**. **Vie** (460?-395?).

Thucydide, du dème d'Halimunte, fils d'Oloros, était apparenté à Cimon et à un roi de Thrace appelé aussi Oloros. Il appartenait à l'aristocratie athénienne. On raconte qu'étant encore tout jeune il entendit Hérodote lire des fragments de son histoire et versa des larmes d'admiration. Il fut, dit-on, élève du philosophe Anaxagore et du rhéteur Antiphon; on croit reconnaître dans son œuvre des traces de leur influence. Il exploita des mines d'or en Thrace et jouissait d'une grande fortune. Dès le début de la guerre du Péloponèse (431), il commence à réunir des documents et des informations pour en écrire l'histoire.

278. — En 424, il est nommé stratège, chargé du commandement de l'escadre athénienne dans les parages de Thasos; il ne put empêcher Amphipolis de tomber aux mains des Lacédémoniens; accusé de trahison, il fut condamné à l'exil. Vingt ans il resta hors d'Athènes; il vécut probablement en Thrace, mais fit de nombreux voyages jusqu'en Italie et en Sicile, pour réunir des informations en vue de son ouvrage. Il en avait rédigé une grande partie quand, en 404, il fut rappelé à Athènes. Il mourut entre 400 et 395.

Caractère : homme grave, froid; esprit curieux, avide de savoir, mais que rien n'émeut. Ennemi des violents.

279. — § **2**. **Œuvre**.

A. Sujet. Histoire de la guerre du Péloponèse; mais l'œuvre est inachevée ; elle ne va que jusqu'à l'année 411.

B. Division : **a**) *actuelle :* en 8 livres. Comme la plupart des divisions analogues (Homère, Hérodote, etc.), elle ne remonte pas à l'au-

teur lui-même. Dans l'antiquité on divisait l'œuvre de Thucydide en 8, 9, 13 livres. — **b**) On peut diviser en *deux parties* principales : *a.* Livres I à V, jusqu'au chapitre 25 du livre V : préface et événements jusqu'à la paix de Nicias (en 421). — *b.* Depuis le chapitre 26 du livre V jusqu'à la fin : seconde préface et événements jusqu'en l'année 411. Il est très probable que la première partie avait été publiée séparément.

280. — **C. Analyse : principaux épisodes.** — *Livre I. Préface.* Histoire de la Grèce avant la guerre du Péloponèse ; principes sur la manière d'écrire l'histoire (cf. *infra*, **281**) ; événements qui amènent la guerre entre Corcyre et Corinthe ; la guerre est décidée. — *Livre II.* Première et deuxième années de la guerre ; les deux invasions des Péloponésiens en Attique. *Peste d'Athènes.* Mort de Périclès. Commencement du siège de Platées. — *Livre III.* Évasion des Platéens. Prise de *Platées.* — *Livre IV.* Expédition de Cléon contre Pylos et Sphactérie. — *Livre V.* Paix de Nicias. *Seconde préface.* Expédition des Athéniens contre l'île de Mélos. Conférence pour la paix : discours des députés athéniens et méliens ; rupture des négociations. Prise de l'île par les Athéniens. — *Livre VI.* Commencement de l'*expédition de Sicile.* Délibérations (discours de Nicias et d'Alcibiade) ; départ de la flotte. Premières opérations devant Syracuse. — *Livre VII.* Suite de l'expédition de Sicile. Bataille navale. Désastre final. — *Livre VIII.* Consternation d'Athènes à la nouvelle du désastre. Guerres sur les côtes d'Asie Mineure. Troubles politiques à Athènes.

Remarque. Le livre VIII ne contient pas de discours en style direct ; il est peut-être inachevé.

281. — **§ 3. Sa conception de l'histoire.**

A. Elle est très moderne. Thucydide a indiqué lui-même les principes qu'il a suivis (l. I, ch. 23) : il veut, non pas charmer par des récits brillants, mais exposer la vérité pure et simple, faire une œuvre perpétuellement utile (κτῆμα ἐς ἀεί). Pour cela il s'informe avec soin, non auprès de n'importe qui (οὐκ ἐκ τοῦ παρατυχόντος), mais avec la plus grande exactitude possible (ὅσον δυνατὸν ἀκριβείᾳ). Il est absolument impartial.

282. — **B. Différences avec les historiens modernes.**

a) Pour la **composition,** il se contente de suivre l'ordre chronologique par été et par hiver, sauf quelques rares et nécessaires digressions (pour résumer des faits antérieurs à la guerre, pour faire le portrait d'un homme qui entre en scène, etc.).

b) Il ne pousse pas aussi loin que les modernes le **souci**

du document; il ne mentionne pas d'ordinaire ses *sources*, les documents dont il s'est servi.

c) C'est sous la forme de **discours** que souvent *il expose une situation*. Dans ces discours il se tient le plus près possible des paroles prononcées en réalité. Mais il les complète d'après ce qui a dû vraisemblablement être dit. Il n'indique pas exactement où s'arrête sa connaissance des discours réellement prononcés, où commence ce qu'il a ajouté de lui-même.

283. — Mais malgré ces quelques lacunes ou légers déficits, Thucydide est, en réalité, *plus vrai* que presque tous les historiens modernes. Leur méthode est plus méticuleuse, mais ils ne pénètrent pas aussi avant dans la connaissance des événements. W. Smith a dit avec raison : « Nous pouvons hardiment avancer que Thucydide nous a laissé d'une période longue et pleine d'événements, une histoire plus exacte qu'aucun historien moderne ne l'a su faire pour une période aussi longue et aussi remplie. »

Ce ne serait pas vrai si les *discours* avaient été perdus. C'est à eux que l'on s'intéresse le plus quand on est arrivé à comprendre Thucydide, car ce sont eux qui sont le plus profondément instructifs.

284. — § **4. Le génie de Thucydide** est fait surtout de *raison*, d'une extraordinaire puissance d'intelligence, qui l'aide à saisir et rendre la vérité sur chaque fait non seulement matériel mais psychologique. Il *comprend* et fait comprendre les événements, leurs causes, leur enchaînement, le caractère des peuples en présence, des hommes qui les dirigent. Il sait donner aux faits l'importance réelle, proportionnelle, qu'ils ont eue (grande différence avec les *Helléniques* de Xénophon). Quoique contemporain des événements, il sait distinguer parmi eux et dégager les principaux. C'est à peu près le seul historien qui ait réuni les qualités d'un témoin avec la netteté de vues, qui demande d'ordinaire un certain éloignement.

S'il décrit bien, ce n'est pas qu'il ait une imagination comparable à celle de certains modernes; il a plutôt le don de distinguer dans chaque situation les détails importants et de les mettre en lumière.

285. — *Est-il ému?* On croirait que non : mais les faits qu'il présente dans leur vérité simple nous émeuvent bien plus que tous les développements sentimentaux des historiens rhéteurs.

Il n'a pas la gaîté, l'esprit, la grâce, quoique dans un passage — un seul (I, 126) — on ait trouvé que « le lion a souri » (expression d'un ancien commentateur grec). En somme, comme historien, ses dons se réduisent à une seule qualité, l'intelligence; mais il la possède à un degré absolument exceptionnel.

286. — § **5. Style.** — **A.** *Concis : densus et brevis* (Quintilien 10, 1, 73); il resserre en peu de mots une multitude de faits et une prodigieuse richesse de pensée. — **B.** *Dissymétrique :* les phrases qui devraient se répondre sont mises à des constructions différentes, v. g. un participe et une proposition à un mode personnel. L'anacoluthe est fréquente; l'ordre des mots, irrégulier; les termes qui se rapportent les uns aux autres sont séparés. Les phrases sont souvent enchevêtrées. Entre l'époque où la prose se composait de petites phrases juxtaposées (Hérodote) et celle où l'on construit des périodes régulières et harmonieuses (Isocrate, Démosthène), se place l'époque de Thucydide, où la phrase est ample mais encore irrégulièrement construite. Il ne cherche pas la régularité, il cherche même évidemment la dissymétrie.

287. — **C.** *Obscur* à cause de sa concision, surtout dans les discours ou les considérations générales; beaucoup moins dans le récit. — **D.** *Rude, dur;* comme le remarque Denys d'Halicarnasse, les consonnes y sont en grand nombre, tandis que dans Isocrate, dont le style est plus doux, les voyelles dominent.

288. — **E.** *Style à effet*, où l'on sent l'influence des rhéteurs, des sophistes (Gorgias) et où abondent les antithèses, les mots détournés de leur sens primitif, les termes abstraits (mots en -σις au lieu d'un verbe avec l'article), les adjectifs neutres pris substantivement (τὸ μὴ μυθῶδες, τὸ Ἑλληνικόν), les mots archaïques (ἀνακωχή, *trêve*), les mots poétiques (κλέος), les mots nouveaux en -της (agent), -σις (action), les figures grammaticales, comme l'emploi de l'actif pour le passif.

En somme, deux éléments dans ce style : forme extérieure où l'on sent l'influence de l'art passager de son temps et puis-

sance merveilleuse de la pensée qui se fait jour à travers cette forme étrange.

289. — § 6. Langue. C'est l'attique; mais l'*ancien attique* (ξύν pour σύν, θάλασσα pour θάλαττα, θαρσῶ pour θαρρῶ). Ces formes sont en réalité des ionismes (spécialement σσ pour ττ). Le dialecte ionien, qui avait été, au VIe siècle, la langue de la civilisation et de la prose littéraire, exerça encore une influence réelle sur les premiers prosateurs attiques. Les Grecs (v. g. Denys d'Halicarnasse) avaient remarqué que l' « ancien attique » ressemblait beaucoup à l'ionien.

290. — § 7. Réputation.

Le fait que plusieurs écrivains (Xénophon, Théopompe, etc.) continuent l'œuvre de Thucydide est une preuve de l'importance qu'on lui reconnaissait généralement. Il se trouva même au Ier siècle av. J.-C. quelques orateurs qui le prirent comme modèle dans l'éloquence judiciaire. C'était une exagération. A l'opposé, quelques esprits bornés, comme Denys d'Halicarnasse, critiquèrent son style en se plaçant à un point de vue étroit et mesquin. Mais ils n'empêchèrent pas son influence d'être considérable sur les historiens grecs du temps de l'empire.

A Rome, Thucydide est fort admiré des littérateurs éclairés, comme Cicéron ou Quintilien, plus encore de l'école néo-attique; c'est surtout par l'intermédiaire de son imitateur Salluste qu'il exerce une influence sur le style de Tite-Live et de Tacite.

Très commenté dans les écoles byzantines, il a été longtemps peu remarqué des modernes. Ce fut d'abord en Angleterre (Th. Hobbes, XVIIe siècle), puis en Allemagne, qu'on l'étudia d'une manière approfondie. En France on le lit surtout depuis la seconde moitié du XIXe siècle.

Conclusion. Thucydide « est le plus étonnant des historiens » (Taine). Son charme est austère. Il ne séduit pas dès l'abord; il rebute même parfois. Mais quand on a vaincu les premières difficultés, c'est peut-être l'auteur grec qu'on lit avec le plus de passion, qu'on ferme avec le plus de regret. Dans la lecture d'aucun autre, on ne ressent au même degré le plaisir que donne le travail de l'intelligence.

CHAPITRE XIII. XÉNOPHON.

291. — **Éditions** critiques : E. C. Marchant. 5 vol. Oxford, Clarendon Press, [1900-1920] ; G. Gemoll (*Anabase* et *Cyropédie*) et T. Thalheim (*Scripta minora*). Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1909-1912. — Édition avec trad. lat. (anonyme). 2ᵉ éd. Paris, Didot, 1878. — **Éditions partielles** : *Anabase* : Éditions scolaires : P. Couvreur. Paris, Hachette ; E. Perrin. Paris, Poussielgue. — Commentaire anglais : A. Pretor. 2 vol. Cambridge, University Press, 1881. — *Cyropédie :* Commentaire allemand : L. Breitenbach et B. Büchsenschütz. Leipzig, Teubner ; — anglais : H. A. Holden. Cambridge, University Press, 1887-1890. — *Helléniques :* Commentaire allemand : L. Breitenbach. 3 vol. Berlin, Weidmann. — *Mémorables :* commentaire allemand : Raph. Kühner et Rud. Kühner. Leipzig, Teubner ; L. Breitenbach et R. Mücke. Berlin, Weidmann. — *Économique :* Édition scolaire : Ch. Graux et A. Jacob. Paris, Hachette (notes très brèves). — Commentaire anglais : H. A. Holden. Londres, Macmillan. — **Extraits** de l'*Anabase* et de la *Cyropédie* (en un seul volume) : L. Feuillet. Paris, Belin ; — de l'*Anabase :* F. Dürrbach. Paris, Colin ; — de la *Cyropédie :* J. Petitjean. Paris, Hachette (avec remarques utiles sur la langue de Xénophon) ; — des *Mémorables :* A. Jacob. Paris, Hachette.

292. — **Traduction** : E. Talbot. 2 vol. Paris, Hachette. — Traduction de l'*Anabase :* A. Boucher. Paris, Berger-Levrault, 1913 (avec commentaire historique et militaire, études sur l'itinéraire des Dix-Mille, cartes). — **Dictionnaires** : F. G. Sturz. *Lexicon Xenophonteum.* Leipzig, Gleditsch, 1801-1804 (seul dictionnaire détaillé). — G. Sauppe. *Lexilogus Xenophonteus.* Leipzig, Teubner, 1869 (dictionnaire partiel contenant des remarques grammaticales instructives). Le livre de L. Gautier (*infra,* **293**) contient aussi, p. 161-213, un *Lexilogus* important mais qui ne rend pas inutile le précédent. — C. M. Gloth et M. G. Kellog. *Index in Xenophontis Memorabilia.* New-York, Macmillan, 1900 (presque complet).

293. — **A consulter** : A. Croiset. *Xénophon, son caractère et son talent.* Paris, Thorin, 1873. — A. Chavanon. *Étude sur les sources principales des Mémorables de Xénophon.* Paris, Bouillon, 1903 (il s'agit des sources du texte : manuscrits, citations de Stobée). — H. Taine. *Essais de critique et d'histoire.* Paris, Hachette, p. 49-95. *Essai sur Tite-Live.* Paris, Hachette, p. 337-340. — H. N. Sanders. *The Cynegeticus.* Baltimore, Friedenwald, 1903 (raisons pour l'authenticité). — L. Gautier. *La langue de Xénophon.* Genève, Georg, 1911. — V. Scheil. *Le Gobryas de la Cyropédie et les documents cunéiformes : Revue d'assyriologie.* XI, 1914, p. 165-174. — A. Boucher. *Les lois éternelles de la guerre.* Paris, Berger-Levrault, 1923 (surtout p. 50-120).

294. — § **1. Vie** (430?-355?). Né à Erchia (dème de l'Attique) d'une famille riche et aristocratique, Xénophon prit

de bonne heure, croit-on, le goût de la chasse et de l'équitation. De bonne heure aussi il fit connaissance avec Socrate : celui-ci l'ayant rencontré et remarquant sa figure honnête, lui barra le chemin avec son bâton, et lui demanda « où l'on achetait « les choses nécessaires à la vie ». Xénophon le lui dit. « Et « pour devenir honnête homme, dit Socrate, où faut-il aller? » Xénophon ne sut que répondre. « Suis-moi donc, dit Socrate, « je te le dirai. »

295. — En 401, son ami Proxène l'engage à prendre part à l'expédition de Cyrus dirigée en apparence contre les Pisidiens, en réalité contre Artaxerxès. Xénophon demande conseil à Socrate. Celui-ci l'engage à consulter l'oracle de Delphes. Xénophon demande à l'oracle à quel dieu il doit sacrifier pour faire son voyage avec succès. Socrate lui reproche d'avoir mal suivi son conseil, mais l'engage pourtant à partir. Il part en simple curieux, n'étant « ni général, ni officier, ni soldat ».

Pendant la route, il s'aperçoit que l'expédition est dirigée contre Artaxerxès; il continue cependant à suivre la colonne. Cyrus est tué à la bataille de Cunaxa. Les principaux chefs des Grecs sont pris par trahison et mis à mort; le reste est découragé. Xénophon relève les courages et devient le chef réel de l'expédition. A travers toutes sortes de difficultés on parvient jusqu'en Thrace; ceux des Grecs qui survivent se mettent au service du roi Seuthès.

296. — Xénophon revient à Athènes; c'était peu après la mort de Socrate. Soit comme disciple de ce philosophe, soit à cause de ses sympathies pour Sparte, il fut exilé. Un peu plus tard, Xénophon accompagna le roi de Sparte Agésilas dans son expédition en Asie (396), et même dans sa lutte contre Thèbes et Athènes (394).

Il vécut ensuite dans un riche domaine qu'il possédait à Scillonte (dans l'Élide). Il y passait son temps à chasser, à monter à cheval, à recevoir ses amis.

En 371, Scillonte est ravagée par les Éléens; Xénophon se transporte à Corinthe. La sentence d'exil fut enfin rapportée. maison ne sait s'il revint à Athènes. Il mourut dans un âge avancé

297. — § 2. Œuvres (chronologie douteuse).

1°) **Anabase.**

A. Sujet : Expédition de Cyrus le Jeune et retraite des Dix-Mille. Le titre, ἀνάβασις, ne s'applique exactement qu'à la première partie.

B. Analyse. *Livre I.* Départ de l'armée, expédition, bataille de Cunaxa, éloge de Cyrus. — *Livre II.* Les chefs des Grecs sont pris par trahison et livrés au roi; les capitaines et soldats qui les accompagnaient sont tués par les Perses. — *Livre III.* Découragement des Grecs, discours de Xénophon, commencement de la retraite. Attaque de Tissapherne repoussée par les Grecs, passage du Tigre. *Livre IV.* Les Grecs traversent les montagnes des Carduques, l'Arménie, malgré le froid et la neige; enfin on arrive à la mer! — *Livres V-VII.* Traversée du Pont-Euxin; l'armée grecque au service de Seuthès, roi de Thrace.

C. Valeur littéraire et historique. C'est le plus intéressant des ouvrages de Xénophon. Récit simple et clair, détails précis et pittoresques. Mémoires militaires qu'on peut comparer à ceux de César ou de Montluc. Il est évident que la véracité de l'*Anabase* peut, a priori, exciter bien des soupçons; mais elle a été mise hors de doute par la critique; en particulier, la topographie et l'art militaire confirment à un degré extraordinaire l'exactitude du récit, même pour des détails qu'on avait pu suspecter avec des raisons apparentes.

298. — 2°) Cyropédie.

A. Idée générale : *Roman politique et moral.* Xénophon y expose toutes ses idées sur l'éducation, la politique, le gouvernement. La forme est celle d'une vie de Cyrus l'Ancien, roi de Perse (599? à 530?); il est présenté comme le roi idéal, réalisant tous les rêves de Xénophon. Le titre est emprunté au premier livre qui a pour sujet l'éducation de Cyrus; mais il ne convient pas mal à l'ensemble : car Xénophon montre l'influence de l'éducation sur la vie entière d'un roi.

B. Analyse. — *Livre I.* Enfance et éducation de Cyrus. — *Livres II-VII.* Guerres entreprises par Cyrus, conquête de l'Arménie, de la Chaldée, de l'Assyrie. — *Livre VIII.* Vie privée de Cyrus; son caractère; organisation de son empire; mort de Cyrus.

299. — C. Valeur et intérêt; a) Il faut reconnaître que *l'ensemble est bien languissant :* les conversations et discours, interminables, développent trop souvent des vérités évidentes. Malgré ses qualités, le héros, toujours heureux, n'est pas intéressant. Aussi la *Cyropédie* est-elle le moins lu des ouvrages de Xénophon. — **b)** Mais il y a un certain *charme dans les récits de l'enfance* de Cyrus, çà et là

quelques jolies narrations (v. g. adieux d'Abradate à sa femme Panthée, mort de Panthée). — **c**) *Intérêt historique*, peu considérable, pour la vie de Cyrus, dont le récit est en partie fantaisiste; plus grand, pour les institutions perses du temps de Xénophon. — **d**) *Intérêt philosophique et sociologique*. C'est un des ouvrages où les Grecs ont exposé leurs idées sur le meilleur gouvernement. Platon (*République, Lois*), Aristote (*Politique*), ne pensent qu'à la *cité;* Xénophon seul traite d'un *empire* étendu.

300. — 3°) **Helléniques** (7 livres). Histoire de la Grèce de 411 à 362 (bataille de Mantinée). Xénophon commence au point où s'est arrêté Thucydide; mais la comparaison avec Thucydide — comparaison qu'il provoque — l'écrase. Il n'a ni la même vue de l'importance relative des événements, de leurs causes, de leur enchaînement, ni la même impartialité, ni la même vigueur de pensée. Il s'arrête à moraliser, intercale des discours très longs, quelquefois assez bien composés mais peu instructifs, quoique certaines pensées aient la prétention de paraître profondes.

Les *deux premiers livres* sont supérieurs aux suivants; c'est dans ceux-ci que la disproportion des parties devient choquante. Le récit des exploits d'Agésilas est interminable. Quoique très partial, Xénophon reste sincère; c'est involontairement qu'il se laisse entraîner par ses sympathies.

301. — 4°) **Agésilas**. Éloge d'Agésilas, roi de Sparte (mort en 361). Chapitres 1-2 : Histoire d'Agésilas. — Chapitres 3-11 : Énumération de toutes ses qualités!

5°) **Hiéron**. Dialogue entre Hiéron, tyran de Syracuse et le poète Simonide. Deux parties : **a**) Hiéron prouve à Simonide que les tyrans sont plus malheureux que les simples citoyens. **b**) Simonide expose un programme de gouvernement qui rendra heureux les sujets et le tyran. Curieux détails, v. g. projets de concours agricoles.

6°) **Mémorables de Socrate** ou *Souvenirs sur Socrate* (4 livres). Entretiens de Socrate, reliés par quelques réflexions de Xénophon. Il y montre dans le philosophe un citoyen honnête et pieux, utile à son pays; parmi ses idées, il expose de préférence celles qui risquent moins de choquer le peuple athénien.

302. — 7°) **Économique**. — **a**) **Sujet** : devoirs d'un maître de maison à la campagne; comment il doit traiter sa femme, ses esclaves, administrer son domaine; peinture de la vie d'un grand propriétaire campagnard, probablement de celle que Xénophon menait à Scillonte et des vertus qu'il pratiquait ou croyait pratiquer. — **b**) **Forme** : entretien de Socrate avec Critobule. Socrate raconte lui-même une conversation qu'il a eue jadis avec un Athénien nommé Ischomaque. Celui-ci avait alors décrit à Socrate toute sa vie à la campagne.

Pourquoi cette double conversation? Parce qu'il eût été trop ridicule de représenter Socrate dissertant sur ce sujet : il ne sortait pas d'Athènes et ne connaissait rien à l'agriculture. — c) **Intérêt de l'ouvrage** : il nous montre la vie de famille en Grèce, assez idéalisée sans doute, mais dépeinte d'une manière charmante. Il renferme des conseils moraux où l'on voit l'âme bonne et aimable de Xénophon (différence avec le *De agri cultura* de Caton l'Ancien), des détails pittoresques et amusants (v. g. au chapitre 8°, sur l'ordre), de belles réflexions sur la valeur de l'homme qui sait commander (dernier chapitre).

303. — 8°) **Apologie de Socrate.** Écrit très court destiné à démontrer l'innocence de Socrate. Beaucoup de passages se retrouvent textuellement dans les *Mémorables*. Il arrive de même aujourd'hui qu'un auteur écrive une petite brochure et un gros volume sur une même question, que de longs morceaux de l'une se retrouvent identiques dans l'autre.

9°) **Banquet.** Récit d'un repas auquel assiste Socrate. Pour être juste envers cet ouvrage, il faut d'abord oublier le dialogue de Platon qui porte le même titre.

10°) **République des Lacédémoniens** (Λακεδαιμονίων πολιτεία). Xénophon y parle plus de l'éducation et des mœurs que de la constitution proprement dite, et celle-ci est assez idéalisée.

304. — 11°) **Traité des Revenus.** Petit traité sur la manière d'augmenter les revenus d'Athènes, surtout par l'exploitation des mines d'argent.

12°) **Le commandant de cavalerie** (ou *Hipparque*). Sur la manière de commander un escadron de cavalerie; tactique de guerre, exercices en temps de paix; recrutement.

13°) **Traité d'équitation** (περὶ ἱππικῆς). Traité pratique indiquant la façon d'acheter, de soigner, de dresser, de monter le cheval, la façon de s'armer quand on doit faire la guerre à cheval. Très précis et instructif.

14°) **Traité de la chasse.** Manière de chasser; qualités du bon chien de chasse; chasse au lièvre, au faon, au cerf, au sanglier, au lion, au léopard; utilité de la chasse pour préparer à la guerre. Vertus des chasseurs opposées à la perversité des sophistes. L'authenticité de de ce traité a été contestée, mais sans raison péremptoire.

305. — *Remarque.* Dans les œuvres de Xénophon, se trouve un ouvrage intitulé **Constitution d'Athènes.** On admet généralement qu'il n'a pas Xénophon pour auteur. C'est un traité très intéressant, contenant beaucoup de critiques, mais aussi des éloges d'une amère ironie : Athènes a tort d'adopter le gouvernement démocratique, mais, puisqu'elle y tient, elle a bien raison de donner l'avantage aux mauvais citoyens, de

soutenir, dans les villes alliées, les gens les moins recommandables : c'est ainsi que se maintient une démocratie.

Cf. E. Kalinka. *Die pseudoxenophontische Ἀθηναίων πολιτεία*. Leipzig, Teubner, 1913 (introduction, traduction, commentaire).

306. — § 3. Le talent de Xénophon.

Xénophon n'a aucune qualité maîtresse : ni la puissante intelligence de Thucydide, ni l'aimable bonhomie d'Hérodote, ni le don de peindre des caractères très vivants; il semble ne connaître que deux sortes d'hommes : les *bons* qui lui ressemblent, les *mauvais* qui ne lui ressemblent pas. Mais il a toutes les qualités indispensables à un écrivain. « On ne trouve aucune louange particulière à lui donner; il les mérite toutes et non plus l'une que l'autre » (Taine).

Style : ni très brillant, ni très vigoureux; sans éclat, mais aussi sans fautes de goût; clair, simple, uni, facile, précis, net, sobre, avec, çà et là, quelques traits heureux.

307. — Conclusion. Xénophon n'est pas un grand génie; il ne passionne pas comme Platon ou Thucydide, mais c'est un talent agréable et d'un abord facile, un des auteurs grecs les plus accessibles et dont l'œuvre est le plus aisée à comprendre, au point de vue littéraire comme au point de vue grammatical. C'est par lui qu'il faut commencer.

308. — Appendice. Historiens du IVe siècle.

Il n'en reste que des fragments.

Édition avec trad. lat. : C. Müller. *Fragmenta Historicorum Graecorum*. 5 vol. Paris, Didot, 1841-1870.

I. **Ctésias**, né à Cnide, en Carie (Asie Mineure); médecin d'Artaxerxès Memnon, assista à la bataille de Cunaxa (401) et guérit la blessure du roi. — Œuvres : *Histoire Perse* (vingt livres); *Sur l'Inde; Périple; Sur les fleuves; Sur les montagnes*. Il semble s'être plus soucié de composer des récits merveilleux que de dire la vérité. C'est un continuateur des logographes plutôt que de Thucydide.

309. — II. **Philistos**, né à Syracuse, très riche; il aide Denys l'Ancien à s'emparer de la tyrannie et reste longtemps son ami; mais il est disgracié en 385 et exilé. Ce fut en Grande-Grèce qu'il écrivit la plupart de ses ouvrages. Il fut rappelé par Denys le Jeune (vers 638). — Œuvres : *Histoire de Sicile; Histoire de Denys*. Il cherchait à imiter Thucydide dans la concision et la force du style, mais sans avoir le même génie.

310. — III. **Théopompe**, né à Chios, en 368; son père, aristocrate, fut exilé par les démocrates. Théopompe mena une vie agitée, fit de nombreux voyages. D'abord orateur, il remporta de grands succès dans l'éloquence d'apparat, composa un éloge de Mausole et fut couronné dans un concours institué par la reine Artémise. Il se fit ensuite historien, composa un *Abrégé d'Hérodote* (2 livres); une *Histoire grecque* (ou *Helléniques*) qui fait suite à celle de Thucydide (raconte les événements arrivés de 411 à 393); une *Histoire Philippique* (ou *Philippiques*) en 58 livres : histoire de la Grèce de 362 (fin de l'histoire de Xénophon) à 336 (mort de Philippe). Il avait été disciple d'Isocrate et en écrivant l'histoire il se montra plus rhéteur qu'historien. On croit avoir trouvé des fragments assez importants de Théopompe dans les papyrus d'Oxyrynchus; mais l'attribution n'est pas hors de doute.

311. — IV. **Éphore** (363-300), né à Cymè en Éolie. Lui aussi fut disciple d'Isocrate à Athènes. Après s'être adonné à l'éloquence mais avec peu de succès, il composa une *Histoire Universelle* depuis le retour des Héraclides (1104?) jusqu'à 340. L'ouvrage paraissait par livres. Il y avait une préface par livre; l'ouvrage comprenait trente livres. Éphore ne semble pas avoir eu de génie ni d'originalité, mais son style était doux et fleuri, comme celui de son maître Isocrate.

CHAPITRE XIV. LA PHILOSOPHIE. LES SOPHISTES. SOCRATE.

312. — Voir les histoires de la philosophie, citées *supra*, **134**. — O. Navarre. *Essai sur la rhétorique grecque avant Aristote*. Paris, Hachette, 1900. — H. Gomperz. *Sophistik und Rhetorik*. Leipzig, Teubner, 1912 (études sur Gorgias, Prodicos, Protagoras etc.). — E. Drerup. *Untersuchungen zur älteren griechischen Prosalitteratur*. Leipzig, Teubner, 1902. — A. E. Taylor. *Varia Socratica*. Oxford, Parker, 1911. — C. Piat. *Socrate*. Paris, Alcan, 1900. — Sur Socrate, beaucoup des travaux les plus importants se trouvent dans les ouvrages qui traitent de Platon et de Xénophon, v. g. l'édition du *Phédon* par Burnet (*infra*, **327**) et, dans un sens différent, le *Platon* d'Adam (*infra*, **329**).

313. — § 1. Les Sophistes.

A. Que sont-ils? Des hommes qui font profession d'enseigner la *sagesse*. Mais, qu'est-ce que la « *sagesse* »? La notion est très vague; c'est un peu toute science, mais surtout ce qui rend l'homme « meilleur » (χρείττων, βελτίων), c'est-à-dire plus habile, plus savant, plus vertueux, mais aussi plus puissant. Les sophistes sont donc surtout des philosophes ou savants — car la philosophie comprend encore toutes les sciences — et des rhéteurs. Comme *philosophes*, ils étudient la dialectique, le rai-

sonnement, la théorie de la connaissance, parfois aussi les phénomènes célestes (météorologie, astronomie). Beaucoup sont sceptiques ou subjectivistes.

314. — Comme *rhéteurs,* ils enseignent à rendre « vraisemblable » ce qu'on veut prouver; ils apprennent aux plaideurs à gagner leur procès. Ils développent et font progresser, à Athènes surtout, la rhétorique inventée par les Siciliens **Corax** et **Tisias**.

Les sophistes vont de ville en ville, groupant autour d'eux les jeunes gens avides de savoir; ils se font payer cher et ainsi réalisent quelquefois une belle fortune.

315. — **B. Principaux sophistes.**

1) **Protagoras.**

a) **Vie**. Né à Abdère (en Thrace) vers 480. On racontait qu'il avait été portefaix et avait inventé un coussinet pour porter les fardeaux, ce qui l'aurait fait remarquer de Démocrite. Vers l'âge de trente ans, il se met à parcourir la Grèce en faisant le métier de sophiste; il acquiert une grande réputation. On le payait quelquefois cent mines (dix mille francs) pour une série de leçons.

Il vint plusieurs fois à Athènes, y fit des séjours prolongés, mais dut fuir pour « impiété », à l'âge de plus de soixante-dix ans. Il périt dans un naufrage alors qu'il se rendait en Sicile.

316. — **b**) **Doctrine et idées**. — α) *En philosophie,* il est subjectiviste : « l'homme est la mesure de toutes choses »; rien n'est vrai en soi; il n'y a pas de science, mais seulement des opinions; « quant aux dieux, je ne puis savoir ni s'ils sont, ni s'ils ne sont pas ». Néanmoins il admet des idées morales, parle de justice, de vertu. — β) *En rhétorique,* c'est lui qui a dit le mot célèbre : τὸν ἥττω λόγον κρείττω ποιεῖν : « rendre plus fort le discours le plus faible », faire paraître plus vraisemblable ce qui l'est moins, serait le but de l'éloquence. — γ) Enfin, à propos de rhétorique, il avait étudié la *grammaire,* distingué le genre des noms, certains temps des verbes, les propositions optatives, interrogatives, affirmatives, impératives.

Il a été immortalisé et ridiculisé par Platon dans le dialogue qui porte son nom.

317. — 2) Gorgias.

a) **Vie.** Il naquit à Léontium, en Sicile. En 427, il fut envoyé par ses compatriotes comme ambassadeur à Athènes; il en profita pour donner des leçons qui eurent un grand succès. Sa vie se passa à enseigner, à voyager, à prononcer des discours d'apparat. Il était rhéteur plus que philosophe. La grande fortune qu'il avait gagnée lui permit de vivre dans le faste : on prétend qu'il s'éleva à lui-même une statue d'or.

318. — b) Ouvrages : α) *philosophiques :* περὶ φύσεως ou περὶ τοῦ μὴ ὄντος. Gorgias professe le scepticisme : rien n'existe et si une chose existait, elle ne pourrait être connue; — β) divers écrits sur la *rhétorique;* — γ) *discours* d'apparat, un *Pythique,* un *Olympique,* sans doute prononcés aux jeux panhelléniques; des « *éloges* » (ἐγκώμια) : éloge d'Achille, éloge des Éléens, etc.

c) **Influence** : — *philosophique :* peu considérable; — *littéraire :* immense. Il n'enseigna pas seulement à développer les « lieux communs », mais à plaire par la perfection de la forme. S'il ne sait pas encore construire des périodes régulières et cadencées, il sait opposer les idées au moyen de l'antithèse, dont il use et abuse, juxtaposer des membres de phrases égaux, les relever par des assonances. C'est ce qu'on a appelé les « *figures gorgianiques* ». Leur importance est très grande dans toute l'histoire du style grec et latin.

Le style de Gorgias est plein de hardiesses, de mots archaïques et poétiques, d'enflure, si bien que γοργιάζειν signifie « parler avec emphase ». Mais il assouplit la prose attique et, par ce travail, rendit un grand service à ses successeurs.

319. — 3) Prodicos, né à Céos vers 465, enseignait surtout la morale. Socrate avait suivi ses leçons et gardé pour lui une certaine estime; il lui emprunta le mythe d'Héraclès hésitant entre le vice et la vertu. On sait aussi que Prodicos s'occupait beaucoup de distinguer les synonymes.

4) **Hippias** enseigne tout : l'astronomie, la géométrie, la généalogie des héros, la fondation des villes, la vertu, les rythmes, les syllabes...

5) **Polos** d'Agrigente, disciple de Gorgias et, comme lui, ridiculisé par Platon, avait écrit un ouvrage de rhétorique.

320. — § **2. Socrate** (470 ?-399).

A. Vie. Fils du sculpteur Sophronisque, il travailla d'abord dans l'atelier de son père, mais, ayant entendu parler de philosophie, il fut pris du désir de savoir, sans doute aussi du désir de rendre meilleurs ses concitoyens. Il vécut à Athènes, assez pauvre mais content, discutant partout, dans les rues, les gymnases, aux banquets. Beaucoup de jeunes gens s'attachèrent à lui (Alcibiade, Phédon, Aristippe).

A part ses infinies conversations, sa vie ne fut marquée à peu près par aucun incident, sauf quelques campagnes qu'il fit comme hoplite et quelques très rares interventions politiques : il refusa de laisser juger tous à la fois les généraux vainqueurs aux îles Arginuses, et ne craignit pas de résister à un ordre des Trente Tyrans. En 399, il fut condamné à boire la ciguë pour avoir introduit, disait-on, des dieux nouveaux et corrompu la jeunesse.

B. Méthode. *a*) *L'ironie* socratique : il feint d'ignorer, il interroge. *b*) La *maieutique* (μαιευτική) : par ses questions, il amène ses interlocuteurs à trouver eux-mêmes la vérité.

321. — **C. Doctrine.**

a) **Dieu** est prouvé par l'ordre du monde (argument des causes finales). Dieu partout présent, voit tout, sait tout, gouverne le monde (Providence). Socrate semble admettre les dieux de la Grèce comme divinités inférieures, subordonnées à un Dieu unique et souverain.

b) **L'âme humaine** est immortelle.

322. — **c**) **Morale.** Il existe une loi naturelle imposée par Dieu à l'homme. Le bien se confond avec l'utile (car le bien est ce qui est *bon* pour une fin). La vertu est une science; nul n'est méchant volontairement. Il faut se connaître (γνῶθι σεαυτόν). Pour se rendre meilleur, pour être heureux, il faut pratiquer la vertu.

d) **Conseils pratiques**. N'étudier que les sciences qui servent : apprendre assez de mathématiques pour être capable de mesurer ses champs, de distribuer le travail à ses ouvriers (en somme, l'arpentage); assez d'astronomie pour savoir l'heure, le jour du mois.

323. — *Remarque I.* Nous connaissons surtout Socrate par les écrits de Platon et par les *Mémorables* de Xénophon. On discute beaucoup la question de savoir laquelle de ces deux sources est la plus digne de foi. Après avoir longtemps préféré Xénophon, on tend maintenant à préférer Platon qui, bien compris, nous fait pénétrer beaucoup plus avant dans la connaissance de son maître. Mais les *Mémorables* sont aussi une source digne de foi, quoique très incomplète; leur utilisation est évidemment beaucoup plus facile que celle des écrits de Platon, d'où une étude approfondie seule peut dégager la figure du vrai Socrate.

324. — *Remarque II.* Parmi les Pères de l'Église quelques-uns (surtout Grecs, v. g. saint Justin) considérèrent Socrate comme martyr de la morale, précurseur de Jésus-Christ; d'autres (surtout Latins, comme Tertullien et Lactance) suivirent la tradition du vieux Caton, qui nommait Socrate un bavard. Au IVe siècle, les Pères le jugèrent, en général, favorablement : saint Jean Chrysostome chez les Grecs, saint Augustin chez les Latins.

325. — Appendice. La Prose ionienne. Hippocrate.

Édition critique : H. Kühlewein et J. Ilberg. Leipzig, Teubner, en cours de publication. — Édition avec traduction française et commentaire : E. Littré. 10 vol. Paris, Baillière, 1839-1861. — L. Meunier. *Histoire de la Médecine.* Paris, Baillière, 1911, p. 20-73.

Hippocrate (460 à 377?), célèbre médecin de Cos, ne fut pas sans influence sur la pensée philosophique. Dans le domaine restreint de la science qu'il étudiait, il contribua à faire prévaloir l'expérience sur la spéculation *à priori.* Il écrivit de nombreux ouvrages en dialecte ionien.

Dans la collection qui nous est parvenue, des traités apocryphes y sont mêlés et le départ exact de l'œuvre authentique n'a pu encore être fait d'une manière définitive; peut-être une grande partie de ces écrits resteront-ils toujours d'une attribution douteuse.

CHAPITRE XV. PLATON.

326. — **Édition** critique : J. Burnet. 5 vol. Oxford, Clarendon Press, [1899-1907] (la seule édition complète établie d'après les plus anciens manuscrits), I-III, 2e éd. 1905-1909. — Commentaire latin : G. Stallbaum. Gotha, Hennings; puis Leipzig, Teubner, 1er-4e éd. suivant les volumes (a été remis au courant quelque temps par M. Wohlrab, S. Kroschel, etc., mais n'est plus réédité; reste, malgré sa date ancienne, indispensable pour l'étude approfondie de Platon). — Édition avec trad. lat. : R. B. Hirschig et

G. E. Schneider (avec analyse détaillée des dialogues par J. Hunziker et scolies éditées par F. Dübner). 3 vol. Paris, Didot, 1856-1873. — Édition critique et traduction : A. et M. Croiset, L. Bodin, A. Diès, A. Rivaud, L. Robin. Paris, Collection Budé, en cours de publication depuis 1920.

327. — Éditions partielles. — *Apologie de Socrate*. Éd. scolaire : Ch. Cucuel. Paris, Colin. — *Phédon*. J. Burnet. Oxford, Clarendon Press, 1911 ; *Euthyphron, Apologie de Socrate, Criton* : J. Burnet. *Ibid.*, 1924. — *République*. B. Jowett et L. Campbell. 3 vol. Oxford, Clarendon Press, 1894 (texte, traduction, commentaire anglais, appendices très importants pour la critique). — *Gorgias*. Commentaire anglais : W. H. Thompson. Londres, Bell, 1870. — *Phèdre*. Commentaire anglais : W. H. Thompson. Londres, Whittaker, 1868. — *Banquet*. Commentaire anglais : R. G. Bury. Cambridge, Heffer, 1909. — *Lois*. Commentaire allemand : C. Ritter. 2 vol. Leipzig, Teubner, 1896. Commentaire anglais : E. B. England. Manchester, University Press, 1921. — **Extraits** : G. Dalmeyda. Paris, Hachette ; E. Bertrand. Paris, Poussielgue.

328. — Traduction. V. Cousin. 12 vol. Paris, Bossange et Rey, 1822-1839 (en partie d'après J. N. Grou). — E. Chauvet et A. Saisset. 10 vol. Paris, Charpentier, 1863. — **Dictionnaire** : F. Ast. *Lexicon Platonicum*. 3 vol. Leipzig, Weidmann, 1835-1838.

329. — A consulter. C. Ritter. *Platon, sein Leben, seine Schriften, seine Lehre*. 2 vol. Munich, Beck, 1910-1923. *Neue Untersuchungen über Platon*. Munich, Beck, 1910 (recherches de détail complétant le précédent). — A. Fouillée. *La philosophie de Platon*. 4 vol. Paris, Hachette, I-III, 3e éd. 1904-1909. IV, 2e éd. 1912 (intéressant mais systématique) — A. E. Chaignet. *La vie et les écrits de Platon*. Paris, Didier, 1871 (très objectif, a relativement peu vieilli). — A. M. Adam. *Plato. Moral and political ideals*. Cambridge, University Press, 1913. — C. Bénard. *Platon, sa philosophie*. Paris, Alcan, 1892. — G. Grote. *Plato and other companions of Socrates*. 3 vol. 3e éd. Londres, Murray, 1875. — L. Robin. *La théorie platonicienne de l'amour*. Paris, Alcan, 1908. *La théorie platonicienne des idées et des nombres d'après Aristote*. Paris, Alcan, 1908. — C. Piat. *Platon*. Paris, Alcan, 1906. — A. Diès. *La définition de l'être et la nature des idées dans le Sophiste de Platon*. Paris, Alcan, 1909. — W. Lutoslawski. *The origin and growth of Plato's Logic with an account of Plato's style and the chronology of his writings*. Londres, Longmans, 1897 (réimpression, 1905). — H. von Arnim. *Sprachliche Forschungen zur Chronologie der platonischen Dialoge*. Vienne, Holder, 1912. — H. Räder, *Platons philosophische Entwickelung*. Leipzig, Teubner, 1905. — G. Dantu. *L'éducation d'après Platon*. Paris, Alcan, 1907. — H. Taine. *Les jeunes gens de Platon : Essais de critique et d'histoire*. Paris, Hachette, p. 155-197. — J. Lebreton. *Le développement des idées morales chez Platon : Études* XC. 1902, p. 36-60, 161-178. — H. Alline. *Histoire du texte de Platon*. Paris, Champion, 1915. — U. von Wilamowitz. *Platon*. 2 vol. 2e éd. Berlin, Weidmann, 1920. — Les ouvrages généraux sur la philosophie ancienne ont été indiqués *supra*, **134**.

330. — § 1. Vie (428 ou 427 à 347).

A. Jusqu'à la mort de Socrate. Platon naquit à Athènes d'une famille noble et riche qui prétendait descendre de Solon. Il

grandit dans un milieu aristocratique, dont il gardera toujours les sentiments. Il s'appelait Aristoclès et fut surnommé Platon (Πλάτων) à cause de la largeur de ses épaules. Son instruction fut très variée, comme celle des Athéniens riches de cette époque; outre la grammaire (les « lettres »), la musique, la gymnastique, il cultivait les arts d'agrément, comme la danse et la peinture; son habileté aux exercices du corps lui valut un prix aux jeux isthmiques.

Il s'adonna d'abord à la poésie, écrivit des dithyrambes, des poèmes lyriques, des tragédies; il avait achevé une tétralogie quand, vers l'âge de vingt ans, il fit connaissance avec Socrate. Alors, il brûla ses tragédies. Mais dans l'étude de la philosophie, il resta poète. Il s'attacha à Socrate dans l'intimité duquel il vécut environ huit ans (407-399). En même temps, il étudiait les divers systèmes, faisait connaissance avec d'autres philosophes, comme Cratyle, disciple d'Héraclite.

Il resta en dehors de la vie politique pour s'adonner à la philosophie. Au moment de la mort de Socrate (399) il tenta vainement de le sauver. On raconte qu'il offrit sa fortune pour faire surseoir au jugement. La maladie l'empêcha d'assister aux derniers entretiens de Socrate.

331. — B. Depuis la mort de Socrate jusqu'à la fondation de l'Académie. Après la mort de Socrate, ses disciples se dispersèrent. Platon commença alors de grands voyages, en Égypte (avant 395), en Sicile (390 ou 389) et probablement aussi en d'autres pays (Asie Mineure, Crète). Vers 390, il alla en Italie, y fit connaissance avec les Pythagoriciens, auxquels il devait emprunter quelques-unes de leurs idées sur les nombres.

332. — C. Depuis la fondation de l'Académie. Vers 387, Platon rentre à Athènes. Là il fonde l'Académie, école bien différente des cours de philosophie actuels. L'enseignement était donné sous forme de conversation. Au lieu de causer, comme Socrate, sur la place publique ou dans un gymnase, Platon cause dans l'*Académie*. C'était un terrain ombragé, situé près d'Athènes et consacré au héros Acadèmos. Platon y acquit un jardin près d'un gymnase; c'est là qu'il donnait ses leçons,

parlant d'une voix faible. Cela dura quarante ans, avec deux interruptions : nouveaux voyages en Sicile sous Denys le Jeune; la seconde fois, il faillit y périr pour avoir déplu au tyran.

En même temps qu'il enseignait, il publiait ses dialogues. Sa vie tout entière fut consacrée à la philosophie. Il ne s'était pas marié; il légua sa fortune à son neveu et disciple, Speusippe, qui lui-même la transmit à ses successeurs. Platon travailla jusqu'au dernier jour. Il mourut en 347, au milieu d'un repas de noces.

333. — § 2. Œuvres (énumérées suivant l'ordre chronologique probable).

A. Premier groupe : petits dialogues socratiques.

1/ **Apologie de Socrate.** Discours de Socrate devant ses juges. Platon ne prétend pas reproduire les paroles prononcées par son maître, mais montrer son innocence, en réfutant les accusations portées contre lui. Discours très pathétique dans sa simplicité.

2/ **Criton.** Dialogue entre Socrate, déjà condamné à mort, et son ami Criton, qui veut l'engager à fuir. Socrate refuse; il veut *obéir aux lois, même injustes.* Le but est de montrer le loyalisme de Socrate et peut-être aussi, indirectement, celui de ses disciples.

3/ **Euthyphron.** Socrate demande à Euthyphron ce qu'est la *piété* (ὅσιον), l'amène à se contredire indéfiniment, mais ne donne pas lui-même la définition.

334. — 4/ **Charmide.** Discussion (entre Socrate, Charmide et Critias) sur la *définition de la* σωφροσύνη (sagesse, raison). Plusieurs définitions sont écartées; elle n'est ni le calme, ni la pudeur, ni le soin de ses propres affaires, ni la connaissance de soi-même. Mais la vraie définition n'est pas donnée.

5/ **Le petit Hippias.** Jolie peinture du sophiste Hippias et de sa suffisance comique. Socrate lui fait dire que celui qui commet le mal volontairement est moins coupable que celui qui le commet involontairement, v. g. qu'Ulysse faisant exprès de mentir a moins de tort que ceux qui trompent par ignorance. Le contenu de ce dialogue est donc sophistique.

335. — 6/ **Lachès.** Très joli dialogue sur le *courage.* Socrate demande aux généraux Nicias et Lachès ce qu'est le courage. Socrate les met dans l'embarras l'un après l'autre, en réfutant leurs définitions.

7/ **Le grand Hippias.** Nouvelle peinture du célèbre sophiste. Es-

sais de définitions du *beau;* on y saisit une première esquisse de la théorie des *idées*.

8/ **Ion**. Sur le *poète* : il doit être soulevé par l'enthousiasme divin, par une sorte de délire.

9/ **Ménéxène**. Parodie très amusante des *éloges funèbres* en usage à Athènes. Pour le bien comprendre, il faut avoir lu les orateurs grecs.

336. — B. Deuxième groupe : grands dialogues socratiques. Dans ces dialogues, Platon commence à s'éloigner de la méthode purement socratique; il y développe déjà des idées plus personnelles qu'il fait exposer par Socrate. Dans plusieurs dialogues, celui-ci est opposé à un sophiste.

1/ **Protagoras**. Ce dialogue forme comme la transition entre le premier et le second groupe de dialogues. Socrate y pose au sophiste Protagoras cette question : *la vertu peut-elle être enseignée?* La conclusion est remise à plus tard. Le début est surtout célèbre par la mise en scène, et la peinture des sophistes, Protagoras, Prodicos, Hippias.

337. — 2/ **Ménon**. Socrate continue d'étudier la question posée dans le *Protagoras,* sans la trancher absolument, mais en penchant vers la négative. On cause aussi de ce qu'est la vertu et de ce qu'est la science. Platon dépeint celle-ci comme une réminiscence.

338. — 3/ **Gorgias**. Socrate y réfute le sophiste Gorgias et la rhétorique qu'il représente; il cherche à montrer qu'on ne doit pas estimer la *rhétorique,* art qui permet de défendre l'injuste comme le juste. Mais l'amour de la justice entraîne Platon trop loin : il confond *bon orateur* (bon moralement), orateur honnête et *bon orateur* (habile orateur, orateur qui persuade). — De ce dialogue date une *polémique* qui se continuera pendant toute l'antiquité *entre rhéteurs et philosophes;* nous en avons bien des échos dans Cicéron; au IIe siècle ap. J.-C., un rhéteur grec, Aristide, écrivait encore des discours contre Platon; l'un d'eux est une réfutation du *Gorgias*.

339. — 4/ **Euthydème**. Dialogue plein de verve et de finesse : peinture comique de deux sophistes, *Euthydème et Apollodore,* jongleurs de parole qui s'amusent à faire contredire tous leurs auditeurs et à prouver les erreurs les plus évidemment ridicules, v. g. tu es fils d'un chien parce que tu as un chien, qui est père (κύων πατὴρ ὢν σός ἐστιν). Socrate est censé raconter à Criton ces conversations de sophistes. Le but de Platon est de combattre les sophistes qui, au lieu de chercher la vérité, ne s'occupent que de faire montre de leur talent.

340. — 5/ **Cratyle**. Sur le *langage*. Premier bégaiement de la linguistique : des étymologies, fausses pour la plupart, des discussions de questions encore mal posées, mais historiquement instructives pour nous; et, sur tout cela, le sourire de Platon, qui donne un charme à ces discussions arides.

6/ **Lysis.** Sur l'*amitié :* discussion socratique; pas de définition positive.

341. — 7/ **Banquet.** Sur l'*amour.* Description d'un banquet et discussions sur l'amour entre divers convives que Platon fait parler, chacun suivant son caractère. L'un d'eux est le poète comique, Aristophane; Socrate prend aussi la parole et rapporte ce que lui a dit Diotime, « étrangère de Mantinée », qui représente la pensée de Platon : le véritable Amour est celui qui s'élève de la beauté créée, périssable à la Beauté éternelle et infinie.

342. — 8/ **Phédon.** Sur l'*immortalité de l'âme.* Forme : derniers entretiens de Socrate avec ses disciples avant sa mort. Le récit est très attachant; l'affirmation de l'immortalité est catégorique, pourvu qu'on distingue l'immortalité et le sort des âmes. C'est à propos de celui-ci seulement que Platon parle d'une espérance dont il faut s'enchanter. Mais les arguments donnés ne sont pas toujours exempts de sophisme; ils sont fondés en partie sur la théorie des idées et la réminiscence d'une vie antérieure.

343. — C. Troisième groupe : période de transition.

1/ **La République** (10 livres). Socrate expose le plan d'une *cité idéale fondée sur la justice.* Après avoir discuté sur la notion de justice dans l'individu et sur l'avantage de pratiquer cette vertu, Socrate compare la justice de l'individu à celle de l'État parfait. Dans l'un comme dans l'autre, chaque partie remplit son rôle; les facultés inférieures doivent être subordonnées à la raison comme les sujets aux chefs.

Dans la cité idéale, les hommes seraient divisés en trois classes. Les citoyens de la première classe ou « gardiens » ne posséderaient pas de biens en propre.

Plan d'*éducation :* les poètes épiques et dramatiques sont exclus à cause des légendes immorales qu'ils chantent. Un poète comme Homère serait couronné de bandelettes, on verserait des parfums sur sa tête, mais on le reconduirait à la frontière. Cependant, exception est faite pour les chants lyriques qui forment l'âme au courage.

Digressions nombreuses : surtout théorie des *idées;* car le vrai homme d'État (qui est philosophe) doit connaître les « idées », c'est-à-dire l'essence des choses.

344. — *Remarque.* La cité de Platon diffère essentiellement de celle que rêvent les *socialistes* modernes; il ne promet pas le bonheur à la multitude, n'établit pas l'égalité, mais veut, au contraire, une aristocratie; les classes inférieures sont dans la dépendance rigoureuse des classes supérieures; d'ailleurs il en parle très peu, ce n'est pas d'elles qu'il s'occupe; après de brèves mentions, il semble les oublier.

345. — 2/ **Phèdre.** Sur l'*art oratoire,* à propos d'un discours de Lysias traitant de l'amour. Socrate oppose au discours de Lysias deux

autres discours sur le même sujet, puis expose le programme d'une rhétorique philosophique, celle-là précisément que développera Aristote ; elle doit être fondée sur la psychologie, la connaissance de l'âme humaine. La prétendue citation de Lysias est très probablement un de ces pastiches où Platon excellait.

3/ **Théétète.** Dialogue tout dialectique où l'on recherche ce qu'est la *science* ou plutôt ce qu'elle n'est pas. Conclusion négative.

346. — D. Quatrième groupe : dernière période. Dialogues plus systématiques, mais bien plus arides, bien moins vivants que les précédents. L'imagination et le talent proprement littéraire de Platon déclinent visiblement, tandis qu'il donne un soin croissant à certains détails de style.

1/ **Parménide.** Conversation entre le vieux philosophe d'Élée, Parménide et Socrate encore jeune. Mais Socrate, au lieu d'avoir le beau rôle, accepte successivement toutes les subtilités contradictoires et sophistiques que lui oppose l'Éléate. — L'authenticité, longtemps contestée, est admise aujourd'hui. On voit dans ce dialogue une forme postérieure de la pensée de Platon, mais peut-être n'est-il qu'une simple exposition plus ou moins ironique. La même remarque s'applique aux deux suivants.

347. — 2/ **Sophiste.** Analogue au *Parménide*. C'est un étranger éléate qui établit devant Socrate la *définition du sophiste* à l'aide d'une multitude de divisions. Longues et interminables subtilités sur l'*être* et le *non-être*.

3/ **Politique.** Continuation du *Sophiste*, mais moins abstraite ; ici l'étranger d'Élée *définit* devant Socrate *ce qu'est un politique*. Curieux mélange d'idées qu'on retrouve ailleurs dans Platon avec d'autres qu'il ne semble vraiment pas avoir pu proposer sérieusement, tant elles sont ridicules ; telle, cette définition de l'*homme :* « un bipède sans plumes ».

348. — 4/ **Philèbe.** Socrate reprend le rôle principal. Il expose que le *souverain bien* ne consiste pas dans le plaisir mais dans la *sagesse*. Il développe cette idée d'une manière fort abstraite. Cependant il y a quelques beaux passages, v. g. sur l'enthousiasme qu'éprouve le jeune homme en présence de la vérité.

5/ **Timée** (assez obscur). Timée expose devant Socrate un *système cosmologique :* Dieu, le monde, les quatre éléments, les hommes, leurs maladies, les animaux... C'est la « physique » ancienne.

6/ **Critias** (inachevé). Suite du *Timée*. Critias décrit devant Socrate la vie des Athéniens 9000 ans avant Platon.

349. — 7/ **Lois** (12 livres), publiées après la mort de Platon. Socrate n'apparaît pas ; c'est le seul ouvrage de Platon d'où il soit absent. La scène est en Crète, avant le départ d'une colonie ; un Crétois, un

Spartiate et un Athénien parlent de la constitution qu'on devra lui donner. C'est l'Athénien qui en développe le plan. Elle est présentée non plus comme la constitution idéale tracée dans la *République*, mais comme la meilleure après celle-là, celle *où l'on tient compte, jusqu'à un certain point, des nécessités réelles.* Il est fait mention d'une troisième où l'on s'accommoderait encore plus à la nécessité.

Il y a beaucoup plus de détails précis que dans la *République;* les lois sur le meurtre, sur le vol ressemblent à celles des Grecs et de tous les peuples. Mais il s'y trouve encore bien des idées chimériques, v. g. le nombre de 5040 citoyens (choisi parce que ce nombre est celui qui a le plus de diviseurs).

Des digressions rappellent les grandes idées de Platon, v. g. immortalité de l'âme, les dieux (livre X). Le style est obscur. On reconnaît encore l'œuvre d'un génie mais d'un génie qui a fléchi.

350. — *Note I.* **Œuvres douteuses ou apocryphes.**

Outre les dialogues que nous avons cités et qui sont incontestables, il y en a un certain nombre d'autres dont l'authenticité est douteuse. Ils ne sont pas tous sans valeur et quelques-uns se lisent avec agrément; mais ils n'ont pas d'importance, ni au *point de vue philosophique :* ils ne renferment pas d'idées importantes qu'on ne trouve dans des dialogues authentiques; — ni *au point de vue artistique :* ils n'offrent aucun genre de beauté littéraire qu'on ne trouve dans les dialogues certains. Ainsi le *Premier Alcibiade* n'est qu'un joli résumé de la *République.*

Les principaux ouvrages contestés sont les deux *Alcibiade, Théagès, Hipparque, les Rivaux, Clitophon, Minos. Épinomis,* autrefois rejeté d'un commun accord, est maintenant admis par des critiques sévères.

De plus on a des *Lettres* attribuées à Platon mais dont l'authenticité est très discutée et ne peut être établie en bloc : la question est différente pour chacune d'elles. Les plus suspectes sont celles qui seraient les plus instructives : elles fourniraient de nombreux renseignements sur la vie de Platon en Sicile; d'ailleurs la gloire de l'auteur n'y gagnerait rien.

Un livre où seraient traitées en détail toutes les questions d'authenticité qui se posent à propos de Platon manque totalement.

Celui de Ch. Huit. *La vie et l'œuvre de Platon* (2 vol. Paris, Thorin, 1893), « ne satisfait pas aux plus modestes exigences de la critique » (Lutoslawski, *Plato's Logic,* p. 62; cf. *ibid.* p. 242, note 209, p. 457).

351. — *Note II.* La philosophie de Platon ne nous est pas connue seulement par ses dialogues, mais aussi par les nombreux passages où **Aristote** discute les doctrines de son ancien maître. Platon, qui a enseigné quarante ans, n'a pas mis toute sa pensée dans ses écrits. C'est récemment que l'on a commencé à chercher méthodiquement tout ce que les œuvres de son disciple nous apprennent de sa doctrine. (Voir Robin, cité *supra,* **329**).

352. — § 3. **Chronologie des œuvres de Platon.**

A. Importance. Cette étude est nécessaire pour connaître les transformations de la pensée d'un si grand génie. L'importance du résultat explique les efforts tentés pour résoudre le problème aussi complètement que possible. Platon est l'auteur classique qui a été le plus étudié par la méthode critique : l'exemple est utile pour d'autres travaux.

353. — **B. Difficulté.** On ne possède aucun témoignage précis; on sait seulement que les *Lois* sont le dernier ouvrage de Platon. Par ailleurs, il est impossible de se fier à la seule évolution des idées, à cause de la mobilité du génie de Platon; ceux qui ont voulu s'en tenir à ce seul critérium ne sont arrivés qu'à des théories sans preuves et divergentes.

Mais cette difficulté, longtemps insurmontable, commence d'être vaincue grâce aux progrès de la méthode critique.

354. — **C. Méthode.** 1/ Elle est fondée sur ce fait psychologique qu'un auteur n'a pas toujours le même style ni la même langue, mais qu'il varie. Les variations sont nombreuses, v. g. suivant les sujets traités, les dispositions physiques où l'on se trouve, les influences subies au moment où l'on écrit. On a étudié spécialement une sorte de variation déterminée par l'époque de la rédaction. Un écrivain n'a pas le même style dans sa jeunesse et dans l'âge mûr ou la vieillesse, il n'emploie pas tout à fait les mêmes mots, les mêmes expressions.

2/ Elle a été appliquée à Platon par divers philologues qui ne se sont pas connus et ont choisi des traits de style différents. Or les résultats généraux de leurs études sont tout à fait concordants. Ils ont été réunis par Lutoslawski qui les coordonne, les complète, les précise. On voit que certains ouvrages ressemblent beaucoup aux *Lois*, d'autres très peu.

355. — **Campbell** (dès 1867, mais ignoré trente ans en Allemagne) remarque que l'emploi de mots rares et nouveaux, l'attention donnée au balancement et au rythme des phrases, certaines inversions ou additions de mots en vue de la cadence, etc. se trouvent seulement dans les *Lois* et dans quelques dialogues (*Sophiste, Politique, Timée*); il en conclut que ces derniers appartiennent à la vieillesse de Platon.

Indépendamment, **Blass**, en 1874, arrive à la même conclusion en

remarquant que l'hiatus est évité dans les *Lois* et dans certains dialogues : *Sophiste*, *Politique*, *Critias*.

Indépendamment encore, **Dittenberger**, en 1881, étudie l'emploi des synonymes exprimant la même idée, v. g. ὥσπερ progressivement remplacé par καθάπερ; et il arrive aux mêmes conclusions. On a attribué à tort à Dittenberger l'invention de la méthode.

C. **Ritter**, en 1888, confirme ces résultats par l'étude d'autres particularités, comme les formes des questions et des réponses.

H. von Arnim, en 1896, redécouvre encore les mêmes choses; il connaît cependant Dittenberger, mais ignore tous les autres.

Bien d'autres travaux analogues avaient paru. Tous sont coordonnés en 1897 par **Lutoslawski**. Il réunit 500 traits de style (ou « stylèmes »).

Depuis, les recherches ont continué; celles de **Ritter** (1910) et de **H. von Arnim** (1912) sont particulièrement importantes.

356. — 3/ Beaucoup d'indices corroborent les conclusions tirées de l'étude de la langue, v. g. l'évolution de la philosophie de Platon, la diminution du rôle de Socrate, les allusions (au moins probables) d'un dialogue à un autre, les circonstances historiques (v. g. vraisemblance que l'*Apologie* soit un des plus anciens écrits), etc. Tous ces indices concordent parfaitement; et de plus la grâce de la jeunesse qui se trouve dans les premiers ouvrages, est absente des derniers.

357. — *Remarque : Valeur de la méthode.* — **a**/ Elle est *très difficile à manier*, car il faut, dans l'étude du style, — α) éliminer les causes d'erreur très nombreuses, v. g. pour tel mot plus ou moins fréquent : occasions qu'il y avait de l'employer (on peut faire cette élimination aisément en prenant des mots de même sens comme ὥσπερ, καθάπερ); imitations que Platon fait du style des auteurs (v. g. pour le rythme et le balancement des phrases), — β) prendre un grand nombre de critériums différents se corroborant; un seul (v. g. τί μήν;) est insuffisant. — **b**/ Mais bien maniée, cette méthode *peut donner la certitude* par l'accumulation des indices concordants.

358. — 4/ **Résultats atteints jusqu'ici.** — **a**) La suite chronologique des **divers groupes** est établie; spécialement, il est certain que le *Parménide*, le *Sophiste*, le *Politique*, *Philèbe*, *Timée*, *Critias* appartiennent à la dernière période.

b) Dans chaque groupe, l'ordre est quelquefois certain, surtout pour les derniers dialogues, v. g. *Timée* est postérieur à *Parménide*. Mais quelquefois aussi il n'est que probable ou reste fort douteux, surtout pour les premiers. Il n'est pas

impossible qu'il faille mettre avant *Euthyphron* le *petit Hippias*, *Lachès*, *Protagoras*, et que tous ces dialogues aient été écrits du vivant de Socrate.

c) Il est impossible de dire actuellement si l'on pourra déterminer un jour l'ordre (la date relative) de *tous* les dialogues.

d) Les dates exactes ne peuvent être connues avec certitude, mais quelques-unes offrent de sérieuses probabilités.

359. — e) Dans la **République,** on a remarqué de curieuses variations de style. Rien d'étonnant; elle n'a pu être écrite en peu de temps : elle forme un cinquième de l'œuvre authentique de Platon, écrite dans l'espace de cinquante années au moins; la rédaction a donc bien pu durer dix ans ou même davantage.

Le *premier livre* qui, pour le style, est bien plus éloigné que les autres de ressembler aux *Lois*, a été *rédigé beaucoup plus tôt* et incorporé plus tard par Platon dans sa grande œuvre. Cette conclusion, tirée du style, explique tout naturellement l'impression que fait à la lecture cette petite comédie. On y entend un sophiste discuter sur l'idée de justice et il ne semble pas du tout encore que l'auteur veuille, dans le même ouvrage, exposer ses idées sur la cité idéale.

360. — § 4. Remarques sur la philosophie de Platon.

A. Il est difficile ou peut-être impossible d'extraire des écrits de Platon un système philosophique complet et cohérent. a) Les écrits de Platon sont répartis sur un demi-siècle; leur auteur, penseur actif s'il en fut jamais, *a progressé* ou, au moins, évolué. — **b**) *Platon n'a pas toujours exprimé clairement sa pensée;* quelques dialogues n'ont pas de conclusion nette et semblent destinés à poser une question plutôt qu'à la résoudre. Aussi la nouvelle Académie (*infra*, **452**) se réclame de lui pour ne rien admettre de sûr (Cicéron, *Académiques*, 1, 12, 46). Mais il est plus exact de dire avec saint Augustin (*De civitate Dei*, 8, 4), que Platon est difficile à interpréter parce que, comme Socrate, il ne livre pas toute sa pensée. — **c**) Comme philosophe, il est plus *admirable par la profondeur de ses vues que par la cohérence logique des conclusions*. Pour ces trois raisons, les critiques modernes préfèrent, comme on l'a fait plus haut (**333-349**), donner

l'analyse de chaque dialogue, plutôt que de risquer des synthèses dont le détail fausse plus ou moins la pensée de Platon.

B. Mais, si l'on ne peut en tirer un système un et complet, **on peut savoir**, sur un grand nombre de questions, **les opinions qu'il professa,** soit pendant toute sa vie, soit du moins à telle époque. Il y a des points sur lesquels il s'est expliqué très clairement.

361. — Deux pensées principales se font jour à travers l'infinie multiplicité des questions particulières : *théorie des idées* et la *préoccupation morale.*

Platon s'intéresse beaucoup moins aux faits qu'aux « **idées** »; tout ce qui est contingent et transitoire lui paraît méprisable auprès de ce qui est éternel. Les essences des êtres, éternelles, immuables, nécessaires, sont seules dignes de considération pour le vrai philosophe. Elles forment le monde intelligible, plus beau et plus réel que le monde matériel; elles sont les *idées* ou formes exemplaires, dont les objets du monde matériel ne sont qu'une chétive imitation.

Mais ces *idées* ont-elles une existence individuelle et distincte? C'est une des questions toujours discutées. Platon ne s'est jamais exprimé clairement sur ce point. L'interprétation la plus autorisée tient pour l'affirmative. C'est certainement ainsi qu'Aristote a compris la théorie de son maître; il était bien placé pour la connaître et capable de la comprendre.

L'*âme* connaît les idées parce qu'elle les a contemplées dans une vie antérieure; la connaissance est une réminiscence. L'âme est éternelle, parce qu'elle a en elle-même un principe de mouvement. L'immortalité, d'abord présentée comme probable, est plus tard affirmée toujours comme certaine. Les bons seront récompensés, les méchants châtiés; mais sur la nature des châtiments, Platon hésite. Parfois il admet la métempsychose.

Les *idées* sont subordonnées entre elles suivant un ordre, une hiérarchie. Au sommet est l'Idée du Bien, source de tout bien, Bien infini.

Dieu, qui est Bien et cause de Bien, a formé le *monde,* pour communiquer sa bonté. L'univers est un grand être vivant qui possède une âme : « l'âme du monde ». Au-dessous du Dieu

unique, Platon conserve « les dieux » des Grecs, tout en rejetant les légendes immorales de la mythologie.

362. — La préoccupation **morale** entraîne Platon si loin qu'elle lui fait condamner l'art oratoire (*supra*, **338**); elle inspire tout le plan de sa cité idéale, fondée sur la justice (*supra*, **343-344**). Les erreurs, quelquefois monstrueuses, qu'il commet, sont dues à des exagérations du principe moral de la « justice ».

On lui a attribué quelquefois des opinions qu'il n'a pas soutenues. Comme l'ont bien vu ses meilleurs interprètes (v. g. Stallbaum, Ritter), il n'a pas approuvé les vices infâmes, très fréquents dans la jeunesse de son temps.

Il veut que l'*éducation* soit sévère, virile; mais en même temps il veut qu'elle soit *préservation;* si l'on ne confie pas son corps à un médecin quelconque, beaucoup moins doit-on « confier son âme » à un maître inconnu : « car le danger est bien plus grand ».

363. — § **5. L'art dans Platon.**

A. Génie dramatique. Beaucoup de dialogues sont des comédies délicieuses où rien ne manque : mise en scène amusante (*Protagoras*) ou gracieuse (*Phèdre*); peinture de caractères : les sophistes, ridicules de suffisance, comme Gorgias ou Polos, les jeunes gens avides de savoir, épris d'éloquence, comme Phèdre ou Agathon.

B. Art du dialogue. Peut-être Platon a-t-il créé le genre; en tout cas, il n'y a jamais été égalé. Ceux qui l'ont imité (v. g. Cicéron, Fénelon) n'ont pu atteindre à son naturel.

C. Imagination. Çà et là, est intercalé un récit légendaire d'un charme qui égale celui d'Hérodote (v. g. anneau de Gygès), ou une allégorie exprimant sous une forme poétique les vérités abstraites, v. g. la caverne (théorie des idées et de la réminiscence), les deux coursiers (instincts bons et mauvais).

364. — § **6. Le style,** « tour à tour comique et lyrique » (Taine), est sans égal pour sa souplesse et son extraordinaire variété : petites phrases légères et fines qui s'envolent rapides, questions et réponses qui s'entrecroisent avec vivacité, imitations plaisantes de Lysias, de Prodicos ou de Gorgias, si parfaites que les savants ne peuvent plus distinguer la copie du

modèle. Et à côté de ces parties comiques, il en est de touchantes et d'émouvantes. Bien souvent le style est élevé, lyrique; Platon est saisi par l'enthousiasme de l'inspiration comme le poète dont il parle dans l'*Ion*, il s'élève sans effort jusqu'au sublime. Et tous ces tons divers sont si bien fondus que le lecteur passe sans le moindre heurt de l'un à l'autre.

365. — § 7. **Influence de Platon.** Très grande de son vivant, son influence le fut plus encore après sa mort, par l'école qu'il fonda et où l'on gardait religieusement ses écrits. Mais ceux qui se disaient *académiciens* n'étaient pas les seuls à subir son influence. Toute l'histoire de la philosophie, d'Aristote à Cicéron, est pleine de lui, soit qu'on combatte, soit qu'on suive ses doctrines.

Les Pères de l'Église ne dédaignent pas de lui emprunter des idées et des arguments; ils le considèrent comme le plus grand représentant de la philosophie naturelle. Au jugement de saint Augustin, il ne faut le comparer ni à un ange, ni à un martyr, ni à un simple chrétien, mais le mettre au-dessus de tous les philosophes (*De civitate Dei*, 2, 14). Au moyen âge encore, Albert le Grand, maître de saint Thomas, dit que dans la philosophie, il faut unir Platon et Aristote.

Par lui-même ou par son disciple Aristote, Platon n'a cessé d'exercer son influence sur la pensée moderne. Tous les spiritualistes lui ont demandé des arguments.

366. — **Conclusion.** Il y a dans la philosophie de Platon des ombres et de la lumière. Si l'on regarde ce qui lui manque, on est étonné de l'étrangeté de ses erreurs; si l'on porte son attention sur les vérités capitales qu'il a exposées d'une manière sublime, on le proclame un des maîtres de la pensée humaine. Mais, quoi que l'on pense de sa philosophie, on doit reconnaître en lui un des écrivains les plus enchanteurs qui aient paru et le plus grand prosateur qu'ait eu la Grèce.

CHAPITRE XVI. ARISTOTE.

367. — **Édition** critique publiée par l'Académie de Berlin. 5 vol. Berlin, Reimer, 1831-1870 (avec « **Index** » par H. Bonitz). Supplément, 3 vol.

1885-1903 (l' « index » de Bonitz est un véritable dictionnaire). — Édition critique par F. Susemihl, O. Apelt, O. Immisch, V. Rose, etc. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), en cours de publication. — Édition avec trad. lat. : F. Dübner, Bussemaker, Æ. Heitz. Paris, Didot, 1848-1874.

Éditions partielles : *Traité de l'âme*, avec notes critiques, traduction et commentaire : G. Rodier. 2 vol. Paris, Leroux, 1900. — *Poétique*, avec traduction et notes : A. Hatzfeld et M. Dufour. Lille, Le Bigot, 1899 ; — notes plus détaillées et traduction anglaises : I. Bywater. Oxford, Clarendon Press, 1909. — *Morale à Nicomaque*. Commentaire anglais : J. Burnet. Londres, Methuen, 1900 ; — Livre X, commentaire : G. Rodier. Paris, Delagrave, 1897. — *Rhétorique* : Commentaire anglais : E. M. Cope et J. E. Sandys. 3 vol. Cambridge, University Press, 1877. — *Constitution d'Athènes*. Édition critique et commentaire anglais : J. E. Sandys. 2ᵉ éd. Londres, Macmillan, 1912 ; édition critique : F. G. Kenyon. Oxford, Clarendon Press, 1920 ; édition critique et trad. : G. Mathieu et B. Haussoullier. Paris, Coll. Budé, 1922.

368. — **Traduction générale** : J. Barthélemy Saint-Hilaire. 1ᵉ-3ᵉ éd. 33 vol. (dont deux forment l'index) Paris, Ladrange, Germer-Baillière, Hachette, 1837-1891. — Traductions spéciales : *Physique*, livre II : O. Hamelin. Paris, Alcan, 1907 (avec commentaire). — *Éthique à Nicomaque*, livre II : P. d'Hérouville et H. Verne. Paris, Alcan, 1910 (avec commentaire). — *Métaphysique*, livres I-III : G. Colle. Louvain, Institut de philosophie ; Paris, Alcan, 1912-1922 (avec commentaire).

369. — **A consulter** : O. Hamelin. *Le système d'Aristote*. Paris, Alcan, 1920. — C. Piat. *Aristote*. Paris, Alcan, 1903. — E. Boutroux. *Études d'histoire de la philosophie*. Paris, Alcan, 1897, p. 95-210. Ch. Werner. *Aristote et l'idéalisme platonicien*. Paris, Alcan, 1910. — L. Ollé-Laprune. *Essai sur la morale d'Aristote*. Paris, Belin, 1881. — W. D. Ross. *Aristotle*. Londres, Methuen, 1923. — W. Jäger. *Aristoteles. Grundlegung einer Geschichte seiner Entwicklung*. Berlin, Weidmann, 1923. — L. Laurand. *Les sciences dans l'antiquité* (*Manuel. Appendice* I). Paris, Picard, 1923, nᵒˢ 118-127, 133-134 (sur Aristote naturaliste).

370. — **§ 1. Vie** (384-322). Né à Stagire en Macédoine, Aristote était fils de Nicomaque, médecin d'Amyntas II, roi de Macédoine. A l'âge de dix-sept ans, il vint à Athènes, après avoir perdu son père. Il se mit à l'école d'Isocrate, puis à celle de Platon, qui le surnomma « le liseur » ou « l'esprit ». Aristote avait bien des objections contre l'enseignement de son maître, mais il lui garda son amitié et c'est lui qui a dit le mot célèbre : *Amicus Plato, magis amica veritas* (ἀμφοῖν ὄντοιν φίλοιν, ὅσιον προτιμᾶν τὴν ἀλήθειαν). En 347, après la mort de Platon, il se rendit en Asie Mineure et fit quelques autres voyages. En 342, il est chargé par Philippe de l'éducation d'Alexandre ; il resta neuf ans en Macédoine. Son élève lui fut reconnaissant ;

il facilita ses recherches scientifiques, mettant à sa disposition des sommes d'argent considérables, lui procurant des plantes et des animaux rares. Aristote put ainsi réunir des collections considérables, rassembler un nombre de faits immense, dont son puissant esprit fera la synthèse.

371. — Rentré à Athènes vers 335, il y ouvrit une école de philosophie au Lycée. Il enseignait en se promenant; c'est de περίπατος (promenade) que vient le nom de *péripatéticien*. Il y avait deux séries de leçons : celles du matin, analogues aux « cours fermés », plus difficiles, destinées aux élèves déjà plus avancés, étaient dites « *acroamatiques* » ou *ésotériques* (intérieures); celles du soir, analogues aux « cours publics », plus faciles, accessibles à un plus grand nombre d'auditeurs, étaient dites *exotériques* (extérieures); la rhétorique y tenait une plus grande place. C'est probablement à cette époque qu'Aristote composa ses principaux ouvrages.

Après la mort d'Alexandre (323), Aristote fut obligé de quitter Athènes; il était accusé d'impiété, mais la véritable cause de son exil était la réaction antimacédonienne. Il se retira à Chalcis (Eubée) où il mourut l'année suivante (322).

372. — § **2. Ses ouvrages.**

A. Ils étaient de deux sortes comme les leçons du philosophe :

a/ Exotériques, destinés au grand public, dialogues très admirés des anciens. Ils sont perdus, sauf quelques fragments.

b/ Ésotériques. C'étaient les cours de philosophie d'Aristote; ils ne furent pas publiés par lui. Théophraste, à qui il les avait légués, les légua lui-même à un certain Nélée, son disciple, qui habitait à Skepsis, dans la Troade (Asie Mineure). Les héritiers de Nélée laissèrent les manuscrits dans une cave où ils furent fort maltraités. Vers 100 avant J.-C. un riche bibliophile nommé Apellicon les acheta et les apporta à Athènes. En 86, Sylla s'empare d'Athènes et rapporte dans le butin les écrits d'Aristote. C'est alors qu'ils furent publiés. La plus célèbre des éditions fut celle d'Andronicos de Rhodes (milieu du Ier siècle avant J.-C.). C'est en définitive sur cette édition que repose le texte actuel.

Il y avait encore des poésies et des lettres toutes perdues aussi, sauf quelques fragments.

373. — B. Énumération des ouvrages que nous possédons.

1) *Logique : Organum* (ὄργανον, instrument), comprenait les *Catégories, Analytiques, Topiques, Réfutations sophistiques...* etc. — 2) *Physique*, dont fait partie le *Traité de l'âme*, et aussi les traités d'*Histoire naturelle*. — 3) *Métaphysique* : τὰ μετὰ τὰ φυσικά : ce qui est après la physique. Le titre véritable est « Philosophie première, πρώτη φιλοσοφία ». — 4) *Morale* ou *Éthique à Nicomaque*. — 5) *Politique* : une des applications de l'*Éthique*. — 6) *Rhétorique*. — 7) *Poétique* : elle nous est parvenue sous une forme fragmentaire ; les parties conservées ont trait principalement à la tragédie. — 8) *Constitution d'Athènes*. Pour écrire sa *Politique*, Aristote avait résumé la constitution de 158 cités. Celui de ces travaux qui avait pour sujet la constitution d'Athènes a été retrouvé sur un papyrus et publié en 1891.

374. — § 3. Science d'Aristote. Aristote fait la synthèse de tout ce qui a été écrit avant lui, et c'est seulement après s'être assimilé toutes les connaissances de ses devanciers, qu'il cherche à faire avancer la science. Ses théories métaphysiques, quelque abstraites et hardies qu'elles soient, sont fondées sur des *faits*. Avant d'écrire sa *Poétique*, Aristote réunit toutes les pièces tragiques couronnées dans les concours ; pour la *Politique*, les constitutions de 158 cités ; pour sa *Rhétorique*, tout ce qui avait été écrit sur la rhétorique ; pour son *Histoire naturelle*, la description de tous les animaux connus de son temps.

Assurément, il a commis bien des erreurs en physique et en histoire naturelle ; mais, relativement à l'état de la science à son époque, on peut dire que son érudition est prodigieuse, et sur la plupart des questions on admire encore son exactitude.

375. — § 4. Remarques sur la philosophie d'Aristote.

A. Méthode et aspect général. Ce ne sont plus les beaux rêves de Platon, ses fantaisies gracieuses, mais un système puissamment lié, d'une ordonnance sévère.

Aristote use du *syllogisme* ; il raisonne aussi rigoureusement que possible. Dans la *Logique*, il a étudié le mécanisme même de la pensée humaine et l'on peut dire qu'il a épuisé le sujet.

« Je ne crois pas qu'il existe, ni chez les anciens ni chez les moder-

nes, aucun ouvrage de philosophie rationnelle qui suppose une force de tête égale à celle qu'Aristote a déployée dans ses écrits sur la métaphysique et nommément dans ses *Analytiques*. Ils ne peuvent manquer de donner une supériorité décidée à tout jeune homme qui les aura compris et médités » (J. de Maistre. *Philosophie de Bacon*, ch. I).

C'est aussi la philosophie la plus conforme au bon sens.

376. — B. Principe fondamental, idée maîtresse. La *puissance* et *l'acte :* dans tout être sujet au changement, on peut distinguer deux éléments : l'un déterminable (puissance), l'autre déterminant (acte). Le passage de la puissance à l'acte est le *mouvement*.

C. L'homme est composé de matière et de forme (corps et âme).

D. Dieu est prouvé par le mouvement, qui suppose un premier moteur, et par l'ordre du monde. Il est « acte pur ». Il est la réalité suprême, la vie, l'intelligence, le bonheur sans limites.

E. Morale : fondée sur la tendance au bonheur (eudémonisme). L'homme doit arriver au bonheur par la vertu; celle-ci est un milieu entre deux extrêmes.

377. — F. Politique. Aristote rejette le communisme; il admet la famille comme nécessaire à l'État même. Il étudie les diverses sortes de gouvernement, les révolutions, leurs causes, parle longuement de l'éducation. Bien plus pratique que la *République* de Platon quoique non entièrement réalisable, la *Politique* d'Aristote renferme beaucoup d'idées encore utiles aujourd'hui, mais l'ensemble de la théorie est fait en vue d'une cité, non d'un grand pays comme les États modernes.

378. — § 5. Théories littéraires d'Aristote. Aristote a porté dans la littérature la vigueur, la profondeur, mais aussi la raideur de son esprit.

A. Poétique. La poésie est une imitation, mais qui peut présenter les objets tels qu'ils sont (réalisme) ou plus beaux (idéalisme) ou moins beaux. Dans la tragédie, qu'il étudie principalement d'après l'*Œdipe Roi*, Aristote voit surtout *l'action*. La tragédie *fait ressentir la terreur et la pitié;* ainsi, elle satisfait le besoin d'émotions naturel à l'homme. C'est là ce qu'il faut entendre par la κάθαρσις ou *purgation des passions*. Aristote ne parle pas des trois unités. En somme, il a des idées étroites mais

non ridicules comme celles que ses commentateurs du XVIIe siècle lui prêtaient.

B. Rhétorique. Sa rhétorique est fondée sur la psychologie, sur l'étude des passions. Elle développe les idées indiquées par Platon dans le *Phèdre*.

379. — § **6. Aristote écrivain.** Cicéron et Quintilien louent le style d'Aristote. On a peine à comprendre ces éloges; peut-être s'appliquaient-ils seulement aux ouvrages exotériques. Dans les ouvrages que nous avons (ésotériques), son style est d'une remarquable précision mais n'a guère d'autre mérite littéraire.

§ **7. Influence d'Aristote.** Elle fut assez grande dans l'antiquité. A partir du Ier siècle avant J.-C., il est considéré comme le second philosophe (Platon est le premier). C'est aussi l'opinion des Pères de l'Église. Mais au moyen âge, à partir du XIIIe siècle, Aristote devient « *le philosophe* »: son influence reste prépondérante jusqu'à Descartes.

380. — **Conclusion.** Aristote n'a rien du charme de Platon, et pourtant c'est un des plus grands génies que le monde ait vus, c'est la plus vaste et la plus profonde intelligence de l'antiquité. Quand, après la lecture de Platon, on aborde l'*Organon* ou la *Métaphysique*, la transition, il faut l'avouer, est un peu dure; mais lorsqu'on a fait connaissance avec les écrits d'Aristote, on trouve que son génie n'est pas moins étonnant que celui de son maître. A bien des points de vue même, il le surpasse : par l'abondance, la cohésion, la vigueur constante des pensées.

CHAPITRE XVII. L'ÉLOQUENCE (SAUF DÉMOSTHÈNE).

381. — **Orateurs attiques** (sauf Démosthène) : Édition avec trad. lat. : C. Müller. 2 vol. Paris, Didot, 1847-1858. — Fragments nouveaux : K. Jander. *Oratorum et rhetorum Graecorum nova fragmenta.* Bonn, Marcus, 1913 (avec notes). **Extraits** : L. Bodin. Paris, Hachette (Lysias, Isocrate, Eschine, Hypéride); — avec notes en anglais : R. Jebb. Londres, Macmillan, 1888 (Antiphon, Andocide, Lysias, Isocrate, Isée). **Traduction d'extraits** : L. Bodin. Paris, Hachette. — G. Hinstin. *Chefs-d'œuvre des orateurs attiques.* Paris, Hachette. 1888. **A consulter** : G. Perrot. *L'éloquence politique et judiciaire à Athènes.* Paris, Hachette, 1873 (Antiphon, Andocide, Lysias, Isocrate, Isée).

382. — § 1. Antiphon.

Édition critique et traduction : L. Gernet. Paris, Collection Budé, 1923. — C. Cucuel. *Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon.* Paris, Leroux, 1886. — **Dictionnaire** : F. L. van Cleef. *Index Antiphonteus.* Boston, Ginn, 1895 (complet).

A. Vie. Né vers 480. Rhéteur, professeur d'éloquence. Il prit part à la conjuration oligarchique des Quatre-Cents en 411 et fut condamné à mort.

B. Œuvres. Il avait composé un *Traité de Rhétorique,* qui est perdu, et de nombreux discours, dont quinze nous sont restés. Trois ont peut-être été réellement prononcés; les douze autres sont des exercices d'école, ils se répartissent en trois *tétralogies :* accusation, défense, réplique de l'accusateur, réplique du défendeur.

383. — C. Caractère de son éloquence. Antiphon a appris des sophistes l'art d'argumenter avec subtilité et de donner du relief à sa pensée, mais son style est encore un peu raide; il n'a plus la simplicité d'Hérodote, pas encore la période élégante d'Isocrate. Les antithèses sont continuelles, la phrase est longue mais n'est pas très habilement maniée.

Antiphon offre quelques ressemblances avec Thucydide qui fut, dit-on, son élève.

384. — § 2. Andocide.

Édition critique : F. Blass. 4e éd. par C. Fuhr. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1913. — L. L. Forman. **Index** *Andocideus, Lycurgeus, Dinarcheus.* Oxford, Clarendon Press, 1897 (trois index séparés, presque complets).

A. Vie. Né vers 445; aristocrate, prétend descendre d'Hermès. Condamné pour impiété, il quitte Athènes et se rend à Chypre. Après un long exil, il finit par rentrer dans sa patrie.

B. Œuvres. Sous son nom, on a quatre discours : le premier (*Contre Alcibiade*) est généralement rejeté; le plus incontesté des quatre et le plus important est le *Discours sur les Mystères :* Andocide s'y défend surtout contre l'accusation d'avoir pris part aux mystères alors qu'il était frappé d'atimie; il touche aussi à des griefs secondaires comme celui d'avoir déposé un rameau de suppliant à Éleusis. Le discours est habile et intéressant. Le style est plus clair et plus périodique que celui d'Antiphon.

385. — § 3. Lysias.

Édition critique et traduction : L. Gernet et M. Bizos. 2 vol. Paris, Collection Budé, 1924-1926. — *Discours contre Diogiton :* Édition, traduction et commentaire : A. M. Desrousseaux et M. Egger dans : Denys d'Halicarnasse, *Lettre à Ammée.* Paris, Hachette, 1890. — Discours choisis : A. Masson et J. Hombert. 3ᵉ éd. Gand, Vanderpoorten, 1924. — Discours choisis avec commentaire allemand : H. Frohberger. 3 vol. Leipzig, Teubner (très détaillé); R. Rauchenstein, 2 vol. Berlin, Weidmann (beaucoup plus court). — D. D. Holmes. Index *Lysiacus.* Bonn, Cohen, 1895 (presque complet).

A. Vie. Lysias naquit vers 440. Il était fils d'un riche marchand d'armes syracusain qui était venu se fixer à Athènes sur le conseil de Périclès. Il était donc métèque; plus tard il devint isotèle, n'ayant pu obtenir les droits de citoyen. A quinze ans, il partit pour la Sicile où il étudia la rhétorique. Il revint ensuite à Athènes. En 404, il fut arrêté ainsi que son frère par les Trente Tyrans qui en voulaient à leur argent. Lysias s'échappa, mais son frère fut mis à mort. Revenu à Athènes après la chute des Trente, Lysias y fut, pendant vingt ans environ, le logographe le plus en vogue.

386. — B. Ses discours. Presque tous sont des plaidoyers. L'un d'eux, le discours *contre Ératosthène*, a été prononcé par Lysias lui-même; tous les autres par ses clients (*supra*, **I, 68,** IV) : *Pour l'Invalide, Contre Diogiton*... etc. Beaucoup de discours se rapportent à des procès politiques plaidés après l'expulsion des Trente Tyrans (403). Les clients se vantent d'avoir été du parti démocratique.

C. Son éloquence est d'un naturel parfait : le style, très sobre, imite le langage ordinaire, mais reste cependant parfaitement pur et châtié; la phrase est élégante sans aucune trace de recherche. L'auteur prend le style qui convient le mieux à ceux qui doivent prononcer le discours. Sous une négligence apparente, beaucoup d'habileté est cachée; parfois il y a de la force et même de la grandeur dans l'expression très simple d'un sentiment très sincère (contre Ératosthène).

Conclusion : Lysias atteint la perfection dans un certain genre, mais ce genre n'est pas le plus élevé.

387. — § 4. Isocrate.

Édition et traduction par le duc de Clermont-Tonnerre. Paris, Didot, 1862-1864. — Discours choisis avec notes allemandes : R. Rauchenstein et

K. Münscher. Berlin, Weidmann. — *Discours sur lui-même* (ou *Antidosis*) : édition, traduction et notes : A. Cartelier. Paris, Imprimerie impériale, 1862 (avec une importante introduction d'E. Havet). — G. Mathieu. *Les idées politiques d'Isocrate*. Paris, Belles-Lettres, 1925. — S. Preuss. **Index** *Isocrateus*. Leipzig, Teubner, 1904 (presque complet).

388. — A. Vie (436-338). Isocrate était fils de Théodoros, fabricant d'instruments de musique. Il suivit les leçons des sophistes et de Socrate. Ruiné par la guerre du Péloponèse, il tâcha de refaire fortune en exerçant le métier de logographe; il eut peu de succès. Il réussit mieux dans l'éloquence d'apparat et gagna beaucoup d'argent en enseignant la rhétorique. Isocrate vécut longtemps, et toujours en bonne santé. A quatre-vingt-dix-sept ans, il écrit son *discours panathénaïque*, un des plus célèbres de son recueil.

C'était un homme honnête mais très vaniteux. Il se croyait philosophe et appelait son enseignement φιλοσοφία.

En politique, il s'inspire du patriotisme hellénique plus que du patriotisme athénien. Il veut que la Grèce s'unisse contre la Perse et ce désir le rend indulgent pour Philippe : il l'accepterait comme général des armées grecques marchant contre le grand Roi. Isocrate mourut en 338.

389. — B. Œuvres. — 1) Probablement, une τέχνη (cours de rhétorique). Ce traité est perdu. — 2) *Discours*, dont il reste 21; les uns sont des plaidoyers de logographe, v. g. *Trapézitique* (contre un banquier); la plupart sont des discours d'apparat, comme le *Panégyrique* qu'il mit dix ans à composer. — 3) *Lettres* dont il reste huit (authenticité contestée).

390. — C. Son éloquence vaut surtout par la forme. Les idées développées sont bonnes, honnêtes, raisonnables, mais peu originales. Isocrate cherche surtout à bien dire. Ses périodes si harmonieuses, si habilement construites qu'on n'en a jamais composé de plus parfaites, charmaient les oreilles des Athéniens oisifs. On n'en peut juger par aucune traduction. Écrire ainsi paraît facile, et ne l'est pas; même de grands talents y échouent : que l'on compare l'*Agésilas* de Xénophon aux discours d'Isocrate, et l'on sentira la différence. Isocrate a rendu un grand service en assouplissant la prose attique : il a préparé l'instrument dont se servira Démosthène.

391. — **D. Influence.** Isocrate eut une influence considérable comme écrivain. Cicéron dit de lui qu'il est le maître de la Grèce. Il l'est aussi de Cicéron et, par lui, des littératures modernes; la période de Bossuet imite celle de Cicéron, qui elle-même calque celle des Grecs, formée par Isocrate.

Conclusion. Isocrate, comme Lysias, a atteint la perfection, mais dans un genre différent : le bien dire. Ses périodes si parfaites ressemblent à ces statues grecques, dont on ne voudrait modifier le plus petit détail, où l'on ne voudrait changer le moindre pli de la draperie (*supra*, **I, 75**).

392. — **§ 5. Isée.**

Édition critique et traduction : P. Roussel. Paris, Collection Budé, 1922. — Commentaire anglais : W. Wyse. Cambridge, University Press, 1904 (très détaillé). — L. Moy. *Étude sur les plaidoyers d'Isée.* Paris, Thorin, 1876.

Isée, rhéteur et logographe, fut le maître de Démosthène. Il composa quelques ouvrages de rhétorique, aujourd'hui perdus, et plusieurs discours dont il reste douze; ils ont pour sujet des affaires de succession. Son éloquence est sobre et vigoureuse, pleine de mouvement mais presque toujours sans grâce. On y rencontre pourtant çà et là quelques jolis tableaux de mœurs. Isée est habile, retors, mais ne sait pas cacher son habileté; on se défie de lui et on ne se laisse pas pleinement convaincre.

393. — **§ 6. Lycurgue.**

Édition critique : F. Blass. Leipzig, Teubner, 1899. — F. Dürrbach. *L'orateur Lycurgue.* Paris, Thorin, 1890. — **Index** : Forman, *supra*, **384**.

A. Vie. Lycurgue fut l'allié de Démosthène dans la lutte contre Philippe. Alexandre voulut le faire périr en 335, mais Démade obtint sa grâce. A cette époque, il avait déjà dans l'administration d'Athènes un rôle important qu'il garda longtemps. Après sa mort, survenue en 324, ses ennemis l'accusèrent faussement d'avoir laissé le trésor en déficit. Ses fils, condamnés à une amende qu'ils ne purent payer, furent jetés en prison.

394. — **B. Œuvres.** Dans l'antiquité, on avait de Lycurgue une quinzaine de discours, presque tous des accusations. Il n'en reste qu'un : *Contre Léocrate,* citoyen athénien, accusé

d'avoir quitté Athènes et mis sa fortune en sûreté après la bataille de Chéronée.

C. Éloquence. Le discours qui nous reste de Lycurgue contient une argumentation vigoureuse mais trop de digressions, surtout trop de longues citations (v. g. d'Euripide). Il est vrai que l'orateur ne pouvait guère rester dans son sujet : aucune loi ne punissait les faits reprochés à Léocrate; il fallait donc pour montrer l'odieux de sa conduite recourir à des exemples et à des comparaisons. Le style est net, mais un peu monotone. Lycurgue cherche à imiter Isocrate.

395. — § 7. Hypéride.

Éditions critiques : C. Jensen. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1917; F. Kenyon. Oxford, Clarendon Press, [1906]. — P. Girard. *Hypéride et le procès de Phryné.* Paris, Grasset, 1911.

A. Vie (389-322). Il vécut à Athènes et s'y enrichit en faisant le métier de logographe. On le représente comme un gourmand et un gourmet; il aimait beaucoup le poisson et allait tous les matins au marché. C'était un homme de mœurs très corrompues. Intransigeant en politique, il combattit la Macédoine et continua la résistance plus longtemps que Démosthène. Il accusa celui-ci dans l'affaire d'Harpale. Il mourut en 322, condamné par Antipater.

396. — B. Œuvres. Nombreux discours (dont quelques-uns ont été retrouvés sur des papyrus, plus ou moins mutilés) : discours *contre Démosthène, Oraison funèbre,* plaidoyers de logographe.

C. Éloquence très variée : tantôt passion véhémente, tantôt grâce charmante et simple, finesse, esprit. Le style, très clair, est un peu pâle.

397. — § 8. Dinarque.

Édition critique : F. Blass. 2ᵉ éd. Leipzig, Teubner, 1888. — **Index** : Forman, *supra*, **384**.

Vie. Né vers 360, Corinthien de naissance, il vécut à Athènes comme métèque, exerça le métier de logographe, fut exilé pendant quinze ans et rentra à Athènes. **Œuvres** : Il reste de lui trois discours composés pour les accusateurs dans l'affaire d'Harpale; l'un de ces discours est *contre Démosthène.* **Éloquence** : virulente et d'une vigueur extrême. Dinarque sait

pousser à fond une argumentation, v. g. : Démosthène s'en est remis à l'Aréopage; or celui-ci l'a trouvé coupable; donc il doit être condamné.

398. — § 9. Eschine.

Édition critique : F. Blass. 2ᵉ éd. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1908 (avec **index** par S. Preuss). — *Ambassade.* Commentaire : J. M. Julien et H. L. de Péréra. Paris, Klincksieck, 1902. — Traduction : Stiévenart (avec Démosthène, *infra*, **404**). — F. Castets. *Eschine.* Paris, Thorin, 1875. Voir aussi les ouvrages cités à propos de Démosthène, spécialement Bougot, *infra*, **404**.

A. Vie. Eschine naquit vers 390 d'une famille athénienne de condition modeste. Au dire de Démosthène, étant enfant, il balayait l'école de son père et assistait sa mère dans des incantations magiques. Plus tard, il fut greffier et acteur. A trente-trois ans, il commença à s'occuper de politique. Vers 350, il se maria avec une femme plus riche que lui. Il ne débuta comme orateur qu'en 348, âgé de plus de quarante ans; il prononça un discours contre Philippe. Mais ayant été envoyé en ambassade à Mégalopolis, il se rendit compte que les Grecs ne soutiendraient pas Athènes dans la lutte. Il fut dès lors partisan de la paix.

399. — En 346, il alla en ambassade près de Philippe. En 345-343, il fut accusé par Démosthène de « *prévarication dans l'ambassade* » et fut acquitté. En 337 ou 336, Ctésiphon ayant proposé de décerner une couronne d'or à Démosthène, Eschine l'accuse d'avoir fait une proposition illégale. Le procès fut jugé seulement en 330. Eschine, n'ayant pas obtenu la cinquième partie des suffrages, dut s'exiler; il se rendit en Asie Mineure où il donna des leçons d'éloquence. Il est difficile de juger sa moralité politique; on n'a pas de preuves qu'il ait reçu de l'argent de Philippe, quoiqu'on l'affirme souvent.

400. — **B. Discours.** Il en reste trois : les anciens les appelaient « les trois Grâces » : *Contre Timarque; Sur l'Ambassade; Contre Ctésiphon* (procès de la couronne, *infra*, **409-410**).

C. Eloquence. Si Eschine n'était l'adversaire de Démosthène, nous serions plus justes pour son talent. C'est un merveilleux orateur, un artiste très habile, un écrivain brillant, clair, abondant sans excès, souple et varié. Il a l'esprit, la grâce, la légè-

reté qui manquent à Démosthène et, par moments, une vigueur, une véhémence, une force de dialectique qui rappellent son illustre adversaire. La langue est très pure et très harmonieuse. L'action était à la hauteur de la composition et du style : Démosthène craignait l'enchantement de sa voix.

Conclusion. Sans doute, mettons Eschine au-dessous de Démosthène mais très haut encore et souvenons-nous que Démosthène en avait peur. Ce lui est une gloire d'avoir pu disputer le succès au plus grand orateur politique de la Grèce.

401. — *Remarque I.* **Autres orateurs.**

Outre les neuf orateurs cités plus haut, qui, avec Démosthène, étaient comptés dans le « **canon** » ou catalogue dressé à l'époque alexandrine, il y en eut beaucoup d'autres à Athènes. Le plus célèbre fut **Périclès** (494-429), mais il ne publia aucun de ses discours. On peut citer encore : **Cléon**, le démagogue bafoué par Aristophane. — **Alcibiade.** — **Critias**, disciple de Socrate. — **Callistrate**, à peu près contemporain de Démosthène, mais un peu plus ancien. — **Démade**, fils d'un batelier, gros homme sans éducation, grand buveur. Il était partisan de la paix. Il eut une immense influence grâce à son talent d'improvisation, à sa parole populaire et imagée. C'est lui qui disait : « La Macédoine privée d'Alexandre serait comme le Cyclope sans son œil » ou, sur le bruit de la mort d'Alexandre : « Non, Athéniens, Alexandre n'est pas mort; s'il l'était, la terre entière serait remplie de l'odeur de son cadavre ». On demandait à Théophraste ce qu'il pensait de Démosthène : « Il est digne d'Athènes » et de Démade : « Celui-là est au-dessus d'Athènes ». Mais de cette éloquence si puissante, il ne nous reste rien. — **Phocion**, né vers 402, aristocrate, était d'ordinaire partisan de la paix et il n'était certainement pas acheté par le roi de Macédoine : car il resta toujours pauvre. Démosthène en le voyant se lever disait : « Voilà la hache de mes discours qui se lève ». Sa parole précise, simple, forte exprimait beaucoup de choses en peu de mots. Il ne manquait pas d'esprit. C'est lui qui, s'entendant applaudir, demanda : « Aurais-je dit quelque sottise? »

402. — *Remarque II.*

On peut grouper ainsi les **principaux orateurs attiques :**

A. *Prédécesseurs de Démosthène :* Antiphon, Andocide, Lysias, Isocrate, Isée.

B. *Alliés de Démosthène :* Lycurgue, Hypéride.

C. *Adversaires de Démosthène :* Eschine, Phocion, Démade.

D. Démosthène.

E. *Après Démosthène :* Dinarque.

CHAPITRE XVIII. DÉMOSTHÈNE.

403. — **Éditions** critiques : F. Blass. 3 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1885-1889 ; avec traduction : M. Croiset. Paris, Collection Budé, I-II, 1924-1925. — Commentaire latin « *variorum* », avec les scolies, etc. : G. Dindorf. 9 vol. Oxford, Clarendon Press, 1846-1851. — Édition avec trad. lat. : J. T. Vömel. Paris, Didot, 1843 ; 2° éd. sans date. — **Éditions partielles** avec commentaire : *Harangues :* H. Weil. 3° éd. par J. Dalmeyda, Paris, Hachette, 1912. — *Plaidoyers politiques :* H. Weil. 2 vol. Paris, Hachette, 1877-1886. — Discours choisis (*Philippiques, Olynthiennes, Couronne*, etc.) avec notes allemandes : C. Rehdantz et F. Blass. Leipzig, Teubner (contient un index détaillé de la grammaire et du style). — *Sur la Couronne :* commentaire anglais : M. W. Humphreys. New-York. American Book Company, 1913. — **Éditions scolaires** : *Philippiques :* C. Baron. Paris, Colin ; E. Ragon. Paris, Poussielgue ; L. Lemain. Paris, Belin. — *Sur la Couronne :* A. Boxler. Paris, Poussielgue.

404. — **Traduction** complète : J. F. Stiévenart. Paris, Didot, 1842. — *Chefs-d'œuvre de Démosthène et d'Eschine :* J. F. Stiévenart. Paris. Charpentier. — *Plaidoyers politiques :* R. Dareste. 2 vol. Paris, Plon. — *Plaidoyers civils :* R. Dareste. Paris, Plon (avec notes très utiles). — **A consulter** : L. Brédif. *Démosthène*. 2° éd. Paris, Hachette, 1886. — H. Ouvré. *Démosthène*. Paris, Lecène-Oudin, 1890. — E. Drerup. *Demosthenes im Urteile des Altertums*. Wurtzbourg, chez l'auteur, 1923. — P. Foucart. *Étude sur Didymos* (commentateur de Démosthène). Paris, Klincksieck, 1906. — V. Cucheval. *Étude sur les tribunaux athéniens et les plaidoyers civils de Démosthène*. Paris, Durand, 1863. — M. Croiset. *Des idées morales dans l'éloquence de Démosthène*. Paris, Thorin, 1874. — A. Bougot. *Rivalité d'Eschine et de Démosthène*. Paris, Bouillon, 1891. — S. Preuss. **Index** *Demosthenicus*. Leipzig, Teubner, 1892 (presque complet).

405. — **§ 1. Vie** (384-322).

A. Jeunesse et formation oratoire (384-351). Démosthène était fils d'un armurier ; il perdit son père à sept ans ; ses tuteurs dilapidèrent sa fortune ; il fut élevé par sa mère qui craignait pour lui la palestre et les exercices physiques auxquels s'adonnaient les jeunes Athéniens. A mesure qu'il grandissait, Démosthène comprenait mieux l'injustice dont il était victime et, quand à dix-huit ans il fut majeur, il entreprit avec une indomptable énergie de se faire rendre justice. Les difficultés étaient considérables. Ce fut seulement après trois ans de pourparlers qu'il put plaider sa cause. Dans l'intervalle, il s'était mis à l'école d'Isée. Il se révéla grand orateur et gagna son procès. Mais les tuteurs continuèrent à chicaner. Démosthène dut encore plaider trois fois et ce fut seulement à l'âge de vingt-deux ou

vingt-trois ans qu'il gagna définitivement sa cause. On croit qu'il ne recouvra pas grand'chose de ses biens.

406. — La première fois qu'il voulut monter à la tribune aux harangues, il en fut chassé par les huées. On trouvait son style et son débit pénibles, lourds. Il ne se découragea pas, mais s'appliqua résolument à corriger ses défauts; il étudia, s'exerça longtemps à la déclamation. Enfin, il reparut et, cette fois, orateur accompli.

Dès lors, il fut l'un des grands orateurs politiques d'Athènes, — le plus grand de ceux dont les œuvres nous sont parvenues, — et l'un des plus grands adversaires de la Macédoine. En même temps qu'il s'adonnait à la politique, il exerçait le métier de logographe et parvint ainsi à refaire sa fortune.

407. — B. Démosthène orateur d'opposition (351-340).

Pendant cette période, Démosthène n'a pas la direction générale des affaires. Il n'est que l'un des nombreux orateurs d'Athènes, d'abord peu connu, mais dont l'influence grandit progressivement.

A cette période appartiennent ses principales harangues : *Philippiques*, *Olynthiennes* (pour engager les Athéniens à secourir la ville d'Olynthe menacée par Philippe), discours *sur la Chersonèse* et *contre la lettre de Philippe*. Tous ces discours sont publiés pour prolonger l'effet de la parole publique; c'est le journalisme de l'époque.

Démosthène écrivit aussi un discours qu'il ne prononça jamais : *Contre Midias*, admirable et violente invective contre un riche personnage qui l'avait souffleté en plein théâtre. Démosthène renonça à l'accusation, pour trente mines, si l'on en croit Eschine.

408. — C. Démosthène au pouvoir (340-338).

Pendant ces trois années le parti de la guerre est aux affaires; l'influence de Démosthène est dominante. On va jusqu'à employer pour la flotte les fonds destinés aux spectacles. Démosthène parle souvent, mais il ne publie pas ses discours.

En 338, désastre de Chéronée. Démosthène assistait à la bataille comme hoplite; il s'enfuit comme les autres et revint à Athènes. On le chargea de prononcer l'oraison funèbre des soldats morts au combat.

409. — D. Dernières années (338-322). Athènes vaincue dut reconnaître la suprématie de Philippe; pourtant Démosthène garda quelque temps une grande influence. La ville réparait ses fortifications; Démosthène fut chargé de surveiller le travail; il donna cent mines de sa propre fortune. Ctésiphon proposa au peuple de décerner en récompense à Démosthène une couronne d'or (337 ou 336), mais Eschine accusa Ctésiphon de proposition illégale; en réalité, c'était Démosthène qu'il attaquait.

Le procès fut retardé par les événements. Philippe mourut (336); la Grèce se crut sauvée. Elle ne connaissait pas Alexandre. Le nouveau roi de Macédoine eut bientôt raison d'elle. Après la prise de Thèbes (335), il exige qu'on lui livre dix des principaux orateurs d'Athènes. Démosthène était du nombre; mais Démade intervint et le sauva.

410. — En 330, le procès vint enfin devant les juges. De toute la Grèce, on se rendit à Athènes pour assister à ce duel oratoire tel qu'on n'en a jamais revu de comparable. Deux politiques étaient en présence : celle pour laquelle Démosthène avait lutté toute sa vie et qui avait abouti au désastre de Chéronée et celle d'Eschine qui semblait justifiée par les événements.

Eschine parla le premier très habilement. Il montre que la motion de Ctésiphon est illégale : Démosthène n'a pas rendu ses comptes; or c'est la condition exigée par la loi pour qu'on puisse récompenser un magistrat. Il attaque avec violence la personne de Démosthène et surtout sa politique, cause du désastre.

Démosthène lui répond avec beaucoup plus d'éloquence encore. Il touche à peine à la question de droit, mais il justifie sa politique et, en même temps, attaque celle d'Eschine. Il reprend en détail le récit des événements en y entremêlant de violentes invectives contre son adversaire. Il montre qu'Athènes, en luttant contre Philippe, a du moins sauvé l'honneur; il évoque les grands souvenirs patriotiques. La cause est gagnée.

411. — Six ans plus tard (324), Démosthène lui-même était exilé. Harpale, intendant d'Alexandre, avait pillé le trésor royal et s'était enfui à Athènes avec des sommes immenses. On le reçut, mais on le mit en prison et son argent fut déposé

à l'Acropole. Cependant, Alexandre ayant demandé son extradition, Harpale réussit à s'enfuir. On fit l'inventaire de son trésor et on n'en trouva plus que la moitié. Aussitôt on accusa plusieurs citoyens de s'être approprié l'argent disparu. Démosthène était l'un des commissaires chargés de la surveillance des trésors, il fut donc accusé.

D'après Plutarque, il aurait reçu d'Harpale vingt talents. Était-il réellement coupable? On ne saurait le dire. Mais ce fut certainement la conviction des hommes de son parti, comme Hypéride. Démosthène lui-même demanda une enquête et s'en remit à l'Aréopage.

Après six mois, celui-ci le déclara coupable; le tribunal, chargé de juger définitivement, se déclara enfin dans le même sens. Condamné à une amende de cinquante talents et ne pouvant la payer, il fut jeté dans les fers, mais il réussit à s'enfuir. Il se rendit à Égine, puis à Trézène en Argolide.

412. — A la mort d'Alexandre (323), on oublia tout. Démosthène fut rappelé, il rentra en triomphe. Comme à la mort de Philippe, la Grèce se souleva; mais, comme alors aussi, elle fut écrasée. Vaincue par Antipater, elle dut livrer ses chefs.

Démosthène s'enfuit dans l'île de Calaurie (Argolide); les soldats d'Antipater cernèrent le temple de Poseidon où il s'était réfugié. Démosthène s'empoisonna (322).

413. — § **2. Caractère.** A tout prendre, c'est un beau caractère, malgré quelques taches. La vie de Démosthène est remplie par la lutte pour la liberté d'Athènes. Il succombe mais avec honneur. Ses ennemis même durent reconnaître qu'il était grand. C'est un homme énergique, un homme de volonté; ses quelques faiblesses sont passagères.

Il est vrai que son énergie est un peu rude. Ce n'est pas un de ces hommes dont le caractère affable ferait regretter de n'avoir pas vécu avec eux. Eut-il un ami? Il eut des ennemis, beaucoup plus même que la plupart des Athéniens, et il les haïssait autant qu'il en était haï.

Il fut, en général, désintéressé. Cependant, sur ce point, il semble n'avoir pas été absolument sans reproche. Il paraît aussi avoir menti sans aucun scrupule. Il aimait beaucoup

son pays, mais son pays, c'était Athènes, plutôt que la Grèce.

414. — *Sa politique,* à ne considérer que les intérêts matériels et les avantages immédiats, n'était probablement pas la meilleure. Mais elle était la plus digne d'Athènes, la plus conforme à l'honneur de la cité; aussi Démosthène a-t-il contribué à augmenter ce trésor de gloire qui est une partie, non la moindre, du patrimoine de la patrie.

415. — **§ 3. Ses œuvres.**

1) **Harangues** : discours à l'assemblée du peuple. Les plus célèbres sont : les *Philippiques,* les *Olynthiennes;* les discours *sur la paix* et *sur la Chersonèse.*

2) **Plaidoyers politiques** : *Contre Midias* (*supra*, **407**); *Contre Leptine; Contre Timocrate; Contre Aristocrate; Sur l'Ambassade* (plus exactement : *Sur la prévarication dans l'ambassade :* περὶ παραπρεσβείας); *Pour Ctésiphon* (*Sur la couronne*) (*supra*, **409-410**; *infra*, **420**).

3) **Plaidoyers civils** : œuvres de logographe. Les plus intéressants sont : *Contre Conon; Contre Calliclès.*

416. — 4) **Exordes.** Nous avons encore 56 exordes dont l'authenticité est contestée par quelques auteurs. Blass l'admet et avec raison, ce semble. On les suspecte, parce qu'on ne se figure pas Démosthène écrivant 56 exordes! Mais on ne pense pas assez à ce qu'était l'éloquence pour les Grecs et surtout pour Démosthène. Il est en réalité très naturel que ce travailleur acharné, devant parler souvent et sans préparation immédiate, se soit assuré d'avance de nombreuses entrées en matière. On sait que c'est la partie le plus difficile à improviser. D'ailleurs, le style de ces exordes est bien dans la manière de Démosthène.

5) **Lettres.** Elles étaient autrefois communément rejetées; aujourd'hui certains critiques les admettent, d'autres les rejettent.

417. — **§ 4. Caractères généraux de son éloquence.**

A. Le trait dominant, dans son éloquence comme dans son caractère, c'est la *force,* la véhémence, la vigueur. Démosthène essaie d'arracher ses compatriotes à leur insouciance, à leur légèreté, pour les jeter dans la lutte contre Philippe. L'orateur

est lui-même un homme d'une volonté énergique qui s'adresse à des volontés faibles; il *fait vouloir.*

B. *Sincérité de sentiment.* S'il connaît tous les secrets de l'art, il ne les emploie qu'au service de la pensée. Il exprime avec une admirable puissance la haine qu'il ressent pour Philippe et pour les partisans de la paix, l'amour qu'il éprouve pour Athènes, sa grandeur et sa liberté.

418. — C. *Habileté.* Démosthène semble parfois jouer avec les faits, tant il les manie adroitement, tant il sait en tirer des arguments pour sa thèse. Ce n'est pas qu'il soit clair. Au contraire, son art consiste quelquefois à embrouiller le récit des événements (v. g. *Ambassade, Couronne*). Il ne suit pas un plan régulier; mais la disposition des arguments est très artificieuse, bien plus que ne le serait un ordre trop apparent.

D. *Art d'exciter l'attention* pour se faire écouter, de piquer la curiosité par un paradoxe, v. g. « *Ce qu'il y a de pire dans le* « *passé est justement ce qu'il y a de meilleur pour l'avenir;* com- « ment cela? c'est que votre extrême négligence est cause de vos « malheurs : car, si vous aviez fait tout votre possible, il n'y « aurait plus d'espoir ». Il ne craint pas d'employer des *comparaisons familières*, v. g. les soldats bons seulement pour la parade comparés aux soldats de terre cuite exposés sur l'agora.

419. — § 5. **Caractères spéciaux de ses différentes œuvres.**

A. Harangues.

C'est là que ses qualités principales sont le plus faciles à saisir : véhémence, sincérité. De plus, les harangues sont courtes, aussi c'est par elles qu'il faut commencer la lecture de Démosthène.

420. — **B. Plaidoyers politiques.**

La beauté, la valeur oratoire y est plus grande encore. Dans le discours *sur la Couronne* tous les mérites sont réunis; c'est le chef-d'œuvre de l'éloquence en Grèce. Quand on le comprend, on le met bien au-dessus des harangues mêmes. Mais il est long, difficile à saisir si on ne le lit pas assez vite. Aussi est-il préférable de ne l'aborder que lorsqu'on est assez familiarisé avec Démosthène. Son mérite consiste surtout dans une action si puissante sur l'auditeur ou le lecteur qu'on ne voit plus, on ne

veut même plus voir les raisons, juridiques ou autres, que l'adversaire a fait valoir. Après le plaidoyer d'Eschine, on était convaincu ; après celui de Démosthène, on est pris. L'adversaire est écrasé. On a dit avec raison qu'il fait penser à la lutte d'un nain contre un géant. Et pourtant, l'adversaire qui paraît si diminué est lui-même un grand orateur. Peut-être n'existe-t-il dans aucune littérature un discours aussi puissant.

421. — C. Plaidoyers civils.

Ils ne sont pas sans mérites, mais quelques-uns seuls sont d'une lecture agréable et facile. La plupart sont obscurs, hérissés de termes juridiques. Lysias aurait su dire la même chose de manière à être compris de tout le monde. Démosthène n'est plus inspiré par de grandes causes ; il ne peut plus laisser parler son âme comme dans les harangues et les plaidoyers politiques. Cependant, outre le grand intérêt que ces discours présentent pour les institutions grecques, il est curieux de voir ce qu'était Démosthène comme logographe. Son génie est à l'étroit dans ce genre, mais c'est encore le génie.

422. — § 6. Style.

Ce qui fait surtout la beauté du style de Démosthène, c'est qu'il exprime avec vérité la pensée, le sentiment dans sa sincérité. Quelque perfection artistique qu'on y trouve, elle n'est jamais recherchée pour elle-même, mais en vue de l'effet oratoire à produire.

Démosthène avait pour l'éloquence des *dons naturels* éminents : force dans le style comme dans la pensée, originalité de la métaphore expressive, mouvement : le rythme de la phrase a une vigueur qui ne vient pas de l'art mais de l'âme.

423. — Mais il doit beaucoup aussi au *travail*. Il sait construire habilement la période ; elle est pour lui un moyen puissant de persuasion, moyen très utile à un orateur populaire. D'ailleurs, il ne l'emploie pas constamment, mais sait user à l'occasion de phrases courtes et même saccadées, inventer des dialogues pleins de verve.

Il évite l'*hiatus*. Pourquoi ? C'est que l'hiatus choquerait l'auditeur et l'empêcherait d'être saisi, captivé par l'orateur. Il évite, d'ordinaire, de mettre *trois brèves* de suite ou davantage.

Un tel résultat ne peut guère n'être pas voulu. Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir au hasard les œuvres de Démosthène et d'Eschine et de les comparer; on trouve fréquemment dans Eschine trois ou quatre brèves de suite et même davantage. Ce menu détail contribue à rendre le style de Démosthène bien plus vigoureux que celui de son rival.

424. — § 7. L'action.

Démosthène attachait une grande importance à l'action. Grâce à un travail opiniâtre, il avait vaincu ses difficultés naturelles. Sa déclamation ne fut pourtant jamais absolument parfaite; mais elle était puissante, comme sa pensée et son style.

425. — § 8. Réputation.

D'abord hué, sifflé, Démosthène avait peu à peu acquis de son vivant une réputation oratoire indiscutée. Il la garda après sa mort et fut compté au temps des Alexandrins comme l'un des dix orateurs attiques.

C'est dans Cicéron que l'on trouve pour la première fois l'opinion que Démosthène est le plus grand orateur de la Grèce; mais cette opinion s'était probablement fait jour auparavant chez les Grecs. On la retrouve peu après dans Denys d'Halicarnasse (au temps d'Auguste).

Depuis lors, les Grecs (v. g. Hermogène, IIe siècle après J.-C.) regardent Démosthène comme le maître par excellence de la parole. Mais les Romains, comme Quintilien, lui opposent Cicéron.

426. — En France, aux XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles, Cicéron lui est préféré. Fénelon, qui met plus haut Démosthène, fait exception. Au XIXe et au XXe siècles, on préfère de plus en plus Démosthène et avec raison, ce semble.

Il est vrai qu'il est moins complet qu'il a moins d'idées que Cicéron, qu'il n'a pas la finesse, l'esprit, l'ironie légère, la gaîté, mais il possède à un plus haut degré une qualité maîtresse : la force, la puissance communicative de l'émotion sincère.

427. — Remarques sur l'éloquence attique.

Si on lit tous les discours que nous ont laissés les orateurs attiques, on peut aisément constater les faits suivants :

A. Ces discours sont *conformes aux règles techniques de la rhétorique* qui nous ont été conservées dans des écrits postérieurs; ces règles existaient déjà et on les suivait très exactement.

B. Il y a *peu de variété* dans les idées. Les mêmes arguments, les mêmes précautions oratoires reviennent à satiété dans les plaidoyers qui nous ont été conservés; et pourtant ce sont, en général, les plus beaux parmi ceux des orateurs les plus célèbres. D'où l'on peut conclure que les auditoires athéniens devaient entendre indéfiniment les mêmes choses et sous une forme assez peu différente.

428. — C. Cependant l'éloquence attique est remarquable par *le naturel, la vérité, la force simple qui s'unit à beaucoup d'habileté et d'artifice.* Presque jamais elle ne sonne faux. C'est pour cela que ceux qui l'étudient longuement, comme Blass, Jebb, l'apprécient au point de la mettre au-dessus de celle de grands orateurs comme Cicéron.

D. *Parmi les attiques on trouve le modèle le plus parfait de trois genres d'éloquence très différents :* Lysias, simple, d'un naturel qui, semble-t-il, n'a jamais été égalé; Isocrate, harmonieux et cadencé, dont le style est plus irréprochable que celui de Cicéron ou de Massillon; enfin Démosthène, le plus vigoureux et le plus puissant des orateurs grecs et qu'on a appelé « le plus grand orateur politique de tous les temps »

IV° PÉRIODE : ÉPOQUE ALEXANDRINE.

F. Susemihl. *Geschichte der griechischen Litteratur in der Alexandrinerzeit.* 2 vol. Leipzig, Teubner, 1891-1892.

CHAPITRE XIX. L'ÉPOQUE.

429. — § 1. Circonstances politiques.

La Grèce a perdu sa liberté et sa grandeur. Athènes perd sa primauté en Grèce et ne fera plus dominer l'esprit attique.

Mais en même temps la conquête macédonienne répand en Orient la langue et la littérature grecques. L'Égypte, la Syrie, l'Asie Mineure sont gouvernées par des rois ou des généraux grecs ou hellénisés.

430. — § 2. Principaux centres littéraires :

A. Le principal est **Alexandrie**; d'où le nom donné à cette période. Les Ptolémées s'efforcent d'attirer des savants de tous les pays; ils fondent le Musée et les Bibliothèques.

a) le **Musée** : « lieu consacré aux Muses ». Dans ses bâtiments immenses vivent de nombreux savants pensionnés par les rois ; quelques-uns enseignent, d'autres se contentent de travailler pour eux-mêmes. Ils ont à leur disposition un observatoire astronomique, des salles de dissection, une biblio-

thèque spéciale. Le Musée comprend en outre de grandes salles de réunion, des portiques, de grands jardins ombragés d'arbres exotiques et dans lesquels on admire des animaux rares et curieux.

431. — b) Les **bibliothèques :** la plus grande faisait partie du Musée : elle comprenait jusqu'à 700.000 volumes ; l'autre était placée dans le temple de Sérapis ; on y mit les doubles.

La charge de *bibliothécaire* était la plus haute que pût exercer un savant à Alexandrie. On choisissait l'homme le plus éminent. Pour enrichir la bibliothèque, tous les moyens étaient bons. Le roi Ptolémée Évergète emprunta aux Athéniens l'exemplaire officiel des trois grands tragiques que l'orateur Lycurgue avait fait établir ; les Athéniens le prêtèrent moyennant caution de quinze talents (90.000 fr.) ; Ptolémée le fit copier, puis renvoya aux Athéniens la copie, leur laissant les quinze talents.

432. — **B. Pergame** en Mysie, capitale du royaume de Pergame où régnait la dynastie des Attales. Sa bibliothèque était moins nombreuse, mais peut-être presque aussi précieuse que celle d'Alexandrie.

433. — **C. Antioche** en Syrie, fondée en 300 par Antiochus, achevée et embellie par Séleucus et les Séleucides. Là aussi, bibliothèque, réunion de savants, etc.

434. — **D. Syracuse**, surtout sous Hiéron II (270-216). C'est Syracuse qui produira le plus grand poète de cette période, Théocrite, et le plus grand ingénieur, Archimède.

E. Quelques autres villes : **Tarse** en Cilicie, **Rhodes**, etc.

435. — **F.** Enfin, **Athènes**, autrefois la première dans la poésie et la science comme dans la guerre, a maintenant perdu son importance. Elle reste cependant le centre des écoles philosophiques, peut-être seulement parce que celles-ci, y possédant des biens-fonds, s'y trouvaient fixées.

436. — § 3. Caractère général de cette période.

A. Période de science. On produit beaucoup moins, mais on sait beaucoup plus. Les savants font des recherches laborieuses dans les bibliothèques, écrivent des travaux nombreux de grammaire, de critique, de mathématiques, etc.

437. — B. La littérature devient artificielle. Autrefois elle était mêlée à la vie de la cité. L'éloquence de Démosthène s'adressait au peuple. Tout Athénien la comprenait, comme tout Grec goûtait Sophocle et même Pindare. Maintenant la littérature, la poésie sont un exercice d'école, un délassement de lettré. Les savants d'Alexandrie ne sont pas compris du peuple qui passe dans les rues. Aussi cette littérature n'est plus si profondément humaine. A part quelques exceptions, comme Théocrite, les auteurs alexandrins ne nous émeuvent pas; ils peuvent cependant piquer la curiosité et charmer le dilettantisme.

CHAPITRE XX. LA PROSE.

438. — Aristarque. K. Lehrs. *De Aristarchi studiis Homericis.* 3[e] éd. Leipzig, Hirzel, 1882. — E. Egger. *Mémoires de littérature ancienne.* Paris, Durand, 1862, p. 126-163 (d'après Lehrs). — A. Ludwig. *Aristarchs homerische Textkritik.* 2 vol. Leipzig, Teubner, 1884-1885. — A. Römer et E. Beltzner. *Die Homerexegese Aristarchs.* Paderborn, Schöningh, 1924.

439. — Mathématiciens. — Euclide. Édition critique avec trad. lat. : J. L. Heiberg et H. Menge. 8 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1883-1916. — Traduction anglaise et commentaire anglais : T. L. Heath. 3 vol. Cambridge, University Press, 1908. — **Archimède**. Édition critique avec trad. lat. : J. L. Heiberg. 2[e] éd. 3 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1910-1915. — Traduction : P. Ver Eecke. Paris, Desclée, 1921. — Traduction anglaise en notation moderne : T. L. Heath. Cambridge, University Press, 1897. — Trad. fr. des *Théorèmes mécaniques :* Th. Reinach (avec préface par P. P. Painlevé). Paris, Colin, 1907 (*Revue générale des sciences.* XVIII, 1907, p. 911-928, 954-961). — A consulter : L. Laurand. *Les sciences dans l'antiquité* (*Manuel. Appendice* I). Paris, Picard, 1923, n[os] 16-33, 83-85, 93-95, etc.

440. — Historiens : *Fragmenta Historicorum Romanorum* : Éd. C. Müller (avec trad. lat.). 5 vol. Paris, Didot, 1841-1870. — **Géographes** : *Geographi Graeci minores :* Éd. C. Müller (avec trad. lat.) : 2 vol. et atlas. Paris, Didot, 1855-1861. — **Pythéas** : C. Jullian. *Histoire de la Gaule* I. 2[e] éd. Paris, Hachette, 1909, p. 415-429. — **Ératosthène** : A. Thalamas. *La Géographie d'Ératosthène.* Versailles, Barbier, 1921. *Étude bibliographique de la Géographie d'Ératosthène.* Ibid., même date.

441. — Philosophes : *Fragmenta Philosophorum Graecorum* : Éd. F. G. A. Mullach. 3 vol. Paris, Didot, 1860-1881. — **Théophraste** : *Caractères :* Édition critique et traduction : O. Navarre. Paris, Collection Budé, 1920. Édition critique plus détaillée : O. Immisch. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1923. — Commentaire : O. Navarre. Paris, Belles-Lettres, 1924. — Édition avec trad. lat. : F. Dübner. Paris, Didot,

1840. — *Œuvres botaniques :* Édition critique : F. Wimmer, 3 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1854-1862. — Édition avec trad. lat. : F. Wimmer. Paris, Didot, 1866. — Édition avec trad. lat., commentaire latin et index : J. G. Schneider. 5 vol. Leipzig, Vogel, 1818-1821. — Fragments du περὶ λέξεως: Éd. A. Mayer. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1910.

442. — **Stoïciens.** *Stoicorum veterum fragmenta :* Ed. J. von Arnim. 4 vol. Leipzig, Teubner, 1903-1924. — A consulter : E. Bréhier. *Chrysippe.* Paris, Alcan, 1910. — **Épicure.** Fragments principaux : P. von der Mühll. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1922. — A consulter : H. Lengrand. *Épicure et l'épicurisme.* Paris, Bloud, [1906]. — E. Joyau. *Épicure.* Paris, Alcan, 1910.

443. — § **1. Grammairiens et critiques :** nombreux à cette époque. Les plus célèbres sont :

A. **Zénodote,** d'Éphèse (mort vers 260), vécut à Alexandrie, y fut bibliothécaire, publia des éditions critiques d'Homère et aussi de quelques autres poètes comme Hésiode et Pindare. Dans son édition d'Homère il marquait d'un obèle (ὀβελός, broche) les passages qu'il considérait comme apocryphes. Il comparait et corrigeait les manuscrits, non sans commettre bien des erreurs et se laisser guider par bien des préjugés. Du moins avait-il ouvert la voie où les éditeurs anciens et modernes devaient s'engager ; il avait posé les fondements d'une méthode qui bientôt se perfectionna.

444. — **B. Aristophane de Byzance** (né vers le milieu du IIIe siècle, vécut 77 ans) fut bibliothécaire d'Alexandrie ; le roi de Pergame le demanda ; mais on le retint de force à Alexandrie. On se le disputait. Il essaya d'expliquer la déclinaison grecque par l'analogie et fit beaucoup de recherches lexicographiques. Ses éditions d'Homère, d'Hésiode, des lyriques, des tragiques semblent avoir été supérieures à celles de Zénodote. Il inventa des systèmes de signes critiques et de ponctuation, dont les uns permettaient d'indiquer plus facilement les passages interpolés, les autres rendaient le texte plus aisément lisible. Ce fut lui qui le premier eut l'idée d'écrire chacun sur une seule ligne les différents vers d'une strophe.

445. — **C. Aristarque,** né en 215 à Samothrace, vécut à Alexandrie, y fut chargé de l'éducation des fils de Ptolémée Philomètor (règne : 181-146). Il édita les principaux classiques

grecs, particulièrement Homère. Très supérieur à ses devanciers, Zénodote et Aristophane, il fit preuve de beaucoup de goût, de sagacité, de critique. Il rejeta les explications allégoriques dont d'autres se contentaient, étudia de la manière la plus minutieuse le texte d'Homère au point de vue de l'orthographe, de la prosodie, de la déclinaison, de la conjugaison, etc., etc. Il expliquait Homère par Homère même, comprenant qu'il ne faut pas attribuer à ces temps reculés ce qui n'est attesté que pour une époque plus récente.

446. — § 2. Mathématiciens.

A. **Euclide** vivait à Alexandrie sous Ptolémée Soter (règne : 323-285). Dans ses *Éléments* de Géométrie il sut condenser sous une forme très claire tout le travail des géomètres qui l'avaient précédé. Les traités de géométrie élémentaire actuels ressemblent encore beaucoup à celui d'Euclide; on pourrait presque dire que son manuel est encore en usage.

447. — **B. Archimède** (287-212). Né à Syracuse, il vécut à Alexandrie, puis revint passer ses dernières années dans sa patrie. Très grand mathématicien et très grand ingénieur, il utilisa sa science pour la défense de Syracuse assiégée. On possède de lui plusieurs écrits *Sur la sphère et le cylindre*, *Sur la mesure du cercle*, etc. et *Sur les corps flottants*. De ce dernier, on ne posséda longtemps que la traduction latine; le texte grec a été en partie retrouvé et publié en 1907. On a découvert en même temps les *Théorèmes mécaniques*, traité dédié à Ératosthène, et dans lequel Archimède pose les bases du calcul infinitésimal.

448. — § 3. Historiens.

A l'époque alexandrine, on composa beaucoup **d'ouvrages d'érudition historique**, où les faits étaient simplement entassés : recueils d'inscriptions ou de décrets, chroniques, chronologies. Les principaux historiens proprement dits sont : — a) **Bérose** (fin du IVe siècle) : *Histoire de Chaldée*. — b) **Manéthon** (fin du IVe siècle) : *Histoire d'Égypte*. — c) **Timée**. Né à Tauromenium vers le milieu du IVe siècle, il vécut environ cent ans et composa l'*Histoire de Sicile* (au moins 45 livres), l'*Histoire de Pyrrhus* (jusqu'à l'année 264). Timée avait beaucoup lu, mais la rhéto-

rique semble avoir tenu plus de place dans ses œuvres que la science; il cherchait moins à dire vrai qu'à bien parler.

449. — § 4. **Géographes.**

La science géographique se développe beaucoup à l'époque alexandrine; on explore des terres nouvelles et l'on décrit plus exactement les terres déjà connues.

A. **Néarque**, amiral d'Alexandre, avait exploré le cours de l'Indus jusqu'à la mer et ramené sa flotte par l'océan Indien jusqu'à l'Euphrate. Il décrivit dans un *Périple* ce curieux voyage.

450. — B. Pythéas de Marseille s'aventura dans l'océan Atlantique et la mer du Nord, toucha en Armorique et en Germanie, parvint jusqu'en Norvège (vers 325). Cette exploration hardie racontée dans son Περὶ Ὠκεανοῦ ne trouva que peu de créance : on prétendit qu'il avait « menti ». Mais l'exactitude de ses observations a été entièrement confirmée, quand les pays où il était parvenu le premier furent enfin connus.

451. — C. Ératosthène (environ 275-195) avait beaucoup écrit et sur des sujets fort divers : *Poèmes, Dialogues philosophiques*, traités d'érudition *sur la comédie, la chronologie;* mais c'est surtout comme *géographe* qu'il devint célèbre. Il avait beaucoup contribué au progrès de cette science en y introduisant les mathématiques et l'astronomie; il exposa l'ensemble des connaissances géographiques de son temps dans ses Γεωγραφικά en trois livres.

452 — § 5. **Philosophes.**

A. L'Académie (école de Platon).

a) Ancienne Académie. Speusippe, neveu de Platon, lui succéda comme chef de l'école ou « *scolarque* ». Ses successeurs furent : **Xénocrate, Cratès**, puis **Crantor, auteur d'un livre** sur le deuil (περὶ πένθους) très estimé de Cicéron.

b) Moyenne Académie. Arcésilas, né vers 315, succéda à Crantor comme scolarque. Le platonisme avec lui devint une sorte de demi-scepticisme auquel on donne quelquefois le nom de *probabilisme :* on ne peut, disait-il, distinguer avec certitude le vrai du faux; il faut donc se contenter d'opinions probables.

c) Nouvelle Académie. Carnéade (né vers 215, mort en

129) perfectionna la doctrine d'Arcésilas. Envoyé à Rome comme député, il en profita pour donner des conférences philosophiques. Un jour il fit l'éloge de la justice; le lendemain il parla en sens opposé, s'attaquant à l'idée même de justice.

453. — **B. Les péripatéticiens.** L'école d'Aristote reste constituée au Lycée comme celle de Platon à l'Académie, mais a moins de stabilité et dure moins longtemps. Les principaux péripatéticiens sont : *Eudème*, *Aristoxène*, *Dicéarque*, *Straton*, mais surtout :

454. — **Théophraste** (environ 372-287). Il était né à Érésos dans l'île de Lesbos, mais vécut à Athènes où, malgré son long séjour, il n'avait pu perdre l'accent de son pays natal. Il fut d'abord disciple de Platon puis d'Aristote qui lui donna le surnom de *Théophraste,* « divin parleur ». Son véritable nom était Tyrtanos. Il avait publié de nombreux ouvrages traitant tous les sujets : logique, métaphysique, morale, politique, sciences naturelles, etc... On possède encore :

455. — 1) Les *Caractères*, bien surpassés par La Bruyère, mais qui témoignent cependant de fines qualités d'observation, et sont écrits dans un style net et pittoresque. — 2) L'*Histoire des Plantes* (Περὶ φυτῶν ἱστορίας ou ἱστορία ou ἱστορίαι) en neuf livres. — 3) *Sur les causes des Plantes* (Περὶ φυτῶν αἰτιῶν), traité moins descriptif et plus philosophique que le précédent. Dans ces deux ouvrages il se montre non seulement savant consciencieux, mais véritable initiateur. On peut le considérer comme le fondateur de la science botanique. Certaines descriptions restent des modèles d'exactitude scientifique. Le style est clair et élégant. — 4) Des *fragments* assez nombreux d'autres ouvrages. On peut se faire quelque idée des théories littéraires qu'il exposait dans son Περὶ λέξεως.

456. — **C. Les cyniques** (de κύων, chien) affectent de mépriser les convenances sociales : **Diogène**, original qui vivait dans un tonneau ; **Ménippe**, auteur d'écrits bouffons.

457. — **D. Les stoïciens**, ainsi nommés parce que le fondateur de cette école, Zénon, enseignait au Portique Pécile (στοὰ ποικίλη) d'Athènes.

458. — **a) Principaux stoïciens :** α) **Zénon**, né vers 336

en Chypre. — Il fut d'abord disciple de Cratès, puis enseigna au Portique pendant trente ou quarante ans. Il mourut à soixante-douze ans; on croit qu'il se suicida.

459. — β) **Cléanthe** (331-232), athlète; à 48 ans vint à Athènes pour s'adonner à la philosophie. Comme il était pauvre et devait gagner sa vie, il passait la nuit à puiser de l'eau pour un jardinier; le jour, il écoutait Zénon. A la mort de celui-ci il devint chef de l'école stoïcienne. On a de lui un *Hymne à Zeus*.

460. — γ) **Chrysippe,** né à Soles, en Cilicie, vers 280; élève de Cléanthe, achève de fixer la doctrine stoïcienne; il avait écrit, disait-on, 750 ouvrages. De lui, comme de tous les philosophes de ce temps, il ne reste que des fragments.

461. — **b) Doctrine du stoïcisme.** Les stoïciens étudient surtout la *logique* (et, à propos de logique, la grammaire, la poétique, la rhétorique, la physique) et plus encore la *morale.* Pour eux le souverain bien est dans la vertu. Le sage arrive à *l'apathie* (absence de passions), grâce à laquelle il est exempt de souffrance. Ils mêlent à des doctrines élevées des paradoxes insoutenables. Leurs idées sont souvent trop absolues, trop raides; ils ne tiennent pas assez compte dans leur science de la réalité concrète, dans leur morale des exigences humaines.

462. — **E. Épicurisme : a) Épicure** (342-270) était athénien; il grandit à Samos, où son père était clérouque. Il exerça le métier de maître d'école. L'explication du chaos dans Hésiode ne le satisfit pas; il lut Démocrite dont les théories lui plurent. Après avoir constitué lui-même un système philosophique, il se mit à enseigner d'abord à Mytilène, puis à Lampsaque. En 306, il revient à Athènes, y achète un jardin; c'est là qu'il enseigne le reste de sa vie. C'était un homme d'un caractère aimable et délicat, de goûts modestes, d'une grande sobriété.

463. — Il composa un grand nombre d'ouvrages, dont il reste très peu de chose. Ses lettres, dont on possède trois, sont écrites dans un style extrêmement simple et naturel. Il eut beaucoup de disciples, dont le plus célèbre fut **Métrodore** qui semble avoir été aussi le plus chéri de son maître.

464. — **b) Système d'Épicure.** La *physique* est empruntée à Démocrite : le monde a été formé par le choc des

atomes. *Morale :* le souverain bien consiste dans le plaisir, c'est-à-dire la satisfaction des sens; mais pour jouir le plus possible, il faut jouir avec modération; Épicure lui-même s'abstenait des plaisirs honteux, mais ses disciples furent loin d'imiter son exemple.

465. — F. Le scepticisme ou pyrrhonisme.

a) Pyrrhon (360?-270 environ), d'abord peintre, puis philosophe, commença par admettre le système de Démocrite, puis devint sceptique. Nous ne pouvons, dit-il, rien connaître; donc le sage doit suspendre son jugement.

466. — b) Timon de Phlionte ou le *sillographe* (350?-260), grand admirateur de Pyrrhon, composa des poésies satiriques intitulées *Silles* (σίλλοι railleries). Il s'y moquait de tout le monde, surtout des philosophes, de Platon, d'Aristote, mais non de Pyrrhon. Il appelait le Musée la « volière des Muses ». Il paraît avoir été fort spirituel.

CHAPITRE XXI. LA POÉSIE (SAUF LE MIME).

467. — Ouvrages généraux : Ph. E. Legrand. *La poésie alexandrine.* Paris, Payot, 1924. — A. Couat. *La poésie alexandrine.* Paris, Hachette, 1882. — U. v. Wilamowitz. *Hellenische Dichtung.* 2 vol. Berlin, Weidmann, 1924. — C. Cessi. *La poesia ellenistica.* Bari, Laterza, 1912. — **Poésie dramatique : Lycophron** : Texte, traduction et commentaire : F. D. Dehèque. Paris, Durand et Klincksieck, 1853. — Texte, traduction allemande, commentaire allemand : C. von Holtzinger. Leipzig, Teubner, 1895.

468. — Poésie lyrique : Callimaque : Édition critique et traduction : E. Cahen. Paris, Collection Budé, 1922. — Édition critique plus détaillée des nouveaux fragments : R. Pfeiffer. Bonn, Marcus, 1923.

469. — Poésie épique : Apollonios de Rhodes : Édition critique : R. Merkel. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1854. — Édition avec trad. lat. : F. S. Lehrs. 2ᵉ éd. Paris, Didot, 1878 (dans le même volume qu'Hésiode). — Traduction et commentaire détaillé : H. de la Ville de Mirmont. Bordeaux, Gounouillou; Paris, Rouam, 1892. — Bref commentaire anglais : G. W. Mooney. Londres, Longmans, 1912. — A consulter : C. A. Sainte-Beuve. *De la Médée d'Apollonius : Portraits contemporains* V. 2ᵉ éd. Paris, Calmann-Lévy, 1875, p. 359-406. — H. de la Ville de Mirmont. *La mythologie et les dieux dans les Argonautiques et dans l'Énéide.* Paris, Hachette, 1894.

470. — Poésie didactique : Aratos : Édition critique : E. Maass. Berlin, Weidmann, 1893. — Édition avec trad. lat. : A. Köchly. Paris, Didot, 1856. — Édition avec traduction française : Halma. Paris, Merlin, 1821.

Note : Caractère général : poésie très savante, mais pauvre d'inspiration.

471. — § 1. Poésie dramatique.

Ptolémée Philadelphe établit à Alexandrie des concours dramatiques. De nombreux poètes y prirent part. Les plus célèbres étaient : *Lycophron, Homère le jeune, Sosithée, Sosiphane, Dionysiade, Alexandre, Philiscos* qui composaient alors la **pléiade tragique.**

Le principal d'entre eux est **Lycophron,** de Chalcis, en Eubée (IIIe siècle). Il vécut à Alexandrie, eut une grande réputation de poète tragique et d'érudit. De ses nombreuses tragédies il ne reste qu'une seule, *Alexandra,* qui ne fait pas regretter la perte des autres. C'est le récit d'une longue prophétie faite par Cassandre (appelée aussi Alexandra). Cette prophétie est racontée sur la scène par un esclave. L'érudition mythologique déployée est immense, l'obscurité, qui semble voulue, ne peut guère être dépassée; mais l'intérêt et la vraie poésie manquent totalement.

472. — § 2. Poésie lyrique.

A. Callimaque (310 à 240 environ).

a) Vie. Il naquit à Cyrène en Libye, étudia la philosophie à Athènes, puis ouvrit une école de grammaire à Alexandrie et devint célèbre. Il obtint l'estime de Ptolémée Philadelphe et fut nommé bibliothécaire après la mort de Zénodote. Il avait des idées littéraires très arrêtées; il tenait à se mettre en garde contre les opinions traditionnelles, mais exagérait au point de préférer Hésiode à Homère.

Sur la fin de sa vie, il eut une querelle littéraire avec son disciple Apollonios; celui-ci composait une épopée, mais Callimaque trouvait qu'« un grand livre est un grand mal ». Les deux poètes échangèrent à ce propos les plus violentes injures.

473. — b) Œuvres : 800 ouvrages (prose et vers). Il composa des poèmes lyriques dans tous les mètres connus, sur des sujets souvent futiles. Le poème sur la *Chevelure de Bérénice* ne nous est connu que par l'imitation de Catulle. On a conservé les *Hymnes à Zeus, Artémis, Dèmèter, Apollon,* etc. ; ils sont ingénieux mais froids. Les *épigrammes* sont meilleures,

toujours élégantes, parfois piquantes et spirituelles. Le plus long de ses poèmes était celui d'*Hécalè*. Il le composa à la fin de sa vie pour répondre à Apollonios, qui l'accusait de décrier les longs poèmes, parce qu'il était incapable d'en composer. C'était une épopée familière; à en juger par les fragments qu'on a retrouvés, elle contenait des traits gracieux et de jolies descriptions.

474. — **B. Euphorion,** de Chalcis, en Eubée (né en 272). Appelé à Antioche par Antiochus le Grand (224-187), bibliothécaire, il composa des *poèmes épiques*, des *élégies* et des *épigrammes*. Ses ouvrages sont perdus, à part quelques fragments. Il semble avoir été, dans ses vers, savant, laborieux et volontairement obscur, plus érudit que poète.

475. — § **3. Poésie épique.**

A. Apollonios de Rhodes (295-215 environ). Il était né à Alexandrie, alla vivre à Rhodes quand sa querelle avec Callimaque le força de quitter Alexandrie. Il composa les **Argonautiques**.

a) *Sujet :* Expédition de Jason en Colchide à la recherche de la toison d'or et retour des héros à Pagase (Thessalie).

b) *Valeur :* Œuvre brillante, mais artificielle, d'une grande érudition mythologique et géographique, mais bien peu attachante. Le livre III où est peinte la passion de Médée est moins froid que le reste et présente même un certain intérêt.

B. Rhianos (IIIe siècle) : *Héracléide* (perdue).

476. — § **4. Poésie didactique.**

A. Aratos (310-245 environ), homme universel, érudit, mathématicien, critique; avait publié une édition de l'*Odyssée* et bien d'autres ouvrages. On a de lui deux poèmes didactiques : les *Phénomènes,* où il résume l'astronomie de son temps; les *Prognostiques,* où il expose la météorologie populaire. La précision et l'élégance de ces deux poèmes leur ont valu un grand succès dans l'antiquité, et ils ont été plusieurs fois traduits en latin.

477. — **B. Nicandre,** né à Colophon vers la fin du IIIe siècle, nous a laissé un poème sur les *morsures des bêtes et leurs remèdes :* Θηριακά (958 vers) et un autre sur les *contre-poisons :* Ἀλεξιφάρμακα (630 vers). Il avait composé aussi d'autres ouvrages, aujourd'hui perdus, sur l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle.

CHAPITRE XXII. LE MIME. THÉOCRITE.

478. — **Bucolici (Théocrite, Bion, Moschos)** : Édition critique et traduction : Ph. E. Legrand. Paris, Collection Budé, I (Théocrite), 1925. — Autre édition critique : O. Könneke. Brunswick, Graff, 1914. — Édition avec trad. lat. : F. S. Lehrs. Paris, Didot, 1866. — Traduction : Leconte de Lisle. Paris, Lemerre (avec Hésiode, etc.). — A consulter **sur le Mime** : J. Girard. *La poésie grecque*. Paris, Hachette, 1884, p. 191-325. *Les mimes grecs : Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1893, p. 63-99.

479. — **Théocrite**. Commentaire latin : A. Fritzsche. 2e éd. Leipzig, Teubner, 1870; — allemand : A. Fritzsche; 3e éd. par E. Hiller Leipzig, Teubner, 1881; — anglais : R. J. Cholmeley. Londres, Bell, 1901; H. Kynaston. Oxford, Clarendon Press, 1892. — Extraits : J. Bousquet. Paris, Poussielgue; L. Laloy et J. Luchaire. Paris, Delagrave (textes plus nombreux, introduction plus détaillée que Bousquet, notes plus brèves). — Traduction : F. Barbier. Paris, Garnier, 1899. — Scolies anciennes : Éd. C. Wendel. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1914. — Dictionnaire : J. Rumpel. *Lexicon Theocriteum*. Leipzig, Teubner, 1879. — A consulter : Ph. E. Legrand. *Étude sur Théocrite*. Paris, Fontemoing, 1898. — C. A. Sainte-Beuve. *Portraits littéraires* III. Paris, Garnier, 1862, p. 1-46.

480. — **Hérondas** : Édition critique : O. Crusius. 4e éd. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1905. — Édition avec trad. lat. : F. Bücheler Bonn, Cohen, 1892. — Traductions avec quelques notes : G. Dalmeyda Paris, Hachette, 1893; P. Ristelhuber. Paris, Delagrave, 1893; E. Boisacq Bruxelles, Balat, 1893. — Commentaire détaillé en anglais : W. Headlam et A. D. Knox. Cambridge, University Press, 1922. — Extraits (édition scolaire) : E. Ragon. Paris, Poussielgue. — Traduction des extraits : E. Ragon. Paris, Poussielgue. — A consulter : S. Olschewsky. *La langue et la métrique d'Hérondas*. Leyde, Brill; Bruxelles, Kiessling, 1897.

481. — § **1. Le Mime** : petite pièce de poésie représentant les mœurs de la classe populaire ou de la classe moyenne. Une de ses variétés est la pastorale (ou *bucolique*) dans laquelle sont décrites les mœurs des bergers. Le mot *idylle* (εἰδύλλιον) signifie originairement « petit poème » (non, comme on l'a dit, « petit tableau ») mais est souvent employé pour désigner la poésie pastorale.

482. — § **2. Théocrite.**

A. Vie. Né vers 315 ou 300, probablement à Syracuse, il séjourna longtemps à Cos, écrivit à Hiéron pour lui demander sa protection, mais sans succès; il fut plus heureux près de Ptolémée Philadelphe. Après avoir habité Alexandrie, il retourna probablement en Sicile.

483. — B. Œuvres.

a) 3o **idylles** (25 selon d'autres; car quelques-unes sont contestées). Elles comprennent : — α) des *mimes* proprement dits : v. g. les *Syracusaines;* — β) des pastorales ou *bucoliques :* tableaux de la vie des bergers, bouviers, chevriers; description plus ou moins idéalisée de leurs chants et luttes poétiques; beaucoup traitent des sujets d'amour; — γ) des idylles mythologiques; — δ) enfin quelques pièces diverses comme l'éloge de Ptolémée ou la lettre à Hiéron.

484. — **b)** Des **épigrammes :** pièces très courtes; authenticité contestée.

485. — **C. La poésie de Théocrite** est caractérisée par l'union de la science et du naturel. C'est une poésie savante, alexandrine, pleine d'érudition mythologique, étudiée, soignée, finie. Mais en même temps elle possède ce qu'on ne rencontre pas chez les autres Alexandrins, le sentiment vrai de la nature, la peinture toute personnelle des sentiments humains, la naïveté et la simplicité familière, la vérité.

Théocrite est le dernier grand poète de la Grèce.

486. — **§ 3. Bion** vécut à Syracuse, contemporain de Théocrite. Il mourut empoisonné. Ses idylles sont bien inférieures à celles de Théocrite.

§ 4. Moschos, né à Syracuse, disciple de Bion, composa des idylles et un chant funèbre en l'honneur de son maître. On rencontre çà et là dans ses vers quelques traits gracieux et pittoresques.

487. — **§ 5. Hérondas** ou **Hérodas** (milieu du IIIe siècle). On a retrouvé quelques-uns de ses mimes sur des papyrus en Égypte. Ils décrivent un maître d'école punissant un élève; un esclave condamné à recevoir deux cents coups, puis gracié; des femmes essayant des chaussures dans la boutique d'un cordonnier ou visitant le temple d'Asclèpios, etc. L'auteur ne dit pas ses sentiments : il se contente de décrire de petites scènes aussi exactement que possible dans leurs plus menus détails.

488. — On admire son habileté à peindre d'une manière vivante, son talent d'observation, quelquefois son esprit. Mais le principal intérêt littéraire est de retrouver chez les anciens

un genre littéraire qu'on aurait cru récent. Les Grecs ont connu toutes les formes littéraires, même le *réalisme.*

Vᵉ PÉRIODE : ÉPOQUE ROMAINE.

489. — L. Hahn. *Rom und Romanismus im griechisch-römischen Osten.* Leipzig, Weicher, 1906. — W. Schmid. *Der Atticismus.* 5 vol. Stuttgart, Kohlhammer, 1887-1897.

CHAPITRE XXIII. L'ÉPOQUE.

1°) **Caractère général.** *La Grèce est asservie* plus complètement que dans la période précédente. Elle n'obéit même plus à un souverain grec ou hellénisé comme le Macédonien, mais à un barbare. Elle reste pourtant la grande nation au point de vue purement intellectuel : elle enseigne son vainqueur. Les Grecs sont à la fois dominés et dominateurs : dominés par la force brutale, dominateurs par l'intelligence, l'art, le culte du beau. Le Romain reconnaît en tout cela leur supériorité.

490. — La Grèce est *épuisée :* le sang vigoureux qui circulait dans ses veines au siècle de Périclès était bien appauvri à l'époque alexandrine; il l'est beaucoup plus maintenant. La Grèce en vient même à subir indirectement dans sa littérature *l'influence romaine.* Au contact de Rome la littérature grecque devient plus pratique; on écrit encore des ouvrages d'histoire, de philosophie, de géographie, d'archéologie, mais la poésie est presque stérile.

491. — 2°) **Division.** On peut subdiviser en deux périodes :

a) *De la conquête romaine* (146 *av. J.-C.*) *à la fin du* Iᵉʳ *siècle ap. J.-C.* les Grecs n'écrivent guère que pour célébrer ou servir leurs vainqueurs. Rhéteurs, philosophes, pédagogues, médecins, ils vivent chez des protecteurs auxquels ils enseignent les lettres et les beaux-arts.

b) *A partir du* IIᵉ *siècle ap. J.-C.* on constate une renaissance de l'esprit grec (Plutarque, Lucien), une plus grande indépendance, une plus grande influence de l'hellénisme; des empereurs romains, comme Marc-Aurèle, écrivent en grec.

CHAPITRE XXIV. LA POÉSIE.

492. — **Babrios** : Édition critique : O. Crusius. Leipzig, Teubner, 1897. — Édition scolaire : M. Croiset. Paris, Colin. — **Oppien**. *La Chasse* : Édition critique détaillée : P. Boudreaux. Paris, Champion, 1908.

493. — **Anthologie** : Édition critique : H. Stadtmüller. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 3 vol. 1894-1906 (inachevée). — Édition avec trad. lat. : F. Dübner et E. Cougny. 3 vol. Paris, Didot, 1864-1890. — Épigrammes choisies avec traduction anglaise et commentaire anglais : J. W. Mackail. 3e éd. Londres, Longmans, 1911.

494. — **Méléagre** : Traduction : P. Louÿs. Paris, sans nom d'éditeur, 1893. — A consulter : C. A. Sainte-Beuve. *Portraits contemporains* V. 2e éd. 1876, p. 407-444. — H. Ouvré. *Méléagre de Gadara*. Paris, Hachette, 1894. — C. Radinger. *Meleagros von Gadara, Eine litterargeschichtliche Skizze*. Innsbruck, Wagner, 1895. — **Quintus de Smyrne** : Édition critique : A. Zimmermann. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1890. — Édition avec trad. lat. : F. Lehrs. 2e éd. Paris, Didot, 1878 (dans le même volume qu'Hésiode). — C. A. Sainte-Beuve. *Étude sur Virgile*, p. 317-427.

495. — **Poésies orphiques** : Édition critique : E. Abel. Leipzig, Freytag ; Prague, Tempsky, 1885.

496. — § **1. Poésie didactique.**

A. Denys le Périégète (Ier siècle av. J.-C. ?) : poème en hexamètres sur la géographie.

497. — **B. Babrios** ou Babrius (IIe ou IIIe siècle ap. J.-C. ?). Vie et dates inconnues. On s'est demandé s'il n'était pas romain. Il écrivit en vers des fables dont le sujet était emprunté à Ésope. On les remania souvent pour l'enseignement. Il se plaint que d'autres auteurs l'aient imité et lui fassent tort. Les mérites de clarté et de simplicité assurèrent le succès du livre dans les classes, mais il est très peu original.

498. — *Remarque :* Les récits d'**Ésope** remontent à la plus haute antiquité. La vie d'Ésope est légendaire. La rédaction de ses fables qui nous est parvenue est due à un moine byzantin appelé **Planude** (XIIIe-XIVe siècles).

C. Oppien (commencement du IIIe siècle ?) : poème sur la *Chasse*. Un autre Oppien, qui vivait au IIe siècle, sous Marc-Aurèle, avait composé un poème sur la *Pêche*.

499. — § **2. Poésie lyrique.**

Méléagre de Gadara (Syrie) vécut au Ier siècle av. J.-C. Ses *Idylles*, où il chante ses amours, et son poème philosophique, les *Grâces*, l'ont rendu moins célèbre que la *Couronne*. C'était

une anthologie dans laquelle il réunissait à ses propres œuvres celles de poètes lyriques plus anciens, depuis le VIIe siècle.

500. — Ce recueil a servi de base aux **Anthologies** composées après l'ère chrétienne et remaniées pendant la période byzantine. Un recueil de ce genre nous est parvenu et porte le nom d'*Anthologie palatine* (parceque le manuscrit unique a appartenu à la bibliothèque palatine de Heidelberg). Ce recueil coïncide en grande partie avec un autre plus court, composé par le moine *Planude* (*supra,* **498**) et conservé dans un manuscrit de Venise.

501. — § **3. Poésie épique.**

Quintus de Smyrne (probablement vers la fin du IVe siècle ap. J.-C.), appelé quelquefois de Calabre parce qu'un manuscrit de son poème a été découvert en Calabre en 1450 : *Posthomerica,* « suite d'Homère », en 14 chants. Il commence où finit l'Iliade. Pas d'inspiration.

502. — § **4. Poésie dramatique.**

On ne compose plus aucune tragédie. Seulement jusqu'à la fin du IIIe siècle ap. J.-C., on continue à jouer les tragédies classiques (Eschyle, Sophocle, Euripide, etc.). Depuis la fin du IIIe siècle, on ne les joue même plus.

503. — § **5. Poésies orphiques** (de dates très diverses et quelquefois inconnues) : 80 *hymnes,* une épopée : les *Argonautiques* (1.384 hexamètres), etc. Elles portent le nom d'*orphiques*, parce que le légendaire Orphée en est censé l'auteur ou y joue un rôle. Elles ont un certain intérêt pour l'histoire religieuse de la Grèce, mais à peu près aucune valeur littéraire.

CHAPITRE XXV. POLYBE.

504. — Édition critique : T. Büttner-Wobst. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1882-1904. — Édition avec trad. lat. : F. Dübner. 2e éd. Paris, Didot, 1859. — Traduction : F. Bouchot. 3 vol. Paris, Delahays, 1847. — A consulter : Fustel de Coulanges. *Polybe ou la Grèce conquise.* Amiens, Jeunet, 1858. — O. Cuntz. *Polybius und sein Werk.* Leipzig, Teubner, 1902. — R. Laqueur. *Polybius.* Leipzig, Teubner, 1912. — R. von Scala. *Die Studien des Polybios.* Stuttgart, Kohlhammer, 1890.

505. — § **1. Vie** (201 à 120 environ).

Polybe naquit à Mégalopolis en Arcadie; il était fils de Lycortas, ami de Philopœmen et l'un des chefs de la ligue

achéenne. Il apprit à l'école de son père l'art de la guerre. Mêlé à la vie politique et militaire, il fut emmené en 168 comme otage à Rome, où il resta jusqu'en 150. Là il devint l'ami de Scipion Émilien et de Fabius Maximus. Grâce à ses illustres protecteurs, au lieu d'être, comme les autres otages grecs, enfermé dans quelque ville d'Italie, il vivait tranquillement à Rome, consultant les archives de l'État, étudiant l'histoire romaine. Durant ce long séjour, il fut pris d'admiration pour les Romains, pour ce peuple aussi sage, aussi patient, aussi sérieux que les Grecs étaient légers et volages; il entreprit de raconter comment Rome avait conquis le monde.

506. — En 150, il obtient la permission de retourner en Grèce, mais il revient souvent à Rome, devenue sa seconde patrie. Il accompagne Scipion dans ses campagnes, assiste en 146 à la prise de Carthage; il essaie d'empêcher la dernière révolte de la Grèce et, après la prise de Corinthe, il use de son crédit pour adoucir le sort de ses compatriotes. Il avait fait de grands voyages d'étude, visité la Libye, l'Espagne, la Gaule. Il mourut à 82 ans d'une chute de cheval.

507. — § **2 Œuvre :** Ἱστορίαι, *Histoire générale :* Grèce, Orient, Carthage groupés autour de Rome. L'ouvrage était divisé en 40 livres. Il en reste les cinq premiers et des fragments considérables des 35 derniers. Outre cette œuvre capitale, il avait écrit quelques ouvrages moins importants (perdus) : *Vie de Philopœmen, Guerre de Numance, Traité de Tactique.*

508. — § **3. Sa conception de l'histoire** est surtout, dit-il, *pragmatique :* il veut raconter les *faits,* être utile aux hommes d'État par l'analyse exacte des événements et de leurs causes. Il veut surtout montrer comment Rome est devenue maîtresse du monde; à ce propos il étudie la constitution romaine et il la compare aux autres gouvernements, spécialement à celui de Carthage.

Son amour de l'exactitude lui fait supprimer les *discours* que presque tous les historiens anciens, même après lui, considèrent comme un ornement nécessaire. S'il connaît les paroles prononcées réellement, il les rapporte ou les résume; s'il les ignore, il n'invente pas de discours.

509. — § **4. Sources et critique. a) Sources :** — 1) *archives* de l'État; — 2) *écrits de ses prédécesseurs* (Timée, etc.) qu'il juge souvent sévèrement; — 3) *témoignages;* — 4) enfin *lui-même a vu* beaucoup des événements qu'il raconte; il *a voyagé* pour étudier les lieux qu'il décrit. — **b) Critique :** il sait distinguer la valeur des divers documents et est impartial.

510. — § **5. Composition :** il suit en général l'ordre chronologique, mais intercale des préfaces au début des parties les plus importantes et de longues digressions : étymologies, discussions chronologiques, philosophiques, polémiques contre ses devanciers, etc.

511. — § **6. Valeur littéraire :** faible. La narration et la description sont froides et incolores. Le style est embarrassé, lourd, chargé de mots abstraits ou techniques, d'une prolixité monotone. Et ce n'est pas négligence, quoi qu'il en dise : il cherche à bien écrire; il évite avec soin l'hiatus, en mettant νομίζω après voyelle, ὑπολαμβάνω après consonne, en employant δέ pour ἀλλά après voyelle, etc. Son style est très soigné, mais très mauvais.

512. — **Conclusion.** Bon historien, mauvais écrivain; très précieux pour qui cherche des documents d'histoire romaine, nullement pour qui veut lire une œuvre littéraire.

CHAPITRE XXVI. L'HISTOIRE APRÈS POLYBE. LA GÉOGRAPHIE.

513. — **Denys d'Halicarnasse. Histoire romaine** · Édition critique : C. Jacoby. 4 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1885-1905. — Édition avec trad. lat. : A. Kiessling et V. Prou. Paris, Didot, 1886. — **Ouvrages de rhétorique :** Édition critique : H. Usener et L. Radermacher. 2 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), I, 1899; II, 1, 1904. — Édition avec traduction française : E. Gros. 3 vol. Paris, Brunot-Labbe, 1826-1827. — *Traité de l'arrangement des mots :* Édition avec traduction anglaise, notes et glossaire : W. R. Roberts. Londres, Macmillan, 1910. — M. Egger. *Denys d'Halicarnasse.* Paris, Picard, 1902.

514. — **Diodore de Sicile** *:* Édition critique : F. Vogel et C. T. Fischer. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), en cours de publication. — Édition avec trad. lat. : L. Dindorf et C. Müller. 2 vol. Paris, Didot, 1855-1865.

515. — **Strabon** : Édition A. Meineke. 3 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1852. — Édition avec trad. lat. : C. Müller et F. Dübner.

Paris, Didot, 1853 (avec index détaillé et cartes). — Traduction : A. Tardieu. 4 vol. 3ᵉ éd. Paris, Hachette, 1909 (le 4ᵉ vol. forme l'index). — M. Dubois. *Examen de la Géographie de Strabon.* Paris, Colin, 1891. — **Josèphe** · Édition critique : B. Niese. 7 vol. Berlin, Weidmann, 1887-1895. — Édition avec trad. lat. : G. Dindorf. 2 vol. Paris, Didot, 1865-1867. — Traduction . J. Buchon. Paris, Panthéon littéraire, 1858.

516. — **Arrien** : Édition critique : A. G. Roos. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), en cours de publication. — Édition avec trad. lat. : C. Müller. Paris, Didot, 1877.

517. — **Appien** : Édition critique : L. Mendelssohn et P. Viereck. 2 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1879-1905. — Édition avec trad. lat. (anonyme, d'après Schweighäuser) : Paris, Didot, 1877.

518. — **Pausanias** : Édition critique avec commentaire allemand : H. Hitzig et H. Blümner. 6 vol. Berlin, Calvary ; puis Leipzig, Reisland, 1896-1910. — Édition avec trad. lat. : L. Dindorf. Paris, Didot, 1845. — Traduction anglaise et commentaire anglais : J. G. Frazer. 6 vol. Londres, Macmillan, 1898 (avec cartes et plans). — C. Robert. *Pausanias als Schriftsteller.* Berlin, Weidmann, 1909. — J. G. Frazer. *Sur les traces de Pausanias.* Paris, Belles-Lettres, 1923 (extraits du commentaire, traduits).

519. — **Dion Cassius** : Édition critique : P. Boissevain. 3 vol. Berlin, Weidmann, 1885-1901. — Édition avec traduction française : E. Gros et V. Boissée. 10 vol. Paris, Didot, 1848-1889.

520. — **Hérodien** : Édition critique : K. Stavenhagen. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1922. — **Diogène Laërce** : Édition avec trad. lat. : C. Cobet. Paris, Didot, 1850.

521. — § **1.** **Juba,** roi de Mauritanie (52 av. J.-C.-18 ap. J.-C.), fils du roi Juba vaincu par César. Imitateur de Polybe, il écrivit une *Histoire romaine* (perdue) souvent citée par Plutarque.

522. — § **2.** **Denys d'Halicarnasse** (dates inconnues) vint à Rome vers le temps de la bataille d'Actium (31 av. J.-C.), à la fois historien et rhéteur. Comme **historien** il composa les *Antiquités romaines* en 20 livres. C'est une histoire de Rome depuis l'origine jusqu'aux guerres puniques. Il en reste 11 livres. L'exposé est d'une longueur interminable ; les discours froids et ridicules ; la critique nulle.

523. — Comme **rhéteur**, il écrivit divers traités, dont les deux principaux sont *De l'arrangement des mots* et *Observations sur les anciens orateurs*. Il juge avec assez d'exactitude les orateurs grecs, mais ne comprend ni Platon ni Thucydide, ignore les Romains et ne prononce pas le nom de Cicéron. Il a une grande admiration pour les orateurs attiques, est ennemi des Asiatiques. On rencontre chez lui un curieux mélange d'idées

très fines, très justes (qu'il a très probablement copiées) et d'autres fort sottes. Dans son fatras se trouvent de très précieuses indications sur les principes du style antique : aussi ne peut-on se dispenser de le lire si l'on veut étudier à fond les formes de la prose grecque et latine.

524. — § **3. Diodore de Sicile** (1er siècle av. J.-C.) vécut à Rome sous César et Auguste, fit de nombreux voyages, des recherches considérables pour composer sa *Bibliothèque historique* en 40 livres; c'est une histoire universelle depuis les origines jusqu'aux campagnes de César en Gaule. Il reste les livres 1 à 5, 11 à 20 et des fragments. Diodore est un compilateur; la valeur historique et le style de son œuvre varient suivant les auteurs qu'il utilise.

525. — § **4. Strabon** (environ 63 av. J.-C. à 19 ap. J.-C.), né à Apamée dans le Pont, vécut longtemps à Rome, écrivit une *Histoire* qui faisait suite à celle de Polybe (il n'en reste que des fragments) et une *Géographie* universelle en 17 livres, qui nous a été conservée, ouvrage très précieux et intéressant malgré beaucoup d'erreurs.

526. — § **5. Flavius Joseph** ou **Josèphe**

A. Vie (37-95 ap. J.-C.). Juif, né à Jérusalem, venu à Rome sous Néron; il chercha à détourner ses compatriotes de résister à Rome. Choisi malgré lui comme général, il fit la guerre aux Romains, fut pris par Vespasien, assista dans le camp des Romains au siège de Jérusalem (70 ap. J.-C.) après avoir vainement tenté de persuader aux Juifs de se rendre. Favori des Flaviens (Vespasien, Titus, Domitien), il prit leur nom, vécut à Rome et consacra ses loisirs à écrire des ouvrages.

527. — **B. Œuvres** : — **a**) *Guerre des Juifs* : 7 livres, écrits d'abord en hébreu puis traduits en grec par Josèphe avec l'aide de quelques Grecs; raconte le dernier soulèvementde la Judée et la prise de Jérusalem par Titus. — **b**) *Antiquités judaïques* : 20 livres; histoire du peuple juif depuis ses origines jusqu'en 66 ap. J.-C. — **c**) *Contre Apion* : défense des *Antiquités judaïques* contre les Grecs qui les considéraient comme des fables. — **d**) *Autobiographie*.

528. — **C. Valeur historique** de ces ouvrages : très grande en général, quoique Josèphe ne soit pas assez impartial et loue trop ses compatriotes; mais il ne fausse pas les faits. Il a été témoin de beaucoup d'événements qu'il est seul à nous faire connaître. Son œuvre est la principale des sources profanes pour l'histoire des Juifs au commencement de l'ère chrétienne.

529. — **D. Valeur littéraire** : médiocre, comme on peut s'y attendre; il ne maîtrise pas la langue dans laquelle il écrit. De plus il intercale, au milieu de récits intéressants, des tirades de la pire rhétorique. La composition générale est meilleure que le style et les détails de la narration bien choisis.

530. — § **6**. **Arrien** (environ 95-175 ap. J.-C.), militaire élevé au consulat vers 120, puis gouverneur de Cappadoce; il se retire ensuite à Athènes. Grand admirateur et imitateur de Xénophon, il composa sous le titre d'*Anabase* un récit des conquêtes d'Alexandre, assez bien documenté, rédigé dans un style pur et correct.

531. — § **7**. **Appien** (IIe siècle ap. J.-C.), d'Alexandrie, avocat dans sa ville natale puis à Rome, enfin fonctionnaire de l'Empire, composa une *Histoire romaine*. La principale nouveauté était qu'il n'y suit pas l'ordre chronologique, mais écrit comme une série d'histoires particulières des différents peuples. Il en reste une grande partie. Les livres les plus précieux sont ceux qui traitent des *guerres civiles*.

532. — § **8**. **Pausanias** (IIe siècle ap. J.-C.), né en Lydie, voyagea dans toute la Grèce et rédigea un *Itinéraire :* c'est la description la plus complète qui existe de la Grèce classique. Son exactitude est confirmée par les monuments grecs qui subsistent et par les résultats des fouilles. Style obscur et affecté, imitation maladroite de Thucydide.

533. — § **9**. **Dion Cassius** (IIe et IIIe siècles ap. J.-C.), fonctionnaire impérial : *Histoire romaine;* il nous reste, outre des fragments, les livres racontant les événements de 68 av. J.-C. à 47 ap. J.-C. Dion Cassius possède une certaine facilité un peu monotone. Les discours qu'il insère dans son Histoire sont quelquefois déclamatoires, mais il écrit correctement et nettement. Il paraît un écrivain si on le compare à Polybe.

534. — § **10. Hérodien** d'Alexandrie (IIe et IIIe siècles ap. J.-C.) : *Histoire des successeurs de Marc-Aurèle.* Il raconte surtout les faits dont il a été lui-même témoin; mais gâte par l'abus de la rhétorique les informations utiles qu'il nous donne.

535. — § **11. Diogène Laërce** (c.-à-d. de Laërte, en Cilicie?) (IIIe siècle ap. J.-C.?) : *Vies et doctrines des philosophes;* compilation sans mérite littéraire. Elle renferme une multitude de renseignements curieux, anecdotes, bons mots, mais aussi dates, noms, exposés de doctrines. La valeur est assez inégale ; l'auteur montre souvent peu de jugement et de critique, mais comme c'est la seule histoire de la philosophie écrite par un ancien qui nous ait été conservée. on est obligé, faute de mieux, d'y recourir fréquemment.

CHAPITRE XXVII. PLUTARQUE.

536. — **Édition** avec trad. lat. : Th. Döhner et F. Dübner. 5 vol. Paris, Didot, 1846-1855. — **Éditions partielles** : *Vies :* C. Sintenis. 5 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1873-1875. — *Œuvres morales :* G. N. Bernardakis. 7 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1888-1896. — *De la musique :* Édition critique avec traduction et commentaire : H. Weil et Th. Reinach. Paris, Leroux, 1900. — **Éditions scolaires** : *Vie de Démosthène :* Ch. Graux. Paris, Hachette. — *Vie de Cicéron :* Ch. Graux. Paris, Hachette. — *Vie de César :* E. Ragon. Paris, Poussielgue.

537. — **Extraits** des *Vies parallèles :* H. Petitmangin. Paris, Poussielgue; *Vies choisies* avec notes allemandes : O. Siefert et F. Blass. Leipzig, Teubner; C. Sintenis, R. Hercher, K. Fuhr. Berlin, Weidmann. — **Traductions** : *Vies :* A. Pierron. 4 vol. Paris, Charpentier, 1853-1854; *Œuvres morales :* Ricard. 5 vol. Paris, Didier, 1844.

538. — **A consulter** : O. Gréard. *De la morale de Plutarque.* Paris, Hachette, 1866. — Ch. Lévesque. *Plutarque, sa vie et sa morale : Revue des Deux-Mondes,* 1867, LXXI, p. 725-754. — R. Hirzel. *Plutarch.* Leipzig, Weicher, 1912. — B. Latzarus. *Les idées religieuses de Plutarque.* Paris, Leroux, 1920.

539. — § **1. Vie** (environ 46 jusqu'après 120).

Plutarque naquit à Chéronée (Béotie). Il fut élevé dans sa famille près de son père et de son grand-père. Il voyagea, vécut à Athènes, à Rome où il fit avec succès des conférences publiques en grec et en latin, mais revint à Chéronée. C'est là qu'il passa probablement la plus grande partie de sa vie, partagé entre ses devoirs de père de famille et ses occupations de littérateur, d'historien et de philosophe. Il fut aussi « archonte » (maire) à Chéronée.

540. — C'était un honnête homme, aimable et doux, tranquille, très attaché à la religion grecque, surtout au temple d'Apollon Pythien où il remplissait des fonctions sacerdotales; en même temps esprit curieux et chercheur, il étudia toutes les sciences connues de son temps, spécialement l'histoire et la philosophie morale.

541. — **§ 2. Œuvres.**

A. Les **Vies parallèles** : 44 biographies de Grecs et de Romains. On dit quelquefois 46, parce que deux biographies traitent de deux personnages à la fois (Agis et Cléomène, les Gracques); dans les autres un Grec est opposé à un Romain.

Énumération : Thésée et Romulus; Lycurgue et Numa; Solon et Valérius Publicola; Thémistocle et Camille; Périclès et Fabius Maximus; Alcibiade et Coriolan; Timoléon et Paul-Émile; Pélopidas et Marcellus; Aristide et Caton l'Ancien; Philopœmen et Q. Flamininus; Pyrrhus et Marius; Lysandre et Sylla; Cimon et Lucullus; Nicias et Crassus; Eumène et Sertorius; Agésilas et Pompée; Alexandre et César; Phocion et Caton d'Utique; Agis et Cléomène, les Gracques; Démosthène et Cicéron; Démétrius Poliorcète et Antoine; Dion et Brutus. Il reste aussi quatre biographies isolées : Artaxerxès II, roi de Perse (règne 405-359), Aratus, Galba, Othon.

542. — **B. Œuvres dites « morales »**. Toutes ne traitent pas de morale, mais les sujets sont très variés, par exemple : *Délais de la justice divine* (problème de la Providence); *De l'amour* (panégyrique de l'amour légitime); *Consolation à sa femme sur la mort de sa fille; Comment il faut lire les poètes; Sur l'E de Delphes* (la lettre E écrite sur la porte de Delphes signifierait d'après Plutarque εἶ : « tu es »); *Sur la superstition; Sur le mariage; Sur la noblesse; Sur le silence des oracles; Pourquoi la Pythie ne parle plus en vers; Sur Isis et Osiris* (et sur la mythologie en général); *Comment il faut écouter; Comment distinguer l'ami du flatteur; Sur la manière de se louer soi-même sans offenser les autres; Sur le grand nombre des amis; Sur l'utilité des ennemis; Sur la santé; Sur le bavardage; Questions romaines; Questions grecques; Sur le démon de Socrate; De la malignité d'Hérodote* (qui ne louait pas les Béotiens, compatriotes de Plutarque); *De la musique* (l'authenticité, autrefois contestée, est admise maintenant); *Propos de table* (comprend des questions très diverses, par exemple : pourquoi les vieillards boivent volontiers du vin pur, pourquoi les vieillards lisent mieux de loin que de près, pourquoi les étoffes se lavent mieux dans l'eau douce que dans l'eau de mer, contre ceux qui blâment Platon d'avoir dit que la boisson passe par les poumons, à quelle main Vénus fut-elle blessée par Diomède? etc. etc.).

543. — § 3. Plutarque historien :

A. Valeur historique : Plutarque *a beaucoup lu ;* il utilise souvent d'excellents documents; aussi nous a-t-il conservé un grand nombre de faits curieux et authentiques. Mais il y mélange beaucoup de matériaux de qualité inférieure. C'est qu'il compose très vite, *critique peu,* ne se soucie pas tant de la vérité pure que de l'intérêt et de la morale. Il est trop optimiste, ne voit souvent que le beau côté de ses héros. Il admet trop aisément n'importe quelle anecdote pourvu qu'elle soit jolie. Il cherche à être impartial, mais penche légèrement malgré lui du côté des Grecs.

Il se propose de faire connaître *plutôt les hommes que les événements ;* il n'écrit pas une histoire politique comme Thucydide ou Polybe ; il veut surtout peindre des caractères et il y réussit à merveille, mais il ne donne pas aux événements l'importance relative qu'ils méritent et ne les comprend même pas toujours exactement.

544. — B. Valeur littéraire : Plutarque a un grand talent de narration. Ses récits sont dramatiques, ne traînent jamais. Il sait choisir les faits intéressants, ceux qui mettent en relief un caractère. On aurait bien de la peine à trouver des biographies plus vivantes ; on ne trouverait nulle part un ensemble de *vies* qui soit comparable.

545. — Le *style* a peu de mérite ; il n'a rien de cette gracieuse naïveté que lui prête la traduction d'Amyot. Le vocabulaire est très mêlé, les phrases quelquefois lourdes et embarrassées ; c'est un des rares auteurs populaires qui ont plus à gagner qu'à perdre dans les traductions.

546. — § 4. Plutarque moraliste et philosophe.

A. Ses idées morales : sagesse, modération, pour avoir le bonheur. Il parle peu de dévouement, mais exprime des opinions raisonnables et honnêtes au sujet de la famille, de la cité, etc.

547. — B. Philosophie. Il se déclare disciple de Platon, mais emprunte à toutes les écoles. Il tâche de concilier la mythologie avec la philosophie de Platon. Il admet un Dieu suprême, unique ; et au-dessous de lui des dieux secondaires qui règlent les choses humaines, des démons ou génies (δαίμονες), êtres bons ou mauvais qui vivent plusieurs siècles, président à la divination et aux oracles.

548. — **§ 5. Influence de Plutarque :** Pendant tout le moyen âge les écrits de Plutarque furent lus dans les écoles byzantines, mais c'est au temps de la Renaissance qu'il exerça le plus d'influence. A partir du xv° siècle on commence à le traduire en latin ou dans les langues modernes; au xvi° et au xvii° siècles peu d'auteurs étaient aussi populaires. La traduction d'Amyot contribua beaucoup à cette popularité. L'influence de Plutarque a diminué depuis, mais elle est loin d'avoir entièrement disparu. Les savants le lisent pour connaître la Grèce antique. Un spécialiste de l'histoire grecque (Macan) pense que Plutarque nous a conservé non seulement plus de la substance de l'hellénisme, mais plus de faits d'histoire grecque que n'importe quel autre auteur de l'antiquité. Et l'on continue en même temps de réimprimer les *Vies des hommes illustres* à l'usage des enfants dans la « Bibliothèque rose ». Tant il est vrai que petits et grands s'intéressent encore à ces beaux récits. Plutarque demeure un des plus vivants parmi les anciens.

CHAPITRE XXVIII. LA PHILOSOPHIE. LES SOPHISTES. LUCIEN.

549. — **Philon d'Alexandrie** : Édition critique : L. Cohn et P. Wendland. Berlin, Reimer, en cours de publication depuis 1896. — A consulter : E. Herriot. *Philon le Juif.* Paris, Hachette, 1898. — J. Martin. *Philon.* Paris, Alcan, 1907. — E. Bréhier. *Les idées philosophiques et religieuses de Philon d'Alexandrie.* Paris, Picard, 1908.

550. — **Lucien** : Édition critique : N. Nilén. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), en cours de publication depuis 1906. — Édition avec trad. lat. : G. Dindorf. Paris, Didot, 1842. — Édition avec trad. lat. et commentaire latin : T. Lehmann. 9 vol. Leipzig, Weidmann, 1822-1831. — *Œuvres choisies :* avec commentaire allemand : J. Sommerbrodt. 3 vol. Berlin, Weidmann; K. Jacobitz et K. Bürger. 3 vol. Leipzig, Teubner. — *Extraits :* M. Roger. Paris, Delagrave, 1897 (*Dialogues des morts, Dialogues des dieux, Histoire véritable*, extraits courts avec notes et lexique). — Traduction : E. Talbot. 2 vol. Paris, Hachette, 1857. — A consulter : M. Croiset. *La vie et les œuvres de Lucien.* Paris, Hachette, 1882. — R. Helm. *Lucian und Menipp.* Leipzig, Teubner, 1906. — S. Chabert. *L'atticisme de Lucien.* Paris, Lecène-Oudin, 1897. — Scolies : Édition H. Rabe. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1906.

551. — **Stoïciens :** A consulter : A. Schmekel. *Die Philosophie der mittleren Stoa.* Berlin, Weidmann, 1892.

552. — **Épictète** : Édition critique : H. Schenkl. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1916 (avec index). — *Manuel :* Éditions scolaires : M. Guyau. Paris, Delagrave; C. Delabar. Paris, Poussielgue; Ch. Thurot. Paris, Hachette. — Traduction (avec extraits des *Entretiens*) : M. Guyau. Paris, Delagrave, 1875. — *Entretiens :* Traduction : V. Courdaveaux, 2e éd. Paris, Perrin, 1908. — A consulter : Th. Colardeau. *Étude sur Épictète.* Paris, Fontemoing, 1903. — A. Bonhöffer. *Epictet und die Stoa.* Stuttgart, Enke, 1890. *Die Ethik des Stoikers Epictet.* Stuttgart, Enke, 1894.

553. — **Marc-Aurèle** : Édition critique et traduction : A. I. Trannoy. Paris, Collection Budé, 1925 (préface d'A. Puech). — Édition avec trad. lat. : F. Dübner. Paris, Didot, 1860. — Traductions : A. Couat. Paris, Fontemoing, 1904; G. Michaut. 2e éd. Paris, Fontemoing, 1902; P. Commelin. Paris, Garnier, [1908].

554. — **Sextus Empiricus** : Éditions critiques : J. Bekker. Berlin, Reimer 1842; H. Mutschmann. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), en cours de publication depuis 1912. — **Dion Chrysostome** : Édition critique : H. von Arnim. 2 vol. Berlin, Weidmann, 1893-1896. — A consulter : H. von Arnim. *Leben und Werke des Dio von Prusa.* Berlin, Weidmann, 1898.

555. — *Remarque.* Les écoles de philosophie subsistent à côté l'une de l'autre, mais avec une tendance à l'éclectisme.

556. — § 1. **Les platoniciens.**

Longtemps l'Académie (la « nouvelle Académie ») sceptique continue à vivre sans produire aucun grand philosophe. Au Ier siècle ap. J.-C., le platonisme renaît; il se développe au IIe et au IIIe siècles.

557. — **Philon d'Alexandrie** (début du Ier siècle ap. J.-C.), juif hellénisant d'Alexandrie, tâche de concilier le platonisme et la religion juive.

558. — **Ammonius Saccas** (début du IIIe siècle) fonde l'école néo-platonicienne d'Alexandrie.

Plotin (IIIe siècle) lui succède comme chef de l'école. Son système est modifié par **Porphyre** (IIIe siècle) et **Jamblique** (même époque).

559. — § 2. L'école **péripatéticienne** subsiste, mais avec peu d'éclat. Aucun grand nom à citer.

560. — § 3. **Les stoïciens.**

Le stoïcisme se développe à l'époque romaine; il était assez conforme au caractère romain et les philosophes grecs étaient au service de Rome. Les Grecs s'appliquent à mettre le système à la portée des Romains en le débarrassant des spéculations abstraites et en développant la morale pratique.

561. — **Panætios** de Rhodes, très lu de Cicéron, qui lui emprunte beaucoup d'idées, une grande partie du *De officiis*.

562. — **Posidonios** (IIe et Ier siècles av. J.-C.), né en Syrie enseigne à Rhodes; l'un des maîtres de Cicéron; avait composé un traité *des devoirs*.

Panætios et Posidonios sont *éclectiques* et mêlent au stoïcisme des doctrines empruntées à d'autres écoles.

563. — **Épictète** (Ier siècle ap. J.-C.), esclave phrygien, affranchi par Néron; il n'écrivit rien; son disciple Arrien (*supra*, **530**) recueillit et publia ses *Entretiens*. Il les résuma aussi dans un *Manuel*.

564. — **Marc-Aurèle** (né en 121, règne 161-180) compose des *pensées* en grec; il les écrit au jour le jour, qu'il soit en voyage ou réside à Rome. Les idées sont élevées, la tendance énergique, mais l'ensemble est un peu froid. La mélancolie s'y fait jour malgré les efforts de l'auteur et la noblesse désintéressée de ses aspirations.

565. — § **4**. **L'épicurisme.**

Beaucoup de disciples pratiques, mais aucun grand philosophe. Le seul littérateur éminent qui représente l'épicurisme à cette époque est un Romain, le poète *Lucrèce*. Parmi les Grecs, l'un des plus féconds fut le philosophe **Philodème**, plus cultivé et plus instruit que les Épicuriens ne l'étaient d'ordinaire. On a retrouvé plusieurs de ses œuvres sur des papyrus d'Herculanum.

566. — § **5**. **Les sceptiques** : assez nombreux.

Ænésidème (Ier siècle ap. J.-C.).

Sextus Empiricus (IIe siècle ap. J.-C.). Ce dernier écrivit des traités *Contre les grammairiens, Contre les rhéteurs, Contre les géomètres*, etc.

567. — § **6**. **Les sophistes.**

La sophistique recommence à fleurir comme au temps de Socrate. Le sophiste est encore philosophe et rhéteur, plus vain et plus vide que jamais. D'innombrables sophistes, très admirés alors et très célèbres, font des raisonnements subtils ou composent de longs discours sur l'*Éloge du perroquet,* l'*Éloge de la calvitie,* ou autres sujets de même intérêt.

Le plus célèbre est **Dion** surnommé **Chrysostome** (Ier siècle ap. J.-C. et début du IIe), né à Pruse en Bithynie. Il vécut à la cour de Nerva et de Trajan. Il voyagea beaucoup pour faire admirer partout son éloquence.

568. — § 7. Lucien.

A. Vie. Né à Samosate en Syrie vers 125 ap. J.-C., il étudie d'abord la sophistique et la rhétorique, parcourt l'Italie en prononçant des discours d'apparat, puis se fixe à Athènes où il vit longtemps. Plus tard il exerce des fonctions publiques en Égypte. C'est là probablement qu'il meurt vers la fin du IIe siècle.

569. — **B. Œuvres** : extrêmement nombreuses, 70 à 80 opuscules environ. Quelques-uns sont dans le goût des rhéteurs du temps; tel est l'*Éloge de la mouche.* On pense que ce sont ses œuvres de jeunesse. D'autres sont plus originaux : *Dialogues des morts,* souvent imités (v. g. par Fénelon). *Dialogues des dieux,* où il ridiculise la mythologie. *Le coq :* un coq, en qui a passé l'âme de Pythagore, prouve à son maître Mycille les avantages de la pauvreté.

570. — L'*Icaroménippe* : le philosophe Ménippe s'attache des ailes aux épaules et s'envole vers Zeus pour l'interroger sur le gouvernement du monde. — Le *Maître de rhétorique :* satire des rhéteurs, que Lucien avait autrefois tant admirés. — *Les sectes à l'encan :* satire des diverses sectes philosophiques. — *Mort de Pérégrinus :* histoire d'un philosophe cynique. Un passage, où il dépeint ironiquement la vie des premiers chrétiens, rend du moins témoignage à la charité qui les unissait.

571. — **C. Mérite des œuvres de Lucien** : Grand mérite de finesse, d'observation psychologique, promptitude à voir et à saisir le ridicule, fécondité d'invention fantaisiste, malice tour à tour mordante et délicate. Tout cela pourtant ne peut faire oublier que Lucien n'a jamais compris la beauté morale et se moque de ce qu'il ne comprend pas.

Style pur, correct, presque classique. Le plus parfait des « atticistes ».

APPENDICE.

NOTIONS SUR LA LITTÉRATURE CHRÉTIENNE.

572. — J. P. Migne. *Patrologiae cursus completus. Series Graeca.* 161 vol. Paris, Migne (actuellement, Garnier), 1857-1866 (avec tables par F. Cavallera. Paris, Garnier, 1912). — *Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte* (publication de l'Académie de Berlin). Leipzig, Hinrichs, en cours de publication depuis 1897. — Pour les éditions

spéciales et le détail de la bibliographie, voir : O. Bardenhewer. *Les Pères de l'Église, leur vie et leurs œuvres.* Trad. fr. 3 vol. 2e éd. Paris, Bloud, 1905 ; 3e éd. allemande, 1 vol. Fribourg, Herder, 1910.

573. — § **1. Les Pères apostoliques** (Ier et IIe siècles). De cette première période il ne reste que des écrits très peu nombreux. La plupart sont des exhortations morales. La littérature chrétienne n'a alors aucun rapport avec la littérature profane qu'elle semble ignorer

574. — 1°) *Épître* attribuée à **saint Barnabé** : Deux parties : l'une contre les observances judaïques; l'autre, exhortation à suivre la voie de la lumière, non celle des ténèbres.

575. — 2°) **Saint Clément** de Rome, pape : *Épître aux Corinthiens,* écrite au nom de l'Église de Rome pour faire cesser un schisme dans l'Église de Corinthe.

576. — 3°) **Saint Ignace,** évêque d'Antioche : sept *Épîtres : aux Magnésiens, Éphésiens,* etc. La plus belle est l'*Épître aux Romains* où il exprime son désir du martyre. « Je suis le froment de Dieu, il faut que je sois broyé par la dent des bêtes féroces pour devenir le pain pur du Christ ».

4°) **Saint Polycarpe** : *Épître aux Philippiens*

5°) **Hermas** : *Le Pasteur.*

577. — § **2. Les Pères apologistes** (IIe et IIIe siècles). Les écrits de cette époque sont plus nombreux et plus longs. Ils ont un caractère différent : défense de la religion contre les calomnies des païens, preuves de la divinité du christianisme.

578. — 1°) **Épître à Diognète** : Auteur inconnu, lettre à un païen qui a demandé à un chrétien de l'éclairer sur la religion.

579. — 2°) **Saint Justin,** philosophe païen converti au christianisme, martyr. Parmi ses œuvres les plus célèbres sont ses deux *Apologies* adressées aux empereurs Antonin et Marc-Aurèle.

580. — 3°) **Tatien** : *Apologie,* où il a pour le paganisme moins de ménagements que son maître saint Justin.

581. — 4°) **Athénagore** (vie inconnue) : *Apologie* ou *Intercession* (« ambassade ») *pour les chrétiens* (πρεσβεία περὶ χριστιανῶν); *Traité de la résurrection des morts.*

582. — 5°) **Théophile d'Antioche** (évêque d'Antioche) : *A Autolycos sur la foi chrétienne,* apologie adressée à un païen.

583. — 6°) **Hermias** (fin du IIe siècle, commencement du IIIe) : *Satire des philosophes profanes.* Comparer avec *Les sectes à l'encan* de Lucien.

584. — 7°) **Saint Irénée** (130?-202?), évêque de Lyon, mort martyr dans cette ville. Célèbre ouvrage : *Adversus Haereses.* La plus grande partie n'est conservée que dans une traduction latine.

585. — 8°) **Saint Hippolyte** de Rome : *Philosophumena*, contre les hérésies.

586. — 9°) **Clément d'Alexandrie** (IIe et IIIe siècles), vécut à Alexandrie, suivit l'enseignement de *Pantène* qui y avait fondé une école catéchétique (sorte de faculté de théologie), succède à son maître; chassé d'Alexandrie par la persécution, il vécut à Antioche, en Asie Mineure.

Principaux écrits : *Exhortation aux gentils; Pédagogue; Stromates* (στρώματα : tapis de couleur) : pensées sur des sujets divers.

587. — 10°) **Origène** (185-254) vécut à Alexandrie, disciple de Clément. Obligé par la persécution de fuir en Palestine, plus tard emprisonné, torturé, il survécut quelque temps à ses supplices.

Parmi ses nombreux ouvrages, citons : *Contre Celse* (apologie de la religion chrétienne pour répondre à un païen); *Exhortation au martyre;* d'importants travaux de critique biblique : les *Hexaples* (texte de la Bible en hébreu, transcription grecque, versions d'Aquila, de Symmaque, des Septante, de Théodotion), *Commentaires sur la Bible;* Origène y admet volontiers des explications allégoriques qui s'écartent du sens littéral.

588. — § 3. **Les Pères dogmatiques** (IVe siècle).

L'Église triomphe. Au lieu d'avoir à se défendre contre le paganisme, elle enseigne sa doctrine, expose ses dogmes, combat les hérésies, prêche sa morale.

589. — 1°) **Saint Athanase** (296-373), évêque d'Alexandrie, plusieurs fois exilé à cause de son zèle contre l'arianisme : *Discours contre les Ariens*, *Commentaire sur les psaumes,* etc.

590. — 2°) **Saint Grégoire de Nazianze** (328-389), né près de Nazianze (Cappadoce), archevêque de Constantinople : *Discours*,

Oraisons funèbres, deux *Invectives contre Julien.* Brillant et gracieux orateur, poète plus que philosophe.

591. — 3°) **Saint Basile** (329-379), né à Césarée en Cappadoce, ami de saint Grégoire de Nazianze, professa la rhétorique; avocat, puis moine et prêtre, évêque de Césarée : *Homélies, Panégyriques, Œuvres ascétiques, Hexaméron* (sermons sur les six jours de la création). Remarquable par la solidité des raisonnements, la précision et la force du style.

592. — 4°) **Saint Grégoire de Nysse** (331-396), frère puîné de saint Basile, professeur, rhéteur, nommé en 372 évêque de Nysse (Cappadoce), combat l'arianisme, persécuté sous Valens, en grande faveur sous Théodose : *Homélies, Panégyriques, Oraisons funèbres, Commentaires sur l'Écriture Sainte.* Éloquence abondante, aisée, forte, mais quelquefois un peu gâtée par une certaine enflure.

593. — 5°) **Saint Jean Chrysostome** (347-407) avait été avocat. Plus tard il se retire dans la solitude, puis ordonné prêtre, réside à Antioche; devient en 397 archevêque de Constantinople; est exilé deux fois pour la liberté de son langage, meurt en exil près de Comane (Pont).

Œuvres très nombreuses : *Homélies, Panégyriques, Commentaires et traités dogmatiques* (*Sur le sacerdoce,* etc.). *Lettres.*

594. — C'est le plus éloquent des Pères grecs. Par certains côtés, il est supérieur à Démosthène même, surtout par la richesse des idées et des images. Pourtant l'*Homélie sur la disgrâce d'Eutrope,* dont l'effet fut un magnifique triomphe oratoire, ne garde pas sur le lecteur moderne l'efficacité persuasive du *Discours sur la Couronne;* mais la variété, la simplicité populaire, la force, la merveilleuse abondance des pensées, l'inépuisable imagination font de saint Chrysostome un des plus grands orateurs qu'on ait jamais entendus.

595. — *Remarque.* Les principaux **historiens ecclésiastiques** sont : **Eusèbe** (267-338?), évêque de Césarée : *Histoire ecclésiastique,* monument inappréciable pour la connaissance des premiers siècles de l'Église; **Socrate, Sozomène, Théodoret.**

GRAMMAIRE HISTORIQUE GRECQUE

Dans cet exposé on a suivi, autant que possible, les divisions en usage dans les grammaires élémentaires; il en forme ainsi comme le complément.

1. — Bibliographie. (Cf. supra, I, préface, p. VI : *remarques*).
Grammaires comprenant morphologie et syntaxe : E. Koch. *Grammaire grecque*. Trad. fr. 2e éd. Paris, Colin, sans date. — W. W. Goodwin. *A Greek grammar*. 2e éd. Londres, Macmillan, 1894. — R. Kühner. *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*. 3e éd. revue par F. Blass pour la morphologie et par B. Gerth pour la syntaxe. 4 vol. Hanovre, Hahn, 1890-1904 (les explications linguistiques données dans la morphologie sont sans valeur; le reste est d'ordinaire très sûr). — O. Riemann et H. Gœlzer. *Grammaire comparée du grec et du latin*. 2 vol. Paris, Colin, 1897-1901. — A. N. Jannaris. *An historical Greek grammar, chiefly of the Attic dialect, from classical antiquity down to the present time*. Londres, Macmillan, 1897. — **Grammaires élémentaires** nombreuses, v. g. E. Ragon (Paris, Poussielgue); O. Riemann et H. Gœlzer (« *La deuxième année de grec* ». Paris, Colin); A. Sengler (Lille, Taffin-Lefort; corrigée depuis la 28e éd., 1897); H. Bornecque et L. Druesnes (Paris, Cornély); A. Croiset et J. Petitjean (Paris, Hachette); H. Brelet (Paris, Masson); C. Van de Vorst (Liége, Dessain). — **Petite méthode** pour *commencer* le grec : S. Reinach. *Eulalie ou le grec sans larmes*. Paris, Hachette.

2. — Syntaxe : O. Riemann et C. Cucuel. *Règles fondamentales de la syntaxe grecque* (en partie d'après A. von Bamberg). 4e éd. revue par E. Audouin. Paris, Klincksieck, 1892. — B. L. Gildersleeve et C. W. E. Miller. *Syntax of classical Greek from Homer to Demosthenes*. New-York, American Book Company. I, 1900, II, 1911 (aura au moins 5 vol.). — J. R. Madvig. *Syntaxe de la langue grecque, principalement du dialecte attique*. Trad. fr Paris, Klincksieck, 1884. — C. B. Green. *Notes on Greek and Latin syntax*. 3e éd. Londres, Methuen, 1911.

3. — Explication linguistique : V. Henry. *Précis de grammaire comparée du grec et du latin*. 6e éd. Paris, Hachette, 1908. — A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*. 5e éd. Paris, Hachette, 1922. *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*. 2e éd. Paris, Hachette, 1920. — K. Brugmann. *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*. Trad. fr. Paris, Klincksieck, 1905. *Griechische Grammatik* (Iw. Müller. *Handbuch*. II, 1). 4e éd. par A. Thumb. Munich, Beck, 1913 (le seul indiquant, pour les questions discutées, toutes les principales opinions). — H. Hirt. *Handbuch der griechischen Laut-und Formenlehre*. 2e éd. Heidelberg, Winter, 1912. — Cliquennois. *Le grec et le latin*. Paris, Poussielgue, 1909. — P. Kretschmer. *Sprache*, dans : A. Gerke et E. Norden. *Einleitung in die Altertumswissenschaft* I. 2e éd. Leipzig, Teubner, 1912. — A. Carnoy. *Manuel de linguistique grecque*. Louvain, « Universitas », 1924.

4. — **Quelques monographies** : A. Cuny. *Le nombre duel en grec.* Paris, Klincksieck, 1906. — V. Magnien. *Le futur grec.* 2 vol. Paris, Champion, 1912. — K. Witte. *Singular und Plural.* Leipzig, Teubner, 1907. — H. Vandaele. *L'optatif grec.* Paris, Bouillon, 1897. — C. Mutzbauer. *Die Grundbedeutung des Konjunktiv und Optativ, und ihre Entwicklung im Griechischen.* Leipzig, Teubner, 1908. — R. Horton-Smith. *The theory of conditional sentences in Greek and Latin.* Londres, Macmillan, 1894. — E. Hermann. *Griechische Forschungen* I. Leipzig, Teubner, 1912 (utile surtout pour la syntaxe des inscriptions). — J. M. Stahl. *Kritisch-historische Syntax des griechischen Verbums der klassischen Zeit.* Heidelberg, Winter, 1907 (est surtout une collection d'exemples). — W. W. Goodwin. *Syntax of the moods and tenses of the Greek verb.* 2e éd. Londres, Macmillan, 1897. — Sur les particules, voir : L. Bodin et P. Mazon. *Extraits d'Aristophane et de Ménandre.* Paris, Hachette, p. 337-361.

5. — D. B. Monro. *A grammar of the Homeric dialect.* 2e éd. Oxford, Clarendon Press, 1891. — E. Mayser. *Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit.* Leipzig, Teubner, 1906. — W. Crönert. *Memoria Graeca Herculanensis.* Leipzig, Teubner, 1903. — J. Psichari. *Essai sur le grec de la Septante.* Paris, Klincksieck, 1908 (extrait de la *Revue des Études juives*). — H. J. Thackeray. *A grammar of the Old Testament in Greek according to the Septuagint.* Cambridge, University Press, en cours de publication. — A.T. Robertson. *Grammaire du grec du Nouveau Testament.* Trad. fr. Paris, Geuthner, 1911. *A Grammar of the Greek of the New Testament in the light of historical research.* Londres, Hodder, [1914] (bien plus détaillé que le précédent). — J. Viteau. *Étude sur le grec du Nouveau Testament. Le verbe.* Paris, Bouillon, 1893. — Thumb. *Die griechische Sprache in Zeitalter des Hellenismus.* Strasbourg, Trübner, 1901.

6. — Pour la comparaison avec le **grec moderne**, outre Jannaris (*supra*, **1**) voir aussi : H. Pernot. *Grammaire grecque moderne.* Paris, Garnier. *Recueil de textes* (avec trad.). Ibid. — A. Thumb. *Handbuch der neugriechischen Volkssprache.* 2e éd. Strasbourg, Trübner, 1910.

7. — Pour la **bibliographie des questions spéciales**, voir de plus : O. Hoffmann. *Griechische Grammatik*, dans : W. Kroll. *Die Altertumswissenschaft im letzten Vierteljahrhundert.* Leipzig, Reisland, 1905, p. 50-83. — S. Witkowski. *Bericht über die Literatur zur Koine : Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft.* CLIX. 1912, p. 1-279. — E. Schwytzer. *Bericht über die Forschungen auf dem Gebiete der griechischen Sprachwissenschaft* : ibid. CXLIX. 1910, p. 204-255.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

8. — § **1.** — **A. L'alphabet grec** présente de grandes analogies avec l'alphabet phénicien auquel il a été peut-être emprunté, à moins que tous deux ne dérivent d'une source commune.

9. — **B.** Il a subi certaines transformations dont les principales sont :

1) L'addition : *a*) des *voyelles brèves*, α, ε, ι, ο, obtenues par la modification de certaines consonnes primitives;

b) puis des *longues : η, ω*. Longtemps l'*η* au lieu de désigner l'*e* long fut le signe de l'aspiration.

2) L'invention des lettres *doubles* ou *aspirées : φ, χ, ϑ, ψ, ξ*.

10. — **C.** Il y avait en Grèce des différences dans l'alphabet suivant les pays. C'est en 403, sous l'archontat d'Euclide, que l'on adopta officiellement à Athènes l'alphabet dit ionien, qui devint dans le courant du IVe siècle celui de presque toute la Grèce; c'est, à part quelques modifications, celui que nous employons encore.

11. — Certains alphabets employaient le *koppa* ϙ, d'où est venu le Q latin; beaucoup se servirent longtemps du digamma, *F*, correspondant au waw sémitique.

12. — **§ 2. Prononciation du grec.**

F. Blass. *Die Aussprache des Griechischen*. 3e éd. Berlin, Weidmann, 1888. — H. Pernot. *D'Homère à nos jours. Histoire, écriture et prononciation du grec*. Paris, Garnier, 1921. — L. Roussel. *La prononciation de l'attique classique*. Paris, de Boccard, 1921.

Nous ne pouvons ni connaître dans tous ses détails, ni, à plus forte raison, reproduire parfaitement la prononciation des anciens Grecs. Mais la prononciation dite érasmienne, actuellement usitée en France, reproduit en général les sons que les Grecs faisaient entendre, v. g. *αι, οι, η*. La prononciation des Grecs modernes est incomparablement plus fautive.

13. — Elle a entre autres inconvénients celui de remplacer par le son *ι* les sons *ει, οι, η, υ;* elle ne distingue pas *ὑμεῖς* de *ἡμεῖς*, *φιλεῖς* de *φιλῇς* ni les diverses formes du radical : *λοιπ-, λιπ-, λειπ-*.

Un vers du poète Cratinos (Ve siècle av. J.-C.) où il est question du bêlement des brebis, le représente par *βῆ, βῆ;* suivant la prononciation des Grecs modernes on lirait : *vi, vi*.

14. — Blass dit très bien : « si un Grec ancien entendait prononcer à la manière érasmienne, il trouverait qu'on écorche la langue grecque; s'il entendait prononcer comme les Grecs modernes, il ne se douterait pas qu'on prétend parler sa langue ».

15. — *Remarque I*. Aucun *linguiste* ne soutient la prononciation des Grecs modernes.

Remarque II. Le fait que les Grecs actuels habitent le même pays ne prouve absolument rien : la prononciation, comme la langue, se modifie. Ainsi en France, depuis le XVIe siècle, la prononciation a déjà beaucoup varié; à plus forte raison a-t-elle pu changer en Grèce depuis vingt-cinq siècles.

16. — **§ 3. L'Accent grec.**

J. Vendryes. *Traité d'accentuation grecque*. Paris, Klincksieck, 1904. — J. Wackernagel. *Beiträge zur Lehre vom griechischen Akzent*. Bâle, Reinhardt

1893. — H. Hirt. *Der indogermanische Akzent.* Strasbourg, Trübner, 1895. — P. Kretschmer. *Der Übergang von der musikalischen zur expiratorischen Betonung : Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung.* XXX. 1890, p. 591-600. — H. Ehrlich. *Untersuchungen über die Natur der griechischen Betonung.* Berlin, Weidmann, 1912. — L. Laurand. *Le témoignage de Denys d'Halicarnasse sur l'accent grec : Revue de Phonétique* III, 1913, p. 163-166. — L. Dalmasso. *La natura dell' accento greco : Rivista di Filologia.* XLIV, 1916, p. 513-541, surtout p. 515.

17. — **A.** L'**existence** de l'accent grec est certaine, attestée par le témoignage des auteurs grecs depuis Platon.

18. — **B.** Les **règles** de l'accent dans le dialecte attique sont certaines dans leur ensemble, mais non dans tous les détails. Les témoignages précis sont tardifs; ils remontent tout au plus à la période alexandrine et, d'ordinaire, sont plus récents; mais ces témoignages concordent en général avec les indications fournies par les manuscrits, ou par la grammaire comparée.

Les règles de l'accentuation dans les dialectes autres que l'attique ne sont connues que très imparfaitement.

19. — **C.** La **nature** de l'accent grec est très difficile à connaître exactement.

D'après les grammairiens grecs :

a) la syllabe qui porte l'accent **aigu** est « aiguë » : *ὀξεῖα;*

b) l'accent **grave** n'est autre que l'absence d'accent aigu; si l'on marquait tous les accents on écrirait : *ἄνθρὼπὸς* pour *ἄνθρωπος;*

c) le **circonflexe** est la réunion de l'accent aigu et de l'accent grave sur la même syllabe : *πρῶτος* équivaut à peu près à *πρόὸτος.*

20. — Mais qu'est-ce que cette syllabe « aiguë » ou *ὀξεῖα?*

a) Tout le monde admet qu'elle était prononcée sur un ton *plus élevé,* qu'il y avait une différence de hauteur entre cette syllabe et les autres; c'est ce qu'on appelle le caractère *musical* de l'accent grec.

Dans la musique de l'*Hymne à Apollon* retrouvé à Delphes, la syllabe marquée de l'accent *aigu* porte toujours une note plus élevée, ou du moins aussi élevée que les autres syllabes du même mot. De plus, les mots comme *ἐπί, ἀλλά,* où, d'après les grammairiens, l'accent aigu final se change en accent *grave,* sont traités d'une manière spéciale : la syllabe accentuée y est, comme pour l'accent aigu, aussi élevée ou plus élevée que les autres syllabes du même mot, et, en outre, elle n'est jamais plus élevée que la syllabe initiale du mot suivant.

21. — **b**) la *différence de hauteur* entre la syllabe aiguë et les autres n'est pas connue et, très probablement, était fort variable.

On suppose souvent que l'intervalle était exactement d'une quinte et l'on fonde cette affirmation sur un passage de Denys d'Halicarnasse (époque d'Auguste). Mais le texte (*De l'arrangement des mots, 11*) dit seulement que l'intervalle *ne dépasse pas* une quinte *environ;* d'ailleurs ce témoignage a peu de valeur.

22. — **c**) D'après certains linguistes (Brugmann, Wackernagel, Hirt, Solmsen) la syllabe accentuée était prononcée *un peu plus fort* que les autres et non pas seulement sur une note plus élevée. C'est ce qu'on appelle *l'accent intensif* ou *l'intensité.*

D'autres linguistes (A. Meillet, J. Vendryes) nient absolument que l'accent intensif ait existé à l'époque classique. P. Kretschmer pense que l'intensité commença à se faire sentir dès le IVe siècle avant J.-C.

Un fait curieux, c'est que, au moins dans la prononciation populaire, les voyelles ou syllabes non accentuées disparaissaient quelquefois. On lit, sur des vases attiques, des formes comme : *ἐποίησν*, pour *ἐποίησεν; Ἀθήνηθν*, pour *Ἀθήνηθεν*. Le verbe *σκορακίζω* (envoyer promener) suppose la prononciation : *'ς κόρακας*, pour *ἐς κόρακας*. Un auteur comique du IVe siècle av. J.-C., Amphis, parle d'un marchand de poissons, qui, au marché d'Athènes, prononce : *'ττάρων 'βολῶν*, pour *τεττάρων ὀβολῶν; 'κτὼ 'βολῶν*, pour *ὀκτὼ ὀβολῶν*.

Le passage de Denys mentionné plus haut (**21**) n'exclut aucunement l'existence de l'intensité; il parle de la différence de hauteur, sans dire s'il y avait d'autres éléments.

23. — **d**) Il faut bien se garder de croire que les modulations de la voix fussent réglées avec une régularité mathématique; elles variaient suivant les individus et elles étaient modifiées par la déclamation.

24. — **D.** **L'habitude d'écrire l'accent** est récente. On ne le marquait pas à l'époque classique.

Les Alexandrins l'écrivirent quelquefois, surtout sur les mots difficiles. Ainsi, dans le papyrus d'Hérondas, écrit probablement au Ier siècle av. J.-C., on lit *πὲρνας* (avec accent grave sur l'*ε*) participe présent de *πέρνημι* (*vendre*). Ce mot est distingué ainsi de *πέρνας*, accusatif pluriel de *πέρνα* (jambon). On y trouve aussi un accent aigu sur la dernière syllabe du verbe interrogatif *ἀκήκουκάς;* (« as-tu entendu ? », forme vulgaire pour *ἀκήκοας*). Cet

accent aigu indique l'élévation de la voix qui est naturelle dans l'interrogation.

25. — Si on écrit les accents, c'est surtout pour rendre les textes grecs plus faciles à lire. Beaucoup d'homonymes sont ainsi facilement distingués. On commence à ne plus accentuer certaines publications scientifiques, parce que l'accentuation d'un texte est déjà un commencement d'interprétation.

Il est encore d'usage d'attribuer l'accent attique aux mots des autres dialectes toutes les fois qu'on n'a pas de témoignage positif attestant leurs règles spéciales. Cette habitude est peu scientifique; quelques linguistes commencent à s'en affranchir; ils écrivent sans accent les mots dialectaux dont l'accentuation n'est pas connue positivement.

26. — § 4. **Les esprits.**

Dans les anciennes inscriptions l'aspiration était souvent marquée par **H**.

Quand on adopta l'alphabet ionien (à Athènes, en 403, *supra*, **10**) on indiqua quelquefois l'aspiration par le signe ⊢ (moitié de **H**). Les grammairiens d'Alexandrie adoptèrent ce signe; Aristophane de Byzance (IIIᵉ-IIᵉ siècle av. J.-C.) inventa le signe ⊣ pour indiquer qu'une voyelle n'était pas aspirée. Peu à peu les formes s'arrondirent, on eut l'esprit rude ʽ et l'esprit doux ʼ. Cependant la forme anguleuse existe encore au IXᵉ siècle ap. J.-C. D'ailleurs les esprits n'étaient pas toujours écrits dans les manuscrits.

27. — § 5. **Ponctuation.**

La ponctuation n'était pas usitée à l'époque classique. D'ordinaire, les mots n'étaient même pas séparés.

La séparation des mots apparaît çà et là surtout depuis le IIᵉ siècle av. J.-C., mais elle n'est générale que dans la minuscule depuis le VIIᵉ siècle ap. J.-C.

Les signes de ponctuation apparaissent dans la période alexandrine. Aristophane de Byzance employait trois signes : le point, le point et virgule et un troisième signe qui équivalait à notre virgule.

Nicanor (grammairien du IIᵉ siècle ap. J.-C.) développa beaucoup la ponctuation, mais les signes dont nous nous servons aujourd'hui sont bien postérieurs à cette époque.

28. — § 6. Orthographe.

Les copistes du moyen âge ne s'astreignaient pas toujours à suivre l'orthographe des manuscrits qu'ils copiaient : ils écrivaient souvent ῃ pour ει, η pour ῃ, etc. Aussi la plupart des éditeurs modernes ont-ils corrigé l'orthographe des manuscrits d'après celle des inscriptions attiques.

Ces restitutions sont en partie légitimes. Mais on a exagéré les corrections. On a oublié, par exemple, que les premiers prosateurs attiques (v. g. Thucydide) employaient parfois des formes ioniennes, que, dans un seul et même écrivain, il peut y avoir des diversités dues à l'évolution de sa langue ou au souci du rythme, que l'orthographe des inscriptions, en Grèce comme ailleurs, était quelquefois archaïque et conventionnelle.

Cf. O. Hoffmann. *Geschichte der griechischen Sprache* I. 2e éd. Leipzig, Göschen, 1915, p. 54, 59-61, 122-123, 154-155. — A. Meillet : *Bulletin Budé*. I, 1923, p. 34-35. — L. Laurand : *Mémoires de la Société de Linguistique*. XXII, 1921, p. 182-185.

29. — D'ailleurs l'orthographe ainsi restituée n'est pas en tout conforme à l'usage de l'époque classique.

Par exemple, outre les accents, les esprits, la ponctuation, la séparation des mots, elle adopte l'usage de l'*iota souscrit*. A l'époque classique l'iota était *ascrit* (*adscriptum*), c'est-à-dire écrit sur la ligne après l'η ou l'ω. Vers le VIIe siècle ap. J.-C., on trouve l'iota écrit au-dessus ou au-dessous de la ligne : ω^{ι} ou ω_{ι}. C'est seulement au XIIe siècle que les copistes emploient l'iota souscrit : ῳ.

30. — Il n'est pas toujours possible de restituer avec certitude l'orthographe des auteurs même attiques; mais c'est là, d'ordinaire, chose peu importante.

Il est encore utile de lire à ce sujet les réflexions de A. Croiset dans son édition de *Thucydide* (1886) : Avant-propos, pages XVII-XXII, surtout XXI-XXII.

31. — Enfin l'orthographe des Grecs n'était pas toujours uniforme.

A la même époque et dans la même inscription on trouve des graphies différentes : *ὃς δ' ἄν* avec élision de l'ε, *τὰ δὲ ἱερά* sans élision, dans une même inscription de 445 av. J.-C.; *Θεοφάνης* et *Θουφάνης* dans une même inscription de 443 ou 442 av. J.-C.

Pour l'orthographe employée dans les inscriptions attiques cf. K. Meisterhans. *Grammatik der attischen Inschriften*. 3e éd. par E. Schwytzer. Berlin, Weidmann, 1900. — Compléter par : P. Kretschmer. *Die griechischen Vaseninschriften ihrer Sprache nach untersucht*. Gütersloh, Bertelsmann, 1894.

32. — § 7. Éléments des mots.

A. Un mot peut se composer de trois éléments :

a) la **racine**, commune à beaucoup de mots dont le sens se rapporte à la même idée générale : *δο-τήρ*, celui qui donne; *δό-σις*, action de donner; *δί-δο-μεν*, nous donnons; **fulg**-*ur*, **fulg**-*idus*, **fulg**-*eo;*

b) la **désinence**, indiquant le cas, le nombre, la personne, la voix : *fulgur*-**a**, *vulner*-**a**, *σώματ-α*; *ama*-**mus**, *mone*-**mus**, *λύο-μεν*;

c) le **suffixe**, qui précise le sens général de la racine : *fulg*-**ur**, *am*-**a**-*mus*, *δο-τήρ*, *πί-νο-μεν.*

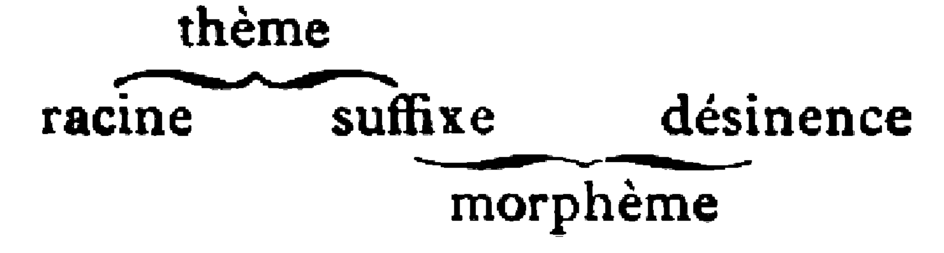
B. Quelquefois la racine s'unit directement à la désinence; on dit alors qu'on a un **thème-racine** : *rex* (*reg-s*), *reg-is* (*reg-ĕs*); *θήρ*, *θηρ-ός*; *φη-μί.* Mais le plus souvent la racine est unie à un suffixe et forme avec lui le **thème** ou **radical; fulg-ur, fulg-ur**-*a;* δο-τήρ, δο-τῆρ-*ος;* **am-a**, **am-a**-*mus;* πί-νο-*μεν.* Dans quelques grammaires élémentaires, les thèmes-racines sont appelés *mots primitifs;* mais en réalité rien ne prouve qu'ils soient plus anciens que les autres thèmes.

33. — *Les divers éléments des mots :* racine, radical, désinence *n'existent pas séparément.* Néanmoins il est légitime de les distinguer parce que ce sont des éléments divers qui entrent dans des combinaisons différentes. On distingue *am-a-mus, am-or, mon-e-mus,* etc., parce que les mêmes désinences s'unissent à divers thèmes, les mêmes thèmes à diverses désinences. La racine *am-* n'existe jamais seule; mais elle se trouve unie à des suffixes divers pour former des radicaux différents : **am**-*a*, **am**-*or*.

De même en français, on distingue par l'analyse *j'aim-e, nous aim-ons, je donn-e, nous donn-ons,* quoique ni *aim-*, ni *donn-*, ni *-e*, ni *-ons*, n'existent séparément. On dit qu'en français le suffixe *-ier* forme des noms d'arbres : *poirier, prunier,* etc. Cela ne veut pas dire que *-ier* puisse s'employer seul.

34. — On réunit quelquefois maintenant sous le nom de **morphème** (en allemand *formativ*, ou *formans*) tout ce qui s'ajoute à la racine pour la déterminer : *suffixe et désinence.*

C'est l'inverse du thème : le thème comprend tout ce qui n'est pas la désinence; le morphème, tout ce qui n'est pas la racine.



35. — § 8. Grammaire historique et grammaire comparée.

On appelle **grammaire historique** la science qui étudie les règles du langage, non comme un ensemble invariable, mais en tenant compte de leur évolution au cours des temps.

36. — La **grammaire comparée** étudie les ressemblances et les différences que présentent plusieurs langues de même famille. Elle cherche à reconstituer leur évolution en remontant jusqu'à la forme primitive commune. Son but direct est d'éclairer l'histoire des langues, de faire connaître les détails de leur évolution qui ne sont pas attestés par des documents écrits. Mais de plus elle satisfait l'esprit en donnant la raison de beaucoup de phénomènes, sans elle inexplicables. Elle sert aussi quelquefois à aider la mémoire, v. g. pour les noms contractes grecs.

On trouvera les principales objections faites contre la grammaire comparée et les réponses qu'on y oppose dans : K. Brugmann. *Der Gymnasialunterricht in den beiden klassischen Sprachen.* Strasbourg, Trübner, 1910.

37. — On appelle d'ordinaire **linguistes** les savants qui étudient les langues pour elles-mêmes, qui en précisent les transformations, spécialement à l'aide de la grammaire comparée.

Les **philologues** au contraire étudient avant tout les textes anciens; c'est pour les mieux comprendre qu'ils cherchent une connaissance de plus en plus exacte des langues, comme de l'histoire, des institutions ou des littératures.

La revue *Glotta* fondée en 1907 (Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht) a pour but d'établir plus de contact entre les travaux des linguistes et ceux des philologues.

38. — Au point de vue du linguiste, il n'y aurait guère de raison de *comparer spécialement le latin au grec;* ces langues ne présentent pas de ressemblances qui indiquent *à l'origine* une parenté plus étroite entre elles qu'avec d'autres langues. Le grec se rapprocherait plutôt du sanscrit et de l'iranien; le latin, de l'osque, de l'ombrien et aussi du celtique.

Il est légitime cependant de rapprocher les deux langues anciennes qu'on étudie dans les classes; car, sans être spécialement apparentées, elles sont toutes deux indo-européennes. De plus, pendant plusieurs siècles, tous les Latins lettrés apprirent le grec et cette langue modifia parfois leur prononciation, comme Cicéron et Quintilien nous l'apprennent. On emprunta à la langue grecque un grand nombre de mots et quelques formes grammaticales; elle exerça une certaine influence sur la syntaxe (**VI, 275**), une influence immense sur le style (**VI, 581, 583,e, 586, 599, 605, 607, 608, 610, 619, 630**).

39. — § 9. L'Indo-Européen.

A. On appelle **indo-européen** le langage dont est dérivé le grec. Il ne nous est pas connu directement, mais nous concluons son existence des ressemblances constatées entre les langues grecque, latine, sanscrite, celtique, germanique, etc.

Au lieu de *indo-européen* on emploie quelquefois d'autres désignations : les Allemands disent ordinairement *indo-germanique*. On a proposé : *indo-celtique*. Autrefois on disait : *aryen*.

On appelle aussi *indo-européennes* les langues *dérivées de l'indo-européen primitif*, comme le grec, le latin, etc.

40. — B. Nous connaissons l'indo-européen très imparfaitement : comme nous connaîtrions le latin, s'il ne nous restait aucun texte écrit dans cette langue, si nous avions seulement les langues qui en sont dérivées : italien, espagnol, français, etc.

41. — On supposait autrefois que l'indo-européen devait être parfaitement *régulier*, uniforme, parce que, disait-on, c'était une langue primitive. Cette supposition est entièrement gratuite : nous ne savons pas à quelle époque remonte l'indo-européen ; il est seulement, pour nous, la langue qui a précédé le sanscrit, le grec, etc. Il n'y a pas plus de raison de le supposer uniforme et régulier qu'il n'y en aurait de supposer en latin un seul type de déclinaison ou de conjugaison, si les textes ne nous avaient pas été conservés.

On essaie de reconstituer en tout ou en partie les *formes anciennes* qui ont dû précéder celles qui sont historiquement attestées. Il est d'usage de marquer d'un astérique * ces formes, v. g. * *ϑύρα-ay*, * *rosa-sōm*. Quelquefois on se borne à reconstituer la partie du mot dont on traite actuellement : ainsi dans * *rosa-sōm*, forme originaire du génitif *rosarum*, on laisse de côté la reconstitution de la première partie du mot, reconstitution qui serait beaucoup plus hypothétique.

42. — C. Ressemblances principales entre les langues indo-européennes.

1/ *Les formes générales de la pensée* sont les mêmes, temps, voix, divisions générales de la syntaxe. La différence est sensible avec les langues sémitiques, v. g. l'hébreu, où il n'y a que deux temps, mais sept voix. Elle est encore plus sensible avec des langues comme le chinois; celui-ci se compose presque uniquement de monosyllabes invariables, auxquels ne s'ajoute aucune désinence, mais dont le sens se modifie suivant l'ordre dans lequel ils sont placés. Par exemple, le mot *tá* peut signifier « grand », « grandeur », « très », « grandir », suivant sa place dans la phrase.

43. — 2/ *Les catégories grammaticales n'ont pas chacune leur expression propre :* il n'y a pas un signe du génitif et un signe du pluriel, mais un signe du génitif singulier *φωρ-ός*, un autre, entièrement différent, pour le génitif pluriel *φωρ-ῶν*. Au contraire dans une langue comme le hongrois, le génitif pluriel sera formé par le signe du génitif ajouté à celui du pluriel : *katona,* « soldat », — nominatif pluriel : *katonak,* « soldats », — génitif singulier : *katonanak,* « du soldat », — génitif pluriel : *katonaknak,* « des soldats ».

44. — 3/ Un grand nombre de *flexions* indiquent par leur concordance une origine commune : *γένος, genus; *γένεσος, γένεος, γένους, *geneses, generis; φέρω, fero.*

45. — 4/ Le *vocabulaire* présente des ressemblances frappantes : — mots désignant : les degrés de parenté : père, mère, frère, mais non la parenté par les femmes ; — quelques animaux : bœuf, mouton, cheval, porc, chien, loup, poisson en général, mais pas les noms particuliers des divers poissons; — quelques arbres : hêtre, chêne, saule; — quelques céréales; — quelques objets : roue, bateau; — les principales parties du corps : yeux, bouche, tête, dents; — les nombres, suivant le système décimal; — la divinité en général, mais non les divinités particulières.

46. — § **10. Classification des langues indo-européennes.** On peut les diviser en huit groupes principaux :

1°) **Indo-iranien** : — a) langues de l'Inde; la plus utile à connaître est le *sanscrit* ou ancien indien; — b) iranien : langues de la Perse. — 2°) **Grec.** — 3°) **Italo-celtique** : — a) dialectes italiques dont le principal est le latin; — b) dialectes celtiques : — *α*) gaulois ancien, dont on ne connaît guère que des noms propres; — *β*) brittonique : (1) gallois (Pays de Galles), (2) cornique (Cornouailles), (3) breton (de la Bretagne française) ; — *γ*) gaëlique (irlandais). — 4°) **Germanique.** Les langues les plus connues sont l'allemand et l'anglais. — 5°) **Balto-slave** : a) baltique : vieux prussien, lithuanien, lette (parlé au nord de la Lithuanie); — b) slave : nombreuses langues dont les plus connues sont le russe et le polonais. — 6°) **Albanais.** — 7°) **Arménien.** — 8°) **Tokharien,** langue parlée en Asie avant le Xe siècle (ap. J.-C.); on en connaît jusqu'ici deux dialectes désignés sous les noms de tokharien A et de tokharien B (appelé aussi *koutchéen* parce qu'il était parlé à Koutcha (Turkestan), au VIIe siècle ap. J.-C.).

47. — Ces classifications sont utiles, mais il ne faudrait pas croire qu'elles peuvent embrasser tous les faits. D'ailleurs, il n'y a pas de moment où une langue cesse, où une autre commence; il n'y a pas non plus de limite précise entre une langue et ses nombreux dialectes.

Cf. V. Henry. *Antinomies linguistiques*. Paris, Alcan, 1896.

48. — *Remarque*. — **Les autres langues.**

H. Dugout. *Atlas philologique élémentaire*. Zikawé, orphelinat, [1910] (classement géographique des langues actuelles). — N. Finck. *Die Sprachstämme des Erdkreises*. Leipzig, Teubner, 1909 (notions sur plus de 2.000 langues). — *Die Haupttypen des Sprachbaus*. Leipzig, Teubner, 1910 (esquisse de huit langues choisies comme types). — A. Meillet. *Les langues dans l'Europe nouvelle*. Paris, Payot, 1918.

Le nombre des langues parlées actuellement sur la terre est impossible à préciser, mais on en compte des centaines et même des milliers.

On les a souvent divisées en trois catégories : — a) *isolantes :* les mots sont des monosyllabes juxtaposés (chinois, japonais); — b) *agglutinantes :* les mots sont déterminés par des suffixes qui s'ajoutent à la racine (finnois, hongrois); — c) *flexionnelles :* les rapports y sont marqués par des désinences (grec, latin).

Mais *cette division* laisse beaucoup à désirer et *est abandonnée des linguistes*. On est loin, d'ailleurs, dans l'état actuel de la science, de pouvoir donner la classification certaine de toutes les langues connues.

49. — § **11**. **Dialectes Grecs**.

E. Audouin. *Étude sommaire des dialectes grecs littéraires*. Paris, Klincksieck, 1891 (suffit ordinairement pour l'étude des auteurs). — A. Thumb. *Handbuch der griechischen Dialekte*. Heidelberg, Winter, 1909. — C. D. Buck. *Introduction to the study of the Greek dialects*. Boston, Ginn, 1910 (avec spécimens d'inscriptions et carte). — A. Meillet. *Les dialectes grecs* (Extrait du *Journal des Savants*). Paris, Imprimerie nationale, 1910 (à propos de l'ouvrage de Thumb; compléter par l'*Aperçu* cité *supra*, **3**). — F. Bechtel. *Die griechischen Dialekte*. I. Berlin, Weidmann, 1921.

Il y avait en Grèce un grand nombre de **dialectes.**

D'après les inscriptions on les classe en divers groupes sur l'ensemble desquels on est à peu près d'accord.

M. Thumb distinguait huit groupes : 1) dorien, 2) éléen, 3) achéen, 4) groupe du nord-ouest, 5) groupe du nord-est ou éolien, 6) arcado-cypriote, 7) pamphylien, 8) ionien attique.

M. Meillet les réduit à quatre principaux : 1) *ionien attique*, 2) *arcado-cypriote*, comprenant l'arcadien, le cypriote et le pamphylien, 3) *éolien*, divisé en éolien d'Asie, thessalien, béotien, 4) groupe *occidental* formé du dorien proprement dit, des parlers du nord-ouest (Phocide, Locride, Étolie, Acarnanie, Épire), auxquels se rattache l'éléen.

Pour l'étude des textes littéraires, la division la plus utile à connaître est celle qu'admettaient les anciens : *dorien, ionien, éolien.*

50. — 1) Le **dorien** (parlé dans le sud et l'est du Péloponèse, la Crète, Rhodes) est un peu moins doux que les autres dialectes, mais très sonore.

51. — 2) L'**ionien** (parlé dans le sud-est de l'Asie Mineure, dans beaucoup des Cyclades et dans l'Eubée) est moins sonore mais plus harmonieux.

L'**attique** (parlé à Athènes) n'est qu'une subdivision de la langue ionienne, mais qui, comme langue littéraire, a dépassé tous les autres dialectes grecs.

52. — 3) L'**éolien** est le plus difficile à déterminer; il était parlé à Lesbos (Alcée, Sapho), sur la côte nord-est de l'Asie Mineure, en Thessalie et en Béotie. Mais les anciens ont compris sous le même nom tout ce qui n'était pas dorien ou ionien.

53. — Dans les langues littéraires et surtout en poésie, les dialectes sont souvent employés d'une manière artificielle. Déjà dans Homère l'ionien et l'éolien sont mêlés. Plus tard la langue homérique est imitée dans l'épopée; le lyrisme préfère les formes doriennes, etc.; mais le mélange des dialectes continue, et aussi leur emploi conventionnel. C'est ainsi qu'on trouve dans les chœurs de la tragédie attique des formes en *α* imitées du dorien, mais qui ne se rencontrent pas chez les Doriens (« hyperdorismes »).

54. — Les principales formes dialectales sont indiquées dans les grammaires élémentaires, particulièrement dans celles de Croiset-Petitjean, Brelet, Sengler. Aussi a-t-il paru inutile de les reproduire ici. Elles ne seront mentionnées qu'exceptionnellement : quand elles sont utiles pour l'explication des formes attiques ou qu'elles offrent un intérêt spécial.

55. — § 12. Principes de la Phonétique.

Linguistique. J. Marouzeau. *La linguistique.* Paris, Geuthner, 1921. — A. Meillet. *Linguistique historique et linguistique générale.* Paris, Champion, 1921. — F. de Saussure. *Cours de linguistique générale.* 2e éd. Paris, Payot, 1922. — W. Wundt. *Völkerpsychologie. I, Die Sprache.* 2 vol. 2e éd. Leipzig, Engelmann, 1904. — H. Paul. *Prinzipien der Sprachgeschichte.* 3e éd. Halle, Niemayer, 1898. — J. van Ginneken. *Principes de linguistique psychologique.* Paris, Rivière, 1907.

Phonétique. P. Passy. *Étude sur les changements phonétiques.* Paris, Didot, 1890. *Petite phonétique comparée des principales langues européennes.* Leipzig, Teubner, 1906. — [P. J.] Rousselot. *Les modifications phonétiques du langage.* Paris, Welter, 1892. *Principes de Phonétique expérimentale.* 2 vol. Paris, Welter, 1897-1908. — L. Roudet. *Éléments de phonétique générale.* Paris, Welter, 1910. — O. Jespersen. *Lehrbuch der Phonetik.* Leipzig, Teubner, 1912.

56. — Le **langage** se compose de sons articulés qui expriment la pensée.

Les **sons articulés** (ou **phonèmes**) sont produits par la vibration des cordes vocales et transformés au passage par la bouche et le nez faisant fonction de résonnateurs. Les positions indéfiniment variées que les cordes vocales et la bouche peuvent prendre donnent des sons indéfiniment variés. Ces organes forment comme un instrument de musique infiniment plus parfait que tous les autres.

La **phonétique** est l'étude des sons articulés (ou phonèmes) et de leurs transformations.

57. — Les **changements phonétiques** (ou transformations des sons articulés).

a) Ils sont **progressifs**. C'est peu à peu que la finale non accentuée d'un mot latin disparaît ou se change en *e* muet français ; un *a* qui devient *o* est d'abord un *a* très grave, puis de plus en plus grave jusqu'à ce qu'il devienne un *o*.

b) Ils sont **inconscients**, précisément parce qu'ils sont progressifs ; c'est à grand'peine qu'on peut les suivre grâce à des observations très attentives et à des instruments souvent compliqués.

58. — **c**) Ils sont dus à des **causes multiples** et en partie inconnues : climat, nonchalance plus ou moins grande de telle race à telle époque (loi du moindre effort, v. g. dans l'assimilation, **114-115**), conformation différente des organes, etc.

d) *Ils ont lieu surtout au moment où l'on apprend à parler.* Les enfants ne reproduisent pas tout à fait exactement la prononciation de leurs parents, mais gardent d'ordinaire toute leur vie la prononciation qu'ils se sont faite. On remarque que tous les enfants nés à la même époque dans le même pays font subir au langage des transformations analogues.

59. — **Les lois phonétiques.** Les linguistes s'efforcent d'établir les *lois* générales des transformations phonétiques. Vers 1878 l'école allemande des *néo-grammairiens* (*Junggrammatiker*), à la tête de laquelle était Brugmann, posa en principe que toute loi phonétique est sans exception. Le principe fut admis par la plupart des linguistes. Mais on ne put, en pratique, « faire honneur » à cette règle.

Cf. F. Skutsch. *Lateinische Grammatik* dans W. Kroll. *Die Altertumswissenschaft im letzten Vierteljahrhundert.* Leipzig, Reisland, 1905, p. 314.

Aussi, on l'abandonne de plus en plus.

Voir, entre autres : L. Havet. *Bulletin de la société de Linguistique.* XVI. 1910, p. XLIV-XLV (n° 57). — H. Ammann : *Neue Jahrbücher.* XLV, 1920, p. 189-200.

60. — On peut, semble-t-il :

a) soit admettre des *tendances phonétiques*, constatées avec certitude, mais laissant place à des exceptions dont la cause particulière est souvent inconnue.

Cf. J. Vendryes. *Mélanges Meillet*. Paris, Klincksieck, 1902, p. 122-123.

b) soit garder l'expression de *lois* en sachant que les lois, telles que nous les connaissons, ne sont pas absolues et sans exceptions.

61. — *Note*. Dans les notions de phonétique qui suivent, quand nous employons l'énoncé « Exceptions », nous indiquons par là des lois particulières contraires aux lois plus générales, des changements différents produits dans des conditions différentes. En cela, nous ne contredisons pas les partisans de la constance absolue des lois phonétiques.

62. — **L'analogie.** Outre les changements phonétiques proprement dits, d'autres changements du langage sont dus à l'*analogie*. Les mots de même racine, de même sens ou de même fonction sont étroitement liés entre eux dans l'association des idées; aussi ont-ils une tendance à devenir semblables. Ainsi les verbes en -*μι* tendent à prendre les désinences des verbes en -*ω*. C'est ce qu'on appelle l'analogie. De même en français : *courre* (vieil infinitif dérivé de *currere*) devient *courir* par analogie avec les verbes en -*ir*.

63. — *Remarque I*. Il y a aussi quelques changements dus à l'**influence de la volonté** : on corrige volontairement sa prononciation reconnue défectueuse. Cicéron (*Orator* 48, 160) dit que, dans sa jeunesse, il prononçait *pulcros, triumpos, Cetegos* sans aspiration, parce qu'il savait que c'était l'ancienne prononciation; mais plus tard, pour se conformer à l'usage, il se résigna à prononcer *pulchros, triumphos, Cethegos*.

64. — *Remarque II*. L'influence des **grammairiens** tend à combattre les changements phonétiques spontanés, à maintenir les formes qui passent pour régulières.

65. — *Remarque III*. Quelquefois l'**orthographe** réagit sur la prononciation : ainsi en français, elle a fait rétablir peu à peu certaines consonnes finales (v. g. : *but, fils*).

§ 13. Esquisse des lois phonétiques grecques.

Section I. — Vocalisme.

66. — Les voyelles indo-européennes se conservent presque toutes en grec; elles subissent beaucoup plus de modifications en latin.

67. — **I. Les voyelles brèves subsistent** *ă* : *ἄγω*, *ago*; — *ĭ* : *τις*, *quis*; *οἶς*, *ovis*; — *ŭ* : *ζυγόν*, *jugum*; *ὑπέρ*, *super*; — *ĕ* : *ἐστί*, *est*; *γένος*, *genus*; *ἄγετε*, *agite*; — *ŏ* : *δόμος*, *domus*.

68. — **II. Les voyelles longues** : *ī*, *ū*, *ē*, *ō* subsistent comme en latin : *ἴς* (* *Ϝῖς*), *vis*; — *μῦς*, *mus*; — *ἡμι*-(*ώριον*), *semi*-(*hora*); — *γνωτός*, *notus*.

69. — En grec, l'*ā* long subsiste toujours en dorien : *φάμα*, *φαμί*; il devient toujours *η* en ionien : *φήμη*, *φημί*; il devient *η* en attique, sauf après une voyelle ou un *ρ* : *κεφαλή*, mais *θύρα*.

70. — **III. Voyelles en diphtongue,** c'est-à-dire suivies du son *y* ou *w* (*infra* **71**). Dans ce cas la diphtongue subsiste, l'*y* s'écrit *ι* et le *w* (*Ϝ*) s'écrit *υ* :

ay s'écrit *αι* : *λαιός*, *laevus* ;
aw s'écrit *αυ* : *αὔξάνω*, cf. *augeo*;
ey s'écrit *ει* : *δείκνυμι*;
ew (*εϜ*) s'écrit *ευ* : *φεύγω*; *βασιλεύς*;
oy s'écrit *οι* : *οἶος* (seul), de **οἶϜος*;
ow (*oϜ*) s'écrit *ου* : *σπουδή*; *βοῦς*.

SECTION II. — SEMI-VOYELLES.

71. — Lorsque les sons *i*, *u* (= français *ou*), sont unis à d'autres voyelles et ne forment qu'un son avec elles, on les appelle « semi-voyelles » ou « voyelles consonantiques », ou « *i* consonne », « *u* consonne ». Elles se prononcent alors comme l'*i* et l'*ou* des mots français : **iode**, **voyage**, **ail**, **oui**.

72. — Dans la restitution des formes indo-européennes, on est convenu de représenter par *y* (ou *j* ou *i̯*) le son de *i* consonne et par *w* (ou *u̯*) celui de *u* consonne.

73. — **I.** — **La semi-voyelle Y.**

1) *Initiale*. Elle tombe et est remplacée par l'esprit rude : **yός*, *ὅς*.

74. 2) *Intervocalique* (c'est-à-dire entre deux voyelles) : elle disparaît en grec comme en latin : **τρέyες*, **τρέες*, *τρεῖς*; **treyes*, **trees*, *trēs*.

75. 3) *Entre consonne et voyelle* :

(1) Après gutturale ou dentale sonore (douce) (*γ*, *δ*), on a *ζ* :

**στίγ-ϳω, στίζω; *ἐλπίδ-ϳω, ἐλπίζω; *φύγ-ϳω, φύζω* (ionien), *fugio*.

76. — (2) Après gutturale ou dentale sourde (forte) (*κ, τ*), on a *σσ* (en attique *ττ*) : **φυλάκ-ϳω, φυλάττω; *κρέτ-ϳων, κρείττων*.

77. — (3) Après λ, il y a assimilation : **ἄλ-ϳος, ἄλλος, alius*.

78. — (4) Après *ν, ρ, σ, ϝ*, il y a chute de la semi-voyelle et allongement compensatoire de la voyelle précédente : **τέν-ϳω, τείνω; *φθέρ-ϳω, φθείρω; *τό-σϳο, *τοῖσο, τοῖο; *κάϝ-ϳω, *καίϝω, καίω*.

79. — **II. La semi-voyelle w** (écrite en grec *ϝ*).

1) **initiale,** tombe : **ϝοῖκος, οἶκος, vicus;*

80. — 2) **intervocalique,** tombe : **νέϝος, νέος, novus*.

81. — 3) **entre consonne et voyelle** (1), après *τ*, devient *σσ* (en attique *ττ*) : **τέτϝαρες, τέσσαρες* ou *τέτταρες;*

82. — (2) après *δ*, s'assimile, puis l'un des *δ* tombe : **δέδϝια, δέδδια, δέδια;*

83. — (3) après *μ, ν, ρ* : en *éolien*, assimilation : *γόνϝατα, γόννατα;* en *attique*, chute de la semi-voyelle : *γόνατα;* en *ionien*, chute avec allongement compensatoire : *γούνατα*.

SECTION III. — ALTERNANCE VOCALIQUE OU APOPHONIE.

84. — On constate qu'un même élément morphologique (c'est-à-dire une même désinence, une même racine ou un même suffixe) peut présenter diverses nuances vocaliques : **λείπ-ω, ἔ-λιπ-ον, λέ-λοιπ-α.**

85. — 1) Dans beaucoup de racines, on reconnaît une forme contenant un *ε*, appelée quelquefois « **degré normal** » : *λείπω, πείθω, fīdo* (*feido*);

une forme contenant un *ο*, appelée « **degré fléchi** » : *λέλοιπα; πέποιθα; foedus*, (**foidos*);

une forme ne contenant ni *ε* ni *ο*, appelée « **degré réduit** » ou « degré zéro » : *ἔλιπον; ἔπιθον; fides*.

86. — L'alternance *ε/ο* est fréquente dans la déclinaison : **ὄνος, ὄνε,** *equos, eque* et dans la conjugaison : **λέγετε, λέγομεν;** *legite* (= **legete*); *legunt* (**legont*).

87. — 2) **On remarque souvent aussi l'alternance des formes brèves et longues** : *μέδων*, chef, roi (Homère), *μήδομαι*, *meditor*; de même : *τίθημι, τίθεμεν*.

88. — 3) **Enfin, quelquefois l'a, bref ou long, alterne avec l'o bref ou long** : *φαμέν* (*α* bref), *φημί* (*φᾱμί*), *φωνή*.

89. — *Remarque.* Il ne faut pas confondre cet *α* avec celui qui, souvent, en grec, vient d'une consonne-voyelle au degré réduit : **ἔπῃθον, ἔπαθον; *ἔδῥκον, ἔδρακον* (*infra*, **99**, **104**).

Section IV. — Nasales et Vibrantes.

90. — I. **Nasales : n, m.** — 1) **n** subsiste : *νέος* (*novus*).

91. — *Exception I.* Après *l*, il s'assimile : **ὄλνυμι, ὄλλυμι.* En ionien et en attique, allongement compensatoire au lieu de *λλ* : *βούλομαι*, de **βόλνομαι* (lesbien : *βόλλομαι*).

92. — *Exception II.* A l'époque ancienne, il développe devant *ρ* un **δ épenthétique** (c'est-à-dire intercalé dans l'intérieur du mot) : **ἀν-ρός, ἀν-δ-ρός* (cf. français : *gendre*, de *generum*).

A l'époque postérieure, il s'assimile devant *ρ* ou *λ* : **συνράπτω, συρράπτω; *συνλέγω, συλλέγω.*

93. — *Exception III.* Quand *ν* se trouve devant *σ* final, il tombe et la syllabe précédente s'allonge (allongement compensatoire) : **λόγονς, λόγους; *θύρανς, θύρας.*

94. — 2) **m** subsiste : *νέμος*, *nemus*; *μήτηρ*, *mater*.

95. — *Exception I. m* final devient *ν* : **ζυγό-m, ζυγόν*, *jugum*.

96. — *Exception II. μ* devant *ς* final tombe; il y a allongement compensatoire : **σέμς, εἷς* (*un*).

97. — *Remarque. μ* avant *ρ*, *λ*, développe un *β* épenthétique : **γαμρός, γαμ-β-ρός; *μέμλωκα, μέμ-β-λωκα.*

98. — 3) Les **nasales voyelles**.

Lorsque les nasales *m*, *n*, ne se trouvent pas jointes à une voyelle, elles ne jouent plus le rôle de consonnes. Elles sont donc alors voyelles. On les écrit dans ce cas : *ɱ*, *ŋ*.

99. — En grec, les nasales voyelles se changent en *α* : **πόδ-ɱ πόδα; *ἔλυ-σɱ, ἔλυσα.*

100. — Quelquefois, la nasale subsiste à côté de l'*α* : **γλῶχy-ɱ, γλῶτταν; *βŋ-yω, *βάν-yω, βαίνω.*

101. — II. **Vibrantes** : **r, l.** 1) Les vibrantes *r* et *l* subsistent : *ὑπέρ*, *super*; *λέγω*, *lego*.

102. — *Exception :* **dissimilation** : changement de ϱ en λ ou de λ en ϱ quand la même liquide se trouve dans deux syllabes voisines : **ἀλγαλέος* (*douloureux*) *de ἄλγος* (*douleur*) devient *ἀϱγαλέος*.

103. — 2) **Vibrantes voyelles.**

Les vibrantes : *r*, *l*, peuvent, comme les nasales, devenir voyelles (tel est le cas dans le français *arbre* où l'*e* muet n'existe pas dans la prononciation ordinaire). On est convenu d'écrire les vibrantes voyelles *r̥*, *l̥*.

104. — *r̥* développe un *α* bref avant lui, quand il est initial ou final; avant ou après lui, quand il est médial : **γῆπr̥*, *ἧπαϱ*, *jecur; *κr̥δία*, *κϱαδίη* (homérique) et *καϱδία*, *cor, cordis*.

105. — *l̥* développe un *α*, soit avant, soit après lui. Il devient donc *λα* ou *αλ* : **τέ-τl̥-μεν*, *τέτλαμεν* (nous avons porté); **πl̥τός*, *παλτός* (lancé).

Section V. — Les Consonnes (proprement dites).

106. — I. **Gutturales** : **g**, **k**. — Les gutturales indo-européennes subsistent en grec : *καϱπός*, *carpo; γόνυ*, *genu*.

107. — On appelle « *labio-vélaires* » des sons vélaires (c'est-à-dire prononcés avec le voile du palais), accompagnés d'un arrondissement des lèvres, qui produit un son analogue à *w*, mais beaucoup plus faible.

108. — La labio-vélaire q^w devient *τ* devant *ε* ou *ι*, *π* devant les autres voyelles : *τίς*, *quis; τε*, *que; ἕπομαι*, *sequor*.

109. — II. **Dentales** : **d**, **t**. — Le *t* subsiste : *τϱεῖς*, *tres*.

110. — *Exception :* Devant *ι* il devient *σ* (sauf en dorien) : *δίδωσι*, dorien : *δίδωτι*.

111. — Le *d* subsiste : *δόλος*, *dolus*.

112. — III. **Labiales** : **p**, **b**. — Le *p* et le *b* subsistent : *ἑπτά*, *septem; βάϱβαϱος*, (cf. *balbus*).

113. — La labiale aspirée *bh* de l'indo-européen devient en grec *φ* : *φέϱω*, *fero; ἄμφω*, *ambo; ἀμφί* (cf. *ambire*).

114. — IV. **Lois complémentaires.** — a) **Assimilation.**

1°) *Assimilation partielle* (ou *harmonie des explosives*). Une dentale (*δ*, *τ*, *ϑ*) n'admet devant elle que des labiales et des gutturales du même degré : *β*, *γ* devant *δ* : *ἕβδομος* (cf. *ἑπτά*); *ὄγδοος* (cf. *ὀκτώ*); *π*, *κ* devant *τ* : *τέτϱιπται* (de *τϱίβω*); *ἦκται* (de *ἄγω*); *φ*, *χ* devant *ϑ* : *τϱιφθείς*

(de τρίβω); λεχθείς (de λέγω). Cependant l'assimilation des aspirées n'est probablement qu'une habitude orthographique : on ne prononçait pas deux aspirations, mais une seule.

115. — 2°) *Assimilation totale* (assimilation proprement dite).

(1) Les labiales (*β, π, φ*) suivies d'un *μ* s'assimilent : *ὄπματα, ὄμματα (yeux, cf. ὄπ-ωπα, j'ai vu).

(2) Il y a assimilation puis chute des dentales (*δ, τ, θ*) devant ς : *ἐλπίδς, *ἐλπίςς, ἐλπίς (espoir).

116. — **b) Assibilation** (ou changement d'une dentale en *σ*). Les dentales (*δ, τ, θ*) devant d'autres dentales deviennent *σ* : *ϝοῖδ-θα, οἶσθα.

117. — **c) Chute des explosives finales.** Toute explosive finale tombe : *ἔλεγετ, ἔλεγε; *γάλακτ, γάλα.

118. — **d) Désaspiration.** Quand deux aspirations se suivaient, l'une des deux tombait : πεφίληκα pour *φεφίληκα.

119. — V. **La spirante s.** — 1°) **Initiale.** Devant voyelle ou semi-voyelle le *σ* tombe et est remplacé par l'esprit rude : *σεπτή, ἑπτά, *septem*; *σϝέξ, ἕξ, *sex*.

Devant nasale (*m, n*) ou vibrante (*r, l*) il tombe aussi : le ϱ prenait alors l'esprit rude : *σϱέω, ῥέω. De là, par analogie, l'habitude de mettre toujours l'esprit rude sur le ϱ initial : ῥύομαι (sauver).

Devant une explosive il subsiste d'ordinaire : σβέννυμι. Mais on trouve στέγω et τέγω.

120. — 2°) **Médiale.** — Le *σ intervocalique* tombe en grec : *γένεσος, γένεος, γένους, cf. **genesis, generis*.

Remarque. Le σ intervocalique que l'on rencontre en grec vient, soit de la réduction du groupe σσ (τείχεσσιν, τείχεσιν, **124**), soit de τ devant ι (δίδωτι, δίδωσι, **110**), soit de l'analogie qui a rétabli ou maintenu le σ (ἐτίθεσο, **284**).

121. — *Après* **r, l**, le σ subsiste (sauf en attique où il s'assimile) : θάρσος, attique θάϱϱος.

122. — *Après* **m, n**, il tombe, avec allongement compensatoire : *ἔκτενσα, ἔκτεινα (aoriste de κτείνω).

123. — *Avant* **r**, il s'assimile : *ἔσϱεε, ἔϱϱεε, ἔϱϱει (imparfait de ῥέω).

124. — *Devant un autre* **s** : l'un des deux σ tombe : τείχεσσι, τείχεσι.

125. — 3°) **Finale.** Le σ final subsiste : γένος, *genus*.

Section VI. — Combinaisons ultérieures.

126. — I. Contraction. Deux voyelles qui se suivent dans un même mot se contractent ordinairement dans la langue attique. Ainsi, αα devient ᾱ : *χρέαα, χρέᾱ;* αε devient ᾱ : *τιμάετε, τιμᾶτε;* εα devient η : *τείχεα, τείχη;* εε devient ει : *φίλεε, φίλει,* εϊ devient ει : *τείχεϊ, τείχει;* εο devient ου : *τείχεος, τείχους;* οο devient ου : *πειθόος, πειθοῦς;* οα devient ω : *αἰδόα, αἰδῶ;* αο devient ω : *τιμάομεν, τιμῶμεν.*

127. — *Remarque :* 1°) La contraction de οο, qui se fait en ου à l'époque attique, se faisait en ω à l'époque indo-européenne : **λυ-ο-ο-μεν, λύωμεν;* celle de εε se faisait en η : **λυ-ε-ε-τε, λύητε.*

128. — 2°) La contraction a lieu normalement après la chute du σ : **γένεσος, γένεος, γένους;* mais après la chute du *Ϝ* (qui est tombé plus tard que le σ) la contraction n'a lieu ordinairement que dans les groupes homogènes, par exemple pour deux ε (ou ε, η) ou pour deux ο (mais non pour ε et ο ou pour ε et ου) : **ΠερικλέϜης, Περικλῆς; *ΠερίκλεϜες, Περίκλεες, Περίκλεις; *ΠερικλέϜεσος, *Περικλέεος, Περικλέους.* D'ailleurs l'orthographe attique est variable pour les contractions (*supra,* **31**).

129. — 3°) Dans les *dialectes* autres que l'attique et surtout en ionien la contraction ne se fait pas d'ordinaire : *γένεος.*

Remarque : la **crase** est la contraction de deux voyelles appartenant à deux mots différents : *τὰ αὐτά : ταὐτά; καὶ ἐγώ : κἀγώ.*

130. — II. **Élision.** Une voyelle brève terminant un mot disparaît souvent dans l'écriture devant une autre voyelle commençant le mot suivant : *ἀλλ' ἐγώ.*

Cependant l'usage des Grecs dans les inscriptions était très variable. Dans la même inscription l'élision est tantôt faite, tantôt omise (*supra,* **31**). Dans la prononciation les deux voyelles devaient être fondues ensemble. C'était ce qu'on appelait **synalèphe** (*συναλοιφή* fusion, union des deux sons).

131. — III. **Abrègement et Allongement.**

a) **Loi d'Osthoff.** Devant un groupe de consonnes dont la première est une semi-voyelle (*y, w*), une nasale (*m, n*) ou une vibrante (*r, l*) et dont la seconde est une explosive ou un *s*, toute voyelle longue devient brève : **κεφαλᾱνς, *κεφαλάνς* (α bref) d'où *κεφαλᾱς* (accusatif pluriel) non *κεφαλής; *λόγωyς, λόγοις.*

132. — **b) Métathèse de quantité.** En attique *ηα* devient *εᾱ*, *ηο* devient *εω* : *βασιλῆα*, *βασιλέᾱ*; *βασιλῆος*, *βασιλέως*.

133. — **IV. Aspiration et désaspiration.** Quelquefois une aspiration a été ajoutée ou supprimée : *ἄγω*, *ἡγέομαι*.

134. — **V. Syncope.** Quand deux syllabes identiques ou commençant par la même consonne se suivent, l'une d'elles est supprimée : *ἀμφιφορεύς*, *ἀμφορεύς* (amphore).

135. — **VI. Apocope** : suppression de la voyelle finale. En grec, elle se rencontre en *poésie* et dans les *dialectes* autres que l'attique : *πὰρ' Ζηνί*.

Ière PARTIE. MORPHOLOGIE.

CHAPITRE I. ARTICLE ET SUBSTANTIF.

136. — **§ 1. Article.**

1° L'*article* grec n'est qu'un *démonstratif* plus employé que les autres et dont le sens s'est peu à peu affaibli.

2° Il est formé de **deux thèmes différents** *σο- et τό-. Dans le thème *σο-, le σ initial tombe et est remplacé par l'esprit rude : ὁ (**119**).

Le thème *σο- est proclitique; le thème τό- porte toujours l'accent.

A l'origine le thème *σο- (ὁ) n'était employé qu'au nominatif masculin et féminin du singulier; au pluriel on employait *τοί*, *ταί* qui subsistent encore dans Homère. Plus tard, par analogie, *οἱ*, *αἱ* ont remplacé *τοί*, *ταί*.

3° Les *désinences* de l'article sont les mêmes que celles des autres pronoms démonstratifs (**250-251**); elles ne demandent donc aucune explication spéciale.

137. — **§ 2. Déclinaison en général.**

A. La différence des déclinaisons est due à la différence des thèmes (radicaux) auxquels les désinences primitives s'ajoutent.

B. La déclinaison primitive comprenait, outre les cinq cas restés dans la langue classique :

Au *singulier* : 3 formes d'ablatif, 2 formes d'instrumental, une forme de locatif.

Au *pluriel :* une forme d'instrumental, une forme de locatif.

C. Les lois phonétiques et l'analogie ont produit des modifications diverses dans les terminaisons :

*Lois phonétiques : *θύρανς* devient *θύρας;*

Analogie : νεανίου, analogique de *λόγου.*

D. Quelques désinences des noms sont empruntées à la déclinaison des pronoms (**251**) : le nominatif pluriel en *-ι : θύραι* (non *θύραες*), le génitif pluriel en *-sōm : *θυράsōm, θυρῶν,* le génitif singulier en *-syo : *λόγοσyo, λόγοιο, λόγου.*

138. — § 3. Tableau de la déclinaison des noms.

Désinences primitives. — Singulier.

Nominatif	-ς : *λόγο-ς, πόλι-ς* (nominatif sigmatique) **allongement** : *πατήρ, σώφρων, ἀληθής* **cumul** c'est-à-dire ς et allongement (très rare) : *ἀλώπηξ* **radical pur** (dans les noms neutres) : *σῶμα, τεῖχος, εὔδαιμον, ἀληθές*
Vocatif	**radical pur** : *δαῖμον, πάτερ, πόλι, εὔδαιμον* remplacé par le nominatif : *φώρ*
Génitif	**-ες/-ος** : *θύρας (*θύρα-ες), δαίμον-ος* **-σyo** (pronominal) : *λόγου (*λόγο-σyo)*
Datif	**-ay** : *θύρᾳ (*θύρα-ay), λόγῳ (*λόγο-ay)* remplacé par le locatif dans la 3e déclinaison : *φωρ-ί.*
Accusatif	**-m** : *θύραν (*θύρα-m), λόγον (*λόγο-m) πόλιν (*πόλι-m), φῶρα (*φώρ-m̥)*
Cas disparus :	
Ablatif 1er :	**-ed** : *σόφως* de **σόφο-εδ* (**323**)
Ablatif 2ème :	**-τος** : *ἐκ-τός*
Ablatif 3ème :	**-θεν** : *πρώρα-θεν, οἴκο-θεν* **-θη̥** (forme réduite, devenue *θα, η̥* devient *α*) : *ἔν-θα*
Instrumental 1er :	**-α** : *πῆ* (écrit souvent *πῇ* parce qu'il a été confondu avec le datif)
Instrumental 2ème :	**-φι** : *κεφαλῆ-φι, δεξιό-φι*
Locatif	**-ι** : *οἴκοι;* employé comme datif dans la 3ème déclinaison : *φωρ-ί*

139. — PLURIEL.

Nominatif	-ες : φῶρ-ες, βασιλῆς (*βασιλῆϜ-ες), πόλεις (*πόλεy-ες) -ι : pronominal : θύρα-ι, λόγο-ι -α : dans les noms neutres : σώματ-α
Génitif	**-om** : λόγων, de *λόγο-*om* (de là, par analogie : *ων : φωρ-ῶν*) **-sōm** : pronominal : θυρῶν (*θυρά-*sōm*)
Datif	**-ays** : λόγοις (*λόγο-*ays*) remplacé par le locatif dans la 3ème déclinaison : φωρ-σί
Accusatif	-νς : λόγους (*λόγο-νς), φῶρας (φῶρ-η̥ς)
Cas disparus :	
Instrumental	-φι : θεόφιν, στήθεσφιν
Locatif	-σι : employé comme datif de la 3ème déclinaison : φωρ-σί

140. — DUEL.

Nominatif *Vocatif* *Accusatif*	-ε : φῶρ-ε **allongement** : λόγω
Génitif *Datif*	-yιν : *λόγο-yιν, λόγοιν; (de là, par analogie : *οιν : φωρ-οῖν*)

141. — *Remarque.* L'instrumental en *-φι* est employé dans **Homère**, non seulement comme instrumental proprement dit, mais comme datif, ablatif (même avec une préposition), et quelquefois comme locatif.

Il existe aussi dans **Hésiode** (quoique moins fréquent) et devient ensuite très rare, même chez les **poètes**.

On trouve aussi dans **Homère** et dans la langue **épique** :

un illatif en *-δε : κλισίην-δε, οἶκόν-δε ;*

un locatif en *-θι : πό-θι, Ἰλιό-θι.*

142. — § **4. Première déclinaison.**

A. *Elle comprend les* **noms dont le thème est en** *-α-*. La plupart sont en *-α-* long, quelques-uns en *-α-* bref.

Dans le dialecte *dorien*, l'$\bar{\alpha}$ primitif est resté à tous les noms : *θύρα, κεφαλά.*

Dans le dialecte *ionien*, l'$\bar{\alpha}$ primitif a toujours été changé en *η : θύρη, κεφαλή.*

Dans le dialecte *attique*, l'$\bar{\alpha}$ primitif a été changé en *η* sauf

après une voyelle ou un *ρ* : *θύρα, κεφαλή*. Quelques exceptions apparentes s'expliquent par l'étymologie : *κόρη* (jeune fille) vient de **κόρϝη*, *δέρη* (cou) de **δέρϝη*, *μνᾶ* (mine) de **μνάyα*.

143. — B. Explication des différents cas.

SINGULIER.

N. V. *θύρᾱ*	*θύρᾱ*	pas de changement
G. **θύρα-ες*	*θύρας*	désinence du génitif : *-ες*; contraction
D. **θύρα-αy*	*θύρᾳ*	désinence du datif : *-αy*; contraction
A. **θύρα-m*	*θύραν*	*m* final devient *ν* (**95**)

144. — PLURIEL.

N. V. **θύρα-ι*	*θύραι*	désinence pronominale (**137 D**)
G. **θυρά-sōm, *θυράσων, θυράων,*	*θυρῶν*	désinence pronominale; *m* final devient *ν* (**95**); *σ* intervocalique tombe (**120**); contraction
D.	*θύραις*	analogique de la deuxième déclinaison
A. **θύρᾱ-νς,* **θύρᾰνς,*	*θύρᾱς*	*α* s'abrège (loi d'Osthoff, **131**); *ν* tombe devant *ς* final (**93**); allongement compensatoire

DUEL.

N. V. A.	*θύρᾱ*	analogique de la 2e déclinaison (*λόγω*)
G. D.	*θύραιν*	analogique de la 2e déclinaison (*λόγοιν*)

145. — *Remarque I. La déclinaison en -η (κεφαλή)* s'explique de même, sauf que *ᾱ* se change en *η* (**142**).

146. — *Remarque II. Les noms en -α* bref sont formés du suffixe *-y-* ombiné avec la racine; exemple : le radical *γλῶσσ-* vient de **γλῶχ-y-* (**76**); à l'accusatif, *y* joint à l'*m* de la désinence développe un *α* bref : *γλῶχ-y-m, γλῶσσαν*, attique : *γλῶτταν; *ϝρίδ-y-m, ῥίζαν*. Le nominatif-vocatif, a été formé par analogie sur l'accusatif : *γλῶσσα*. Le

reste de la déclinaison a été emprunté aux thèmes en *ᾱ;* l'*α* s'allonge, puis *ᾱ* se transforme en *η*.

147. — *Remarque III.* Les noms masculins forment le nominatif en -*ς* : *νεανία-ς, στρατιώτη-ς;* ils ont le génitif en -*ου*, analogique de la deuxième déclinaison : *νεανίου, στρατιώτου*, comme *λόγου*. Quelquefois la finale du thème s'est abrégée au vocatif, surtout dans les noms en -*της* : *στρατιώτης, στρατιῶτα*.

148. — § **5. Deuxième déclinaison.**

A. *Elle comprend les* **noms dont le thème est en** -*ο*-. Au vocatif des noms masculins et féminins, l'-*ο*- est remplacé par -*ε*- en vertu de l'apophonie (**86**).

149. — **B. Explication des différents cas.**

Singulier.

N. *λόγος*		*λόγος*	nominatif sigmatique (**138**)
V. *λόγε*		*λόγε*	thème pur (apophonie, **86**)
G. **λόγο-σyο*	**λόγοισο* *λόγοιο* **λόγοο*	*λόγου*	désinence pronominale -*σyο* (**137 D**) chute de *y* après *σ* (**78**) allongement compensatoire (**78**) chute de *σ* intervocalique (**120**) contraction
D. **λόγο-αy*		*λόγῳ*	contraction
A. **λόγο-m*		*λόγον*	*m* final devient *ν* (**95**)

150. — Pluriel.

N. V. **λόγο-ι*		*λόγοι*	désinence pronominale (**137 D**)
G. **λόγο-ŏm*		*λόγων*	contraction indo-européenne de *οο* en *ω* (**127**) *m* final devient *ν* (**95**)
D. **λόγο-αys*	**λόγωys*	*λόγοις*	contraction de *οα* en *ω* abrègement de *ω* devant *ys* (loi d'Osthoff, **131**)
A. **λόγο-νς*		*λόγους*	*ν* devant *σ* final tombe (**93**) allongement compensatoire

151. — Duel.

N. V. A.	*λόγω*	allongement
G. D. **λόγο-yιν*	*λόγοιν*	chute de *y* intervocalique (**74**).

152. — *Remarque I.* La déclinaison des noms féminins : *ἡ ὁδός* n'offre aucune particularité. Celle des noms neutres comme *τὸ δῶρον* emploie comme nominatif et comme vocatif singulier la forme de l'ac-

cusatif *δῶρο-m, δῶρον; elle forme le nominatif-vocatif-accusatif pluriel en -α bref.

153. — *Remarque II.* La déclinaison « attique » est due à une métathèse de quantité (**132**) ναός, νηός, νεώς.

154. — § **6. Troisième déclinaison.**

La troisième déclinaison comprend tous les noms dont le thème ne se termine pas par -α- ou par -ο-.

155. — **Explication des différents cas.**

1°) **Noms à nominatif asigmatique.**

SINGULIER.

N.	*δαίμων*	**δαίμων**	dernière syllabe longue : signe du nominatif (**138**)
V.	*δαῖμον*	**δαῖμον**	thème pur
G.	*δαίμον-ος*	**δαίμονος**	
D.	remplacé par le locatif :		
	δαίμον-ι,	**δαίμονι**	
A.	**δαίμον-ṇ*	**δαίμονα**	*ṇ* devient *α* (**99**)

156. — PLURIEL.

N. V.	*δαίμον-ες*	**δαίμονες**	
G.	*δαίμον-ŏm*	**δαιμόνων**	*m* final devient *ν* (**95**) *ŏ* s'allonge par analogie de la seconde déclinaison
D.	remplacé par le locatif :		
	δαίμον-σι	**δαίμοσι**	modification du thème devant *σ*
A.	**δαίμον-ṇs*	**δαίμονας**	*ṇ* devient *α* (**99**)

157. — DUEL.

N. V. A.	*δαίμον-ε*	**δαίμονε**	
G. D.		**δαιμόνοιν**	analogique de la deuxième déclinaison

158. — *Remarque I.* L'allongement du nominatif se propage quelquefois par analogie aux autres cas : φώρ, φωρός.

159. — *Remarque II.* Les noms neutres ont le radical pur au nominatif-vocatif-accusatif du singulier. Ils ont -α bref au nominatif-vocatif-accusatif du pluriel : σῶμα, σώματα.

160. — 2°) **Noms à nominatif sigmatique.**

La déclinaison est la même, sauf au nominatif.

Quelquefois le nominatif est employé comme vocatif : κόραξ. Le ς étant le signe du nominatif, celui-ci n'a pas d'ordinaire l'allongement.

Il y a quelques exceptions v. g. *ἀλώπηξ*, (racine *ἀλωπεκ-*), on dit alors qu'il y a « **cumul** ».

Les noms qui n'ont pas l'accent sur la dernière syllabe ont l'accusatif en *-ιν : χάριν* (analogique de *πόλιν*, **172**).

161. — 3°) **Noms syncopés**. En vertu de l'*apophonie* (**85**), le thème de certains mots présente des formes diverses aux différents cas : forme longue *πατήρ*, forme brève ou normale *πατέρ-ες*, forme réduite *πατρ-ός*.

		Singulier.	
N.	*πατήρ*	*πατήρ*	forme longue
V.	*πάτερ*	*πάτερ*	forme normale
G.	*πατρ-ός*	*πατρός*	forme réduite
D.	*πατρ-ί*	*πατρί*	forme réduite
A.	**πατέρ-ṃ*	*πατέρα*	forme normale
		Pluriel.	
N.V.	*πατέρ-ες*	*πατέρες*	forme normale
G.	**πατέρ-om*	*πατέρων*	id.
D.	**πατṛ-σι*	*πατράσι*	forme réduite ; *ṛ* entre consonnes développe un *α* (**104**)
A.	**πατέρ-ṇς*	*πατέρας*	forme normale
		Duel.	
N.V.A.	*πατέρ-ε*	*πατέρε*	forme normale
G.D.		*πατέροιν*	id.

162. — *Remarque*. Ἀνήρ s'explique comme *πατήρ;* mais, à la forme réduite : *ἀνρ-*, il s'est développé entre *ν* et *ρ* un *δ* épenthétique (**92**). Par suite, à tous les cas autres que le nominatif singulier (*ἀνήρ*) et le vocatif singulier (*ἄνερ*), le thème est devenu *ἀνδρ- : ἀνδρός, ἀνδρί, ἄνδρα, ἀνδράσι* (datif pluriel).

163. — § 7. **Noms contractes des deux premières déclinaisons.**

Les contractions sont conformes aux règles générales (**126**), sauf le nominatif-accusatif pluriel neutre : *ὀστέα* se contracte en *ὀστᾶ* au lieu de *ὀστῆ* (comme *τείχεα, τείχη*). L'*α* est dû probablement à l'analogie des finales neutres ordinaires.

164. — Le vocatif des noms contractes de la deuxième déclinaison n'est pas connu : on n'en trouve pas d'exemple dans les auteurs grecs.

165. — § 8. Noms contractes de la troisième déclinaison.

Ἰχθύς. Dans les noms en *υ* long comme *ἰχθύς*, l'*υ* long se décompose naturellement en *υ* bref et *ϝ*.

SINGULIER.

N. *ἰχθύ-ς*	*ἰχθύς*	forme en *υ* long
V. *ἰχθύ*	*ἰχθύ*	id.
G. **ἰχθύϝ-ος*	*ἰχθύος*	forme en *υ* bref et *ϝ* chute du *ϝ* intervocalique (**80**)
D. **ἰχθύϝ-ι*	*ἰχθύι*	
A. **ἰχθύ-m*	*ἰχθύν*	forme en *υ* long *m* final devient *ν* (**95**)

166. — PLURIEL.

N. V. **ἰχθύϝ-ες*	*ἰχθύες* ou *ἰχθῦς*	forme en *υ* bref et *ϝ* chute du *ϝ* (**80**) (*ἰχθῦς* : contraction)
G. **ἰχθύϝ-ων*	*ἰχθύων*	forme en *υ* bref et *ϝ* chute du *ϝ* (**80**)
D.	*ἰχθύσι*	analogique des cas en *υ* bref
A. **ἰχθύϝ-ης* **ἰχθύϝας*	*ἰχθύας*	forme en *υ* bref et *ϝ* *η* devient *α* (**99**) chute du *ϝ* (**80**)
	ἰχθῦς	analogique de l'accusatif singulier

167. — DUEL.

N. V. A. *ἰχθύϝ-ε*	*ἰχθύε* *ἰχθῦ*	forme en *υ* bref et *ϝ* quelquefois contraction de *υε*
G. D. *ἰχθύϝ-οιν*	*ἰχθύοιν*	forme en *υ* bref et *ϝ* chute du *ϝ* (**80**)

168. — **Βοῦς**, radical *βοϝ-* (cf. *bos, bovis*); le *ϝ* tombe entre deux voyelles (**80**); il se vocalise en *υ* devant consonne et quand il est final. Au nominatif le radical a la forme longue *βωϝ-*, mais s'abrège en vertu de la loi d'Osthoff (**131**) : **βώϝς*, **βόϝς*, *βοῦς*; **βοϝός*, **βοός*, etc.

169. — **Γραῦς** a exactement la même déclinaison que *βοῦς*. L'explication est la même : chute ou vocalisation du *ϝ*.

170. — **οἶς**, de *ὄϝι-ς* (*ovis*), se décline de même. Le *ϝ* intervocalique tombe (**80**). L'accusatif pluriel *οἶς* vient de

ὄϝι-νς (**93**); les autres formes sont régulières : *οἰ-ός, οἰ-ί, οἶ-ν, οἶ-ες, οἰ-ῶν, οἰ-σί.*

171. — **Πόλις.** En vertu de l'apophonie (**85, 87**), le thème se trouve sous la forme réduite *πόλι-*, sous la forme normale (ou brève) *πόλεϳ-*, et sous la forme longue *πόληϳ-*.

172. — SINGULIER.

N. *πόλι-ς*		*πόλις*	forme réduite
V. *πόλι*		*πόλι*	forme réduite
G. **πόληϳ-ος*	*πόληος*	*πόλεως*	forme longue chute du *ϳ* intervocalique (**74**) métathèse de quantité (**132**)
D. **πόλεϳ-ι*	*πόλεϊ*	*πόλει*	forme normale chute du *ϳ* intervocalique contraction de *εϊ* en *ει*
A. *πόλι-ν*		*πόλιν*	forme réduite

173. — PLURIEL.

N. V. **πόλεϳ-ες*	*πόλεες*	*πόλεις*	forme normale chute du *ϳ* intervocalique contraction de *εε* en *ει*
G. **πόλεϳ-ων*		*πόλεων*	forme normale chute du *ϳ* intervocalique
D.		*πόλεσι*	analogique des cas en *ε*

A. remplacé par le nominatif : *πόλεις.*

174. — DUEL.

N. V. A. **πόλεϳ-ε*	*πόλεε*	*πόλει*	forme normale chute du *ϳ* intervocalique contraction de *εε* en *ει*
G. D. **πολέϳ-οιν*		*πολέοιν*	forme normale chute du *ϳ* intervocalique

175. — *Remarque.* L'accent de *πόλεως, πόλεων* reste sur la première syllabe contrairement aux règles générales ; mais *εω* ne comptait que pour une seule syllabe.

176. — **Πῆχυς.** En vertu de l'apophonie (**85**), le thème se trouve sous la forme réduite *πηχυ-* (*πηχϝ-*) et la forme normale *πηχεϝ-*.

177. — SINGULIER.

N.	πῆχυ-ς		πῆχυς	forme réduite
V.			πῆχυ	forme réduite
G.			πήχεως	analogique de *βασιλέως*
D.	*πήχεϜ-ι	πήχεϊ	πήχει	forme normale chute du Ϝ intervocalique (**80**) contraction de εϊ en ει
A.	πῆχυ-ν		πῆχυν	forme réduite

178. — PLURIEL.

N.V.	*πήχεϜ-ες	πήχεες	πήχεις	forme normale chute du Ϝ intervocalique contraction de εε en ει
G.	*πήχεϜ-ων		πήχεων	forme normale chute du Ϝ intervocalique
D.			πήχεσι	analogique des cas en ε

A. remplacé par le nominatif *πήχεις*

179. — DUEL.

N.V.A.	*πήχεϜ-ε	πήχεε	πήχει	forme normale chute du Ϝ intervocalique contraction de εε en ει
G. D.	*πηχέϜ-οιν		πηχέοιν	forme normale chute du Ϝ intervocalique

180. — **Βασιλεύς.** En vertu de l'apophonie (**87**), le thème se trouve sous la forme normale *βασιλεϜ-* (*βασιλευ*) et sous la forme longue *βασιληϜ-* (*βασιληυ*).

SINGULIER.

N.	*βασιλήϜ-ς	*βασιλέϜς βασιλεύς	forme longue du thème abrègement devant Ϝς (loi d'Osthoff, **131**) vocalisation du Ϝ en diphtongue (**70**)
V.		βασιλεῦ	forme normale du thème
G.	*βασιλῆϜ-ος	βασιλῆος βασιλέως	forme longue du thème chute du Ϝ intervocalique (**80**) métathèse de quantité (**132**)
D.	*βασιλῆϜ-ι βασιλέϊ	βασιλῆι βασιλεῖ	forme longue du thème chute du Ϝ intervocalique métathèse de quantité contraction de εϊ en ει

A. *βασιλῆϝ-α	βασιλῆα βασιλέᾱ	forme longue du thème chute du ϝ intervocalique métathèse de quantité

181. — PLURIEL.

N. V. 1°) *βασιλέϝ-ες	βασιλέες βασιλεῖς	forme normale du thème chute du ϝ intervocalique contraction de εε en ει
2°) *βασιλῆϝ-ες	βασιλῆες βασιλῆς	forme longue du thème chute du ϝ intervocalique contraction de ηε en η
G. *βασιλήϝ-ων	βασιλήων βασιλέων	forme longue du thème chute du ϝ intervocalique abrègement par analogie du génitif singulier
D. *βασιλήϝ-σι	*βασιλέϝσι βασιλεῦσι	forme longue du thème abrègement devant ϝς (loi d'Osthoff, **131**) vocalisation du ϝ
A. *βασιλῆϝ-ας	βασιλῆας βασιλέᾱς	forme longue du thème chute du ϝ intervocalique métathèse de quantité

182. — DUEL.

N. V. A. *βασιλῆϝ-ε	βασιλῆε βασιλῆ	forme longue du thème chute du ϝ intervocalique contraction de ηε en η
G. D. *βασιλέϝ-οιν	βασιλέοιν	forme normale du thème chute du ϝ intervocalique

183. — Ἄστυ. En vertu de l'apophonie, le thème se trouve sous la forme normale ἀστεϝ- et sous la forme réduite ἄστυ.

Le nominatif-vocatif-accusatif singulier a la forme réduite ἄστυ.

Le nominatif-vocatif-accusatif pluriel a la forme normale ἄστεϝ-.

*ἄστεϝ-α	ἄστεα	ἄστη	forme normale de la racine chute du ϝ intervocalique (**80**) contraction de εα en η

Tous les autres cas sont semblables à ceux de πῆχυς et s'expliquent de même.

184. — **Σωκράτης**. Au singulier le thème est partout *Σώκρατες* (forme normale), sauf au nominatif où il a la forme longue *Σωκράτης* :

N. *Σωκράτης*		*Σωκράτης*	forme longue du thème
V. *Σώκρατες*		*Σώκρατες*	forme normale du thème
G. **Σωκράτεσ-ος*	*Σωκράτεος*	*Σωκράτους*	forme normale du thème / chute du σ intervocalique (**120**) / contraction
D. **Σωκράτεσ-ι*	*Σωκράτεϊ*	*Σωκράτει*	id.
A. 1°) **Σωκράτεσ-α*	*Σωκράτεα*	*Σωκράτη*	id.
2°)		*Σωκράτην*	analogique de la 1re décl. : *στρατιώτην*.

Le pluriel et le duel, quand ils existent, sont empruntés à la première déclinaison.

185. — **Τεῖχος**. En vertu de l'apophonie (**86**), le thème se trouve sous la forme normale *τειχεσ-* et sous la forme fléchie *τεῖχος*.

186. — SINGULIER.

N. V. A. *τεῖχος*		*τεῖχος*	forme fléchie du thème
G. **τείχεσ-ος*	*τείχεος*	*τείχους*	forme normale du thème / chute du σ intervocalique (**120**) / contraction
D. **τείχεσ-ι*	*τείχεϊ*	*τείχει*	id.

187. — PLURIEL.

N. V. A. **τείχεσ-α*	*τείχεα*	*τείχη*	forme normale du thème / chute du σ intervocalique / contraction
G. **τειχέσ-ων*	*τειχέων*	*τειχῶν*	id.
D. *τείχεσ-σι*		*τείχεσι*	forme normale du thème / réduction du groupe σσ en σ (**124**)

188. — DUEL.

N. V. A. **τείχεσ-ε*	*τείχεε*	*τείχει*	forme normale du thème / chute du σ intervocalique / contraction
G. D. **τειχέσ-οιν*	*τειχέοιν*	*τειχοῖν*	id.

189. — **Περικλῆς.** Le thème est *Περίκλεϝες* (au nominatif, forme longue : **Περικλέϝης*). Dans cette déclinaison, après la chute du *σ* la contraction a toujours lieu ; mais après la chute du *ϝ* la contraction n'a lieu que pour les groupes homogènes (**128**), mais non pour *εο*.

N. **Περικλέϝης*	*Περικλέης* *Περικλῆς*	forme longue du thème chute du *ϝ* intervocalique (**80**) contraction de *εη* en *η* après la chute du *ϝ*
V. **Περίκλεϝες*	*Περίκλεες* *Περίκλεις*	forme normale du thème chute du *ϝ* intervocalique contraction de *εε* en *ει* après la chute du *ϝ*
G. **Περικλέϝεσ-ος*	**Περικλέεος* *Περικλέους*	forme normale du thème chute du *ϝ* et du *σ* intervocaliques (**80, 120**) contraction de *εο* en *ου* après la chute du *σ* mais pas de contraction après la chute du *ϝ*
D. **Περικλέϝεσ-ι* *Περικλέει*	**Περικλέεϊ* *Περικλεῖ*	forme normale du thème chute du *ϝ* et du *σ* intervocaliques 1° contraction de *εϊ* en *ει* après la chute du *σ* 2° contraction de *έει* en *εῖ* après la chute du *ϝ*
A. **Περικλέϝεσ-α*	**Περικλέεα* *Περικλέα*	forme normale du thème chute du *ϝ* et du *σ* intervocaliques contraction de *εα* en *ᾱ* après la chute du *σ* mais pas de contraction après la chute du *ϝ*

190. — **Κρέας.** Le thème est partout *κρέας*.

SINGULIER.

N. V. A. *κρέας*	*κρέας*	forme pure du thème sans désinence

G. *χρέασ-ος	χρέαος	χρέως	chute du σ intervocalique (120)
D. *χρέασ-ι	χρέαϊ	χρέᾳ	contraction

191. — Pluriel.

N. V. A. *χρέασ-α	χρέαα	χρέα	chute du σ intervocalique contraction
G. *χρεάσ-ων	χρεάων	χρεῶν	id.
D. *χρέασ-σι		χρέασι	réduction du groupe σσ en σ (124)

192. — Duel.

N. V. A. *χρέασ-ε	χρέαε	χρέα	chute du σ intervocalique contraction
G. D. *χρεάσ-οιν	χρεάοιν	χρεῷν	id.

Remarque. **κέρας** (corne) a une double série de formes : l'une vient du thème *κέρατ-* et se décline sur *σῶμα*, l'autre vient du thème *κέρας* et se décline sur *χρέας*. La forme contracte ne peut venir du thème *κέρατ-*, car le *τ* intervocalique ne tombe pas en grec.

193. — **πειθώ.** Le thème est *πειθόy*, sauf au nominatif où il a la forme longue : **πειθώy* et s'écrivait quelquefois *πειθῴ*.

N. *πειθώy	πειθῴ ou πειθώ		forme longue du thème
V. *πειθόy	πειθοῖ		forme brève du thème
G. *πειθόy-ος	πειθόος	πειθοῦς	forme brève du thème
D. *πειθόy-ι	πειθόϊ	πειθοῖ	chute de la semi-voyelle *y* (74) contraction
A. *πειθόy-α	πειθόα	πειθώ	id. accent analogique du nominatif.

194. — La déclinaison de *αἰδώς* ressemble à celle de *πειθώ*, mais a une origine très différente. Le thème est *αἰδός*.

N. αἰδώς	αἰδώς		forme longue du thème
G. *αἰδόσ-ος	αἰδόος	αἰδοῦς	forme brève du thème
D. *αἰδόσ-ι	αἰδόϊ	αἰδοῖ	chute du σ intervocalique (120)
A. *αἰδόσ-α	αἰδόα	αἰδῶ	contraction

195. — **§ 9. Noms irréguliers ou difficiles.**

Ἀπόλλων. Régulier, sauf qu'il y a un second accusatif : *Ἀπόλλω*, inexpliqué.

196. — **ἀρήν.** Apophonie (**84-87**) : forme réduite, sauf nominatif singulier : *ἀρν-ός, ἀρν-ί.* Datif pluriel : **ἀρṇ-σι, ἀρνάσι : ṇ* développe un *α* (**99-100**).

197. — **ἀστήρ**. Apophonie analogue à celle de *πατήρ* (**161**). Mais forme normale *ἀστέρ-ος*, *ἀστέρ-ι* au lieu de la forme réduite comme dans *πατρ-ός*, *πατρ-ί*. Au datif pluriel : * *ἀστṛ-σι*, *ἀστράσι* : forme réduite, *ṛ* développe un *α* (**104**).

198. — **γάλα**. Chute de *κτ* final au nominatif (**117**).

199. — **γυνή**. Deux thèmes : au nominatif, *γυνή*; aux autres cas, *γύναικ-*. Le *κ* final tombe au vocatif : *γύναικ*, *γύναι* (**117**); il se combine avec le *σ* au datif pluriel : **γυναικ-σί*, *γυναιξί*.

200. — **γόνυ**. Deux thèmes : au nominatif *γόνυ*, aux autres cas *γόνατ-* (de *γόν-ϝατ-*, **83**).

201. — **δόρυ**. Trois thèmes : *δόρυ* au nominatif- vocatif- accusatif; *δόρατ-* au génitif singulier (*δόρατος*) et à tous les cas du pluriel et du duel; *δορ-* au datif singulier : *δορί*.

202. — **ἕως**. Était originairement de la 3ᵉ déclinaison comme *αἰδώς*, mais passa par analogie à la 2ᵉ déclinaison attique, sauf qu'il garda l'accusatif de la 3ᵉ déclinaison.

203. — **Ζεύς**. Nominatif et vocatif du thème *Ζευ*(*Ζεϝ*) décliné comme *βασιλεύς*; génitif-datif-accusatif du thème *Δι-* décliné comme *φώρ*, *δαίμων*, etc. On explique cette déclinaison en la rapportant à un thème indo-européen *δγεϝ-* dont la forme réduite serait *διϝ-*.

204. — **ἥρως**. Peut suivre à tous les cas la 3ᵉ déclinaison : *ἥρωος*' *ἥρωι*, *ἥρωα*, etc., mais a aussi quelques formes empruntées à la 2ᵉ déclinaison attique : *ἥρῳ*, *ἥρω*; accusatif pluriel : *ἥρως*.

205. — **θεός**. Le vocatif *θεός* indiqué par les anciens grammairiens ne se trouve pas dans les auteurs grecs. Les composés ont le vocatif : *-θεε* : *Ἀμφίθεε* (Aristophane, *Acharniens*, 176).

206. — **θρίξ**. Très régulier, mais la première aspiration tombe quand la seconde syllabe commence aussi par une aspirée (**118**) : on dit donc au génitif : *τριχός* et non *θριχός*, au datif : *τριχί*, etc. La première aspiration reparaît quand la seconde est supprimée : c'est-à-dire au nominatif singulier : *θρίξ* et au datif pluriel : *θριξί*.

207. — **Ἰησοῦς**. Mot hébreu qui ne prend en grec que le *-ς* du nominatif et le *-ν* de l'accusatif.

208. — **κλείς**. Mot de la 3ᵉ déclinaison, régulier sauf l'accusatif *κλεῖν* au lieu de *κλεῖδα*.

209. — **κύων**. En vertu de l'apophonie (**84-87**), on a au nominatif singulier la forme longue (et fléchie) du thème : *κύων*; au vocatif singulier la forme brève (et fléchie) : *κύον*; à tous les autres cas la forme réduite : *κυνός*, *κυνί*, etc. Au datif pluriel le *ν* de la racine tombe devant le *σ* de la désinence.

210. — μάρτυς. Mot de la 3ᵉ déclinaison. Thème : *μάρτυρ-*. Le ρ tombe devant σ au nominatif : *μάρτυς* et au datif pluriel : *μάρτυσι*.

211. — ναῦς. La racine est *ναϝ*. Sous sa forme longue *νᾱϝ*, elle devient *νηϝ* parce que l'α long indo-européen devient η en attique, sauf après une voyelle ou un ρ (**69**).

SINGULIER.

N.	*νᾱ-ϝς	*νᾰϝς	ναῦς	abrègement de α devant ϝς (loi d'Osthoff, **131**) αϝ diphtongue = αυ (**70**)
V. inconnu				
G.	*νᾱϝ-ός	*νηϝός	νηός νεώς	changement de α long en η chute du ϝ intervocalique (**80**) métathèse de quantité (**132**)
D.	*νᾱϝ-ί	*νηϝί	νηί	changement de α long en η chute du ϝ intervocalique
A.			ναῦν	α analogique du nominatif

212. — PLURIEL.

N. V.	*νᾱϝ-ες	*νῆϝες	νῆες	changement de α long en η chute du ϝ intervocalique
G.	*νᾱϝ-ῶν	*νηϝῶν	νηῶν νεῶν	changement de α long en η chute du ϝ intervocalique abrègement par analogie du génitif singulier
D.	*νᾱϝ-σι	*νᾰϝσί	ναυσί	abrègement de α devant ϝς (loi d'Osthoff) αϝ en diphtongue s'écrit αυ
A.			ναῦς	analogique de l'accusatif singulier

213. — DUEL.

N. V. A inconnu

G. D. *νεοῖν* analogique de *νεώς*, *νεῶν*.

214. — **νύξ**. Le thème est *νυκτ-* La déclinaison est régulière : *νυκτός*, *νυκτί*, etc. Quand la désinence commence par un *σ*, le *τ* tombe, le *κ* combiné avec *σ* donne un *ξ* : *νύξ*, *νυξί*.

215. — **ὄναρ**. Deux thèmes : *ὄναρ-*, au nominatif-accusatif singulier; *ὀνείρατ-*, partout ailleurs.

216. — **ὄρνις**. Thème : *ὀρνιθ-*. Le *θ* tombe devant *σ* et quand il est final. Les formes *ὄρνιν* et *ὄρνεις* sont analogiques de *πόλιν*, *πόλεις*.

217. — **Πειραιεύς**. Comme *βασιλεύς*, sauf qu'au génitif singulier, au lieu de la forme *Πειραιέως*, il y a une forme contracte : *Πειραιῶς*.

218. — **πούς**. Thème *ποδ-*. Déclinaison régulière; au nominatif, devant -*ς* final, *δ* tombe avec allongement compensatoire : **πόδ-ς*, *πούς*. Au datif pluriel, devant -*σι*, le *δ* final s'assimile, puis le groupe *σσ* se réduit : **ποδσί*, *ποσσί*, *ποσί*.

219. — **σῖτος**. Masculin au singulier, neutre au pluriel.

220. — **στάδιον**. Neutre au singulier, neutre ou masculin au pluriel.

221. — **σωτήρ**. Forme longue du thème partout sauf au vocatif.

222. — **ὕδωρ**. Deux thèmes : *ὕδωρ* et *ὕδατ-*. Au datif pluriel, chute du *τ* devant la désinence -*σι*.

223. — **υἱός** ou **ὑός**. Deux déclinaisons : l'une sur les thèmes *υἱό-* et *ὑό-* (2e déclinaison), l'autre sur le thème *υἱεϝ-* comme *πῆχυς*, sauf que le génitif est en -*εος*, non en -*εως*. On trouve dans les inscriptions attiques anciennes un nominatif *υἱύς* ou *ὑύς*.

224. — **χείρ**. Deux thèmes : *χερ-* au datif pluriel (*χερσί*) et au génitif-datif duel (*χεροῖν*); *χειρ-* partout ailleurs.

225. — *Remarque*. **La déclinaison grecque tend à devenir de plus en plus régulière**; les anomalies sont plus rares à l'époque **attique** qu'elles ne l'étaient à une date plus ancienne; elles continuent à diminuer à l'époque **alexandrine** et à l'époque **romaine**.

Ainsi le mot *υἱός* remplace peu à peu les formes du thème *υἱεϝ-* par celles du thème *υἱό-* et finit par se décliner simplement sur *λόγος*.

D'autres mots irréguliers sont remplacés par des synonymes : ainsi on n'emploie plus *οἶς* mais *πρόβατον*, *προβάτιον*; au lieu de *ναῦς* on dit *πλοῖον*.

La déclinaison « *attique* » (**153**) disparaît aussi dès l'époque **alexandrine** : on dit *ἀνώγαιον* et non plus *ἀνώγεων*, *ναός* et non plus *νεώς*, *λαός* et non *λεώς*.

CHAPITRE II. ADJECTIFS ET PRONOMS.

I. Adjectifs.

226. — La plupart des noms dont le thème est en *-o-* sont masculins ou neutres et la plupart des noms dont le thème est en *-a-* sont féminins. Aussi l'usage s'est-il établi, dès la période **indo-européenne,** de donner à certains noms construits en apposition tantôt les terminaisons en *-o-*, tantôt celles en *-a-*, suivant qu'ils se rapportaient à des noms masculins ou féminins. Ils furent appelés plus tard adjectifs.

Même à l'époque historique, des substantifs deviennent adjectifs et réciproquement. Il en est encore ainsi en français : *une robe lilas.*

227. — § **1. Adjectifs parisyllabiques.**

Ils ont la déclinaison des thèmes en *-o-* au masculin et au neutre (*ἀγαθός, ἀγαθόν,* comme *λόγος, δῶρον*) et la déclinaison des thèmes en *-ᾱ-* au féminin (*ἀγαθή, νέα,* comme *κεφαλή, ἡμέρα*).

228. — § **2. Adjectifs imparisyllabiques.**

1°) Ils se déclinent comme les substantifs à thème consonantique (3ᵉ déclinaison) : *εὐδαίμων, εὔδαιμον* comme *δαίμων, σῶμα.*

229. — 2°) dans les adjectifs contractes les contractions sont les mêmes que dans les substantifs :

**ἀληθέσ-ος, ἀληθέος, ἀληθοῦς;* comme **τείχεσ-ος, τείχεος, τείχους.*
**ἀληθέσ-ι, ἀληθέϊ, ἀληθεῖ;* » **τείχεσ-ι, τείχεϊ, τείχει,* etc...

230. — § **3. Adjectifs mixtes.**

A. Adjectifs non contractes. Au masculin et au neutre, ils se déclinent comme les thèmes consonantiques (3ᵉ déclinaison). Au féminin, ils prennent le suffixe *-ya-* et se déclinent comme *γλῶττα* (**146**) : **παντ-ya, *πανσσα, πᾶσα.*

231. B. Adjectifs contractes en *-ύς.* — La racine sous sa forme réduite (**85**) se termine en *-υ : ἡδύ;* sous sa forme normale, elle se termine en *-εϝ- : (ἡδεϝ-), ἡδέϝ-ος, ἡδέος.*

Au féminin on ajoute le suffixe *-ya : ἡδεϝ-ya, ἡδεῖα.*

232. — La déclinaison du masculin et du neutre est semblable à celle de *πῆχυς* (**176-179**) et de *ἄστυ* (**183**), sauf que le génitif est en *-εος* non *-εως,* et que le neutre pluriel ne se contracte pas : *ἡδύς*

comme *πῆχυς*, *ἡδύ* comme *ἄστυ*, mais *ἡδέος* et non *ἡδέως*; *ἡδέα* et non *ἡδῆ*.

233. — § **4**. **Adjectifs irréguliers** : *πολύς*, *πολλή*, *πολύ*; *μέγας*, *μεγάλη*, *μέγα*.

Ils se déclinent sur plusieurs thèmes : *πολύ-* au nominatif et accusatif masculin et neutre; *πολλό-* partout ailleurs; de même *μέγας* : thèmes *μέγα-* et *μεγαλο-*.

234. — § **5**. **Comparatifs et Superlatifs.**

A. **Formes en -τερος, -τατος**. — **a**) **Comparatif.**

1°) La plupart des adjectifs forment leur comparatif à l'aide du suffixe *-τερο-* qui indique une comparaison entre deux objets (ou groupes d'objets) : *δεινό-τερο-ς* comme *ἕ-τερο-ς*, ***autre*** (de deux), *πό-τερο-ς; lequel des deux?*

235. — 2°) Lorsque le suffixe se joint à un thème en *-ο-*, dont l'avant-dernière syllabe est brève, la dernière voyelle du thème s'allonge : *σόφ-ος*, *σοφώ-τερο-ς*. Cet allongement est probablement dû à l'analogie : dans certains composés, la finale du premier thème était longue : ainsi dans les adverbes venant d'anciens ablatifs : *ἀνω-τέρω*, *σοφω-τέρω*. Le même allongement a passé dans les adjectifs.

236. — 3°) Le suffixe *-έστερο-* des adjectifs en *-ων* est analogique des adjectifs en *-ης* : *σαφέσ-τερο-ς*, *σωφρον-έστερο-ς*.

b) **Superlatif**. Les adjectifs qui ont le comparatif en *-τερο-ς* forment le superlatif à l'aide du suffixe *-τατο-* : *δεινό-τατο-ς*.

237. — **B**. **Formes en -ιων, ιστος**.

a) **Comparatif**. Quelques adjectifs forment leur comparatif à l'aide du suffixe *-ιον* : *ἡδ-ίων* (allongement du nominatif), *ἥδιον*, *ἡδίονες*, *ἡδίονας*.

Les formes *attiques* *ἡδίω*, *ἡδίους* viennent du suffixe *-ιος-*, le même que dans le comparatif latin (**doctiosis, doctioris; *prudentiosis, prudentioris*, **VI, 159**) : **ἡδίοσα*, **ἡδίοα*, *ἡδίω*; **ἡδίοσες*, **ἡδίοες*, *ἡδίους*.

238. — **b**) **Superlatif**. Aux comparatifs en *-ίων* répondent des superlatifs en *-ιστος* : *ἥδιστος*. Le suffixe *-ιστο-* peut se décomposer en deux éléments :

1°) *-ισ-* forme réduite de *-ιες*, *-ιος-* suffixe du comparatif;

2°) -το-, même suffixe que dans les adjectifs verbaux grecs et le participe passé latin (*λυ-τό-ς*, *ama-tu-s*) : *ἥδ-ισ-το-ς*.

239. — C. Comparatifs et Superlatifs irréguliers.

Dans plusieurs d'entre eux le thème n'est pas du tout le même qu'au positif : *ἀγαθό-ς*, *βελτ-ίων*, *βέλτ-ιστο-ς*.

Dans d'autres, il n'y a qu'un seul thème, mais modifié par l'application des lois phonétiques et par l'analogie : **μέγ-ϳον*, *μεῖζον*, régulier; *χαρίεις*, *χαριέστερος*, au lieu de **χαριέντερος*. **Παλαί-τερος*, *παλαί-τατος* sont les comparatif et superlatif de l'adverbe *πάλαι*, mais ils semblaient dérivés de *παλαιός*; *γεραί-τερος*, *γεραί-τατος* sont analogiques de *παλαίτερος*, *παλαίτατος*.

240. — § 6. Noms de nombres (ou adjectifs numéraux). *εἷς*, *μία*, *ἕν*, racine *σεμ-* (forme normale), *σμ-* (forme réduite); au féminin suffixe -*ια*-.

Masculin :	**σέμ-ς*	*εἷς*	chute du σ initial (**119**) chute du μ devant ς final (**96**) allongement compensatoire
Féminin :	**σμ-ία*	*μία*	forme réduite de la racine (**85**) chute du σ initial
Neutre :	**σέμ*	*ἕν*	chute du σ initial *m* final devient ν (**95**)

Le radical *ἕν* se propage par analogie aux autres cas du masculin et du neutre.

241. — δύο (*duo*). Déclinaison de duel. En attique, le nominatif est en ο : *δύο* pour *δύω*; cet abrègement est inexpliqué.

τρεῖς, **τρέϳες*, **τρέες*, **τρεῖς* (*tres*). Chute du ϳ (**74**); contraction. *τρί-α*, forme réduite de la racine (**85**).

τέτταρες, **q^{w}etwares* (*quattuor*)	q^w devient τ devant ε (**108**) τϝ devient en attique ττ (**81**)
πέντε, **πένq^{w}e* (*quinque*)	q^w devient τ devant ε (**108**)
ἕξ, **σϝέξ* (*sex*)	chute de σ et ϝ initiaux (**79, 119**)
ἑπτά, **σεπτ-m̥* (*septem*)	chute du σ initial (**119**) m̥ devient α (**99**)
ὀκτώ, (*octo*)	
ἐννέα, ** ἐν-νέϝm̥* (*novem*), **ἐννέϝα*, *ἐννέα*	m̥ devient α (**99**) chute du ϝ intervocalique (**80**)
242. — δέκα, **δέκm̥* (*decem*)	m̥ devient α (**99**)

εἴκοσι,	*ϝείκητι, εἴκητι *εἴκοτι, εἴκοσι (*viginti*)	chute du ϝ initial (**79**) ο analogique de εἰκοστός τ devant ι devient σ (**110**)
ἑκατόν	ἑ-κη̥-τόm « une fois cent » (*centum*)	η̥ devient α (**99**) *m* final devient ν (**95**)

II. Pronoms.

243. — § **1. Pronoms personnels.**

A) **1re Personne.**

a) Thèmes : 1°) Ἐγώ au nominatif singulier; 2°) ἐμέ, ἐμ-, με aux autres cas du singulier; ἡμ- au pluriel; 3°) νώ au duel.

b) Désinences des cas. On reconnaît au génitif la désinence pronominale -σyο : *ἐμέ-σyο, ἐμέο, ἐμοῦ.

Le datif a une désinence spéciale -οι : ἐμ-οί.

Les désinences du pluriel sont empruntées à la déclinaison nominale : ἡμ-εῖς, ἡμ-ῶν, ἡμ-ῖν, ἡμ-ᾶς.

244. — B) **2e Personne.**

Thèmes : 1°) τϝ- (ou τϝε- en vertu de l'apophonie); τϝ se change en σ devant une voyelle.

Génitif	*τϝέ-σyο	*τϝέο	σέο	σοῦ
Datif	*τϝ-οί			σοί
Accusatif	*τϝ-έ			σέ

Le nominatif attique σύ est analogique des autres cas; le dorien a la forme régulière τύ par vocalisation du ϝ.

2°) ὑμ- au pluriel, (de *yύσμ- d'où ὔμμες en éolien).

3°) σφέ/σφό au duel.

245. — § **2. Réfléchis simples.**

Deux Thèmes :

1°) Au singulier σϝ-, σϝε-. Le σ et le ϝ initiaux tombent.

Génitif	*σϝέ-σyο	*σϝέο	ἕο	οὗ
Datif	*σϝέ-οι	*σϝοῖ		οἷ
Accusatif	*σϝ-έ			ἕ

2°) Au pluriel σφέ- : σφεῖς.

246. — *Remarque.* En **indo-européen,** le pronom réfléchi s'employait probablement à toutes les personnes.

247. — § **3. Réfléchis composés.**

A l'origine, les pronoms personnels étaient seulement juxta-

posés à *αὐτός*, signifiant *même* (comme en latin, *ego ipse, me ipsum*). L'accusatif *ἐμ'αὐτόν* a été considéré comme un seul mot; puis on a formé analogiquement le génitif *ἐμαυτοῦ* et le datif *ἐμαυτῷ*. De même, sur *σεαυτόν* on a formé *σεαυτοῦ ;* sur *ἑαυτόν*, on a formé *ἑαυτοῦ*.

248. — Le réciproque *ἀλλήλων* vient du thème *ἄλλος* redoublé.

249. — § **4. Pronoms ou adjectifs possessifs.**

1°) Au singulier les thèmes sont les mêmes que ceux des pronoms personnels, augmentés du suffixe -o- *: ἐμ-ό-ς; *τϜ-ό-ς* . *σός*.

Au pluriel, en attique, on ajoute le suffixe *-τερο- : ἡμέ-τερο-ς, ὑμέ-τερο-ς, σφέ-τερο-ς*.

2°) La déclinaison est calquée sur celle des adjectifs.

250. — § **5. Pronoms ou adjectifs démonstratifs.**

A. Désinences. Les pronoms démonstratifs (ainsi que les indéfinis et les relatifs) prennent en général les désinences *nominales;* cependant : **a**) Au nominatif-vocatif-accusatif singulier neutre, la désinence originaire est *-δ* (conservé en latin : *id, illud*). Le *δ* final tombe (**117**) : **τοῦτοδ, τοῦτο;* quelques exceptions sont dues à l'analogie des adjectifs : *ἕκαστον*.

251. — **b**) Aux cas suivants, les pronoms ont des *désinences* qui, *purement pronominales à l'origine*, se sont ensuite propagées par analogie dans la déclinaison des noms (**149-150**) : *α*) génitif singulier : *-σyο : *αὐτό-σyο, *αὐτό-ο, αὐτοῦ* (comme **λόγο-σyο, *λόγοο, λόγου*); *β*) nominatif pluriel, masculin et féminin (*-y* ou *-ι* bref) : *αὐτό-y, αὐτό-ι, αὐτοί ; γ*) génitif pluriel *-sōm* (indo-européen) : **αὐτά-sōm, *αὐτά-σων, αὐτάων, αὐτῶν* (cf. : **θυρά-σων, θυράων, θυρῶν*).

252. — **B. Thèmes.**

a) αὐτό-ς. Thème *αὐτό-*.

b) οὗτο-ς. On croit y reconnaître les deux thèmes de l'article **σο- (ὁ)* et *το-* juxtaposés, ou bien un redoublement du thème *τό-* (génitif *τούτου* = deux fois l'article : *τοῦ τοῦ*). En tous cas l'analogie y a produit plusieurs modifications.

c) ἐκεῖνος. Thème *ἐκεινο- ;* l'*ε* initial n'est pas primitif; la forme *κεῖνος* se trouve même en attique.

d) ὅδε composé de l'article et de la particule **-δε**.

253. — § 6. Pronoms ou adjectifs interrogatifs.

1°) L'ancien thème est *τι* de l'indo-européen **qʷi*. On le trouve au nominatif *τί-ς*, et au datif (locatif) *τί-σι*.

2°) Les autres cas sont formés d'un thème postérieur *τίν-* qui est probablement l'ancien accusatif *τί-ν*. De là : *τίν-ος*, *τίν-ι* etc.

3°) Les formes *τοῦ*, *τῷ* viennent du thème *τό-*, le même que dans l'article.

254. — § 7. Pronoms ou adjectifs indéfinis.

1°) **Τις** ne diffère que par l'absence d'accent du pronom interrogatif.

Les formes **ἄσσα** (attique **ἄττα**) viennent peut-être d'anciennes formes **σσα*, attique **ττα*, qui se seraient adjoint l'-*α* final du mot précédent. On aurait dit *ὁποῖ' ἄττα* « *quelconques* » pour **ὁποῖά ττα* par suite d'une division fautive, comme en français *ma mie*, pour *m'amie* (= mon amie).

2°) **Ἕκαστος**, de **σϜέκαστος*, vient de la même racine que *ἑκάς* (**σϜεκάς*) et veut dire mot à mot, « chacun séparément ». Même racine dans *ἑκά-τερο-ς* avec le suffixe *-τερο-* indiquant qu'il s'agit de deux objets seulement. 3°) **Ἄλλος**, de **ἄλ-yο-ς*, répond au latin *al-iu-s* (*al-io-s*). 4°) **Ἕτερος**. Suffixe *-τερο-*; *ἑ* diversement expliqué, probablement analogique de *εἷς*. 5°) **Ἅτερος** (conservé dans *θάτερος*) vient de **σ-ṃ-τερο-ς* par la chute du *σ* initial, et transformation de l'*ṃ* voyelle en *α* (**99**). 6°) **οὐδείς** est composé de *οὐδέ* et *εἷς*.

Dans la langue attique, au IVᵉ siècle, on emploie **οὐθείς** au lieu de *οὐδείς*, **μηθείς** au lieu de *μηδείς*; le *θ* y représente l'aspiration contenue dans *εἷς*. Ces formes se répandirent beaucoup à l'époque **alexandrine**; mais *οὐδείς* et *μηδείς* reprirent le dessus vers l'époque **romaine** et subsistèrent seuls; en grec moderne on emploie comme négation : *δέν*, qui vient de *οὐδέν*.

255. — § 8. Pronoms ou adjectifs relatifs.

1°) **Ὅς** : de **yό-ς*.

2°) **Ὅστις** simple juxtaposition des pronoms *ὅς* et *τις*.

3°) **ὅτου**, *ὅτῳ* thème *ὅτο-*.

256. — § 9. Pronoms ou adjectifs corrélatifs.

Le thème indo-européen *qʷo* est devenu en grec *πο-*. Divers suffixes se sont greffés sur lui : *πό-σο-ς*, *πό-τερο-ς*, etc. Les thèmes

ὁ (originairement *σο) et τό de l'article, ont été joints aussi à des suffixes analogues : τό-σο-ς, ὅ-σο-ς. Le thème ὁ (originairement *σο) de l'article, est combiné avec le thème πο- (originairement *q^wo) dans les pronoms comme ὁ-πό-σο-ς, ὁ-πό-τερο-ς.

CHAPITRE III. VERBES.

257. — § 1. Division des verbes.

Les formes verbales se divisent en thématiques et athématiques.

Les *formes* **thématiques** sont celles qui intercalent une voyelle de liaison entre la racine et la désinence : λύ-ο-μεν, λύ-ε-τε.

Les *formes* **athématiques** sont celles qui n'intercalent pas de voyelle entre la racine et la désinence : τί-θε-μεν, τί-θε-τε.

258. — On appelle *verbes thématiques* ceux dont le présent et l'imparfait sont thématiques (v. g. λύω); *verbes athématiques* ceux dont le présent et l'imparfait sont athématiques (v. g. τί-θη-μι).

259. — § 2. Le verbe εἰμί.

La racine est ἐσ- (ou, sous la forme longue, ἠσ-; sous la forme réduite, σ-) ; beaucoup de formes sont irrégulières.

Indicatif présent.

*ἔσ-μί	εἰμί	chute du σ et allongement compensatoire
ἐσ-σί (homérique) *ἐσί	εἶ	chute du σ (**120**) et contraction
ἐσ-τί	ἐστί	régulier
	ἐσ-μέν ἐσ-τέ	analogiques, car les formes anciennes étaient probablement *σ-μεν, *σ-τε (forme réduite de la racine)
	εἰσ-ί	analogique de εἰμί
	ἐσ-τόν ἐσ-τόν	analogique comme ἐσμεν, ἔστε (pour *σ-τον, *σ-τον)

260. — Imparfait.

*ἔσ-η *ἔσα ἔα	ἦ	ἠ devient α (**99**) chute du σ intervocalique (**120**)
	ἦν	même forme avec addition postérieure de la désinence ν (**278**)
ἦσ θα	ἦσθα	désinence de parfait

*ἦσ-ε(ν) ἦε(ν) (hom.)	ἦν	forme de parfait avec ν éphelkystique chute du σ intervocalique (**120**) contraction
*ἦσ-μεν	ἦμεν	chute du σ devant μ
	ἦτε	analogique de ἦμεν
	ἦσαν	analogique, formé de la désinence postérieure -σαν
ἦσ-την	ἦστην	régulier

261. — Futur.

ἔσ-σομαι (homérique) ἔσομαι réduction du groupe σσ en σ (**124**)

La 3e personne du singulier est athématique : ἔσται (non ἔσεται).

262. — Impératif.

	ἴ-σθι	pour *σθι a un ι prothétique
	ὄντων	est emprunté à la conjugaison thématique (λυόντων)
	ἔσ-τω	régulier

263. — Subjonctif.

*ἔσ-ω ἔω (homérique)	ὦ	chute du σ intervocalique (**120**) contraction
*ἔσ-ῃς ἔῃς... (id.)	ᾖς...	id.

264. — Optatif.

*ἐσ-ίη-ν	εἴην	chute du σ intervocalique
*ἐσ-ίη-ς...	εἴης...	id.

265. — Infinitif.

*ἔσ-ναι	εἶναι	chute du σ et allongement compensatoire

266. — Participe.

*ἐσ-ών ἐών (homérique)	ὤν	chute du σ (**20**) contraction (l'accent n'est pas régulier)
*ἐσ-όντ-ya *ἐσοῦσα ἐοῦσα (hom.)	οὖσα	τy devient σ (**244**) chute de ν et allongement compensatoire
	ὄν	analogique

267. — § 3. Augment.

L'augment est un adverbe de temps indiquant le passé; c'est pour cela que les aoristes des modes qui n'ont pas d'augment (v. g. subjonctif, optatif) n'ont pas d'ordinaire le sens passé.

Dès l'époque **indo-européenne**, l'augment faisait corps avec le verbe, mais il gardait quelques traces de son ancienne individualité, spécialement dans l'accentuation. L'accent, en grec, ne remonte pas au delà de l'augment, car il ne remonte pas au delà du premier préverbe. On dit : *παρένθες*, impératif aoriste de *παρεντίθημι;* de même : *παρέσχον*, aoriste second de *παρέχω*.

268. — **Le redoublement de ρ** est dû d'ordinaire à l'assimilation d'un σ ou d'un ϝ initial :

**σρέω, *ἔσρεον, ἔρρεον; *ϝρίπτω, *ἔϝριπτον, ἔρριπτον.*

On trouve, en **poésie**, un redoublement de λ, μ, ν. Il est dû soit à l'analogie, soit à une particularité de prononciation, dite « redoublement spontané » (cf. en français, *mairrie, je ll'ai vu*), ex. : *ἔλλαβον, ἔμμαθον*.

269. — **L'augment temporel,** ou allongement de la voyelle initiale est dû d'ordinaire à une *contraction*.

1°) La contraction a eu lieu dès l'époque **indo-européenne** quand le verbe commençait par une voyelle : **ἐαγόρευον, ἠγόρευον.*

2°) D'autres contractions sont postérieures : *εἶχον* de **ἔεχον*, après la chute du σ intervocalique **ἔσεχον.*

3°) Mais l'allongement de ι, υ initiaux ne vient pas d'une contraction; il est analogique.

270. — § **4. Redoublement.**

A. Le redoublement du parfait consiste à répéter la première consonne du verbe, suivie d'un ε, *qui n'est pas l'augment.*

271. — **B. A l'origine,** le redoublement n'était propre ni au parfait, ni même au verbe, mais se trouvait aussi dans les noms. Il consistait alors dans la répétition de la racine elle-même et exprimait la fréquence ou l'intensité de l'action : *ἀρ-αρ-ίσκω, βάρ-βαρ-ος;* cf. latin, *mur-mur, ul-ul-are.*

272. — **C. Redoublement en ε.**

1°) Dans les verbes qui, à l'origine, commençaient par ϝρ, le redoublement se faisait par ϝ, mais le ϝ initial est tombé (**79**), le ϝ qui précédait le ρ s'est assimilé, on a eu alors un simple ε : **ϝέϝρωγα* (parfait second de **ϝρήγνυμι*), **ἔϝρωγα, ἔρρωγα.*

273. — 2°) Dans les verbes dont la racine commençait par ϝ suivi d'une voyelle, le ϝ initial du redoublement (**79**) et celui de la racine (**74**) sont tombés : **ϝέϝοικα* (je ressemble), *ἔοικα; *ϝέϝολπα* (j'espère), *ἔολπα.*

274. — 3°) Dans les verbes dont la racine commençait par σ (v. g. *ἵστημι*, racine *στα-*), le σ initial du redoublement est tombé (**119**) et

a été remplacé par l'esprit rude : *σέστηκα, ἕστηκα. L'aspiration est tombée quand deux aspirées se suivaient (**118**) : *ἕσχηκα, ἔσχηκα.

275. — 4°) Comme, dans ces cas, le redoublement était semblable à l'augment, ils ont été confondus, et l'augment a remplacé le redoublement devant un groupe de consonnes : πτύω, ἔπτυκα.

276. — **D. Redoublement en ει.** Dans les verbes commençant par Ϝε, après la chute des deux Ϝ, l'ε du redoublement s'est contracté avec celui de la racine : *ϜεϜέργασμαι, *ἑέργασμαι, εἴργασμαι; *ϜεϜέρηκα, *ἑέρηκα, εἴρηκα. Par analogie, la diphtongue a été transportée à d'autres parfaits : εἴληφα.

277. — **E. Le redoublement dit « attique »** est, de fait, plus fréquent chez les **poètes** et chez **Hérodote** que dans la langue **attique** : ὄπωπα (j'ai vu).

278. — **§ 5. Désinences personnelles.**

A. Voix active.

1°) **Désinences secondaires** (celles de l'aoriste, de l'imparfait, du plus-que-parfait, et de tous les temps de l'optatif).

Singulier.

1re personne : -m : *ἔλυο-m, ἔλυ-ον; m final devient ν (**95**). A l'aoriste l'm se trouvant après consonne est voyelle et devient α (**99**) : *ἔ-λυ-σ-m, ἔλυσα.

2e personne : -ς : ἔλυ-ε-ς, λύ-οι-ς

3e personne : -τ : *ἔλυ-ε-τ, ἔλυ-ε : τ final tombe (**117**)

Pluriel.

1re personne : -μεν : ἐλύ-ο-μεν, ἐ-τί-θε-μεν

2e personne : -τε : ἐλύ-ε-τε, ἐ-τί-θε-τε

3e personne : -ντ : *ἔλυ-ο-ντ, ἔλυον : τ final tombe (**117**)

La désinence -σαν de l'aoriste s'est propagée par analogie : ἐτίθεσαν.

Duel.

Pas de première personne.

2e personne : -τον, remplacée en attique par la 3e : ἐ-λυ-έ-την ἐ-τι-θέ-την

3e personne : -την : ἐ-λυ-έ-την, ἐ-τι-θέ-την

279. — 2°) **Désinences primaires.** (Plusieurs sont semblables aux désinences secondaires suivies d'un ι).

Singulier.

1re personne : -μι : τί-θη-μι. La 1re personne des verbes thématiques n'est pas expliquée : λύω (λύο-α ?)

2e personne : **-σι** : ἔσ-σι (homérique) est remplacée par la désinence secondaire dans les verbes athématiques : *τί-θη-ς*. — La forme **λύ-εις** s'explique par 1°) la chute du σ intervocalique (**120**) et la contraction : *λύε-σι : λύει ; 2°) l'addition à λύει de la désinence secondaire -ς : λύει-ς.

3e personne : **-τι**, conservée dans ἐσ-τί et en dorien : τίθητι, etc. En attique le τ devant ι devient σ (**110**) : τίθη-σι.

λύει est probablement analogique : λύεις : λύει = ἔλεγες : ἔλεγε.

280. — PLURIEL.

1re personne : **-μεν** : λύ-ο-μεν, τί-θε-μεν

en dorien : **-μες** : λέγο-μες, δίδο-μες (cf. latin *-mus* de *-mos* : *legĭmŭs* de **legĕmŏs*)

2e personne : **-τε** : λύ-ε-τε, τί-θε-τε

3e personne : **-ντι** conservée en dorien : λύ-ο-ντι, τί-θε-ντι. En attique, dans les verbes thématiques, il y a changement de τ en σ devant ι (**110**), chute du ν et allongement compensatoire : λύοντι : λύουσι. De même, dans les verbes athématiques de la langue homérique : *τίθεντι : τίθεισι. Mais les verbes athématiques dans la langue attique ont la désinence -ασι : τι-θέ-ασι, qui n'est pas complètement expliquée.

DUEL.

Pas de 1re personne.

2e et 3e **-τον** : τί-θε-τον, λύ-ε-τον

281. — 3°) Désinences du parfait.

SINGULIER :

1re personne : **-α** : οἶδ-α, λέ-λυ-κ-α

2e personne : **-θα** : *ϝοῖδ-θα, οἶσ-θα

Postérieurement désinence secondaire : **-ς** : λέλυκα-ς

3e personne : **-ε** : *ϝοῖδ-ε, οἶδε, λέ-λυ-κ-ε

L'-α de la première personne se propage par analogie et forme ainsi un second thème (ou « faux-thème ») λέλυκα, auquel s'ajoutent les désinences ordinaires : λελύκα-μεν, λελύκα-τε, λελύκα-τον.

A la 3e personne, *λελύκᾰ-ντι : λελύκᾱσι : -ντι ou -τι, désinence primaire ajoutée au (faux) thème ; changement de τ en σ devant ι (**110**) et allongement compensatoire.

282. — 4°) Désinences de l'impératif.

Elles sont très variées :

SINGULIER.

2e personne : **a**) dans les formes athématiques :

(1) radical pur : δείκνυ, ἵστη

(2) **-θι** : φα-θί

(3) **-ς** : δό-ς, θέ-ς

(4) **-ον** : *λῦσ-ον*

(5) **-ε**, empruntée aux verbes thématiques : **τί-θε-ε, τίθει*

b) dans les formes thématiques :

(1) D'ordinaire, le thème pur (= racine et voyelle thématique) sans désinence : *λῦ-ε.*

(2) Quelquefois -ς : *σχέ-ς* (impératif de l'aoriste second *ἔσχον).*

*3ᵉ personne : **-τωδ, dans les formes thématiques et athématiques, ancienne forme d'ablatif. Le *δ* final tombe (**117**) : **τι-θέ-τωδ, τι-θέ-τω; *λυ-έ-τωδ, λυέτω.*

283. — PLURIEL.

2ᵉ personne : **-τε** : *λύ-ε-τε, τί-θε-τε*

3ᵉ personne : **-ντων** : *λυ-ό-ντων, τι-θέ-ντων*

DUEL.

2ᵉ personne : **-τον** : *λύ-ε-τον, τί-θε-τον*

3ᵉ personne : **-των** : *λυ-έ-των, τι-θέ-των*

284. — B. Voix passive (et moyenne).

1°) **Désinences secondaires**. *Remarque :* Plusieurs sont les mêmes que celles de l'actif, suivies de *-ο* (*-σο, -το, -ντο*).

SINGULIER.

1ʳᵉ personne : **-μᾱν**. L'*ᾱ*, qui subsiste en dorien, devient *η* en attique et en ionien (**69**) : *ἐ-λυ-ό-μην, ἐ-τι-θέ-μην (ἐλυόμαν, ἐτιθέμαν).*

2ᵉ personne : **-σο** : *ἐ-λέ-λειψο* (= *ἐλέλειπ-σο*). Quand le *σ* se trouvait intervocalique, il tombait et la contraction avait lieu régulièrement : **ἐλύε-σο, *ἐλύεο, ἐλύου; *ἔθεσο, *ἔθεο, ἔθου* (aoriste 2ᵈ moyen de *τίθημι).* Mais quelquefois la désinence *-σο* a été rétablie par analogie : *ἐτίθεσο.*

3ᵉ personne : **-το** : *ἐ-λύ-ε-το, ἐ-τί-θε-το*

285. — PLURIEL.

1ʳᵉ personne : **-μεθα** : *ἐ-λυ-ό-μεθα, ἐ-τι-θέ-μεθα*

2ᵉ personne : **-σθε** : *ἐ-λύ-ε-σθε, ἐ-τί-θε-σθε*

3ᵉ personne : **-ντο** : *ἐ-λύ-ο-ντο, ἐ-τί-θε-ντο.* Après consonne ou semi-consonne, le *ν* se trouvait voyelle (**99**) et devenait *α : ἐτετάχατο* (vieille inscription attique) de **ἐτετάχ-ṇτο; κείατο* (homérique) de **κέy-ṇ-το.* — Cette forme se propage par analogie dans les dialectes même après voyelle : *βεβλή-ατο* (homérique) de *βάλλω.* — Mais elle disparaît en attique : on rétablit *-ντο : ἔκει-ντο, λύοι-ντο* ou l'on emploie la forme périphrastique (quand le son serait trop dur) : *τεταγμένοι ἦσαν.*

286. — DUEL.

1re personne : **-μεθον**, très rare et peu attique

2e personne : **-σθον**, remplacée en attique par *-σθην : ἐ-λυ-έ-σθην, ἐ-τι-θέ-σθην*

3e personne : **-σθην** (dorien **-σθαν**) : *ἐ-λυ-έ-σθην, ἐ-τι-θέ-σθην*

287. — 2°) **Désinences primaires.**

Remarque. Plusieurs se terminent en *-ι* comme les désinences primaires actives : *-μαι, -σαι, -ται, -νται.*

SINGULIER.

1re personne : **-μαι** : *λύ-ο-μαι, τί-θε-μαι*

2e personne : **-σαι** : *λέλειψαι.* Quand le *σ* se trouvait intervocalique, il tombait (**120**) et la contraction avait lieu régulièrement : **λύ-ε-σαι, λύ-ε-αι, λύῃ* (écrit en attique *λύει*). Mais quelquefois la désinence *-σαι* a été rétablie par analogie : *τί-θε-σαι.*

3e personne : **-ται** : *λύ-ε-ται, τί-θε-ται*

288. — PLURIEL.

1re personne : **-μεθα** : *λυ-ό-μεθα, τι-θέ-μεθα*

2e personne : **-σθε** : *λύ-ε-σθε, τί-θε-σθε*

3e personne : **-νται** : *λύ-ο-νται, τί-θε-νται* — Après consonne ou semi-consonne, le *ν* se trouvait voyelle et devenait *α* (**99**) ** τετάχηται : τετάχαται; *κέγηται : κείαται.* Cette forme se propage par analogie dans les dialectes : *βεβλήαται* (de *βάλλω*). Mais elle disparaît en attique : on rétablit *-νται : κεῖνται,* ou l'on emploie la forme périphrastique (quand le son serait trop dur) : *τεταγμένοι εἰσί.*

289. — DUEL.

1re personne : **-μεθον**, très rare et peu attique

2e 3e personne : **-σθον** : *λύ-ε-σθον, τίθε-σθον*

290. — 3°) **Désinences de l'impératif**

SINGULIER.

2e personne : **-σο**, comme dans les temps secondaires : *λέλειψο* (= *λέλειπσο*), *θοῦ* (*θέσο*), *τί-θε-σο*

3e personne : **-σθω** : *λυ-έ-σθω, τι-θέ-σθω*

PLURIEL

2e personne : **-σθε** : *λύ-ε-σθε, τί-θε-σθε*

3e personne : **-σθων** : *λυ-έ-σθων, τι-θέ-σθων*

DUEL.

2e personne : **-σθον** : *λύ-ε-σθον, τί-θε-σθον*

3e personne : **-σθων** : *λυ-έ-σθων, τι-θέ-σθων*

291. — § 6. Formation des temps (de l'indicatif).

A. Présent.

Le thème, comprenant d'ordinaire, outre la racine, des suffixes variés (**305-306**), s'unit aux désinences primaires : *λύ-ο-μεν, τί-θε-μεν; λυ-ό-μεθα, τι-θέ-μεθα; γι-γνώ-σκο-μεν, δείκ-νυ-μεν; γι-γνω-σκό-μεθα, δεικ-νύ-μεθα.*

292. — B. Imparfait.

Il n'existe qu'à l'indicatif. Le thème est le même qu'au présent, c'est-à-dire que les suffixes ajoutés à la racine au présent subsistent à l'imparfait. Les désinences sont secondaires : *ἔ-λυ-ον, ἐ-λυ-ό-μην; ἐ-τί-θη-ν, ἐ-τι-θέ-μην; ἐ-δείκ-νυ-ν, ἐ-δεικ-νύ-μην; ἐ-γί-γνω-σκο-ν, ἐ-γι-γνω-σκό-μεθα.*

293. — C. Futur.

Il est toujours thématique et a les désinences primaires.

1°) *actif et moyen :* suffixe *-σο- : λύ-σο-μεν, θή-σο-μεν; λυ-σό-μεθα, θη-σό-μεθα*

2°) *passif :* suffixe *-θησο- : λυ-θήσο-μαι, δο-θήσο-μαι*

3°) *« futur second » actif et moyen :* suffixe *-εσο- : *βαλ-έσο-μεν, βαλέομεν, βαλοῦμεν*

4°) *« futur second » passif :* suffixe *-ησο- : τριβ-ήσο-μαι*

5°) *« futur dorien »* usité surtout dans ce dialecte, mais aussi quelquefois en attique : suffixe *-σεο- : *φευγ-σέο-μαι, φευξέομαι, φευξοῦμαι* (attique).

294. — D. Futur antérieur.

Semblable au futur moyen, avec redoublement : *λε-λύ-σο-μαι.*

295. — E. Aoriste. Il a toujours les désinences secondaires.

a) Actif. — *α)* D'ordinaire suffixe *-σ-;* c'est ce qu'on appelle l'aoriste « *sigmatique* ». A la première personne du singulier l'*ṃ* devient *α : *ἔ-λυ-σ-ṃ, ἔ-λυ-σ-α.* Cet *α* se propage par analogie aux autres personnes, formant un second thème en *-α : ἐλύ-σα-μεν.*

β) Quelquefois il est « *athématique* », thème pur sans voyelle thématique; c'est le cas dans les verbes en *-μι : ἔ-θε-μεν,* et dans quelques « aoristes seconds » : *ἔ-βη-μεν.*

γ) Dans la plupart des « *aoristes seconds* », il est « *thématique* » : thème pur avec voyelle thématique : *ἐ-λάβ-ο-μεν.*

296. — b) Moyen. — *α)* D'ordinaire sigmatique, formé sur le thème secondaire en *-α : ἐ-λυ-σά-μην;*

β) quelquefois athématique, dans les verbes en *-μι : ἐ-θέ-μην;*

γ) thématique dans les « aoristes seconds » : *ἐ-βαλ-ό-μην.*

c) Passif. — Suffixe *-θη-* et désinences (secondaires) actives : *ἐ-λύ-θη-μεν.*

297. — F. Parfait.

a) Actif. — *α*) A l'origine : la racine suivie des désinences *-α*, *-θα*, etc. : **Ϝοῖδ-α*, *οἶδα*;

β) plus tard, presque toujours suffixe *-κ-* : *-λέ-λυ-κ-α*.

b) Passif et moyen. — La racine précédée du redoublement et suivie des désinences primaires, sans voyelle thématique : *λέ-λυ-μαι*.

298. — G. Plus-que-parfait.

a) Actif. — Il a le thème du parfait avec l'augment, le suffixe *-εσ-* et les désinences secondaires : **ἐ-λε-λύ-κ-εσ-ηι*, **ἐλελύκεσα*, *ἐλελύκεα*, *ἐλελύκη*. L'*ηι* devient *α*, le *σ* intervocalique tombe, puis *εα* se contracte en *η*, *εε* en *ει*.

De même : **ἐλελύκεσας*, *ἐλελύκεας*, *ἐλελύκης*; **ἐλελύκεσε*, *ἐλελύκεε*, *ἐλελύκει*.

Sur la troisième personne *ἐλελύκει*, on a fait une flexion *ἐλελύκειν*, *ἐλελύκεις*, etc.

b) Passif et moyen. — Très régulier, thème du parfait avec les signes du passé, augment et désinences secondaires : *ἐ-λε-λύ-μην*.

299. — § 7. Formation des modes (autres que l'indicatif).

A. Subjonctif. Il a toujours les désinences primaires précédées d'une voyelle longue : *λύ-ω-μεν*, *λύ-η-τε*.

Cette longue ne se trouvait d'abord que dans les formes thématiques; la voyelle thématique s'y était contractée, dès la période **indo-européenne**, avec un deuxième suffixe *ε/ο* qui était propre au subjonctif : **λύ-ο-ο-μεν*, *λύωμεν* (contraction indo-européenne, **127**); **λύ-ε-ε-τε*, *λύητε* (id.).

La voyelle longue a été transportée analogiquement aux formes athématiques :

(1) aoriste et parfait des verbes thématiques : *λύσωμεν*, *λύσητε*; *λελύκωμεν*, *λελύκητε*;

(2) tous les temps des verbes athématiques. Quand l'*η* ou l'*ω* se trouvaient après une voyelle, ils se contractaient avec elle : *τι-θέ-ωμεν*, *τιθῶμεν*; *τι-θέ-ητε*, *τιθῆτε*.

300. — B. Optatif.

Il a toujours les désinences secondaires (sauf à la première personne thématique). Elles sont précédées du suffixe *-ιη-* (forme longue) ou *-ι-* (forme réduite).

La forme longue *-ιη-* se trouve au singulier actif des verbes athématiques (*τι-θε-ίη-ν*), au singulier des aoristes passifs (*λυ-θε-ίη-ν*). Par

analogie, elle a été transportée au singulier actif des verbes contractes *φιλο-ίη-ν*.

La forme brève *-ι-* se trouve partout ailleurs : *λύ-ο-ι-μι, τι-θε-ῖ-μεν*.

A l'aoriste actif, l'optatif a deux conjugaisons différentes, l'attique emprunte des formes à chacune d'elles :

(1) *λύσαιμι, λύσαις, λύσαι*, etc., formée régulièrement du thème en *-σα*.

(2) *λύσειας, λύσειε*, refaits analogiquement sur la troisième personne du pluriel; **λύσεy-ητ : λύσειαν : η* développe un *α* (**100**); le *τ* final tombe (**117**).

301. — C. Infinitif.

L'infinitif est un nom verbal que l'on explique d'ordinaire comme un locatif et un datif. Les anciens suffixes de l'infinitif sont *-Ϝεν* et *-μεν* (locatifs sans désinence), *-Ϝεναι, -μεναι* (les mêmes avec la désinence du datif : *-αι*).

Les formes en *-μεν, -μεναι* fréquentes dans **Homère** n'ont pas subsisté en attique.

La forme *-Ϝεν* contractée avec la voyelle thématique a donné la désinence ordinaire des formes thématiques *-ειν* : **λύ-ε-Ϝεν, λύ-ε-εν, λύειν*.

La forme *-Ϝεναι* se trouve dans les verbes athématiques (*δο-Ϝέναι, δοῦναι*); elle a formé par analogie les désinences postérieures : (1) *-ναι* (forme active) : *τι-θέ-ναι, λε-λυ-κ-έ-ναι*; (2) *-αι* (forme active) : *εἶπ-αι*; (3) *-σαι* (forme active) : *λῦ-σαι*; (4) *-σθαι* (forme passive, moyenne) : *λύ-ε-σθαι, τί-θε-σθαι*.

302. — D. Participe.

Le participe, comme l'infinitif, est un nom verbal; comme lui, il est formé de suffixes nominaux.

(1) Suffixe *-ντ-* : au présent, futur, aoriste actifs, à l'aoriste passif :

**λύ-ω-ντ*	*λύων*	allongement du nominatif (**138**), *τ* final tombe (**117**).
**λύ-ο-ντ-yα*	*λύουσα*	*τy* devient *σ*, chute du *ν* et allongement compensatoire; cette forme n'est pas complètement expliquée.
**λῦ-ο-ντ*	*λῦ-ον*	thème pur sans désinence, *τ* final tombe (**117**).

De même :

**λύσαντς, *λύσαντyα, *λῦσαντ* deviennent *λύσας, λύσασα, λῦσαν;*
**λυθέντς, *λυθέντyα, *λυθέντ* — *λυθείς, λυθεῖσα, λυθέν;*
**διδόντς, *διδόντyα, *διδόντ* — *διδούς διδοῦσα, διδόν*, etc.
λύσαντς, *λυθέντς*, etc. sont des nominatifs sigmatiques (138**).

303. — (2) Suffixe du **parfait actif**. Les formes anciennes étaient *-Ϝος*, *-Ϝοτ* : *τεθνηώς*, *τεθνηότος*; au féminin : *-Ϝσ* (forme réduite) : **τεθνή-Ϝσ-ια*, **τεθνηύσια*, *τεθνηυῖα*. Plus tard, et par analogie, le suffixe est *-ως*, *-υια*, *-ος*.

(3) Suffixe des **temps passifs et moyens** (sauf aoriste passif) **-μενο-** : *λυ-ό-μενο-ς*.

304. — **§ 8. Classification des verbes en -ω.**

Les verbes en *-ω* sont les verbes *thématiques* (**258**). L'apophonie y consiste en ce que la voyelle thématique est tantôt *ε*, tantôt *ο* : *λύ-ο-μεν*, *λύ-ε-τε*.

Pour leur classification, les grammaires élémentaires adoptent des divisions purement empiriques mais commodes dans la pratique. Les linguistes préfèrent classer les verbes suivant les suffixes du présent; on explique mieux ainsi leur origine et certaines irrégularités.

305. — 1°) — Suffixe **-σκο** : *θνήσκω*, *πάσχω* (de **πηθ-σκω*).

2°) — Suffixe **-νο** : *πί-νω*. Quand *-νο* est après une consonne, il développe un *α* épenthétique : **ἅμαρτ-νω* : *ἁμαρτάνω*.

De là, le suffixe *-άνω*. Quelquefois, la racine elle-même s'augmente d'une nasale : **μάθ-νω* : *μανθ-άνω*.

3°) — Suffixe **-νεο** : *ἱκ-νέο-μαι*.

4°) — Suffixe **-το** : *πέκ-τω* (peigner) (seul exemple sûr, les autres : *τύπτω*, etc., viennent peut-être du suffixe *-ɣο*).

5°) — Suffixe **-θο** : *πλή-θω*.

306. — 6°) — Suffixe *-ɣο*, le plus important : — après voyelles *α*, *ε*, *ο* : verbes contractes : *τιμάω*, *φιλέω*, *δηλόω* (**308**); — après *ι*, *υ* : pas de contraction : *κονίω* (**κονί-ɣω*) couvrir de poussière, *φιτύω* (engendrer, **φιτύ-ɣω*).

Après nasales : **μελάν-ɣω* : *μελαίνω* (**78**); De là les suffixes postérieurs : *-αίνω* : *λευκ-αίνω*, blanchir; *-ύνω* : *θαρρύνω*.

Après vibrantes : **τεκμάρ-ɣο-μαι*, *τεκμαίρομαι*; **ἐχθρ-ɣω*, *ἐχθαίρω* (**78**). De là, les suffixes en *-αίρω*, *-είρω*, *-ύρω*.

Après *κ*, *τ* (explosives sourdes) : **φυλάκ-ɣω*, *φυλάσσω* (attique : *φυλάττω*) (**76**).

Après *π* : **τύπ-ɣω*, *τύπ-τω* (*supra* 4°).

Après *γ*, *δ* (explosives sonores) : **ἁρπάγ-ɣω*, *ἁρπάζω*, ravir; *ἐλπίδ-ɣω*, *ἐλπίζω*, espérer (**75**). De là, les suffixes en *-άζω* : *ὀνομάζω*; *-ίζω* : *φιλιππίζω*.

7°) — Suffixe **-ο**. La voyelle thématique n'y est précédée d'au-

cune consonne et s'ajoute directement à la racine : λέγω, λέγ-ο-μεν.

307. — *Remarque.* — Tous ces suffixes ne se trouvent régulièrement qu'au présent et à l'imparfait. Cependant ils se sont répandus analogiquement dans d'autres temps.

308. — § **9. Verbes contractes.**

Les verbes contractes les plus anciens sont des verbes dans lesquels le suffixe *-yo* se trouvait après l'une des voyelles *α, ε, ο* : *τιμά-yω = τιμάω; *φιλέ-yω = φιλέω. D'autres ont été formés par analogie des premiers, à l'aide des suffixes *-έω, -άω,* etc. : *ἀφρον-έω* (être insensé).

Les formes contractes sont les seules usitées dans **la** prose attique.

D'après les inscriptions, les contractions se faisaient dans le dialecte attique depuis le VII[e] ou le VI[e] siècle av. J.-C.

309. — § **10. Verbes irréguliers.**

I. Dans les grammaires élémentaires, on appelle **irréguliers** ceux qui ne sont pas conformes à la conjugaison ordinaire de l'époque classique (celle de λύω).

Mais souvent leurs irrégularités apparentes ne sont que la conformité à des lois plus anciennes tombées en désuétude, par exemple l'apophonie dans *οἶδα, ἴσμεν; λείπω, ἔλιπον, λέλοιπα* (**85**).

310. — Les anomalies des verbes diminuent progressivement. Il en restait un grand nombre dans **Homère**, beaucoup moins en **attique**; elles s'éliminent en grande partie à l'époque **alexandrine** et à l'époque **romaine**. Ainsi, au lieu de *οἶδα, οἶσθα, ἴσμεν,* on dit : *οἶδα, οἶδας, οἴδαμεν;* au lieu de *ἤγαγον,* on emploie *ἦξα; δείκνυμι* est remplacé par *δεικνύω,* etc.

311. — II. On est convenu de rapporter à un seul verbe des **radicaux différents** ayant le même sens et employés exclusivement (ou presque exclusivement) à tel temps v. g. : *ἔρχομαι, εἶμι, ἦλθον* (français : *je vais, j'irai, j'allai*).

III. Le **redoublement en** *-ι* ne se trouve qu'au présent et à l'imparfait; quelquefois le *σ* initial du redoublement est tombé : *ἵστημι, ἵημι* (**317, 318**).

312. — IV. Les verbes que certaines grammaires élémentaires appellent « verbes à radical renforcé » appartiennent étymologiquement à des catégories très différentes, v. g. : *γαμεῖν*

est un verbe contracte qui n'a pas le futur en -*ησω* et l'aoriste en -*ησα* de *φιλέω, φιλήσω*, mais le futur second *γαμῶ* et l'aoriste *ἔγημα*. *Αὔξω* est un verbe en -*ω* non contracte, mais qui emprunte le futur, l'aoriste et le parfait de *αὐξέω, -ήσω, -ησα, -ηκα*. *Δάκνω, ἀναλίσκω*, etc., sont formés des suffixes -*νο*-, *σκο*, etc.

313. — V. *οἶδα*. La racine est *ϝειδ-* (forme normale), *ϝοιδ-* (forme fléchie), *ϝιδ-* (forme réduite, **85**). Cf. latin *vid-eo*, grec *εἶδον* de **ἔ-ϝιδ-ον*.

Le digamma initial tombe (**79**).

Indicatif présent.

Le singulier a la forme fléchie *ϝοιδ-*; le pluriel et le duel la forme réduite *ϝιδ-*.

SINGULIER.

**ϝοῖδ-α*	*οἶδα*	
**ϝοῖδ-θα*	*οἶσθα*	changement du *δ* en *σ* devant *θ* (**116**)
**ϝοῖδ-ε*	*οἶδε*	

PLURIEL.

**ϝίδ-μεν*	*ἴσμεν*	changement du *δ* en *σ* devant *μ, τ* (**116**)
**ϝίδ-τε*	*ἴστε*	
**ϝίδ-ῃτι*	*ἴσασι*	*τ* devant *ι* devient *σ* (**110**); *ῃ* devient *α* (**99**)

Le 1er *σ* est analogique, on devrait avoir : **ϝίδῃτι, ἴδασι*

DUEL.

**ϝίδ-τον*	*ἴστον*	changement de *δ* en *σ* devant *τ*
**ϝίδ-τον*	*ἴστον*	

314. — **Imparfait.**

**ᾔδεσα ᾔδεα*	*ᾔδη*	comme *ἐλελύκη* (**298**)
	(*ᾔδειν* comme *ἐλελύκειν*)	
	ᾔδησθα ancienne désinence de parfait	
**ᾔδεσε, ᾔδεε*	*ᾔδει*	comme *ἐλελύκει*
**ϝῄδμεν*, **ϝῄδτε*, etc.	*ᾖσμεν, ᾖστε*, etc.	

Les formes : *ᾔδεισθα, ᾔδειμεν*, etc. sont analogiques de *ᾔδει*.

Impératif.

**ϝίδ-θι*	*ἴσθι*	*δ* devant *θ* devient *σ* (**116**)

Subjonctif.

*ϝειδ-έσ-ω ϝειδέω εἰδῶ

Optatif.

*ϝειδ-εσ-ίη-ν εἰδείην

} σ intervocalique tombe (**120**) contraction

Infinitif.

*ϝειδ-έ-ναι εἰδέναι

Participe.

*ϝειδ-ώς εἰδώς

315. — § 11. Verbes en -μι.

I. Ce sont les verbes *athématiques* (**258**). L'apophonie (**87**) y consiste non pas dans l'alternance des voyelles *ε/ο*, mais dans l'alternance des formes longue et brève de la racine : forme longue au singulier : *τίθη-μι;* forme brève au pluriel et au duel : *τίθε-μεν, τίθε-τον.* Les désinences primitives y sont mieux conservées que dans les verbes en *-ω.*

316. — II. **Au présent et à l'imparfait,** la plupart ont soit le redoublement en *ι (τί-θη-μι),* soit le suffixe *-νυ (δείκ-νυ-μι)* ou *-ννυ (σκεδά-ννυ-μι),* soit le suffixe *-νᾱ,* devenu *-νη (δάμ-νη-μι).*

III. A l'**aoriste,** on trouve des formes en *-κ (ἔθηκα)* dont l'origine est obscure, sauf pour *ἧκ-α* où le *κ* semble appartenir à la racine (**317**).

IV. **Les formes d'imparfait : ἐτίθεις, ἐτίθει** sont analogiques des verbes contractes *(ἐφίλεις, ἐφίλει).*

317. — V. **ἵημι** semble composé de temps empruntés à deux verbes différents : présent, imparfait, futur : racine *se* (latin : *sero*) : **σίσημι;* chute du *σ* initial et du *σ* intervocalique (**119, 120**); aoriste, parfait et plus-que-parfait : racine *yek* (latin : *jeci, jacio*) : aor. **ἔ-yηκ-α = ἕηκα, ἧκα;* parf. **yέ-yεκ-α = *ἕεκα, εἷκα* (**73-74**).

318. — VI. **ἵστημι** : racine *στα,* de **σίστᾱμι :* chute du *σ* initial (**119**); *α* long devient *η* (**69**).

VII. **ἰέναι** : racine *ι-* (forme réduite), *εy-* (forme normale, **85**) : *ἰ-έ-ναι, εἶ-μι;* cf. latin : *i-re, eo* (de **ey-o*); emprunte des temps à d'autres verbes : *ἔρχομαι, ἦλθον, ἐλήλυθα.*

CHAPITRE IV. MOTS INVARIABLES.

I. ADVERBES.

319. — § 1. Les **adverbes** les plus anciens sont souvent des *mots autrefois variables,* mais que l'on a fini par employer toujours au même cas et qui se sont figés. D'autres sont formés analogiquement, empruntant les terminaisons des premiers (**323**).

On ne peut connaître l'étymologie de *tous* les adverbes ; mais, pour un bon nombre d'entre eux, on peut reconnaître avec certitude de quel cas ancien ils sont tirés.

320. — § 2. Adverbes de lieu.

en -*ου* : génitif de thème en -*ο* : *ποῦ*, de **πόσϳο* comme *λόγου*, de **λόγοσϳο* (**149**).

en -*οι* : locatif de thème en -*ε*/-*ο* : *πό-ι* : *ποῖ*, *ἐκεῖ*.

en -*θεν* : ablatif 3° (thèmes en -*ο*, -*α*, etc.) : *πόθεν*, *ἔνθεν*.

en -*θα* : ablatif (degré réduit de -*θεν* : -*θη*) : *ἔνθα*.

en -*ῃ* (écrits aussi *η*) : instrumental en *ᾰ* confondu avec le datif, l'*ᾰ* s'est contracté avec la voyelle finale du thème : *πῇ* (écrit aussi *πῆ*) ; cf. **323**.

en -*δε* : illatif : *οἴκαδε*.

en -*ζε* : illatif : *Ἀθήναζε*.

en -*ω* : ablatif 1er : **ἄνωδ* : *ἄνω* (*δ* final tombe, **117**).

en -*τος* : ablatif 2e : *ἐντός*.

en -*θι* : locatif : *πόθι*.

321. — § 3. Adverbes de temps, bien plus obscurs :

πρότερον, *ὕστερον* : accusatifs neutres singuliers de *πρότερος*, *ὕστερος*.

ἑξῆς : probablement génitif de la 1re déclinaison (comme *κεφαλῆς*).

τέλος (enfin) : accusatif de *τέλος* (fin).

ἀεί : locatif.

ἅμα : peut-être instrumental 1er en *ᾰ*.

322. — § 4. Adverbes de quantité.

σχεδόν : accusatif neutre d'un thème en -*ο*.

πόσον, *τοσοῦτον*... : neutres singuliers des pronoms *πόσος*, *τοσοῦτος*...

ὀλίγον, *μόνον* : de même, neutres de *ὀλίγος*, *μόνος*.

μᾶλλον : neutre, comparatif de *μάλα*, **μάλ-γον* (assimilation du λ, **77**).

323. — § 5. Adverbes de manière.

Les plus anciens adverbes en *-ως* peuvent s'expliquer par des ablatifs 1ers de thèmes en *-ο* : **οὕτο-εδ*, **οὕτωδ* (contraction indo-européenne, **127**). Le *δ* tombait à la fin du mot *οὕτω* (**117**) : mais, si le mot **οὕτωδ* se trouvait devant une dentale, le *δ* devenait *σ* : **οὕτωδ τις* = *οὕτως τις*, comme **ἔψευδ-ται* = *ἔψευσται* (**116**).

Un très grand nombre d'adverbes en *-ως* a été ensuite formé analogiquement : *προσηκόντως*. Les adverbes en *-ῃ* sont, non de simples datifs, mais d'anciens instrumentaux confondus avec des datifs (**320**). Aussi beaucoup d'éditeurs les écrivent-ils sans *ι* souscrit : *πῆ* ou *πῇ*.

324. — § 6. Adverbes interrogatifs.

πότερον, neutre de *πότερος*, signifie : « laquelle des deux choses », comme en latin : *utrum*.

II. Prépositions.

325. — § 1. Les **prépositions** sont souvent d'anciens adverbes employés pour préciser les cas. Peu à peu on a pris l'habitude de les mettre presque toujours avant le substantif et l'on a admis que la préposition « gouvernait » le cas.

326. — § 2. L'étymologie des prépositions est plus obscure encore que celle des adverbes.

A. Prépositions proprement dites.

ἀντί	correspond au latin *antĕ* (*ĭ* final devient *ĕ* en latin, **VI, 28**).
ἀπό	correspond au latin *ab*.
ἐκ	cf. latin : *effero* (écrit aussi *ecfero*).
πρό	cf. latin : *pro* (racine *per/pr*).
εἰς	de **ἐνς* : le *ν* est tombé devant *ς* final avec allongement compensatoire (**93**).
ἐν	latin : *in*.
σύν, *ξύν*	la forme *ξύν* était employée en ancien attique.
διά	peut-être de **δισα* (cf. *dis-scindo, discindo* = *δια-σχίζω*, *dis-to*).
κατά	**κῃ-t-ă* : *ῃ* devient *α* (**99**).
ὑπέρ	latin : *super* : *σ* initial tombe (**119**).

ἀμφί	même racine qu'en latin *amb-o, amb-ire* : *bh* indo-européen devient *φ* en grec (**113**), il devient *b* en latin quand il est médial (**VI, 67**).
ἐπί	latin : *ob* (*e/o* apophonie).
μετά	racine *με* (cf. latin : *me-dius*) mot à mot : « entre », « au milieu ».
παρά	peut-être instrumental 1er en *-α* de même racine que *πάρος* (génitif), *παραί* (datif).
περί	locatif.
πρός	probablement de **πρότy* (cf. *πρότι* des dialectes) ou de **πρότ-ς*.
ὑπό	latin : *sub* : *σ* initial tombe (**119**).

327. — B. Autres prépositions : *ὡς* : ablatif 1er; *ἐντός* : ablatif 2e; *ἔμπροσθεν* : ablatif 3e, etc.; *χάριν* : accusatif de *χάρις*; *δίκην* : accusatif de *δίκη*.

III. Conjonctions. — Particules.

328. — § 1. Les **conjonctions** sont souvent d'anciens adverbes ou des mots variables que l'on a pris l'habitude de joindre à certaines formes verbales. Peu à peu ces mots ont été employés pour lier les phrases entre elles et l'on a considéré les verbes comme « gouvernés » par les conjonctions.

329. — § 2. Conjonctions de subordination.

ὅτι	accusatif neutre du relatif indéfini *ὅστις*.
διότι	le même, précédé de *διά* (l'*α* s'élide).
ὡς, ὅπως	anciens ablatifs 1ers (**323**).
ὥστε	ablatif 1er de *ὅς* suivi de *τε*.
ἐν ᾧ, ἐξ οὗ, ἀφ' οὗ	datif et génitif du relatif précédés d'une préposition.

330. — § 3. Particules de coordination.

A. Se plaçant en tête de la proposition :

ἀλλά	accusatif neutre pluriel de *ἄλλος* avec changement d'accent.
ὅμως	désinence d'ablatif 1er (**323**).
διό, δι' ὅ	(écrit en un ou deux mots) accusatif neutre du relatif précédé d'une préposition.

331. — B. Se plaçant après un mot :

τε	correspond au latin *que*, vient de *q^w*e*; la labio-vélaire q^w devient *τ* devant *ε* (**108**).
μέν, *μήν* / *δέ*, *δή*	sont la forme brève et la forme longue de la même racine (apophonie, **87**).
τοι	est une forme de datif du pronom personnel = *σοι* (de *τϝοι).
γοῦν	forme contracte de *γε οὖν*.

CHAPITRE V. DÉRIVATION ET COMPOSITION.

332. — § 1. Notions générales.

Comme on l'a vu plus haut (**32-34**), les mots peuvent se décomposer en plusieurs éléments : racine, suffixe, désinence.

On distingue souvent deux sortes de suffixes :

1°) les suffixes **primaires** qui s'unissent directement à la racine : *fulg*-**ur**, *fac*-**ili**-*s*; *δό*-τηρ, *τι*-μή.

2°) les suffixes **secondaires** qui s'ajoutent à un thème déjà formé d'une racine et d'un ou plusieurs suffixes : *φυ-σι*-**κό**-*ς*, *fac-ili*-**tat**-*is*, (génitif de **fac-ili-tat-s*, *facilitas*). Il n'est guère d'usage d'appeler *tertiaire* le suffixe qui s'ajoute à deux autres; on appelle *secondaire* tout suffixe qui n'est pas primaire.

333. — § 2. Suffixes nominaux (formant les noms et adjectifs) :

1°) -ο- : *ζυγ-ό-ν*.

2°) -ᾱ- (devient -*η*-, sauf en dorien, **69**) : *φυγ-ή*, *φορ-ά* (action de porter).

3°) **-i-/-ey-** : *πόλ-ι-ς*, **πόλ-εϳ-ες* = *πόλεις*.

4°) -υ- ou **-ew-** (-*εϝ*-) : *πῆχ-υ-ς*, **πήχ-εϝ-ες* = *πήχεις*.

334. — 5°) **-io-**, **-yo-**, **-i-** : féminin **-ia-** : **γλῶχ-ϳα* (**146**).

a) *finale* -ε-, -ο-, -α- : adjectifs contractes : **χρύσ-ε-ϳο-ς*, *χρύσεος*, *χρυσοῦς*; *ὁμ-ο-ῖο-ς*, *δίκ-α-ιο-ς*; d'où les suffixes -αιο- : *νησ-αῖο-ς*; -οιο- : *παντ-οῖο-ς*.

b) *finale* -ι : *τι* + *ϳο* = *σιο*, *σια* : **θυ-τί-ϳᾱ* = *θυσία*; d'où les suffixes : -σιο-, -σια- : *θαυμά-σιο-ς*, *δημό-σιο-ς*, *εὐ-εργ-ε-σία*.

c) *finale* -ες : *ἀλήθεια*, de **ἀλᾱθ-εσ-ιᾰ*; **Ἀργ-έσ-ιο-ς*, *Ἀργεῖος*; **αἰδόσ-ιο-ς*, *αἰδοῖος*.

d) *finale nasale* : **θεράπ-η-γα, θεράπαινα;* d'où le suffixe : -αινα- : *θέαινα.*

e) *finale vibrante* : suffixe -τερ- : forme réduite : *πά-τρ-ιο-ς;* forme normale : **δό-τερ-γα, δότειρα;* forme longue : *κοιμη-τήρ-ιον.*

f) *finale -nt* : **γεροντ-ία, γερουσία;* participes en *-γă* : **λύοντ-γα, λύουσα.*

g) *finale explosive* : *ὀμ-μάτ-ιον, παιδ-ίον;* d'où les suffixes : -διο- : *ζῴ-διο-ν;* -ιδιο- : *ἱματ-ίδιο-ν, ἴδιο-ς* (propre) de **σϝ-ίδιο-ς.*

335. — 6°) -ϝο- : **λαι-ϝό-ς, λαιός.*

7°) -εν- (-ην-), -ον- (-ων-) : *ἄρσ-ην* (mâle), génitif : *ἄρσ-εν-ος; εἰκ-ών* (**ϝεικ-ών*, cf. *ἔοικα* = **ϝέ-ϝοικ-α*).

8°) -μο- : *θυ-μό-ς* (cf. *fu-mu-s*); ajouté à *-τι-(-σι-)* : *δρά-σι-μος;* d'où le suffixe -ιμο-ς : *ἐδ-ώδ-ιμο-ς.*

9°) -μεν-(-μην-,-μn̥- = μα-) : *λι-μήν, ὄνο-μα* (de **ὄ-νο-μn̥*, cf. *nomen*); -μον- (*-μων-*) : *ἄκμων;* -μενο-, -μνο- : *μνο* (féminin *-μνη-*), très rare comme primaire : *στρω-μνή;* -μονο- (féminin *-μονη-*) : *χαρ-μονή.* Infinitif, *-μεν-, -μεναι* : *δό-μεν, δό-μεναι* (**301**); participe, *-μενο-* : *λυό-μενο-ς.*

336. — 10°) -ρο-, -λο- : (féminin en *-ᾱ*) *ἕδ-ρα, λαμπ-ρό-ς, βη-λό-ς.*

11°) -νο- : *τέκ-νο-ν;* rarement -νι-, -νυ- : *μῆ-νι-ς;* de là, -ανο- : *στέφ-ανο-ς;* -ινο- : *φήγ-ινο-ς* (de hêtre); -ινέο- : *φηγ-ινέο-ς* (id.)

12°) -το-, -τέο- : adjectifs verbaux : *λυ-τό-ς, λυ-τέο-ς,* substantifs : *χόρ-το-ς* (cf. *hortus*).

13°) -τι- : devient σι parce que τ devant ι devient σ dans tous les dialectes, sauf dans le dorien (**110**) : *τά-σι-ς* de *τn̥-τι-ς;* d'où le suffixe -σι-, très répandu : *αἵρ-ε-σι-ς.*

14°) -τυ- : très rare : *ἄσ-τυ* = *ϝάσ-τυ.*

337. — 15°) -τ- : surtout dans les derniers termes des composés : *ὠμο-βρώς,* génitif : *ὠμο-βρῶ-τ-ος.*

16°) -τερ- (*-τηρ-*), -τορ- (*-τωρ-*), -τρο-, -τερο-, -τλο-, -θλο-, -θρο- : *-τηρ-* : parenté, *πα-τήρ, μή-τηρ;* *-τηρ-* : agent, *δο-τήρ;* *-τωρ-* : agent, *ῥή-τωρ, Μέν-τωρ;* *-τρο-* : instrument, *λοῦ-τρο-ν;* *-τερο-* : comparatifs, et quelques mots : *ἔν-τερο-ν;* *-τλο-, -θρο-, -τρο-, -θλο-* : instrument : *ἄν-τλο-ς, βά-θρο-ν, τέρε-τρο-ν, θύσ-θλο-ν.*

17°) -ντ- : participe présent : *λύ-ο-ντ-ος,* quelques noms : *ὀδούς, ὀδ-ό-ντ-ος.*

18°) -εσ-/-οσ- : *γέν-ος, *γέν-εσ-ος, γένους; αἰδ-ώς, *αἰδ-όσ-ος, αἰδοῦς;* adjectifs en *-ης : λιπαρ-ής, δυσ-μεν-ής.*

19°) -κο- : *φυ-σι-κό-ς, μαν-τι-κό-ς;* d'où les suffixes : -ικο- : *λογ-ικό-ς;* -ιακο- (vient de *-κος*, ajouté à un féminin en *-ια*) : *Πελο-ποννησ-ιακό-ς.*

338. — 20°) *-r(t)-* : dérivés peu nombreux : *ἧπ-αρ, ἧπ-ατ-ος.*

21°) -ακ- *(-αγ-)* : rare : *θώρ-αξ, θώρ-ακ-ος.*

22°) -ιδ- : rare et obscur : *ἐλπίς, ἐλπ-ίδ-ος.*

23°) -υδ- : sans importance : *χλαμύς, χλαμ-ύδ-ος.*

24°) -ητ- : rare et obscur : *πλάνης = *πλάν-ητ-ς.*

339. — 25°) -δην-, δων- -δᾱ- (-ιδᾱ- -ιαδᾱ- : noms patronymiques) : *κλη-δών, κρύβ-δην, Κρον-ίδη-ς.*

26°) -τᾱτ-, (devient *-τητ-*) : *βραδυ-τής, βραδυ-τῆτ-ος.*

27°) -ϝεντ- : *χαρίεις, *χαρί-ϝεντ-ς; ἀλκή-εις, πτερό-εις;* d'où les finales *-ηεις : κυδ-ήεις* (de *κῦδος*), *-οεις : δακρυ-όεις.*

28°) -ατ- : *κέρας, κέρ-ατ-ος.*

29°) -ωγ- : *ἠχώ* (de **ἠχ-ώγ*).

340. — 30°) -ηϝ- (ou *-ηυ-*) : devenu *ευ* : *γραφ-εύ-ς;* d'où le suffixe secondaire -ευ- : *γραμματ-εύς.*

31°) -τᾱ- (-τη-) : agent, *κρι-τή-ς, οἰκ-έ-τη-ς;* d'où les suffixes : -ιτη- : *ὁπλ-ίτη-ς;* -ητη- : *γυμν-ήτη-ς;* -ωτη- : *στρατι-ώτη-ς;* -ιωτη- : *νησ-ιώτη-ς.*

32°) -αδ- : *λαμπάς, λαμπ-άδ-ος.*

33°) -ιτ- : *χάρις, χάρ-ιτ-ος.*

34°) -ωτ- : *ἔρως, ἔρ-ωτ-ος.*

341. — 35°) -ερ/ορ- : *ἀ-ήρ, ἄ-ορ* (épée).

36°) -ισσα- : rare : *βασίλ-ισσα.*

37°) -ισκο- (fém. : *-ισκη-*), *-ισκιο-* : *νεαν-ίσκο-ς, ἀσπιδ-ίσκιο-ν.*

38°) -συνᾱ- : *δικαιο-σύνη.*

342. — § 3. **Mots composés.**

A. On distingue **deux sortes de composés :**

a) les composés **syntactiques :** ceux qui sont formés de plusieurs mots dont l'un régit l'autre suivant les règles ordinaires de la syntaxe. Il y a plutôt juxtaposition que composition cf. français : œil-de-bœuf) : *Πέλοπος-νῆσος, Πελοπόννησος.*

343. — **b**) les composés **asyntactiques,** les seuls composés proprement dits : ceux qui sont formés de deux thèmes dont le

second seul reçoit une désinence. Ils se subdivisent en trois classes :

α) composés *copulatifs* : aucun des deux termes ne régit l'autre. Ils sont rares dans la langue grecque ordinaire : *μυρο-πισσό-κηρος* : onguent fait d'aromates, de poix et de cire;

β) composés *déterminatifs* : ils équivalent à une locution où l'un des deux termes régit l'autre : *μεγαλόπολις* : grande ville (*μεγάλη πόλις*), *λυχνοφόρος* : qui porte un flambeau (cf. fr. porte-voix);

γ) composés *possessifs* : ceux qui impliquent l'existence d'un sujet possédant la qualité exprimée par le composé : *ῥοδοδάκτυλος* : qui a des doigts de rose (cf. français : rouge-gorge, oiseau *qui a* la gorge rouge).

344. — B. Forme du premier terme :

1°) Quelquefois (surtout quand le second terme commence par une voyelle) le premier terme se compose de la **racine** seule : *πυρ-φόρος, λοχ-αγός*.

2°) Plus souvent le premier terme n'est pas la racine seule, mais le **thème** (racine et suffixe) : *οἰκ-ο-νόμος*.

3°) Comme un grand nombre de thèmes sont en -ο-, cette voyelle s'est propagée, par analogie, même dans les composés où le premier terme a une finale différente : *ὡρο-λόγιον* (de *ὥρα*). La confusion avec le génitif singulier de la 3e déclinaison a facilité cette analogie : *πατρο-κτόνος*, cf. *πατρός*.

345. — C. Particules composantes et verbes composés.

1°) **Particules composantes** : α-, αν- privatif, vient de ṇ (cf. latin *in-*) : **ṇ-δικος, ἄδικος*; δυς-, peut-être à rapprocher de *δύο* et du latin *dis-* (*dis-traho*); εὖ qui s'emploie aussi comme adverbe : c'est le neutre de l'adjectif *ἐΰς*, qui se trouve encore dans Homère.

346. — 2°) Verbes composés.

Ils sont improprement appelés composés; ce sont de simples juxtapositions d'une préposition (appelée aussi *préverbe*) et d'un verbe : *δια-βαίνω*.

Remarque. — C'est à cause de sa remarquable souplesse dans la formation des composés que la langue grecque fournit encore souvent des termes à la langue scientifique (v. g. *télégraphe, téléphone, phonographe*, etc.).

347. — Remarque générale sur la morphologie.

Comme nous l'avons vu, les formes ont été profondément modifiées depuis la période **indo-européenne** jusqu'à l'époque **attique**.

Mais elles se sont alors comme fixées : leurs modifications ont été peu considérables pendant les périodes **alexandrine, romaine** et même **byzantine**. La langue *commune* (**357**) continue le dialecte attique pour les déclinaisons et les conjugaisons. Quelques formes irrégulières tendent à disparaître (**225, 310**), quelques désinences se sont étendues, en particulier la désinence *-σαν* (*λυέτωσαν* pour *λυόντων*, etc.); mais l'ensemble reste le même.

Une partie notable des formes anciennes a subsisté jusque dans le grec **moderne**, où l'on dit encore : *βλέπω, βλέπεις* et *φίλος, φίλε, φίλου; φίλοι, φίλους*. Les modifications ont été moins considérables que dans le latin, qui a produit les langues romanes. Cette différence tient, en partie du moins, à ce qu'en grec les syllabes finales ont presque toujours persisté, et, par suite, le système grammatical fondé sur les désinences n'a pas été aussi gravement altéré.

IIe PARTIE. SYNTAXE.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

348. — I. La **syntaxe** étudie la *phrase,* comme la morphologie étudie la forme des mots pris isolément.

II. La **phrase** est définie par A. Meillet « un ensemble d'articulations liées entre elles par des rapports grammaticaux et qui, ne dépendant grammaticalement d'aucun autre ensemble, se suffisent à elles-mêmes ». (*Introduction,* p. 339.)

Le nombre et la nature des éléments qui constituent une phrase peuvent varier à l'infini. Un simple vocatif : *Marce,* constitue une phrase. De même un simple verbe : *venit.* Mais ces divers éléments peuvent s'accumuler en nombre indéfini.

349. — III. **Le mot.**

Une phrase se compose d'ordinaire de plusieurs mots. La manière dont les mots sont divisés est quelquefois en partie arbitraire. Ainsi on écrit, en grec, la conjonction enclitique *τε*, comme un mot séparé; en latin, on joint *-que* au mot précédent; or ces deux termes sont équivalents.

Cependant la plupart des mots se distinguent nettement, soit

par leur forme grammaticale, qui en marque la limite (*λόγος*, *λόγον*), soit par le traitement phonétique de la syllabe finale (v. g. en grec, le sigma final subsiste, le sigma médial tombe), soit surtout parce que les divers éléments du mot ne peuvent être ni intervertis ni séparés. *Tu aimes* constitue deux mots, parce qu'on peut dire : *aimes-tu, tu les aimes; aimes* ne constitue qu'un mot, parce qu'on ne peut pas intervertir *mes* et *ai*.

350. — IV. **Caractère spécial de la phrase indo-européenne.**

1°) La phrase indo-européenne comprend, *dans une même proposition*, *beaucoup de déterminations diverses*, qui lui donnent une grande variété : verbes avec ou sans sujet, attribut, complément; — adjectifs, pronoms démonstratifs qui déterminent le sujet, l'attribut ou le complément; — nouvelles déterminations de ces adjectifs, etc.; — multiplicité des sujets, des attributs, etc.

351. — Outre la phrase formée à l'aide d'un verbe ou *phrase verbale*, il y a la **phrase** dite **nominale** qui ne se compose que de noms (substantifs ou adjectifs). Exemple : *κρείσσων βασιλεύς*, *le roi* (*est*) *plus puissant*. On rapporte à la phrase nominale les simples vocatifs : *Marce*.

352. — 2°) Mais la phrase indo-européenne primitive ne semble avoir eu que *très peu de propositions subordonnées;* probablement les relatives seules y existaient. C'est à l'aide d'appositions, de participes, de noms composés que l'on exprimait les idées de cause, de temps, etc.

353. — V. **Transformations de la syntaxe grecque.**

I. Dans **Homère,** la syntaxe est plus voisine de l'état indo-européen qu'elle ne le sera plus tard :

a) *Les phrases subordonnées sont moins développées* (v. g. les consécutives). L'infinitif, le participe, les noms composés remplissent encore des fonctions qui, plus tard, seront prises par des subordonnées à un mode personnel.

b) *Les mots invariables,* et spécialement les prépositions, sont plus proches de leur ancien sens adverbial et ont moins d'importance dans la phrase. Au contraire, les cas marquent plus souvent par eux-mêmes les diverses relations (v. g. aux questions *ubi*, *quo*, etc.).

c) Certaines constructions permettant d'exprimer des nuances fines de la pensée ne sont pas encore nettement fixées (v. g. distinction entre potentiel et irréel, emplois de ἄν).

354. — II. Quelques traits de la syntaxe homérique s'appliquent encore à **Hérodote**.

355. — III. Un grand nombre de particularités de la syntaxe homérique se conservent en **poésie,** non seulement à l'époque attique, mais même plus tard.

356. — IV. La syntaxe de la **prose attique** (v^e et IVe siècles av. J.-C.) représente le plus parfait développement de la langue. C'est l'époque **classique**. Le caractère de la syntaxe à cette époque est d'être à la fois très simple et très riche. Un petit nombre de constructions, répondant aux divisions logiques de la pensée, permettent, par leurs diverses combinaisons, d'exprimer les nuances de sens les plus délicates.

La syntaxe des modes, complétée par l'emploi de ἄν et des autres particules, est, pour l'expression des idées, un instrument d'une précision et d'une souplesse qui probablement n'ont jamais été égalées.

357. — V. Après l'époque classique, la langue attique se répand dans toute la Grèce, devient la langue **commune,** *κοινή*. On peut diviser l'époque **post-classique** en deux parties : l'époque **alexandrine** (300 à 150) et l'époque **romaine** (de 150 av. J.-C. au IVe siècle ap. J.-C.).

Pendant ces deux périodes :

a) Le caractère de la langue *s'éloigne de plus en plus de l'indo-européen :* les diverses relations sont plus fréquemment indiquées par des mots invariables et des subordonnées. Les prépositions empiètent de plus en plus sur les cas ; les subordonnées à un mode personnel, sur l'infinitif, le participe.

b) En même temps, *certaines nuances* que distinguait la prose attique *s'effacent* (v. g. mode éventuel et mode réel). Même à l'époque **romaine,** quelques écrivains (v. g. **Lucien**) s'efforcent d'écrire comme les attiques de la période classique; on les nomme **atticistes.**

Les transformations, commencées à l'époque **alexandrine**

et à l'époque **romaine**, s'accentuent au **moyen âge** (époque **byzantine**) et dans le grec **moderne**.

Il ne sera question du grec **byzantin** et du grec **moderne** qu'exceptionnellement et seulement pour expliquer le grec ancien.

CHAPITRE I. L'ACCORD.

358. — § **1. Accord de l'épithète (et de l'adjectif démonstratif).**

L'épithète s'accorde avec le nom auquel elle se rapporte. Si elle se rapporte à plusieurs noms, elle s'accorde d'ordinaire avec le plus proche : *Τὸν καλὸν κἀγαθὸν ἄνδρα καὶ γυναῖκα, l'homme et la femme « beaux et bons »*. (Platon, *Gorgias,* 470 E.)

Dans la prose **attique**, l'adjectif épithète qui se rapporte à un substantif au duel doit se mettre aussi au duel; en **poésie**, il peut se mettre au pluriel : *Φίλας χεῖρε, nos mains (à tous deux)*. (*Odyssée,* 11, 211.)

359. — § **2. Accord du verbe et de l'attribut.**

A. **Règle générale** : Ils s'accordent avec le sujet.

S'il y a plusieurs sujets :

a) Tantôt ils ne s'accordent qu'avec *le plus proche : Καὶ φόβος καὶ νόμος ἱκανός, et la crainte et la loi suffisent*. (Xénophon, *Cyropédie*, 5, 1, 10.)

360. — **b**) Le plus souvent ils s'accordent avec *l'ensemble;* dans ce cas :

α) Si les sujets sont des noms de personnes ou de choses personnifiées, le verbe se met au pluriel et l'attribut prend le genre le plus noble : *Ἡ τύχη καὶ Φίλιππος ἦσαν κύριοι, la fortune et Philippe étaient maîtres*. (Eschine, *Ambassade,* 118.)

β) Si les sujets sont de simples noms de choses, l'attribut se met au pluriel neutre, et le verbe reste au singulier : *Λίθοι τε καὶ πλίνθοι καὶ ξύλα καὶ κέραμος ἀτάκτως ἐρριμμένα οὐδὲν χρήσιμά ἐστιν, des pierres, des briques, du bois, des tuiles jetés en désordre ne servent à rien*. (Xénophon, *Mémorables,* 3, 1, 7.)

L'accord avec l'ensemble se fait presque toujours quand le verbe se rapporte à des sujets de personne différente : *Καταγέλαστοι ἐγενόμεθα ἐγώ τε καὶ σύ, nous avons été ridicules, toi et moi*. (Platon, *Euthydème,* 279 D.)

361. — B. Particularités de l'attribut.

a) *Attribut au neutre.* Peut s'employer quand cet attribut est un adjectif pris substantivement et signifie « chose » : *Καλὸν ἡ ἀλήθεια, la vérité est une belle chose.* (Platon, *Lois,* 663 E.)

b) Le verbe peut s'accorder avec l'attribut, surtout si celui-ci est *plus proche* que le sujet : *Αἴτιον ἦν οἱ Λακεδαιμόνιοι, les Lacédémoniens étaient cause.* (Thucydide, 4, 26, 5.)

De même avec l'apposition : *Θῆβαι, πόλις ἀστυγείτων, ἀνήρπασται, Thèbes, ville voisine, a été ravagée.* (Eschine, *Contre Ctésiphon,* 133.)

362. — C. Quand le **sujet** est **au pluriel neutre,** le verbe se met au singulier : *Τὰ ζῷα τρέχει, les animaux courent.*

1°) On explique ce phénomène en disant que le pluriel neutre est un collectif singulier : il exprime l'ensemble des objets, considérés comme un tout.

363. — 2°) Dans la **prose attique,** la règle est presque toujours appliquée. La plupart des exceptions ne sont qu'apparentes : *Φανερὰ ἦσαν καὶ ἵππων καὶ ἀνθρώπων ἴχνη, on voyait des traces de chevaux et des traces d'hommes* (il y a deux groupes d'objets). (Xénophon, *Anabase,* 1, 7, 17.) *Τὰ τέλη Βρασίδαν ἐξέπεμψαν, les magistrats envoyèrent Brasidas* (nom de personnes : les magistrats). (Thucydide, 4, 88, 1.)

364. — Chez les **poètes,** les exceptions sont fréquentes à toutes les époques : *Δάκρυα ῥέοντι (= ῥέουσι), les larmes coulent.* (Théocrite, 14, 38.) Dans la prose, à l'époque **alexandrine** et à l'époque **romaine,** la règle tombe peu à peu en désuétude; elle est observée par les écrivains **atticistes.**

365. — D. Le duel.

Avec un sujet au duel (ou deux sujets au singulier), on peut employer indifféremment le duel ou le pluriel du verbe et de l'attribut : *Νὼ καταβάντε ἠκούσαμεν, étant descendus tous deux nous entendîmes.* (Platon, *Phèdre,* 278 B.) *Ἀμφότεραί ἐστον, toutes deux sont.* (Platon, *République,* 478 A (B).) *Καλλίας τε καὶ Ἀλκιβιάδης ἡκέτην, ἄγοντε τὸν Πρόδικον, ἀναστήσαντες ἐκ τῆς κλίνης, Callias et Alcibiade vinrent, amenant Prodicos qu'ils avaient fait lever de son lit.* (Platon, *Protagoras,* 317 E.)

366. — *Remarque I.* Le **duel** est fréquent dans **Homère, Hésiode, Pindare;** il ne se trouve pas dans **Hérodote.**

Chez les **Attiques**, il était plus fréquent dans le style simple de la conversation que dans le style oratoire et élevé. Aussi le rencontre-t-on bien plus souvent chez **Aristophane** et **Platon** que chez les **orateurs attiques**. D'ailleurs il ne pénètre que progressivement dans la langue littéraire; il est plus rare chez **Eschyle** que chez **Sophocle** et surtout que chez **Euripide**; dans chacun de ces tragiques, il se rencontre plutôt dans les dernières pièces que dans les premières. Peut-être la raison de ce fait est-elle que le duel était tombé en désuétude dans le dialecte ionien et que la tragédie attique subit à l'origine l'influence ionienne.

A l'époque **alexandrine**, le duel disparaît; il n'est repris, à l'époque **romaine**, que par les **atticistes**.

Remarque II. On trouve chez les **poètes, surtout doriens**, le verbe au singulier avec un sujet au pluriel, masculin ou féminin, quand ce sujet est un nom de chose : *Ὕμνοι τέλλεται, les chants naissent.* (Pindare, *Olympiques,* 11, 4.)

367. — § 3. Règles spéciales aux pronoms.

A. Attraction du genre. Le pronom démonstratif sujet prend d'ordinaire par attraction le genre de l'attribut : *Αὕτη ἐστὶν ἀνδρὸς ἀρετή, ἱκανὸν εἶναι τὰ τῆς πόλεως πράττειν, pour l'homme, la vertu consiste à être capable de s'occuper des affaires de la cité.* (Platon, *Ménon,* 71 E.) Mais on trouve aussi : *Ὑπερβολὴ ἀδικίας τοῦτο, c'est là le comble de l'injustice.* (Démosthène, *Couronne,* 16.)

368. — B. Attraction du cas. Quand le relatif devrait être à l'accusatif et que son antécédent est au génitif ou au datif, il peut, d'ordinaire, se mettre au même cas par attraction : *Μήδων ὅσων* (pour *ὅσους*) *ἑώρακα, ὁ ἐμὸς πάππος κάλλιστος, des Mèdes que j'ai vus, mon grand-père est le plus beau.* (Xénophon, *Cyropédie,* 1, 3, 2.)

369. — § 4. Accord selon le sens ou « ad synesin ».

L'accord se fait quelquefois selon le sens plutôt que selon le genre ou le nombre grammatical des mots : *Τὰ μειράκια τάδε, πρὸς ἀλλήλους διαλεγόμενοι, ces jeunes gens, causant ensemble.* (Platon, *Lachès,* 180 E.) De là, l'emploi assez fréquent du verbe au pluriel avec un collectif singulier pour sujet : *Ὁ δὲ ἄλλος ὅμιλος ἐσκεδάννυντο, le reste de la foule se dispersait.* (Thucydide, 4, 112, 3.)

CHAPITRE II. L'ARTICLE.

370. — § 1. Origine de l'article.

L'article ὁ, ἡ, τό est un ancien pronom dont le sens s'est peu à peu affaibli (comme en français *le* de *illum*) (**136**).

Dans **Homère**, l'article est très fréquemment employé :

a) Comme pronom *démonstratif : Του δ' ἔκλυε Φοῖβος, Phébus l'entendit.* (*Iliade*, 1, 43.)

b) Comme pronom *relatif : Ἀπόλλωνι τὸν τέκε Λητώ, Apollon qu'enfanta Lèto.* (*Iliade*, 1, 36.)

Par imitation d'Homère, les **poètes** à toutes les époques emploient l'article comme pronom démonstratif ou relatif.

371. — § 2. Emploi de l'article.

A. L'article s'emploie comme en français pour indiquer qu'un mot est pris dans un sens déterminé : *Ὁ γέρων, le vieillard. Γέρων, un vieillard.*

372. — B. On distingue deux sens principaux :

a) Sens **individuel** : *α*) quand on parle d'un objet déjà connu : *Πρὸς κώμην ἀφικνεῖται καὶ ὑδροφορούσας ἐκ τῆς κώμης γυναῖκας καταλαμβάνει, il arrive à un bourg et il rencontre des femmes du bourg, portant de l'eau.* (Xénophon, *Anabase*, 4, 5, 9.)

β) quand le substantif est accompagné d'un complément distinctif (adjectif, adverbe, génitif, etc.) : *Ἡ ἐν Μαραθῶνι μάχη, la bataille de Marathon.*

Note. A ce sens individuel se rattachent les emplois spéciaux de l'article avec les pronoms démonstratifs : *Οὗτος ὁ ἀνήρ.*

373. — b) Sens **générique** : lorsqu'un nom au singulier ou au pluriel représente tous les individus de la même classe : *Δεῖ τὸν στρατιώτην φοβεῖσθαι μᾶλλον τὸν ἄρχοντα ἢ τοὺς πολεμίους, il faut que le soldat craigne plus le chef que les ennemis.* (Xénophon, *Anabase*, 2, 6, 10.)

374 — § 3. Omission de l'article.

a) L'article s'omet à l'attribut : *Πάντων καλλίστη ἐστὶν ἡ σκέψις περὶ τούτων, la considération de ces choses est la plus belle de toutes.* (Platon, *Gorgias*, 487 E.)

375. — *Exceptions. I.* Avec un participe employé substantivement : *Ἐγώ εἰμι ὁ ὑμᾶς σῴζων, je suis votre sauveur.* (Xénophon, *Mémorables*, 2, 7, 14.)

II. Dans *ὁ αὐτός, le même : Ἐγὼ μὲν ὁ αὐτός εἰμι, ὑμεῖς δὲ μεταβάλλετε, moi je reste le même, c'est vous qui changez.* (Thucydide, 2, 61, 2.)

III. On trouve parfois, en dehors de ces cas, l'article employé à l'attribut, spécialement pour insister sur l'identité du sujet et de l'attribut : *Ἐστιν δ' ἡ μεγίστη (δίκη) τὸ ὁμοιοῦσθαι τοῖς οὖσι κακοῖς ἀνδράσιν, ressembler aux méchants est le plus grand châtiment.* (Platon, *Lois*, 728 B.)

b) Il manque souvent aussi dans d'autres cas, en particulier :

α) avec les noms propres : *Κῦρον μεταπέμπεται, il fait venir Cyrus.* (Xénophon, *Anabase*, 1, 1, 2.)

β) dans les maximes générales : *Οὐδέποτε λυσιτελέστερον ἀδικία δικαιοσύνης, jamais l'injustice n'est plus utile que la justice.* (Platon, *République*, 354 A.)

γ) avec certains noms : *οὐρανός, γῆ, θάλαττα* (parties de la nature), *πατήρ, μήτηρ* (parenté), *Δήλια* (noms de fêtes), etc., etc.

376. — **c**) Mais il est impossible de rendre compte de toutes les omissions de l'article, même dans la prose attique ; il y avait à ce point de vue une certaine liberté et on ne voit pas toujours de différence sensible entre *ἀρετή* et *ἡ ἀρετή*, *ἄστυ* et *τὸ ἄστυ*, *Κῦρος* et *ὁ Κῦρος*.

377. — Chez les **poètes**, l'article est omis plus librement que chez les prosateurs, il manque d'autant plus souvent que le style est plus élevé ; ainsi, il est plus fréquemment omis dans les chœurs tragiques que dans les dialogues iambiques. Au contraire, dans la comédie, dans les idylles d'un caractère familier, l'article s'emploie comme dans la prose attique.

378. — § **4. Place de l'article.**

a) Construction **distinctive**.

L'adjectif épithète et tous les mots qui servent à déterminer le nom se mettent ordinairement entre l'article et ce nom. On peut aussi les mettre après le nom, à condition de répéter l'article : *Οἱ ἄγριοι οἶες καὶ οἱ ὄνοι οἱ ἄγριοι, les brebis sauvages et les ânes sauvages.* (Xénophon, *Cyropédie*, 1, 4, 7.) *Ὁ πρὸς τὸν βάρβαρον πόλεμος, la guerre contre le barbare.* (Démosthène, *Symmories*, 32.) *Τὸν πόλεμον τὸν πρὸς βασιλέα, la guerre contre le roi.* (Démosthène, *Symmories*, 9.)

379. — b) Construction **attributive.**

L'adjectif attribut et le génitif partitif ne sont pas enclavés entre l'article et le nom : *Μεγάλην ἔχει τὴν χάριν, il a une grande reconnaissance, la reconnaissance qu'il a est grande.* (Démosthène, 1re *Olynthienne*, 11.) *Τοὺς χρηστοὺς τῶν ἀνθρώπων, les braves gens.* (Aristophane, *Plutus*, 490.)

380. — En général, les **poètes** prennent une plus grande liberté pour l'ordre des mots. L'article n'est donc pas nécessairement à la place qu'il devrait occuper en prose ; ainsi il peut souvent être séparé de son substantif : *Τὸν μὲν ἧστο πλεῖστον ἄφθογγος χρόνον, il resta très longtemps (pendant le très long temps) assis en silence.* (Sophocle, *Ajax*, 311.)

CHAPITRE III. CAS.

381. — § 1. Nominatif.

Le nominatif est le cas du sujet : *Ὁ Κῦρος ὑπερήδετο, Cyrus se réjouissait beaucoup.* (Xénophon, *Cyropédie*, 3, 1, 31.)

Il s'emploie aussi dans les exclamations : *Λῆρος, quelle niaiserie!* (Aristophane, *Plutus*, 23.)

382. — Le nominatif est employé par les **poètes** à la place du vocatif : *Ζεῦ πάτερ, Ἠέλιός θ' ὃς πάντ' ἐφορᾷς, Père Jupiter et Soleil qui vois tout.* (*Iliade*, 3, 277.) *Δός, φίλος, donne, ami.* (*Odyssée*, 17, 415.)

383. — Le nominatif s'emploie en **prose** et en **poésie** comme apposition à un vocatif : *Ἴθι σύ, ὁ πρεσβύτατος, va, toi, le plus âgé.* (Xénophon, *Cyropédie*, 4, 5, 17.) Quelquefois le vocatif est sous-entendu ; il ne reste plus que le nominatif avec l'article : *Ὁ παῖς, ἀκολούθει, esclave, suis-moi.* (Aristophane, *Grenouilles*, 521.) Cette construction devient fréquente à l'époque **romaine**. Le nominatif avec l'article finit par être l'équivalent du vocatif.

384. — § 2. Vocatif.

Il désigne la personne à laquelle on s'adresse, le plus souvent avec ὦ : *Ὦ Κῦρε βασιλεῦ, ô roi Cyrus.* (Xénophon, *Cyropédie*, 8, 2, 17.)

Les **poètes** emploient parfois par attraction le vocatif, au lieu du nominatif, à l'attribut. Les exemples certains sont postérieurs à l'époque classique : *Ὄλβιε, κοῦρε, γένοιο, jeune homme, puisses-tu être heureux!* (Théocrite, 17, 66.)

385. — § 3. Accusatif.

L'accusatif a deux emplois principaux :

a) Il désigne l'objet sur lequel tombe directement l'action exprimée par le verbe (**complément direct**) : *Τὸν ἄνδρα ὁρῶ, je vois l'homme.* (Xénophon, *Anabase*, 1, 8, 26.)

Plusieurs verbes qui n'ont pas de complément direct en français en ont en grec, surtout ceux qui signifient : « être utile », « nuire à », « manquer à », « échapper à », « jurer par » : *Ὠφελεῖν μὲν τοὺς φίλους, βλάπτειν δὲ τοὺς ἐχθρούς, rendre service à ses amis, mais nuire à ses ennemis.* (Platon, *République*, 334 B.)

Quelques verbes peuvent avoir deux accusatifs (deux compléments directs), surtout les verbes qui signifient : « enseigner», « demander », « prier », « cacher », « revêtir » : *Ἐκείνους τὰ ὅπλα ἀφῃρήμεθα, nous leur avons enlevé leurs armes.* (Xénophon, *Cyropédie*, 7, 5, 79.)

386. — b) Il est **complément circonstanciel :**

α) de *qualification :* mot de même racine ou de même sens que le verbe et accompagné d'une détermination : *Δουλεύειν δουλείαν αἰσχράν, être soumis à un honteux esclavage.* (Xénophon, *Mémorables*, 1, 5, 6.)

β) de *relation :* répond aux questions : « par rapport à quoi? », « à quel point de vue? », « dans quelle partie? » *: Τὸν δάκτυλον ἀλγεῖ, il a mal au doigt* (*il souffre quant au doigt*). (Platon, *République*, 462 D.)

387. — *γ*) *adverbial*, s'emploie dans des locutions équivalentes à des adverbes : *Τἆλλα* (ou *τὸ λοιπόν*), *quant au reste. Τὸ τελευταῖον, à la fin. Τοὐναντίον, au contraire*, etc...

δ) Comme indiquant la *distance* et *l'extension* dans l'espace : *Ἀπέχει σταδίους ἑβδομήκοντα, il est à la distance de 70 stades.* (Thucydide, 2, 5, 2.) Pour l'extension dans la durée, cf. **412**.

ε) Le terme du mouvement (question *quo*); en prose, on emploie une préposition (**420**).

Pour l'accusatif absolu, cf. **532**.

388. — L'accusatif adverbial d'un adjectif neutre devient de plus en plus fréquent aux époques **alexandrine**, **romaine** et **byzantine**. En grec **moderne**, il a presque complètement supplanté les adverbes en *-ως;* on dit : *καλά, bien; λαμπρά, magnifiquement*, etc.

389. — § 4. Génitif.

Le génitif s'emploie :

1°) **pour déterminer le substantif** ou tout mot pris substantivement. Il peut être :

a) *objectif* ou *subjectif : Ὁ φόβος τῶν πολεμίων, la crainte qu'on a des ennemis* (génitif objectif) ou *la crainte qu'ont les ennemis* (génitif subjectif). Le contexte seul indique le vrai sens.

b) *possessif : Ἡ οἰκία Περικλέους, la maison de Périclès.*

c) *descriptif* (évaluation, matière) : *Τριῶν ἡμερῶν ὁδός, une marche de trois jours.*

390. — 2°) Comme **complément** d'un grand nombre **de verbes** :

a) complément *indirect* surtout avec les verbes signifiant : « s'occuper de », « se souvenir », « obtenir », « manquer », « commander », « être supérieur », « être inférieur », « condamner », « mépriser »; avec ceux qui signifient abondance ou disette, séparation ou éloignement ou qui marquent une opération des sens (sauf voir) : *Κήδεται τῶν Θηβαίων, il s'occupe des Thébains.* (Xénophon, *Helléniques*, 6, 4, 5.)

391. — **b**) complément *circonstanciel :*

α) de prix, de valeur : *Ποσοῦ διδάσκει; πέντε μνῶν, quel est le prix de ses leçons? Cinq mines.* (Platon, *Apologie*, 20 B.)

392. — *Remarque.* A l'époque **romaine**, le génitif de prix ou de valeur est souvent accompagné de *ἀπό : Ψηφισάμενοι στέφανον ἀπὸ μυρίων χρυσῶν, ayant décrété une couronne de la valeur de dix mille pièces d'or.* (Polybe, 30, 5, 4.)

β) de cause, et spécialement de crime (dans les accusations et les condamnations) : *Αἰτιᾶσθαι ἀλλήλους τοῦ γεγενημένου, s'accuser les uns les autres de ce qui est arrivé.* (Xénophon, *Agésilas*, 1, 33.)

393. — 3°) Comme **complément d'adjectifs ou d'adverbes** dont le sens est analogue à celui des verbes qui ont le génitif (signifiant : soin, souvenir, occupation...) : *Ἐπιμελὴς τῶν φίλων, qui s'occupe de ses amis.* (Xénophon, *Mémorables*, 2, 6, 35.)

394. — 4°) Au sens **partitif**, signifiant : « parmi », « au nombre de » : *Οἱ χρηστοὶ τῶν ἀνθρώπων, les hommes bons, ceux des hommes qui sont bons.* (Aristophane, *Plutus*, 490.)

C'est au génitif partitif que se rapporte l'emploi du génitif

avec le superlatif : *Περσῶν κάλλιστος, le plus beau des Perses.* (Xénophon, *Cyropédie*, 1, 3, 2.)

395. — *Remarque I.* Au lieu du génitif partitif on trouve quelquefois dans la prose classique le génitif accompagné de *ἀπό* ou *ἐκ* : *Τοὺς θαυμαζομένους ἐκ τῶν μάλιστα ἐπισταμένων, ceux des plus savants qui admiraient.* (Xénophon, *Mémorables*, 3, 6, 17.) Cette construction devient de plus en plus fréquente à l'époque **alexandrine** et à l'époque **romaine**. Le génitif partitif a disparu du grec **moderne**.

Remarque II. Les **poètes** emploient le génitif partitif avec un adjectif singulier au positif : *Δῖα γυναικῶν* (pour *δῖα γυνή*), *la divine femme.* (*Iliade*, 3, 423.)

Note. — Sur le génitif employé comme locatif, cf. **418**.

396. — 5°) Au sens de l'ablatif latin, génitif « ablativique » :

a) à la question *unde* (**424**).

b) avec le comparatif : *Θᾶττον θανάτου, plus vite que la mort.* (Platon, *Apologie*, 39 A.)

On emploie aussi, mais plus rarement, *ἤ* en mettant le second terme au même cas que le premier : *Ἤδη τινὲς ἐκ δεινοτέρων ἢ τοιῶνδε ἐσώθησαν, d'autres ont été sauvés d'une situation pire que celle-ci.* (Thucydide, 7, 77, 1.)

c) Génitif absolu (**530**).

397. — *Remarque.* Quelques emplois du génitif comme complément des verbes (**390**) peuvent être regardés comme partitifs, d'autres comme « ablativiques ». On doit d'ailleurs toujours se souvenir que les divisions en catégories, surtout pour l'étude des cas, sont toujours insuffisantes, quoique nécessaires pour aider la mémoire.

398. — § **5. Datif.**

Le datif s'emploie :

1°) Comme **complément indirect des verbes**, en particulier :

a) de ceux qui signifient : « donner », « dire », « servir », « céder », « être ami » ou « ennemi », « combattre », « ressembler » ou « différer » : *Φιλοσόφῳ ἔοικας, tu ressembles à un philosophe.* (Xénophon, *Anabase*, 2, 1, 13.)

b) des verbes composés de prépositions : *Ἐμμένων τοῖς νόμοις, observant les lois.* (Xénophon, *Mémorables*, 4, 4, 4.)

399. — 2°) Comme **complément** de beaucoup **d'adjectifs**, ou d'**adverbes**, dont le sens est analogue à celui de verbes qui ont le datif, v. g. de ceux qui expriment amitié ou inimitié, ressem-

blance ou différence : Ὁμοιότατος τοῖς Σειληνοῖς, *très semblable aux Silènes*. (Platon, *Banquet*, 215 A.)

400. — 3°) Comme **datif d'intérêt** : désignant la personne dans l'intérêt de laquelle une chose se fait : Ἡγεῖτο αὐτῶν ἕκαστος οὐχὶ τῷ πατρὶ καὶ τῇ μητρὶ μόνον γεγενῆσθαι, ἀλλὰ καὶ τῇ πατρίδι, *chacun d'eux pensait être né non seulement pour son père et pour sa mère, mais pour sa patrie*. (Démosthène, *Couronne*, 205.)

401. — 4°) Au sens **instrumental**, comme l'ablatif latin, pour marquer *l'instrument*, le moyen, la cause, la manière : Αὐτὸν ἀκοντίζει τις παλτῷ, *quelqu'un le frappe d'un javelot*. (Xénophon, *Anabase*, 1, 8, 27.)

402. — 5°) Pour marquer la **différence** (répond à la question : « de combien? ») avec tous les mots exprimant une comparaison : Πολλῷ ὕστερον, *bien plus tard*. (Xénophon, *Anabase*, 2, 5, 32).

403. — **Le datif de cause** s'emploie plus librement dans **Homère** que dans la prose attique (au lieu de διά et l'accusatif) : Φιλότητι ἕπονται, *ils suivent par amitié*. (*Odyssée*, 3, 363.)

404. — A l'époque **alexandrine** et à l'époque **romaine**, le **datif instrumental** (instrument, cause, moyen...) est de plus en plus souvent remplacé par une préposition (*διά, σύν, μετά*). Le datif a fini par disparaître presque complètement dans le grec **moderne**.

405. — Ἐν avec le datif, au lieu du datif instrumental seul, se trouve parfois à l'époque **attique**, surtout en **poésie**, très fréquemment dans le grec **biblique** et dans les **auteurs chrétiens** : Κύριε, εἰ πατάξομεν ἐν μαχαίρᾳ; *Seigneur, si nous frappions avec l'épée?* (Saint Luc, 22, 49.)

406. — § **6. Régime du verbe passif.** Le régime du verbe passif se met au génitif avec ὑπό, quand c'est un nom de personne; au datif, quand c'est un nom de chose.

Exception I. On met quelquefois le génitif avec ὑπό même pour un nom de chose, quand cette chose est personnifiée ou quand elle est considérée comme agissante : Ὑπὸ τοῦ κακοῦ νικώμενοι, *vaincus par le mal*. (Thucydide, 2, 47, 4.) (La peste est personnifiée : c'est elle qui est victorieuse.)

407. — *Exception II.* On met le datif même avec un nom de personne :

a) assez souvent quand le verbe est au parfait ou au plus-que-par-

fait : *Τὰ τούτῳ πεπραγμένα, les actions qu'il a commises.* (Démosthène, *Contre Aphobe*, 1, 1.)

b) avec l'adjectif verbal en -τεος : *Περὶ τῶν ὑμῖν πρακτέων, au sujet des choses que vous devez faire.* (Démosthène, 2e *Philippique*, 28.)

408. — Les **poètes** emploient au lieu de *ὑπό*, la préposition *ἐκ* : elle est très rare dans la prose, sauf en ionien (v. g. dans **Hérodote**) : *Ἐκ τοῦ κατ' ἄστυ βασιλέως τάδ' ἄρχεται, ce pays est gouverné par le roi de la ville.* (Sophocle, *Œdipe à Colone*, 67.)

409. — *Ἀπό* se trouve quelquefois, dès l'époque classique, surtout dans **Thucydide**. A l'époque **romaine**, il remplace progressivement *ὑπό*, et il l'a complètement supplanté dans le grec **moderne** : *Ἀπὸ τῶν θηρίων ἀπώλλυντο, ils étaient tués par les éléphants.* (Polybe, 1, 34, 8.)

410. — Les **poètes** emploient le datif avec *ὑπό* (fréquent dans **Homère**) : *Ὑπ' Ἀργείοισι φέβοντο, ils étaient mis en fuite par les Argiens.* (*Iliade*, 11, 121.)

411. — **§ 7. Questions de temps.**

a) **Question quando,** quand?

1°) les noms de *temps* (comme jour, mois, année...), accompagnés d'un déterminatif numérique, et les noms de *fêtes* se mettent au datif sans préposition : *Τῇ πέμπτῃ ἡμέρᾳ, le cinquième jour. Παναθηναίοις, le jour des Panathénées.*

2°) dans les autres cas, on met le datif avec *ἐν* ou le génitif : *Ἐν τούτῳ τῷ καιρῷ, dans cette circonstance. Τῆς παρελθούσης νυκτός, la nuit dernière.*

412. — **b**) **Question quamdiu,** pendant combien de temps? accusatif et nombre cardinal : *Ἐνταῦθα ἔμεινεν ἡμέρας ἑπτά, il y resta sept jours.* (Xénophon, *Anabase*, 1, 2, 6.)

c) **Question quanto tempore,** en combien de temps une chose se fait : *ἐν* et le datif : *Ἐν πέντε ἡμέραις, en cinq jours.*

d) **Question quamdudum :** *α)* depuis combien de temps une chose dure; *β)* combien il y a de temps qu'une chose a eu lieu : dans les deux cas, accusatif avec le nombre ordinal : *Τρίτον ἔτος τουτὶ βασιλεύει. Tertium annum regnat. Τρίτον ἔτος τουτὶ ἀπέθανε. Abhinc tres annos mortuus est.*

413. — Le génitif de temps s'emploie au lieu de l'accusatif, à la question *quamdiu*, surtout à l'époque **romaine** : *Ἐτῶν οὐκ ὀλίγων ἐν τῇ Ῥώμῃ διέτριψε, il vécut bien des années à Rome.* (Hérodien, 3, 10, 3.)

Mais l'accusatif de temps s'emploie de plus en plus souvent, dès l'époque **alexandrine**, et plus encore aux époques **romaine**, **byzantine** et **moderne**, à la place de toutes les autres constructions, datif, génitif, datif avec *ἐν* : *Ὥραν ἑβδόμην, à la septième heure.* (Saint Jean, 4, 52.)

414. — § **8. Questions de lieu.**

A. Question ubi.

a) Lieu dans lequel, ville dans laquelle on est : datif avec *ἐν* : *Ἔστιν ἐν τῇ Ἑλλάδι, ἐν Ἀθήναις, il est en Grèce, à Athènes.*

b) Lieu près duquel on est : datif avec *πρός* : *Ἔστι πρὸς τῷ ποταμῷ, il est près du fleuve.*

c) Personne près de laquelle on est : datif avec *παρά* : *Ἔστι παρὰ τῷ πατρί, il est chez son père.*

415. — La préposition *ἐν* est souvent omise avec les noms propres de villes : *Μὰ τοὺς Μαραθῶνι προκινδυνεύσαντας, j'en jure par ceux qui ont affronté le danger à Marathon.* (Démosthène, *Couronne*, 208.)

416. — Chez les **poètes**, surtout **épiques**, on trouve le datif des noms communs, employé sans préposition : *Εὗδε μυχῷ κλισίης, il dormait au fond de sa tente.* (*Iliade*, 9, 663.)

417. — Chez les **poètes**, on trouve le génitif d'un nom de personne avec *παρά* : *Παρὰ χρυσοθρόνου Ἥρης, auprès d'Hèrè au trône d'or.* (*Iliade*, 15, 5.)

418. — Les **poètes**, surtout **épiques**, emploient le génitif (sans préposition) du nom de lieu : *Πεδίοιο θέουσαι, courant dans la plaine.* (*Iliade*, 4,244.)

419. — On trouve dès l'époque **alexandrine** et assez fréquemment à l'époque **romaine** la construction, encore employée en grec **moderne**, de *εἰς* avec l'accusatif à la question *ubi* : *Διατρίβων εἰς τὰς νήσους, séjournant dans les îles.* (Diodore, 5, 84,3.)

420. — **B. Question quo.**

a) Lieu, ville où l'on va : accusatif avec *εἰς* : *Ἔρχομαι εἰς τὴν Ἑλλάδα, εἰς τὰς Ἀθήνας, je vais en Grèce, à Athènes.*

b) Lieu près duquel on va : accusatif avec *πρός, ἐπί, παρά* : *Ἔρχομαι πρὸς, ἐπὶ, παρὰ τὸν ποταμόν, je vais près du fleuve.*

c) Personne près de qui on va : accusatif avec *πρός, παρά, ὡς* : *Ἔρχομαι πρὸς, παρὰ, ὡς τὸν πατέρα, je vais chez mon père.*

421. — Chez les **poètes** on trouve assez fréquemment l'accusatif

du nom de lieu, sans préposition : *Τίνας χώρους ἀφίγμεθα; dans quel lieu sommes-nous arrivés?* (Sophocle, *Œdipe à Colone*, 1.)

422. — Chez **Homère**, on trouve l'accusatif du nom de personne sans préposition : *Ἵκετ' Ἀλκίνοον, il vint vers Alcinoüs.* (*Odyssée*, 7, 141.)

423. — Les **poètes**, surtout **épiques**, emploient quelquefois *ἐν* et le datif à la question *quo : Ἐν αὐτῷ χαλκὸν ἔλασσαν, ils jetèrent l'airain* (*leurs armes*) *dans son corps, ils le frappèrent avec l'airain.* (*Iliade*, 24, 421.)

424. — C. Question unde.

a) Lieu, ville d'où l'on vient : génitif avec *ἐκ : Ἔρχεται ἐκ τῆς Ἑλλάδος, ἐξ Ἀθηνῶν, il vient de Grèce, d'Athènes.*

b) Lieu d'où l'on s'éloigne : génitif avec *ἀπό : Ἔρχεται ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ, il vient du fleuve.*

c) Personne que l'on quitte : génitif avec *παρά : Ἔρχεται παρὰ τοῦ πατρός, il vient de chez son père.*

Remarque. — Souvent chez les **poètes**, et très rarement en prose, on trouve le génitif sans préposition : *Ὤσασθαι τείχεος, repousser du rempart.* (*Iliade*, 12, 420.)

425. — D. Question qua.

Lieu par lequel, ville par laquelle on passe : *διά* et le génitif : *Ἐπορεύθην διὰ τῆς Ἑλλάδος, διὰ τῶν Ἀθηνῶν, je passai par la Grèce, par Athènes.*

CHAPITRE IV. ADJECTIF ET PRONOM.

426. — § 1. Emploi de l'adjectif.

Les **poètes** emploient plus fréquemment que les prosateurs l'adjectif, non seulement à la place d'un adverbe (ou d'un complément circonstanciel), mais aussi à la place d'un génitif : *Ἑσπέριος ἦλθεν, il vint le soir.* (*Odyssée*, 9, 336.) *Νεστορέῃ παρὰ νηΐ, près du vaisseau de Nestor* (pour *Νέστορος*). (*Iliade*, 2, 54.)

427. — § 2. Comparatif et Superlatif.

Les **poètes** emploient quelquefois le superlatif à la place du comparatif et réciproquement : *Ὁ γεραίτερος εἴκατι παίδων, le plus âgé des vingt enfants.* (Théocrite, 15, 139.)

428. — § 3. Pronoms réfléchis.

A. Réfléchi composé : ἐμαυτοῦ, σεαυτοῦ, ἑαυτοῦ.

En **attique** renvoie ordinairement au sujet de la même proposition : c'est le réfléchi direct : *Γνῶθι σεαυτόν, connais-toi toi-même.*

Remarque I. Le réfléchi composé de la 3e personne s'emploie aussi quelquefois dans une subordonnée à la place du réfléchi simple (**429**).

Remarque II. Dans **Homère**, ces formes n'existent pas, du moins comme mots spéciaux. Homère emploie comme réfléchi direct :

α) soit le pronom simple : *Ἐγὼν ἐμὲ λύσομαι, je me rachèterai.* (*Iliade*, 10, 378.) *Κατὰ σφέας γὰρ μαχέονται, car ils combattront chacun pour soi.* (*Iliade*, 2, 366.)

β) soit le pronom personnel accompagné de *αὐτός*, chacun des deux pronoms se déclinant séparément (**247**) : *Εἰ λύσιν ἐμοὶ αὐτῷ εὑροίμην, si je trouve pour moi-même un moyen d'échapper à la mort.* (*Odyssée*, 9, 421.)

429. — B. — Réfléchi simple : οὗ, οἷ, ἕ, σφεῖς. En prose **attique**, il s'emploie dans la subordonnée pour renvoyer au sujet de la principale. C'est le réfléchi indirect : *Ὑπερεφοβεῖτο μή οἱ ὁ πάππος ἀποθάνῃ, il craignait beaucoup que son aïeul ne mourût.* (Xénophon, *Cyropédie*, 1, 4, 2.)

430. — Dans **Homère**, le pronom *οὗ, οἷ, ἕ* s'emploie normalement comme simple démonstratif. Cette construction se maintient en **poésie** : *Ἕξ δέ οἱ υἷες ἔασιν, il a six fils.* (*Iliade*, 24,399.)

431. — A l'époque **alexandrine** et à l'époque **romaine**, le pronom *οὗ, οἷ, ἕ* cesse d'être usité, même comme réfléchi, dans la langue ordinaire ; il n'est plus employé que rarement dans les œuvres littéraires et par imitation des auteurs classiques.

432. — § 4. Démonstratifs.

Quand deux verbes se rapportent au même sujet, les **poètes**, surtout **épiques**, emploient souvent le pronom *ὅγε* d'une manière explétive devant le second verbe : *Θέτις δ'οὐ λήθετ' ἐφετμέων Παιδὸς ἑοῦ, ἀλλ' ἥγ' ἀνεδύσετο κῦμα θαλάσσης, Thétis n'oublia pas les demandes de son fils, mais elle surgit des flots de la mer.* (*Iliade*, 1, 496.)

433. — *Remarque.* — Les **poètes** emploient de même le pronom personnel : *Λῦ' ἵππους ἠὲ σύγ' ἄνδρας ἔναιρε, délie les chevaux ou tue les hommes.* (*Iliade*, 10, 481.)

CHAPITRE V. VERBE.

SECTION I. VOIX.

434. — § **1. Voix active.**

A. Un certain nombre de verbes actifs sont employés intransitivement par suite de l'ellipse d'un complément v. g. *ἐλαύνειν (τὸν ἵππον), pousser en avant son cheval.*

Cet usage est encore plus étendu en **poésie** et aux époques **alexandrine** et **romaine** que dans la prose attique : *Ποταμὸς εἰς ἅλα βάλλων* (sous-entendu : *ἑαυτόν), un fleuve se jetant dans la mer.* (*Iliade*, II, 722.)

435. — **B.** Réciproquement les **poètes** prennent plus de liberté pour employer les verbes intransitifs transitivement : *Φοῖβον χορεύων, célébrant un chœur en l'honneur d'Apollon.* (Pindare, *Isthmiques*, I, 8.)

436. — § **2. Voix moyenne.**

A. On distingue trois emplois principaux du moyen :

a) Moyen *indirect :* le sujet agit dans son intérêt : *Φέρονται ἄρτον, ils apportent du pain pour eux.* Ce sens est assez fréquent.

437. — **b**) Moyen *direct :* le sujet exerce l'action sur lui-même : *λούομαι, je me lave.* Ce sens est exceptionnel dans la langue **attique**; on ne le trouve que dans un petit nombre de verbes; presque toujours on préfère l'emploi du pronom réfléchi : *Ῥίπτει ἑαυτὸν εἰς τὴν θάλατταν, il se jette dans la mer.* (Démosthène, *Contre Zénothémis*, 6.)

A l'époque **alexandrine** et à l'époque **romaine**, le moyen direct se répandit de plus en plus; il est devenu très fréquent en grec **moderne.**

438. — **c**) Moyen *dynamique :* indique que le sujet contribue spécialement à l'action par ses propres ressources : *Πόλεμον ποιεῖσθαι, faire une guerre, combattre. Πόλεμον ποιεῖν, causer une guerre.*

B. — Mais ces indications générales ne peuvent rendre compte de tous les exemples du moyen :

a) La nuance qui distingue cette voix de l'actif est, dans bien des cas, imperceptible. **b**) D'ailleurs : *α)* beaucoup de verbes actifs ne se rencontrent jamais au moyen; *β)* beaucoup de verbes s'emploient au moyen avec le sens de l'actif et n'ont pas de formes actives (verbes

déponents) : *βούλομαι, vouloir; γ)* beaucoup de verbes prennent à certains temps les formes actives, à d'autres les formes moyennes sans différence de sens : *ἀκούω, ἀκούσομαι; δ)* d'autres prennent conventionnellement un sens très différent à l'actif et au moyen, sans que cette différence soit suffisamment expliquée par les règles générales, v. g. *ἀποδίδωμι, rendre; ἀποδίδομαι, vendre; — γαμεῖν, prendre pour femme; γαμεῖσθαι, prendre pour mari.*

439. — c) En **poésie**, les nécessités du mètre ne sont certainement pas sans influence sur le choix des formes moyennes ou actives; il est fort possible que la recherche du rythme en prose ait eu aussi le même résultat.

440. — § **3. Voix passive.**

Même à l'époque **attique**, dans beaucoup de verbes, les formes dites moyennes sont employées au sens passif : *τιμήσομαι, je serai honoré;* et réciproquement, des formes dites passives sont employées au sens moyen (ou actif) : *ἐδυνήθην, je pus; ᾠήθην, j'ai pensé. Ὁ δίκαιος μαστιγώσεται, στρεβλώσεται, δεδήσεται, ἐκκαυθήσεται τὠφθαλμώ, τελευτῶν πάντα κακὰ παθὼν ἀνασχινδυλευθήσεται, le juste sera fouetté, torturé, lié, on lui brûlera les deux yeux, enfin, après avoir souffert tous les maux, il sera empalé.* (Platon, *République*, 361 E.)

441. — A l'époque **alexandrine**, l'aoriste passif en -*θην* s'emploie de plus en plus au sens de l'aoriste moyen (ou actif); et, dès le commencement de l'époque **romaine**, il était la forme normale du moyen aussi bien que du passif.

SECTION II. TEMPS.

442. — § **1. Indicatif.**

A. Présent : l'action pendant qu'elle s'accomplit : *Ὁρῶ, je vois; κτάομαι, j'acquiers.* Quelquefois, simple tentative : *Ἐγεσταῖοι ἡμᾶς ἐκφοβοῦσι, les habitants d'Égeste cherchent à nous effrayer.* (Thucydide, 6, 11, 2.)

Dans la prose, le *présent historique* s'emploie comme en latin et en français.

Mais les **poètes** s'en servent beaucoup plus librement, spécialement avec les verbes signifiant : « enfanter », « engendrer » : *Τίς δέ μ' ἐκφύει βροτῶν; quel mortel est mon père?* (Sophocle, *Œdipe Roi*, 437.)

443. — **B. Imparfait** : action passée avec idée de durée, de

répétition : *Τὰς πόλεις ἔκτιζον, ils fondaient les villes.* (Thucydide, 1, 12, 2.); quelquefois simple tentative : *Ἔπειθον ἀποτρέπεσθαι, ils cherchaient à leur persuader de retourner.* (Xénophon, *Anabase,* 7, 3, 7.)

C. Futur : fait à venir : *λύσω, je délierai.*

444. — D. Aoriste : simple fait passé (sans idée de durée ni de résultat) : *Ἐκτησάμην, j'ai acquis* (autrefois); il a souvent le sens inchoatif (c'est-à-dire marque le commencement de l'action) : *Μίνως τῆς θαλάσσης ἐκράτησε, Minos devint maître de la mer.* (Thucydide, 1, 4.)

C'est toujours l'aoriste et non le plus-que-parfait qu'on emploie pour indiquer un fait passé antérieur à un autre fait passé : *Κῦρον μεταπέμπεται ἀπὸ τῆς ἀρχῆς ἧς αὐτὸν σατράπην ἐποίησε, il fait venir Cyrus du gouvernement dont il l'avait fait satrape.* (Xénophon, *Anabase,* 1, 1, 2.)

445. — Il s'emploie quelquefois pour indiquer une vérité d'expérience : **aoriste gnomique** : *Ἐλπὶς τοὺς χρωμένους αὐτῇ οὐ καθεῖλε, l'espérance n'a jamais perdu entièrement ceux qui se sont confiés à elle.* (Thucydide, 5, 103, 1.)

446. — Les **poètes** emploient cet aoriste dans les comparaisons : *Ὡς δ' ὅτε τίς τε δράκοντα ἰδὼν... ἀπέστη, comme lorsque quelqu'un, ayant vu un serpent, s'enfuit* (mot à mot : *s'est enfui*). (*Iliade,* 3, 33.)

E. Parfait : résultat présent d'une action passée : *Κέκτημαι, je possède.*

447. — F. Plus-que-parfait : résultat passé d'une action plus ancienne : *Ἐκεκτήμην, je possédais* (*j'avais acquis*). C'est l'imparfait du parfait : *Πλοῖα παρεσκεύαστο, des navires avaient été préparés* (*étaient prêts*). (Lysias, *contre Agoratos,* 52.)

G. Futur antérieur (presque uniquement au passif, très rare) : résultat d'une action future : *Λελύσομαι, j'aurai été délié.*

448. — § 2. Participe.

Même sens qu'aux temps correspondants de l'indicatif : *Λύων, déliant; λύσων, devant délier; λύσας, ayant délié; λελυκώς, ayant fini de délier.* De plus, le participe présent peut remplacer non seulement le présent de l'indicatif, mais aussi l'imparfait : *Οἱ Κυρεῖοι, πρόσθεν σὺν ἡμῖν ταττόμενοι, νῦν ἀφεστήκασι, les soldats de Cyrus, qui auparavant combattaient avec nous, ont*

maintenant fait défection. (Xénophon, *Anabase*, 3, 2, 17.)

449. — § 3. Autres Modes (Infinitif, Impératif, Subjonctif, Optatif).

a) Le futur et le parfait ont le même sens qu'à l'indicatif.

b) Mais le présent et l'aoriste ont un sens tout différent :

α) *L'aoriste* exprime l'idée verbale pure et simple (sans aucune notion d'antériorité) : *Λῦσαι, délier.*

β) *Le présent* exprime l'idée de durée, sans aucune indication de temps : *Λύειν, être en train de délier pendant longtemps* (v. g. un nœud embrouillé). *Ἠξίου δοθῆναι* (idée verbale pure et simple) *οἷ ταύτας τὰς πόλεις μᾶλλον ἢ Τισσαφέρνην ἄρχειν* (idée de durée) *αὐτῶν, Cyrus demandait qu'on lui donnât ces villes plutôt que d'en laisser le gouvernement à Tissapherne.* (Xénophon, *Anabase*, 1, 1, 8.)

450. — *Exception.* Après les verbes signifiant « dire », « penser » : **a**) l'infinitif et l'optatif aoristes peuvent avoir le sens passé : *Λέγεται Ἀπόλλων ἐκδεῖραι Μαρσύαν, on dit qu'Apollon écorcha Marsyas.* (Xénophon, *Anabase*, 1, 2, 8.) — **b**) l'infinitif et l'optatif présents peuvent avoir le sens de l'indicatif présent, ou celui de l'indicatif imparfait : *Φησὶν ἐπιλήσμων εἶναι, il dit qu'il est oublieux.* (Platon, *Protagoras*, 336 D.) *Ἀντιλέγειν φῄς, tu dis que tu parlais contre.* (Lysias, *Contre Ératosthène*, 26.)

Remarque. — Dans bien des cas, l'écrivain était libre d'employer l'aoriste ou le présent (de l'infinitif, du subjonctif, de l'optatif, de l'impératif) et la nuance de sens qui distingue ces deux temps est souvent imperceptible.

SECTION III. MODES.

PROPOSITIONS INDÉPENDANTES.

451. — § 1. Énonciatives.

A. Mode réel.

Lorsqu'on énonce un fait, purement et simplement, on emploie l'indicatif (à tous les temps), soit en affirmant, soit en niant, soit en interrogeant : *Γράφω, j'écris ; οὐ γράφω, je n'écris pas ; ἆρα γράφει ; écrit-il ?*

452. — *Remarque.* **Homère** emploie fréquemment, avec le futur de l'indicatif, la particule *ἄν* ou *κέν* qui signifie « *le cas échéant* »,

« *dans certaines circonstances* » : *Ὁ δέ κεν κεχολώσεται, ὅν κεν ἵκωμαι, il s'irritera, celui chez qui j'irai.* (*Iliade*, 1, 139.)

Cette construction est devenue très rare à l'époque classique : beaucoup d'éditeurs croient devoir corriger les quelques exemples qu'on en trouve dans les **prosateurs attiques**, v. g. : *Οὕτω γὰρ ἂν μάλιστα μεμνήσομαι, c'est ainsi que je m'en souviendrai le mieux.* (Eschine, *Ambassade*, 11.)

453. — **B**. Mode éventuel.

Dans **Homère**, on trouve quelquefois, au lieu du futur, le subjonctif avec ou sans *ἄν* (*κέν*). Certains grammairiens rapprochent cet emploi de celui du subjonctif usité dans les subordonnées et l'appellent « mode éventuel » ou « de l'attente » : *Καί ποτέ τις εἴπῃσι, et un jour quelqu'un dira.* (*Iliade*, 6, 459.) *Ἐγὼ δέ κεν αὐτὸς ἕλωμαι, mais moi je prendrai.* (*Iliade*, 1, 137.)

454. — **C**. Mode potentiel.

Fait considéré comme possible : optatif avec *ἄν* : *Ὁ ἀγαθὸς ἀνὴρ γένοιτ' ἂν ποτε καὶ κακός, l'homme bon peut devenir quelquefois mauvais.* (Platon, *Protagoras*, 345 B.)

Ce mode s'emploie fréquemment dans les principales liées à une proposition conditionnelle potentielle (**490**, **494**, 5).

Remarque I. L'emploi du potentiel de politesse (affirmation adoucie au lieu d'une affirmation absolue) est un des traits caractéristiques de la langue **attique** : *Χωροῖς ἂν εἴσω, tu pourrais entrer.* (Sophocle, *Électre*, 1491.) *Ἀρετὴ ἄρα, ὡς ἔοικεν, ὑγίειά τέ τις ἂν εἴη, la vertu pourrait bien être une sorte de santé.* (Platon, *République*, 444 D.)

Remarque II. **Homère** et les **poètes** emploient l'optatif sans *ἄν* au lieu de l'optatif avec *ἄν* : *Οὐ μὲν γάρ τι κακώτερον ἄλλο πάθοιμι, je n'éprouverais pas une douleur plus grande.* (*Iliade*, 19, 321.)

455. — **D**. Mode irréel.

Lorsqu'on énonce un fait comme contraire à la réalité, on emploie les temps secondaires (imparfait, aoriste, plus-que-parfait) de l'indicatif avec *ἄν* (*κέν*). L'imparfait de l'indicatif s'emploie alors d'ordinaire en parlant du présent, l'aoriste en parlant du passé. Le potentiel du passé se confond avec l'irréel : ce qui était possible autrefois ne l'est plus : *Ἐβουλόμην ἄν, je voudrais; ἐβουλήθην ἄν, j'aurais voulu.*

Ce mode s'emploie surtout dans les principales liées à une conditionnelle irréelle : (*Εἴ τι εἶχον*), *ἐδίδουν ἄν*, (*si j'avais quelque chose*), *je le donnerais* (**491**).

456. — *Remarque I.* Il ne faut pas confondre avec le mode irréel un autre emploi plus rare de *ἄν* et des temps secondaires de l'indicatif : *ἄν* est employé pour indiquer la répétition : (*Εἴ τις αὐτῷ δοκοίη βλακεύειν*), *ἔπαισεν ἄν*, (*si quelqu'un lui paraissait mollir*), *il le frappait.* (Xénophon, *Anabase*, 2, 3, 11.)

457. — *Remarque II.* Dans **Homère** on trouve le potentiel optatif, avec *ἄν* ou *κέν*, employé au lieu de l'irréel : *Εἰ μέν τις τὸν ὄνειρον Ἀχαιῶν ἄλλος ἔνισπεν, Ψεῦδός κεν φαῖμεν καὶ νοσφιζοίμεθα μᾶλλον. Νῦν δ' ἴδεν ὃς μέγ' ἄριστος Ἀχαιῶν εὔχεται εἶναι, si un autre des Achéens avait raconté ce rêve, nous dirions que c'est un mensonge et nous nous éloignerions plutôt de lui; mais celui qui l'a vu se glorifie d'être le plus illustre des Achéens.* (*Iliade*, 2, 81.)

458. — *Remarque III.* Avec les verbes qui signifient « pouvoir », « devoir », on emploie l'imparfait sans *ἄν*, même au sens présent : *Ἔδει* (*oportebat, oportet*). C'est une sorte d'intermédiaire entre le mode réel et le mode irréel.

459. — § 2. **Propositions volitives** : exprimant un acte de volonté : ordre ou souhait.

A. (Mode réel) : commandement. L'emploi de l'impératif dans les volitives correspond à l'emploi de l'indicatif dans les énonciatives : il indique un commandement pur et simple : *Λῦε, délie; λυέτω, qu'il délie.*

460. — **B.** (Mode éventuel) : subjonctif employé dans l'exhortation, la défense et la délibération :

a) Pour *l'exhortation* : à la première personne (l'impératif n'ayant pas de première personne) : *Λύωμεν, délions.*

b) Pour la *défense,* même à la 2ᵉ personne, mais seulement à l'aoriste : *Μὴ λύσῃς* ou *μὴ λῦε, ne délie pas* (subjonctif aoriste, impératif présent).

c) Le subjonctif *délibératif* est souvent employé à la première personne, rarement à la troisième, pour marquer l'incertitude : *Εἴπωμεν ἢ σιγῶμεν; parlerons-nous ou nous tairons-nous?* (Euripide, *Ion*, 758.) *Πόθεν τις ἄρξηται; par où commencer?* (Platon, *Philèbe*, 15 D.)

Ces emplois du subjonctif dans les volitives peuvent se rapprocher de l'emploi du même mode dans les énonciatives; mais la distinction des diverses constructions est ici moins nette.

461. — **C.** MODE POTENTIEL.

Souhait réalisable : optatif sans *ἄν* : *Ὦ παῖ, γένοιο πατρὸς εὐτυχέστερος, ô mon fils, puisses-tu être plus heureux que ton père!* (Sophocle, *Ajax*, 550.)

Cet optatif peut être accompagné de *εἴθε, εἰ γάρ* : *Εἴθε φίλος ἡμῖν γένοιο, puisses-tu devenir notre ami!* (Xénophon, *Helléniques*, 4, 1, 38.)

Dans **Homère** et les **tragiques**, l'optatif s'emploie dans ce sens avec *πῶς ἄν* : *Πῶς ἂν ὀλοίμαν, puissé-je périr!* (Euripide, *Alceste*, 865.)

462. — **D.** MODE IRRÉEL.

Souhait considéré comme irréalisable : temps secondaires de l'indicatif (sans *ἄν*) précédés de *εἴθε, εἰ γάρ* : *Εἴθε σοι τότε συνεγενόμην, plût aux dieux que j'eusse été alors avec toi!* (Xénophon, *Mémorables*, 1, 2, 46.)

Homère emploie l'optatif (sans *ἄν*) même dans ce cas (souvent cet optatif est accompagné de *αἴ, αἴθε*) : *Μήτ' εἴης, βουγάιε, μήτε γένοιο, puisses-tu ne pas exister, fanfaron, et n'avoir jamais existé!* (*Odyssée*, 18, 79.)

PROPOSITIONS SUBORDONNÉES.

I. PROPOSITIONS COMPLÉTIVES

(c.-à-d. celles qui servent de sujet ou de complément direct à une proposition principale).

463. — *Remarque préliminaire* s'appliquant à toutes les subordonnées :

L'optatif oblique (ou du style indirect) peut s'employer au lieu de l'indicatif (et du subjonctif) dans toute proposition exprimant la pensée de quelqu'un et dépendant d'un temps de sens passé : *Σεριφίῳ λέγοντι ὅτι εὐδοκιμοίη, ἀπεκρίνατο, à un Sériphien disant qu'il était célèbre, il répondit.* (Platon, *République*, 329 E.)

464. — Dans **Homère,** l'emploi de l'optatif oblique est encore très restreint, il ne se trouve que dans l'interrogation indirecte, c'est-à-dire après un mot interrogatif : *Εἴροντο τίς εἴη, ils demandaient qui il était.* (*Odyssée*, 17,368.) Très développé dans la prose **attique,** il diminue rapidement à l'époque **alexandrine,** et disparaît presque complètement à l'époque **romaine,** sauf dans l'interrogation indirecte.

465. — On trouve, pour la première fois dans **Hérodote**, puis assez fréquemment dans les **prosateurs attiques**, plus rarement dans les **poètes**, un optatif oblique dans une indépendante. Mais cette proposition, introduite par *γάρ*, *οὖν*, etc., est la continuation soit d'une autre proposition introduite par *ὅτι*, *ὡς*, soit d'une proposition infinitive : *Ἔλεγον ὅτι παντὸς ἄξια λέγει..., χειμὼν γὰρ εἴη, ils disaient qu'il faisait des propositions avantageuses, qu'en effet on était en hiver.* (Xénophon, *Anabase*, 7, 3, 13.)

466. — § **1. Complétives avec ὅτι, ὡς.**

Après les verbes signifiant : « dire » ou « penser », « voir », « apprendre », « savoir », on peut employer *ὅτι* ou *ὡς* suivis des mêmes modes que dans les propositions indépendantes.

On trouve le plus souvent l'indicatif, mais on peut avoir aussi tous les modes des indépendantes : *Λέγει ὡς ὑβριστής εἰμι, il dit que je suis insolent.* (Lysias, *Invalide*, 15.) *Ἀπεκρίνατο ὅτι πρόσθεν ἂν ἀποθάνοιεν ἤ..., il répondit qu'ils mourraient plutôt que de...* (Xénophon, *Anabase*, 2, 1, 10.)

Si le verbe principal est à un temps passé, on peut employer l'optatif oblique (**463**) : *Ἔλεγεν ὅτι ἡ ὁδὸς ἔσοιτο* (discours direct : *ἔσται*) *πρὸς βασιλέα, il dit qu'on marcherait contre le roi.* (Xénophon, *Anabase*, 1, 4, 11.)

Ὡς s'emploie surtout, mais non uniquement, devant une affirmation fausse ou incertaine.

467. — Après *ὅτι*, contrairement à l'usage du français, on conserve les mêmes temps que dans le discours direct : *Ἐβόα ὅτι βασιλεὺς προσέρχεται, il criait que le roi s'avançait; il criait : « le roi s'avance ».* (Xénophon, *Anabase*, 1, 8, 1.)

Quelquefois on conserve la même personne que dans le discours direct; *ὅτι* équivaut alors à nos guillemets ou à nos deux points : *Πρόξενος εἶπεν ὅτι αὐτός εἰμι ὃν ζητεῖς, Proxène répondit : « je suis celui que tu cherches ».* (Xénophon, *Anabase*, 2, 4, 16.)

468. — § **2. Propositions infinitives.**

Elles s'emploient après un grand nombre de verbes, surtout ceux qui signifient : 1°) « dire », « penser »; 2°) « vouloir », « ordonner », et avec les verbes impersonnels : *Νομίζω Θεὸν εἶναι, credo Deum esse. Ἐβούλετο Κῦρον παρεῖναι, volebat Cyrum adesse. Ἔδει Κῦρον παρεῖναι, oportebat Cyrum adesse.*

469. — § 3. Interrogation indirecte.

On appelle interrogation indirecte toute proposition subordonnée qui dépend d'un mot interrogatif, « qui », « pourquoi ».

En grec, on peut employer les mêmes formes que dans l'interrogation directe : *Qui es-tu? Τίς εἶ; je sais qui tu es : Οἶδα τίς εἶ.*

Une phrase conditionnelle peut être à l'interrogation indirecte; elle suit les règles ordinaires des conditionnelles et peut avoir non seulement *εἰ*, mais aussi *ἐάν*, *ἄν* : *Σκέψασθε ἂν δόξω, voyez si je semble.* (Eschine, *Ambassade*, 7.)

470. — *Remarque.* On peut remplacer les interrogatifs simples par les composés : *τίς* par *ὅστις*, *πῶς* par *ὁπῶς*, etc. : *Οἶδα ὅστις εἶ* ou *οἶδα τίς εἶ.*

Dans l'interrogation double, on emploie *πότερον... ἤ* (*utrum... an*), *εἰ... ἤ* (*si... ou*), *εἴτε... εἴτε* (*si... ou si*).

471. — § 4. Complétives avec ὅπως... μή.

Les verbes signifiant : « avoir soin », « veiller à », se construisent avec *ὅπως* (plus rarement *ὡς*) et le futur de l'indicatif ou le subjonctif. Après un verbe passé, on peut employer l'optatif oblique (**463**) : *Τὸν στρατηγὸν ἐπιμελεῖσθαι δεῖ ὅπως οἱ στρατιῶται τὰ ἐπιτήδεια ἕξουσι, le général doit veiller à ce que les soldats aient le nécessaire.* (Xénophon, *Mémorables*, 3, 2, 1.) *Ἐπιμεληθεὶς ὅπως μὴ ἐξαγγελθείη, ayant pris soin qu'on ne l'annonçât pas.* (Xénophon, *Helléniques.* 5, 4, 56.)

Ces propositions sont très voisines des finales (**476**) et parfois s'en distinguent à peine.

472. — A l'époque **alexandrine**, surtout à l'époque **romaine**, *ὅπως* et *ὡς* tombent en désuétude et sont remplacés par *ἵνα* dans ces propositions comme dans les finales.

473. — § 5. Complétives avec μή.

Après les verbes signifiant : « craindre », ou « empêcher », on emploie *μή* et le subjonctif (ou l'optatif oblique) : ***Φοβεῖται*** *μὴ τὰ ἔσχατα πάθῃ, il craint de subir les pires traitements.* (Xénophon, *Cyropédie*, 3, 1, 22.) ***Φοβηθεὶς μὴ μετάσχοι τῆς τύχης***, *ayant craint d'avoir le même sort.* (Aristophane, *Paix*, 606.)

474. — *Remarque I.* De là, l'emploi de *οὐ μή, il n'y a pas de danger que.* Cette locution s'emploie d'ordinaire avec le subjonctif

(aoriste), mais quelquefois aussi avec le futur de l'indicatif, même dans la **prose attique** : *Οὐ μὴ δυνήσεται, il n'y a pas de danger qu'il puisse.* (Xénophon, *Cyropédie*, 8, 1, 5.) *Οὐ μὴ παύσωμαι φιλοσοφῶν, jamais je ne cesserai de philosopher.* (Platon, *Apologie*, 29 D.)

475. — *Remarque II.* **Prolepse du sujet :** Souvent dans une interrogation indirecte ou dans une complétive commençant par *ὅτι, ὡς*, le sujet de la subordonnée devient régime de la principale : *Ἤδει αὐτὸν (βασιλέα) ὅτι μέσον ἔχοι, il savait que le roi était au milieu.* (Xénophon, *Anabase*, 1, 8, 21.)

II. PROPOSITIONS NON COMPLÉTIVES (circonstancielles).

476. — § **1. Finales :** indiquant le but.

Subjonctif avec *ἵνα, ὅπως, ὡς*. Quand il s'agit du passé, elles peuvent avoir l'optatif, au lieu du subjonctif : *Τί οὐ βαδίζομεν παρ' αὐτόν, ἵνα ἔνδον καταλάβωμεν; pourquoi ne partons-nous pas, pour le trouver chez lui?* (Platon, *Protagoras*, 310 E.) *Φύλακας συμπέμπει* (présent historique), *ὅπως φυλάττοιεν αὐτόν, il envoie avec lui des gardiens pour le protéger.* (Xénophon, *Cyropédie*, 1, 4, 7.)

477. — A l'époque **alexandrine**, surtout à l'époque **romaine**, l'optatif devient très rare; le subjonctif est presque toujours employé même après un temps passé.

En même temps, à l'époque **alexandrine**, surtout à l'époque **romaine**, *ὅπως* et *ὡς* tombent en désuétude; *ἵνα* devient la seule conjonction employée dans les finales.

478. — Dans les finales négatives, on trouve souvent dans **Homère** *μή* (au lieu de *ἵνα μή, ὅπως μή*). Cette construction se maintient, à l'époque **attique**, chez les **poètes**, mais non chez les **prosateurs** (sauf **Platon et Xénophon**) : *Ἀπόστιχε μή σε νοήσῃ Ἥρη, va-t'en, de peur qu'Hèrè ne te voie.* (*Iliade*, 1, 522.)

479. — C'est presque uniquement dans la **prose attique** (et surtout dans **Thucydide**), qu'on trouve, pour exprimer le but, l'infinitif précédé de *τοῦ* : *Τὰς αἰτίας προέγραψα τοῦ μή τινα ζητῆσαι..., j'ai indiqué d'abord les causes, pour qu'on ne me demande pas...* (Thucydide, 1, 23, 5.)

480. — § **2. Consécutives :** indiquant la conséquence d'une action ou d'un fait, introduites par *ὥστε*.

A. A un mode personnel, prennent toutes les constructions des indépendantes :

L'indicatif indique un résultat réellement produit : *Οὐχ ἧκεν,*

ὥστε οἱ Ἕλληνες ἐφρόντιζον, il ne vint pas, de sorte que les Grecs étaient inquiets. (Xénophon, *Anabase,* 2, 3, 25.)

On trouve aussi le potentiel ou l'irréel, suivant les règles des indépendantes : *Πλοῖα ὑμῖν πάρεστιν, ὥστε ὅπῃ ἂν βούλησθε, ἐξαίφνης ἂν ἐπιπέσοιτε, vous avez des vaisseaux, aussi vous pouvez tomber à l'improviste où vous voulez.* (Xénophon, *Anabase,* 5, 6, 20.)

Dans ce cas, la proposition consécutive est énoncée pour elle-même, sans lien strict avec la principale. Elle ressemble beaucoup à une proposition indépendante, reliée à la précédente par *οὖν,* « donc, c'est pourquoi ».

481. — **B. A l'infinitif,** indiquent un résultat comme possible, soit qu'il ait lieu réellement, soit qu'il n'ait pas lieu.

Dans ce cas, la consécutive n'est pas énoncée pour elle-même, mais seulement dans son lien nécessaire avec la principale; la pensée énoncée dans la consécutive est une partie de la pensée énoncée dans la principale.

Très souvent l'écrivain peut employer soit le mode personnel, soit l'infinitif, mais avec une nuance de sens différente : *Κραυγὴν ἐποίουν ὥστε τοὺς πολεμίους ἀκούειν, ils criaient si fort que les ennemis pouvaient entendre.* (Xénophon, *Anabase,* 2, 2, 17.); *ὥστε οἱ πολέμιοι ἤκουον, ils criaient si fort que les ennemis entendaient* (*de fait*).

482. — Mais quelquefois la logique exige absolument l'infinitif : la construction personnelle n'aurait aucun sens. Ce cas est surtout fréquent après une principale négative : *Οὐκ ἔχομεν ἀργύριον ὥστε ἀγοράζειν τὰ ἐπιτήδεια, nous n'avons pas d'argent pour acheter des vivres.* (Xénophon, *Anabase,* 7, 3, 5.)

483. — Dans **Homère,** les propositions consécutives dépendant de *ὥστε* n'existent pas encore. On emploie l'infinitif seul, ou bien un mode personnel avec une particule de coordination, *δέ, οὖν,* etc. : *Νοῦσον ἀνὰ στρατὸν ὦρσε κακήν, ὀλέκοντο δὲ λαοί, il jeta une maladie mauvaise sur l'armée et les peuples périssaient* (*et* équivaut à *de sorte que*). (*Iliade,* 1, 10.)

484. — Ὡς pour *ὥστε,* dans les consécutives, ne se trouve guère qu'avec l'infinitif et est assez rare. On le trouve surtout dans **Hérodote,** les **tragiques, Xénophon** et **Polybe** : *Σύμμετρος ὡς κλύειν, assez près pour entendre.* (Sophocle, *Œdipe Roi,* 84.)

485. — § **3. Causales** : indiquant la cause, introduites par *ὅτι, διότι, ἐπεί, ἐπειδή, ὅτε.*

A. Ont toutes les constructions des indépendantes et, par conséquent, le plus souvent l'indicatif : *Οἴονται πολιτικοὶ εἶναι, ὅτι ἐπαινοῦνται ὑπὸ τῶν πολλῶν, ils se croient de grands politiques, parce qu'ils sont loués par la multitude.* (Platon, *République,* 426 D.)

Mais on trouve aussi le potentiel ou l'irréel des énonciatives (donc avec *ἄν,* **454**) : *Ἐγώ εἰμι ὁ ὑμᾶς σῴζων, ἐπεὶ ὑμεῖς γε οὐδ' ἂν νέμεσθαι δύναισθε..., c'est moi qui vous sauve, puisque vous ne pourriez pas paître (si je ne vous gardais).* (Xénophon, *Mémorables,* 2, 7, 14.)

486. — **B.** L'optatif du discours indirect (ou optatif oblique) (**463**) peut remplacer l'indicatif toutes les fois qu'il s'agit du passé, et que la subordonnée causale exprime la pensée de quelqu'un : *Τὸν Περικλέα ἐκάκιζον ὅτι οὐκ ἐπεξάγοι, ils blâmaient Périclès de ne pas faire de sorties.* (Thucydide, 2, 21, 3.)

Cette construction n'apparaît qu'après **Homère**, elle diminue depuis l'époque **alexandrine**, comme les autres emplois de l'optatif oblique.

487. — § **4. Conditionnelles** (ou *hypothétiques*) : signifiant une condition ; ont la négation *μή.*

A. Mode réel : Indicatif (de tous les temps) avec *εἰ* : énonciation pure et simple de la condition. Il s'emploie quand on suppose la condition remplie : *Εἰ δοκεῖ, πλέωμεν, si tu en es d'avis, partons.* (Sophocle, *Philoctète,* 526.)

C'est le mode employé quand il s'agit d'un cas déterminé présent ou passé.

On peut s'en servir aussi quand il s'agit d'un cas déterminé futur, surtout dans les menaces ; *Εἰ Ἕκτορα ἀποκτενεῖς, αὐτὸς ἀποθανεῖ, si tu mets à mort Hector, tu périras toi-même.* (Platon, *Apologie,* 28 C.)

Mais on le trouve aussi employé, et très régulièrement, toutes les fois qu'on veut seulement marquer la nécessité du lien qui réunit deux propositions : la condition posée, la conséquence suit : *Εἰ μὲν θεοῦ υἱὸς ἦν Ἀσκληπιός, οὐκ ἦν αἰσχροκερδής, εἰ δὲ αἰσχροκερδής, οὐκ ἦν θεοῦ, si Esculape était fils d'un dieu, il n'était pas cupide ; s'il était cupide, il n'était pas fils d'un dieu.* (Platon, *République,* 408 C.)

488. — **B.** Mode éventuel (ou de l'attente) : Subjonctif avec *ἐάν* (qui peut se contracter en *ἄν, ἤν*) : indique une con-

dition considérée comme attendue, comme devant se réaliser.

Cette construction peut s'employer en parlant d'un fait à venir : *Ἂν αὐτῷ διδῷς ἀργύριον, ποιήσει καὶ σὲ σοφόν, si tu lui donnes de l'argent, il te rendra habile, toi aussi.* (Platon, *Protagoras,* 310 D.)

Elle s'emploie ordinairement en parlant d'un fait répété dans le présent : *Ἢν ἐγγὺς ἔλθῃ θάνατος, οὐδεὶς βούλεται θνήσκειν, si (toutes les fois que) la mort approche, personne ne veut mourir.* (Euripide, *Alceste,* 671.)

489. — Quand on parle d'un fait répété dans le passé, le subjonctif avec *ἐάν* est remplacé par l'optatif avec *εἰ* : *Τῶν ἐχθρῶν εἴ τινα λάβοιεν, ἀπέκτεινον, s'ils prenaient un des ennemis, ils le tuaient.* (Thucydide, 3, 81, 2.)

490. — **C**. Mode potentiel : Optatif avec *εἰ* : indique un fait considéré comme purement possible, comme une simple conception de l'esprit : *Εἰ βουλοίμεθα Μένωνα τόνδε ἀγαθὸν ἰατρὸν γενέσθαι, παρὰ τίνας ἂν αὐτὸν πέμποιμεν διδασκάλους; si nous voulions faire de Ménon que voici un bon médecin, à quels maîtres l'enverrions-nous?* (Platon, *Ménon,* 90 C.)

491. — **D**. Mode irréel : Indicatif des temps secondaires avec *εἰ* : indique une condition considérée comme contraire à la réalité.

D'ordinaire, l'imparfait signifie l'irréel du présent : *Εἰ... οὕτως εἶχεν, οὐδ' ἂν ἐλπὶς ἦν....., s'il en était ainsi, il n'y aurait pas même d'espérance.* (Démosthène, *1re Philippique,* 2.)

L'aoriste signifie l'irréel du passé : *Εἰ τὰ δέοντα οὗτοι συνεβούλευσαν, οὐδὲν ἂν ὑμᾶς νῦν ἔδει βουλεύεσθαι, si ceux-ci avaient conseillé ce qu'il fallait, vous n'auriez pas à délibérer maintenant.* (Démosthène, *1re Philippique,* 1.)

On trouve aussi le plus-que-parfait : *Εἰ ἐκεκτήμην οὐσίαν, si je possédais (j'avais acquis) une fortune.* (Lysias, *Invalide,* 11.)

492. — *Remarque I.* **Sur l'emploi des divers modes.**

Dans bien des cas, l'écrivain peut employer un mode ou un autre suivant le sens qu'il veut exprimer : *Ἂν οὗτός τι πάθῃ, s'il arrive malheur à Philippe* (c'est-à-dire s'il meurt). (Démosthène, *1re Philippique,* 11.) *Εἴ τι πάθοι, supposé qu'il lui arrive malheur* (qu'il meure). (*Ibidem,* 12.)

On trouve quelquefois un mode différent de celui qu'on attendrait naturellement. Cela tient à une nuance de pensée différente.

Ainsi l'on trouve le mode réel, là où l'on attendrait le mode irréel. L'écrivain, pour insister davantage, suppose réalisée une condition qui, de fait, ne l'est pas : *Εἰ Φαῖδρον ἀγνοῶ, καὶ ἐμαυτοῦ ἐπιλέλησμαι; ἀλλὰ γὰρ οὐδέτερά ἐστι τούτων, si je ne connais pas Phèdre, je me suis oublié moi-même; mais il n'en est rien.* (Platon, *Phèdre*, 228 A.) La même chose a lieu en français.

On trouve de même le mode réel au lieu de l'éventuel de répétition, de là l'emploi de l'imparfait au lieu de l'optatif : *Εἴ τις αὐτοῖς φίλος ἦν τῶν βαρβάρων, τούτων ἀπειχόμεθα, si quelques-uns des barbares étaient leurs amis, nous les épargnions.* (Xénophon, *Anabase*, 5, 5, 14.)

493. — *Remarque II.* Sur les **périodes ou phrases conditionnelles. a**) Il ne faut pas confondre la *proposition* conditionnelle et la *période* ou *phrase* conditionnelle.

α) La *proposition* conditionnelle est une proposition subordonnée exprimant la condition ; elle commence en français par la conjonction « si » ou une expression analogue (v. g. « à supposer que »). Exemple : *Si j'avais de l'argent.*

β) La *période* conditionnelle est une phrase complète comprenant une proposition conditionnelle et une proposition principale : *Si j'avais de l'argent, j'en donnerais.*

494. — **b**) *Règles des périodes conditionnelles :*

Dans les périodes, la proposition conditionnelle se met au mode réel, potentiel, etc., suivant que la condition est considérée comme réelle, potentielle, etc. La proposition principale suit les règles ordinaires des indépendantes.

Le plus souvent, quand la condition est considérée comme réelle, la conséquence l'est aussi ; et de même aux autres modes.

De là les règles données quelquefois :

(1) avec l'indicatif du mode réel dans la conditionnelle, on met l'indicatif dans la principale ;

(2) avec l'indicatif futur (ou le subjonctif éventuel futur), on met l'indicatif futur dans la principale ;

(3) avec le subjonctif éventuel de répétition dans le présent, on met le présent de l'indicatif dans la principale ;

(4) avec l'optatif de répétition dans le passé, on met les temps passés de l'indicatif dans la principale ;

(5) avec l'optatif potentiel, on met l'optatif avec ἄν dans la principale ;

(6) avec les temps secondaires de l'indicatif irréel, on met les temps secondaires de l'indicatif avec ἄν.

495. — **c**) Mais ces règles pratiques, vraies en général, n'ont rien d'absolu : on y trouve un **grand nombre d'exceptions** dans la prose attique, v. g. :

(1) **condition potentielle, conséquence réelle** (« pas rare », Kühner) : *Εἰ ὅτι μάλιστά με Εὐθύφρων διδάξειεν..., τί μᾶλλον ἐγὼ μεμάθηκα; si Eutyphron m'instruisait le plus possible, qu'est-ce que je saurais (je sais) de plus?* (Platon, *Euthyphron*, 9 C.)

(2) **condition réelle, conséquence potentielle** (« très souvent », Kühner) : *Ἴσως ἂν ἐκκαλέσαιθ' ὑμᾶς, εἴπερ μὴ ἀπεγνώκατε, peut-être pourrait-il vous exciter à la lutte, si vous n'êtes pas découragés.* (Démosthène, *1re Philippique*, 42.)

(3) **condition éventuelle, conséquence potentielle** (« fréquent », Kühner) : *Τούτου οὐκ ἂν ἁμάρτοις, ἐάνπερ μελήσῃ σοι, tu ne manqueras pas cela, si tu t'en occupes.* (Xénophon, *Cyropédie*, 1, 6, 16.)

(4) **condition réelle, conséquence irréelle** (plus rare) : *Εἰ ἐκεῖνα ἀνήλωται ὀρθῶς, οὐδὲν ἂν τῶν νῦν παραδοθέντων ἐξήρκεσεν ἐς ἕκτον ἔτος, si (de fait) ces sommes-là ont été exactement dépensées, rien de ce que l'on vient de me rendre n'aurait pu me suffire jusqu'à la sixième année.* (Démosthène, *1er discours contre Aphobe*, 63.)

496. — Il y a **bien d'autres variétés,** la conséquence pouvant être à l'impératif, à l'optatif exprimant un souhait, à l'irréel volitif (sans *ἄν*), à l'infinitif, au participe, etc. Elle peut aussi être sous-entendue (*exemple :* **496** *β*).

d) D'ailleurs on trouve aussi :

α) deux propositions conditionnelles, même de mode différent, jointes à la même principale : *Ἐὰν τοῦτο τιθῶσι... λέγοιεν ἂν οὐδέν, εἴπερ μηδεμία ἔστι ξύμμιξις, s'ils disent cela..., ils pourraient bien ne rien dire, s'il est vrai qu'il n'y a pas de mélange.* (Platon, *Sophiste*, 252 B.)

β) une seule conjonction conditionnelle jointe à deux verbes de mode différent : *Εἰ δέ τις τούτων μὲν μηδὲν ἔχοι, εὖ δὲ πάσχων ἀνέχεται, μηδὲν φροντίζων τοῦ ἀντευεργετεῖν; et si quelqu'un n'a aucun de ces vices (dont j'ai parlé), mais se laisse rendre service, sans songer à payer de retour?* (Xénophon, *Mémorables*, 2, 6, 4.) La principale sous-entendue est : « *n'est-il pas aussi un mauvais ami?* » La réponse de l'interlocuteur est : *Ἀνωφελὴς ἂν εἴη καὶ οὗτος, celui-ci aussi serait un homme inutile.*

γ) une conditionnelle dépendant d'une autre conditionnelle : *Ἀξιοῦμεν, εἴ τινα ὁρᾶτε σωτηρίαν ἡμῖν ἐὰν διακαρτερῶμεν πολεμοῦντες, διδάξαι ἡμᾶς, nous vous demandons de nous apprendre si vous voyez pour nous quelque chance de salut, si nous continuons la guerre.* (Xénophon, *Helléniques*, 7, 4, 8.)

497. — Cette dernière construction explique l'emploi rare, mais très logique, de la particule *ἄν* au potentiel et à l'irréel dans la proposition conditionnelle elle-même. L'on a alors des propositions qui, si elles étaient indépendantes, exigeraient *ἄν* (**454-455**); et il y a une autre condition sous-entendue : elles équivalent au *mode conditionnel français* : *Οὔτοι, οὐδ' εἰ μὴ ποιήσαιτ' ἂν τοῦτο..., εὐκαταφρόνητόν ἐστι, même si l'on admet que vous* **ne sauriez exécuter** *cela* (même si vous l'essayiez), *ce n'est pas une chose à dédaigner.* (Démosthène, *1re Philippique,* 18.)

Comparer cet exemple français :

Ou si d'un sang trop vil ta main *serait* trempée,
Au défaut de ton bras, prête-moi ton épée.

(Racine, *Phèdre,* 2, 5, 709.)

498. — **Les conditionnelles en dehors de la prose attique.**

A. Mode réel.

Il s'emploie depuis **Homère,** comme dans la prose attique; mais, à l'époque **alexandrine** et à l'époque **romaine,** il se confond avec le mode éventuel : *ἐάν (ἄν)* s'emploie avec l'indicatif, *εἰ* avec le subjonctif, et les nuances de sens s'effacent : *Ἐὰν ἀποδείκνυτε, si vous prouvez.* (Saint Justin, *Contre Tryphon,* 67.)

499. — **B.** Mode éventuel.

a) Les **poètes,** ainsi qu'**Hérodote,** emploient *εἰ* au lieu de *ἐάν* (qui est pour *εἰ ἄν*) avec le subjonctif : *Εἰ γοῦν ἕτερός γε φύγῃσιν, si un autre fuit.* (*Iliade,* 5, 258.)

b) Aux époques **alexandrine** et **romaine,** confusion avec le mode réel (**498**).

c) L'optatif de répétition dans le passé devient très rare, à l'époque **alexandrine** et à l'époque **romaine** : il est alors remplacé par le mode réel.

500. — **C.** Mode potentiel.

a) **Homère** emploie le potentiel (optatif) au sens de l'irréel, la délimitation entre ces deux modes n'étant pas encore nettement établie dans l'usage : *Εἰ μὲν νῦν ἐπὶ ἄλλῳ ἀεθλεύοιμεν Ἀχαιοί, si nous, Grecs, combattions maintenant pour un autre.* (*Iliade,* 23, 274.)

b) L'optatif du mode potentiel devient de plus en plus rare à l'époque **alexandrine** et à l'époque **romaine.**

501. — **D.** Mode irréel.

La construction du mode irréel s'emploie de la même manière depuis **Homère** jusqu'au IVe siècle ap. J.-C. La seule différence est que, du temps d'Homère, on employait aussi l'optatif potentiel (**500**).

502. — § **5. Concessives** (en français : « quoique », « bien que », « même si »).

Deux constructions possibles :

A. *Καίπερ* et participe (qui peut être au génitif absolu) : *Ἀποπλεῖ οἴκαδε καίπερ μέσου χειμῶνος ὄντος, il revient par mer quoique au cœur de l'hiver.* (Xénophon, *Agésilas,* 2, 31.)

B. *Εἰ καί, καὶ εἰ, ἐὰν καί, καὶ ἐάν* (qui s'écrit souvent *κἄν*), suivant les règles générales des conditionnelles ; *καί* veut dire *même, εἰ* ou *ἐάν* veut dire *si.* — Les concessives introduites par ces particules ne sont que des conditionnelles d'une forme particulière.

Exemple du MODE RÉEL : *Εἰ καὶ μὴ πεπλάνησαι περὶ τὰ Θετταλικὰ πεδία, quoique tu n'aies pas erré dans les plaines de Thessalie.* (Platon, *Politique,* 264 C.)

Exemple du MODE ÉVENTUEL : *Καὶ ἐὰν σαπῇ, ὅμως ἀθάνατά ἐστι, même s'ils se corrompent, cependant ils sont immortels.* (Platon, *Phédon,* 80 D.)

503. — § **6. Relatives** (introduites par un relatif : *ὅς, ὅστις*).

A. Relatives ordinaires ou explicatives (servant uniquement à déterminer un mot). Elles ont toutes les constructions des indépendantes : le plus souvent, l'indicatif ; quelquefois, le potentiel, l'irréel, l'impératif : *Οὐ πείσεται ἅπερ ἂν ἔπαθεν ἄλλῳ τῳ συγγενόμενος, il n'éprouvera pas ce qu'il* **aurait éprouvé** *s'il s'était adressé à un autre.* (Platon, *Protagoras,* 318 D, mode irréel des énonciatives, **455** ; ne pas confondre avec les relatives conditionnelles, **506**).

La négation est la même que dans une proposition indépendante. Les relatives ont généralement *οὐ,* parce qu'elles sont le plus souvent énonciatives ; si elles sont volitives, elles ont *μή.*

504. — **B. Relatives causales et consécutives.** Le grec (à la différence du latin) les considère comme de simples relatives explicatives et n'a pas de construction spéciale pour ces propositions.

505. — **C. Relatives finales** : indiquant le but (peu fréquentes) : Futur de l'indicatif et négation *μή* : *Ἔδοξε τῷ δήμῳ τριάκοντα ἄνδρας ἑλέσθαι οἳ τοὺς νόμους ξυγγράψουσι, le peuple décida de*

choisir trente hommes pour écrire les lois. (Xénophon, *Helléniques,* 2, 3, 2.)

506. — D. Relatives conditionnelles : celles qui équivalent à une proposition conditionnelle; on pourrait les remplacer par une proposition commençant par *εἰ* ou *ἐάν*. Elles ont la négation des conditionnelles (*μή*), et les différents modes employés dans les propositions conditionnelles.

Mode réel : *Ἃ μὴ οἶδα, οὐδὲ οἴομαι εἰδέναι, ce que je ne sais pas, je ne prétends pas le savoir.* (Platon, *Apologie,* 21 D.)

Mode éventuel : Futur : *Τῷ ἀνδρὶ ὃν ἂν ἕλησθε πείσομαι, j'obéirai à l'homme que vous aurez choisi.* (Xénophon, *Anabase,* 1, 3, 15.)

Répétition dans le présent : *Συμμαχεῖν τούτοις ἐθέλουσιν ἅπαντες οὓς ἂν ὁρῶσι παρεσκευασμένους, tous veulent être alliés de ceux qu'ils voient préparés.* (Démosthène, 1re *Philippique,* 6.)

Répétition dans le passé : *Οὓς ἴδοι εὐτάκτως ἰόντας ἐπῄνει, ceux qu'il voyait marcher en ordre, il les louait.* (Xénophon, *Cyropédie,* 5, 3, 55.)

507. — *Remarque I.* Quelquefois, on trouve des relatives simples (négation *οὐ*) là où on pourrait avoir aussi des relatives conditionnelles.

508. — *Remarque II.* En **poésie**, le subjonctif éventuel peut n'être pas accompagné de *ἄν* : *Ὃς νέος πέσῃ, celui qui tombe étant jeune.* (Sophocle, *Œdipe à Colone,* 395.)

509. — *Remarque III.* A l'époque **alexandrine** et à l'époque **romaine**, *ἄν* est assez souvent remplacé par *ἐάν* dans les relatives du mode éventuel : *Ὃ ἐὰν λύσῃς ἐπὶ τῆς γῆς ἔσται λελυμένον ἐν τοῖς οὐρανοῖς, ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans le ciel.* (Saint Mathieu, 16, 19.)

510. — § 7. Comparatives. Expriment une comparaison; introduites par les conjonctions : *ὡς, ὥσπερ, καθάπερ* (surtout post-classique), « comme », « de même que », les pronoms (*τοιοῦτος*) *οἷος,* (*τοσούτῳ*) *ὅσῳ,* « tel que », « d'autant plus ».

Elles peuvent avoir tous les modes des indépendantes. Le plus souvent elles se trouvent à l'indicatif (mode réel), mais on peut aussi bien avoir le potentiel ou l'irréel : *Καθάπερ ὁ Ἀπόλλων ἔχρησεν, comme Apollon l'avait prédit.* (*Diodore,* 4, 26, 4.)

Ὡς δόξειεν ἄν τις, *comme on pourrait le croire.* (Platon, *République*, 423 D.)

511. — § **8. Temporelles.**

A. MODE RÉEL. Simples énonciatives : indicatif et négation *οὐ;* s'emploient en parlant d'un fait réel et déterminé : Ἐπειδὴ εἰσήλθομεν, *quand nous fûmes entrés.* (Platon, *Protagoras*, 314 E.)

512. — **B.** MODE ÉVENTUEL (négation μή).

(1) Fait futur : Ἐπειδὰν διαπράξωμαι ἃ δέομαι, ἥξω, *quand j'aurai terminé mes affaires, je viendrai.* (Xénophon, *Anabase*, 2, 3, 29.)

(2) Répétition indéterminée :

a) Dans le présent; subjonctif et conjonction composée de ἄν : Μισθοῦ στρατεύονται ὁπόταν τις αὐτῶν δέηται, *ils servent, comme mercenaires, chaque fois qu'on a besoin d'eux.* (Xénophon, *Cyropédie*, 3, 2, 7.)

b) Dans le passé; optatif et conjonction sans ἄν : Ἐθήρευεν ἀφ' ἵππου ὁπότε γυμνάσαι βούλοιτο ἑαυτόν, *il chassait à cheval quand il voulait prendre de l'exercice.* (Xénophon, *Anabase*, 1, 2, 7.)

513. — Avec πρίν.

a) Quand la principale est affirmative, on emploie le plus souvent l'infinitif; mais on trouve aussi les mêmes modes qu'avec les autres conjonctions : Ἀναβαίνει πρίν τινα αἰσθέσθαι, *il monte avant qu'on l'ait remarqué.* (Xénophon, *Anabase*, 4, 1, 7.)

b) quand la principale est négative, on emploie rarement l'infinitif et plus souvent le même mode qu'après les autres conjonctions : Οὐκ ἤθελε πρὶν ἡ γυνὴ αὐτὸν ἔπεισε, *il ne voulait pas, avant que sa femme ne l'eût persuadé.* (Xénophon, *Anabase*, 1, 2, 26.) Προορᾶτε οὐδὲν πρὶν ἂν γεγενημένον ἢ γιγνόμενόν τι πύθησθε, *vous ne prévoyez rien avant le moment où vous apprenez que quelque chose est arrivé ou est en train d'arriver.* (Démosthène, 1re *Philippique*, 41.)

514. — En **poésie** (et aussi chez **Hérodote**), la particule ἄν est assez souvent omise avec le subjonctif : Ἕως μάθῃς, *jusqu'à ce que tu apprennes.* (Sophocle, *Ajax*, 555.)

515. — Aux époques **alexandrine et romaine**, le mode éventuel se confond avec le mode réel; on emploie *ὅταν, ὁπόταν*, ou *ὅτε, ὁπότε* avec l'indicatif ou le subjonctif, sans différence de sens : *Ὅταν ἦσαν, quand ils étaient.* (Polybe, 4, 32, 5.)

516. — § **9. Attraction modale** (ou *assimilation* des modes).

Une proposition circonstancielle (finale, relative, etc.), dépendant d'un potentiel ou d'un irréel, peut se mettre au potentiel (optatif) ou à l'irréel (temps secondaires de l'indicatif) sans *ἄν*.

C'est qu'alors elle passe au point de vue de la proposition dont elle dépend; elle n'est énoncée que comme potentielle ou comme irréelle : *Οὔτε ἄνθρωπος βοὸς ἔχων σῶμα ἀνθρώπου δὲ γνώμην, ἐδύνατο ἂν πράττειν ἃ ἐβούλετο, l'homme, s'il avait le corps d'un bœuf et une âme humaine, ne pourrait faire ce qu'il voudrait.* (Xénophon, *Mémorables*, 1, 4, 14.) (*ce qu'il voudrait* est irréel).

CHAPITRE VI. INFINITIF ET PARTICIPE.

I. Infinitif.

517. — § **1. L'Infinitif s'emploie :**

A. Comme **sujet** d'un verbe impersonnel ou de *ἐστί* : *Αἰσχρόν ἐστι ψεύδεσθαι, turpe est mentiri.*

518. — **B.** Comme **complément** d'un verbe, surtout : **a**) comme complément direct avec les verbes signifiant : « savoir », « vouloir », « pouvoir », « décider » : *Ἐπίσταμαι νεῖν, je sais nager.*

Cet emploi et le suivant sont bien plus étendus en **poésie** qu'en prose : *Ἀριστεύεσκε μάχεσθαι, il l'emportait au combat.* (Iliade, 11, 746.)

519. — **b**) Pour exprimer le *but* avec les verbes signifiant : « donner », « confier ».

En **poésie**, il se construit avec les verbes de *mouvement*, plus souvent qu'en prose : *Μανθάνειν γὰρ ἥκομεν, nous sommes venus pour apprendre.* (Sophocle, *Œdipe à Colone*, 12.)

520. — **C. Comme détermination d'un adjectif** : « beau (à voir) », « facile (à faire) », « capable (de parler) » : *Δεινὸς λέγειν, habile à parler.* (Platon, *Protagoras*, 312 D.)

521. — D. Absolument.

a) pour exprimer un **ordre** ou un **souhait.**

Cet emploi est bien plus fréquent en **poésie** qu'en prose : *Λέγειν, Ἀχιλλέως παῖ, réponds, fils d'Achille.* (Sophocle, *Philoctète*, 57.)

b) Dans les **exclamations** (avec ou sans accusatif sujet) : *Τοῦτον δὲ ὑβρίζειν, ἀναπνεῖν δέ, lui, outrager les autres et respirer librement!* (Démosthène, *Contre Midias*, 209.)

c) Dans **quelques expressions** comme : *ὡς εἰπεῖν, pour ainsi dire; ὀλίγου δεῖν, presque; ἑκὼν εἶναι, volontairement; ἐμοὶ δοκεῖν, à ce qu'il me semble.*

C'est ainsi probablement qu'il faut expliquer l'emploi de *εἶναι*, dans la définition de l'essence par Aristote : *τὸ τί ἦν εἶναι, quid sit, ce qu'est une chose* (*quant à son être*). (*Métaphysique*, 6, 4, 3.)

522. — E. Avec ἄν : il équivaut alors au potentiel et à l'irréel des énonciatives (**454, 455**) : *Νομίζω οὐκ ἂν ἱκανὸς εἶναι* (= *ὅτι οὐκ ἂν ἱκανὸς εἴην*), *je pense que je n'en serais pas capable.*

523. — F. Avec l'article : il se construit alors comme un substantif : *Πρὸ τοῦ δουλεῦσαι, plutôt que la servitude.* (Thucydide, 5, 100.)

Remarque I. L'infinitif avec l'article ne se trouve probablement pas dans **Homère**. En tout cas, il n'est fréquent qu'à partir de l'époque **attique**; il le devient bien plus encore à l'époque **romaine**, surtout dans certaines expressions composées de prépositions : *διὰ τὸ..., εἰς τὸ..., μετὰ τὸ...* (au lieu d'une proposition causale, finale, temporelle...) : *Παραδίδοται εἰς τὸ σταυρωθῆναι, il est livré pour être crucifié.* (Saint Mathieu, 26, 2.)

Remarque II. On trouve, dans **Hérodote**, des infinitifs dépendant d'une préposition et qui n'ont pas l'article : *Ἀντὶ ἄρχεσθαι ἄρχειν, gouverner au lieu d'être gouverné.* (Hérodote, 1, 210, 2.)

524. — § 2. Sujet et attribut de l'Infinitif.

A. Quand le *sujet* est *déterminé*, et *le même que celui de la principale*, il ne s'exprime pas et l'attribut se met au nominatif : *Ὁμολογῶ σοφιστὴς εἶναι, j'avoue que je suis sophiste.* (Platon, *Protagoras*, 317 B.)

Remarque I. Rarement le sujet est répété; il se met alors à l'accusatif ainsi que l'attribut : *Ταῦτα οὐκ οἴομαι οὕτως ἔχειν, ἀλλ' ἐμὲ φαῦλον εἶναι ζητητήν, je ne crois pas qu'il en soit ainsi, mais je crois que c'est moi qui suis un mauvais chercheur.* (Platon, *Charmide*, 175 E.)

Remarque II. En grec, à la différence du latin, il n'y a pas de dis-

tinction à ce point de vue entre les verbes signifiant « dire » et les verbes signifiant « vouloir ».

B. *Sujet indéterminé.* Il n'est pas exprimé et l'attribut se met à l'accusatif : *Δεῖ σοφὸν εἶναι, il faut être sage.*

C. *Sujet déterminé exprimé au génitif ou au datif dans la principale.* On ne le répète pas et l'attribut se met soit au même cas (génitif ou datif), soit à l'accusatif : *Νῦν σοι ἔξεστιν ἀνδρὶ* (ou *ἄνδρα*) *γενέσθαι, aujourd'hui c'est l'occasion de montrer que tu es un homme.* (Xénophon, *Anabase*, 7, 1, 21.)

D. *Sujet déterminé non exprimé dans la principale.* Le sujet de l'infinitif et son attribut se mettent à l'accusatif : *Νομίζω Θεὸν εἶναι ἅγιον, credo Deum esse sanctum.*

II. Participe.

525. — § **1. Le Participe s'emploie :**

A. Comme **équivalent d'une proposition circonstancielle** (temporelle, causale, conditionnelle, finale, concessive...) : *Νῦν μὲν δειπνεῖτε, δειπνήσαντες δ' ἀπελαύνετε, maintenant dînez ; après avoir dîné, partez.* (Xénophon, *Cyropédie*, 3, 1, 37.)

Souvent alors il est **accompagné d'une particule** qui en détermine le sens : *ἅμα, en même temps ; εὐθύς, aussitôt, dès ; ἅτε, parce que ; ὡς, parce que, disait-on* (cause présentée comme étant la pensée de quelqu'un) : *Κῦρος, ἅτε παῖς ὤν, ἥδετο τῇ στολῇ. Cyrus, parce qu'il était enfant, se réjouissait de sa robe.* (Xénophon, *Cyropédie*, 1, 3, 3.) *Θαυμάζονται ὡς σοφοὶ γεγενημένοι, ils sont admirés comme ayant été sages.* (Xénophon, *Cyropédie*, 1, 1, 1.)

526. — *Remarque I.* Dans **Hérodote** on trouve fréquemment *ὥστε* au lieu de *ἅτε*. Cette construction n'existe probablement pas dans la langue **attique** : *Ὥστε φυλασσομένων τῶν ὁδῶν, parce que les routes étaient gardées.* (Hérodote, 5, 35, 3.)

527. — *Remarque II.* Le participe avec *ἅτε* ne se trouve pas dans **Homère**, apparaît dans **Hérodote**, est assez fréquent à l'époque **attique** ; mais disparaît, dès le commencement de l'époque **romaine**, pour ne plus se retrouver que chez les **atticistes**.

528. — **B**. Comme **attribut du sujet**, spécialement après les verbes qui signifient une manière d'être : *τυγχάνω, se trouver ;* une affection de l'âme : *χαίρω, se réjouir : Τοῖς καλῶς ἐρωτῶσι*

χαίρω ἀποκρινόμενος, j'aime à répondre à ceux qui m'interrogent bien. (Platon, *Protagoras*, 318 D.)

C. Comme **attribut du complément** après des verbes marquant une perception physique ou intellectuelle : « voir », « apprendre », « savoir » : *Οἶδα αὐτὸν τεθνηκότα, je sais qu'il est mort.*

D. Avec l'article : comme équivalent d'une proposition relative, d'un substantif ou d'un adjectif : *Ὁ λέγων, l'orateur, celui qui parle.*

529. — **E. Avec ἄν** : correspond au potentiel ou à l'irréel des énonciatives (**454-455**). Il ne remplace donc jamais une proposition conditionnelle (**493**, *α*). Le participe conditionnel (c'est-à-dire celui qui équivaut à une proposition commençant par *si*) n'a jamais *ἄν* : *Δυνηθεὶς ἄν* veut dire : « *celui qui aurait pu* », *δυνηθείς* (sans *ἄν*) signifie : « *s'il avait pu* », « *s'il pouvait* ».

530. — **F. Au génitif absolu** : *Δυνατωτέρας γιγνομένης τῆς Ἑλλάδος, τυραννίδες ἐν ταῖς πόλεσι καθίσταντο, la Grèce devenant plus puissante, des tyrannies s'établissaient dans les cités.* (Thucydide, I, 13, 1.)

Le génitif absolu grec correspond à l'ablatif absolu latin; mais il y a trois différences principales :

a) en grec, il est bien moins fréquent (le latin l'emploie pour suppléer le manque de participe aoriste actif);

b) en grec, le sujet est plus souvent omis;

c) en grec, il s'emploie presque toujours avec un participe.

Remarque. On trouve à cette dernière règle de très rares exceptions, la plupart en **poésie** : *Ἐμοῦ μόνης πέλας, moi seule étant auprès de toi.* (Sophocle, *Œdipe à Colone*, 83.)

531. — Au lieu du génitif absolu, on emploie **l'accusatif absolu** :

a) dans quelques expressions : *ἐξόν, alors qu'il est permis; δέον, alors qu'il faut; δόξαν, après qu'on a résolu;*

b) lorsque la proposition participiale est précédée de *ὡς* ou *ὥσπερ* : *Ὡς τὴν τῶν χρηστῶν ὁμιλίαν ἄσκησιν οὖσαν τῆς ἀρετῆς, parce que la fréquentation des bons affermit la vertu.* (Xénophon, *Mémorables*, I, 2, 20.)

532. — *Remarque I.* L'accusatif absolu ne se trouve pas encore dans **Homère**. Il n'apparaît qu'avec **Hérodote** et il est fréquent

dans les auteurs **attiques** : *Παρέχον τῆς Ἀσίης πάσης ἄρχειν εὐπετέως, ἄλλο τι αἱρήσεσθε; alors que vous pouvez facilement commander à toute l'Asie, choisirez-vous un autre parti?* (Hérodote, 5, 49, 8.)

533. — *Remarque II.* A l'époque **romaine**, on trouve quelquefois un **datif absolu** imité de l'ablatif absolu latin et employé même sans participe : *Λευκίῳ Λέντλῳ, Γαΐῳ Μαρκέλλῳ ὑπάτοις, Lucio Lentulo, Gaio Marcello consulibus.* (Josèphe, *Antiquités,* 14, 10, 13.)

534. — § 2. Fréquence.

Le participe est très fréquent à l'époque **attique**, mais son emploi diminue à l'époque **alexandrine**, surtout à l'époque **romaine**. On lui préfère alors les propositions aux modes personnels avec *ὅτι*, *ἵνα*, etc.

Remarque. L'adjectif verbal en -*τέος* peut se construire :

1) personnellement : *Ἀσκητέα ἡ ἀρετή, colenda est virtus.*

2) impersonnellement : *Ἀσκητέον τὴν ἀρετήν, colendum est virtutem.*

CHAPITRE VII.

NÉGATIONS. PRÉPOSITIONS. PARTICULES.

I. Négations.

535. — § 1. Sens des négations.

Οὐ est la négation *directe* et *objective,* la négation d'un fait énoncé purement et simplement par celui qui parle.

Μή est la négation *indirecte* et *subjective,* la négation d'un fait considéré à un point de vue spécial, comme *voulu, pensé,* ou comme dépendant d'une *condition.*

536. — § 2. Emploi de οὐ et de μή (et de leurs composés).

A. οὐ s'emploie normalement : dans les propositions : indépendantes énonciatives, — complétives dépendant de *ὅτι*, *ὡς*, — consécutives à un mode personnel, — causales, — relatives explicatives, — comparatives, — temporelles du mode réel ; — avec l'infinitif après les verbes « dire » ou « croire », — avec les participes, — avec les noms et adjectifs énoncés purement et simplement.

537. — B. μή s'emploie normalement : dans les propositions : indépendantes volitives, — complétives dépendant des verbe « veiller à », « avoir soin », — finales, — consécutives à

l'infinitif, — conditionnelles, — concessives, — relatives finales, — relatives conditionnelles, — temporelles éventuelles; — avec l'infinitif quand il ne dépend pas d'un verbe « dire » ou « croire », — avec les participes conditionnels, — avec le substantif ou l'adjectif pris dans un sens conditionnel.

538. — *Remarque.* Certains verbes, qui paraissent rentrer dans la catégorie des verbes « dire » ou « croire », prennent la négation *μή*, parce que le grec ne les considère pas uniquement comme déclaratifs, mais comme exprimant aussi une nuance volitive : *ὀμνύναι, jurer; ἐλπίζειν, espérer.*

539. — C. Exceptions purement apparentes.

Quelquefois une négation, placée dans une proposition subordonnée, se rapporte en réalité au verbe principal. De là des exceptions purement apparentes aux règles générales : *Δεῖ τοὺς ὀρθῶς πολέμῳ χρωμένους οὐκ ἀκολουθεῖν τοῖς πράγμασιν, ἀλλ' αὐτοὺς ἔμπροσθεν εἶναι τῶν πραγμάτων, quand on fait bien la guerre, il ne faut pas suivre les événements, mais les devancer.* (Démosthène, 1re *Philippique,* 39.) La négation se rapporte à *δεῖ.*

540. — D. Exceptions réelles.

1°) οὐ pour μή.

Même à l'époque **attique,** on trouve quelquefois *οὐ* dans des propositions conditionnelles; l'écrivain se sert alors de cette négation pour insister sur la réalité de la condition : *Οὐκ αἰσχρὸν εἰ τὸ μὲν Ἀργείων πλῆθος οὐκ ἐφοβήθη, ὑμεῖς δὲ φοβήσεσθε; n'est-ce pas une honte si les Argiens n'ont pas eu peur et que vous, vous craigniez.* (Démosthène, *Liberté des Rhodiens,* 23.)

541. — A l'époque **alexandrine,** cette construction devient de plus en plus fréquente. A l'époque **romaine,** *οὐ* est employé plus souvent que *μή* dans les conditionnelles, du moins à partir du 1er siècle ap. J.-C. A l'époque **byzantine,** *μή* disparaît complètement des conditionnelles.

542. — 2°) μή pour οὐ :

Même à l'époque **attique,** on trouve *μή* dans des phrases où l'on devrait avoir *οὐ*, d'après les règles générales, v. g. dans les complétives dépendant de *ὅτι, ὡς.* L'écrivain se sert de cette négation pour ajouter une idée de condition ou de volition : ***Προεῖπεν ὡς μηδεὶς κινήσοιτο ἐκ τῆς τάξεως, il ordonna que personne ne bougeât de son rang.*** (Xénophon, *Helléniques,*

2, 1, 22.) La même phrase avec *οὐδείς* signifierait : *il déclara que personne ne bougerait.*

543. — A l'époque **alexandrine** et à l'époque **romaine,** *μή* s'emploie de plus en plus souvent avec l'infinitif, le participe et l'adjectif. Depuis le commencement de l'**ère chrétienne,** il s'emploie régulièrement avec tous les infinitifs, participes, adjectifs, même quand ils n'ont pas le sens conditionnel : *Ταῦτα ἐπράχθη τοῦ Μαρίου μὴ παρόντος, ces choses furent faites en l'absence de Marius.* (Plutarque, *Marius,* 14, 5).

544. — § 3. Négations simples et composées.

A. Dans une même proposition, une négation simple venant après une autre négation simple ou après une négation composée l'annule ; une négation composée venant après une négation simple ou après une autre négation composée la renforce : *Οὐκ οἶδεν οὐδείς, personne ne sait;* mais : *Οὐδεὶς οὐκ οἶδεν, il n'est personne qui ne sache, tout le monde sait.*

545. — B. A l'époque **attique,** on emploie quelquefois *οὐδέν* et *μηδέν* (en rien), au lieu de *οὐ* et *μή*, afin d'insister davantage : *Ἂν μηδὲν ἀδικῶν φαίνωμαι, si on voit que je ne suis nullement coupable.* (Eschine, *Ambassade,* 5.)

Cette construction devient de plus en plus fréquente à l'époque **alexandrine** et surtout à l'époque **romaine** ; *οὐδέν, μηδέν* remplacent simplement *οὐ* et *μή*.

546. — § 4. Négations explétives.

Après les verbes et expressions de sens négatif, on trouve souvent en grec une négation explétive : **a**) *οὐ* dans les complétives avec *ὡς* après un verbe signifiant : « nier », « contester ». *Ἐὰν ἀμφισβητῇ ὡς οὐκ ἀληθῆ λέγομεν, s'il conteste (en assurant) que nous ne disons pas la vérité.* (Platon, *République,* 476 D.) — **b**) *μή* (*μὴ οὐ* si la principale est négative) dans les complétives à l'infinitif : *Ἠρνοῦντο μὴ πεπτωκέναι, ils niaient être tombés.* (Aristophane, *Chevaliers,* 572.)

547. — *Remarque.* Quand l'infinitif doit être nié, on met aussi d'ordinaire *μὴ οὐ* (rarement *μή*), soit que la proposition principale soit affirmative, soit qu'elle soit négative. Ce cas est d'ailleurs très rare.

Le contexte seul indique le véritable sens de certaines phrases : *Οὐκ ἀμφισβητῶ μὴ οὐχὶ σὲ εἶναι σοφώτερον ἢ ἐμέ, je ne conteste pas*

que tu sois plus savant que moi. (Platon, *Petit Hippias*, 369 D.) *Οὐδεὶς οἷός τ' ἐστὶν ἄλλως λέγων μὴ οὐ καταγέλαστος εἶναι, personne, en parlant autrement, ne peut manquer d'être ridicule.* (Platon, *Gorgias*, 509 A.) Dans le premier exemple, la négation est explétive, dans le second, elle ne l'est pas.

II. Prépositions

548. — A. Avec le génitif.

ἀντί	en échange de, au lieu de.
πρό	devant, avant, pour, de préférence à.
ἀπό	en s'éloignant de, depuis, par suite de.
ἐκ, ἐξ	en sortant de (lieu), descendant de (origine), depuis, par suite de, d'après.

B. Avec le datif.

ἐν	dans, parmi, pendant.
σύν, ξύν	avec.

C. Avec l'accusatif.

εἰς, ἐς	dans, vers, parmi (avec mouvement), jusqu'à, en vue de, à l'égard de, par rapport à.
ὡς	vers (avec des noms de personnes).
ἀνά	en remontant, à travers, pendant, par (distributif).

549. — D. Avec le génitif et l'accusatif.

διά	*génitif :* à travers, pendant, par le moyen de, avec (manière); *accusatif :* à cause de, grâce à.
κατά	*génitif :* du haut de, le long de (en descendant), sous, contre; *accusatif :* en descendant, selon, sur, par rapport à, en vue de, par (sens distributif).
ὑπέρ	*génitif :* au-dessus de, pour (dans l'intérêt de); *accusatif :* au delà de, plus que.

550. — E. Avec le génitif, le datif et l'accusatif.

περί	*génitif :* au sujet de, plus que; *datif :* autour de; *accusatif :* autour de, environ, vers (temps), à l'égard de, au sujet de.

ἐπί { *génitif :* sur (question *ubi*), auprès de, du temps de, au sujet de;
datif : près de, sur (question *ubi*), après, au pouvoir de, en vue de, à cause de, à la condition de;
accusatif : vers (question *quo*), contre, en vue de. }

μετά { *génitif :* avec;
datif : (en **poésie**) avec, au milieu de;
accusatif : après. }

παρά { *génitif :* d'auprès de (question *unde*), de la part de;
datif : auprès de (question *ubi*);
accusatif : auprès de (question *quo*), le long de, pendant, contrairement à, en comparaison de. }

πρός { *génitif :* du côté de, de la part de, au nom de;
datif : près de, outre;
accusatif : vers, du côté de (direction, question *ubi* et *quo*), vers (temps), contre, pour, en vue de, par rapport à, conformément. }

ὑπό { *génitif :* sous, sous l'influence de, par, de;
datif : sous (question *ubi*), sous la domination de;
accusatif : sous (question *quo*), au pied de, vers (temps). }

ἀμφί { *génitif :* au sujet de;
datif : (en **poésie**) autour de, au sujet de;
accusatif : autour de, vers (temps), environ (avec un nombre). }

551. — *Remarques.* *Ἀμφί*, assez rare en langue **attique** et employé surtout par les **poètes**, disparaît presque complètement de la langue ordinaire, dès l'époque **alexandrine**.

Ἀνά avec le sens local et le sens distributif devient très rare dès la fin de l'époque **attique**.

Ἀπό devient bien plus fréquent, à l'époque **alexandrine** et à l'époque **romaine**, non seulement avec le génitif partitif (**395**), avec le verbe passif (**409**), mais aussi pour indiquer le prix (**392**), la distance et même avec des adverbes de temps et de lieu : *Ἀπ' ἐντεῦθεν, d'ici.* (Polybe, 40, 6, 1.) A l'époque **romaine**, on commence à employer avec *ἀπό l'accusatif* qui, dans la suite, supplante progressivement le génitif.

552. — *Παρά, en comparaison de* (avec l'accusatif), s'emploie de

plus en plus à l'époque **alexandrine** et à l'époque **romaine**; il prend le sens de *ὑπέρ, plus que ;* c'est surtout alors qu'on trouve le sens distributif alternatif : *Παρὰ τετάρτην ἡμέραν, tous les quatre jours.* (Polybe, 6, 33, 9.)

III. Particules.

553. — § **1**. *Les Grecs emploient très souvent les particules :*

A. *Pour lier les phrases entre elles : conjonctions :*

καί, et, même, et aussi; — *δέ*, d'autre part, mais ; — *οὖν*, cela étant, donc, c'est pourquoi, alors; — *γάρ*, car; — *μέν, δέ*, d'une part, d'autre part; — *ἀλλά*, (1) mais (après une phrase négative), — (2) du moins (après une conditionnelle), — (3) eh bien! allons! — *ἄρα* (ou *ἆρα*), donc, alors, à ce compte-là; — *ἀτάρ*, mais au fait, cependant; — *αὖ*, encore, de nouveau (répétition de ce qu'on a dit); — *εἶτα, ἔπειτα*, et puis; — *καίτοι*, cependant, même; — *μέντοι*, cependant; — *τοίνυν*, donc, dès lors.

554. — **B**. *Pour préciser, atténuer, modifier le sens des mots :*

On peut traduire grossièrement les principales particules :

γε, du moins, certes, oui ; — *γοῦν*, du moins, quoi qu'il en soit; — *δή*, certes, voilà, voyez-vous bien, à ce moment même; — *δῆτα*, certes, précisément; — *που*, sans doute, peut-être, si je ne me trompe (condescendance quelquefois ironique à l'interlocuteur); — *πως*, en quelque façon, à peu près; — *ποτε*, une fois, un jour ; — *μέν*, à la vérité (même sans *δέ*); — *μήν*, certes, toutefois, cependant; — *τοι*, en vérité.

555. — § **2**. **Καὶ δέ.**

A. *Καί* et *δέ*, employés séparément, sont d'un emploi continuel en grec.

Καί signifie *et;* il indique d'ordinaire la simple liaison de deux mots ou de deux phrases ; il peut aussi signifier *même.*

Δέ indique une opposition très légère, on le traduit en français par *mais* ou *d'autre part,* quoiqu'il exprime une nuance de sens bien plus fine qui n'a pas d'équivalent en français.

B. Les mots *καὶ δέ*, employés ensemble, sans aucun autre terme intercalé entre eux, se trouvent dans **Homère**, ils se traduisent : *et d'ailleurs : Καὶ δὲ σοὶ αὐτῷ μοῖρα ἀπολέσθαι, et d'ailleurs ta destinée à toi-même est de périr.* (*Iliade,* 23, 80.)

C. *Καὶ... δέ*, séparés par un ou plusieurs mots, ne se trouvent pas dans **Homère**; leur emploi est rare dans la langue **attique**, sauf dans

Xénophon, mais est assez fréquent à l'époque **alexandrine** et à l'époque **romaine** : *Καὶ θανάτου δὲ οὗτοι κρίνουσι, et ils condamnent aussi à mort.* (Xénophon, *Cyropédie,* 1, 2, 14.)

556. — **§ 3. Τε.**

A. La conjonction *τε* se rencontre souvent suivie de *καί* dans la prose attique : *Ἀκούων τε καὶ ὁρῶν, entendant et voyant.* (Platon, *République,* 550 A.)

B. En dehors de ce cas, elle n'est fréquente qu'en **poésie**, et dans les auteurs qui, comme **Thucydide et Platon**, imitent certaines constructions du style poétique. On peut distinguer :

a) *τε* employé une seule fois pour lier deux mots ou deux phrases : *Κύνεσσιν οἰωνοῖσί τε, aux chiens et aux oiseaux.* (*Iliade,* 1, 5.)

b) *τε... τε* répété pour lier deux mots ou deux phrases : *Πατὴρ ἀνδρῶν τε θεῶν τε, le père des hommes et des dieux.* (*Iliade,* 1, 544.)

c) *τε* explétif après le pronom relatif : *ὅς τε* pour *ὅς*. Ce dernier emploi ne se trouve qu'en **poésie**, et est fréquent surtout dans **Homère** : *Ζεῦ ὅς τε ἀνάσσεις, Zeus qui règnes.* (*Odyssée,* 20, 112.)

557. — **§ 4.** On trouve fréquemment dans la langue **non attique**, surtout dans **Homère**, des groupements de particules qui ne s'emploient pas dans la prose attique : *μέν τε, δέ τε, ἀλλά τε...* etc. : *Χαίρουσι δέ τ' ἀνέρες, et les hommes se réjouissent.* (*Odyssée,* 22, 306.)

558. — **§ 5. Particules de l'interrogation directe.**

A. Interrogation simple : *ἦ, ἆρα,* est-ce que?

Μή, ἆρα μή, μῶν (= *μὴ οὖν*) s'emploient quand la réponse attendue ou désirée est négative.

B. Interrogation double : *πότερον* (*utrum*)... *ἤ* (*an*).

L'emploi de *ἦ* et de *μῶν* diminue beaucoup à l'époque **romaine.** Ces particules ne tardent pas à disparaître.

Pour l'interrogation indirecte, cf. **470.**

APPENDICE I. LE STYLE GREC.

559. — E. Ragon. *Petite stylistique grecque* dans : *Thèmes grecs* (Paris, Poussielgue), pages IX-XII. — A. Croiset et J. Petitjean. *Grammaire grecque.* Paris, Hachette, chapitre VII. — La plupart des indications nécessaires à l'étude du style grec sont dispersées dans les grammaires, les histoires de la littérature et les éditions des auteurs. Il n'existe aucun exposé d'ensemble tant soit peu complet.

560. — *Remarque préliminaire.* Outre les règles proprement dites de la syntaxe, il y a, dans chaque langue, des habitudes de style particulières. Il est nécessaire de les connaître pour bien écrire, et aussi

pour comprendre les particularités de chaque auteur. La science qui les étudie est appelée quelquefois **stylistique**. La limite entre la syntaxe et la stylistique n'est pas précise, et beaucoup de règles sont données tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre.

I. Caractères généraux du style grec.

561. — § **1**. *La prose attique emploie assez rarement les substantifs abstraits;* les idées y sont, plus souvent qu'en français, rendues par des verbes au lieu de noms. Au lieu de dire : « Socrate conformait ses paroles à sa pensée », on préfère : « Socrate parlait comme il pensait » : *Σωκράτης, ὥσπερ ἐγίγνωσκεν, οὕτως ἔλεγε.*

562. — En **poésie**, au contraire, l'emploi des noms abstraits est fréquent, même au pluriel : *Πόλιν εὐανορίαισι κλυταῖς δαιδάλλειν, illustrer la ville par des vaillances illustres.* (Pindare, *Olympiques*, 5, 20.)

Les **poètes** emploient aussi un nom verbal (avec *ἐστί* sous-entendu) au lieu d'un verbe : *λόγος* : « on dit » ; *νόμος* : « il est permis » : *Τὰ δὲ νῦν τιν' ἥκειν λόγος, maintenant on dit que quelqu'un est venu.* (Sophocle, *Œdipe à Colone*, 133.)

563. — § **2**. *La prose attique est d'ordinaire d'une grande simplicité dans l'expression des idées,* grâce à l'emploi des verbes (**561**), à la fréquence des participes (**525-534**), à l'usage de l'article qui permet de supprimer des substantifs abstraits : *Τὰ τῆς πόλεως, les intérêts de la ville.*

Elle personnifie moins souvent que le français les noms de ville : au lieu de Lacédémone, Athènes, on dit d'ordinaire : les Lacédémoniens, les Athéniens : *οἱ Λακεδαιμόνιοι, οἱ Ἀθηναῖοι.*

564. — § **3**. *En grec les phrases sont beaucoup plus liées qu'en français :*

a) souvent, au lieu de deux verbes personnels français, il faut employer un *participe* et un mode personnel : « Socrate sourit et dit », *Σωκράτης μειδιάσας εἶπε;*

b) les phrases, les membres de phrase, les mots sont, beaucoup plus souvent qu'en français, liés par des conjonctions (**553**). L'absence de conjonction est considérée comme une figure de langage (l'**asyndète**, *ἀσύνδετον*), et se rencontre assez rarement dans la prose **attique**, toujours en vue d'un effet spécial à pro-

duire : *Παύσομαι κατηγορῶν. Ἀκηκόατε, ἑωράκατε, πεπόνθατε, ἔχετε. Δικάζετε, je vais terminer mon accusation. Vous avez entendu, vu, souffert; vous savez tout. Jugez*. (Lysias, *Contre Ératosthène,* 100 : derniers mots du discours.)

565. — En **poésie**, l'asyndète est bien plus fréquente que dans la prose, surtout quand plusieurs participes ou plusieurs adjectifs se suivent : *Ἔγχος βριθύ, μέγα, στιβαρόν, κεκορυθμένον, une lance lourde, grande, solide, armée d'airain.* (*Iliade,* 16, 802.)

566. — § **4.** *Outre les conjonctions* (*καί, δέ, etc.*), *le grec emploie très souvent des particules* qui n'ont pas pour but de lier les mots ou les phrases. Elles ajoutent des *nuances* de pensée *très fines* que le français ou le latin ne peuvent rendre, v. g. *πως, που, δη,* que traduisent très mal les expressions « en quelque façon », « en quelque sorte », « certes » (**554**).

II. Choix des mots.

567. — *La prose attique évite d'ordinaire tous les termes rares, nouveaux ou poétiques,* comme *μῦθος, ἄναξ,* etc., et leur préfère les termes usuels : *λόγος, βασιλεύς,* etc.

D'après **Isocrate,** l'orateur ou l'écrivain doit employer les mots les plus simples et les plus connus : *Ἢ τὸ ἥκιστα πεποιημένον ἢ τὸ γνωριμώτατον.* (*Τέχνη,* fragment 6, édition Benseler-Blass; cf. *Évagoras,* 9, où il oppose le langage des poètes à celui des orateurs.)

568. — La **poésie,** au contraire, *a un vocabulaire tout différent;* elle emploie un grand nombre de *termes* dont les Grecs ne se servaient pas dans le langage ordinaire : v. g. *μῦθος, ἄναξ* au lieu de *λόγος, βασιλεύς.*

De plus, elle se sert de *périphrases* comme *Βίη Ἡρακλείη, la force d'Hèraclès* (*le vigoureux Hèraclès*). (*Iliade,* 5, 638.) *Ἰοκάστης κάρα, la tête de Jocaste* (= *Jocaste*). (Sophocle, *Œdipe roi,* 1235.)

Quelques prosateurs, comme **Thucydide,** empruntent certains termes de la langue poétique pour rendre leur style plus brillant. Ainsi : *κλέος* pour *δόξα.*

569. — A l'époque **alexandrine,** la langue attique perd de sa pureté en devenant la langue **commune** de la prose grecque, la **κοινή.** Elle emprunte des mots aux autres dialectes grecs, surtout à l'ionien. Quant à l'invasion des mots étrangers, elle date surtout de la période

romaine; alors un bon nombre de mots latins entrent dans la langue grecque, v. g. *δικτάτωρ, δικτατορία, δικτατορεύειν, κουαττόρούιρος* (*quattuorvir*), *ἰμπεράτωρ*, etc.

570. — Le vocabulaire de la **poésie** et celui de la prose ordinaire restent très différents à toutes les époques.

Remarque. A la différence des Latins et des peuples modernes, les Grecs possèdent une *langue absolument originale;* ils ont constitué le vocabulaire des sciences qu'ils ont créées (v. g. philosophie, rhétorique, grammaire, etc.), sans emprunter ailleurs ni copier un autre peuple.

III. Ordre des mots.

571. — § **1**. *La langue grecque a une liberté beaucoup plus grande que les langues modernes pour l'ordre des mots*. Les relations grammaticales étant indiquées par les désinences, on peut intervertir le sujet, le verbe, le régime, sans nuire à la clarté : *Πέτρος φιλεῖ Παῦλον*. — *Παῦλον φιλεῖ Πέτρος*. — *Φιλεῖ Πέτρος Παῦλον*.

Par suite le grec peut, plus facilement que le français, mettre en relief les idées principales par l'ordre seul des mots : *Ἀναξαγόρου οἴει κατηγορεῖν, c'est Anaxagoras que tu crois accuser*. (Platon, *Apologie de Socrate*, 26 D.) *Οἴει κατηγορεῖν Ἀναξαγόρου*, voudrait dire : *tu crois* (*tu te figures*) *accuser Anaxagoras*. *Κατηγορεῖν Ἀναξαγόρου οἴει* mettrait surtout en relief l'idée d'accusation.

572. — § **2**. *Cependant la liberté n'est pas absolue.*

A. Quelques lois sont imposées par la **grammaire** :

a) *L'article* doit précéder le nom, enclaver l'adjectif épithète et les déterminatifs (**378**), mais non l'adjectif attribut ni le génitif partitif (**379**).

b) Le *verbe au pluriel* avec plusieurs sujets singuliers ne peut se mettre après un seul d'entre eux : *Εὐρυμέδων καὶ Σοφοκλῆς ἐστράτευσαν, Eurymédon et Sophocle firent campagne*. (Thucydide, 4, 46, 1.)

c) Les *négations* se mettent d'ordinaire avant le mot auquel elles se rapportent : *Χρόνος οὐ πολύς, peu de temps*. (Démosthène, *1re Philippique*, 3.)

d) Les *prépositions* se placent avant le nom auquel elles se

rapportent : Ἐν Ἕλλησιν, ou quelquefois immédiatement après : *Τούτων ἕνεκα.*

573. — B. Outre ces lois précises, on remarque certaines **tendances plus vagues : a)** Le *déterminant précède* souvent le *déterminé;* on dit plutôt : *Ἀγαθὸς ἀνήρ* que *ἀνὴρ ἀγαθός.*

574. — b) Ordinairement *les mots qui se rapportent les uns aux autres sont rapprochés;* quand ils sont séparés, on dit qu'il y a « **hyperbate** » : *Ἂν ἐπὶ τῆς τοιαύτης ἐθελήσητε γενέσθαι γνώμης νῦν, si vous voulez vous en tenir à cette résolution maintenant.* (Démosthène, 1re *Philippique,* 7.)

575. — c) Les *mots accessoires,* et spécialement les enclitiques, les pronoms personnels ou indéfinis, se mettent volontiers à la *seconde place : Εἴ τίς σε διδάξειε..., si quelqu'un t'enseignait.* (Platon, *Protagoras,* 318 B.)

Remarque. Le nombre oratoire (**583-592**) exerce une grande influence sur l'ordre des mots.

576. — Les **poètes** prennent en général bien *plus de liberté* que les prosateurs, et s'affranchissent d'autant plus des règles ordinaires que leur style est plus élevé. Ainsi, dans les chœurs tragiques, l'ordre des mots est bien plus libre que dans le dialogue iambique.

577. — Principales libertés poétiques :

a) Les règles concernant *la place de l'article, de l'adjectif, du génitif partitif,* etc., ne sont pas observées : *Ὁ πάντων ἀκορέστατος, le plus impudent de tous* (génitif partitif enclavé entre l'article et le superlatif). (Sophocle, *Œdipe à Colone,* 120.)

578. — b) *Le verbe au pluriel avec plusieurs sujets au singulier* peut se mettre *après l'un d'eux : Πυριφλεγέθων τε ῥέουσι Κώκυτός τε, le Pyriphlégéthon et le Cocyte coulent.* (*Odyssée,* 10, 513.)

579. — c) Les *négations* sont placées ailleurs que devant le mot auquel elles se rapportent : *Προσέβα οὐκ ἄν ποτ', il ne se serait pas avancé.* (Sophocle, *Œdipe à Colone,* 125.)

580. — d) Les *prépositions* sont plus souvent placées après le nom auquel elles se rapportent, ou même séparées de lui : *Ἀστιβὲς ἄλσος ἐς, dans le bois sacré.* (Sophocle, *Œdipe à Colone,* 126.) *Ἧς ἔθνησκ' ὕπερ, pour laquelle il mourait.* (Sophocle, *Trachiniennes,* 708.)

581. — e) Au temps **d'Homère,** beaucoup de préverbes étaient encore des mots distincts et pouvaient être séparés du verbe : *Ὑπό τε τρόμος ἔλλαβε γυῖα;* mot à mot : *en bas le tremblement prit ses membres.* (*Iliade,* 3, 34.)

Quand les préverbes, à l'époque **attique**, furent unis au verbe dans le langage ordinaire de la prose, les poètes continuèrent à les séparer. Cette figure s'appelle « **tmèse** » : *Ἀπό μ' ὀλεῖς = ἀπολεῖς με* (de *ἀπόλλυμι*), *tu me tueras.* (Sophocle, *Philoctète*, 817.)

582. — **f**) *L'hyperbate* est bien plus fréquente en **poésie** qu'en prose, et d'autant plus fréquente que le style est plus élevé, par exemple dans le chœur tragique plus que dans le dialogue iambique : *Λεύσσων περὶ πᾶν οὔπω δύναμαι τέμενος γνῶναι ποῦ μοί ποτε ναίει, regardant par tout le bois, je ne puis voir où il est.* (Sophocle, *Œdipe à Colone*, 135-138.)

IV. Le Nombre oratoire (ou Rythme au sens large).

583. — *Remarque préliminaire.* Les Grecs, peuple artiste entre tous, attachaient une grande importance à l'élément musical de la parole : leurs plus grands orateurs, comme **Démosthène**, se soumettaient à des lois qui paraîtraient aujourd'hui minutieuses.

D'après **Isocrate**, l'orateur doit parler d'une manière rythmée et musicale : *Εὐρύθμως καὶ μουσικῶς εἰπεῖν.* (*Contre les Sophistes*, 16.)

584. — § **1. Rencontre des consonnes et des voyelles.**

A. Les écrivains grecs mettaient d'ordinaire beaucoup de soin à éviter le choc et la multiplicité des consonnes.

B. Mais ils évitent surtout l'**hiatus**, c'est-à-dire la rencontre de deux voyelles.

Les voyelles qui doivent s'élider v. g. *δὲ ἔλεγε (δ' ἔλεγε)* ne constituent pas des exceptions véritables, quelle que soit l'orthographe adoptée par les copistes ou les éditeurs.

Il y a quelques exceptions réelles : v. g. certains petits mots comme les conjonctions *εἰ, ἤ, καί*, ou l'article *ὁ, ἡ, τό* sont considérés comme ne faisant qu'un avec le mot suivant.

Enfin la règle n'est pas absolue; la sévérité plus ou moins grande des divers auteurs et du même auteur dans divers ouvrages est un des traits de style les plus caractéristiques.

585. — § **2. Figures « gorgianiques »** (*supra*, **II, 318**).

Les Grecs considéraient comme un des premiers éléments du rythme ou nombre oratoire les trois figures « gorgianiques ».

a) *Ἰσόκωλον* (ou *πάρισον*) : plusieurs membres de phrase de même longueur.

b) *Ἀντίθετον :* antithèse, opposition de deux pensées amenant naturellement opposition des phrases qui les expriment : *Ἐτριταγωνίστεις, ἐγὼ δ' ἐθεώρουν, ἐξέπιπτες, ἐγὼ δ' ἐσύριττον... tu jouais les troisièmes rôles, j'étais spectateur; tu y échouais, je sifflais...* (Démosthène, *Couronne,* 265; plusieurs exemples *ibid.*)

c) *Ὁμοιοτέλευτον :* assonance, sorte de rime : retour de sons analogues, surtout à la fin des membres de phrase : *Οὐδὲ τὰς θρασύτητας τὰς ἀλλήλων ἐζήλουν, οὐδὲ τὰς τόλμας τὰς αὑτῶν ἤσκουν, ils ne rivalisaient pas d'insolence, ils n'exerçaient pas leur audace.* (Isocrate, *Panégyrique,* 77.)

Remarque. Quoique les prosateurs grecs recherchent d'ordinaire la symétrie dans les membres de phrase parallèles, cependant quelques-uns d'entre eux, comme **Thucydide**, emploient des constructions différentes dans l'expression de pensées semblables. C'est la **dissymétrie** : *Τῆς ἐμπορίας οὐκ οὔσης* (génitif absolu), *οὐδ' ἐπιμιγνύντες ἀδεῶς ἀλλήλοις* (participe s'accordant avec le sujet), *comme il n'y avait pas de commerce et que les habitants ne se mêlaient pas sans crainte les uns aux autres.* (Thucydide, 1, 2, 2.)

586. — § 3. Coupe des phrases.

A. D'après les théoriciens grecs, l'orateur doit savoir employer à propos les phrases courtes ou les longues périodes.

Les Grecs distinguent : *κόμμα,* phrase très courte; *κῶλον,* phrase plus longue; *περίοδος,* phrase très longue. La longueur exacte n'est pas définie.

B. C'est seulement depuis l'époque **attique** que les Grecs arrivent à construire harmonieusement de longues périodes.

587. — § 4. Combinaison des syllabes longues et brèves.

A. D'après les théoriciens grecs, la prose : **a**) doit combiner harmonieusement les syllabes longues et brèves; — **b**) ne doit pas cependant s'astreindre à des règles aussi sévères que la poésie. — C'est ce qu'**Aristote** exprimait en disant : *Ῥυθμὸν δεῖ ἔχειν τὸν λόγον, μέτρον δὲ μή, il faut que le langage* (*la prose*) *ait un rythme et non un mètre.* (*Rhétorique,* 3, 8, 3.)

588. — B. Le prosateur doit *éviter les vers,* les formes métriques usitées en poésie : il ne doit pas laisser échapper des vers entiers. — Le péripatéticien **Hiéronymos** (IIe siècle av. J.-C.)

prétendait en trouver dans **Isocrate**; mais, pour cela, il était obligé de réunir la fin d'une phrase au commencement de la suivante sans tenir compte du sens.

589. — **C.** Les orateurs *recherchaient* même *certaines combinaisons* de préférence à d'autres; le caractère du style était différent suivant qu'il se composait surtout d'iambes (˘¯) plus vifs, ou de spondées (¯¯) plus lents, etc. On cite comme modèle de gravité les crétiques de : *Τοῖς Θεοῖς | εὔχομαι | πᾶσι καὶ | πάσαις.* (Démosthène, *Couronne,* 1.)

En général, l'usage des prosateurs peut difficilement se ramener à des lois précises.

590. — **D. Démosthène** évite, d'ordinaire, de placer trois syllabes brèves de suite (*supra,* **II, 423**).

Remarque I. Les voyelles qui doivent s'élider ne constituent pas des exceptions réelles, quelle que soit l'orthographe adoptée dans les manuscrits ou les éditions (même règle que pour l'hiatus, **584**).

Remarque II. Il y a cependant des exceptions réelles, les lois de la prose oratoire n'étant pas aussi strictes que celles de la poésie.

Les principales exceptions sont constituées par les mots qui ne pourraient jamais être employés si l'on ne mettait 3 brèves de suite : *ἀθάνατος;* de même certaines expressions : *οὗτος ὁ νόμος.*

Remarque III. C'est par erreur qu'on a cru trouver dans les orateurs grecs des répétitions intentionnelles de séries métriques semblables (*responsio*).

591. — **§ 5. Les clausules** (ou le « **cursus** »).

Bibliographie du cursus grec : *Musée Belge,* XXV, 1921, p. 133-138.

Dans la **prose attique,** les clausules ne sont pas soumises à des lois spéciales, du moins chez les grands orateurs comme **Isocrate** et **Démosthène**.

A l'époque **romaine**, les rhéteurs d'Asie emploient de préférence les mêmes clausules que l'on retrouve plus tard dans Cicéron, spécialement le dichorée (Cf. *infra,* **VI, 611-619**).

592. — A l'époque **byzantine**, les clausules se transforment : leurs lois, au lieu d'être fondées sur la quantité des syllabes, ont pour principe l'accent.

On évite de mettre deux syllabes accentuées de suite et on recherche volontiers certaines combinaisons d'accent, par exemple deux « *dactyles toniques* ». Le dactyle tonique consiste dans une syllabe accentuée suivie de deux atones :

Ἤδει τὸν ἀπολλύμενον ἄνθρωπον σῴζεσθαι,

τὸν τούτοις πάλαι δουλεύοντα,
ἀφ' οὗ τοῖ παραδείσου τῆς τρυφῆς ἀπελήλαται.

La prétendue « *loi de Meyer* », d'après laquelle la dernière syllabe accentuée serait toujours précédée d'au moins deux syllabes non accentuées, n'est pas exacte.

V. Les Tropes et les Figures.

593. — § 1. Notions générales.

A. On range sous le nom de **figures** des procédés de style très nombreux, qui sont des formes (*σχήματα, figurae*) diverses de la pensée. Les Grecs les considéraient comme des « ornements » du discours : *Ornari orationem Graeci putant...* (Cicéron, *Brutus*, 17, 69.)

Les anciens n'étaient d'accord ni sur leur nombre, ni sur leur classification. D'ailleurs, aucun des classements proposés n'est entièrement conforme à la logique.

L'étude des figures peut avoir de l'utilité dans les questions de critique. Aussi a-t-elle été reprise depuis qu'on a commencé à analyser scientifiquement le style des écrivains anciens.

594. — **B.** On distingue souvent :

a) les **tropes** : expressions employées dans un sens autre que leur sens propre, v. g. métaphores (comparaisons abrégées);

b) les **figures de pensée** : qui demeurent, même si on change les mots de la phrase, v. g. apostrophe, prosopopée, exemple, *reditus ad propositum;*

c) les **figures de mots** : qui disparaissent si on change les mots de la phrase, v. g. paronomase.

§ 2. Les tropes.

La prose grecque emploie assez peu de métaphores.

La **poésie** surtout **lyrique** est au contraire très hardie.

§ 3. Les figures.

Pour les figures de pensée, il n'y a pas de différence bien sensible entre le style grec ou latin et le style français.

Mais les figures de mots ont en grec et en latin beaucoup plus d'importance qu'en français; elles plaisaient beaucoup

plus dans l'antiquité que de nos jours : paronomase (**VI, 631**), répétition (**VI, 632**), etc.

L'énumération des figures se trouve dans les traités de rhétorique.

APPENDICE II.

NOTIONS DE LEXICOGRAPHIE GRECQUE.

595. — L. Cohn. *Griechische Lexikographie* : appendice à K. Brugmann. *Griechische Grammatik* (Iw. Müller. *Handbuch*, II, 1). 4ᵉ éd. par A. Thumb. Munich, Beck, 1913, p. 677-730. — H. Schöne. *Repertorium griechischen Wörterverzeichnisse und Speziallexika*. Leipzig, Teubner, 1907.

596. — § 1. Histoire de la lexicographie grecque

A. Dans l'antiquité.

Les Grecs s'occupèrent de bonne heure d'étudier les mots de leur langue. Dans les classes, à Athènes, on expliquait les termes archaïques qui se rencontraient dans les lois de Dracon et de Solon, dans les poèmes homériques. Les *sophistes* (en particulier Prodicos) distinguaient les synonymes, commentaient les poètes, en s'attachant au détail de l'expression.

Mais ce fut surtout à l'époque **alexandrine** que parurent de nombreux travaux lexicographiques. A Alexandrie, à Pergame, on s'adonnait à des recherches approfondies pour expliquer tous les mots obscurs des auteurs classiques.

On s'occupait aussi d'étymologie dès l'époque **attique** (Platon, *Cratyle*). Plus tard, les stoïciens y donnèrent une grande attention.

Au temps de **l'empire romain**, les grammairiens grecs, utilisant les travaux antérieurs, composèrent des dictionnaires alphabétiques de mots curieux ou obscurs.

Le principal auteur fut Pamphile (Iᵉʳ siècle ap. J.-C.); son dictionnaire alphabétique en 95 livres est perdu, mais il a été utilisé par des auteurs postérieurs.

Diogénianos en fit un résumé en cinq livres (perdu).

Hésychius (vers le Vᵉ siècle ap. J.-C.) composa un dictionnaire fondé sur celui de Diogénianos complété par d'autres auteurs. L'ouvrage d'Hésychius, remanié par les Byzantins nous est parvenu.

Pollux (IIe siècle ap. J.-C.) écrivit un *Onomasticon*. Les mots n'y sont pas rangés en ordre alphabétique, mais par matières, chacun des dix livres contenant les mots qui se rapportent à un même sujet.

597. — B. A l'époque byzantine.

On se contente de cataloguer, de remanier, de résumer les ouvrages antérieurs. Les principaux travaux sont ceux de Photius (patriarche de Constantinople, IXe siècle) et de Suidas (Xe siècle).

Le dictionnaire de Suidas comprend, outre des indications sur le sens des mots et la grammaire, de nombreux articles d'histoire littéraire et politique; il renferme une grande quantité de renseignements curieux qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Édition critique : I. Bekker, Berlin, Reimer, 1854.

598 — C. Depuis la Renaissance.

Le premier dictionnaire grec parut à Milan en 1478, deux ans après le premier volume imprimé en grec.

De nombreux dictionnaires grecs-latins furent composés aux XVe et XVIe siècles; mais, quoi qu'en disent leurs auteurs, ils diffèrent peu les uns des autres. Cependant le *Thesaurus linguae Graecae* de Henri Estienne (Paris, 1572) est une œuvre originale. Aucun ouvrage d'ensemble ne l'a dépassé jusqu'ici. Il a été réédité plusieurs fois.

La dernière édition est celle de Paris. Didot, 1830-1865, 8 vol. in-folio. Elle contient de nombreuses corrections et additions, dues surtout à K. B. Hase, T. Fix, W. et L. Dindorf, F. Dübner, mais ne peut plus du tout suffire actuellement.

En attendant un nouveau *Thesaurus* grec, que la génération actuelle ne verra pas encore, il faut compléter Estienne par les lexiques spéciaux (cités *supra* dans la *Littérature grecque* à propos des différents auteurs) et par H. Van Herwerden. *Lexicon Graecum suppletorium et dialecticum*. 2e éd. Leyde, Sijthoff, 1910 (renferme les mots trouvés récemment dans les papyrus, inscriptions, etc.).

599. — § 2. Principaux dictionnaires grecs.

A. Le seul dictionnaire grec-français utile pour une étude sérieuse du grec est : A Bailly. *Dictionnaire grec-français*. Paris, Hachette. — Pour plus de détails : F. Passow. *Wörterbuch der griechischen Sprache*. Nouvelle éd. par W. Crönert. Göttingen, Vandenhoeck, en cours de publication. — [H. G.] Liddell et [R.] Scott. *A Greek-English Lexicon*. 8e éd. Oxford, Clarendon Press, 1901. — W. Pape. *Griechisch-deutsches Handwörterbuch*. 3e éd. par M. Sengebusch. Brunswick, Vieweg, 1880. — W. Veitch.

Greek verbs irregular and defective, their forms, meaning and quantity. 4e éd. Oxford, Clarendon Press, 1879. — On se sert encore (par exemple en épigraphie) de : W. Pape. *Etymologisches Wörterbuch der griechischen Sprache zur Uebersicht der Wortbildung nach den Endsilben geordnet.* Berlin, Dümmler, 1836. Il y aurait beaucoup à faire pour mettre au courant ce livre; mais il n'est pas remplacé.

600. — **B. Dictionnaires français-grecs** : Il n'existe pas de dictionnaire français-grec distinguant clairement les mots de la langue attique de ceux qui ne le sont pas. Faute de mieux, on se sert de : Alexandre, Planche et Defauconpret. *Dictionnaire français-grec.* Paris, Hachette. — J. J. Courtaud-Diverneresse. *Dictionnaire français-grec.* 2 vol. Paris, Garnier (le plus détaillé). *Abrégé du dictionnaire français-grec.* Paris, Garnier. — L. Martel. *Petit lexique français grec.* Paris, Garnier.

C. Dictionnaires étymologiques : W. Prellwitz. *Etymologisches Wörterbuch der griechischen Sprache.* 2e éd. Göttingen, Vandenhoeck, 1905. — E. Boisacq. *Dictionnaire étymologique de la langue grecque.* Heidelberg, Winter; Paris, Klincksieck, 1907-1916 (réimpression, 1923). — Th. Preud'homme. *Petit dictionnaire étymologique grec.* Paris et Tournai, Castermann, 1909 (élémentaire).

601. — **D.** Pour les **synonymes** : M. Dufour. *Traité élémentaire des synonymes grecs.* Paris, Colin, 1910 (élémentaire, mais commode). — J. H. H. Schmidt. *Synonymik der griechischen Sprache.* 4 vol. Leipzig, Teubner, 1876-1886 (très détaillé).

E. Pour les **noms propres** : W. Pape. *Wörterbuch der griechischen Eigennamen.* 3e éd. par G. E. Benseler. Brunswick, Vieweg, 1863-1870. — F. Bechtel. *Die historischen Personennamen des Griechischen bis zur Kaiserzeit.* Halle, Niemeyer, 1917.

F. Pour le grec de l'époque **romaine** et le grec **byzantin** : E. A. Sophocles. *Greek Lexicon of the Roman and Byzantine periods* (de 146 av. J.-C. à 1100 ap. J.-C.). New-York, Scribner, 1900. — C. Du Cange. *Glossarium ad scriptores mediae et infimae Graecitatis* (1688). Réimpression, Breslau, Köbner, 1891.

G. Pour la comparaison avec le **grec moderne** : A. Th. Hépitès. *Dictionnaire grec-français et français-grec.* 3 vol. Athènes, Pétrakos, 1908-1910 (le plus complet). — A. Blachos, *Λεξικὸν ἑλληνογαλλικόν.* Athènes, Sakellarios, 1897 (plus maniable).

Géographie de l'Italie et de l'Empire Romain

Bibliographie. (Cf. supra, préface, p. VI : *remarques*).

1. — **Ouvrages généraux** : Kiepert, Forbiger, Bevan, Vivien de Saint-Martin. Berger, Tozer, atlas de Kiepert, Van Kempen, Carrez, cités *supra*, **I, 1**. — Géographes anciens : surtout Strabon, *supra*, **II, 515, 525**. J. Jung. *Grundriss der Geographie von Italien und dem Orbis romanus* (Iw. Müller, *Handbuch* III, 3, 2). 2ᵉ éd. Munich, Beck, 1897. — M. Besnier. *Lexique de Géographie ancienne*. Paris, Klincksieck, 1914.

2. — **Italie** : H. Nissen. *Italische Landeskunde*. 2 vol. Berlin, Weidmann, 1883-1902. — G. Boissier. *Promenades archéologiques, Rome et Pompéi*. 10ᵉ éd. Paris, Hachette, 1911. *Nouvelles promenades archéologiques*, 7ᵉ éd. Paris, Hachette, 1910. — C. Dubois. *Pouzzoles antique*. Paris, Fontemoing, 1907. — P. Gusman. *Pompéi. La ville, les mœurs, les arts*. Paris, May, 1899 (la 2ᵉ édition de 1906 est moins complète et moins bien exécutée). — H. Thédenat. *Pompéi*. 2 vol. (« Vie publique », « Vie privée »). Paris, Laurens, 1906. — A. Mau. *Pompeji in Leben und Kunst*. 2ᵉ éd. Leipzig, Engelmann, 1908. Anhang. ibid. 1913.

Sicile : Ch. Diehl. *Palerme et Syracuse*. Paris, Laurens, 1907. — A. Holm. *Geschichte Siciliens im Alterthum*. 3 vol. Leipzig, Engelmann, 1870-1898.

Espagne : P. Paris. *Promenades archéologiques en Espagne*. Paris, Leroux, 1910. — E. S. Bouchier. *Spain under the Roman Empire*. Oxford, Blackwell, 1914.

3. — **Gaule** : C. Jullian. *Histoire de la Gaule*. Paris, Hachette (en cours de publication, 6 volumes parus; pour la géographie, voir surtout I, p. 1-109). *Gallia*. Paris, Hachette. — E. Lavisse. *Histoire de France*. I, 1ʳᵉ, partie : *Tableau de la géographie de la France* par P. Vidal de la Blache, 1903; 2ᵉ partie : *Les origines, la Gaule indépendante et la Gaule romaine* par G. Bloch, 1901. — E. Desjardins. *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*. 4 vol. Paris, Hachette, 1876-1893. — E. Cougny et H. Lebègue. *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire de la Gaule*. 6 vol. Paris, Renouard, 1878-1892 (textes grecs, traduction française, quelques notes). — C. Lenthéric. *Les villes mortes du golfe de Lyon* (sic). 7ᵉ éd. Paris, Plon, 1910. *Le Rhône*. 2ᵉ éd. Paris, Plon, 1905. *La Grèce et l'Orient en Provence*. 3ᵉ éd. Paris, Plon, 1910. — F. G. de Pachtère (et Th. Vacquer). *Paris à l'époque gallo-romaine*. Paris, Imprimerie nationale, 1912. — R. Peyre. *Nimes, Arles, Orange*. Paris, Laurens, 1903. — M. Clerc. *Aquae Sextiae*. Aix, Dragon, 1916. — L. A. Constans. *Arles antique*. Paris, de Boccard, 1921. — **Germanie** : F. Köpp. *Die Römer in Deutschland*. 2ᵉ éd. Leipzig, Velhagen, 1912. — **Iles Britanniques** : F. Sagot, *La Bretagne romaine*. Paris, Fontemoing, 1911. — F. Haverfield. *The Romanization of Roman Britain*. 4ᵉ éd. par J. Macdonald. Oxford, Clarendon Press, 1923. *The Roman occupation of Britain* (publié par J. Macdonald). *Ibid.*, 1924.

4. — **Asie** : V. Chapot. *La province romaine proconsulaire d'Asie*. Paris, Bouillon, 1904. — *La frontière de l'Euphrate, de Pompée à la conquête arabe*. Paris, Fontemoing, 1907. — F. Sartiaux. *Villes mortes d'Asie mineure*. Paris, Hachette, 1911. — P. Aucler. *Jérusalem* (restauration archéologique, tableau avec notice explicative). Paris, Delagrave. — **Afrique** : G. Boissier. *L'Afrique romaine*. 4e éd. Paris, Hachette, 1909. — S. Gsell. *Histoire ancienne de l'Afrique romaine*. Paris, Hachette (en cours de publication, aura 6 volumes). — Ch. Tissot et S. Reinach. *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*. 2 vol. et atlas. Paris, Imprimerie nationale, 1884-1888. — E. Babelon. *Carthage*. Paris, Leroux, 1896. — A. Audollent. *Carthage romaine*. Paris, Fontemoing, 1901. — P. Aucler. *Carthage* (restauration archéologique, tableau avec notice explicative). Paris, Delagrave. — R. Cagnat. *Carthage, Timgad, Tebessa et les villes antiques de l'Afrique du Nord*. Paris, Laurens, 1909. — A. Ballu. *Les ruines de Timgad*. 3 vol. Paris, Leroux, 1897-1911. *Guide illustré de Timgad*. 2e éd. Paris, Neurdein, [1911].

Cartes murales : H. Kiepert. Berlin, D. Reimer (monde ancien, empire romain; Latium; Grèce; Italie; empires des Perses et d'Alexandre; Gaule; Bretagne; Germanie; Asie mineure). — A. Van Kampen. Gotha, J. Perthes (Grèce; Italie; Gaule; empire romain). Les cartes de Van Kampen sont moins complètes que celles de Kiepert mais plus claires.

CHAPITRE I. L'ITALIE.

5. — *Remarque I*. Avant l'époque impériale, le nom d'**Italie** ne s'appliquait pas à la plaine du Pô (appelée Gaule cisalpine) mais seulement à la longue péninsule où s'étendent les Apennins. Plus tard, l'Italie comprit tout le pays situé entre les Alpes et les Apennins, donc aussi la vallée du Pô.

Remarque II. L'Italie péninsulaire est traversée d'un bout à l'autre par la chaîne des *Apennins*. Les plaines situées sur le versant sud-ouest des montagnes, sont plus favorisées que celles du nord-est; plus étendues, plus tempérées. C'est aussi de ce côté que se trouvent les principaux fleuves; ceux-ci mêmes sont peu considérables.

6. — § 1. **Haute Italie**. **La plaine du Pô**, Gaule cisalpine, longtemps occupée par les Gaulois, se divisait en deux parties : Gaule *transpadane*, capitale MILAN; *cispadane*, capitale RAVENNE.

La Gaule cispadane fut appelée *Émilie* (*Aemilia*); elle devait ce nom à la *via Aemilia* qui la traversait. A l'est se trouvait la **Vénétie**, entre les Alpes carniques et la côte nord de l'Adriatique. Encore un peu plus à l'est, le petit pays de l'*Istrie*, capitale POLA. A l'ouest, la **Ligurie**, pays montagneux dont les habitants, agriculteurs ou bergers, descendaient d'une population anté-

rieure aux invasions celtiques; ils étaient renommés pour leur rudesse laborieuse. On n'y vit longtemps aucune ville considérable. Cependant *Augusta Taurinorum* (TURIN), *Genua* (GÊNES) s'y élevèrent. Des colonies grecques de Marseille comme *Monoecos* (MONACO) et *Nicaea* (NICE) s'étendaient sur la côte.

7. — **§ 2. Italie centrale.** L'Italie centrale comprend : 1) l'**Étrurie** (Toscane) qu'avant la conquête romaine habitaient les Étrusques. VÉIES (*Veii*, *Veji*) fut pour Rome une puissante rivale. Bien d'autres villes s'y élevaient dès l'époque ancienne : PISE et *Faesulae* (FIESOLE), au nord; FALÈRES (*Falerii*, pays des Falisques), TARQUINIES (*Tarquinii*), CAERE.

FLORENCE (*Florentia*), colonie militaire romaine bâtie au premier siècle av. J.-C., fut, sous l'empire, la ville la plus peuplée d'Étrurie.

C'est en Étrurie que se trouve le lac de *Trasimène* illustré par la victoire d'Hannibal.

8. — 2) l'**Ombrie**, séparée de l'Étrurie par le *Tibre*, pays en grande partie montagneux, mais où quelques anciens lacs desséchés forment des plaines très fertiles. Quelques petites villes : *Iguvium* (GUBBIO), où furent trouvées en 1444 des inscriptions en langue ombrienne; *Asisium* (ASSISE), *Spoletium* (SPOLÈTE).

3) le **Picenum**, pays de riches plaines; il possède, à partir de 380, le port très florissant d'ANCÔNE (*Ancona*).

4) la **Sabine**, montagneuse, au climat rude, au sol peu fécond, mais dont les habitants étaient courageux et endurcis à la fatigue.

Principales villes : RÉATE, CURES (patrie de Numa Pompilius), AMITERNUM, SULMONE. Dans la Sabine se trouve le lac *Fucin ;* l'empereur Claude entreprit de le dessécher en dérivant ses eaux dans la rivière Liris.

9. — 5) le **Latium**, pays environnant Rome. Sa superficie ne dépassait pas d'abord 400 kilomètres carrés (c'est-à-dire moins que le département de la Seine). Les marais semblent avoir été dans l'antiquité bien moins étendus qu'aujourd'hui.

Villes principales : ALBE qui existait avant Rome, mais fut détruite par les Romains (665 av. J.-C.), LANUVIUM, FIDENA, *Velitrae* (VELLETRI), *Tibur* (TIVOLI), PRÉNESTE, TUSCULUM, où

beaucoup de riches Romains avaient des maisons de campagne.

Dans le Latium agrandi, habitaient, outre les Latins, plusieurs autres peuples, les Volsques, les Herniques, les Aurunci.

10. — 6) le **Samnium**, capitale *Malventum*, appelée plus tard BENEVENTUM.

7) la **Campanie**, comprenant de vastes territoires cultivés, où les Romains établirent des colonies. — Capitale : CAPOUE, très peuplée et puissamment fortifiée. Autres villes : NOLE, CASILINUM, ATELLA. De nombreuses colonies grecques étaient établies sur le littoral : *Neapolis* (NAPLES) placée dans un des plus beaux sites du monde, *Cumae* (CUMES), *Puteoli* (POUZZOLES), *Surrentum* (SORRENTE), *Salernum* (SALERNE); HERCULANUM et POMPÉI qui furent englouties par l'éruption du *Vésuve* en 79 ap. J.-C.

Plusieurs villes de Campanie étaient fréquentées des Romains pendant l'été comme lieux de délassement mondain; POUZZOLES surtout ressemblait aux villes modernes d'eaux ou de bains de mer à la mode.

11. — **§ 3. Italie méridionale.** — 1) **Apulie.** Villes principales : LUCÉRIE, ASCULUM (ou AUSCULUM), *Venusia* (VENOUSE), *Cannae* (CANNES), célèbre par la victoire d'Hannibal.

2) **Messapie** (Calabre), presqu'île rocheuse qui forme le talon de la botte italienne. Sa capitale TARENTE, puissante colonie grecque, la plus florissante de l'Italie méridionale, était habitée par une population opulente et amollie par le luxe. *Brundisium* (BRINDES, Brindisi) était, comme aujourd'hui, le point d'aboutissement de lignes de navigation importantes. C'était là qu'on abordait en venant de Grèce à Rome, et l'on trouvait à Brindes l'extrémité de la voie Appienne.

12. — 3) **Lucanie** : pays situé entre la mer Tyrrhénienne et la mer Ionienne; des deux côtés se trouvaient de nombreuses colonies grecques. PAESTUM est surtout célèbre par les ruines de son temple dorique. Autres villes : MÉTAPONTE, HÉRACLÉE.

4) **Bruttium** : extrémité de la presqu'île italienne. Là encore les colonies grecques étaient nombreuses. SYBARIS les surpassait toutes par la richesse, mais aussi par le caractère efféminé de ses habitants. Elle fut détruite en 510 av. J.-C. par les Crotoniates, mais, en 443 av. J.-C., les Grecs y fondèrent une nouvelle

colonie appelée Thurii. Autres villes : *Rhegium* (Reggio) en face du détroit de Messine; Crotone, Locres.

CHAPITRE II. L'EMPIRE ROMAIN.

13. — § **1.** **Europe. I.** La **Sicile** (province romaine en 241). La Sicile avait été de bonne heure colonisée par les Grecs; elle était toute pénétrée de civilisation grecque quand Rome s'en empara. C'étaient des villes grecques qu'Agrigente, Himère, Tauromenium, Messine et la plus belle de toutes, Syracuse. Celle-ci possédait deux ports et se divisait en cinq quartiers qu'on appelait cinq villes.

L'intérieur du pays était, comme aujourd'hui, très fertile en froment. La Sicile produisait une énorme quantité de blé, et par là servait à l'approvisionnement de Rome.

14. — **II.** La **Sardaigne** (*Sardinia*) était considérée à tort par les anciens comme la plus grande île de la Méditerranée. En réalité elle est moins étendue que la Sicile. Assez fertile mais fiévreuse, elle formait un séjour peu enviable malgré sa prospérité. Ses habitants, en partie de race phénicienne, avaient une fâcheuse renommée.

III. La **Corse** (*Corsica*), rude, hérissée de bois et de forêts, peu productive, sans routes et sans cultures, était réputée pour la sauvagerie de ses habitants, leur défiance à l'égard des étrangers. Sous l'empire, Sénèque et plusieurs autres personnages y furent relégués.

15. — **IV.** **L'Espagne** avait été peu connue des Grecs, sauf quelques points de ses côtes. Les Romains la conquirent mais ses montagnes offraient des ressources aux vaincus pour la guerre de guérillas; sous la conduite de Sertorius, les habitants purent tenir longtemps en échec leurs vainqueurs, comme plus tard leurs descendants usèrent les armées de Napoléon.

Le pays était surtout riche en mines, mais d'une fertilité très inégale; les régions montagneuses en occupent une grande partie; les vallées, surtout celles du midi, produisaient une belle et riche végétation : palmiers et plantes tropicales, vignes, oli-

viers, figuiers, etc. L'Espagne possédait de bonnes races d'animaux domestiques : ânes, porcs, moutons.

Les Romains y fondèrent de nombreux établissements, construisirent des routes à travers toute la péninsule, et laissèrent de nombreux monuments d'architecture dont il subsiste malheureusement peu de chose.

16. — L'Espagne se composait de trois parties : la *Tarraconaise* au nord, la *Bétique* au sud, la *Lusitanie* (à peu près le Portugal actuel) à l'ouest. On distinguait aussi l'Espagne *citérieure* et *ultérieure* : en deçà (à l'est) ou au delà (à l'ouest) de l'Èbre.

Parmi les ports, le plus célèbre était Gadès (*Cadix*) situé sur l'Océan et qu'on citait proverbialement comme l'extrémité du monde connu. Un établissement phénicien y avait été fondé de bonne heure, peut-être vers 1100 av. J.-C.

Carthagène (*Carthago nova*), fondée par le Carthaginois Hamilcar, munie de solides fortifications, mais port de commerce autant que place de guerre, conserva sa prospérité sous la domination romaine. C'était la plus grande ville de l'Espagne citérieure.

17. — A l'est de l'Espagne, les îles **Baléares**, peu étendues mais fertiles, furent possédées successivement par les Phéniciens, les Carthaginois et les Romains. Ses habitants étaient surtout célèbres pour leur habileté à manier la fronde.

18. — **V. Gaule.** Depuis l'époque de César on désignait communément sous ce nom le pays compris entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées. Sa structure naturelle faisait l'admiration du géographe grec Strabon. La direction des vallées et des cours d'eau formait une route commerciale facile et la situation de la Gaule en faisait un lieu de passage fréquenté.

La fertilité du sol était un objet d'envie. Les métaux, fer, plomb, argent, or, s'y trouvaient en abondance. Mais les forêts couvraient encore une grande partie du territoire et il y avait aussi beaucoup de marais.

19. — Les Romains occupèrent d'abord au sud une large bande de terrain, chemin nécessaire vers leur province d'Espagne. Élargi, il devint la « province » qui s'étendait au nord

jusqu'au Rhône et au lac Léman; enfin César conquit tout le reste.

Au temps de César, la Gaule comprit, outre la « province », trois parties principales : *Belgique*, entre le Rhin et la Seine; *Celtique*, de la Seine à la Garonne; *Aquitaine*, au sud de la Garonne.

A partir d'Auguste, l'ancienne « province » s'appelle *Narbonnaise*, l'*Aquitaine* s'étend au nord de la Garonne presque jusqu'à la Loire, et tout le reste, du Rhône à l'extrémité de la Bretagne, s'appelle *Gaule lyonnaise* ou *Lyonnaise*.

20. — *Principales villes.* Lutèce n'était qu'une petite ville d'importance secondaire, longtemps limitée à l'île qui a gardé le nom de Cité.

La capitale de la Gaule fut Lyon (*Lugdunum*), colonie romaine fondée en 43 av. J.-C. par L. Munatius Plancus sur la colline actuellement appelée Fourvières. Son développement fut extrêmement rapide et elle atteignit un haut degré de prospérité. Les voies romaines de toute la Gaule y aboutissaient. Elle était en même temps le centre politique où l'on célébrait des fêtes solennelles à l' « autel de Rome et d'Auguste ».

21. — Narbonne (*Narbo*), bien plus considérable qu'aujourd'hui, était déjà le centre d'un grand commerce de vins; elle resta florissante pendant tout l'empire, quoique la fondation de Lyon l'ait fait passer au second rang.

Autres villes principales : Aix (*Aquae Sextiae*), Nimes, protégée d'Auguste, Vienne, rivale de Lyon, maîtresse d'un vaste territoire et riche en objets d'art, Autun (*Augustodunum*), Bordeaux (*Burdigala*).

Fréjus (*Forum Julii*) possédait un des ports les plus vastes de toute la Méditerranée, plus spacieux même que celui de Marseille. Une flotte romaine y séjournait; son rôle était analogue à celui du port militaire de Toulon.

Dans beaucoup de villes, même dans des centres aujourd'hui abandonnés, il reste des ruines très nombreuses de l'époque romaine. Quelques-unes sont très bien conservées surtout dans le Midi (maison carrée de Nîmes, théâtre d'Orange, aqueduc appelé « pont du Gard » etc.).

22. — MARSEILLE, fondée vers 600 par les Phocéens, fut longtemps une ville toute grecque et même l'une des plus florissantes de la Méditerranée. Amie des Romains, elle garda le titre d'alliée et une indépendance assez réelle jusqu'à la guerre civile où elle fut prise par César en 49 après un long siège.

23. — **VI. Germanie.** Au nord du Rhin et au nord du Danube supérieur, s'étendait la Germanie, terre pauvre et couverte d'immenses forêts, acquisition peu souhaitable, mais menace perpétuelle par les millions d'hommes qu'elle recélait. Les Romains tentèrent à plusieurs reprises de la conquérir pour se préserver des invasions barbares. N'ayant pu y réussir, ils donnèrent le nom de *Germanie supérieure* et de *Germanie inférieure* aux parties septentrionales de la Gaule Belgique, placées le long du Rhin. Les populations qui l'habitaient étaient en partie d'origine germaine, mais en partie aussi celtiques.

24. — **VII. Iles Britanniques.** Les anciens connaissaient assez peu l'Irlande (*Hibernia*) et l'Écosse (*Britannia barbara, Caledonia*). Les Romains colonisèrent l'Angleterre actuelle (*Britannia romana*).

César y fit deux expéditions (55 et 54 av. J.-C.). Mais elle fut conquise seulement au premier siècle ap. J.-C. (en 43 et en 85). En 122, Hadrien fit construire au nord un immense rempart, afin de protéger la province romaine contre les barbares qui habitaient la partie septentrionale de l'île.

Les auteurs latins décrivent le climat anglais comme humide et brumeux, ce qui n'a pas beaucoup changé; cependant l'humidité devait être autrefois encore plus grande qu'aujourd'hui : car les forêts et les marais étaient plus étendus.

Une grande partie du sol était en pâturages; la culture du blé était peu développée, au moins avant l'arrivée des Romains. Les mines, surtout celles d'étain en Cornouailles, étaient connues des Phéniciens bien des siècles avant l'ère chrétienne.

La civilisation romaine se répandit rapidement en Bretagne comme en Gaule. De nombreux monuments en sont la preuve : temples, amphithéâtres, murs de fortifications, basiliques, thermes, luxueuses villas, vastes manufactures.

25. — La plus grande ville commerciale au temps de Tacite était LONDRES (*Londinium*). Fondée d'abord au nord de la Tamise, elle s'étendit ensuite sur les deux rives et était à peu près aussi vaste à l'époque romaine qu'au moyen âge.

La route qui joignait Londres à la côte se divisait à *Durovernum* (CANTERBURY) en plusieurs tronçons dont l'un aboutissait au port de *Dubris* (DOUVRES), un autre à *Rutupiae* (RICHBOROUGH), célèbre pour ses huîtres qu'on exportait en conserves jusqu'à Rome. YORK (*Eburacum* ou *Eboracum*) fut le quartier général de l'armée romaine.

26. — **VIII. Provinces Danubiennes.** Le Danube forma, à partir du temps d'Auguste, la frontière nord de l'empire. Le long du fleuve se trouvaient les provinces suivantes, en allant de l'ouest à l'est : **Vindélicie** (*Vindelicia*), **Rétie** (*Raetia*), **Norique** (*Noricum*), **Pannonie** (*Pannonia*), les premières surtout montagneuses, la dernière comprenant de vastes plaines, qui passaient pour infécondes mais sont pourtant aujourd'hui parmi les plus fertiles de l'Europe.

27. — Des camps fortifiés surveillaient la rive ennemie et protégeaient la population romaine. Les restes de *Carnuntum* (DEUTSCH-ALTENBURG, non loin de Vienne) font bien comprendre ce qu'étaient ces villes frontières. Abandonnées précipitamment devant une invasion victorieuse, la forteresse et les constructions qui l'entouraient sont restées désertes pendant tout le moyen âge; les fouilles ont fait retrouver non seulement des autels, des temples, un amphithéâtre, mais aussi un arsenal où des cuirasses de fer avaient été entassées. De telles villes étaient avant tout des places de guerre, mais on ne pouvait s'y passer d'un amphithéâtre, pas plus qu'à Rome, à Pompéi ou dans quelque paisible bourgade de Gaule.

28. — **IX. Illyrie** (*Illyricum, Dalmatia*). Plus tranquille et plus sûre, l'Illyrie s'étendait entre ces provinces et la mer Adriatique. Son port de DYRRACHIUM était le lieu ordinaire de débarquement pour les passagers qui venaient de Brindes.

X. Mésie. A l'est de la Pannonie, la Mésie (*Moesia superior* et *inferior*) suivait aussi les contours du Danube.

29. — **XI. Dacie.** Mais quelque temps (de 107 à 270 environ)

la Mésie ne fut plus frontière de l'empire : les Romains possédaient au delà du Danube une autre province, la Dacie (*Dacia superior* et *inferior*) conquise par Trajan en 107.

Vers 270, sous Aurélien, force fut de l'abandonner et l'on donna le nom de Dacie à une partie de la Mésie.

XII. Thrace. Partie nord-est de la péninsule des Balkans, peuplée de tribus guerrières et cruelles, puis colonisée par les Grecs. On ignore à quelle époque elle devint province romaine.

XIII. Grèce et **Macédoine** (*supra*, **I, 1-12**), devenues provinces romaines en 146. La Grèce, province romaine, porte le nom d'*Achaïe*.

30. — § **2. Asie. I. Asie proprement dite,** *Asia*. Les Romains donnaient ce nom à la partie occidentale de l'Asie mineure, à la province qu'ils formèrent avec l'ancien royaume de PERGAME (légué par Attale III en 130 av. J.-C.) et les colonies grecques de la côte et des îles voisines. On la divisait en Phrygie, Mysie, Lydie, Carie.

Outre les villes grecques dont il a été question plus haut (*supra*, **I, 9**), c'est là que se trouvait l'ancienne TROIE (aujourd'hui Hissarlik) située près des rivières appelées *Xanthe* (ou *Scamandre*) et *Simoïs*. On y a retrouvé les restes de plusieurs villes superposées (sept et même neuf au dire des archéologues). L'une d'elles (la sixième, à ce que l'on croit) est la Troie homérique. La plus récente est une colonie romaine qui y avait été fondée en souvenir d'Énée.

31. — **II.** Le **Pont,** qui s'étale en fer à cheval le long de la côte, est beaucoup plus favorisé de la nature que les pays environnants. Quoique situé au nord de la Cappadoce, il a un climat plus doux. La végétation y est abondante; vignobles, vergers, blés, prairies, forêts verdoyantes contrastent avec l'aridité d'une grande partie de l'Asie mineure. Bien d'autres richesses y abondent : gibier, pêches fluviales et maritimes, carrières de marbre, de calcaires, de sel gemme, mines de fer, de cuivre, d'argent.

Ancien royaume de Mithridate, patrie d'un des plus grands ennemis de Rome, le Pont devint à son tour province romaine,

mais seulement en 63 *après* J.-C., la partie occidentale avait été réunie à la Bithynie dès 64 *avant* J.-C.

32. — III. Bithynie. Nord-ouest de l'Asie mineure, terres fertiles traversées de montagnes boisées. Principales villes : Pruse, Nicomédie, Héraclée, Nicée.

On appelle **Paphlagonie** la partie de la côte nord de l'Asie mineure qui s'avance le plus vers la mer. Son port de Sinope occupé par une colonie grecque, eut une grande importance au temps de Xénophon : les flottes de Sinope étaient maîtresses du Pont-Euxin. Plus tard la ville fut occupée par une colonie romaine.

33. — IV. Galatie. A l'est de la province d'Asie se trouvait un pays de hauts plateaux, de montagnes et de pâturages, renommé pour ses troupeaux de moutons et de chèvres. Il devait son nom aux Gaulois ou *Galates* (Γαλάται), qui s'y étaient établis après avoir traversé, dans une immense invasion, presque toute l'Europe.

V. Cappadoce. Plus à l'est encore : la Cappadoce, montagneuse comme la Galatie et, comme elle, pays de pâturages plus que de culture; on y élevait surtout des chevaux et des moutons. Le climat était rude; les étés très chauds, les hivers très froids.

34. — VI. Lycie et Pamphylie. Partie ouest des côtes méridionales de l'Asie mineure. C'étaient, la Lycie surtout, des pays tout hellénisés quand les Romains en firent une province romaine. La **Pisidie**, territoire montagneux au nord de la Pamphylie, fit partie de la même province.

35. — VII. Cilicie. Quoique bande de terre assez étroite, resserrée entre la mer, la chaîne du *Taurus* (au nord) et celle de l'*Amanus* (à l'est), elle a une grande importance : elle commande l'entrée de l'Asie mineure par les défilés des *Portes Ciliciennes* (*Ciliciae Portae, Pylae*) ; et quand les Parthes, éternels ennemis de l'Empire, avaient franchi l'Euphrate, c'était là qu'on pouvait espérer les arrêter.

La Cilicie comprenait, dans un espace relativement restreint, des pays très différents : d'âpres montagnes (*Cilicia trachea*) et des plaines fertiles où l'on récoltait froment, vin, huile, etc.

Placée sur la grande route commerciale qui faisait communiquer l'Orient avec l'Occident, la Cilicie était enrichie aussi par

les visiteurs qu'elle attirait. Sa capitale TARSE fut fréquentée comme centre intellectuel.

L'île de **Chypre**, au sud de la Cilicie, fit partie d'abord de la même province; plus tard elle forma une province séparée.

36. — VIII. La **Syrie** se divise en trois parties : 1/ au nord, la *Syrie proprement dite*, en partie protégée par l'*Euphrate;* 2/ plus au sud, la **Phénicie** (*Phoenice*) ainsi nommée à cause de ses premiers colonisateurs; 3/ la **Palestine** qui forma à diverses reprises une province spéciale, gouvernée par un *procurator*, puis par un *legatus*.

Les principales villes sont : — 1/ *dans la Syrie proprement dite :* DAMAS, une des plus belles villes du monde, entourée d'une luxuriante végétation qui contraste avec l'aridité des régions voisines; ANTIOCHE, capitale du pays à l'époque des Séleucides; PALMYRE, la « ville des palmiers », située dans une oasis. Ses ruines encore imposantes ont été souvent célébrées. — 2/ *dans la Phénicie :* TYR et SIDON, très anciennes et autrefois très riches cités commerciales, mais bien moins prospères à l'époque romaine; BEYROUTH (*Berytus*) où exista, au temps de l'empire, une université, renommée surtout pour l'enseignement du droit. — 3/ *dans la Palestine :* JÉRUSALEM dont le temple embelli par Hérode formait un spectacle grandiose; construit en marbre blanc avec des revêtements et des ornements d'or, il éblouissait le voyageur qui, à un détour de la route, le voyait apparaître soudain.

37. — IX. Arabie. De cette vaste péninsule les Romains possédèrent seulement une très petite partie, voisine de la Syrie, l'*Arabie Pétrée,* capitale PETRA. Cette ville était importante comme centre de commerce pour les caravanes.

X. Arménie. Arménie (au-dessous du Caucase). Tantôt conquise, tantôt perdue, laissée à des rois amis de Rome ou réduite en province, elle ne fut jamais pleinement incorporée à l'empire.

XI. Mésopotamie (de μέσος « qui est au milieu », ποταμός « fleuve », région située entre le Tigre et l'Euphrate). Sa conquête subit aussi beaucoup de vicissitudes. Elle fut plutôt un lieu de combat perpétuel qu'une acquisition véritable.

38. — § **3. Afrique. I. Égypte.** L'Égypte, dit Hérodote, est un « don du Nil ». En effet c'est à ce grand fleuve qu'elle doit sa fécondité. La partie fertile n'est qu'une longue bande de terrain, détrempée chaque année par les inondations, enrichie par les dépôts de limon qu'elles laissent en se retirant. Des deux côtés s'étend un désert aride.

On divise l'Égypte en 3 parties : *Basse Égypte* ou *Delta*, partie voisine de la Méditerranée et la plus commerçante, *Égypte centrale*, *Haute Égypte* (ou *Thébaïde*) ; c'est dans cette dernière que s'étendaient les vastes solitudes où les anachorètes chrétiens se retirèrent. Dans l'antiquité, un canal faisait communiquer la Méditerranée avec la mer Rouge, non par l'isthme de Suez mais par le Nil. Grâce à la fécondité de son sol, l'Égypte devint une des provinces qui fournissaient à Rome les plus immenses provisions de blé. Aussi quand, au moment d'une famine, Trajan envoya du froment dans ce pays, le fait parut tout à fait surprenant.

Bien avant la Grèce, l'Égypte possédait une civilisation très avancée, dont témoignent encore ses monuments étranges et grandioses, pyramides, sphinx, statues colossales, temples qui sont des forêts de colonnes. A partir du temps d'Alexandre, elle adopte la langue et la culture helléniques. Les fragments de papyrus que ses sables livrent par milliers sont le plus souvent couverts d'écriture grecque. Enfin quand l'Égypte fut passée sous la domination romaine, bien des éléments romains y pénétrèrent, mais elle resta plus grecque que latine.

39. — Ses anciennes cités subsistaient encore au temps des Grecs et des Romains. HÉLIOPOLIS dans la Basse Égypte, MEMPHIS gardant son immense enceinte de murailles, THÈBES moins vaste qu'autrefois mais encore habitée. Toutes ces villes furent éclipsées par la splendeur et la richesse d'ALEXANDRIE. Fondée par Alexandre dans une situation particulièrement favorable, elle prit un rapide développement et fut bientôt une des villes commerciales les plus importantes de la Méditerranée en même temps qu'elle était le centre intellectuel du monde grec (*supra*, **II, 430-431**). Dans l'île de *Pharos* s'élevait une haute tour de marbre blanc surmontée d'un fanal pendant la nuit. Les « phares » modernes en ont gardé le nom.

40. — II. Afrique proprement dite. Le nom d'*Africa* s'appliquait spécialement chez les Romains à la province formée de l'ancien territoire de Carthage (aujourd'hui la Tunisie).

Carthage, colonie des Phéniciens fondée vers le IXe siècle av. J.-C., surpassa bientôt tous les autres établissements de cette race. A l'époque de sa lutte contre Rome c'était une place forte de premier ordre en même temps qu'une populeuse et très riche cité commerciale. Certaines parties de son enceinte comprenaient jusqu'à trois lignes de murailles, dont chacune avait environ quinze mètres de hauteur. Il y avait deux ports : en avant le port marchand dont l'entrée pouvait être fermée par des chaînes de fer; en arrière le port militaire au milieu duquel s'élevait une île où résidait l'amiral. Tout autour de ce second bassin et de l'île, les quais portaient des loges pouvant contenir 220 vaisseaux.

Détruite par Scipion en 146 av. J.-C., elle fut relevée en 122 par C. Gracchus qui y fit envoyer une colonie romaine. C'est surtout à partir du Ier siècle de l'ère chrétienne que sa prospérité reprit; au IIIe et au IVe siècles elle fut la ville la plus peuplée de l'Afrique romaine.

Autres villes fameuses : Utique (*Utica*), la plus grande ville après Carthage, et Hippone qui doit surtout sa célébrité à l'épiscopat de saint Augustin.

41. — III. Autres pays. 1/ **Libye.** A l'ouest de l'Égypte s'étendait une contrée aride et rocheuse, à laquelle on donnait plus spécialement le nom de Libye (mot qui désigna aussi tout le continent africain). Elle se divise en *Marmarique* et *Cyrénaïque*. Cette dernière a pour capitale Cyrène, colonie grecque, puis romaine, patrie de plusieurs philosophes grecs.

2/ **Pays des Syrtes** (Tripolitaine). Plus à l'ouest, s'ouvre un golfe profond, appelé aujourd'hui encore la *Grande Syrte*. Des colonies phéniciennes s'élevèrent sur les bords : les trois principales étaient Leptis, Oea et Sabratha. La province romaine dont elles firent partie, fut appelée *Tripolis* (trois villes). C'est l'ancienne *Oea* qui porte aujourd'hui le nom de Tripoli.

42. — 3/ Numidie (plus tard *Maurétanie césarienne*) : pays qui s'étend à l'ouest du territoire de Carthage et qui correspond à

peu près à l'Algérie actuelle. Ses hautes montagnes, ses collines rocheuses, ses vastes plateaux étaient habités par des populations nomades (Νομάδες); d'où leur nom de Numides. La capitale *Cirta* (CONSTANTINE) se dressait haute et presque imprenable derrière la gorge profonde où coulait la rivière Ampsaga. Elle fut restaurée par Constantin.

43. — 4/ **Maurétanie** (plus tard *Maurétanie tingitane*, c'est-à-dire de Tanger), la contrée la plus à l'ouest de l'Afrique du Nord : le Maroc. Région fertile et peuplée mais qui semble avoir été peu sûre.

5) **Éthiopie.** — Le nom d'Éthiopiens (*Aethiopes*) a souvent chez les auteurs anciens un sens très vague et on l'applique à tous les habitants de terres méridionales très éloignées. Dans un sens moins indéterminé, l'Éthiopie désigne le pays situé en Afrique au delà de l'Égypte (Haut Nil).

APPENDICE : LA VILLE DE ROME.

44. — L. Homo. *La Rome antique.* Paris, Hachette, 1921. *Lexique de topographie romaine.* Paris, Klincksieck, 1900. — E. Bertaux. *Rome. L'antiquité.* Paris, Laurens, 1904. — O. Richter. *Topographie der Stadt Rom* (Iw. Müler, *Handbuch* III, 3, 2). Munich, Beck, 1901. — G. Boissier. *Promenades archéologiques. Rome et Pompéi.* 10e éd. Paris, Hachette, 1911. — J. H. Middleton. *The remains of ancient Rome.* 2 vol. Londres, Black, 1892. — H. S. Jones. *Classical Rome.* Londres, Richards, [1911] (guide de Rome, seulement au point de vue de l'antiquité classique). — A. Merlin. *L'Aventin dans l'antiquité.* Paris, Fontemoing, 1906. — H. Thédenat. *Le Forum romain et les forums impériaux.* 5e éd. Paris, Hachette, 1911. — F. Hoffbauer et H. Thédenat. *Le Forum romain et la voie sacrée.* Paris, Plon, 1905. — H. Kiepert et Ch. Hülsen. *Formae Urbis antiquae.* 2e éd. Berlin, Reimer, 1912. — P. Aucler. *Rome* (restauration archéologique, tableau avec notice explicative). Paris, Delagrave. — [P. Bigot]. *Notice sur le relief de Rome impériale.* Rome, « Imprimerie éditrice romana », 1911. — A. Bartoli. *Cento vedute di Roma antica.* Florence, Alinari, 1911 (cent vues tirées de manuscrits ou d'ouvrages anciens; souvent les monuments qui y sont représentés ne sont plus conservés entièrement). — E. Rodocanachi. *Les monuments antiques de Rome encore existants.* Paris, Hachette, 1920.

45. — **I. Situation.** Rome s'étendait sur les sept collines (Palatin, Capitole, Aventin, Quirinal, Viminal, Esquilin, Caelius) et la plaine avoisinante. Placée au bord du Tibre, non loin de la mer, à peu près au centre de l'Italie et de la Médi-

terranée, elle était dans une situation exceptionnellement favorable à la Capitale d'un grand empire.

46. — **II. Histoire.** La Rome primitive, encore étroite, groupait ses maisons sur le Palatin; au-dessous de cette colline était le marché (*forum*). Sous les rois, la ville s'étend peu à peu; le mur construit par Servius Tullius entoure déjà les sept collines. Pendant toute la période républicaine un grand nombre de monuments s'élèvent, mais la ville ne déborde guère en dehors de son enceinte. C'est seulement à partir de l'époque de Pompée et de César qu'elle envahit le Champ de Mars, où dès lors les constructions se multiplient. Auguste se préoccupe de l'embellissement de la ville; il se vantait de l'avoir trouvée de brique et de la laisser de marbre.

47. — Le grand incendie qui détruisit les deux tiers de Rome sous Néron (en 64) fut l'occasion d'embellissements nouveaux : l'empereur construit un palais d'un luxe inouï, entouré d'un vaste jardin; il l'appelle la « maison d'or ».

C'est sur l'emplacement de ce parc que plus tard Vespasien et Titus élèvent le Colisée. Trajan, Hadrien, Septime Sévère s'efforcent de surpasser leurs devanciers par la splendeur de leurs constructions. Mais Aurélien fait œuvre plus utile en entourant la ville d'une nouvelle enceinte fortifiée. Sous Constantin quelques grands édifices viennent encore s'ajouter aux précédents; et, comme presque tous les anciens subsistent, c'est l'époque où Rome présente le plus merveilleux coup d'œil.

48. — **III. Les différentes parties de la ville. A. Les sept collines.** On les a comparées à une main ouverte : le Palatin, le Capitole et l'Aventin en sont la paume; le Quirinal, le Viminal, l'Esquilin et le Caelius représentent quatre doigts étendus.

1) Le **Palatin** : colline carrée que Romulus entoura d'un mur et qui fut alors la *Roma quadrata*. On a retrouvé une partie de cette enceinte et d'autres constructions primitives. Sous la république, le Palatin fut le quartier aristocratique par excellence et sous l'empire la résidence des empereurs (le mot « palais » vient de *Palatium*). La maison de Livie découverte en 1869 est encore assez bien conservée.

2) Le **Capitole**, citadelle puis centre religieux de la cité. Là

s'élevait le fameux temple de Jupiter, dominant la ville. Les généraux vainqueurs y montaient solennellement, suivis d'un brillant cortège, pour offrir les prémices du butin. C'était le « *triomphe* ».

3) L'**Aventin,** d'abord territoire commun appartenant à l'État (*ager publicus*), puis vendu à des particuliers à partir de 456 av. J.-C., devint un quartier très peuplé.

4-5) Le **Quirinal** et le **Viminal** plus éloignés du centre, annexés à la ville par Servius Tullius, mais moins importants.

6) L'**Esquilin,** où se trouva longtemps le cimetière des pauvres, fut transformé vers le commencement de l'empire en un quartier élégant. Les grands jardins qui le couvrirent devinrent propriété de l'empereur et formèrent un vaste parc.

7) Le **Caelius,** la plus étendue des sept collines. Il contenait peu de grands monuments mais beaucoup de demeures luxueuses, du moins à partir de 27 ap. J.-C., époque à laquelle ce quartier, dévoré par un incendie, fut reconstruit.

49. — B. Les principaux espaces compris entre les sept collines. Le **Forum romain,** au nord-ouest du Palatin, à l'est du Capitole, n'est d'abord qu'un lieu de marché (le mot français « foire » vient de *forum*). Il était fort marécageux mais fut desséché à l'époque des rois. La vie publique s'y concentra sous la république. Là se plaidaient les procès; là se dressait la tribune aux harangues (*rostra*), qu'ornaient des éperons de navires pris aux Antiates en 338 av. J.-C. Des boutiques élégantes s'y construisirent et firent place plus tard à des monuments publics : les *tabernae veteres* (au sud du forum) furent remplacées par la *basilica Julia* que César fit construire.

On éleva sur le forum de nombreuses statues en l'honneur des grands hommes; à l'époque de l'empire on y dressa aussi plusieurs arcs de triomphe.

50. — Les **Forums impériaux** (au nord et au nord-est du forum romain) : places entourées de galeries, magnifiques lieux de réunion et de promenade, suppléant à l'insuffisance du forum romain devenu trop petit.

Entre l'Aventin et le Palatin presque tout l'espace est occupé par le grand cirque (*circus maximus*). D'autres espaces sont

occupés par la *Subura,* quartier assez mal famé, le *forum boarium* (marché aux bœufs), le *Vélabre,* quartier industriel et commerçant, mais tout près du Tibre et très bas, exposé à des inondations fréquentes.

51. — C. Le Champ de Mars. Le long du Tibre et au nord-ouest des sept collines s'étendait une plaine d'environ 2 kilom. 100 de longueur et 1.900 mètres de largeur, appartenant à l'État. Au temps de la république il servait aux réunions de l'armée (comices centuriates), aux exercices militaires et aux sports des particuliers, mais ne contenait que peu de constructions. Peu à peu les édifices publics, puis privés, s'y multiplièrent (théâtres, thermes, stade; Panthéon et autres temples, arcs de triomphe, portiques, etc.).

HISTOIRE ROMAINE.

Bibliographie.

52. — **Ouvrages généraux** : V. Duruy. *Histoire des Romains*, 2ᵉ éd. 7 vol. Paris, Hachette, 1875-1885. — Th. Mommsen. *Histoire romaine.* Traduction C. Alexandre, R. Cagnat, et J. Toutain, 11 vol. Paris, Franck 1863-1889 (avec index alphabétique). Traduction de Guerle (pour l'histoire de la république seulement). 2ᵉ éd. 6 vol. Paris, Marpon et Flammarion 1882 (sans index alphabétique). — B. Niese. *Grundriss der römischen Geschichte* (Iw. Müller, *Handbuch* III, 5). 5ᵉ éd. par E. Hohl. Munich, Beck, 1923 (utile surtout pour l'indication des sources). — C. Peter. *Zeittafeln der römischen Geschichte.* 6ᵉ éd. Halle, Waisenhaus, 1882. — W. Ihne. *Römische Geschichte.* 8 vol. Leipzig, Engelmann, 1868-1890, I-II, 2ᵉ éd. 1893-1896. — A. Bouché-Leclercq. *Leçons d'Histoire romaine.* Paris, Hachette, 1909. — A. Boak. *A history of Rome to* 565 *A. D.* New-York, Macmillan, 1922. — Cavaignac, cité *supra*, **I, 13**.

53. — **Royauté et République** : A. Piganiol. *Essai sur les origines de Rome.* Paris, Fontemoing, 1917. — G. Bloch. *La République romaine.* Paris, Flammarion, 1913. — A. Berthelot et Didier. *Histoire intérieure de Rome jusqu'à la bataille d'Actium, tirée des Römische Altertümer* de L. Lange. 2 vol. Paris, Leroux, 1885-1888. — J. Michelet. *Histoire romaine.* 4ᵉ éd. Paris, Calmann-Lévy, 1876. — E. Pais. *Storia critica di Roma durante i primi cinque secoli.* 4 vol. Rome, Loescher, 1913-1920. — G. de Sanctis. *Storia dei Romani.* Turin, Bocca, en cours de publication. — W. Drumann. *Geschichte Roms in seinem Uebergange von der republicanischen zur monarchischen Verfassung.* 6 vol. Königsberg, Bornträger, 1834-1844 ; 2ᵉ éd. par P. Gröbe. Berlin, Bornträger, en cours de publication. — T. R. Holmes. *The Roman republic and the founder of the Empire.* 3 vol. Oxford, Clarendon Press, 1923. — F. B. Marsh. *The founding of the Roman Empire.* Austin, Université du Texas, 1922 (fin de la république et début de l'empire).

54. — **Empire** : R. Cagnat et G. Goyau. *Chronologie de l'Empire Romain.* Paris, Klincksieck, 1891. — [F.] de Champagny. *Études sur l'empire romain.* 12 vol. Paris, Bray et Retaux, I-IV *les Césars.* 5ᵉ éd. 1876; V-VI *Rome et la Judée,* 4ᵉ éd. 1876; VII-IX *les Antonins,* 3ᵉ éd. 1874-1875 ; X-XII *les Césars du IIIᵉ siècle,* 2ᵉ éd. 1878. — A. von Domaszewski. *Geschichte der römischen Kaiser.* 2 vol. Leipzig, Quelle et Meyer, 1909. — O. Seeck. *Geschichte des Untergangs der antiken Welt.* 5 vol. Berlin, Siemenroth. I, 3ᵉ éd. 1910. II-V, 1901-1913. — S. Lenain de Tillemont. *Histoire des empereurs... durant les six premiers siècles.* 2ᵉ éd. 6 vol. Paris, 1700-1738. — G. Bloch. *L'empire romain.* Paris, Flammarion, 1922. — J. B. Bury. *History of the later Roman Empire* (395-565). 2 vol. Londres, Macmillan, 1923.

55. — **Monographies diverses** : B. Modestov. *Introduction à l'histoire romaine.* Trad. fr. Paris, Alcan, 1907 (ne traite que de la période préhis-

torique et des Étrusques). — G. Colin. *Rome et la Grèce de 200 à 146 av. J.-C.* Paris, Fontemoing, 1905. — E. Hennebert. *Histoire d'Annibal.* 3 vol., Paris, Imprimerie nationale, 1870-1891. — P. Azan. *Annibal dans les Alpes.* Oran, Heintz, 1902. — Th. Reinach. *Mithridate Eupator, roi du Pont.* Paris, Didot, 1890. — E. Jullien. *Histoire de L. Munatius Plancus.* Paris, Masson, 1892. — O. Meltzer et U. Kahrstedt. *Geschichte der Karthager.* 3 vol. Berlin, Weidmann, 1879-1913. — A. Bouché-Leclercq. *Histoire des Lagides.* 4 vol. Paris, Leroux, 1903-1907. — P. Allard. *Le christianisme et l'empire romain.* 7ᵉ éd. Paris, Lecoffre, 1908. *Histoire des persécutions.* 5 vol. 2ᵉ-3ᵉ éd. Paris, Lecoffre, 1905-1908. *Julien l'Apostat.* 3 vol. Paris, Lecoffre, 1900-1903. — F. Ozanam. *La civilisation au cinquième siècle.* 2 vol. 4ᵉ éd. Paris, Lecoffre, 1873. — E. Pais. *Storia della Sardegna e della Corsica.* Rome, Nardecchia, 1923. *Storia della colonizzatione di Roma. Ibid.*, I, 1923.

56. — **Monographies d'empereurs** : V. Gardthausen. *Augustus und seine Zeit.* 2 vol. Leipzig, Teubner, 1891-1904. — S. Gsell. *Essai sur le règne de l'empereur Domitien.* Paris, Thorin, 1894. — C. de la Berge. *Essai sur le règne de Trajan.* Paris, Vieweg, 1877. — G. Lacour-Gayet. *Antonin le Pieux et son temps.* Paris, Thorin, 1888. — N. des Vergers. *Essai sur Marc-Aurèle.* Paris, Didot, 1860. — A. de Ceuleneer. *Essai sur la vie et le règne de Septime-Sévère.* Bruxelles, Hayez, 1880. — L. Homo. *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien.* Paris, Fontemoing, 1904.

57. — Nombreux **résumés scolaires,** entre autres : P. Guiraud et G. Lacour-Gayet (Paris, Alcan); G. Ducoudray (Paris, Hachette) ; P. Gagnol (Paris, Poussielgue); R. Peyre (Paris, Delagrave); A. Riquier (Paris, Delagrave) (très court) ; A. Malet (Paris, Hachette); A. Jardé (Marseille, Ferran). — L'ouvrage de G. Ferrero, *Grandeur et décadence de Rome* (Trad. fr., Paris, Plon, en cours de publication depuis 1904), ne peut être compté parmi les livres d'histoire. Pour avoir quelques spécimens de sa méthode, voir : Ph. Fabia, *Revue de Philologie,* XXXV, 1911, p. 144-178; C. Jullian, *Revue archéologique,* XV, 1910, p. 106; E. Pais, *Rivista d'Italia,* 15 mai 1912, p. 693-749. — Voir aussi les ouvrages cités à propos de la géographie, *supra,* **I, 1** (Boissier, Audollent, Holm, Chapot, Jullian, etc.), des Institutions, *infra,* **99-102**, de l'histoire grecque, *supra,* **I, 13** (Schäfer, Wachsmuth, etc.) et de la littérature latine, surtout à propos des historiens, mais aussi de Cicéron, Pline le Jeune, etc.

Iʳᵉ PARTIE. LA ROYAUTÉ. 753-509.

58. — **Sources** principales : Cicéron, *De re publica,* livre II (récit le plus ancien qui nous soit parvenu); Tite Live, livre I (plus complet que Cicéron); Denys d'Halicarnasse (très long mais très peu judicieux).

Sources secondaires : Plutarque, surtout dans les Vies de *Romulus* et de *Numa;* brèves indications et allusions dans Polybe, Diodore de Sicile, Appien, Dion Cassius.

Cette époque est très mal connue. Les sources sont toutes très posté-

rieures, et en partie légendaires. Cependant quelques grands faits, en particulier l'existence de la royauté, et même la succession des sept rois, les principales institutions et les principales guerres ne semblent pas devoir être mises en doute. « Quand on revoit Tite-Live à la lueur des faits généraux des civilisations primitives, bien des choses, qui choquaient d'abord, cessent de surprendre; les étrangetés du récit viennent, presque d'elles-mêmes, prendre leur place dans des lois universelles » (Jullian : *Revue historique,* LXXIX, 1902, p. 338; cf. ibid., LXXXIV, 1904, p. 320; XCIII, 1907, p. 333-334, etc.).

59. — 753-716. **Romulus,** petit-fils du roi d'Albe, fonde Rome.

Guerre contre les Sabins dont les Romains ont enlevé les épouses.

716. Après plusieurs autres guerres, Romulus est massacré par le peuple.

716-715. Interrègne.

715-672. **Numa Pompilius :** Sabin d'origine, pacifique et religieux; se dit inspiré par la nymphe Égérie; développe l'agriculture, la religion; institue le collège des Pontifes; construit le temple de Janus, ouvert pendant la guerre, fermé pendant la paix.

672-640. **Tullus Hostilius.**

667. Guerre avec Albe : combat des Horaces et des Curiaces.

665. Destruction d'Albe.

640-616. **Ancus Martius :** petit-fils de Numa; il encourage l'agriculture, protège la religion. *Guerre contre les Latins.* Il étend le territoire de Rome jusqu'à la mer; il fonde la ville et le port d'Ostie.

616-578. **Tarquin l'Ancien :** tuteur des enfants d'Ancus Martius, se fit proclamer roi; embellit beaucoup Rome; commença le Capitole, la cloaca maxima, le grand cirque. Il meurt assassiné.

578-534. **Servius Tullius :** construit un nouveau mur autour de la ville, comprend dans l'enceinte les sept collines; divise le peuple en quatre tribus (circonscriptions territoriales) d'après le domicile, et en sept classes d'après la fortune. Il organise

l'armée, composée des six premières classes, divisées en centuries; institue les comices centuriates, et le cens (recensement) qui doit avoir lieu tous les cinq ans. Il meurt assassiné.

534-509. **Tarquin le Superbe** : achève le Capitole, la cloaca maxima; achète les Livres Sibyllins (code religieux que l'on consulta dans la suite à chaque grande calamité). *Guerres victorieuses contre les Latins.* Violences et arbitraire.

509. Tarquin chassé de Rome par le peuple que Brutus a soulevé. Établissement de la république.

60. — Note. *État ancien de l'Italie :* — Avant que Rome ne conquît l'Italie, divers peuples l'occupaient. On les divise en 3 groupes ethniques : 1) *Iapyges;* 2) *Italiotes*, comprenant les Ombriens, les Latins, et les tribus sabelliques; 3) *Étrusques.* Longtemps, les Étrusques furent beaucoup plus civilisés que les Romains ; leur agriculture, leur industrie, leur commerce étaient très développés.

IIe PARTIE. LA RÉPUBLIQUE.

Ire Période. Jusqu'aux guerres puniques. 509-264.

61. — **Sources** : Les sources sont en général les mêmes que pour la période précédente. Les principales sont : Tite-Live, Denys d'Halicarnasse (depuis le livre V), Diodore de Sicile, Plutarque (*Coriolan, Camille*). Textes dispersés dans Cicéron.

La période la plus ancienne nous est connue à peu près comme l'époque des rois; on ne peut savoir que les principaux faits. Les documents deviennent meilleurs et plus nombreux à mesure que l'on avance. La guerre de Pyrrhus est suffisamment connue.

62. — Deux faits principaux dominent cette période :

lutte entre les patriciens et les plébéiens; conquête de l'Italie.

508. *Guerre contre Porsenna*, roi de Clusium (Étrurie), excité contre les Romains par Tarquin (épisodes d'Horatius Coclès, de Mucius Scævola, de Clélie).

498. Soulèvement des plébéiens. Le sénat institue la dictature : Titus Lartius, dictateur.

494. La plèbe, en révolte, se retire sur le Mont Sacré

(*prima secessio plebis*). Elle obtient l'établissement de deux tribuns du peuple et de deux édiles plébéiens.

495-488. Guerres contre les Sabins, les Èques, les Volsques.

489. *Coriolan*, patricien, exilé par les tribuns en 491, revient, avec une armée de Volsques, jusqu'aux portes de Rome; fléchi par sa mère, il retourne en arrière.

486. *Première loi agraire* proposée par Spurius Cassius; il est précipité de la roche Tarpéienne à sa sortie de charge.

457. Le nombre des tribuns est porté à dix. Cincinnatus, dictateur pendant 16 jours, délivre le consul Minutius, cerné par les Èques.

63. — 451. Établissement du décemvirat. Les ***décemvirs*** rédigent la loi des 12 tables, mais ils tyrannisent le peuple. Deuxième retraite de la plèbe sur le Mont Sacré (*secunda secessio plebis*).

449. Expulsion des décemvirs; rétablissement de l'ancienne constitution.

443. Institution des ***tribuni militum consulari potestate;*** établissement de la censure.

405-395. Siège et prise de Véies par Camille dictateur.

391. Exil de Camille.

390. *Invasion des Gaulois*, qui sont vainqueurs à l'Allia. Prise de Rome par les Gaulois.

367. Suppression des ***tribuni militum consulari potestate.*** Le consulat devient accessible aux plébéiens.

367. Institution de la préture et de l'édilité curule.

343-341. Première guerre contre les Samnites.

340-338. Guerre contre les Latins. Ils deviennent citoyens romains.

327-304. Deuxième guerre contre les Samnites. En 321, l'armée romaine, vaincue, passe sous les Fourches Caudines.

299-290. Troisième guerre contre les Samnites.

290. Victoire sur les Samnites, remportée par Curius Dentatus.

64. — 282-272. *Guerre contre Pyrrhus* (roi d'Épire).

280. Pyrrhus vainqueur à Héraclée.

279. Pyrrhus vainqueur à Asculum (ou Ausculum).

275. Pyrrhus vaincu à Bénévent par M. Curius Dentatus.

272. Prise de Tarente par les Romains. Rome est alors maîtresse de tout le sud de l'Italie.

IIe Période. Des guerres puniques à la mort de Sylla. 264-78.

65. — **Sources** : A partir de cette époque nous possédons pour l'histoire romaine des sources vraiment bonnes, qui nous permettent de connaître beaucoup mieux les événements et leurs causes : Polybe (la meilleure); Tite-Live (surtout pour la 2e guerre punique; on n'a que les résumés pour la 1re). Voir aussi : Plutarque, *Fabius Maximus, Marcellus, Caton l'Ancien, Paul-Émile, Flaminius, les Gracques, Marius, Sylla;* Salluste, *Guerre de Jugurtha;* Appien; Velleius Paterculus; Cornelius Népos (surtout vies d'*Hannibal* et de *Caton l'Ancien*) ; quelques passages de Trogue Pompée, de Diodore, de Dion Cassius (fragments, résumé fait par Zonaras au XIIe siècle). Textes dispersés dans Cicéron (quelquefois importants, v. g. sur les Gracques : témoignages les plus anciens que nous possédions). Quelques inscriptions importantes (*Corpus Inscriptionum* I).

66. — A. Les Guerres puniques.

Cause générale des guerres puniques : Carthage, étendant son empire dans la Méditerranée (côte nord de l'Afrique, Corse, Sardaigne, une partie de la Sicile, Baléares), devait rencontrer Rome, qui avait conquis tout le sud de l'Italie, et cherchait à augmenter ses conquêtes.

a) Première guerre punique. 264-241.

Occasion : Les Mamertins, attaqués par Hiéron, roi de Syracuse, appellent à leur secours les Romains qui s'emparent de Messine. Les Carthaginois sont alliés des Syracusains.

262. Prise d'Agrigente (colonie carthaginoise) par les Romains.

260. Victoire navale remportée par les Romains, sous

le commandement de Duilius, à MYLES (Sicile); colonne rostrale élevée à Rome.

256. Bataille navale d'ECNOME (Sicile). Régulus vainqueur débarque en Afrique.

255. Régulus vaincu à Tunis. La flotte romaine est presque entièrement détruite par une tempête.

251. Victoire de Metellus à PANORME (Palerme).

249. Victoire navale des Carthaginois, commandés par Adherbal, à DRÉPANUM. (Sicile).

248-242. Guerre en Sicile contre Adherbal.

241. Victoire du consul C. Lutatius Catulus sur Hannon, aux ILES ÉGATES. Traité de paix; la Sicile devient la première province romaine.

67. — b) Entre la première et la deuxième guerre punique.

241-238. Carthage soutient contre ses propres mercenaires la « guerre inexpiable ».

241-239. Rome en profite pour s'emparer de la Corse et de la Sardaigne qui deviennent la deuxième province romaine.

238-218. Carthage conquiert l'Espagne jusqu'à l'Èbre, et fonde Carthagène.

235. Le temple de Janus est fermé.

229-228. Rome conquiert l'Illyrie.

225-222. Conquête de la Gaule cisalpine occupée par les tribus gauloises (Boïens, Insubres).

223. Marcellus tue le chef gaulois Viridomar (dépouilles opimes).

222. Les Romains prennent MILAN.

68. — c) Deuxième guerre punique. 219-201.

219. Hannibal s'empare de SAGONTE qui s'était mise sous la protection des Romains.

218. Hannibal traverse les Alpes et envahit l'Italie. Il est vainqueur au TESSIN et à LA TRÉBIE,

217. à TRASIMÈNE,

217. mais est arrêté par Fabius Cunctator.

216. Hannibal remporte sur le consul Varron la victoire de CANNES, mais s'arrête à Capoue.

212. Prise de SYRACUSE par le consul Marcellus (mort d'Archimède).

211. Hannibal s'empare de TARENTE, vient jusqu'aux portes de Rome.

218-206. Conquête de l'Espagne par les Romains.

206. L'Espagne, province romaine.

207. Victoire des Romains sur Hasdrubal au MÉTAURE (fleuve d'Ombrie).

202. Scipion vainqueur d'Hannibal à ZAMA (Afrique).

69. — d) Entre la deuxième et la troisième guerre punique.

200-197. Guerre de Macédoine contre Philippe V.

197. Flamininus (allié de la ligue achéenne) victorieux à CYNOCÉPHALES.

196. La Grèce déclarée libre.

192-182. Guerre contre Antiochus le Grand de Syrie.

190. Antiochus vaincu à MAGNÉSIE DE LYDIE.

171-168. Guerre de Macédoine contre Persée (fils de Philippe V).

168. Paul Émile termine la guerre par la victoire de PYDNA.

70. — e) Pendant la troisième guerre punique. 149-146.

146. Destruction de CARTHAGE par Scipion, le deuxième Africain, après un siège de trois ans.

146. L'Afrique province romaine.

149. *Soulèvement de l'Espagne.* La guerre se prolonge, dans ce pays, jusqu'à la destruction de NUMANCE par Scipion, le deuxième Africain (133).

148-146. *Guerre de Macédoine* contre Pseudophilippe.

146. La Macédoine, province romaine.

146. Conquête de la Grèce; destruction de CORINTHE par Mummius. La Grèce, province romaine.

71. — B. Après les Guerres puniques. a) Les Gracques.

133. Tiberius Sempronius Gracchus, tribun du peuple, fait voter une *loi agraire* ordonnant de distribuer aux pauvres une partie des terres appartenant à l'État (*ager publicus*), et exploitées surtout par des citoyens riches. Il est tué par P. Cornelius Scipion Nasica.

123. Caius Sempronius Gracchus (frère de Tibérius) fait voter plusieurs lois populaires, surtout : 1) une loi agraire; 2) une loi *frumentaria* (ordonnant que le blé fût à bon marché) ; 3) une loi *judiciaria* qui confiait les jugements aux chevaliers (et non aux sénateurs); 4) une loi étendant le droit de cité. Il est réélu tribun pour l'année suivante.

122. Mais son collègue M. Livius Drusus le supplante dans la faveur populaire;

121. et Caius Gracchus est tué par les nobles, que conduit le consul L. Opimius.

72. — b) Guerre contre Jugurtha. 112-106.

112. La guerre contre Jugurtha, roi de Numidie, est décidée.

111. Le consul Calpurnius, envoyé contre Jugurtha, lui vend la paix.

109. Le consul Q. Cæcilius Metellus bat Jugurtha au Muthul.

108. Jugurtha fuit chez Bocchus, roi de Mauritanie.

107. Marius, consul (pour la première fois), est vainqueur des deux rois à Cirta (Constantine).

106. Sylla, questeur de Marius, obtient que Bocchus lui livre Jugurtha, qui est envoyé prisonnier à Rome.

73. — c) Guerres contre les Cimbres et les Teutons. 113-101.

113. Les Cimbres, peuple germain, font invasion dans la Norique.

113. Le consul Papirius Carbon, envoyé contre eux, est battu à Noreia.

113-110. Les Cimbres vont piller la Gaule.

105. Les Romains sont vaincus par les Cimbres à ORANGE. Les Cimbres et les Teutons (autre peuplade germanique) marchent sur l'Italie.

102. Marius bat les Teutons à AIX en Provence.

101. Marius bat les Cimbres à VERCEIL.

74. — d) Guerre sociale. 91-88.

91. Les peuples italiens, alliés de Rome, auxquels on refuse le droit de cité, se révoltent.

90. Les deux consuls, L. Julius Caesar et Rutilius Lupus, leur font la guerre sans succès décisif.

89. Victoires de Sylla en Campanie et dans le Samnium. Loi *Julia*, accordant le droit de cité aux Italiens.

88. Soumission complète de l'Italie.

75. — e) Première et deuxième guerres contre Mithridate. 88-82.

88-85. *Première guerre.*

88. Mithridate VI Eupator, roi du Pont (né en 121), s'empare de l'Asie, et passe en Grèce. Il fait massacrer tous les citoyens romains établis en Asie.

87. Siège d'Athènes par Sylla.

86. Prise d'ATHÈNES par Sylla; victoires de Sylla, à CHÉRONÉE et à ORCHOMÈNE, sur les généraux de Mithridate.

85. Paix conclue à Dardanos, entre Sylla et Mithridate.

83-82. *Deuxième guerre* contre Mithridate : l'armée romaine est commandée par le propréteur Muréna.

76. — f) Première guerre civile et dictature de Sylla.

88-82. PREMIÈRE GUERRE CIVILE (entre Marius et Sylla).

88. Marius obtient de remplacer Sylla dans le commandement de la guerre contre Mithridate. Sylla, à la tête de ses légions, marche sur Rome, s'en empare, modifie la constitution dans le sens aristocratique. Marius s'est enfui en Afrique.

87. Sylla ayant quitté l'Italie pour le siège d'Athènes, des troubles éclatent à Rome. Le consul Cinna est banni; il revient avec Marius; tous deux s'emparent de Rome. Proscriptions.

86. Mort de Marius.

83. Sylla, vainqueur de Mithridate, revient à la tête de son armée.

82. Il entre à Rome; est nommé dictateur.

82-79. Dictature de Sylla. Proscriptions. Profonde *réforme de la constitution* romaine. Limitation du pouvoir des tribuns. Les tribunaux seront formés de sénateurs (et non de chevaliers).

79. Abdication de Sylla.

78. Mort de Sylla.

IIIe Période. De la mort de Sylla au commencement de l'empire. 78-29.

77. — **Sources** : Cicéron : *Œuvres*, surtout la *Correspondance;* César, *De bello Gallico* I-VII, *De bello civili;* Hirtius, *De bello Gallico* VIII; autres continuateurs de César, *De bello Alexandrino, De bello Africano, De bello Hispaniensi;* Salluste, *Catilina;* Tite-Live, *Periochae*; Velleius Paterculus; Appien; Dion Cassius; Plutarque, *Lucullus, Crassus, Sertorius, Pompée, Caton le Jeune, Cicéron, César, Antoine, Brutus*; Suétone, *César, Auguste;* Lucain (très sujet à caution, quoiqu'il puisse avoir, par endroits, une certaine valeur historique); Diodore de Sicile. Quelques inscriptions importantes (*Corpus Inscriptionum* I).

C'est de toute l'histoire romaine la période la mieux connue, celle pour laquelle les documents dignes de foi sont le plus abondants. La correspondance de Cicéron, surtout, permet de suivre les événements quelquefois de jour en jour, et quelquefois d'heure en heure, avec des documents écrits au moment même, et non destinés à la publicité.

78. — **A. Prépondérance de Pompée** (né en 106). — **Réaction contre la constitution de Sylla.**

78-77. Le consul Lepidus lève une armée pour venir renverser la constitution de Sylla; il est vaincu par Catulus au pont Milvius (près de Rome) et à Cosa, en Étrurie, par Pompée.

78-72. *Révolte de Sertorius,* général romain, réfugié en Espagne; à la tête de soldats espagnols, il combat Q. Metellus et Pompée; est assassiné. Son suc-

cesseur, Perpenna, tombe entre les mains de Pompée.

73-71. *Guerre de Spartacus :* révolte des esclaves en Italie, sous la conduite de Spartacus. Ils sont vaincus par Crassus; Pompée achève d'anéantir leur armée.

70. Pompée et Crassus, consuls. *La constitution de Sylla est abolie;* la puissance des tribuns relevée; les tribunaux seront formés de sénateurs, de chevaliers et de « tribuns du trésor » (*tribuni aerarii*), classe de citoyens un peu moins riche que celle des chevaliers.

70. Procès et condamnation de Verrès.

67. *Guerre des pirates.* Toute la Méditerranée était infestée par des pirates que personne n'arrivait à réduire; la loi Gabinia donne à Pompée des pouvoirs très étendus pour leur faire la guerre. En trois mois, il détruit complètement la piraterie.

79. — 74-63. *Troisième guerre contre Mithridate.*

Cause : Mithridate avait occupé la Bithynie, léguée aux Romains par son roi Nicomède III.

71. Victoire de Lucullus sur Mithridate à CABIRA.

69. Victoire de Lucullus sur Tigrane (gendre de Mithridate) à TIGRANOCERTE.

68-67. Lucullus marche sur Artaxata, située à l'autre extrémité du royaume. Ses troupes se révoltent. Mithridate reprend l'offensive. Les Romains se retirent.

66. La *loi Manilia* confie à Pompée le commandement de la guerre contre Mithridate. Pompée est vainqueur; il reçoit la soumission de Tigrane. Mithridate s'enfuit.

64. Pompée organise les provinces romaines de « Pont et Bithynie », et de Syrie.

63. Pompée à Jérusalem. Mithridate se suicide.

63. *Conjuration de Catilina.* L. Sergius Catilina, à la tête de patriciens endettés et d'autres mécontents,

cherche à s'emparer de Rome. Le consul Cicéron découvre la conspiration, prononce les Catilinaires, fait exécuter les complices de Catilina à Rome.

62. Catilina, qui s'était mis à la tête d'une armée, est vaincu et tué à PISTORIA (Pistoie).

62. Retour de Pompée. Il licencie ses légions avant de rentrer à Rome.

80. — B. **Prépondérance de César** (né en 100).

60. Formation du *premier triumvirat,* alliance politique secrète des trois hommes les plus puissants (Pompée, César, et le riche Crassus).

59. Consulat de César. Il se fait donner pour sa sortie de charge le gouvernement de la Gaule cisalpine (nord de l'Italie), de la Gaule Narbonnaise et de l'Illyrie, avec le titre de proconsul.

58-51. *Conquête de la Gaule par César.*

A l'entrée en charge de César, Rome possède la vallée du Rhône, et une large bande de terre le long de la Méditerranée. Après la campagne de César, elle aura tout le pays situé entre le Rhin et les Pyrénées.

César conquiert d'abord le Sud-Est de la Gaule (guerre contre les Helvètes et contre Arioviste, 58), puis le Nord-Est (guerre contre les Belges, 57), puis l'Ouest (guerre contre les Vénètes et les Aquitains, 56). Il réprime les révoltes partielles, repousse et attaque les voisins gênants (expéditions en Germanie et en Bretagne, 55, 54, 53), il écrase l'insurrection générale de la Gaule, conduite par Vercingétorix (sièges d'AVARICUM, de GERGOVIE, d'ALESIA, 52) et les derniers soulèvements partiels (51).

81. — 58. Le tribun Clodius fait exiler Cicéron, éloigne de Rome Caton, et fait voter des lois démocratiques.

56. Renouvellement du triumvirat à Lucques.

54-53. *Expédition de Crassus contre les Parthes.* Il

est vaincu à CARRHES, et massacré avec presque toute son armée.

52. Les troubles à Rome, commencés les années précédentes, augmentent. Clodius est tué par Milon, sur la voie Appienne. Pompée, nommé consul sans collègue, devient le chef du parti aristocratique, et l'ennemi de César.

49-45. *Guerre civile entre César et Pompée.*

49. César passe le Rubicon, se rend maître de l'Italie en 60 jours. Pompée se retire en Grèce.

César attaque Marseille, charge Trebonius et Decimus Brutus de continuer les opérations du siège; passe en Espagne, où il bat les généraux pompéiens Afranius et Petreius à ILERDA (Lérida). En revenant, il reçoit la soumission de Marseille.

48. César en Épire. Il ne réussit pas à envelopper Pompée à DYRRACHIUM; mais il passe en Thessalie, remporte sur Pompée la victoire décisive de PHARSALE. Pompée s'enfuit en Égypte, où il est assassiné. César est nommé dictateur pour un an

82. — 47. *Guerre d'Alexandrie.* César se rend maître de l'Égypte, puis va combattre Pharnace, roi du Bosphore, remporte sur lui la victoire de ZÉLA, qu'il annonce par les mots : *Veni, vidi, vici.*

46. *Guerre d'Afrique.* César est vainqueur des Pompéiens à THAPSUS. Caton se tue à Utique. La Numidie devient province romaine. César est nommé dictateur pour 10 ans.

45. *Guerre d'Espagne.* César bat à MUNDA les fils de Pompée, et met fin à la guerre. César est nommé dictateur à vie, *imperator* et *praefectus morum.*

48-44. *Dictature de César.* Il exerce à Rome un pouvoir presque absolu; mais il gouverne dans l'intérêt général, non dans celui d'une faction, et se montre clément pour ses anciens adversaires. Il fait des réformes nombreuses, et souvent excellentes.

44. Le 15 mars, César est assassiné au Sénat par Brutus, Cassius, et leurs complices.

83. — C. Après la mort de César : fin de la République.

44. Après la mort de César, ses meurtriers n'osent s'emparer du pouvoir. Marc-Antoine excite le peuple contre eux; ils s'enfuient. Marc-Antoine cherche, sous prétexte d'exécuter le testament de César, à établir sa propre tyrannie. Octave, petit-neveu et fils adoptif de César, vient réclamer son héritage.

44-43. Cicéron lutte contre Antoine en prononçant et en publiant les *Philippiques*.

43. *Guerre de Modène.* Marc-Antoine quitte Rome. Il assiège Decimus Brutus dans Modène. Octave, envoyé par le Sénat contre Antoine, le met en fuite. Mais ensuite, il se réconcilie avec lui.

84. — *Second triumvirat* (accord public d'Octave, d'Antoine, et de Lépidus, avec le titre officiel de triumvirs). Proscriptions dans lesquelles périt Cicéron.

42. Brutus et Cassius, vaincus à Philippes par Octave et Marc-Antoine, se suicident.

41. Octave revient en Italie. Guerre de Pérouse.

40. Paix de Brindes : Octave aura l'Occident, Antoine l'Orient, Lépidus l'Afrique.

38-36. Guerre contre Sextus Pompée (fils du grand Pompée), terminée par la victoire qu'Agrippa remporte à Naulocque, près de Messine.

36. Déposition de Lépidus; Octave et Antoine restent seuls maîtres.

32. Antoine qui vivait avec la reine d'Égypte Cléopâtre, répudie son épouse Octavia, sœur d'Octave. Le Sénat déclare la guerre à Cléopâtre.

31. Bataille navale d'Actium. Antoine s'enfuit. Octave vainqueur est seul maître de Rome.

30. Octave poursuit Antoine en Égypte. Antoine et Cléopâtre se suicident. L'Égypte devient province romaine.

29. Octave reçoit du Sénat le titre d'*imperator* à vie.

IIIe PARTIE. L'EMPIRE : 29 AV. J.-C.—476 AP. J.-C.

Ire Période. Jusqu'à Dioclétien. 29 av. J.-C.—284 ap. J.-C.

85. — **Sources** : Nombreuses pour le premier siècle, très rares pour les deuxième et troisième siècles.

Sources principales pour le Ier siècle : Tacite, Suétone, Dion Cassius; secondaires : Pline le Jeune (important pour le règne de Trajan); Josèphe; Sénèque.

Pour le IIe et le IIIe siècle : Scriptores historiae Augustae (biographies latines des empereurs et prétendants à l'empire depuis 117 jusqu'à 284). Hérodien (biographies grecques des empereurs de 180 à 238).

Pour toute cette période : inscriptions et monnaies bien plus nombreuses que pour les périodes précédentes.

86. — A. **Les Césars** (Auguste, Tibère, Caligula, Claude, Néron).

29 av. J.-C. — 14 ap. J.-C. **Auguste** : il réunit peu à peu tous les pouvoirs entre ses mains, en ayant soin de ne prendre ni le titre de roi, ni celui de dictateur.

20 av. J.-C. Auguste se rend en Asie mineure et prépare une campagne contre les Parthes. Ceux-ci, intimidés, rendent les étendards pris à Crassus en 53.

4 ap. J.-C. Conspiration de Cinna.

9 ap. J.-C. Désastre des légions de Varus en Germanie.

14-37. **Tibère** : beau-fils d'Auguste, adopté par lui.

14. Révolte des légions de Germanie, réprimée par Germanicus.

14. Révolte des légions de Pannonie, réprimée par Drusus.

14-16. Campagne de Germanicus contre les Germains; il bat Arminius.

37. On croit Tibère mort; comme il revient à la vie, on l'étouffe sous des couvertures.

37-41. **Caligula** : extravagant, assassiné.

41-54. **Claude** : imbécile; épouse Agrippine; adopte

Néron; empoisonné par Agrippine.

54-68. **Néron** : Meurtre de Britannicus, d'Agrippine.

64. Incendie de Rome; première persécution contre les chrétiens. Corbulon vainqueur des Parthes en Arménie.

68. Néron, déchu et condamné, se suicide.

87. — B. Entre les Césars et les Flaviens.

68-69. **Galba** : massacré sur l'ordre d'Othon.

69. **Othon** : vaincu par les partisans de Vitellius, se poignarde.

69. **Vitellius** (règne 8 mois) : glouton; assassiné par la populace.

88. — C. Les Flaviens.

69-79. **Vespasien** : chargé sous Néron de la guerre contre les Juifs, il les avait vaincus, mais n'avait pas encore pris Jérusalem, quand il fut acclamé empereur par les légions d'Orient.

69-71. Révolte des Bataves ayant à leur tête Civilis. Ils sont réprimés par Petilius Cérialis.

70. Prise et destruction de JÉRUSALEM par Titus (fils de Vespasien).

79-81. **Titus** : bon prince, « les délices du genre humain ».

79. Éruption du Vésuve, destruction de Pompéi et d'Herculanum.

80. Dédicace du Colisée (*amphitheatrum Flavium*) commencé sous Vespasien.

81-96. **Domitien** : despote cruel.

85. Agricola conquiert une partie de la Grande-Bretagne, et est rappelé de cette province, où il se trouvait depuis 78.

86-90. Guerre contre les Daces : Domitien est battu, la paix achetée. Domitien bannit les philosophes et les astrologues (*mathematici*); fait périr beaucoup de grands personnages.

89. — D. Les Antonins.

96-98. **Nerva** : règne tranquille. On respire enfin après les cruautés de Domitien.

98-117. **Trajan** (espagnol adopté par Nerva). Époque de la plus grande extension de l'empire romain.

101-107. Conquêtes au delà du Danube, la Dacie est réduite en province romaine.

107. Conquête de l'Arabie Pétrée, de l'Arménie, de la Mésopotamie.

114-116. Expédition de Trajan contre les Parthes.

117. Trajan meurt en Cilicie.

117-138. **Hadrien** (espagnol adopté par Trajan), abandonne une partie des conquêtes de Trajan (Arménie, Mésopotamie).

130. Révolte des Juifs, réprimée cruellement.

138-161. **Antonin le Pieux** (adopté par Hadrien), bon empereur; guerres aux frontières, mais sans importance.

161-180. **Marc-Aurèle**, gendre d'Antonin et **Lucius Verus** (jusqu'en 169), tous deux adoptés par Antonin.

161-167. Guerre heureuse contre les Parthes.

166-180. Guerres contre les Germains; Marc-Aurèle prend part aux hostilités dans les camps du Danube.

180. Il meurt de la peste à Vindobona (Vienne).

180-192. **Commode**, fils de Marc-Aurèle. Il achète aux barbares la paix. Cruautés. Il est assassiné.

90. — E. Des Antonins à Dioclétien : l'Empire militaire. 192-284.

Époque moins connue, moins intéressante. En général, affaiblissement de l'Empire, invasions difficilement réprimées.

193. **Pertinax** règne trois mois, est assassiné.

L'empire est mis aux enchères; **Didius Julianus** l'achète, et est égorgé au bout de deux mois.

193-211. **Septime-Sévère** : bonne administration.

208-211. Expédition en Grande-Bretagne.

211-217. **Caracalla** : intelligent mais féroce.

217-218. **Macrin**.

218-222. **Élagabal** (ou Héliogabale) : monstre de débauches; assassiné.

222-235. **Alexandre-Sévère** : caractère doux, excellent administrateur.

226. Il fait une expédition contre les Perses; résultat indécis.

235-238. **Maximin Ier**, Thrace barbare, combat avec succès contre les Germains.

238. **Gordien Ier**, âgé de 80 ans (règne avec son fils **Gordien II**) ; **Pupienus** et **Balbinus** lui succèdent.

238-244. **Gordien III** (âgé de 13 ans à son avènement).

244-249. **Philippe l'Arabe**, assassin de Gordien III.

249. Il est vaincu et tué par Dèce à la bataille de Vérone.

91. — 249-251. **Dèce** (Decius).

250. Persécution générale contre les chrétiens.

251-253. **Gallus.**

253. **Émilien** : règne 4 mois, est assassiné par les soldats.

253-260. **Valérien**, et **Gallien**, son fils, partagent l'Empire : Valérien garde l'Orient, et donne à Gallien l'Occident.

255-260. Continuelles invasions.

260. Valérien est fait prisonnier par Sapor, roi des Perses.

260-268. Les « trente tyrans » : nombreux empereurs proclamés dans les provinces.

268-270. **Claude II**, habile général.

269. Invasion de 320.000 Goths. L'empereur remporte sur eux une grande victoire près de Naissus (Nisch, en Serbie).

92. — 270-275. **Aurélien** : à la fois homme de guerre et administrateur, rétablit l'unité de l'empire.

271-276. Construction d'un solide mur d'enceinte (de 19 kilomètres de long) autour de Rome.

272-273. Campagne victorieuse d'Aurélien contre Zénobie, reine de Palmyre.

275-276. **Tacite** : sénateur, âgé de 75 ans, nommé par le Sénat; assassiné par les soldats.

276-282. **Probus** : remporte de grandes victoires sur les Germains; est tué par ses soldats à cause de sa sévérité.

282-283. **Carus**, meurt pendant une expédition en Mésopotamie.

283. **Numérien** et **Carin**, ses deux fils, assassinés, le premier en 283, le second en 284.

IIe Période. Depuis Dioclétien. 284-476.

93. — **Sources.** 1) Historiens latins : Ammien Marcellin écrit à Rome vers 390 l'histoire de 96 à 378; mais on ne possède que le récit de 353 à 378 (très important); Aurelius Victor, Vies des empereurs jusqu'à Constantin; Eutrope, Histoire de Rome jusqu'à la mort de Jovien, 364; Orose écrit en 417 l'histoire jusqu'à son temps; Jordanès (ou Jornandès), *Histoire des Goths*. Saint Grégoire de Tours (fin du VIe siècle, *Histoire des Francs*) et Paul Diacre (VIIIe siècle, *Histoire des Lombards*) donnent aussi des indications importantes sur les derniers temps de l'empire.

2) Historiens grecs : Zozime écrit vers 450 l'histoire de 270 à 410; Jean d'Antioche (VIIe siècle), Histoire générale.

3) Les œuvres des Pères de l'Église contiennent de nombreux et importants documents historiques (v. g. *Lettres* de saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme). Historiens de l'Église : Eusèbe, Socrate, Sozomène, Théodoret.

4) Nombreuses inscriptions et monnaies.

94. — **A. Jusqu'en 395** (mort de Théodose, partage définitif de l'Empire).

284-305. **Dioclétien**, soldat de fortune, énergique et habile.

285. **Maximien associé** à l'empire avec le titre de césar, vainqueur des Bagaudes, en Gaule.

286. Maximien, après des victoires sur les Burgondes, les Alamans et d'autres peuples germains, reçoit le titre d'auguste.

292. Dioclétien et Maximien nomment Galère et Constance Chlore césars. L'empire est divisé en 4 parties : Orient, Gaule (avec la Bretagne et l'Espagne), Italie (avec l'Afrique), Illyricum (avec la Macédoine et la Grèce).

303. Persécution contre les chrétiens.

305. Dioclétien abdique (il mourut en 313).

306-312. Compétition impériale entre **Sévère, Licinius, Maximien, Galère, Maximin Daïa, Maxence, Constantin.**

95. — 306-337. **Constantin Ier** : lutte contre ses compétiteurs ; est seul empereur depuis 323.

412. Constantin, vainqueur de Maxence au PONT MILVIUS (près de Rome), maître de tout l'Occident.

313. Édit de Milan accordant la liberté religieuse.

330. Byzance, appelée désormais Constantinople, devient la capitale de l'empire.

337. A la mort de Constantin, l'empire est partagé entre ses fils : **Constantin II** (337-340), **Constance** (337-361), et **Constant** (337-350).

361-363. **Julien l'Apostat** (avait été nommé césar en 355, vainqueur des Alamans en 357, proclamé auguste par ses troupes en 360).

Il persécute le christianisme, défend aux chrétiens d'enseigner dans les écoles.

363. Julien meurt dans une campagne contre les Perses.

96. — 363-364. **Jovien.** Il rétablit en 363 la liberté religieuse.

364-375. **Valentinien Ier**, empereur d'Occident.

364-378. **Valens**, son frère, empereur d'Orient, protège l'arianisme, meurt dans une guerre contre les Wisigoths.

367-383. **Gratien**, fils de Valentinien Ier, règne en Occident.

375-392. **Valentinien II**, frère de Gratien, règne en Occident.

379-395. **Théodose**, bon général, nommé empereur d'Orient par Gratien.

379-382. Il lutte contre les Wisigoths.

382. Soumission des Wisigoths : ils s'établissent en Thrace et en Mésie.

383. **Maxime**, qui commandait les troupes de Bretagne, fait assassiner Gratien, et se proclame empereur.

388. Maxime vaincu par Théodose, en Pannonie, est tué.

390. Révolte de Thessalonique. Théodose fait massacrer les habitants. Sa pénitence.

392. Le rhéteur **Eugène** est proclamé empereur, après l'assassinat de Valentinien II.

394. Eugène vaincu par Théodose est décapité. Théodose seul empereur. L'empire réuni sous un seul maître pour la dernière fois.

97. — B. Depuis le partage définitif de l'Empire. 395.

A la mort de Théodose, l'empire est partagé entre ses deux fils : **Arcadius** (395-408) a l'Orient; **Honorius** (395-423) a l'Occident. La décadence s'accentue rapidement. Les barbares envahissent de plus en plus l'empire.

403. Défaite d'Alaric et des Wisigoths, par Stilicon à POLLENTIA et à VÉRONE.

405. Défaite de Radagaise (et des Vandales, des Alains, des Suèves), par Stilicon à Faesulae (FIESOLE).

406. Les Vandales, les Alains et les Suèves s'établissent en Espagne avec la permission d'Honorius.

410. Prise de ROME par Alaric, roi des Wisigoths.

414. Les Wisigoths fondent le royaume de Toulouse. Perte de la Grande-Bretagne.

98. — 424-455. **Valentinien III.**

451. Invasion d'Attila et des Huns. Ils sont vaincus par Aétius, dans les CHAMPS CATALAUNIQUES (entre Châlons et Troyes); mais passent en Italie et détruisent AQUILÉE.

453. Mort d'Attila, et disparition de son empire.

455. Rome est pillée par Genséric, roi des Vandales.

456-476. Huit empereurs passent sur le trône.

475-476. **Romulus Augustule,** dernier empereur de Rome.

476. Prise de ROME par Odoacre, roi des Hérules. Fin de l'Empire Romain

Note. L'Empire d'Orient (Constantinople) dure jusqu'en 1453. (Justinien, célèbre pour sa législation, est empereur de 527 à 565).

INSTITUTIONS ROMAINES

VIE PRIVÉE ET VIE PUBLIQUE.

99. — Bibliographie.

Ouvrages d'ensemble : Guhl-Koner, Fustel de Coulanges, Guiraud (*Études économiques*), Cybulski, Fougères (album), cités *supra*, **I, 40**. — Th. Mommsen, J. Marquardt, P. Krüger. *Manuel des Antiquités romaines.* 19 vol. (20 tomes). Paris, Thorin et Fontemoing, 1888-1907 (est l'ouvrage le plus important). I-VII *Droit public* par Mommsen. VIII-XV par Marquardt (VIII-IX *organisation de l'empire,* X *organisation financière,* XI *organisation militaire,* XII-XIII *culte,* XIV-XV *vie privée*), XVI *histoire des sources du droit romain* par Krüger, XVIII-XIX *droit pénal* par Mommsen. — J. N. Madvig. *L'État romain.* 5 vol. Paris, Vieweg, 1882-1889. — J. B. Mispoulet. *Les institutions politiques des Romains.* 2 vol. Paris, Durand, 1882-1883. — F. Robiou et D. Delaunay. *Les institutions de l'ancienne Rome.* 3 vol. Paris, Perrin, 1884-1888. — A. Bouché-Leclercq. *Manuel des institutions romaines.* Paris, Hachette, 1886. — F. F. Abbott. *A history and description of Roman political institutions.* 3e éd. Boston, Ginn, 1911. — C. Krieg. *Précis d'antiquités romaines.* Paris, Bouillon, 1892. — P. Willems. *Le droit public romain.* 7e éd. par J. Willems. Louvain, Peeters, 1910. — L. Friedländer. *Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins.* « Traduction libre » par Ch. Vogel. 4 vol. Paris, Reinwald, 1865-1874. *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms in der Zeit von Augustus bis zum Ausgange der Antonine.* 8e éd. 4 vol. Leipzig, Hirzel, 1910 (beaucoup plus complet que l'édition française). — E. Thomas. *Rome et l'empire aux deux premiers siècles de notre ère.* Paris, Hachette, 1897. — P. Guiraud. *Lectures historiques. Histoire romaine.* Paris, Hachette. — S. Reinach. *Catalogue illustré du musée de Saint-Germain.* 2 vol. Paris, Leroux, 1917-1921 (antiquités gallo-romaines, armée romaine, etc.).

100. — Dictionnaires : Daremberg-Saglio, Pauly-Wissowa, Cornish, Smith, cités *supra*, **I, 40**. — R. Cagnat et G. Goyau. *Lexique des antiquités romaines.* 2e éd. Paris, Fontemoing, 1896. — A. Rich. *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques.* Trad. fr. 3e éd. Paris, Didot, 1883. — F. Lübker. *Reallexikon des klassischen Altertums.* 8e éd. par J. Geffken et E. Ziebarth. Leipzig, Teubner, 1914.

101. — Questions spéciales : W. W. Fowler. *La vie sociale à Rome au temps de Cicéron.* Trad. fr. Paris, Payot, 1917. — H. Blümner. *Die römischen Privataltertümer* (Iw. Müller. *Handbuch* IV, 2, 2). Munich, Beck, 1911. — B. Niese. *Staat und Gesellschaft der Römer* dans : *Kultur der Gegenwart* II. 4. 1. Leipzig, Teubner, 1910. — E. Person. *Essai sur l'administration des provinces romaines sous la république.* Clermont-Ferrand, Vigot, 1877. — P. Guiraud. *Les assemblées provinciales dans l'empire romain.* Paris, Colin, 1887. — J. P. Waltzing. *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains.* 4 vol. Louvain, Peeters, 1895-1900. — J. S. Reid. *The municipalities of the Roman Empire.* Cambridge,

University Press, 1913. — M. Gelzer. *Die Nobilität der römischen Republik*. Leipzig, Teubner, 1912. — E. Belot, *Histoire des chevaliers romains*. 2 vol. Paris, Durand, 1866-1873. — J. Carcopino. *La loi de Hiéron et les Romains*. Paris, de Boccard, 1914. — L. Homo. *Problèmes sociaux de jadis et d'à présent*. Paris, Flammarion, 1922 (traite principalement des questions économiques à Rome).

102. — **Questions de droit** : J. Declareuil. *Rome et l'organisation du droit*. Paris, Renaissance du livre, 1924. — P. F. Girard. *Manuel élémentaire de droit romain*. 7e éd. Paris, Rousseau, 1924. *Textes de droit romain*. 5e éd. *Ibid.*, 1923. *Mélanges de droit romain*. I. Paris, Larose, 1912. *Histoire de l'organisation judiciaire des Romains*. I. Paris, Rousseau, 1901. *L'enseignement du droit romain*. Paris, Larose, 1912 (montre que l'étude du droit romain reste nécessaire). — I. May et H. Becker. *Précis des institutions de droit privé de Rome, destiné à l'explication des auteurs latins*. Paris, Larose, 1892. — O. Karlowa. *Römische Rechtsgeschichte*. 2 vol. Leipzig, Veit, 1885-1901. — E. Cuq. *Manuel des institutions juridiques des Romains*. Paris, Plon, 1917. — P. Krüger, *Sources* et Th. Mommsen, *Droit pénal* sont, dans l'édition française, incorporés au *Manuel* cité *supra*, **99**.

Images (outre Cybulski, etc., *supra*, **I, 40**) : F. Granger. *Speculum imperii Romani*. Londres, Bell, sans date (16 images en couleurs).

Voir aussi les livres d'Histoire romaine, *supra*, **52-57**.

CHAPITRE I. LE VÊTEMENT.

L. Heuzey. *Histoire du costume antique*. Paris, Champion, 1922, p. 227-279.

103. — § **1. Matière première des tissus.** — **A.** Surtout la *laine*; tantôt grossière, tantôt plus fine; — **B.** Le *poil de chèvre*. Avec le poil de chèvre de Cilicie, on fabrique des tissus grossiers (*cilicia*); — **C.** Le *lin*, surtout pour les vêtements des femmes. On en fait aussi les mouchoirs (*sudarium*), dont l'usage remonte au temps de Cicéron; — **D.** Le *coton*, importé de l'Inde et peut-être d'Égypte; — **E.** La *soie*, importée de Chine à partir de l'époque d'Auguste.

Remarque. Les *pelleteries*, employées à l'époque la plus ancienne comme chez les peuples primitifs, sont peu en usage dans la Rome classique; mais elles reviennent plus tard à la mode comme objets de luxe, importés de loin. Il s'en fait un grand commerce dans l'empire romain.

104. — § **2. Fabrication.** La laine est filée avec une quenouille, puis tissée. Tantôt on la teint avant de la tisser; on obtient ainsi les étoffes aux couleurs changeantes. Tantôt on teint l'étoffe une fois tissée. La teinture de pourpre est la plus recherchée.

On savait fabriquer des étoffes à dessins (étoiles, cercles, raies et même portraits ou paysages) ou brochées d'or. La broderie était employée pour les coussins, les lits, les vêtements de cérémonie (*toga picta*).

Garnitures : franges (*fimbriae*), bande de pourpre (*clavus*).

De temps en temps les vêtements sont remis en état par le foulon (*fullo*). Il les nettoie en les foulant avec les pieds nus, dans de l'eau mêlée de natron (carbonate de soude) et d'urine, puis il les brosse et les lustre dans une presse.

105. — **§ 3. Vêtements des hommes. A. Tunique** (*tunica*) : vêtement de dessous, sorte de chemise sans manches ou à manches courtes. Souvent on porte deux tuniques; celle de dessous s'appelle alors *tunica interior* ou *subucula*. La tunique est le vêtement qu'on porte chez soi, quand on est seul.

B. Toge (*toga*) : vêtement du citoyen quand il sort de sa maison. Originairement, c'est une simple couverture de laine grossière dans laquelle on se drape. Peu à peu, elle devient plus élégante, on arrondit les coins, puis, on taille l'étoffe en demi-cercle; on en vient à arranger les plis avec tant de soin qu'on n'ose frôler les passants pour ne pas abîmer cette œuvre d'art. Les orateurs surtout prenaient grand soin que leur toge fût bien drapée. Quintilien leur donne des préceptes minutieux sur ce point.

106. — **C. Paenula** : manteau épais fait en laine ou en cuir, sans manches, boutonné ou agrafé dans toute sa longueur, ajusté au corps; avec deux trous pour passer les bras; quelquefois avec un capuchon. On le porte surtout en voyage ou par le mauvais temps.

D. Sagum : manteau de guerre agrafé sur l'épaule. Le *paludamentum*, manteau du général en chef, a la même forme que le *sagum*, mais l'étoffe est plus fine et teinte en pourpre; il est aussi plus ample. Sous l'empire, il fut réservé à l'empereur.

107. — *Remarque I.* **Chapeaux : A. Pileus** : petit chapeau, sorte de bonnet; on le donne aux affranchis comme symbole de la liberté. — **B. Petasus** : grand chapeau de feutre à larges bords avec jugulaire emprunté aux Grecs. D'ailleurs, le plus souvent on ne porte pas de chapeau; on se contente de replier sur sa tête l'extrémité de la toge.

Remarque II. **Cheveux et barbe :** Jusque vers 300, on porte la barbe pleine, les cheveux longs. Alors se répand l'habitude de se raser. La barbe reparaît avec Hadrien (empereur en 117). Les boutiques de coiffeurs sont très fréquentées.

108. — *Remarque III.* **Chaussure :** souliers (*calcei*); nous connaissons surtout : A. le **mulleus**, chaussure des patriciens (*calceus patricius*); c'est un brodequin de cuir rouge avec une haute semelle, des crochets (*malleoli*), des cordons en cuir noir et une agrafe (*lunula*); B. le **pero** : soulier de campagne pour aller dans la boue, il monte jusqu'à la cheville; il est porté par les paysans.

On ne porte pas de bas mais des bandelettes (*feminalia, femoralia, fasciae crurales, tibiales*).

109. — **§ 4. Vêtements des femmes : A. tunica interior,** vêtement de dessous, en laine, puis en toile, sans manches; — **B. stola** : sorte de tunique mais plus ample avec deux ceintures et au bas une garniture appelée *instita;* elle remplace la toge, que les femmes avaient d'abord portée.

Remarque I. **Coiffure :** tantôt une double bandelette noue simplement les cheveux sur la tête; tantôt des édifices aux types indéfinis s'étagent très haut. On porte de faux cheveux et même des perruques (*capillamentum*).

Remarque II. **Chaussure :** les chaussures étaient analogues à celles des hommes mais plus élégantes.

Remarque III. Enfin les femmes portaient des éventails (*flabellum*), des ombrelles (*umbella*), et de nombreuses parures : bagues, colliers, boucles d'oreilles.

CHAPITRE II. L'HABITATION ET L'AMEUBLEMENT.

110. — **§ 1. L'habitation primitive.** C'est une simple cabane de bois, où le jour pénètre par la porte et par une ouverture percée dans le toit. Elle ne comprend qu'une pièce; on l'appelait peut-être dès lors *atrium*, c.-à-d. « noircie » par la fumée qui s'échappe à travers l'ouverture du toit.

§ 2. Agrandissements successifs. Autour de la pièce centrale (*atrium*), on construit de petites chambres, et on ajoute, plus tard, au fond un hangar en planches donnant sur l'extérieur : *tablinum*. Puis derrière l'atrium romain, on élève un péristyle imité des maisons grecques et entouré lui aussi d'autres pièces : chambres à coucher, cuisine, salle à manger.

Enfin on construit un étage avec des fenêtres donnant généralement sur l'intérieur. A la fin de la république, les maisons commencent à avoir plusieurs étages.

111. — § 3. **Une maison de ville à l'époque classique : 1/ Entrée** : Dans les grandes maisons seulement, il y a un vestibule (*vestibulum*) devant la porte; les clients venus saluer le maître y attendent qu'on les admette.

2/ La **porte** (*ostium, aditus*) est le plus souvent de bois mais quelquefois de bronze, on y voit parfois des incrustations, v. g. d'écaille. Elle tourne sur des gonds, placés dans le seuil (non dans le montant, comme aujourd'hui). Elle est fermée par une traverse (*sera*), des verrous (*pessuli*) ou des serrures assez compliquées.

Le portier (*janitor*) est armé d'une baguette, pour chasser les intrus. Les visiteurs frappent (*pulsare*) pour se faire ouvrir. Les magistrats font frapper par les licteurs avec une baguette (*virga*).

Sur le parvis, on lit des inscriptions en mosaïque comme « *cave canem* », « *salve* ».

112. — 3/ **Atrium** et ce qui l'entoure : L'atrium est un grand vestibule avec un trou au milieu du toit et un bassin recevant les eaux de pluie qui tombent par cette ouverture. C'est un reste et un souvenir de l'habitation primitive, mais il s'est embelli et transformé. On y conserve les images de cire (*imagines*) des ancêtres et on l'orne aussi de médaillons, de statues, de tentures. Tout autour se trouvent des chambres à coucher ou d'autres appartements.

4/ Le **tablinum**, placé entre l'atrium et le péristyle, a vue sur l'un et l'autre. C'est un petit salon, cabinet de travail du propriétaire; il renferme les archives de famille, parmi lesquelles, les contrats d'hospitalité (*tabulae hospitales*).

A côté est placé un sanctuaire des dieux lares (*lararium*).

113. — 5/ De là, on passe dans le **péristyle** : c'est un petit jardin, entouré de colonnades, orné de plantes vertes; un jet d'eau jaillit au milieu; au fond, une peinture en trompe-l'œil dessine une lointaine perspective, un jardin immense. Les pièces construites autour du péristyle sont le plus souvent les dépendances : cuisine, salle de bains, etc.

6/ Les parties du rez-de-chaussée qui se trouvent le long d'une rue sont souvent occupées par des **boutiques** (*tabernae*) ou louées comme ateliers séparés.

114. — 7/ Par des escaliers de bois, d'ordinaire mal construits et rapides, **on monte aux étages supérieurs** : les pièces y sont petites.

8/ Sur le faîte : une plate-forme, un balcon, des tonnelles de feuillage où l'on aime à prendre le frais.

Bien entendu, toutes les maisons n'ont pas un plan identique ; on en voit qui ont deux péristyles et de grands jardins; la disposition des pièces qui entourent l'atrium et le péristyle est surtout variable. Mais la maison contient en général les mêmes parties principales et, comme on le voit, diffère assez de la maison moderne.

115. — § **4. La Villa** (maison de campagne). C'est d'abord une simple ferme ; peu à peu elle s'agrandit comme la maison de ville, mais plus à l'aise ; elle devient plus vaste, et s'étend au milieu de jardins magnifiques, de piscines, d'étangs, de parterres, où s'élèvent des portiques remplis de statues grecques.

Certaines villas étaient d'un luxe et d'une étendue qui surpassent de beaucoup les plus grands châteaux modernes. La villa d'Hadrien comprenait non seulement des temples, des tours élevées, des salles immenses, mais une vallée de Tempé, un Lycée, une Académie, un Pécile, un stade, un théâtre, et même « des enfers ».

Cf. P. Gusman. *La villa impériale de Tibur.* Paris, Fontemoing, 1904. *La villa d'Hadrien.* Paris, Hachette, 1908.

116. — § **5. Ornementation.** Sur les murs, pas de papier mais des étoffes, des tentures ; on a retrouvé à Pompéi des peintures très admirées.

Les plafonds sont d'abord de simples planches puis des panneaux peints ou recouverts de plaques de marbre.

Pavages de mosaïque.

Remarque. **Fenêtres.** Pendant longtemps on ne connut pas l'usage des vitres ; il n'y avait donc que des volets et des rideaux, ce qui était très incommode. Le mica (*lapis specularis*), puis le verre (*vitrum*) permirent d'élargir les fenêtres; mais le verre ne fut employé que sous l'empire et seulement dans les maisons riches.

117. — § 6. L'Ameublement. — A. Tables (*mensae*) de bois, puis de bronze ou de marbre; trépieds (*delphica*); guéridons (*monopodia*). — **B. Lits** (*lecti*). — 1) lits de table (*lecti triclinares*) : tréteaux de bois (parfois incrustés d'ivoire ou d'écaille), avec sangles; matelas (*torus*); coussins (*pulvinus*) pour s'accouder. — 2) lits pour dormir (*lecti cubiculares*) : les mêmes mais avec des couvertures (*vestes stragulae*). — **C. Sièges** : 1) sans dossier : banc (*scamnum*), escabeau (*sella*). — 2) avec dossier : chaise (*cathedra*), employée surtout par les femmes, les enfants, les malades. — 3) avec dossier et bras : fauteuil (*solium*) : le siège du père de famille recevant ses clients.

118. — D. Armoires et coffres : *armarium*, armoire, pour les habits, les livres, l'argent; *arca*, coffre. — **E. Ustensiles de ménage** et vases d'ornementation de toute espèce : urnes, cratères, etc. — **F. Éclairage** : d'abord torches (*faces*), puis flambeaux, des chandelles de suif (*candelae*) ou de cire (*cereae*); puis lampes à huile : récipient et bec avec une ou plusieurs mèches; elles sont placées sur des candélabres.

CHAPITRE III. LA JOURNÉE DU ROMAIN. LES REPAS.

119. — § 1. La matinée. Les Romains se lèvent tôt. C'est faire grasse matinée que de se lever avec le soleil. Il n'y a que des gens tout à fait débauchés ou des originaux qui restent au lit jusqu'à midi. Les hommes d'étude, les artisans, les gens occupés, sont levés avant le jour.

Au lever du soleil commence la **salutatio**. Les enfants viennent saluer leurs parents. Mais surtout les clients vont saluer leur patron. Certains clients ont beaucoup de patrons à saluer; ils partent malgré la pluie, la boue, en costume habillé, c'est-à-dire en toge. Ils attendent quelquefois longtemps dans le vestibule. Mais le plus souvent le patron est levé de bonne heure; il s'assied dans son grand fauteuil, et les clients pénètrent dans l'atrium, défilent devant lui en disant « *Ave* » ou « *Salue* ». Parfois le patron sait à peine leurs noms. Cependant, s'il est aimable, il donne une poignée de main ou un baiser.

Sous l'empire, les clients baisent la main du patron.

La *salutatio* dure au plus jusqu'à la deuxième heure (environ huit heures). On prend le premier déjeuner (*jentaculum*) : pain, miel, dattes, olives, fromage.

120. — Vers la troisième heure les **affaires** commencent. Les personnages importants descendent au forum, accompagnés d'une foule de clients. C'est alors qu'on fait les visites de condoléances, de félicitations, qu'on va voir les vieillards dont on espère la succession. C'est aussi pendant la matinée qu'ont lieu les fiançailles, les noces, les procès, les comices, etc. En général, la matinée est consacrée aux affaires, l'après-midi aux délassements. Mais, bien entendu, il y a des gens qui travaillent tout le jour, et d'autres qui ne travaillent jamais.

Le déjeuner (*prandium*) a lieu vers midi ; il est analogue à la *cena* (*infra*, **124**) mais moins considérable.

121. — **§ 2. L'après-midi.**

I. **Sieste** (*meridiatio*) jusqu'à la huitième heure (deux heures de l'après-midi).

II. **Exercices gymnastiques** (au Champ de Mars) : balle (*pila*), ballon (*follis*), depuis le temps de Pompée; *sphaeromachiae* : jeu de ballon où les joueurs sont divisés en deux camps; *trigonaria* : jeu de balle à trois joueurs. On lance la balle avec une raquette (*reticulum*).

122. — **III. Bains.** Certains Romains en prennent plusieurs fois par jour ; mais c'est surtout l'après-midi vers la huitième ou neuvième heure (vers deux ou trois heures) que les thermes sont fréquentés.

Les anciens Romains se lavaient les bras et les jambes tous les jours, prenaient un bain tous les huit jours. C'est à partir de la seconde guerre punique (219-201) qu'il y eut des bains publics (*balnea*). C'étaient des entreprises particulières ou municipales, affermées à un *conductor*, et surveillées par les édiles.

On paie d'ordinaire un prix d'entrée (*balneaticum*) ; quelquefois cependant l'empereur ou de riches particuliers offraient un bain gratuit.

Sous l'empire, les bains furent de plus en plus luxueux. On construisit alors des édifices superbes. C'étaient des sortes de

cercles contenant salons, restaurants, boutiques, salles de jeux, etc.

123. — Le bain complet comprend quatre phases : — 1) Dans le *tepidarium* (*cella tepidaria*) : bain tiède ; — 2) Dans le *caldarium* (*cella caldaria*) : bain chaud ; — 3) Dans le *frigidarium* (*cella frigidaria*) : bain froid ; — 4) Massage (*destringere*) : on se fait essuyer, racler avec une étrille (*strigilis*), puis oindre d'huile (*ungere*).

Les thermes comprennent des baignoires particulières et des piscines publiques dans lesquelles on peut nager. Dans les villas ou les grandes maisons particulières, il y avait des établissements de bains reproduisant plus ou moins les dispositions des thermes publics.

124. — § 3. **Le dîner** (*cena*). C'est le repas principal. Il est long. Il commence vers la neuvième ou la dixième heure (vers trois ou quatre heures).

I. **Au temps antique** on se contentait du mets national (bouillie de farine ou purée de légumes), on ne mangeait que rarement de la viande.

II. Mais à **l'époque classique**, et plus encore sous l'empire, le luxe de la table s'est beaucoup développé. Souvent le repas dure jusque bien avant dans la nuit. Les *vomitifs* ne sont pas le monopole de quelques gloutons, mais sont admis comme nécessaires par les médecins ; on s'interrompt pour vomir, puis on vient recommencer à manger.

125. — III. Disposition de **la salle à manger** (*triclinium*). Une table carrée et trois lits appelés *summus, medius, imus*. Le *lectus medius* est la place d'honneur. Le *lectus imus* est celui du maître de maison, de sa femme, d'un de ses enfants, ou d'un affranchi. La place la plus honorable est cependant la troisième du *medius ;* c'est le *locus consularis*.

A la fin de la république s'introduit l'usage des tables rondes, près desquelles se trouve un lit semi-circulaire appelé *sigma*.

126. — *Remarque*. **Table. Vaisselle. Couvert.** La **table** est en bois. On l'essuie souvent, car il n'y a pas de nappe, du moins jusqu'à l'époque de Domitien (fin du Ier siècle), et alors même on n'en voit que chez les élégants. Mais chacun a sa serviette (*mappa*, *mantile*) ;

elle servait à emporter chez soi les restes ou les présents reçus (*apophoreta*).

Ustensiles de table. Cuiller à manche très court (*cochlearium*); petite cuiller (*ligula*); couteau (depuis le temps de Varron). On ne se sert presque pas de fourchette à table : les mets sont découpés d'avance par le *scissor*. — Salière : en argent, même chez les gens peu riches. Burette à vinaigre (*acetabulum*). Coupes, plats, assiettes : de terre chez les pauvres, d'argent chez les riches.

127. — IV. Un menu. Il y a trois parties :

1) Entrées (*gustatio*) : œufs, salades, laitue (*lactuca*), chou (*brassica*), choux frisés, choux raves (*napus*); artichauts (*carduus*); asperges (*asparagus*). Olives, oseille (*lapathus*, *rumex*). Poireaux (*porrum*) cuits à l'huile et au vin; champignons; huîtres, crues et cuites; poissons salés en filets avec des œufs durs; pâté; etc.

2) Services proprement dits (*prima cena, altera cena, tertia cena*) : le poisson est très estimé, surtout le barbet (*mullus*), la murène (*muraena*), le turbot (*rhombus*), le bars ou loup de mer (*lupus*).

Viande : surtout porc (jambons, pieds, foie, cartilages, hure de sanglier), mais aussi canard, poulet, sarcelle, mouton, chèvre, lièvre, etc., tout cela avec du sel, du vinaigre, beaucoup d'herbes fortes, de la cannelle (*cinnamomum*), du persil (*petroselinum*). N'oublions pas le pain.

3) Entremets et desserts : pâtisserie, biscuits, fruits (pommes, raisin...), fruits confits, crème fouettée (du moins sous l'empire), glaces...

128. — § 4. La soirée. Pour les gens de condition modeste, la journée est finie avec le dîner : on se couche donc de bonne heure, quoique le souper soit très long.

Pour ceux qui vivent dans le luxe, il y a encore la *comissatio* qui suit le dîner : c'est une sorte de second festin où l'on boit abondamment. On élit un *magister bibendi,* ou *rex,* suivant la coutume grecque. Le *magister bibendi,* désigné par les dés, fixe la quantité qu'il faut boire et la proportion du mélange : car on mêle au vin de l'eau (chaude, ou froide, ou glacée). Tout en buvant, on s'amuse : on écoute les joueurs de flûte, les chanteurs : on assiste aux spectacles souvent immo-

raux que donnent les mimes, les bouffons, les danseuses, etc.

129. — *Remarques.* Les jours se suivaient et ne se ressemblaient pas tous; mais la distribution générale des occupations était ordinairement la même : lever de bon matin, *jentaculum*, affaires, *prandium*, sieste, divertissements, bain, *cena*, et coucher tôt s'il n'y avait pas de *comissatio*.

A la campagne, les riches en villégiature sont libres d'affaires, même la matinée. Les pauvres au contraire travaillent parfois matin et soir; mais eux-mêmes font une sieste l'après-midi.

Les jours de fête, on fait des sacrifices, et les repas sont plus copieux.

CHAPITRE IV. LES ENFANTS. L'EDUCATION.

130. — E. Jullien. *Les professeurs de littérature dans l'ancienne Rome.* Paris, Leroux, 1885.

§ 1. La première enfance : jusqu'à sept ans environ. I. Lorsque l'enfant romain naît, **son père a le droit de l'exposer**. Souvent il meurt de faim, de froid; ou bien il peut être recueilli soit par des citoyens compatissants, soit par des exploiteurs qui le mutilent pour solliciter la charité.

131. — II. Si le père le reconnaît (*suscipere*), il le prend dans ses bras; on attend quelques jours pour lui donner un **nom** : c'est probablement le neuvième jour pour les garçons, le huitième pour les filles, que la cérémonie a lieu. On lui donne le *praenomen* (*Marcus, Quintus, Decimus, Publius*) qu'il joint au *nomen* (*Tullius, Cornelius*) et au *cognomen* (*Cicero, Scipio*) de sa famille. Rarement il aura un second *cognomen* (*Africanus*). Ce second surnom fut appelé au IVe siècle *agnomen;* mais à l'époque classique il s'appelait toujours *cognomen*.

132. — III. Alors on suspend au cou de l'enfant une boule de métal (**bulla**), sorte d'amulette, destinée à le protéger contre les maléfices. Il la portera jusqu'à ce qu'il dépose la robe prétexte. Chez les riches, la *bulla* est en or.

133. — IV. **Premières années.** Dans les premiers siècles, l'enfance se passait sous les yeux de la mère de famille. Mais dans les derniers temps de la république et sous l'empire, les enfants ont des nourrices, ou plutôt des bonnes grecques. Ils

jouent aux hochets (*crepundia*), à la poupée, aux échasses, au cerceau (τροχός, *trochus*), à la toupie (*turbo*), aux dés (*tali*), ou bien montent à cheval sur un bâton, font des ricochets sur l'eau, se font traîner dans de petits chars par des moutons apprivoisés. Au temps de la décadence on fabrique des jouets luxueux : hochets d'or et d'argent, castagnettes en ivoire, vaisselle de poupée, terres cuites élégantes, etc.

134. — § 2. L'éducation et l'instruction : jusqu'à 17 ans.

I. Dans les premiers siècles de la république. A Rome, le surmenage intellectuel ne fut jamais bien à craindre, mais surtout à l'époque ancienne. L'enfant grandit alors près de son père qui lui apprend à lire, à écrire, à compter, mais surtout à être dur à lui-même, à cultiver les champs, à bien sauvegarder ses intérêts.

II. Vers le IIIe siècle av. J.-C., surtout après la prise de Tarente (272), l'instruction commence à être moins sommaire. On prend des esclaves grecs comme précepteurs des enfants; des écoles s'ouvrent; il y a des esclaves qui enseignent chez leur maître et à son profit; des affranchis ouvrent des écoles à leur propre compte. L'instruction se répand de plus en plus pendant le second et le premier siècle.

135. — III. On peut à **l'époque classique** distinguer trois enseignements : celui du *litterator* correspond à peu près à l'enseignement primaire; celui du *grammaticus* et celui du *rhetor*, à l'enseignement secondaire.

A. Chez le litterator (ou *ludi magister*), à peu près depuis l'âge de sept ans jusqu'à douze ou treize ans.

L'enfant arrive accompagné d'un esclave qui porte ses tablettes. La classe se fait dans un local meublé très sommairement (tables et bancs), ou même quelquefois dehors, au bord d'un fossé. On apprend à compter, chose très difficile pour les Romains à cause du système duodécimal adopté pour les subdivisions de l'as. On compte sur ses doigts ou avec un *abaque* (petite machine à calculer); on chante « un et un font deux », « deux et deux font quatre »...

On apprend à lire en épelant les syllabes, les mots, les phra-

ses. On apprend à écrire. Chaque enfant apporte des tablettes enduites de cire et un stylet.

Enfin on apprend par cœur la loi des douze Tables et, pour la mieux retenir, on la psalmodie en cadence.

Les punitions sont sévères; les coupables sont châtiés par les verges.

136. — B. Chez le grammaticus (de 12 ou 13 ans à 16 ans environ). Le local est moins simple, peu séparé du public. Ce n'était peut-être quelquefois qu'une simple galerie ouverte. En tout cas, les passants pouvaient y entrer pour écouter la classe, et surtout les parents pour constater les progrès de leurs enfants. On y voit des bustes d'auteurs célèbres, des bas-reliefs, et peut-être des cartes. On explique les poètes grecs : Homère, Hésiode, Ménandre (d'abord dans des traductions latines, plus tard dans le texte), les poètes latins : Livius Andronicus (Odyssée latine), Térence, plus tard Virgile, Horace.

Quant aux prosateurs, il semble qu'on ne les expliquait pas à l'école du *grammaticus*. Quintilien ne suppose pas qu'on y explique d'autres auteurs que les poètes.

L'élève apprend à lire correctement le passage choisi, à bien mettre la ponctuation, l'accent, enfin à déclamer avec expression. Le maître donne des explications : grammaire, métrique, histoire littéraire ou politique, physique, géographie, mythologie; tout ce qui peut éclairer le texte est mis à contribution. Mais il n'y a pas de cours suivi d'histoire, ni d'histoire littéraire ni de grammaire; on se contente d'expliquer les textes.

137. — On apprend par cœur le passage expliqué en classe, et l'on compose de petits devoirs : mettre en prose des passages d'un poète, écrire des narrations ou des « chries ». **La Chrie** (de χρεία, utilité) consiste à écrire un développement au sujet d'une pensée ou d'un fait : elle comprend huit parties : éloge, paraphrase, cause, contraire, semblable, exemple, témoignage, épilogue.

138. — C. Chez le rhetor, de 16 à 17 ans environ. Vers 16 ans, le jeune homme sort de l'école du grammairien. Il a une éducation suffisante et peut s'en tenir là. Cependant, s'il

veut continuer, il va chez le *rhetor* qui se propose de le former à l'éloquence.

Le futur orateur s'exerce à écrire des discours sur des sujets fictifs, par exemple : « Achille exhale sa fureur contre Agamemnon ». — « Jupiter blâme le soleil d'avoir prêté son char à Phaéton ». — « Un orateur, un médecin, un philosophe se disputent les biens d'un citoyen qui a institué pour héritier celui qui prouvera qu'il est le plus utile à ses concitoyens », etc. L'élève apprend aussi à prononcer les discours qu'il a composés. Le professeur fait des observations sur le débit, l'attitude, le geste. Sous l'empire on distingue : les *suasoriae :* consultations oratoires (Agamemnon immolera-t-il sa fille Iphigénie) ; les *controversiae :* discussion sur deux textes de loi en opposition.

Les arts d'agrément étaient peu en faveur. Rarement on apprenait le dessin, la peinture, la musique, la danse.

La géométrie (ou plutôt l'arpentage) était enseignée hors de l'école.

139. — § 3. Complément de l'éducation : après 17 ans. Vers l'âge de 17 ans, le jeune homme sort de l'école du rhéteur. Il dépose solennellement la ROBE PRÉTEXTE, toge blanche bordée de pourpre, et la *bulla*, qu'on suspend au-dessus du foyer. Il revêt la « toge virile », entièrement blanche.

Son éducation proprement dite est terminée ; il est homme. Cependant il sent souvent le besoin de se perfectionner ; il va passer plusieurs années en Grèce, patrie de l'éloquence et des arts. C'est ce que firent Cicéron, César, Horace, et bien d'autres. On continue aussi d'étudier à Rome l'éloquence, le droit, la philosophie. Quelques Romains comme Cicéron ou Varron — mais ils sont rares — continuent d'étudier toute leur vie.

140. — *Remarque. Toutes ces sciences* que les Romains apprennent sont *grecques*, soit par leur contenu, soit au moins par leur origine. Les mots mêmes l'indiquent : *grammaticus*, *rhetor*, sont des mots grecs. L'explication des poètes comme les exercices oratoires sont des procédés inventés par les Grecs, transportés à Rome, et là même appliqués d'abord aux poètes grecs avant de l'être aux auteurs latins. Mais les Romains s'instruisent près de la Grèce en décadence ; l'esprit qui règne dans leurs écoles n'est plus celui de l'Athènes de Périclès ou

de Platon. Rome y gagne pourtant. Elle se dégrossit. Ses écoles produisent de bons fruits au temps de Cicéron et de Virgile; encore la plupart des grands littérateurs d'alors se perfectionnert-ils en Grèce. Mais au bout de peu de siècles la déclamation sévira, et rien n'est plus faux que l'enseignement donné dans les écoles au temps de Sénèque ou de Juvénal.

CHAPITRE V. LE MARIAGE ET LA FAMILLE. LES ESCLAVES.

141. — § 1. Le Mariage. I. Conditions nécessaires. — A. Jus conubii : droit au mariage légal. Les patriciens seuls l'avaient à l'origine. En 445 av. J.-C., la loi *Canuleia* le donne aussi aux plébéiens. Dès lors patriciens et plébéiens peuvent se marier entre eux.En 18 av. J.-C., la loi *Julia de maritandis ordinibus* permet le mariage entre les *ingenui* (hommes nés libres, non affranchis) et les affranchis. — Les esclaves n'eurent jamais le *jus conubii*. — B. Age. — a) théoriquement depuis 14 ans pour l'homme, depuis 12 ans pour la femme. — b) pratiquement, l'homme ne se marie jamais avant d'avoir pris la toge virile, c'est-à-dire avant 17 ans (*supra*, **139**). — C. Parenté. Le mariage entre parents est interdit, d'abord jusqu'au 6ᵉ degré (cousins issus de germains), puis jusqu'au 4ᵉ degré (cousins germains), vers le temps des guerres puniques. Cette même règle se relâche. En 49 ap. J.-C., le sénat autorise le mariage de Claude avec Agrippine, fille de son frère Germanicus (3ᵉ degré). — D. Consentement du père, du grand-père s'il vit encore.

142. — II. Formes du mariage : — A. Mariage avec « manus », c'est-à-dire dans lequel le pouvoir du chef de famille passe du père de famille à l'époux. La femme est alors dans la dépendance complète de son mari. Ces mariages étaient les seuls reconnus à l'origine.

On en distinguait trois sortes : — 1) *Confarreatio :* cérémonie religieuse consistant à offrir à Jupiter un gâteau d'épeautre. Elle est célébrée par le grand pontife ou le *flamen Dialis* devant dix témoins. — 2) *Coemptio :* le père vend sa fille à l'époux. — 3) *Usus :* d'après la loi des douze Tables : il suffit de la cohabitation pendant un an.

B. Mariage sans « manus ». La puissance du chef de famille ne passe pas à l'époux : la femme garde beaucoup plus d'indépendance, et la disposition de ses biens, distincts de ceux du mari. Ce mariage devient de plus en plus fréquent à la fin de la république.

143. — III. Cérémonies du mariage : — A. Fiançailles. Ce sont les parents qui les accomplissent, en prononçant les formules : *spondesne? spondeo...* Elles ne contraignent pas à la célébration du mariage. Il est d'usage que le fiancé offre à la fiancée un anneau de fer et des cadeaux.

144. — B. Noces. **a**) La veille, la jeune fille consacre aux dieux ses jouets d'enfant et sa robe de jeune fille. Le jour des noces, la mariée porte sous son voile une guirlande de fleurs.

b) Dans la maison du père de l'épouse : le matin, dès l'aube, on prend les auspices. On offre en sacrifice une brebis. Puis on conclut le contrat de mariage (*tabulae nuptiales*) toujours devant dix témoins. Si le mariage a lieu par *confarreatio* ou *coemptio*, on prononce la formule : *quando tu Gaius ego Gaia*. Toujours les époux se donnent la main devant une femme mariée.

c) Après le repas de noces, à la tombée de la nuit, a lieu la *deductio* : on feint d'arracher la jeune fille des bras de sa mère et on la conduit dans sa nouvelle demeure. Le cortège est précédé de joueurs de flûte, de porteurs de torches. On crie *Talasse, Talassio* (nom d'un ancien dieu du mariage). La mariée est accompagnée de trois enfants dont l'un porte le flambeau nuptial formé d'un rameau d'aubépine. Derrière elle, on porte la quenouille et le fuseau. En arrivant à la maison, l'épouse oint de graisse ou d'huile les montants de la porte pour se mettre sous la protection des dieux lares. Puis on fait entrer la mariée en la soulevant au-dessus du sol (peut-être pour éviter un mauvais présage, qu'on eût craint si elle eût trébuché). Son mari la reçoit dans l'atrium, lui communique le feu et l'eau (symbole du culte domestique).

d) Le lendemain, elle reçoit ses parents en qualité de matrone, revêtue de la *stola*, et offre un sacrifice aux dieux de la maison.

145. — § 2. La Famille. Elle est très fortement constituée. **I. Le père de famille.** — Il est le seul propriétaire. Seul il

peut vendre, acquérir, léguer... Il a une autorité absolue, à l'origine, sur sa femme, ses enfants, ses esclaves, puis quand s'est répandu le mariage sans *manus* (*supra*, **142**), du moins sur ses enfants et ses esclaves. Il peut exposer le nouveau-né, frapper, vendre, tuer l'adulte, même marié : en fait il n'use guère de ces droits à l'époque classique.

Il peut adopter. L'ADOPTION (*adoptio*) est d'une grande importance à Rome. Elle fait entrer complètement dans la famille de l'adoptant; elle permet à un plébéien de devenir patricien et même à un patricien de devenir plébéien (ex. : Clodius). La formalité requise consiste dans une triple vente, suivie d'un triple affranchissement.

Outre l'adoption ordinaire, on distingue l'*adrogatio;* c'est l'adoption d'une personne qui n'est plus sous la puissance paternelle. L'*adrogatio* a lieu devant les comices centuriates présidés par le grand pontife.

146. — **II. La mère de famille** (*matrona*). — Elle est plus respectée qu'en Grèce; on l'appelle *domina*. Elle travaille, mais elle n'est pas au rang de l'esclave; elle file, tisse, mais n'est pas astreinte à des travaux plus rudes, comme de moudre ou de faire la cuisine. Elle s'occupe de ses enfants, sort peu de la maison. Cependant peu à peu l'amour exagéré du luxe et la corruption grecque s'introduisent à Rome. D'ailleurs les Romaines n'eurent jamais un caractère très commode. De là vint la fréquence des *divorces,* surtout depuis les guerres civiles. Ovide se maria trois fois; César et Antoine, quatre fois; Pompée, cinq fois. Il est question de gens mariés sept ou même dix fois. Le divorce se faisait de deux manières : — 1) consentement réciproque : *divortium facere*. — 2) envoi par l'un des conjoints de lettres de divorce : *repudium remittere*.

III. Les enfants : cf. *supra*, **130-140**.

147. — **IV. Les esclaves.** Ils font partie de la *familia*.

A. Origine : vente des prisonniers de guerre; enfants exposés, trouvés, volés par des pirates.

B. Condition : Juridiquement, l'esclave n'a aucun droit. C'est une chose qu'on vend, qu'on lègue, dont on dispose absolument, dont on fait commerce. Les esclaves n'ont pas le

droit de contracter un mariage légal, ni de tester. En fait, on leur laisse souvent plus de liberté que le droit strict n'en comporte; on leur permet de gagner de l'argent pour eux-mêmes, d'économiser; c'est le « pécule » (*peculium*).

Il arrive même qu'avec l'argent économisé, un esclave s'achète des esclaves. Il en est le propriétaire, et peut les affranchir. Ces esclaves d'esclaves s'appellent *vicarii*.

148. — C. Occupations des esclaves. — Le maître les emploie comme il veut, à la campagne pour le labour, le jardinage, à la ville, comme concierges, valets de chambre, cuisiniers, échansons, découpeurs, musiciens ou comme ouvriers dans les manufactures. S'ils sont lettrés, on en fait des secrétaires, des bibliothécaires, des copistes, des pédagogues, des médecins.

149. — D. Châtiments des esclaves. — Une des punitions les plus douces consiste à être envoyé de la ville à la campagne; mais on ne s'en tient pas là d'ordinaire. Le maître, s'il est dur, fait fouetter ses esclaves, les fait enfermer dans la prison (*ergastulum*), leur fait mettre des menottes, des chaînes au cou, les fait tourmenter par le froid, la faim, peut même torturer, mettre en croix l'esclave sans avoir à rendre compte à personne (du moins sous la république). Mais certains maîtres étaient bons pour leurs esclaves, tel Cicéron pour Tiron. L'esclave pouvait avoir alors une vie acceptable et même douce.

150. — E. Affranchissement. — Le maître peut affranchir : — **a**) par *vindicta :* deux magistrats et un témoin (appelé *adsertor libertatis*), qui dit : *aio hunc hominem liberum esse ex jure Quiritium,* et le touche avec une verge; — **b**) par simple inscription au cens, sur la liste des citoyens; mais ce n'est possible que tous les cinq ans; — **c**) par testament, soit en donnant soi-même la liberté à l'esclave, soit en invitant les héritiers à l'affranchir.

Remarque. Les affranchis furent bientôt nombreux mais ne jouirent jamais de la même considération que l'homme né libre (*ingenuus*). Souvent ils restaient attachés à leur patron (v. g. Tiron). Sous l'empire ils deviennent puissants et riches, trop puissants et trop riches : des affranchis sont chevaliers, sénateurs, préfets du prétoire.

Cf. H. Wallon. *Histoire de l'esclavage.* 3 vol. Paris, Hachette, 1879. — P. Allard. *Les esclaves chrétiens.* 5e éd. Paris, Lecoffre, 1913.

CHAPITRE VI. LA FORTUNE ET LES PROFESSIONS.

151. — A. Deloume. *Les manieurs d'argent à Rome*. 2ᵉ éd. Paris, Thorin, 1892. — G. Salvioli. *Le capitalisme dans le monde antique*. Paris, Giard, 1906 (Deloume tend à exagérer l'importance du capitalisme, Salvioli à la diminuer; la vérité est entre les deux). — W. Frœhner. *La verrerie antique*. Le Pecq, Charvet, 1879. — A. Kisa. *Das Glas im Altertume*. Leipzig, Hiersemann, 1908. — R. Billiard. *La vigne dans l'antiquité*. Lyon. Lardanchet, 1913. — L. Fougerat. *La pelleterie et le vêtement de fourrure dans l'antiquité*. Lyon, Georg, 1914. — Paul-Louis. *Le travail dans le monde romain*. Paris, Alcan, 1912. — J. Hatzfeld. *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*. Paris, de Boccard, 1919. — Voir aussi Blümner, Cruchon, cités *supra*, I, 66.

152. — § 1. **La fortune** d'un Romain qui vit de ses rentes consiste principalement en : — 1) terres, domaines que l'on cultivait soi-même aux temps anciens, que, plus récemment, on laisse à des fermiers ou métayers. — 2) Actions des grandes compagnies financières (*societates*) qui afferment les impôts et les travaux publics. Polybe dit que presque tous les citoyens sont intéressés à ces opérations. — 3) Terrains dans la ville; on les revend quand leur valeur a augmenté; maisons de rapport louées en entier ou par étages, etc.

Il y a des fortunes immenses au temps de Cicéron; elles se font et se défont parfois avec rapidité.

153. — § 2. **La magistrature.** Parmi les patriciens romains qui ont de la fortune, beaucoup entrent dans la carrière des honneurs (*cursus, gradus honorum*). A 30 ans l'on peut être questeur; à 37, édile curule; à 40, préteur; à 43, consul.

154. — § 3. **La banque et le trafic d'argent.** La classe des chevaliers devint peu à peu une aristocratie financière, puissante dans l'État. Ils recevaient de l'argent à un taux très bas, le prêtaient à un taux plus élevé. Ils affermaient les impôts et les travaux publics, ce qui demandait une mise de fonds considérable. Pour cela, ils formaient des sociétés par actions, analogues aux sociétés anonymes actuelles. Le cours de la Bourse variait suivant les événements, les nouvelles bonnes ou mauvaises.

Au-dessous des grandes sociétés, il y avait les simples usuriers

(*faeneratores*). Le taux de l'argent était très élevé; il atteignait parfois 48 pour 100 par an (4 % par mois).

On se servait souvent de chèques (*perscriptio*); mais on payait aussi beaucoup argent comptant.

Le mot *argentarius* désigne tantôt de puissants banquiers, tantôt de simples changeurs.

155. — § 4. Le barreau et le droit. — I. Les avocats. Théoriquement, il leur est défendu de recevoir des honoraires; pratiquement, ils reçoivent des cadeaux et surtout des dons par testament. Mais beaucoup, en plaidant, cherchent surtout à acquérir de l'influence; c'est la manière ordinaire d'arriver aux honneurs.

II. Les jurisconsultes. Ils donnent des consultations sur le droit (*responsa*, *respondere*). A l'origine, les pontifes seuls (et ils étaient alors toujours patriciens) connaissaient le calendrier, les jours « fastes » et « néfastes », savaient à quels jours il était permis de plaider. D'ailleurs beaucoup de questions de droit touchaient à des questions religieuses. Aussi les pontifes étaient-ils presque seuls à connaître le droit.

En 304, le calendrier fut publié par Cn. Flavius. Peu à peu tous les citoyens purent être jurisconsultes. Les plus célèbres furent les Scaevola dont l'un fut professeur de Cicéron. Au temps d'Auguste les *responsa* des jurisconsultes officiels eurent force de loi.

156. — *Remarque.* Le **droit** se divise : en **jus civile** (droit proprement dit), ensemble des lois; et en **jus praetorium** (ou *honorarium*), ensemble des édits des préteurs qui complètent et quelquefois corrigent la loi. Le *jus naturale* ou *gentium* (lois communes à toutes les nations), *l'aequitas* (équité naturelle), ne font pas partie du droit au sens strict.

Le droit civil des Romains, admirable par la netteté des concepts, la précision et la justesse de ses principes, a servi de base à celui de presque tous les peuples modernes.

157. — § 5. Le commerce et l'industrie. — I. Le commerce. — a) Les *negotiatores*. De nombreux citoyens romains, souvent des chevaliers, séjournent dans des pays alliés ou soumis à Rome pour faire les importations ou les exportations (blé, bois, cuivre, fer, etc.). Sur mer, ils ne s'aventurent guère hors de la

Méditerranée. Ils rapportent à Rome les verreries d'Égypte, les épices, les parfums, les étoffes fines, le marbre, le papier, etc...

Les armateurs (*mercatores, naviculatores*) sont souvent aussi des chevaliers. Le vaisseau marchand (*navis oneraria*) est dirigé par le capitaine (*magister navis*). Celui-ci est payé par les armateurs.

b) Les petits marchands, marchands en détail (*institores, caupones*). Ce sont surtout des affranchis ou des étrangers. Ils ont leurs boutiques sur le forum ou dans les rues. Souvent, ils sont à la fois marchands et aubergistes, cabaretiers (*caupona* signifie cabaret; *caupo,* marchand en détail et cabaretier). Mais leurs auberges sont peu sûres et les citoyens riches n'y descendent guère : ils possèdent des pied-à-terre ou logent chez des amis avec lesquels ils sont en relation d'hospitalité.

158. — **II. L'industrie.** Elle n'est pas aussi développée que le commerce, du moins jusqu'au temps de l'empire.

Remarque. Souvent le travail est fait par des esclaves, mais souvent aussi par des hommes libres qui travaillent pour leur compte, ou pour un patron.

Principales industries : Travail de l'ARGILE : briques, tuiles, terres cuites, lampes, vaisselle. — Travail de la PIERRE pour les constructions. — Travail des MÉTAUX : armes, couteaux, incrustations dans le mobilier, serrures, conduites d'eau en plomb (remarquablement bien exécutées), bronzes, lampes, vaisselle, coupes, statues, miroirs (ils sont en métal, on ne connaît pas les miroirs en verre), bijoux d'or et d'argent, colliers, épingles à cheveux, boucles d'oreilles, etc... Les bijoutiers (*fabri aurarii, fabri argentarii, aurifices*) s'occupent aussi de joaillerie (travail des pierres précieuses).

159. — Travail du VERRE (au temps de l'empire) : vaisselle, vases à parfums, lampes, vitres, boîtes à médicaments. Le verre antique n'était pas tout à fait aussi transparent que le nôtre; mais la verrerie artistique était cependant fort avancée : on savait colorer, étirer, graver, ajourer le verre, imiter les pierres précieuses.

160. — Travail du BOIS : charpenterie, menuiserie, charronnerie. Les **voitures** ne sont pourtant pas permises à Rome (on

s'en sert seulement en voyage). La *rheda* et la *carruca* sont des voitures à quatre roues; le *carrus* est un chariot à deux roues; le *plaustrum*, une lourde charrette. La litière (*lectica*) est très en usage.

Travail du cuir : licous, selles, chaussures, outres.

Pour les étoffes, cf. *supra*, **103**.

Apprêt des pelleteries. Parfois on les teignait de pourpre.

161. — L'industrie du livre. Les **libraires** (*librarius*, puis *bibliopola*) sont peu nombreux au temps de Cicéron; alors des particuliers, v. g. Atticus, font copier des ouvrages et les vendent. Au temps d'Horace, les boutiques de libraires sont assez fréquentées; plus tard, comme Martial en témoigne, elles sont devenues très nombreuses et très importantes. La propriété littéraire et les droits d'auteur n'existent pas. On réclame quelquefois, mais en vain, contre les plagiats. Les livres sont des rouleaux de papyrus ou de parchemin. Pour les lettres, on emploie souvent des tablettes, planchettes enduites de cire sur lesquelles on écrit avec un stylet.

162. — § 6. **L'agriculture.** — I. **Histoire.** L'agriculture fut à l'origine la principale occupation des Romains, mais elle tombe en décadence vers la fin de la république pour des causes encore mal éclaircies. La petite propriété diminue; l'Italie est en partie occupée par d'immenses domaines (*latifundia*). Les champs cultivés sont de plus en plus remplacés par des pâturages. Peut-être l'importation du blé de Sicile et d'Égypte fait-elle tort à la culture du blé d'Italie. Sous l'empire, de riches propriétaires possèdent des domaines dans toute l'Italie et même dans les provinces éloignées.

163. — II. On cultive surtout la **vigne** et l'**olivier**. Les vignes sont dressées sur les arbres comme aujourd'hui encore en Italie. La vendange se fait en octobre; le raisin foulé par les pieds nus des vignerons est mis dans les *dolia* (grands vases d'argile) pour y fermenter, puis dans des amphores (vases d'argile à deux anses) ou quelquefois dans des tonneaux (*cupa*). La culture intensive est pratiquée aux environs de Rome pour les légumes, les fleurs, les fruits destinés à la capitale.

On élève des bœufs, des porcs, des moutons, etc... Les viviers où

l'on nourrit des poissons de luxe (comme les murènes) se multiplient surtout sous l'empire.

164. — **§ 7. Autres professions.** Les **médecins** sont en général des esclaves, des affranchis ou des étrangers. Cependant quelques-uns d'entre eux étaient fort estimés pour leur habileté. Il y avait d'excellents chirurgiens, des dentistes, des oculistes, des auristes et bien d'autres spécialistes. Mais on voyait aussi de simples charlatans, *pharmacopolae circumforanei*.

Grammairiens, rhéteurs : d'abord simple occupation d'esclaves grecs, cette profession acquiert peu à peu de la considération. A la fin de l'empire les rhéteurs étaient de grands personnages.

Les **acteurs** (*histriones*) sont presque tous méprisés. Il y a de rares exceptions comme Roscius, l'ami de Cicéron.

Le métier de **soldat** ne devient une carrière que sous l'empire, après l'institution d'une armée permanente.

Enfin comme il y a des riches qui ne font rien, il y a aussi des pauvres qui vivent aux dépens des riches : clients, parasites entretenus par leurs patrons. Mais surtout il y a des prolétaires vivant aux frais de l'État grâce aux distributions gratuites de blé. Sous l'empire, ils forment une immense multitude, une puissance avec laquelle le gouvernement doit compter.

CHAPITRE VII. LES ARTS CHEZ LES ROMAINS.

165. — Voir les ouvrages cités supra à propos de l'art grec (**I, 72, 73, 79, 87, 91**), et de plus : R. Cagnat et V. Chapot. *Manuel d'Archéologie romaine.* 2 vol. Paris, Picard, 1917-1920. — A. Della Seta. *Italia antica.* Bergame, Istituto d'arti grafiche, 1922 (l'art en Italie depuis l'époque préhistorique jusqu'au temps de l'empire). — H. B. Walters. *The art of the Romans.* Londres, Methuen, 1911. — J. Martha. *Manuel d'archéologie étrusque et romaine.* Paris, Quantin, sans date. *L'art étrusque.* Paris, Didot, 1889. — E. Strong. *Roman sculpture from Augustus to Constantine,* Londres, Duckworth, 1907. — E. Courbaud. *Le bas-relief romain à représentations historiques.* Paris, Fontemoing, 1889. — F. Wickhoff. *Roman Art. Some of its principles and their application to early christian painting.* Londres, Heinemann, 1900 (traduction anglaise plus commode que l'édition allemande publiée dans W. von Hartel et E. Wickhoff. *Die Wiener Genesis.* Vienne, Tempsky; Leipzig, Freytag, 1895, p. 1-96). — A. Choisy. *L'art de bâtir chez les Romains.* Paris, Ducker, 1873. — P. Gusman. *L'art décoratif de Rome de la fin de la république au*

IVe siècle. 2 vol. Paris, Eggimann, sans date. — C. Germain de Montauzan. *Les aqueducs de Lyon.* Paris, Leroux, 1908. — A. Blanchet. *Les enceintes romaines de la Gaule.* Paris, Leroux, 1910. — S. Gsell. *Les monuments antiques de l'Algérie.* 2 vol. Paris, Fontemoing, 1901. — Voir aussi les éditions *De signis* de Cicéron, en particulier celle de H. Bornecque (Paris, Colin) qui contient des renseignements dus à M. Collignon.

166. — § 1. La sculpture. Les Romains n'eurent aucun grand sculpteur.

Dans les premiers siècles de Rome, personne ne s'occupait de sculpture ni ne s'y intéressait; à peine taillait-on quelques figures grossières.

A partir du moment où les Romains sont en rapport avec les Grecs, ils se mettent peu à peu à apprécier les sculptures grecques. Après leurs conquêtes, ils apportèrent à Rome un nombre considérable de chefs-d'œuvre des grands maîtres grecs.

Au temps de Cicéron, il y avait des amateurs qui réunissaient dans leur maison particulière des collections d'objets d'art. Le plus célèbre est Verrès. Cicéron lui-même chargeait Atticus de lui acheter des statues grecques. Mais le peuple, l'ensemble de la nation méprisait cet art étranger; Cicéron plaidant contre Verrès est obligé de feindre l'ignorance : il fait semblant de ne pas se rappeler le nom de Polyclète; et il répète plusieurs fois qu'il ne s'y connaît pas.

Sous l'empire, le nombre des objets d'art, principalement des sculptures, apportés à Rome et commandés par les particuliers, s'augmente encore.

Mais jamais la sculpture ne fut vraiment romaine. On ne lit presque pas de signature latine sur les statues retrouvées.

Quand on ne pouvait voler les chefs-d'œuvre renfermés dans les temples grecs, on faisait exécuter des statues à des artistes grecs; et c'est à ce goût des Romains que l'art grec a dû de ne pas s'éteindre plus tôt. Il ne s'éleva plus à la même hauteur qu'à l'époque attique, mais il produisit de bonnes copies des œuvres les plus célèbres. Comme les Romains s'y connaissaient peu, les Grecs leur faisaient quelquefois acheter des copies qu'ils donnaient pour l'original.

On faisait faire son buste, comme maintenant sa photographie. Outre les nombreux portraits d'empereurs, on a des bustes re-

présentant des particuliers. Beaucoup sont très vivants et marqués de traits bien individuels; autant qu'on peut en juger, ils semblent avoir été fort ressemblants.

167. — § 2. La peinture. L'histoire est à peu près la même que pour la sculpture : c'est un art grec vivant à Rome. On cite bien peu de peintres latins : *Fabius,* surnommé *Pictor* (qui en 303 av. J.-C. décora de peintures le temple de la déesse Salus à Rome) et le poète *Pacuvius.* Leur exemple ne fut guère imité. Cicéron soutient que Rome aurait pu avoir de grands peintres; il reconnaît qu'elle n'en a pas eu. Les chefs-d'œuvre des peintres grecs furent apportés à Rome comme les sculptures.

Les riches Romains, au temps de Cicéron et surtout sous l'empire, ont des galeries de tableaux. Vitruve, dans son Traité d'architecture, donne des règles pour la construction des pinacothèques : ainsi il recommande de les orienter au nord.

Les maisons sont décorées de fresques. Les artistes qui les exécutent sont grecs; ils traitent des sujets de mythologie grecque, peignent des trompe-l'œil, représentent des natures mortes, des rocailles, des amours ailés, presque jamais des sujets romains.

168. — § 3. L'architecture. C'est le seul art où les Romains aient excellé; car c'est un art pratique.

I. Aperçu historique. L'architecture romaine primitive est bien caractéristique du peuple romain à cette époque : elle est massive, puissante; elle n'a pas encore l'élégance relative que l'imitation de la Grèce lui donnera, mais elle a déjà cette solidité à toute épreuve qu'elle gardera toujours. On exécute des travaux d'utilité publique dont quelques-uns subsistent encore : v. g. la *cloaca maxima,* le pont Milvius (ou Mulvius).

Une grande *différence avec l'architecture grecque :* le Romain connaît la voûte qu'il emprunte aux Étrusques; de là, possibilité de couvrir des espaces plus vastes. C'est la voûte qui permettra aux Romains de construire des égouts, des aqueducs, des ponts, des coupoles comme celle du Panthéon. C'est la voûte romaine qui se transformera au moyen âge dans le style roman, puis le gothique.

169. — A partir de l'époque où les Romains ont conquis la Grèce, ils imitent plus ou moins adroitement l'architecture grecque tout en gardant la plupart des qualités de leur art primitif. Ils construisent des colonnes DORIQUES, IONIQUES, CORINTHIENNES. Aux trois ordres grecs, ils en ajoutent deux autres : le TOSCAN est presque semblable au dorique, mais plus élancé ; il a une base et sa frise n'a pas de triglyphes ; le COMPOSITE est formé par les feuilles d'acanthe corinthiennes surmontées des volutes ioniques.

Mais l'art grec que les Romains ont adopté est celui de la décadence ; il a quelquefois transformé en pur ornement ce qui chez les Grecs de l'époque classique était partie essentielle de construction. Tels sont les pilastres (demi-colonnes encastrées dans le mur) qui se trouvaient en Grèce depuis le temps d'Alexandre. Les Romains n'ont pas imité les courbes gracieuses, très délicates qu'offraient les monuments grecs.

170. — **II. Matériaux.** Anciennement, les Romains se servaient de pierres pour les monuments publics et de briques crues pour les habitations particulières ; plus tard (peut-être seulement au temps de Sylla), on se servit de briques cuites. A la fin de la république et surtout sous l'empire, l'usage du marbre se répandit de plus en plus : on construisit alors des monuments (temples, colonne trajane) en marbre et les maisons particulières les plus riches eurent des revêtements de marbre.

171. — **III. Principaux monuments.** — **A. Temples.** Le temple (*templum*, cf. τέμνω, τέμενος) est à l'origine un espace carré délimité et orienté dans lequel on prend les auspices ; puis c'est l'habitation de la divinité ; ce n'est jamais un lieu de réunion pour la prière. De bonne heure, les Romains ont imité la disposition des temples grecs. Dans quelques-uns, comme le Panthéon, les caractères de l'architecture romaine sont plus visibles. Les temples étaient très nombreux à Rome. Le plus célèbre était le temple de Jupiter sur le Capitole.

B. Travaux de défense : constructions défensives, murs de fortifications (v. g. l'enceinte de Rome). La voûte donne plus de solidité aux tours. Dans les provinces, les Romains construisirent des camps fortifiés dont plusieurs subsistent encore ; la

ressemblance est étonnante entre eux, bien qu'ils se trouvent dans les pays les plus éloignés les uns des autres.

172. — C. Autres constructions d'utilité publique. Canaux et citernes; aqueducs reposant sur d'immenses voûtes. Grâce aux aqueducs romains, des plaines d'Afrique, aujourd'hui stériles, étaient autrefois fertilisées.

173. — D. Ponts : le pont Milvius construit au temps des rois; le pont Ælius (actuellement pont Saint-Ange) construit par Hadrien, etc.

E. Routes. La Grèce classique n'avait guère que des sentiers qui servaient en même temps de ruisseaux. Rome au contraire fit des routes splendides. Elles sont construites pour les siècles et sont l'une des œuvres les plus puissantes des Romains. Elles comprennent plusieurs rangées de gros blocs de pierre dure. Des ponts, des viaducs, des chaussées traversent les fleuves et les marais; on a même creusé des tunnels. Les voies romaines rayonnent de Rome : « tout chemin mène à Rome ». Elles ont à la fois une utilité stratégique et une utilité commerciale. Elles vont aussi droit que possible (symbolisant le génie raide des Romains), à travers tous les obstacles. Elles dominent les pays, sont placées de préférence sur les hauteurs pour éviter des surprises en cas de révolte.

F. Portes et arcs de triomphe. Là encore, c'est grâce à la voûte que l'on peut faire grandiose. On construit des portes à l'entrée des villes fortifiées. On élève des arcs de triomphe après les victoires surtout quand elles sont remportées par les empereurs (arcs de Titus, de Constantin...).

174. — G. Basiliques. Ce sont des lieux de réunion : on y rend la justice, on y joue, on y cause et on y flâne. La *basilica julia* est construite par César sur le forum. Bien d'autres s'élèvent dans la suite. Rien ne prouve que des basiliques civiles aient été données aux chrétiens, mais elles ont été certainement le modèle des églises chrétiennes. Aussi toute l'architecture romane et par conséquent gothique dérive de la construction des basiliques.

H. Portiques. Ce sont des galeries à colonnes comme en Grèce. Souvent ils sont ornés d'œuvres d'art.

I. Bibliothèques publiques. La première fut construite par Asinius Pollion en 38 av. J.-C. Auguste fit construire la bibliothèque palatine; Trajan, la bibliothèque Ulpia. Il y en eut jusqu'à vingt-quatre à Rome sous l'empire.

J. Autres monuments publics : *curies* pour les réunions du sénat, *tabularium* (archives), etc.

Sur les maisons particulières, cf. *supra*, **110-116**; sur les thermes, *supra*, **122-123**; sur les cirques, théâtres, amphithéâtres, *infra*, **187**, **191-192**, **196**; sur les tombeaux, *infra*, **182**.

CHAPITRE VIII. LES TESTAMENTS. LA MORT. LES FUNÉRAILLES.

175. — § 1. Les testaments. — I. Droit de tester. — 1) QUI A LE DROIT DE TESTER? (*jus testamenti, testamenti factio*). Il faut — **a**) être citoyen, avoir le *jus commercii* (*infra*, **230**); — **b**) être *sui juris*, c.-à-d. n'être pas soumis à la puissance paternelle ou à la puissance maritale (*manus*, *supra*, **142**). L'enfant, la femme mariée avec *manus*, ne peuvent tester.

2) COMMENT PEUT-ON DISPOSER DE SES BIENS? La liberté est absolue théoriquement. Cependant — **a**) Auguste (lois *Julia* et *Papia Poppaea*) limite le droit de testament pour les célibataires et les citoyens sans enfants. — **b**) Quand on déshérite des parents trop proches, le testament est souvent attaqué, on suppose que le testateur a agi sous l'influence de la folie. — **c**) Puis, pratiquement, sous certains empereurs, si on ne leur lègue pas une partie de la fortune, ils annulent le testament et prennent tout.

3) QUI A LE DROIT D'HÉRITER? Ceux qui ont le droit de tester.

176. — II. Comment se fait un testament? A. Il y a trois manières permises par le droit civil, c.-à-d. par la loi :

a) *in comitiis calatis* : devant les comices assemblés (*calare*) par curies, forme usitée primitivement pour les patriciens, délaissée à l'époque classique.

b) *in procinctu* : devant l'armée réunie avant de partir pour une campagne, après que le général avait pris les auspices.

c) *per aes et libram* : « par l'airain (pièce de monnaie) et

la balance ». Le testateur vendait *fictivement* son héritage à une personne, le plus souvent, le principal héritier (*familiae emptor*), qui s'engageait à disposer des biens selon la volonté du testateur. Cinq témoins assistaient, outre un *libripens* (qui tient la balance). Le testateur dit : *Ita ut in his tabulis cerisque scripta sunt, ita lego, ita testor*. Les cinq témoins mettent leur cachet sur les tablettes.

177. — **B.** Il y a deux manières permises par le droit prétorien, c.-à-d. par les édits des préteurs (**156**) :

a) déclarer oralement sa volonté (sans doute devant un magistrat);

b) écrire le testament en le faisant revêtir des signatures de sept témoins. Mais dans ce cas l'héritier n'a que la *possessio*, non le *dominium* (propriété), il n'a pas le titre d'*heres*.

Auguste institua des droits de succession de 5 %, sauf sur les héritages inférieurs à 100.000 sesterces (25.000 francs) ou recueillis par de proches parents du mort.

178. — **III. Quelques usages relatifs aux testaments.** Presque tout le monde fait des testaments. On inscrit sur son testament ses amis, ses avocats, plus tard l'empereur. Beaucoup de captateurs flattent les vieillards. Ceux-ci en profitent, feignent de haïr leurs enfants pour être courtisés. Les faussaires sont nombreux.

179. — § 2. La mort et les funérailles.

Note : funus signifie tantôt la cérémonie des obsèques, tantôt, dans un sens plus large, tous les rites depuis le décès jusqu'à l'inhumation.

I. Rites funéraires avant l'inhumation.

On recueille le dernier soupir du mourant en lui baisant la bouche au moment où il expire : car on croit que l'âme s'échappe par la bouche.

Un de ses proches lui ferme les yeux.

Conclamatio : on pousse des lamentations, on appelle le défunt pour s'assurer s'il est bien mort.

Unctura. Le corps est lavé à l'eau chaude. Pour empêcher qu'il ne se décompose trop vite, on le parfume avec des onguents, composés de sel, de cédrie, de miel, de myrrhe, de baume.

Puis le corps est couvert de la toge. On revêt les magistrats des insignes de leurs fonctions, on place sur la tête du mort les couronnes civiques ou autres, s'il en a obtenu ; c'était l'équivalent des décorations ou médailles actuelles.

Denier de Charon. On met souvent dans la bouche du mort un denier pour payer Charon, le nocher des enfers.

Exposition du corps. Il est placé sur un lit de parade dans l'atrium, les pieds tournés vers la porte d'entrée. Autour de lui des fleurs sont posées, des parfums brûlent dans des cassolettes. A côté du lit, un esclave garde le corps et l'évente. Les amis viennent déposer des fleurs, des couronnes... Devant la maison, une branche de cyprès ou de sapin avertit le grand pontife de ne pas entrer pour ne pas se souiller.

180. — II. Cérémonie des obsèques.

A. Funus translaticium : c.-à-d. funérailles ordinaires.

a) *Convoi.* Un affranchi s'est rendu chez les amis du défunt pour les inviter à la cérémonie. Les obsèques se font le lendemain du décès, à moins que ce ne soit un jour férié. Le convoi eut lieu d'abord pendant la nuit à la lueur des torches; mais à la fin de la république et sous l'empire cette coutume n'existe plus que pour les enfants et les indigents, ou dans les exhumations (*translatio cadaveris*).

Le corps, mis dans un cercueil ouvert, est porté sur un brancard par les parents et amis du défunt. En tête du cortège marchent des joueurs de flûte (*tibicines*), des joueurs de trompette (*tubicines*), des pleureuses (*praeficae*). Celles-ci poussent des cris affreux et font l'éloge du défunt. Puis vient le cercueil. Enfin les assistants, hommes et femmes, en habits de deuil.

181. — b) *Ensevelissement.* C'est un rite essentiel des funérailles que de jeter de la terre sur le corps. L'inhumation est probablement le mode de sépulture le plus ancien, mais l'usage de la crémation se répandit de plus en plus. Quand le cadavre était brûlé, on séparait un os (*os resectum*), souvent un doigt sur lequel on jetait une poignée de terre. *Inhumation :* Le corps est déposé dans un coffre de pierre, de marbre, de plomb ou d'argile et enfoui plus ou moins profondément dans la terre. *Crémation :* L'incinération se fait tantôt au lieu de la sépulture,

tantôt dans un autre endroit (appelé alors *bustum*). Le bûcher (*rogus*) est un amas de bois sur lequel on place le corps. On y met le feu en détournant le visage. Quand le corps est brûlé, on recueille les cendres dans une urne ; l'urne est mise dans un coffret placé dans un tombeau.

182. — *Remarque*. Les *monuments funèbres*. Les tombeaux sont d'abord dans la ville, mais plus tard, au dehors, le long des voies romaines. Une *gens* (ensemble de familles) peut avoir une sépulture commune.

Un genre spécial de tombeau : les *columbaria* (pigeonniers) sont des monuments où sont placés un grand nombre d'urnes funéraires. Ils sont destinés aux affranchis ou aux indigents qui font partie d'un *collegium funeraticium* (association en vue des funérailles).

c) *Actes purificatoires*. Au retour, on se purifie par l'eau et le feu (en s'aspergeant d'eau avec une branche de laurier et en passant sur le feu). On fait un repas funèbre et l'on sacrifie une truie à Cérès, un bélier au dieu lare.

183. — B. FUNUS INDICTIVUM, c.-à-d. funérailles annoncées par un crieur public (*indicere*). Ce sont les plus solennelles, elles sont réservées à des hommes très riches ou aux empereurs.

Les cérémonies sont les mêmes, sauf les points suivants :

Dans le cortège, outre les *tubicines* et *tibicines*, il y a des *siticines* (qui ont une « longa tuba »), des *cornicines* (qui soufflent dans une corne), des danseurs, des bouffons, des mimes qui parodient les gestes et le langage du défunt. Des acteurs portent sur leur visage les masques de cire représentant les ancêtres et appelés *imagines ;* ils ont le costume, les insignes des charges exercées par celui qu'ils figurent. Le défunt est porté dans un cercueil à l'intérieur d'un grand char. Sur ce char, un mannequin couché sur un lit de parade représentait le mort ; il portait le masque de cire qu'on avait moulé sur le visage du défunt et qui devait être placé parmi les *imagines* de la famille.

Oraison funèbre. Le convoi passe par le forum. Un fils ou un parent du défunt prononce son éloge (*funebris contio, laudatio funebris*).

184. — **III. Rites funéraires après les obsèques.** Le *novemdial* (neuvaine). Pendant neuf jours, on s'abstient de vendre les

biens héréditaires, d'exercer des poursuites contre les héritiers.

A la fin du *novemdial* : sacrifice, repas (*cena novemdialis*), jeux funèbres de gladiateurs, histrions, saltimbanques.

Le *deuil*. Il consiste à s'abstenir de festins, de parures de pourpre, de vêtements blancs. On se revêt donc de la *toga pulla* (toge de couleur sombre). Il dure : dix mois pour un mari, un ascendant ou descendant adulte, huit mois pour les autres proches parents; pour les enfants de trois à dix ans, autant de mois qu'ils avaient d'années.

CHAPITRE IX. LES RÉJOUISSANCES PUBLIQUES.

185. — § 1. Les Jeux. — A. Origine. Les jeux (*ludi*) furent d'abord des courses instituées pour honorer Mars et Consus, dieux protecteurs des chevaux et des mulets; ils avaient lieu environ trois ou quatre fois par an. De plus on promettait souvent des jeux aux dieux pour obtenir le succès d'une entreprise importante, surtout d'une guerre.

B. Importance de plus en plus grande. Peu à peu, les jeux deviennent plus nombreux, plus réguliers. Pendant la république, il y eut sept fêtes annuelles de plusieurs jours (*ludi Romani, plebeii, Ceriales, Apollinares, Megalenses, Florales, victoriae Sullanae*). Sous l'empire, elles se multiplient plus encore. En 354 ap. J.-C., il y avait chaque année cent trente-cinq jours de jeux (sans compter les jeux extraordinaires).

186. — C. Caractère religieux des jeux. Les jeux gardent toujours un caractère religieux, quoique le peuple songe surtout à s'amuser. Si certaines formalités sont omises, s'il arrive un léger accident, par exemple, si le joueur de flûte s'est arrêté au milieu d'un morceau, on recommence; c'est ce qui s'appelle *instaurare ludos*.

D. Qui est chargé d'organiser les jeux? D'abord les pontifes pour les jeux les plus anciens, puis les magistrats; à l'époque classique, surtout les édiles. Il arrive aussi, surtout sous l'empire, que des particuliers donnent des jeux à l'occasion soit de funérailles, soit d'événements heureux, soit même sans raison spéciale, pour le plaisir du peuple.

187. — § 2. Jeux du cirque. I. Le cirque. C'est l'édifice dans lequel se donnent les courses de chars. Il a la forme d'un rectangle allongé terminé à l'une de ses extrémités par une courbe. Des gradins sont dressés tout autour. Au milieu se trouve une plate-forme ou levée de terre appelée *spina*. Elle se termine par deux bornes (*metae*) autour desquelles les chars doivent tourner. Les *carceres* (barrières) sont les points d'où les chars partent.

188. — II. Les courses. D'ordinaire, quatre chars courent à la fois. Ils font sept fois le tour du cirque. Chaque course, comprenant ces sept tours, s'appelle *missus*. Il y en a quelquefois vingt-quatre le même jour. Le char est très léger, tout petit, tantôt à deux chevaux (*bigae*), tantôt à quatre (*quadrigae*) attelés de front. Le conducteur se tient debout sur le char, le fouet à la main, les rênes attachées à sa ceinture; il a un couteau pour les couper en cas de danger.

189. — III. Les partis du cirque. On n'en trouve pas trace au temps de la république. Mais, sous les empereurs, les cochers appartenaient à des partis (*factiones*) rouge, vert, blanc, bleu. Le cocher portait la couleur du parti qu'il représentait. Domitien créa deux nouveaux partis : doré et pourpre, mais ils ne subsistèrent pas. Les partis étaient des sociétés de capitalistes ou de grands propriétaires appartenant primitivement à l'ordre équestre; ils se chargeaient de fournir les chars et les chevaux nécessaires. Peu à peu, ils adoptèrent des couleurs distinctes et les organisateurs des jeux eurent à traiter avec eux pour avoir des chars de chaque couleur.

Les conducteurs de chars étaient souvent des esclaves ou des gens de basse condition, mais ils recevaient un salaire élevé et faisaient de grosses fortunes, enviées de Martial et de Juvénal. Le cocher Dioclès (au IIe siècle ap. J.-C.) avait gagné en vingt-quatre ans environ 7 millions 500.000 francs.

190. — IV. Jeux divers célébrés au cirque. Quand on commença d'introduire à Rome des jeux autres que les courses, on les célébra d'abord au cirque; plus tard, ils eurent lieu dans l'amphithéâtre. Ce furent des chasses, des combats de gladiateurs, des *agones* ou jeux grecs (course à pied, pugilat, lutte...);

enfin le *ludus Trojae,* jeu troyen, qui avait lieu toujours au cirque. Il était probablement fort ancien, et consistait en un défilé et en des exercices militaires exécutés par des enfants des meilleures familles; souvent, les enfants des empereurs y prenaient part.

191. — § 3. Jeux scéniques (ou du théâtre). I. Histoire. Depuis les temps les plus reculés, il existait des représentations plus ou moins rudimentaires. Mais ce fut seulement depuis Livius Andronicus (en 240 av. J.-C.) qu'on eut de vraies représentations théâtrales. Longtemps, on se contenta de quelques tréteaux dressés en plein air; les spectateurs étaient debout, ou assis sur le gazon. Dans le courant du IIe siècle av. J.-C., on construisit plusieurs fois des théâtres provisoires qu'on détruisait après la représentation. Tel fut celui que Mummius fit établir en 145 av. J.-C. Le premier théâtre en pierre fut celui de Pompée (55 av. J.-C.). Cornelius Balbus en construisit un autre en 13 av. J.-C. et la même année, le théâtre de Marcellus fut consacré.

192. — II. Le théâtre comprend : 1/ CAVEA OU THEATRUM proprement dit : gradins en hémicycle; quand on peut, on le taille dans le flanc d'une colline. Cet hémicycle est divisé en *cunei* (coins) par des escaliers qui le coupent. L'orchestre est réservé aux sénateurs; le chœur n'y évolue pas.

2/ SCAENA, scène : plate-forme derrière laquelle se trouve un véritable édifice richement orné.

3/ ACCESSOIRES. On tend un immense *velum* au-dessus de la *cavea*. On répand des parfums, on fait courir de l'eau pour rafraîchir les spectateurs. Il y avait un décor de fond et des coulisses mobiles. Le RIDEAU était baissé au début et disparaissait sous la scène; on le levait de nouveau quand la pièce était finie. Le MASQUE était employé au temps de Cicéron, mais ne l'était pas encore au temps de Plaute : alors les acteurs étaient seulement fardés. Les rôles de femmes étaient joués par les hommes sauf dans les mimes.

193. — III. Les représentations dramatiques.

1/ TRAGÉDIES. La plupart sont traduites du grec; d'ailleurs elles intéressent peu; on s'occupe surtout de la mise en scène, des défilés, des costumes. — 2/ COMÉDIES, grecques aussi. —

3/ ATELLANES (de *Atella*, ville osque). D'abord simples farces improvisées, puis pièces littéraires, écrites. On met en scène des personnages toujours les mêmes. Pappus vieillard avare et licencieux, Lamia croquemitaine femme, Manducus croquemitaine homme.

194. — 4/ MIMES. Pièces comiques dans lesquelles paraissait une sorte d'arlequin; les sujets y étaient souvent fort immoraux. C'était une suite de bouffonneries et d'obscénités, de gestes comiques et de cabrioles. Les sujets renferment aussi des allusions politiques ou des attaques contre certains des assistants. — 5/ PANTOMIMES. Un acteur faisait des gestes sur la scène pendant qu'un autre chantait avec accompagnement de flûte.

195. — **§ 4. Jeux de l'amphithéâtre.**

I. Historique. En 59 av. J.-C., l'édile Curion, voulant surpasser Scaurus par la somptuosité de ses jeux, fit construire deux théâtres en bois adossés l'un à l'autre. Après les représentations dramatiques, la scène s'enlevait; les spectateurs restaient à leurs places, mais les deux *caveae*, mises en mouvement par des machines, venaient se réunir et formaient un cercle au centre duquel on donnait des jeux de gladiateurs. En 46, Jules César fit construire pour les combats de gladiateurs un double théâtre en bois, semblable mais non mobile. Sous Auguste, Taurus, son ami, construisit le premier amphithéâtre en pierre.

Dès lors, l'amphithéâtre devient une passion des Romains. Ils en construisent dans toutes les grandes villes de l'empire : les jeux étaient pour eux un puissant moyen de séduire et de gagner à leur civilisation les populations vaincues.

Le plus célèbre amphithéâtre est l'amphithéâtre Flavien, le Colisée, commencé par Vespasien, achevé par Titus. Il pouvait contenir 87.000 spectateurs, 100.000 selon d'autres.

196. — **II. L'amphithéâtre.** — C'est un espace de forme ovale, entouré de gradins. Souvent on profite de plis de terrains. Sinon, on construit une masse énorme de maçonnerie, comme pour le Colisée; à l'extérieur plusieurs étages de colonnes entourent le bâtiment. Il y a des tribunes spéciales pour l'empereur et les grands personnages.

L'arène (espace central) de certains amphithéâtres est aménagée de manière à pouvoir être inondée; elle peut servir alors à des naumachies. Souvent le sous-sol est utilisé pour les cages des bêtes fauves.

197. — III. Diverses sortes de jeux à l'amphithéâtre. A. Jeux de gladiateurs. Ces jeux étaient très anciens à Rome; ils se donnaient d'abord en plein air, puis au cirque, puis, sous l'empire, à l'amphithéâtre. Les gladiateurs étaient tantôt des condamnés ou des prisonniers de guerre, tantôt des esclaves élevés par des entrepreneurs (*lanistae*) puis loués ou vendus. Après avoir défilé dans l'arène, ils combattent, soit deux à deux, soit par troupes. L'armement est varié, plus ou moins complet. Quand un gladiateur était vaincu et terrassé, le peuple décidait s'il devait mourir : si le peuple baissait le pouce, l'adversaire le mettait à mort, sinon il était épargné.

Les *retiarii* étaient des gladiateurs armés d'un filet dont ils s'efforçaient d'envelopper leurs adversaires pour les rendre sans défense.

198. — B. Chasses. La première eut lieu en 186 av. J.-C.; elles furent fréquentes à la fin de la république et sous l'empire. On faisait venir de très loin des bêtes féroces qui luttaient entre elles ou contre des chasseurs. On assistait aussi à des tours de dompteurs plus ou moins comiques. Enfin, on en vint à prendre plaisir à voir des fauves dévorer des condamnés innocents et sans armes : tel fut le supplice des chrétiens.

199. — C. Naumachies. La première naumachie eut lieu en 46 av. J.-C. Elle fut organisée par César. Le spectacle était fréquent sous les empereurs. Il se passait soit dans l'arène submergée d'un amphithéâtre, soit dans des bassins spéciaux et plus vastes.

Remarque. En Grèce, les jeux étaient des réunions patriotiques, des fêtes où paraissaient des citoyens, où ils faisaient preuve d'adresse et de force. A Rome, le peuple se réunit pour s'amuser, pour voir se battre des hommes qu'il méprise, ou même des fauves; il assiste à un spectacle sanguinaire et immoral. Les jeux contribuèrent à la décadence de Rome : le peuple le plus laborieux du monde devint le plus oisif.

CHAPITRE X. L'ARMÉE ET LA MARINE.

200. — Delbrück, Kromayer, Veith, Daniels cités *supra* (I, 113). — [P.] Guiraud. *L'armée romaine. Le soldat romain d'après César*, dans [E.] Lavisse, etc. *L'armée à travers les âges*. Paris, Chapelot, I, 1899, p. 19-62; II, 1902, p. 33-62. — F. Kraner. *L'armée romaine au temps de César*, traduit et complété par L. Baldy et J. Larroumet. Paris, Klincksieck, 1884. La 17e édition allemande (dans César, *De Bello Gallico*, éd. F. Kraner, revue par H. Meusel. Berlin, Weidmann, 1913, p. 35-77) est corrigée d'après les travaux récents, spécialement d'après le 1er vol. de Stolle, mais les illustrations et l'index ne se trouvent que dans l'édition française. — F. Stolle. *Das Lager und Heer der Römer*. Strasbourg, Trübner, 1912. *Der römische Legionär und sein Gepäck*. Strasbourg, Trübner, 1914. — J. Curle. *A Roman frontier post*. 2 vol. Glasgow, Maclehose, 1911. — R. Cagnat. *L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique*. 2e éd. 2 vol. Paris, Leroux, 1912-1913. — C. Renel. *Cultes militaires de Rome. Les Enseignes*. Lyon, Rey; Paris, Fontemoing, 1903. — [C.] Ardant du Pic. *Études sur le combat*. 8e éd. Paris, Chapelot, 1914, p. 1-98 (le combat antique surtout d'après la bataille de Cannes et celle de Pharsale). — E. Schramm. *Griechisch-römische Geschütze*. Metz, Scriba, 1910 (belles figures mais les reconstructions sont fort contestables). — P. Woltze. *Die Saalburg*. Gotha, Perthes, 1904 (5 tableaux en aquarelle représentant un camp fortifié romain texte explicatif par E. Schultze).

201. — **§ 1. Aperçu historique.**

1re Période : De la fondation de Rome (753) à Marius (102).

L'armée n'est pas un corps spécial dans l'État, mais est constituée par l'ensemble des citoyens.

A. Jusqu'a Servius Tullius. L'armée comprend : — **a**) 3.000 fantassins, commandés par 3 *tribuni militum* ayant sous leurs ordres chacun 1.000 hommes. — **b**) 300 cavaliers (*celeres*), patriciens, commandés par un *tribunus celerum*.

L'ensemble forme une légion que commande le roi.

Le service militaire dure de 17 à 60 ans en temps de guerre; l'arme principale est la lance.

202. — **B.** De Servius a Camille (396). Servius Tullius divise les citoyens en classes suivant le cens (c'est-à-dire suivant la fortune). Les plus riches forment la cavalerie (1.800 hommes = 18 *centuriae equitum*). Les citoyens appartenant aux cinq classes suivantes servent dans l'infanterie. Les prolétaires (considérés comme *infra classem*) sont exempts de service.

L'infanterie comprend : — **a**) 2 légions de 4.200 *juniores* (17

à 46 ans). — **b**) 2 légions de 4.200 *seniores* (46 à 60 ans = réserve), divisées en centuries (groupe d'environ 100 hommes, commandé par un centurion).

Ordre de combat : phalange : ligne continue sans intervalle. 5 rangs de soldats plus ou moins équipés selon leur cens; les premiers rangs sont les plus armés.

203. — **C.** De Camille a Marius (102). Camille établit la solde (*stipendium*) : auparavant le service était gratuit. Il supprime les divisions de l'armée par classes et divise l'armée en : — **a**) *hastati :* les plus jeunes; ils ont la lance (*hasta*), et sont placés au premier rang; — **b**) *principes :* au second rang; — **c**) *triarii :* les anciens soldats au troisième rang.

Il y a de plus des troupes légères appelées *velites*.

L'armée est divisée en *manipules :* carrés de 8 à 12 hommes de front et de profondeur. L'unité tactique est le manipule.

La légion comprend 30 manipules : 10 de *hastati*, 10 de *principes*, 10 de *triarii*.

Formation en quinconce : Les combattants ne forment pas une ligne continue comme la phalange. Les manipules du premier rang (*hastati*) laissent entre eux des intervalles derrière lesquels se placent les manipules de *principes;* les *triarii* sont derrière les intervalles des *principes*. De là une mobilité plus grande que dans la phalange. De plus, si les *hastati* ne peuvent pas résister, ils se retirent entre les *principes*.

204. — 2e Période : De Marius (102) à Auguste.

Marius admet les prolétaires dans l'armée; à la fin de la république on admet des affranchis, des provinciaux non citoyens, et même des esclaves (pendant les guerres civiles).

Les citoyens riches ne servent plus, ou ils servent dans la cohorte prétorienne comme tribuns. Ils font partie théoriquement de la cavalerie romaine, qu'on n'appelle pas au service.

La cavalerie est formée d'alliés (*socii*), puis d'étrangers, gaulois, espagnols, germains. Elle a 1.000 chevaux par légion.

Marius supprime la division en *hastati, principes, triarii, velites*. Il donne à tous un armement uniforme : casque, bouclier, *pilum*.

L'unité tactique n'est plus le manipule, mais la cohorte,

formée de deux manipules au temps de Marius, de trois au temps de César. (Une légion comprend 10 cohortes).

Les soldats de Marius combattent en ligne sur une profondeur de 10 hommes.

César revient à une disposition en quinconce. Il place quatre cohortes séparées par des intervalles de la même largeur que le front d'une cohorte, puis trois cohortes derrière les intervalles, trois autres en dernière ligne. C'est la *triplex acies*.

205. — **3e Période. L'empire.** Armée permanente (*exercitus perpetuus*). Auguste rend l'armée permanente. Jusque-là elle n'était levée qu'en temps de guerre. Désormais on prête serment à l'empereur; lui seul est *imperator* (titre donné précédemment aux généraux victorieux). L'obligation théorique du service militaire subsiste pour tous les citoyens, mais pratiquement les troupes sont formées d'engagés volontaires, ou levées dans les provinces; celles-ci sont obligées à fournir un nombre fixe de soldats.

Les légions se trouvent échelonnées le long des frontières pour les défendre.

206. — § 2. **Les chefs et les grades.**

I. **Le général** est d'ordinaire un magistrat, consul, préteur, proconsul. Il peut n'avoir jamais servi avant de commander. Un avocat, un jurisconsulte, se trouve mis, sans préparation, à la tête d'une armée.

II. Le général a des lieutenants (**legati**), qui commandent souvent une partie de l'armée.

III. **Les officiers** (*tribuni militum*) n'ont pas d'ordinaire passé par le rang. Ils sont souvent choisis parmi les jeunes gens de grande famille. Dans chaque légion il y en a six; ils commandent successivement la légion, alternant tous les jours, ou tous les mois.

207. — **IV. Les centurions** commandent environ une centaine d'hommes. Ils ont pour insigne un cep de vigne, qui leur sert à frapper les soldats. Beaucoup sont durs et peu aimés de leurs hommes, mais ils ont de l'expérience et de la bravoure.

V. Au-dessous d'eux les **optiones**, sortes de lieutenants des centurions.

VI. Les décurions (*decuriones*), dans la cavalerie, commandent 10 hommes.

208. — Corps de troupes spéciaux.

1) ANTESIGNANI, corps d'élite qui se tient devant les enseignes (*signa*).

2) CAVALERIE, divisée en *alae* que commandent les *praefecti alarum*. Chaque *ala* (300 hommes) comprend 10 *turmae* de 30 hommes.

3) GÉNIE, *fabri tignarii* (charpentiers), *fabri ferrarii* (forgerons, armuriers) ; commandés par le *praefectus fabrum*.

4) MUSIQUE MILITAIRE, *cornicines*, joueurs de cor; *tubicines*, trompettes; les *liticines* ont la trompette de cavalerie (*lituus*) ; les *bucinatores* ont une trompette en spirale appelée *bucina*.

5) Le TRAIN transporte les bagages (*impedimenta*), les machines de guerre, les tentes.

209. — 6) Le SERVICE DE SANTÉ (au moins depuis le temps d'Auguste) comprend des médecins et des infirmiers. Les soldats malades sont soignés dans une infirmerie (*valetudinarium*). Les infirmeries des camps permanents étaient très bien organisées ; on y a retrouvé les traces de canalisations très perfectionnées et d'appareils de chauffage.

Remarque. Les valets d'armée (*calones*) n'étaient pas soldats mais esclaves; les uns étaient au service des soldats, les autres s'occupaient des bêtes de somme (chevaux, mulets). Des vivandiers (*lixae*), qui vendaient des vivres et des boissons, suivaient aussi l'armée.

210. — § 3. L'équipement militaire et les enseignes.

I. Armes : A. ARMES DÉFENSIVES (*arma*) : 1/ Casque, en métal (*cassis*), en cuir (*galea*). — 2/ Bouclier : *scutum :* en bois couvert de cuir; dimensions : 1 mètre 20 environ, sur 80 centimètres; *clipeus :* bouclier rond en bronze, ne sert plus à l'époque classique. — 3/ Armure, *lorica*, cuirasse en cuir et métal, quelquefois cotte de mailles. — 4/ Jambières (*ocreae*), en cuir ou métal.

B. ARMES OFFENSIVES (*tela*) : 1/ *gladius*, épée, d'abord longue puis courte, à deux tranchants, suspendue au baudrier (*balteus*) sur le côté gauche. C'est l'arme principale du Romain. — 2/ *armes de jet : pilum*, hampe de bois (1m30) avec pointe de fer; *verutum*, trait plus léger; *hasta :* pique qui peut être lancée comme un javelot ou servir de lance.

211. — II. Vêtements et bagages : — A. VÊTEMENTS. Le soldat porte la tunique et le *sagum*. C'est seulement à la fin de l'empire qu'on adopte la *braca*, pantalon court emprunté aux Gau-

lois. — B. Bagages (*sarcinae*) : vivres (*cibaria*); outils de campement, etc... Une partie des bagages, mais non la plus considérable, était suspendue à une perche que le soldat portait appuyée sur l'épaule.

212. — III. **Enseignes** (*signa militaria*) : 1/ Infanterie : d'abord une botte de foin au bout d'une pique, puis des figures d'animaux (aigles, loups, agneaux), ou une main étendue. Depuis Marius, l'aigle (d'or, d'argent, de bronze) est l'enseigne de la légion. 2/ Cavalerie : *vexillum*, étendard d'étoffe rouge ou blanche fixée à une traverse.

213. — § **4**. **Les travaux de siège et les machines de guerre.**

Les Romains apprirent des Grecs l'art des sièges, qui s'était beaucoup développé pendant la période hellénique. Ils entouraient les places assiégées de fossés et de palissades pour empêcher toute sortie. Quelquefois ils ajoutaient d'autres obstacles comme des branches d'arbres aiguisées ou des pieux pointus cachés dans des chausse-trapes.

Ils employaient de puissantes machines : 1/ Bélier (*aries*), poutre avec laquelle on frappe les murs. Elle était d'abord portée à bras, puis fut suspendue à une chaîne et placée sous un toit dans un abri destiné à protéger les soldats qui la manœuvraient. Les assiégés tâchaient de le saisir avec un croc (*corvus*) ou de le briser. — 2/ Falx muralis, faux placée au bout d'une poutre; elle disjoint et arrache les pierres du mur. — 3/ Tours mobiles, munies de béliers, de machines qui lancent des projectiles, et d'un pont-levis pour entrer dans la ville par-dessus les murs. — 4/ Tormenta (de *torquere*, lancer), machines pour lancer des projectiles : — **a**) *catapulta* ou *scorpio*, lance des javelots, des flèches enflammées; — **b**) *ballista*, lance des pierres, des masses de plomb...; — **c**) *onager*, lance de grosses pierres.

214. — Pour approcher des murs, on formait la *tortue* (*testudo*) : les soldats encastraient leurs boucliers les uns dans les autres devant eux et au-dessus de leurs têtes; ils avançaient ainsi complètement protégés. Si les murs avaient été entamés par les machines, on donnait l'assaut.

215. — § 5. Les campements.

Le camp est établi chaque soir dans un emplacement rectangulaire défendu par des fossés et des palissades. La disposition est régulière, et toujours la même : les portes, les routes, les tentes, sont à des places fixes. Dans les pays conquis, on établit des camps fortifiés avec des murs très solides. Le choix des emplacements témoigne de l'habileté des Romains. Ce sont des points stratégiques encore importants aujourd'hui.

Des signaux (feux, poutres levées et abaissées analogues au télégraphe Chappe) avertissaient en cas de nécessité les troupes des campements voisins et permettaient une concentration rapide.

216. — § 6. La Marine.

J. Vars, cité *supra*, I, 123. — V. Chapot. *La flotte de Misène*. Paris, Leroux, 1896.

I. **Historique.** — Jusqu'en 260 les Romains n'ont pas de flotte de guerre. A cette époque ils en construisent une sur le modèle d'une quinquérème carthaginoise échouée. En 260, Duilius remporte la première victoire navale. Ce succès ne dure pas. La marine est en décadence jusqu'au 1er siècle av. J.-C. En 67, Pompée fait construire 500 vaisseaux contre les pirates. En 37, Agrippa fait construire la flotte qui sera victorieuse à Actium (en 31). Auguste établit une flotte permanente. Les principales stations navales furent : Misène, Ravenne, Fréjus, Byzance; il y eut aussi (comme aujourd'hui) une flottille de guerre sur le Danube.

217. — II. Les navires. — A. Navires de guerre; longs (*naves longae*; ont v. g. 50, 60 mètres); certains portaient des tours, des ponts d'abordage, des grappins d'abordage, un éperon. Ils ont un, deux, trois rangs de rames ou même davantage. — **B.** *Naves onerariae* : navires de transport. — **C.** *naves actuariae*, *speculatoriae*, navires rapides pour les reconnaissances. — **D.** *naves liburnae*, vaisseaux rapides, fins, pointus aux deux bouts.

III. **L'équipage.** Le service dans la flotte est peu apprécié; il est surtout fait par les alliés (*socii*).

CHAPITRE XI. LA RELIGION ROMAINE.

218. — G. Wissowa. *Religion und Kultus der Römer* (Iw. Müller. *Handbuch* V, 4). 2e éd. Munich, Beck, 1912. — W. R. Halliday. *Lectures on the history of Roman religion from Numa to Augustus.* Liverpool, University Press, 1922. — G. Boissier. *La religion romaine d'Auguste aux Antonins.* 2 vol. 7e éd. Paris, Hachette, 1909. *La fin du paganisme.* 2 vol. 2e éd. Paris, Hachette, 1894. — W. W. Fowler, *The Roman festivals of the period of the republic.* Londres, Macmillan 1899. *The religious experience of the Roman people from the earliest times to the age of Augustus.* Londres, Macmillan, 1911. — A. De Marchi, *Il culto privato di Roma antica.* Milan, Hoepli, 1896. — L. Preller. *Les dieux de l'ancienne Rome.* Trad. fr. 2e éd. Paris, Didier, 1866. — F. Cumont. *Les religions orientales dans le paganisme romain.* Paris, Leroux, 1907. *Les mystères de Mithra.* 3e éd. Bruxelles, Lamertin, 1913. — J. Toutain. *Les cultes païens dans l'empire romain.* Paris, Leroux, I-III, 1907-1920. — G. Lafaye. *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie... hors de l'Égypte.* Paris, Thorin, 1884. — C. Martindale. *La religion des Romains,* dans : J. Huby. *Christus, Manuel d'histoire des religions.* Nouvelle éd. Paris, Beauchesne, 1916, p. 486-542. — A. Baudrillart. *La religion romaine,* dans : J. Bricout. *Où en est l'histoire des religions?* Paris, Letouzey, 1911. I p. 350-392. — H. Graillot. *Le culte de Cybèle.* Paris, Fontemoing, 1912. — E. Beurlier. *Le culte impérial.* Paris, Thorin, 1891 (publié d'abord sous le titre de : *Essai sur le culte rendu aux empereurs romains,* ibid. 1890). — R. Cagnat. *A travers l'empire romain.* Paris, Fontemoing, 1912, p. 1-37, 115-182. — Voir aussi les livres de mythologie cités *supra*, **I, 125**.

219. — **§ 1. Aperçu historique.**

Ire Période : jusqu'aux guerres puniques.

A l'origine les Romains adorent probablement les forces de la nature, simples abstractions. Il n'y a pas alors de représentations figurées sous forme humaine; Mars peut être représenté par une lance, mais non par un guerrier.

Les *indigitamenta,* formules de prières qu'on disait rédigées par Numa, s'adressaient à des divinités spéciales qui présidaient à tel ou tel acte (semailles, moisson, élevage des chevaux, des bœufs, naissance, mort, etc.). La liste en est fort longue; ainsi on invoque : *vervactor,* pour le premier labour, *redarator,* pour le second labour, *insitor,* pour les semailles, *abarator*, pour le nouveau labour, *messor,* pour la moisson, *convector,* pour rassembler la moisson, *conditor*, pour la rentrer, etc. etc...

On invoque aussi le *lare,* dieu de la famille, les *pénates,* dieux pourvoyeurs de la nourriture quotidienne, et les *mânes,* âmes des ancêtres.

Plus tard, surtout après l'époque des rois, le nombre des *indigitamenta* diminue peu à peu. Les dieux se fixent; les principaux seuls restent : *Jupiter*, dieu du ciel, le plus grand des dieux, protecteur spécial de Rome; *Junon*, protectrice de la famille; *Diane*, la lune; *Minerve*, déesse des arts; *Mars*, dieu de la guerre; *Cérès*, déesse des moissons; *Liber*, dieu de la vigne; *Tellus*, la terre; *Saturne*, dieu des semailles; *Vénus*, déesse des jardins, plus tard déesse de l'amour et du plaisir; *Vesta*, déesse du foyer; *Vulcain*, dieu du feu et des métaux; *Neptune*, la mer; *Mercure*, dieu du commerce; *Dis Pater*, la terre, etc.

Enfin, quand les Romains commencent à avoir de nombreux rapports avec les Grecs, ils assimilent leurs dieux avec les dieux semblables de la Grèce : Jupiter avec Zeus, Junon avec Hèra, Mars avec Arès, Minerve avec Athènè, Diane avec Artémis, Cérès avec Dèmèter, Liber avec Bacchus, Vénus avec Aphrodite, Vulcain avec Hèphaistos, etc... — Ils prêtent à leurs dieux les légendes des dieux grecs. Quand, plus tard, les poètes les auront chantés, on n'aura plus l'idée de distinguer les dieux grecs des dieux romains.

220. — IIe Période : depuis les guerres puniques jusqu'à Auguste.

Sous l'influence de la philosophie grecque, la religion disparaît des classes élevées, du moins comme croyance; car on continue à pratiquer le culte traditionnel.

Les cultes étrangers s'introduisent : tels *Mithra*, dieu perse du soleil, et les dieux égyptiens; le culte d'*Isis* est proscrit en 58 av. J.-C., mais il continue à se répandre dans la suite. Avec eux pénètre le culte juif.

221. — IIIe Période : depuis Auguste.

Auguste rétablit la religion, relève les temples. En même temps le sentiment religieux reprend de la force. C'est la période la plus prospère pour la religion romaine.

A la même époque les cultes étrangers s'introduisent de plus en plus, surtout les cultes orientaux de Mithra, d'Isis et d'Osiris.

Enfin la religion chrétienne, malgré les persécutions, grandit à côté du paganisme; elle règne avec Constantin : l'édit de Milan (313) accorde le libre exercice du christianisme et met fin aux

persécutions. La religion romaine ne cesse d'exister que plus d'un siècle après.

222. — § 2. **Les prêtres** ou ministres du culte.

A. **Au sens large** : tous les citoyens : les pères de famille offrent des sacrifices. Le roi, les consuls, préteurs, dictateurs, puis les magistrats en offrent au nom de l'État ; ils prennent les auspices en observant le ciel, le vol des oiseaux, l'appétit des poulets sacrés.

223. — B. **Au sens strict** : **a**) les PONTIFES, institués par Numa (d'abord au nombre de quatre, plus tard de quinze), ont la haute surveillance du culte et des autres sacerdoces; ils fixent les jours fériés en rédigeant le calendrier. Ils sont présidés par le *pontifex maximus.*

b) Le REX SACRORUM fait quelques sacrifices qui étaient d'abord dans les attributions du roi.

c) Les FLAMINES (de *flare*, souffler, « qui allument le feu ») : trois *flamines majores,* prêtres de Jupiter, de Mars et de Quirinus, et douze *minores.* Le flamine de Jupiter portait un bonnet élevé au bout duquel était placé un rameau d'olivier ou un fil de laine.

224. — **d**) Les VESTALES, au nombre de sept : des vierges qui entretiennent le feu sacré consacré à Vesta; elles ne font pas vœu de virginité perpétuelle, mais ne s'engagent que pour trente ans; après ce temps, elles peuvent rentrer dans la vie privée et se marier.

e) QUINDECIM VIRI SACRIS FACIUNDIS, institués par Tarquin le Superbe pour garder les livres sibyllins; ils deviennent peu à peu les protecteurs des cultes étrangers.

225. — **f**) Les AUGURES furent institués par Numa pour observer le vol des oiseaux et les autres signes célestes, les éclairs, l'appétit des poulets, etc... Ils peuvent faire ajourner l'assemblée du peuple en disant : *Alio die,* s'ils prétendent avoir vu des signes défavorables.

g) Les HARUSPICES examinent les entrailles des victimes (*exta*); ce sacerdoce est d'origine étrusque.

h) Les FÉCIAUX (*fetiales*) sont chargés des formalités relatives à la conclusion des traités et aux déclarations de guerre.

Ils sont censés veiller à l'observation du droit des gens, et empêcher les guerres injustes.

226. — § 3. Actes du culte. I. Sacrifices.

A. Sacrifices humains. Ce sont, de fait, des exécutions de criminels, mais immolés par le prêtre. Ils furent interdits par le sénat en 97 av. J.-C. Cependant, en 46, César fit encore immoler par les pontifes deux soldats qui s'étaient révoltés.

B. Sacrifices d'animaux. On immole des animaux mâles aux dieux, des femelles aux déesses. On sacrifie des taureaux, des vaches, des veaux, des brebis, etc... Les *suovetaurilia* (sacrifice d'un porc, d'une brebis et d'un taureau) sont offerts surtout dans des circonstances solennelles, comme après le cens ou le triomphe. Pour les sacrifices, l'animal est orné de bandelettes; on lui verse du vin sur le front, on lui coupe des poils du front, on les jette dans le feu, on immole enfin la victime en lui plongeant un couteau dans le cou.

227. — C. Autres offrandes : prémices des moissons, gâteaux, libations, *mola salsa* (farine et sel). Dans les *lectisternes*, on place les statues des dieux sur un coussin, et l'on met devant elles un repas sacré.

228. — II. Prières. A. Preces (publiques ou privées), surtout formules; on a supposé à tort que les Romains croyaient obliger les dieux à leur accorder ce qu'ils demandaient. En réalité ils demandent, implorent les dieux, mais ne prétendent pas les forcer.

B. Supplicationes, prières publiques ordonnées à l'occasion d'un malheur public, ou au contraire en action de grâces d'une victoire.

Enfin les jeux ont aussi un caractère religieux (*supra*, **186**).

Remarque. La religion romaine est un ensemble de pratiques; pas plus que la religion grecque elle n'a de corps de doctrine, ni ne prétend répondre à des questions comme la nature ou l'immortalité de l'âme; elle n'a pas non plus de morale. Ses prêtres ne forment pas une classe d'hommes à part, un clergé distinct du reste des citoyens.

CHAPITRE XII. LE PEUPLE ROMAIN ET SES ASSEMBLÉES.

229. — Note préliminaire. L'expression *populus Romanus* signifie : — 1) ensemble de tous les citoyens romains (emploi ordinaire) ; — 2) quelquefois : patriciat et plèbe, opposés au Sénat dans la formule : *senatus populusque Romanus;* — 3) patriciat, opposé à la plèbe : *populus plebsque Romana.*

230. — § **1. Les citoyens romains.**

I. Qu'est-ce que le **droit de cité** (*civitas*, *jus civitatis*)? C'est le droit du « civis Romanus », c'est-à-dire de celui qui fait partie du peuple romain. Au citoyen romain s'oppose le *peregrinus :* l'étranger.

Le droit de cité complet (*cives optimo jure*) consiste en :

1) Jura publica. — **a)** *jus suffragii :* droit de vote; pour les patriciens, dans les comices curiates, centuriates, tributes; pour les plébéiens, dans les comices centuriates et tributes. — **b)** *jus honorum :* droit d'être magistrat (depuis 300 seulement pour les plébéiens) ; — **c)** *jus provocationis :* droit d'en appeler au peuple contre une sentence des magistrats; droit précieux surtout dans les provinces, en face de magistrats indignes. On s'écrie : « Civis Romanus sum »;

2) Jura privata. — **a)** *jus commercii :* droit de posséder des immeubles, d'où dépend le droit de tester (*supra*, **175**); — **b)** *jus conubii,* droit au mariage légal (*supra*, **141**).

Quelquefois le droit de cité est incomplet : — 1) les affranchis n'ont jamais eu le *jus honorum* (cela ne les empêche pas d'exercer de très importantes fonctions sous l'empire); jusqu'à 18 av. J.-C. ils n'ont pas le *jus conubii.* — 2) A certaines villes manque le *jus suffragii;* c'est la *civitas sine suffragio.* C'est spécialement à ces villes que s'appliquait le nom de municipe (*municipium*); mais il désignait souvent aussi toute ville de province.

231. — **II. Qui possède le droit de cité?** — 1) A l'origine, avant Servius Tullius, les patriciens seuls; — 2) depuis Servius Tullius, les patriciens et les plébéiens de Rome; — 3) puis il s'étend aux villes voisines d'Italie; est accordé individuellement aux principaux citoyens des villes d'Italie, de l'empire, à certaines villes; — 4) il est étendu à toute l'Italie au sud du Pô en 89

av. J.-C.; même au delà du Pô en 49 av. J.-C.; à toutes les villes de l'empire en 212 (sous Caracalla).

Remarque. Pendant presque toute la durée de Rome (jusqu'à Caracalla), il n'y a pas eu un empire où toutes les villes eussent des droits égaux comme dans les États modernes, mais *une ville* qui a conquis les autres, leur commande et vit à leurs dépens. Les citoyens sont les habitants de Rome et, par faveur, d'autres qui, par fiction légale, sont supposés habiter Rome.

232. — III. Comment acquiert-on ou perd-on le droit de cité? — 1) On l'acquiert par naissance; ou bien il est donné par une loi, un plébiscite, par certains magistrats (mais ceci est peu légal), enfin par les empereurs.

2) On le perd (*capitis deminutio*) : — A. quand on est prisonnier de guerre (*capitis deminutio maxima*); — B. quand on s'exile; on perd seulement alors le *jus suffragii* et le *jus honorum* (*capitis deminutio minor*).

233. — IV. Diverses classes de citoyens. A. Patriciens et plébéiens. — D'après la tradition, les Romains se divisaient, dès le temps de Romulus, en deux classes : les patriciens (*patricii*), classe privilégiée, et les plébéiens (*plebeii, plebs*).

L'origine véritable de cette distinction n'est pas connue avec certitude; les récits anciens n'étaient pas d'accord. On sait que la plèbe obtint progressivement le droit de cité (sous Servius Tullius), l'égalité devant la loi (avec les décemvirs, 450), le *jus honorum* en 301. La lutte entre patriciens et plébéiens dura jusqu'à la fin de la république.

234. — B. Patrons et clients. — Le client (surtout dans les temps anciens) avait une *dépendance héréditaire* à l'égard de certaines familles patriciennes. Le patron devait aide et protection à son client; de son côté le client ne pouvait pas intenter de procès à son patron ni voter contre lui. Il porte le nom de son patron et doit l'aider au besoin de son argent.

Une autre *clientèle* est *plus récente :* les pauvres se mettent sous la protection des riches, leur font des compliments, des visites, reçoivent d'eux des secours; mais sans avoir de dépendance légale et héréditaire.

235. — C. Nobiles. — On appelle *nobiles* les Romains dont les ancêtres ont exercé une magistrature curule (consulat, dic-

tature, préture, édilité curule). Ils ont le *jus imaginum* : droit de garder dans l'atrium les images en cire de leurs ancêtres et de les faire porter dans les funérailles. L' « *homo novus* » est celui qui, n'appartenant pas à une famille noble, est nommé à une magistrature curule; il fonde la *nobilitas* de sa famille.

D. **Senatores.** — Voir chapitre suivant (**244-256**).

236. — E. **Equites** : chevaliers : d'abord, ceux qui faisaient le service dans la cavalerie, donc les plus riches (*supra*, **202**); peu à peu ils forment dans l'État une classe inférieure aux sénateurs, mais puissante, surtout par l'argent.

237. — § **2. Les assemblées du peuple.**

I. **Contio** : assemblée du peuple qui peut être convoquée par un magistrat quelconque; n'a aucun rôle législatif. Le magistrat réunit le peuple, généralement au forum, et lui fait des communications; exemple : Cicéron, 2ᵉ et 3ᵉ *Catilinaires, Post reditum ad Quirites*. C'est comme une sorte de meeting, destiné à provoquer un mouvement d'opinion.

238. — II. **Concilium plebis** : réunion des plébéiens seuls, présidée par les tribuns du peuple. Ils élisent les tribuns, les édiles de la plèbe, depuis 493 jusqu'à 449. Leurs décisions ne portent pas le nom de *leges* mais de *plebiscita*. C'est probablement de la transformation des *concilia plebis* que sont sortis, en 449, les comices tributes.

239. — III. **Comices** (ce sont les principales assemblées).

A. **Règles générales de tous les comices.**

a) Préliminaires. — La date est annoncée par voie d'affiches (*edictum*) 17 jours d'avance; c'est l'espace de temps compris entre trois jours de marché. Si l'on devait voter sur un projet de loi, celui-ci devait être publié (*promulgari*) au moyen de l'*edictum*. Pendant les 17 jours intermédiaires on pouvait discuter la loi dans des *contiones*, ou préparer l'élection si les comices étaient électoraux; pour cela on sollicitait ouvertement les suffrages en venant au forum; des affiches recommandaient aussi les candidats.

b) Tenue des comices. Elle a lieu dès le lever du soleil. Le magistrat fait une prière, célèbre un sacrifice; puis, si l'on doit discuter une loi, il autorise les magistrats et les citoyens à

parler pour ou contre (*suadere, dissuadere*). C'est après cette discussion que le projet est lu par le héraut et que le vote a lieu.

e) Le vote. Les citoyens se rangent par curies, centuries, tribus, dans un espace entouré de barrières ou de planches. On l'appelle *ovile* ou *saepta* à cause de sa ressemblance avec les parcs à bestiaux. César fit remplacer ces barrières par des colonnes de marbre et les fit entourer de portiques superbes, mais ce travail ne fut achevé que par Agrippa sous Auguste; et peu après, sous Tibère, le droit de vote fut retiré aux comices. L'*ovile* comprenait un grand nombre d'entrées où l'on arrivait par des passages étroits appelés *pontes*.

Jusqu'en 139 le suffrage est prononcé tout haut, mais depuis 139 le vote se fait par écrit. A l'entrée du pont l'électeur reçoit une tablette, il écrit ou fait écrire le nom de son candidat et met la tablette dans une urne à l'autre extrémité du pont. Une fois dans l'*ovile*, on ne peut plus sortir : cette précaution empêche que le même citoyen puisse voter deux fois. On dépouille les suffrages à mesure que chaque section (curie, centurie, tribu) a voté. Quand la majorité absolue (la moitié plus un) est obtenue, le vote cesse. Il ne s'agit pas de compter le nombre de votes individuels mais le nombre de curies, de centuries, de tribus.

240. — *Remarque. Grande différence avec les institutions grecques*, spécialement avec celles d'Athènes où l'on vote tout de suite sur n'importe quelle proposition : la Grèce ne distingue pas comices et *contio*. Cicéron fait remarquer combien les Romains sont plus prudents en ne donnant aucun pouvoir à la *contio*, en ne permettant de voter qu'aux comices, c.-à-d. par ordre, par classes, et après que le projet de loi a été longtemps affiché, longuement discuté.

241. — B. Diverses sortes de comices.

a) Comitia curiata : L'ensemble des 30 curies patriciennes (une *curie* est un groupe de familles ayant un culte commun). Ces comices existent seuls jusqu'à Servius Tullius; ils nomment les rois, adoptent les lois. Plus tard, sous la république toute l'autorité passe aux comices centuriates et tributes. Les comices curiates sont réunis : 1) quelquefois pour approuver une adoption; 2) régulièrement pour porter une *lex curiata de im-*

perio, simple formalité qui suit l'élection d'un consul, d'un préteur, d'un dictateur : les comices curiates leur confèrent l'*imperium*.

242. — **b**) Comitia centuriata, organisés par Servius Tullius. C'est la réunion de l'armée. Le peuple est divisé en 193 centuries (de 100 hommes environ), suivant le cens, c.-à-d. la fortune. Les 18 premières centuries (*centuriae equitum*) comprennent ceux qui peuvent entretenir un cheval. Au-dessous sont les 5 classes de *pedites*, puis les *proletarii*, ou *capite censi* : ce sont les pauvres.

Les comices centuriates sont convoqués par les consuls, les préteurs ou les dictateurs. Ils nomment les consuls, les préteurs, les censeurs. Ils peuvent faire des lois sur la proposition des consuls mais ils usent rarement de cette prérogative, surtout après le développement des comices tributes. Ils ont le droit de faire déclarer la guerre, et sont, depuis 509 av. J.-C., la cour d'appel suprême pour les procès entraînant comme peine, la mort ou l'exil. Cependant l'institution des jurys ou *quaestiones perpetuae* (depuis 149 et surtout depuis Sylla) diminue leur importance à ce point de vue.

243. — **c**) Comitia tributa, établis en 449, ont pour base la division du peuple en tribus. La tribu est une circonscription territoriale. Servius Tullius en établit 4; plus tard il y en eut 21 (4 urbaines, 17 rustiques), puis 35. Ils peuvent être réunis dans le pomoerium (enceinte de Rome). Leur influence fut toujours grandissante. Ils nomment les tribuns, les édiles de la plèbe, puis même les édiles curules; ils votent des *plebiscita* qui, à partir de 286, ont force de loi.

Remarque. Sous l'empire, les élections sont enlevées aux comices par Tibère et attribuées au sénat, mais les comices centuriates se réunissent pour entendre proclamer les magistrats; les comices tributes sont quelquefois convoqués au 1er siècle pour voter des lois, et longtemps ils confèrent aux nouveaux empereurs la puissance tribunicienne.

CHAPITRE XIII. LE SÉNAT.

244. — P. Willems. *Le sénat de la république romaine*. 2 vol. Louvain, Peeters; Paris, Thorin, 1878-1883. — J. B. Mispoulet. *La vie parle-*

mentaire à Rome sous la république. Essai de reconstitution des séances historiques du Sénat romain. Paris, Fontemoing, 1899.

§ 1. Le sénat sous les rois.

I. Composition. Le sénat se compose des 300 chefs de famille patriciens : *patres conscripti.* L'expression *patres conscripti* signifie probablement les chefs de famille patriciens inscrits sur la liste du sénat, non, comme l'admet Mommsen, les chefs de famille (*patres*) et les plébéiens qui leur furent ajoutés plus tard (*conscripti*) ; car il faudrait alors *patres et conscripti,* ou plutôt *et adscripti.*

Le mot *senatus* vient de *senes :* ce sont des hommes d'âge.

245. — **II. Attributions du sénat** (*consilium regis*). Ses pouvoirs sont peu connus ; il n'a probablement qu'un rôle consultatif.

C'est parmi les sénateurs qu'est choisi l'INTERROI (*interrex*) ; après la mort du roi il exerce les fonctions de la royauté jusqu'à la nomination du nouveau roi. Chaque interroi reste en fonctions pendant cinq jours et nomme son successeur.

246. — **§ 2. Le sénat sous la république.**

I. Composition du Sénat. NOMBRE. D'abord 300 membres, puis 600 au temps de Sempronius Gracchus, 900 au temps de César, plus de 1.000 sous le triumvirat. Auguste réduisit le nombre à 600.

RECRUTEMENT. Le sénat se compose des magistrats (consuls, préteurs, édiles curules), des anciens magistrats, et d'autres citoyens, désignés d'abord par les consuls, plus tard par les censeurs. Ce fut la loi Ovinia (251 ?) qui transporta des consuls aux censeurs le droit de choisir les sénateurs (*lectio senatus*). Les censeurs inscrivent alors les sénateurs sur l'*album senatorum;* ils ont le droit de rayer de la liste les indignes (*ejicere, movere*). Vers 119 le *plebiscitum Atinium* confère aux anciens tribuns de la plèbe le droit de siéger et de voter au sénat. Sylla fait admettre les anciens questeurs.

247. — **II. Une séance du Sénat.** Il n'y a pas de jour fixe où le sénat doive se réunir ; le magistrat qui doit le présider (consul, préteur, etc.) le convoque quand il veut.

La séance est annoncée d'avance par un héraut ou par affiche (*edictum*). En cas d'urgence, les sénateurs sont prévenus à domicile. En principe, la séance n'a lieu ni avant le lever ni après le coucher du soleil; cependant cette règle n'est pas toujours observée. Le magistrat a, d'avance, consulté les auspices.

Lieu de réunion : d'ordinaire c'est la curia Hostilia sur le forum. Le sénat peut se réunir ailleurs, surtout dans les temples.

Au fond de la salle, en face de la porte d'entrée sont les sièges curules des magistrats; de côté les bancs où les sénateurs s'asseyent sans ordre hiérarchique.

Les sénateurs arrivent drapés dans leur toge blanche, à large bande rouge (laticlave); les patriciens ont des brodequins rouges à hautes semelles (*mulleus*). Les magistrats sont précédés de licteurs qui se rangent pour les laisser passer. Chacun s'assied. Près des portes, qui restent ouvertes, des assistants se pressent pour entendre la délibération.

Quand le président arrive, on se lève.

248. — La délibération. Le président seul fait la ***relatio ad senatum***, c.-à-d. indique la question à discuter pour laquelle il a réuni l'assemblée; puis il interroge l'un après l'autre les sénateurs suivant leur rang (c.-à-d. suivant les magistratures exercées par eux). Celui qui doit être interrogé le premier est appelé ***princeps senatus***.

Les sénateurs ont une liberté absolue de parole. Chacun dit son avis et peut le motiver même longuement. On a le droit d'être en dehors de la question, d'amener une discussion tout autre que celle pour laquelle on a été convoqué. Après que tous ont été interrogés, on va toujours aux voix; ceux qui sont d'un avis se placent à droite, ceux qui sont de l'avis opposé, à gauche; on peut très bien alors ne pas voter selon l'avis qu'on a émis précédemment.

La décision votée s'appelle ***senatusconsultum***. Les tribuns peuvent toujours « intercéder », c.-à-d. mettre leur veto. Les consuls le peuvent si le sénat est présidé par un consul ou un préteur; les préteurs, seulement quand le président n'est que préteur.

249. — III. Compétence du sénat.

A. ADMINISTRATION. — **a)** *Maintien du culte.* Il décrète les *supplicationes* (prières publiques, actions de grâces solennelles), les *feriae* (fêtes, vacances), la *procuratio prodigiorum* (cérémonies destinées à conjurer le malheur annoncé par un prodige). — **b)** *Finances*, crédits de guerre, administration des provinces, travaux publics. — **c)** *Police :* v. g. prohibition des bacchanales, expulsion des philosophes et rhéteurs grecs. — **d)** *Guerre :* il s'occupe de la conscription, de la répartition des commandements militaires, mais n'a aucunement à diriger les opérations. — **e)** *Négociations avec les peuples étrangers :* le sénat reçoit les ambassadeurs, délibère sur les traités de paix. Ainsi les négociations diplomatiques, qui sembleraient exiger le secret, sont aux mains d'une assemblée qui comprend plusieurs centaines de membres. — **f)** *Administration des provinces.* Quand une nouvelle province a été conquise, le sénat nomme un commissaire pour l'organiser; il répartit les provinces entre les divers magistrats; il reçoit les députés des provinces apportant des plaintes ou des requêtes.

250. — B. LÉGISLATION. Le sénat ne possède pas le pouvoir législatif proprement dit; il approuve seulement les lois que les comices ont votées ou doivent voter.

Il peut inviter les magistrats (consuls, tribuns, etc.) à proposer au peuple telle ou telle loi.

251. — C. POUVOIRS EXCEPTIONNELS. Il peut donner aux consuls des pouvoirs très étendus (mais mal définis), en décrétant : *Caveant consules ne quid detrimenti res publica capiat.* C'est ce qu'on appelle le *senatusconsultum ultimum.*

Il peut déclarer le *tumultus* (levée en masse), le *justitium* (suspension de la procédure, des tribunaux).

Il peut mettre les citoyens hors la loi en les déclarant ennemis publics (*hostes*).

Il déclare quelquefois que des lois votées dans les troubles sont nulles.

Il limite, suspend le pouvoir de certains magistrats.

252. — *Remarque.* L'étendue précise des pouvoirs du sénat était à Rome une question très discutée et très incertaine, sur laquelle le

opinions variaient suivant les circonstances et surtout suivant les sympathies politiques. Exemple : Cicéron prétend que le sénat a le droit de condamner des citoyens à mort; mais ce pouvoir était absolument nié par le parti populaire.

253. — § 3. Le sénat sous l'empire.

I. **Composition**. 600 membres seulement; le nombre est donc moindre qu'à la fin de la république. On entre au sénat soit par le choix de l'empereur (*adlectio*), soit par les magistratures; mais, depuis 14 ap. J.-C., les magistrats ne sont nommés qu'avec l'approbation de l'empereur. Celui-ci est donc entièrement maître du recrutement du sénat.

254. — **II. Séance**. Les formes sont les mêmes que sous la république; mais depuis Auguste le sénat doit se réunir régulièrement deux fois par mois. L'empereur préside de droit (mais ne vient pas toujours); il prononce des discours, ou adresse des messages (*oratio principis*) qu'il fait quelquefois lire, même quand il est là. Ces discours ou messages ont la priorité sur toute affaire.

255. — **III. Compétence** : bien plus étendue que sous la république. Sans doute le sénat perd son influence sur le culte, sur la guerre et sur une partie des provinces; car celles-ci se divisent en deux catégories, les unes sont « provinces sénatoriales », les autres, « provinces impériales ». Mais il gagne la juridiction criminelle souveraine, le pouvoir législatif (car, depuis 14 ap. J.-C., les comices sont annulés pratiquement), enfin le pouvoir électoral : il choisit les magistrats sur la proposition de l'empereur. De fait, il montre presque toujours la plus grande servilité envers l'empereur; souvent son autorité n'est que purement nominale, ses décisions de simples formalités.

256. — *Remarque*. Le sénat a progressivement, sous la république, subjugué les magistratures et paralysé le peuple souverain. L'empire a substitué tout à fait le sénat au peuple comme titulaire de la souveraineté, mais il a en même temps paralysé le sénat lui-même.

CHAPITRE XIV. LES MAGISTRATS.

257. — § 1. La royauté (753-509). — I. Le roi. —
A. L'ÉLECTION. Le roi est nommé par les comices curiates.

Après la nomination, on consulte les auspices (*inauguratio*). Puis il est revêtu de l'*imperium* (commandement souverain) par la *lex curiata de imperio*.

B. Attributions. Le roi est le général en chef de l'armée; il fait les traités avec les peuples étrangers; il peut condamner à l'amende, à la prison, sans qu'on puisse appeler de cette décision. Seul il peut présenter des projets de lois aux comices, et présider les assemblées du peuple (*agere cum populo*). Comme prêtre, il fait les sacrifices les plus solennels, consulte les auspices.

C. Insignes. La chaise curule (*sella curulis*), sorte de pliant démontable en ivoire; la robe de pourpre; le sceptre; 12 licteurs portant des faisceaux (verges liées, au milieu desquelles est une hache, symbole du droit de vie et de mort).

258. — II. Autres magistrats. 1) Tribunus celerum, simple commandant de cavalerie. — 2) Praefectus urbi (*custos urbis*), qui administre Rome, quand le roi est absent. — 3) Duumviri perduellionis, nommés par le roi dans des cas extraordinaires, pour juger les crimes de haute trahison. — 4) Quaestores parricidii, juges au criminel.

259. — § 2. La république (509-29). — I. La Magistrature en général. — **A.** Le mot **magistratus**, au sens propre, s'applique au dictateur, au consul, au préteur, qui ont l'*imperium*. Dans un sens plus large, qui se propage peu à peu, il s'applique aux censeurs, édiles, questeurs, tribuns, qui ont seulement la *potestas*.

260. — B. Imperium et **potestas. a)** La **potestas** comprend : 1) le droit de prendre les auspices dans Rome, c'est-à-dire à l'intérieur du « *pomoerium* » (enceinte de Rome). — 2) *jus edicendi :* faire des édits; — 3) *jus multae dictionis :* imposer des amendes; — 4) droit de convoquer le peuple dans Rome pour lui parler (*contiones habere*), pour le faire voter (*agere cum populo*); — 5) droit de convoquer et de présider le sénat : *senatum vocare* (convoquer), *referre ad senatum* (saisir d'une question), *cum patribus agere* (faire délibérer et voter).

261. — b) L'**imperium** comprend tous les pouvoirs de la *potestas*, et de plus : 1) le droit d'auspices même hors de Rome (v. g. dans le Champ de Mars qui est hors du pomoerium); —

2) le droit de lever et de commander des armées; — 3) la juridiction à Rome (pouvoir judiciaire), partagée progressivement entre les magistrats; — 4) le droit de coercition, droit d'arrêter les citoyens, de les forcer à comparaître; — 5) le droit de convoquer le peuple hors de Rome (au Champ de Mars) en comices centuriates.

On distingue : *imperium domi :* pouvoir judiciaire à Rome; *imperium militiae :* pouvoir militaire hors de Rome.

262. — C. Collégialité. Les Romains considèrent comme essentiel à la république le partage de l'autorité : à l'expulsion des rois on établit deux consuls. Il en est de même pour les autres magistratures : en principe, deux magistrats collègues ont tous deux toute l'autorité, dans la même étendue; l'un ne peut agir sans l'autre. En pratique, on a souvent tempéré la rigueur du principe, en attribuant à chacun une sphère d'action différente, ou en leur faisant exercer leurs fonctions alternativement.

263. — D. De la collégialité vient l'**intercessio.** Tout magistrat peut s'opposer aux actes de ses égaux ou de ses inférieurs. Donc le consul peut s'opposer à un acte du consul, ou du préteur; le préteur à un acte du préteur, etc. De plus, ils peuvent annuler de la même façon les sénatusconsultes. Enfin les tribuns, quoique inférieurs en dignité, peuvent s'opposer à tous les actes du sénat, des comices, des magistrats (y compris les consuls).

264. — II. Magistratures particulières. — A. Deux **consuls**, nommés dans les comices centuriates. Ils s'appellent d'abord *praetores* ou *consules;* puis, depuis 367 av. J.-C., *consules* seulement. C'est la plus haute magistrature, mais elle s'affaiblit peu à peu par l'institution de la préture et de la censure.

Insignes : 12 licteurs, chaise curule, toge prétexte; en campagne, le *paludamentum.*

Les consuls commandent en chef les troupes; ce sont les généraux jusqu'aux temps des guerres puniques. Plus tard, l'importance de leur commandement militaire diminue.

Leur juridiction est d'abord très étendue; elle est ensuite restreinte, surtout depuis l'institution de la préture (en 367).

Dans l'administration, ils ont le pouvoir exécutif, la présidence du sénat et des comices, quand ils ont réuni ces assemblées.

Après Sylla (81), les anciens consuls, en sortant de charge, deviennent **proconsuls**; ils sont chargés du gouvernement d'une province, et ont alors le commandement militaire dans cette province.

265. — **B. Les préteurs** (élus dans les comices centuriates). Institués en 367 av. J.-C. Il n'y en eut qu'un seul de 367 à 242. En 242, on ajoute le *praetor peregrinus* (qu'on distingue du *praetor urbanus*); en 227, deux autres, l'un pour la Sicile, l'autre pour la Sardaigne. En 81, dans la constitution de Sylla, il y a huit préteurs, qui restent tous un an à Rome, puis vont dans une province comme **propréteurs** (*pro praetore*). La préture est la plus haute magistrature après le consulat.

Le préteur urbain fait des édits, a la juridiction à Rome, préside les *quaestiones* (jurys). Le préteur pérégrin juge les procès des étrangers entre eux, et ceux entre étrangers et citoyens.

Insignes : chaise curule, toge prétexte, d'abord six licteurs, plus tard, deux licteurs à Rome, six en province.

266. — *Remarque.* **Les tribunaux.** Il n'y eut pas chez les Romains un pouvoir judiciaire pleinement distinct du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif. La justice fut d'abord tout entière aux mains des magistrats élus par le peuple (consul, préteur), et, en des cas exceptionnels, aux mains de l'assemblée populaire elle-même. A l'époque classique, l'influence prépondérante dans la justice est celle des préteurs et des jurys.

267. — Les **juges** : 1) dans les CAUSES CIVILES (affaires entre particuliers) : un préteur seul, ou un juge nommé par lui, ou des *recuperatores :* on appelle ainsi une commission chargée spécialement des questions d'indemnité ou de restitution. — 2) dans les CAUSES CRIMINELLES (accusation de crimes commis) : — **a**) ordinairement des jurys (*quaestiones*) présidés par un préteur (ou à son défaut par un *quaesitor* que nomme le préteur). — **b**) très rarement, les comices centuriates (procès de Rabirius en 63 av. J.-C.).

268. — Le **procès** a lieu ordinairement au forum. Les partis s'y rendent, entourés de leurs amis qui viennent les assister de leur présence; c'est ce qu'on appelle les *advocati*. L'accusé a revêtu le deuil, ainsi que sa famille; il compte surtout sur ses enfants pour émouvoir la pitié du jury.



ITALIE
Kilomètres
0 50 100 200
HELVÈTES
ALPES CARNIQUES
GAULE CISALPINE
VÉNÉTIE
ISTRIE
LIGURIE
ÉTRURIE
OMBRIE
PICENUM
SABINS
LATINS
LATIUM
VOLSQUES
SAMNITE
CAMPANIE
APULIE
MESSAPIE
LUCANIE
BRUTTIUM
SICILE
NUMIDIE
AFRIQUE
MER ADRIATIQUE
MER TYRRHÉNIENNE
MER IONIENNE
Lac de Côme
Lac de Garde
Côme
Milan
Vérone
Aquilée
Turin
Verceil
Crémone
Padoue
Mantoue
Po
Clastidium
Plaisance
Pollentia
Trébie
Modène
BOIENS
Bologne
Ravenne
Pola
Gênes
Rubicon R.
Pisaurum
Métaure R.
Pistoie
Fiesole
Lucques
Pise
Monaco
Nice
Florence
Sarsine
Ancône
Volaterra
Lac de Trasimène
Tifernum
Gubbio
Clusium
Assise
Pérouse
Asculum
Spolète
Cosa
Amérie
Riéte
Tarquinies
Cures
Sulmone
Cære
Rome
Lac Fucin
Ostie
Albe
Luceria
Ausculum (ou Asculum)
Bénévent
Cannes
Neapolis
Venouse
Brindes
Tarente
Pæstum
Métaponte
Rudies
Héraclée
Sybaris
Thurii
Crotone
Iles d'Eole
Locres
Mylæ
Reggio
Panorme
Messine
Drépanum
Iles Egates
Tauromenium
Lilybée
Himère
Mt Etna
Agrigente
Thapsus
Syracuse
Promontre d'Ecnome
Utique
Hippone
Carthage
Tunis
LATIUM ET CAMPANIE
Kilomètres
0 10 20 40 60
SABINS
ÈQUES
Véies
Allia
Fidenæ
Pont Milvius
Tibur
Pedum
Préneste
Tusculum
Velitræ
Arpinum
Lanuvium
Liris
Aquinum
Marais Pontins
Formies
Minturne
Suessa-Aurunca
Casilinum
Caudium
Capoue
Fourches Caudines
Nola
Cumæ
Puteoli
Herculanum
I. Ænaria
Vésuve
Pompéi
Salerne
Sorrente
I. Capreæ
MER TYRRHÉNIENNE
Pontiæ Insulæ
5°
10°
15°
45
40


EMPIRE ROMAIN
Kilomètres
0 100 200 300 400 500 600
ROME
Mètres
0 300 600 900
HIBERNIA
CALEDONIA
Mur d'Hadrien
York
BRETAGNE
CORNOUAILLES
Londres
Canterbury
OCÉAN GERMANIQUE
CHERSONÈSE CIMBRIQUE
MER SUÉVIQUE
Albis
Vistule
Lac Flevo
BATAVES
USIPÈTES
GERMANIE
BELGIQUE
TRÈVIRES
TENCTÈRES
BURGONDES
OCÉAN ATLANTIQUE
VÉNÈTES
GAULE
CELTIQUE
Loire
Tours
Lutèce
Champs catalauniques
Bourges
Alésia
Autun
Poitiers
Arvernum
Lyon
Gergovie
HELVÈTES
ALAMANS
Danube
VINDÉLICIE
RÉTIE
NORIQUE
Noreia
Vindobona
Carnuntum
PANNONIE
OCÉAN CANTABRIQUE
Bordeaux
AQUITAINE
NARBONNAISE
Vienne
Turin
Milan
Pô
GALLICIE
PYRÉNÉES
Calagurris
Numance
Bilbilis
Ilerda
Narbonne
Marseille
Nîmes
Orange
Aix
LIGURIE
Gênes
Nice
Fréjus
Pise
Florence
Ravenne
Ancône
Pola
DALMATIE
ILLYRIE
MER ADRIATIQUE
ITALIE
Rome
CORSE
SARDAIGNE
LUSITANIE
TARRACONAISE
Tagus
Tarraco
Anas
Sagonte
Pollentia
Cordoue
BÉTIQUE
Munda
ILES BALÉARES
Gadès
Détroit de Gadès
Tingis
Carthagène
Cæsarea
MAURETANIE
TINGITANE
CÉSARIENNE
Hippone
Cirta
Tagaste
Madaure
NUMIDIE
Utique
Carthage
Zama
AFRICA
Thapsus
PETITE SYRTE
Naples
Tarente
Brindes
Crotone
Messine
SICILE
Reggio
Syracuse
Agrigente
MER TYRRHÉNIENNE
MER IONIENNE
DACIE
MÉSIE
SUPÉRIEURE
INFÉRIEURE
Naissus
Tomes
THRACE
Byzance
MACÉDOINE
Philippes
Thessalonique
Pydna
Dyrrachium
ÉPIRE
Actium
Pharsale
Cynocéphales
Corinthe
Athènes
ACHAÏE
C. Ténare
CRÈTE
SARMATIE
Borysthène
Tyras
Tanaïs
ROYME DU BOSPHORE
CHERSONÈSE TAURIQUE
PONT-EUXIN
CAUCASE
MER CASPIENNE
Rha
Cyrus
Sinope
Héraclée
PAPHLAGONIE
Nicomédie
Nicée
BITHYNIE
PONT
Zéla
Cabira
Artaxata
Araxes
ARMÉNIE
Tigranocerte
GALATIE
CAPPADOCE
Troie
MYSIE
LYDIE
ASIE
Magnésie
CARIE
PHRYGIE
PISIDIE
LYCIE
PAMPHYLIE
Rhodes
Portes Ciliciennes
Tarse
TAURUS
CILICIE
Édesse
Carrhes
MÉSOPOTAMIE
Tigre
Euphrate
Antioche
SYRIE
Palmyre
CHYPRE
PHÉNICIE
Beyrouth
Sidon
Tyr
Damas
PALESTINE
Jérusalem
Bethléem
Pétra
ARABIE PÉTRÉE
ARABIE
PARTHES
MER INTÉRIEURE
Sabratha
Œa
Leptis
GRANDE SYRTE
TRIPOLITAINE
Cyrène
CYRÉNAÏQUE
MARMARIQUE
Ile de Pharos
Alexandrie
BASSE-ÉGYPTE
Héliopolis
Memphis
Oxyrynchus
ÉGYPTE CENTRALE
ÉGYPTE
Nil
THÉBAÏDE
Thèbes
MER ROUGE
LIBYE
ÉTHIOPIE
Tibre
Champ de Mars
QUIRINAL
VIMINAL
ESQUILIN
Subure
CAPITOLE
Temple de Jupiter
Roche Tarpéienne
Forum
Vélabre
PALATIN
Colisée
Maison d'Or
Janicule
Forum Boarium
Cloaca Maxima
Circus Maximus
AVENTIN
CÆLIUS
Enceinte de Servius Tullius
Enceinte d'Aurélien
Voie Appienne

Autour des bancs où les juges, les partis, les greffiers sont assis, le peuple fait cercle; c'est la *corona*. Il n'y a pas de ministère public, rien qui corresponde au procureur des tribunaux actuels. Dans les causes criminelles, c'est un particulier (*accusator*) qui porte l'accusation. Les avocats (*patroni*) de chaque parti parlent longtemps; une loi de Pompée les empêcha de plaider plus de trois heures chacun. Le plaideur a souvent plusieurs avocats, trois, quatre, six, et même douze. Aussi les plaidoiries durent plusieurs jours.

269. — C'est après les plaidoiries qu'a lieu l'audition des témoins; ils sont interrogés non par le président (comme actuellement en France), mais par les avocats de la partie adverse, qui les amènent souvent à se contredire et font rire l'assistance à leurs dépens. On peut voir encore en Angleterre des scènes exactement analogues.

Après l'audition des témoins, les avocats des deux partis discutent, non plus en discours suivis, mais par questions et réponses brèves; c'est l'*altercatio*.

Chaque juge avait des tablettes, sur lesquelles il écrivait la sentence : A voulait dire : *absolvo;* — C : *condemno;* — N. L. : *non liquet*. Les peines prononcées dans les causes criminelles sont : l'amende, l'exil, la mort; mais on peut presque toujours se soustraire à la mort par l'exil. Les condamnations à la prison sont incomparablement plus rares qu'aujourd'hui.

270. — C. Les **censeurs.** Institués en 443, choisis parmi les patriciens jusqu'en 351. Ils sont élus dans les comices centuriates tous les cinq ans, mais ne restent en charge que dix-huit mois. Ils sont théoriquement inférieurs aux consuls et aux préteurs : ils n'ont pas l'*imperium*, ne sont pas précédés de licteurs. Mais leur influence morale est, de fait, très grande; aussi choisit-on d'ordinaire pour cette charge d'anciens consuls.

271. — ATTRIBUTIONS. 1) Le CENS (dénombrement, évaluation des biens des citoyens) tous les cinq ans. — 2) La POLICE DES MŒURS (*regimen morum*) : le censeur peut infliger à un citoyen la *nota censoria* (note de blâme inscrite sur la liste des citoyens, et qui prive des droits d'élection pendant la durée de la censure); il peut effacer le citoyen de la liste des tribus, le faire changer de tribu; il peut exclure du sénat ou de l'ordre équestre. — 3) Le ministère des FINANCES et des TRAVAUX PUBLICS. Les censeurs dressent le budget, font le compte des recettes et des dépenses. Ils mettent en adjudication les travaux publics, v. g. la construction ou la réparation des temples, des aqueducs, etc.

Insignes : chaise curule, toge prétexte.

272. — D. Les édiles. On distingue : 1) deux ÉDILES DE LA PLÈBE (*aediles plebis*), institués en 494, en même temps que les tribuns, dont ils sont les auxiliaires; élus par les comices tributes. L'édilité est à l'origine une magistrature plébéienne. En 454, on leur attribue le *jus multae dictionis* (droit d'infliger des amendes). Ils sont chargés de la police. Ils n'ont pas le siège curule, ni la prétexte, ni les faisceaux.

273. — 2) Deux ÉDILES CURULES (*aediles curules*), créés en 367, choisis d'abord parmi les patriciens seuls, puis tantôt parmi les patriciens, tantôt parmi les plébéiens; ils sont nommés par les comices tributes. Ils ont le *jus imaginum*, *le jus auspicii,* la juridiction commerciale.

Aux quatre édiles sont confiés l'approvisionnement (*cura annonae*), la surveillance du marché, la police, la garde des archives. Ils ont une juridiction assez limitée, concernant surtout les procès de commerce. Mais ce qui est le plus important dans leur fonction, c'est l'organisation des *jeux* publics; s'ils réussissent à bien amuser le peuple, ils peuvent espérer le succès dans leur candidature aux magistratures supérieures.

274. — E. Les questeurs. Il est déjà question sous la royauté de deux questeurs, remplissant les fonctions de juges d'instruction et de gardiens du trésor. Sous la république, les questeurs sont les auxiliaires des consuls, puis des préteurs dans les provinces. Leur nombre augmente avec les conquêtes de Rome : il y en eut 20 sous Sylla, 40 sous César; le nombre redescend à 20 sous l'empire. Ils furent d'abord choisis par les magistrats auxquels ils étaient adjoints; à partir de 447, ils sont nommés par les comices tributes. Ce sont les receveurs généraux, les trésoriers payeurs des magistrats; ils encaissent les recettes de l'État et acquittent ses dépenses; ils tiennent les registres, vérifient les comptes, et sont chargés de tout le détail de l'administration financière, sous le contrôle des magistrats supérieurs.

275. — F. Les tribuns de la plèbe. Institués en 494, d'abord au nombre de deux, puis de cinq, puis de dix (en 457). Ils sont toujours choisis parmi les plébéiens. Ce ne sont pas des magistrats proprement dits, mais les chefs de la plèbe. — Ils ont le

droit de convoquer la plèbe et de lui parler (*jus agendi cum plebe*) ; ils ont l'inviolabilité et surtout l'*intercessio* (*supra*, **263**), dont ils abusent assez souvent.

276. — G. Magistratures extraordinaires. — a) Dictateurs. Dans les circonstances critiques, le sénat décide qu'on nommera un dictateur; il est désigné par l'un des consuls. Le dictateur est revêtu du pouvoir suprême et absolu. Pendant la durée de sa charge, les autres magistratures sont suspendues ou lui sont subordonnées; mais il ne peut rester en charge que six mois. Il se nomme un auxiliaire chargé du commandement de la cavalerie (*magister equitum*).

Insignes : chaise curule, toge prétexte, douze ou vingt-quatre licteurs.

Outre la dictature légale, il y eut des magistratures du même nom, mais illégales et à vie (Sylla, César).

277. — b) Tribuni militum consulari potestate. Ils sont au nombre de six, et remplacent les consuls de 443 à 367. Ils avaient les pouvoirs des consuls; mais cette dignité était accessible aux plébéiens (tandis que le consulat ne l'était pas avant 367). Cette magistrature fut supprimée en 367, quand on accorda aux plébéiens l'accès au consulat.

c) Decemviri legibus scribundis. Institués en 451; font les lois des douze Tables. Ils furent supprimés en 449, et les anciennes magistratures furent alors rétablies.

278. — H. Magistratures inférieures (*magistratus minores*) : *viginti sex viri* (XXVI viri) : 1) *Decemviri stlitibus judicandis* : tribunal permanent. — 2) *Quattuor viri juri dicundo* : remplacent le préteur urbain dans les villes avoisinantes. — 3) *Tres viri nocturni* (depuis 304) : police nocturne, surtout pour les incendies. Ils sont aidés par des esclaves publics. A partir de 289, ils sont appelés *tres viri capitales*, et chargés de surveiller les prisonniers et les exécutions. — 4) *Tres viri monetales* : surveillent la fabrication des monnaies. — 5) *Quattuor viri viis in urbe purgandis* : surveillent le nettoyage des rues de Rome. — 6) *Duoviri viis extra urbem propiusve urbem Romam passus mille purgandis* : même fonction aux abords de Rome.

Les magistrats supérieurs ont sous leurs ordres des employés

(*apparitores*) : des scribes (*scribae*), des licteurs (*lictores*), des messagers ou huissiers (*viatores*), des hérauts (*praecones*).

279. — ***Remarque sur la constitution de la république romaine.*** Elle s'est formée lentement, progressivement, par l'effort même des forces qui travaillaient le peuple ; une partie des magistratures fut établie par les plébéiens pour contrebalancer l'influence des patriciens.

Elle présente bien des particularités qui a priori devraient la faire considérer comme très mauvaise : collégialité, *intercessio*, brève durée des charges et non-rééligibilité (d'où peu de suite dans les affaires, pas de citoyens capables constamment à la tête des affaires), pouvoir du sénat (assemblée comprenant plusieurs centaines de membres) sur le détail de la diplomatie.

280. — **§ 3. L'Empire** (ou Principat) **(29 av. J.-C.—476).** — **I.** **L'empereur** n'a jamais le titre de roi, il est seulement général (*imperator*) ; l'empire n'est pas d'abord une monarchie ; c'est une magistrature. Mais l'empereur concentre peu à peu entre ses mains les pouvoirs des diverses charges.

Comme *princeps senatus*, il a le droit de voter le premier au sénat ; peu à peu, le mot *princeps* arrive à désigner le chef de l'État.

Grâce à la *puissance tribunicienne* qui lui est accordée, il a l'inviolabilité et l'*intercessio;* il peut annuler les lois et toutes les décisions autres que les siennes. Mais il n'est pas tribun, il n'est pas collègue des tribuns.

Comme *censeur*, il exerce la préfecture des mœurs, et nomme les sénateurs, toujours depuis Domitien (jusque-là par intervalles).

Comme *grand pontife*, il est chef du culte.

Comme *imperator*, il a l'*imperium*, donc il est le seul général suprême de tous les soldats ; d'où le droit de paix et de guerre.

De plus il juge en dernier ressort et domine toute justice ; il recommande les candidats aux magistratures, c'est-à-dire pratiquement les désigne. Peu à peu, comme il use très largement de tous ces pouvoirs, et que le sénat n'ose pas lui résister, il devient maître à peu près absolu.

L'empereur ne vit pas aux dépens de l'État ; au contraire, grâce à sa fortune personnelle et aux héritages qu'il reçoit, il est quelquefois plus riche que l'État et lui fait l'aumône.

281. — *Insignes* : toge prétexte brodée, chaise curule (l'empereur siège entre les deux consuls), couronne de lauriers, douze ou vingt-quatre licteurs, gardes du corps (*cohors praetoria*).

L'empereur a encore d'*autres privilèges*, comme celui de se faire représenter sur les monnaies.

Le principat n'est *pas héréditaire;* jamais il n'y eut ni droit d'aînesse, ni même ordre de succession fixe.

282. — **II. Autres magistrats.** — **A.** Les ANCIENNES MAGISTRATURES. Le *consulat* continue d'être envié; mais n'est plus qu'une charge honorifique, donnée pratiquement par l'empereur.

La *préture*, l'*édilité*, la *questure* subsistent, mais ont peu d'importance. Il n'y a pas d'autre *censeur* que l'empereur.

Les gouverneurs des provinces sont nommés par l'empereur pour les provinces impériales, par le sénat (mais conformément aux désirs de l'empereur) pour les provinces sénatoriales.

283. — **B.** De NOUVELLES MAGISTRATURES sont créées, et deviennent de beaucoup les plus importantes; la nomination et la révocation de ces fonctionnaires sont faites directement par l'empereur.

a) *Préfet du prétoire* (*praefectus praetorio*) : chef de la garde prétorienne; il devient si puissant qu'il prend le rôle d'un premier ministre. Quand son pouvoir parut trop grand, on nomma deux préfets du prétoire au lieu d'un, pour les affaiblir l'un par l'autre.

b) *Préfet de la ville* (*praefectus urbi*) : chargé de l'administration de la ville de Rome; remplace l'empereur absent.

c) *Préfet des vigiles* (*praefectus vigilum*) : veille à la sécurité de Rome sous les ordres du *praefectus urbi*.

d) *Praefectus annonae* (ou *curator frumenti*) : chargé de l'approvisionnement en blé.

e) *Curatores aquarum*, *operum publicorum*, *viarum*, etc. : chargés de l'administration urbaine.

284. — *Remarque.* Tous ces magistrats, depuis les plus grands jusqu'aux plus humbles, sont soumis à l'autorité du prince qui a peu à peu attiré à lui tout le pouvoir. Tacite dit d'Auguste : *Munia senatus, magistratuum, legum in se trahere* (*Annales*, 1, 2). La même parole s'applique à ses successeurs : ils continuent son œuvre de centralisation.

APPENDICE : CHRONOLOGIE ET MÉTROLOGIE.

285. — § 1. Chronologie.

F. K. Ginzel. *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie*. Leipzig, Hinrichs, II, 1911, p. 160-293. *Spezieller Kanon der Sonnen- und Mondfinsternisse für das Landesgebiet der klassischen Altertumswissenschaft und den Zeitraum von 900 vor Chr. bis 600 nach Chr.* Berlin, Meyer et Müller, 1899 (avec cartes montrant d'où les éclipses étaient visibles. Elles ont une importance spéciale dans la chronologie de Rome). — L. Holtzapfel. *Römische Chronologie*. 2ᵉ éd. Leipzig, Teubner, 1885. — L. Costa. *I fasti consolari romani dalle origini alla morte di C. Giulio Cesare*. I. Milan, Casa editrice milanese, 1910. — W. Soltau. *Römische Chronologie*. Fribourg, Mohr, 1889. — G. Unger. *Römische Zeitrechnung* (Iw. Müller, *Handbuch* I). 2ᵉ éd. Munich, Beck, 1892, p. 779-831. — Th. Mommsen. *Römische Chronologie*. 2ᵉ éd. Berlin, Weidmann, 1879. — H. Matzat. *Römische Chronologie*. 2 vol. Berlin, Weidmann, 1883-1884. — O. Leuze. *Die römische Jahreszählung*. Tubingue, Mohr, 1909.

286. — I. Le jour. Les Romains adoptèrent la division du jour en heures, mais comptèrent les jours de minuit à minuit. L'heure, étant la douzième partie du temps compris entre le lever et le coucher du soleil, était plus ou moins longue suivant l'époque de l'année. Ainsi, le 23 décembre, le jour est à Rome de 8 heures 54 minutes; l'heure est alors de 44 minutes 30 secondes; le 25 juin, le jour est de 15 heures 6 minutes; l'heure est de 75 minutes 30 secondes. Les heures se comptent du matin au soir : si la première heure est de 6 à 7 heures en moyenne, la seconde sera de 7 à 8, etc.

287. — Au service militaire, la nuit est divisée en quatre *veilles* et chaque veille équivaut à un quart de la nuit; elles sont variables comme les heures. En moyenne elles équivalent à trois heures actuelles.

288. — Le premier cadran solaire établi à Rome, en 263, était réglé pour Catane et par conséquent inexact. En 164 le premier cadran solaire exact fut établi par Q. Marcius Philippus; peu après, en 159, la première horloge à eau. Les horloges se répandirent dans la suite; sous l'empire elles étaient très nombreuses. Quelques-unes avaient des sonneries.

On se contentait souvent de désignations vagues : *mane*, le matin; *ante meridiem*, avant midi; *post meridiem*, après midi.

CALENDRIER ROMAIN

	MARS, MAIUS, JULIUS, OCTOBER (31 jours)	JANUARIUS, AUGUSTUS, DECEMBER (31 jours)	APRILIS, JUNIUS, SEPTEMBER, NOVEMBER (30 jours)	FEBRUARIUS
1	**Kalendis**	**Kalendis**	**Kalendis**	**Kalendis**
2	VI	IV ante	IV ante	IV ante nonas
3	V ante	III nonas	III nonas	III
4	IV nonas	Pridie nonas	Pridie nonas	Pridie nonas
5	III	**Nonis**	**Nonis**	**Nonis**
6	Pridie nonas	VIII	VIII	VIII
7	**Nonis**	VII ante	VII ante	VII
8	VIII	VI	VI	VI
9	VII ante	V idus	V idus	V ante idus
10	VI	IV	IV	IV
11	V idus	III	III	III
12	IV	Pridie idus	Pridie idus	Pridie idus
13	III	**Idibus**	**Idibus**	**Idibus**
14	Pridie idus	XIX	XVIII	XVI
15	**Idibus**	XVIII	XVII	XV
16	XVII	XVII	XVI	XIV
17	XVI	XVI	XV	XIII
18	XV	XV	XIV	XII
19	XIV	XIV	XIII	XI
20	XIII	XIII	XII	X
21	XII	XII ante	XI ante	IX
22	XI	XI kalendas	X kalendas	VIII ante kalendas
23	X ante	X	IX	VII
24	IX kalendas	IX	VIII	VI
25	VIII	VIII	VII	V ante diem bis VI
26	VII	VII	VI	IV V
27	VI	VI	V	III IV
28	V	V	IV	Pridie kalendas III
29	IV	IV	III	Pridie kalendas
30	III	III	Pridie kalendas	
31	Pridie kalendas	Pridie kalendas		

Moyen mnémotechnique :

Sex Maius nonas, October, Julius et Mars;
Quattuor at reliqui; dabit idus quilibet octo.

C'est-à-dire : il y a en mai, octobre, juillet, mars, six jours des nones (les nones y sont le 7 du mois); les autres mois, il n'y a que quatre nones (les nones sont le 5).

Il y a toujours 8 jours des ides; celles-ci sont donc le 15 en mai, juillet, mars, octobre, le 13 les autres mois.

Cependant le souci de l'heure exacte, quoique loin d'atteindre ce qu'il est aujourd'hui, était notablement plus grand que chez les Grecs; la législation impériale suppose, par exemple pour les distributions d'eau, que l'on savait assez exactement à quel moment de la journée on était.

289. — **II. Le mois** : durée de la révolution de la lune autour de la terre.

On appelle : *kalendae* le jour de la nouvelle lune, *nonae* le jour du premier quartier, *idus* le jour de la pleine lune.

Les autres jours sont comptés par rapport à ceux-là, mais toujours d'après la date qui suit : troisième jour, quatrième jour avant les kalendes, les ides, etc.

Les noms des mois étaient d'abord : *januarius*, *februarius*, *martius*, *aprilis*, *maius*, *junius*, *quintilis*, *sextilis*, *september*, *october*, *november*, *december*.

En 44 av. J.-C., le mois *quintilis* fut appelé *julius*, en l'honneur de Jules César; en 8 av. J.-C., le *sextilis* reçut le nom d'*augustus*, en l'honneur d'Auguste.

Jusqu'en 153 av. J.-C., l'année commençait le 15 mars, et non le 1er janvier; de là vient que dans les noms encore en usage septembre désigne le neuvième mois, octobre le dixième, etc.

290. — **III. L'année**. Chez les Romains comme chez les Grecs (*supra*, **I**, **180**), on remédia très imparfaitement au manque de concordance entre l'année solaire et les douze mois lunaires. On ajoutait de temps en temps un mois supplémentaire (*mensis intercalaris*); mais les pontifes, chargés de ce soin, furent souvent négligents, ou bien cédèrent à des considérations politiques, par exemple pour avancer ou retarder l'entrée en charge des magistrats.

Ce fut César qui réforma le calendrier et dont le système, avec quelques modifications, est encore en usage; les mois furent alternativement de 30 et 31 jours comme maintenant. César introduisit aussi les années bissextiles : elles ont en février un jour de plus : le six des Kalendes de mars (24 février) était compté deux fois; le 25 février on datait : *ante diem bis sextum Kal. Mart.*

291. — **IV. Les ères**. — **A**. Les Romains se contentaient ordi-

nairement de dater les années par les noms des consuls. Quelquefois on marquait l'époque relative d'un événement par rapport à un autre plus célèbre, par exemple l'expulsion des rois ou la fondation de Rome.

Comme les renseignements de ce genre sont incomplets et quelquefois contradictoires, on ne peut pas toujours marquer la date exacte de faits, par ailleurs certains.

292. — **B.** La date de la fondation de Rome la plus communément admise, au moins comme date conventionnelle, est 753 av. J.-C. L'année 753 de Rome correspond donc à l'année 1 av. J.-C.; l'année 752 de Rome à l'année 2 av. J.-C., l'année 750 de Rome à l'année 4 av. J.-C.; le total des deux ères est 754. Par conséquent pour avoir la date av. J.-C. correspondant à telle date de la fondation de Rome, il faut retrancher celle-ci de 754. Par exemple pour 554 de la fondation de Rome :

$$754 - 554 = 200;$$

554 de la fondation de Rome = 200 av. J.-C.

293. — **C.** Pour les années de l'ère chrétienne, le calcul est différent. L'année 1 de l'ère chrétienne correspond à l'année 754 de Rome, l'année 2 à 755, l'année 10 à 763. Donc, pour avoir la date de l'ère chrétienne correspondant à une date de la fondation de Rome on retranche 753 de cette date. Soit 853 de la fondation de Rome :

$$853 - 753 = 100 \text{ ap. J.-C.}$$

294. — *Remarque I.* **Aperçu des divers systèmes chronologiques.** — **A.** Les systèmes chronologiques adoptés par les historiens anciens ou modernes reposent sur les combinaisons de dates antérieurement connues; ils sont sujets à de grandes difficultés.

Les dates sont souvent indiquées d'après la correspondance avec les olympiades grecques. Mais celles-ci commencent au mois de juillet, tandis que l'année romaine commence en mars (jusqu'en 153 av. J.-C.) ou en janvier (depuis 153). Aussi, en sachant exactement qu'un événement est arrivé la première année de telle olympiade, on sait seulement à une unité près sa date selon la chronologie romaine.

De plus les historiens grecs comptent comme année de tels consuls tantôt l'année où ces consuls sont entrés en charge, tantôt celle où ils sont sortis de charge.

Mais les plus grands écarts viennent des dates diverses admises pour les événements pris comme bases de calcul.

295. — B. A partir de la guerre de Pyrrhus (280 av. J.-C.) la chronologie peut être considérée comme certaine dans son ensemble. Mais pour l'époque antérieure, les divergences sont considérables.

Il y a deux systèmes principaux :

a) **Ancienne chronologie** : Ce système était le plus répandu jusqu'au premier siècle av. J.-C. et il fut encore suivi par Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, Diodore. Il compte 470 ans de la fondation de Rome à la guerre contre Pyrrhus. La date de la fondation de Rome est donc 750 av. J.-C.

296. — b) **Nouvelle chronologie** : C'est le système inventé probablement par Atticus, certainement exposé par lui dans son *Liber Annalis*, développé par Varron. On l'appelle souvent chronologie varronienne. Il se répandit de plus en plus ; et supplanta généralement le précédent au temps de l'empire. Il intercale quatre années supplémentaires en 333, 324, 309, 301 av. J.-C. Tous les événements antérieurs à ces dates sont donc reculés d'une, deux, trois, quatre années. La date de la fondation de Rome se trouve en 754 av. J.-C.

Les *fasti Capitolini* (listes des consuls gravées sous Auguste et qui se trouvent actuellement au Capitole) comptent une année de moins (119 au lieu de 120) entre la fondation de la république et la prise de Rome par les Gaulois. Dans ce système qui est une variété de la chronologie varronienne la date de la fondation de Rome est 753.

Il y eut bien d'autres systèmes ; la date indiquée par Fabius Pictor pour la fondation de Rome correspondrait à 748 av. J.-C. ; d'autres sont plus divergentes encore : 814 d'après Timée, 729 d'après Cincius Alimentus.

297. — *Remarque II.* Au XIXe siècle plusieurs savants introduisirent l'usage de dater les événements de l'histoire romaine d'après la fondation de Rome. Cette habitude, qui fut en honneur pendant quelque temps, était très incommode, puisque l'on n'est pas d'accord sur cette date elle-même. Elle n'était pas scientifique, puisque, pour tous les faits des derniers siècles, elle substituait une date incertaine à une date certaine. De plus, le synchronisme avec les événements d'autres pays (par exemple avec l'histoire grecque) en devenait très compliqué.

Aussi dans la plupart des publications récentes (v. g. Jullian. *Histoire de la Gaule;* Gsell. *Histoire de l'Afrique du Nord;* Bloch. *République romaine*) on ne met plus que la date avant ou après J.-C. ; c'est-à-dire avant ou après le point de départ adopté de fait pour notre ère actuelle et indépendant de toute controverse. On sait que l'année 1 avant J.-C. est celle du consulat de Lentulus et Pison ; l'année 1 après J.-C., celle où Auguste fut consul toute l'année, Aemilius Paulus jusqu'au 1er juillet, Herennius Picens depuis le 1er juillet. Ce point de départ de notre ère est incontesté et incontestable.

298. — § 2. Métrologie.

Voir Wex, Nissen, Hultsch, cités *supra*, I, 183.

Remarque. Les mesures romaines ne nous sont pas toujours connues avec une parfaite exactitude : car elles ont quelque peu varié suivant les époques; et les exemplaires conservés diffèrent notablement entre eux. Il y avait cependant des étalons officiels.

299. — I. Mesures de longueur. Comme chez les Grecs, plusieurs d'entre elles sont empruntées aux proportions moyennes du corps humain.

On admet souvent les équivalences suivantes qui peuvent être considérées comme approximativement exactes :

digitus (doigt) : 0^m,018 millim.
palmus (palme) : 0^m,07 centim.
pes (pied) : 0^m,29 centim.
cubitum ou *cubitus* (coudée) : 0^m,44 centim.
passus (double pas) : 1^m,47.
mille (mille pas) : 1.478^m,50.

300. — II. Mesures de superficie. On compte par pieds carrés, et, pour les surfaces plus grandes, par arpents.

L'arpent (*jugerum*) est long de 220 pieds, large de 120.

301. — III. Mesures de capacité. Il est surtout question dans les auteurs du *modius* qui équivaut à 8 litres 75. On le traduit souvent par *boisseau* quoique ce nom ait désigné autrefois une mesure plus considérable.

Pour les liquides, on compte par *amphores* (environ 26 litres).

302. — IV. Poids. L'unité est l'*as* ou *libra* (livre) valant environ 327 grammes.

L'as se divise en 12 *onces* (*unciae*); le tiers de l'as (4 onces) s'appelle *triens*.

La moitié de l'as (6 onces) s'appelle *semis*.

303. — V. Monnaies. L'unité était d'abord l'as, la livre de bronze. Plus tard on institua le *sestertius* (de *sesquitertius*) valant 2 as et demi; et le *denarius*, pièce d'argent valant dix as.

A partir de César, on emploie souvent l'*aureus*, pièce d'or valant cent sesterces.

Nummus (ou *numus*), qui veut dire « pièce de monnaie », désigne ordinairement la monnaie la plus usuelle : le sesterce.

Le rapport de la monnaie romaine à la nôtre, comme celui de la monnaie grecque (*supra*, **I, 187**), ne peut être évalué exactement. On donne souvent les équivalences suivantes, fondées sur la valeur légale des métaux employés actuellement dans les monnaies.

Aureus (pièce d'or) : 26 fr. 85
denarius (denier) : 1 fr. 07
sestertius (sesterce) : 0 fr. 26
as (as) : 0 fr. 06

304. — Les fortunes romaines sont ordinairement évaluées en sesterces. Pour avoir la valeur en francs, on se contente souvent de diviser par quatre le chiffre des sesterces. Ce système, admis par plusieurs savants, est commode et à peine plus arbitraire que ceux qui supposent des évaluations en centimes.

Exemple : 100.000 sesterces : 25.000 francs.

Sestertium (génitif pluriel de sestertius [*supra*, **303**]) avec un adverbe numéral signifie 100.000 sesterces.

Exemple : *decies* (sous-entendu : *centena millia*) *sestertium :* un million de sesterces (250.000 francs).

L'abréviation HS (pour IIS : *unus et unus et semis*) représente devant un nom de nombre les mots *sestertius* et *sestertium*.

Le signe ⌈⌉, entourant un chiffre, indique ordinairement qu'il s'agit du *sestertium*, non du *sestertius :*

HS|X| : *decies* (*centena millia*) *sestertium :* un million de sesterces.

Une barre ‾ placée au-dessus du chiffre signifie ordinairement qu'il doit être multiplié par mille; alors on ne doit pas sous-entendre *centena millia*.

HS$\overline{X}$ dix mille sesterces.

Mais l'emploi de ces signes n'était pas constant.

LITTÉRATURE LATINE

Bibliographie (cf. *supra*, préface, p. VI : remarques).

1. — **Ouvrages généraux** : R. Pichon. *Histoire de la littérature latine*. 5e éd. Paris, Hachette, 1912. — F. Deltour. *Histoire de la littérature romaine*. 3e éd. Paris, Delagrave, 1898. — C. Lamarre. *Histoire de la littérature latine depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du gouvernement républicain*. 4 vol. Paris, Delagrave, 1901. *Histoire de la littérature latine au temps d'Auguste*. 4 vol. Paris, J. Lamarre, 1906 (très détaillé, mais peu au courant des questions philologiques). — G. Middleton et T. R. Mills. *The student's Companion to Latin authors*. 3e éd. Londres, Macmillan, 1910. — M. Schanz (et, pour le dernier vol., C. Hosius, K. Krüger). *Geschichte der römischen Litteratur* (Iw. Müller. *Handbuch*. VIII). Munich, Beck. 1e-3e éd. 4 vol. (7 parties). 1907-1921 (principal ouvrage de référence). — E. Martini. *Grundriss der Geschichte der römischen Literatur*. I, Münster, Schöningh, 1911 (très précis et très au courant). — W. S. Teuffel. *Histoire de la littérature romaine*. Trad. fr. 3 vol. Paris, Vieweg, 1879-1883. 5e éd. allemande, mise au courant par W. Kroll, etc. 3 vol. Leipzig, Teubner, 1910-1916. — E. Norden. *Römische Literatur* dans : A. Gercke et E. Norden. *Einleitung in die Altertumswissenschaft*. I, 2e éd. Leipzig, Teubner, 1912. — F. Leo. *Geschichte der römischen Literatur*. I, *Die archaistische Literatur*. Berlin, Weidmann, 1913. — A. G. Amatucci. *Storia della letteratura romana*. 2 vol. Naples, Perrella, 1912-1916.

Analyses des auteurs : A. Mouchard et C. Blanchet. *Les auteurs latins*. Paris, Poussielgue. — Sur la **poésie** : A. Cartault. *La poésie latine*. Paris, Payot, 1922 (très court). — F. Plessis. *La poésie latine*. Paris, Klincksieck, 1909 (bien plus détaillé). — H. Patin. *Études sur la poésie latine*. 2 vol. 2e éd. Paris, Hachette, 1875 (études partielles, très développées). — Sur la **prose** : E. Norden, *Die antike Kunstprosa*. 2e éd. Leipzig, Teubner, 1909. — **Monographie de certains genres littéraires** (dialogue, biographie, etc.) : Hirzel, Leo, Reich, Misch, Peter, *supra*, **II, 2.**

2. — **Collections de textes** : *Bibliotheca Teubneriana*, in-8°. Leipzig, Teubner. — *Bibliotheca Oxoniensis*, in-8°. Oxford, Clarendon Press. — *Corpus poetarum Latinorum*. Ed. J. P. Postgate. 2 vol. Londres, Bell, 1894-1905. — Avec traduction française : *Bibliothèque latine-française*, in-8°. Paris, Garnier; *Bibliothèque latine* (sous la direction de D. Nisard) in-4°. Paris, Dubochet, etc. (actuellement, Didot). — Avec notes latines : N. E. Lemaire. Paris, Lemaire (Pour certains auteurs dont il n'existe aucun commentaire récent, ces éditions sont encore indispensables, faute de mieux. Leurs **index** détaillés peuvent aussi rendre bien des services). — Nouvelles collections commencées : *Corpus Paravianum*. Turin, Paravia (avec brèves notes critiques à la fin des volumes); *Loeb Collection*. Londres, Heinemann (avec trad. anglaise); *Collection Budé*. Paris, Société Les Belles-Lettres (avec brèves notes critiques sous le texte, trad. fr. à la page opposée; le texte et la trad. se vendent aussi séparément).

Extraits : *Anthologie des poètes latins*, par A. Waltz. Paris, Hachette;

par E. Fallex (avec trad. fr.) Paris, Lemerre. — *Narrationes*, par Le Bel. Paris, Poussielgue; par O. Riemann et J. Uri. Paris, Hachette; par C. Jacquinet. Paris, Garnier; par A. Vauchelle. Paris, Poussielgue. — *Contiones* par P. Guiraud (avec notes brèves et précises, surtout historiques). Paris, Hachette; par J. Girard et A. Fedel (avec notes abondantes). Paris, Delagrave. — *Pages et pensées morales* par H. Lantoine. Paris, Colin; C. Burnier et A. Oltramare. *Chrestomathie latine*. Paris et Genève, Payot. — C. E. Brownrigg. *Latin prose in the silver age*. Londres, Blackie, 1895 (extraits de Velleius Paterculus, Sénèque, Pétrone, des deux Pline, de Quintilien, Tacite, Suétone, Apulée, Aulu-Gelle, avec quelques notes). — E. Galletier et G. Hardy. *Roma*. Paris, Hachette (textes d'histoire romaine). — **Traductions d'extraits** : A. et P. Waltz (*supra*, **II**, **4**); F. Deltour et C. Rinn. *Choix de morceaux traduits des auteurs latins*. 2e éd. Paris, Delagrave, 1895.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

3. — **I. Le peuple romain.** Ce nom ne s'applique d'abord qu'aux habitants de Rome; peu à peu, à mesure que les conquêtes s'étendent, il désigne toute la population de l'Italie, puis toute celle de l'empire.

Parmi les écrivains latins des derniers siècles, les plus célèbres sont nés dans les provinces.

II. Le génie romain. Les Romains sont loin de posséder les mêmes aptitudes et le même goût que les Grecs pour l'art, le beau, la littérature. Leur génie est surtout pratique : leurs monuments puissants et massifs, leur administration si étendue et si bien combinée, leur droit, fondement du droit moderne, l'attestent. Pline a dit d'eux avec raison : *Omnium virtutum et utilitatum rapacissimi* (*Histoire naturelle*, 25, 2, 4).

Ils possèdent la gloire militaire, le courage, la constance, le sérieux (qui manquent trop souvent aux Grecs); ils ont conscience de leur grandeur : *Tu regere imperio populos, Romane, memento* (Virgile, *Énéide*, 6, 850).

Mais trop pratique, le Romain est intéressé, avide de gain (Horace, *Art poétique*, 323), peu avide de science, peu apte aux jouissances esthétiques. L'éveil viendra du dehors après de longs siècles, quand la Grèce sera conquise; même alors, les œuvres littéraires n'intéresseront qu'une élite.

4. — **III. La langue latine** ne peut être comparée à la grecque pour la richesse ou l'harmonie. Elle ne l'égale ni pour

la multiplicité des formes (aoriste différent du parfait, optatif, nombreux participes), ni pour la souplesse de la syntaxe, ni pour l'abondance des termes et la facilité à former des composés, ni enfin pour la douceur des sons.

Elle est cependant moins rude que certaines langues modernes et l'emporte aussi par ses qualités de netteté et de force. Elle permet de dire beaucoup de choses en peu de mots et se prête merveilleusement aux énergiques et brèves formules (*Veni, vidi, vici*). A ce point de vue, elle l'emporte sur le français.

IV. La littérature latine n'est pas spontanée comme la littérature grecque, mais se développe tardivement par l'imitation des genres littéraires qui s'étaient formés en Grèce. Les Romains leur impriment cependant leur marque, en leur faisant subir quelques transformations.

5. — V. La littérature latine avant l'hellénisme.

A. Ernout. *Recueil de textes latins archaïques*. Paris, Klincksieck, 1916. — J. Wordworth. *Fragments and specimens of early Latin*. Oxford, Clarendon Press, 1874. — P. F. Girard. *Textes de droit romain*. 4ᵉ éd. Paris, Rousseau, 1913 (surtout pour la *Loi des XII tables*). Voir aussi sur le même sujet : P. F. Girard. *Mélanges de droit romain*. Paris, Larose, 1912, p. 1-61 (sur l'authenticité). *La loi des XII tables*. Londres, Hodder, 1914 (sur la législation des XII tables, son origine, son influence).

I. LA POÉSIE (ou plutôt : Les vers).

A. Les plus ANCIENS MONUMENTS en vers sont des prières : *carmina :*

1°) **le chant des frères Arvales** (*carmen fratrum Arvalium*) : formule que récitaient les frères Arvales (prêtres, au nombre de douze, qui faisaient une procession dans la campagne, à la pleine lune de mai). Leur chant, conservé sur une inscription, est assez obscur. Le sens est très discuté. On reconnaît quelques mots comme *Lases*, forme ancienne de *Lares ;*

2°) **le chant des Saliens** (*carmen Saliorum*) que nous a conservé Varron (*De lingua Latina*, 7, 26) ; il était déjà inintelligible pour les Romains de l'époque classique. Les prêtres Saliens l'exécutaient dans des processions accompagnées de danses (de là le nom de *salii :* cf. *salire*, danser).

6. — B. Quelques **genres de poésie** furent cultivés alors en Italie ; mais il ne nous en reste rien. Ce sont : 1°) les *naeniae :* chants funèbres exécutés pendant les funérailles, 2°) *chants exécutés dans les banquets :* on y célébrait les grands hommes ; 3°) *chants satiriques* improvisés les jours de triomphe ; on s'y moquait du général vainqueur ;

4°) *atellanes* (*fabula Atellana*, de Atella, ville osque où elle fut **inventée?**) : comédies bouffonnes en partie improvisées; 5°) *chants fescennins* (*fescennini*, de Fescennium, ville d'Étrurie) : couplets grossiers, chantés aux fêtes publiques.

7. — C. La plus ancienne forme de vers, usitée à Rome, était le vers **saturnien** (*versus saturnius*). On discute depuis longtemps la question de savoir s'il était fondé sur la quantité ou l'accent; à plus forte raison on ne peut pas s'accorder quand on veut formuler ses règles avec précision. Vraisemblablement, il n'avait pas de règles plus précises que beaucoup de poésies populaires actuelles. L'influence de l'accent est plus probable que celui de la quantité; mais l'allitération et l'assonance pouvaient aussi jouer un rôle.

W. M. Lindsay. *Saturnian Verse : Berliner philologische Wochenschrift.* XXXIV, 1914, p. 412-413.

II. LA PROSE.

8. — Les Romains ont toujours excellé dans le droit, et l'on ne s'étonne pas que le plus ancien monument de la prose latine soit un monument juridique.

A. **Loi des XII tables,** rédigée en 451 par les décemvirs. Il en reste des fragments cités par les écrivains postérieurs. La loi des XII tables était très estimée des Romains comme la source du droit public et privé. Sa valeur juridique était grande; mais, malgré le mérite de la netteté et de la concision, on ne peut vraiment lui attribuer une valeur littéraire.

9. — B. **Autres monuments. a/** Fragments très minimes de **lois** religieuses attribuées à l'époque des rois : *leges regiae;* elles auraient été réunies par un certain Papirius, d'où leur nom de *jus papirianum.*

b/ Certaines formules d'actions judiciaires remontaient à une époque très ancienne. Comme elles furent divulguées par Cn. Flavius, on les appelle *jus flavianum.*

10. — C. La **parole publique** était déjà en honneur. On peut douter qu'il y ait eu des orateurs vraiment éloquents; en tout cas, il ne subsiste rien de leurs discours. Des **oraisons funèbres** étaient prononcées aux enterrements des grands personnages.

D. **L'histoire** était représentée par les **Annales**, simples listes où les pontifes inscrivaient très brièvement les principaux événements de l'année.

11. — E. Le plus ancien écrivain latin : **Appius Claudius Caecus** (consul en 307 et 296). On avait de lui : 1/ un traité juridique *de usurpationibus*, 2/ un discours prononcé en 280 contre la paix proposée par Pyrrhus, 3/ un recueil de sentences en vers saturniens (*sententiae*).

Ire PÉRIODE : PÉRIODE DE PROGRÈS. Des guerres puniques à la mort de Sylla. 264-78.

Graecia capta ferum victorem cepit et artes
Intulit agresti Latio. (Horace. *Épîtres*, 2,1,157.)

12. — **Textes** : Ernout, Wordworth, (cités *supra*, 5). — *Poetarum Romanorum veterum reliquiae*. Ed. E. Diehl. Bonn, Marcus, 1911. — *Fragmenta poetarum Romanorum*. Ed. Ae. Baehrens. Leipzig, Teubner, 1886. — Quelques fragments avec commentaire dans : G. Arnaud. *Extraits du théâtre latin*. Marseille, Laffitte, 1896. — **A consulter** : O. Ribbeck. *Histoire de la poésie latine jusqu'à la fin de la république*. Trad. fr. Paris, Leroux, 1891. — W. Y. Sellar. *The Roman poets of the Republic*. 2e éd. Oxford, Clarendon Press, 1881. — H. de la Ville de Mirmont. *Études sur l'ancienne poésie latine*. Paris, Fontemoing, 1903. — A. Berger et V. Cucheval. *Histoire de l'éloquence latine, depuis les origines de Rome jusqu'à Cicéron*. 3e éd. Paris, Hachette, 1892. — G. Colin. *Rome et la Grèce de 200 à 146 av. J. C.* Paris, Fontemoing, 1905 (surtout p. 97-165, 343-372, 569-594). — P. Lejay. *Histoire de la littérature latine des origines à Plaute*. Paris, Boivin, [1923].

CHAPITRE I. LES PREMIERS POÈTES : LIVIUS ANDRONICUS, NAEVIUS, ENNIUS.

13. — **Remarque préliminaire : l'influence de l'hellénisme.** — La Grèce d'alors est en pleine décadence; elle a perdu son indépendance politique; l'époque de la littérature classique est passée. La littérature alexandrine jette encore un assez vif éclat, puis la décadence s'accentue. Cependant les Grecs sont encore et resteront pendant toute cette période beaucoup plus lettrés que les Romains.

Depuis longtemps les Romains étaient en rapports avec les Grecs, surtout avec ceux qui habitaient le sud de l'Italie, ils leur avaient emprunté leur alphabet, avaient subi l'influence de leur législation (loi des 12 tables) et de leur religion.

Mais vers l'époque des guerres puniques, l'influence grecque devient incomparablement plus considérable. C'est alors seulement que les Romains commencent à imiter la littérature grecque; peu à peu, leurs talents s'éveillent au contact des chefs-d'œuvre helléniques et ils arrivent à produire des œuvres littéraires plus originales.

La littérature latine ne se développe donc pas spontanément comme la littérature grecque, mais par l'imitation des genres littéraires qui s'étaient formés chez les Grecs.

C'est sans doute en partie pour cette raison que les premiers poètes ne se contentent pas, comme les Grecs, de cultiver un seul genre, mais s'exercent à la fois dans la tragédie, l'épopée, etc. Les genres littéraires ne se succèdent pas à de longs intervalles, mais apparaissent presque en même temps.

De même, l'apparition de la prose littéraire suit, à peu d'années de distance, celle de la poésie, tandis qu'en Grèce, des siècles les séparaient.

L'influence grecque est favorisée par une partie de l'aristocratie (cercle des Scipions), combattue par d'autres patriciens et des plébéiens (Caton l'Ancien).

14. — § 1. Livius Andronicus. A. Vie. — Andronicus, jeune Grec de Tarente, amené à Rome en 272 à la prise de sa ville natale par les Romains, vendu comme esclave, entre dans la maison d'un Romain appelé Livius, qui le fait précepteur de ses enfants et, plus tard, lui donne la liberté. Il garda le nom de son maître, Livius.

Ayant ouvert une école, il y enseigne le grec, le latin, il traduit l'*Odyssée*, puis quelques tragédies et comédies. En 240, il fait représenter sa première tragédie à Rome. En 207, il est chargé de composer l'hymne sur la victoire du Métaure. Il dut mourir fort âgé.

B. Œuvres : a/ Odyssée latine. Simple traduction en vers saturniens, souvent fort prosaïques. La langue était bien rude encore et les vers peu harmonieux, mais c'était le premier poème latin inspiré de la littérature grecque. — **b/ Tragédies.** On sait quelques titres : *Achille, Ajax, Cheval de Troie, Égisthe,* etc... Elles étaient traduites du grec. Livius jouait lui-même, puis, quand il eut perdu la voix, il fit les gestes pendant qu'un autre déclamait. — **c/ Comédies :** Les titres mêmes en sont douteux : *Lydius* (ou *Ludius?*), *Virgo*. Il ne reste de tous ces poèmes que des fragments très courts et peu nombreux.

C. Mérite. Livius Andronicus rendit à Rome un grand service en faisant connaître la poésie grecque; mais ses œuvres ne semblent pas avoir eu de valeur littéraire originale.

15. — § 2. Naevius (264? — 194?). **A. Vie.** — Cn. Naevius, né, croit-on, en Campanie, était de race latine. Soldat avant d'être poète, il prit part à la première guerre punique. Sa première pièce fut jouée en 235. C'était un homme du peuple, démocrate, adversaire des patriciens. Il composa contre les

Métellus le vers saturnien : « *Fato Metelli Romae fiunt consules* ». Les Métellus répondirent : « *Dabunt malum Metelli Naevio poetae* », et le firent jeter en prison.

Après avoir été délivré, il continua d'attaquer la noblesse. Obligé de s'exiler, il mourut à Utique.

B. Œuvres : **a/ Tragédies**. Dans la tragédie, il fut le premier à traiter des sujets romains : *Alimonia Romuli et Remi* (éducation de Romulus et Rémus), *Clastidium* (événement récent, victoire sur les Gaulois), mais il n'abandonna pas entièrement les sujets grecs, il composa : *Danae*, *Equus trojanus*, *Hector proficiscens*. — **b/ Comédies**. (*Colax*, *Dementes*, etc... au nombre de plus d'une trentaine). Elles étaient plus originales que ses tragédies, renfermaient des allusions mordantes aux contemporains, v. g. aux Scipions. — **c/** Le **Bellum punicum**. Épopée en vers saturniens sur les guerres puniques. Les quatre premiers livres étaient consacrés à l'histoire ancienne de Rome depuis le temps d'Énée, que le poète fait venir à Carthage.

C. Mérite. Naevius est certainement beaucoup plus original que Livius Andronicus; il imite beaucoup moins servilement. Cependant, il ne semble pas avoir eu un véritable talent poétique.

16. — § 3. Ennius.

Édition critique : J. Vahlen. Leipzig, Teubner, 1903 (préface très importante). — *Annales*. Commentaire italien : L. Valmaggi, Turin, Lœscher, 1900. — Quelques fragments avec commentaire dans Arnaud (*supra*, **12**), p. 91-105. — E. Norden. *Ennius und Vergilius*. Leipzig, Teubner, 1915.

A. Vie (239-169). Né à Rudies, en Calabre; après quelques années passées à Tarente, il sert dans les armées romaines, est ramené à Rome par Scipion, alors questeur, donne des leçons de grec et se fait beaucoup d'amis dans l'aristocratie (Scipion, Flaminius...).

En 189, Fulvius Nobilior l'emmène à la guerre d'Étolie, il assiste à la prise d'Ambracie et reçoit alors le titre de citoyen romain. Il revient à Rome et contribue grandement à introduire la culture grecque contre laquelle son ancien protecteur, Caton, luttait en vain. Rome était alors prospère et puissante; c'est sa grandeur qui inspirera à Ennius ses plus beaux vers.

Il mourut de la goutte en 169.

Ennius savait trois langues : le grec, le latin et l'osque; aussi disait-il qu' « il avait trois cœurs »

17. — B. Œuvres principales : a/ Tragédies, au nombre d'une vingtaine, imitées ou plutôt traduites du grec, surtout d'Euripide. La plupart des sujets appartiennent au cycle troyen : *Andromaque captive, Hécube, Iphigénie*, etc. — **b/ Comédies.** On n'en a que des fragments insignifiants. — **c/** *Traduction de l'***Histoire sacrée** *d'Evhémère.* Evhémère était un philosophe grec d'Agrigente (IVe s. av. J.-C.) qui expliquait la mythologie par l'histoire et prétendait avoir vu les tombeaux de Jupiter et d'autres dieux. Cette traduction est en prose, quoiqu'on ait essayé d'y retrouver des vers. — **d/ Hèduphagetica,** ouvrage gastronomique. — **e/ Saturae.** Les satires d'Ennius n'étaient pas satiriques au sens actuel du mot. Elles ne contenaient pas d'attaques personnelles, mais des récits en vers de mètres variés, sur les sujets les plus divers (portrait du parasite, fable de *l'Alouette et ses petits*), etc. — **f/ Poèmes épiques :** *Scipion*, poème sur Scipion l'Africain. — *Annales*, XVIII livres. Épopée en hexamètres racontant toute l'histoire romaine : livres I-III : origines, les rois — IV-VI : soumission de l'Italie — VII-IX : guerres puniques — X-XII : lutte contre la Grèce — XIII-XV : extension de la domination romaine en Asie — XVI-XVIII : peut-être l'histoire même de son temps.

Il reste un peu plus de 600 vers ou fragments de vers. L'emploi du merveilleux est fréquent surtout dans les récits de faits anciens. Ce poème jouit d'une grande popularité à Rome : jusqu'à l'apparition de l'*Énéide*, il fut l'épopée nationale des Romains.

18. — C. Poésie d'Ennius. Ennius est bien loin de la perfection soutenue, de l'harmonie qu'on admire dans Virgile. D'ailleurs, la langue, à cette époque, n'était pas encore assez assouplie ni adoucie pour qu'un chef-d'œuvre comme l'Énéide pût paraître. Le vers d'Ennius est rude, chargé d'allitérations, quelquefois lourd et entièrement composé de spondées. Mais, pour la première fois à Rome, on rencontre, dans Ennius, une certaine inspiration poétique, un certain pittoresque, surtout le talent d'exprimer fortement une idée à laquelle le vers donne une vigueur que n'aurait pas la prose : *Moribus antiquis res stat Romana virisque.*

D. Réputation. Ennius fut très admiré à Rome jusqu'au temps de Cicéron. Alors une réaction se dessina chez les jeunes poètes de l'école de Catulle. Cependant on lui empruntait encore beaucoup. Virgile lui prit, non seulement des expressions, mais des vers entiers.

L'apparition de l'Énéide rejeta dans l'ombre les *Annales*;

mais Ennius ne cessa pas entièrement d'être lu; les archaïsants l'étudièrent. Il est encore cité au IVe et au Ve siècle par les grammairiens.

CHAPITRE II. LE THÉATRE.

SECTION I. LA COMÉDIE.

19. — *Comicorum fragmenta.* Ed. O. Ribbeck. 3e éd. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1898. — G. Michaut. *Histoire de la Comédie romaine.* Paris, Fontemoing, en cours de publication. — M. Meyer. *Études sur le théâtre latin.* Paris, Dezobry, 1847. — C. Martha. *Mélanges de littérature ancienne.* Paris, Hachette, 1896, p. 101-156.

Note. Sur les représentations dramatiques, cf. *supra*, **IV**, **191-194**.

Remarques préliminaires. I/. On distingue deux sortes de comédies : **a/** La **fabula palliata**, comédie imitée des pièces grecques de la nouvelle comédie (cf. *supra*, **II**, **270-274**). Les acteurs portent le *pallium* (manteau grec); la scène se passe en Grèce; la plupart des personnages sont grecs. Ce genre de comédie, introduit à Rome par Livius Andronicus, fut cultivé aussi par Naevius, Ennius, Caecilius. Les seules comédies romaines qui nous soient parvenues, celles de Plaute et de Térence, sont des *fabulae palliatae*. Quelquefois le poète latin réunissait en une seule pièce des scènes prises à deux ou plusieurs comédies grecques; c'est ce qu'on appelait la *contaminatio*. Elle a été pratiquée, entre autres, par Naevius, Plaute, Ennius, Térence.

20. — **b/** La **fabula togata** représente des scènes de la vie romaine; les acteurs portent la toge (signe distinctif des Romains), la scène se passe en Italie. Elle fut introduite beaucoup plus tard, peut-être vers l'époque de Térence. Parmi les poètes qui la cultivèrent on cite : TITINIUS, T. QUINCTIUS ATTA (mort en 77) et surtout L. AFRANIUS (fin du IIe siècle av. J.-C.). Mais ce dernier, tout en mettant sur la scène des personnages romains, imite des auteurs grecs, et surtout Ménandre. La *togata*, avec lui, se rapproche de la *palliata*.

II/ On appelle **diverbium** (ou **deverbium**) le dialogue qui est simplement récité; **canticum**, tout ce qui est chanté, ou au moins récité avec accompagnement de flûte.

§ 1. Plaute.

21. — **Éditions critiques :** F. Ritschl, G. Löwe, G. Götz, F. Schöll. 4 vol. Leipzig, Teubner, 1871-1894 (reste la plus complète); W. M. Lindsay.

2 vol. 2e éd. Oxford, Clarendon Press, [1910] (brève, mais la meilleure). — Commentaire latin : J. L. Ussing. 5 vol. Copenhague, Gyldendal, 1875-1892.

22. — **Éditions partielles** avec commentaire : *Aululaire* : A. Blanchard. Paris, Klincksieck, 1888; *Captifs* : J. P. Waltzing. Liége, Vaillant-Carmanne; Paris, Champion, 1920 (avec trad. fr.); *Rudens* : E. Benoist. Paris, Durand, 1864; *Trinummus* : J. P. Waltzing. 2e éd. Louvain, Peeters, 1913; — avec commentaire anglais : *Captifs* : W. M. Lindsay. Londres, Methuen, 1900; *Mostellaria* : E. A. Sonnenschein. 2e éd. Oxford, Clarendon Press, 1907; *Rudens*: E. A. Sonnenschein. Ibid. 1891 (« *editio minor* », 1901); — avec commentaire allemand : *Trinummus, Captifs, Ménechmes* : J. Brix et M. Niemeyer. Leipzig, Teubner; *Mostellaria, Miles gloriosus, Pseudolus* : A. O. F. Lorenz. Berlin, Weidmann (la préface du *Pseudolus* contient une étude d'ensemble sur la langue de Plaute). — **Morceaux choisis** (avec petites grammaires des comiques) : P. Fabia (*Extraits des comiques*). Paris, Colin; G. Ramain (*Théâtre latin*). Paris, Hachette.

23. — **Index** détaillé : J. Naudet. *Index universus in Plautum* (tome IV de l'édition N. E. Lemaire. Paris, Lemaire, 1832 (encore utile en attendant l'achèvement du dictionnaire de Lodge). — **Dictionnaire** : G. Lodge. *Lexicon Plautinum*. Leipzig, Teubner, en cours de publication depuis 1901. — **A consulter** : F. Leo. *Plautinische Forschungen*. 2e éd. Berlin, Weidmann, 1912. — L. Pernard. *Le droit romain et le droit grec dans le théâtre de Plaute et de Térence*. Lyon, Rey, 1900 (cf. R. Dareste : *Nouvelles études d'histoire du droit*. Paris, Larose, 1902, p. 149-175). — W. M. Lindsay. *Syntax of Plautus*. Oxford, Parker, 1907. *Ancient editions of Plautus*. Oxford, Parker, 1904. — F. Skutsch. *Forschungen zur lateinischen Grammatik und Metrik. I. Plautinisches und Romanisches*. Leipzig, Teubner, 1892. — E. A. Sonnenschein. *Accent and quantity in Plautine verse. Classical Review*. XX, 1906, p. 156-159.

24. — **A. Vie.** *Titus Maccius* (ou *Maccus?*) *Plautus* (appelé autrefois à tort M. Accius Plautus) naquit à Sarsine (Ombrie). La date de sa naissance est inconnue. On sait seulement qu'il était « *senex* » en 191. Il fut acteur et auteur, peut-être directeur de troupe, acquit ainsi une certaine fortune, mais se ruina et fut obligé de tourner la meule chez un meunier pour gagner sa vie. Il continua à écrire des comédies et regagna assez d'argent pour quitter le moulin et se donner tout entier à la composition de ses pièces. Il mourut en 184.

25. — **B. Comédies de Plaute.** On lui attribuait environ 130 pièces. Varron s'efforça de distinguer celles qui étaient authentiques. Il en reconnut 21 certaines, 19 douteuses.

Les 21 pièces que Varron admettait, sont les seules qui nous soient parvenues. La dernière (*Vidularia*) est très mutilée. La chronologie complète n'a pu être établie; on les a rangées, dans les manuscrits, à peu près selon l'ordre alphabétique.

1/ *Amphitruo :* Jupiter a pris les traits d'Amphitryon, général thébain, Mercure, ceux de son esclave Sosie. Le vrai Amphitryon et le vrai Sosie reviennent. De là toute une série de malentendus comiques. Molière a imité cette pièce, mais n'en a pas égalé la gaîté.

2/ *Asinaria.* Ce nom vient d'une somme d'argent provenant de la vente de quelques ânes.

3/ *Aulularia :* La farce de la marmite (de *aulula*, petite marmite); l'avare Euclion a trouvé une marmite pleine d'or; description des soucis que lui cause son trésor. Pièce imitée très librement par Molière dans l'*Avare*.

4/ *Les Bacchides :* deux vieillards rivaux de leurs fils; les Bacchides sont deux courtisanes jumelles et qui se ressemblent.

5/ *Captivi :* Hégion retrouve ses deux fils dont l'un avait été enlevé en bas âge, l'autre fait prisonnier dans un combat.

Pièce touchante et délicate, d'un caractère unique dans le théâtre de Plaute. Elle est très morale; l'auteur s'en vante dans le prologue et à la fin de la dernière scène.

6/ *Casina.* Ce nom est celui du principal personnage, l'orpheline Casina que plusieurs prétendants se disputent.

7/ *Cistellaria* (la comédie du coffret). Silénie reconnue libre grâce à une cassette.

8/ *Curculio*, le charançon (insecte qui mange le blé). Ce nom est celui d'un parasite qui joue un grand rôle dans la pièce.

9/ *Epidicus :* nom d'un esclave inventif et fripon dont les ruses ont une grande part à l'intrigue.

10/ *Menaechmi :* Ressemblance de deux frères jumeaux qui sont continuellement pris l'un pour l'autre. Une des comédies les plus naturelles de Plaute, souvent imitée (vg. par Shakespeare, Rotrou, Regnard, par Tristan Bernard en 1908).

26. — 11/ *Mercator :* aventures du marchand Charinus.

12/ *Miles gloriosus :* le principal personnage est un soldat fanfaron qui raconte des exploits imaginaires.

13/ *Mostellaria* (la comédie du fantôme, *mostellum* diminutif de *monstrum*). Un esclave fait croire à son maitre que sa maison est hantée par un revenant.

14/ *Persa* (le Persan) : l'esclave Toxile, pendant l'absence de son maître, règne dans la maison. Il trompe le *leno* Dordalus en faisant déguiser un autre esclave, Sagaristio, en Persan.

15/ *Poenulus* (le petit Carthaginois) : Le Carthaginois Hannon retrouve ses deux filles tombées entre les mains de l'avide *leno* Lycus (le loup).

16/ *Pseudolus* (le trompeur) : nom de l'esclave qui dupe habilement le *leno* Ballion. Plaute avait une prédilection particulière pour cette pièce.

17/ *Rudens* : ce nom vient du câble avec lequel on a retiré une cassette qui sert à reconnaître Palaestra.

18/ *Stichus* : fidélité conjugale de deux femmes pendant l'absence de leurs maris. Retour de ceux-ci. Réjouissance générale : l'esclave Stichus et ses compagnons en prennent leur part.

19/ *Trinummus* (ou les trois écus, *nummus* : écu) : histoire d'un trésor caché.

20/ *Truculentus*, le bourru. L'esclave bourru Stratylax aide son maître à déjouer les ruses d'une courtisane, Phronesium.

21/ *Vidularia*, la valise. La plus grande partie de cette pièce est perdue.

27. — Les **Prologues** : La plupart des pièces de Plaute sont précédées de prologues. Quelques-uns de ces prologues ne sont pas de Plaute, ou tout au moins contiennent des additions, comme on le voit avec évidence par ces vers : *Nos postquam populi rumore intelleximus Studiose expetere vos Plautinas fabulas*, *Antiquam ejus edimus comoediam* (*Casina*, Prologue, 9-11).

Une grande partie des prologues peut cependant remonter à Plaute. Ils contiennent un exposé du sujet comme dans la comédie nouvelle grecque.

Les « **Arguments** » (acrostiches ou non) qu'on trouve aussi dans les éditions ne sont certainement pas de Plaute ; leur date est très incertaine ; ils ont dû être composés au moins un siècle après la mort du poète. Quelques-uns les placent à l'époque des Antonins (IIe s. ap. J.-C.).

28. — **C. Personnages de Plaute.** Ce sont presque toujours les mêmes caractères, comme dans la comédie romaine en général. La plupart sont peu sympathiques. — **a**) Les vieillards sont débauchés ou l'ont été, et veulent empêcher leurs fils de les imiter. Tel Déménète dans l'*Asinaire*, rival de son fils. — **b**) Les jeunes gens en revanche trompent leur père : Philolachès (dans le *Revenant*), Mnésiloque (*Bacchides*), Argyrippe (*Asinaire*). — **c**) Les esclaves, rusés, menteurs, voleurs au besoin, aident les jeunes gens à tromper leur maître ou le trompent eux-mêmes pour leur compte (Epidicus, Pseudolus) Il y a pourtant quelques exceptions. — **d**) Le *leno*, entremetteur, marchand d'esclaves (de femmes), avide et corrompu, est le plus odieux de tous ces personnages. Ex. : Lycus (loup), dans le *Poenulus*, Labrax, dans le *Câble*. — **e**) Le soldat fanfaron, dont le type le plus accompli est le *miles gloriosus*, Pyrgopolynice. — **f**) Le parasite, qui s'invite à dîner chez les riches et, par ses

bassesses ou ses plaisanteries, se fait supporter d'eux. — **g**) Les femmes. Les caractères des femmes sont au moins aussi méprisables que ceux des hommes : beaucoup sont des courtisanes. Il y a pourtant quelques jeunes filles libres, aimables et sympathiques, comme Palaestra dans le *Rudens*, une femme digne, Alcmène, dans *Amphitryon*.

29. — D. La composition. — Les anciens n'attachaient pas la même importance que les auteurs dramatiques modernes à l'enchaînement des scènes entre elles, à la justification de chaque entrée ou sortie des acteurs. Il ne faut donc pas chercher à ce point de vue une perfection absolue.

Néanmoins, les pièces de Plaute sont très bien menées; les situations comiques y naissent l'une de l'autre naturellement; l'intérêt ne languit pas.

Il serait inexact de les croire monotones ou semblables entre elles; si elles se terminent quelquefois par des reconnaissances, — ce n'est pas toujours le cas — cela ne prouve guère que la ressemblance du dénouement. Il est permis de trouver que le théâtre actuel n'est pas, dans son genre, plus varié.

30. — E. Originalité de Plaute. — Tant qu'on n'aura pas retrouvé au moins une pièce grecque qui lui ait servi de modèle, on ne pourra pas se rendre compte bien exactement de ce que Plaute doit à ses modèles, de ce qu'il ne doit qu'à lui-même. Actuellement, on voit seulement qu'il a emprunté au moins l'idée générale de chaque comédie, et beaucoup de scènes dans lesquelles tout est grec : personnages, mœurs, institutions. On sait aussi les noms de plusieurs comédies grecques qu'il imita; les auteurs étaient Ménandre, Philémon, Diphile, Démophile.

Mais çà et là, on reconnaît des idées romaines, des allusions à des événements contemporains. De plus, la grande différence qui existe entre les pièces de Plaute et celles de Térence, imitées les unes et les autres de la comédie nouvelle grecque, semble bien indiquer qu'ils ne suivaient pas servilement leurs originaux.

Ce qu'on ne peut nier, c'est la profonde originalité de Plaute dans le style et la langue.

31. — F. Le dialogue et le style. — C'est là qu'est son mérite principal : vivacité, naturel, verve intarissable, feu roulant de

ripostes comiques, gaîté étincelante. Sans doute, les plaisanteries ne sont pas toujours du goût le plus pur : il fallait tenir compte de l'auditoire ; mais beaucoup sont du meilleur comique. Il invente de nouveaux mots du plus réjouissant effet, use, avec une dextérité sans égale, de toutes les ressources que fournit la langue familière et vulgaire. Il prodigue allitérations, assonances, figures étymologiques, jeux de mots avec une fécondité étourdissante.

Son talent ne paraît pas moins dans l'invention des rythmes : ses *cantica* sont des chefs-d'œuvre à ce point de vue.

32. — **G. Réputation de Plaute.** — Les comédies de Plaute eurent presque toutes un grand succès. On les remit plusieurs fois à la scène, même après la mort de leur auteur. Cicéron y voyait un modèle d'urbanité. Pourtant, au siècle d'Auguste, Horace et son école prétendirent en faire fi.

Peu connu au moyen âge, il fut, depuis la Renaissance, remis en honneur et souvent imité, même par Shakespeare, Rotrou, Molière, Regnard ; mais au XVIIe siècle, il était beaucoup moins estimé et beaucoup moins étudié que Térence. Depuis le XIXe siècle, on tend plutôt à lui donner le premier rang parmi les comiques latins.

33. — **§ 2. Caecilius** (né vers 220, mort en 168). — Caecilius Statius, Celte de la Gaule cisalpine, vécut à Rome comme esclave, fut affranchi et prit alors le nom de son maître Caecilius.

Il composa des comédies, mais rencontra d'abord l'insuccès. Soutenu par le directeur de théâtre Ambivius Turpio, il finit par réussir et ses pièces devinrent très populaires. Il n'en reste que des fragments. Caecilius semble former la transition entre la comédie de Plaute et celle de Térence, moins gai que le premier, moins fin que le second.

§ 3. — Térence.

34. — **Éditions** critiques : F. Umpfenbach. Berlin, Weidmann, 1870 (la plus complète) ; R. Y. Tyrrell. Oxford, Clarendon Press, [1902]. — Commentaire anglais : S. G. Ashmore. 2e éd. New-York, Oxford University Press, American branch, 1910 (avec le texte et les notes critiques de Tyrrell). —

Éditions partielles avec commentaires : *Adelphes* : F. Plessis. Paris, Klincksieck, 1884; P. Fabia. Paris, Colin (édition classique); *Hécyre* : P. Thomas. Paris, Klincksieck, 1887; *Eunuque* : P. Fabia. Paris, Colin, 1895. — **Extraits** : Fabia et Ramain, supra, **22**. — Commentaire de Donat. Ed. P. Wessner. 3 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1902-1908. — **A consulter** : C. A. Sainte-Beuve. *Nouveaux lundis.* V. 3e éd. Paris, Calmann-Lévy, 1878, p. 330-370. — J. Lemaître. *Impressions de théâtre.* VI. Paris, Lecène-Oudin, p. 15-27. — P. Fabia. *Les prologues de Térence.* Paris, Thorin, 1888. — Pernard et Dareste, *supra*, **23**. — N. E. Lemaire. **Index** *absolutissimus in Terentium* : tome II, 2 de son édition. Paris, Lemaire, 1828.

35. — A. Vie (185?-159). — P. Terentius, surnommé Afer, né à Carthage, vers 185, fut amené à Rome comme esclave. Il appartint, comme tel, au sénateur Terentius Lucanus qui lui fit donner une éducation soignée et, plus tard, l'affranchit.

Il se lia d'amitié avec Laelius et Scipion. Pour bien comprendre ses pièces, il faut se rappeler qu'elles ont été composées autant pour ces fins lettrés que pour les spectateurs du théâtre. On prétendait même que Scipion ou que Laelius était l'auteur véritable, Térence un prête-nom; mais rien ne prouve que ce bruit ait été fondé.

Térence mourut dès 159 au retour d'un voyage en Grèce.

36. — B. Œuvres. — On possède les six comédies composées par Térence et on en sait la date. Ce sont, par ordre chronologique :

1) *Andria*, l'Andrienne, la jeune fille d'Andros (en 166); d'après deux pièces de Ménandre : Ἀνδρία et Περινθία. Pamphile aime l'esclave Glycérie. Son père veut le marier à Philomène, fille de Chrémès; après diverses péripéties, il épouse Glycérie, reconnue libre.

2) *Hécyre* (Ἑκυρά, la belle-mère); pièce jouée d'abord en 166, mais le public quitta le théâtre pour aller voir des funambules; rejouée en 160, mais la foule s'en alla encore, cette fois on annonçait des gladiateurs; enfin une troisième fois, la même année, on essaya encore et peut-être put-elle être achevée sans incident.

3) *Héautontimorouménos* (en 163) (Ἑαυτὸν τιμωρούμενος, celui qui se punit lui-même). Ménédème se punit d'avoir, par sa sévérité, forcé son fils à aller en Asie. Le modèle est la pièce de Ménandre qui porte le même titre.

4) *Eunuchus* (en 161), d'après l'*Eunuque* de Ménandre et quelques scènes du *Flatteur*, du même poète. Cette pièce eut un grand succès.

5) *Phormio* (en 161), d'après l''Επιδικαζόμενος d'Apollodore de Caryste. Le nom de Phormion est celui du parasite qui joue un rôle important dans la pièce. Molière a imité le *Phormion* dans les *Fourberies de Scapin.*

6) Les *Adelphes* (en 160), « les frères », le chef-d'œuvre de Térence. Contraste entre deux frères, Eschine, élevé avec indulgence par son oncle Micion, Ctésiphon, élevé durement par son père Déméa; c'est l'éducation indulgente qui est préférée. Le modèle de Térence était les 'Αδελφοί de Ménandre; il emprunte aussi une scène aux Συναποθνήσκοντες de Diphile. La pièce de Térence a été imitée par Molière dans l'*École des Maris*.

37. — **Remarque : Les prologues** ne contiennent plus, comme chez Plaute, l'exposition du sujet. Le poète s'y défend contre ses détracteurs; il répond à ceux qui lui reprochent de fondre plusieurs pièces grecques en une seule (*contaminatio*), ou de n'être que le prête-nom de Scipion et de Laelius.

Ce sont comme de petits discours en vers où l'on trouve des traces de la rhétorique qui se répandait alors à Rome; leur composition rappelle les parties classiques du discours : exorde, narration, etc... Térence s'y montre très habile, sait se donner le beau rôle, flatter délicatement ses auditeurs, rendre odieux ses adversaires. Pour se défendre il prend l'offensive et il montre plus de hardiesse qu'on n'en attendrait de lui.

38. — **C. Le talent de Térence.** — Il apparaît moins dans l'intrigue (quoiqu'elle soit souvent bien nouée), que dans la peinture des caractères et des sentiments. Les types traditionnels, courtisanes, pères, parasites y sont nuancés. Térence excelle à peindre les sentiments délicats et tendres. Il charme par la finesse des réflexions; c'est un Marivaux plus naturel. Ses personnages sont aimables et distingués; ils ressemblent à ce qu'il y avait alors à Rome d'esprits élevés, à ces aristocrates affinés par la culture grecque, comme Scipion et Laelius. « Cettuy-ci (Térence) sent bien mieux son gentilhomme », disait Montaigne.

Le *style* est d'une irréprochable pureté, qu'admiraient César et Cicéron. Térence emploie la langue de la conversation, mais celle de la bonne société, langue familière, mais non vulgaire.

39. — **D. Originalité de Térence.** — Térence ne cache pas ses emprunts; il se tient probablement beaucoup plus près que Plaute de ses modèles grecs. Mais il n'est pas, malgré tout, sans originalité. Il a extraordinairement bien fondu les éléments

empruntés à divers poètes (par la *contaminatio*) ; car, si l'on ne savait, par des témoignages positifs, l'origine diverse des scènes, on ne pourrait la soupçonner, tant le caractère des personnages y garde son unité.

40. — E. Réputation. — Térence, peu goûté de son temps, le fut beaucoup plus après sa mort. Ses pièces furent quelquefois rejouées, très souvent lues et étudiées. Cicéron les cite souvent. Beaucoup de savants (parmi lesquels Varron) s'occupèrent de les commenter. Il nous reste de ces travaux celui du grammairien Donat (IVe siècle), qui renferme de précieux renseignements. Le moyen âge lisait encore Térence, tout en ignorant sa métrique et en copiant ses vers comme de la prose.

Très aimé au temps de la Renaissance, mis par Montaigne bien au-dessus de Plaute, il fut surtout admiré en France au XVIIe et au XVIIIe siècles. Bossuet l'expliquait au Dauphin. Fénelon le préfère de beaucoup à Molière. Mais, depuis le XIXe siècle, Plaute est généralement placé au-dessus de lui.

SECTION II. LA TRAGÉDIE.

41. — *Tragicorum fragmenta*. Édition critique : O. Ribbeck. 3e éd. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1898.

§ **1.** — **La tragédie** a été introduite à Rome par Livius Andronicus (*supra*, **14**). Elle fut bientôt cultivée par un grand nombre de poètes. Mais toutes les tragédies composées au temps de la république ont disparu ; il n'en reste que des fragments, insuffisants pour qu'on puisse juger si elles avaient une valeur comparable à celle des comédies.

Elles étaient très admirées des Romains, mais peut-être le patriotisme avait-il une grande part dans cet enthousiasme.

La plupart des tragédies romaines étaient des imitations de pièces grecques. Quelques-unes cependant traitaient des sujets romains ; on les appelait **fabulae praetextatae** (ou **praetextae**) parce que les personnages y portaient la toge prétexte, vêtement romain.

Parmi les nombreux tragiques latins, outre Livius Andronicus, Naevius, Ennius (*supra*, **14-18**), les plus célèbres étaient Pacuvius et Accius.

42 — § **2. Pacuvius,** né à Brindes vers 220, neveu d'Ennius et son élève, fut emmené par lui à Rome. Il était à la fois peintre et poète. Il vécut à Rome et, sur la fin de sa vie, à Tarente. Il composa lui-même son épitaphe.

Œuvres. On sait les titres de douze tragédies imitées des Grecs : *Armorum judicium, Dulorestes, Hermiona*, etc., et aussi d'une *praetextata : Paulus* (probablement sur Paul-Émile).

Les admirateurs de Pacuvius le trouvaient « *docte* ». Il s'efforça d'enrichir et de renouveler la langue; mais les composés étranges qu'il voulut introduire n'eurent pas de succès. Il était, dans son style, soigneux et plus laborieux que naturel.

43. — § **3. Accius** (ou peut-être Attius).

G. Boissier *Le poète Attius*. Nîmes et Paris, Giraud, 1857.

A. Vie. Fils d'un affranchi, né en 170, probablement à Pisaurum (Ombrie), il débute au moment où Pacuvius se retire. On raconte que, jeune encore, il avait eu, à Tarente, une entrevue avec Pacuvius, et lui avait lu sa tragédie d'*Atrée*. Le vieux poète la loua, mais y trouva un peu d' « âpreté ». Accius répondit : « C'est vrai, mais je n'en suis pas fâché... il en est des talents comme des fruits : ceux qui sont durs et âpres d'abord deviennent doux et savoureux; ceux qui sont d'abord tendres ne mûrissent jamais et ne font que se gâter. »

Il revint à Rome où il vécut longtemps, aimé des grands et particulièrement du consul Décimus Brutus. On lui demanda un jour pourquoi il ne plaidait pas, lui qui, dans ses tragédies, faisait de si belles réponses. « C'est, dit-il, que, dans mes tragédies, je dis ce que je veux; au forum, mes adversaires diraient ce que je ne veux pas. »

Accius était un homme de petite taille, assez fier de lui-même et qui ne tolérait pas qu'on se moquât de lui; il fit condamner un mime qui l'avait tourné en ridicule sur le théâtre.

Il vécut jusqu'au temps de Cicéron et fit alors partie d'un *collegium poetarum* (assemblée littéraire). Il ne se levait pas à l'arrivée de César Strabon (*infra*, **55**) parce qu'il lui était, disait-il, supérieur. Il mourut après 90.

44. — **B. Son Œuvre.** Il avait composé au moins une quarantaine de

tragédies imitées des poètes grecs (*Achille*, *Médée*, *Alceste*, *Philoctète*, *Clytemnestre*, *Bacchantes*,etc...) et plusieurs pièces romaines (*praetextatae*), *Brutus*, *Décius*. Beaucoup de ces drames restèrent longtemps au répertoire. De plus, il avait encore écrit un poème didactique (*Disdacalica*), où il exposait ses idées sur son art ; des *Annales* en hexamètres et d'autres poèmes dont le sujet est très mal connu : *Parerga*, *Pragmatica*, *Praxidicus*.

Accius semble avoir eu de l'inspiration, de la force, de l'élévation de pensée. Mais son style était gâté par l'enflure et la rhétorique déclamatoire.

CHAPITRE III. LA SATIRE. LUCILIUS.

45. — § 1. La Satire. On ne peut guère définir avec précision la satire. On donne ce nom (*satira*) à un poème assez court, généralement en hexamètres, et où, tout en traitant un sujet sérieux (morale, politique, etc.), on plaisante et on raille.

La satire, ainsi comprise, est considérée comme d'origine romaine, et n'est pas un genre emprunté aux Grecs : *Satira tota nostra est*. (Quintilien, 10, 1, 93.) Sans doute, ceux-ci ont eu bien des poètes moqueurs comme Archiloque et les auteurs d'iambes, Aristophane et les comiques ; mais ils n'ont pas eu un genre littéraire spécial, analogue à la *satire*.

La satire, quoique écrite en vers, est assez voisine de la prose ; elle n'exige pas l'inspiration poétique, la grâce, l'élégance ; mais elle est dissertation et moquerie ; par là, elle convenait au génie romain.

46. — § 2. Lucilius.

Édition critique et commentaire latin avec index complet : F. Marx. 2 vol. Leipzig, Teubner, 1904. — C. Cichorius. *Untersuchungen zu Lucilius*. Berlin, Weidmann, 1908.

A. Vie. Lucilius naquit à Suessa Aurunca, dans le Latium, probablement vers 180. Il appartenait à une famille équestre, possédait une grande fortune, était en relations avec les familles aristocratiques de Rome. Parmi ses amis, il comptait Scipion (le second Africain) et Laelius. Il était aussi en rapports d'amitié avec des Grecs comme le philosophe Clitomaque, qui lui dédia un ouvrage.

Lucilius passa probablement la plus grande partie de sa vie à Rome. Il se rendit pourtant en Espagne, où il servit sous les ordres de son ami Scipion et assista à la prise de Numance (133). C'est à Naples qu'il mourut, en 103 av. J.-C.

47. — B. Œuvres. On possédait de lui 30 livres de satires, dont il reste des fragments, très nombreux mais très courts (plus de 1.300 vers ou parties de vers). Les satires traitaient de toutes sortes de sujets : politique, description de mœurs (le luxe, l'avarice, la superstition), littérature, et même grammaire, métrique, orthographe. Lucilius ne craignait pas de s'attaquer aux puissants comme aux faibles.

Les satires étaient publiées successivement, une à une ou par groupes : c'est très probablement après la mort du poète que fut constitué le recueil actuel; le grammairien qui en fut l'auteur tint compte un peu de l'ordre chronologique, mais beaucoup plus de la diversité des mètres.

La plupart des satires étaient en hexamètres; mais Lucilius avait commencé par employer le septenaire trochaïque; il se servit aussi du distique et du sénaire iambique.

48. — C. Son talent. Il est difficile d'en juger; une seule satire complète et caractéristique nous en donnerait une idée plus nette que des centaines de fragments.

Ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que Lucilius possédait un esprit mordant; sa polémique est vigoureuse et redoutable; il frappe avec force et blesse profondément; il sait aussi cribler ses adversaires de petits traits acérés. Quelques descriptions ne manquent pas de couleur et de relief. Le *style* semble avoir été fort inférieur. Il est assez naturel, mais négligé, vulgaire et sans grâce. Horace le trouve « bourbeux ».

La *métrique* même est lâche et peu correcte, Horace aura beaucoup à faire pour transformer la satire en un genre soigné et parfait

D. Réputation. Lucilius resta longtemps populaire à Rome. Cicéron le cite souvent. Il eut, jusqu'au temps de Quintilien des admirateurs qui le préférèrent à tous les autres poètes; mais, dès le second siècle, il commence à être oublié et au IVe, il n'est plus lu que des grammairiens.

CHAPITRE IV. LA PROSE.

49. — § 1. La prose en général. La prose littéraire, comme la poésie, se développe à Rome sous l'influence de l'hellénisme. Elle paraît un peu plus tard que la poésie.

La plupart des prosateurs, jusqu'à l'époque de Sylla, sont des hommes de rang sénatorial, tandis que les poètes sont souvent de condition beaucoup plus humble.

Les genres littéraires les plus cultivés sont l'histoire et l'éloquence. On compose aussi des ouvrages sur le droit ou l'agriculture. Il ne reste que des fragments de presque tous ces écrits.

50. — § 2. L'histoire.

Historicorum Romanorum relliquiae. Disposuit... H. Peter. 2 vol. Leipzig, Teubner, I. 2e éd., 1914. II. 1906 (collection des fragments, avec prolégomènes importants). — *Historicorum Romanorum fragmenta.* Collegit H. Peter. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1883 (plus bref).

A. Les plus anciens historiens portent le nom d'annalistes : ils se bornaient le plus souvent à des énumérations de faits classés années par années comme dans les *Annales* des Pontifes (*supra*, **10**).

51. B. Principaux annalistes :

(1) **Fabius Pictor** (fin du IIIe siècle et commencement du IIe) écrivit **en grec** un ouvrage où il racontait l'histoire romaine depuis l'arrivée d'Énée en Italie jusqu'à la fin de la seconde guerre punique. Peut-être avait-il composé aussi des Annales en latin; peut-être aussi les *Annales latines* citées sous son nom ne sont-elles que la traduction de son œuvre par lui-même ou par un autre Romain; peut-être même doivent-elles être attribuées à un auteur de même nom qui aurait écrit beaucoup plus tard (vers le milieu du IIe siècle).

(2) **L. Cincius Alimentus** (préteur en 210), **C. Acilius** (vers 155), **Q. Claudius Quadrigarius** (consul en 151) écrivirent aussi des *Annales* en grec, racontant l'histoire de Rome depuis ses origines.

(3) **Caton** : *Origines* (*infra*, **65**).

(4) Plusieurs autres écrivains composèrent des Annales **en latin** : **L. Cassius Hemina** (vers le milieu du IIe siècle), **L. Calpurnius Pison** (consul en 133), **Gellius** (IIe siècle), **C. Fannius** (consul en 122) et probablement **Q. Sempronius Tuditanus** (consul en 129).

52. — (5) **L. Coelius Antipater** (non Caelius) (seconde moitié du

IIe siècle) fut le premier à composer, non plus une histoire depuis les temps les plus reculés, mais une monographie. Il choisit pour sujet la seconde guerre punique et s'efforça de donner à son œuvre un caractère littéraire. A l'imitation des historiens grecs, il insérait dans le récit des discours fictifs; il donnait une grande attention au style et spécialement au rythme, pour lequel il changeait, au besoin, l'ordre naturel des mots. Mais le résultat ne répondait qu'imparfaitement à l'effort déployé, et Cicéron qualifie Coelius de : *omnino rudis*.

(6) **Sempronius Asellio** (fin du IIe siècle), raconte l'histoire de son temps dans un style inférieur encore à celui de Coelius.

(7) A partir de l'époque des Gracques, plusieurs personnages commencent à écrire leurs *Mémoires*, ou l'histoire de leur vie : **M. Aemilius Scaurus** (né en 162, consul en 115), **P. Rutilius Rufus** (consul en 105), **Q. Lutatius Catulus** (consul en 102) et surtout le célèbre dictateur **Sylla** (L. Cornelius Sylla, 138-78). Les *Mémoires* de Sylla ont été utilisés par des écrivains postérieurs comme Salluste et Plutarque.

53. — § 3. L'éloquence et la rhétorique.

Oratorum Romanorum fragmenta. Collegit H. Meyer. 2e éd., par F. Dübner. Paris, Bourgeois-Maze, 1837 (ou 2e éd. de Zurich, Orelli, 1842). — A. Tartara. *I precursori di Cicerone*. Pise, Nistri, 1888. — A. Cima : *L'Eloquenza latina prima di Cicerone*. Rome, Lœscher, 1903.

A. Introduction de la rhétorique grecque. Les Romains étaient beaucoup mieux doués pour l'éloquence que pour la poésie; cependant, quand l'hellénisme se répandit chez eux, ils ne tardèrent pas à s'apercevoir combien, même pour l'art de la parole, ils pouvaient gagner par l'étude et l'imitation des Grecs. Chez leurs plus grands orateurs, on retrouvera, dans la composition et le style, les formes littéraires qui s'étaient développées spontanément en Grèce.

Au IIe siècle av. J.-C., des rhéteurs grecs assez nombreux s'étaient établis à Rome et y enseignaient l'éloquence dans leur langue maternelle. Le sénat fit chasser en 161 les philosophes et les rhéteurs grecs, mais cette mesure eut peu d'effet. Ils revinrent vite et recommencèrent à enseigner.

Vers le commencement du Ier siècle, des « rhéteurs latins » (*rhetores Latini*, opposés aux *rhetores Graeci*) ouvrirent aussi des écoles. L'art qu'ils enseignaient, était tout grec, mais ils l'enseignaient en latin. Le plus célèbre d'entre eux était **L. Plotius Gallus.**

En 92, les censeurs Cn. Domitius Aenobarbus et L. Licinius Crassus rendirent un décret ordonnant l'expulsion des rhéteurs latins; mais probablement il n'eut guère de résultat.

En tout cas, la rhétorique grecque se répandit de plus en plus à Rome pendant le IIe et le Ier siècle.

54. B. Principaux orateurs. On ne possède que des fragments de tous les orateurs de cette époque; c'est surtout par le *Brutus* de Cicéron que l'on connaît leur éloquence. Parmi les plus célèbres, il faut surtout citer :

M. Cornelius Cethegus (consul en 204). D'après Cicéron, il serait le plus ancien Romain, dont on puisse prouver qu'il a été regardé comme éloquent.

Caton (*infra*, **64**).

Servius Sulpicius Galba (consul en 144).

Cornelius Scipion (185-129), le second « Africain », l'ennemi de Caton; homme aimable, distingué, littérateur, comme les Grecs ses maîtres, et, en même temps, grand général.

C. Laelius (consul en 140), l'ami de Scipion.

Tibérius Gracchus (tribun en 133) et **Caius Gracchus** (tribun en 123-122). Tous deux avaient appris la rhétorique grecque sous des maîtres asiatiques, mais Caius était le mieux doué des deux; c'est lui aussi qui, par la richesse et l'abondance du style, rappelait le plus le genre asiatique. Sa parole était véhémente et passionnée, tandis que celle de son frère était plus calme et plus tranquillement correcte.

55. Antoine (M. Antonius, grand-père du triumvir), né en 143, consul en 99, mort en 87; célèbre comme avocat plus que comme homme politique. Ses discours étaient plus remarquables par la composition et l'action que par le style. Il ne les publiait pas, pour garder la possibilité de se contredire au besoin. Contre sa volonté, on répandit dans le public un tout petit traité qu'il avait composé sur l'éloquence (*de ratione dicendi*).

L. Licinius Crassus (né en 140, consul en 95, mort en 91), le plus grand orateur de ce temps. Il était l'auteur du décret rendu contre les rhéteurs latins, auxquels il reprochait de trop insister sur les détails techniques et pas assez sur la formation générale. Mais il fut certainement élève des Grecs, soit directement, soit par l'intermédiaire de son maître, l'historien Coelius. Il possédait des connaissances étendues, surtout juridiques; il parlait avec dignité, clarté, esprit, mais son mérite principal était la richesse et la beauté du style ; il se rattachait évidemment à l'école asiatique, qu'il imitait spécialement dans le soin donné au nombre oratoire.

Q. Mucius Scaevola (consul en 95, mort en 82), fameux jurisconsulte.

L. Marcius Philippus (consul en 91), qui, d'après Cicéron, méritait le troisième rang comme orateur après Crassus et Antoine.

César Strabon (C. Julius Caesar Strabo) (édile en 90), homme d'infiniment d'esprit.

P. Sulpicius Rufus (124-88), orateur puissant, enlevait et passionnait ses auditeurs.

C. Aurelius Cotta (né en 124, consul en 75), plus calme que Sulpicius, obtenait cependant les mêmes effets par l'habileté de ses argumentations.

56. — C. La Rhétorique à Hérennius (composée probablement entre 86 et 82).

Édition critique : F. Marx. Leipzig, Teubner, 1894 (avec **Index** presque complet, prolégomènes suggestifs mais souvent trop hypothétiques). — **Commentaire latin** : C. L. Kayser. Leipzig, Teubner, 1854. — **Extraits** : E. Thomas. *Morceaux choisis, tirés des traités de rhétorique de Cicéron.* Paris, Hachette, p. 1-76. — *La Rhétorique à Hérennius* se trouve aussi éditée avec les œuvres complètes de Cicéron.

Si les œuvres des orateurs sont perdues, il nous reste un Manuel de rhétorique qui nous donne une idée assez complète de ce qu'enseignaient les *rhetores Latini*.

La Rhétorique à Hérennius, que, vers la fin de l'antiquité, on attribua faussement à Cicéron, dut à cette erreur d'être conservée et prodigieusement répandue au moyen âge.

Elle se compose de 4 livres. L'auteur n'est pas connu avec certitude : peut-être est-ce un certain **Cornificius**. Quintilien cite, comme empruntées à un *Traité des figures* de Cornificius des phrases qui se retrouvent dans *la Rhétorique à Hérennius.*

Tout le fond des idées est emprunté aux Grecs ; mais l'auteur prend un soin extrême pour dissimuler ses emprunts. Il se sert de termes latins, cite beaucoup d'exemples latins, ne mentionne pas un seul auteur grec et va jusqu'à attaquer les Grecs.

Des tendances politiques se font jour çà et là, très favorables au parti de Marius, très démocratiques.

La valeur n'est pas dans le style, mais dans la netteté de l'exposé. Seul le IV[e] livre a une étendue disproportionnée. Mais, là comme ailleurs, tout est clair, il n'y a ni confusion de concepts,

ni contradictions. Cicéron n'atteindra pas à la même exactitude.

57. — § 4. Jurisconsultes, Grammairiens, Autres Écrivains.

A. — Jurisconsultes.

F. P. Bremer. *Jurisprudentiae antehadrianae quae supersunt* I, Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1896 (fragments des jurisconsultes et notices).

La science du droit se développe beaucoup au IIe et au Ie siècles. Outre Caton le Censeur (*infra*, **60-65**) on cite son fils **M. Porcius Cato Licinianus** (mort en 152) dont l'ouvrage avait au moins 15 livres, **M. Manilius** (consul en 149), **P. Mucius Scaevola** (consul en 133), **M. Junius Brutus** : Son *De jure civili*, en 3 livres, était écrit sous forme de dialogue, ce qui montre, même dans la science romaine du droit, l'influence grecque, au moins pour la forme de l'exposition.

Mais le plus célèbre des jurisconsultes fut **Q. Mucius Scaevola Pontifex** (consul en 95, mort en 82), bon orateur, mais beaucoup plus connu encore pour sa science juridique. Il écrivit un traité de droit (18 livres); il s'efforçait d'y ramener toutes les règles et applications particulières à des principes généraux, et semble avoir subi en cela l'influence de la philosophie grecque.

B. — Grammairiens.

58. — *Grammaticae Romanae fragmenta*. Collegit H. Funaioli, I, Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1907.

Un accident introduisit à Rome la grammaire savante : Le Grec **Cratès de Mallos**, envoyé comme ambassadeur par le roi Attale, se cassa la jambe. En attendant la guérison, il fit, pour s'occuper, des conférences philologiques. Cela se passait probablement en 168. A partir de ce moment, la « grammaire », entendue au sens large des anciens, fut étudiée par de nombreux savants.

Le plus célèbre d'entre eux est **Aelius Stilon** qui fut maître de Cicéron et de Varron. Parmi ses nombreux travaux d'érudition, on citait des éditions critiques, des commentaires de textes difficiles (entre autres du chant des Saliens), des études sur l'authenticité des pièces de Plaute. Il s'occupait aussi de rhétorique; il rédigea les discours prononcés par Cotta, et en composa lui-même, comme les logographes grecs, pour beaucoup de clients.

C. — Autres Écrivains.

59. — L'activité littéraire et scientifique se développe ; on se met à publier des livres sur tous sujets :

C. Sulpicius Gallus (consul en 166) écrivit sur *l'astronomie*, mais c'était là un exemple isolé. Bien plus nombreux furent ceux qui composèrent des traités d'*agriculture*. En 146, le sénat fit traduire le grand ouvrage du Carthaginois **Magon** (28 livres). Vers la fin du IIe siècle ou le commencement du Ier, les deux **Saserna**, père et fils, composèrent un *De agri cultura*, moins détaillé, mais d'une grande exactitude.

Trebius Niger (vers 150) écrivit sur *l'histoire naturelle*, en partie d'après ses propres observations.

— Quant à la *philosophie*, son étude se répand de plus en plus, mais personne n'ose encore se risquer sur un sujet aussi peu en rapport avec les aptitudes du peuple romain. Les philosophes sont des Grecs, et ils écrivent en grec.

§ 5. Caton (234-149).

60. — **Éditions** : *De agri cultura* (avec le traité d'agriculture de Varron) : H. Keil. 3 vol. (I, texte; II, « commentaire » purement critique; III, **index** détaillé). Leipzig, Teubner, 1884-1902. — **Fragments** : H. Jordan. Leipzig, Teubner, 1880. — Plutarque. *Vie de Caton l'Ancien* (éditions citées *supra*, **II, 536**).

A. Vie. M. Porcius Cato, né à Tusculum (Latium) en 234. Paysan aux yeux bleus, aux cheveux roux, à l'aspect un peu rébarbatif. Dans sa jeunesse il travaillait lui-même aux champs avec les esclaves, maniant la bêche et la charrue. Grâce à sa facilité de parole, il servait d'avocat aux paysans des villages voisins et se faisait ainsi des amis. Il fut aussi bon soldat : dès l'âge de 17 ans, il combattit sous les ordres de Fabius Cunctator (217). En 205, il est nommé questeur du consul Scipion l'Africain, mais Scipion le renvoie à Rome, n'aimant pas, disait-il, un questeur si exact. Caton se pose dès lors comme l'ennemi des mœurs grecques, l'homme intègre et austère.

En 199, consul, il défend la loi *Oppia* (dirigée contre le luxe des femmes), puis va faire la guerre en Espagne; il est vainqueur et reçoit l'honneur du triomphe en 193.

61. — Après deux échecs, il obtint la censure (185) et l'exerça avec une sévérité qui lui fit donner le surnom de *Censorius*. En sortant de charge, il prononça son propre panégyrique : un discours sur « le bonheur de son lustre ».

Il tâcha longtemps de s'opposer au progrès de la civilisation grecque à Rome : c'est ainsi qu'en 155, il fit hâter le départ des ambassadeurs, parmi lesquels se trouvait l'académicien Carnéade. Mais sa résistance à l'hellénisme fut vaine; d'ailleurs, il avait dû lui-même se résigner à apprendre le grec et l'étudiait avec ardeur à l'âge de 80 ans.

62. — B. Caractère. Caton représente bien le caractère des vieux Romains, avares, austères, durs à eux-mêmes et aux autres, mais actifs, énergiques et pratiques. Il est habile, il sait manier les hommes; il réussit. Mais il a l'esprit un peu étroit et fermé aux nouveautés. Il a conscience de ses succès et les rappelle un peu trop volontiers.

63. — C. Le **De agri cultura** (plutôt que *De re rustica*) : le seul ouvrage que nous possédions de Caton et le plus ancien écrit en prose latine qui subsiste aujourd'hui. Caton avait une propriété en Sabine; c'est en partie d'après sa propre expérience qu'il écrivit un traité d'agriculture, traité fort peu méthodique; ce sont comme des notes prises au jour le jour, presque sans aucun plan. Il est impossible de trouver un véritable mérite littéraire à cette œuvre, mais elle est très curieuse.

Les renseignements que donne Caton concernent surtout la culture de l'olivier, du blé, de la vigne; il y ajoute des recettes, des conseils sur bien des sujets (v. g. planter jeune, ne bâtir qu'à 36 ans; être aimable pour ses voisins afin de vendre plus facilement son bétail...); il indique le nombre d'hommes, de bœufs, de pelles, de bancs, qu'il faut avoir dans une ferme; il donne les recettes pour faire du vin grec, du vin qui guérisse les maux d'estomac, du potage « à la Carthaginoise », etc., etc.; au milieu des recettes sur les différents vins, il intercale la recommandation d'enfermer les chiens pendant le jour. Il nous apprend dans quelles villes on peut se procurer les vêtements, les charrues, les tuiles, les câbles de la meilleure qualité, mais aussi quelle formule magique guérit les luxations. Il ne tarit pas d'éloges sur le chou, « le meilleur des légumes », il en décrit avec amour les salutaires propriétés.

Le caractère de Caton se peint à merveille dans le *De agri cultura*; c'est là qu'on trouve le passage, si souvent cité, où il recommande de vendre les vieux esclaves avec les vieux bœufs et les vieilles ferrailles.

La phrase est simple, courte, raide, sans ampleur et sans harmonie, mais aussi sans mots inutiles et sans faux ornements.

64. — D. Ses discours. Caton était l'un des meilleurs ou peut-être le meilleur orateur de son temps. Ce fut seulement vers la fin de sa vie qu'il écrivit les principaux discours prononcés par lui dans sa longue carrière. On en avait encore 150 au temps de Cicéron. Il n'en reste plus que des fragments, suffisants cependant pour laisser entrevoir ce que pouvait être cette éloquence ferme, vigoureuse, nette, pleine de verve, d'esprit, de saillies, mais encore un peu rude. L'influence de l'art grec y était peu sensible.

65. — E. Autres ouvrages.

1) Les **Origines** : exposé de l'histoire romaine depuis l'arrivée d'Énée en Italie. Caton l'entreprit dans sa vieillesse et y travailla presque jusqu'à sa mort, car il raconte des événements de l'année 149.

L'ouvrage comprenait 7 livres; le troisième, racontant l'origine des villes d'Italie, donne son nom à l'ensemble.

2) **Préceptes adressés à son fils** (titre probable : *Praecepta ad filium*). C'était peut-être une sorte d'encyclopédie pratique et morale. On n'en connaît pas le plan; mais il y était question entre autres choses : **a**) de l'éloquence; là se trouvait la célèbre définition de l'orateur : « *vir bonus dicendi peritus* » et le mot : « *rem tene, verba sequentur* », **b**) de médecine, **c**) d'agriculture. Il avait probablement aussi composé séparément un ouvrage spécial sur la médecine, un traité de droit, et un traité de l'art militaire (**De re militari**). 3) Un recueil de bons mots (**apophtegmata**). 4) On avait conservé certaines de ses **Lettres**, que citent Cicéron et Plutarque. 5) **Carmen de moribus** : il y louait le bon vieux temps où « l'on achetait un cheval plus cher qu'un cuisinier, où l'on n'estimait pas la poésie ».

IIe PÉRIODE : ÉPOQUE DE CICÉRON (78-29).

CHAPITRE V. LUCRÈCE.

66. — Éditions critiques : C. Bailey. 2e éd. Oxford, Clarendon Press [1921]; A. Brieger. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1894. — Édition critique et commentaire anglais : H. A. J. Munro. 2 vol. 5e éd. Cambridge, Bell, 1905; Traduction et adaptation française par A. Reymond. Paris, Klincksieck, I, 1890; II, 1893; III, 1903. — Commentaire italien : C. Giussani. 4 vol. Turin, Lœscher, 1896-1898 (surtout philosophique). — Commentaire latin (surtout critique) : C. Lachmann (1850). 4e éd. Berlin, Reimer, 1882 (fut très important). — Édition critique et traduction : E. Ernout. Paris, Collection Budé, 1920.

67. — **Éditions partielles** : *Livre IV*. Édition avec trad. et notes : A. Ernout. Paris, Klincksieck, 1916. — *Livre V*. Édition critique et commentaire : E. Benoist et [H.] Lantoine. Paris, Hachette, 1884. — *Livre III*. Commentaire allemand : R. Heinze. Leipzig, Teubner, 1897. — **Extraits** : E. Ragon. Paris, Poussielgue (avec petite grammaire de Lucrèce). — *Éditions classiques du livre V* : E. Ragon. Paris, Poussielgue; G. Lyon. Paris, Alcan, 1886 (surtout philosophique). — **Traduction** : H. Patin. 2e éd. Paris, Hachette. — **A consulter** : C. Martha. *Le poème de Lucrèce*. 7e éd. Paris, Hachette, 1909. — J. Masson. *Lucretius, Epicurean and poet*. 2 vol. Londres, Murray, 1907-1909. — A Cartault. *La flexion dans Lucrèce*. Paris, Alcan, 1898. — G. Holtze. *Syntaxis Lucretianae lineamenta*. Leipzig, Holtze, 1868. — J. Paulson. **Index** *Lucretianus*. Göteborg, Zachrisson, 1911. — Voir sur l'épicurisme les ouvrages cités dans la Littérature grecque (**II. 442**), surtout les *Epicurea* d'Usener.

68. — § **1**. **Vie** (probablement 99-55 av. J.-C.). La vie de Lucrèce est très peu connue. D'après saint Jérôme, Lucrèce devint fou à la suite d'un philtre (*amatorio poculo in furorem versus*); c'est dans les intervalles de sa folie qu'il composa son poème; il se suicida à l'âge de 43 ans. D'après Donat, Lucrèce mourut le jour où Virgile prenait la toge virile.

On considère ces deux traditions comme empruntées par saint Jérôme et Donat au *De viris illustribus* de Suétone.

69. — § **2**. **Son poème** : *De rerum natura*. **A**. **Sujet** : Exposé de la doctrine épicurienne destiné à délivrer les hommes des craintes causées par la mort ou la croyance aux dieux. Le poème est dédié à un certain Memmius que Lucrèce veut convaincre.

B. **Analyse**. Le poème comprend six livres : les deux premiers exposent les principes des êtres (vide et atomes); les deux suivants, la nature de l'homme; les deux derniers, le monde extérieur et les phénomènes naturels. — *Livre I*. Invocation à Vénus. Éloge d'Épicure. Maux causés par la religion. Principes des êtres. Rien ne se crée, rien ne se perd. Les atomes, leur chute et leurs chocs dans l'espace sans limite. — *Livre II*. Éloge de la philosophie. Propriétés des atomes, leur vitesse, leur mouvement, leur variété. Transformation des corps par les changements des atomes. — *Livre III*. Nouvel éloge d'Épicure. Description de l'esprit (*animus*) et de l'âme proprement dite (*anima*). Tous deux sont composés d'atomes très petits, très ronds et très subtils. L'âme meurt avec le corps. Il ne faut pas craindre la mort. Apostrophe de la Nature à l'homme qui ne veut pas mourir. — *Livre IV*. Les perceptions des sens. Elles se font au moyen de simulacres, membranes très fines qui se détachent des corps, se répandent autour d'eux et entrent dans les sens.

Description de l'amour. — *Livre V.* Bienfaits d'Épicure. Théories sur la formation du monde. Groupement des atomes. Les astres, le soleil, la lune, les saisons, origine des plantes, des animaux, de l'homme. Vie de l'humanité primitive. Origine de la croyance aux dieux. Progrès de la civilisation. — *Livre VI.* Éloge d'Athènes où naquit Épicure. Éloge d'Épicure. Les phénomènes météorologiques (tonnerre, nuages, etc.) ne doivent pas être attribués aux dieux, mais s'expliquent naturellement. De même, les phénomènes terrestres, comme les tremblements de terre (dus à l'action des vents), les éruptions de l'Etna ou les crues du Nil. Les maladies; description de la peste d'Athènes.

70. — C. Composition et publication. Le plan général du poème est régulier dans son ensemble. Mais le détail de la composition laisse beaucoup à désirer. Il y a un grand nombre de répétitions et de lacunes. Il est très possible que Lucrèce n'ait pas mis la dernière main à son œuvre.

D'après saint Jérôme, ce fut Cicéron qui la publia. En effet, on trouve dans la correspondance de Cicéron, l'année qui suit la mort de Lucrèce, une allusion à son poème, ce qui semble confirmer le renseignement donné par saint Jérôme.

D'ailleurs, les mots de Cicéron sont très obscurs et on les a interprétés et corrigés de bien des manières. Le texte est probablement : *Lucreti poemata ut scribis ita sunt : multis luminibus ingenii, multae tamen artis* (*Ad Quintum*, 2, 9 (*alias* 11),3 ; texte des manuscrits; les corrections proposées sont probablement fausses). *Lumina ingenii* paraît signifier les brillantes qualités du poème, dues au génie naturel de l'auteur, *ars multa*, la conformité aux règles techniques de la poésie. Lucrèce a du génie, mais il a aussi beaucoup de « métier ». (Plessis.)

71. — § 3. Philosophie de Lucrèce. Lucrèce admet le système d'Epicure ; et son poème est l'exposé d'ensemble le plus détaillé qui nous soit resté de l'épicurisme.

La « **physique** » est empruntée à Démocrite : elle ne voit dans le monde que des atomes. C'est le pur matérialisme. L'âme, composée d'atomes, doit se dissoudre avec le corps.

Dans l'explication des *phénomènes physiques*, Lucrèce est quelquefois remarquablement exact; mais il commet aussi bien des erreurs dont quelques-unes paraissent aujourd'hui tout à fait bizarres; c'est ainsi qu'il se demande s'il ne se forme pas tous les

jours une lune nouvelle remplaçant celle qui a paru la veille. Il admet aussi des faits étrangement inexacts, par exemple que les lions ont peur des coqs; et il en donne la raison : les coqs dardent dans la prunelle des lions des atomes aigus qui les blessent.

72. — **La morale** est celle du plaisir : Lucrèce conseille de jouir avec modération pour jouir le plus possible, de fuir l'ambition ou tout sentiment qui troublerait l'âme. Égoïste, il ne conseille ni le dévouement, ni même la bienveillance; mais se réjouit du malheur des autres, non pas, ajoute-t-il, qu'on se plaise à voir souffrir, mais parce qu'il est doux de voir de quels maux on est soi-même exempt.

Cette philosophie jouisseuse ne semble pas avoir mené Lucrèce au bonheur : car un *sombre pessimisme* se reflète dans son œuvre ; c'est même là une de ses principales sources d'inspiration.

73. — **§ 4. Sa poésie.** Lucrèce est un très grand poète. Plusieurs le mettent au-dessus de Virgile. Il faut pourtant avouer que son œuvre est loin d'être poétique d'un bout à l'autre. La plus grande partie est très peu lue : c'est un exposé didactique et aride.

Mais certaines pages sont d'une grande beauté. Ce sont souvent des digressions, des invocations, des tableaux insérés comme pour reposer le lecteur. Là, éclatent la puissance de l'inspiration, l'enthousiasme communicatif, la sincérité du sentiment. L'imagination est précise, nette et tantôt chaude et brillante, tantôt sombre, effrayante. Çà et là, même, on rencontre un trait gracieux et délicat.

Le sujet choisi par Lucrèce était très difficile à traiter en vers et de plus la langue latine n'était pas, comme la grecque, riche en termes de toutes sortes. Lucrèce l'a senti et s'en est plaint plusieurs fois.

Son *style* est, dans l'exposé, trop souvent indigent; les mêmes mots, les mêmes expressions reviennent à satiété; et l'on rencontre fréquemment des formules toutes prosaïques : *Illud in his rebus, Et quoniam docui...* On trouve même : *Etsi praeterea tamen!*

Mais ces défauts disparaissent ou sont très diminués dans les morceaux brillants, justement célèbres.

Lucrèce a imité Ennius; c'est sans doute pour cela que son style contient beaucoup d'*archaïsmes*. Comme Ennius, il fait un usage très fréquent, presque continuel de l'allitération.

74. — § 5. Réputation. Le poème de Lucrèce semble avoir été peu remarqué à son apparition. Cicéron n'en parle qu'une fois dans sa correspondance et ne le mentionne pas dans ses ouvrages philosophiques, où il s'occupe si souvent de l'épicurisme.

Les poètes du temps d'Auguste gardent à peu près le même silence. Virgile pourtant, sans le nommer, y fait allusion :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas
Atque metus omnes et inexorabile fatum
Subjecit pedibus strepitumque Acherontis avari (*Géorg.* 2, 490-492).

Mais Horace, Tibulle et, très probablement, Properce n'en disent pas un mot. Ovide, le premier, lui donne de grands éloges :

Carmina sublimis tunc sunt peritura Lucreti
Exitio terras cum dabit una dies (*Amores*, 1, 15, 23).

Il est mentionné par plusieurs écrivains de l'empire, comme Quintilien, Vitruve et, naturellement, par l'archaïsant Fronton. Certains apologistes chrétiens (Arnobe, Lactance) lui empruntent des arguments contre le paganisme. Mais il disparaît presque complètement au moyen âge.

La Renaissance le remit en honneur. Mais ce fut surtout au XVIII[e] siècle que les philosophes l'exaltèrent. Aussi le cardinal de Polignac consacra à sa réfutation un poème en vers latins l'*Anti-Lucrèce*, qui fut publié en 1747, après la mort de l'auteur.

CHAPITRE VI. LA JEUNE ÉCOLE DES POÈTES. CATULLE.

75. — § 1. La jeune école des poètes. A. Ce qu'elle est. Au I[er] siècle avant notre ère, une nouvelle école de poètes paraît, qui méprise les anciens poètes latins, comme Ennius, et

imite les Alexandrins. Cicéron les appelle *poetae novi*, νεώτεροι, et aussi *cantores Euphorionis*, soit qu'Euphorion fût réellement leur modèle, soit pour leur donner ironiquement comme patron l'un des plus froids versificateurs (*supra*, **II**, **474**).

1) Ils préfèrent les petits poèmes aux longues épopées, 2) ils sont savants, érudits en mythologie, 3) ils traitent souvent des sujets d'amour, 4) ils donnent un soin extrême à la forme (langue et métrique), emploient des mots recherchés, rares, peu connus; condamnent les licences poétiques (comme la suppression de l's final (*omnibu' princeps* pour *omnibus princeps*) aiment les curiosités, les raretés de versification, vg. les vers hexamètres spondaïques.

76. — B. **Principaux poètes. a) P. Valerius Caton** est considéré comme le chef de cette école. Né en Gaule Cisalpine, il vint à Rome où il donnait des leçons de poésie. Il composa aussi des ouvrages de grammaire et des poésies; les plus célèbres de ces dernières étaient *Lydia* et *Diana* (ou *Dictynna*).

b) Licinius Calvus.

Édition : F. Plessis. Paris, Klincksieck, 1896 (texte, commentaire, étude littéraire).

Né en 82, mort en 47; plus connu comme orateur que comme poète; il avait composé des épithalames, des épigrammes, une élégie sur la mort de Quintilia, un petit poème intitulé *Io*. Il était très lié avec Catulle.

c) Helvius Cinna, autre ami de Catulle; avec lui, il accompagna Memmius dans un voyage en Bithynie, en 57. Il travailla neuf ans à composer son poème de *Smyrna* et il réussit à le rendre si obscur que, sans commentaire, on n'y pouvait rien comprendre.

d) M. Furius Bibaculus. Né peut-être en 103, écrivit des iambes fort méchants contre César. Il ne ménageait ni les politiques puissants ni les grands littérateurs. Souvent mordant, il écrivait quelquefois aussi des vers d'une gaîté plus douce, finement tournés.

e) A la même école appartenaient encore **Ticidas** et **Q. Cornificius**, sur les œuvres poétiques desquels on ne sait presque rien.

Note. Peut-être ces poètes avaient-ils été précédés dans leur alexandrinisme par **Laevius** dont la date est inconnue. Son œuvre était intitulée *Erotopaegnia* et comprenait au moins 6 livres.

H. de la Ville de Mirmont : *Études sur l'ancienne poésie latine*. Paris Fontemoing, 1903, p. 212-345.

§ 2. Catulle.

77. — **Édition** critique et traduction : G. Lafaye. Paris, Collection Budé, 1922. Édition critique plus détaillée : E. T. Merrill. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1923. — Commentaire : E. Benoist et E. Thomas. 2 vol. Paris, Hachette, 1882-1890 (avec traduction en vers par E. Rostand); anglais très détaillé : R. Ellis. 2ᵉ éd. Oxford, Clarendon Press, 1889; allemand élémentaire : A. Riese. Leipzig, Teubner, 1884; latin : Ae. Bährens. Leipzig, Teubner, 1885. — **Extraits** : H. V. Macnaghten et A. B. Ramsay. Londres, Duckworth, 1908; F. P. Simpson. 2ᵉ éd. Londres, Macmillan, 1880. — **A consulter** : A. Couat. *Étude sur Catulle*. Paris, Thorin, 1875. — G. Lafaye. *Catulle et ses modèles*. Paris, Hachette, 1894. — H. A. J. Munro : *Criticisms and elucidations on Catullus*. 2ᵉ éd. Londres, Bell, 1905. — M. N. Wetmore. **Index** *verborum Catullianus*, New-Haven, Yale University Press; Londres, Frowde, 1912 (complet).

78. — **A. Vie** (probablement né en 87, mort peu après 54). C. Valerius Catullus naquit à Vérone, près du lac de Garde dont il chante la presqu'île Sirmio. Il appartenait à une famille riche et distinguée, mais il dissipa sa fortune en menant joyeuse vie.

Il s'éprit d'une femme qu'il appelle Lesbie et qui vraisemblablement n'est autre que Clodia, la sœur du tribun Clodius; plus tard, elle lui fut infidèle; il l'attaqua dans ses vers.

Catulle était en relation avec de grands personnages. Le préteur Memmius l'emmena en Bithynie, mais le poète tira peu de profit de ce voyage; il revint à Rome, la bourse vide. Sa maison même était hypothéquée, si nous l'en croyons.

Il avait attaqué violemment César, mais se réconcilia avec lui.

Il mourut jeune, d'une maladie de poitrine.

79. — **B. Le recueil de ses poèmes** : **a**) Il comprend 116 pièces de ongueur très diverse (2 à 409 vers). On peut distinguer : α) pièces à Lesbie; — β) à ses amis, gaies, plaisantes, vg. à Asinius qui lui a volé sa serviette à table; — γ) à ses ennemis, invectives violentes et quelquefois grossières; — δ) autres pièces personnelles, vg. à son pays, au tombeau de son frère; — ε) poésies impersonnelles imitées des Alexandrins (*Noces de Thétis et de Pélée*, *Chevelure de Bérénice*).

b) Publication. Ces poèmes ne sont nullement rangés en ordre chronologique.

On pense qu'ils avaient été publiés par Catulle un à un, puis par petits recueils. La collection complète, telle que nous l'avons, aurait été réunie après sa mort; la dédicace qui la précède (*Quoi dono lepidum novum libellum*, 1,1) ne serait pas faite pour ce gros volume, très supé-

rieur à la moyenne des livres antiques, mais pour un recueil partiel beaucoup plus mince.

C'est possible : cependant les arguments donnés ne sont pas péremptoires ; en particulier, le mot *libellus* ne doit pas nécessairement se prendre dans un sens purement matériel : ce diminutif ne signifie pas nécessairement *petit livre*, *livre court*, mais *gentil livre, livre mignon*. Il peut s'appliquer à un volume assez long, mais gracieux, chéri de son auteur.

80. — **C. Caractère de sa poésie.** C'est surtout dans les courtes pièces qu'apparaissent les qualités charmantes de Catulle : une grâce inimitable, le naturel parfait, la simplicité et parfois une sorte de naïveté unie à la perfection impeccable de la forme ; l'esprit gai, malicieux, ou mordant et, par dessus tout, la vérité puissante dans l'expression de la passion. Parfois cependant on regrette d'y trouver des grossièretés qui vont jusqu'à l'obscénité.

Les poèmes savants comme les *Noces de Thétis et de Pélée* ou la *Chevelure de Bérénice* sont moins goûtés. L'imitation directe des Alexandrins y est quelquefois un peu froide et fatigante. La science y nuit à l'inspiration ; la phrase est parfois construite avec quelque maladresse. Mais, dans ces poèmes aussi, les traits gracieux ne manquent pas et c'est dans l'un d'eux que se trouve le refrain harmonieusement expressif : *Currite, ducentes subtemina, currite, fusi* (64, 327, etc.).

81. — **La langue** varie avec les sujets : dans les petits poèmes de circonstance, elle est familière (plutôt qu'archaïque, comme on l'a dit) avec, peut-être, quelques provincialismes, en tout cas plus d'une expression vulgaire et une multitude de charmants diminutifs. Dans les grands poèmes au contraire, Catulle emploie le langage soutenu, des termes choisis et triés sur le volet, des composés savants, des désinences grecques.

En **métrique**, il n'atteint pas, pour l'hexamètre et le pentamètre, la perfection d'un Virgile ou d'un Ovide ; mais il manie avec aisance des rythmes lyriques très variés, empruntés aux Alexandrins ou aux poètes d'Éolie (Alcée, Sapho). Ses phaléciens sont les plus parfaits qui aient jamais été écrits.

APPENDICE.
POÉSIE DRAMATIQUE, ET POÉSIE ÉPIQUE.

82. — Éditions des fragments : O. Ribbeck, *supra*, **19, 41**. — *Publilius Syrus*. Édition critique : R. A. O. Bickford-Smith. Londres, Clay, 1895. — H. Reich. *Der Mimus*. I, Berlin, Weidmann, 1903.

§ **1. Poésie dramatique. A. La tragédie** est en décadence. Il semble qu'aucun auteur n'en compose plus pour la scène : celles de Quintus Cicéron n'étaient probablement pas destinées à la représentation.

On rejouait cependant, et avec grand succès, les œuvres des anciens dramaturges comme Pacuvius et Accius.

B. La comédie proprement dite n'était pas plus cultivée que la tragédie.

83. — **C.** Mais un genre nouveau s'introduit, le **mime** littéraire, pièce comique et même bouffonne, qui renfermait parfois des allusions aux événements du jour.

Principaux auteurs de mimes : **a) D. Laberius** (106-43), chevalier romain. César le força à monter sur la scène en 46, malgré son grand âge, pour disputer le prix du mime à son jeune rival Publilius Syrus. On a conservé le prologue, plein de dignité triste, qu'il récita alors.

b) Publilius Syrus fut vainqueur dans cette lutte. C'était un habile improvisateur. Il jouait lui-même ses mimes après avoir écrit seulement les passages les plus importants. Des sentences furent extraites de ses œuvres et rangées en ordre alphabétique. Il en reste 722. D'une lecture un peu monotone, le recueil témoigne pourtant de l'ingéniosité et de l'élégance d'esprit de Publilius.

84. — § **2. Poésie épique.** Varron d'Atax, ou de l'Aude, (né en 82, mort avant 36) imita Ennius dans son *Bellum Sequanicum* (sur la guerre de César contre Arioviste); mais dans d'autres œuvres, comme son épopée des *Argonautes*, il se rattachait plutôt à l'art alexandrin.

CHAPITRE VII. L'ÉLOQUENCE.

85. — § **1. L'asianisme et le genre rhodien.** L'éloquence romaine du Ier siècle subit l'influence des Grecs et en par-

ticulier des rhéteurs asiatiques dont le style était tantôt sentencieux et recherché, tantôt, et plus souvent, d'une ampleur et d'une abondance exagérées.

Beaucoup d'orateurs avaient été se former dans les écoles de Rhodes où régnait un genre analogue au genre asiatique, mais plus tempéré.

86. — § 2. **Hortensius** (114-50) fut le plus illustre des orateurs de son temps jusqu'au moment où Cicéron gagna contre lui la cause de Quinctius (81), puis celle des Siciliens dans les *Verrines* (70). Cicéron resta toujours son ami et ils plaidèrent souvent ensemble les mêmes causes.

Parmi les particularités de ses discours, on remarquait l'usage des divisions méthodiques et des récapitulations que personne n'avait encore mises en honneur.

Son éloquence brillante et abondante était le modèle du genre asiatique. Elle avait commencé de baisser à la fin de sa vie; et d'ailleurs ce genre ne convenait guère à un vieillard.

87. — § 3. **Autres orateurs**. Plusieurs des principaux personnages politiques de Rome étaient des maîtres dans l'art de la parole : non seulement Cicéron et César, mais aussi Pompée (106-48), Caton d'Utique (95-46) et surtout Marc-Antoine (82-30) dont le discours pathétique aux funérailles de César (en 44) eut sur la foule un effet surprenant.

88. — § 4. **Les néo-attiques**. Quelques « *jeunes* » trouvèrent l'éloquence de Cicéron trop « asiatique ». Ils se proposèrent comme modèles les anciens orateurs attiques, surtout Lysias et aussi l'historien Thucydide. Ils eurent peu de succès au forum et ne firent pas longtemps école. Dans le *De Oratore* (55), il n'est pas encore question d'eux. Cicéron les combat dans le *Brutus*, l'*Orator*, le *De optimo genere oratorum* (46). Il considère leur échec comme définitif, quand il écrit les *Tusculanes* (45).

Les principaux orateurs de cette école étaient Calvus (*supra* **76 b**), qui ne manquait pas d'éloquence naturelle, et M. Brutus (85-42), le meurtrier de César.

CHAPITRE VIII. CICÉRON.

89. — **Éditions** critiques : J. C. Orelli. I-IV (texte et apparat critique). 2ᵉ éd. par J. G. Baiter et C. Halm. Zurich, Orelli, 1845-1861 ; V-VIII (scoliastes, *onomasticon*), 1833-1838 (seule édition d'ensemble ayant un apparat critique détaillé); C. F. W. Müller et G. Friedrich. 10 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1885-1898; A. Klotz, E. Ströbel, K. Ziegler, Th. Schiche, etc. Ibid., en cours de publication; A. C. Clark et W. Peterson (*Discours*), A. S. Wilkins (*Rhétorique*), L. C. Purser (*Lettres*) Oxford, Clarendon Press, 1900-1911 (brèves notes critiques; ouvrages philosophiques non encore parus). — **Œuvres choisies** : C. Beauchot. Paris, Hatier (extraits, suivant l'ordre chronologique, avec notes).

90. — **A consulter**. T. Petersson. *Cicero.* Berkeley, University Press, 1920. — G. Boissier. *Cicéron et ses amis.* 14ᵉ éd. Paris, Hachette, 1908. — Drumann. *Geschichte Roms* (*supra* **IV, 53**; la vie de Cicéron est surtout dans les tomes V et VI; mais beaucoup de faits sont exposés dans les tomes précédents). — Sainte-Beuve. Lettre citée dans : E. Scherer. *Études sur la littérature contemporaine.* IV. Paris, Calmann-Lévy, 1873, p. 146. — L. Laurand. *Notes bibliographiques sur Cicéron : Musée Belge.* XVIII, 1914 p. 139-156; XXVI, 1922, p. 289-308. — Voir aussi les éditions de la *Vie de Cicéron* par Plutarque (*supra* **II, 536-537**). — **Langue et Grammaire** : J. Lebreton. *Études sur la langue et la grammaire de Cicéron.* Paris, Hachette, 1901. — P. Parzinger. *Beiträge zur Kenntniss der Entwicklung des ciceronischen Stils.* Landshut, Thomann, 1910. — **Dictionnaire** : H. Merguet. *Handlexicon zu Cicero.* Leipzig, Weicher, 1905.

91. — **§ 1. Vie. A. Jeunesse et débuts oratoires : 106-76.** Cicéron naquit en 106 à Arpinum, petite ville du Latium; il se distingua de bonne heure par ses succès dans les études

Il aimait à fréquenter le forum où il écoutait les grands orateurs pour se former à l'éloquence et les surpasser.

A vingt-cinq ans (en 81), il prononce son premier plaidoyer : *Pro Quinctio;* l'année suivante, il plaide une cause plus importante : *Pro Roscio.* C'était un acte de courage : à l'époque même des proscriptions, il attaquait un favori du tout-puissant dictateur Sylla. Il gagna le procès; et dès lors il compta parmi les principaux avocats de Rome. Mais sa santé était alors compromise; ses amis s'inquiétaient de le voir frêle et mince. Sur leur conseil, il partit pour la Grèce et l'Asie. Il profita de ce voyage pour s'exercer à la parole avec les meilleurs maîtres d'éloquence de ces pays, surtout avec Molon qui enseignait à Rhodes. En même temps sa santé se fortifiait. Il revint à Rome en 77, bien

portant et aussi beaucoup plus habile dans l'art oratoire. C'est à cette époque qu'il épousa Terentia, femme au caractère désagréable, qui ne devait pas le rendre heureux.

92. — B. De la questure au consulat : 76-63. En 76, Cicéron est nommé questeur. Il exerce cette charge à Lilybée, en Sicile, pendant l'année 75.

En 70, édile désigné, il plaide contre Verrès, à la demande des Siciliens. Il se contente de prononcer un discours très bref, puis fait comparaître les témoins dont les charges sont écrasantes. Verrès est condamné.

Pour prolonger l'effet de cette condamnation dans l'opinion, Cicéron publie ensuite les *Verrines*, discours qui forment un tableau complet des exactions commises par Verrès en Sicile.

Il est édile curule en 69, préteur en 66.

Consul en 63, il déjoue la conjuration de Catilina et fait exécuter les conjurés. Dans cette circonstance, comme plus tard contre Antoine, il montra beaucoup de décision, qualité qui ne lui était pas habituelle.

93. — C. Après le consulat : 63-43. *a/ Jusqu'à l'exil :* 63-58. Peu à peu les mauvais citoyens cherchent une revanche contre lui et ruinent son crédit. Enfin en 58, Clodius réussit à faire voter une loi qui le vise directement.

b/ Cicéron part pour l'*exil.* Il y passe dix-huit mois en proie à une tristesse amère et à un complet découragement; il revient au milieu de démonstrations enthousiastes (57).

c/ Jusqu'au proconsulat : 57-51.

Le bonheur du retour ne dure pas longtemps; Cicéron s'aperçoit bientôt qu'il n'a ni puissance dans l'État, ni même indépendance. C'est l'époque du premier triumvirat.

d/ Proconsulat en Cilicie : juillet 51 à juillet 50.

En 51, il quitte Rome de nouveau, mais cette fois avec un commandement officiel : il va gouverner la Cilicie. Il s'y montre intègre et désintéressé, ce qui était alors fort rare. Il remporte quelques succès militaires sur une petite armée de brigands et il est proclamé *imperator* par ses soldats. Il espérait, pour ce haut fait, obtenir le triomphe. Mais au moment où il revient à Rome, la guerre civile éclate entre César et Pompée.

94. — *e/ Guerre civile :* 49-48. Cicéron hésite longtemps : aucun des deux partis ne le satisfait. Il finit par se décider pour Pompée, qui, peu après, est vaincu à Pharsale (48).

f/ Sous la dictature de César : 48-44. Cicéron se montre d'abord réservé envers César qui cherche à le gagner. Il consent pourtant à se rapprocher du dictateur; et il obtient la grâce de plusieurs pompéiens; il conseille à César, mais sans succès, de rendre à Rome la liberté.

En 45, Cicéron perd sa fille Tullia. C'est à cette époque qu'il compose plusieurs de ses ouvrages philosophiques, pour calmer ou distraire sa douleur.

g/ Après la mort de César : 44-43. César est tué le 15 mars 44; Cicéron, qui finissait par désespérer de le voir rétablir la liberté, applaudit à la disparition du maître, mais bientôt Antoine prétend à la succession de César. Cicéron lutte énergiquement contre lui, prononce les *Philippiques,* les fait répandre en Italie, est pendant quelques mois le chef de la résistance; mais Antoine traite avec Octave, qui lui abandonne la vie de Cicéron. Les satellites d'Antoine l'atteignent près de Formies; il est décapité par le centurion Hérennius. Sa tête et sa main droite furent exposées au forum, au-dessus de la tribune aux harangues.

95. — § **2. Caractère.** Ni un héros ni un saint, mais l'un des plus estimables Romains de son temps.

Dans toute l'antiquité, il n'y a pas d'homme qui nous soit connu aussi complètement que Cicéron : sa correspondance, dont une grande partie n'était pas destinée à la publicité, nous fait pénétrer dans son intimité.

On n'y voit que trop facilement ses défauts : sa vanité insatiable; son impressionnabilité.

Mais si l'on est équitable, on doit lui reconnaître de grandes qualités, très rares de son temps : c'est un honnête homme, à une époque où les grands seigneurs volaient, pillaient sans scrupule les provinces; ses mœurs sont pures dans un temps où presque tous étaient corrompus; il est bon et compatissant; aimable, gai causeur, plus sympathique en somme qu'un stoïcien revêche et sec comme Caton.

Littérateur et homme d'étude, ami des livres, artiste, fait pour une vie calme et une époque tranquille, il s'est trouvé jeté au milieu des guerres civiles et des révolutions. Il ne pouvait y triompher; mais il mérite plus d'estime au point de vue moral que son vainqueur, le grand organisateur, le grand homme d'action, César.

96. — § 3. **Discours.**

Édition critique et traduction : H. de la Ville de Mirmont. Paris, Coll. Budé, en cours de publication. — **Commentaire** anglais : G. Long. 4 vol. Londres, Wittaker, 1851-1858. — **Éditions partielles** : Discours choisis. Commentaire allemand : K. Halm; nouvelles éditions revues par J. Laubmann, puis W. Sternkopf. 9 vol. Berlin, Weidmann. — *Pro Roscio Amerino* : G. Landgraf. 2e éd. Leipzig, Teubner, 1914 (montre l'évolution du talent de Cicéron). — *Verrines*, Commentaire latin : C. T. Zumpt. Berlin, Dümmler, 1831. — *Divinatio in Caecilium, De Signis, De Suppliciis*. Édition critique et commentaire : E. Thomas. Paris, Hachette, 1894 (avec importante introduction). — *De Signis*. Éditions classiques : E. Thomas. Paris, Hachette; H. Bornecque. Paris, Colin. — *De Suppliciis*. Éditions classiques : E. Thomas. Paris, Hachette; P. Monet. Paris, Colin. — *De Imperio Cn. Pompei*. Commentaire allemand : F. Richter. 6e éd. par A. Kurfess. Leipzig, Teubner, 1900. — *Pro Cluentio*. Commentaire anglais : Y. W. Fausset. 3e éd. Londres, Longmans, 1897. — *De lege agraria*. Commentaire latin : A. W. Zumpt. Berlin, Dümmler, 1861. — *Pro C. Rabirio*. Commentaire anglais : W. E. Heitland. Cambridge, University Press, 1882.

97. — *Catilinaires*. Édition classique : M. Levaillant. Paris, Hachette. — *Pro Murena*. Éditions classiques : A. d'Alès. Tours, Mame; E. Galletier. Paris, Hachette. — *Pro Sulla*. Commentaire anglais : J. S. Reid. Cambridge, University Press, 1902. — *Pro Archia*. Édition critique et commentaire : E. Thomas. Paris, Hachette, 1883. — Éditions classiques : E. Thomas. Paris, Hachette; H. de la Ville de Mirmont. Paris, Colin. — *Pro Flacco*. Commentaire allemand : A. du Mesnil. Leipzig. Teubner, 1883. — *Pro Sestio*. Commentaire anglais : H. A. Holden. 3e éd. Londres, Macmillan, 1889. — *In Vatinium*. Commentaire latin : C. Halm. Leipzig, Köhler, 1845. — *Pro Caelio*. Commentaire latin : J. van Wageningen. Groningue, Noordhoff, 1908. — *De provinciis consularibus*. Commentaire anglais : H. E. Butler et M. Cary. Oxford, Clarendon Press, 1924. — *Pro Balbo*. Commentaire anglais : J. S. Reid. Cambridge, University Press, 1890. — *Pro Plancio*. Commentaire allemand : E. Köpke. 3e éd. par G. Landgraf. Leipzig, Teubner, 1888. — Commentaire anglais : H. W. Auden. Londres, Macmillan, 1897. — *Pro Milone*. Édition classique : J. B. Lechatellier. Paris, Poussielgue. — *Pro Marcello, Pro Ligario, Pro rege Dejotaro*. Commentaire anglais : W. Y. Fausset. Oxford, Clarendon Press, 1893. — Commentaire allemand : F. Richter. 4e éd. par A. Eberhard. Leipzig, Teubner, 1904. — *Pro Marcello*. Commentaire italien : R. Cornali. Turin, Lœscher, 1890. — *Pro Ligario*. Édition classique : A. d'Alès, Tours, Mame. — *Philippiques*. Commentaire anglais : J.R. King. 2e éd. Oxford, Clarendon Press, 1878. —

1° *Philippique*. Commentaire : H. de la Ville de Mirmont. Paris, Klincksieck, 1902. — **Extraits** : G. Ramain. Paris, Hachette.

98. — **A consulter** : L. Laurand. *Études sur le style des discours de Cicéron*. 2° éd. Paris, Les Belles-Lettres, en cours de publication. *L'histoire dans les discours de Cicéron*. Louvain, Peeters; Paris, Champion, 1911. — L. Delaruelle. *Études sur le choix des mots dans les discours de Cicéron*. Toulouse, Privat, 1912. — E. Cicotti. *Il processo di Verre*. Milan, chez l'auteur, 1895. — J. K. Schönberger. *Tulliana*. Augsbourg, Pfeiffer, 1911. — G. Boissier. *La conjuration de Catilina*. 2° éd. Paris, Hachette, 1908. — **Dictionnaire** : H. Merguet. *Lexikon zu den Reden des Cicero*. 4 vol. Iéna, Dufft, 1877-1884. — **Scolies** anciennes (Asconius, *scholia Bobiensia*, etc.). Édition critique : Th. Stangl. Vienne, Tempsky; Leipzig, Freytag, II, 1912. — A consulter sur les scolies : Th. Stangl. *Pseudoasconiana*. Paderborn, Schöningh, 1909.

99. — **I. Énumération** (suivant l'ordre chronologique).

A. Avant le consulat.

1) *Pro Quinctio* (81), contre un crieur public enrichi, Naevius, puissant protégé de Sylla; il s'était emparé des biens de Quinctius (son ancien associé dans l'exploitation d'une terre située en Gaule).

2) *Pro Sexto Roscio Amerino* (80). Pour Roscius d'Amérie accusé de parricide par Chrysogonus, qui convoite ses biens.

3) *Pro Q. Roscio Comoedo* (76?). Pour l'acteur Roscius, ami de Cicéron. Question pécuniaire : sur le partage d'une indemnité, due pour le meurtre d'un esclave.

4) *Pro Tullio* (72 ou 71?), procès civil, question d'indemnité.

100. — 5) VERRINES (70), accusation de concussion portée contre Verrès, ancien propréteur de Sicile. Hortensius devait le défendre. Toute la noblesse le soutenait de son crédit :

a/ *Divinatio in Caecilium*. Question préalable; Cicéron obtient d'être chargé de l'accusation. Verrès avait suborné un faux accusateur nommé Caecilius. — **b**/ *Actio prima in Verrem*, simple exorde pour introduire les témoins. C'est après ce discours que Verrès s'exile; Hortensius renonce à parler. — **c**/ Les cinq discours suivants forment l'*Actio secunda in Verrem ;* ils ne furent pas prononcés, mais publiés comme pamphlets : I. *De praetura Urbana :* méfaits de Verrès questeur du consul Carbon, légat militaire en Asie, préteur urbain (justice rendue à Rome, mauvais entretien des édifices publics). — II. *De jurisdictione Siciliensi :* jugements rendus en Sicile. — III. *De re frumentaria :* vols commis par Verrès à propos des approvisionnements de blé. Ruine de l'agriculture sicilienne, causée par Verrès. — IV. *De signis :* vols de statues et d'objets d'art. — V. *De suppliciis :* négligence de Verrès dans l'entretien de la flotte et dans la guerre des pirates. Ses cruautés; supplices infligés à des citoyens romains, comme Gavius.

6) *Pro Fonteio* (69?), incomplet. Pour M. Fonteius, préteur de Gaule,

accusé de concussion. On peut faire de curieux rapprochements avec les Verrines.

7) *Pro Caecina* (69?), affaire d'héritage.

8) *De Imperio Cn. Pompei* (66) (*Pro Lege Manilia*), pour faire donner à Pompée le commandement de la guerre contre Mithridate. Modèle de discours régulier : exorde, narration, confirmation, réfutation, péroraison.

9) *Pro Cluentio* (66). Cluentius est accusé juridiquement d'avoir empoisonné Oppianicus, mais ses adversaires affirment aussi qu'il a corrompu huit ans auparavant ses juges dans un autre procès. Cicéron répond aux deux accusations, surtout à la seconde, qui fait plus d'impression.

101. — B. Consulat (63).

1) *De lege Agraria*. Discours contre la loi agraire proposée par le tribun Rullus : I, au sénat. — II, au peuple. Par un prodige d'habileté, Cicéron réussit à faire rejeter la loi agraire par le peuple lui-même. — III, au peuple : très court; simple réponse aux accusations semées par Rullus.

2) *Pro C. Rabirio*. Rabirius a été condamné pour avoir tué, trente-sept ans auparavant dans une émeute, le démagogue Saturninus. Il en appelle au peuple. Ce ne fut pas le discours de Cicéron qui le sauva, mais l'intervention du préteur Metellus Celer : il fit rompre l'assemblée, sous prétexte que les augures n'étaient pas favorables.

3) CATILINAIRES (*In Catilinam*). Catilina et ses complices voulaient renverser le gouvernement et piller Rome. — I, au sénat; invective contre Catilina, après laquelle celui-ci quitte Rome et se rend en Étrurie pour lever des troupes. — II-III, au peuple; Cicéron raconte les événements et prépare l'opinion. — IV, au sénat, pour le décider à voter la mort des conjurés. César avait conseillé la prison perpétuelle et la confiscation de leurs biens. Caton parla dans le même sens que Cicéron. La mort fut décidée.

4) *Pro Murena*. Murena, consul désigné, est accusé de brigue par Servius Sulpicius, son compétiteur, ami de Caton. Cicéron le défend avec beaucoup de verve; il se moque aimablement de Sulpicius et de Caton.

102. — C. Après le consulat.

1/ *Pro Sulla* (62). Sulla, proche parent du dictateur, est accusé d'avoir pris part à la conjuration de Catilina.

2/ *Pro Archia* (62). Le poète Archias est accusé d'avoir usurpé le droit de cité. Cicéron montre qu'il est réellement citoyen et que, s'il ne l'était pas, on devrait lui accorder le droit de cité. A ce propos, il fait un brillant éloge des lettres.

3/ *Pro Flacco* (59). Pour défendre Flaccus, propréteur d'Asie Mineure, accusé de concussion; Cicéron s'attache surtout à prouver la mauvaise foi des témoins.

4/ Discours prononcés au retour de l'exil (authenticité autrefois contestée) : **a/** *Post reditum in senatu* (*oratio cum senatui gratias egit*) (57), remercîments au sénat et protestations de dévouement à la république. — **b/** *Post reditum ad Quirites* (*oratio cum populo gratias egit*) (57), remercîments aux citoyens et nouvelle protestation de dévouement. Les termes sont plus pompeux que dans le précédent. — **c/** *Pro domo* (57). Clodius avait fait brûler la maison de Cicéron sur le Palatin et consacrer, sur l'emplacement, un temple et une statue de la Liberté. Cicéron plaide devant les pontifes la désaffectation du temple. Il réussit et put faire rebâtir sa maison. — **d/** *De haruspicum responso* (56). Clodius pour empêcher la reconstruction de la maison de Cicéron invoquait une réponse des haruspices, que Cicéron rétorque contre lui.

103. — 5/ *Pro Sestio* (56). Sestius, qui avait autrefois contribué à faire rappeler Cicéron de l'exil, était accusé de violence (*de vi*) par Clodius. Hortensius l'avait justifié sur la question de fait. Le discours de Cicéron est comme une longue péroraison en faveur de l'accusé. Il parle aussi beaucoup de lui-même et développe son programme politique.

6/ *In Vatinium* (56), sorte d'appendice du *Pro Sestio*. Violente invective contre Vatinius, l'un des accusateurs de Sestius.

7/ *Pro Caelio* (56). Caelius, jeune élégant, ami et élève de Cicéron, est accusé d'empoisonnement par Clodia, sœur de l'ennemi de Cicéron, Clodius.

8/ *De provinciis consularibus* (56), au sénat. Cicéron demande que Pison et Gabinius soient rappelés de leurs provinces, mais que César soit maintenu dans la sienne.

9/ *Pro Balbo* (56). Pour Cornélius Balbus accusé d'usurper le titre de citoyen romain.

10/ *In Pisonem* (55), violente invective contre L. Calpurnius Pison.

11/ *Pro Plancio* (54), accusation de brigue.

12/ *Pro C. Rabirio Postumo* (54). Rabirius était accusé de concussion.

13/ *Pro Milone* (52), pour Milon, accusé de violence (*de vi*) à propos du meurtre de Clodius. Cicéron veut montrer que Milon était en état de légitime défense et que, même s'il avait tué Clodius avec préméditation, on ne pourrait que lui en être reconnaissant. Le discours, tel que nous l'avons, fut composé après le procès; Cicéron, intimidé, avait parlé très brièvement et avait été au-dessous de lui-même.

104. — 14/ *Pro M. Marcello* (46), au sénat, remercîments à César pour le rappel de Marcellus.

15/ *Pro Q. Ligario* (46). Ligarius, ancien pompéien, est accusé par Tubéron, autre pompéien, rallié à César. Chef-d'œuvre d'ironie. César avait apporté la condamnation déjà signée, mais il la laissa échapper de ses mains et Ligarius fut absous.

16/ *Pro rege Dejotaro* (45). Pour Dejotarus, tétrarque de Galatie, accusé d'avoir cherché à faire assassiner César.

105. — 17/ PHILIPPIQUES. *In M. Antonium orationum Philippicarum libri XIV* (44-43) : Contre Marc-Antoine. Dernière lutte politique de Cicéron. — I, au sénat, 2 septembre 44. Cicéron répond aux menaces proférées par Marc-Antoine et commence à combattre sa politique. — II, discours fictif; publié, mais qui ne fut pas prononcé. Vigoureux pamphlet contenant le tableau complet des méfaits commis par Antoine. — III, au sénat, 20 décembre 44. Pour faire maintenir à Brutus le commandement de sa province et décerner des éloges aux légions qui se tournent contre Antoine. — IV, au peuple, le même jour. Cicéron raconte ce qui s'est passé au sénat et il exhorte le peuple à la lutte pour la liberté. — V, au sénat, 1er janvier 43. Pour empêcher de traiter avec Antoine. — VI, au peuple, 4 janvier 43. On discutait au sénat depuis quatre jours. Le peuple attendait au forum la fin des séances. Cicéron expose les décisions prises, et, au milieu de l'enthousiasme, encourage de nouveau les Romains à lutter contre Antoine. — VII, au sénat, janvier ou février 43. Cicéron interrompt une discussion d'intérêt secondaire pour montrer qu'on ne doit pas faire la paix avec Antoine : la paix serait honteuse, dangereuse, impossible. — VIII, au sénat, février ou mars 43. Il ne suffit pas de faire des décrets contre Antoine; il faut lui déclarer la guerre. — IX, au sénat, février ou mars 43; pour faire élever une statue à Sulpicius; celui-ci était mort, pendant qu'il se rendait comme ambassadeur au camp d'Antoine. — X, au sénat, février ou mars 43, pour faire approuver la conduite de Brutus et lui faire décerner de nouveaux pouvoirs. — XI, au sénat, mars 43, pour un décret en faveur de Cassius. — XII, au sénat, mars 43. Il ne faut pas envoyer à Antoine de nouveaux ambassadeurs, Cicéron moins qu'un autre. — XIII, au sénat, mars ou avril 43. Encore pour engager à ne faire aucune paix avec Antoine. — XIV, au sénat 21 avril 43; pour faire décerner des récompenses aux consuls Hirtius et Pansa, à Octave, à leurs troupes et pour faire élever un monument aux soldats morts dans la lutte contre Antoine.

106. — II. Éloquence de Cicéron. A. Caractère général : Cicéron est le plus grand orateur de Rome, mais, pour nous, son mérite est difficile à saisir, beaucoup plus difficile que celui de Démosthène.

Ce n'est ni la vigueur invincible du raisonnement, ni la puissance et la sincérité de la conviction, mais un charme subtil auquel ses auditeurs n'échappaient guère. L'analyse y découvre surtout : **a**) *de l'habileté, du tact.* Il sait éviter tout ce qui choquerait ses auditeurs, gagner leur sympathie, les amener

insensiblement à sa manière de voir; il sait présenter les faits, disposer les preuves (voir le deuxième discours sur la loi agraire); — **b**) *de l'esprit*. Personne ne contestait à Cicéron la gloire d'être le plus spirituel parmi tous les Romains de son temps. Pour qui sait les comprendre, ses discours sont remplis d'allusions ironiques, de satires virulentes, de plaisanteries aimables et fines mêlées à des compliments; — **c**) *du pittoresque* dans les descriptions, les portraits des personnages; — **d**) *du pathétique*. C'était là le triomphe de Cicéron; mais nous le reconnaissons plus difficilement à la lecture : l'action véhémente et passionnée produisait sur les auditeurs un effet puissant. Aussi ses amis lui confiaient le soin de parler le dernier; — **e**) enfin et surtout le mérite du *style* (*infra*, **127-128**).

107. — B. Évolution. Cicéron jeune avait la parole trop abondante et il l'a reconnu lui-même plus tard. Il était aussi trop astreint aux règles de la rhétorique technique, on en voit des traces trop apparentes dans ses premiers discours, surtout dans le *Pro Quinctio* et le *Pro Roscio Amerino*. A son retour d'Asie, il est plus simple et aussi plus parfait. Ses qualités personnelles de tact, de finesse, d'esprit se développent. Son pathétique est plus sincère.

La forme la plus parfaite de son art propre est sans doute dans le *Pro Milone;* cependant, pour notre goût moderne, il paraît avoir gagné encore dans la suite : il est plus naturel et plus dégagé dans le *Pro Ligario,* plus fort, plus sobre, plus sincère dans les *Philippiques*.

§ 4. Ouvrages de rhétorique.

108. — **Éditions partielles** : Éditions critiques et traductions : *De Oratore*. I : E. Courbaud. Paris, Collection Budé, 1922. — *Brutus :* J. Martha *Ibid.* 1923. — *Orator* et *De optimo genere oratorum :* H. Bornecque. *Ibid.* 1921. — *De Oratore*. I. Commentaire : E. Courbaud. Paris, Hachette, 1905. — *Partitions* et *Topiques :* H. Bornecque. *Ibid.* 1924. — Commentaire allemand : K. W. Piderit. 6ᵉ éd. par O. Harnecker. Leipzig, Teubner, 1886-1890. — *Partitions oratoires*. Commentaire allemand : K. W. Piderit. Leipzig, Teubner, 1867. — *Brutus*. Commentaire : J. Martha. 2ᵉ éd. Paris, Hachette, 1907. — Commentaire allemand : O. Jahn. 5ᵉ éd. par W. Kroll. Berlin, Weidmann, 1908. — *Orator*. Édition critique : F. Heerdegen. Leipzig, Teubner, 1884. — Édition critique et commentaire anglais : J. E. Sandys.

Cambridge, University Press, 1885 (le plus complet). — Commentaire allemand : W. Kroll. Berlin, Weidmann, 1913. — *De optimo genere oratorum.* Commentaire allemand dans l'édition de l'*Orator* par O. Jahn. 3ᵉ éd. Berlin, Weidmann, 1869. — **Extraits** : E. Thomas. Paris, Hachette; E. Bertrand. Paris, Poussielgue.

109. — **A consulter** : L. Laurand. *De M. Tulli Ciceronis studiis rhetoricis.* Paris, Picard, 1907. — Ch. Causeret. *Étude sur la langue de la rhétorique et la critique littéraire dans Cicéron.* Paris, Hachette, 1886. — F. Gache et J. Piquet. *Cicéron et ses ennemis littéraires.* Paris, Klinksieck, 1886 (en partie d'après la préface du *Brutus* dans l'édition d'O. Jahn.). — E. Ströbel. *Tulliana,* Munich, Lindl, 1908. — **Index** des *Partitions* : F. Guagnano. Messine, Principato, 1920.

110. — **A. Énumération** (suivant l'ordre chronologique).

1) *De Inventione* (ou *Rhetorici libri II*) (probablement en 86). Œuvre de jeunesse. Énumération très sèche des procédés à employer pour trouver des idées et composer. Cicéron se contente de résumer l'enseignement des rhéteurs de son temps. Il a compulsé, dit-il, plusieurs auteurs et a choisi dans chacun ce qu'il y avait de meilleur.

2) *De Oratore libri III* (en 55), dialogue entre les orateurs Antoine, Crassus, Scaevola, César Strabon : I, la science nécessaire à l'orateur; II, l'invention, la disposition; III, le style. Traité beaucoup plus original que le précédent.

3) *Partitiones oratoriae* (probablement en 54). Très bref résumé de rhétorique, écrit par Cicéron pour son fils.

4) *Brutus* (et non *De claris oratoribus*) (en 46). Dialogue dont les principaux personnages sont Cicéron, Atticus et Brutus. Cicéron raconte l'histoire de l'éloquence romaine, jette en passant nombre d'idées fécondes, se défend contre les attaques des néo-attiques. Le style est moins soigné que dans le *De Oratore* et l'*Orator*.

5) *Orator* (en 46). Portrait de l'orateur parfait et nouvelle polémique contre les néo-attiques. C'est dans ce traité que Cicéron a exposé avec le plus de détails sa théorie du style et en particulier du nombre oratoire.

6) *De optimo genere oratorum* (peut-être en 46). Préface destinée à une traduction des discours d'Eschine et de Démosthène sur la Couronne.

7) *Topica* (en 44). Petit traité des lieux communs adressé au jurisconsulte Trébatius. Ce n'est pas du tout, comme quelques-uns le croient, une traduction d'Aristote, mais un exposé écrit de mémoire pendant une traversée.

111. — **B. Idées de Cicéron sur l'éloquence.** Cicéron est le seul des grands orateurs qui ait exposé en détail la théorie de son art. Mais il faut reconnaître qu'il a assez peu d'idées vraiment

neuves; son mérite consiste surtout à bien choisir et à donner à ses théories une forme littéraire achevée.

Il mélange surtout deux éléments: **a**) ce qu'on enseignait dans les classes : préceptes techniques sur l'invention, la disposition, l'élocution, la mémoire, l'action; — **b**) des idées moins répandues, que ses maîtres les Académiciens avaient en partie rappelées, et qui sont, d'après lui, celles des anciens (*antiqui*), de Platon et d'Aristote : les règles ne suffisent pas : il faut à l'orateur le talent, l'exercice, surtout la science.

112. — C'est dans la *polémique* que Cicéron expose ses idées les plus personnelles. Il conforme l'idéal de l'éloquence à la sienne propre; il est amené à mettre mieux en lumière qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, l'importance de l'esprit et du pathétique; il montre comment le public est le vrai juge des orateurs, comment l'effet produit sur les âmes est le critérium de l'éloquence.

Sa théorie oratoire s'est formée peu à peu. Dans le *De inventione,* il se borne encore aux règles techniques des rhéteurs. Dans le *De oratore* il les fait passer au second plan; il emprunte beaucoup aux théories académiciennes qu'il transforme suivant le modèle de sa propre éloquence. Sa personnalité s'accuse davantage dans le *Brutus* et l'*Orator* où, de plus en plus, il propose comme idéal ce qu'il pense avoir réalisé lui-même

§ 5. **Ouvrages philosophiques.**

113. — **Édition** critique détaillée des *Paradoxes, Académiques, Timée, De Natura Deorum, De Divinatione, De Fato :* O. Plasberg. Leipzig, Teubner, en cours de publication. I, 1908, II, 1911. — **Éditions partielles :** *De re publica :* Commentaire et trad.: [F.] Villemain. 2 vol. Paris, Michaud, 1823. — *De legibus.* Édition critique : J. Vahlen. 2ᵉ éd. Berlin, F. Vahlen, 1883. — Commentaire allemand : A. du Mesnil. Leipzig, Teubner, 1879. — *Paradoxes.* Commentaire allemand : M. Schneider. Leipzig, Tauchnitz, 1891. — *Académiques.* Commentaire anglais : J. S. Reid. Londres, Macmillan, 1885. — *De finibus.* Édition critique et commentaire latin : D. J. Madvig. 3ᵉ éd. Copenhague, Hegel, 1876. — *Tusculanes.* Commentaire latin : R. Kühner. Hanovre, Hahn, 1874. — Édition critique et commentaire anglais : T. W. Dougan. Cambridge, University Press, I (livres I-II), 1905. — Commentaire allemand : O. Heine, revu par M. Pohlenz. Leipzig, Teubner. — *De natura deorum.* Commentaire anglais : J. B. Mayor. 3 vol. Cambridge, University Press, 1880-1882. — *De senectute.* Édition critique détaillée :

C. Simbeck, Leipzig, Teubner, 1912. — Commentaire anglais : F. G. Moore. New-York, American book Company, 1903. — *De divinatione*. Commentaire anglais (très détaillé) : A. S. Pease : *University of Illinois studies*. VI-VIII, 1920-1923. — *De amicitia*. Commentaire allemand : M. Seyffert. 2e éd. par C. F. W. Müller. Leipzig, Holtze, 1876. — *De officiis*. Commentaire italien : R. Sabbadini. 3e éd. Turin, Lœscher, 1913. — **Extraits** : E. Thomas. Paris, Hachette. Paris, Poussielgue.

114. — **A consulter** : C. Thiaucourt. *Essai sur les traités philosophiques de Cicéron et leurs sources grecques*. Paris, Hachette, 1885. — R. Hirzel. *Untersuchungen zu Ciceros philosophischen Schriften*. 3 vol. Leipzig, Hirzel, 1877-1883. — A. Schmekel. *Die Philosophie der mittleren Stoa*. Berlin, Weidmann, 1892. — R. Thamin. *Étude comparée des traités « des devoirs » de Cicéron et de saint Ambroise*. Paris, Masson, 1895. — R. Kühner. *M. Tullii Ciceronis in philosophiam eiusque partes merita*. Hambourg, Perthes, 1825 (exposé objectif de la philosophie de Cicéron, non encore remplacé). — Voir aussi les histoires de la philosophie citées *supra*, **II**, **134**, en particulier Zeller III, p. 648-668. — **Dictionnaire** : H. Merguet. *Lexikon zu den philosophischen Schriften Cicero's*. 3 vol. Iéna, Fischer, 1887-1894.

115. — **A. Énumération.** 1) *De re publica* (commencé en 54, publié avant juillet 51). 6 livres, mais dont une grande partie est perdue. Cicéron traite de la meilleure forme de gouvernement. Le fragment le plus important est le *Songe de Scipion*.

2) *De Legibus* (commencé en 52), complément du *De re publica* : les lois d'un État. Nous en possédons seulement 3 livres : I, le droit naturel ; II, le droit sacré ; III, les magistrats. Il est probable que l'ouvrage n'a pas été achevé.

3) *Paradoxa Stoicorum* (en 46). Développement de quelques maximes stoïciennes (comme « toutes les fautes sont égales », « le sage seul est riche »...). Exercice oratoire plutôt que véritable traité philosophique.

4) *Academica* (en 45). Sur le problème de la connaissance. Cicéron expose les idées des Académiciens qui se contentaient de la probabilité sans prétendre à la certitude. Les *Académiques* avaient d'abord été rédigées en 2 livres et dédiées à Lucullus ; plus tard, Cicéron en publia une seconde édition remaniée comprenant 4 livres et dédiée à Varron. Il nous reste le livre II de la première édition et le livre I de la seconde (du moins en grande partie).

116. — 5) *De finibus bonorum et malorum libri V* (en 45). Sur la question du souverain bien. I, exposé de l'épicurisme par Torquatus ; II, sa réfutation par Cicéron ; III, exposé du stoïcisme par Caton d'Utique ; IV, réfutation par Cicéron ; V, exposé de la théorie des Académiciens et des Péripatéticiens par M. Pupius Piso ; quelques remarques de Cicéron.

6) *Tusculanae Disputationes* (en 45). I. *De contemnenda morte*. II. *De tolerando dolore*. III. *De aegritudine lenienda*. IV. *De reliquis*

animi perturbationibus. V. *Virtutem ad beate vivendum se ipsa esse contentam*. Ces idées sont exposées sous la forme d'un dialogue qui est supposé avoir lieu dans la villa de Cicéron à Tusculum.

7) *De natura deorum libri* III (en 45-44), sur l'existence et la nature des dieux : I, théorie d'Épicure exposée par Velleius ; II, théorie des stoïciens exposée par Balbus ; III, réfutation de Balbus par Cotta. Cicéron conclut que cependant la théorie de Balbus lui paraît la plus vraisemblable.

8) *Cato maior* (ou *De senectute*) (en 44). Dialogue dédié à Atticus. Cicéron cherche à prouver que la vieillesse n'a rien de redoutable. Le principal personnage est Caton le censeur. Les développements sont très ingénieux.

9) *De divinatione libri II* (en 44). I, arguments pour la réalité de la divination, exposés par Quintus Cicéron ; II, leur réfutation par Marcus Cicéron.

10) *De fato* (en 44), contre la théorie stoïcienne du destin. Le plus obscur des traités philosophiques de Cicéron.

11) *Laelius* (ou *De amicitia*) (en 44). Joli dialogue sur l'amitié, dédié par Cicéron à son vieil ami Atticus.

12) *De officiis libri III* (en 44, peut-être achevé en 43). I, l'honnête, II, l'utile, III, le conflit de l'honnête et de l'utile. Traité des devoirs adressé par Cicéron à son fils ; il lui propose l'idéal qu'il voudrait lui voir réaliser.

117. — 13) **Ouvrages perdus : a)** *Consolatio* (45) écrite par Cicéron à propos de la mort de sa fille Tullia. — **b)** *Hortensius* (45). Exhortation à la philosophie. Parmi les fragments qui subsistent, les plus importants sont ceux que cite saint Augustin, qui a dit de ce livre « *mutavit affectum meum... viluit mihi repente omnis vana spes* » (*Confessions*, 3, 4, 7). — **c)** *De gloria* (44). — **d)** *De virtutibus*. Les fragments qu'on a cru en retrouver dans un écrivain français du xve siècle, Antoine de la Sale, ne sont pas prouvés authentiques. — **e)** *De auguriis*. — **f)** *De jure civili in artem redigendo*. Probablement sur les fondements philosophiques et la division logique du droit. — **g)** *Traductions* de l'*Économique* de Xénophon, du *Timée* (dont il reste un fragment important) et du *Protagoras* de Platon.

118. — B. Remarques sur la philosophie de Cicéron. — Cicéron n'est pas un penseur profond et original, mais il a exposé aux Romains avec assez d'exactitude et de clarté les principales idées des Grecs.

Il ne cache pas ses emprunts : il déclare simplement qu'il suit ordinairement Panétius dans le *De Officiis ;* mais il le complète par d'autres auteurs et il l'adapte au caractère romain.

Dans sa philosophie comme dans sa vie, il se montre indécis. Il prétend plutôt chercher la vérité que l'avoir trouvée. En général, il se rattache à la Nouvelle Académie, mais il est éclectique et ne s'astreint à suivre aucun système.

Ses idées sont élevées. Il a la préoccupation constante du bien, s'indigne sincèrement contre l'épicurisme.

Il admet l'existence de Dieu sans bien préciser sa nature; il affirme plusieurs fois sa croyance à l'immortalité de l'âme et s'en inspire dans sa conduite.

Il se montre très ferme dans l'affirmation de la loi morale, de la conscience, du devoir.

119. — C. Mérite littéraire. — Ces dialogues ne sont pas, pour l'aisance et le naturel, comparables à ceux de Platon, mais ce sont d'agréables vulgarisations, écrites dans un style très parfait. Cicéron a eu en particulier le mérite de former une langue philosophique et de rendre en excellent latin des termes grecs très difficiles à traduire. Dans quelques passages (comme le *Songe de Scipion*), on trouve une véritable éloquence et l'expression de pensées très élevées.

120. — D. Importance. — C'est principalement par ces œuvres que les Romains ont connu la philosophie grecque; aussi l'influence en a été considérable. De plus, aujourd'hui, comme il nous reste très peu de chose des philosophes grecs qui ont écrit après Aristote et avant l'ère chrétienne, les traités de Cicéron sont la source principale de nos connaissances pour cette période de l'histoire de la philosophie.

121. — § 6. La Correspondance.

Commentaire anglais avec notes critiques en latin : R. Y. Tyrrell et L. C. Purser. 7 vol. Dublin, Hodges; Londres, Longmans, 1-3e éd. 1897-1918 (disposé suivant l'ordre chronologique). — **Éditions** critiques détaillées des lettres *Ad Familiares :* L. Mendelssohn. Leipzig, Teubner, 1893; des Lettres *à Brutus* et *à Quintus :* H. Sjögren. Upsala, Appelberg, 1910, 1911. — Commentaire latin des *Lettres à Atticus :* J. Boot. 2e éd. Amsterdam, Müller, 1865-1866. — **Lettres choisies :** J. A. Hild. Paris, Colin; G. Ramain. Paris, Hachette. — **A consulter :** G. Boissier. *Recherches sur la manière dont furent recueillies et publiées les lettres de Cicéron.* Paris, Durand,

1863. — L. A. Constans. *Un correspondant de Cicéron, Ap. Claudius Pulcher*. Paris, de Boccard, 1921.

122. — A. Les recueils actuels comprennent en tout 864 lettres dont 90 adressées à Cicéron. **a**) *Epistulae* (appelées ordinairement depuis H. Estienne : *Epistulae ad familiares*). 16 livres, lettres écrites en 62-43. Les lettres adressées au même correspondant y sont ordinairement groupées, ainsi dans le livre XIV les lettres à Terentia, dans le livre XVI les lettres à Tiron. — **b**) *Epistularum ad Atticum libri XVI*. Lettres écrites de 68 à 44. C'est surtout dans cette correspondance que Cicéron parle avec abandon et qu'il fait des confidences, pour nous précieuses. — **c**) *Epistularum ad Quintum libri III*. 29 lettres écrites en 60-54. La première du livre I, destinée certainement à la publicité, est moins une lettre qu'une sorte de brochure politique. — **d**) *Epistularum ad Brutum libri II*. Lettres écrites en 43. L'authenticité en a été contestée. Elle est maintenant généralement admise.

Note : Recueils perdus : Il existait autrefois d'autres recueils : Lettres à Pompée, César, Octave, Hirtius, Pansa, Calvus, Cornelius Nepos, à M. Cicéron (fils), etc.

123. — B. Publication. — Cicéron pensait vers la fin de sa vie à publier certaines de ses lettres; il devait pour cela les revoir et les corriger. Mais c'est seulement après sa mort qu'elles parurent; le mode et la date de publication ne sont pas connus avec certitude.

C. Mérite littéraire. — Il n'est pas moindre que celui des discours et il est, pour les modernes, beaucoup plus facile à saisir. Le naturel, la grâce, l'esprit y éclatent d'autant plus qu'elles sont écrites avec plus d'abandon. Les impressions s'y montrent avec une vivacité charmante et primesautière. Ces qualités sont surtout visibles dans les lettres à Atticus. Parmi les autres, il en est de plus ou moins soignées; celles qui sont composées à loisir, dont quelques-unes ont un caractère officiel ou semi-officiel, se rapprochent des discours et ont les mêmes genres de mérite : ce sont quelquefois de petits plaidoyers, d'un art consommé.

124. — D. Importance historique. — Aucun document ne nous fait mieux connaître la société romaine du Ier siècle av. J.-C., le caractère de Cicéron, de ses proches, de ses amis, des personnages politiques avec lesquels il était en rapports; et aussi les événements, souvent notés jour par jour, plus simplement et plus exactement dépeints que dans les récits des historiens.

125. — § 7. Les poésies.

T. Peck. *Cicero's Hexameters : Transactions of the American philological Association.* XXVIII, 1897, p. 60-74.

A. Énumération. — a) Traductions. Nous possédons, en grande partie, la traduction, en hexamètres, des *Phénomènes* et des *Pronostiques* d'Aratos (*supra*, **II, 476**).

Dans les œuvres philosophiques de Cicéron sont aussi insérés des fragments d'autres poètes grecs (Homère, Eschyle, Sophocle, Euripide, etc.), traduits en vers latins.

b) **Autres poèmes.** Il n'en reste que des fragments assez courts : *Pontius Glaucus, Marius, De Consulatu suo* (3 livres), *De Temporibus suis* (3 livres), *Poema ad Caesarem* (sur l'expédition de Bretagne).

126. — B. Valeur. — Cicéron n'est pas vraiment poète. Il a cependant une certaine habileté à manier le vers; et on peut le compter au moins parmi les bons versificateurs.

Remarque. — Cicéron avait écrit en grec et en latin des *Mémoires* sur son consulat. On cite aussi de lui un ouvrage géographique *Chorographia* et un autre livre sur les « curiosités » : *Admiranda.* Tous ces écrits sont perdus, ainsi que son éloge de *Caton* d'Utique.

127. — § 8. Style de Cicéron. — A. Caractère général. — C'est le style classique par excellence, naturel et vrai, sans rien de forcé, de tendu. Il est d'une très grande correction et même d'un grand purisme. Mais, par-dessus tout, il est musical, harmonieux, comme aucun autre dans la prose latine (sur les clausules, voir *infra*, **VI, 611-621**). Peut-être même Cicéron surpasse-t-il à ce point de vue les prosateurs grecs, Isocrate excepté.

Mais la perfection est moins étonnante que la variété. Chaque catégorie d'ouvrages a son caractère général. Les lettres sont pleines d'abandon, et les mots y sont moins sévèrement choisis, l'expression plus abandonnée et plus vive. Dans les discours, la puissance et la richesse du rythme atteint son apogée. Les traités sont intermédiaires entre les discours et les lettres. Dans chaque groupe d'ouvrages, dans chaque ouvrage du même groupe, il y a la plus grande diversité. Les lettres sont quelquefois éloquentes et il arrive que les discours descendent — pour plus de naturel — au ton familier.

Partout il y a des nuances d'expression légères et délicates.

Quand on le croit uniformément solennel, c'est qu'on ne l'a pas compris. C'est pour cela que Quintilien disait : *Ille se profecisse sciat, cui Cicero valde placebit* (10, 1, 112).

128. — B. Évolution. — Cicéron n'est pas arrivé du premier coup à la perfection : il y a dans ses premiers discours des fautes de style qu'il a su éviter plus tard. Il reconnaît avoir été d'abord trop abondant, et parfois déclamatoire. De plus, il était loin d'avoir à ses débuts l'habileté parfaite à manier le rythme et la période. C'est peu à peu qu'il se fit la main.

Son purisme augmente aussi : certaines expressions familières qu'il admettait d'abord par négligence disparaissent progressivement; la langue familière apparaît encore çà et là, mais maniée avec maîtrise, en vue d'un effet déterminé, pour donner à la parole plus de naturel, d'ironie ou de sarcasme.

La souplesse, l'aisance, la facilité à passer d'un ton à un autre, la variété sont beaucoup plus grandes dans les discours de sa maturité que dans ses premiers essais.

129. — § 9. Caractère général des œuvres de Cicéron. — C'est surtout par le style qu'elles valent et la beauté de leur forme n'est pas contestée.

Mais elles offrent un autre intérêt. Cicéron, tout en n'étant certes pas le plus grand génie de l'antiquité, est celui dont les œuvres présentent le tableau le plus complet de la civilisation gréco-romaine. L'histoire et les institutions romaines s'y trouvent représentées, avec la sagesse grecque. Il est facile de constater que, dans toutes les recherches approfondies sur l'antiquité, on les rencontre et on les cite.

S'il n'est pas, comme orateur, aussi émouvant que Démosthène, Cicéron l'emporte de beaucoup sur lui par l'étendue des connaissances. Son horizon est bien moins limité, son esprit bien plus ouvert. Il n'est pas seulement le plus grand orateur de Rome, il est le plus grand homme de lettres de l'antiquité. Sainte-Beuve allait jusqu'à dire : « C'est le plus grand littérateur qu'il y ait jamais eu. »

Comme étendue matérielle, les œuvres qui nous restent de Cicéron sont, à elles seules, plus considérables que celles qui nous restent de César, Salluste, Tite-Live, Tacite et Suétone.

130. — § 10. Réputation. — Déjà de son vivant, Cicéron eut quelques ennemis littéraires (les néo-attiques), mais bien plus d'admirateurs. César lui-même était de ces derniers. Les deux courants d'opinion durèrent, mais on peut dire que l'admiration dominait. S'il se trouvait un Licinus pour écrire le pamphlet *Ciceromastix* (fouet de Cicéron), cela n'empêchait qu'on ne vît en Cicéron le prosateur par excellence, comme en Virgile le poète par excellence (Martial, 5, 56, 5, etc.). Quintilien va jusqu'à dire : *Non immerito ab hominibus aetatis suae regnare in judiciis dictus est, apud posteros vero id consecutus ut Cicero non hominis nomen sed eloquentiae habeatur.* (10, 1, 112.) Saint Augustin demande : *Quid in lingua latina excellentius Cicerone inveniri potest?* (*De magistro*, 5, 16.)

Au moyen âge, il est naturellement moins lu que pendant les premiers siècles; mais il est un des rares auteurs qu'on n'oublie pas.

L'enthousiasme de la Renaissance pour lui va jusqu'à l'excès : les « cicéroniens » tombent dans le ridicule par leur imitation servile; mais leurs grands adversaires, comme Érasme, ne sont pas adversaires de Cicéron.

Au XVIIe siècle, non seulement ses discours forment l'objet principal des études dans les classes, mais des orateurs, comme Bourdaloue, en recommandent aussi la lecture aux prédicateurs.

Au XIXe siècle, les attaques de Mommsen laissent des traces profondes dans l'opinion; mais une réaction s'est produite, et l'on est redevenu aujourd'hui, plus favorable à Cicéron.

131. — *Note* : **Quintus Cicéron.**

Édition critique : F. Bücheler. Leipzig, Teubner, 1869.

a) **Vie.** Q. Cicéron, frère cadet de Marcus, né probablement en 102, fut édile en 65, préteur en 62, propréteur en Asie de 61 à 58; il revient quand Cicéron part pour l'exil, agit pour le faire rappeler, faillit être tué par Clodius, fut lieutenant de Pompée en Sardaigne (56), de César en Gaule (54-52), enfin de son frère Marcus en Cilicie (51).

Après avoir suivi le parti de Pompée dans la guerre civile, puis s'être réconcilié avec César, il finit par être, comme son frère, victime des proscriptions d'Antoine.

b) **Caractère** : Excellent homme de guerre, habile et courageux. Mais

d'un caractère violent et irascible. Il avait épousé Pomponia, la sœur d'Atticus. La paix ne régnait pas toujours dans ce ménage.

c) **Œuvres.** Poète très fécond, il composa quatre tragédies en seize jours. On a de lui quelques vers contestés et de valeur médiocre; quelques lettres aimables à son frère ou à Tiron (conservées dans la correspondance de Cicéron) et enfin le *De petitione consulatus* ou *Commentariolum petitionis*, lettre-traité sur la manière de briguer le consulat, ouvrage élégant, mais un peu trop didactique.

CHAPITRE IX. LES SAVANTS. VARRON.

132. — § 1. Varron.

Éditions : *De lingua Latina* : G. Götz et F. Schöll. Leipzig, Teubner, 1910 (édition critique). — *Rerum rusticarum libri* : éd. critique détaillée : H. Keil (avec le traité d'agriculture de Caton). 3 vol. I, texte; II, « commentaire » (purement critique); III, index détaillé. Édition critique abrégée : H. Keil, revue par G. Götz. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1913. — **Fragments** : aucune édition d'ensemble utilisable; on trouve ceux des ouvrages historiques dans Peter (*supra* **50**), ceux des ouvrages juridiques dans Bremer (*infra* **138**); ceux des *Saturae Menippeae* dans Pétrone, éd. Bücheler ou dans E. T. Merrill. *Fragments of Roman satire*. New-York, American Book Company, 1907, p. 45-76; ceux des écrits grammaticaux dans l'édition du *De lingua Latina* de Götz et Schöll, ou dans Funaioli. *Grammaticae Romanae fragmenta* (*supra* **58**). — **A consulter** : G. Boissier. *Étude sur Varron*. Paris, Hachette, 1861.

133. — I. Vie (116-27). Varron naquit à Réate, en Sabine. Il étudia à Rome et à Athènes, eut pour maîtres, Aelius Stilon pour la grammaire, Antiochus d'Ascalon pour la philosophie. En 67, il est lieutenant de Pompée dans la guerre des pirates et commande une partie de la flotte dans la Méditerranée; il en profite pour reconnaître les villes d'Épire où l'on disait qu'Énée avait abordé : toujours et partout, il cherchait à s'instruire. Cela ne l'empêchait pas de se conduire bravement à la guerre; il reçut en récompense la couronne rostrale. Dans la guerre civile, il suivit le parti de Pompée; mais il se réconcilia ensuite avec César, qui le chargea d'organiser des bibliothèques publiques. Proscrit par Antoine comme Cicéron, mais sauvé grâce à Calénus, il vécut encore quinze ans, comblé d'égards par Auguste. Grâce à sa longévité, il put être le contemporain de Virgile après avoir été celui de Lucilius.

Quoique mêlé souvent à la politique, Varron était avant tout

un érudit. Le meilleur de son temps était consacré à l'étude. Il est très probablement celui de tous les Romains qui avait le plus lu; il est aussi celui qui a le plus écrit.

Ce n'était point un savant aimable; son caractère était plutôt un peu grincheux, susceptible, pointilleux, mais avec un bon fonds d'honnêteté.

134. — **II. Ouvrages conservés. A. De lingua Latina** (25 livres). Il reste les livres v à x; encore ne sont-ils pas tous complets.

C'est le plus ancien ouvrage grammatical latin dont il reste autre chose que des fragments. Il contient des étymologies, très souvent fausses, mais quelquefois amusantes et des discussions curieuses sur l'anomalie et l'analogie. Fort sec et monotone, il n'a d'ailleurs aucune prétention littéraire.

B. Rerum rusticarum libri III. Cet ouvrage nous est parvenu en entier. Il se compose de trois dialogues : I, la culture; II, l'élevage; III, les volières, garennes, basses-cours, ruches, viviers.

a) *But :* faire aimer la vie rustique, ramener les Romains à la culture des terres, pour cela leur faire connaître les moyens d'en tirer de gros bénéfices. Varron suppose une exploitation très étendue, non plus un petit domaine, comme Caton.

b) *Sources.* Varron dit lui-même qu'il a puisé à trois sources : sa propre expérience, ses lectures, les informations orales (I, 1,11). Il cite de nombreux ouvrages (I, 1,7-10), parmi lesquels il donne le premier rang à celui du Carthaginois Magon, il en mentionne les adaptations faites par Cassius Dionysius et Diophane de Bithynie.

c) *Valeur littéraire.* Cette fois, l'auteur s'est appliqué. Il a fait effort pour être varié et brillant. Chaque livre s'ouvre par une mise en scène différente, les diverses parties des dialogues sont savamment proportionnées. Le style est très soigné, parfois même un peu prétentieux. Si Varron n'a pas réussi à faire un chef-d'œuvre, il a du moins composé, sur un sujet technique, un écrit assez attrayant.

135. — **III. Ouvrages perdus.** Varron avait immensément écrit. On avait de lui environ 74 ouvrages en 620 livres. Les principaux étaient :

a) **Saturae Menippeae** (150 livres) : prose et vers, série de compositions sur les sujets les plus variés, mélange de réflexions piquantes, de tirades énergiques, de jolies descriptions, de parodies amusantes, mais aussi quelquefois de pédantisme. — **b**) **Logistoricon libri** (76 livres) : discours (λόγοι) prêtés à des hommes célèbres de l'histoire (ἱστορία) ou de la légende, v. g. *Orestes, de insania; Marius, de fortuna.* — **c**) **Antiquitates** (41 livres), le plus célèbre ouvrage de Varron; il se divisait en deux parties : *res humanae* (chronologie, institutions profanes...), *res divinae* (religion romaine). — **d**) **Imagines** ou **Hebdomades**, courtes

biographies d'hommes illustres, groupés par séries de sept et accompagnées de 700 portraits. — **e) Disciplinae** (9 livres) : encyclopédie comprenant grammaire, dialectique, rhétorique, géométrie, arithmétique, astronomie, musique, médecine, architecture.

On lui attribue à tort les **Sententiae Varronis**, recueil d'environ 160 sentences, postérieur à Sénèque.

136. — IV. Jugement sur Varron. Varron n'est pas un grand écrivain, à peine un écrivain. Parmi ses ouvrages, les uns, comme le *De lingua Latina* sont de simples entassements de matériaux, d'autres, comme le traité d'agriculture, n'ont qu'une valeur littéraire modeste.

Il a pourtant droit à une place assez importante dans l'histoire littéraire de Rome, car il exerça une influence considérable sur la formation intellectuelle du peuple romain. C'est en grande partie à ses ouvrages que poètes et prosateurs de l'empire durent de mieux connaître le passé de Rome et beaucoup des sciences grecques.

§ 2. Autres savants.

137. — A. Grammairiens. P. Nigidius Figulus (mort en 45) passait pour le plus grand savant de Rome après Varron; comme lui, il avait écrit sur bien des sujets. On citait de lui des *Commentarii grammatici*, un *De diis*, un ouvrage astronomique intitulé *Sphaera*. **Ateius Praetextatus**, surnommé « le Philologue » (*Philologus*), et **Curtius Nicias**, auteur d'un ouvrage sur Lucilius, étaient célèbres comme grammairiens.

138. — B. Jurisconsultes.

F. P. Bremer, cité *supra*, **57**. — E. Vernay. *Servius et son école*. Paris, Rousseau, 1909.

Servius Sulpicius Rufus (mort en 43), ami de Cicéron, compétiteur malheureux de Muréna au consulat en 63, consul en 51, écrivit près de 180 livres sur le droit. Il contribua beaucoup à introduire dans la jurisprudence romaine les conceptions de la philosophie grecque. Il fit école : parmi ses disciples furent A. Ofilius et P. Alfenus Varus.

C. Trebatius Testa, autre ami de Cicéron, qui se moquait aimablement de lui dans ses lettres. Il écrivit *De religionibus, De jure civili*. Ses ouvrages furent assez peu lus

CHAPITRE X. LES HISTORIENS.

139. — § 1. César.

Éditions critiques : B. Kübler. 3 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1893-1897; R. du Pontet. 2 vol. Oxford, Clarendon Press, [1901]. — partielles : *De Bello Gallico :* H. Meusel. Berlin, Weidmann, 1894. — *De Bello civili :* H. Holder. Leipzig, Teubner, 1898 (avec **index** complet). — **Commentaires** : *De Bello Gallico :* Éditions scolaires : L. Constans et [L.] Denis. Paris, Delagrave; H. Gœlzer. Paris, Garnier; S. Dosson et P. Lejay. Paris, Hachette. — Commentaire détaillé : J. M. Guardia. Paris, Pedone-Lauriel, 1880. — Commentaire anglais : T. R. Holmes. Oxford, Clarendon Press, 1914. — Commentaire allemand : F. Kraner, revu (et très augmenté) par H. Meusel. Berlin, Weidmann. — *De Bello civili:* Commentaire allemand : F. Kraner, revu par H. Meusel. Berlin, Weidmann. — Commentaire anglais : C. E. Moberly. Oxford, Clarendon Press, 1897 (élémentaire). — **Extraits**, (du *De Bello Gallico*, du *De Bello civili*, etc.) : M. Ponchont. Paris, Hatier (avec petite grammaire de César). — **Traduction** du *De Bello Gallico* avec plans et cartes : J. Uri. Paris, Hachette, 1893.

140. — **A consulter** : [Napoléon III]. *Histoire de Jules César*. 2 vol. Paris, Plon, 1855-1856 (inachevé). — [E.] Stoffel. *Histoire de Jules César. Guerre civile*. 2 vol. et atlas. Paris, Imprimerie nationale, 1887 (continuation de l'ouvrage précédent). — C. Jullian. *Histoire de la Gaule*. III. Paris, Hachette, 1909, p. 167-602. — T. R. Holmes. *Caesar's Conquest of Gaul*. 2ᵉ éd. Oxford, Clarendon Press, 1911. *Ancient Britain and the invasion of Julius Caesar*. Oxford, Clarendon Press, 1907. — W. Drumann et P. Gröbe. *Geschichte Roms*. III. Leipzig, Bornträger, 1906, p. 126-682. — E. G. Sihler. *Annals of Caesar*. New-York, Stechert, 1911. — C. Ebert. *Ueber die Entstehung von Caesars Bellum Gallicum*. Nuremberg, Stich, 1909. — A. Klotz. *Caesarstudien*. Leipzig, Teubner, 1910. — D. Nisard. *Les quatre grands historiens latins*. Paris, Lévy, 1874, p. 19-140. — H. Taine. *Essai sur Tite-Live*. Paris, Hachette, p. 340-343. — S. Reinach. *Les communiqués de César : Revue de Philologie*. XXXIX, 1915, p. 29-49.

141. — **Tableaux** : L. Gurlitt. *Anschauungstafeln zu Caesars Bellum Gallicum*. Gotha, Perthes. — **Grammaire** : J. Lebreton. *Caesariana syntaxis quatenus a Ciceroniana differat*. Paris, Hachette, 1901. — **Dictionnaires** : H. Meusel. *Lexicon Caesarianum*. 2 vol. Berlin, Weber, 1887-1893 (le plus complet). — R. Menge et S. Preuss. *Lexicon Caesarianum*. Leipzig, Teubner, 1890 (plus maniable). — H. Merguet. *Lexikon zu den Schriften Cäsars und seiner Fortsetzer*. Iéna, Fischer, 1886 (contient aussi les textes des continuateurs de César).

142. — **I. Vie** (100-44) (cf. *supra*, **IV, 80-82**). César appartenait à une famille patricienne. Il prétendait même descendre d'Énée et du roi Ancus Martius. Il reçut dès son enfance une instruction étendue que, plus tard, il compléta encore, en se

formant à l'éloquence sous la conduite du rhéteur Molon (à Rhodes). Neveu de Marius, il fut de bonne heure engagé dans le parti populaire et parcourut la carrière des honneurs. En 63, il était préteur. On le soupçonna d'avoir été complice de Catilina. Ce qui est certain, c'est qu'il s'efforça d'empêcher la condamnation à mort des conjurés. Jusqu'à son consulat (59), il n'était guère qu'un noble démocrate comme beaucoup d'autres, cherchant la popularité.

Mais, au sortir de son consulat, il est nommé propréteur de la Gaule cisalpine et transalpine, celle-ci fort peu étendue encore. Il conquiert tout le reste du pays, jusqu'au Rhin. Son armée s'attache à lui passionnément, comme à un chef qu'elle suivra partout. La guerre civile le met aux prises avec Pompée. Après plus d'un moment difficile, il est victorieux et nommé dictateur. Il se montre clément envers ses adversaires, et — chose étrange en ce temps — la guerre civile n'est pas suivie de proscriptions.

Il préparait une expédition contre les Parthes, quand il fut assassiné au sénat (15 mars 44).

143. — II. Jugement sur César. Comme l'avait prédit Cicéron (*Pro Marcello,* 9, 29), la postérité a jugé diversement César. On l'a exalté et dénigré avec passion. Qu'on l'aime ou non, il faut bien reconnaître en lui un des hommes les plus extraordinaires qui aient paru, un de ceux qui tiennent dans l'histoire la plus grande place.

Intelligence puissante et lucide, volonté énergique et tenace, bravoure intrépide, hardiesse unie à la prudence, don merveilleux d'entraîner et de s'attacher le soldat, il avait tout ce qui fait le grand général. La rapidité de ses mouvements stratégiques étonnait ses adversaires. Son activité comme administrateur, pendant sa courte dictature, n'est peut-être pas moins extraordinaire.

Il eut bien des qualités morales. Il montra le plus souvent de la clémence à l'égard de ses adversaires, de la générosité, de la noblesse d'âme. On ne saurait pourtant l'admirer sans réserve : outre les vices honteux de sa vie privée, il commit parfois, par entraînement ou par politique, des injustices et des cruautés inexcusables.

144. — César, homme de guerre. Quoi qu'on en ait dit, César doit être compté parmi les plus grands capitaines, non seulement de l'antiquité, mais de tous les temps; et c'était l'avis de Napoléon I[er], qui, sans doute, s'y connaissait : « Les principes de l'art de la guerre sont ceux qui ont dirigé les grands capitaines dont l'histoire nous a transmis les hauts faits : Alexandre, Annibal, *César*, Gustave-Adolphe, Turenne, le prince Eugène, Frédéric le Grand » (*Correspondance*, éd. in-8°, XXXI, p. 347). Mais quels sont ces principes? Napoléon les formule ainsi : « Les principes de César ont été les mêmes que ceux d'Alexandre et d'Annibal : tenir ses forces réunies, n'être vulnérable sur aucun point; se porter avec rapidité sur les points importants, s'en rapporter aux moyens moraux, à la réputation de ses armes, à la crainte qu'il inspirait, et aussi aux moyens politiques pour maintenir dans la fidélité ses alliés, dans l'obéissance les peuples conquis; se donner toutes les chances possibles pour s'assurer la victoire sur le champ de bataille; pour cela faire, y réunir toutes ses troupes. » (*Ibid.*, p. 353-354).

145. — III. Ouvrages aujourd'hui conservés. A. Commentarii de bello Gallico. a) ANALYSE : *Livre I.* Guerre contre les Helvètes et contre Arioviste (année 58). — *Livre II.* Guerre contre les Belges. Soumission des peuples de l'Armorique (année 57). — *Livre III.* Guerre des Alpes, guerre contre les Vénètes et les Venelles (Armorique). Expédition de Crassus en Aquitaine, de César contre les Morins et les Ménapiens (Nord de la Gaule) (année 56). — *Livre IV.* Guerre contre les Usipètes et les Tenctères. César passe le Rhin. 1[re] Expédition en Germanie. 1[re] Expédition en Grande-Bretagne. Lutte dans le Nord-Ouest de la Gaule (année 55). — *Livre V.* 2[e] Expédition en Grande-Bretagne. Guerre contre Ambiorix. Attaque du camp de Quintus Cicéron. Soumission des Sénons et des Trévires (année 54). — *Livre VI.* Soulèvement de la Gaule. 2[e] Expédition en Germanie. Guerre contre les Éburons (Belgique) (année 53). — *Livre VII.* Soulèvement général de la Gaule. Guerre de Vercingétorix (année 52).

b) COMPOSITION. Bien des savants ont admis avec Mommsen que César composa tout d'un trait ses Commentaires, immédiatement avant leur publication. Mais, plus probablement, César écrivait le récit de ses campagnes au jour le jour, ou du moins à la fin de chaque année, pendant les loisirs de l'hiver. Il se contenta de revoir et de corriger le tout, lors de la publication.

c) LA PUBLICATION eut lieu probablement en 52 ou 51.

146. — B. Commentarii de Bello civili. a) ANALYSE : *Livre I.* Discussion au sénat. César passe le Rubicon, et chasse d'Italie les Pompéiens (année 49). — *Livre II.* Combats devant Marseille. Siège de la ville. Soumission de l'Espagne par César. Reddition de Marseille. César est nommé dictateur. Défaite et mort de Curion en Afrique

(année 49). — *Livre III.* Combats près de Dyrrachium. Victoire de César à Pharsale. Fuite et mort de Pompée. Commencement de la guerre d'Alexandrie (année 48).

b) Composition et publication : Écrit peut-être en 45 ou 44, l'ouvrage ne fut probablement publié qu'après la mort de César.

147. — C. Véracité des Commentaires. L'exactitude du *De Bello Gallico*, a été confirmée par de nombreuses constatations. Toutes les fois qu'on peut vérifier le récit par une narration indépendante (ce qui est assez rare), ou par des monuments (fouilles, traces laissées par les camps, par les travaux de siège, etc.), on ne peut constater aucune erreur certaine et notable. Beaucoup d'écrivains ont essayé de prendre César en défaut, ils ont échoué. D'autres ont voulu refaire le récit de ses campagnes, et en croyant s'approcher de la vérité, ils sont tombés dans des invraisemblances considérables. Leur reconstitution des événements se trouve toujours incomparablement moins probable, même en soi et *a priori*, que le récit de César. D'ailleurs, il est facile de constater qu'il ne dissimule ni ses échecs, ni ses défaites, ni ses cruautés, qu'il rend pleine justice à ses lieutenants, et non moins à ses adversaires.

Ce n'est pas à dire, évidemment, que l'on doive accepter purement et simplement toutes ses assertions, et surtout qu'elles n'aient pas besoin d'être complétées. Il ne nous livre pas les motifs de sa conduite, et surtout les motifs politiques. Et puis, même quand on raconte des faits exacts, il y a toujours une certaine manière de les présenter, d'où dépend l'impression du lecteur.

La même réflexion s'applique au *De Bello civili;* mais, la politique ayant ici plus de part, il convient de se défier davantage. Les faits militaires sont exacts et certains; mais la justification personnelle tient plus de place.

148. — D. Sources. Les *Commentaires* nous rapportent le plus souvent des événements auxquels César a assisté, ou même dans lesquels il a été le principal acteur. Ce sont donc, en premier lieu, ses propres souvenirs qu'il nous communique. Cependant pour les campagnes auxquelles il n'a pas assisté, comme celles de Labienus, il a dû se servir des rapports écrits ou oraux de ses lieutenants.

Les renseignements géographiques ou ethnographiques ne peuvent toujours être garantis par la propre expérience de César. Il parle plusieurs fois de pays qu'il n'a pas visités, de coutumes qu'il n'a pu constater. Il a été renseigné par les prisonniers, et surtout par les chefs gaulois qui vécurent longtemps et familièrement avec lui, spécialement Divitiacus; il a dû lire aussi quelques ouvrages des géographes grecs (comme Ératosthène, Pythéas, Posidonius).

149. — E. Valeur littéraire. Les *Commentaires* sont très bien composés. Le récit est vivant, alerte, sans détails inutiles; l'intérêt ne se ralentit jamais. On l'apprécie mieux quand on compare César à ses continuateurs, même à Hirtius, le plus exercé d'entre eux.

La phrase est toujours aisée, qu'elle soit brève ou qu'elle se développe en une longue période. Les faits sont si parfaitement ordonnés, qu'on ne saurait rien ajouter ni rien retrancher.

César écrit avec une grande pureté, évitant les mots vulgaires, archaïques ou poétiques. Ses deux ouvrages ont les mêmes qualités de composition et de style. Mais elles se trouvent à un plus haut degré dans le *De Bello Gallico*. César n'a probablement pas mis la dernière main au *De Bello civili*. Il y a aussi des nuances de purisme : dans le *De Bello Gallico*, le 1er et le 7e livre sont moins soignés que les livres intermédiaires.

150. — IV. Ouvrages aujourd'hui perdus (sauf des fragments).

a) **Discours** : Plusieurs discours de César furent publiés, et ils ne lui faisaient pas moins honneur que ses Commentaires. Au dire de Tacite, César était l'émule des plus grands orateurs (*Annales*, 13, 3), et d'après Quintilien (10, 1, 114), s'il s'était adonné uniquement aux luttes du forum, il serait le seul digne d'être mis en parallèle avec Cicéron.

b) **Lettres.** Il en existait au moins trois collections : lettres au sénat, à Cicéron, à des amis. Nous n'en avons plus qu'un tout petit nombre, conservées dans la correspondance de Cicéron.

c/ *Anticaton* (écrit en 45). Réponse à un éloge de *Caton* publié par Cicéron.

d/ *De Analogia*, en 2 livres, dédiés à Cicéron. Traité grammatical.

e/ *Apophtegmes :* recueil de bons mots.

f/ *Poèmes : Œdipe* (tragédie). — *Laudes Herculis.* — *Iter* (récit de son voyage de Rome en Espagne, en 46). Ils paraissaient peu dignes

de César; aussi Auguste défendit-il la publication, du moins des deux premiers.

151. — V. Réputation littéraire de César. — La valeur littéraire des *Commentaires* fut, dès leur apparition, reconnue par Cicéron. Il comprit que César avait, dans un genre, atteint la perfection, et que tout effort pour embellir ses narrations, était condamné à l'insuccès. Quelques autres admirèrent, tel fut Hirtius. Mais ils ne furent pas suivis. Quintilien ne parle de César que comme orateur, et ne le mentionne pas parmi les écrivains dont il conseille la lecture. Sans doute, les historiens comme Dion Cassius, Plutarque, utilisent ses récits, mais on n'en admire guère la forme.

Au moyen âge, César n'est pas tout à fait oublié, mais on l'étudie peu. La Renaissance le remit en honneur, mais sa gloire subit bientôt une nouvelle éclipse. Au XIXe siècle, enfin, on a reconnu qu'il est avec Cicéron, le maître de la prose latine classique.

152. — Note. Œuvres des continuateurs de César. — Le VIIIe livre du *De Bello Gallico* se trouve dans les mêmes éditions que le *De Bello Gallico* de César (*supra*, **139**). — Les autres ouvrages sont au tome III de l'édition B. Kübler (*De Bello Alexandrino et De Bello Africano*, par E. Wölfflin; *De Bello Hispaniensi*, par B. Kübler). Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1896-1897. — Édition critique et commentaire latin du *De Bello Africano* : E. Wölfflin et A. Miodonski. Leipzig, Teubner, 1889. — Commentaire allemand : *De Bello Africano* : R. Schneider. Berlin, Weidmann, 1905; *De Bello Alexandrino* : R. Schneider. Berlin, Weidmann, 1888. — **Dictionnaire** : S. Preuss : *Vollständiges Lexikon zu den pseudo-cäsarianischen Schriftwerken.* Erlangen, Deichert, 1884.

153. — 1/ **8e livre du De Bello Gallico** : Raconte les événements des années 51 et 50. L'auteur est **Hirtius**, qui avait vécu près de César, et avait assisté aux événements. Il s'efforce d'imiter la manière de César. Quoiqu'il soit loin d'y réussir, son récit est suffisamment correct et intéressant.

2/ **De Bello Alexandrino** : Ne raconte pas seulement la guerre d'Alexandrie, mais les principaux événements de l'année 47. L'auteur n'est pas connu avec certitude. On a supposé que c'était aussi Hirtius. Les caractères du récit sont assez analogues à ceux du 8e livre du *De Bello Gallico*.

3/ **De Bello Africano** (ou *Africo*) : Raconte la guerre d'Afrique (année 46). Le style est pauvre et assez vulgaire. L'auteur est inconnu.

4/ **De Bello Hispaniensi** : Auteur inconnu; raconte la guerre d'Espagne (année 45), dans un style gauche et incorrect. Il plaque çà et là des citations d'Ennius dont l'effet est véritablement comique.

154. — § 2. Salluste.

Édition critique : A. W. Ahlberg (« *editio major* »). Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1919. — **Éditions partielles** : *Catilina* et *Jugurtha* : édition critique et traduction : B. Ornstein et J. Roman. Paris, Coll. Budé, 1924. — Commentaire du *Catilina* : F. Antoine et R. Lallier. Paris, Hachette, 1888. — Commentaire du *Jugurtha* : R. Lallier. Paris, Hachette, 1865. — Éditions scolaires du *Catilina* et du *Jugurtha* : (avec petites grammaires de Salluste) : R. Lallier. Paris. Hachette; L. Constans. Paris, Delagrave. — Édition critique et commentaire latin des *Histoires* : B. Maurenbrecher. Leipzig, Teubner, 1891-1893.

155. — **A consulter** : G. Boissier. *L'Afrique romaine*, 4ᵉ éd. Paris, Hachette, 1909, p. 19-24. *La conjuration de Catilina*. Paris, Hachette, 1905 (surtout p. 5-30). — D. Nisard. *Les quatre historiens latins*. Paris, Lévy, 1874, p. 141-198. — A. W. Ahlberg. *Prolegomena in Sallustium*. Göteborg, Zachrisson, 1910 (sur les manuscrits et le texte). — L. Constans. *De sermone Sallustiano*. Paris, Vieweg, 1880. — L. S. Fighiera. *La lingua e la grammatica di Sallustio*. Savone, Bertolotto, 1900. — E. Schwartz. *Die Berichte über die catilinarische Verschwörung* : *Hermes*. XXXII, 1897, p. 554-608. — **Dictionnaire** : O. Eichert. *Vollständiges Lexikon zu den Geschichtswerken des Sallustius*. 4ᵉ éd. Hanovre, Hahn, 1890.

156. — **I. Vie (86-35?).** — C. Sallustius Crispus naquit d'une famille plébéienne à Amiternum (Sabine). De bonne heure, il songea à écrire l'histoire; mais il fut entraîné dans la politique. Après avoir été questeur (on ignore quelle année), il fut tribun du peuple (en 52). Il appartenait au parti populaire; et, lors du meurtre de Clodius (52), il prononça de violents discours contre Milon et Cicéron.

En 50, il est rayé du sénat par le censeur Appius, pour ses mauvaises mœurs.

En 49, nommé questeur par César dont il était partisan, il rentre au sénat. Il exerça ensuite divers commandements militaires. Envoyé par César en Campanie pour apaiser la révolte des légions, il ne réussit pas, et faillit être assassiné.

César le laissa comme proconsul en Afrique (46). Il en rapporta des documents pour l'histoire de Jugurtha, mais surtout beaucoup d'argent. Il fut accusé de concussion, mais trouva

moyen de se faire absoudre. Il se bâtit sur le Quirinal un palais somptueux entouré de jardins magnifiques. Il vécut encore dix ans sans prendre part aux affaires publiques, occupé à écrire l'histoire. En 47, il avait épousé Térentia, répudiée par Cicéron, et qui se remaria encore plusieurs fois dans la suite. Il mourut vers 35 av. J.-C.

157. — II. Œuvres. — A. De Conjuratione Catilinae (ou peut-être *Bellum Catilinae*), paru probablement peu après la mort de César, en 43 ou 42. Après un préambule philosophique et une introduction résumant l'histoire romaine depuis Énée, Salluste en vient enfin à raconter les préliminaires de la conjuration, puis la conjuration elle-même.

Il commet certainement quelques erreurs, soit qu'il raconte de mémoire et sans vérifier, soit qu'il le fasse exprès, car il n'est pas impartial : il diminue l'importance de Cicéron, tout en se donnant l'air de lui rendre justice, et en l'appelant *optimus consul*. Il représente César comme n'étant pas compromis dans la conjuration, et peut-être cette justification de César était-elle le but réel de l'ouvrage.

158. — B. Bellum Jugurthinum (date incertaine; mais composé après le *Catilina* et avant les *Histoires*). Cet ouvrage commence, comme le précédent, par une introduction philosophique; puis raconte la guerre de Rome contre Jugurtha, roi des Numides (112-106 av. J.-C.); mieux composé que le précédent, il est cependant loin d'atteindre la perfection. Les inexactitudes y sont nombreuses. Le but de l'auteur est de montrer la corruption de l'aristocratie romaine et de justifier ainsi indirectement le parti démocratique.

C. Les **Histoires** (*Historiarum libri V*) étaient le dernier et le principal ouvrage de Salluste (composé probablement après l'année 39). Il racontait les événements arrivés de 78 à 67 av. J.-C. Il est presque entièrement perdu. On a conservé des fragments, dont les plus longs sont quatre discours et deux lettres.

On a faussement attribué à Salluste deux lettres à César et une invective contre Cicéron.

159. — III. Salluste historien. — Salluste imite Thucydide; et, comme lui, cherche les causes des événements. Il écrit *l'histoire politique*. Mais il n'a de Thucydide ni l'impartialité ni le génie pénétrant et profond. Il écrit pour prouver. Il veut justifier le parti démocratique et flétrir l'aristocratie.

Les idées ont pour lui plus d'importance que les faits. De nombreuses *sentences* se mêlent à ses récits et les livres commencent par des prologues philosophiques où l'on croit recon-

naître l'influence de Posidonius. Ses déclarations vertueuses et ses invectives contre le vice contrastent étrangement avec ce qu'on sait de sa vie. Mais il sait mettre en lumière les faits importants, négliger ce qui est sans intérêt; la narration ne traîne pas.

Les *discours*, en grande partie inventés, ont pour but de dépeindre les situations et les caractères. Ils sont bien composés, habiles; et le style en est particulièrement soigné. Les personnages principaux sont caractérisés en des *portraits*.

160. — IV. Style. — Son style est concis, admirable de mouvement, de rapidité entraînante. Mais on y sent le procédé. A l'imitation de Thucydide, il affecte la *dissymétrie*. Il aime le trait, les sentences courtes et pleines. Les antithèses sont semées à profusion.

La même recherche de l'imprévu faisait éviter à Salluste les cadences rythmiques (clausules) usitées par l'école de Cicéron. Sénèque remarque que ses phrases finissent au moment où on ne s'y attend pas. La phrase, même si elle est longue, ne ressemble pas à une période cicéronienne. Elle n'a point de balancement harmonieux, de plénitude, d'ampleur.

Les *archaïsmes* de Salluste avaient été remarqués des anciens; on l'accusait d'avoir pillé les mots du vieux Caton. C'est qu'il voulait, à tout prix, s'éloigner du langage ordinaire; l'emploi des mots usuels lui eût paru banal.

Outre les véritables *archaïsmes* de Salluste (v. g. *labos* pour *labor*), il en est de purement *apparents* (v. g. *volt* pour *vult*), et ce sont même ceux qui frappent le plus au premier abord un lecteur inexpérimenté; l'orthographe de ses manuscrits est conforme à l'usage du temps de Cicéron. D'ailleurs, c'est sans doute le caractère archaïque de son style qui a porté les éditeurs de l'antiquité à respecter l'orthographe ancienne.

161. — V. Réputation. — Les ouvrages de Salluste ne passèrent pas inaperçus; ils trouvèrent vite des admirateurs et des critiques. On blâma sa partialité, ses archaïsmes, mais l'admiration prit vite le dessus. Quintilien, tout en recommandant de ne pas imiter son excessive concision, croit pouvoir l'égaler à Thucydide. Tacite l'appelle *rerum romanarum florentissimus auctor*. (*Annales*, 3, 30.)

Martial va bien plus loin quand il écrit :

Hic erit ut perhibent doctorum corda virorum
Primus Romana Crispus in historia. (*Épigrammes*, 14, 191.)

Salluste a toujours continué d'être étudié au moyen âge et dans les temps modernes, sans cependant être jamais aussi populaire que Cicéron ou que Virgile.

162. — § 3. Cornelius Nepos.

Édition critique et traduction : A. M. Guillemin. Paris, Coll. Budé, 1923. — Commentaire : A. Monginot. Paris, Hachette, 1868; allemand : K. Nipperdey. 11e éd. revue par K. Witte. Berlin, Weidmann, 1913. — A consulter : B. Lupus, *Der Sprachgebrauch des Cornelius Nepos.* Berlin, Weidmann, 1876.

A. Vie (dates inconnues). Cornelius Nepos était contemporain de Cicéron avec qui il correspondit, de Catulle qui lui dédia ses poésies et d'Atticus, dont il fut l'ami. Il resta en dehors de la vie politique, s'occupant d'histoire et de littérature. Il mourut sous Auguste.

163. — B. Œuvres qu'il composa : 1) *Chronica :* ouvrage chronologique en trois livres. 2) *Exempla* (au moins 5 livres). Probablement, détails de toutes sortes sur l'histoire, les institutions, etc. 3) *Vie de Caton le Censeur.* 4) *Vie de Cicéron.* 5) *De illustribus viris :* dédié à Atticus et comprenant au moins 16 livres divisés par séries (rois, généraux, historiens, etc.). 6) Poèmes érotiques. 7) Peut-être un ouvrage sur la Géographie.

164. — C. Ce qui en reste (outre de courts fragments) : il reste seulement quelques parties du *De illustribus viris.* Ce sont : 1) les **biographies** *De excellentibus viris exterarum gentium*, Miltiade, Thémistocle, Aristide, Pausanias, Cimon, Lysandre, Alcibiade, Thrasybule, Conon, Dion, Iphicrate, Chabrias, Timothée, Datame, Épaminondas, Pélopidas, Agésilas, Eumène, Phocion, Timoléon, les rois, Hamilcar, Hannibal. — 2) Une **Vie abrégée de Caton**, résumé de celle qui avait été publiée séparément. — 3) La **Vie d'Atticus.** — 4) Une **lettre de Cornelia à C. Gracchus,** qui était citée (probablement) dans la vie de ce dernier.

165. — D. Valeur historique. Elle est mince. L'information de Cornelius Nepos est très insuffisante. Il n'a pas lu les grands historiens, mais résume des ouvrages de seconde main, et commet de nombreuses erreurs.

E. Valeur littéraire. Elle n'est pas plus grande. Le récit est sec, sans mouvement, sans charme; le style est pauvre et pourtant

quelquefois prétentieux. L'abus de l'antithèse, de l'allitération et des lieux communs y est choquant.

Cornelius Nepos est un *vulgarisateur*, qui se propose de faire connaître la vie des personnages célèbres, et surtout un ***admirateur*** qui voit tout en beau, exagère les éloges, omet les reproches mérités par ses héros.

166. — *Remarque.* Les Biographies *De excellentibus ducibus*... ont été attribuées pendant tout le moyen âge à **Aemilius Probus**. Les manuscrits renferment une épigramme dans laquelle un personnage de ce nom dédie l'œuvre à l'empereur Théodose. Mais Probus n'est, selon toute vraisemblance, que le copiste.

167. — § **4. Autres historiens.** On leur donne souvent le nom d'**annalistes**. Leurs œuvres avaient peu de valeur littéraire. Les principaux annalistes de cette époque sont : Valerius Antias, C. Licinius Macer, Q. Aelius Tubero et surtout **T. Pomponius Atticus** (109-32) dont le *Liber annalis* renfermait une chronologie détaillée de l'histoire politique et littéraire romaine, avec des indications sur les principaux événements de l'histoire étrangère.

IIIe PÉRIODE : ÉPOQUE D'AUGUSTE.

(29 av. J.-C.-14 ap. J.-C.)

168. — Époque de paix et de prospérité succédant aux guerres civiles. La *littérature* est plus cultivée et plus honorée qu'elle ne l'avait été jusqu'alors. Elle est favorisée par Auguste et aussi par Mécène, ami du prince, par Pollion, qui établit la première bibliothèque. Les hommes de lettres sont reçus et fêtés par la plus haute société.

Mais l'avènement de l'empire diminue beaucoup (sans la supprimer totalement) l'importance de la *parole publique*. De fait, l'éloquence ne produira pas de chef-d'œuvre.

Au contraire, la *poésie* est alors à son apogée avec Virgile, Horace, Ovide, Tibulle, Properce. Il y a aussi un grand historien, Tite-Live.

CHAPITRE XI. VIRGILE.

169. — **Éditions** critiques : O. Ribbeck. 4 vol. Leipzig, Teubner, 1859-1868 (reste la plus détaillée); 2e éd. abrégée. 4 vol. ibid. 1894-1895; F. A. Hirtzel. Oxford, Clarendon Press, [1900] (notes critiques très courtes, texte mieux établi que dans l'édition précédente). — Commentaire : E. Benoist. 3 vol. Paris, Hachette, 1876-1880. — Commentaire anglais : J. Conington et H. Nettleship. 3 vol. Londres, Bell, tomes II et III, 4e éd. 1881-1883; tome I (*Bucoliques* et *Géorgiques*), 5e éd. revue par F. Haverfield, 1898. — *Énéide : Livre VI.* Commentaire allemand très détaillé : E. Norden. 2e éd. Leipzig, Teubner, 1916; commentaire anglais : H. E. Butler. Oxford, Blackwell, 1920. — *Ire Bucolique.* Commentaire détaillé : E. Remy. Louvain, Uystpruyst, 1910. — **Éditions classiques**, avec petites grammaires de Virgile : J. B. Lechatellier. Paris, Poussielgue; R. Pichon. Paris, Hatier; sans grammaire : F. Plessis et P. Lejay. Paris, Hachette. Éditions classiques partielles : *Bucoliques :* A. Waltz. Paris, Colin. — *Géorgiques* : A. Waltz. Paris, Colin (contient un résumé de la flore de Virgile). — **Dictionnaires** : H. Merguet. *Lexicon zu Vergilius.* Leipzig, Schmitt, 1912 (dictionnaire citant les textes in extenso, mais nombreuses erreurs de références). — M. N. Wetmore. *Index verborum Vergilianus.* New-Haven, Yale University Press; Londres, Frowde, 1911 (simple index, mais complet et toujours exact).

170. — **A consulter** : C. A. Sainte-Beuve. *Étude sur Virgile.* 3e éd. Paris, Calmann-Lévy, 1878 (surtout sur l'*Énéide* et particulièrement le premier livre). — A. Bellessort. *Virgile.* Paris, Perrin, 1920. — G. Boissier. *Nouvelles promenades archéologiques.* 7e éd. Paris, Hachette, 1910, p. 127-370 (sur la légende d'Énée et les livres III, V, VI-XII de l'*Énéide*); *L'Afrique romaine.* 4e éd. Paris, Hachette, 1909, p. 59-70 (sur le IVe livre de l'*Énéide*); *La religion romaine.* 7e éd. Paris, Hachette, 1909, I, p. 221-314 (surtout sur le VIe livre de l'*Énéide*). — J. Lemaître. *Les Contemporains.* VI. Paris, Lecène-Oudin, 1896, p. 273-278. — A. Cartault. *Étude sur les Bucoliques de Virgile.* Paris, Colin, 1897. — J. Carcopino, *Virgile et les origines d'Ostie.* Paris, de Boccard, 1919. — H. de la Ville de Mirmont. *La Mythologie et les dieux dans les Argonautiques et dans l'Énéide.* Paris, Hachette, 1894. — F. G. Eichhoff. *Études grecques sur Virgile.* 3 vol. Paris, Delalain, 1825 (cite *in extenso* les passages des poètes grecs imités par Virgile). — R. Y. Sellar. *Virgil.* Oxford, Clarendon Press, 1877. — R. Heinze. *Vergils epische Technik.* Leipzig, Teubner, 1903. — M. M. Crump. *The growth of the Aeneid.* Oxford, Blackwell, 1920. — A. Gercke. *Die Entstehung der Aeneis.* Berlin, Weidmann, 1913. — **Scoliastes anciens de Virgile** : Le principal est Servius. Édition critique : G. Thilo et H. Hagen. 3 vol. Leipzig, Teubner, 1881-1902. — Cf. E. Thomas. *Essai sur Servius.* Paris, Thorin, 1880. — Anciennes **Vies** de Virgile : *Vitae Vergilianae.* Éd. J. Brummer. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1912.

171. — § **1.** **Vie** (70-19). P. Vergilius (ou peut-être Virgilius) Maro naquit à Andes, près de Mantoue, d'une famille modeste

mais qui possédait assez d'aisance pour lui faire donner une éducation soignée. Après avoir étudié à Crémone, à Milan, à Rome, il revint dans son pays vivre à la campagne.

Mais, en 41, il fut sur le point d'être expulsé de son petit domaine; on distribuait alors des terres aux vétérans d'Octave. Probablement, il obtint de n'être pas dépouillé. En tout cas, il fut au moins compensé largement plus tard et les libéralités de ses protecteurs le firent riche.

Il eut de nombreux amis et fut présenté à Mécène, à Auguste lui-même. La composition de ses poèmes devint sa principale occupation. Il fut souvent arrêté par sa mauvaise santé; il souffrait de la gorge, de l'estomac, de la tête et avait des crachements de sang.

172. — Après avoir achevé les *Bucoliques* (42-39), les *Géorgiques* (37-30) il s'était mis à composer l'*Énéide.* Il y travaillait depuis dix ans quand il se décida à faire un voyage en Grèce où il devait achever son poème. Mais il tomba malade et dut revenir; il mourut à Brindes, pendant le retour.

Virgile était de haute taille; il avait la figure brune et l'extérieur d'un paysan. Il était timide, embarrassé en société, si bien qu'on l'aurait pris pour un homme sans instruction. L'éloquence n'était point son fait, mais il lisait ses vers d'une manière charmante.

173. — **§ 2. Les Bucoliques** (*Bucolica,* poèmes pastoraux, appelées quelquefois EGLOGUES, *eclogae* : « extraits »).

A. Sujet. Ce sont dix courtes pièces de vers dont la plupart mettent en scène des bergers : ceux-ci chantent leurs amours et célèbrent la campagne. Les remerciements du poète à ses protecteurs et surtout à Auguste y sont discrètement mêlés. La quatrième Églogue adressée à Pollion chante l'avènement d'une ère nouvelle, le retour de l'âge d'or.

174. — **B. Modèles et originalité.** Virgile a imité quelquefois les idylles de Théocrite auquel il emprunte des sujets et même dont il traduit certains vers. Les noms des bergers suffiraient à montrer que le genre est grec.

Mais l'imitation est souvent très libre : les paysages italiens remplacent les horizons de la Sicile ou de Cos; et les allusions à

la grandeur romaine ne manquent pas. La nuance d'émotion est différente, le sentiment plus doux (les disputes trop rudes sont supprimées). L'expression de la reconnaissance du poète est bien personnelle et aussi les descriptions émues de la campagne, le grand tableau poétique de la quatrième églogue. Le charme, la douceur, l'harmonie des vers sont tels que, s'ils n'étaient que des traductions, ces traductions prouveraient un grand poète. On peut trouver le genre un peu factice, les bergers bien savants, mais ces défauts n'empêchent pas les mérites de prévaloir dans l'ensemble de l'œuvre.

175. — § 3. Les Géorgiques (*Georgica*). **A. Sujet.** Poème didactique sur l'agriculture, divisé en 4 livres : — I. Les champs. Épisode : prodiges à la mort de César (463-fin). — II. La vigne et les arbres fruitiers. Épisodes : éloge de l'Italie (136-176), éloge de la vie champêtre (458-fin). — III. Les troupeaux. Épisode : la peste des animaux (474-fin). — IV. Les abeilles. Épisode : Aristée (317-fin).

176. — B. Sources. Virgile ne s'est pas contenté de son expérience personnelle, il a consulté de nombreux ouvrages. Il semble avoir utilisé surtout Hésiode (*Travaux et Jours*), un certain Nicandre de Colophon, qui avait écrit des Γεωργικά, Aristote, Théophraste (mais non l'*Économique* de Xénophon, quoi qu'en dise Servius), les traités d'agriculture du Carthaginois Magon, de Caton, de Varron, les poèmes astronomiques ou géographiques d'Aratos et d'Ératosthène. Outre ces auteurs, qui lui ont fourni surtout des faits, il a eu des modèles purement poétiques : Homère, Théocrite, Bion, Parthenios de Nicée, Callimaque, Lucrèce.

177. — C. Valeur. Les *Géorgiques* sont, au point de vue de l'art, l'œuvre la plus parfaite de Virgile. Il a su rendre intéressant un poème didactique, ce qui est un rare mérite. Il évite les écueils du genre, les énumérations fatigantes et monotones. Il a fondu les éléments divers qu'il avait réunis, leur a donné l'unité par l'inspiration personnelle, l'amour de la campagne et spécialement de la campagne italienne, la tendresse et la sympathie pour les paysans, pour les animaux et même pour les plantes auxquelles il prête le sentiment (*Miratur non sua poma. Géorgiques*, II, 82). Les morceaux les plus célèbres sont

les *épisodes*, plus brillants et plus originaux encore que le reste.

178. — D. Composition et éditions. Les *Géorgiques* furent composées de 37 à 30 et une première édition parut vers cette époque. Le quatrième livre se terminait alors par l'éloge de Gallus. En 26, Gallus, disgracié par Auguste, se suicida. Le long passage qui le concernait fut supprimé : Virgile le remplaça par l'épisode d'Aristée.

179. — § 4. L'Énéide. A. Analyse. — *Chant I.* Junon, irritée contre les Troyens, suscite (grâce à Éole) une tempête qui jette Énée sur les côtes d'Afrique, à Carthage. — *Chant II.* Récit d'Énée : prise de Troie. — *Chant III.* Récit d'Énée (suite) : voyages. Le plus bel épisode est la rencontre d'Andromaque. — *Chant IV.* Passion de Didon pour Énée. Départ d'Énée. Didon élève un bûcher et s'y poignarde. — *Chant V.* En Sicile. Jeux en l'honneur d'Anchise, enseveli l'année précédente. En partant, on laisse les femmes, les vieillards, les hommes les moins courageux. — *Chant VI.* Énée descend aux enfers pour revoir Anchise. Prédiction de la grandeur de Rome. — *Chant VII.* Énée aborde en Italie. Junon excite une guerre entre Énée et Turnus, roi des Rutules. — *Chant VIII.* Énée va trouver Évandre à Pallantée sur le Palatin (emplacement futur de Rome); il reçoit les armes fabriquées par Vulcain. — *Chant IX.* Turnus attaque les Troyens en l'absence d'Énée. Épisode de Nisus et d'Euryale. — *Chant X.* Discussion au ciel; Jupiter laissera agir les destins. Retour d'Énée. Bataille. Mort de Pallas, fils d'Évandre. Turnus est sauvé par Junon qui l'éloigne de la mêlée en lui présentant un fantôme ressemblant à Énée. Funérailles de Pallas. — *Chant XI.* Trève de douze jours. Bataille. — *Chant XII.* Énée accepte un combat singulier avec Turnus. Junon fait rompre le traité. Grande mêlée. Énée met à mort Turnus.

180. — B. Sources et élaboration du poème. Une légende d'origine grecque, répandue à Rome surtout depuis l'époque des guerres puniques, faisait venir Énée en Italie. Elle avait été célébrée par Naevius, rappelée par Cicéron et plusieurs autres auteurs.

Virgile sut voir le parti qu'il pourrait en tirer. Le sujet était à la fois national et assez reculé pour permettre d'y mêler le merveilleux. Très habilement, le poète y fit rentrer toute l'histoire de Rome qu'il fit prévoir et prédire (bouclier d'Énée). L'*Odyssée* fournit le modèle des six premiers livres (tempête, récit fait par le héros, description des enfers, etc.), l'*Iliade* ser-

vit davantage à la composition des six derniers. Beaucoup d'épisodes sont empruntés à d'autres sources; la rencontre de Didon et d'Énée avait déjà été chantée par Naevius. Les multiples détails d'institutions, de géographie, de mythologie firent de l'épopée une reconstruction historique pleine d'intérêt pour les Romains.

181. — **C. Le caractère d'Énée.** Il est roi et sa royauté a surtout un caractère religieux; il porte les pénates de Troie, fait les sacrifices, prie les dieux. Tel était, avant tout, l'idéal que Virgile voulait présenter aux Romains : *pius Aeneas*. Mais il est aussi guerrier vaillant et brave (*optimus armis*); moins impétueux que Turnus, il est sage et prudent.

182. — **D. Autres caractères.** L'ardent Turnus paraît à beaucoup de lecteurs plus sympathique qu'Énée. Même les caractères secondaires sont tracés avec un art admirable. Virgile peint l'amitié dans Nisus et Euryale, la passion dans Didon, la fidélité conjugale et l'amour maternel dans Andromaque.

E. Les dieux. Ils ont plus de dignité et moins de naturel que dans Homère; ils ne donnent pas la comédie mais parlent toujours avec dignité.

183. — **F. Jugement sur l'Énéide.** Properce disait :

Cedite, Romani scriptores, cedite Graii ;
Nescio quid majus nascitur Iliade. (*Élégies,* 2, 34, 65-66.)

Il y a là une exagération; car l'*Énéide* est inachevée, et Virgile reconnaissait qu'elle était imparfaite. Mais c'est pourtant le plus grand des poèmes romains, le poème national d'une grande race. En même temps, il offre un intérêt universel par la beauté de la forme et du rythme, la vérité humaine des personnages et des sentiments. Stace termine avec raison sa *Thébaïde* par ces mots :

Vive, precor, nec tu divinam Aeneida tenta,
Sed longe sequere et vestigia semper adora.

184. — **§ 5. Principaux caractères de la poésie virgilienne.** A. *Sources d'inspiration* : patriotisme (principalement dans l'*Énéide,* mais aussi dans les deux autres œuvres), surtout tendresse et douceur d'âme; sympathie pour tout et

pour tous, amour de la campagne. — **B.** *Originalité dans l'imitation.* Il transforme tout ce qu'il emprunte, lui donne une couleur romaine ou le charme mélancolique qui lui est personnel. — **C.** *Union de la science et de la poésie,* comme chez les Parnassiens. — **D.** *Proportion, mesure :* rien d'exagéré, de forcé. — **E.** *Amour de l'art, du fini, du parfait.* Tout est composé, limé avec soin. La versification est pleine de délicatesses qui paraissent des licences quand on n'en connaît pas à fond la technique. — **F.** *Beauté musicale du style;* douce et pénétrante et tranquille harmonie.

185. — § **6. Réputation.** La gloire de Virgile fut éclatante et commença de son vivant. On l'expliqua dès lors dans les écoles où il prit place définitivement à côté d'Homère. Les détracteurs, il est vrai, ne manquèrent pas. Mais leurs voix se perdaient au milieu des éloges presque unanimes.

Le moyen âge, qui oublia tant de grands auteurs anciens, fut fidèle à Virgile. En lui, on croyait voir toute la poésie antique. Sa popularité fut telle qu'il se forma sur lui des légendes bizarres.

Dans les temps modernes, Virgile reste un des poètes les plus étudiés et les plus aimés. Sans doute, parmi ses admirateurs, il ne s'en trouverait plus guère pour l'égaler ou le préférer à Homère, ce qui n'était pas rare au XVIIe siècle; mais, de tous les auteurs classiques, c'est peut-être celui que les enfants et les jeunes gens goûtent encore le mieux. Il arrive que des écoliers dépourvus de toute admiration pour les autres écrivains latins sentent pourtant l'harmonie des vers de Virgile et ne soient pas indifférents aux sentiments qu'ils expriment.

186. — § **7. Appendix Vergiliana.**

- **Éditions** critiques : R. Ellis. Oxford, Clarendon Press [1907]; F. Vollmer dans : *Poetae latini minores.* I. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1910. — Édition critique et commentaire du *Culex :* C. Plésent. Paris, Fontemoing, 1910. — Édition critique et commentaire du *Catalepton :* E. Galletier. Paris, Hachette, 1920 (sous le titre de *Epigrammata et Priapea*). — *Aetna.* Édition critique et traduction : J. Vessereau. Paris, Coll. Budé, 1923. — **A consulter** : Ch. Plésent, *Le Culex.* Paris, Klincksieck, 1910.

I. Un certain nombre de manuscrits, mais non les plus anciens. attribuent à Virgile d'autres œuvres que les *Bucoliques,* les *Géorgiques*

et l'*Énéide*. Leur témoignage est confirmé, au moins en partie, par les *Vies* de Virgile.

L'authenticité de ces poèmes fut longtemps rejetée en bloc. Elle est maintenant défendue, au moins pour plusieurs d'entre eux, par de nombreux savants. Cependant l'accord est loin d'être fait; les pièces admises varient beaucoup. La question est une des plus obscures de toute l'histoire littéraire.

187. — **II.** Parmi ces pièces contestées se trouvent :

1/ **Culex**. Un berger endormi, sur le point d'être mordu par un serpent, est réveillé par la piqûre d'un moucheron, qu'il écrase aussitôt. Celui-ci lui apparaît en songe pour réclamer la sépulture.

2/ **Ciris**. Scylla, fille du roi de Mégare Nisus, métamorphosée en aigrette (oiseau).

3/ **Moretum**. Premier déjeuner d'un paysan. Préparation du mets rustique appelé *moretum*, composé d'herbes, de vinaigre et d'huile.

4/ **Copa**. La cabaretière; élégie.

5/ **Catalepton** (plutôt que *Catalecta*), recueil de 17 petites pièces très courtes sur des sujets divers.

III. Enfin, on a parfois attribué à Virgile des poèmes que personne ne lui attribue aujourd'hui :

1/ **Aetna**, description de l'Etna, avec essai d'explication des éruptions volcaniques.

2/ **Dirae**, (imprécations d'un homme dépouillé de son bien au profit d'un vétéran) et **Lydia** (idylle); certains critiques ont attribué ces poèmes à Valerius Caton (*supra* **76**), mais sans raison convaincante.

3/ **Elegiae in Maecenatem**, deux élégies composées probablement peu après la mort de Mécène.

CHAPITRE XII. HORACE.

188. — **Éditions** critiques : O. Keller et A. Holder. Leipzig, Teubner, I (*Odes, Épodes*), 2e éd. 1899; II (*Satires, Épitres*), 1870 (la plus complète et comprenant des index détaillés); F. Vollmer. 2e éd. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1912. — Édition critique et commentaire : F. Plessis, P. Lejay, E. Galletier. Paris, Hachette, en cours de publication (I. *Odes* par F. Plessis et E. Galletier, 1924; II. *Satires* par P. Lejay, 1911). — Commentaire de l'*Art poétique* : M. Albert. Paris, Hachette, 1886. — Commentaire anglais : E. C. Wickham. Oxford, Clarendon Press, I, 3e éd. 1896; II, 1891. — Commentaire allemand : A. Kiessling et R. Heinze. 3 vol. Berlin, Weidmann. — Commentaire latin : J. G. Orelli. 4e éd. par G. Hirschfelder (*Odes, Épodes*) et W. Mewes (*Satires, Épitres*). 2 vol. Berlin, Calvary, 1886-1892. **Éditions classiques** : J. B. Lechatellier. Paris, Poussielgue (avec petite grammaire d'Horace); A. Waltz. Paris, Garnier; F. Plessis et P. Lejay. Paris, Hachette. — **Dictionnaire** : L. Cooper.

A Concordance to the works of Horace. Washington, Carnegie Institution, 1916. — G. A. Koch. *Vollständiges Wörterbuch zu den Gedichten des Q. Horatius Flaccus.* 2e éd. Hanovre, Hahn, 1879. — Traduction : [C. M.] Leconte de Lisle. Paris, Lemerre, sans date.

189. — **A consulter** : [C. A.] Walckenaer. *Histoire de la vie et des poésies d'Horace.* 2 vol. 2e éd. Paris, Didot, 1858. — E. Courbaud. *Horace.* Paris, Hachette, 1914 (étude sur le premier livre des *Épîtres*). — A. Cartault. *Étude sur les Satires d'Horace.* Paris, Alcan, 1899. — G. Boissier. *Nouvelles Promenades archéologiques.* 7e éd. Paris, Hachette, 1910, p. 1-62 (la maison de campagne d'Horace). — A. Waltz. *Des variations de la langue et de la métrique d'Horace.* Paris, Baer, 1881. — G. Pasquali. *Orazio lirico.* Florence, Le Monnier, 1920. — F. Olivier. *Les Épodes d'Horace.* Paris, Payot, 1917. — W. Y. Sellar. *Horace and the elegiac poets of the Augustan age.* Oxford, Clarendon Press, 1892. — J. F. d'Alton. *Horace and his age.* Londres, Longmans, 1917. — E. Stemplinger. *Das Fortleben der horazischen Lyrik seit der Renaissance.* Leipzig, Teubner, 1906. *Horaz im Urteil der Jahrhunderte.* Leipzig, Dieterich, 1921. — **Scolies** anciennes attribuées à Acron. Édition critique : O. Keller. 2 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1902-1904. — Scolies de Porphyrion : Édition critique. A. Holder. Innsbruck, Wagner, 1884. — Les unes et les autres combinées : Édition F. Pauly. 2 vol. Prague, Pellmann, 1858.

190. — § **1. Vie** (65-8 av. J.-C.). Q. Horatius Flaccus, né à Venouse, sur les confins de l'Apulie et de la Lucanie, était fils d'un affranchi qui exerçait les fonctions de receveur des deniers publics dans les ventes à l'encan. Son père ne négligea rien pour le faire instruire : le jeune Horace vint à Rome, où il reçut les leçons du terrible Orbilius (qu'il appelle *plagosus*). Il se rendit ensuite à Athènes pour y étudier la philosophie.

C'est là qu'il se trouvait quand, après la mort de César, Brutus vint y enrôler des soldats. Horace s'engagea. Il fut tribun militaire, mais, à la bataille de Philippes (42), il s'enfuit en jetant son bouclier.

Il revint à Rome, y acheta une charge de scribe des questeurs et commença à écrire ses *Épodes* et ses *Satires*. En 37, il fut présenté à Mécène par Virgile et Varius. La première entrevue fut assez froide : la seconde n'eut lieu que neuf mois après. Mais, peu à peu, ils devinrent intimes. Horace ne profita pas de cette amitié pour s'élever à une haute position ; il préférait l'*aurea mediocritas,* mais il accepta de son protecteur une petite maison de campagne située près de Tibur.

Il habitait, tantôt à Rome, tantôt à la campagne, menant

douce et joyeuse vie, composant à loisir ses poèmes. En 8 av. J.-C., Mécène mourut, priant Auguste de se souvenir d'Horace comme de lui-même, mais Horace expira huit jours après, léguant ses biens à Auguste, qui lui fit faire de pompeuses funérailles.

191. — § 2. Portrait d'Horace. C'était un gros petit bonhomme court, *brevis atque obesus*, dit Suétone. Auguste le comparait à un petit tonneau. Il avait le teint frais, les yeux noirs; il blanchit avant l'âge. Il se mettait facilement en colère, mais s'apaisait non moins facilement. En somme, pas méchant, il se défend quand on l'attaque et aussi quand on l'agace en faisant de mauvais vers. Il est un peu égoïste, pas héroïque le moins du monde.

192. — § 3. Œuvres. A. Enumération (ordre usuel des éditions) :

a/ Odes. 4 livres. Pièces lyriques sur tous sujets : compliments à Auguste, à Mécène; pièces sur le printemps, l'hiver; à propos du départ de Virgile; invitations à boire, à jouir de la vie; odes patriotiques célébrant les antiques vertus romaines, etc.

b/ Chant séculaire composé en 17 av. J.-C. pour être exécuté par un chœur de jeunes filles et de jeunes gens pendant les jeux solennels en l'honneur d'Apollon et de Diane.

c/ Épodes. Poèmes, iambiques pour la plupart, satiriques et très mordants.

d/ Satires (ou *sermones,* causeries) (2 livres). Pièces de vers en hexamètres traitant des sujets de morale ou de littérature.

e/ Épîtres (2 livres). Pièces en hexamètres; moins piquantes que les *Satires;* discussions philosophiques, littéraires et surtout morales; lettres d'amitié, de recommandation, d'invitation.

f/ Art poétique ou plutôt *Épître aux Pisons.* Les fils de Pison (ami d'Horace) voulaient faire des vers. Horace leur envoie des conseils, il veut surtout leur montrer combien la poésie est un art difficile.

Ce n'est pas un traité en forme, mais une causerie, une conversation; aussi le plan est-il assez capricieux.

193. — B. Chronologie. On ne peut pas toujours fixer la date de tous les poèmes, mais d'une partie seulement. On connaît mieux la date de publication des différents recueils :

Épodes : composées de 41 ou 40 à 30.
Satires : Livre I, publié vers 35.
Satires : Livre II, terminé en 30.
Odes : Livres I-III, publiés en 23.
Épîtres : Livre I, publié en 20 ou en 19.
Épîtres : Livre II, publié vers 14.

Carmen saeculare: composé en 17.
Odes : Livre IV, publié vers l'an 13.
Art poétique: date incertaine : 19, 18, 17 selon les uns; après 11 selon d'autres.

194. — § 4. Horace poète lyrique. Horace assure qu'il ne prétend pas rivaliser avec Pindare dans la grande poésie lyrique. Cependant il a chanté avec de fort beaux accents la vertu romaine et les gloires de sa patrie.

Il est peut-être plus admirable encore dans les odes familières, d'une forme si achevée, qui traitent, avec une finesse et une délicatesse exquises, de ses plaisirs, de ses tristesses, des conseils qu'il donne à ses amis.

195. — § 5. Horace critique littéraire. A. *Polémique contre les partisans des anciens.* Un parti prétendait admirer les anciens à l'exclusion des modernes. Horace reconnaît (quoique d'assez mauvaise grâce) les qualités d'Ennius et de Lucilius, mais il ne veut pas qu'on les mette au-dessus de Virgile et de lui-même. — B. *Il se moque des mauvais poètes*, de la manie de versifier, de la corruption du goût, du travers des poètes qui imposent aux passants la lecture de leurs vers et auxquels on ne peut pas dire la vérité sur leurs ouvrages. — C. *Ses idées littéraires :* en général, sages, classiques : nécessité du travail; horreur de la médiocrité; sévérité pour soi-même; prédominance de la raison : *Scribendi recte sapere est et principium et fons.* (Art poétique, 309.)

196. — § 6. Morale d'Horace. A. Sa morale vraie, sincère. Horace est épicurien; il se dit lui-même *Epicuri de grege porcum* (*Épîtres,* 1, 4, 16). Tout se résume pour lui en un mot : jouir, et, pour jouir davantage, être modéré dans ses plaisirs, profiter du présent, garder la tranquillité de l'âme, sans souci de l'avenir; car la mort viendra bientôt.

B. Sa morale de commande. Auguste voulait relever la religion et les mœurs anciennes à Rome. Horace composa, sur commande, des odes où il loue l'austérité des anciens Romains, leur courage civil et militaire. Comme on l'a souvent remarqué, ces poèmes, intercalés au milieu des odes épicuriennes, les contredisent absolument.

197. — § 7. Sentiment de la nature. Les *Odes* contiennent de jolis traits de description montrant qu'Horace avait le sentiment de la nature. Cependant, il n'aime pas la campagne comme Virgile l'aimait. Virgile l'aime d'amour, pour elle-même; il se plaît à contempler les paysages familiers, *flumina nota*, à écouter le mugissement des bœufs, le bourdonnement des abeilles. Horace y aime surtout la tranquillité; il y est délivré des fâcheux; à Rome, on l'aborde, on lui demande des recommandations pour Mécène; à Tibur, il est tranquille; commodément couché au frais sur le gazon, il boit à sa soif. Et, alors même, il lui arrive de regretter le bruit de cette Rome qu'il a fuie.

198. — § 8. Style : remarquable par la justesse, le fini, la perfection, les images nettes et précises dans leur brièveté, surtout par les alliances de mots neuves et heureuses. Horace devait songer à lui-même quand il écrivait :

Dixeris egregie, notum si callida verbum
Reddiderit junctura novum (*Art poétique*, 47-48).

Jamais on ne trouve chez lui de longueurs, de remplissage, mais il est quelquefois un peu artificiel, surtout dans l'emploi des noms propres, à l'imitation des lyriques grecs. Pour la mer, il dira : l'*Adriatique,* la *mer de Carpathos;* les marchandises seront *tyriennes, cypriotes.* Pour un navire, il dira un *pin du Pont;* pour un poème lyrique, un *poème éolien,* etc., etc. Ainsi les *Odes* contiennent plus de 700 noms propres différents : c'est la sixième partie du vocabulaire total.

199. — § 9. Évolution de son talent et de son style. On sent un progrès évident des premières *Satires* aux dernières, et surtout aux *Épîtres,* des *Épodes* aux *Odes.* Parmi celles-ci cependant, les plus parfaites ne sont pas les dernières. C'est plutôt le troisième livre qui marquerait l'apogée du talent lyrique d'Horace; il y a moins d'inspiration dans le quatrième livre. Mais le caractère romain y paraît de plus en plus : les premières odes étaient très grecques par les idées et le vocabulaire, les dernières le sont beaucoup moins.

Dans les *Satires,* puis les *Épîtres,* le talent grandit, l'esprit

s'affine. Horace commence par imiter Lucilius; plus tard, l'inspiration se fait plus personnelle.

En avançant dans la carrière, Horace devient plus exigeant pour lui-même; la versification dans les premières œuvres est, pour la césure, l'hiatus, l'élision, l'allongement au temps fort, beaucoup moins rigoureuse que dans les dernières. Et pourtant, il y a des règles auxquelles Horace s'était d'abord soumis et qu'il a rejetées plus tard : ce sont celles qu'il tenait des Alexandrins, comme le soin d'éviter la césure trochaïque au quatrième pied de l'hexamètre. Il s'éloigne de plus en plus de leur idéal, par conséquent aussi de celui de Catulle, soit qu'il se rapproche des vieux poètes grecs (Alcée, Sappho), soit qu'il s'efforce de former une versification vraiment latine.

200. — § **10. Réputation.** Horace avait prédit qu'il deviendrait classique; sa prédiction s'est réalisée, mais il n'a jamais été populaire, il est resté le régal des lettrés et des délicats, il n'a jamais pénétré dans la foule; du reste, n'avait-il pas dit : *Odi profanum vulgus et arceo?*

CHAPITRE XIII. L'ÉLÉGIE.

201. — **Extraits des élégiaques :** K. P. Harrington. New-York, American Book Company, 1914. — **A consulter :** W. Y. Sellar. *Horace and the elegiac poets of the Augustan age.* Oxford, Clarendon Press, 1892.

§ **1. L'élégie romaine.** Quintilien ose dire : *Elegia Graecos provocamus* (10,1,93). Nous ne connaissons pas assez l'élégie grecque pour être sûrs qu'il a raison, mais il semble que ce genre revêt à Rome une forme plus personnelle et plus précise qu'en Grèce; le poète y chante ses propres amours, ses propres sentiments.

202. — § **2. Cornelius Gallus** (69-26). Né en 69 à Forum Julii (Fréjus), il fut préfet d'Égypte, ami de Virgile qui lui dédia la dixième églogue. Disgracié par Auguste, il se suicida en 26. Ovide le cite comme le premier en date des élégiaques latins. Ses œuvres sont perdues.

203. — § 3. Tibulle.

Éditions critiques : L. Pichard. Paris, Champion, 1924; avec traduction : M. Ponchont. Paris, Coll. Budé, 1924. — Commentaire avec traduction littérale : Ph. Martinon. Paris, Thorin, 1895. — Commentaire anglais : K. F. Smith. New-York, American Book Company, 1913. — **A consulter** : A. Cartault. *A propos du Corpus Tibullianum. Un siècle de philologie classique latine.* Paris, Alcan, 1906 (bibliographie très détaillée avec appréciation sur les ouvrages cités et résumé des principaux). *Le distique élégiaque chez Tibulle, Sulpicia, Lygdamus.* Paris, Alcan, 1911. — H. de la Ville de Mirmont. *Le poète Lygdamus.* Louvain, Peeters; Paris, Fontemoing, 1901.

204. — A. Vie (54 environ à 19 av. J.-C.). Albius Tibullus était chevalier et possédait une villa à Pedum (entre Tibur et Préneste); il fut exproprié lors des guerres civiles, mais redevint riche : *Di tibi divitias dederunt artemque fruendi*, lui disait Horace (*Épîtres*, 1,4,7). Il suit en Aquitaine son protecteur Messala, part avec lui pour l'Asie, tombe malade à Corcyre, revient à Rome, il y meurt, usé avant l'âge.

205. — B. Œuvres. On a sous le nom de Tibulle *quatre livres d'élégies;* les deux premiers sont certainement authentiques; on attribue le *troisième* à un poète différent nommé *Lygdamus;* le *quatrième* contient des pièces très diverses et discutées, dont plusieurs sont probablement de *Sulpicia*. Dans ses vers, Tibulle chante surtout une femme qu'il appelle Délia.

206. — C. Inspiration. C'est surtout l'amour qui remplit ses vers; ils expriment aussi son horreur pour la vie turbulente, son désir de la tranquillité, le plaisir qu'il goûte à la campagne, la tristesse que lui inspire la pensée de la mort.

Son style est facile et harmonieux, avec, çà et là, quelques beaux éclairs de passion.

207. — § 4. Properce

Éditions critiques : J. S. Philimore. Oxford, Clarendon Press [1901]; C. Hosius. 2ᵉ éd. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1922 (avec index métrique, prosodique et grammatical). — **Commentaire allemand** : M. Rothstein. 2 vol. Berlin, Weidmann, 1898. — **Commentaire anglais** : H. E. Butler. Londres, Constable, 1905. — Commentaire latin : F. A. Paley. Londres, Bell, 1872. — **Extraits** avec notes en anglais : J. P. Postgate. Londres Macmillan. — **A consulter** : F. Plessis. *Études critiques sur Properce et ses élégies.* Paris, Hachette, 1884. — J. S. Philimore. **Index** *verborum Propertianus.* Oxford, Clarendon Press [1905].

208. — A. Vie (probablement né vers 50, mort vers 15 av. J.-C.). Sa vie n'est pas sans ressemblance avec celle de Tibulle;

comme lui, il fut victime de la spoliation lors des guerres civiles, en 41.

Souvent malade, il mourut jeune. Il avait demandé qu'on mît un laurier sur son tombeau. Il était lié d'amitié avec Ovide.

B. Œuvres. Il laissait *quatre livres d'élégies.* Les trois premiers dédiés à Cynthie ont pour sujet ses amours; le quatrième, écrit après la mort de Cynthie, traite de certaines légendes romaines (description de la Rome primitive, etc.).

C. Style. Le style de Properce est beaucoup moins naturel et moins clair que celui de Tibulle, mais a plus de vigueur, de fermeté, de variété.

209. — § 5. Ovide.

Éditions critiques : S. G. Owen. Oxford, Clarendon Press, en cours de publication; R. Merkel. 3 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), nouvelle édition par R. Ehwald, en cours de publication. — **Éditions partielles** : *Métamorphoses :* édition critique détaillée : H. Magnus. Berlin, Weidmann, 1914. — *Ibis :* R. Ellis. Oxford, Clarendon Press, 1881 (édition critique et commentaire anglais). — *Héroïdes* : A. Palmer. Oxford, Clarendon Press, 1898 (édition critique et commentaire anglais). — **Extraits des** *Métamorphoses :* P. Lejay. Paris, Colin (avec petite grammaire d'Ovide); J. B. Lechatellier. Paris, Poussielgue. — **A consulter** : G. Lafaye. *Les Métamorphoses d'Ovide et leurs modèles grecs.* Paris, Alcan, 1904. — H. de la Ville de Mirmont. *La Jeunesse d'Ovide.* Paris, Fontemoing, 1905. — G. Boissier. *L'opposition sous les Césars.* 6e éd. Paris, Hachette, 1909, p. 107-159 (l'exil d'Ovide). — **Dictionnaire** : J. Sibelis. *Wörterbuch zu Ovids Metamorphosen.* 5e éd. par F. Polle. Leipzig, Teubner, 1893 (avec remarques relatives à la versification, à son influence sur le choix des mots et la grammaire).

210. A. Vie (43 av. J.-C., 17 ap. J.-C.). Publius Ovidius Naso était fils d'un chevalier. Il naquit à Sulmone, alla étudier à Rome, puis à Athènes. Son père le voulait avocat; mais il était poète. Il s'efforça quelque temps d'écrire en prose, les vers se formaient d'eux-mêmes sous sa plume.

Après avoir été triumvir, décemvir et centumvir, il renonça aux fonctions publiques pour s'adonner définitivement à la poésie. C'était alors un homme heureux, d'un caractère aimable, doué d'esprit et de talent, ayant de la fortune, applaudi, recherché de tous dans la société légère de cette époque.

Mais, tout à coup, ce bonheur s'écroule. Vers 10, Ovide est exilé par Auguste à Tomes, au bord du Pont-Euxin, à quelque

distance du Danube. Les causes de cet exil restent inconnues, malgré tous les efforts faits pour les éclaircir. Ce qui est certain, c'est qu'Ovide dut partir précipitamment; il eut à peine le temps de faire ses paquets. Sa femme voulait l'accompagner; il refusa et la laissa pour que ses biens ne fussent pas confisqués. Après avoir essuyé une tempête, il arrive à Tomes, petite ville romaine gardée par une garnison. Il vécut là au milieu de barbares à longue chevelure, couverts de peaux de bête, dans un pays plat, glacial et sans végétation. Ignorant la langue, il fut d'abord obligé de parler par signes; puis, il apprit le gète et le sarmate et composa même des vers en langue barbare.

Souvent il écrivait à ses anciens amis pour obtenir son retour, mais jamais il ne réussit. Il vieillit et mourut en exil.

211. — B. **Œuvres.** a) **Amores.** Élégies, d'abord en 5 livres, puis en 3, car il avait brûlé celles qui ne lui semblaient pas dignes de la postérité. Il eût pu être plus sévère : la plupart de ces poèmes, pleins d'érudition, de bel esprit et surtout de libertinage, ont très peu de mérite et n'expriment aucun sentiment sincère et vrai. Cependant, le recueil contient une belle élégie sur la mort de Tibulle (3, 9).

b) **Héroïdes.** Lettres en vers élégiaques : Pénélope à Ulysse; Briséis à Achille; Phèdre à Hippolyte; Didon à Énée; Hélène à Pâris, etc. Genre faux, fade et monotone, et qui pourtant eut du succès, tant les déclamations faussaient le goût de cette époque.

c) **Ars amatoria**, l'art de séduire. Ouvrage profondément immoral.

d) **Remedium amoris.** Contre-partie de l'*ars amatoria*, sorte de palinodie. Moyens de s'arracher à l'amour. C'est là que se trouvent les vers souvent cités :

Principiis obsta; sero medicina paratur
Cum mala per longas invaluere moras (91-92).

e) **Medicamina faciei.** Hexamètres sur la toilette. Il n'en reste qu'un fragment.

212. — f) **Métamorphoses.** 15 livres. Encyclopédie des légendes anciennes : formation du monde; Phaéton; Dédale et Icare; changements de Philémon et Baucis en arbres, d'Halcyon en oiseau, etc., etc.

g) **Fastes.** Calendrier historique rapportant les légendes romaines, les traditions du Latium, les usages de la vie civile, les cérémonies du culte, selon l'ordre du calendrier romain. Par son sujet, c'est une œuvre nationale, romaine; mais l'exécution en est trop peu soignée et l'inspiration trop absente pour qu'on puisse la comparer à l'*Énéide*.

h) **Tristes.** 5 livres. Élégies écrites en exil; il y raconte ses malheurs.

i) **Pontiques.** Même sujet. Beaucoup de poèmes ont pour titre le nom de celui à qui ils sont adressés : ce sont les demandes infructueuses d'intercession pour le retour.

j) Enfin, on possède encore une partie des **Halieutica** (poème sur la pêche); deux vers de **Médée**, tragédie très vantée; **Ibis**, pamphlet en distiques écrit par Ovide pendant son exil et dirigé contre un Romain qui l'avait injurié.

213. — C. Principaux caractères de son talent poétique. Avant tout, une prodigieuse facilité. On comprend à le lire qu'il disait vrai en racontant l'épisode de sa jeunesse :

Sponte sua carmen numeros veniebat ad aptos
Et quod tentabam scribere versus erat. (*Tristes*, 4, 10, 25-26.)

C'est le plus fécond des poètes latins. Il est ingénieux, a beaucoup d'esprit, sait varier la forme en racontant des légendes qui se ressemblent.

Son érudition mythologique est étendue plus que profonde. Moins savant que Virgile ou qu'Horace, moins inspiré aussi, il a sur eux l'avantage d'avoir suivi de moins près les modèles grecs; avec lui, la littérature latine devient plus indépendante.

Comme versificateur et au point de vue purement technique, il est même supérieur à Virgile et à Horace; son vers plus léger, moins chargé de spondées, renferme aussi beaucoup moins d'élisions et se conforme aux règles les plus sévères (pour les césures, la forme des derniers pieds).

214. — Poètes didactiques et épiques contemporains.

A. **Didactiques. Germanicus Caesar** traduit les *Phénomènes* et les *Pronostics* d'Aratos; **Grattius** : *Cynegeticon* (sur la chasse), 541 vers, plus corrects qu'intéressants; **Manilius** : *Astronomica* (5 livres), poème sur l'astronomie et surtout l'astrologie, écrit sous Auguste ou sous Tibère.

B. **Épiques. Varius.** Horace, invité par Agrippa à chanter ses exploits, le renvoie à Varius comme à un poète plus digne de le célébrer; mais ses œuvres sont perdues, à part quelques fragments; **Cornelius Severus** : on a de lui 25 vers sur la mort de Cicéron.

CHAPITRE XIV. TITE-LIVE.

215. — **Éditions** critiques : A. Zingerle. Vienne, Tempsky; Leipzig, Freytag, 1883-1908; R. S. Conway et C. F. Walters. Oxford, Clarendon Press, en cours de publication. — Commentaire allemand : W. Weissenborn, revu par H. J. Müller. Berlin, Weidmann. — **Éditions partielles** avec notes : *Livres* XXI-XXII et XXIII-XXV : E. Benoist et O. Riemann. Paris, Hachette (avec petite grammaire de Tite-Live). — *Livres* XXVI-XXX : O. Riemann et T. Homolle. Paris, Hachette (avec petite grammaire de Tite-Live). — *Troisième décade* (*livres* XXI-XXX) : H. Gœlzer. Paris, Garnier. — *Livres* I, XXI, XXII : E. B. Lease. 2e éd. Boston, Heath, 1907 (notes en anglais, importante étude sur le style et la langue). — **A consulter** : H. Taine. *Essai sur Tite-Live.* 7e éd. Paris, Hachette, 1904. — D. Nisard. *Les quatre grands historiens latins.* Paris, Lévy, 1874, p. 199-251. — O. Riemann. *Études sur la langue et la grammaire de Tite-Live.* 2e éd. Paris, Thorin, 1885. — S. G. Stacey : *Die Entwickelung des livianischen Stiles : Archiv für lateinische Lexikographie.* X. 1898, p. 17-82.

216. — § 1. **Vie** (59 av. J.-C.- 17 ap. J.-C.). Tite-Live (*Titus Livius*) naquit à Padoue. Il vécut à Rome au temps d'Auguste, qui l'honorait de sa faveur, tout en l'appelant le « Pompéien » : car il avait, dans son histoire, donné de grandes louanges à Pompée. Tite-Live était un honnête homme, un patriote enthousiaste, en même temps qu'un grand admirateur du temps passé.

Il avait un fils auquel il écrivit d'étudier Démosthène et Cicéron, puis les autres écrivains à proportion de leur ressemblance avec ces deux auteurs. Il eut aussi une fille mariée à un rhéteur du nom de Magius, qu'on venait entendre plutôt à cause de son beau-père que pour son éloquence.

Tite-Live mourut dans sa ville natale, soit qu'il y ait passé les dernières années de sa vie, soit qu'il y fît seulement alors un rapide séjour.

217. — § 2. **Œuvres**. **A.** Tite-Live avait d'abord écrit des **ouvrages philosophiques**, les uns, sous forme de dialogues, les autres, plus didactiques, et peut-être quelques opuscules de critique littéraire; cependant les rares textes qui paraissent se rapporter à ces derniers ne font peut-être allusion qu'à des lettres privées ou à des assertions orales.

B. Mais son œuvre principale était son **Histoire romaine** à laquelle il consacra les quarante dernières années de sa vie.

a) Le **titre** était : *Ab Urbe condita libri.*

b) Elle comprenait 142 livres, qui furent publiés séparément ou, au moins, par groupes, les récits des mêmes événements formant des subdivisions distinctes. On appelle **décade** un groupe de 10 livres. Cette division remonte au moins au IVe siècle; elle est peut-être beaucoup plus ancienne.

c) Tite-Live racontait toute l'histoire romaine depuis les origines jusqu'à l'année 9 après J.-C.

d) Il reste 35 livres, à savoir : livres 1-10 : des origines à l'année 293 av. J.-C. — livres 21-45 : de l'année 218 (deuxième guerre punique) à l'année 167 (triomphe de Paul-Émile après la guerre de Macédoine); mais dans les livres 41-45, il y a de nombreuses lacunes.

e) On possède aussi quelques **fragments** isolés et des **résumés** de l'ensemble ou de certaines particularités : prodiges (énumérés d'après Tite-Live par Julius Obsequens), noms des consuls (énumérés d'après Tite-Live par Cassiodore). Parmi les résumés de l'ensemble, le plus important est intitulé *Periochae;* il est conservé pour les 142 livres, sauf pour les livres 136-137. Un autre résumé a été trouvé dans un papyrus en 1903.

218. — § 3. But de Tite-Live en écrivant l'histoire.

A. Il veut élever un monument à la grandeur de Rome, du peuple-roi : *Juvabit rerum gestarum memoriae principis terrarum populi pro virili parte et me ipsum consuluisse* (I *Praefatio,* 3). — **B.** En même temps, il se console des maux présents par le spectacle du passé (ibid. 5).

219. — § 4. Sources. Comme presque tous les auteurs utilisés par Tite-Live sont aujourd'hui perdus, il est absolument impossible de déterminer avec certitude quel fut *l'ensemble* de ses sources. On propose les systèmes les plus variés sans aucune preuve décisive. Cependant, on peut connaître *quelques-uns* des auteurs dont il s'est servi. Ainsi, il a certainement eu sous les yeux Polybe, comme on le constate en comparant certains récits (v. g. ceux de la guerre d'Hannibal); mais il complétait l'historien grec par les annalistes latins.

Dans tous les cas, le nombre des auteurs utilisés par lui dans son œuvre était certainement considérable. Mais Tite-Live ne recourait guère aux documents originaux (texte des traités, inscriptions), qu'il aurait pu consulter facilement.

220. — § 5. Critique et Véracité. Tite-Live n'a pas toujours recherché avec une méthode rigoureuse les informations

les plus dignes de foi. De plus, il est quelquefois aveuglé par son patriotisme. Mais il n'a pas de parti pris volontaire; il veut dire sincèrement ce qu'il croit vrai. Et il juge le plus souvent avec un grand bon sens.

221. — § 6. Les narrations. Elles n'ont ni la simplicité de César, ni la concision vigoureuse de Salluste et de Tacite. Mais elles sont très bien conduites et très vivantes; toutes les parties en sont ordonnées avec proportion, sans rien qui languisse. Tite-Live anime le froid récit de Polybe (v. g. passage des Alpes par Hannibal, 21, 32-38) ou des annalistes. Il reconstitue les événements tels qu'ils ont dû se passer, et il s'associe aux sentiments et aux passions des personnages.

Il ne trace guère de portraits comme Salluste ou Tacite; mais il met en lumière les caractères par les événements.

222. — § 7. Les discours. — Ils sont une **partie très importante** de l'œuvre de Tite-Live; on en compte plus de 400 dans les livres conservés; il devait donc y en avoir en tout, près de 1500.

Ils sont **en partie conventionnels** comme chez beaucoup d'historiens anciens (*supra*, **II, 168, 282-283**).

Mais ils ont cependant **une valeur même historique** : ils nous font connaître des *faits*. Par exemple, au livre 29, ch. 17-18, un historien moderne exposerait directement les méfaits de Pléminius. Tite-Live les énumère, mais en plaçant l'exposé dans la bouche des Locriens; il peint en même temps leurs *sentiments*, douleur, indignation contre le légat et, malgré tout, attachement envers le peuple romain, qui l'a envoyé, mais dont ils espèrent justice.

Leur valeur oratoire est plus grande encore. Ils sont bien composés, habiles, pleins de souffle, en un mot, éloquents. Ce sont, après ceux de Cicéron, les meilleurs modèles d'éloquence que les Romains nous aient laissés.

223. — § 8. Style. — A. Caractère général. Tite-Live n'imite pas du tout la concision de Salluste. Il est plutôt de l'école de Cicéron, pour lequel il montrait une grande admira-

tion. Sa phrase est ample, abondante, claire, périodique; elle se déroule avec une majesté tranquille.

Cependant la période est, chez lui, moins régulière que chez Cicéron. Elle s'éloigne aussi de l'art cicéronien par l'emploi fréquent de la dissymétrie et par la différence complète dans le rythme (clausules).

Au dire de Quintilien (I, 5, 56), Asinius Pollion prétendait trouver dans Tite-Live des traces de provincialisme, des expressions usitées à Padoue. C'est la *patavinitas;* on n'a jamais pu découvrir en quoi elle pouvait consister.

224. — B. Évolution. — On ne peut malheureusement la tracer entièrement : nous avons perdu la plus grande partie de l'œuvre de Tite-Live et, chose plus regrettable encore à ce point de vue, ce qui est conservé ne s'étend pas tout à fait jusqu'à la fin du premier tiers; nous n'avons ni le milieu ni la fin.

Cependant, même dans ce que nous possédons, on constate déjà des changements notables. Le style de la première décade, et surtout du premier livre, contient beaucoup plus de mots archaïques et poétiques (comme *proles*, *proceres*), d'expressions poétiques qui paraissent empruntées surtout à Ennius : *Haec ubi dicta dedit.* Plus tard, au contraire, Tite-Live se rapproche de plus en plus du style de Cicéron, de l'idéal classique.

225. — § 9. Réputation. — Tite-Live vécut assez pour assister au succès de son œuvre et connaître la gloire. Un habitant de Gadès vint exprès de son pays natal pour le voir et s'en retourna aussitôt après. Son œuvre fut peut-être, avec l'*Énéide,* le livre le plus lu; elle rélégua dans l'ombre tous les écrits qui racontaient l'histoire de la république romaine. Sénèque, Tacite, Quintilien la louent à l'envi; un nombre considérable d'écrivains l'utilisent.

Sa gloire dura jusqu'à la fin de l'empire. On le connut moins au moyen âge. Depuis la Renaissance, on ne cesse de l'étudier et de l'admirer. Le perfectionnement des méthodes historiques a mis à nu certaines lacunes de sa critique, mais ne doit pas diminuer l'estime de sa valeur littéraire.

Conclusion. — L'Histoire de Tite-Live est, avec l'*Énéide*, le plus grand monument élevé à la gloire de Rome.

226. — **Note. Autres historiens.** — **A. Trogue-Pompée.** **Édition critique** : F. Rühl. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1886. — **Dictionnaire** : O. Eichert. « *Vollständiges* » *Wörterbuch zur Philippischen Geschichte des Justinus.* Hannovre, Hahn, 1882 (presque complet).

Pompeius Trogus (dates inconnues, contemporain d'Auguste) était d'origine gauloise; son grand'père avait reçu de Pompée le droit de cité. Il écrivit une *Histoire des animaux* citée par Pline l'Ancien, mais aujourd'hui perdue, et des *Histoires philippiques* (44 livres), sorte d'Histoire universelle, ou plutôt Histoire des *peuples autres que les Romains;* parmi ces pays, celui qui avait joué le plus grand rôle était la Macédoine; de là le titre d'*Historiae philippicae.*

Trogue-Pompée se proposait un tout autre but que Tite-Live; son œuvre n'était pas du tout un écrit patriotique, aussi fut-il beaucoup moins populaire. Il n'était cependant pas sans mérite; mais nous le connaissons très incomplètement; il ne reste de son Histoire que le résumé fait par un certain **Justin** (époque inconnue, peut-être IIe siècle, IIIe selon d'autres); quelques parties y sont extraites mot à mot de Trogue (au moins l. 38, c. 4-5 : cf. l. 38, c. 3,11); d'autres sont très abrégées; il n'a guère d'utilité pour les événements qui nous ont été racontés par Thucydide et Polybe; mais il nous fait connaître sur l'histoire de Carthage avant les guerres puniques, sur l'histoire des Parthes, des faits qu'il est seul à nous avoir conservés. Pour l'histoire primitive de Marseille, on tient encore grand compte de son récit.

B. Fenestella (sous Auguste ou sous Tibère) : *Annales;* **Tiron** : *Vie de Cicéron;* **Arruntius** : *Guerres puniques.* Leurs ouvrages sont perdus.

CHAPITRE XV. SAVANTS, JURISCONSULTES, GRAMMAIRIENS, RHÉTEURS.

227. — **Vitruve** : Édition critique : F. Krohn. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1912. — Édition et traduction : A. Choisy. 4 vol. Paris, Lahure, 1909, avec « analyse » et figures. — H. Nohl. **Index** *Vitruvianus.* Leipzig, Teubner, 1876 (presque complet). — **Jurisconsultes** : P. Bremer. *Jurisprudentiae antehadrianae quae supersunt* II, 1. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1898. — **Grammairiens** : Fragments dans Funaioli (*supra*, **58**) I, p. 441-575. — **Rhéteurs** : Édition critique : C. Halm. *Rhetores Latini minores.* Leipzig, Teubner, 1863. — **Sénèque le Rhéteur** : Édition critique : H. J. Müller. Vienne, Tempsky; Leipzig, Freytag, 1887. — Édition avec traduction et notes : H. Bornecque. Paris, Garnier, 1902. — Boissier. *Tacite.* 3e éd. Paris, Hachette, 1908, p. 195-235.

228. — **§ 1. Savants.** Le plus célèbre est **Vitruve.** Architecte, auteur du *De architectura* (10 livres), il écrivit sous Auguste, vers l'an 25 av. J.-C. Frontin cite un Vitruve architecte qui fut préposé aux eaux de Rome; ce Vitruve est peut-

être le même que l'auteur du *De architectura,* mais rien ne le prouve absolument.

Analyse : *Livre* I. Préliminaires, principes généraux. II. Matériaux et mode d'emploi. III. L'ordre ionique et son application aux temples. IV. Les ordres corinthien, dorique, toscan et leur application aux temples. V. Les édifices municipaux. VI. Les édifices privés (maisons de ville et de campagne, maisons grecques et romaines). VII. Les aires et les revêtements. VIII. Les eaux (aqueducs, réservoirs, puits, citernes). IX. La mesure du temps (cadrans solaires, horloges à eau). X. Les machines (machines hydrauliques, machines de guerre : catapultes, balistes, etc.).

229. — **Sources** : Vitruve s'inspire de nombreux auteurs, qu'il cite souvent et auxquels il renvoie pour plus de détails. Ses autorités sont, pour la plupart, des théoriciens alexandrins qui avaient écrit vers le IIe siècle av. J.-C.; il nous renseigne plutôt sur les monuments de cette époque que sur les œuvres du temps de Périclès ou même que sur l'architecture de ses propres contemporains. Il ne maîtrise pas entièrement son sujet et reproduit des assertions contradictoires qu'il trouve dans ses autorités. Mais sa science est fort étendue; grâce à ses vastes lectures et à son expérience, il nous a conservé nombre de renseignements précieux.

Le *style* n'a aucune prétention artistique, sauf dans la préface de chaque livre; et nulle part il n'a de valeur littéraire. Mais il est précis, les termes techniques sont employés avec une justesse parfaite et les descriptions sont, en général, assez claires; elles le seraient tout à fait si les figures qui accompagnaient l'ouvrage n'avaient été perdues.

230. — § 2. **Jurisconsultes.** — Les deux plus célèbres furent : **Labéon** (M. Antistius Labeo),qui regrettait les institutions républicaines, était ennemi d'Auguste, mais partisan des innovations dans le droit, auquel il appliquait les principes de la philosophie; **Capiton** (C. Ateius Capito), rallié au nouveau régime, mais fidèle avant tout à la tradition dans les questions juridiques. Ils devinrent chefs de deux écoles rivales.

231. — § 3. **Grammairiens** (*Grammatici*, philologues). — **A. Hygin** (Julius Hyginus) écrivit un commentaire sur Virgile et beaucoup d'autres ouvrages. Il reste de lui un livre de *Fables* (277 récits de mythologie grecque) et quatre livres d'*Astronomie poétique* où il raconte les légendes relatives aux constellations.

Ces traités sont écrits dans un style si barbare qu'on a cru quelquefois devoir reculer leur date jusqu'au IVe siècle.

232. — **B. Verrius Flaccus** vécut sous Auguste, qui le prit pour professeur de ses petits-fils Caius et Lucius Agrippa. Ces fonctions lui valurent un traitement de 100.000 sesterces (25.000 francs). Il avait beaucoup écrit. Parmi les fragments qui subsistent de ses ouvrages, les plus précieux sont ceux du traité *sur la signification des mots.*

233. — **§ 4. Rhéteurs.** — **A. Rutilius Lupus**, auteur d'un ouvrage sur les *figures de pensées et de mots.*

B. « Sénèque le rhéteur » (ou « Sénèque le père »). L. Annaeus Seneca (né vers 55 av. J.-C., mort entre 37 et 41 ap. J.-C.), riche Espagnol, originaire de Cordoue, mais qui vécut à Rome. Il était fort érudit et doué d'une mémoire extraordinaire. A la fin de sa vie, il recueillit et publia les morceaux les plus curieux qu'il se souvenait d'avoir entendus dans les « *déclamations* », c'est-à-dire dans les exercices oratoires auxquels prenaient part alors non seulement les jeunes gens mais les hommes faits.

234. — L'ouvrage est intitulé : « *Sententiae, divisiones, colores* » (*sententiae :* traits, pensées piquantes; *divisiones :* plans de discours; *colores :* artifices oratoires permettant de présenter un fait sous des couleurs favorables). Il se compose de deux parties bien distinctes : I. *Suasoriae*, « suasoires » (un livre) : consultations oratoires, v. g. Agamemnon délibère s'il immolera Iphigénie; II. *Controversiae :* discours judiciaires (10 livres : les livres III-VI ne sont pas conservés en entier; il en reste seulement des extraits). On plaide successivement le pour et le contre. Les sujets sont bizarres et conventionnels; il y est question de « pirates », de « tyrans » habitant des « citadelles »; on suppose des lois qui n'existent nulle part ou qui n'ont jamais existé à Rome; on accumule les circonstances invraisemblables.

Il est difficile d'imaginer un ouvrage plus déclamatoire et d'un ton plus faux. Or Sénèque a coutume de citer les morceaux qui avaient eu le plus de succès. Rien ne fait mieux comprendre ce qu'allaient devenir le goût public et l'éducation littéraire sous l'empire. Bientôt la déclamation dominera partout.

On est tout étonné de trouver çà et là quelques traits heureux, quelques détails historiques curieux, quelques précieuses citations d'auteurs aujourd'hui perdus. Sénèque intercale quelques digressions; il se laisse aller à causer de temps en temps; c'est surtout dans les

préfaces qu'il s'abandonne ainsi; elles sont plus intéressantes que le reste de l'ouvrage.

IVe PÉRIODE : DE LA MORT D'AUGUSTE A LA MORT DE MARC-AURÈLE (14-180).

235. — D. Nisard. *Études de mœurs et de critique sur les poètes latins de la décadence.* 2 vol. 4e éd. Paris, Hachette, 1878 (Phèdre, Sénèque, Perse, Stace, Martial, Juvénal, Lucain). — V. Cucheval. *Histoire de l'éloquence romaine depuis la mort de Cicéron jusqu'à l'avènement d'Hadrien.* 2 vol. Paris, Hachette, 1893.

236. — *Remarques préliminaires :* A cette époque, malgré le talent réel de plusieurs auteurs, la **décadence** commence. Le faux goût triomphe de plus en plus; l'habitude des lectures publiques le favorise. On aime l'emphase, le *trait* et aussi la concision exagérée, la recherche, l'affectation.

La littérature se sépare de plus en plus de la vie, on déclame sur des sujets fictifs, on parle de moins en moins sur des sujets réels.

Les écrivains n'étudient plus guère les modèles grecs comme l'avaient fait Cicéron ou Virgile : on se forme maintenant par l'imitation des classiques latins.

La littérature se répand de plus en plus dans les provinces; plusieurs des auteurs les plus célèbres sont originaires d'Espagne ou d'Afrique.

CHAPITRE XVI. LA FABLE. PHÈDRE.

237. — **Édition** critique : J. P. Postgate. Oxford, Clarendon Press, [1919]. Édition critique et traduction : A. Brenot. Paris, Coll. Budé, 1924. — Édition scolaire : L. Havet. Paris. Hachette. — Édition « paléographique » du principal manuscrit : U. Robert. Paris. Imprimerie nationale, 1893 (avec utile introduction). — L. Hervieux. *Les fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge.* 5 vol. Paris, Didot, 1884-1899 (I, étude sur Phèdre et ses imitateurs; II, texte de Phèdre et de ses imitateurs, avec variantes; III-V, fabulistes du moyen âge).

238. — § **1. Vie** (dates inconnues). Phèdre (Phaedrus, ou peut-être Phaeder) vécut sous Auguste, Tibère et Claude. Il était né en Grèce; il fut affranchi par Auguste. Séjan, fa-

vori de Tibère, blessé par quelques allusions contenues dans son œuvre, le condamna, étant à la fois accusateur, juge et témoin.

Des ennemis, politiques ou littéraires, l'attaquèrent aussi; mais il avait confiance de passer à la postérité ; et de fait, il est devenu classique dans les temps modernes, après avoir été longtemps oublié.

Ce fut en 1596 que Pierre Pithou exhuma son œuvre, d'un manuscrit qui disparut bientôt après : l'authenticité, longtemps discutée, fut définitivement établie en 1830 quand on eut retrouvé le manuscrit dont s'était servi Pithou.

239. — § 2. Ses fables : 5 livres, 90 fables en sénaires iambiques v. g. le loup et l'agneau, le renard et la cigogne, le chien et le loup, etc.

La plupart des sujets sont tirés d'Ésope. *Aesopus auctor quam materiam repperit Hanc ego polivi versibus senariis* (préface). Phèdre a ajouté quelques autres fables tirées d'ailleurs ou inventées par lui pour railler ses contemporains, comme „ L'homme et l'âne " (allusion aux favoris des princes) „ Les mulets et les voleurs " (les plus hautes fortunes sont toutes en péril).

240. — § 3. Son mérite : On rabaisse souvent Phèdre parce qu'on le compare à La Fontaine. Mais si on ne l'examine qu'en lui-même, on lui trouve une grande élégance de style, une simplicité facile, pleine de clarté, enfin de l'esprit et de la finesse. Il est malin (*improbus*) : « *An aemulatur improbi jocos Phaedri* » (Martial, *Épigrammes*,3,20,5). Se défier de Taine, qui, pour prouver la supériorité de La Fontaine, traduit en prose, aussi plate qu'il peut, les jolis vers de Phèdre.

On lui reproche de n'avoir pas observé les mœurs des animaux; mais La Fontaine lui-même n'est pas du tout sans reproche à ce point de vue (v. g. dans « la cigale et la fourmi »). Que Phèdre soit inférieur à son imitateur français, on doit le reconnaître; mais il est pourtant bon écrivain. C'est un classique; par la pureté de son goût, il est de l'époque d'Auguste.

CHAPITRE XVII. LA SATIRE. PERSE, JUVÉNAL.

241. — **Édition critique de Perse, Juvénal, Sulpicia** : F. Leo. Berlin, Weidmann, 1910. — **Perse.** Édition critique et commentaire : F. Villeneuve. Paris, Hachette, 1918. Édition critique et traduction : A. Cartault. Paris, Collection Budé, 1920. — A consulter : F. Villeneuve. *Essai sur Perse.* Paris, Hachette, 1918. — C. Martha. *Les moralistes sous l'empire romain.* Paris, Hachette, 1865, p. 101-154.

242. — **Juvénal.** Édition critique et traduction : P. de Labriolle et F. Villeneuve. Paris, Collection Budé, 1921. — Commentaire allemand : L. Friedländer. 2. vol. Leipzig, Hirzel, 1895. — Commentaire anglais des principales satires : J. D. Duff. Cambridge, University Press, 1898; J. E. B. Mayor. 4ᵉ éd. Londres, Macmillan, 1896. — VIIᵉ Satire. Commentaires : J. A. Hild. Paris, Klincksieck, 1890 (très détaillé); J. Uri. Paris, Garnier, 1890. — A. Widal. *Juvénal et ses satires.* Paris, Didier, 1870. — G. Boissier : *L'opposition sous les Césars,* 6ᵉ éd. Paris, Hachette, 1909, p. 302-340.

243. — **§ 1. Perse** (34-62). — **A. Vie.** A. Persius Flaccus, né à Volaterra (Étrurie) d'une famille équestre, perdit son père à l'âge de 6 ans. Il fut élevé par sa mère Fulvia Sisenna. A 12 ans il vint terminer ses études à Rome. Il eut pour maîtres le grammairien Palémon, le rhéteur Verginius Flavus, le philosophe stoïcien Cornutus. Ce dernier exerça une grande influence sur lui, et Perse devint un apôtre passionné du stoïcisme. Un biographe anonyme nous le dépeint ainsi : *fuit morum lenissimorum, verecundiae virginalis, formae pulchrae.*

244. — **B. Œuvres.** — 6 satires. I. *Les ridicules des gens de lettres :* Comme Horace, il critique les partisans des vieux poètes. II. *La prière :* contre ceux qui demandent aux dieux des biens fragiles. III. *La paresse :* Dialogue entre un jeune homme et son précepteur. IV. *Contre la présomption des grands* (leur orgueil, leur mollesse). V. *La vraie liberté* (les hommes sont esclaves des passions). VI. *Les avares.*

245. — **C. Qualités et défauts.** — Les idées sont souvent élevées, les vers énergiques, d'une éloquence nerveuse.

Mais le style est gâté par beaucoup de recherche et d'obscurité. Il est tendu, forcé et en même temps lourd, sans grâce, infiniment éloigné de la finesse, de la légèreté d'Horace. On y sent trop l'imitation. Il est vrai que le poète est mort jeune ; son originalité n'a pas eu le temps de se développer.

246. — § 2. Juvénal. — A. Vie (dates inconnues; fin du Ier siècle; commencement du IIe). D. Junius Juvenalis naquit à Aquin. Fils adoptif d'un riche affranchi, possédant une fortune suffisante pour être à l'abri du besoin, il vint à Rome, et il y « déclama » dans les lectures publiques, composant, pour se faire applaudir, des plaidoyers sur des causes imaginaires.

C'est sous le règne de Trajan (98-117) et celui d'Adrien (117-138) qu'il écrivit ses satires. Bien entendu, il les déclama dans les lectures publiques. D'après un de ses biographes, il aurait été exilé en Égypte, où il serait mort d'ennui et de chagrin à l'âge de 80 ans.

247. — B. Œuvre. 16 satires. Elles sont dans l'ordre chronologique et divisées en cinq livres. La dernière est incomplète. I. Pourquoi Juvénal écrit des satires. II. Les hypocrites. III. Les embarras de Rome. IV. Le Turbot. V. Les parasites. VI. Les femmes. VII. Misère des gens de lettres. VIII. Les nobles. IX. Les débauchés. X. Les vœux. XI. Le luxe de la table. XII. Retour de Catullus. XIII. La conscience. XIV. L'exemple. XV. La superstition. XVI. Prérogatives de l'état militaire (fragment comprenant 60 vers).

248. — C. Caractéristique. Juvénal est un poète éloquent, mais plus éloquent que poète et surtout trop rhéteur : *il déclame.* L'indignation contre le vice est chez lui sincère, mais elle prend une forme trop emphatique. Quelques-uns de ses vers sont admirables, mais d'autres sonnent faux. L'obscurité, la recherche, la rudesse du style empêchent souvent de goûter ses fortes qualités, sa vigueur dans l'invective et la splendeur de son imagination.

A la fin de sa vie, son talent avait fléchi; les dernières satires sont très inférieures aux autres, et l'on sent que l'inspiration tarit.

249. — D. Réputation. — Juvénal fut peu estimé de son temps et ne paraît guère avoir été connu avant le IVe siècle. Sa gloire grandit alors et brilla surtout au moyen âge. Dans les temps modernes, on le compte généralement parmi les poètes de second ordre; on connaît surtout de lui quelques phrases devenues proverbes, comme *mens sana in corpore sano* ou *Hoc volo* (non *sic volo*), *sic jubeo*, *sit pro ratione voluntas.*

250. — § **3. Autres satiriques** dont les œuvres sont perdues. — **A. Turnus** vers 70 ap. J.-C., cité avec éloge par Martial (XI, 10) : *Contulit ad satiras ingentia pectora Turnus.* Un savant du XIXe siècle, *Wernsdorf*, lui attribua cinquante vers latins composés au XVIIe siècle par *Balzac* et que l'on continue à trouver dans les Anthologies (v. g. l'*Anthologie* de Fallex).

B. Sulpicia, qui vécut au temps de Domitien. L'authenticité des 70 hexamètres qui lui sont attribués par les manuscrits, est très contestée.

CHAPITRE XVIII. L'ÉPIGRAMME. MARTIAL.

251. — § **1. L'épigramme** est une pièce de vers généralement courte et qui doit renfermer un *trait*.

§ **2. Martial** (40 environ à 102 environ).

252. — **Édition** critique : W. M. Lindsay. Oxford, Clarendon Press, [1902]. — Commentaire allemand : L. Friedländer. 2 vol. Leipzig, Hirzel, 1886 (avec index détaillé). — Épigrammes choisies : Commentaire anglais : E. Post. Boston, Ginn, [1908]; R. T. Bridge et E. D. C. Lake. Oxford, Clarendon Press, 1908 (avec le texte et les notes critiques de W. M. Lindsay). — **A consulter** : G. Boissier. *Tacite*. 4e éd. Paris, Hachette, 1908, p. 281-335.

253. — **A. Vie** Né à Bilbilis (Espagne), il vint à Rome vers 64; il y passa trente-quatre ans, menant une vie besogneuse et humiliée, sollicitant fréquemment ses protecteurs. On lui donne argent, vêtements, vivres; il demande toujours; quand on lui envoie des provisions, il se plaint qu'on n'y ait pas joint une bouteille; quand on lui a donné une toge, il voudrait un manteau. Il adresse à Domitien les plus basses flatteries, mais ne reçoit de lui que peu de chose : plus de titres honorifiques que de faveurs réelles. Il finit par retourner dans son pays natal, grâce à la générosité de Pline le jeune, qui paie son voyage. Mais si loin de l'air de Rome, il s'ennuie. Il mourut au bout de peu d'années.

254. — **B. Œuvre.** Plus de 1.500 épigrammes en 14 livres précédés du *Livre des spectacles* (composé pour l'inauguration du Colisée).

a) Chronologie : Le *Livre des spectacles* est le plus ancien. Les autres sont à peu près rangés dans l'ordre chronologique, sauf les

deux derniers, plus anciens que ceux qui les précèdent. Les livres paraissaient d'ordinaire séparément, à un an d'intervalle ou quelquefois davantage. Il y eut des rééditions remaniées par l'auteur (en particulier pour le livre X).

b) Les **sujets** sont fort variés : traits virulents, petites méchancetés, compliments, amabilités ou encore simples jeux d'esprit sur les faux cheveux, les fausses dents, la poudre dentifrice, le cure-oreille, etc., etc. Quand il attaque, il a soin d'employer des pseudonymes; ainsi personne, dit-il, n'a le droit de se plaindre de lui.

255. — **C**. Son **talent**. Il a parfois de la légèreté, de la finesse, surtout dans les premiers livres. Les derniers sont moins spirituels. Il est très souvent naturel et vrai. C'est un des rares auteurs latins où il n'y a point de rhétorique, et l'un des plus véritablement originaux. Mais ses vers renferment parfois des obscénités grossières.

D. Son **succès** semble avoir été considérable. Il était, s'il faut l'en croire, très lu, non seulement à Rome, mais dans les provinces et jusqu'en Bretagne.

CHAPITRE XIX. LA POÉSIE ÉPIQUE.

256. — **Lucain** : Édition critique : C. Hosius. 3e éd. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1913. — Commentaire anglais : C. E. Haskins. Londres, Bell, 1887 (avec introduction détaillée par W. E. Heitland). — Éditions partielles : *Livre I* : P. Lejay Paris, Klincksieck, 1894 (avec apparat critique, commentaire et introduction importante); *Livre VII* : J. P. Postgate. 3e éd. Cambridge, University Press, 1913 (avec commentaire, introduction surtout historique); *Livre VIII* : J. P. Postgate. *Ibid.* 1917, (même remarque). — A consulter : G. Boissier. *L'Opposition sous les Césars.* 6e éd. Paris, Hachette, 1909, p. 272-285. — R. Pichon. *Les sources de Lucain.* Paris, Leroux, 1912. — **Scolies** anciennes : *Adnotationes super Lucanum.* Ed. J. Endt. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1909. — *Commenta Bernensia.* Ed. H. Usener. Leipzig, Teubner, 1869. — Voir aussi les ouvrages relatifs à Pétrone, qui a parodié le poème de Lucain.

257. — **Valerius Flaccus** : Édition critique : O. Kramer. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1913. — Commentaire latin : P. Langen. Berlin, Calvary, 1896-1897. — **Silius Italicus** : Édition critique : L. Bauer. 2 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1890-1892. — **Stace** : Édition critique : A. Klotz. 3 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1900-1911 (avec les scolies). — E. Legras. *Étude sur la Thébaïde de Stace.* Paris, Société nouvelle de librairie, 1905.

258. — **§ 1**. **Lucain**. **A**. **Vie** (39-65). M. Annaeus Lucanus,

neveu du philosophe Sénèque, naquit à Cordoue, mais il vint de très bonne heure à Rome. Encore tout jeune, il commença de briller dans les déclamations grecques et latines. Après avoir été quelque temps le favori de Néron, il lui porta ombrage par ses succès poétiques. L'empereur, jaloux, lui défendit de paraître en public. Pour se venger, Lucain entra dans la conjuration de Pison; elle fut découverte. Condamné à mort, Lucain s'ouvrit les veines en récitant des vers qu'il avait jadis composés sur la mort d'un soldat blessé.

259. — B. Ses œuvres : Quoique mort très jeune, Lucain avait déjà écrit de nombreux poèmes (*Orphée*, *Iliacon*, *éloge de Néron*, invective contre le même empereur, tragédie de *Médée* inachevée, épigrammes, etc., outre des *déclamations* et des *lettres*). Il nous reste de lui un poème qu'on appelle ordinairement la *Pharsale*.

260. — C. La Pharsale (*Pharsalia* ou plutôt *Bellum civile*, titre donné par les manuscrits et supposé par Pétrone), poème épique en 10 livres.

a) Sujet. La guerre civile entre César et les Pompéiens (*supra*, **IV, 81-82**). Le poème fut interrompu brusquement par la mort de l'auteur; il raconte les événements jusqu'à la guerre d'Alexandrie. On ne sait où le récit se serait arrêté, si Lucain avait vécu.

261. — b) Composition : Lucain écrivit et publia d'abord les trois premiers livres, à l'époque où il était l'ami de Néron. Il y glorifie cet empereur. Dans ces premiers livres il tient à peu près la balance égale entre César et Pompée.

Les livres IV-X furent composés plus tard. Ils ne furent publiés qu'après la mort de leur auteur. Quand Lucain les écrivit, il était brouillé avec Néron et il semble le poursuivre de sa haine en attaquant César. Dans ces livres, c'est Pompée qui est exalté aux dépens du dictateur.

262. — c) Caractère du poème : On y sent l'influence des *déclamations* où Lucain avait brillé. Même en dehors des 119 discours, souvent fort longs, la rhétorique se montre fréquemment aux dépens de la poésie. L'auteur se met en scène, prend parti, invective, apostrophe les héros, les dieux, le destin.

Les *descriptions* sont interminables, laborieuses, minutieuses. Lucain y déploie une érudition qui paraît assez étendue, mais qui peut bien être empruntée à un très petit nombre de livres. On remarque beaucoup de ressemblances avec les *Questions naturelles* de Sénèque.

Il y a peu de *merveilleux;* l'action est conduite par les hommes, non par les dieux.

On se demande quelquefois quel est *le héros* du poème: il n'y a pas *un* héros principal de l'épopée, mais plusieurs suivant les parties : César, Pompée, Caton, le sénat.

263. — Le **style** est souvent prosaïque, souvent aussi déclamatoire et de mauvais goût. On y trouve pourtant çà et là des traces d'éloquence, mal placée mais réelle, du mouvement, surtout des vers heureux, forts, bien frappés, des *traits* (*Bella geri placuit nullos habitura triumphos*); il y a même des mots d'une sensibilité qu'on dirait virgilienne (*etiam periere ruinae*). La concision va jusqu'à l'obscurité.

La *versification* est scrupuleuse (très peu d'élisions), mais un peu monotone, beaucoup moins souple que celle de Virgile.

264. — D. Réputation : La *Pharsale,* quoique blâmée lors de son apparition, eut, semble-t-il, un succès de librairie. C'est du moins ainsi que beaucoup entendent l'épigramme que Martial met dans la bouche de Lucain : *Sunt quidam qui me dicunt non esse poetam; Sed qui me vendit bibliopola putat* (14, 194). Peut-être n'est-ce qu'une allusion à la réclame que faisait le libraire et qui est prouvée par ailleurs.

Cité par Tacite à côté d'Horace et de Virgile, loué par Quintilien mais à titre d'orateur plus que de poète, admiré par Stace, parodié par Pétrone, commenté de bonne heure par les grammairiens, Lucain eut dans l'antiquité une réputation discutée mais assez brillante. C'est au moyen âge qu'il eut le plus étonnant succès, quand de plus grands poètes étaient oubliés. Il est bien moins estimé des modernes; Boileau reproche à Corneille son goût pour Lucain :

> Tel s'est fait par ses vers distinguer dans la ville,
> Qui jamais de Lucain n'a distingué Virgile (*Art poétique* 4, 83).

En France, on se souvient surtout du vers parodié dans les *Plaideurs* :

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni,

et Victor Hugo, quoiqu'il fût lecteur de Lucain, doit sans doute à Racine de s'être souvenu de ce vers quand il écrivit :

Les dieux sont au vainqueur, Caton reste aux vaincus.

(*Année terrible*, prologue.)

265. — § **2. Valerius Flaccus** (dates incertaines, mourut vers 90) a laissé une épopée : *les Argonautiques*. Le sujet (expédition des Argonautes à la recherche de la toison d'or) avait été déjà traité par Apollonius de Rhodes (**II, 475**). L'étalage de connaissances mythologiques étendues, l'emploi du merveilleux le plus factice, la monotonie du style et de la versification rendent ce poème très froid et languissant. On peut cependant y admirer de l'habileté technique et une certaine élégance de forme.

266. — § **3. Silius Italicus** (25-101). **A. Vie** : Riche Romain, grand admirateur de Cicéron et Virgile; il acheta une villa qui avait appartenu à Cicéron et une maison près de Naples, autrefois habitée par Virgile; là il célébrait l'anniversaire de ce poète avec plus de solennité que le sien propre. Il fut consul sous Néron, proconsul sous Vespasien ; à soixante-quinze ans, atteint d'un abcès incurable, il se laissa mourir de faim.

B. Œuvre : **Punica**. Épopée sur la seconde guerre punique. Sujet grandiose et national, traité avec science et habileté, mais sans inspiration. En somme, le jugement de Pline est vrai : *Scribebat carmina majore cura quam ingenio*. (*Lettres*, 3, 7, 5.)

267. — § **4. Stace. A. Vie** (né vers 40, mort vers 96). Publius Papinius Statius naquit à Naples. Il était fils d'un grammairien-poète et doué lui-même d'une grande facilité; il remporta des succès dans les concours poétiques. Il fut quelque temps le poète à la mode et paraissait souvent dans les lectures publiques. Il rivalisa de bassesse avec Martial en flattant Domitien.

268. — **B. Œuvres. a) Silves**. 32 petits poèmes de circonstance, la plupart en hexamètres : *sur une statue équestre, sur la cheve-*

lure d'Earinus, compliment à Domitien, etc., etc. **b.) Thébaïde :** poème épique : 12 livres. Sujet : rivalité d'Étéocle et de Polynice. **c.) Achilléide**, inachevée, 2 livres dont le second n'est pas terminé. Sujet : Exploits d'Achille (pour compléter Homère !)

269. — C. Valeur poétique : Dans les *Silves*, Stace excelle à tirer quelque chose de rien, à trouver des idées ingénieuses à propos de sujets indifférents ; mais ses laborieuses épopées sont froides. L'*Achilléide* cependant promettait d'être supérieure à la *Thébaïde*.

CHAPITRE XX. L'HISTOIRE.

§ I. Tacite.

270. — Édition critique : C. Halm. 4e éd. 2 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1889-1897 ; avec traduction : H. Gœlzer, H. Bornecque, G. Rabaud. 6. vol. Paris, Coll. Budé, 1921-1925. — Commentaire : L. Constans et P. Girbal. Paris, Delagrave, 1896-1900. — **Éditions partielles** avec commentaires : *Histoires :* H. Gœlzer, 2 vol. Paris, Hachette, 1920. (édition savante) ; Livres I-II, *ibid.* (édition scolaire avec petite grammaire de Tacite). — *Agricola :* R. Pichon. Paris, Colin, 1895. — *Dialogue des orateurs :* H. Gœlzer. 2e éd. Paris, Hachette, 1912. — Commentaires anglais : *Agricola :* H. Furneaux. 2e éd, revue par J. G. C. Anderson, Oxford, Clarendon Press, 1922 (résume les découvertes archéologiques relatives à la Bretagne romaine). — *Dialogue des orateurs :* A. Gudeman. Boston, Ginn, 1894 ; 2e éd. en allemand : Leipzig, Teubner, 1914. — Commentaire allemand : *Annales* : K. Nipperdey, revu par G. Andresen. Berlin, Weidmann. — **Extraits** : F. de la Boissière. Paris, Hatier.

271. — A consulter : G. Boissier. *Tacite.* 3e éd. Paris, Hachette, 1908. — Marchesi. *Tacito.* Messine, Principato, 1924. — P. Fabia. *Les sources de Tacite dans les Histoires et les Annales,* Paris, Imprimerie nationale, 1893. — H. Taine. *Essai sur Tite-Live.* 7e éd. Paris, Hachette, 1904, p. 347-350. — E. Courbaud. *Les procédés d'art de Tacite dans les Histoires.* Paris, Hachette, 1918. — L. Constans, *Étude sur la langue de Tacite.* Paris, Delagrave, 1891. — A. Dräger. *Ueber Syntax und Stil des Tacitus.* 3e éd. Leipzig, Teubner, 1882. — E. Wölffin. *Tacitus : Philologus* XXV, 1867, p. 95-134 ; XXVII, 1867, p. 92-166. XXVII, 1868, p. 112-149 (le premier de ces trois articles est de beaucoup le plus important). — **Dictionnaires :** A. Gerber et A. Greef. *Lexicon Taciteum.* Leipzig. Teubner, 1903. — Ph. Fabia, *Onomasticon Taciteum.* Paris, Fontemoing ; Lyon, Rey, 1900.

272. — A. Vie : (dates inconnues ; fin du Ier siècle, commencement du IIe). L'historien Tacite était probablement fils de

Cornelius Tacitus, procurateur de Gaule Belgique. Dans sa jeunesse, il aimait à entendre les plaidoyers des grands orateurs de son temps, M. Aper et Julius Secundus; il devint lui-même avocat célèbre. En 77, il épousa la fille du consul Cn. Julius Agricola. Il entra dans la carrière des honneurs sous Vespasien, fut préteur sous Domitien; puis il quitta Rome, sans doute chargé d'une mission officielle dans quelque province. Il revint en 93, assista en silence aux horreurs qui remplirent les dernières années de Domitien; sous Nerva, il fut consul (97), puis proconsul d'Asie.

273. — B. Œuvres. Il avait composé des *poésies* et des *discours* dont il ne reste rien, mais nous avons :

a) le **Dialogue des orateurs.** α) *Sujet :* Trois questions : Parallèle de la poésie et de l'éloquence. — Parallèle des anciens et des modernes. — Causes de la décadence de l'éloquence.

Remarque : Les idées sont cicéroniennes. Cicéron y est critiqué par l'un des interlocuteurs, mais cette critique est réfutée quelques chapitres plus loin.

β) *Forme :* Dialogue entre Maternus (poète tragique) et deux orateurs, ses amis, Aper et Secundus. Le dialogue est très bien conduit, la discussion vive; l'originalité de l'exposition renouvelle ces vieilles questions.

γ) *Authenticité :* Elle a été autrefois contestée sans raison sérieuse mais est admise par tous les savants.

δ) *Date :* Très discutée. Il est probable que le *Dialogue* fut composé sous Domitien (81-96), mais ne fut pas publié avant 98.

La différence de style entre le *Dialogue* et l'*Agricola* peut à la rigueur s'expliquer par la différence des genres littéraires; cependant il est bien plus naturel de l'attribuer à une différence de date : l'évolution qu'on voit se continuer de l'*Agricola* à la fin des *Annales* commence dans le *Dialogue*. De plus, les différences purement grammaticales s'expliquent mieux ainsi.

274. — b) Agricola (écrit en 98, sous Nerva). Agricola, beau-père de Tacite, avait été gouverneur de Grande-Bretagne. L'ouvrage est un éloge au moins autant qu'une histoire.

c) Germanie (*De moribus Germanorum*) (publié probablement en 98, mais après l'*Agricola*). — α) *Division :* 1° mœurs communes à tous les Germains. — 2° mœurs particulières à chaque peuplade. — β) *Sources :* Tacite n'avait probablement pas été en Germanie, mais il pouvait se procurer des informations orales nombreuses et sûres; et elles semblent avoir été sa source principale. Parmi les livres qu'il étudia, il paraît redevable surtout à Pline l'ancien qui avait écrit vingt livres sur

les guerres de Germanie. — γ) *But :* Tacite ne se propose pas de composer une simple description, mais il oppose au luxe de Rome en décadence la simplicité des barbares.

275. — **d)** Les **Histoires** : composées sous Trajan (98-117), racontaient les événements arrivés de la mort de Néron (68) à celle de Domitien (96), c'est-à-dire les règnes de Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus et Domitien. Elles comprenaient probablement en tout 14 livres. Il en reste 4 livres et une partie du cinquième (Galba, Othon, Vitellius, débuts de Vespasien).

e) Les **Annales** furent écrites après les *Histoires*, mais racontent des faits plus anciens : les règnes de Tibère (14-37), Caligula (37-41), Claude (41-54), Néron (54-68). Elles comprenaient probablement 16 livres, d'autres disent 18. Il reste les livres I-VI et XI-XVI, mais avec plusieurs graves lacunes. Les six premiers livres racontent le règne de Tibère; les livres XI-XII la fin du règne de Claude, les livres XIII-XVI le règne de Néron jusqu'à l'an 66. Il manque la fin du règne de Tibère, tout le règne de Caligula, le commencement de celui de Claude et la fin du règne de Néron.

276. — **C. Idées de Tacite. a)** idées POLITIQUES : Il regarde l'empire comme nécessaire; mais il préfère le passé à son temps. S'il se contente du gouvernement présent, c'est faute de mieux. **b)** idées MORALES ET RELIGIEUSES : α) Il n'appartient pas à une école philosophique déterminée, mais il a beaucoup d'idées stoïciennes; β) C'est un des auteurs anciens qui montre la plus grande admiration pour la vertu et la plus grande indignation contre le vice; γ) Mais sur la Providence et l'immortalité de l'âme, il se contredit.

277. — **D. Tacite historien. a) Sources des *Histoires* et des *Annales*.** Tacite cite quelquefois les documents officiels, mais s'en est moins servi que ne font les modernes. Il utilise surtout les récits des historiens et les compare entre eux; quand ils sont d'accord, il les suit sans les nommer; quand ils diffèrent d'avis, il mentionne les diverses opinions. Il a consulté non seulement les ouvrages d'ensemble comme l'*Histoire* de Pline, mais des écrits particuliers et originaux comme les *Mémoires* d'Agrippine, mère de Néron. Il doit beaucoup aux informations orales et rapporte ce qu'on disait de son temps sur les faits contemporains, ce qu'il a entendu dire à des vieillards sur l'époque antérieure, ce dont il s'est informé par correspondance.

Pline le Jeune (6,16,1) écrit à Tacite : *Petis a me ut tibi avunculi mei exitum scribam, quo verius tradere posteris possis.* Ainsi sur un fait, en somme secondaire, Tacite avait pris soin de s'informer auprès du témoin le plus autorisé. On sait par là qu'il disait vrai quand il parlait de ses nombreuses sources. Il ne s'est pas borné, comme l'ont cru plusieurs savants, à orner de son style le récit quelconque d'un historien antérieur.

278. — b) Sincérité et impartialité. Tacite est certainement *sincère.* Il veut écrire *sine ira et studio* (Annales, 1,1); il y réussit le plus souvent, et sa véracité est confirmée par le témoignage indépendant d'autres historiens très différents de lui, comme Suétone et Dion Cassius.

Mais il est *pessimiste* et porté à voir surtout le mauvais côté des hommes et des choses. Aussi son jugement sur les Césars, quoique exact dans l'ensemble, est un peu poussé au noir. Il accueille et rapporte trop facilement les bruits défavorables qui circulaient; de là, ses erreurs sur les juifs et les chrétiens.

279. — c) Composition. Tacite raconte les événements année par année, mais sans s'interdire absolument les digressions ou les retours en arrière ou le groupement logique des faits.

Comme beaucoup d'historiens anciens, il insère dans le récit des **discours** en partie fictifs (*supra,* **222**). Ces discours, moins longs, moins naturels que ceux de Tite-Live, sont cependant très habiles dans leur vigoureuse concision. Une inscription trouvée à Lyon, reproduit un discours réellement prononcé par Claude et permet de le comparer avec le discours prêté par Tacite à l'empereur dans la même circonstance (*Annales,* 11, 24). On constate une très grande ressemblance dans les idées exprimées, une immense différence dans la composition et le style.

Cf. J. B. Monfalcon. *Monographie de la table de Claude.* Lyon, Perrin, 1851.

280. — E. Tacite écrivain. a) Caractère général : Tacite est surtout admirable par l'énergie, la *concision* de la pensée et le *don* de *peindre* les âmes; il décrit les sentiments par les attitudes extérieures ou en de brèves sentences d'une psychologie profonde.

Mais il tient à éviter tout ce qui est ordinaire, commun; et pour cela, il recherche l'effet, surtout l'*imprévu.* De là, des phrases brisées, capricieuses, pleines de dissymétries.

281. — b) Évolution : Comme l'a remarqué Wölfflin, si l'on ne connaissait pas, par des raisons de fait, l'ordre des écrits de Tacite, *Agricola*, *Germanie*, *Histoires*, *Annales*, la seule étude du style et de ses changements prouverait qu'ils ont été composés dans cet ordre. Les qualités caractéristiques du style de Tacite vont en s'accentuant à mesure qu'il avance; les constructions étranges et peu usuelles deviennent de plus en plus fréquentes; les mots rares, archaïques, poétiques, se multiplient, tandis que diminuent les formes de pensée parallèles et régulières.

Le style du *Dialogue* ressemble beaucoup plus à celui de l'*Agricola* et de la *Germanie* qu'à celui des *Histoires* et des *Annales,* mais il est encore plus éloigné qu'eux de la concision des deux grands ouvrages historiques.

282. — F. Réputation. Malgré son génie, Tacite n'a pas exercé à travers les siècles une influence comparable à celle de Cicéron ou de Virgile. Sans doute, il jouit d'une grande réputation près de ses contemporains, mais il est très rarement cité dans les siècles qui suivent. S'il recommence à être connu vers le IVe siècle, il ne l'est plus guère au moyen âge et même au début de la Renaissance, jusqu'aux travaux de Juste-Lipse. Mais à partir du XVIIe siècle, il jouit d'une grande vogue; Racine l'appelle « le plus grand peintre de l'antiquité »; s'il eut des détracteurs, comme Voltaire et Napoléon, il eut aussi des admirateurs, qui, en pleine Révolution, trouvaient moyen de se passionner pour lui. Mme Roland le relisait pour la quatrième fois dans la prison où elle était enfermée; Camille Desmoulins le citait dans ses pamphlets. Aujourd'hui, Tacite n'est pas aussi actuel, mais il trouve plus facilement grâce près de certains lecteurs que d'autres auteurs latins plus strictement classiques, Cicéron par exemple.

283. — § 2. Les autres historiens.

Velleius Paterculus : Édition critique : R. Ellis. Oxford, Clarendon Press, 1898. — **Valère Maxime** : Édition critique : C. Kempf. 2e éd. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1888. — **Quinte-Curce** : Éditions critiques : E. Hedicke. 2e éd. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1919; Th. Stangl. Leipzig, Freytag; Vienne, Tempsky, 1902. — Édition scolaire : S. Dosson et R. Pichon. Paris, Hachette. — S. Dosson. *Étude sur Quinte-Curce*. Paris, Hachette, 1886.

284. — **Suétone** : Édition critique : M. Ihm. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1908. — Commentaire anglais : *Auguste* : E. S. Shuckburgh, Cambridge University Press, 1896; *Domitien* : F. Gephart. Philadelphie, University, 1922. — A. Macé, *Essai sur Suétone*. Paris, Fontemoing, 1900. — A. A. Howard et C. N. Jackson. **Index** *verborum C. Suetoni*. Cambridge (Massachusetts), Harvard University, 1922 (complet, avec indications grammaticales). — **Florus** : Édition critique : O. Rossbach. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1896.

285. — **A. Velleius Paterculus** écrivit sous Tibère une **Histoire romaine** en deux livres. Ce qui y frappe d'abord c'est la *disproportion* : les événements antérieurs à Auguste sont racontés très brièvement; les règnes d'Auguste et de Tibère, au contraire, longuement développés. Les *flatteries* adressées à l'empereur régnant sont de la dernière bassesse. L'ouvrage est curieux comme spécimen de la manière dont un courtisan de Tibère pouvait présenter l'histoire de son pays; il offre aussi cette particularité de donner une place à la littérature à côté des événements politiques.

Le *style* est à la fois gauche et prétentieux; la période, longue mais mal construite; l'ordre des mots, bizarre. Malgré tout, une certaine vivacité de récit se fait jour à travers ces défauts.

286. — **B. Valère Maxime.** Valerius Maximus, contemporain de Velleius et, comme lui, flatteur de Tibère, dédie à cet empereur ses « neuf livres de dits et faits mémorables » : **Factorum ac dictorum memorabilium libri IX**. Il y groupe d'innombrables anecdotes et de brefs récits classés selon des idées générales : *de religione*, *de institutis antiquis*, *de indole*, *de moderatione*, etc., etc. Le style offre un bizarre mélange de sécheresse et de déclamation.

287. — **C. Quinte-Curce.** On ignore l'époque où vécut Q. Curtius Rufus, auteur de l'**Histoire d'Alexandre**. On admet avec assez de probabilité que cet ouvrage fut publié pendant le règne de Claude (41-54). Cependant des critiques en ont beaucoup reculé la date et même l'ont attribué au IVe siècle. En tout cas, l'*Histoire d'Alexandre* est un écrit intéressant, bien composé, d'un style agréable et doux, mais qui laisse beaucoup à désirer pour la vérité des faits. Quinte-Curce n'invente pas, mais il accepte les yeux fermés ce qu'il lit dans des historiens grecs peu dignes de foi.

288. — D. Suétone (75 environ à 160 environ). C. Suetonius Tranquillus, ami de Pline le jeune, secrétaire de l'empereur Hadrien, tomba en disgrâce à la fin de sa vie et vécut dans la retraite, occupé à composer ses ouvrages. Il avait beaucoup lu et possédait une vaste érudition : il écrivit sur beaucoup de sujets : sur *les jeux des Grecs, les jeux des Romains, les coutumes romaines,* etc. Son plus grand ouvrage était une sorte d'encyclopédie intitulée *Prata.* On possède de lui les **Vies des Césars** (Jules César, Auguste, Tibère, Caligula, Claude, Néron, Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus, Domitien) et une partie du **De viris illustribus** (sur les *grammairiens* et les *rhéteurs*).

289. — Suétone est parmi les historiens anciens l'un de ceux qui se rapprochent le plus de la conception *moderne* de l'histoire : chez lui, pas de rhétorique, aucun discours fictif, mais des documents insérés textuellement ou, plus souvent, des faits racontés sur documents, après recherches faites même dans les archives, si peu consultées alors. Il nous a ainsi conservé une multitude de détails authentiques et curieux.

Il va même beaucoup plus loin que les modernes dans l'application de ce principe que l'historien doit oser dire toute la vérité : pourvu qu'une chose soit vraie, elle ne lui paraît jamais trop odieuse ou trop répugnante pour être rapportée.

Mais ce n'est pas qu'il soit indifférent au vice et à la vertu. Loin de là. Il suffit pour s'en convaincre de le lire avec quelque attention et de comparer par exemple la manière dont il parle de Titus et de Domitien.

Son *style* est beaucoup plus soigné qu'il ne paraît à première vue ; il est clair, assez pur, et bien rythmé.

290. — E. Florus : On ne sait rien sur la vie de P. Annius Florus, ni sur l'époque à laquelle il vécut. On a de lui un abrégé d'histoire romaine intitulé peut-être **Epitoma** ou *Bellorum Romanorum libri duo.* C'est le plus parfait spécimen de l' « *histoire-batailles* ». Presque tous les chapitres commencent par le mot *bellum.* L'auteur veut surtout montrer l'agrandissement progressif de l'empire romain et ne donne presque aucune attention à la politique intérieure. Le style, très oratoire, n'est pas toujours exempt de déclamation.

CHAPITRE XXI. LES DEUX PLINE.

291. — § 1. Pline l'Ancien (23 ou 24 à 79).

Édition critique : C. Mayhoff. 6 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1892-1909 (le 6e vol. est l'index de l'ancienne édition L. Jan). — Édition avec trad. fr., notes et tables : E. Littré. Paris, Dubochet, 1848-1850 (*collection Nisard*). — **A consulter** : L. Laurand. *Les sciences dans l'antiquité Manuel. Appendice* I). Paris, Picard, 1923, nos 131-132, 143-144, 183-185, etc.

292. — A. Vie. C. Plinius Secundus naquit en 23 ou 24 probablement à Côme ou du moins dans la Vénétie. Il fut successivement officier de cavalerie en Germanie, procurateur de l'Espagne citérieure sous Vespasien, commandant de la flotte de Misène sous Titus. Pendant toute sa vie, il travailla beaucoup, lut, étudia, composa, compila; il avait au moins 160 cahiers de notes. Il mourut victime de sa curiosité scientifique, pour avoir voulu voir de trop près l'éruption du Vésuve.

293. — B. Œuvres. Il avait composé :

1° *De jaculatione equestri liber unus* : sur l'emploi du javelot dans la cavalerie, écrit par Pline quand il était officier de cavalerie.

2° *De vita Pomponii Secundi libri duo.* Pomponius était son ancien général en Germanie.

3° *Bellorum Germaniae libri XX;* les guerres des Romains contre les Germains, ouvrage que Pline commença d'écrire quand il était en Germanie.

4° *Studiosus* (3 livres) : sur l'étude, surtout la formation oratoire.

5° *Dubii sermonis libri VIII* : questions de grammaire.

6° *A fine Aufidii Bassi libri XXXI,* c'est-à-dire Histoire faisant suite à l'ouvrage d'Aufidius Bassus. Mais on ne sait pas exactement où cet historien s'était arrêté.

294. — 7° Histoire naturelle (le seul qui nous soit parvenu) : *Naturae historiarum XXXVII libri.*

Analyse. I : Tables des matières et bibliographie. II : Cosmographie. III-VI : Géographie. VII : L'homme. VIII-XI : Règne animal. XII-XIX : Règne végétal, agriculture. XX-XXVII : Médicaments tirés des plantes. XXVIII-XXXII : Médicaments tirés des animaux. XXXIII-XXXVII : Minéraux et arts qui les utilisent. Artistes et leurs œuvres.

C. Mérites. de l'*Histoire naturelle* : **a)** *Très peu de valeur littéraire* : le style est heurté, pénible. L'ouvrage n'est pas composé : ce sont de simples renseignements mis les uns à la suite des

autres, agrémentés çà et là de quelques tirades déclamatoires, banales et monotones (v. g. contre le luxe), **b**) mais valeur d'une *immense compilation :* c'est une encyclopédie, bien moins exacte que les œuvres d'Aristote, mais contenant, au milieu d'idées fausses ou ridicules, beaucoup de précieux renseignements de toute sorte qu'aucun autre auteur grec ou latin ne nous a conservés.

295. — § 2. Pline le jeune.

Édition critique détaillée : E. T. Merrill. Leipzig, Teubner, 1922. — Édition critique abrégée : R. C. Kukula. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1908. — Éditions partielles : Livre VI : commentaire anglais : J. D. Duff. Cambridge, University Press, 1906. — Livre X. Commentaire anglais : E. C. Hardy. Londres, Macmillan, 1889. — **Lettres choisies** (avec petites grammaires de Pline) : A. Waltz. Paris, Hachette; A. Rochette. Paris, Poussielgue. — **A consulter** : E. Allain. *Pline et ses héritiers* (c'est-à-dire Pline et les autres épistoliers). 4 vol. Paris, Fontemoing. 1901-1902. — Th. Mommsen : *Étude sur Pline le jeune*. Trad. fr., Paris, Franck, 1873 (traduction d'un article paru dans *l'Hermes,* mais avec corrections de l'auteur). *Gesammelte Schriften* IV. Berlin, Weidmann, 1906, p. 366-468 (même article avec des additions d'O. Hirschfeld). — E. A. Lowe et E. K. Rand. *A sixth-century fragment of the Lettres of Pliny the Younger*. Washington, Carnegie Institution, 1922 (avec fac-similés). — H. H. Tanzer. *The villas of Pliny the Younger*, New-York, Columbia University Press, 1924.

296. — A. Vie (né en 61 ou 62, mort après 112). C. Plinius Secundus naquit à Côme; encore enfant il perdit son père et fut adopté par son oncle, Pline l'Ancien. Il suivit les leçons de Quintilien et, dès l'âge de dix-neuf ans, commença à plaider. Il parvint, comme orateur, à la célébrité et eut de brillants succès dans les lectures publiques. Il fut questeur, tribun du peuple, préteur sous Domitien (81-96), mais surtout homme de lettres.

Il se maria trois fois; sa troisième femme Calpurnia se faisait renseigner fréquemment par des esclaves sur les applaudissements qui accueillaient ses discours.

Sa fortune était considérable (équivalant à plusieurs millions de francs). Il possédait de fort belles maisons de campagne. Quoiqu'il les ait décrites avec amour, ce qu'il y aimait le plus, c'était le repos, la tranquillité qu'il y trouvait. Là, il était à l'abri des affaires qui l'absorbaient à Rome. Il pouvait travailler à ses ouvrages et chasser, de cette curieuse manière qu'il nous a dépeinte : il se mettait près d'un piège et il écrivait tranquille-

ment sur ses tablettes en attendant que le sanglier vînt se prendre dans le filet.

Il fut consul en 100, puis envoyé comme préteur de Bithynie et du Pont (probablement en 111-112 ou 112-113).

297. — B. Œuvres : Pline écrivit de nombreux *poemes* et *discours*. Il nous reste de lui : **a**) le **Panégyrique de Trajan**, remerciement adressé au prince quand Pline fut nommé consul. Discours inspiré par une admiration sincère, malgré la fausseté du genre. Il présente un grand intérêt historique, car c'est un des rares documents qui racontent les premières années de ce règne.

b) **Lettres** : 10 livres divisés en deux recueils : α) *Livres I-IX :* 247 lettres adressées par Pline à ses amis, pleines de détails curieux sur la vie de l'auteur à Rome ou à la campagne, sur les lectures publiques, les littérateurs et la littérature, sur toute la société de l'époque. β) *Livre X :* 122 lettres (*correspondance avec Trajan*). La plupart sont écrites pendant le gouvernement de Bithynie. Pline consulte l'empereur sur les décisions à prendre et reçoit de lui des réponses brèves et nettes. C'est un des principaux documents que nous possédions sur l'administration d'une province romaine sous l'empire. On a longtemps contesté l'authenticité des deux lettres où il est question des persécutions contre les chrétiens; mais elle est généralement reconnue aujourd'hui.

298. — C. Caractéristique. Pline n'est pas un écrivain de génie, mais c'est un très bon littérateur, ingénieux, enjoué et gracieux. Il imite Cicéron, mais sans réussir à l'égaler; ce qui manque dans sa correspondance, c'est surtout le naturel : on y sent trop l'écrivain qui veut plaire.

CHAPITRE XXII. LES PHILOSOPHES. SÉNÈQUE.

299. — § 1. Les philosophes sous l'empire. La philosophie grecque, qui s'était répandue à Rome dès la fin de la république, continue à se propager sous l'empire. Des âmes élevées et fortes se sentent attirées vers le *stoïcisme* et cherchent dans ses doctrines le courage nécessaire pour supporter le malheur des temps. Tels furent par exemple *Paetus Thrasea* ou *Helvidius Priscus*. Les philosophes de profession, dont Sénèque est le modèle le plus accompli, adressent à leurs adeptes des exhortations morales, développements de thèmes généraux

sur la paix de l'âme ou le mépris de la douleur plutôt que directions précises adaptées à leur caractère et à leur état.

300. — § 2. Sénèque.

Éditions critiques : Œuvres philosophiques : E. Hermes, C. Hosius, A. Gercke, O. Hense. Leipzig, Teubner *Bibliotheca Teubneriana*), 1898-1907; 2ᵉ éd. en cours de publication. — Édition critique et traduction : F. Préchac, A. Bourgery, R. Waltz. Paris, Collection Budé, en cours de publication depuis 1921. — Tragédies : R. Peiper et G. Richter. 2ᵉ éd. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1902. — *Octavia*. Édition critique et bref commentaire latin : I. Vürtheim. Leyde, Sijthoff, 1909. — **Éditions partielles** : *De Otio* : R. Waltz. Paris, Hachette, 1909 (notes critiques et commentaire); *Ad Helviam* : Ch. Favez. Paris, Payot, 1918 (notes critiques et commentaire). — Morceaux choisis (avec petite grammaire de Sénèque) : P. Thomas. Paris, Hachette.

301 — A consulter : R. Waltz. *Vie de Sénèque*. Paris. Perrin, 1909. — C. Marchesi. *Seneca*. Messine, Principato, 1920. — A. Bourgery *Sénèque prosateur*. Paris, Belles-Lettres, 1922. — P. Faider. *Études sur Sénèque*. Gand, Van Rysselberghe, 1921. — C. Burnier. *La morale de Sénèque*. Lausanne, Bridel, 1908. — G. Boissier, *La religion romaine*. 7ᵉ éd. Paris, Hachette, 1909, II. p. 17-92. — C. Martha. *Les moralistes sous l'empire romain*. Paris, Hachette, 1865, p. 1-100. — R. Pichon. *Hommes et choses de l'ancienne Rome*. Paris, Fontemoing, 1911, p. 177-232. — E. Albertini. *La composition dans les ouvrages philosophiques de Sénèque*. Paris, de Boccard, 1923. — Index des tragédies : G. A. Oldfather (et collaborateurs) : *University of Illinois studies*. IV. 1918 (complet).

302. — A. Vie (environ 4 av. J.-C., 65 ap. J.-C.). Sénèque le philosophe, second fils de Sénèque le rhéteur, naquit à Cordoue, mais il fut élevé à Rome. Après un séjour en Égypte, il revint à Rome où il exerça quelque temps la profession d'avocat, puis fut nommé questeur. Caligula fut sur le point de le condamner à mort, mais lui fit grâce, persuadé qu'il mourrait bientôt de maladie. Sous Claude, une fausse accusation de Messaline le fit reléguer en Corse (en 41) : l'exil le jeta dans un grand abattement. En 49, Agrippine le fait rappeler et lui confie l'éducation de Néron. Pendant les premières années du règne, son influence et celle de Burrus furent très heureuses; mais à mesure que son élève lui échappait, Sénèque se laissait aller à plus de concessions; il alla jusqu'à composer la lettre au sénat dans laquelle l'empereur prétendait justifier le meurtre d'Agrippine. Après la mort de Burrus, il se tint le plus possible à l'écart de la cour; mais impliqué dans la conspiration de Pison, il reçut de Néron l'ordre de mourir. Il se fit ouvrir les veines et mourut avec courage.

303. — **B. Caractère.** Sénèque était une âme élevée, mais faible; sa conduite fut souvent en contradiction avec le stoïcisme qu'il prêchait. Il écrivait l'éloge de la pauvreté et acquérait une immense fortune; ses splendides jardins étaient célèbres comme ses usures. Selon lui, rien ne pouvait faire perdre au sage le bonheur; de fait, l'exil eut raison de lui : il condescendit à des flatteries indignes, pour obtenir son retour. Sous Néron, il s'abaissa plus encore; mais il eut, par intervalles, de beaux moments de courage.

304. — **C. Œuvres : a) Dialogorum libri XII.** Sous ce titre général, le manuscrit de Milan réunit les ouvrages suivants qui, du reste, ne sont pas de véritables dialogues : 1) *De providentia;* 2) *De constantia sapientis;* 3-5) *De ira libri tres;* 6) *Ad Marciam de consolatione* (consolation à une mère sur la mort de son fils); 7) *De vita beata;* 8) *De otio;* 9) *De tranquillitate animi;* 10) *De brevitate vitae;* 11) *Ad Polybium de consolatione* (sous prétexte de consoler Polybe, affranchi de Claude, Sénèque lui adresse des flatteries pour obtenir d'être rappelé de l'exil); 12) *Ad Helviam matrem de consolatione* (il veut consoler sa mère de le voir en exil, mais surtout obtenir la permission de revenir).

b) Deux **autres traités** non renfermés dans la collection précédente, mais de contenu analogue : *De clementia, De beneficiis.*

305. — **c) Lettres à Lucilius** (124 lettres en 20 livres). On s'est demandé si ces lettres ont été envoyées réellement ou si elles sont fictives. Ce qui est certain, c'est qu'elles étaient destinées à la publication et qu'elles ne ressemblent aucunement à une correspondance intime. Ce sont des dissertations sur des questions de philosophie stoïcienne : la vraie gloire du philosophe, le mépris de la mort, la sagesse, la pauvreté, le bonheur, etc., etc. Ce qu'on y trouve de plus intéressant ce sont les allusions, malheureusement trop rares, à la vie contemporaine, aux institutions et usages de la société romaine.

306. — **d) Naturales quaestiones** (7 ou plus probablement 8 livres) : exposé curieux de physique (la foudre, le vent, les tremblements de terre, etc.); seules, les préfaces philosophiques sont vraiment ennuyeuses.

e) Apokolokyntose : Jolie satire mêlée de prose et de vers, ayant pour sujet la mort de Claude. D'après le titre que nous a conservé Dion Cassius, il semble que Sénèque y racontait la métamorphose de Claude en citrouille (κολοκύντη); cet épisode se trouvait probablement à la fin de l'ouvrage, mais a été perdu.

f) Tragédies : *Hercule furieux*, *Troades* (ou *Hecuba*), *Phoenissae* *Médée*, *Phèdre* (ou *Hippolyte*), *Œdipe*, *Agamemnon*, *Thyeste*, *Hercule*

sur l'Œta. Les manuscrits y joignent *Octavia*, autre tragédie dont l'auteur est inconnu, mais qui doit être postérieure de quelques années à la mort de Sénèque.

Enfin Sénèque avait composé divers écrits aujourd'hui perdus, discours, lettres, traités historiques et géographiques: *De vita patris, De situ Indiae, De officiis, De matrimonio, De superstitione*, etc.

307. — D. Jugement sur Sénèque. Tacite a très bien dit : *Fuit illi viro ingenium amoenum et temporis ejus auribus accommodatum* (*Annales*, 13,3). Sénèque a un talent facile et agréable, mais sacrifie au faux goût de son temps. Dans ses écrits en prose, il développe le plus souvent des lieux communs de morale stoïcienne. Le style subit l'influence des déclamateurs, on sent que l'écrivain cherche à être piquant, ingénieux; il y arrive souvent. La phrase est moins périodique qu'à l'époque classique, elle est coupée, hachée, pleine de *traits*, de pointes (*sententiae*).

Les tragédies, froides imitations de pièces grecques, sont des exercices de lettré plutôt que des œuvres destinées au théâtre; les déclamations morales y tiennent une grande place; mais le style y est brillant et le lyrisme parfois gracieux.

CHAPITRE XXIII. JURISCONSULTES, SAVANTS, RHÉTEURS.

308. — § 1. Jurisconsultes.

P. F. Girard. *Textes de droit romain*. 4e éd. Paris, Rousseau, 1913. — P. Krüger, G. Studemund, Th. Mommsen. *Collectio librorum juris antejustiniani*. Berlin, Weidmann, I. 5e éd. 1905; II, 1878; III, 1890.

Salvius Julianus (IIe siècle) : *Edictum perpetuum :* codification des édits des préteurs, approuvée officiellement par le sénat.

Gaius (IIe siècle) : *Institutiones :* ouvrage destiné à l'enseignement, sorte d'introduction à l'étude du droit : exposé des notions essentielles. Il nous a été conservé principalement par un palimpseste de Vérone.

309. — § **2. Savants** (outre Sénèque, *supra*, **300-307** et Pline, *supra*, **291-294**).

Celse. Édition critique : F. Marx. Leipzig, Teubner, 1915 (prolégomènes erronés). — Édition avec trad. et commentaire : A. Védrènes. Paris, Masson, 1876. — L. Laurand. *Les sciences dans l'antiquité* (*Manuel. Appendice* I). Paris, Picard, 1923, n°° 177-182. — J. Ilberg. *Neue Jahrbücher für das klassiche Altertum* XXXI, 1913, p. 693-696 (réfutation de M. Wellmann, *Celsus*. Berlin, Weidmann, 1913). — **Pomponius Mela.** Édition critique : C. Frick. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1880. — **Columelle.** Édition critique : V. Lundström. Upsala, Lundegvist ; Leipzig, Harrassowitz, en cours de publication. — **Frontin.** *Stratagèmes* : Édition critique : F. Krohn. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1922. — *De aquis* : Édition avec fac-similé complet du meilleur manuscrit, trad. anglaise, éclaircissements en anglais, etc. : G. Herschel. 2° éd. Londres, Longmans, 1913. — **Aulu-Gelle.** Édition critique : C. Hosius. 2 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1903.

310. — **A. Celse** (vers la fin du règne de Tibère) composa une Encyclopédie dont il reste la partie qui traitait de la médecine, série de recommandations très curieuses sur l'hygiène, les aliments, les saignées, les purgations, les remèdes, pilules et emplâtres, le moyen de guérir les luxations et fractures, etc.

Rien n'autorise à supposer que ce traité soit la traduction ou l'adaptation d'un ouvrage grec.

Le style est correct et élégant. On a appelé Celse « le Cicéron de la médecine ».

B. Pomponius Mela, espagnol, écrivit, probablement sous le règne de Caligula ou de Claude : *De Chorographia libri III*, le plus ancien traité latin de géographie que nous possédions.

311. — **C. Columelle.** L. Junius Moderatus Columella (contemporain de Sénèque), né à Cadix, avait longtemps vécu en Italie et s'y était adonné avec beaucoup de zèle à l'agriculture. Il a laissé un traité *De re rustica*, en 12 livres.

Analyse : I. La ferme (situation, constructions...), occupations des esclaves. II. Les champs. III-V. La vigne. V. Les arbres fruitiers. VI. Le gros bétail (bœuf, cheval, mulet). VII. Petit bétail (brebis, chèvre, porc). VIII. La basse-cour. IX. Les abeilles. X-XI. Les jardins potagers. XII. Recettes diverses. — Le livre X est en vers hexamètres ; le reste en prose. — Avant de composer ce grand ouvrage, Columelle en avait composé un plus court sur le même sujet ; il en reste le livre II, intitulé *De arboribus* et correspondant aux livres III-V du traité complet.

Le *De re rustica* de Columelle, très précis, très pratique, est

écrit dans un style simple et clair. Son principal intérêt pour nous vient de ce que c'est le traité d'agriculture le plus détaillé que nous ait laissé l'antiquité. Il peut servir utilement à commenter les *Géorgiques*.

D. Frontin. Sextus Julius Frontinus, préteur en 70, plusieurs fois consul; gouverneur de Grande-Bretagne, où il se fit remarquer, selon Tacite, par ses qualités militaires; chargé en 97 des eaux de Rome (*curator aquarum*) montra dans ces fonctions une grande activité et un véritable esprit pratique. On a de lui deux ouvrages écrits d'un style sans prétention mais très clair et très précis, où l'on reconnaît l'homme d'action :

Stratagemata. Brefs récits des ruses de guerre employées par les généraux romains et étrangers. Utile pour l'étude de l'art militaire dans l'antiquité; d'ailleurs, quelques-unes de ces ruses sont encore employées dans les guerres modernes.

De aquis Urbis Romae. Petit traité, extrêmement instructif, sur les aqueducs de Rome, leur construction, leur entretien, la qualité des différentes eaux, la distribution faite aux particuliers, les fraudes et leur répression, etc.

312. — **E. Aulu-Gelle** (IIe siècle). Aulus Gellius, Romain qui séjourna quelque temps à Athènes, y commença, pendant les longues soirées d'hiver, le recueil qu'il intitula *Noctes Atticae* (20 livres). Ce ne sont guère que des notes jetées sans ordre, où l'on chercherait vainement l'art de la composition comme celui du style. Mais ces notes sont extrêmement précieuses. Aulu-Gelle a su choisir. Son œuvre est une mine de renseignements intéressants sur l'histoire, le droit, l'archéologie, la grammaire, sur toute l'antiquité. D'ailleurs, l'auteur ne se contente pas de compiler; il juge, raisonne, apprécie. Ses idées sont fermes, et il se montre homme de goût.

313. — § 3. Rhéteurs. — A. Quintilien.

Édition critique : F. Meister. 2 vol. Leipzig, Freytag; Prague, Tempsky, 1886-1887. — Commentaire latin : J.-J. Dussault. 7 vol. Paris, Lemaire, 1821-1825 (comprenant, avec d'autres, toutes les notes de G. L. Spalding). — **Éditions partielles** : Livre X. Commentaires : J. A. Hild, Paris, Klincksieck, 1885; S. Dosson. Paris, Hachette. — Livre I. Commentaire anglais : F. H. Colson. Cambridge, University Press, 1924.

a) **Vie** (fin du Ier siècle, dates inconnues) Quintilien, né à Calagurris en Espagne, vint de bonne heure à Rome où il eut

pour maîtres le grammairien Palémon et le rhéteur Domitius Afer. Il retourna en Espagne, puis revint à Rome avec l'empereur Galba (en 68). Il se fit une réputation d'avocat, mais devint plus célèbre encore comme professeur d'éloquence. Il fut le premier professeur rétribué par l'État : Vespasien lui alloua un traitement de 100.000 sesterces (25.000 francs). Pendant vingt ans, il enseigna avec succès; il compta parmi ses élèves Pline le Jeune et l'empereur Hadrien. Ses dernières années furent assombries par des deuils cruels : il perdit sa femme et ses deux fils.

b) **Œuvres perdues** : Quintilien avait composé un *De causis corruptae eloquentiae;* des *discours* qu'il avait prononcés, il ne publia qu'un seul; d'autres furent édités malgré sa volonté et peu exactement, d'après des comptes rendus sténographiques.

314. — c) **L'Institution oratoire** : *Institutionis oratoriae libri XII.* 1) Composition. Quintilien écrivit cet ouvrage après s'être retiré de l'enseignement. La composition dura deux ans (vers 92-93); les livres étaient publiés séparément; aussitôt après l'achèvement parut une édition d'ensemble.

2) But. Quintilien réunit, à la demande de ses amis, toute la substance de son enseignement sur l'art oratoire, compris au sens le plus large; il y fait rentrer tout ce qui contribue même indirectement à la formation de l'orateur, sans oublier la première éducation.

3) Analyse : I. Les éléments, la grammaire. II. L'art de la parole en général. III-VII. Invention et disposition. VIII-X. Élocution. XI. Mémoire et action. XII. Conditions nécessaires pour être orateur (honnêteté, science, etc.). Le livre X contient, à propos des lectures utiles à l'orateur, des jugements célèbres sur les principaux auteurs grecs et latins.

315. — 4) Caractéristique. L'exposé de l'art oratoire par Quintilien est le plus complet que l'antiquité nous ait laissé. La pensée est moins profonde que chez Aristote, le style moins brillant que chez Cicéron, mais l'ensemble de la doctrine est le plus satisfaisant. Quintilien sait être exact sans abuser des détails techniques comme le faisaient les rhéteurs grecs et latins de son temps. La comparaison avec la collection des *Rhetores Graeci* et des *Rhetores Latini minores* est toute à son avantage.

C'est un homme d'un grand bon sens et d'une grande expérience; la plupart des conseils qu'on donne aujourd'hui encore

sur l'art de composer et d'écrire se trouvent dans son œuvre. Son goût fin et sûr lui fait comprendre les défauts des déclamateurs contemporains et préférer les modèles classiques. Chateaubriand l'appelle avec raison « le judicieux Quintilien ».

316. — 5) Style et langue. Le style, quoique simple et naturel, ne manque pas d'élégance et de délicatesse. Il est à la fois clair, précis et parfois ingénieux. Mais la langue a évolué depuis Cicéron : Quintilien se le propose pour modèle, même pour les détails de grammaire; mais, sans avoir l'air de s'en douter, il suit une syntaxe et emploie un vocabulaire assez différents (v. g. augmentatifs en *prae-* : *praedurus, praedulcis, praetenuis*, pas un seul augmentatif en *per-*).

317. — Les Déclamations.

Declamationes majores. Édition critique : G. Lehnert. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1905. — *Declamationes minores.* Édition critique : C. Ritter. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1884. Commentaire latin : Dussault dans l'édition de Quintilien, *supra*, **313**.

On a souvent attribué à Quintilien des « déclamations », les unes plus développées (19 *declamationes majores*) les autres, plus courtes (145 *declamationes minores*). Ce sont des exercices d'école, analogues à ceux que nous a conservés Sénèque le rhéteur, mais peut-être encore plus ridicules, si c'est possible. Ils ne sont pas de Quintilien; mais on n'en connaît ni l'auteur, ni la date approximative.

318. — B. Fronton (consul en 143, mort après 174).

Édition critique : S. A. Naber. Leipzig, Teubner, 1867 (avec prolégomènes utiles, **index** détaillé; quelques rares notes explicatives sont mêlées à l'apparat critique). — M. D. Brock. *Studies in Fronto and his age.* Cambridge, University Press, 1911 (utile quoique trop admiratif).

a) Vie. M. Cornelius Fronto naquit à Cirta en Numidie; il apprit le latin et le grec assez pour écrire aisément dans les deux langues. Il exerça les fonctions d'avocat et de professeur; eut la bonne fortune d'être choisi pour maître de Marc-Aurèle et de Lucius Verus, qui lui gardèrent une vive reconnaissance. Il fut sénateur et consul, refusa, pour cause de santé, le proconsulat d'Asie, mais devint très riche et jouit d'une haute réputation.

319. — b) Œuvres. Longtemps, on crut, sur la foi des contemporains, que Fronton avait été un grand homme. Mais

une partie de ses œuvres a été découverte sur des palimpsestes à Milan en 1815 et à Rome en 1823. Quand on les a lues, il est impossible de ne pas voir que Fronton était un esprit des plus médiocres, un personnage insignifiant, dont les écrits ne méritaient point de passer à la postérité. Les œuvres retrouvées comprennent de nombreuses *lettres*, dont beaucoup sont adressées à Marc-Aurèle, et des *déclamations* frivoles comme le début d'un *Éloge de la fumée et de la poussière.* Quand le titre paraît sérieux, comme pour le *De bello Parthico* ou le *De nepote amisso*, la déception du lecteur n'est que plus grande.

Fronton est l'un des auteurs les plus *vides* qui existent dans aucune littérature. Il parle ordinairement pour ne rien dire; quand il dit quelque chose, il ne sait guère que détailler ses rhumatismes au pied, à la main, au doigt, à l'épaule, au coude, etc., etc.

Quelquefois pourtant, il cause littérature, et les jugements qu'il porte nous font connaître les tendances de l'*école archaïsante* latine à son époque. Comme les Atticistes grecs (auxquels il se rattache quand il écrit en grec), Fronton revient aux vieux auteurs; il étudie tantôt les plus anciens comme Plaute ou Caton, tantôt ceux qui ont écrit à la fin de la république : non seulement Salluste mais Cicéron, dont il goûte les lettres plus que les discours.

Le *style* de Fronton, laborieux, recherché, parsemé de mots anciens ou rares, dénote, malgré l'effort déployé, un réel manque de talent.

CHAPITRE XXIV. LES ROMANCIERS.

320. — § 1. Pétrone

Édition critique et traduction : A. Ernout. Paris, Coll. Budé, 1922. **Extraits** avec commentaire : *Festin de Trimalcion :* L. Friedländer. 2e éd. Leipzig, Hirzel, 1906 (avec traduction allemande et commentaire allemand); M. J. Ryan. Londres, Walter Scott publishing Company, 1905 (avec traduction anglaise et commentaire anglais); W. D. Lowe. Cambridge, Bell, 1905 (avec traduction anglaise et commentaire anglais). — *Guerre civile :* F. T. Baldwin. New-York, Columbia University Press,

1911 (avec traduction anglaise et commentaire anglais). — **A consulter :** E. Thomas, *Pétrone. L'envers de la société romaine.* 3ᵉ éd. Paris, Fontemoing, 1912. — A. Collignon. *Étude sur Pétrone.* Paris, Hachette, 1892. *Pétrone en France.* Paris. Fontemoing, 1905. — **Dictionnaire :** J. Segebade et E. Lommatzsch. *Lexicon Petronianum.* Leipzig, Teubner, 1898.

321. — Tacite a raconté l'histoire d'un certain Petronius, né à Marseille, favori de Néron, proconsul en Bithynie et qui, impliqué dans la conspiration de Pison, s'ouvrit les veines; il dit de lui : *Inter paucos familiarium Neroni assumptus est, elegantiae arbiter, dum nihil amoenum et molle adfluentia putat, nisi quod ei Petronius adprobavisset* (*Annales*, 16, 18).

Il est probable que ce personnage est l'auteur de l'ouvrage intitulé dans les manuscrits : *Petronii Arbitri Satiricon*, *Petronii Arbitri satirarum libri*, etc. C'est un roman mêlé de prose et de vers, qui peut très bien avoir été écrit à l'époque de Néron ; cependant aucun argument absolument décisif ne le prouve. Quant à l'identité de l'auteur avec le personnage nommé par Tacite, on la fonde surtout sur la communauté de nom.

Une grande partie de l'ouvrage a été perdue. De ce qui reste, on lit surtout l'épisode du *Festin de Trimalcion*, excellente description d'un parvenu étalant son luxe, le conte de la *Matrone d'Éphèse* imité par La Fontaine, le poème sur la *Guerre civile*, parodie de Lucain.

322. — Autant qu'on peut en juger par ce qui reste, la *composition* semble avoir été assez lâche. C'était une série d'aventures plutôt qu'une œuvre véritablement une. Elle renfermait des traits excellents; mais certaines parties sont déparées par une extrême licence.

Le *style* du récit est facile et merveilleusement naturel, alerte, vigoureux et souple. La langue, très riche, est adaptée à la condition sociale des personnages. Les gens instruits s'expriment en latin correct, châtié et parfois même légèrement affecté, tandis que les ignorants disent tout simplement : *Tu qui potes loquere, non loquis* ou *Faciatur triclinia* (pour : *Fiat triclinium*). Entre ces extrêmes, on trouve toutes les variétés de la langue littéraire, familière et vulgaire.

323. — § 2. Apulée.

Édition critique : R. Helm et P. Thomas. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1907-1910 2ᵉ éd. en cours de publication. Édition critique et traduction : P. Vallette. Paris, Coll. Budé, I. 1924. — **Commentaire latin** : G. F. Hildebrandt Leipzig, Cnobloch, 1842 (avec les notes d'Oudendorp et autres; n'est pas remplacé). — *Apologie*. Commentaire anglais : H. E. Butler et A. S. Owen. Oxford, Clarendon Press, 1914. — **A consulter** : P. Monceaux. *Apulée. Roman et Magie*. Paris, Quantin, 1889. — G. Boissier. *L'Afrique romaine*. 4ᵉ éd. Paris, Hachette, 1909, p. 273-297. — P. Vallette. *L'Apologie d'Apulée*. Paris, Klincksieck, 1908.

324. — A. Vie (dates inconnues). Né à Madaure vers 124, il étudie à Carthage et à Athènes, voyage beaucoup, séjourne à Rome, revient en Afrique, où il se fait une réputation d'orateur. A Oea (Tripoli), il épouse une riche veuve, plus âgée que lui; accusé d'avoir employé la magie pour gagner sa main, il se défend dans son *Apologie*. Il vit longtemps à Carthage, prononçant des discours d'apparat, étudiant, écrivant sur tous sujets. Ses connaissances étaient très étendues et très variées; son éloquence lui valut une grande célébrité : il se vit élever plusieurs statues de son vivant.

325. — B. Œuvres. 1/ **La Métámorphose ou L'âne.**

Un jeune homme nommé Lucius raconte que, voulant se changer en oiseau, il s'est trompé d'onguent magique et a été métamorphosé en âne. Sous cette forme, il a passé par les plus étranges aventures au service de brigands, de prêtres païens, d'un marchand de légumes, d'un soldat, de deux esclaves, l'un cuisinier, l'autre pâtissier, etc. Il a entendu raconter des contes plaisants et merveilleux dont le plus célèbre est celui d'*Eros et Psyché*. A la fin, Lucius retrouve la forme humaine pendant une fête d'Isis; il est initié ensuite aux mystères d'Isis, puis à ceux d'Osiris. Ce roman contient, avec des scènes du plus grossier réalisme, de délicates peintures et, ce qui est plus étonnant encore, d'étranges effusions mystiques.

326 — 2/ **Apologie** : prononcée par Apulée pour se défendre contre l'accusation de magie; le seul discours judiciaire réel, qui nous ait été conservé, du temps de l'empire. Plaidoyer habile et spirituel, mais avec un peu trop de pointes et quelques mauvais calembours.

3/ **Florida** : extraits des passages les plus brillants de ses déclamations.

4/ **De Platone et ejus dogmate** : résumé de la philosophie de Platon en trois parties : philosophie naturelle, morale, logique.

5/ **de deo Socratis** : dissertation, assez mal composée, sur les démons et spécialement le démon de Socrate.

6/ **De mundo** : traduction remaniée du traité περὶ κόσμου attribué à Aristote.

Beaucoup d'autres ouvrages qu'il avait composés sont aujourd'hui perdus.

327. — C. Valeur littéraire. Dans plusieurs au moins des ouvrages d'Apulée, le fond est peu original; non seulement le *De mundo*, qu'il donne comme un écrit personnel, est une simple traduction, mais on trouve dans la *Métamorphose* des pages entières empruntées à des romans grecs; aussi, pour les parties de son œuvre dont on ne connaît pas les sources, il est difficile de savoir ce qu'on doit lui attribuer en propre. Cette réserve faite, il semble avoir eu un grand talent de composition et de narration; plusieurs de ses récits sont des modèles du genre.

Le style, au moins, est bien de lui; style aussi compliqué et bizarre que celui de Pétrone est naturel; bourré d'archaïsmes, de *traits*, d'antithèses, de jeux de mots; on dirait qu'il a pour principe de choisir les expressions et les termes les moins usités. D'ailleurs, à ce point de vue, il y a des différences entre ses ouvrages, les *Florida* représentant l'extrême du genre; le style de la *Métamorphose* n'est guère moins bizarre, mais celui de *l'Apologie* ou des petits traités philosophiques l'est beaucoup moins.

Malgré tous ses défauts, il est intéressant et l'un des représentants les plus caractéristiques de la littérature africaine.

Vᵉ PÉRIODE : APRÈS MARC-AURÈLE (180).

328. — G. Boissier. *La fin du paganisme.* 2ᵉ éd. Paris, Hachette, 1894, surtout II, p. 155-194 et 262-291 (Symmaque), 197-201 (Rutilius Namatianus), 202-208 (Macrobe), 213-221 (Panégyriques), 237-253 (Claudien). — R. Pichon : *Les derniers écrivains profanes* (les Panégyristes, Ausone, le *Querolus,* Rutilius Namatianus). Paris, Leroux, 1906.

CHAPITRE XXV. LA POÉSIE.

Ausone. Édition critique : R. Peiper. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1886. Édition expurgée, dans la *Patrologie* de Migne (*infra*, **344**) XIX, p. 817-958. — *Moselle.* Édition critique, commentaire et traduction : H. de la Ville de Mirmont. Paris, Lemerre, 1889. — C. Jullian. *Ausone et Bordeaux.* Paris, Rouam ; Bordeaux, Gounouilhou, 1893. — **Claudien.** Édi-

tion critique : Th. Birt. Berlin, Weidmann, 1882 (dans les *Monumenta Germaniae. Auctores antiquissimi. X*) — **Querolus**. Édition critique : R. Peiper. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1875. — **Rutilius Namatianus** : Édition critique et traduction : J. Vessereau. Paris, Fontemoing, 1904 (avec étude détaillée sur l'auteur et le poème). — Commentaire anglais : C. H. Keene, Londres, Bell, 1907.

329. — § **1. Ausone. A. Vie** (né vers 310, mort vers 395). D. Magnus Ausonius, longtemps professeur à Bordeaux, puis maître du futur empereur Gratien; célèbre et comblé d'honneurs, consul en 379. Il embrassa probablement le christianisme et composa quelques poèmes chrétiens; mais son œuvre est, dans l'ensemble, d'une inspiration toute païenne, parfois même licencieuse.

330. — **B. Œuvres** : *Idylles*, dont la meilleure est le poème descriptif sur la *Moselle; Éloges des professeurs de Bordeaux; Épigrammes*, etc. En prose : un discours de *remerciement à l'empereur*, qui l'a nommé consul.

C. Valeur : Ausone avait une grande facilité, beaucoup d'ingéniosité et il était capable de traiter élégamment n'importe quel sujet ; sa poésie, sans être d'une originalité bien profonde, n'est pas méprisable.

331. — § **2. Claudien** (fin du IVe siècle, commencement du Ve). **A. Vie** : Né à Alexandrie, mais possédant parfaitement la langue latine, il consacra souvent ses vers à célébrer ses protecteurs, surtout Stilicon. Il adressa même aux empereurs chrétiens des poèmes tout païens; il se fit l'interprète des mécontents, qui regrettaient le passé et blâmaient la fondation de Constantinople.

Le sénat lui fit élever une statue. Une inscription le loua de réunir en lui le génie de Virgile et celui d'Homère.

332. — **B. Œuvres** : Les unes mythologiques dont la principale est *l'Enlèvement de Proserpine* (3 livres), les autres sur des sujets contemporains comme la *Guerre des Gètes*.

C. Valeur : Claudien est un vrai poète ; son vers est ferme, plein, harmonieux; ses œuvres sont bien composées, intéressantes quoique gâtées çà et là par la déclamation.

333. — § **3. Rutilius Namatianus**. — Gaulois d'origine, préfet de Rome en 414. Il composa un poème *De reditu suo* où

il raconte un voyage qu'il fit de Rome en Gaule. Le récit est assez agréable et curieux, malgré quelques lieux communs. Il contient deux violentes invectives, l'une contre les Juifs, l'autre contre les moines. La fin du poème est perdue.

334. — § **4. Autres poètes** : **Nemesianus** : *Cynegetica*, poème sur la chasse (écrit en 283 ou 284).

Terentianus Maurus (dates incertaines) : poème sur la grammaire et la métrique.

Avienus (IVe siècle) : *Description de l'univers.* Traduction des *Phénomènes* et des *Prognostiques* d'Aratos.

Dionysius Cato (IVe siècle) : Distiques.

La seule comédie latine qui subsiste, outre le théâtre de Plaute et de Térence, est intitulée **Querolus** ou *Aulularia*. Elle a été probablement composée en Gaule vers le IVe siècle. Le sujet est la « suite » de l'*Aululaire* de Plaute (*supra*, **25**). Querolus est le fils du vieil avare Euclion ; malgré les ruses du parasite Mandrogéronte, il devient possesseur du trésor laissé par son père.

Cette pièce est écrite en vers très incorrects, qui ressemblent à de la prose rythmée. On trouve la même versification populaire dans des inscriptions latines. Il n'y a certainement pas lieu de corriger ces vers pour les ramener aux règles de la métrique classique.

CHAPITRE XXVI. LA PROSE.

335. — **Panégyriques** : Édition critique : G. Bährens. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1911. — **Symmaque** : Édition critique : O. Seeck. Berlin, Weidmann, 1883 (dans les *Monumenta Germaniae. Auctores antiquissimi*, VI, 1). — **Histoire Auguste** : Édition critique : H. Peter. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1884. — C. Lécrivain. *Études sur l'Histoire Auguste.* Paris, Fontemoing, 1904. — C. Lessing. *Scriptorum Historiae Augustae* **Lexicon**. Leipzig, Reisland, 1901-1906.

336. — **Ammien Marcellin** : Édition critique : C. U. Clark. 2 vol. Berlin, Weidmann, 1910-1916. — L. Gimazane : *Ammien Marcellin. Sa vie. Son œuvre.* Toulouse, Privat, 1889. — L. Dautremer : *Ammien Marcellin. Étude d'histoire littéraire.* Lille, Université, 1889. — **Aurelius Victor** : Édition critique : F. Pichlmayr. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1912. — **Grammairiens** : Édition critique : H. Keil. 7 vol. et supplément. Leipzig,

Teubner, 1857-1880. — **Nonius Marcellus** : Édition critique : W. M. Lindsay. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1902. — **Macrobe** : Édition critique : F. Eyssenhardt. 2e éd. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1893. — Th. Whittaker. *Macrobius*. Cambridge, University Press, 1923. — **Jurisconsultes** : Girard, Krüger, etc., *supra*, **308**.

337. — § **1. L'éloquence. A. XII Panegyrici** : Recueil de discours adressés à des empereurs et composés pour la plupart par des rhéteurs gaulois. L'adulation s'y revêt d'une éloquence assez factice; le style pompeux sent l'imitation; cependant plusieurs des auteurs ne sont pas dénués de talent.

338. — **B. Symmaque** : Q. Aurelius Symmachus, préfet de Rome en 384, consul en 391, est le plus brillant représentant de l'éloquence païenne au IVe siècle. Sa correspondance, quoique assez étendue, n'est pas très instructive et nous fait peu connaître son temps. Elle est rédigée dans un style très soigné et très habilement rythmé.

339. — § **2. L'histoire. A. Histoire Auguste** (*Historia Augusta*) recueil de biographies des empereurs depuis Hadrien jusqu'à Numérien et Carin (de 117 à 284). Les auteurs sont : Aelius Spartianus, Julius Capitolinus, Vulcacius Gallicanus, Trebellius Pollio, Flavius Volpiscus, Lampridius. On ignore à quelle époque fut composée la collection. Ces divers écrivains se proposent Suétone comme modèle : à son exemple, ils s'efforcent de réunir des traits curieux et citent des documents trouvés dans les archives. Mais le talent littéraire leur manque. Aussi la lecture de ce recueil est-elle fort peu agréable; cependant, faute de sources meilleures, il est d'une grande importance pour l'histoire du IIe et du IIIe siècles.

340. — **B. Ammien Marcellin,** né à Antioche vers 340, servit longtemps dans les armées romaines. Il quitta le service vers 390, et se mit alors à écrire l'histoire. Son ouvrage, en 31 livres, racontait les événements arrivés de l'année 96 (mort de Domitien) à l'année 378 (mort de Valens). Les treize premiers livres sont perdus; ceux qui restent racontent les événements de 353 à 378. Le récit est d'ordinaire précis et impartial; le style est soigneusement rythmé, mais gauche, obscur et affecté. La rhétorique tient une grande place dans les discours; ceux-ci ont peu de valeur historique.

341. — **C. Autres historiens. Julius Obsequens** (seconde moitié du IVe siècle) : *Les Prodiges* (extraits de Tite-Live). **Aurelius Victor** (IVe siècle) : *Liber de Caesaribus*. **Eutrope** écrit sous Valens (364-378) un Abrégé de l'histoire romaine (*Breviarium*) en 10 livres.

342. — **§ 3. Grammaire et Érudition.** Les grammairiens sont nombreux au IVe siècle. Citons les principaux : **Nonius Marcellus** (probablement au commencement du IVe siècle) résume dans son *De compendiosa doctrina* les travaux lexicographiques des auteurs antérieurs ; il nous a conservé beaucoup de citations d'auteurs archaïques aujourd'hui perdus. **Charisius** et **Diomède** écrivent tous deux, vers la fin du IVe siècle, une *Ars grammatica;* leurs ouvrages se ressemblent beaucoup et s'accordent parfois mot pour mot ; on pense que c'est Diomède qui a copié Charisius. **Donat** (Aelius Donatus), le plus célèbre de tous les grammairiens latins, composa aussi une *Ars grammatica* qui fut en usage pendant tout le moyen âge. Il écrivit un commentaire sur Térence et un autre sur Virgile; ce dernier ouvrage est perdu. **Macrobe** (fin du IVe siècle et commencement du Ve) commente le *Songe de Scipion;* il discute, dans ses *Saturnales* (7 livres), un grand nombre de questions dont la plupart ont trait à l'explication de Virgile; il y fait preuve d'une grande érudition. Les entretiens rapportés sont censés avoir lieu pendant les fêtes de Saturne; de là, le titre de Saturnales.

343 — **§ 4. Jurisconsultes : Papinien,** préfet du prétoire en 203, **Paul** (même époque), **Ulpien**, préfet du prétoire en 222, puis les auteurs du *Code grégorien* (vers 300), du *Code hermogénien* (entre 314 et 324) du *Code théodosien* (publié en 438).

APPENDICE. NOTIONS SUR LA LITTÉRATURE CHRÉTIENNE.

344. — J. P. Migne. *Patrologiae cursus completus, Series prima.* 221 vol. Paris, Migne (actuellement, Garnier), 1844-1864. — *Corpus scriptorum ecclesiasticorum Latinorum* (publication de l'Académie de Vienne). Vienne,

Tempsky; Leipzig, Freytag, en cours de publication depuis 1886. — Pour les éditions spéciales et le détail de la bibliographie, voir O. Bardenhewer, *supra*, **II, 572**. — P. de Labriolle. *Histoire de la littérature latine chrétienne*. 2e éd. Paris, Les Belles-Lettres, 1924.

SECTION I. LA POÉSIE.

345. — § **1. Commodien** vécut probablement au IIIe siècle, en Afrique (non au ve, en Gaule). Il s'intitule « mendiant du Christ » et *Gazeus*, ce que la plupart traduisent : « l'homme de Gaza ». C'est presque tout ce que l'on sait de sa vie. Rien ne prouve qu'il ait été évêque ni prêtre. On a de lui deux poèmes, *Instructiones* et *Carmen apologeticum*, où il attaque avec virulence les païens et les juifs.

La langue et la versification y sont très incorrectes.

Sur le principe de cette versification, cf. *infra, Métrique*, **VII, 90**.

346. — § **2. Juvencus**, prêtre espagnol, vers 330, composa en vers une sorte de concordance des évangiles où il suivait surtout saint Luc au début, puis saint Matthieu. Le titre est *Evangeliorum libri quattuor*, plus tard on l'appela *Historia evangelica*. A la fois très littérale et assez élégante, cette version poétique eut une grande vogue au moyen âge.

347. — § **3. Saint Damase** (pape de 366 à 384) composa surtout des inscriptions en vers, destinées à être gravées soit sur des tombeaux, soit sur les murs des chapelles ou des églises.

348. — § **4. Prudence.** Aurelius Prudentius Clemens, (IVe-Ve siècles), était Espagnol comme Juvencus; il le surpasse infiniment par le talent. C'est le plus grand des poètes chrétiens. En 404 ou 405, il fit paraître une édition de ses œuvres divisées en sept parties, dont presque toutes portent un titre grec : *Cathemerinon* (chants pour toute la journée), *Peristephanon* (sur les couronnes, c'est-à-dire sur les martyrs), etc.

Prudence suit dans ses vers les règles de la versification classique, à part quelques légères différences prosodiques. C'est un poète très abondant, très facile et dont le style est riche et coloré. On trouve souvent chez lui de la verve et de l'ironie, parfois de la grâce, presque toujours une inspiration sincère et passionnée.

349. — § 5. Saint Paulin de Nole, né à Bordeaux en 353, élève et ami d'Ausone, possédait une immense fortune. Il l'abandonna en 394 pour aller vivre, pauvre et pénitent, près du tombeau de saint Félix à Nole, en Campanie. Il devint évêque de cette ville en 409 et mourut en 431. La hauteur de ses sentiments, l'amabilité enjouée de son caractère et la finesse de son esprit se reflètent dans les œuvres qui nous restent de lui. Ce sont 36 poèmes (dont 13 composés pour les fêtes de saint Félix) et 51 lettres en prose. Sa poésie est moins riche et moins colorée que celle de Prudence; mais elle est facile et gracieuse.

350. — § 6. Prosper d'Aquitaine, né, croit-on, en Aquitaine, vint se fixer en Provence, en 428 ou 429. Il publia un grand nombre d'écrits polémiques contre les semi-pélagiens et (contre eux aussi) un poème *De Ingratis* où il attaque ses adversaires avec une grande violence. Il a mis en distiques sous le titre de *Epigrammatum ex sententiis Sancti Augustini liber*, 106 sentences extraites des œuvres de saint Augustin.

351. — § 7. Sidoine Apollinaire, né à Lyon vers 403 fut préfet de Rome en 468, puis se retira près d'Arvernum (Clermont-Ferrand), dont il fut nommé évêque vers 472. Il y mourut vers 487. Avant d'avoir été nommé évêque, il avait composé des poèmes païens, mythologiques. Une fois évêque, il ne choisit plus que des sujets chrétiens (épitaphes, inscriptions pour des églises, etc.). On a de lui des *Lettres* très curieuses par le tableau qu'il trace de la société de son temps.

En poésie comme en prose, Sidoine est élégant, mais un peu maniéré. Les vastes connaissances littéraires dont il fait preuve et celles qu'il suppose chez ses correspondants, montrent quelle culture intellectuelle on possédait encore à cette époque de décadence.

SECTION II. LA PROSE.

352. — § 1. Minucius Félix, né peut-être en Afrique, avocat célèbre à Rome, composa un dialogue intitulé *Octavius* (vers la fin du IIe siècle ou vers le début du IIIe). C'est une apologie, d'un style très élégant, adressée aux lettrés par un lettré.

après une introduction qui est une charmante mise en scène, le païen Caecilius expose ses griefs contre les chrétiens; Octavius les réfute et le convertit.

353. — § 2. **Tertullien** (fin du IIe siècle, commencement du IIIe), païen converti, prêtre de Carthage. Après avoir très éloquemment défendu la religion catholique, il finit par devenir hérétique (montaniste) et par se faire, au sein même de cette secte, un parti spécial : les « Tertullianistes ». C'était un homme d'un caractère fougueux et inquiet, mais d'une admirable éloquence.

Ouvrages : *Apologétique*, *De praescriptione*, *De spectaculis*, *De idololatria*, etc. Son style obscur, raffiné, a, dans sa concision, une rare puissance, une force de persuasion, une vigueur dans l'invective qui ont rarement été dépassées.

354. — § 3. **Saint Cyprien** (mort en 258). Païen converti, comme Tertullien, il était d'un caractère tout opposé : calme, sage, pondéré. Il fut nommé évêque de Carthage et il administra cette église avec prudence et fermeté; il couronna sa vie par le martyre.

Outre ses *lettres*, on a de lui de nombreux traités : *De catholicae ecclesiae unitate*, *De lapsis*, *De bono patientiae*, etc... Son style est beaucoup moins original que celui de Tertullien, mais il est doux, égal et d'un rythme très harmonieux.

355. — § 4. **Arnobe**. Africain, professeur de rhétorique, au temps de Dioclétien (284-305); converti; défendit le christianisme avec plus d'ardeur que de science dans son traité *Adversus nationes;* « inégal et excessif », au dire de saint Jérôme.

356. — § 5. **Lactance**, élève d'Arnobe, fut appelé par Dioclétien en 290 comme professeur d'éloquence latine à Nicomédie. C'est là qu'il se convertit; plus tard, il vécut en Gaule, où il fut précepteur d'un fils de Constantin.

Principaux ouvrages : *De opificio Dei* (preuve de la Providence), *Institutiones divinae* (le plus important). *De ira Dei*, *De mortibus persecutorum*.

Lactance imite beaucoup Cicéron et avec assez de bonheur; il a réussi à écrire élégamment, sans atteindre toutefois à la pureté

classique, mais il n'est qu'un écrivain de second ordre sans véritable originalité.

357. — § 6. Saint Hilaire (mort en 366), évêque de Poitiers, exilé en Asie Mineure par l'empereur arien Constance, se familiarisa, grâce à cet exil, avec les discussions théologiques des Grecs. Il revint en 360 à Poitiers; c'est là qu'il mourut. Il exerça une grande influence en Gaule et y combattit énergiquement l'arianisme.

Le plus célèbre de ses ouvrages est son traité sur la Trinité, intitulé : *De fide adversus Arianos.*

Le style de saint Hilaire est vigoureux et élevé. Saint Jérôme le caractérise, en disant qu' « il se dresse sur le cothurne gaulois ».

358. — § 7. Saint Ambroise (mort en 397), évêque de Milan, grand administrateur, grand homme d'action, conseiller des empereurs, trouvait encore le temps d'écrire et de prêcher.

Parmi ses commentaires de la Bible, le plus connu est l'*Hexameron* (explication des six jours de la création); parmi ses discours, l'oraison funèbre de son frère; parmi ses traités, le *De Officiis ministrorum* où il suit dans la disposition des matières le *De Officiis* de Cicéron, mais ne met par là que plus en lumière la différence des deux morales. Saint Augustin a dit des sermons de saint Ambroise : *Verbis ejus suspendebar intentus ... et delectabar suavitate sermonis* (*Confessions,* 5, 13, 23). Malgré tout ce que la parole perd à être écrite, les ouvrages de saint Ambroise permettent de comprendre la vérité de ce jugement.

359. — § 8. Saint Jérôme (mort en 420), né en Dalmatie, venu à Rome vers l'âge de vingt ans, y fut élève du grammairien Donat et acquit un savoir très étendu. Il connaissait à fond les classiques latins, avait appris le grec. Plus tard, il apprit aussi l'hébreu. Après avoir mené la vie d'anachorète dans un désert, près d'Antioche, il vécut à Constantinople, à Rome, à Bethléem, adonné à de rigoureuses pénitences et à d'immenses études.

C'était un grand philologue. Pour établir le texte de la Bible, il comparait un grand nombre de manuscrits et de versions, s'astreignait à de laborieuses recherches d'érudition. Mais en

même temps que travailleur minutieux et acharné, il était écrivain de génie. Peu de livres sont plus éloquents que certaines de ses lettres; jamais peut-être on n'a plus magnifiquement célébré la beauté des vertus chrétiennes, de la pauvreté, du renoncement, de la chasteté.

Dans la polémique, il se montre plein de verve et parfois virulent.

Outre ses lettres, ses vastes écrits exégétiques, dogmatiques et polémiques, il a laissé des ouvrages historiques : *Chronique* (en partie d'après Eusèbe), *De illustribus viris* (histoire de la littérature chrétienne).

360. — § **9. Saint Augustin** (354-430). Né à Tagaste, en Numidie, fils d'un païen, qui se convertit avant de mourir, et de sainte Monique, Augustin étudia à Madaure puis à Carthage, devint rhéteur célèbre, enseigna l'éloquence à Carthage, à Rome et à Milan. Ce fut l'évêque de cette ville, saint Ambroise, qui lui donna le baptême en 387. A partir de 396, il fut évêque d'Hippone.

Son activité littéraire fut immense. Parmi ses nombreux écrits, beaucoup discutent les questions les plus difficiles de la théologie, en particulier celles de la grâce et de la prédestination; d'autres sont des *commentaires sur la Bible,* d'autres traitent d'ascétisme et de morale. On a aussi de lui de nombreux *sermons*, et des *lettres*.

361. — Entre tant d'ouvrages, dont beaucoup sont admirables, il faut placer au premier rang les *Confessions*, l'un des plus beaux livres qui aient jamais été écrits. Augustin y dépeint, en termes immortels, sa conversion, la lutte intérieure où le monde et Dieu se disputaient son âme.

Spécialement intéressant pour les philologues sont : le *De Musica,* où saint Augustin s'appuyant sur des traités anciens, aujourd'hui perdus, donne des aperçus très curieux sur la métrique et aussi sur le rythme de la prose; le *De doctrina christiana* où il esquisse (au livre IV) une théorie du style, inspirée en grande partie de Cicéron.

La richesse, l'abondance, la profondeur des idées sont prodigieuses chez saint Augustin. A ce point de vue, bien peu d'écri-

vains peuvent lui être comparés. Il n'est pas seulement penseur vigoureux et subtil, mais âme aimante et dont les qualités humaines se reflètent dans ses écrits.

362. — Son style n'est guère moins puissant et moins souple que sa pensée : il est admirable de relief, de couleur, de chaleur, parfois aussi de grâce et de délicatesse. Quelques détails y trahissent l'Africain, comme la fréquence extrême des constructions symétriques et parallèles. Pour la correction, saint Augustin ne prétend pas rivaliser avec Cicéron et recommencer Lactance ; il trouve bonne toute expression qui rend bien sa pensée. La Bible, qu'il lisait et relisait, exerça une influence grandissante sur son langage : ainsi, dans ses premiers écrits, il n'employait pas encore les constructions peu correctes : *dico quia, dico quoniam,* et très rarement : *dico quod;* plus tard, au contraire, ces expressions se trouvent souvent sous sa plume.

363. — **§ 10. Autres auteurs :** Bien d'autres auteurs chrétiens de cette époque sont intéressants, mais ils n'ont plus que peu de rapports avec l'antiquité classique et il ne saurait en être question ici longuement. Citons cependant encore :

364. — **Sulpice Sévère** (380 environ à 420 environ), auteur de la *Vie de saint Martin,* de *Dialogues* et d'une *Chronique* (histoire universelle jusqu'à son temps).

365. — **Orose** (v[e] siècle), dont les *Histoires* sont destinées à compléter la *Cité de Dieu*, de saint Augustin.

366. — **Rufin** d'Aquilée (mort en 410), ami puis adversaire de saint Jérôme ; auteur de nombreuses traductions ou adaptations d'ouvrages grecs. Plusieurs de ces écrits, dont l'original grec est perdu, nous sont parvenus et se trouvent nécessaires pour suppléer, quoique imparfaitement, l'original.

367. — **Saint Léon** (pape de 440 à 461), dont les sermons et les lettres se distinguent par l'élégance du style et l'extrême régularité du rythme.

368. — **Boèce** (480 environ à 524), auteur d'une *Consolation,* plus philosophique que chrétienne, et d'opuscules purement théologiques (v. g. sur la *Trinité*), commentateur de Cicéron, grand traducteur et commentateur d'ouvrages grecs, très étudié au moyen âge.

369. — Quelques écrivains de l'extrême décadence présentent un grand intérêt pour l'histoire de la langue : chez eux, on pressent les langues romanes. Tel est par exemple **Claudien Mamert,** qui vivait à Vienne, en Gaule, et écrivit, vers 480, trois livres *De statu animae*. Le latin apparaît incomparablement plus déformé encore dans **saint Grégoire de Tours**. Le plus important de ses ouvrages est l'*Histoire des Francs* composée entre 576 et 591.

370. — Survivance de la littérature latine.

A. Ebert. *Histoire générale de la Littérature du Moyen Age en Occident* Trad. fr. 3 vol. 1883-1889. — M. Manitius. *Geschichte der lateinischen Literatur im Mittelalter* (Iw. Müller, *Handbuch* IX). 2 vol. Munich, Beck, 1911-1913. — A. Baumgarter. *Die lateinische und griechische Literatur der christlichen Völker* (*Geschichte der Weltliteratur* IV). 3e éd. Fribourg, Herder, 1905. — E. Norden. *Die lateinische Literatur im Uebergang vom Altertum zum Mittelalter*, dans : P. Hinneberg. *Die Kultur der Gegenwart* I, 8. 3e éd. Leipzig, Teubner, 1912.

371. — En même temps que le latin se transformait et produisait les langues romanes, il continuait de vivre comme *langue savante*, apprise et parlée dans les écoles. Il y eut donc une littérature latine nouvelle; et celle-ci fut incomparablement plus considérable que ce qui a survécu de la littérature latine classique.

Comme *langue officielle de l'Église*, le latin s'est répandu dans tous les pays du monde; et l'on rédige aujourd'hui encore des documents latins en Chine comme en Amérique.

Il n'y eut pas que des écrits de ce genre, ni même que des ouvrages de science, de philosophie et de théologie, mais de véritables *œuvres littéraires*. SAINT BERNARD (1091-1153), qui fut l'homme le plus éloquent de son siècle, parlait en latin et, dans cette langue, savait s'exprimer avec une puissante originalité, tracer des tableaux de mœurs piquants, manier finement l'ironie, rendre de la manière la plus gracieuse ou la plus forte les sentiments de sa grande âme. Le sermon où il parle de la mort de son frère (*In Canticum,* 26) est un des discours les plus émouvants qu'on puisse lire.

372. — Le latin du XIIe siècle, celui de saint Bernard en particulier, est plus correct qu'on ne se le figure généralement. Celui du XIIIe siècle l'est beaucoup moins. Les grandes œuvres de la théologie scolastique comme la *Somme* de saint Thomas, sont écrites dans un latin très précis et très clair, mais qui s'éloigne notablement de la langue classique. Cependant, le *cursus*, dont l'emploi se répand précisément à cette époque (*infra*, **VI, 628**), montre quel soin les écrivains donnaient à la forme littéraire.

Quand le *cursus* cesse, c'est-à-dire à la Renaissance, on parle dans toute l'Europe un latin qui, chez beaucoup d'auteurs, est fort élégant et fort naturel. Si certains humanistes ne font guère qu'imiter Cicéron, d'autres, comme Érasme, se forment un style absolument personnel. L'art d'écrire en latin s'est maintenu assez bien au XVIIe siècle, mais a toujours baissé depuis, malgré les progrès constants de la grammaire théorique.

Les ouvrages publiés en latin sont encore beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit souvent. Pour le XIXe siècle, ils se comptent, non par centaines, mais par milliers. Il existe encore des revues publiées en latin : revue philologique, revues littéraires, sans compter les publications documentaires, ou celles qui traitent de philosophie et de théologie.

373. — Exemples de revues rédigées en latin; revue philologique : *Mnemosyne* (Leyde). Revues littéraires : *Vox Urbis* (Rome), *Alma Roma* (Rome), *Scriptor Latinus* (anciennement *Civis Romanus*), (Francfort). — Les ouvrages d'Arcadius Avellanus ont pour but de répandre la connaissance du latin comme langue parlée et même comme langue universelle : *Palaestra,* Williamstown, chez l'auteur; Londres, American Book supply C°; Paris. Gamber, 1908. *Fabulae Tusculanae,* ibid. 1914.

374. — A aucune époque, ni au temps de la décadence romaine, ni au moyen âge, ni même dans les temps modernes, on n'a cessé de composer des *vers latins.* Au XVIIe siècle, les poètes latins étaient si nombreux qu'on a pu extraire de leurs œuvres toute une histoire de Louis XIV. De nos jours, cet art est bien moins cultivé, mais un concours international a encore lieu chaque année en Hollande; et, si on lit certains des poèmes qui y sont couronnés, l'on s'aperçoit avec étonnement que ce qui a survécu, ce n'est pas seulement la versification latine, mais la poésie.

Les poèmes couronnés dans le « *certamen poeticum Hoeufftianum* » sont publiés chaque année. Amsterdam, Jo. Müller. — D'autres poèmes sont couronnés à Oxford, v. g. K. H. S. Edwards. *The death of Napoleon.* Oxford, Blackwell, 1924.

GRAMMAIRE HISTORIQUE LATINE

Dans cet exposé, comme dans la grammaire historique grecque, on a suivi, autant que possible, les divisions en usage dans les grammaires élémentaires; il en forme ainsi comme le complément.

1. — **Bibliographie** (Cf. *supra*, préface, p. VI : *remarques*). — **Grammaires comprenant morphologie et syntaxe** : J. R. Madvig. *Grammaire latine.* Trad. fr. 4e éd. Paris, Didot, 1885. — F. Stolz et J. H. Schmalz. *Lateinische Grammatik* (Iw. Müller, *Handbuch* II, 2). 4e éd. Munich, Beck, 1910 (morphologie par Stolz, syntaxe par Schmalz). — R. Kühner. *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache.* 2e éd. Leipzig, Hahn. I (morphologie) par F. Holzweissig, 1912. II (syntaxe) par C. Stegmann, 1912-1914. — G. Landgraf (et nombreux collaborateurs). *Historische Grammatik der lateinischen Sprache.* Leipzig, Teubner, en cours de publication depuis 1894. — B. L. Gildersleeve et G. Lodge. *Latin Grammar.* 3e éd. New-York, Macmillan, 1908. — W. G. Hale et C. D. Buck. *A Latin Grammar.* Boston, Ginn, 1903. — E. A. Sonnenschein. *A new Latin grammar.* 2e éd. Oxford, Clarendon Press, 1917. — O. Riemann et H. Gœlzer (*supra*, **III, 1**). — **Grammaires élémentaires**, très nombreuses, v. g. E. Ragon (Paris, Poussielgue); O. Riemann et H. Gœlzer (Paris, Colin); P. Crouzet (Toulouse, Privat; Paris, Didier); H. Brelet (Paris, Masson); F. Gaffiot (Paris, Colin); L. Bayard (Paris, Beauchesne); H. Petitmangin (Paris, Poussielgue); C. Van de Vorst (Alost, Spitaels); G. Landgraf (trad. adaptée par J. P. Waltzing. Liège, Dessain); B. Noyé (Paris, Bloud). — **Petites méthodes** pour *commencer* le latin : [R.] Boussion. *Le latin accessible à tous.* Paris, Beauchesne. — G. Dumaine. *Le latin en 15 leçons.* Paris, Tralin. — S. Reinach. *Cornélie ou le latin sans pleurs.* Paris, Hachette. — Hébrard. *Le latin des Françaises.* Paris, Librairie de l'art catholique.

2. — **Morphologie et explication linguistique** : **Morphologie** : F. Neue. *Formenlehre der lateinischen Sprache.* 3e éd., revue par C. Wagener. 4 vol. Berlin, Calvary, puis Leipzig, Reisland, 1897-1905 (le répertoire le plus détaillé des formes, sans explication linguistique). — **Explication linguistique** : V. Henry, A. Meillet (*Introduction*), K. Brugmann, (*Abrégé*), Cliquennois, cités *supra*, **III, 3**. — A. Meillet et J. Vendryes. *Traité de grammaire comparée des langues classiques.* Paris, Champion, 1924. — C. E. Bennett. *The Latin Language.* Boston, Allyn et Bacon, 1907. — M. Niedermann. *Phonétique historique du latin.* Paris, Klincksieck, 1906. — A. C. Juret. *Manuel de phonétique latine.* Paris, Hachette, 1921. — A. Ernout. *Morphologie historique du latin.* Paris, Klincksieck, 1914. — W. M. Lindsay : *The Latin Language.* Oxford, Clarendon Press, 1894 (le plus complet). *A short historical Latin grammar.* 2e éd. Oxford, Clarendon Press, 1915 (résumé du précédent). — F. Sommer. *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre.* 2e éd. Heidelberg, Winter, 1914. — R. S. Conway. *The making of Latin.* Londres, Murray, 1923. — C. Meurer et E. Niep-

mann. *Richtlinien für den grammatischen Unterricht im Lateinischen.* Bonn, Georgi, 1908. — E. Niepmann. *Lateinische Sprachlehre* I. *Lautlehre, Formenlehre, Wortbildungslehre.* Leipzig. Teubner, 1913 (grammaire élémentaire, mais où il est constamment tenu compte de la linguistique). — F. Skutsch. *Éléments d'étymologie latine.* Trad. fr. Louvain, Peeters; Paris, Champion, 1912. — C'est surtout dans Stolz (*supra*, **1**) qu'on trouve mentionnées les diverses opinions sur les questions discutées; beaucoup d'auteurs donnent comme certaines des explications linguistiques très contestées. — **Histoire du Latin** : J. Marouzeau. *Le Latin.* Paris, Didier, 1923. — F. Stolz, *Geschichte der lateinischen Sprache.* 2e éd. par A. Debrunner. Leipzig, Göschen, 1922. — W. M. Lindsay. *Handbook of Latin Inscriptions, illustrating the history of the language.* Boston, Allyn et Bacon; Londres, Putman, 1897.

3. — **Syntaxe.** O. Riemann. *Syntaxe latine, d'après les principes de la syntaxe historique.* 6e éd. par P. Lejay. Paris, Klincksieck, 1920. — A. Dräger. *Historische Syntax der lateinischen Sprache.* 2 vol. 2e éd. Leipzig. Teubner, 1878-1881. — La syntaxe la plus précise est celle de Schmalz (*supra*, **1**).

4. — **Quelques monographies** : C. E. Bennett, *Syntax of early Latin.* Boston, Allyn et Bacon, en cours de publication. I. *The Verb*, 1910; II. *The cases*, 1914. — W. M. Lindsay. *Syntax of Plautus.* Oxford, Parker, 1907. — G. Holtze. *Syntaxis priscorum scriptorum Latinorum usque ad Terentium.* 2 vol. Leipzig, Holtze, 1861-1862. — *Syntaxis fragmentorum scaenicorum poetarum Romanorum qui post Terentium fuerunt.* Leipzig, Holtze, 1882. *Syntaxis Lucretianae lineamenta.* Leipzig, Holtze, 1878. — J. Lebreton. *Études sur la langue et la grammaire de Cicéron.* Paris, Hachette, 1901. *Caesariana syntaxis quatenus a Ciceroniana differat.* Paris, Hachette, 1901. — L. Laurand. *Études sur le style des discours de Cicéron.* 2e éd. Paris, « Les Belles-Lettres », en cours de publication. — L. Constans. *De sermone Sallustiano.* Paris, Vieweg, 1880. — B. Lupus. *Der Sprachgebrauch des Cornélius Nepos.* Berlin, Weidmann, 1876. — O. Riemann. *Études sur la langue et la grammaire de Tite-Live.* 2e éd. Paris, Thorin, 1885. — L. Constans, *Étude sur la langue de Tacite.* Paris, Delagrave, 1893. — H. Gœlzer. *Étude lexicographique et grammaticale sur la latinité de saint Jérôme.* Paris, Hachette, 1884. — M. Bonnet. *Le latin de Grégoire de Tours.* Paris, Hachette, 1890. — J. B. Poukens. *Syntaxe des inscriptions latines d'Afrique.* Louvain, Peeters; Paris, Picard, 1912. — F. Gaffiot. *Le subjonctif de subordination en latin.* Paris, Klincksieck, 1906. *Pour le vrai latin,* I, Paris, Leroux, 1909. — J. Marouzeau. *La phrase à verbe être en latin.* Paris, Geuthner, 1910. — E. A. Sonnenschein. *The unity of the Latin subjunctive.* Londres, Murray, 1910.

5. — **Quelques éditions (comprenant des études grammaticales d'ensemble)** : Extraits des COMIQUES : P. Fabia. Paris, Colin. — THÉATRE latin. Extraits : G. Ramain. Paris. Hachette. — CÉSAR : [L.] Constans et Denis. Paris, Delagrave; M. Ponchont. Paris, Hatier. — CICÉRON. *Lettres :* J. A. Hild. Paris, Colin; G. Ramain. Paris, Hachette. — *Œuvres choisies :* R. Beauchot. Paris, Hatier. — LUCRÈCE. *Extraits :* E. Ragon. Paris, Poussielgue. — SALLUSTE : R. Lallier. Paris, Hachette. — VIRGILE : J. B. Lechatellier. Paris, Poussielgue. — HORACE : J. B. Lechatellier. Paris, Poussielgue.

— Ovide. Extraits des *Métamorphoses :* P. Lejay. **Paris**, Colin. — Tite-Live. Livres XXI-XXII et XXIII-XXV : E. Benoist et O. Riemann. Paris, Hachette. — Livres XXVI-XXX : O. Riemann et T. Homolle. Paris, Hachette. — Tacite. *Histoires :* H. Gœlzer. Paris, Hachette. — *Agricola :* R. Pichon. Paris, Colin. — Sénèque. *Extraits :* P. Thomas. Paris, Hachette. — Pline. *Lettres choisies :* A. Rochette. Paris, Poussielgue; A. Waltz. Paris, Hachette. — Minucius Félix : J. P. Waltzing. Paris, Desclée. — Saint Jérôme. *Lettres choisies :* L. Laurand. **Paris, Poussielgue.**

6. — **Grammaires latines en latin** : J. Llobera. *Grammatica classicae latinitatis.* Barcelone, Subirana, 1920. — J. Pickartz. *Syntaxis Latina.* 2e éd. Aix-la-Chapelle, Schweitzer, 1906.

7. — **Langues romanes.** L'histoire du latin, même ancien, est souvent éclairée par l'étude des langues romanes. Voir surtout : E. Bourciez. *Éléments de linguistique romane.* 2e éd. Paris, Klincksieck, 1923. — W. Meyer-Lübke. *Grammaire des langues romanes.* Trad. fr. 4 vol. Paris, Welter, 1890-1906. — A. Zauner. *Romanische Sprachwissenschaft.* 2e éd. 2 vol. Leipzig, Göschen, 1905. — F. Brunot. *Histoire de la langue française*, surtout le tome I. Paris, Colin, 1905. — L. Clédat. *Manuel de Phonétique et de morphologie historique du français.* Paris, Hachette, 1917.

Pour la **bibliographie des questions spéciales,** voir la grammaire de Stolz et Schmalz (*supra*, 1); pour l'orientation générale : F. Skutsch. *Lateinische Grammatik,* dans W. Kroll : *Die Altertumswissenschaft im letzten Vierteljahrhundert.* Leipzig, Reisland, 1905, p. 312-340, 349-352 (sur la syntaxe : W. Kroll, ibid., p. 340-349).

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

8. — § 1er. **Alphabet.** I. L'alphabet latin est emprunté à l'un des alphabets usités dans les colonies grecques de l'Italie méridionale. Dans ces alphabets, comme, en général, dans ceux employés à l'ouest de la Grèce, le signe X désignait non la consonne aspirée *kh* mais le son *ks* (qu'il désigne encore en français).

9. — II. Les Romains ont fait subir à l'alphabet grec quelques modifications dont les plus importantes sont les suivantes : 1°) Le signe C désignait d'abord le *g* (d'où *Gaius* écrit en abrégé C; cf. Quintilien, 1, 7, 28). Mais bientôt le C prit le même son que le K; alors le signe K tomba à peu près en désuétude, sauf dans quelques mots comme *Kalendae.* Plus tard, on inventa le signe G, modification du C. — 2°) le ζ fut supprimé mais reparut à la fin de la républiqu. dans les mots grecs. — 3°) Le digamma *F* représenta le son F.

III. Le Q latin n'est autre que le *koppa* grec ϙ, le *qôph* des langues sémitiques.

IV. L'*u* et le *v*, l'*i* et le *j* n'étaient pas distincts. Cependant, pour

faciliter la lecture des textes, la majorité des *philologues* (*supra*, **III, 37**) distingue l'*u* et le *v*; des mots comme *uua, uiuit, uiuunt, uiuus* deviendraient bien plus difficiles à lire que *uva, vivit, vivunt, vivus;* on distingue de même *volvit* (de *volvo*) et *voluit* (de *volo*), *parui* et *parvi*, etc.

La distinction entre *i* et *j* est beaucoup moins répandue, parce qu'elle est beaucoup moins nécessaire à la lecture facile des textes. Cependant elle est conservée en France dans presque toutes les éditions scolaires et même dans plus d'un ouvrage savant.

La plupart des *linguistes* (*supra*, **III, 37**) n'emploient d'ordinaire ni le *v* ni le *j*, et se servent presque toujours de *u* et de *i*.

V. C'est vers la fin de la république qu'on marqua par *y* l'upsilon des Grecs.

10. — § 2. Prononciation.

A. Macé. *La prononciation du latin.* Paris, Klincksieck, 1911. — J. M. Meunier. *Traité de prononciation normale du latin.* Paris, Poussielgue, 1909. — A. Sécheresse. *Traité élémentaire de prononciation latine.* Paris, Colin, 1903. — A. Hamel. *Introduction à l'étude de la langue latine. Prononciation. Quantité. Analyse.* Paris, Hatier, [1907] (pour les commençants). — C. Couillaut. *La réforme de la prononciation latine.* Paris, Bloud, 1911. — L. Havet. *La prononciation du Latin.* Paris, Vuibert, 1911. — R. Waltz. *Manuel élémentaire et pratique de prononciation du latin.* Paris, Fontemoing [1913]. — H. Brémenson. *Guide théorique et pratique de la prononciation latine.* Flers, chez l'auteur, 1913. — W. Corssen. *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache.* 2e éd. 2 vol. Leipzig, Teubner, 1868. — E. Seelmann. *Die Aussprache des Latein nach physiologisch-historischen Grundsätzen.* Heilbronn, Henninger, 1885.

11. — I. La prononciation du latin ancien, pas plus que celle du grec (**III, 12-15**), ne peut être restituée exactement dans tous ses détails. Cependant l'ensemble est connu avec certitude.

12. — II. Les réformes les plus nécessaires, pour s'en rapprocher, seraient : 1°) de donner à l'*u* le son de *ou* français : *cur*, comme *cour;* — 2°) de supprimer les syllabes nasales (les sons français *in, an, on*) : prononcer l'*n* de *intueor* comme celui de *in te;* — 3°) de prononcer *j* (*i* consonne) comme l'*i* français du mot *: iode : jugum :* yougoum; — 4°) de donner à *c, g, t* le son dur, c'est-à-dire le même son que devant un *a* (ou un *o*) : *Cicero* comme *Cato, genus* comme *Gallus, natio* comme *nata*; — 5°) de marquer l'accent; — 6°) de distinguer les longues des brèves.

III. Les quatre premières de ces réformes sont très aisées; il y suffit de quelques heures d'exercice, au plus. La cinquième est plus difficile; on arrive cependant à faire marquer l'accent correctement. Mais la distinction des longues et des brèves ne s'obtient qu'à grand'peine et très imparfaitement.

13. — § 3. Accent.

I. L'existence de l'accent latin est certaine. Elle est prouvée par le témoignage des auteurs latins depuis Cicéron.

14. — II. Les **règles** de l'accent latin sont certaines dans leur ensemble; mais les témoignages précis sont plus tardifs (la plupart ne datent que du IVe siècle ap. J.-C.). Quelques détails restent douteux : on n'est pas sûr que les règles données par les grammairiens du IVe siècle aient été appliquées à l'époque classique, v. g. que les enclitiques aient attiré toujours l'accent sur la syllabe précédente : *omniáque*.

15. — III. La **nature** de l'accent à l'époque classique est plus difficile à définir, les témoignages qui la concernent étant très peu sûrs.

La plupart des linguistes pensent que la syllabe accentuée était prononcée avec plus d'*intensité*, prononcée *plus fort*. C'est ce qu'on appelle l'**accent intensif**.

Cette opinion est admise, entre autres, par Lindsay et Skutsch, qui ont étudié d'une manière approfondie les effets de l'accent dans Plaute; par Brugmann, qui a composé la plus importante grammaire comparée des langues indo-européennes; par Seelmann, qui a écrit l'ouvrage le plus complet sur la prononciation latine; par Buck, à qui l'on doit le traité le plus au courant sur les dialectes italiques. On dit parfois que cette opinion n'est pas admise en France. Elle a pourtant été adoptée par plusieurs auteurs, qui se sont formés une conviction indépendamment les uns des autres (en se fondant sur des arguments différents et parfois sans connaître leurs devanciers). On peut citer en particulier H. Gœlzer, A. Macé, Cliquennois, Vernier.

16. — Cependant quelques linguistes éminents soutiennent encore qu'il n'y avait pas différence d'intensité mais seulement de *hauteur* : la syllabe accentuée aurait été prononcée sur une note plus élevée, sans aucune différence dans la force d'articulation. C'est ce qu'on appelle l'**accent musical**, ou quelquefois le **ton**.

Cette opinion a d'abord été enseignée en Allemagne, en particulier par Corssen (*Aussprache*. 2e éd. II, p. 797); introduite en France avec l'enseignement de la grammaire comparée, elle y compte encore des partisans qui la défendent avec une grande vivacité. Parmi les linguistes qui l'ont soutenue on peut citer : L. Havet, A. Meillet, J. Vendryes, A. C. Juret, et en Suisse, M. Niedermann.

Quelques auteurs concilient les deux opinions : R. Waltz admet que l'accent, à l'époque classique, « était essentiellement un accent de hauteur » (*Prononciation*, p. 23), mais il ajoute : « Il est bien probable qu'il y avait, dès l'époque classique, dans l'accent latin, deux éléments combinés, l'un de hauteur, l'autre d'intensité » (p. 24).

IV. A une époque **ancienne** (jusque vers le IIe siècle *avant* J.-C.), il y avait un accent *intensif* sur la première syllabe des mots. C'est ce que les partisans de l'accent musical appellent l' « *intensité initiale* », pour eux différente de l'accent proprement dit.

Pour les partisans de l'accent intensif, il n'y a qu'une espèce d'accent; il y a eu seulement changement de place : l'accent principal était d'abord sur la première syllabe, avec un accent secondaire sur la pénultième ou l'antépénultième; plus tard, l'accent de la pénultième ou de l'antépénultième devint principal; l'accent de l'initiale devint secondaire : *éleméntum* est devenu *elemêntum; têmpestátibus* est devenu *témpestâtibus*.

V. Vers l'époque de la **décadence** (au moins au IVe s. *après* J.-C.), l'accent était *intensif*. Ce fait est reconnu par tous. Pour les partisans de l'accent intensif classique, cela ne présente aucune difficulté : l'accent est resté ce qu'il était à l'époque classique. Les partisans de l'accent musical sont obligés d'admettre que l'accent intensif existait à l'époque ancienne (« intensité initiale ») et à l'époque de la décadence, mais qu'il avait cessé entre les deux, depuis le IIe s. avant J.-C. jusque vers le IVe s. de notre ère.

Pour le détail des diverses théories, ainsi que pour les opinions particulières de quelques savants, voir : A. Schmitt. *Untersuchungen zur allgemeinen Akzentlehre.* Heidelberg, Winter, 1924, p. 171-172, 185-209. — *Revue de philologie* (*revue des revues*), XLVIII, 1924, p. 94-95.

17. — VI. En tous cas, il faut éviter de supposer dans l'accent latin — et dans la prononciation latine en général — une sorte de régularité mécanique, qui eût exclu tout art du débit chez les orateurs et les acteurs. L'accent n'empêchait pas la *variété* de la voix; et, s'il existait dans tous les mots importants (les mots secondaires étant enclitiques comme en grec), il pou-

vait être plus ou moins marqué. On donnait aux mots de valeur une intonation plus forte. C'est ce qu'on appelle quelquefois l'**accent de phrase,** par opposition à l'**accent de mot.**

Sur l'accent dans les vers, voir *infra*, **VII**, *Métrique*.

18. — § **4. Orthographe.**

W. Brambach. *Manuel d'orthographe latine*. Trad. fr. Paris, Klincksieck, 1881. — *Die Neugestaltung der lateinischen Orthographie*. Leipzig, Teubner, 1868 (beaucoup plus détaillé que le précédent). — G. Édon. *Écriture et prononciation du latin savant et du latin populaire*. Paris, Belin, 1882. Ces trois ouvrages sont vieillis mais non remplacés.

I. Variations de l'orthographe.

1) L'orthographe latine varia suivant les **époques** : *Orthographia saepe mutata est*. (Quintilien, 1, 7, 11).

2) A une même époque les **différents écrivains** ne suivaient pas les mêmes règles. Ainsi les uns voulaient qu'on adoptât une orthographe rationnelle, fondée sur l'étymologie. Tel était Varron qui écrivait : *obtineo,* parce que c'est un composé de *ob*. D'autres voulaient une orthographe reproduisant plus exactement la prononciation (orthographe phonétique); ils écrivaient : *optineo,* parce que l'on prononçait un *p*, non un *b*. Auguste était de cette dernière opinion. Plusieurs écrivains cherchèrent à introduire telle ou telle orthographe : par exemple Ennius voulait qu'on doublât les consonnes après les voyelles longues. Accius, un peu plus tard, doubla les voyelles longues elles-mêmes.

3) Un **même écrivain** ne suivait pas toujours la même orthographe. Les inscriptions du temps de Cicéron présentent des orthographes fort variées. Le même mot se trouve écrit de deux manières différentes dans la même inscription, v. g. *foidere* et *foedere*, *conscreiptum* et *conscriptus,* dans la même inscription de 45 av. J.-C.

19. — *Remarque*. Même en français l'orthographe n'a pas toujours eu la même fixité qu'aujourd'hui. Bossuet suivit, aux différentes époques de sa vie, des principes très différents; quelquefois aussi il employait à la même époque plusieurs orthographes différentes (ainsi *nostre* et *nôtre* dans le même sermon). D'ailleurs, on peut encore écrire *gaîment* et *gaiement*, *gaîté* et *gaieté*, etc.

II. Orthographe suivie dans les éditions modernes.

20. — 1) Dans toutes les éditions savantes, **on évite certaines formes**, considérées comme barbares et inconnues des Romains; elles proviennent, soit de confusions produites par les copistes, soit de fausses étymologies. Telles sont, par exemple, les graphies venant de la confusion entre le *c* et le *t* au moyen âge, v. g. *concio* au lieu de *contio*.

Remarquer surtout qu'il faut écrire avec les anciens : *caelum* (cf. *caeruleus;* ne vient pas de κοῖλον) ; *cena* (ne vient pas de κοινή); *carus,* sans *h; condicio* (cf. *dico*); *contio* (de *conventio*); *cum* ou *quom* et non *quum; lacrima* (pas d'*y*, car ce n'est pas un mot grec); *nuntius; silva* et non *sylva* (ce n'est pas un mot grec).

21. — 2) Mais, *parmi les formes diverses* qui étaient usitées, *il est souvent* **impossible de déterminer** *quelle est celle qui a été employée par tel auteur* latin dans tel passage. D'ailleurs cela n'a d'ordinaire aucune importance. Aussi les meilleurs éditeurs adoptent-ils en pratique, tantôt l'orthographe des plus anciens manuscrits, tantôt celle qui, d'après les inscriptions et les témoignages des grammairiens, paraît plus probable.

En adoptant une orthographe, on ne condamne pas toujours par là l'orthographe opposée. Certains éditeurs, en suivant les manuscrits, écrivent le même mot, tantôt d'une manière, tantôt de l'autre (v. g. *adpropinquare* et *appropinquare*).

En général, on adopte une *orthographe assez semblable à celle du temps d'Auguste*, curieuse préférence, puisque, pour le reste de la grammaire, on prend plutôt pour règle la pratique de Cicéron et de César. Pour les auteurs archaïques, on emploie des formes un peu plus anciennes, par exemple : *equos* au lieu de *equus*. Mais dans aucune édition on ne prétend restituer avec certitude, pour chaque mot, l'orthographe dont se servit l'écrivain; celui-ci avait une grande liberté et nous ne saurons jamais comment il en a profité.

22. — *Remarque.* **Les manuscrits** varient à l'infini et nous représentent le plus souvent, **non l'orthographe de l'auteur**, mais celle de l'école calligraphique à laquelle le scribe appartenait. Un génitif singulier en *-e,* au lieu de *-ae,* un datif *michi* pour *mihi* sont des formes constantes sous **la plume de certains** copistes et pourtant certainement fausses.

23. — 3) Voici quelques-unes des **variantes orthographiques** les plus utiles à connaître :

a/ lettres ajoutées ou supprimées : *adspicio* ou *aspicio*, *transnatare* ou *tranatare*, *totiens*, *deciens* etc., ou *toties*, *decies...*; *pulcher* ou *pulcer*, *saeculum* ou *saeclum*, *formonsus* ou *formosus*, *sumpsi* ou *sumsi*.

24. — *b/* assimilation faite ou omise : *adfero* ou *affero*, *adgredior* ou *aggredior*, etc.., *conloquor* ou *colloquor*, *inrideo* ou *irrideo*, *inmitto* ou *immitto*, etc., etc...

25. — *c/* mots séparés ou réunis : *etiam si* ou *etiamsi*, *quem ad modum* ou *quemadmodum*, *et si* ou *etsi*, *satis facere* ou *satisfacere*, *dum modo* ou *dummodo*, *quo minus* ou *quominus*, *ante quam* ou *antequam*, *prius quam* ou *priusquam*.

d/ contraction faite ou omise : *nil* ou *nihil*.

26. — *e/* autres graphies (manières d'écrire) :

i long souvent écrit *ei* : *dominis* ou *domineis*

au souvent écrit (et prononcé) *o* : *lautus* ou *lotus* (lavé) (**38**)

ει grec est transcrit *i* ou *e* : *Alexandria* ou *Alexandrea*

k remplace quelquefois *c* : *Kalendae* mieux que *calendae*

m alterne avec *n* : *eumdem* ou *eundem*, *quamquam* ou *quanquam*

ŭ subsiste ou se change en *ĭ* : *optŭmus* ou *optĭmus*; cf. *infra*, **161**

ĕ subsiste ou se change en *ĭ* : *intellego* ou *intelligo*

ŏ après *u* (*v*) subsiste ou se change en *u* : *volt* ou *vult*

oe subsiste ou se change en *ū* : *poenire* ou *punire*.

D'autres variantes sont mentionnées plus loin à propos de la morphologie.

Quant au système de **ponctuation** usité actuellement, il est récent; il s'est développé au moyen âge, mais il n'était pas encore général au temps de la Renaissance.

§ 5. Phonétique.

Notions générales : cf. *Grammaire grecque* : **III, 55-65.**

Section I. — Vocalisme.

27. — Les voyelles indo-européennes subissent en latin beaucoup plus de modifications qu'en grec.

28. — **I. Voyelles brèves.**

i bref **subsiste** : *quis* (= τίς); quand il est final, il devient *ĕ* : *noctĕ*.

29. — **u** bref subsiste : *jugum* (ζυγόν); sauf :

1) devant une muette labiale : *b, p,* ou un *m;* il devient alors *ĭ* : *lubet*, *libet; optumus*, *optimus.*

30. — 2) devant r, il devient *ŏ* : *fŭre, fŏre* (infinitif futur de *sum :* racine : *fu-*, comme dans *fui*).

31. — **e** bref devient *ĭ* : **agĕte*, *agĭte* (= ἄγετε).

32. — Exceptions : il subsiste : 1) quand il est final : *agite;* 2) en syllabe initiale : *lego;* 3) devant r : *generis;* 4) en syllabe fermée (c'est-à-dire devant un groupe de consonnes) : *collectus.*

33. — Cependant *ĕ*, même en syllabe initiale, devient *ĭ* devant une nasale suivie d'une autre consonne : *quinque.*

34. — **o** bref subsiste : *domus,* sauf : 1) quand il est en syllabe finale, il devient *ŭ* : *genŏs, genŭs* (γένος).

35. — 2) Quand il est final, il devient *ĕ* (probablement) ; aucun mot latin ne se termine par *ŏ* : * *sequesŏ*, *sequere* (ἕπεο, de * ἕπεσο).

Note. — Cependant, cette règle n'est pas certaine ; il est possible que *sequere* vienne de **sequese* (apophonie, **45-48**).

36. — **a** bref subsiste en syllabe initiale : *facio.* S'il n'est pas initial : 1) il devient *ĕ* dans les syllabes fermées (c'est-à-dire devant un groupe de consonnes) : *confectus;* 2) il devient *ĭ* dans les syllabes ouvertes (c'est-à-dire devant une seule consonne) : *conficio.*

37. — **II. Voyelles longues.**

Les voyelles longues subsistent en latin comme en grec : *vīs* (ἴς); *mūs* (μῦς); *sēmi(hora)*, ἡμι(ώριον); *nōtus* (γνωτός); *fāma* (φήμη).

38. — **III. Voyelles en diphtongues (III, 70).**

ay 1) en syllabe initiale, devient *ae : aides* (archaïque), *aedes* (classique), *quaero.*
2) en syllabe non initiale, devient *ī : inquīro.*

aw 1) en syllabe initiale subsiste et s'écrit *au : claudo.*
2) en syllabe non initiale devient *ū : includo.*

Remarque. Dans la prononciation populaire, la diphtongue *au* était devenue ō : *Claudius*, *Clodius.*

ey (*ei*) devient *ī* : *dīco* (cf. δείκνυμι);
ew devient *ū* : *dūco*;
oy 1) en syllabe initiale devient *oe*, puis *u* : *poena*, *punire* (de *poenire*);
2) en syllabe non initiale devient *ī* : *equī* (de * *equoi*).

Section II. — Semi-Voyelles (III, 71-83).

39. — **y** (c'est-à-dire *i* consonne, prononcé comme en français *i*ode) :
1) Initial, subsiste. On l'écrit *i* (j) : *jecur* (ἧπαρ).
40. — 2) Intervocalique (c'est-à-dire placé entre deux voyelles), disparaît : **treyes*, **trees*, *tres*.
Les exceptions apparentes sont dues à la chute d'une consonne : *maior* (de **mag-yos*).
41. — 3) Entre consonne et voyelle, subsiste et s'écrit *i* : *fugio*, *medius*.
42. — **w** (c'est-à-dire *u* consonne prononcé comme en français *oui*) :
1) Initial, subsiste et s'écrit *v* : *vicus* (οἶκος, de * *F*οῖκος).
43. — 2) Intervocalique, subsiste : *novus* (νέος).
44. — 3) Entre consonne et voyelles, subsiste : *quattuor*, mais *du* devient *b* : *bellum* (archaïque : *duellum*).

Section III. — Alternance vocalique ou apophonie

45. — Un même élément morphologique (c'est-à-dire une même racine, un même suffixe, une même désinence) peut présenter diverses nuances vocaliques.
46. — 1) Dans beaucoup de racines on reconnaît :
une forme contenant un *e*, et que l'on appelle quelquefois **degré normal** ou degré *e* : *feido*, d'où *fīdo*;
une forme contenant un *o*, et que l'on appelle quelquefois **degré fléchi** ou degré *o* : *foidos*, d'où *foedus*;
une forme ne contenant ni *e* ni *o* et que l'on appelle quelquefois **degré réduit** ou degré zéro : *fĭdes*.
47. — L'alternance *e/o* est fréquente dans la déclinaison :

equos (d'où *equus*), *eque* (vocatif); **legĕte* (d'où *legĭte*); **legont* (d'où *legunt*).

48. — 2) On remarque aussi l'alternance des formes **brèves** et **longues** : *ăgo, ambāges.*

49. — 3) Enfin, quelquefois *a* (bref ou long) alterne avec *o* (bref ou long) : *dătus, dător, dōnum.*

Section IV. — Nasales et Vibrantes.

50. — **I. Nasales : n, m.** — 1°) **n** subsiste : *novus* (νέος).

51. — *Exception I.* *n* avant *l*, *r* s'assimile (c'est-à-dire devient *l* ou *r*) : *in-lustris, illustris; in-ruo, irruo.*

52. — *Exception II.* Quand il se trouve avant *s* final, il tombe; si la syllabe précédente était brève, elle s'allonge (allongement compensatoire) : * *rosans, rosās;* **equons, equōs.*

53. — 2°) **m** subsiste : *mater* (μήτηρ); *nemus* (νέμος).

54. — *Remarque I.* *m* placé devant *l* développe un *p* épenthétique (c'est-à-dire intercalé) : *ex-em-p-lum,* échantillon (cf. *em-o*).

55. — De même avant *s : sumpsi,* écrit aussi *sumsi.*

56. — *Remarque II.* L'*m* final n'était presque pas prononcé en latin. Aussi n'empêche-t-il pas, en poésie, l'élision de la voyelle précédente. Dans les inscriptions, il manque souvent.

57. — Les nasales-voyelles *n̥, m̥* (c'est-à-dire les nasales *n, m* non jointes à une voyelle, mais seulement à une consonne, et jouant elles-mêmes le rôle de voyelles, comme dans le français *Tarn*) développent un *ĕ* : **pedm̥, pedem* (πόδα); **siyn̥t, sient* (archaïque pour *sint*); **furn̥s,* **furĕns, furēs* (accusatif pluriel).

58. — **II. Vibrantes r, l.**

1) Les vibrantes *r, l* subsistent : *super* (ὑπέρ); *lego* (λέγω).

59. — *Exception I.* **Dissimilation,** changement de *r* en *l*, ou de *l* en *r* quand deux syllabes voisines commencent par la même liquide : **caeluleus, caeruleus;* **militalis, militaris.*

60. — *Exception II.* **Assimilation :** *r* s'assimile à un *l* qui le suit : **ster-la, stella* (cf. allemand *Stern;* anglais *star*).

61. — *Remarque.* *l* après gutturale (*g, c, k, q*) ou labiale (*b, p*) développe un *ŭ* épenthétique : *saeclum, saeculum.*

62. — 2) Vibrantes-voyelles (c'est-à-dire non jointes à d'autres voyelles). On admet que *l̥*, *r̥* développent *ŏ* ou *ŭ* : **Kr̥d*, **cord*, *cor* (génitif *cordis*); *jecur* (cf. grec ἧπαρ, de **yηπr̥*); **tl̥no*, **tolno*, *tollo*;**tl̥li*, *tuli*.

Section V. — Les Consonnes (proprement dites).

63. — I. **Gutturales : g, k** (écrit aussi *c*, *q*). Elles subsistent : *carpo*, cueillir (cf. grec καρπός, *fruit*); *genu* (γόνυ).

64. — La labiovélaire q^w (**III, 107-108**) devient *qu : sequor*, ἕπομαι; *quis*, τίς; *que*, τε.

65. — II. **Dentales : d, t.** Elles subsistent : *tres*, τρεῖς; *dolus*, δόλος.

66. — Le *d* devant *l* s'assimile : **sed-la*, *sella* (cf. *sed-eo*).

67. — III. **Labiales** : b, p. Elles subsistent : *septem* (ἑπτά), *balbus* (cf. βάρβαρος). La labiale aspirée *bh* de l'indo-européen devient *f*, quand elle est initiale; sinon, elle devient *b* : *fero* = φέρω; *ambo* = ἄμφω.

68. — IV. **Lois complémentaires. — a) Assimilation. —** α) *Assimilation partielle* (ou harmonie des explosives). Une dentale (*d*, *t*) n'admet devant elle que des labiales et des gutturales du même degré : *b*, *g*, devant *d*; *p*, *c*, devant *t*; mais cette assimilation n'est pas toujours marquée par l'écriture : *scriptus*, de *scribo*; *obtineo* ou *optineo*.

69. — β) *Assimilation totale* ou assimilation proprement dite.

(1) Les labiales *b*, *p* suivies d'un *m* s'assimilent, c'est-à-dire se changent en *m* : **sup-mos*, *summus* (cf. *super*).

70. — (2) Il y a assimilation, puis chute des dentales (*d*, *t*) devant *s* : **milets*, **miless*, *miles*.

71. — (3) Les muettes *b*, *c*, *d* s'assimilent devant *f*, mais cette assimilation n'avait pas toujours lieu dans l'écriture (**24**), ni probablement dans la prononciation : *obfero*, *offero*; *ecfero*, *effero*; *adfero*, *affero*.

72. — b) **Assibilation** (ou changement d'une dentale en *s*). — Les dentales : *d*, *t*, devant *t* développent un *s*; le groupe ainsi formé : *dst*, *tst*, se change en *ss*; puis, s'il est placé après une voyelle longue par nature, il se réduit à *s* : **quattos*, **quatstos*, *quassus*; **claudtos*, **claudstos*, *claussus*, *clausus*.

73. — c) **Chute des explosives finales.** — 1° *d* final tombe après une voyelle longue : *rosad*, *rosa*; *equod*, *equo*.

74. — 2° Quand un mot se termine par deux explosives, la deuxième tombe : **lact, lac.*

75. — d) **Réduction des groupes de consonnes.** — *tl, spl, stl* initiaux se réduisent à *l; stlis* (procès) devient *lis* (l'ancienne forme *stlis* était conservée dans quelques formules du style juridique); *lien* (rate), cf. grec, σπλήν. Il y a aussi chute des explosives devant un groupe de consonnes : *disco* pour* *dic-sco* (cf. *di-dic-i*).

76. — V. **La Spirante s.** — 1° **Initiale,** subsiste : *septem,* ἑπτά.

77. — *Exception I.* Devant *r*, elle devient *f* : **srigos, frigus,* ῥῖγος.

78. — *Exception II.* Devant *l, m, n,* elle tombe (après s'être assimilée) : *nix, nivis* (de **snix,* cf. allemand *Schnee;* anglais *snow*).

79. — 2° **Médiale.** — 1) *intervocalique,* devient *r*. C'est ce qu'on appelle le **rhotacisme** : *Lases, Lares; *genes-es, generis.*

80. — *Remarque.* L'*s* intervocalique que l'on rencontre en latin vient, soit de la réduction du groupe *ss* (*claussus, clausus,* **72**), soit de l'analogie qui a rétabli ou maintenu l'*s* : *vasa* (pluriel de *vas*).

81. — 2) Après *r, l,* s'assimile : *fer-se, ferre; vel-se, velle.*

82. — 3) Avant *r,* se change en *b* : *funebris,* de ** funes-ris* (cf. *funus, funestus*).

83. — 4) Devant un autre *s*, elle subsiste après une voyelle brève par nature (*gres-sus, gressus*); se réduit à *s*, après une voyelle longue par nature : *mīsi,* pour *missi.*

84. — 5) Devant *f,* s'assimile : ** disfero, differo.*

85. — 3° **Finale,** subsiste : **genos, genus* (= γένος).

86. — *Remarque.* En latin, l'*s* final était prononcé très faiblement : il est souvent omis dans les inscriptions et ne fait pas position dans les vers archaïques (*lateralĭs dolor*). Il fut sans doute rétabli plus tard dans la prononciation, comme certaines consonnes finales recommencent à être prononcées dans le français moderne, v. g. l'*s* de *fils.*

Section VI. — Combinaisons ultérieures.

87. — **I. Contraction :** de **ae** en *ā* : **rosaed, rosād, rosa; *amaete, amate;* de **ee** en *ē* : **ne-hemo, nemo; *moneete, monete; *avees, aves;* de **ii** en *ī* : *nihil, nil;* de **iay** en *ī* : **aviay, avi;* de **oa** en

ō : **dominoays, *dominoys, dominis*; de **oay** en *ō* : **domino-ay*, *domino* (datif); de **oe** en *ō* : **dominoed, dominōd, domino*; de **oo** en *ō* : **dominŏŏm, dominōm, dominum* (vieux génitif pluriel); de **uu** en *ū* : **manuus, manus* (génitif); de **ue** en *ū* : **manued, *manud, manu*.

88. — II. **Élision.** Une voyelle terminant un mot et placée devant une autre voyelle commençant le mot suivant (v. g. *ille autem*) n'était pas supprimée dans l'écriture; mais, dans la prononciation, on la fondait avec la voyelle suivante (Cf. anglais : *the͡ inevitable hour*).

Le mot *elisio* (suppression) n'est employé que par les grammairiens latins postérieurs. Cicéron et Quintilien ne connaissent que la fusion, réunion des voyelles (*synalèphe* des Grecs, **III, 130**).

89. — III. **Abrègement et allongement.** — **a**) **Loi d'Osthoff.** Elle a moins d'applications qu'en grec (**III, 131**), mais elle explique l'abrègement de l'*o* au datif-ablatif pluriel de la 2ᵉ déclinaison : **dominōys, *dominŏis, dominis*.

90. — **b**) Une **voyelle** placée **devant** une autre **voyelle** s'abrège : **audīo, audĭo* (cf. *audīre*); *monēo, monĕo* (cf. *monēre*).

91. — **c**) Loi des **mots iambiques**. Dans les mots formés d'une brève suivie d'une longue, la longue s'abrège : *ĕgō* devient *ĕgŏ*.

92. — **d**) Syllabes **finales**. Dans les syllabes finales en *r*, *l*, *m*, *t*, la voyelle s'abrège : **datōr*, *datŏr* (génitif *datōris*); **animāl*, *animăl* (génitif *animālis*); **amabām*, *amabăm* (pluriel : *amabāmus*); *amabāt* (quantité conservée à l'époque archaïque), *amābăt*.

93. — IV. **Aspiration et désaspiration.** L'aspiration (marquée par *h*) était faible, mais non, comme on l'a dit, « tout à fait nulle » : car Cicéron (*Orator*, 48, 160) mentionne deux prononciations différentes d'un même mot, avec ou sans aspiration.

L'*h* a été supprimé dans *harena,* devenu *arena;* il a été ajouté dans *umerus* (**omesos,* cf. ὦμος), devenu *humerus.* L'addition ou la suppression de l'*h* a causé des variantes orthographiques : *herus, erus.* Quelquefois le même mot, avec ou sans *h*, a pris deux sens différents : *honor*, *onus*.

94. — **V. Syncope** (suppression d'une lettre ou d'une syllabe). — **a**) Quand deux syllabes identiques ou commençant par la même consonne se suivent, l'une d'elles est supprimée : **nutritrix, nutrix, *stipipendium, stipendium.*

95. — **b**) La suppression d'une voyelle **atone** (c.-à-d. : non accentuée) dans le corps d'un mot est fréquente, surtout dans la prononciation populaire : *valde* ou *valide*. D'après Quintilien (I, 6, 19) l'empereur Auguste trouvait prétentieux de prononcer *calidus* au lieu de *caldus*.

96. — **VI. Apocope** : suppression de la fin du mot : *ab* (ἀπό), *sub* (ὑπό) ; *puer* (pour **pueros*).

Iʳᵉ PARTIE. MORPHOLOGIE.

CHAPITRE I. SUBSTANTIF.

§ 1ᵉʳ. Déclinaison en général.

97. — **A.** Comme en grec (**III, 137**), la différence des déclinaisons vient de la différence des thèmes ; quelques désinences sont empruntées à la déclinaison des pronoms : nominatif pluriel en *-i*, génitif pluriel en *-som*.

98. — **B. Désinences primitives.** — Singulier.

Nominatif 1ᵉʳ	**s** : *dominus* (*domino-s*), *princeps, avis, dux* (*duc-s*)
Nominatif 2ᵉ	**allongement** : *fūr*
Nominatif 3ᵉ	**radical pur** (dans les neutres) : *fulgŭr, cornu*
Vocatif	**radical pur** : *domine*
	remplacé par le nominatif : *princeps, dux, fūr*
Génitif	**es/os** : *furĭs* (*fur-ĕs*), *senatūs* (*senatu-os*)
	remplacé par le locatif dans la 1ʳᵉ et la 2ᵉ déclinaison : *rosae* (**rosa-ĭ*), *dominī* (**dominŏ-ĭ*)
Datif	**ay** : *furī* (**fur-ay*), *dominō* (**domino-ay*)
Accusatif	**m** : *rosam, dominum* (*dominom*)
Ablatif 1ᵉʳ	**ed** : *rosā* (**rosa-ed*), *dominō* (**domino-ed*)
Cas disparus :	
Ablatif 2ᵉ	**tos** : *funditus* (**funde-tos*)
Ablatif 3ᵉ	**de** : *inde*

99. — Pluriel.

Nominatif	**es** : *avēs* (**avĕy-ĕs*) ; de là, par analogie *ēs* : *fur-ēs*
	i : pronominal : *rosae* (**rosa-ī*), *dominī* (**domino-ī*)

Génitif		om : *furum* (**fur-om*), *manuum* (*manu-om*)
		sōm : pronominal : *rosarum* (**rosa-sōm*), *dominorum* (**domino-sōm*)
Dat.-Abl.	1er	ays : *dominis* (**domino-ays*)
	2e	bus : *avi-bus;* de là, par analogie, *ibus : fur-ibus*
Accusatif		ns : *rosās* (**rosa-ns*), *dominōs* (**domino-ns*)

100. — § 2. Première déclinaison.

A. La première déclinaison comprend les noms dont le thème est en *-a-*. Cet *a* était long dans la langue indo-européenne.

101. — B. Explication des différents cas.

SINGULIER.

N. **rosā*	*rosă*	abrègement pour cause inconnue
V. id.		id.
G. **rosa-es*	*rosās*	conservé dans quelques mots comme *paterfamilias*
remplacé par le locatif : *rosaĭ*	*rosae*	*ĭ* final devient *ĕ* (28) contraction
D. **rosa-ay*	*rosae*	contraction (?) ou confusion avec le locatif (?)
A. **rosā-m*	*rosăm*	*m* final abrège la voyelle précédente (92)
Ab. **rosā-ed, rosād*	*rosā*	contraction ; *d* final tombe après voyelle longue (73)

102. — PLURIEL.

N. **rosa-ĭ* V. id	*rosae*	désinence pronominale (97) *ĭ* final devient *ĕ* (28) contraction
G. **rosa-sōm, *rosarōm*	*rosarum*	désinence pronominale (97) *s* intervocalique devient *r* (rhotacisme) (79) *m* final abrège la voyelle précédente (92) *ŏ* en syllabe finale devient *ŭ* (34)
D.-Ab.	*rosīs*	analogique de la 2e déclinaison
A. **rosā-ns*	*rosās*	chute de *n* devant *s* final (52)

103. — *Remarques.* 1) Le génitif singulier en *-as*, maintenu dans *paterfamilias*, n'est pas obligatoire ; on dit aussi : *pater familiae.*

104. — 2) Dans les auteurs **archaïques**, on trouve une forme de génitif en *-āī* : *rosāī.* Cette forme se maintient en **poésie** (v. g. dans Virgile) ; **Cicéron** l'emploie dans ses vers, mais jamais en prose.

105. — 3) On trouve quelquefois, surtout dans les noms masculins, un génitif pluriel en *-ŭm* emprunté à la deuxième déclinaison (**118**) : *caelicolŭm*, *terrigenŭm*. Il se rencontre surtout en poésie.

106. — 4) Les formes de datif-ablatif en *-abus* s'emploient surtout dans la langue juridique ; v. g. *filiabus*, *libertabus*. *Animabus* ne se trouve que dans le latin ecclésiastique.

107. — 5) Dans les datifs pluriels en *-iis*, v. g. *nuptiis*, les deux *i* ne se contractent pas d'ordinaire. On trouve quelquefois la forme contracte : *nuptis*, *pecunis*.

6) Pour les noms grecs voir *infra*, **157**.

108. — **§ 3. Deuxième déclinaison.**

A. La deuxième déclinaison comprend les noms dont le thème est en *-o-*.

109. — **B. Explication des différents cas.**

SINGULIER.

N. _domino-s_	_dominus_	nominatif sigmatique (**98**) _ŏ_ en syllabe finale devient _ŭ_ (**34**)
V. _domine_	_domine_	thème pur, apophonie (**47**)
G. entièrement disparu remplacé par le locatif : _*dominŏ-ĭ_	_dominī_	_oi_ en syllabe non initiale devient _ī_ (**38**)
D. _*domino-ay_	_dominō_	contraction (**87**)
A. _domino-m_	_dominum_	_ŏ_ en syllabe finale devient _ŭ_ (**34**)
Ab. _*domino-ed, dominōd_	_dominō_	contraction de _oe_ en _o_ _d_ final tombe après voyelle longue (**73**)

110. — PLURIEL.

N. _*domino-ĭ_	_dominī_	désinence pronominale (**97**) _oi_ en syllabe non initiale devient _ī_ (**38**)
V. id.		
G. 1) _*domino-om_, _*dominōm, dominŏm_	_dominum_	contraction de _oo_ en _ō_ _m_ final abrège la voyelle précédente (**92**) _ŏ_ en syllabe finale devient _ŭ_ (**34**)

2)	*domino-sōm, *domino-rōm	dominōrŭm	désinence pronominale; *s* intervocalique devient *r* (rhotacisme) (**79**); *m* final abrège la voyelle précédente (**92**); *ŏ* en syllabe finale devient *ŭ* (**34**); l'*o* pénultième allongé par analogie de la 1re déclinaison.
D.-Ab.	*domino-ays, *dominō-ys, *dominŏis	dominīs	contraction de *oa* en *ō*; *ō* s'abrège devant *ys* (**89**); *oi* en syllabe non initiale devient *ī* (**38**)
A.	*domino-ns	dominos	*n* tombe devant *s* final avec allongement compensatoire (**52**)

111. — *Remarque I.* Dans quelques mots en *-ros*, v. g. **pueros*, **viros*, la fin du mot est tombée par apocope (**96**) : *puer, vir;* dans quelques mots comme *liber*, la syncope (**95**) a fait tomber l'*e*, aux cas autres que le nominatif et le vocatif singulier : *libri*, *libro*, etc. L'apocope et la syncope appartenaient surtout à la langue **vulgaire** (cf. français *not'* pour *notre*) mais elles se sont quelquefois imposées même à la langue littéraire.

112. — *Remarque II.* Les noms neutres ont la même déclinaison que les noms masculins sauf que : 1° ils emploient comme nominatif et vocatif singulier l'accusatif : *templŏm : templŭm;* — 2° au pluriel, le nominatif-vocatif-accusatif est en *-ă*.

113. — *Remarque III.* **Formes rares et questions d'orthographe :**
1) Dans les noms en *-uos* (*-vos*), v. g. *equŏs, servŏs*, l'*o* s'est maintenu plus longtemps que dans les autres, au NOMINATIF et à l'ACCUSATIF singulier. Au temps de Cicéron, on écrivait encore : *equos, equom, servos.* Cependant on préfère d'ordinaire, dans les éditions, les formes *equus*, *equum*, employées au temps d'Auguste.

114. — 2) Le VOCATIF singulier des noms propres en *-ius* (v. g. *Vergilius*) était en *-ī*. Quant au vocatif des noms communs en *-ius*, les grammairiens romains n'étaient pas d'accord sur sa forme. Il y a peu d'exemples classiques. Cicéron dit *fili*.

115. — 3) Les substantifs en *-ius*, *-ium* avaient, le plus souvent, un seul *i* au GÉNITIF, jusqu'à l'époque de Tibère. Ex. : *tuguri* (Virgile, *Bucoliques*, 1, 68). Cependant cette orthographe n'était pas absolument universelle : v. g. *fluvii* (Virgile, *Énéide*, 3, 702). Dans la plupart des éditions, on écrit ces génitifs avec deux *i*. Il n'y a pas lieu de distin-

guer entre les noms propres et les noms communs, ni entre les noms neutres et les noms masculins.

116. — 4) L'ancien ABLATIF en *-ōd* se trouve dans les inscriptions **archaïques.**

117. — 5) Le NOMINATIF MASCULIN PLURIEL des noms en *-ius* était d'ordinaire en *-ii* : les deux *i* ne se contractaient pas comme au génitif singulier.

118. — 6) Dans la deuxième déclinaison, le GÉNITIF PLURIEL en *-um* est bien moins rare que dans la première. C'est un vestige de l'ancienne forme nominale. Il s'employait surtout : **a**) dans les noms de monnaies, de poids, de mesures : *sestertium;* — **b**) dans les mots *liberum, deum;* — **c**) dans quelques expressions comme *praefectus fabrum*. Les **poètes** s'en servent bien plus que les prosateurs, surtout avec les noms de peuples : *Achivum* (pour *Achivorum*).

119. — 7) Dans les DATIFS PLURIELS en *-iis* (v. g. *sociis, gaudiis*), les deux *i* ne se contractaient pas d'ordinaire.

120. — 8) Comme l'*i* était quelquefois écrit *ei*, on trouve dans les inscriptions des formes, comme *dominei* (*domini*), *domineis* (*dominis*), simples variantes orthographiques.

121. — § 4. **Troisième déclinaison.**

A. La 3e déclinaison comprend : 1° les noms dont le thème se **termine par une consonne** : *fur, furis*, cf. grec φώρ, δαίμων; 2° les noms dont **le thème est en** *-i-* (*avis*), cf. grec πόλις.

122. — **B. Explication des différents cas.**

1) **Noms imparisyllabiques à nominatif asigmatique :**

SINGULIER

N.		*fūr*	allongement (**98**)
V.		*fūr*	assimilé au nominatif
G.	**fur-ĕs*	*fur-ĭs*	*ĕ* devient *ĭ* (**31**)
D.	**fur-ay*	*fur-ī*	*ay* en syllabe non initiale devient *ī* (**38**)
A.	**fur-m̥*	*fur-ĕm*	*m̥* développe un *ĕ* (**57**)
Ab.	(disparu) remplacé par locatif *fur-ĭ*	*fur-ĕ*	*ĭ* final devient *ĕ* (**28**)

123. —

PLURIEL

N.		*fur-ēs*	**analogique de** ***avēs***
V.		id.	
G.	* *fur-ŏm*	*fur-ŭm*	*ŏ* en syllabe finale devient *ŭ* (**34**)

D.-Ab. 1) **fur·bus*		conservé dans quelques mots comme *su-bus*, *bo-bus*
2) —	*fur·ibus*	analogique de *avibus*
A. **fur-n̥s, *fur-ĕns*	*fur-ēs*	n̥ développe un *ĕ* (57) *n* tombe devant *s* final (52) allongement compensatoire

124. — *Remarque I.* L'allongement du nominatif se propage quelquefois par analogie aux autres cas : *fūr*, *fūris*.

125. — *Remarque II.* Les noms neutres ont le radical pur au nominatif-vocatif-accusatif singulier. Ex. : *fulgur*, *genus*. Ils ont *ă* au nominatif-vocatif-accusatif pluriel. Ex. : *fulgură*.

126. — 2) **Noms imparisyllabiques à nominatif sigmatique :** La déclinaison est la même sauf au nominatif et au vocatif. Le nominatif a la désinence *-s* : *princep-s*. Le vocatif est semblable au nominatif.

127. — 3) **Noms parisyllabiques :** En vertu de l'apophonie le thème se trouve sous la forme réduite *avi-*, ou sous la forme normale (brève) : *avey-* (cf. πόλι-ς et * πόλε-y-ες, πόλεις).

Singulier.

N. *avi-s*	*avis*	nominatif sigmatique (98)
V.	*avis*	assimilé au nominatif
G. **avi-es, *avīs*	*avĭs*	contraction de *ie* en *ī* abrègement, par analogie de *furĭs*
D. **avi-ay*	*avī*	contraction (87)
A. 1) *avi-m*		conservé dans quelques mots comme *turrim*
2)	*avĕm*	analogique de *furĕm*
Ab. 1) **avi-ed, avīd*	*avi*	conservé dans quelques mots comme *turri*
2)	*avĕ*	analogique de *furĕ*

128. — Pluriel.

N. **avey-es, *avĕĕs*	*avēs*	chute de *y* intervocalique (40) contraction de *ĕĕ* en *e*
V. id.		
G. **avi-ŏm*	*aviŭm*	*ŏ* en syllabe finale devient *ŭ* (34)
D.-Ab. *avi-bus*	*avibus*	
A. 1) **avi-ns*	*avis*	*n* tombe devant *s* final (52) allongement compensatoire
2)	*avēs*	confusion avec le nominatif

129. — *Remarque I.* Quelques thèmes en *-es*, comme *caedes*, *nubes*, qui se déclinaient anciennement : *caedes*, **caedesis* ; *nubes*, **nu-*

besis, ont pris par analogie les désinences des thèmes en *-ɪ*; la déclinaison est la même que celle de *avis*, sauf le nominatif-vocatif singulier.

130. — *Remarque II.* Dans *uter, utris*, les deux formes de la racine *uter* (nominatif-vocatif singulier) et *utr-* (génitif, etc.) alternent en vertu de l'apophonie.

131. — *Remarque III.* Noms neutres, même déclinaison que *avis*, sauf :

N.-V.-A. singulier : **marĭ* *marĕ* radical pur, *ĭ* final devient *ĕ*
N.-V.-A. pluriel en *ă* *marĭ-ă*

Dans les noms en *-al*, *-ar*, l'*ĕ* du nominatif-vocatif-accusatif singulier est tombé par apocope : **animalĕ*, *animal*.

132. — **C. Variations du thème décliné.** Le thème des noms de la 3e déclinaison subit diverses modifications dues :

a) A DES CHANGEMENTS PHONÉTIQUES :

1°) rhotacisme (**79**) : * *labosis*, *laboris*; * *corposis, corporis;*

2°) abrègement des finales devant *r* (**92**) : *labōr, labŏr;*

3°) *ŏ* en syllabe finale devient *ŭ* (**34**) : **corpŏs, corpŭs; *genŏs, genŭs;*

4°) combinaison de consonnes avec *s* du nominatif : * *duc-s, dux; *reg-s, rex;*

5°) chute de consonne (après assimilation) devant *s* du nominatif : * *lapid-s*, * *lapiss*, *lapis* (**70**);

6°) chute de quelques finales : * *lact, lac* (**74**) : * *sermōn, sermo* ;

7°) *ĕ* devient *ĭ* (**31**) : * *haruspĕcis*, *haruspĭcis*. Mais, en syllabe fermée, l'*ĕ* subsiste (**32**) : *haruspex*.

133. — **b)** A L'ANALOGIE : *r* du génitif transporté au nominatif : *labos, labor* (à cause de *laboris*, dû au rhotacisme); *honos, honor* (à cause de *honoris*).

134. — **c)** A L'APOPHONIE (**46-47**) : * *genŏs* (forme fléchie), *genŭs;* * *genĕsis* (forme normale), *generis;* * *homōn* (forme longue et fléchie), *homo;* * *homenis* (forme normale), *hominis; pater* (forme normale), *patris* (forme réduite).

135. — *Remarques.* 1) NOMINATIF SINGULIER : les formes **archaïques** *arbos* pour *arbor*, *labos* pour *labor*, ne se trouvent qu'en **poésie** et dans quelques prosateurs **non classiques** comme **Salluste;** mais **Cicéron** dit *honos* et *honor*. *Lepos* et les noms monosyllabiques (*ros, mos*, etc.) n'ont que la forme en *-s*.

136. — 2) Génitif singulier : on trouve un génitif singulier **archaïque** en *-ŭs : Castorŭs, hominŭs*. Il vient de la désinence *-ŏs* (forme fléchie de *-ĕs*; cf. grec δαίμον-ος); *ŏ* en syllabe finale devient *ŭ* : * *Castor-ŏs, Castorŭs*.

137. — 3) Accusatif singulier : la forme ancienne en *-im* des parisyllabiques s'était conservée dans quelques noms à l'époque classique, v. g. *turrim*. Son emploi est plus étendu chez les auteurs **archaïques**.

D'ailleurs les manuscrits présentent bien des divergences (de même les éditions).

138. — 4) Ablatif singulier : la forme **archaïque en** *-īd* se trouve dans quelques inscriptions anciennes : *marīd*, *clasīd* (*classi*).

L'ablatif en *-ī* au lieu de *-ĕ* se trouve, comme l'accusatif en *-im*, dans quelques noms à l'époque classique, v. g. *turri*, dans un plus grand nombre chez les auteurs **archaïques**. Il présente des divergences analogues dans les manuscrits (et les éditions).

139. — 5) Nominatif-vocatif-accusatif pluriel : il est toujours en *-es* dans les noms dont le génitif pluriel est en *-um*. Il peut être en *-is* (écrit souvent *-eis*) dans les noms dont le génitif pluriel est en *-ium*.

L'orthographe des inscriptions, comme des manuscrits, est très variable. Déjà au temps de Varron, on discutait sur la véritable forme de ces cas.

140. — 6) Génitif pluriel : il est régulièrement en *-um* dans les imparisyllabiques (*fur-um*), en *-ium* dans les parisyllabiques (*avi-um*). Mais l'analogie a souvent confondu ces deux formes. Les manuscrits présentent de nombreuses divergences (de même les éditions).

141. — § 5. Quatrième déclinaison.

A. La 4e déclinaison comprend les **noms dont le thème est en** *-u*.

142. — B. Explication des différents cas.

Singulier.

N. *manu-s*	*manus*	nominatif sigmatique
V.	*manus*	nominatif en fonction de vocatif
G. *manu-ŏs, manuŭs*	*manūs*	{ *ŏ* en syllabe finale devient *ŭ* (**34**) contraction de *ŭŭ* en *u*
D. **manu-ay*	*manui*	*ay* en syllabe non initiale devient *ī* (**38**)
A. *manu-m*	*manum*	
Ab. **manu-ĕd, manūd*	*manū*	{ Contraction de *ŭĕ* en *ū* *d* final tombe après la voyelle longue (**73**)

143. — PLURIEL.

N.-V.	*manūs*	le nominatif-vocatif est remplacé par l'accusatif
G. *manu-ŏm*	*manuŭm*	*ŏ* en syllabe finale devient *ŭ*
D.-Ab. 1) *manu-bus*		conservé dans quelques mots comme *arcubus*
2)	*manibus*	analogique de *avibus*
A. **manu-ns*	*manus*	*n* tombe devant *s* final (**52**) allongement compensatoire

144. — Les noms neutres ont la même déclinaison, sauf :

N.-V.-A. singulier : *cornu* thème sans désinence

N.-V.-A. pluriel en *-ă* : *cornu-ă*

Remarque. 1) A l'époque **post-classique**, le génitif et le datif singulier sont assimilés au nominatif-vocatif-accusatif. C'est alors qu'on a *cornu* à tous les cas.

145. — 2) On trouve dans une ancienne inscription (186 av. J.-C.) le génitif *senatuos*, régulier mais **archaïque**.

146. — 3) Le génitif *senati*, dû à l'analogie de la 2e déclinaison, se trouve dans **Plaute**, dans **Salluste**, et peut-être dans **Cicéron** ; il est mentionné par **Quintilien**.

147. — 4) Le datif singulier en *-ū* se trouve souvent dans **César** et quelquefois dans **Cicéron**. En réalité, c'est un ablatif employé comme datif.

148. — **§ 6. Cinquième déclinaison.**

I. La 5e déclinaison comprend un petit nombre de noms d'origine diverse, dont le nominatif singulier est en *-es* et le génitif en *-ei*.

149. — II. Les noms en *-ies* (v. g. *species*) sont formés du suffixe *-ī* (cf. γλῶτταν de * γλῶχ-*yį̄*, **III**, **146**).

A l'accusatif, un thème comme *specī*, où l'ī se dédoublait en *-ĭy-*, donnait : **speciy-m̥*, *speciem* (*m̥* développe un *ĕ*, **57**).

Les autres cas ont été formés par analogie : *species* analogique de la 3e déclinaison, où un accusatif en *-em* comme *caedem* correspond à un nominatif en *-es*, *caedes*. Le génitif, le datif et l'ablatif sont analogiques de la 1re déclinaison : *specieī* comme *rosaī*; *speciē* comme *rosā*.

Le nominatif pluriel *species* est peut-être un accusatif en fonction de nominatif ; le génitif et le datif-ablatif (peu classique) *specierum, speciebus,* sont analogiques de la 1re déclinaison (*rosarum, filiabus*).

III. *Dies*, *res*, *spes* ont pris (par analogie) des désinences semblables à celles de *species*.

150. — *Remarque I*. Génitif singulier : a) On trouve souvent la désinence *-ē* au lieu de *-ei*. **César**, dans son livre *De Analogia*, voulait qu'on dît : *hujus die*, *hujus specie*; — b) il est quelquefois en *es* : *rabies* (Lucrèce, 4, 1083).

151. — *Remarque II*. Datif singulier : est aussi quelquefois en *-ē* au lieu de *-ei*.

152. — *Note*. Le genre de *dies*. 1) Au pluriel, *dies* est toujours masculin.

2) Au singulier, il est d'ordinaire masculin. Quelquefois il est féminin, surtout dans les acceptions suivantes : a) pour indiquer une échéance, un jour fixé pour tel événement, telle réunion : *pactam et constitutam diem* (Cicéron, *Catilinaires*, 1, 9, 24). — Cependant on trouve, même dans ce sens, le masculin : *hunc esse dictum diem* (César, *De Bello Gallico*, 5, 27, 5).

b) dans le sens de « date » : *quod antiquior dies in tuis fuisset adscripta litteris quam in Caesaris* (Cicéron, *Ad Quintum*, 3, 1, 3, 8).

Mais on dit : *ante diem tertium* etc... *kalendas*, *nonas*, *idus* : *dies* ne signifie pas alors la date, mais le jour.

153. — § 7. **Noms irréguliers ou difficiles**.

Plusieurs de ces noms appartiennent à la fois à plusieurs déclinaisons :

tonitruum (2° déclinaison), *tonitrus* (4° déclinaison);
requiem (5° déclinaison), *requietem* (3° déclinaison);
domos (2° déclinaison), *domus* (4° déclinaison).

154. — *Deus*. Au pluriel, on prononçait probablement *dii*, et, par contraction, dans la prononciation rapide, *di*; on écrivait aussi *dei*, par analogie des cas qui avaient *e* : *deus*, *deorum*, etc.

155. — *Vesper*. Génitif (locatif), *vesperi* (2° déclinaison); ablatif, *vespere* (3° déclinaison). On trouve aussi *vesperi* (locatif) adverbialement, signifiant : « le soir ».

156. — *Sus* : *su-bus*, ancien datif-ablatif régulier.

157. — § 8. **Noms grecs**.

Les noms grecs, introduits de bonne heure dans la langue latine et fréquemment usités, ont été entièrement latinisés : ποιητής, *poeta*; χάρτης, *charta*.

D'autres, au contraire, introduits plus tard et moins usités,

ont gardé quelquefois certaines désinences grecques. En prose, on préfère, d'ordinaire, la forme latine, surtout à l'époque classique. Les formes grecques sont plus fréquentes dans **Quintilien** que dans **Cicéron**. **En poésie**, on emploie plus souvent qu'en prose les formes grecques, soit à cause des exigences du mètre, soit parce qu'elles charment par leur caractère exotique.

Dans les noms neutres en *-ma*, *-matis*, le datif-ablatif en *-is* est préférable au datif-ablatif en *-ibus* : *poematis* plutôt que *poematibus*.

De même, probablement, le génitif pluriel est en *-orum*. La forme *poematorum* était employée par Cicéron.

CHAPITRE II. ADJECTIF.

158. — § 1. Adjectifs qualificatifs.

Les adjectifs ont la même déclinaison que les substantifs : *bonus, bona, bonum* comme *dominus, rosa, templum*.

Remarque. — Les adjectifs en *-ius* ont, d'ordinaire, le génitif en *-ii*, non en *-i* : *egregius, egregii,* non *egregi*.

159. — § 2. Comparatifs et superlatifs.

A. Comparatif. — Il se forme à l'aide du suffixe *-ios* (cf. grec *ἡδίοσα, *ἡδίσα, ἡδίω). En vertu du *rhotacisme* (79), l'*s* intervocalique devient *r* : **prudent-ios-is, prudent-ior-is*.

Par analogie, l'*r* est transporté au nominatif : *prudent-ior*.

160. — B. Superlatif. — **a**) Le suffixe *-mo-* se trouve quelquefois seul : **sup-mo-s, summus;* **pri-mo-s, primus*.

b) Ailleurs, il est joint au suffixe *-tu-* qui devient *-ti-* à l'époque classique : **op-tu-mo-s, optimus*.

c) Les superlatifs en *-issimus* viennent probablement du suffixe *-isto-* (grec -ιστο- : ἥδ-ιστο-ς; anglais *-est : great-est*) fondu avec le suffixe *-tumo-* en un suffixe : *-istumo-* : **doct-istumo-s, doctissumus, doctissimus*.

Par analogie, on eut quelquefois le suffixe *-sumo-* : **mag-sumo-s, maximus*.

161. — *Remarque I.* A l'origine, on écrivait *optumus, doctissumus*, etc., et l'on prononçait *optoumous, doctissoumous*, etc. Peu à

peu, le son de *u* dans ces formes devint celui de l'*u* français (*ü* allemand) intermédiaire entre l'*u* latin (*ou* français) et l'*i*. On se mit alors à écrire : *optimus*, *maximus*. Une loi de César, gravée sur une inscription, porte : *maximum*. Dans les meilleurs manuscrits de **Cicéron** et de **César**, les superlatifs ont presque toujours la forme en *-imus*. Néanmoins, les formes en *-umus* ne sont pas à condamner.

162. — *Remarque II.* Les comparatifs et superlatifs des adjectifs en *-dicus*, *-ficus*, *-volus* ne sont pas usités. C'est aux participes présents que sont empruntées les formes qui les remplacent : *maledicentior*, etc.

163. — **§ 3. Adjectifs numéraux.**

Unus : Au lieu des génitif et datif : *unius*, *uni*, on trouve les formes régulières *uni*, *unae*, *uni*; *uno*, *unae*, *uno*, surtout dans la langue **archaïque**.

Remarque. De même, on trouve, surtout dans la langue **archaïque**, les formes de génitif *soli*, *solae* ; *toti*, *totae* ; de datif *solo*, *solae*; *toto*, *totae*.

164. — **Duo et Ambo** : *Duo* et *ambo* sont les deux seules formes de duel qui subsistent en latin. L'*o* de *dŭō* s'est abrégé en vertu de la loi des mots iambiques (**91**); il est bref dans la langue classique. L'*o* de *ambo* ne s'est abrégé que plus tard (après **Virgile**).

165. — **Tres**, de **trey-es*, **trees*, *tres* (τρεῖς) : chute de *y* intervocalique (**40**), contraction. *Tri-a* (τρία) forme réduite de la racine (**46**).

Quattuor (ou *quatuor*), de **qʷetuores* (τέτταρες), **quatuores* : apocope de la finale (**96**).

Quinque, de **qʷenque* (πέντε) : *ĕ* devient *ĭ* (**33**).

Sex, ἕξ.

Septem, de *sept-*m̥* (ἑπτά) : *m̥* développe un *ĕ* (**57**).

Octo, ὀκτώ.

Novem, de **nov-m̥* (ἐννέα) : *m̥* développe un *ĕ* (**57**).

Decem, de **dec-m̥* (δέκα) : id.

Viginti, de **veygn̥-ti* (εἴκοσι) : *ey* devient *ī* (**38**); *n̥* développe un *ĕ* (**57**); *ĕ* devient *ĭ* (**33**).

Centum, de **cn̥tom* : *ŏ* en syllabe finale devient *ŭ* (**34**); *n̥* développe un *ĕ* (**57**).

166. — *Remarques.* **1**/ Pour plusieurs nombres, il existe deux

expressions : *duodeviginti, decem et octo; nonus decimus, undevicesimus*, etc.

Comme les nombres cardinaux et ordinaux sont, d'ordinaire, écrits en chiffres dans les plus anciens manuscrits et dans les inscriptions, il est difficile de savoir exactement quelles formes sont les plus classiques.

Il semble que *duodeviginti*, etc., *undevicesimus*, etc., aient plus d'autorité que *decem et octo*, etc., *nonus decimus*, etc.

2/ Le génitif pluriel des distributifs est généralement en *-um* : *quadragenum pedum* plutôt que *quadragenorum*. Mais *singuli* fait *singulorum*, non *singulum*.

CHAPITRE III. PRONOMS.

167. — § **1. Pronoms personnels.**

A. **1re Personne.**

a/ Trois **thèmes** : 1°) *ego* au nominatif singulier; 2°) *me-* aux autres cas du singulier; 3°) *no-* au pluriel.

b/ Explication des **cas**. — α) SINGULIER : au nominatif l'*o* s'abrège en vertu de la loi des mots iambiques; — le génitif *mei* n'est que le génitif singulier neutre de l'adjectif possessif devenu pronom. — β) PLURIEL : *nostri* est le génitif singulier neutre de l'adjectif possessif; *nostrum* en est le génitif pluriel neutre. L'origine des autres formes est obscure.

168. — **B.** **2e Personne.**

Il y a deux thèmes : *tw-*, *tu* au singulier; *vo-* au pluriel. L'explication des cas (*tui, vestri, vestrum*) est la même qu'à la première personne.

169. — **C.** **3e Personne.** Pronoms réfléchis. Thème *sw-*, *su-*.

170. — § **2. Pronoms ou adjectifs possessifs.**

SINGULIER : Les thèmes sont les mêmes que ceux des pronoms personnels, augmentés du suffixe *-o-* : *me-o-s, meus*.

PLURIEL : suffixe *-ter : nos-ter; vos-ter, vester*.

171. — Le vocatif singulier *mi* est expliqué diversement : peut-être n'est-il que le datif *mihi* sous sa forme contracte *mi*, fréquente dans le style familier.

172. — § **3. Pronoms ou adjectifs démonstratifs.** — **A. Désinences.** Les pronoms démonstratifs prennent quel-

ques-unes des désinences nominales; mais la plupart des désinences sont pronominales.

Parmi ces dernières : **a**) Les unes sont restées uniquement pronominales :

α/ Nominatif-accusatif neutre en *d : illud* de **illo-d* (**34**); *i-d.*

β/ Nominatif masculin et féminin singulier en *ĭ : haec* = **ha-i-ce* (de même dans les relatifs : *quo-ĭ : quī; qua-ĭ : quae*).

Remarque. Un autre nominatif masculin pronominal n'a pas de désinence : *illĕ, istĕ.*

γ/ Génitif singulier en *-ius : ejus, illius.* Ce génitif est peut-être formé d'une accumulation de pronoms **ei* + **ius; illi* + **ius.*

Remarque. On trouve quelquefois les génitifs *illi, illae*, les datifs *illo, illae* surtout dans la langue **archaïque.**

173. — **b**) D'autres sont passées par analogie dans la déclinaison nominale :

α) Nominatif pluriel en *-i : *illo-i = illi; *illa-i = illae.*

β) Génitif pluriel en *-sōm : *illo-sōm, illōrum*, comme **rosa-sōm, rosarum; *domino-sōm, dominorum.*

174. — **B. Thèmes.** 1) **Hic.** Thème *ho-* auquel s'ajoute la particule *-ce.* Il y a apocope de l'*e* final (**96**) : *ho-ĭ-ce, hice, hic; *ha-ĭ-ce, haece, haec; *ho-d-ce, hocce, hoce, hoc.*

175. — 2) **Iste.** Est composé du pronom *is*, plus le thème *-to-*. Il devrait se décliner *is-te, *ea-ta, *id-tod.* Mais la première partie est devenue invariable : *iste, ista, istud.*

176. — *Remarque.* Au lieu de *iste, ista, istud*, on trouve, dans le style **familier**, les formes *istic, istaec, istuc*, composées de la particule *-ce* comme *hic, haec, hoc.* Très fréquentes dans les **comiques**, elles se rencontrent encore assez souvent dans **Cicéron.**

177. — 3) **Ille.** Origine inconnue.

Remarque I. Au lieu de *ille*, les auteurs **archaïques et les poètes** emploient quelquefois *ollus.*

Remarque II. On trouve aussi, dans la langue **archaïque**, *illic, illaec, illuc.*

178. — 4) **Is, ea, id.** Deux thèmes : *i-* au nominatif singulier masculin et neutre : *i-s; i-d.* — *eo-* aux autres cas : *eum, eam, eo.*

179. — 5) **Idem.** Le pronom *is*, plus la particule d'identité *-dem*. Les formes *iidem, iisdem* se contractent souvent en *īdem, isdem*.

180. — 6) **Ipse.** Est composé du pronom *is*, plus la particule *-pse;* il aurait dû se décliner : **ispse, *eapse, *idpse;* mais, par suite de l'analogie, on a décliné la particule et laissé le pronom invariable.

Remarque. La particule *-pse* subsiste dans la formule *reapse* (*re eapse*) qui se trouve dans **Cicéron**; les formes *eumpse, eampse*, etc... subsistent encore dans **Plaute.**

181. — § 4. **Pronoms ou adjectifs interrogatifs.**

A) Désinences : comme celles des démonstratifs (**172**).

B) Thèmes : Dans la déclinaison de **Quis**, il y a deux thèmes : *qui-* et *quo-* venant des thèmes indo-européens **q^wi-*, **q^wo-*. Le thème *quĭ-* s'emploie dans les formes *quĭ-s, quĭ-d, quĭ-bus, quem;* le thème *quo-* s'emploie partout ailleurs : *quo, qua, quorum, quarum*, etc...

182. — *Remarque I. Cujus, cui* s'écrivaient *quoius, quoi* jusqu'au temps de **Cicéron.**

Remarque II. Le datif pluriel *quīs, queis* est fréquent à l'époque **archaïque.** Il se trouve encore dans **Cicéron** et même à l'époque **postclassique.**

183. — § 5. **Pronoms relatifs.** Le relatif est semblable à l'interrogatif sauf les formes *quis, quid.*

184. — § 6. **Pronoms ou adjectifs indéfinis.** La plupart sont de simples juxtapositions : *quis-que; unus-quisque; quis-quis, etc.*

Dans *aliquis, ali-* est la forme réduite du thème *alio-* (*alius*).

Nēmo vient de **nĕ-hĕmo; *hemo = hŏmo* (apophonie, **46**).

Alius fait au génitif *alius*, mais cette forme est très rare et n'est peut-être pas classique. On la remplace ordinairement par *alterius.*

185. — *Remarque. Neuter* « ni l'un ni l'autre » fait au génitif *neutrius*, au datif *neutri;* mais *neuter* « neutre », « du genre neutre » fait au génitif *neutri*, au datif *neutro.*

CHAPITRE IV. VERBES.

186. — § **1. Division des verbes.** Les formes verbales se divisent comme en grec, en thématiques et athématiques.

Les formes **thématiques** intercalent une voyelle de liaison entre la racine et la désinence : *legis, legit, legitis*, de **leg-ĕ-s, *leg-ĕ-t, *leg-ĕ-tis* (*ĕ* devient *ĭ*, **31**); *leg-u-nt* de **leg-o-nt* (*ŏ* en syllabe finale devient *ŭ*, **34**).

Les formes **athématiques** n'ont pas cette voyelle : *fer-s, fer-t*.

187. — § **2.** On a l'habitude de distinguer **quatre conjugaisons** : la 1re, la 2e et la 4e sont contractes, leur thème se terminant par une voyelle; la 3e n'est pas contracte.

188. — § **3. Sum.** Les temps du verbe « être » en latin sont empruntés à deux racines : *es-* (cf. grec *ἐσ-μί : εἰμί), *fu-* (cf. grec φύω, produire).

Indicatif présent.

	sum	peut-être analogique de *sumus*
es-s (Plaute)	*es*	double *s* final devient *s*
es-t	*est*	
	sumus	probablement analogique pour **s-mus, *s-tis, *s-ņt, *sent* (forme réduite de la racine).
	estis	
	sunt	

189. — **Imparfait.**

**es-a-m*	*eram*	rhotacisme (**79**).

Futur.

**es-o*	*ero*	id.

Parfait.

fu-i	*fui*	de la racine *fu-*, régulier.

190. — **Subjonctif présent** (= **optatif présent**).

1) *s-i-m*	*sim*	forme réduite de la racine, *-i-* est le suffixe de l'optatif
siem		formes **archaïques**, où le suffixe de l'optatif se trouvait encore sous sa forme longue, en vertu de l'apophonie (**46**)
sies		
siet		

2) *fu-am* *fu-as*, etc.		autre présent du subjonctif **archaïque**, comme *legas*, *legat*..., tiré de la racine *fu-*

191. — Imparfait.

es-sem	*essem*	régulier

Parfait (= **optatif aoriste**).

**fue-si-m*	*fuerim*	rhotacisme (**79**)

Plus-que-parfait.

	fuissem	analogique de *essem*

192. — Impératif.

	es	régulier
es-to	*esto*	id.
es-te	*este*	id.

193. — Infinitif présent.

es-se	*esse*	régulier

Parfait.

	fuisse	analogique de *esse*

Futur.

**fu-se*, **fŭ-re*	*fŏre*	rhotacisme ; *ŭ* devant *r* devient *ŏ* (**30**).

194. — Participe présent.

**s-n̥t-s*, **sens*, **sentis*		ne subsiste plus que dans les composés *absens*, *praesens*
	ens, *entis*	forme analogique, qui ne fut jamais usuelle, bien qu'elle ait été approuvée par César dans le *De Analogia*

Futur.

fu-tu-rus	*futurus*	régulier

195. — Prosum est composé de *sum* et de la préposition *pro*, ancien ablatif *prod* (**73**). Le *d* subsiste devant une voyelle : *prod-es*. Devant *s*, il s'assimile, puis le groupe *ss*, après une longue, se réduit à *s* (**72**) : *Prod-sum*, *pros-sum*, *pro-sum*.

196. — Possum. A l'époque **archaïque**, on employait, avec le verbe *sum*, l'adjectif *potis*, signifiant « qui peut » : *potis sum*, je puis ; *potis es*, etc... Le neutre de cet adjectif, *pote*, joint

à *es*, *est*, a donné *pote es*, *potes*; *pote est*, *potest*. — On eut de même, par apocope : **pot(e)sum*, **pot-sum*, *possum*; **pot(e)sim*, **potsim*, *possim*; puis, par analogie : *possem*, *posse*.

Le parfait *potui* appartient à un autre verbe : *potēre*, dont il subsiste aussi le participe présent *potens*.

On trouve aussi des formes **archaïques** passives : *potestur*.

197. — § **4. Iʳᵉ Conjugaison.** Elle comprend des verbes contractes dont le thème se termine en *-a-* (cf. τιμάω). Parmi ces verbes, les uns sont très anciens, formés de thèmes nominaux en *-a-* (1ʳᵉ déclinaison) et du suffixe *-yo-* : **planta-yo*, *planto*; **planta-ye-s*, *plantas*; cf. *planta*, *plantae*.

D'autres sont postérieurs, formés analogiquement : les terminaisons *-o*, *-are*, *-to*, *-tare*; *-ito*, *-itare*, etc... s'y ajoutent à des thèmes divers : *equ-itare*.

Remarque. Dans le verbe *do*, *das*, les formes brèves, *dămus*, *dătis*, etc... sont athématiques, donc non contractes.

198. — § **5. IIᵉ Conjugaison.** Elle comprend des verbes contractes dont le thème se termine en *-e-* (cf. φιλέω). Ceux d'entre eux qui sont primitifs sont formés des thèmes nominaux en *e/o* (2ᵉ déclinaison) et du suffixe *-yo* : **salve-yo*, *salveo*; cf. *salvus*, (*salvos*), *salve*; **salve-ye-s* **salve-e-s*, *salves*.

199. — § **6. IIIᵉ Conjugaison.** Verbes non contractes, mais thématiques (cf. λύω). Le thème se termine en consonne : *leg-o*.

Dans *capio*, et les verbes analogues, l'*i* vient du suffixe *-yo-* : *cap-yo*, *cap-io*.

200. — § **7. IVᵉ Conjugaison.** Elle comprend des verbes contractes dont le thème se termine en *-i*.

Ceux d'entre eux qui sont primitifs sont formés des thèmes nominaux en *-i* (3ᵉ déclinaison parisyllabique), **fini-yo*, *finio*; **fini-ye-s*, *finis* (cf. le substantif *finis*, *-is*).

Remarque. Aucune conjugaison latine ne répond à la conjugaison grecque des verbes contractes en *-όω* (δηλόω).

201. — § **8. Désinences personnelles de l'actif.**

A. **Désinences ordinaires** (c'est-à-dire autres que celles du parfait et de l'impératif).

Remarque. Les désinences primaires et secondaires, distinctes en grec (**III, 278-280**), sont confondues en latin, sauf à la 1ʳᵉ personne.

SINGULIER.

1re *personne* : **-m** : *legeba - m*. L'*o* des temps primaires (*lego*, *amo*) n'est pas expliqué (**lego-a*?).

2e *personne* : **-s** : *legi - s, legeba-s.*

3e *personne* : **-t** : *legi - t, legeba - t.*

202. — PLURIEL.

1re *personne* : **-mos** (cf. dorien -μες : λέγο-μες), **legĕ-mŏs*. *legĭmŭs* : *ŏ* en syllabe finale devient *ŭ* (**34**).

2e *personne* : **-tis** : *legi-tis* (**186**), *legeba-tis.*

3e *personne* : **-nt** : *legu-nt, legeba-nt.*

203. — B. Désinences du parfait.

SINGULIER.

1re *personne* : **-i** : *leg-i*. L'*i* de la 1re personne se propage par analogie aux autres personnes, formant ainsi un second thème en *-i*.

2e *personne* : **-isti** : *leg-isti.*

3e *personne* : **-t** : ajouté au thème en *-i* : *legit.*

204. — PLURIEL.

1re *personne* : **-mus** : ajouté au thème en *-i* : *legi-mus.*

2e *personne* : **-istis** : *legistis.*

3e *personne* : **ērunt**, ou **-ēre** : *legerunt, legere.*

Remarque. La 3e pers. en *-erunt* est plus fréquente que celle en *-ere* ; mais, d'après Cicéron, celle-ci peut aussi être employée (*Orator*, 47, 157).

D'ailleurs la forme en *-ere* se trouve beaucoup plus souvent en **poésie** et chez quelques prosateurs (v. g. **Salluste, Tite-Live, Tacite**) que dans la prose classique.

La forme brève *-ĕrunt* se trouve en **poésie** : elle était fréquente dans la langue **vulgaire** : on prononçait *fécerunt.*

205. — C. Désinences de l'impératif.

SINGULIER.

2e *personne* : thème pur sans désinence : *lege, ama.*

Dans *dic, duc, fac, fer*, il n'y a pas de voyelle thématique à l'époque classique. Mais, à l'époque **archaïque**, on trouve encore *dice* (Plaute, *Captifs*, 359), *adduce* (Plaute, *Asinaria*, 335), *face* (Plaute, *Curculio*, 634).

2e *ou* 3e *personne* : **-tod**, devenu **-to** : **legĕtod, legito* (*d* final après voyelle longue tombe, **73**).

Cette forme est un ancien ablatif, une sorte d'exclamation nominale, comme en français « silence ! » « attention ! ».

206. — PLURIEL.

2e *personne* : **-te** : *legi-te*
-tote (forme analogique) : *legi-tote*.
3e *personne* : **-nto** (forme analogique) : *legu-nto*.

207. — § **9. Formation des temps.**

A. Présent. Le thème comprenant, outre la racine, des suffixes variés, s'unit aux désinences : *leg-o, si-no*.

208. — **B. Imparfait.** *-bā-* : *lege-bā-mus, ama-bā-mus*.

Sum et ses composés sont les seuls verbes dont l'imparfait ne soit pas formé de ce suffixe.

209. — **C. Futur.** 1) *-bo*, dans la première et dans la deuxième conjugaisons : *Ama-bo*, *mone-bo*.

Remarque. Dans la langue **archaïque**, cette forme se trouve auss dans la quatrième conjugaison : *Nescibo* (Plaute, *Captifs*, 265).

2) *-ē-* dans la troisième et dans la quatrième conjugaisons : *legēs, legēmus*, *legētis*.

Cette forme est un ancien subjonctif présent, cf. *amemus*, *ametis*, λέγῃς, λέγητε : le subjonctif éventuel signifiant l'attente avait un sens voisin de celui du futur, ce qui a facilité la confusion.

210. — **D. Parfait.** Il comprend :

1) Un parfait proprement dit, qui se forme :

a) soit seulement des désinences du parfait sans suffixe : *leg-i*.

b) soit des mêmes désinences et du redoublement : *cu-curri*.

c) soit du suffixe *-u-*, *-v-* : *ama-v-i*, *mon-u-i*, *no-v-i*, *gen-u-i*.

2) un aoriste sigmatique. Il se forme du suffixe *-s-* et correspond à l'aoriste sigmatique grec ἔλυσα : *scripsi*, *rexi*.

211. — **E. Plus-que-parfait.** Il est formé du thème du parfait et du suffixe *-esā-*, qui devient par rhotacisme *-erā-* : **legesāmos, legerămus ; *legesām*, *legerăm : m* final abrège la voyelle précédente (**92**).

212. — **F. Futur antérieur.** Suffixe **-so**. C'est un ancien subjonctif (cf. grec λύσω, λύσῃς).

L'*s* intervocalique est devenue *r* par rhotacisme (**79**) : **lege-so, legero*.

La forme en *-so* subsiste dans quelques formes **archaïques** comme *faxo.*

213. — *Remarque.* La 3e personne (*legerunt*) se trouvant semblable à la 3e personne de l'indicatif parfait a été remplacée par la 3e personne pluriel du subjonctif parfait : *legerint.*

214. — § 10. Formation des modes de l'actif.

A. Subjonctif. a. Présent. 1) Dans la 1re conjugaison, suffixe *ē* : *am-e-m, am-e-mus.*

2) Dans les 2e, 3e, 4e conjugaisons, suffixe *-ā-* : *mone-a-m, mone-a-mus.*

Remarque. Quelques formes employées comme subjonctif, sont en réalité des optatifs : *s-i-m, vel-i-m, aus-i-m.*

215. — b. Imparfait. Suffixe *-se-* : **lege-se-m, legerem.*

c. Parfait. Est en réalité un optatif aoriste sigmatique; suffixe *-si-* : **lege-si-m, legerim* (**79**).

L'*s* primitif subsiste dans quelques formes **archaïques** comme *faxim.*

d. Plus-que-parfait. Il est analogique de *essem* : on ajoute *-sse-* et les désinences à la première personne du parfait : *amavi-sse-m.*

216. — B. Infinitif. a. Présent. Nom verbal, ancien locatif en *-i.* L'*ĭ* final est devenu *ĕ* (**28**).

Le suffixe est *-s-*; il est devenu *-r-* par rhotacisme : ** lege-s-ĭ, legĕrĕ.*

217. — b. Futur. N'est qu'une forme périphrastique : participe futur, accompagné de *esse : amaturum esse.*

c. Parfait. Analogique de *esse* : on ajoute *-sse* à la 1re personne du parfait : *amavi-sse.*

218. — C. Participe. a. Présent. Suffixe *-nt* : *leg-ent-s, legens; *leg-ent-ĕs, leg-ent-ĭs.*

b. Futur. Suffixe *-turo-* : *ama-turŏ-s, amaturus.*

219. — D. Gérondif. Nom verbal de même origine que l'adjectif verbal en *-ndus* (**226**).

220. — E. Supin. Les deux supins sont des cas différents de noms verbaux formés à l'aide du suffixe *-tu-* et appartenant par conséquent à la quatrième déclinaison.

Le supin **en** *-um* **est** un accusatif comme *manum : lec-tu-m.*

Le supin en *-u* est un ablatif comme *manu : lec-tu.*

Cet ablatif a été confondu avec le datif, qui se trouve encore dans le latin **archaïque** : *Haec lepida sunt memoratui* (Plaute, *Bacchides,* 60).

Dans certaines grammaires, le supin en *-um* est dit actif, le supin en *-u,* passif.

221. — § 11. Désinences personnelles du passif.

Il n'y en a que deux qu'on puisse rapprocher des désinences grecques :

1) la deuxième personne du singulier en *-re* de *-sŏ* ou *-se* (**35**) ;

2) la deuxième personne en *-mini.* C'est probablement un nominatif masculin pluriel : *legimini* (sous-entendu : *estis*) serait l'équivalent de λεγόμενοι.

Les autres désinences : *-r, -ris, -tur, -mur, -ntur,* ont une origine très obscure.

Les désinences d'impératif : *-tor, -ntor,* sont certainement analogiques.

222. — § 12. Temps et modes du passif.

a. Indicatif et Subjonctif. Les formes qui ne sont pas périphrastiques (comme *amatus sum,* etc.) sont semblables aux formes actives correspondantes, sauf les désinences : *amo, amem, amabam; — amor, amer, amabar...*

223. — b. Infinitif. α) **Présent.** Nom verbal, ancien datif comme l'infinitif grec en -αι. La désinence *-ay* est devenue régulièrement *-ī* : **legay, legī,* comme **fur-ay, furī.*

Dans la troisième conjugaison, la désinence du datif s'ajoute au thème du présent : *leg-i, minu-i.*

Dans les première, deuxième et quatrième conjugaisons, l'infinitif présent a de plus le suffixe *-s-* qui devient *-r-* par rhotacisme (**79**) : **ama-say, amarī;* **mone-say, monerī;* **audi-say, audirī.*

Remarque. On trouve parfois un infinitif **archaïque** en *-ier : amarier* (inexpliqué).

224. — β) Futur. La forme périphrastique *lectum iri* n'est que l'infinitif de la locution archaïque *lectum itur,* « on va lire ». C'est pour cela qu'elle est invariable : *lectum* est un supin.

γ) **Passé** périphrastique (participe et *esse*) : *amatum esse.*

225. — c. **Participe.** Suffixe *-to-*, comme dans l'adjectif verbal grec λυ-τό-ς : **ama-to-s, amatus.*

226. — d. **Adjectif verbal.** Suffixe *-ndo : ama-ndo-s, amandus.*

Dans la troisième conjugaison, la voyelle thématique est tantôt *-e-* : *legendus;* tantôt *-o-* qui devient *-u-* : **legondos, legundus.*

227. — § **13. Classification des verbes.**

Les verbes latins, comme les verbes grecs (**III, 304**), se divisent en plusieurs classes suivant les suffixes du présent.

228. — 1°/ Suffixe **-sco** : *cre-sco; adole-sco.*

2°/ Suffixe **-no** : *si-no, sper-no.* Après une **explosive, il y a métathèse** : **jug-no, jun-go* (cf. *jug-um*).

3°/ Suffixe **-to** : *flec-to.*

4°/ Suffixe **-do** : *ten-do* (cf. grec : τείνω de **τέν-yω*).

229. — 5°/ Suffixe **-yo** : après voyelle *a, e, i* : verbes contractes (**197-198, 200**) : **planta-yo, planto, -as; *salve-yo, salveo, -es; *fini-yo, finio, -is.* Nombreuses formes analogiques. Après consonne : verbes en *-io* de la 3e conjugaison (**199**) : *cap-yo, cap-io.* Quelquefois il y a passage analogique de cette conjugaison à la 4e, en particulier dans les verbes dérivés en *-urio, -utio* : *esurio, -ire; balbutio, -ire.*

6°/ Suffixe **-o**. La voyelle thématique n'y est précédée d'aucune consonne, mais s'ajoute directement à la racine : *leg-o.*

230. — *Remarque I.* Un très petit nombre de verbes n'ont aucun suffixe. Ce sont les thèmes racines : *es-t, fer-t.*

231. — *Remarque II.* Dans quelques verbes, la racine est précédée d'un redoublement en *-i-* (cf. τίθημι) : *bi-bo; gi-gn-o* (cf. γί-γνομαι).

232. — *Remarque III.* Tous ces suffixes (et le redoublement en *-i*) n'affectent originairement que le « système du présent » (c'est-à-dire le présent, l'imparfait et le futur).

Mais, dans bien des verbes, ils se sont répandus analogiquement dans les autres temps : *pango, (*pag-no), pan-xi* (cf. *pepigi*); *jungo, (*jug-no), jun-xi.*

233. — § **14. Verbes irréguliers.**

Notions générales, *supra*, **III, 309.**

I. « **Parfaits et supins irréguliers** ». Les grammaires élémentaires appellent ainsi ceux qui ne sont pas conformes aux tableaux des quatre conjugaisons.

Quelquefois le présent appartient à une conjugaison : *crepo, -as*, le parfait et le supin à une autre : *crepui, crepĭtum.*

234. — **II. Fero** 1°) est composé de trois racines : *fer-* (*fer-o, fer-s*), *tul-* (*tul-i, tul- eram*), *la-* (*la-tum, la-turus*). On admet que la racine *la-* vient de **tla-* (**75**, cf. τλάω); elle se rapproche ainsi de la racine *tul*; — 2°) a des formes athématiques : *fer-s, fer-t, fer-tis*, etc.

235. — *Remarque.* Les formes thématiques comme *feris, feritis*, commencent à apparaître dans les inscriptions du IVe siècle ap. J.-C.

236. — **III. Fio.** *Fio* s'emploie à certains temps comme passif de *facio*, mais n'a aucun rapport étymologique avec ce verbe.

Fio se rapprocherait plutôt de la racine *fu-* (qu'on retrouve dans *fui, fueram*) et serait pour **fw-io* (forme réduite de la racine).

237. — *Remarque.* On trouve dans les auteurs **archaïques** des formes passives de *fio*, v. g. *fitur.*

238. — **IV. Volo, nolo, malo.**

a. Volo. 1°) La racine est *vel-* (forme normale), *vol-* (forme fléchie); — 2°) quelques formes sont athématiques : *vult, vultis*, qu'on écrivait encore *volt, voltis*, au temps de **Cicéron**; — 3°) dans *velle* (de **vel-se*), *vellem* (de **vel-sem*), il y a assimilation de l'*s* du suffixe; — 4°) le subjonctif présent : *vel-i-m*, est en réalité un optatif formé du suffixe *-i-*; — 5°) la 2e personne du singulier *vis* de la racine *vi-*, est sans rapport étymologique avec *volo.*

239. — **b. Nolo** vient de **ne-volo*, cf. *ne-queo, ne-scio*. L'impératif *noli* est analogique de *nolite*, 2e personne pluriel du subjonctif (optatif); *nolito, nolitote* sont analogiques de *noli.*

240. — **c. Malo** est de formation relativement récente. Les formes les plus anciennes devaient être **mage volo, *mage velim;* les formes intermédiaires *mavolo, mavelim, mavellem* sont encore celles que **Plaute** emploie ordinairement.

241. — **V. Eo.** 1°) La racine est *i, *ey-* (ou *ei*), la même que dans le grec ἰ-έναι, εἶμι (aller). 2°) Les formes *i-s, i-t, i-mus, i-tis*, etc. sont athématiques; l'*ī* vient de *ey* (**38**). Les formes

eo, eunt, eam, viennent de **ey-o*, **ey-o-nt*, **ey-a-m* (chute de *y* intervocalique, **40**). Participe : *i-ens* (**i-e-nt-s*), *euntis* (**ey-o-nt-ĕs*).

242. — **VI. Queo.** 1°) Peut-être est-ce un composé de *eo*, dont il imite la conjugaison. — 2°) *Nequeo* (négation *ne* et *queo*) n'est jamais employé par **Cicéron** à la 1re personne du singulier de l'indicatif présent ; il dit : *non queo*. Aux autres formes on peut, avec Cicéron, employer soit *nequeam, nequirem*... soit *non queam, non quirem*.

243. — **VII. Edo.** 1°) La racine est *ed-* qui probablement se retrouve sous la forme réduite dans le substantif *d-ens, d-entis* (la dent), ancien participe présent. 2°) Ce verbe a une conjugaison thématique complète : *edo, edis, edit*, etc. 3°) Mais il a de plus quelques formes athématiques :

**ed-s* **ess*	*es* :	assimilation, puis chute du *d* (forme de la 2e personne singulier de l'indicatif présent *et de l'impératif*).
**ed-t*	*est* :	*d* devant une autre dentale devient *s*.
**ed-tis*	*estis*	id.
**ed-se*	*esse* :	assimilation de *d* devant *s*.
**ed-sem*	*essem*	id.

244. — **VIII. Inquam.** La 1re personne du singulier, *inquam*, est un subjonctif, non un indicatif.

IX. Memini, odi, coepi. Remarquer que *memini* et *odi* sont des parfaits de sens présent, tandis que *coepi* est un parfait défectif, mais qui garde le sens passé.

245. — **X. Quaeso, salve, cedo, fari.**

a. Quaeso, doublet de *quaero* ; vient peut-être de **quaesso* (**80**).

b. Salve, impératif de *salveo* (**salve-yo*), même thème que *salvus* (*salvos*).

c. Cedo (au sens de « donne ») vient peut-être de la particule *ce* et d'un vieil impératif *do* (du verbe *dare*). Le pluriel *cette* (**ce-date*?) ne se trouve que dans les auteurs **archaïques** ; mais le singulier *cedo* est encore fréquent dans **Cicéron** ; à l'époque **post-classique** il devient de plus en plus rare.

246. — **d. Fari,** mot rare en prose et compté par Cicéron comme *poétique* (*De Oratore*, 3, 38, 153).

CHAPITRE V. MOTS INVARIABLES.

§ 1. Adverbes.

Beaucoup d'adverbes sont d'anciens mots variables et l'on peut souvent reconnaître de quel cas ils sont tirés.

247. — **A. Adverbes de lieu.**

Unde : ablatif 3ᵉ en *-de* (**98**).

Quā : peut-être instrumental 1ᵉʳ; de **que-ă* contracté.

Hac, illac, istac : même cas suivi de la particule *ce,* où l'*e* est tombé par apocope, comme dans *hic, haec, hoc* (**174**).

Hic, illic, istic : locatif (suivi de la même particule) : **he-ĭ-ce, hic;* **ille-ĭ-ce, illic;* **iste-ĭ-ce, istic.*

Hinc, illinc, istinc : *n* analogique de *inde.*

Inde : ablatif 3ᵉ; racine *in-*.

Intus : comme le grec ἐντός, ablatif 2ᵉ en *-tŏs; ŏ* en syllabe finale devient *ŭ* (**34**).

248. — **B. Adverbes de temps.**

Alias : accusatif féminin pluriel de *alius.*

Nudius tertius : composé de *nunc dies tertius* avec syncope et assimilation des finales.

Brevi : ablatif de l'adjectif *brevis.*

Primo, secundo... : ablatif de *primus, secundus...*

Primum, secundum... : accusatif des mêmes.

Modŏ : ablatif de *modus;* l'*o* final a été abrégé en vertu de la loi des mots iambiques (**91**).

Antea (*ante ea*), *postea* (*post ea*) : expressions composées de *is.*

249. — **C. Adverbes de quantité et de manière.**

Quantum, tantum : neutre singulier de *quantus, tantus.*

Quodammodo, quemadmodum (écrit plutôt *quodam modo, quem ad modum* dans les éditions récentes) : expressions composées. De même : *tantopere, magnopere,* qu'on écrit mieux *tanto opere, magno opere.*

250. — Les adverbes en *-ē* et en *-ō* les plus anciens sont des ablatifs premiers de thèmes en ᵉ/ₒ (deuxième déclinaison) : **certĕ-ĕd,* **certēd, certē* : contraction des deux *e; d* final tombe après une longue (**73**); **certo-ed,* **certōd, certō* (comme *domino*).

Beaucoup d'autres adverbes en *-ō* ou en *-ē* ont été formés ensuite par analogie : *fortuitō, inconsideratē.*

Dans *cĭtŏ, bĕnĕ, mălĕ,* l'*o* ou l'*e* final a été abrégé en vertu de la loi des mots iambiques (**91**).

Bene de **bene-ed*, correspond à *bonus* (apophonie : *ben-* forme normale; *bon-* forme fléchie) (**46**).

251. — De même *statim* est un ancien accusatif régulier correspondant à στάσιν.

D'autres adverbes en *-im* sont analogiques : *pedetentim*.

Funditus : ancien ablatif 2°. — *Humanitus* est analogique.

L'origine des adverbes en *-ter* est peut-être dans le suffixe *-tero-* (le même que dans le comparatif grec) : *firmi-ter*, *levi-ter*.

Tam... quam : accusatifs féminins singuliers du thème *to* (le même que dans le latin *is-te* et dans l'article grec τό) et du thème *quo-* (pronom *qui, quae, quod*).

Mordicus est un nominatif masculin singulier; il signifie : mordant, en mordant : *mordicus* est à *mordeo*, comme *medicus* est à *medeor*.

252. — D. Adverbes d'énonciation.

Nĕ « est-ce que? » et *nē* « certes » (écrit quelquefois à tort *nae*) sont la forme brève et la forme longue du même thème (apophonie, **48**).

Utrum : neutre du pronom *uter*, « laquelle des deux choses ».

Quare (*qua re*) : ablatif du pronom relatif et du substantif *res*.

Quid : neutre du pronom *quis*.

Scilicet (*scire licet*), *videlicet* (*videre licet*) : expressions verbales. Ces mots signifient : « vraiment, en vérité », non « à savoir ».

Forte : ablatif de *fors* (hasard); ne signifie pas « peut-être », mais « par hasard ».

Forsit : de *fors sit*; *forsitan* : de *fors sit an*; *forsan*, contraction du précédent.

253. — § 2. Prépositions.

L'étymologie des prépositions est très obscure; cependant quelques-unes se laissent reconnaître comme remontant à la période indo-européenne et peuvent se rapprocher de prépositions ou d'adverbes grecs; d'autres sont d'anciens mots variables.

A. Prépositions qui gouvernent l'accusatif.

Antĕ	grec ἀντί (*ĭ* final devient *ĕ*, **28**).
Trans	participe présent de **tro*, **tras* (cf. *intro, -as, penetro, -as*).
Inter	de *in* et *-tero-* (même suffixe que dans le comparatif grec), cf. *in-ter-ior*.
Per	grec περί, apocope de la voyelle finale.

254. — B. Prépositions qui gouvernent l'ablatif.

Ab	grec ἀπό, avec apocope de la voyelle finale.
Abs	(souvent écrit *aps*) = *ab* + particule *s*, de même en grec ἄψ (en arrière, au loin); ἄψ vient de la même racine que ἀπό.

Absque le même suivi de la particule *que*.
E, ex cf. grec ἐκ, ἐξ.
Pro de **prōd* ancien ablatif, le *d* est conservé dans *prodes*, *prodest*.

255. — C. Prépositions qui gouvernent l'accusatif ou l'ablatif.

In grec ἐν.
Sub grec ὑπό; apocope de la voyelle finale.
Super grec ὑπέρ.

Remarques : 1) *Causa, gratia*, simples ablatifs.
2) *Obviam*, de *ob* et *via* (accusatif), mot à mot : « devant la route ».
3) *Pridie*, *postridie*, composés de *dies*.

256. — § 3. Conjonctions.

Beaucoup de conjonctions sont d'anciens adverbes ou d'anciens mots variables, particulièrement des pronoms.

A. Conjonctions de coordination.

Et grec ἔτι, apocope de la voyelle finale (**96**).
Que grec τε, de l'indo-européen **q*ʷ*e* (**64**).
Verum neutre de l'adjectif *verus; vero*, ablatif du même.
Sed ablatif premier du réfléchi *s-ĕd;* signifie mot à mot « ce point mis à part ».
Vel impératif athématique de *volo* (forme normale de la racine comme dans *vel-i-m*).
Quare, quid cf. adverbes (**252**).
Quamobrem (écrit aussi *quam ob rem*), expression composée de *res*.
Praeterea mot à mot : « outre ces choses », de *praeter* et *is*.

257. — B. Conjonctions de subordination.

Nē même mot que l'adverbe *ne* (**252**) (passage au sens négatif, comme dans les mots français : *pas, point, rien* (de *rem*), *personne*, etc.).
Ut, uti *u* + *t*, *-ti* (suffixe contenant un *t* comme (αὖτε, ἔτι).
Mŏdŏ comme l'adverbe (**248**).

Plusieurs conjonctions sont d'anciens cas du pronom relatif, thèmes *qui* et *quo* (de l'indo-européen **q*ʷ*i* et **q*ʷ*o*) :

quod : nominatif neutre singulier du thème *quo- : quo-d*.
quia : nominatif neutre pluriel du thème *qui- : qui-ă*.
Cum (*quom*) : accusatif masculin singulier du thème *quo-*.
Quoniam : juxtaposition de *quom* et *jam*.

Tanquam (ou *tamquam*) : de *tam* et *quam* (**251**).
Quamvis (mot à mot, « autant que tu veux ») : de *quam* et *vis*, deuxième personne du singulier de *volo*.
Autres juxtapositions : *ante quam, prius quam, post quam, sic-ut,* etc.

CHAPITRE VI. DÉRIVATION ET COMPOSITION.

Notions générales : *supra*, III, **32-34, 342-343**.

258. — § **1**er. **Principaux suffixes nominaux.**

1°) **-o-** : *ruf-u-s, fid-u-s.*

2°) **-a-** : *fug-ā* (devenu *fug-ă*, **101**).

3°) **-i-**, (**-ey-**) : *av-i-s* (**avey-es, *avees, aves,* **127-128**). **mar-ĭ, mar-ĕ* (**131**).

4°) **-u-**, (**-ew-**) : rare en latin : *ac-u-s, id-u-s* (**141**).

5°) **-io-**, **-yo-**, **-i-** : **ī** : *species,* tiré de l'accusatif, **speciym̥* (**149**); *-io- : gen-iu-s, fluv-i-us.*

6°) **-wo-**, **-vo-** : *ae-vo-m ; eq-vo-s, equus* (ou *equos*); *noc-u-u-s;* d'où **-ivo-** : *cpt-īvu-s.*

259. — 7°) **-en-**, **-on-** : *pect-en; ed-ō(n)* (gourmand), génitif : *ĕdōnis;* -o- joint à des suffixes primaires forme les suffixes : **-tio** : noms féminins, indiquant une action : *ora-tio, audi-tio;* **-io-** : *leg-io, condic-io;* **-ago** : *im-ago;* **-igo** : *or-igo, rub-igo;* **-ugo** : *lan-ugo;* **tudo** : *vale-tudo.*

260. — 8°) **-mo-** : *fu-mus* (cf. θυ-μός).

9°) **-mon-**, **-mn̥-**, **-meno-** : *-mon- : ser-mō(n); -mn̥-, -mĕn- : nō-mĕn̥, sē-men, teg-men.* Souvent, on ajoute *-to-* : **mento** : *cognomen, cognomentum; in-cre-mentum; -meno-* (grec : λυ-ό μενο-ς) : *terminus;* deuxième personne du pluriel : *leg-i-mini.*

261. — 10°) **-ro-**, **-lo-** : *gna-ru-s, sella* (**sed-la*), *telu-m* (**tex-lom*), *tela* (**tex-la*).

11°) **-ri-**, **-li-**, très rares : *ta-li-s :* d'où les suffixes : **-ili** ; *fac-ĭli-s ;* **-ili** : *host-īlis;* **-ali-** : *augur-āli-s;* **-ari-** : *milit-āri-s* (de **milit-ali-s,* par dissimilation).

262. — 12°) a) **-no-** : *mag-nus;* d'où : **-ino-** : *-ĭnus, fag-ĭnus;* **-ino-** : *īnus, div-īnus;* **-eno-** : *-ēnus, terr-ēnus;* **-ano-** : *-ānus, hum-ānus;* **-iano-** : *iānus, christ-iānus;* **-urno-** : *-urnus, di-urnus;* **-turno-** : *-turnus, tac-i-turnus.*

b) **-ni-**, **-nu-**, rares : *ig-ni-s, pa-ni-s, cor-nu.*

263. — 13°) **-to-** : participes passés passifs : *datus;* noms : *hor-tus* (cf χόρ-το-ς); d'où : **-ato-** *dent-atus ;* **-ito-** : *crin-itus;* **-esto-** : *hon-estus.*

14°) **-ti-** : *ves-ti-s.*

15°) **-tu-** : *vic-tus* (**vig-tus*), *ven-a-tus, mug-ī-tus, fruc-tus* (**frug-tu-s*).

16°) **-t-** : *noc-t-is.*

17°) **-ter-**, **-tor-**, **-tro-**, **-tero-** : *-ter :* parenté, *pa-ter*, *ma-ter ; -tor :* agent, *da-tor*, *-fac-tor, mensor* (**ment-tor*) ; *-tro :* instrument, *plaus-trum, claus-trum; -tero* (cf. comparatif grec) : *al-ter ;* **-tric-** (agent féminin) : *victrix*, *vic-tric-is.*

18°) **-clo-**, **-cro-** : *sae-clum*, *ful-crum* (**ful-clum :* dissimilation, **59**); **-bro-** : *fla-brum ;* **-bulo-** : *sta-bulum*, *fa-bula.*

264. — 19°) **-os-**, **-es-** : *aur-ora* (**aus-os-a*, **79**), *hon-ōs*, *arb-os*, *arbor* (**133**); *on-ŭs* (**on-ŏs*, doublet de *hon-or ;* rhotacisme, analogie); *nub-ēs*, **nub-es-is*, devenu *nub-es*, *nub-is* par analogie (**129**); *cin-is*, *cineris* (**cin-es-is*).

265. — 20°) **-co-** : rare comme suffixe primaire : *sic-cus* (**sit-cos*, cf. *sitis*), *lo-cus*, *pau-ci ;* fréquent comme suffixe secondaire : **-co-** : *hosti-cus ;* **-ico-** : *urb-icus ;* **-tico-** : *rus-ticus*, *luna-ticus ;* **-icio-** : *patr-icius*, *advent-icius* (mal écrit : *-itius*), *nov- icius* (non *nov-itius*) *;* **-aco-** : *verben- aca* (verveine); **-aceo-** : *papyr- aceus.*

266. — 21°) **-ac-** : *rapax* (*rap-ac-s*) ; adjectifs en *-ax* : *fer-ax*, *vor-ax.*

22°) **-id-** : rare, *lapis*, *lap-id-is ; cassis*, *cass-id-is ; cuspis*, *cusp-id-is.*

23°) **-ud-**, rare : *pecus*, *pec-ud-is* (cf. *pecus*, *pecoris*).

24°) **-ĕt-**, -ēt-, très rares et obscurs : *ter-es*, *ter-ĕt-is ; qui-es*, *qui-ēt-is.*

267. — 25°) **-do-**, (**-ido-**) : *herb-idus*, *flor-idus.*

26°) **-tat-** : *fac-ili-tas* (**fac-ili-tats*), *firm-itas* (**firm-ĕ-tats*) ; d'où **-itat** : *veloc-itas.*

27°) **-ento-** : *vinol-entus* (avec diminutif en *-ol-*) ; d'où **-olento-** : *vi-olentus ;* d'où aussi **-oso-** (écrit souvent *-onso-*) : *form-osus.*

268. — 28°) **-ndo-** : adjectif verbal : *lege-ndu-s* (**226**) et quelques mots, qui sont originairement des adjectifs verbaux : *oriundus*, *rot-un-dus ;* d'où **-cundo-** : *fa-cundus ;* **-bundo-** : *popula-bundus.*

29°) **-bili-** : *fle-bili-s*, *am-a-bili-s.*

30°) **-tumo-**, **-timo-** : superlatifs : *op-timus ;* adjectifs : *leg-i-timus*, *mar-i-timus.*

31°) **-ensi-** : provenance, rapport : *for-ensi-s.*

269. — 32°) **-estri-** : *silv-estri-s.*

33°) **-gno-** : *ben-ĭ-gnus*, *mal-ĭ-gnus.*

34°) **-aster-** : péjoratif : *patr-aster* (beau-père, mari de la mère), *ole-aster* (olivier sauvage).

35°) **-tut-** (noms abstraits) : *vir-tus*, *vir-tut-is.*

270. — § 2. Mots composés.

1° La seule **voyelle de liaison**, qui unisse les parties des composés latins, est l'*i*. Tantôt il provient de l'*ĕ* thématique : *magni-ficus* = **magnĕficus*. Tantôt il est analogique : *honorificus.*

271. — 2° Les composés **syntactiques** (mots juxtaposés) sont assez nombreux en latin : *respublica, senatusconsultum.*

Mais les composés **asyntactiques** (les seuls vrais composés) y sont bien moins nombreux.

272. — Exemples de composés asyntactiques :

a) **copulatifs** : *suovetaurilia* (sacrifice d'un porc, d'une brebis, d'un taureau).

b) **déterminatifs** : *meridies, malevolus.*

c) **possessifs** : *capripes* (qui a des pieds de chèvre).

IIe PARTIE. SYNTAXE.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Syntaxe, phrase, mot : cf. *supra*, **III, 348-349.**

273. — **Transformations de la syntaxe latine.**

A. La période **archaïque** comprend le IIIe et le IIe siècles av. J.-C., surtout : PLAUTE († 184), ENNIUS († 169), TÉRENCE († 159).

La langue latine s'est développée plusieurs siècles après la langue grecque et s'est transformée plus rapidement. Aussi les traits de l'indo-européen y sont-ils moins apparents, même dans les plus anciens auteurs.

274. — **B.** La syntaxe de la **prose classique**, Ier siècle av. J.-C., telle qu'elle se trouve surtout dans CÉSAR († 44) et CICÉRON († 43), représente le plus parfait développement de la langue.

Cependant elle n'atteint pas la souplesse de la syntaxe grecque. Elle est aussi moins logique. Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer l'emploi des modes, par exemple, dans les propositions temporelles : en grec, chaque construction différente correspond à une nuance de sens; en latin, la différence des constructions dépend surtout des conjonctions employées.

275. — **C.** Les **poètes** (LUCRÈCE au temps de Cicéron, VIRGILE, HORACE, OVIDE sous Auguste, etc...) emploient un certain nombre de constructions qui ne se trouvent pas dans la prose classique. Quelques-unes d'entre elles sont archaïques, quelques autres sont des hellénismes.

Les **hellénismes** ne sont pas d'ordinaire des tours emprun-

tés uniquement au grec, mais des formes de langage, peu employées dans le latin ordinaire, auxquelles leur ressemblance avec le grec paraissait donner un charme particulier en poésie.

276. — D. La **prose post-classique** (sous l'empire romain) imite la poésie. On rencontre dans Tite-Live, dans Tacite, plusieurs des constructions qui ont été reconnues avec certitude comme poétiques. Dans bien des cas, on ne peut douter qu'il n'y ait imitation voulue. En même temps la langue se transforme; les règles deviennent de plus en plus différentes de celles que suivaient Cicéron et César. On peut faire commencer au milieu du IIe siècle l'époque de la **décadence** proprement dite (*Spätlatinität*).

Note. Quelques auteurs de l'époque classique (surtout Salluste) et de l'époque post-classique (surtout Fronton, mort après 174) imitent la langue archaïque. On les appelle quelquefois **archaïsants**.

277. — E. **A toutes les époques** il existe dans la langue latine certaines expressions moins correctes, employées dans la conversation, mais qu'évite la prose littéraire. Elles se trouvent quelquefois dans des écrits moins soignés, par exemple, les lettres, même celles de Cicéron. Ce sont les constructions **familières**. D'autres, encore moins correctes, appartiennent à la langue du peuple. Ce sont les constructions **vulgaires**.

Naturellement la limite entre ces deux catégories est indécise et les grammairiens classent, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre, les mêmes constructions. Beaucoup même réunissent toutes les particularités du latin familier et vulgaire, sous la même dénomination de *colloquial latin* (latin de la conversation) ou de *Umgangssprache* (langue de la conversation).

On remarque que certaines constructions familières et vulgaires offrent des analogies frappantes avec les langues romanes. Aussi dit-on souvent que celles-ci viennent du *latin vulgaire*. Il ne faudrait pas en conclure que le « latin vulgaire » soit une langue à part, totalement différente du latin classique. Il a des formes spéciales d'expression, mais il emprunte au latin classique la plus grande partie de ce qui le constitue, la plupart des mots, la plupart des formes, la plupart des constructions syn-

taxiques. Le langage du peuple était en grande partie le même que celui des lettrés, mais en grande partie seulement, non en totalité. Dans une phrase vulgaire comme : « *Nunquam fecit tale frigus* », *il n'a jamais fait un tel froid* (Saint Augustin, *Sermon* 25, 3), tout est classique, sauf l'emploi d'un seul mot (*fecit*).

278. — *Remarque.* On le voit, l'évolution de la syntaxe latine n'est pas parallèle à celle de la syntaxe grecque. Elle commence plus tard, son point de départ est plus éloigné de l'indo-européen. Mais surtout elle subit l'influence étrangère. Les Grecs avaient formé leur syntaxe, comme leur vocabulaire, comme leurs genres littéraires, comme leur littérature, en toute indépendance et spontanéité. Tous les peuples modernes devaient dépendre d'eux, ou directement, ou par l'intermédiaire de Rome. Les hellénismes de la syntaxe latine ne sont qu'une des manifestations secondaires de cette influence.

CHAPITRE I[er]. L'ACCORD.

279. — § **1**[er]. **Accord de l'épithète** (et de l'adjectif démonstratif). L'épithète s'accorde avec le nom auquel elle se rapporte. S'il y en a plusieurs, elle s'accorde d'ordinaire avec le plus proche : *Ab auro gazaque regia* (Cicéron, *De Imperio Pompei*, 23, 66).

280. — § **2. Accord du verbe et de l'attribut** (ainsi que du pronom).

A. Règle générale. Ils s'accordent avec le sujet.

S'il y a plusieurs sujets :

a) Tantôt ils ne s'accordent qu'avec l'un d'eux, d'ordinaire le plus proche : *Portus munitissimi tutissimaeque urbes patefactae* (Cicéron, *Actio prima in Verrem*, 5, 13).

281. — **b**) Tantôt ils s'accordent avec l'ensemble et se mettent au pluriel : *Amphilochus et Mopsus reges fuerunt* (Cicéron, *De Divinatione*, 1, 40, 88).

L'accord avec le plus proche est surtout fréquent lorsque les sujets sont des noms de choses (*portus, urbes*) ; l'accord avec l'ensemble, lorsque les sujets sont des noms de personnes (*Amphilochus, Mopsus*).

Exception. L'accord avec l'ensemble est obligatoire, quand le verbe se rapporte à des sujets de personnes différentes : *Ego et tu valemus*

282. — B. Particularités de l'attribut. a) L'attribut qui se rapporte à plusieurs sujets de genre différent :

α) Se met au genre le plus noble, si ce sont des noms de personnes : *Pater et mater sunt boni.*

β) Se met au pluriel neutre, si ce sont des noms de choses . *Porta murusque tacta sunt.* Mais ce cas est très rare.

b) Attribut au neutre. Peut s'employer quand cet attribut est un adjectif pris substantivement, signifiant « chose » : *Turpitudo pejus est quam dolor* (Cicéron, *Tusculanes,* 2, 13, 31).

283. — On trouve dans la langue **archaïque** un participe présent au singulier (ordinairement *praesente* ou *absente*), dont le sujet, réel ou apparent, est au pluriel (cf. français *nu-pieds*) : *Absente nobis* (Térence, *Eunuque*, 649).

284. — C. Verbe s'accordant avec l'attribut ou l'apposition. Le verbe peut s'accorder avec l'attribut, quand celui-ci est plus proche que le sujet : *Non omnis error stultitia dicenda est* (Cicéron, *De Divinatione*, 2, 43, 90). Il s'accorde aussi avec l'apposition : *Pictores et poetae suum quisque opus a vulgo considerari vult* (Cicéron, *De Officiis,* 1, 41, 147).

285. — § 3. Règles spéciales au pronom.

Attraction du genre. Le pronom, démonstratif ou relatif, qui devrait être au neutre, prend d'ordinaire par attraction le genre de l'attribut : *Haec est vita* (= *hoc est vita :* c'est la vie) (Cicéron, *De Republica*, 6, 15, 15).

286. — Attraction du cas. L'attraction inverse (antécédent attiré au cas du relatif qui le suit) se trouve dans la langue **archaïque** et plus rarement en **poésie** : *Naucratem, quem convenire volui, in navi non erat* (Plaute, *Amphitryon*, 1009).

287. — § 4. Accord dit « ad synesin ». Quelquefois (bien moins souvent qu'en grec) l'accord se fait selon le sens plus que selon les mots, spécialement avec les collectifs :

a) Après un collectif singulier, on peut employer un verbe au pluriel dans une autre proposition : *Is civitati persuasit ut de finibus suis exirent* (César, *De Bello Gallico,* 1, 2, 1).

288. — b) Le pluriel employé dans la même proposition se trouve assez souvent dans les auteurs **non classiques,** surtout **Tite-Live** (les exemples classiques sont au moins douteux) : *Cetera classis fugerunt* (Tite-Live, 35, 26, 9).

Remarque. La même règle s'applique en général aux pronoms *uterque*, *quisque*. Cependant on trouve quelquefois dans César le pluriel après *uterque* : *Uterque eorum exercitum educunt* (César, *De Bello civili*, 3, 30, 3).

CHAPITRE II. CAS.

289. — § **1. Nominatif.** Le nominatif est le cas du sujet : *Mors honesta vitam exornat* (Cicéron, *Pro Quinctio*, 15, 49).

Il s'emploie aussi dans les exclamations : *O fortunata mors!* (Cicéron, *Philippiques*, 14, 12, 31).

290. — On trouve, dans la langue **archaïque** et **poétique**, le nominatif employé pour le vocatif. *Projice tela manu, sanguis meus* (Virgile, *Énéide*, 6, 835).

291. — § **2. Vocatif.**

Il désigne la personne à laquelle on s'adresse : *Mi frater, mi frater, mi frater,...* (Cicéron, *Ad Quintum*, 1, 3, 1).

On trouve très rarement en **poésie** le vocatif employé par attraction, au lieu du nominatif, à l'attribut : *Venias hodierne* (Tibulle, 1, 7, 53).

292. — § **3. Accusatif.**

L'accusatif a deux emplois principaux.

a) Il est **complément direct** : *Vidistis hominem* (Cicéron, *De Signis*, 42, 92).

Plusieurs verbes qui ont un complément direct en français n'en ont pas en latin et réciproquement : Je le favorise, *ego huic faveo* (Cicéron, *Philippiques*, 8, 5, 17). Il avait soif de notre sang : *sanguinem nostrum sitiebat* (Cicéron, *Philippiques*, 5, 7, 20).

Quelques verbes peuvent avoir deux accusatifs (deux compléments directs), surtout les verbes signifiant : enseigner, demander, cacher : *Quid nunc te, asine, litteras doceam?* (Cicéron, *In Pisonem*, 30, 73).

293. — **b**) Il est **complément circonstanciel** :

α) De *qualification :* (1) mot de même racine et de même sens que le verbe, et accompagné d'un déterminatif. *Deorum vitam homines viverent* (Cicéron, *De Legibus*, fragment 2); — (2) neutre d'un pronom ou d'un adjectif de quantité (même avec un verbe

intransitif), *id, illud, idem, cetera, omnia : Is qui propter me aliquid gaudeat* (Cicéron, *De Finibus*, 2, 33, 108).

β) *Adverbial,* dans les locutions équivalant à des adverbes, comme : *magnam partem,* en grande partie; *id temporis*, alors; *vicem,* à la manière **de**.

L'accusatif s'emploie aussi dans les **exclamations** : *O rem ridiculam!* (Cicéron, *De Signis*, 65, 146).

294. — **En poésie et à l'époque post-classique** (v. g. **Tite-Live, Tacite**), on emploie l'accusatif de *relation* désignant la partie ou le point de vue (quant à) : *Nigrantes terga juvencos* (Virgile, *Énéide*, 6, 243). *Qui genus (estis)?* (quant à la race) (Virgile, *Énéide*, 8, 114).

295. — Quelques prosateurs (comme **Salluste** et **Tite-Live**) emploient l'accusatif après des adjectifs en *-bundus : Vitabundus castra* (évitant le camp) (Tite-Live, 25, 13, 4).

296. — Les auteurs **archaïques** emploient l'accusatif après les substantifs verbaux (c'est-à-dire dérivés d'un verbe) : *Quid tibi hanc curatio est rem?* pourquoi t'occupes-tu de cela? (Plaute, *Amphitryon*, 519).

297. — En **poésie**, on trouve fréquemment l'accusatif adverbial d'un adjectif neutre (singulier ou pluriel) : *Sedet aeternumque sedebit* (Virgile, *Énéide*, 6, 617). (*Didonem*) *torva tuentem* (Virgile, *Énéide*, 6, 467).

Pour l'emploi plus ou moins étendu de l'accusatif, complément direct, cf. **364-365**.

298. — **§ 4. Génitif.**

Le génitif s'emploie :

1°) **Pour déterminer le nom** ou tout mot pris substantivement.

Il peut être : **a**) *objectif* ou *subjectif : Timor hostium,* la crainte qu'on a des ennemis (objectif), la crainte qu'ont les ennemis (subjectif).

b) *possessif : domus Caesaris* (Cicéron, *Pro Milone*, 24, 66).

c) *descriptif* (peut être remplacé par l'ablatif, s'il s'agit d'une qualité bonne ou mauvaise) : *Vir magni ingenii summaque prudentia* (Cicéron, *De Legibus*, 3, 19, 45).

299. — 2°) Comme **complément** d'un grand nombre **de verbes** :

a) Complément *indirect,* surtout avec les verbes signifiant : se souvenir, avertir; avec les verbes impersonnels (*interest, paenitet, taedet*, etc.) : *Ipse sui meminerat* (Cicéron, *De Jurisdictione Siciliensi,* 54, 136). *Me erroris mei paenitet* (Cicéron, *Pro Caelio*, 6, 14).

300. — **b**) Complément *circonstanciel* :

α) de prix, seulement dans quelques expressions, *magni*, *parvi*, *pluris*, *minoris*, *tanti*, *quanti*, avec les verbes d'estime, *aestimo*, etc. (l'évaluation précise est indiquée par l'ablatif, **316**) : *Nisi voluptatem tanti aestimaretis* (Cicéron, *De Finibus*, 2, 28, 91);

β) de l'action judiciaire, pour indiquer quelquefois la peine à laquelle on condamne (*capitis damnare*, condamner à la peine capitale), plus souvent le crime, avec les verbes : accuser, convaincre, absoudre, condamner : *Majestatis* (de lèse-majesté) *absoluti sunt* (Cicéron, *Pro Cluentio*, 41, 116).

301. — 3°) Comme **complément** de nombreux **adjectifs**, surtout signifiant : désir, connaissance, possession, souvenir : *Cupidus gloriae* (Cicéron, *Pro Flacco*, 31, 75). *Multarum rerum peritus* (Cicéron, *Pro Fonteio*, 11, 25). *Plenus vini* (Cicéron, *De Haruspicum Responso*, 26, 55). *Memores beneficii* (Cicéron, *De Lege Agraria*, 2, 8, 21).

302. — 4°) Au sens **partitif** (avec les mots qui expriment la partie d'un tout) soit avec les noms et les pronoms, soit avec les adjectifs (spécialement les superlatifs), soit avec les adverbes : *Quis omnium mortalium?* (Cicéron, *De Suppliciis*, 70, 179). *Tu omnium stultissime* (Cicéron, *Philippiques*, 2, 12, 29). *Ubi terrarum* (Cicéron, *Philippiques*, 13, 16, 33).

303. — **Quelques emplois du génitif partitif** : **a**) On trouve rarement en prose classique, très fréquemment en **poésie** (et chez **les prosateurs qui imitent la langue poétique**) un génitif partitif dépendant d'un adjectif au neutre : *Gressi per opaca viarum* (Virgile, *Énéide*, 6, 633).

b) Les **poètes** et certains **prosateurs non classiques** (v. g. **Tite-Live, Tacite**) emploient le génitif partitif avec un adjectif masculin ou féminin au positif : *Expediti militum* (Tite-Live, 30, 9, 1) (= *expediti milites*).

c) Le génitif d'un nom abstrait, après *eo*, *quo*, se trouve dans quelques auteurs, comme **Salluste, Tite-Live, Tacite,** mais n'est pas classique : *Eo furoris venere* (Tacite, *Annales*, 1, 18).

304. — **Le génitif** complément de certains verbes se trouve dans la langue **archaïque** et la langue **poétique** : *Regnavit populorum* (Horace, *Odes*, 3, 30, 12) (hellénisme).

305. — En **poésie et dans la prose post-classique,** on trouve

le génitif avec des adjectifs dérivés de verbes transitifs : *Timidus deorum*, qui craint les dieux (Ovide, *Métamorphoses*, 5, 100).

306. — On trouve, en **poésie** et dans la prose **non classique**, un génitif de relation, répondant à la question « par rapport à quoi? » : *Felices operum*, heureux dans leurs travaux (Virgile, *Géorgiques*, 1, 277).

307. — **Le génitif explicatif** employé en parlant d'un nom propre géographique (ville, fleuve, etc.) n'est probablement pas classique (exemple douteux dans Cicéron) : *Urbem Patavi*, la ville de Padoue (Virgile, *Énéide*, 1, 247).

308. — **§ 5. Datif.**

Le datif s'emploie :

a) Comme **complément indirect du verbe** (répondant souvent à l'emploi de la préposition *à* en français), avec les composés de *sum*, les impersonnels (*accidit*), les verbes composés et un grand nombre d'autres signifiant : donner, montrer, dire, plaire, ordonner, etc. : *Pecuniam Dioni dederunt* (Cicéron, *De Praetura Urbana*, 10, 28).

309. — **b**) Comme **complément** de certains **adjectifs** exprimant avantage, bienveillance, égalité (ou le contraire) : *Utilis plebi Romanae* (Cicéron, *De Lege Agraria*, 2, 5, 12). *Si inimicissimus essem C. Caesari* (Cicéron, *De Provinciis consularibus*, 16, 40). *Nihil tam dissimile quam Cotta Sulpicio* (Cicéron, *Brutus*, 56, 204).

310. — **c**) Comme **datif d'intérêt** (pour indiquer celui dans l'intérêt de qui la chose se fait) : *Non tibi sed patriae natus* (Cicéron, *Pro Murena*, 38, 83).

311. — **d**) Pour indiquer l'**effet**, la **destination**, l'**usage**. Il y a souvent alors deux datifs dont l'un est un datif d'intérêt : *Nemini* (datif d'intérêt) *meus adventus sumptui* (datif d'effet) *fuit* (Cicéron, *De Praetura Urbana*, 1, 6, 16). *Si Fabio laudi datum esset quod pingeret*, si l'on avait fait un mérite à Fabius de peindre (Cicéron, *Tusculanes*, 1, 2, 4).

312. — En **poésie** et dans la prose **non classique** (v. g. **Tite-Live**), le datif avec les verbes composés est bien plus fréquent que dans la prose classique, même quand ces verbes sont pris au sens propre et qu'il y a par conséquent mouvement : *Cum flavis messorem induceret arvis* (= *in arva*) (Virgile, *Géorgiques*, 1, 316).

313. — En **poésie** et dans la prose **post-classique**, le datif s'em-

ploie avec les verbes signifiant : combattre, être différent de, être en désaccord : *Solus tibi certat Amyntas* (Virgile, *Bucoliques*, 5, 8). *Ne orationi vita dissentiat* (Sénèque, *Lettres*, 20, 2).

314. — On trouve en **poésie** le datif avec *idem* (au lieu de *ac*, *atque*) : *Idem facit occidenti* (il fait la même chose que celui qui tue) (Horace, *Art poétique*, 467).

315. — § 6. Ablatif.

L'ablatif s'emploie :

a) Comme ablatif proprement dit marquant le **point de départ** (en grec, il est remplacé par le génitif) :

α) à la question *unde* (**333-335**) ;

β) après des verbes, adjectifs, participes, indiquant séparation, origine (mais beaucoup ont aussi ou même de préférence l'ablatif avec *ab, ex*) : *Me metu liberabis.* (Cicéron, *Catilinaires*, 1, 5, 10). *Homo nobilissimo loco natus* (Cicéron, *De Suppliciis*, 43, 111).

γ) avec les comparatifs (on emploie aussi *quam* suivi du nominatif ou de l'accusatif) : *Doctior Petro* ou *quam Petrus*.

316. — **b**) Comme **instrumental** (correspond en général à un datif grec) :

α) instrument, manière, cause : *Gladio percussum esse* (Cicéron, *Pro Milone*, 24, 65). *Eos pura mente veneremur* (Cicéron, *De Natura Deorum*, 2, 28, 71). *Fame necati* (*sunt*) (Cicéron, *Actio Prima in Verrem*, 5, 13).

Note : pour la question *qua*, cf. **336**.

β) Régime de certains verbes et adjectifs :

(1) Verbes passifs (**321-322**). (2) Verbes et adjectifs signifiant abondance et disette, sentiments de l'âme (joie, tristesse, etc.) : *Abundat porco, haedo, agno...* (Cicéron, *De Senectute*, 16, 56). *Adulescentes senum praeceptis gaudent* (Cicéron, *De Senectute*, 8, 26).

γ) de prix (valeur matérielle) : *Duobus pretiis idem frumentum vendidisti* (Cicéron, *De Re frumentaria*, 77, 179).

δ) de relation (répondant à la question « par rapport à quoi ? », « à quel point de vue ? ») : *Barbari lingua et natione* (Cicéron, *De Signis*, 50, 112).

ε) de différence (indiquant de combien une personne ou une

chose est supérieure à une autre) : *Annis decem majores* (plus âgés de dix ans) (Cicéron, *Brutus*, 88, 301).

317. — **c**) Comme **locatif** (**correspond en général à un datif** grec) :

α) lieu : question *ubi* (**329**).

β) temps (**325**).

318. — **d**) Comme **ablatif absolu** (se rattache peut-être à l'ablatif de temps) surtout avec un participe, mais aussi avec certains noms (charge, v. g. *consul;* fonction, v. g. *dux, auctor*) : *Me consule* (Cicéron, *De Lege agraria*, 1, 1, 3).

L'ablatif absolu avec une proposition subordonnée comme sujet se trouve quelquefois dans Cicéron. A l'époque **post-classique**, cette construction devient bien plus fréquente surtout dans **Tite-Live** et plus encore dans **Tacite**. *Quaesito an venisset* (Tacite, *Annales*, 2, 9).

319. — **Ablatif de matière.** On trouve en **poésie** et chez les prosateurs **post-classiques** l'ablatif seul (au lieu de l'ablatif avec *ex*) pour désigner la matière : *Auro solis erat currus* (Properce, 2, 31, 11).

Remarque. On trouve aussi dans la langue **poétique** et dans la langue **vulgaire** l'ablatif avec *de* signifiant la matière (cf. langues romanes, v. g. français *de*) : *Templum de marmore* (Virgile, *Géorgiques*, 3, 13).

320. — **L'ablatif instrumental** de cause et de manière est employé bien plus librement dans la **poésie** et dans la prose **non classique** que dans la prose classique : *Id errore viarum an exiguitate temporis exsequi non potuerit, incertum est* (Tite-Live, 24, 17, 4). *Serpentis imagine,* en forme de serpent (Ovide, *Métamorphoses*, 12, 23).

Remarque. *De* et l'ablatif (au lieu de l'ablatif instrumental seul) est **post-classique** et devient de plus en plus fréquent dans la latinité de la **décadence** (cf. langues romanes, **v. g.** français *de*) : *De fustibus caesi* (Ammien Marcellin, 29, 3, 8).

321. — § **7. Régime du verbe passif. a**) On emploie **l'ablatif avec a ou ab** (correspondant **au** génitif grec avec ὑπό) quand le régime est un nom de personne (*amor a Deo*) ou le nom d'une chose personnifiée (ou au moins considérée comme agissant) : *Gladium ab ipsis porrigi legibus* (Cicéron, *Pro Milone*, 3, 9).

322. — **b**) On emploie **l'ablatif** instrumental (correspondant au datif grec) d'ordinaire avec les noms de choses (*maerore conficior*), quelquefois aussi avec les noms de personnes, quand elles

sont considérées, non comme agissant, mais comme instrument de l'action (cet emploi pour les noms de personnes est surtout fréquent avec *delector*) : *Ennio delector* (Cicéron, *Orator*, 11, 36).

323. — **c**) On emploie le **datif** :

α) assez souvent, après un parfait, au sens du résultat présent : *Mihi consilium captum jamdiu est* (Cicéron, *Ad Familiares*, 5, 19, 2).

β) avec quelques verbes comme *probor, videor* (au sens de « paraître »), *intellegor : Necesse est, qui ita dicat ut a multitudine probetur, eumdem doctis probari* (Cicéron, *Brutus*, 49, 184).

γ) d'ordinaire avec l'adjectif verbal en *-ndus : Haec* (*diligentia*) *colenda est nobis* (Cicéron, *De Oratore*, 2, 35, 148). Mais on trouve quelquefois aussi l'ablatif avec *ab : Ab omnibus laudandus ac diligendus est* (Cicéron, *De Re frumentaria*, 1, 2).

δ) très fréquemment en **poésie** et dans la prose **post-classique** : *Neque cernitur ulli* (Virgile, *Énéide*, 1, 440).

324. — **d**) Dans la langue **vulgaire** et de plus en plus fréquemment à l'époque de la **décadence**, on trouve l'accusatif **avec per** (cf. langues romanes, v. g. français *par*) : Métellus écrit à Cicéron : *Fratrem per te oppugnatum iri* (dans Cicéron, *Ad Familiares*, 5, 1, 1). Cicéron lui répond : *Scribis fratrem tuum a me oppugnari* (*Ad Familiares*, 5, 2, 6). Ne pas confondre avec l'emploi classique de *per* « par le moyen de ».

§ 8 — Questions de temps.

325. — **A. Question quando**, quand? Le nom de temps (jour, mois, année, etc.) se met à l'ablatif avec le nombre ordinal : *Quinto die*.

a) Quand on emploie le nom d'un événement pour en dater un autre, on peut mettre l'ablatif seul ou l'ablatif avec *in : In primo congressu* (César, *De Bello civili*, 1, 46, 4). *Primo congressu* (César, *De Bello civili*, 1, 47, 2).

b) *Tempus*, signifiant « circonstance », est accompagné de la préposition *in : In hoc tempore* (Cicéron, *Pro Quinctio*, 1, 1).

326. — Dans le latin de la **décadence**, l'emploi de la préposition *in* se généralise de plus en plus : *In hieme..., in aestate* (Lactance, *Divinae Institutiones*, 7, 16, 9).

327. — **B. Question quamdiu**, pendant combien de temps? accusatif : *Regnavit tres annos.*

C. Question quanto tempore, en combien de temps? (espace de temps dans les limites duquel une chose a lieu) : ablatif : *Sex diebus*, en six jours.

328. — **D. Question quamdudum**, depuis combien de temps ?

a) Depuis combien de temps une chose dure : accusatif et nombre ordinal : *Tertium annum regnat.*

b) Combien il y a de temps qu'une chose a eu lieu : *abhinc* avec l'accusatif, plus rarement l'ablatif : *Abhinc tres annos mortuus est.*

Remarque. Le latin distingue ces deux cas que le grec exprime par la même construction (**III, 412, d**).

329. — § 9. **Questions de lieu.**

A. Question ubi.

a) Lieu dans lequel on est : ablatif avec *in : Est in Graecia.*

b) Ville : ablatif sans *in : Est Avenione, Athenis.*

Exception. Nom de ville de la 1re et de la 2e déclinaison au singulier : génitif : *Est Romae, Lugduni.*

c) Lieu près duquel on est : accusatif avec *ad*, *apud* : *Est ad, apud Cannas.*

d) Personne près de laquelle on est : accusatif avec *apud : Est apud patrem.*

330. — La préposition *in* est souvent omise devant l'ablatif de lieu dans la langue **non classique** (archaïque, poétique, post-classique) : *Tellure repostos*, déposés en terre (Virgile, *Énéide*, 6, 655).

Cicéron dit : *Natura sic ab eis investigata est ut nulla pars caelo, mari, terra,* UT POETICE LOQUAR, *praetermissa sit* (*De Finibus*, 5, 4, 9). En prose classique, cette construction est exceptionnelle.

On trouve l'ablatif avec *in*, employé avec des noms de villes, exceptionnellement à l'époque **archaïque**, fréquemment à l'époque **post-classique**, et surtout à l'époque de la **décadence** : *In Epheso* (Plaute, *Miles*, 778).

331. — La forme *animi* est probablement un ancien locatif comme *domi*, *humi*, *ruri*. Elle est surtout employée dans le style **familier** et en **poésie** : *Pendeo animi*, je suis incertain (Cicéron, *Ad Atticum*, 8, 5, 2).

332. — B. Question quo.

a) Lieu où l'on va : *in* et l'accusatif : *Eo in Graeciam.*

b) Ville où l'on va : accusatif : *Eo Athenas.*

c) Lieu, personne près desquels on va : *ad* et l'accusatif : *Eo ad flumen. Eo ad patrem.*

On trouve, exceptionnellement en prose classique et fréquemment en **poésie**, l'accusatif seul au lieu de l'accusatif avec *in* ou *ad* : *Devenere locos laetos* (Virgile, *Énéide,* 6, 638). *Ibimus Afros* (Virgile, *Bucoliques*, 1, 64).

Le datif (au lieu de *in, ad* et l'accusatif) se trouve fréquemment en **poésie,** quelquefois dans la prose **non classique** : *It caelo* (= *ad caelum*) *clamor* (Virgile, *Énéide,* 11, 192).

Pour quelques noms propres, on pouvait douter si le mot devait être considéré comme un nom de ville ou un nom de lieu. Cicéron écrivant à Atticus se justifie auprès de lui d'avoir employé l'expression : *In Piraea,* « le Pirée, dit-il, n'est pas une ville, mais un lieu » (*Ad Atticum,* 7, 3, 10).

333. — C. Question unde.

a) Lieu d'où l'on vient : *ex* et l'ablatif : *Venit ex Graecia.*

b) Ville d'où l'on vient : ablatif : *Venit Athenis.*

c) Lieu d'où l'on s'éloigne, personne que l'on quitte : *a, ab* et l'ablatif : *Venit a flumine. Venit a patre.*

334. — La préposition devant le nom de lieu est souvent omise en **poésie,** plus rarement dans la prose **non classique** : *Descendere monte* (Virgile, *Énéide,* 4, 159). Dans la prose classique, cette construction est exceptionnelle.

335. — On trouve l'ablatif avec *ex* employé avec les noms de ville dans la langue **non classique.** L'emploi de la préposition *de* est surtout fréquent dans le latin de la **décadence** (cf. langues romanes, v. g. français *de*) : *Ut de Babylone regrediar* (Saint Jérôme, *Lettres,* 45, 6).

Pour indiquer la date des lettres, on peut suivre les règles de la question *ubi* ou de la question *unde : Dyrrachi* (Cicéron, *Ad Familiares,* 14, 1, 6) ; *Thessalonica* (Cicéron, *ibid.,* 14, 2, 4).

336. — D. Question qua.

Lieu par où l'on passe : *per* et l'accusatif; ablatif instrumental avec *via, porta : Iter feci per Graeciam. Profectus sum via Appia.*

CHAPITRE III. ADJECTIF ET PRONOM.

337. — § 1er. **Emploi de l'adjectif.**

Les **poètes** emploient beaucoup plus souvent que les prosateurs l'adjectif à la place d'un adverbe ou d'un génitif. *Nocturnus obambulat* (Virgile, *Géorgiques*, 3,538). *Tartareum custodem* (Virgile, *Énéide,* 6, 395).

338. — § 2. **Emploi du comparatif et du superlatif.**

On trouve quelquefois le comparatif employé à la place du superlatif et réciproquement, surtout dans le latin de la **décadence** : *Extremi ac tenuiores rivi* (Lactance, *Divinae Institutiones,* 7, 12, 23).

339. — § 3. **Formes du comparatif et du superlatif.**

A. Les auteurs **non classiques** emploient des formes de comparatif et de superlatif que rejettent les écrivains classiques.

Cicéron se moque de la forme *piissimus* employée par Marc-Antoine : *Piissimos quaeris et quod verbum omnino nullum in lingua Latina est, id propter tuam divinam pietatem novum inducis* (Cicéron, *Philippiques*, 13, 19, 43).

340. — **B**. Au lieu de *magis* ou du comparatif, on trouve quelquefois *plus* qui est déjà usité dans **Ennius**, mais ne devient fréquent que dans le latin de la **décadence** et surtout **en Gaule** : *Plus miser* (Ennius, *Fragmenta tragica,* 308).

341. — **C. L'emploi d'un adverbe** (*magis, maxime*) pour renforcer le comparatif ou le superlatif appartient surtout à la langue **familière** et **vulgaire** (cf. français *plus pire*) : *Magis cautius* (Térence, *Hécyre*, 738).

342. — § 4. **Emploi des noms de nombre distributifs.**

Ils s'emploient régulièrement pour désigner des groupes déterminés d'objets : *bini :* deux à deux; *terni :* trois à trois.

Ils remplacent quelquefois les noms de nombres cardinaux, surtout en **poésie**, plus rarement dans la prose **post-classique** : *Duodena astra* (Virgile, *Géorgiques*, 1, 232).

343. — § 5. **Pronom réfléchi « sui, sibi, se ».**

a. Réfléchi direct : Désigne le sujet de la même proposition : *Agathinum ad se vocat* (Cicéron, *De Jurisdictione Siciliensi,* 38, 92).

344. — b. Réfléchi indirect. Dans une subordonnée, il désigne le sujet de la principale, pourvu que la subordonnée exprime la pensée de ce sujet : *Navarchos ad se vocari jubet* (Cicéron, *De Suppliciis*, 39, 102).

Quelquefois aussi, il renvoie au nom d'une personne autre que le sujet grammatical, mais mentionnée dans la proposition principale et dont cette subordonnée représente la pensée : *A Caesare invitor, sibi ut sim legatus* (Cicéron, *Ad Atticum*, 2, 18, 3).

Remarque. Quelques grammairiens disent dans ce cas que le réfléchi *sui* renvoie au « sujet logique » de la principale. Cette explication est commode mais artificielle.

345. — § 6. Adjectif possessif réfléchi « suus ». Il s'emploie :

A. Comme le pronom *sui* : *Servos suos ad se vocat* (Cicéron, *De Praetura Urbana*, 26, 67).

B. Avec le sens de « son propre », pour renvoyer à un mot de la même phrase, surtout dans les antithèses : *Desinant insidiari domi suae consuli* (Cicéron, *Catilinaires*, 1, 13, 32).

C. Au pluriel au sens de « les siens », ses parents, ses amis : *Fuit hoc luctuosum suis* (Cicéron, *De Oratore*, 3, 2, 8).

346. — *Remarque I.* La proposition dans laquelle le réfléchi renvoie au sujet, peut être non seulement une subordonnée au subjonctif ou à l'infinitif, mais aussi une proposition « abrégée », c'est-à-dire tout ce qui forme dans la phrase une petite unité logique.

Ainsi le réfléchi s'emploie :

a) Avec un participe ou un gérondif : *Brutum, civem non sibi sed rei publicae natum* (Cicéron, *Philippiques*, 5, 9, 24).

b) Avec un substantif verbal : *De D. Bruti adventu ad suas legiones* (Cicéron, *Ad Atticum*, 14, 13, 2).

c) Avec un adjectif verbal : *O civem memorem sui nominis* (Cicéron, *Philippiques*, 3, 4, 8).

d) Avec une apposition ou un adjectif attribut : *O Academiam volaticam et sui similem* (Cicéron, *Ad Atticum*, 13, 25, 3).

e) Avec un complément dépendant de *cum* : *Quadriremem cum remigibus suis ceperunt* (César, *De Bello civili*, 3, 24, 3).

347. — *Remarque II.* Très souvent l'écrivain peut mettre le réfléchi ou le simple démonstratif suivant qu'il veut exprimer ou non la pensée du sujet.

On trouve aussi des exemples, dans lesquels on attendrait le réfléchi et où les auteurs classiques ont mis le simple démonstratif. Il y a une

légère nuance de sens; la circonstance est plus détachée de la phrase principale, elle est considérée du point de vue de l'écrivain, non du point de vue du sujet : *Me pollicitum... dicebant... commodis eorum me non defuturum* (Cicéron, *Divinatio in Caecilium*, 1, 2). *Navem poposcit quae eum prosequeretur* (Cicéron, *De Praetura Urbana*, 34, 86).

348. — *Remarque III.* Comme le réfléchi peut, dans une proposition subordonnée, se rapporter soit au sujet de la principale, soit à celui de la proposition où il se trouve, il en résulte quelquefois une amphibologie, que les Romains eux-mêmes ne réussissaient pas à éviter. Quintilien (7, 9, 12) reproche à Cicéron une amphibologie de ce genre.

349. — *Remarque IV.* Dans le latin de la **décadence**, *suus* est très souvent employé pour *ejus*, spécialement en Gaule : *Haec medela suum genitorem liberavit* (Saint Grégoire de Tours, *De Miraculis sancti Martini*, 1, 13).

350. — **§ 7. Démonstratifs.**

A. Les **poètes** emploient quelquefois le pronom *ille* d'une manière explétive dans la seconde partie d'une phrase pour rappeler la notion du sujet exprimé dans la première partie : *At pater omnipotens densa inter nubila telum Contorsit, non ille faces* (Virgile, *Énéide*, 6, 592).

351. — *Remarque.* Les **poètes** emploient de même le pronom personnel : *Eripe me his invicte malis, aut tu mihi terram Injice* (Virgile, *Énéide*, 6, 365).

352. — **B.** Pour des raisons métriques, *is* est bien plus rare en **poésie** qu'en prose. — *Ille* a souvent en **poésie** un sens très faible et s'emploie au lieu de *is* pour renvoyer à un mot déjà nommé dans la phrase : *Creverunt naturaque mitior illis Contigit* (Ovide, *Métamorphoses* 1, 403).

353. — **C. Manières de rendre « celui de » en latin :**

a) Répéter le substantif qui, en français, serait représenté par le pronom « celui » : *Nulla est celeritas quae possit cum animi celeritate contendere* (Cicéron, *Tusculanes*, 1, 19, 43).

b) Sous-entendre ce substantif. Cette construction est surtout employée : α) quand le substantif sous-entendu devrait être répété au même cas : *Multo acriorem improborum memoriam esse quam bonorum* (Cicéron, *Pro Flacco*, 41, 103); — β) après une préposition : *Conferre vitam Treboni cum Dolabellae* (Cicéron, *Philippiques*, 11, 4, 9).

c) Par une sorte d'attraction, faire passer le génitif au cas que devrait avoir le substantif sous-entendu dont il dépend logiquement : *Hominum nostrorum prudentiam ceteris omnibus antepono* (Cicéron, *De Oratore*, 1, 44, 197).

d) Employer un des pronoms *hic*, *ille*, *iste*, *ipse*, qui gardent alors leur sens ordinaire : *hic*, celui dont je parle; *ille*, ce fameux; *iste*, souvent méprisant; *ipse* : celui-là même. *Accedunt non Attici sed salsiores quam illi Atticorum*, *Romani veteres et urbani sales* (Cicéron, *Ad Familiares*, 9, 15, 2). *Corporis commoda cum externis*, *et ipsa inter se corporis... comparari solent* (Cicéron, *De Officiis*, 2, 25, 88).

354. — § 8. Relatifs.

A. Lorsque deux propositions relatives qui se suivent désignent le même objet : **a**) quand le second relatif devrait être au nominatif, on peut le supprimer : *Quae neque ego teneo neque sunt ejus generis* (Cicéron, *De Oratore*, 1, 36, 165) ; — **b**) quand il devrait être à un autre cas que le nominatif, on peut le remplacer par un démonstratif : *Species pulchritudinis eximia quam intuens in eaque defixus ad illius similitudinem artem et manum dirigebat* (Cicéron, *Orator*, 2, 9).

355. — B. Le pronom *quod* s'emploie pour remplacer une conjonction de liaison quelconque. Dans la prose classique il se trouve surtout avec *si*, quelquefois avec *cum*, *quoniam*, etc.

Cette construction, fréquente chez **Cicéron**, est rare en **poésie** et dans la prose **post-classique** : *Quod si auctoritatibus hanc causam confirmandam putatis* (Cicéron, *De Imperio Pompei*, 23, 68).

356. — § 9. Pronoms indéfinis.

A. Quis désigne ordinairement un sujet purement hypothétique : *Dicat quis* (quelqu'un pourrait dire). De là son emploi dans les propositions conditionnelles : *Si quis dicat* (si quelqu'un disait).

Aliquis désigne ordinairement un sujet indéterminé, mais dont l'existence est affirmée comme réelle : *Aliquis venit* (quelqu'un est venu). On rencontre *aliquis* employé pour *quis*, afin d'insister davantage, même dans les propositions conditionnelles : *Si aliquid firmitatis nactus sit Antonius* (Cicéron, *Ad Familiares*, 11, 12, 1). Mais on n'emploie jamais *quis* pour *aliquis*.

357. — B. **Quisque** ne se met jamais en tête de la phrase. C'est qu'il est enclitique. (Il répond étymologiquement aux mots grecs τις et τε). La même règle s'applique au pronom indéfini *quis* (= grec τις).

358. — C. En langue classique, **quicumque** et **quisquis** sont des pronoms indéfinis, et non des adjectifs indéfinis. Ils sont donc ordinairement suivis d'un verbe (sauf dans quelques expressions, v. g. *quoquo modo, quacumque ratione*) : *Quoscumque de te queri audivi, quacumque potui ratione placavi* (Cicéron, *Ad Quintum*, 1, 2, 2, 4).

A l'époque **post-classique**, *quicumque* et *quisquis* s'emploient de plus en plus souvent comme simples adjectifs indéfinis signifiant « quelconque », « n'importe lequel » : *Italia, cuicumque servitio exposita* (Tacite, *Histoires*, 1, 11).

359. — *Quisque* au sens de « quiconque », employé parfois dans la langue **archaïque** et **vulgaire**, devient fréquent à l'époque de la **décadence** : *Quisque* (= *quicumque*) *mitis est, Dei imitator est* (Saint Cyprien, *De bono patientiae*, 5).

360. — *Quisquis* au sens de « chacun » (pour *quisque*) se trouve assez souvent dans le latin **archaïque** et **vulgaire**, très rarement à l'époque **classique** et à l'époque **post-classique**.

On employait surtout ainsi le neutre *quicquid* : *Ubi quicquid tetigerunt* (Plaute, *Aululaire*, 198).

361. — D. Emploi et sens de **alter**.

a) *Alter* marque une opposition entre deux objets.

b) Il s'emploie donc nécessairement pour traduire « autre », quand il ne peut s'agir dans la phrase que de deux personnes ou deux choses : *Ut alter alterius judicium reprehendat* (Cicéron, *Pro Cluentio*, 43, 122).

c) On l'emploie aussi quand il s'agit de plusieurs objets, mais qu'on n'exprime l'opposition qu'avec un seul. *Alter* signifie souvent « le prochain », le second, etc.

Se altera die venturum (César, *De Bello civili*, 3, 19, 4). *Vide quam mihi persuaserim te me esse alterum* (Cicéron, *Ad Familiares*, 7, 5, 1).

362. — *Remarque.* Par suite de la rareté du génitif *alius* (**184**) on emploie très souvent *alterius* là où l'on attendrait plutôt *alius* : *Omnia quae jucunda ex humanitate alterius homini accidere possunt* (Cicéron, *Ad Atticum*, 1, 5, 1).

CHAPITRE IV. VERBE.

SECTION I. VOIX.

363. — § **1er. Voix active.** Un certain nombre de verbes actifs sont employés intransitivement par suite de l'ellipse d'un complément; cet usage est plus étendu en **poésie** que dans la prose classique : *Prora avertit* (= *se avertit*) (Virgile, *Énéide*, 1, 104).

364. — Les auteurs **archaïques** et les **poètes** emploient transitivement des verbes qui sont intransitifs dans la prose classique; ils leur donnent donc un complément direct (à l'accusatif) et une voix passive : *Et durae quercus sudabunt roscida mella* (Virgile, *Bucoliques*, 4, 30). *Invideor* (Horace, *Art Poétique*, 56).

365. — Par suite, les auteurs **archaïques** et les **poètes** ont également plus de liberté pour employer les verbes avec deux accusatifs (avec deux régimes directs) : *Argentum condonamus te* (Térence, *Phormion*, 947).

366. — § **2. Voix moyenne.** On peut rapporter à la voix moyenne :

1° Certaines formes passives qui répondent à des verbes réfléchis, comme *lavor*, se baigner; *exerceor*, s'exercer : *Ut exerceamur in venando* (Cicéron, *De Natura deorum*, 2, 64, 161).

2° Certains verbes (surtout au participe passé) employés en **poésie** avec un régime direct à l'accusatif : *Percussae pectora*, s'étant frappé la poitrine (Virgile, *Énéide*, 11, 877). D'après cette explication, *pectora* n'est pas un accusatif de partie, mais un régime direct.

367. — § **3. Voix passive. A.** On trouve assez fréquemment dans la langue **non classique**, spécialement dans la langue **archaïque**, le passif des verbes déponents. Cet emploi est beaucoup plus rare dans la langue classique, sauf au participe passé et aux temps qui en sont composés : *Populatam vastatamque provinciam* (Cicéron, *De Re frumentaria*, 52, 122).

368. — **B.** Dans la langue classique, on emploie *coeptus sum*, *desitus sum*, au lieu de *coepi*, *desii* avec un verbe passif : *Quae tractari coepta sunt* (Cicéron, *Tusculanes*, 1, 13, 29).

Cette règle ne s'applique pas aux formes dites moyennes (*lavari*, *exerceri*, **366**). *Fieri* est considéré comme un moyen : *Plura fieri judicia coeperunt* (Cicéron, *Brutus*, 27, 106).

369. — A l'époque **post-classique** on emploie *coepi* même avec un infinitif passif : *Educi coepere* (Tite-Live, 35, 35, 10).

SECTION II. TEMPS.

370. — § 1er. Sens des temps à l'indicatif.

A. Présent : l'action pendant qu'elle s'accomplit (quelquefois simple tentative) : *Video*, je vois. *Domum vendo*, je mets en vente ma maison.

371. — Le présent *historique* s'emploie dans le récit, comme en français : *Ad magistratum Mamertinum statim deducitur Gavius* (Cicéron, *De Suppliciis*, 62, 160).

Il se trouve employé par les **poètes** même en dehors du récit, par exemple dans une proposition relative : *Quantum mutatus ab illo Hectore, qui redit exuvias indutus Achilli* (Virgile, *Énéide*, 2, 275). (De même en français : Lorsqu'on eut bien montré son front royal *qui tremble*. V. Hugo, *Napoléon II*.)

372. — **B. Imparfait** : action passée, avec idée de durée, de répétition, de simultanéité (quelquefois de simple tentative) : *Non pessime loquebatur* (Cicéron, *Brutus*, 58, 210).

373. — *Remarque*. L'imparfait *épistolaire* : dans les lettres les Romains mettaient quelquefois l'imparfait pour le présent (et le plus-que-parfait pour le parfait) en se plaçant au point de vue de celui qui devait recevoir la lettre : *Nihil habebam quod scriberem* (Cicéron, *Ad Atticum*, 9, 10, 1).

Mais cette construction n'est pas obligatoire. Dans les lettres de Cicéron, elle est bien moins fréquente que le présent, même dans les cas où il serait le plus naturel de se mettre au point de vue du destinataire : *Nec dubito quin, legente te has litteras, confecta jam res futura sit* (Cicéron, *Ad Familiares*, 6, 12, 3).

374. — **C. Futur** : fait à venir : *Videbo*, je verrai.

D. Parfait : **a/** proprement dit (correspondant au parfait grec) : action terminée ; résultat présent d'une action passée : *Vidi*, j'ai vu (et je connais) ; — **b/** parfait *historique* (correspondant à l'aoriste grec) : simple fait passé : *Vidi*, j'ai vu, je vis (simple action passée).

375. — *Remarque I.* L'**aoriste gnomique.** Le parfait, employé au sens de l'aoriste gnomique grec (c'est-à-dire pour marquer un fait d'expérience), ne s'emploie, dans la prose classique, qu'avec un adverbe : *Saepe magna indoles virtutis, prius quam rei publicae prodesse potuisset, exstincta est* (Cicéron, *Philippiques*, 5, 17, 47). C'est seulement en **poésie** et dans la prose **post-classique** qu'on le trouve employé sans adverbe. *Illius immensae ruperunt horrea messes* (Virgile, *Géorgiques*, 1, 49).

376. — *Remarque II.* Au lieu du parfait de l'indicatif, on emploie quelquefois une périphrase formée du verbe *habeo* et du participe passé passif. Cette construction : α) ne se trouve guère, en prose classique, que dans quelques exemples comme *habeo cognitum*, *habeo persuasum;* le verbe *habeo* garde son sens propre : *Pecunias collocatas habent* (Cicéron, *De Imperio Pompei*, 7, 18); β) est plus fréquente dans la langue **vulgaire**; le sens de *habeo* s'affaiblit; ce verbe finit, à l'époque de la **décadence**, par devenir un simple auxiliaire (cf. langues romanes, v. g. français *avoir*) : *Episcopum invitatum habes* (tu as invité) (Saint Grégoire de Tours, *Vitae Patrum*, 3; p. 673, 3, éd. Krusch).

377. — *Remarque III.* Au passif il ne faut pas confondre : *porta clauditur :* la porte est fermée, on est en train de la fermer; *porta clausa est :* 1° la porte est fermée, se trouve actuellement fermée; 2° la porte a été fermée : on a fermé la porte; *porta clausa fuit :* la porte a été fermée : est restée fermée (idée de durée).

378. — **E. Plus-que-parfait** : résultat passé d'une action plus ancienne, ou fait **passé antérieur** à un autre fait passé : *Videram*, j'avais vu.

379. — **F. Futur antérieur** : résultat d'une action future ou fait futur antérieur à un autre fait futur : *Videro*, j'aurai vu.

Remarque. Le futur antérieur s'emploie quelquefois dans le style **familier**, au lieu du futur simple, avec une nuance de sens très peu différente : *Quem* (*triumphum*) *libenter abjecero,* j'aurai vite fait de renoncer au triomphe (Cicéron, *Ad Atticum*, 9, 7, 5).

380. — **§ 2. Sens des temps aux autres modes.**

A. Impératif. La forme en *-to, -tote*, s'emploie surtout dans les textes de lois, dans quelques expressions (v. g. *scito, habeto*) et dans les propositions principales auxquelles se rattache une subordonnée se rapportant nettement à l'avenir : *Ad me litteras, ut quam primum laetitia afficiar, mittito* (Cicéron, *Ad Familiares*, 3, 9, 2).

381. — **B. Subjonctif.** L'emploi des temps est lié à celui des

modes (**412-414**). Le présent et le parfait d'une part, l'imparfait et le plus-que-parfait d'autre part, peuvent être considérés comme des modes différents (potentiel et irréel : **385-388**, etc.).

382. — C. Infinitif et Participe. Présent, passé, futur, même sens qu'à l'indicatif, comme en français.

SECTION III. MODES.

383. — *Remarques préliminaires.* I. La syntaxe des modes, en latin, dépend beaucoup plus qu'en grec des conjonctions employées.

II. Elle ne connaît pas la distinction de l'*éventuel* et du *réel* ni certaines nuances que les combinaisons de ἄν, de l'optatif, etc. permettent d'exprimer en grec.

III. En général : **a**) **l'indicatif** est le mode de l'affirmation pure et simple, de l'énoncé objectif, de la réalité : *Venio ;* — **b**) **le subjonctif** est le mode de l'affirmation subjective, qui présente le fait comme modifié, voulu, craint, ou comme la pensée d'un autre : *Venias!* (puisses-tu venir), *ut venias, quod venias...* Mais cette règle très générale souffre bien des exceptions (v. g. causales : avec *quod,* indicatif; avec *cum*, subjonctif).

PROPOSITIONS INDÉPENDANTES

384. — § 1er. Énonciatives.

A. MODE RÉEL. Lorsqu'on énonce un fait purement et simplement, on emploie l'indicatif soit en affirmant, soit en niant, soit en interrogeant : *Scribo, non scribo, scribitne?*

Remarque I. Souvent en français on emploie le conditionnel au lieu de l'indicatif; le latin, plus logique, se sert de l'indicatif. Cet emploi est surtout fréquent : **a**) avec les verbes signifiant obligation, convenance, possibilité : *Ad mortem te duci oportebat* (Cicéron, *Catilinaires*, 1, 1, 2). — **b**) avec l'adjectif verbal en *-dus* (équivalant à un verbe d'obligation) : *Condicio non accipienda fuit* (Cicéron, *Ad Atticum*, 8, 3, 3). — **c**) avec les expressions *longum est, aequum est : Longum est mulorum persequi utilitates* (Cicéron, *De Natura deorum*, 2, 64, 159). — **d**) avec *paene : Paene dixi,* j'aurais presque dit (Cicéron, *Ad Atticum*, 5, 20, 6).

Remarque II. Mais si les verbes « devoir », « pouvoir », etc. ont un sens potentiel ou irréel, on les met au mode potentiel ou irréel. Il s'agit alors d'une obligation etc. considérée comme possible (poten-

tiel) ou comme contraire à la réalité (irréel) : *Mihi ignoscere non deberetis, si tacerem* (Cicéron, *Pro Cluentio*, 6, 18).

385. — **B.** MODE POTENTIEL : Fait considéré comme possible : subjonctif présent ou parfait (aoriste). Ce mode s'emploie surtout : **a**) dans les propositions principales liées à une proposition conditionnelle (période conditionnelle, **444-446**) : (*Si a corona relictus sim*) *non queam dicere* (Cicéron, *Brutus*, 52, 192). — **b**) pour adoucir l'affirmation (comme en français « je dirais volontiers », « vous pourriez venir ») : *Non facile quem dixerim plus studii adhibuisse* (Cicéron, *Brutus*, 41, 151). — **c**) au sens de « on » (à la 2e personne du singulier) : *Ubi istum invenias qui honorem amici anteponat suo?* (Cicéron, *De Amicitia*, 17, 64).

386. — *Remarque.* Le potentiel du passé se confond avec l'irréel; car la condition n'est plus réalisable au moment où l'on parle : *Sextilius factum negabat. Poterat autem impune : quis enim redargueret?* (Cicéron, *De Finibus*, 2, 17, 55). Cependant, par un usage analogue à celui du présent historique, on trouve quelquefois le potentiel du présent, même quand il s'agit d'un fait passé : *Comprehendi jussit*; *quis non pertimescat?* (Cicéron, *De Suppliciis*, 6, 14).

387. — **C.** MODE IRRÉEL : Lorsqu'on énonce un fait comme contraire à la réalité, on emploie l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif. L'imparfait du subjonctif s'emploie alors d'ordinaire en parlant du présent, le plus-que-parfait en parlant du passé : *Facerem,* je ferais; *fecissem,* j'aurais fait.

Cependant on trouve aussi l'imparfait en parlant du passé (*facerem,* j'aurais fait), mais non le plus-que-parfait en parlant du présent.

388. — *Remarque I.* Le mode irréel s'emploie surtout dans les principales liées à une proposition conditionnelle irréelle (périodes conditionnelles). Car si le fait est contraire à la réalité, c'est qu'une condition nécessaire n'est pas remplie. Mais cette condition peut n'être pas exprimée par une proposition introduite par *si;* il suffit que le contexte l'indique : *Non est ita. Nam et solitudinem fugeret et socium studii quaereret* (Cicéron, *De Officiis*, 1, 44, 158).

Remarque II. On trouve quelquefois chez les **poètes** le potentiel employé pour l'irréel, mais les exemples certains sont très rares : (*Si curent*), *bene bonis sit, male malis; quod nunc abest* (Ennius, *Fragments tragiques*, 318).

389. — § 2. Volitives.

A. Ordre et Défense (correspondant jusqu'à un certain point au MODE RÉEL).

a) Ordre : impératif à la deuxième personne; subjonctif à la première et à la troisième personne : *Perge, Pomponi* (Cicéron, *Brutus*, 74, 258). *Surgamus, inquit* (Cicéron, *De Oratore*, 3, 61, 230).

Remarque. Même à la seconde personne, on trouve le subjonctif d'exhortation : (1) dans le style **familier** : *Cautus sis, mi Tiro* (Cicéron, *Ad Familiares*, 16, 9, 4).

(2) dans les maximes générales : *Isto bono utare dum adsit* (Cicéron, *De Senectute*, 10, 33).

390. — **b) Défense :** 1°) deuxième personne :

α) *noli* et l'infinitif, forme la plus polie : *Noli, Cato, majorum instituta reprehendere* (Cicéron, *Pro Murena*, 36, 75).

β) *ne* (*nec, nihil*) et le subjonctif parfait : *Tu vero istam ne reliqueris* (Cicéron, *Tusculanes*, 1, 47, 112). *Nihil ignoveris, nihil concesseris, misericordia commotus ne sis* (Cicéron, *Pro Murena*, 31, 65).

γ) *ne* (*nec, nihil*) et le subjonctif présent, plus rare; s'emploie surtout : (1) au sens de « on » : *Cum absit, ne requiras* (Cicéron, *De Senectute*, 10, 33). — (2) dans le style **familier :** *Ne exspectetis* (Térence, *Andrienne*, 980).

391. — *Remarque.* Souvent en **poésie** et quelquefois dans la langue **familière** on trouve *ne* et l'impératif : *Ne quaere doceri* (Virgile, *Énéide*, 6, 614).

2°) Première et troisième personne : subjonctif présent ou parfait : *Ne difficilia optemus* (Cicéron, *De Signis*, 7, 15). *Impii ne placare audeant deos* (Cicéron, *De Legibus*, 2, 16, 41).

392. — **B. Subjonctif délibératif** : *Utrum superbiam prius commemorem an crudelitatem?* (Cicéron, *De Praetura Urbana*, 47, 122).

Remarque. Dans le style **familier**, on emploie quelquefois l'indicatif : *Jamne imus?* (Térence, *Eunuque*, 492).

393. — **C. Subjonctif de supposition** : « admettons que ». L'emploi de la négation *ne* montre que ces propositions sont

volitives : *Ne sit summum malum dolor, malum certe est* (Cicéron, *Tusculanes*, 2, 5, 14).

394. — **D.** Mode potentiel : Souhait **réalisable** : subjonctif présent ou parfait, avec ou sans *utinam* : *Ad quam* (*senectutem*) *utinam perveniatis!* (Cicéron, *De Senectute* 23, 85). *Valeant cives mei!* (Cicéron, *Pro Milone*, 34, 93).

Remarque. Dans le latin **archaïque**, le subjonctif, quelquefois accompagné de *ut : Ut te di perduint* (*perdant*) (Térence, *Héautontimoroumenos*, 810).

395. — **E.** Mode irréel : Souhait **irréalisable** : subjonctif imparfait ou plus-que-parfait, d'ordinaire avec *utinam : Utinam Sulpicius viveret!* (Cicéron, *Philippiques*, 8, 7, 22).

PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

I. PROPOSITIONS COMPLÉTIVES.

396. — § 1er. Propositions infinitives.

A. Elles s'emploient avec un grand nombre de verbes, surtout avec 1) ceux qui signifient : *dire, penser* ou *vouloir*, 2) ceux qui expriment un sentiment comme *gaudeo, doleo*, 3) les verbes impersonnels : *Geometriam falsam esse credidit* (Cicéron, *Académiques*, 2, 33, 106). *Suos propinquos honestos esse volunt* (Cicéron, *Pro Quinctio*, 11, 38). *Illum Pompeio inimicum esse gaudebant* (Cicéron, *De Haruspicum responso*, 24, 52). *Oratorem irasci minime decet* (Cicéron, *Tusculanes*, 4, 25, 55).

Mais pour être sûr des constructions employées avec chaque verbe, en latin comme en grec, il faut recourir au dictionnaire.

397. — *Remarque.* L'emploi de la proposition infinitive est plus étendu chez les **poètes** et dans la prose **post-classique** que dans la prose classique.

398. — **B. Construction personnelle et impersonnelle.** Au lieu de la proposition infinitive dépendant d'une expression impersonnelle (*dicitur, nuntiatur*), on emploie souvent la construction personnelle : le sujet de la proposition infinitive devient sujet de la principale : *Adesse equites nuntiabantur* (César, *De Bello civili*, 1, 14, 1).

399. — *Remarque.* La construction personnelle est plus étendue en **poésie** et chez les prosateurs **post-classiques** que dans la prose classique : *Extinxisse nefas laudabor* (Virgile, *Énéide*, 2, 585).

400. — C. Style indirect (ou **discours indirect**).

I. — **Style indirect proprement dit.**

a) Notion générale. Lorsqu'on rapporte les paroles ou qu'on exprime les pensées de quelqu'un, on peut se contenter de les citer, c'est le discours ou style direct. *Grates, inquit, tibi ago...* (Cicéron, *De Re publica*, 6, 9, 9).

On peut aussi les faire dépendre grammaticalement d'un verbe signifiant : dire ou penser; c'est le discours (ou style) indirect : *Respondit jus esse belli ut ii qui vicissent quem ad modum vellent imperarent* (César, *De Bello Gallico*, 1, 36, 1).

On appelle en général *style indirect proprement dit*, toutes les phrases qui, dépendant d'un verbe signifiant *dire* ou *penser*, expriment les paroles ou les pensées de quelqu'un.

401. — b) Règles. Première règle : Les propositions qui seraient indépendantes dans le style direct se mettent à l'infinitif en vertu de la règle générale qui veut l'infinitif après les verbes signifiant : dire ou penser : *Respondit jus esse belli...* (en style direct : *jus est belli*).

402. — *Exception I.* Les propositions volitives se mettent au subjonctif : *Legatis respondit... ad Idus apriles reverterentur* (César, *De Bello Gallico*, 1, 7, 6.)

403. — *Exception II.* Les propositions interrogatives se mettent d'ordinaire au subjonctif. Elles peuvent se mettre à l'infinitif, quand l'interrogation est purement oratoire : *Quid tandem vererentur?* (César, *De Bello Gallico*, 1, 40, 4). *Num recentium injuriarum memoriam deponere posse?* (César, *De Bello Gallico*, 1, 14, 3). (L'interrogation oratoire : « pouvons-nous oublier? » signifie en réalité : « nous ne pouvons oublier »).

404. — Deuxième règle : Les propositions qui, dans le style direct, seraient subordonnées à un mode personnel, se mettent au subjonctif dans le style indirect : *Haeduos sibi, quoniam superati essent, stipendiarios esse factos* (César, *De Bello Gallico*, 1, 36, 3) (*quoniam superati sunt, stipendiarii sunt facti*).

405. — *Exception I.* On met l'infinitif : **a**) dans les propositions où le relatif remplace le démonstratif; car, en réalité, la proposition

équivaut à une indépendante : *Quem (= eum) retractum esse et asservatum* (Cicéron, *De Suppliciis*, 62, 160).

b) Quelquefois, dans les propositions comparatives : *Intelligi potuit, ut mare ventorum vi agitari, sic populum Romanum seditiosorum vocibus concitari* (Cicéron, *Pro Cluentio*, 49, 138).

406. — *Exception II.* On met l'indicatif : **a)** dans les propositions qui sont une remarque incidente, faite par l'écrivain lui-même. Ces propositions sont une sorte de parenthèse : *Apud Hypanim fluvium, qui in Pontum influit, Aristoteles ait bestiolas quasdam nasci quae unum diem vivant* (Cicéron, *Tusculanes*, 1, 39, 94). — **b)** dans les propositions qui ne sont qu'une simple périphrase servant à désigner une catégorie d'objets : *Cujus ingenio putabat ea quae gesserat posse celebrari* (Cicéron, *Pro Archia*, 9, 20). — **c)** même en dehors de ces cas, toutes les fois que la proposition subordonnée ne représente pas la pensée de quelqu'un, mais énonce la réalité d'une manière indépendante : *Marcone Crasso putas utile fuisse, tum cum florebat, scire sibi cum ignominia esse pereundum?*(Cicéron, *De Divinatione*, 2, 9, 22).

407. — II. **Style indirect au sens large.** On appelle style indirect au sens large des propositions subordonnées qui ne dépendent pas d'un verbe signifiant *dire* ou *penser*, mais qui cependant, d'après le contexte, expriment la pensée de quelqu'un. On les met au subjonctif : *Paetus... omnes libros quos frater suus reliquisset mihi donavit* (Cicéron, *Ad Atticum*, 2, 1, 12). *Quos frater ejus reliquerat* signifierait seulement : « les livres que le frère de Paetus avait laissés »; *quos frater suus reliquisset* signifie : « les livres que Paetus savait avoir été laissés par son frère ».

Remarque. C'est en vertu de cette règle qu'on emploie quelquefois le subjonctif dans les causales après *quod, quia* (**434**).

408. — § 2. Interrogation indirecte et concordance des temps.

A. Interrogation indirecte. On y emploie le subjonctif : *Quid agas scire cupio* (Cicéron, *Ad Quintum*, 2, 3, 7).

409. — *Remarque I.* A l'époque **archaïque**, l'indicatif était souvent employé dans l'interrogation indirecte; il s'est conservé en **poésie** et dans la langue **vulgaire**, est redevenu fréquent à l'époque de la **décadence** : *Scin (scisne) quid nunc facere te volo?* (Térence, *Héautontimoroumenos*, 494).

Dans bien des cas (mais non toujours), on peut expliquer l'indicatif en disant qu'il n'y a pas subordination, mais que les deux proposi-

tions sont seulement coordonnées : *Aspice, ut ingreditur* (Virgile, *Énéide*, 6, 855. On peut traduire : Vois : comme il s'avance!).

410. — *Remarque II.* C'est surtout dans le style **familier** qu'on rencontre la *prolepse* ou *anticipation* : le sujet de la subordonnée devient complément de la principale : *Nosti Marcellum quam tardus sit* (Caelius, dans : Cicéron, *Ad Familiares*, 8, 10, 3).

411. — *Remarque III. Particules de l'interrogation indirecte.* Interrogation simple : *num, nĕ*, « est-ce que ». Interrogation double : 1er membre : *utrum* ou *nĕ* qui peuvent être sous-entendus; 2e membre : *an*, rarement *nĕ*. *An* dans l'interrogation simple n'est *pas classique* (sauf dans quelques expressions comme *haud scio an, nescio an*), il est surtout fréquent à l'époque **post-classique** : *Cogita an prior feceris* (Sénèque, *De Ira*, 2, 28, 4).

Si, dans l'interrogation indirecte, se trouve quelquefois dans la langue **vulgaire** et devient fréquent à l'époque de la **décadence** où il supplante les autres particules. Il se construit même alors avec l'indicatif : *Dic mihi si unquam in bello fuisti* (Sulpice Sévère, *Dialogues*, 2, 11, 3).

412. — **B. Concordance des temps.** 1°) Règle générale des subordonnées au subjonctif : quand le verbe principal est au présent ou au futur, la subordonnée a le présent ou parfait du subjonctif : *Scio quid agas, quid egeris;* quand le verbe principal est à un temps passé, la subordonnée a l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif : *Sciebam quid ageres, quid egisses.*

413. — 2°) On trouve cependant, même dans **Cicéron** et **César**, un grand nombre d'exceptions à cette règle, spécialement dans les propositions suivantes :

a) les propositions qui sont de simples parenthèses : *Non venerat, quod sciam* (Cicéron, *Ad Atticum*, 16, 2, 4).

b) les irréelles : *Si repudiasset, dubitabitis quin ei vis esset allata?* (Cicéron, *Pro Sestio*, 29, 62).

c) les consécutives : α) très souvent quand le parfait latin a le sens du parfait grec (c'est-à-dire exprime un état présent) : *Quam sic spoliatam reliquit ut nunc monumenta victoriae non exstent* (Cicéron, *De Suppliciis*, 72, 186).

β) assez souvent aussi quand le parfait latin a le sens de l'aoriste grec (c'est-à-dire exprime un fait passé) : *Tantum fuit frigus ut coactus sit nos dimittere* (Cicéron, *Ad Quintum*, 2, 10, 1).

d) les causales, les concessives, les relatives causales, les

relatives concessives : *Cum ceteris in coloniis duumviri appellentur, hi se praetores appellari volebant* (Cicéron, *De Lege agraria*, 2, 34, 93).

414. — 3°) Le présent historique peut être considéré comme un temps passé : *Servis suis ut januam clauderent imperat* (Cicéron, *De Praetura Urbana*, 26, 66).

415. — *Remarque.* Même à l'indicatif, on trouve quelquefois une sorte de concordance des temps : la subordonnée se trouve au même temps que la principale, quoiqu'il s'agisse d'une vérité générale : *Quae erant prudentiae propria suo loco dicta sunt*, ce qui est propre à la prudence a été expliqué en son lieu (Cicéron, *De Officiis*, 1, 40, 143).

416. — **§ 3. Complétives avec « ut » :** (subjonctif) :

1°) Après les verbes de volonté et d'activité (dans les négatives *ut* est remplacé par *ne*) : *Suadebit tibi ut discedas* (Cicéron, *Divinatio in Caecilium*, 16, 52).

Remarque I. Le subjonctif seul au lieu du subjonctif avec *ut* dans les complétives appartient surtout au style **familier** : *Te oro des operam* (Cicéron, *Ad Atticum*, 3, 1).

Remarque II. Dans les complétives (et aussi les finales) négatives, au lieu de *ut*, on emploie *ne*, plus rarement *ut ne*. Cette dernière forme, assez fréquente chez les **archaïques** et à l'époque **classique**, devient très rare à l'époque **post-classique**. *Hortatur ne occasionem dimittant* (César, *De Bello Gallico*, 5, 38, 2). *Hortatus sum ut causae communi ne deessent* (Cicéron, *De Signis*, 63, 140).

417. — 2°) Après les expressions signifiant un événement, un résultat (*accidit, fit, contingit*) (dans les négatives, *ut* est suivi de *non*) : *Accidit ut veniret Lampsacum* (Cicéron, *De Praetura Urbana*, 24, 63).

418. — **§ 4. Complétives avec « ne »** (subjonctif) :

Après les verbes de crainte, danger, etc. : *Timuit ne quid praeteriret* (Cicéron, *De Lege agraria*, 2, 15, 38).

Remarque. Le subjonctif seul au lieu du subjonctif avec *ne* après *cave*, appartient au style **familier** : *Cave mentiare* (Cicéron, *Pro Milone*, 22, 60 ; dans un passage familier : dialogue plaisant supposé par Cicéron).

419. — **§ 5. Complétives avec « quin » et « quominus »** (subjonctif).

Quin : **a**) avec les verbes signifiant « empêcher », accom-

pagnés d'une négation; on peut aussi employer *quominus : Retineri non potuerant quin tela conjicerent* (César, *De Bello Gallico,* 1, 47, 2). *Neque me impediet quominus vestrum jus defendam* (Cicéron, *De Imperio Pompei,* 19, 58).

b) Avec des expressions négatives comme *non dubito,* etc. : *Quis ignorat quin tria Graecorum genera sint?* (Cicéron, *Pro Flacco,* 27, 64).

420. — *Remarque I. Non possum quin* (je ne peux m'empêcher de), *non potest quin* (il ne peut se faire que... ne pas) sont **archaïques** : *Non possum quin exclamem* (Plaute, *Trinummus,* 705). En prose classique on dit : *Teneri non possum quin, facere non possum quin* (Cicéron, *Ad Atticum,* 12, 27, 2) et *Fieri non potest, fieri nullo modo potest quin* (Cicéron, *De Suppliciis,* 40, 104).

421. — *Remarque II. Quin* dépendant d'une proposition affirmative se trouve à l'époque **post-classique** : *quin ultra bellum proferret, morte prohibitus est* (Tacite, *Annales,* 14, 29).

422. — *Remarque III.* **Quominus. a**) On trouve, dès l'époque **archaïque**, l'expression *quo minus* (le contraire de *quo magis*) employé tantôt avec l'indicatif, tantôt avec le subjonctif, suivant qu'il s'agit d'un fait ou d'une intention : *Quo intellexi minus,* j'ai d'autant moins compris (Térence, *Eunuque,* 737). *Fallaciae quo* (*nuptiae*) *fiant minus,* ruses, pour que le mariage ne se fasse pas (Térence, *Andrienne,* 197).

b) La conjonction *quominus* employée avec les verbes signifiant : empêcher... (accompagnés ou non d'une négation) apparaît à l'époque **classique**, devient plus fréquente à l'époque **post-classique** et diminue à l'époque de la **décadence** : *Si te infirmitas valetudinis tuae tenuit quominus ad ludos venires* (Cicéron, *Ad Familiares,* 7, 1, 1).

423. — **§ 6. Complétives avec « quod »** : modes des indépendantes, le plus souvent l'indicatif.

A. Emploi. Complétives avec *quod* signifiant : « ce fait que », surtout usitées avec *evenit, accidit* (accompagnés d'un adverbe) ou avec *praetereo, mitto* (j'omets de dire que) : *Percommode accidit quod non adest C. Aquilius,* c'est bien heureux que C. Aquilius soit absent (Cicéron, *Pro Caecina,* 27, 77). *Praetereo quod eam sibi domum delegit* (Cicéron, *Pro Cluentio,* 66, 188).

424. — **B.** *Quod* et l'indicatif (ou les autres modes des indépendantes) peut s'employer en corrélation avec un démonstratif placé dans la principale :

a) Le plus souvent le démonstratif appartient au sujet ou au

régime direct de la principale; la proposition introduite par *quod* est complétive : *An mihi de te nihil esse dictum putas? ne hoc quidem quod Taurum transisti?* (Cicéron, *Ad Familiares*, 3, 8, 6).

b) Quelquefois le démonstratif appartient au complément indirect ou circonstanciel; la proposition introduite par *quod* est alors explicative, non complétive. *Videntur homines bestiis hac re praestare quod loqui possunt* (Cicéron, *De Inventione*, 1, 4, 5).

425. — *Quod* avec l'indicatif ou le subjonctif, après les verbes *dire*, *croire*, etc., se trouve dans la langue **vulgaire** et devient très fréquent dans le latin de la **décadence** (cf. langues romanes, v. g. français *je dis que*) : *Ait quod nihil senserit... Dicis quod non afficitur.* (Claudien Mamert, *De Statu Animae*, 1, 3; p. 35, 13, éd. Engelbrecht).

426. — *Quia* et *quoniam*, dans les **traductions latines de la Bible**, répondaient souvent au grec ὅτι. De là l'emploi de ces deux conjonctions après les verbes *dire*, *croire*, dans les auteurs **ecclésiastiques** : *Scio quia resurget.* (Vulgate : Saint Jean, 11, 24). *Ignorans quoniam benignitas Dei ad paenitentiam te hortatur* (Saint Jérôme, *Lettres*, 147, 1, cf. saint Paul, *Ad Romanos*, 2, 4).

427. — *Quod*, au sens de « quant à ce fait que », appartient surtout à la langue **familière**. *Quod ad me scribis*, quant à ce que vous m'écrivez (Cicéron, *Ad Atticum*, 1, 5, 2).

II. PROPOSITIONS NON COMPLÉTIVES (circonstancielles).

428. — § **1er**. **Finales** : indiquant le but :

Subjonctif avec « ut », « quo », « ne », « ut ne » : *Haec dixi ut mihi ignosceret* (Cicéron, *Pro Ligario*, 3, 8).

Remarque. **Emploi de « quo »**.

a) *Quo* signifie : « pour que par cela »; « pour que d'autant plus ».

b) Il s'emploie le plus souvent avec un comparatif : *Quo facilius de ejus impudentia existimare possitis* (Cicéron, *De Jurisdictione Siciliensi*, 7, 18).

c) On peut employer aussi *ut* avec un comparatif : *Ut id libentius faciatis* (Cicéron, *Pro Archia*, 11, 28).

d) On peut employer *quo*, sans qu'il y ait de comparatif dans la phrase : *Quo animi judicum incenderentur* (Cicéron, *Pro Cluentio*, 51, 140).

429. — § **2**. **Consécutives** : indiquant la conséquence d'un acte ou d'un fait :

Subjonctif avec « ut », « ut non » : *Ita se gessit ut bellum indictum* (déclarée) *putaretur* (Cicéron, *De Signis*, 32, 72).

Quand la proposition principale est négative, *quin* peut remplacer *ut non* : *Nunquam tam male est Siculis quin aliquid facete dicant* (Cicéron, *De Signis*, 43, 95).

Remarque. Ut, ita ut, ont quelquefois le sens restrictif : « de telle sorte que cependant » : *Cujus ego ingenium ita laudo ut non pertimescam* (Cicéron, *Divinatio in Caecilium*, 13, 44).

430. — Dans la langue de la **décadence**, on trouve *ut* consécutif avec l'indicatif : *Adeo ut superior fossura dextram petit*, tellement que le fossé supérieur va à droite (il est mal aligné) (Inscription d'Afrique, *Corpus inscriptionum Latinarum*, VIII, 2728).

431. — Dans la langue de la **décadence**, surtout en **Gaule**, on trouve *quod* employé dans les consécutives (avec l'indicatif) : *Sic quod non patitur* (= *ita ut non patiatur*) (Claudien Mamert, *De Statu Animae*, 2, 9; p. 135, 6, éd. Engelbrecht)

432. — § **3. Causales** : indiquant la cause.

A. Cum (au sens de « puisque ») : subjonctif : *Quae cum ita sint, videamus...* (Cicéron, *Pro Cluentio*, 44, 123).

433. — **B. Quod, quia, quoniam, quando**, ont toutes les constructions des indépendantes, et par conséquent, le plus souvent l'indicatif : *Quoniam te haec vita delectat* (Cicéron, *Tusculanes*, 5, 21, 61).

On trouve aussi le potentiel, l'irréel, comme dans les propositions indépendantes, très régulièrement : *Quoniam idem tu certe fecisses*, parce que tu *aurais* certainement fait de même (Cicéron, *De Finibus*, 2, 18, 58).

434. — *Exception* : Subjonctif : *a*) quand la cause est présentée comme étant la pensée de quelqu'un (style indirect au sens large, **407**) : *Aristides nonne ob eam causam expulsus est quod praeter modum justus esset?* parce qu'il était trop juste, disait-on : c'est-à-dire parce qu'on le trouvait trop juste (Cicéron, *Tusculanes*, 5, 36, 105).

b) Après *non quod, non quo* (rarement *non quia*), si l'on veut indiquer que le fait énoncé comme motif n'est pas véritable (en français : *non que*) : *Non quod doleant*, non qu'ils souffrent (ils ne souffrent pas) (Cicéron, *Tusculanes*, 2, 23, 56). Mais l'indicatif s'emploie quand le fait est véritable, sans être motif (en français :

non parce que) : *Sum exercitus, non quia multis debeo*, non parce que je dois beaucoup (je dois beaucoup, mais ce n'est pas ce qui m'inquiète) (Cicéron, *Pro Plancio*, 32, 78).

435. — *Remarque I. Ut* causal (rare) a toujours l'indicatif et s'emploie surtout avec le verbe *esse : Ut erat fortis* (Cicéron, *De Suppliciis*, 1, 3).

Remarque II. Quatenus, au sens causal, se trouve en **poésie** et dans la prose **post-classique** : *Quatenus cernimus*, puisque nous voyons (Lucrèce, 2, 927).

436. — **§ 4. Conditionnelles** (ou *hypothétiques*) : indiquant une condition; introduites par *si, si non* (si... ne pas), *nisi* (à moins que).

A. Mode réel : Indicatif (de tous les temps) : énoncé pur et simple de la condition. Il s'emploie quand on suppose la condition remplie : *Dic, si potes* (Cicéron, *Pro Roscio Comoedo*, 16, 48).

437. — *Remarque I.* Le mode réel est obligatoire quand la condition est évidemment remplie ; on emploie souvent alors *si quidem : Si quidem Homerus fuit ante Romam conditam* (Cicéron, *Tusculanes*, 1, 1, 3).

Remarque II. Pour l'emploi des temps, le latin est plus logique que le français. Il emploie le futur ou le futur antérieur, là où le français met le présent : *Scribentur plura, si vita suppetet* (Cicéron, *De Finibus*, 1, 4, 11). *Si te rogavero, nonne respondebis?* (Cicéron, *Tusculanes*, 1, 8, 17).

438. — *Remarque III.* Le latin, n'ayant pas de mode éventuel, emploie d'ordinaire le mode réel quand il s'agit d'un fait répété (dans le présent ou le passé) : *Si quis equo deciderat, circumsistebant* (César, *De Bello Gallico*, 1, 48, 6). Le subjonctif est tout à fait exceptionnel dans la langue classique.

439. — *Remarque IV.* C'est le mode réel que la prose classique emploie après *sive... sive*, et après *nisi forte, nisi vero* (ironique) etc. *Sive habes quid, sive nihil habes, scribe tamen aliquid* (Cicéron, *Ad Atticum*, 12, 12, 2). *Nisi forte jure Germanum Cimber occidit* (Cicéron, *Philippiques*, 11, 6, 14). *Nisi vero existimatis dementem P. Africanum fuisse* (Cicéron, *Pro Milone*, 3, 8).

440. — *Remarque V.* Le mode réel s'emploie encore — et très régulièrement — toutes les fois qu'on veut marquer la nécessité du lien qui unit deux propositions : la condition posée, la conséquence suit nécessairement : *Si amitti vita beata potest, beata esse non potest*, si le bonheur peut être perdu, il ne peut plus être le bonheur (Cicéron, *De Finibus*, 2, 27, 86).

441. — **B.** Mode potentiel : Subjonctif présent ou parfait : indique un fait considéré comme purement possible, comme simple conception de l'esprit; s'emploie ordinairement en parlant de l'avenir. *Si* = s'il arrivait que : *Si grammaticum se professus quispiam barbare loquatur*, (*turpior sit*) (Cicéron, *Tusculanes*, 2, 4, 12).

442. — **C.** Mode irréel : Subjonctif imparfait ou plus-que-parfait : indique une condition considérée comme contraire à la réalité : *Si viveret*, (*verba ejus audiretis*) (Cicéron, *Pro Roscio Comoedo*, 14, 42).

D'ordinaire, l'imparfait signifie l'irréel du présent; le plus-que-parfait l'irréel du passé. Cependant, on trouve aussi l'imparfait employé au sens de l'irréel passé, mais non le plus-que-parfait au sens de l'irréel présent : *Si* (*Pericles*) *tenui genere uteretur*, (*numquam fulgere, tonare, permiscere Graeciam dictus esset*) (Cicéron, *Orator*, 9, 29).

443. — *Remarque I.* **Sur l'emploi des divers modes :** Dans bien des cas, l'écrivain peut employer un mode ou un autre, suivant le sens qu'il veut exprimer : *Quid tu, Brute, posses, si te, ut Curionem quondam, contio reliquisset? — Ego vero, inquit ille, si a corona relictus sim, non queam dicere* (Cicéron, *Brutus*, 51, 192). Cicéron suppose poliment que l'hypothèse est impossible; Brutus suppose modestement qu'elle est possible.

On trouve quelquefois un mode différent de celui qu'on attendrait naturellement. Ainsi, l'on trouve le mode réel là où l'on attendrait le mode irréel : l'écrivain suppose réalisée une condition qui ne l'est pas (**440**).

Le mode réel du futur et le mode potentiel ont évidemment un sens très voisin et peuvent très souvent s'employer indifféremment. *Si tyrannidem occupare conabitur pater, silebitne filius?...* (Cicéron, *De Officiis*, 3, 23, 90). *Si pater fana expilet, indicetne id magistratibus filius ?* (*ibid.*; plusieurs autres exemples dans le même chapitre).

444. — *Remarque II.* **Sur les périodes ou phrases conditionnelles** (ou hypothétiques) (**III, 493**).

Règles des périodes conditionnelles :

En latin, comme en grec, la proposition conditionnelle se met au mode réel, potentiel ou irréel, suivant que la condition est considérée comme réelle, potentielle, irréelle. La proposition principale suit les règles ordinaires des indépendantes.

Le plus souvent, quand la condition est considérée comme réelle,

la conséquence l'est aussi, et de même aux autres modes. De là, les règles données quelquefois :

(1) Avec l'indicatif du mode réel dans la conditionnelle, on met l'indicatif dans la principale ;

(2) Avec le subjonctif présent ou parfait du mode potentiel dans la conditionnelle, on met le subjonctif présent ou parfait dans la principale ;

(3) Avec le subjonctif imparfait ou plus-que-parfait dans la conditionnelle, on met le subjonctif imparfait ou plus-que-parfait dans la principale.

445. — Mais ces règles, en partie exactes, n'ont rien d'absolu : on y trouve un **grand nombre d'exceptions** dans la prose classique ; v. g. :

(1) **Condition potentielle, conséquence réelle** : *Nec si cupias, licebit* (Cicéron, *De Jurisdictione Siciliensi*, 69, 167).

Ce cas est beaucoup plus fréquent dans l'ensemble de la latinité, et aussi fréquent dans **Cicéron**, que celui du potentiel employé à la fois dans la proposition conditionnelle et dans la principale.

(2) **Condition réelle, conséquence potentielle** : *quid timeam... si beatus futurus sum* (Cicéron, *De Senectute*, 19, 67).

(3) **Condition irréelle, conséquence réelle.** Spécialement fréquente avec les verbes *devoir*, *pouvoir*, ou pour indiquer un commencement d'exécution ; dans ce dernier cas, la principale est au plus-que-parfait : *Quem, si ulla in te pietas esset, colere debebas* (Cicéron, *Philippiques*, 2, 38, 99). *Praeclare viceramus, nisi Lepidus recepisset Antonium* (Cicéron, *Ad Familiares*, 12, 10, 3).

446. — Il y a bien d'**autres variétés**, la conséquence pouvant être à l'impératif (*supra*, **436**), au subjonctif exprimant un souhait, à l'infinitif, au participe, ou simplement sous-entendue.

D'ailleurs, on trouve aussi :

(1) Deux propositions conditionnelles de modes différents jointes à la même principale. *Si unus homo queritur te sestertium ducenta millia sibi eripuisse, quanta pecunia penderetur, si omnium nomine erogaretur!* (Cicéron, *Ad Quintum*, 1, 1, 9, 26).

(2) Une proposition conditionnelle dépendant d'une autre conditionnelle : *Modo audivi quartanam a te discessisse. Moriar* (principale), *si magis gauderem* (subordonnée à *moriar*, principale relativement à *accidisset*), *si id mihi accidisset* (subordonnée à *gauderem*)! (Cicéron, *Ad Atticum*, 8, 6, 3).

Quelquefois, la proposition principale de laquelle dépend la conditionnelle est sous-entendue. Par suite de cette ellipse, *si* peut se traduire par « pour le cas où » : *Epistulam Caesaris misi* (sous-entendu : *ut eam legeres*), *si minus* (*eam*) *legisses* (Cicéron, *Ad Atticum*, 13, 22, 5).

447. — Les conditionnelles en dehors de la prose classique.

a) Quand il s'agit d'un fait répété, les prosateurs **post-classiques** (v. g. **Tite-Live**) emploient souvent le subjonctif. On appelle ce mode « subjonctif de répétition » : *Idem, si causa orandà esset, eloquentissimus* (Tite-Live, 39, 40, 6).]

b) On trouve quelquefois dans la langue **non classique**, surtout chez les **poètes**, le potentiel employé au sens de l'irréel : *Atque equidem extremo ni jam sub fine laborum Vela traham et terris festinem advertere proram*, (*Forsitan... canerem*) (Virgile, *Géorgiques*, 4, 116). *Si curent*, (*bene bonis sit, male malis; quod nunc abest*) (Ennius, *Fragments tragiques*, 318).

448. — Particules conditionnelles.

A. Emploi de « nisi » et « si non ». a) Si non *doit* s'employer :

α) Pour introduire une seconde hypothèse qui est la négation de la première : SI FECERIS *id quod ostendis, magnam habebo gratiam;* SI NON FECERIS, *ignoscam.* (Cicéron, *Ad Familiares*, 5, 19, 2).

β) Pour exprimer que, quand même telle chose n'aurait pas lieu, telle autre du moins se produirait. *Si mihi bona re publica frui non licuerit, at carebo mala* (Cicéron, *Pro Milone*, 34, 93).

449. — b) Si non *peut* s'employer toutes les fois qu'on veut exprimer l'idée : « si... ne pas ».

Nisi peut aussi s'employer alors; il signifie proprement : « à moins que » : *Si non redierunt, vituperandi* (*sunt*) (Cicéron, *De Officiis*, 3, 32, 113). *Nomen judicum amittemus, nisi hic ex ipsis causis judicabimus* (Cicéron, *Pro Cluentio*, 2, 6).

450. — *Remarque I. Ni* pour *nisi* se trouve plus souvent chez **Salluste, Tite-Live** et **Tacite** que chez **Cicéron.**

Remarque II. L'adverbe *nonnisi* est **post-classique.** Presque toujours chez **Cicéron** et toujours chez **César**, *non* est séparé de *nisi*, au moins par un mot : *Juravit se nisi victorem in castra non reversurum* (César, *De Bello civili*, 3, 87, 5).

Remarque III. Nisi si (pour *nisi*) se trouve surtout dans le style **familier** : *Nisi si quis ad me plura scripsit* (Cicéron, *Ad Familiares*, 14, 2, 1).

Remarque IV. Nisi après une négation joue souvent le rôle d'adverbe : *Quod adhuc nemo nisi improbissimus fecit* (Cicéron, *De Re frumentaria*, 94, 219).

451. — B. Sin s'emploie dans le sens de « mais si », c'est-à-

dire le plus **souvent** pour indiquer une seconde hypothèse contraire à celle qu'on vient d'exprimer (on peut de même employer *si*) : *Hunc mihi timorem eripe, si est verus, ne opprimer, sin falsus, ut aliquando timere desinam* (Cicéron, *Catilinaires*, 1, 7, 18).

452. — L'expression française « sinon » se traduit par *sin minus, sin aliter,* plus rarement *sin secus, si non : Quod si assecutus sum, gaudeo, sin minus, hoc me consolor quod...* (Cicéron, *Ad Familiares*, 7, 1, 6).

453. — **Appendice aux conditionnelles : A. Comparatives conditionnelles :** exprimant la comparaison avec une conditionnelle ; en français . « comme si ».

a. Avec *quasi, tanquam, tanquam si,* elles se mettent au subjonctif : *Hoc, quasi concedatur, sumitis* (Cicéron, *De Natura deorum*, 3, 14, 36).

b. Avec *ac si, perinde ac si, ut si, velut si*, elles suivent d'ordinaire la syntaxe des propositions conditionnelles : rarement elles ont le subjonctif et la concordance des temps : *Ejus negotium sic velim suscipias, ut si esset res mea* (Cicéron, *Ad Familiares*, 2, 14).

454. — *Remarque I.* En **poésie** et dans la prose **post-classique**, on trouve des comparatives conditionnelles introduites par *ceu* : « comme si »... Les règles sont les mêmes que celles des conditionnelles : *Ceu cetera nusquam Bella forent* (= comme s'il n'y avait pas d'autres luttes engagées sur d'autres points de la ville) (Virgile, *Énéide*, 2, 438).

455. — *Remarque II.* On trouve chez des auteurs **non classiques** *velut, sicut, perinde ac*, au lieu de *velut si, ut si, perinde ac si.*

456. — *Remarque III.* Dans *sive... sive, seu... seu,* on trouve chez les **poètes** l'ellipse de la première conjonction : *Tollere seu ponere vult freta* (Horace, *Odes*, 1, 3, 16).

457. — **B. Propositions commençant par « dum », « dummodo », « modo » :** « pourvu que » : subjonctif : *Aequo animo belli patitur injurias, dummodo repellat periculum servitutis* (Cicéron, *Philippiques*, 12, 4, 9).

458. — *Remarque. Modo ut*, dans ce sens, est surtout **familier** : *Modo ut tibi constiterit fructus otii tui* (Cicéron, *Ad Familiares*, 7, 1, 1).

459. — § 5. Concessives (en français : « quoique », « bien que », « même si »).

A. Quamquam : indicatif : *Quamquam est incredibili audacia, tamen pertimuit* (Cicéron, *De Jurisdictione Siciliensi,* 30, 74).

A l'époque **post-classique**, on trouve aussi le subjonctif : *Quamquam vocentur* (Tacite, *Germanie,* 28).

460. — B. Tametsi : s'emploie avec l'indicatif : *Tametsi minus sum curiosus* (Cicéron, *Ad Atticum,* 2, 4, 4).

461. — C. Etsi : s'emploie comme *si,* mais d'ordinaire au mode réel : *Etsi vereor, judices...* (Cicéron, *Pro Milone,* 1, 1).

Etsi est fréquent dans **Cicéron** et **César,** mais assez rare dans les autres auteurs.

462. D. Etiamsi : Mêmes règles que *si : Bonos viros sequar, etiamsi ruent* (Cicéron, *Ad Atticum,* 7, 7, 7). *Etiamsi timidi essemus, tamen timorem abjiceremus* (Cicéron, *Ad Familiares,* 11, 21, 4).

463. — E. Cum : s'emploie avec le subjonctif : *Cum omnia gymnasia philosophi teneant, tamen eorum auditores discum audire quam philosophum malunt* (Cicéron, *De Oratore,* 2, 5, 21).

Cet emploi de *cum* ne se trouve pas encore dans la langue **archaïque,** du moins dans **Plaute.**

464. — F. Licet : a le subjonctif : *Licet haec quivis reprehendat, certe levior reprehensio est* (Cicéron, *Académiques,* 2, 32, 102).

Il est très rare en latin **archaïque; ne devient fréquent que depuis Cicéron.** A l'époque **classique,** il ne s'emploie guère qu'avec le présent et le parfait du subjonctif; dans le latin **non classique,** il peut tout aussi bien avoir l'imparfait et le plus-que-parfait; dans le latin de la **décadence,** il se trouve avec l'indicatif : *Licet salutare non erit* (Apulée, *Métamorphose,* 2, 6).

465. — G. Quamvis : a d'ordinaire le subjonctif : *Quamvis sine mente sis, tamen et te et tua et tuos nosti* (Cicéron, *Philippiques,* 2, 28, 68).

On trouve quelquefois l'indicatif dans la langue **non classique** (et exceptionnellement dans le style **familier,** même classique) : *Pollio amat nostram, quamvis est rustica, musam* (Virgile, *Bucoliques,* 3, 84).

466. — *Remarque I.* A l'origine, *quamvis* signifie : « autant que vous voulez » (*tam quam vis*) et s'emploie adverbialement : *Quamvis*

ridiculus est, il est on ne peut plus ridicule (Plaute, *Ménechmes*, 318). On trouve encore dans **Cicéron** ce sens et cet emploi : *Quamvis copiose haec diceremus, si res postularet* (*Tusculanes*, 1, 21, 47). Cicéron dit aussi : *Exspectate facinus, quam vultis improbum; vincam tamen exspectationem omnium* (Cicéron, *De Suppliciis*, 5, 11).

L'emploi de *quamvis* comme conjonction est encore très rare à l'époque **archaïque**.

467. — *Remarque II*. Lorsque *quamvis* est employé comme conjonction, il signifie d'ordinaire : « à quelque degré que » : *Quamvis sis molestus* (Cicéron, *Tusculanes*, 2, 25, 61). Mais on trouve, même dans **Cicéron**, le sens de « quoique », qui devient plus fréquent à l'époque **post-classique** : *Quamvis civis romanus esset* (Cicéron, *De Suppliciis*, 65, 168).

468. — **H. Ut « à supposer que »** : **a**) a le subjonctif : *Ut summa haberem cetera, temporis quidem certe vix satis habui* (Cicéron, *Pro Quinctio*, 1, 3); — **b**) de là l'expression *ut non dicam*, « à supposer que je ne dise pas ». On emploie aussi *ne dicam*, « pour ne pas dire » (proposition finale) : *Ut plura non dicam* (Cicéron, *De Imperio Pompei*, 15, 44). *Satis inconsiderati fuit, ne dicam, audacis* (Cicéron, *Philippiques*, 13, 5, 12).

469. — *Remarque*. *Quamquam, etsi, tametsi* peuvent s'employer au sens de « d'ailleurs », et n'influent pas sur la proposition (indépendante) qui suit : *Quamquam, quid loquor?* (Cicéron, *Catilinaires*, 1, 9, 22). *Etsi, vide, quaeso...* (Cicéron, *Ad Familiares*, 9, 3, 1).

470. — **§ 6. Relatives.**

A. Relatives ordinaires, ou explicatives : celles qui servent à expliquer ou à déterminer un mot : Toutes les constructions des indépendantes, le plus souvent l'indicatif (mode réel : *vir quem vidisti*), quelquefois le potentiel, l'irréel, l'impératif, etc. : *Quid enim viderunt? Hoc, quod nunc vos, quaeso, perspicite atque cognoscite* (Cicéron, *De Lege agraria*, 2, 35, 95).

471. — **B. Relatives finales, causales, concessives, restrictives, consécutives** : subjonctif.

a) **Finales** : indiquant le but (*qui* = « afin que ») : *Mittuntur qui nuntient* (Cicéron, *Philippiques*, 6, 2, 4).

b) **Causales** : indiquant la cause, la preuve (*qui* = « parce que », « puisque ») : *Me caecum, qui haec ante non viderim!* (Cicéron, *Ad Atticum*, 10, 10, 1).

c) **Concessives ou adversatives** (*qui* = « quoique ») : *Egomet*

qui sero ac leviter litteras Graecas attigissem, tamen complures ibi (*Athenis*) *dies sum commoratus* (Cicéron, *De Oratore*, 1, 18, 82).

d) **Restrictives** (indiquant des restrictions à l'idée principale) (*qui* = « qui répond à cette condition ») : *Omnium, quos quidem ego audiverim, facile princeps* (Cicéron, *Timée*, 1, 2).

e) **Consécutives** : indiquant la conséquence (*qui* = « tel que », « de telle sorte que ») : *Non sum ego is consul qui nefas esse arbitrer Gracchos laudare* (Cicéron, *De Lege agraria*, 2, 5, 10).

472. — *Remarque I.* Souvent on peut employer soit la relative simple (indicatif), soit la relative causale, concessive, etc. (subjonctif); de là l'emploi de l'indicatif et du subjonctif après : *sunt qui, reperiuntur qui, quis est qui, nemo est qui,* etc. (relatives simples ou relatives consécutives) : *Sunt qui ita loquantur* (Cicéron, *Pro Rabirio Postumo*, 14, 38). *Sunt autem quae praeterii...* (Cicéron, *Ad Atticum*, 10, 4, 11).

473. — *Remarque II.* On trouve quelquefois, même dans la langue classique, l'indicatif (simple relative), là où l'on attendrait plutôt le subjonctif (relative causale, concessive) : *Habeo senectuti magnam gratiam, quae mihi sermonis aviditatem auxit, potionis et cibi sustulit* (Cicéron, *De Senectute*, 14, 46).

474. — *Remarque III.* A l'époque **archaïque**, l'emploi de l'indicatif était bien plus étendu dans les relatives qu'à l'époque classique. La langue **familière** continua d'employer l'indicatif même avec *quippe qui, utpote qui,* qui ont ordinairement le subjonctif causal dans la langue classique : *Utpote qui solemus* (Cicéron, *Ad Atticum*, 2, 24, 4). *Quippe qui testificetur* (Cicéron, *De Finibus*, 2, 3, 7).

475. — **C. Relatives conditionnelles** : exprimant une condition, équivalant à une proposition conditionnelle : *qui* = *si, si quis*. Mêmes modes que dans les propositions conditionnelles.

a. Mode réel : Elles se distinguent souvent à peine de simples relatives : *Quae sanari poterunt sanabo* (Cicéron, *Catilinaires*, 2, 5, 11).

b. Mode potentiel : *Haec qui videat, nonne cogatur confiteri deos esse* (Cicéron, *De Natura deorum*, 2, 4, 12).

c. Mode irréel (et potentiel du passé) : *Qui videret, urbem captam diceret* (Cicéron, *De Signis*, 23, 52).

476. — *Remarque I.* Un cas tout différent est celui où la proposition relative n'exprime pas la *condition*, mais la *conséquence* : elle

n'équivaut pas à une proposition conditionnelle, mais à une principale et suit la règle générale des relatives (**470**) : *Pax in qua, si adesses, multa te non delectarent* (Cicéron, *Ad Familiares*, 12, 18, 2). *Quae Caesar nunquam fecisset* (des choses qu'il n'aurait jamais faites) *neque passus esset, ea nunc ex falsis ejus commentariis proferuntur* (Cicéron, *Ad Atticum* 14, 13, 6).

En grec, ces propositions auraient ἄν (**III, 503**).

477. — *Remarque II.* Les relatives exprimant la répétition d'un fait se mettent à l'indicatif; de même les propositions commençant par *quisquis, quicumque* etc. : *Quamcumque in partem* (*equites*) *impetum fecerant, hostes loco cedere cogebant* (César, *De Bello civili*, 2, 41, 4).

478. — *Remarque III.* Le subjonctif de répétition dans les relatives est exceptionnel à l'époque classique, plus fréquent à l'époque **post-classique**. *Elephanti tutum, quacumque incederent, agmen praestabant* (Tite-Live, 21, 35, 3).

479. — § 7. **Comparatives.** Indiquant une comparaison; introduites par *ut, sicut, sicuti, ita ut, velut*, etc., « comme »; (*tam*) *quam*, « autant que »; (*tantus*) *quantus*, « aussi grand que »; *quo* (*eo*), « d'autant plus ».

Elles peuvent avoir tous les modes des indépendantes (énonciatives). Le plus souvent elles se trouvent à l'indicatif : *Haec sicuti exposui, ita gesta sunt* (Cicéron, *Pro Milone*, 11, 30). *Quo quisque est sollertior et ingeniosior, hoc docet iracundius et laboriosius* (Cicéron, *Pro Roscio Comoedo*, 11, 31).

480. — *Remarque I.* Souvent, le sens de *ut* comparatif est très affaibli (de même en français celui de « comme »). Dans ce cas, *ut* sert plutôt à introduire une sorte de parenthèse qu'une vraie comparaison. Cet emploi est surtout fréquent avec les verbes signifiant « dire », « penser » (*ut dixi, ut opinor*) : *Tu ipse, ut arbitror, venies* (Cicéron, *Ad Familiares*, 2, 16, 6).

481. — *Remarque II. Potius quam* et *prius quam*, au sens de « plutôt que de », ont le subjonctif. On compare alors deux alternatives dont l'une est repoussée : *Depugna potius quam servias* (Cicéron, *Ad Atticum*, 7, 7, 7).

482. — Mais *potius quam* « plutôt que » veut le même mode que dans la proposition dont il dépend : on compare alors deux affirmations dont l'une est plus vraie que l'autre : *Ut exsul potius tentare quam consul vexare rem publicam possis* (Cicéron, *Catilinaires*, 1, 10, 27).

On trouve la deuxième construction employée au lieu de la première, surtout avec un infinitif futur ou un adjectif verbal en *-dus* :

Affirmavi quidvis me potius perpessurum quam ex Italia ad bellum civile exiturum (Cicéron, *Ad Familiares*, 2, 16, 3). *Quodvis potius periculum mihi adeundum quam a sperata dicendi gloria discedendum putavi* (Cicéron, *Brutus*, 91, 314).

483. — § **8**. **Temporelles :** Exprimant le temps; introduites par *cum, quando, quoties, ubi, ut, simul ac*, etc.

A. **Quand il s'agit d'un fait qui se répète :** on emploie l'indicatif : *Cum cohors impetum fecerat, hostes velocissime refugiebant* (César, *De Bello Gallico*, 5, 35, 1).

484. — Le subjonctif est exceptionnel dans la langue classique; il devient fréquent à l'époque **post-classique** (v. g. **Tite-Live**); on l'appelle « subjonctif de répétition » : *Multis desilientibus, ubi* (toutes les fois que) *suos premi vidissent* (Tite-Live, 21, 46, 6).

485. — **B**. **Quand il ne s'agit pas d'un fait qui se répète** : On emploie l'indicatif, sauf : 1) souvent avec *cum* (**488-492**); — 2) quelquefois avec les conjonctions signifiant « avant que », « jusqu'à ce que » (**493-494**) : *Tum quando legatos Tyrum misimus* (Cicéron, *De Lege agraria*, 2, 16, 41).

486. — **C**. **Syntaxe de « cum »**.

a) *Cum*, marquant simplement le temps, « au moment où, lorsque, depuis que » : indicatif : *Paruit cum parere necesse erat* (Cicéron, *Pro Ligario*, 7, 20). *Vicesimus est annus cum* (depuis que) *omnes scelerati me unum petunt* (Cicéron, *Philippiques*, 12, 10, 24).

487. — *Remarque*. A cet emploi se rattachent . α) la construction de *cum* dite « *cum* d'équivalence », indiquant que deux actions ont le même résultat : *Cum tacent, clamant* (Cicéron, *Catilinaires*, 1, 8, 21) : En se taisant, ils crient : leur silence est aussi significatif que le seraient leurs cris.

β) l'emploi de *cum* dans les définitions : *Concessio est, cum reus non id quod factum est defendit* (Cicéron, *De Inventione*, 1, 11, 15).

488. — **b**) *Cum* marquant l'enchaînement des faits : subjonctif imparfait ou plus-que-parfait : *Cum Puteolos venissem* (Cicéron, *Pro Plancio*, 27, 65.)

489. — *Remarque I*. On trouve quelquefois *cum* avec un sens consécutif : « à un moment tel que » : il se construit alors avec tous les temps du subjonctif : *Illucescet dies cum tu desideres* (Cicéron, *Pro Milone*, 26, 69).

490. — *Remarque II.* Très souvent on peut employer les diverses constructions de *cum*, mais avec un sens légèrement différent : *Cum peterem magistratum* (Cicéron, *De Oratore*, 1, 24, 112). *Cum petebam* (Cicéron, *De Lege agraria*, 2, 36, 100).

On trouve quelquefois, même dans la langue classique, l'indicatif (marquant seulement le temps) là où l'on attendrait plutôt le subjonctif (causal, concessif, etc.) : *Cum* (à un moment où) *adesse non licebat, aderant tamen* (Cicéron, *Philippiques*, 1, 15, 36).

A l'époque **archaïque**, l'emploi de l'indicatif était bien plus étendu qu'à l'époque **classique**.

491. — *Remarque III.* L'infinitif de narration après *cum* se trouve dans **Salluste, Tite-Live, Tacite**, mais n'est pas classique : *Dies consumptus erat cum tamen barbari nihil remittere* (Salluste, *Jugurtha*, 98, 2).

492. — *Remarque IV. Cum* (*quom*), ancien accusatif du pronom relatif (**257**), a en général la syntaxe des propositions relatives : indicatif pour signifier le fait pur et simple (**486**), subjonctif pour indiquer la cause (**432**), la concession (**463**), l'enchaînement des faits (**488**).

493. — **D. Conjonctions signifiant « avant que », « jusqu'à ce que ».** *Ante quam, prius quam*, « avant que ». *Dum, donec, quoad*, « jusqu'à ce que ».

a) Indicatif quand elles marquent un simple rapport de temps : « avant le moment où », « jusqu'au moment où » : *Antequam tuas legi litteras, hominem ire cupiebam* (Cicéron, *Ad Atticum*, 2, 7, 2).

b) Subjonctif quand elles expriment de plus une autre idée :

α) pour marquer une intention, prévision : *Priusquam se reciperent, exercitum duxit* (César, *De Bello Gallico*, 2, 12, 1). — β) pour marquer que tel fait s'est passé avant que tel autre ait eu le temps de se produire : *Prius in hostium castris constiterunt quam ab his quid gereretur cognosci posset* (César, *De Bello Gallico*, 3, 26, 3).

494. — *Remarque.* Le plus souvent, l'auteur peut, à son choix, employer l'une ou l'autre construction, et la nuance de sens est quelquefois à peine perceptible : *Antequam pro L. Murena dicere instituo, pro me pauca dicam* (Cicéron, *Pro Murena*, 1, 2). *Antequam de re publica dicam, exponam vobis consilium profectionis et reversionis meae* (Cicéron, *Philippiques*, 1, 1, 1).

495. — E. Dum au sens de « pendant que ».

a) *Dum* signifiant « au moment où », dans le récit se construit régulièrement avec l'indicatif présent : *Dum haec geruntur, reliqui discesserunt* (César, *De Bello Gallico*, 4, 34, 3).

Cette règle ne s'applique pas toujours dans la langue **non classique.**

b) *Dum* signifiant « tout le temps que » se construit avec tous les temps de l'indicatif : *Dum civitas erit, judicia fient* (Cicéron, *Pro Roscio Amerino*, 32, 91).

c) *Dum*, correspondant à « en » suivi du participe en français, se construit tantôt avec le présent (même en parlant du passé ou du futur), tantôt avec tous les temps de l'indicatif : *Dum pauca mancipia retinere vult, fortunas omnes perdidit* (Cicéron, *Divinatio in Caecilium*, 17, 56). *Dum voluit alios habere parata, ineptis gratum fecit* (Cicéron, *Brutus*, 75, 262).

496. — *Remarque I. Dum* avec l'imparfait du subjonctif se trouve en **poésie** et dans la prose **post-classique** : *Illa quidem, dum te fugeret per flumina praeceps* (Virgile, *Géorgiques*, 4, 457).

497. — *Remarque II. Donec*, en prose **classique**, n'a que le sens de « jusqu'à ce que ». Le sens de « aussi longtemps que » se trouve en **poésie** et en prose **post-classique** : *Donec eris felix, multos numerabis amicos* (Ovide, *Tristes*, 1, 9, 5).

498. — *Remarque III.* Dans le latin **archaïque**, *quoniam* (*quom jam*) signifie « après que », « lorsque ». Il s'emploie avec l'indicatif, surtout au présent historique : *Quoniam inspexi, cepi tabellas* (Plaute, *Miles*, 129). *Quoniam moritur, nunquam indicare id filio voluit suo*, à sa mort, il ne voulut jamais indiquer cela à son fils (Plaute, *Aulularie*, 9).

499. — § 9. Attraction modale. Une proposition dépendant d'un infinitif ou d'un subjonctif, se met très souvent au subjonctif par attraction : *Mos est Athenis laudari in contione eos qui sint in praeliis interfecti* (Cicéron, *Orator*, 44, 151). *Accidit ut quidam milites qui discessissent* (= *qui discesserant*) *interciperentur* (César, *De Bello Gallico*, 5, 39, 2).

L'emploi du subjonctif indique que l'idée exprimée dans cette proposition est une partie de l'idée exprimée dans la principale, et n'est pas énoncée indépendamment.

500. — L'emploi de l'indicatif indique que l'idée est énoncée pour elle-même, que sa réalité est affirmée par l'écrivain indépendamment de l'idée exprimée dans la principale.

D'ordinaire l'auteur peut, à son choix, employer l'indicatif ou le subjonctif, suivant qu'il veut énoncer un fait indépendamment, ou seulement comme partie de l'idée principale : (*Eloquendi vis*) *efficit ut ea quae scimus, alios docere possimus* (Cicéron, *De Natura deorum*, 2, 59, 148). On pourrait mettre par attraction : *sciamus*.

On trouve l'attraction dans des cas où le français attendrait plutôt une affirmation indépendante : *Cum postridie venissemus quam apud Catulum fuissemus* (Cicéron, *Académiques*, 2, 3, 9).

501. — Mais quelquefois la pensée exprimée exige absolument l'indicatif ou le subjonctif : *Si, cum hoc domi faceremus, quod et fecimus, et, ut spero, non frustra fecimus, tu repente irruisses* (Cicéron, *Pro Ligario*, 5, 14). (Le sens demande que Cicéron énonce la réalité de la démarche faite en faveur de Ligarius et la réalité de l'espoir qu'il conserve.) *Neque quicquam praestabilius videtur, quam posse dicendo voluntates impellere quo velit* (= où l'on veut) (Cicéron, *De Oratore*, 1, 8, 30). (On ne peut mettre *vult :* l'idée de vouloir ne peut être affirmée indépendamment de l'idée générale exprimée dans la principale.)

502. — § **10. Potentiel et Irréel dans les subordonnées.**

A. Subjonctif. — Le participe futur avec *fuerim, fuissem* exprime quelquefois le mode irréel dans une subordonnée (répondant au mode conditionnel français : je serais, etc.) : *Ostendis qualis tu, si ita forte accidisset, fueris illo tempore consul futurus* (Cicéron, *In Pisonem*, 7, 14). Si la phrase était indépendante, on aurait : *talis, si ita forte accidisset, consul fuisses*.

503. — **B. Infinitif.** — Le futur de l'infinitif (participe futur avec *esse : amaturum esse*...) répond de même au potentiel des principales ; à l'irréel on remplace d'ordinaire *esse* par *fuisse : Nuntiatum est eum, nisi fessus esset, venturum fuisse* (Cicéron, *Académiques*, 1, 1, 1). (*Nisi fessus esset, venisset*, s'il n'était pas fatigué, il serait venu.)

CHAPITRE V. FORMES NOMINALES DU VERBE.

I. Infinitif.

504. — § 1er. L'infinitif s'emploie :

A. Comme **sujet ou attribut** d'un verbe : *Loquor de homine cui vivere est cogitare* (Cicéron, *Tusculanes*, 5, 38, 111). L'infinitif sujet s'emploie surtout avec les verbes impersonnels (*oportet, decet* etc.) et les expressions impersonnelles (*facile est*, *utile est*) : *Ratione uti decet* (Cicéron, *De Officiis,* 1, 27, 94; plusieurs autres exemples dans ce passage). *Facile est hoc cernere* (Cicéron, *De Finibus*, 5, 20, 55).

505. — B. Comme **complément** d'un verbe surtout : **a**) comme complément direct, avec les verbes signifiant : savoir, pouvoir, vouloir, décider : *Latrare et mordere possunt* (Cicéron, *Pro Roscio Amerino*, 20, 57).

506. — b) Pour exprimer le *but*. Dans la prose classique, cet infinitif est rare et limité à quelques expressions : comme *ministro bibere*.

Il est plus étendu dans la **prose non classique** et surtout en **poésie** après les verbes signifiant : donner, abandonner : *Dederatque comam diffundere ventis* (Virgile, *Énéide*, 1, 319). L'infinitif de but s'emploie après les verbes de mouvement en **poésie** et dans la langue **vulgaire** (cf. langues romanes, v. g. français : *Je vais voir*) : *Omne cum Proteus pecus egit altos visere montes* (Horace, *Odes*, 1, 2, 7).

507. — C. Comme **détermination d'un adjectif ou d'un participe** :

α) En **poésie** et dans la prose **post-classique**, on emploie l'infinitif avec des adjectifs signifiant : habile, capable, désireux, etc. : *Cantare periti* (Virgile, *Bucoliques*, 10, 32).

β) Les **poètes** emploient l'infinitif avec toutes sortes d'adjectifs pour répondre à la question « par rapport à quoi » : *Conscendere ocior* (Ovide, *Métamorphoses*, 3, 615).

508. — D. Comme **infinitif historique** ou de **narration** (inconnu en grec) :

Clamare omnes... ego instare (Cicéron, *De Jurisdictione Siciliensi*, 77, 188).

Cet emploi est encore peu développé à l'époque **archaïque** et reste rare en latin **classique**; il devient bien plus fréquent dans **Salluste, Tite-Live** et **Tacite**; il disparaît à l'époque de la **décadence**.

509. — **E.** Dans les exclamations : **infinitif exclamatif**, fréquent dans le style **familier** : *Te in tantas aerumnas incidisse!* (Cicéron, *Ad Familiares*, 14, 1, 1).

510. — § 2. **Sujet et attribut de l'infinitif.**

A. Si le *sujet* est *indéterminé :* il ne s'exprime pas, et l'attribut se met à l'accusatif : *Contentum suis rebus esse maximae sunt divitiae* (Cicéron, *Paradoxes*, 6, 3, 51).

511. — **B.** Si le *sujet* est *déterminé* et *le même que celui de la principale* :

a) Avec les verbes signifiant *dire* ou *penser*, dans la prose classique, on répète le sujet qui se met à l'accusatif, ainsi que l'attribut : *Ais te venisse* (Cicéron, *Pro Quinctio*, 27, 84).

Très exceptionnellement en prose classique, on trouve le sujet omis, l'attribut restant à l'accusatif. D'ailleurs cette ellipse n'a lieu d'ordinaire que si le sujet se trouve exprimé dans une proposition voisine : *Negat Piso scire se, negat audisse quicquam* (Cicéron, *Philippiques*, 12, 1, 3).

512. — *Remarque.* Chez les **poètes**, par imitation de la syntaxe grecque, on trouve le sujet omis et l'attribut au nominatif : *Sensit delapsus in hostes* (Virgile, *Énéide*, 2, 377).

b) Avec les verbes signifiant *vouloir*, on emploie d'ordinaire l'attribut au nominatif, sans répéter le sujet : *Facetus esse voluisti* (Cicéron, *Philippiques*, 2, 8, 20).

Remarque. On peut aussi, pour insister davantage, répéter le sujet qui se met alors à l'accusatif, ainsi que l'attribut : *Cupio me esse clementem* (Cicéron, *Catilinaires*, 1, 2, 4.)

513. — **C.** Si le *sujet* est *déterminé* et *se trouve déjà exprimé au datif dans la principale* (avec *licet*, *necesse est*, etc.), on ne le répète pas; l'attribut se met à l'accusatif ou au datif : *Licuit esse otioso Themistocli* (Cicéron, *Tusculanes*, 1, 15, 33). *Civi Romano licet esse Gaditanum* (Cicéron, *Pro Balbo*, 19, 29).

514. — **D.** Si le *sujet* est *déterminé* et *ne se trouve pas exprimé dans la principale*, le sujet de l'infinitif et son attribut se mettent à l'accusatif : *Geometriam falsam esse credidit* (Cicéron, *Académiques*, 2, 33, 106).

515. — *Remarque I.* **Infinitif complément des verbes** : Cet emploi est plus étendu en **poésie** et dans la prose **non classique** que dans la prose classique : *Enumerare vales* (Virgile, *Énéide*, 4, 334). On s'en

sert fréquemment en **poésie** avec des verbes formant des périphrases de sens négatif : *Absiste moveri* (Virgile, *Énéide*, 6, 399).

516. — *Remarque II. Habeo dicere* au sens de « je puis dire » se trouve dans **Cicéron** : *Quid habes dicere?* (*Pro Balbo*, 14, 33). — *Habeo dicere* au sens de « je dois dire, je dirai » (origine du futur français : dire ai, dirai); ne se trouve que dans la langue **de la décadence**. — *Habeo dicendum aliquid* n'est **pas classique**.

II. Supin.

517. — § 1er. **Supin en -um**. Le supin en *-um* peut s'employer avec les verbes de mouvement (c'est-à-dire signifiant : aller, venir, etc.) : *Cubitum discessimus* (Cicéron, *De Re publica*, 6, 10, 10).

Fréquent dans le latin **archaïque**, il devient rare, soit en prose **classique**, soit surtout **en poésie** et à l'époque **post-classique** (**Salluste** et **Tite-Live** seuls font exception).

518. — § 2. **Supin en -u**. Le supin en *-u* s'emploie avec quelques adjectifs signifiant : facile, difficile, agréable, etc. : *Difficile dictu est* (Cicéron, *De Officiis*, 2, 14, 48).

Rare à l'époque **archaïque** et à l'époque **classique, il** se développe surtout dans la prose **post-classique**.

III. Gérondif et adjectif verbal.

519. — § 1er. **Le gérondif** est un nom verbal, une sorte d'infinitif déclinable, qui supplée en latin la construction grecque de l'infinitif avec l'article : *amandi* = τοῦ φιλεῖν; *amando* = τῷ φιλεῖν; *in amando* = ἐν τῷ φιλεῖν.

520. — § 2. **L'adjectif verbal en -ndus** a deux emplois différents :

a) Il remplace le gérondif accompagné d'un complément : *Superstitione tollenda* (= *superstitionem tollendo*) (Cicéron, *De Divinatione*, 2, 72, 148).

Cette substitution se fait presque toujours quand le gérondif serait au datif, à l'accusatif et à l'ablatif accompagné d'une préposition.

Elle est fréquente aussi quand il serait au génitif, à l'ablatif, sans préposition : *Neque consilii habendi neque arma capiendi spatio dato* (César, *De Bello Gallico*, 4, 14, 2).

b) Il a le sens d'obligation (ou quelquefois de possibilité, **527-528**).

521. — **§ 3. Emploi du gérondif et de l'adjectif verbal.**

A. Génitif : comme complément d'un substantif ou d'un adjectif (rarement du verbe *esse*) : *Dicendi exercitatio,* l'exercice de la parole (Cicéron, *De Finibus*, 4, 3, 6).

Remarque. Dans la prose **non classique**, il est quelquefois employé pour signifier le but : *Aegyptum proficiscitur cognoscendae antiquitatis* (Tacite, *Annales*, 2, 59).

522. — **B. Datif** : comme complément de quelques expressions (*tempus, dies*), des noms de fonctions comme *arbiter, decemvir,* de quelques adjectifs (mais surtout à l'époque **post-classique**), de quelques verbes comme *praeesse, adesse : Perferendis militum mandatis idoneus* (Tacite, *Annales,* 1, 23). *Praeesse agro colendo* (Cicéron, *Pro Roscio Amerino*, 18, 50).

523. — *Remarque.* Dans la prose **non classique** (v. g. **Tite-Live**, et surtout **Tacite**), il est employé comme complément circonstanciel pour signifier le but : *Firmandae valetudini* (pour : *ad firmandam valetudinem*) *in Campaniam concessit* (Tacite, *Annales*, 3, 31).

524. — **C. Accusatif** : toujours avec une préposition, le plus souvent *ad : Ad pingendum apta manus est* (Cicéron, *De Natura deorum*, 2, 60, 150).

525. — **D. Ablatif** : **a**) Ablatif d'instrument et de moyen : *Erudiunt juventutem venando, currendo...* (Cicéron, *Tusculanes*, 2, 14, 34).

b) Avec des prépositions, surtout *in, ab, ex, de* (au sujet de) : *Primus* (*liber*) *est de contemnenda morte* (= sur le mépris de la mort) (Cicéron, *De Divinatione*, 2, 1, 2).

526. — *Remarques.* On dit : *sui colligendi*, et non *colligendorum* même en parlant de plusieurs personnes ; de même : *tui videndi*, non *videndae,* en parlant à une femme. La raison paraît être que les pronoms *mei, tui,* etc., sont d'anciennes formes de neutre singulier (**167**).

Quelquefois aussi on trouve, même dans **Cicéron**, la construction : *facultas agrorum condonandi* (Cicéron, *Philippiques*, 5, 3, 6), pour *agrorum condonandorum* ou *agros condonandi.*

527. — **§ 4. L'adjectif verbal employé comme adjectif qualificatif ou comme attribut.**

A. Sens. a) Il a d'ordinaire le sens d'obligation : *Colenda est virtus.*

b) Dans une proposition négative, il peut avoir en langue classique le sens de possibilité. *O impudentiam non ferendam!* (= qu'on ne peut supporter, intolérable) (Cicéron, *Philippiques*, 2, 6, 15).

528. — Dans une proposition affirmative, le sens de possibilité n'est pas classique, mais se trouve en **poésie** : *Procul videnda est insula* (Ovide, *Métamorphoses*, 14, 244).

529. — **B**. **Accord**. **D'ordinaire il s'accorde avec le sujet** : *Colenda est virtus*.

530. — *Remarque*. La construction **archaïque** : *Colendum est virtutem*, pour *Colenda est virtus*, est encore fréquente chez **Lucrèce**. On en trouve aussi quelques exemples chez **Cicéron**, un seul chez **Virgile**. Elle disparaît ensuite à peu près complètement : *Aliquam viam, quam nobis ingrediendum sit* (Cicéron, *De Senectute*, 2, 6).

IV. Participe.

531. — Le participe est assez peu fréquent à l'époque classique, mais son emploi augmente à l'époque **post-classique** (v. g. **Tite-Live**) et plus encore à l'époque de la **décadence**.

532. — **Le participe s'emploie :**

A. Comme **équivalent d'une proposition circonstancielle**, temporelle, causale, conditionnelle : *Cum Rhodum venisset, decedens ex Syria* (Cicéron, *Tusculanes*, 2, 25, 61). Cf. *Cum ex provincia decederet* (Cicéron, *Pro Archia*, 4, 6).

533. — Il peut être **accompagné d'une particule** qui en détermine le sens (*simul, quippe, etsi, quasi*, etc.); mais cette construction se rencontre surtout à l'époque **post-classique** : *utpote capta urbe* (Tite-Live, 2, 33, 8).

534. — **B**. Comme **attribut**, surtout à l'accusatif, avec certains verbes (comme *video, audio*) : *Adulescentium greges vidimus certantes* (Cicéron, *Tusculanes*, 5, 27, 77).

535. — *Remarque I*. Le **participe futur en -urus** ne s'emploie d'ordinaire dans la prose classique que comme attribut, c'est-à-dire avec le verbe *esse* exprimé ou sous-entendu : *Mox profecturus sum. Credo eum venturum (esse)*.

Employé comme simple qualificatif, il est très rare à l'époque de **Cicéron**, et ne devient fréquent qu'à partir de l'époque **post-classique** : *Rediit belli casum de integro tentaturus* (Tite-Live, 42, 62, 15).

536. — *Remarque II*. La même règle s'applique, quand le participe

en *-urus* a le sens potentiel ou irréel. Dans la langue classique, il est employé ainsi dans les subordonnées avec le verbe *esse*, au subjonctif (**502**) ou à l'infinitif (**503**); à l'époque **post-classique**, il peut être simple qualificatif : *Nihil relicturis* (qui n'auraient rien laissé), *si aviditati indulgeretur* (Tite-Live, 45, 35, 6).

537. — *Remarque III.* Le participe employé pour remplacer un substantif verbal (*Sicilia amissa*, pour *amissio Siciliae*) est beaucoup plus fréquent à l'époque **post-classique** (surtout dans **Tite-Live**, **Tacite**) qu'à l'époque classique : *Angebant ingentis spiritus virum Sicilia Sardiniaque amissae* (Tite-Live, 21, 1, 5).

538. — *Remarque IV.* On trouve beaucoup plus souvent dans **Tite-Live** que dans **Cicéron** ou **César** le participe employé avec le complément pour exprimer une action antérieure à l'action principale : *Urbem captam hostis diripuit*, l'ennemi prit la ville et la pilla.

CHAPITRE VI

NÉGATIONS, PRÉPOSITIONS, CONJONCTIONS.

I. Négations.

539. — § **1er. Sens des négations.** *Non* est la négation des énonciatives; *ne*, la négation des volitives.

540. — § **2. Emploi de « non » et de « ne ».**

A. On emploie « ne » : dans les indépendantes volitives, — de supposition, — de souhait; — dans les subordonnées : complétives avec les verbes de volonté, crainte, défense, — finales; — avec *dum, modo*.

B. Partout ailleurs on emploie « non ».

541. — *Remarque.* On trouve très rarement dans la langue classique *non* employé au lieu de *ne : A legibus non recedamus* (Cicéron, *Pro Cluentio*, 57, 155). Cette construction devient bien plus fréquente à l'époque **post-classique**, surtout dans la langue **vulgaire**, où *non* supplante presque complètement *ne*.

542. — § **3. Emploi de « neque » et de « et non » :** *Et non* est généralement remplacé par *nec* ou *neque*, quand *et* et *non* font partie de la même proposition : *Opinionibus vulgi rapimur in errorem, nec vera cernimus* (Cicéron, *De Legibus*, 2, 17, 43).

543. — *Exceptions :* On emploie *et non :* **a**) quand *non* est lié intimement avec le mot suivant et forme une seule expression :

Superbum est et non ferendum (intolérable) (Cicéron, *De Signis*, 20, 45).

544. — **b**) Pour exprimer l'indignation, l'étonnement : *Videmus examina tanta servorum immissa in populum romanum, et non commovemur!* (Cicéron, *De Haruspicum responso*, 12, 25).

545. — **c**) Dans le sens « et non pas plutôt » pour corriger une hypothèse inexacte : *Illi judices, si judices et non parricidae patriae nominandi sunt* (Cicéron, *Pro Plancio*, 29, 70).

546. — **d**) Quand *et* est séparé de *non* par une incidente : *Et, quoniam mihi videris istam scientiam juris tanquam filiolam osculari tuam, non patiar...* (Cicéron, *Pro Murena*, 10, 23).

547. — *Remarque.* On dit d'ordinaire *nec ullus*, *nec quisquam*, *nec quidquam*, plutôt que *et nemo*, *et nihil*, sauf dans les cas analogues à ceux où l'on emploie *et non*.

548. — § **4.** « **Neve** » (**neu**). *Et ne* est remplacé par *neve* ou *neu* dans les cas où *et non* est remplacé par *nec* : *Ne sit Aeschines*, *neve Demosthenes Atticus* (Cicéron, *Orator*, 9, 29).

Cependant on peut employer *neque* : **a**) Quand *neve* devrait être répété : *Haec lex in amicitia sanciatur, ut neque rogemus res turpes nec faciamus rogati* (Cicéron, *De Amicitia*, 12, 40).

b) Après un premier membre affirmatif : *Teneamus eum cursum neque ea signa audiamus* (Cicéron, *De Re publica*, 1, 2, 3).

549. — *Remarque I. Haud* à l'époque classique est rare, et s'emploie dans quelques expressions comme *haud scio an;* il devient bien plus fréquent à l'époque **post-classique** surtout dans **Tite-Live**.

Remarque II. Nedum, « bien loin de », ne se trouve à l'époque classique qu'après une phrase de sens négatif; à l'époque **post-classique**, il s'emploie aussi après une phrase affirmative; *nedum ut*, pour *nedum*, est **post-classique** : *Ne immortalitatem quidem contra rem publicam accipiendam putarem, nedum emori cum pernicie rei publicae vellem* (Cicéron, *Pro Plancio*, 37, 90.)

550. — § **5. Plusieurs négations.**

A. Dans la prose classique, plusieurs négations se détruisent : *Nemo hoc nescit* (Cicéron, *De Re frumentaria*, 25, 63).

Exception. Neque, ne quidem, renforcent la négation qui précède : *Nemo unquam, neque poeta, neque orator fuit, qui quemquam meliorem quam se arbitraretur* (Cicéron, *Ad Atticum*, 14, 20, 3).

Remarque. On trouve *non modo* au sens *non modo non*, quand il est suivi de *ne quidem;* on peut considérer la négation de *ne quidem* comme

portant alors sur les deux membres de la phrase : *Adsentatio, quae non modo amico sed ne libero quidem digna est* (Cicéron, *De Amicitia*, 24, 89).

551. — **B.** *Nec non.* En prose classique, on trouve quelquefois les deux négations, *nec, non,* qui gardent chacune leur sens propre : *Nec ille non vidit*, il ne faut pas croire qu'il n'a pas vu cela (Cicéron, *De Finibus*, 4, 22, 60).

L'emploi de *necnon* ou même de *necnon et* comme simple synonyme de *et* ne se trouve qu'en **poésie, et en prose non classique,** surtout **post-classique :** *Necnon et Tyrii convenere* (Virgile, *Énéide*, 1, 707).

552. — **L'emploi de « nec » au sens de « ne quidem »,** exceptionnel en prose classique, devient fréquent à l'époque **post-classique :** *Cum majore robore virorum missus, nec ipse eruptionem cohortium sustinuit* (Tite-Live, 23, 18, 4).

II. Prépositions.

553. — **A. Avec l'accusatif.**

ad	vers (avec mouvement), près de (même sans mouvement), jusqu'à (temps); pour, en vue de, selon.
adversus, adversum	en face de, contre.
ante	devant, avant. Sens **non classique :** plus que.
apud	auprès de, chez (sans mouvement).
circa	autour de (local). Sens **non classiques :** du temps de, au sujet de, à l'égard de.
circiter	(rare) aux environs de.
circum	autour de.
cis	en deçà de.
citra	en deçà de. Sens **non classiques :** avant, sans aller jusqu'à, sans.
contra	en face de, contre.
erga	envers, à l'égard de.
extra	en dehors de, excepté.
infra	au-dessous de, sous.
inter	entre, parmi.
intra	en dedans de, dans l'espace de (temps).

juxta	à côté de (sans mouvement). Sens **non classiques** : vers (temps), près de (figuré).
ob	devant, à cause de.
penes	au pouvoir de.
per	à travers, par le moyen de.
pone	(rare) derrière.
post	derrière, après.
praeter	le long de, en passant près de, outre, excepté.
prope	près de.
propter	à côté de, à cause de.
secundum	le long de, après, selon.
subter	(rare) au-dessous de.
supra	au-dessus de, sur.
trans	au-delà de.
ultra	au delà de (lieu), au delà de (figuré). Sens **post-classique** : au delà de (temporel).
usque	**Non classique** comme préposition : jusqu'à (classique comme adverbe avant *ad*, *ab*...).
versum	(rare et **non classique**) vers.
versus	vers.

554. — *Remarques.* Dans la langue **vulgaire** et à l'époque de la **décadence** l'emploi de *ad* était bien plus étendu que dans la langue classique. Il remplaçait le datif, et signifiait même la cause, l'instrument. *Quae ad patrem vis nuntiari* (Plaute, *Captifs*, 360).

555. — *Apud* signifiant le lieu, la ville où l'on se trouve, est **vulgaire** : *Apud Thebas* (à Thèbes) (Plaute, *Epidicus*, 53).

556. — *Apud* s'emploie en parlant d'un auteur, mais non d'un livre. *Apud Agathoclem scriptum in historia est* (Cicéron, *De Divinatione*, I, 24, 50).

557. — *Subter* avec l'ablatif est **poétique** et extrêmement rare.

558. — **B. Avec l'ablatif.**

a, ab, abs (ou *af* dans les inscriptions), en s'éloignant de (lieu); depuis (dans quelques expressions, *a puero*); par (avec verbe passif); de (origine). Sens **non classique** : par suite de, sous l'impulsion de.

absque	sans.
clam	à l'insu de.
coram	en présence de.
cum	avec.
de	du haut de, au sujet de.
e, ex	en s'éloignant de (lieu).
palam	(**poétique**) en présence de.
prae	devant, à cause de, en comparaison de.
pro	devant, à la place de, pour, en faveur de, selon.
procul	(**non classique** comme préposition) : loin de (**classique** seulement comme adverbe : loin).
simul	(en **poésie** et chez **Tacite**) : en même temps que.
se	(**archaïque**) sans.
sine	sans.
tenus	jusqu'à.

559. — *Remarques.* 1°) *A, ab*, étaient plus fréquents dans la langue **familière et vulgaire** que dans la langue littéraire. Ils se multiplient à l'époque de la **décadence**.

2°) *De* est aussi plus fréquent dans la langue **vulgaire et à l'époque de la décadence**.

3°) *Absque* est très rare, sauf dans la langue **archaïque** et à l'époque de la **décadence** ; il est fréquent dans le latin **biblique**.

4°) *Prae*, au sens de « à cause de », ne s'emploie en langue classique que dans les phrases négatives : *Neque prae lacrimis loqui jam possum* (Cicéron, *Pro Milone*, 38, 105).

5°) *Pro* causal se trouve à l'époque **de la décadence** (cf. langues romanes, v. g. français *pour*) : *Pro facinore punitum*, puni pour un crime (Minucius Félix, 9, 4).

6°) *Tenus* s'emploie quelquefois avec le génitif dans la langue **non classique**, surtout en **poésie**.

560. — C. Avec l'accusatif et l'ablatif.

in	*accusatif :* en, dans (question *quo*); pour (temps, v. g. dictateur pour six mois); envers.
	ablatif : en, dans (question *ubi*), parmi, quand il s'agit de.
sub	*accusatif :* sous (question *quo*); après; à l'approche de (temps : *sub noctem*).
	ablatif : sous (question *ubi*).

super { *accusatif* : sur (questions *ubi* et *quo*). Sens **non classiques** : au delà de, pendant, en plus de.
ablatif : au sujet de (**familier** et **post-classique**); sur (question *ubi*) (**poétique,** et **post-classique**).

561. — D. Avec le génitif.

Causa en vue de; à cause de (plus rarement).
Ergo (**archaïque**) à cause de.
Gratia en vue de.

III. Conjonctions.

562. — § 1er. Constructions employées dans la prose classique pour grouper plus de deux termes : *Fratres et parentes et liberos. Fratres, parentes, liberos. Fratres, parentes liberosque.* Mais non : *fratres, parentes et liberos.*

563. — § 2. Que... que. Se trouve dans la langue **non classique,** surtout en **poésie** : *Carosque nepotes, Fataque, fortunasque virum, moresque, manusque* (Virgile, *Énéide,* 6, 682).

564. — § 3. Que... et. Se trouve dans la langue **non classique,** surtout en **prose** : *Hastaque et gladius* (Tite-Live, 1, 43, 2).

565. — § 4. Que... ac (ou **atque**). N'est **pas classique,** se trouve pour la première fois dans **Virgile,** puis dans **quelques poètes** (comme **Ovide**) ou **prosateurs** (comme **Tite-Live** ou **Tacite**), mais reste toujours assez rare : *Seque ac liberos suos* (Tacite, *Histoires,* 3, 63).

566. — § 5. Qua... qua, pour « et... et », appartient, surtout à la langue **familière** : *Qua dominus, qua advocati* (Cicéron, *Ad Atticum,* 2, 19, 3).

567. — § 6. Nunc... nunc, « tantôt... tantôt », au lieu de *tum... tum,* se trouve en **poésie** et dans la prose **post-classique** : *Nunc dextra ingeminans ictus, nunc ille sinistra* (Virgile, *Énéide,* 5, 457).

568. — § 7. Ve. *Ve* employé une seule fois est classique; — *Ve... ve* répété est **poétique** : *Casusve deusve* (Virgile, *Énéide,* 9, 211).

569. — § 8. Tamen. a) *Tamen* se met d'ordinaire après un mot, quelquefois cependant en tête de la phrase : *Tamen a malitia non discedis* (Cicéron, *Ad Familiares,* 9, 19, 1; début d'une lettre).

b) *Tamen* peut se joindre à *at*, après une proposition ou expression concessive : *Si non libere, at tamen tuto* (Cicéron, *Philippiques*, 13, 8, 18).

c) Au commencement d'une phrase on ne met jamais *at tamen*, mais *ac tamen*, que les anciennes éditions corrigeaient à tort en *attamen*.

570. — § 9. **Ast** pour *at* est **archaïque**, et s'est conservé à la fois dans la langue **poétique** et dans la langue **familière** : *Ast ego quae divum incedo regina* (Virgile, *Énéide*, 1, 46). *Crebras a nobis litteras exspecta, ast plures etiam mittito* (Cicéron, *Ad Atticum*, 1, 16, 17). Remarquer le caractère différent des deux exemples.

571. — § 10. **Enim** se place après le premier mot dans la langue classique. *Quintus enim Ligarius* (Cicéron, *Pro Ligario*, 1, 2).

A l'époque **archaïque**, il se trouve quelquefois au commencement de la phrase : *Enim lassam aibant* (= *aiebant*), car on disait qu'elle était lasse (Térence, *Hécyre*, 238).

572. — § 11. En **poésie** et dans la prose **post-classique**, on trouve, après *vix*, *jam*, etc., *que*, *et* introduisant une principale (au lieu d'une proposition temporelle introduite par *cum*) : *Vix ea fatus erat senior, subitoque fragore Intonuit laevum* (Virgile, *Énéide*, 2, 692).

573. — § 12. **Particules de l'interrogation directe.**

A. Interrogation simple : *nĕ*, *num*. *Num* s'emploie quand la réponse, si elle était donnée, devrait être négative. *An* se trouve assez souvent aussi. Certains grammairiens disent qu'il y a alors un premier membre sous-entendu. Quoi qu'il en soit, quand on trouve *an* en langue classique, l'interrogation est d'ordinaire la continuation d'une idée déjà exprimée : *Quid enim dices? An, id quod dictitas, injuriam tibi fecisse Verrem?* (Cicéron, *Divinatio in Caecilium*, 16, 52).

B. Interrogation double :

Premier membre : *Utrum*, ou *nĕ* (qui peuvent être sous-entendus).

Second membre : *an*.

APPENDICE I. LE STYLE LATIN.

574. — **Indications dispersées dans les grammaires, les histoires de la littérature, etc.** — **E. Berger.** ***Stylistique latine.*** **Trad. fr. 4e éd. Paris,** Klincksieck, 1913. — O. Weise. *Les caractères de la langue latine.* Trad. fr. Paris, Klincksieck, 1896. — L. Reniez. *La Prose latine.* 4e éd. Paris, Belin, 1879. — La meilleure stylistique est celle de Schmalz, dans la grammaire citée *supra*, **1**; la plus détaillée est : K. F. von Nägelsbach. *Lateinische Stilistik.* 9e éd. par Iw. Müller. Nuremberg, Geiger, 1905. — Voir aussi : J. Marouzeau. *L'ordre des mots dans la phrase latine.* I. Paris, Champion, 1922.

I. Caractères généraux du Style latin.

575. — § **1.** *Le latin emploie moins souvent que le français les substantifs, surtout abstraits;* les idées sont plus souvent rendues par des verbes au lieu de noms : *Dicendi exercitatio,* l'exercice de la parole. (Cicéron *De finibus,* 4, 3, 6). *Cum apud Delium male pugnatum esset,* après la défaite de Délium (Cicéron, *De Divinatione,* 1, 54, 123).

Il est cependant exagéré de dire que les substantifs abstraits soient rares dans la prose classique; on en trouve un grand nombre dans Cicéron.

576. — § **2.** *En latin, les phrases, sans être aussi liées qu'en grec, le sont bien plus qu'en français.* L'absence des conjonctions est considérée comme une figure de langage (*asyndète*); elle se rencontre assez rarement dans la prose littéraire classique; elle est employée surtout en vue d'un effet spécial à produire : *Qui sensus erat armorum tuorum? Quae tua mens, oculi, manus, ardor animi? Quid cupiebas? Quid optabas? Nimis urgeo. Commoveri videtur adulescens. Ad me revertar. Isdem in armis fui* (Cicéron, *Pro Ligario,* 3, 9).

Remarque. A l'époque archaïque, l'asyndète était très fréquente, elle s'est maintenue en poésie et dans le style familier.

II. Choix des mots.

577. — § **1.** *La prose classique est très sévère dans le choix des mots;* elle en exclut un grand nombre qui ne semblent pas convenir à un langage correct, comme les archaïsmes, les mots grecs, les néologismes, tout ce qui est rare ou recherché.

D'après **Cicéron,** l'orateur ou l'écrivain doit employer un vocabulaire irréprochable, *Verba quae nemo jure reprehendat* (*De Oratore*, 3, 11, 40) et, pour cela, se servir d'ordinaire de termes usités, employés dans leur sens propre : *Verbis usitatis ac proprie demonstrantibus ea quae significari ac declarari volemus* (*De Oratore*, 3, 13, 49).

578. — *Exemples :* Pour cette raison, **Cicéron** ne se sert jamais de *cupido*, tandis qu'il emploie plusieurs centaines de fois *cupiditas ;* écrivant un traité sur la vieillesse, il l'appelle toujours *senectus*, jamais *senecta*. *Cupido* et *senecta* se trouvaient pourtant dans les auteurs qu'il a lus et même cités, mais ils avaient un caractère **archaïque** et **poétique**, tandis que *cupiditas* et *senectus* appartiennent à la langue ordinaire.

579. — **§ 2.** Les auteurs **archaïques** employaient encore couramment des termes que plus tard **Cicéron** et **César** devaient s'interdire, v. g. *cupido, senecta, infortunium, pauperies*.

580. — **§ 3.** Les **poètes,** au lieu de se borner à employer les mots de la langue ordinaire, *recherchent ce qui peut donner à leur style un caractère différent de celui de la prose*. Ils aiment ce qui est rare, exotique, curieux. En particulier :

a) Ils recherchent les termes *archaïques*, v. g. *cupido, senecta ;* **b**) ils forment des mots *nouveaux* : v. g. *repandirostrum*, au bec recourbé; *incurvicervicum*, qui courbe le cou (*Pacuvius*, dans Quintilien, 1, 5, 67); *armisonus* (Virgile, *Énéide*, 3, 544); *ignipotens* (Virgile, *Énéide*, 12, 90).

c) Au lieu du mot propre, ils préfèrent souvent une **périphrase** : *Ter centum* pour *trecenti* (Virgile, *Géorgiques*, 1, 15), *Haec ubi dicta dedit* pour *dixit* (Virgile, *Énéide*, 2, 790).

581. — *Remarque I.* Quelques mots empruntés au grec, comme *pelagus* (Cicéron, *Phénomènes*, 310) et *pontus* (Cicéron, *Phénomènes*, 296), appartiennent au vocabulaire **poétique**; mais ils sont peu nombreux. Ce que les poètes empruntent à la langue grecque, ce sont plutôt des formes de déclinaison (**157**), quelques constructions syntaxiques rares en latin ordinaire (**275**), et enfin des noms propres, harmonieux et sonores : *Glauco et Panopeae et Inoo Melicertae* (Virgile, *Géorgiques*, 1, 437).

Remarque II. **Cicéron**, dans ses *vers*, emploie des mots poétiques qu'il évite en prose, v. g. *juventa, horrisonus, aestifer*, etc.

582. — § **4**. *La langue* **familière,** *et plus encore la langue* **vulgaire** *ont une grande liberté.* Outre les mots du style soutenu, elles en emploient un grand nombre d'autres, dont quelques-uns sont conservés dans les langues romanes, v. g. *bucca*, bouche (Cicéron, *Ad Atticum*, 7, 10; dans la prose littéraire, on emploierait *os, oris*); *caballus*, cheval (Horace, *Épîtres*, 1, 7, 88; dans la prose littéraire : *equus*).

583. — Les principales catégories de mots **familiers** et **vulgaires** sont les suivantes :

a) des **diminutifs**, v. g. : *nauseola*, petite nausée (Cicéron, *Ad Atticum*, 14, 8, 2), *pulchellus*, joli garçon (ironiquement, en parlant de Clodius Pulcher) (Cicéron, *Ad Atticum*, 1, 16, 10).

b) des **composés** de *per* et de *sub : perhonorifice et peramice* (Cicéron, *Ad Atticum*, 14, 12, 2), *subodiosus* (Cicéron, *Ad Atticum*, 1, 5, 4).

c) des **dérivés** : α) adverbes, surtout en *-ter : desperanter* (Cicéron, *Ad Atticum*, 14, 18, 3).

β) adjectifs, surtout en *-bilis : consolabilis* (Cicéron, *Ad Familiares*, 4, 3, 2).

γ) verbes, surtout fréquentatifs en *-to, -tas : quaeritare*, chercher souvent (Plaute, *Asinaire*, 392).

δ) substantifs, surtout en *-io, onis, -or, oris : impetratio*, le fait d'obtenir (Cicéron, *Ad Atticum*, 11, 22, 1), *joculator*, un plaisant (Cicéron, *Ad Atticum*, 4, 16, 3).

Ce n'est pas, bien entendu, que tous les mots en *-io* et en *-or* appartiennent à la langue familière et vulgaire. Beaucoup d'entre eux, comme *opinio, auctor, imperator*, etc., pouvaient évidemment se rencontrer dans le style le plus châtié; mais il en existait un *plus grand nombre* dans la langue familière et vulgaire.

d) des **néologismes. Cicéron** dans ses lettres invente des mots plaisants, comme *sullaturire*, vouloir imiter Sylla (*Ad Atticum*, 9, 10, 6), *Pseudocato*, faux Caton (*Ad Atticum*, 1, 14, 6).

e) des mots **grecs**. Outre ceux qui étaient pleinement latinisés comme *poeta* ou *philosophia*, la langue **familière** et la langue **vulgaire** en emploient un grand nombre d'autres. Cicéron en parsème ses lettres à Atticus.

584. — § **5. La prose non classique** se montre moins scrupuleuse que la prose classique dans l'exclusion des termes familiers ou vulgaires.

Les **prosateurs post-classiques** (v. g. **Tite-Live, Tacite**) imitent le style de la poésie. Ainsi **Tite-Live** emploie non seulement des mots poétiques comme *cupido* (1, 6, 3), mais

des expressions comme *Haec ubi dicta dedit* (22, 50, 10).

Les **archaïsants** (v. g. **Salluste**, **Fronton**) empruntent directement aux vieux auteurs des termes archaïques, v. g. *prosapia,* race (Salluste, *Jugurtha,* 85, 10), archaïsme d'après Cicéron (*Timée,* 11, 39).

585. — **§ 6.** A l'époque de **la décadence**, la prose est de plus en plus envahie par tous les éléments qui en étaient exclus à l'époque classique. Mais la **poésie**, dans laquelle on continue toujours à imiter **Virgile**, a conservé à peu près le même vocabulaire; la langue dont elle se sert devient alors, à mesure que la prose se transforme, de plus en plus artificielle.

586. — *Remarque I.* Malgré leur aversion pour les emprunts faits aux Grecs, les Romains n'ont pu arriver à se constituer une langue scientifique originale. Leur vocabulaire philosophique se compose de mots grecs latinisés (v. g. *philosophia*) ou de mots calqués sur le grec (*qualitas,* imité de ποιότης). Il en est de même dans toutes les autres sciences, sauf dans le droit, où les termes comme les concepts sont vraiment romains.

587. — *Remarque II.* On conseille souvent, avec raison, de ne se servir que des mots employés par **Cicéron** et **César**. C'est en général la meilleure règle à suivre, pour écrire en latin classique. Cependant, il faut ajouter les restrictions suivantes :

a. Il y a des mots dont Cicéron et César n'ont pas *eu l'occasion* de se servir dans leurs ouvrages. Ils ne sont pas moins latins pour cela. Par exemple, Cicéron n'a pas parlé des insectes (*insectum*, Pline, *Histoire naturelle,* 11, 1, 1), des hyènes (*hyaena,* Ovide, *Métamorphoses,* 15, 410). Ces mots ne sont pas pour cela moins latins que *crocodilus, testudo* (tortue), *anas* (canard), employés dans le *De Natura deorum* (2, 48, 124).

588. — **b.** Il ne suffit pas de prendre dans un dictionnaire des mots de Cicéron ou de César. Il faut comprendre non seulement leur sens mais leur *emploi.* Certains composés ou dérivés familiers qu'on trouve dans les lettres à Atticus seraient tout à fait ridicules dans une harangue pathétique. Même les discours de Cicéron renferment quelquefois des termes qui sont à leur place dans un récit ou un passage ironique, et seraient déplacés dans un exorde solennel.

III. Ordre des mots.

589. — **§ 1.** *Le latin, comme le grec* (**III**, **571**), *a beaucoup plus de liberté que le français pour l'ordre des mots.* On peut dire : *Petrus amat Paulum, amat Petrus Paulum,* etc.

On peut donc plus facilement mettre en relief les mots principaux, par exemple en les plaçant au commencement de la phrase : *Legiones abducis a Bruto. Quas?* (Cicéron, *Philippiques,* 10, 3, 7).

On mettra plutôt à la fin les mots qui doivent être attendus et rester dans l'esprit du lecteur : *Ut in perpetua pace esse possitis, providebo* (Cicéron, *Catilinaires,* 3, 12, 29).

590. — § **2**. *Mais la liberté n'est pas absolue.*

A. Quelques lois sont imposées par la **grammaire** :

a) Le *verbe au pluriel* avec plusieurs sujets au singulier ne peut se mettre après un seul d'entre eux, mais doit être après tous.

b) Les *négations* se mettent avant le mot, ou le groupe de mots, auquel elles se rapportent.

c) Les *prépositions* se placent d'ordinaire devant le nom auquel elles se rapportent (*Est in Graecia*), quelquefois immédiatement après, dans quelques expressions comme *quo de agitur* (Cicéron, *De Inventione*, 1, 19, 27), *mecum, tecum,* etc. Dans la prose **classique**, cette **anastrophe** (inversion) ne se trouve qu'avec des pronoms.

d) Les *conjonctions* se placent d'ordinaire au commencement de la phrase ou du membre de phrase qu'elles lient, tantôt à la première place (v. g. *et*, *atque*), tantôt à la seconde (*autem, vero, enim*).

591. — **B**. Outre ces lois précises, on remarque certaines **tendances plus vagues** : **a**. Le *déterminant précède* souvent le *déterminé;* on dit d'ordinaire : *tres homines*, trois hommes; plus rarement : *homines tres,* des hommes au nombre de trois.

592. — **b**. Ordinairement, *les mots qui se rapportent les uns aux autres sont rapprochés;* quand ils sont séparés, on dit qu'il y a **hyperbate** : *Magna proponit iis qui occiderint praemia* (César, *De Bello Gallico,* 5, 58, 5).

c. Les *pronoms personnels* (qui n'étaient pas accentués ou l'étaient faiblement) se mettent volontiers à *la seconde place : Omnes tibi commendo Cyprios* (Cicéron, *Ad Familiares*, 13, 48).

593. — **d**. Mais surtout, le latin met très souvent le *verbe à la fin de la proposition*. **Quintilien** (9, 4, 26) recommande de

lui donner cette place toutes les fois que le rythme ne s'y oppose pas : *Id enim bellum* GERUNT, *quod ab omnibus gentibus* COMPROBATUR (Cicéron, *Philippiques*, 11, 15, 39).

594. — *Remarque.* Le nombre oratoire exerce une grande influence sur l'ordre des mots : beaucoup d'hyperbates, qui semblaient inexplicables autrefois, s'expliquent très simplement par les règles des clausules.

595. — Les **poètes** ont en général bien **plus de liberté** que les prosateurs. Les principales différences sont les suivantes :

a) Les *négations* ne sont pas toujours placées devant le mot auquel elles se rapportent : *Non auriga piger*, pour *auriga non piger* (Horace, *Odes*, 1, 15, 26).

596. — **b)** Les *prépositions* sont souvent placées après le nom auquel elles se rapportent (anastrophe) ou même séparées de lui : *Poenam fortis in ipse meam* (Ovide, *Amores*, 1, 7, 26).

De même on dit : *ad usque, ab usque* pour *usque ad, usque ab.*

597. — *Remarque.* Les prosateurs **post-classiques** imitent quelquefois la liberté des poètes pour la place des prépositions : *Scythas inter* (Tacite, *Annales*, 6, 41).

598. — **c)** Les *conjonctions* ne sont pas toujours au commencement de la phrase ou du membre de phrase qu'elles lient : *Navita sed tristis* (Virgile, *Énéide*, 6, 315).

599. — **d)** Par une imitation maladroite des poètes grecs, les **poètes** latins **archaïques** coupent quelquefois un mot en deux; les **poètes** du temps d'Auguste au contraire se contentent de séparer deux parties d'un mot composé (**tmèse**) : *Cere comminuit brum* (*cerebrum comminuit*) (Ennius, *Annales*, 609). *Septem subjecta Trioni* (*Septentrioni subjecta*) (Virgile, *Géorgiques*, 3, 381).

600. — **e)** **L'hyperbate** est bien plus fréquente **en poésie** qu'en prose : *Geluque flumina constiterint acuto* (Horace, *Odes*, 1, 9, 3).

601. — **f)** Les **poètes** aiment non seulement à séparer les mots qui se rapportent les uns aux autres, mais à les disposer symétriquement les uns au commencement, les autres à la fin du vers; le verbe se place souvent au milieu : *Impiaque aeternam timuerunt saecula noctem* (Virgile, *Géorgiques*, 1, 468).

IV. Le nombre oratoire (ou Rythme au sens large).

602. — *Remarque préliminaire.* Sans être aussi artistes que les Grecs, les Romains étaient beaucoup plus sensibles à l'harmonie du langage qu'on ne l'est aujourd'hui.

La beauté musicale du style fut l'un des mérites qui assurèrent les grands succès oratoires de Cicéron.

603. — § **1er. Rencontre des consonnes et des voyelles.**

A. Cicéron recommande d'éviter les sons durs, le choc des consonnes; il n'approuve pas **l'allitération** (répétition de la même consonne). — L'allitération était, au contraire, un des ornements préférés de la poésie **archaïque** : *At tuba, terribili sonitu, taratantara dixit* (Ennius, *Annales,* 140).

604. — **B. Hiatus** : la prose classique n'évite pas la rencontre de deux voyelles (hiatus); seulement dans la prononciation, on fond ensemble les deux voyelles qui se suivent (**88**).

Remarque. A l'époque de la **décadence,** certains prosateurs cherchent à éviter l'hiatus surtout dans les clausules.

605. — § **2. Figures gorgianiques.**

A l'imitation des Grecs, les Romains emploient les figures gorgianiques (Cicéron, *Orator,* 49, 164) :

a/ Constructions symétriques : membres de phrases égaux : *Ut heres sibi soli non cohaeredibus petit, sic socius sibi soli non sociis petit* (Cicéron, *Pro Roscio Comoedo,* 18, 55).

b/ Antithèse : *Conferte hanc pacem cum illo bello, hujus praetoris adventum cum illius imperatoris victoria...* (Cicéron, *De Signis,* 52, 115; *Orator,* 50, 167).

c/ Assonances : *Non scripta sed nata lex...* (Cicéron, *Pro Milone,* 4, 10; *Orator,* 49, 165).

606. — Ces trois figures, à peu près inconnues à l'époque **archaïque,** apparaissent à Rome dans l'éloquence un peu avant l'époque classique. **Cicéron en** fait usage sans en abuser. A l'époque de la **décadence,** elles deviennent beaucoup plus fréquentes. On en trouve surtout un grand nombre d'exemples dans les auteurs **africains** (v. g. saint Augustin).

607. — *Remarque.* Quoique les auteurs latins recherchent d'ordinaire la symétrie dans les membres des phrases parallèles, quelques-uns d'entre eux comme **Salluste** (qui imite Thucydide), **Tite-Live** et **Tacite** préfèrent varier les constructions dans l'expression de pensées semblables (dissymétrie). *Et perfugis multa indicantibus* (ablatif absolu) et *per suos explorantem* (participe s'accordant avec le complément) (Tite-Live, 22, 28, 1). *In statione erat simul castris praesidio* (pour la garde du camp) *et circumspectans necunde impetus in frumentatores fieret* (Tite-Live, 22, 23, 10).

608. — § 3. Coupe des phrases.

A. A l'exemple des Grecs, Cicéron distingue :

a/ Les incises, très courtes; v. g. : *At habebas* (*Orator*, 67, 223).

b/ Les membres, un peu plus longs : *O ingenia metuenda!* (*Orator*, 67, 225).

c/ Les périodes, appelées par Cicéron *circuitus orationis, circumscriptio, comprehensio*, etc. (*Orator*, 61, 204). Ce sont les phrases longues.

B. L'orateur, d'après Cicéron, ne doit pas toujours se servir de la période, mais mélanger habilement incises, membres et périodes.

C. L'art de construire la période était inconnu aux prosateurs **archaïques**; il s'introduit à Rome, par imitation des Grecs, un peu avant l'époque classique et atteint sa perfection avec **Cicéron**.

609. — *Remarque.* On distingue souvent : **a**) la *période oratoire* qui développe une idée; — **b**) la *période historique* qui groupe en une seule phrase le récit de plusieurs faits (elle est plus fréquente encore dans **Tite-Live** que dans les autres historiens).

610. — § 4. Combinaison des syllabes longues et brèves.

A. Cicéron, comme les Grecs, veut que la prose combine harmonieusement les syllabes longues et brèves, sans pourtant s'astreindre à des règles aussi sévères que la poésie : *orationem remissius numerosam* (*De Oratore*, 3, 48, 184).

B. En latin, comme en grec, les prosateurs doivent éviter les vers. On a prétendu quelquefois trouver des hexamètres dans Cicéron, mais il a fallu pour cela ne pas tenir compte de la coupe des phrases.

C. En dehors des clausules, la recherche de telle ou telle combinaison (pied métrique : dactyle, trochée, etc...) est très peu sensible dans les auteurs latins. Cicéron dit : *Ego sentio omnes in oratione esse quasi permixtos et confusos pedes* (*Orator*, 57, 195).

611. — § 5. Les clausules (ou le « **cursus** »).

Remarque préliminaire. Les règles de l'*élision* et de l'*allongement*

par position sont les mêmes en prose qu'en poésie. De plus, la *dernière syllabe* est indifférente dans les clausules comme à la fin des vers.

612. — A. Les clausules de Cicéron.

I. *Principales règles :* 1°) Cicéron recommande dans l'*Orator* et emploie très fréquemment :

a) le dichorée : clausule composée de deux trochées (chorées) – ᴗ – ᴗ : *cōmmŏrātŭr* (ou *nōn tŭlērŭnt, ēssĕ pōssĭt,* etc...);

b) les clausules composées des crétiques (– ᴗ –), péons (– ᴗᴗᴗ péon premier, ᴗᴗᴗ – péon quatrième) et spondées (– –) :

α) le plus souvent les suivantes :

crétique-spondée (ou trochée) :	*bēllă gēssērŭnt,*
double crétique :	*glōrĭām trādĕrĕ,*
péon premier-spondée (ou trochée) :	*ēssĕ vĭdĕātŭr,*
double spondée :	*cōmmēndētĭs.*

613. — *Remarque.* Souvent le dichorée ou le double spondée sont précédés d'un crétique : *diutĭssĭmē cōmmŏrātŭr; cīvĭŭm Rōmānōrŭm.*

β) Autres combinaisons dans lesquelles entrent les mêmes pieds (crétique, péon, spondée), d'ordinaire seuls ou unis à d'autres, v. g. spondée-crétique : *ēxspēctābĭmŭs;* péon quatrième-spondée (ou trochée) : *prŏprĭă lĭbērtās;* péon premier-crétique : *ēssĕ pătĭēmĭnī.*

614. — 2° Au contraire, Cicéron évite le plus souvent les clausules dans lesquelles n'entrent pas le dichorée et les combinaisons du crétique, du péon, du spondée, v. g. dactyle et spondée (fin d'hexamètre) – ᴗᴗ| – × : *ēssĕ vĭdētŭr;* — choriambe et spondée (ou trochée) – ᴗᴗ – | – × : *ēssĕ vĭdērētŭr;* — procéleusmatique et spondée |– ᴗᴗᴗᴗ| – × : *cōnfĭcĕrĕ vĭdētŭr.*

615. — II. *Vérification.* **Pour constater très aisément ces faits,** il suffit d'ouvrir au hasard les discours de Cicéron. A n'importe quelle page des discours, si l'on examine les fins de phrase terminées par un point, on y retrouve constamment les dichorées ou les combinaisons du crétique, du péon, du spondée.

616. — Mais, dans les parties les plus oratoires, ces mêmes clausules sont beaucoup plus fréquentes; elles se rencontrent presque à la fin de chaque membre de phrase :

Majores nōstrī | saēpĕ (*spondée, spondée*), mercatoribus aut navicu-

lārīīs | nōstrīs (*crétique, spondée*) injuriosi ūs trāc|tātīs (*spondée, spondée*) bēllā gēs|sērūnt (*crétique, spondée*); vos tot milibus cīvĭūm | Rōmānōrūm (*crétique, spondée, spondée*) uno nuntio atque uno tēmpŏrĕ nĕ|cātīs (*péon 1er, spondée*), quo tandem animo ĕssĕ dē|bētīs (*crétique, spondée*)? Legati quod erant appellati superbius, Corin|thūm, pătrēs | vēstrī (*crétique, spondée*) totius Graēcĭāe | lūmĕn (*crétique, spondée*) exstinctum ēssĕ vŏlŭ|ērūnt (*péon 1er, spondée*); vos eum regem inultum ēssĕ pătī|ēmīnī (*péon 1er, crétique*), qui legatum populi Romani cōnsŭ-lārĕm (*dichorée*) vinculis ac verberibus atque omni supplicio excruciatūm nĕ|cāvīt (*dichorée*)? Illi libertatem immī|nūtăm (*dichorée*) cīvĭūm | Rōmā|nōrūm (*crétique, spondée, spondée*) nōn tŭ|lērūnt (*dichorée*); vos ereptam vitam nēglĕ|gētīs (*dichorée*)? Jus legationis verbo violatum illi pērsĕcū|tī sūnt (*crétique, spondée*); vos legatum omni supplicio interfectūm rĕlīn|quētīs (*crétique, spondée*)?

(*De Imperio Cn. Pompei*, 5, 11.)

617. — *Remarque I.* La clausule d'après Cicéron comprend tantôt deux pieds, tantôt trois (*Orator*, 64, 216) : *bēllă gēssērūnt* (deux pieds); *diu|tīssĭmē | cōmmŏ|rātŭr* (trois pieds).

618. — *Remarque II.* Cicéron compte par pieds, non par mots. Cependant la division des mots (ou césure) n'est pas absolument indifférente. Cicéron évite ordinairement de terminer ses phrases par des mots trop longs (6 ou 7 syllabes) : *circumduceremini,* ou trop courts (monosyllabes). Les mots de trois ou quatre syllabes ont la préférence.

Note. La prose dans laquelle les règles des clausules sont observées a quelquefois été appelée « *prose métrique* ».

619. — B. Emploi des clausules chez les auteurs latins.

a) A l'époque **archaïque**, les prosateurs ne s'occupaient pas des clausules. Vers le commencement du premier siècle av. J.-C., quelques orateurs (v. g. **Crassus**) commencèrent à imiter les finales usitées par les Grecs d'Asie et que **Cicéron** contribua beaucoup à répandre chez les Romains.

620. — **b)** Les **néo-attiques**, ennemis de Cicéron (v. g. **Calvus**, **Brutus**) négligeaient les clausules; de même, quelques autres écrivains, surtout les historiens, v. g. **Salluste**, **Tite-Live**.

621. — **c)** Mais les clausules cicéroniennes, progressivement transformées, sont de plus en plus employées à l'époque **post-classique** et surtout au temps de la **décadence**. Elles deviennent l'ornement obligé de toute prose littéraire et se retrouvent dans les ouvrages **des Pères de l'Église** et dans les anciennes **prières liturgiques**.

622. — **C. Transformation des clausules après Cicéron** (jusqu'au VIIe siècle).

a) Le *crétique* devient plus fréquent; le *dichorée* diminue et ne suffit plus à former une clausule s'il n'est précédé d'un crétique.

b) L'influence de l'*accent* se fait de plus en plus sentir et, par suite, la division des mots devient de plus en plus importante.

623. — **c)** Les clausules deviennent de plus en plus *uniformes;* toutes se ramènent enfin à quatre :

(1) **Cursus planus** (accent sur la 2e et 5e syllabe à partir de la fin) : ordinairement cette clausule est formée d'un trisyllabe accentué sur la pénultième, précédé d'un mot accentué aussi sur la pénultième :
nóstris infúnde.

624. — (2) **Cursus tardus** (accent sur la 3e et la 6e syllabe) : ordinairement quadrisyllabe accentué sur l'antépénultième précédé d'un mot accentué sur la pénultième :
incarnatiónem cognóvimus.

625. — (3) **Cursus velox** (accent sur la 2e et la 7e syllabe) : ordinairement quadrisyllabe accentué sur la pénultième précédé d'un mot accentué sur l'antépénultième :
glóriam perducámur.

626. — (4) **Cursus dispondaïque** (accent sur la 2e et la 6e syllabe) : ordinairement quadrisyllabe accentué sur la pénultième précédé d'un mot accentué, lui aussi, sur la pénultième :
consolatióne respirémus.

627. — Dans le *Sacramentaire léonien* (recueil liturgique achevé vers le VIe siècle), sur plus de 1030 oraisons, il n'y en a que deux qui ne se terminent pas par l'une de ces quatre finales.

On évite au contraire l'accent sur la 2e et 4e (*incarnatiónem scímus*), la 2e et la 8e (*scímus incarnatiónem*), la 2e et la 9e (*cognóscimus incarnatiónem*), la 3e et la 5e (*dignitáte súperet*), la 3e et la 7e (*tótus apostólicus*), etc.

628. — *Remarque.* Vers le VIIe siècle, le cursus tomba en désuétude à peu près complètement. A la fin du XIe siècle, il fut remis en honneur. On recommença dès lors à imiter les anciennes clausules; mais on employait presque uniquement le cursus *planus*, le *tardus* et le *velox*. On ne tenait compte que de l'accent, jamais de la quantité.

Le cursus se répandit dans le cours du XIIe siècle, et beaucoup plus au XIIIe; il se maintint jusqu'au XVe, puis tomba de nouveau en désuétude.

Pour plus de **détails et pour la bibliographie, cf. L. Laurand.** *Études sur le style des discours de Cicéron.* 2e éd. Paris, « Les Belles-Lettres », en cours de publication. *Ce qu'on sait et ce qu'on ignore du cursus.* 2e éd. Louvain, Peeters; Paris, Champion, 1914. *Musée Belge,* XVIII, 1920, p. 188-198.

V. Les tropes et les figures.

629. — § 1er. Emploi des métaphores.

La prose classique est très timide dans l'emploi des métaphores. Celles qui ne sont pas absolument usuelles sont d'ordinaire introduites par des mots qui les excusent : *quasi*, *tanquam, ut ita dicam : Oratione quasi suspensos* (Cicéron, *Brutus*, 54, 200).

Les métaphores absolument usuelles en latin rentrent pour la plupart dans quelques catégories assez limitées, v. g. métaphores tirées du feu : *incensus cupiditate, exstinguere bellum;* — de l'eau : *defluxit oratio ad, versus fundere;* — du corps humain : *judicia jacebant, pinguis oratio, currit oratio.*

Les **poètes** sont plus hardis; de même les prosateurs **post-classiques.**

630. — § 2. Figures de pensée et de mots.

Pas de différence spéciale avec les langues modernes pour les figures de pensée. A l'imitation des Grecs, les Romains commencent un peu avant l'époque classique à rechercher les figures de mots. Les principales sont :

631. — a. La **paronomase** (παρονομασία) : rapprochement de mots à peu près semblables : *Corpus aberat liberatoris; libertatis memoria aderat* (Cicéron, *Philippiques*, 10, 4, 8; double exemple : *aberat, aderat; liberatoris, libertatis*). *Viri virtus* (Cicéron, *Pro Milone*, 30, 81).

632. — b. La **répétition** : On en distingue plusieurs sortes; la plus importante est l'**anaphore**, consistant à placer le même mot en tête de plusieurs phrases (ou membres de phrases) : *Testis est Italia,... testis est Sicilia,... testis est Africa...* etc. (Cicéron, *De Imperio Pompei*, 11, 30-31).

Dans les discours de **Cicéron**, il y a plus de trois mille anaphores (la répétition du même mot cinq ou six fois ne comptant que pour un exemple).

633. — *Remarque.* Les anciens (Grecs et Latins) se préoccupaient beaucoup moins que les modernes d'éviter certaines répétitions qui seraient aujourd'hui considérées comme des négligences.

On comptait parmi les figures l'emploi du même terme dans la même phrase avec deux sens différents : *His de causis ego huic causae patronus exstiti* (Cicéron, *Pro Roscio Amerino*, 2, 5).

APPENDICE II. NOTIONS DE LEXICOGRAPHIE LATINE.

634. — F. Heerdegen. *Lateinische Lexikographie*, appendice à F. Stolz et J. H. Schmalz. *Lateinische Grammatik* (Iw. Müller. *Handbuch*, II, 2). Munich, Beck, 1910. — F. Rowald. *Repertorium lateinischer Wörterverzeichnisse und Spezialiexika*. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1914. — H. Diels. *Elementum. Eine Vorarbeit zum griechischen und lateinischen Thesaurus*. Leipzig, Teubner, 1899. — M. Bréal. *Journal des Savants*. 1900, p. 642-652 (à propos du précédent); 1901, p. 337-346 (à propos des premiers fascicules du *Thesaurus linguae Latinae*).

§er 1. Histoire de la lexicographie latine.

635. — **A. Dans l'antiquité.** Les Romains s'adonnèrent beaucoup moins que les Grecs aux études de lexicographie. On peut citer cependant, au temps de la république, Aelius Stilon (*supra*, **V, 58**), Varron : *De lingua latina* (*supra*, **V, 132-136**) ; au temps d'Auguste, Verrius Flaccus : son *De verborum significatu*, sorte de grand lexique, est aujourd'hui perdu, mais il avait été résumé par Pompeius Festus (IIe siècle ap. J.-C.). Festus lui-même n'est pas conservé entièrement ; pour une partie de son œuvre, nous n'avons qu'un résumé de ce résumé; il est dû à Paul Diacre (temps de Charlemagne).

Édition critique : W. M. Lindsay. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1913.

Quelques précieuses remarques se trouvent dispersées dans les *Nuits Attiques* d'Aulu-Gelle (IIe siècle ap. J.-C., *supra*, **V, 312**).

Les deux grands ouvrages qui nous ont conservé les travaux lexicographiques de l'antiquité latine sont : 1°) Nonius Marcellus (probablement commencement du IVe siècle). *De compendiosa doctrina*.

Édition critique : W. M. Lindsay. 3 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1903.

2) Saint Isidore, évêque de Séville (environ 570-636). *Etymologiarum libri XX*.

Édition critique : W. M. Lindsay. 2 vol. Oxford, Clarendon Press, [1911].

636. — **B. Au moyen âge.** On compose beaucoup de *glossaires* (dictionnaires de mots rares) plus ou moins copiés les uns sur

les autres. Le principal auteur est Papias, surnommé le *Vocabuliste,* qui composa, vers 1063, un *Elementarium doctrinae erudimentum.*

Corpus Glossariorum Latinorum. Ed. G. Löwe, G. Götz, G. Gundermann, G. Heraeus, P. Wessner. 7 vol. Leipzig, Teubner, 1898-1923. — *The Corpus Glossary.* Ed. W. M. Lindsay. Cambridge, University Press, 1921. — W. M. Lindsay et H. J. Thomson. *Ancient lore in medieval Latin glossaries.* Oxford, Clarendon Press, 1921.

637. — C. Depuis la Renaissance. La Renaissance et les temps modernes ont produit beaucoup de dictionnaires; bien peu cependant sont des ouvrages de première main. Ce sont :

Robert Estienne. *Thesaurus Linguae Latinae.* Paris, 1531, souvent réédité. — E. Forcellini (et J. Facciolati). *Totius latinitatis Lexicon.* Padoue, 1771, réédité par V. de Vit. Prado, Aldina, 1858-1875 et par F. Corradini. 4 vol. Padoue, séminaire, 1864-1887. — *Thesaurus Linguae Latinae editus auctoritate et consilio Academiarum quinque Germanicarum Berolinensis, Gottingensis, Lipsiensis, Monacensis, Vindobonensis.* Leipzig, Teubner, en cours de publication.

Le *Thesaurus Linguae Latinae* sera beaucoup plus complet et plus exact que tous les dictionnaires antérieurs. Les auteurs latins ont été dépouillés par un grand nombre de savants; les millions de fiches, rassemblées à Munich, sont utilisées pour la rédaction des articles; mais il est impossible d'y faire entrer tous les matériaux qu'on a réunis. La publication, commencée en 1900, devait durer une quinzaine d'années; mais au bout de ce laps de temps, elle n'en était pas encore à moitié.

638. — § 2. Principaux dictionnaires latins.

A. Dictionnaires latins-français (et latins-anglais, latins-allemands) : G. Freund. *Grand dictionnaire de la langue latine.* Trad. N. Theil. 3 vol. Paris, Didot, 1882-1883. Édition abrégée en un volume. *ibid.* — C. T. Lewis et C. Short. *A Latin dictionary.* Oxford, Clarendon Press (d'après Freund, mais plus maniable que la grande édition française, plus complet que la petite). — E. Benoist et H. Gœlzer. *Dictionnaire latin-français.* Paris, Garnier. — L. Quicherat et A. Daveluy. *Dictionnaire latin-français* (revu par E. Chatelain). Paris, Hachette. — K. E. Georges. *Ausführliches lateinisch-deutsches Handwörterbuch.* 7e éd. 2 vol. Leipzig, Hahn, 1879-1880. Une 8e édition par H. Georges est en cours de publication.

Les dictionnaires spéciaux ont été mentionnés plus haut à propos de chaque auteur (Cicéron, Virgile, etc.). De plus, pour la connaissance du latin biblique et par conséquent du latin de la décadence, il est nécessaire de recourir aux « *Concordances* ». La meilleure est : [E.] Peultier, [L.] Étienne, [L.] Gantois. *Concordantiarum Scripturae sacrae Thesaurus.* Paris, Lethielleux, 1897.

639. — **B. Dictionnaires français-latins** : H. Gœlzer. *Nouveau dictionnaire français-latin.* Paris, Garnier. — G. Édon (et R. Pichon). *Dictionnaire français-latin.* Paris, Belin. — L. Quicherat. *Dictionnaire français-latin* (revu par E. Chatelain). Paris, Hachette.

640. — **C. Dictionnaires étymologiques** : M. Bréal et A. Bailly. *Dictionnaire étymologique latin.* Paris, Hachette. — A. Walde. *Lateinisches etymologisches Wörterbuch.* 2ᵉ éd. Heidelberg, Winter, 1910 (le plus au courant). — Indications importantes de F. Skutsch dans : M. Petschenig. *Stowassers lateinisch-deutsches Handwörterbuch.* 3ᵉ éd. Vienne, Tempsky; Prague, Freytag, 1910 (l'introduction a été traduite en français, *supra*, **2**).

641. — **D.** Pour les **synonymes** : C. Meissner. *Petit traité des synonymes latins,* traduit et remanié par P. Altenhoven. 2ᵉ éd. Namur, Wesmael; Paris, Klincksieck, 1913 (court et précis). — E. Barrault. *Traité des synonymes de la langue latine.* Paris, Hachette, 1853 (très détaillé).

642. — **E.** Pour les **expressions latines** et les conversations : C. Meissner. *Phraséologie latine.* Trad. fr. 5ᵉ éd. Paris, Klincksieck, 1911. — T. Elsässer. *Nos in schola Latine loquimur.* 2ᵉ éd., Roulers, De Meester, 1909. — C. Dumaine. *Conversations latines.* Paris, Tralin, [1913].

643. — **F.** Pour les **noms propres** : J. Perin. *Onomasticon totius Latinitatis.* Padoue, séminaire, en cours de publication depuis 1913. Les dictionnaires *latins-français* de Quicherat, Benoist-Gœlzer, Freund-Theil, Lewis-Short, Georges, *français-latins* de Édon et Quicherat mentionnent les principaux noms propres. Dans le *Thesaurus Linguae latinae,* ils sont séparés à partir de la lettre C. — Traduction des noms géographiques latins en noms modernes : J. G. Grässe. *Orbis Latinus.* 2ᵉ éd. par F. Benedict. Berlin, Schmidt, 1909. — Chevin. *Dictionnaire latin-français des noms propres de lieux.* Bar-le-Duc, Œuvre de Saint-Paul, [1897].

644. — Traduction des noms géographiques modernes en noms latins : J. G. Th. Grässe. *Orbis latinus.* 1ʳᵉ éd. Dresde, Schönfeld, 1861, p. 217-287; cette liste très utile a été omise dans la 2ᵉ éd., on peut y suppléer en partie par le *Lexique* de Besnier (*supra*, **IV, 1**), p. 833-893 et par : J. J. Egli. *Nomina geographica,* 2ᵉ éd. Leipzig, Brandstetter, 1893.

645. — **G.** Pour la comparaison avec le latin du **moyen âge** : C. du Cange. *Glossarium mediae et infimae Latinitatis.* Éd. L. Favre (avec les suppléments de Carpentier, Henschel, etc.). 10 vol. Niort, Favre, 1883-1887. — A. Bartal. *Glossarium mediae et infimae Latinitatis regni Hungariae.* Leipzig, Teubner, 1901. — W. H. Maigne d'Arnis. *Lexicon manuale ad scriptores mediae et infimae latinitatis.* Paris, Migne, 1858; réimpression : Paris, Garnier, 1890. — Un nouveau *Dictionnaire du latin médiéval* est en préparation. Le *Bulletin Du Cange* (ou *Archivum Latinitatis medii aevi*) publie des travaux préparatoires à cet ouvrage.

646. — **H.** Pour la comparaison avec les **langues romanes** : G. Körting. *Lateinisch-romanisches Wörterbuch.* 3ᵉ éd. Paderborn, Schöningh, 1907. — W. Meyer-Lübke. *Romanisches etymologisches Wörterbuch.* Heidelberg, Winter, 1911-1920 (réimpression, 1925). — L. Clédat. *Dictionnaire étymologique de la langue française,* 4ᵉ éd. Paris, Hachette, 1917.

APPENDICE III. NOTIONS DE SÉMANTIQUE.

647. — M. Bréal. *Essai de Sémantique.* 6e éd. Paris, Hachette, 1913. A. Darmesteter. *La vie des mots.* Paris, Delagrave. — C. K. Reisig. *Vorlesungen über die lateinische Sprachwissenschaft. II. Semasiologie,* 2e éd. par F. Heerdegen, Berlin, Calvary, 1890. — F. Restrepo. *Diseño de semantica général.* Barcelone, Imprenta Barcelonera, 1917. — A. Meillet. *Linguistique historique et linguistique générale.* Paris, Champion, 1921, p. 230-271. — J. Marouzeau. *La linguistique.* Paris, Geuthner, 1921, p. 34-42.

§ 1er. La ***sémantique*** **ou** ***sémasiologie*** est la science qui étudie le sens des mots et ses variations.

648. — § **2. Sens primitif des mots.** Le mot ne désigne pas toujours, ni même le plus souvent, l'essence, les qualités essentielles, la nature de l'objet nommé : *Lunette*, « petite lune », ne dit pas que cet instrument sert à la vue. *Stabulum, statio*, indiquent des « endroits où l'on se tient debout ». Rien de plus vague. Donc évidemment tel mot ne convient pas nécessairement à telle idée.

649. — § **3. Principales modifications que subit le sens des mots.**

1) **Élargissement** ou extension du sens : *pecunia,* richesse en bétail, puis, richesse en général.

2) **Restriction** (ou rétrécissement) des sens : *toga,* ce qui couvre, toge.

3) **Métaphore** : passage d'un sens à l'autre à cause d'une similitude : *pensare,* peser, penser ; *spiritus*, souffle, esprit.

4) **Métonymie** : passage d'un sens à un autre à cause d'un rapport constant entre deux objets : *ambulatio,* action de se promener ; lieu où l'on se promène (de même en français : promenade).

650. — § **4. Polysémie :** multitude de sens d'un même mot.

Souvent le même mot, tout en gardant son sens primitif, en acquiert de nouveaux ; il arrive ainsi à signifier des objets très différents.

Cette multiplicité de sens ne produit pas d'ordinaire de confusion, parce que l'esprit, guidé par le contexte, ne pense qu'à l'un des sens. *Ratio* signifie à la fois compte, somme, registre,

calcul, manière d'être, considération, raisonnement, faculté de raisonner, manière d'agir, méthode, système, genre et espèce, opinion, cause, etc.

651. — § 5. Changement de catégories grammaticales.

Un substantif devient adjectif, un adjectif devient substantif (**III**, 226); des mots variables deviennent adverbes; des adverbes, prépositions, etc. (**III, 319, 325, 328,** *supra* **247-257**) : *modo* ablatif de *modus* devient adverbe, *prae* (adverbe) devient préposition.

Remarque. Tous ces changements se font insensiblement; nous pouvons seulement en constater les étapes principales; mais les sens divers qu'un mot peut prendre sont en réalité indéfinis.

MÉTRIQUE GRECQUE ET LATINE

Bibliographie (Cf. *supra*, **préface, p. VI** : *remarques*).

1. — Métrique grecque et latine : F. Plessis. *Métrique grecque et latine*. Paris, Klincksieck, 1889. — L. Havet et L. Duvau. *Cours élémentaire de métrique grecque et latine*. 4ᵉ éd. Paris, Delagrave, 1896. — W. Christ. *Metrik der Griechen und Römer*. 2ᵉ éd. Leipzig, Teubner, 1879 (très détaillé). — H. Gleditsch. *Metrik* (Iw. Müller. *Handbuch*, II, 3). Munich, Beck, 1901 (le plus complet pour la bibliographie). — E. Bickel. *Antike Metrik* dans : A. Gercke et E. Norden. *Einleitung in die Altertumswissenschaft*. I. 2ᵉ éd. Leipzig, Teubner, 1912. — L. Vernier. *Petit traité de métrique grecque et latine*. Paris, Hachette, 1894. — G. Schultz. *Beiträge zur Theorie der antiken Metrik : Hermes* XXXV, 1900, p. 308-325 (surtout important pour la théorie du pentamètre). — W. R. Hardie. *Res Metrica*. Oxford, Clarendon Press, 1920.

2. — Métrique grecque : O. Riemann et M. Dufour. *Traité de rythmique et de métrique grecques*. Paris, Colin, 1893. — P. Masqueray. *Traité de métrique grecque*. Paris, Klincksieck, 1899. *Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque*. Paris, Klincksieck, 1895. — A. Rossbach et R. Westphal. *Theorie der musischen Künste der Hellenen* (3ᵉ éd. de la *Metrik der Griechen*). 3 vol. Leipzig, Teubner, 1885-1889 (reste le plus détaillé, quoique très dépassé dans le détail). — T. D. Goodell. *Chapters on Greek Metric*. New-York, Scribner; Londres, Arnold, 1902. — P. Shorey. *Choriambic dimeter and the rehabilitation of the Antispast : Transactions of the American philological Association*. XXXVIII, 1907, p. 57-88. — O. Schröder. *Vorarbeiten zur griechisehen Versgeschichte*. Leipzig, Teubner, 1908. *Aeschyli cantica*. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1907. *Sophoclis cantica*. Ibid. 1907. *Euripidis cantica*. Ibid. 1910. *Aristophanis cantica*. Ibid. 1909. *Ueber den gegenwärtigen Stand der griechischen Verswissenschaft*. Progr. Naumburg, 1912. — H. Weil. *Études de littérature et de rythmique grecques*. Paris, Hachette, 1902. — U. von Wilamowitz. *Griechische Verskunst*. Berlin, Weidmann, 1921. — J. W. White. *The verse of Greek Comedy*. Londres, Macmillan, 1912. — W. H. D. Rouse. *Demonstrations in Greek iambic verse*. Cambridge, University Press, 1899 (conseils et exercices).

3. — Métrique latine : J. V. Bainvel. *Métrique latine*. Paris, Poussielgue, 1893. *Exercices méthodiques de vers latins*. 2 vol. (partie du maître, partie de l'élève). Tours, Mame, 1893. — L. Quicherat. *Traité de versification latine*. Paris, Hachette. — L. Müller. *De re metrica poetarum Latinorum*. 2ᵉ éd. St-Pétersbourg et Leipzig, Ricker, 1894. — P. Grumbach et A. Waltz. *Prosodie et Métrique latines*. Paris, Garnier. — H. Bornecque. *Précis de prosodie et de métrique latines*. Paris, Fontemoing, 1900. — G. Schiappoli. *Metrica e prosodia latina*. 2ᵉ éd. Turin, Loescher, 1911. — **Mètres**

archaïques : W. M. Lindsay. *Early Latin verse*. Oxford, Clarendon Press, 1922. — **Mètres d'Horace** : H. Schiller. *Mètres lyriques d'Horace* (« traduit et augmenté » par O. Riemann). Paris, Klincksieck, 1883. — E. Stampini. *La metrica di Orazio*. Turin, Loescher, 1908. — O. Schröder. *Horazens Versmasse für Anfänger erklärt*. Leipzig, Teubner, 1911. — R. Heinze. *Die lyrischen Verse des Horaz*. Leipzig, Teubner, 1918 (hypothèses contraires à celles de Schröder).

4. — Voir aussi les éditions des **poètes** (citées *supra*, à leur place dans l'histoire de la littérature v. g. les *Captifs* de Plaute, par Lindsay); les **éditions des métriciens** anciens comme : Héphestion, édition M. Consbruch, Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1906 (avec fragments d'autres métriciens et scolies), le Tome VI des *Grammatici Latini*, édition H. Keil, Leipzig, Teubner, 1874. — Enfin les ouvrages cités *supra* (**II, 82**) à propos de la musique, spécialement Laloy et Williams (pour la théorie du rythme).

NOTE PRÉLIMINAIRE.

5. — Faits et théories. La connaissance de la métrique ancienne est fondée surtout et avant tout sur le texte des poètes : c'est de ce texte qu'elle doit partir, à lui qu'elle doit revenir constamment. Mais elle ne peut négliger totalement les écrits des théoriciens anciens : pour classer les faits de toute nature qu'offre la versification, des cadres sont nécessaires et il faut un vocabulaire; pour se faire comprendre, il faut parler comme tout le monde, emprunter certaines classifications et la terminologie en usage depuis des siècles.

Il y a entre les deux sources de connaissance, textes des poètes, écrits des théoriciens, une différence capitale. Les premiers nous offrent les faits qui, bien constatés, sont certains et ne changent pas, quelle que soit la terminologie adoptée. Les strophes d'Horace, par exemple, offrent des combinaisons déterminées de syllabes longues ou brèves, des coupes à des places fixes; son art présente une évolution caractéristique; le détail de sa versification offre une mine presque inépuisable à l'observation.

Mais l'analyse que les métriciens anciens en donnent est souvent contestable : on groupe les syllabes en pieds de deux, trois, quatre syllabes; on donne aux vers ou parties de vers tel ou tel nom; on croit voir leur origine dans telle ou telle combinaison de syllabes. Tout cela est discutable.

6. — Parmi les modernes, les uns ont suivi de près les théo-

ries des anciens, d'autres se sont laissé guider par le sentiment musical, appliquant à l'antiquité des principes qui pourraient bien lui avoir été fort étrangers. D'autres ont construit des systèmes purement hypothétiques. La lecture des ouvrages de métrique, particulièrement de ceux qui ont paru au xx[e] siècle, peut avoir comme résultat un scepticisme absolu sur les données de cette science.

De fait, les théories qui se succèdent sont souvent des constructions ingénieuses mais dénuées de toute solidité. On y dépense beaucoup de talent et de travail, qui serait mieux employé à la recherche méthodique des faits.

7. — Dans l'exposé qui suit, il n'a pas été possible de supprimer tout ce qui est système : les règles eussent été très difficiles à formuler et ce résumé n'eût pu servir d'introduction à l'étude des ouvrages plus détaillés.

On s'est efforcé néanmoins de séparer, dans la mesure du possible, les faits de leur explication. Lorsque plusieurs systèmes sont en présence, on a cherché à donner un aperçu rapide de chacun d'eux.

On s'est borné à ce qui est indispensable pour l'explication des auteurs que l'on traduit ordinairement dans les classes. Aussi a-t-on nécessairement fait la place plus large aux Latins qu'aux Grecs.

CHAPITRE I. LA MÉTRIQUE ET SON HISTOIRE.

8. — § 1. **Ce qu'est la métrique** : la science qui explique les lois des différents vers et de leurs combinaisons.

§ 2. **Son utilité** : Surtout aider à mieux comprendre les poètes; on sait quel est leur instrument et comment ils s'en servent. La métrique est, d'ailleurs, très utile dans les questions de critique (authenticité, critique des textes).

9. — § 3. **Principaux métriciens anciens.**

1) **Grecs** : Aristoxène de Tarente, né vers 350, élève d'Aristote, fut le premier qui étudia la métrique en grand détail. Il reste de lui trois livres sur l'*Harmonie* et de nombreux fragments.

Les GRAMMAIRIENS DE L'ÉPOQUE ALEXANDRINE ne négligèrent pas la métrique, mais il ne reste d'eux que des fragments.

HÉPHESTION (IIe siècle ap. J.-C.) avait composé un vaste ouvrage de métrique en 48 livres. Il l'avait résumé dans un *Manuel* (Ἐγχειρίδιον) qui nous est parvenu. Certains modernes lui attribuent une grande importance, mais d'autres le considèrent comme n'ayant absolument aucune autorité.

ARISTIDE QUINTILIEN (probablement fin du IIIe siècle ap. J.-C.), dans son Περὶ μουσικῆς, touche aux questions de métrique.

10. — 2) **Latins** : Les PREMIERS POÈTES, comme ENNIUS, étaient en même temps des grammairiens; ils s'occupèrent de métrique. Tel LUCILIUS au livre IX de ses *Satires*. VARRON traitait des questions de métrique au livre IV du *De sermone Latino* et dans le *De lingua Latina*. CICÉRON (surtout dans l'*Orator*) et QUINTILIEN (9, 4, 45-147) donnent quelques renseignements précieux. CAESIUS BASSUS, au temps de Néron, écrivit un livre de métrique. JUBA (IIIe siècle ou fin du IIe) composa un *Manuel* en huit livres au moins. Il ne reste que des fragments de ces deux auteurs. On possède au contraire les ouvrages suivants : TERENTIANUS MAURUS (vers le IIIe siècle) : *De litteris, de syllabis, de metris libri tres*. — C. MARIUS VICTORINUS (IVe siècle) : *Ars grammatica de orthographia et de metrica ratione*. — DIOMÈDE (IVe siècle) : IIIe livre de son *Ars Grammatica*.

Remarque. Toutes les formes de vers employées par les Romains ont été empruntées par eux aux Grecs. La seule exception est le vers *saturnien* (*supra*, **V**, **7**); mais il ne se trouve jamais chez les grands poètes; il ne fut guère employé que dans la poésie archaïque et populaire.

CHAPITRE II. NOTIONS FONDAMENTALES.

11. — § **1. Longues et brèves.** Le fondement de la versification ancienne est la distinction entre deux sortes de syllabes : les unes *longues*, les autres *brèves*. La prononciation d'une syllabe longue durait deux fois plus longtemps que la prononciation d'une brève. *Longam esse duorum temporum, brevem unius etiam pueri sciunt* (Quintilien, 9, 4, 47). Par exemple, dans le mot *Tityre*, la première syllabe, qui est lon-

gue, dure à elle seule autant que les deux autres qui sont brèves. On a coutume d'indiquer les syllabes longues par le signe —; les brèves par ᴗ : *Tĭtȳrĕ.*

Dans les vers grecs et latins, la succession des syllabes longues et brèves est fixée par des règles déterminées. Pour reconnaître les différentes espèces de vers, il ne faut pas, comme pour les vers français, compter le nombre des syllabes, mais indiquer dans quel ordre se succèdent les brèves et les longues.

12. — *Remarque I.* Il ne faut pas croire que la distinction des brèves et des longues soit une particularité du grec et du latin. Elle existe dans beaucoup de langues. Ainsi, en français, *pâte* est plus long que *patte;* on le remarque aisément. Les méthodes précises de la phonétique expérimentale ont même permis de constater que certaines syllabes ont une durée à peu près *double* de certaines autres.

Cf. [P. J.] Rousselot. *Précis de prononciation française.* Paris, Welter, 1902, p. 28, 90.

13. — *Remarque II.* D'ailleurs, on ne doit pas supposer une régularité absolument mathématique, que rien ne prouve. Il s'agit seulement de la durée évaluée approximativement.

14. — § **2. Temps.** On appelait *temps* la durée de la prononciation normale d'une syllabe brève. La longue ordinaire avait donc deux temps.

15. — § **3. Ictus, temps fort.** Comme les vers, à l'origine, étaient chantés, il y avait, à intervalles plus ou moins réguliers, des syllabes prononcées plus fortement que les autres. Cette intensité plus grande s'appelait *ictus* (ou *temps fort*). Les Grecs l'appelaient θέσις : c'était le moment où les danseurs posaient le pied à terre. A la θέσις s'opposait l'ἄρσις, moment où le pied était levé (*temps faible*).

Les mots *arsis, thesis* ont été employés aussi chez les Latins, mais avec un sens opposé : *arsis,* temps fort (moment où le bâton du chef d'orchestre était levé); *thesis,* temps faible (moment où il était baissé).

16. — § **4. Rythme.** La succession des longues et des brèves, des temps forts et des temps faibles, constitue le *rythme.* Aristoxène le définit : Χρόνων τάξις ἀφωρισμένη : « suite déterminée de temps »; Quintilien dit : *Rhythmi, id est numeri, spatio temporum constant* (9, 4, 46).

Cette définition du rythme est celle qui est requise pour l'étude de la métrique ancienne. Il peut être utile de comparer les théories plus générales ou au contraire plus précises : J. Combarieu. *Théorie du rythme.* Paris, Picard, 1897. — M. Kawczinski. *Essai comparatif sur l'histoire des rythmes.* Paris, Bouillon, 1889. — A. Mocquereau. *Le nombre musical grégorien.* I. Rome et Tournai, Desclée, 1908 (Les premiers chapitres contiennent une théorie générale du rythme).

Au rythme (ῥυθμός) on oppose le ῥυθμιζόμενον : « ce qui est rythmé », poésie, musique, danse, toutes trois soumises au rythme.

17. — § 5. Pied. — A. Définition. On appelle *pied* chaque groupe de syllabes comprenant un ictus.

Remarque. Il est assez d'usage en France, quand on scande des vers, de faire une légère pause entre les pieds. Ce procédé est commode et pratique pour les commençants. Mais on doit bien savoir qu'il ne représente aucunement la manière dont les anciens lisaient les vers. Quoi que l'on pense de cette difficile question (*infra*, **179-181**), il est absolument certain que, s'il pouvait y avoir des arrêts de la voix à la fin du vers ou à la césure, il n'y en avait pas entre les pieds.

18. — B. Principaux pieds :

a) *De deux temps :*	pyrrhique	∪ ∪
b) *De trois temps :*	tribraque	∪ ∪ ∪
	trochée (ou chorée)	— ∪
	iambe	∪ —
c) *De quatre temps :*	procéleusmatique	∪ ∪ ∪ ∪
	dactyle	— ∪ ∪
	anapeste	∪ ∪ —
	spondée	— —
d) *De cinq temps :*	péon 1er	— ∪ ∪ ∪
	péon 2e	∪ — ∪ ∪
	péon 3e	∪ ∪ — ∪
	péon 4e	∪ ∪ ∪ —
	crétique (ou amphimacre)	— ∪ —
	bacchius (ou bacchée)	∪ — —
	antibacchius	— — ∪
e) ***De six temps :***	ionique mineur (*ionicus a minore*)	∪ ∪ — —
	ionique majeur (*ionicus a majore*)	— — ∪ ∪
	molosse	— — —

19. — C. Pieds rares et pieds composés.

a) *Épitrites :*

épitrite 1[er]	∪ — — —
épitrite 2[e]	— ∪ — —
épitrite 3[e]	— — ∪ —
épitrite 4[e]	— — — ∪

b) *Pieds composés :*

dochmius (iambe et crétique)	∪ — — ∪ —
choriambe (chorée et iambe)	— ∪ ∪ —
diiambe (deux iambes)	∪ — ∪ —
dichorée ou ditrochée (deux trochées)	— ∪ — ∪
antispaste (iambe et trochée)	∪ — — ∪

20. — D. Diverses sortes de pieds suivant le « genre ».

a) **Genre égal** (*genus par,* γένος ἴσον) : le temps fort est au temps faible comme 1 est à 1 : dactyle (2 = 1 + 1); spondée (2 = 2); anapeste (1 + 1 = 2); procéleusmatique (1 + 1 = 1 + 1).

b) **Genre double** (*genus duplum,* γένος διπλάσιον) : le temps fort est au temps faible comme 2 est à 1 : iambe, trochée, tribraque, ionique majeur, ionique mineur, molosse.

c) **Genre péonique** (*genus sescuplum,* γένος ἡμιόλιον) : le temps fort est au temps faible comme 3 est à 2 : crétique, bacchius, antibacchius, péon.

21. — E. Diverses sortes de pieds suivant le rythme.

a) de *rythme* **ascendant :** le temps faible précède le temps fort (πόδες ἀπ' ἄρσεως) : iambe, anapeste.

b) de *rythme* **descendant :** le temps fort précède le temps faible (πόδες ἀπὸ θέσεως) : dactyle, trochée.

Le spondée a l'ictus sur la première syllabe quand il remplace le dactyle, sur la seconde quand il remplace l'anapeste.

22. — *Remarque I.* On dit qu'il y a **substitution** quand on emploie un pied à la place d'un autre, v. g. spondée (— —) au lieu de l'iambe (∪ —) ou du dactyle (— ∪∪).

Remarque II. On dit qu'il y a **dissolution** quand une longue est remplacée par deux brèves : v. g. tribraque (∪∪∪) au lieu de l'iambe (∪ —).

23. — § 6. **Pauses** (χρόνοι κενοί) :

d'un temps (une brève) ∧
de deux temps (une longue) ∧̄
de trois temps (une longue et une brève) ∧
de quatre temps (deux longues) ∧

24. — § 7. **Longues irrationnelles.** Quelquefois la durée d'une longue, au lieu d'être de deux temps, était (par exception) de trois ou de quatre (très rarement cinq). On la marquait par les signes suivants :

trois temps ⌐
quatre temps ⊔
cinq temps ш

CHAPITRE III. NOTIONS DE PROSODIE.

25. — C. Thurot et E. Chatelain. *Prosodie latine, suivie d'un appendice sur la prosodie grecque.* Paris, Hachette, 1882. — J. V. Bainvel. *Prosodie latine.* Paris, Poussielgue, 1892. — G. Guillaud. *Prosodie latine.* Tours, Cattier, [1912]. — Bornecque, Grumbach et Waltz, Schiappoli. *supra,* **3.**

La prosodie est la science de la quantité des voyelles : c'est elle qui permet de distinguer les longues des brèves. Elle est donc supposée connue dans l'étude de la métrique.

SECTION I. PROSODIE GRECQUE.

26. — ε et ο sont toujours brefs : λέγε, λόγον ;
η et ω sont toujours longs : ἠχώ ;
ι, υ et α sont tantôt longs, tantôt brefs.

Les diphtongues sont toujours longues en poésie (même quand elles sont considérées comme brèves au point de vue de l'accent) : λόγοι, θῦραι.

Les voyelles provenant d'une contraction sont longues.

27. — A la différence du latin, rien n'empêche une voyelle suivie immédiatement d'une autre voyelle de rester cependant longue.

28. — La quantité des voyelles douteuses (ι, υ, α) est indiquée suffisamment dans les meilleurs dictionnaires grecs et, en particulier, dans

celui de Bailly (*supra*, **III**, **599**). Pour plus de détails, voir : J. Brasse. *Gradus ad Parnassum Graecus*. Réédition augmentée par F. G. Siedhof. 2 vol. Goettingen, Dieterich, 1839-1840. — T. Morell et E. Maltby. *Lexicon Graeco-prosodiacum*. 2ᵉ éd. Londres, Cadell, 1824.

SECTION II. PROSODIE LATINE. QUELQUES RÈGLES PRATIQUES.

29. — § 1. Règles générales.

A. Sont **longues** :

1) les diphtongues : *caēdo, aūdio;*

2) les voyelles venant de diphtongues : *occīdo* (de *ob-caēdo*);

3) les voyelles provenant de contractions : *cōgo* (de * *co-ago*).

30. — B. Est **brève** : toute voyelle suivie immédiatement d'une autre voyelle : *prĭor*.

Exception I : fīo et toutes les formes de ce verbe où il n'y a pas d'*r* : *fīam, fīas* (mais *fĭeri*).

Exception II : Le génitif et le datif de la 5ᵉ déclinaison, quand l'*e* est précédé d'une voyelle : *diēi* (mais *fidĕi*).

Exception III : Le génitif et le vocatif des mots en *aius, eius : Gāi, Pompēi.*

Exception IV : Le génitif en *-ius* (ordinairement *unīus*, rarement *unĭus*) (cf. **41**).

31. — § 2. Règles spéciales.

1) Les monosyllabes terminés par une voyelle sont longs : *tū, quī,* excepté les enclitiques : *quĕ, nĕ, vĕ.*

32. — 2) Les finales en **l, m, r, d, t** sont brèves : *animăl, dominŭm, patĕr, illŭd, amăt.*

33. — 3) Règles des finales.

A. Les finales en **as, es, os,** sont longues : *rosās, diēs, dominōs.*

Exception : Quelques mots de la 3ᵉ déclinaison au nominatif vocatif singulier : *anăs, milĕs, compŏs.*

34. — **B.** Les finales en **is** sont brèves : *ovĭs.*

Exception I : dans les cas du pluriel : *rosīs, dominīs.*

Exception II : dans quelques mots de la 3ᵉ déclinaison au nominatif singulier : *Samnīs, itis.*

Exception III : à la 2ᵉ personne singulier du subjonctif présent, originairement optatif : *sīs, velīs.*

35. — **C.** Les finales en **a** sont brèves : *rosă.*

Exception I : ablatif de la 1re déclinaison : *rosā.*
Exception II : impératif de la 1re conjugaison : *amā.*
Exception III : les noms de nombre : *trigintā.*
Exception IV : plusieurs mots invariables : *praetereā.*

36. — **D.** Les finales en **e** sont brèves : *furĕ.*

Exception I : à l'ablatif de la 5e déclinaison : *diē.*
Exception II : à l'impératif de la 2e conjugaison : *monē.*
Exception III : dans les adverbes dérivés d'adjectifs de la 2e déclinaison : *doctē* (mais *benĕ, malĕ* sont abrégés en vertu de la loi des mots iambiques, *supra,* **VI, 91**).

37. — **E.** Les finales en **o** sont longues : *dominō.*

Exception I : L'o est devenu bref, en vertu de la loi des mots iambiques, dans quelques dissyllabes : *egŏ, duŏ.*
Exception II : Il est devenu commun (c'est-à-dire indifféremment bref ou long) dans quelques autres : *leō* ou *leŏ.*
Exception III : Après Virgile, tout *o* final autre que le datif-ablatif de la 2e déclinaison (*domino*) est devenu commun : *audiō* ou *audiŏ; virgō* ou *virgŏ.*

38. — **F.** Les finales en **i, u** sont longues : *furī, manū.*

39. — **G.** Les finales en **us** sont brèves : *dominŭs.*

Exception I : Le génitif singulier et le nominatif-accusatif pluriel de la 4e déclinaison : *manūs* (mais *manŭs :* nominatif, vocatif singulier).
Exception II : Quelques noms de la 3e déclinaison : *virtūs.*

40. — **§ 3. Quantité des principales désinences.**

A. La dernière syllabe suit les règles données ci-dessus (**31-39**) ; l'avant-dernière est **longue** dans les génitifs pluriels en **-arum, -orum, -erum** : *rosārum, dominōrum, diērum,* et aussi dans le génitif archaïque en **-ai** : *rosāi,* les datifs-ablatifs pluriels en **-ebus** : *diēbus.*

Elle est **brève** dans les datifs-ablatifs en **-ibus, -ubus** : *avĭbus, arcŭbus.*

41. — **B.** Dans les PRONOMS, la quantité des génitifs en **-ius** a varié. En général, l'*i* est long : *illīus,* sauf dans *alterĭus.*

42. — **C.** VERBES. — 1) L'**a** du thème de la première conjugaison est long : *amāre, amāmus, amābo,* sauf dans le verbe *dare : dămus.* De même, l'**e** de la 2me conjugaison, l'**i** de la 4me : *monēmus, audivi.*

2) L'**e** ou l'**i** de la 3[me] conjugaison est bref : *legĕre, legĭmus.*

3) Le suffixe **ba** de l'imparfait est long : *legebāmus.* De même, l'**a** qui suit l'*r* dans les formes en *-ramus, -ratis : erāmus, erātis, amaverāmus, amaverātis.*

4) Au parfait, l'**i** est bref : *legĭmus, audivĭmus;* l'**e** de *-ērunt, -ēre* est long, sauf exceptions (cf. **VI, 204**).

5) L'**o** est long dans *-tote : legitōte.*

6) L'**e** qui précède l'*r* dans les temps en *-eram, -erim, -ero* est bref : *legĕram, legĕrim, legĕro.*

7) L'**e** et l'**a** du subjonctif sont longs : *amēmus, moneāmus.*

8) De même, l'**i** du subjonctif présent (optatif) : *velīmus, sīmus.* Il était aussi long, à l'origine, dans le subjonctif parfait (optatif) : *legerīmus, legerītis* au temps de Cicéron; plus tard, *legerĭmus, legerĭtis.*

9) L'**u** du participe futur en *-turus* est long : *amatūrus.*

10) L'**e** de **eris, -ere** est long au futur passif : *legēris, legēre,* « tu seras lu ».

43. — **§ 4. Particularités de la prosodie archaïque.** (surtout chez les auteurs comiques : Plaute, Térence).

1) Dans un mot iambique, c'est-à-dire formé d'une brève et d'une longue, la deuxième syllabe s'abrège : *deŏs* pour *deōs.*

44. — 2) Dans un mot de trois syllabes ou plus dont la première est brève et la seconde est longue, celle-ci peut s'abréger : *vŏlŭptas* pour *vŏlūptas.*

45. — 3) Un monosyllabe ou la première syllabe d'un mot peuvent s'abréger quand ils suivent immédiatement un monosyllabe bref, ou, ce qui revient au même, un mot de deux syllabes dont la deuxième est élidée et la première est brève : *quĭd ĕst* pour *quĭd ēst* (*ēst,* monosyllabe long, suit un monosyllabe bref : *quĭd*); *pĕr ŏppressionem* pour *pĕr ōppressionem* (*op-*, première syllabe initiale d'un mot, suit un monosyllabe bref : *per*).

ĭt(*a*) *ŭt dixi* pour *ĭt*(*a*) *ūt dixi* (*ut :* monosyllabe qui devrait être allongé par position, mais qui suit un mot de deux syllabes *ĭta,* dont la deuxième syllabe est élidée et la première est brève).

46. — L'indication de la quantité pour le radical de tous les mots demanderait de nombreuses règles et de plus nombreuses exceptions. On les

trouvera dans les traités de prosodie (*supra*, **25**). La quantité des syllabes est maintenant indiquée dans les dictionnaires latins, en particulier dans ceux de Quicherat-Chatelain et de Benoist-Goelzer (*supra*, **VI**, **638**). Pour plus de détails et pour les preuves à l'appui (citations de vers) voir L. Quicherat et E. Chatelain. *Thesaurus poeticus linguae Latinae*. Paris, Hachette.

CHAPITRE IV. MÈTRES. MEMBRES. VERS. SYSTÈMES. STROPHES.

47. — § **1**. **Mètre** (*metrum*, μέτρον) : groupe de syllabes contenant deux temps forts d'intensité inégale. Il correspond à une mesure chez les Grecs et comprend deux pieds.

Un mètre iambique se compose donc de deux iambes; un mètre trochaïque de deux trochées; un mètre anapestique de deux anapestes; d'où le nom de *tétramètre* donné au vers composé de huit anapestes, de huit iambes, etc...; De même un *trimètre* a six pieds, un *dimètre* en a quatre. Les métriciens disent que ces vers se comptent par dipodie (κατὰ διποδίαν, *per dipodiam*).

48. — *Exception :* Dans les vers dactyliques le mètre équivaut au pied (hexamètre : six pieds). Aussi dit-on quelquefois que ces vers se comptent par pied (κατὰ πόδα, *per monopodiam*).

Remarque : Les Romains, dans leur poésie dramatique, ne s'occupent plus du mètre. Ils font, non des « tétramètres », mais des « octonaires » ; non des « trimètres », mais des « sénaires ».

49. — § **2**. **Membre** (*membrum*, κῶλον) : groupe de pieds déterminé par une coupe fixe ou par la symétrie avec des groupes semblables.

L'hexamètre se compose de deux membres, séparés par une césure.

Les membres ou les vers dont le dernier pied est incomplet sont dits **catalectiques** (de κατάληξις, raccourcissement). Ils sont catalectiques *in syllabam*, quand le dernier pied n'a plus qu'une syllabe; *in disyllabum*, quand il en a deux.

50. — § **3**. **Vers** : réunion de pieds, de mètres, de membres, dont la dernière syllabe est indifférente et admet l'hiatus avec la voyelle initiale suivante. En général, il n'a guère plus de 30 temps.

51. — § **4**. **Système** (σύστημα) : réunion d'un nombre indé-

terminé de membres. C'est comme un long vers, car il n'y a pas d'hiatus entre les membres. La dernière syllabe du système seule est indifférente.

52. — § **5. Strophe :** série de vers différents répétés dans le même ordre, v. g. les strophes alcaïques et saphiques.

Au contraire, quand les vers sont tous semblables, ils sont dits κατὰ στίχον, v. g. les hexamètres de Virgile.

CHAPITRE V. CÉSURE. ANACROUSE. BASE.

53. — § **1. Césure.** — **A. Définition.** La *césure* est une coupe entre les diverses parties d'un même vers.

Elle coïncide, en général, avec la fin d'un mot, et, le plus souvent, elle ne coïncide pas avec la fin d'un pied. Aussi la définissait-on autrefois : une syllabe finissant un mot et commençant un pied.

54. — **B. Sortes de césures :**

1) *masculine :* après une syllabe longue;
féminine : après une brève.

2) *trihémimère :* après 3 demi-pieds; donc au 2ᵉ pied;
penthémimère : après 5 demi-pieds, donc au 3ᵉ pied;
hephthémimère : après 7 demi-pieds, donc au 4ᵉ pied.

55. — **C. Place des césures.** Elle est variable, mais, d'ordinaire, elle est à peu près au milieu du vers, dont ainsi les deux parties se contre-balancent.

56. — **D. Césures imparfaites :**

1) Césure après un mot dont la finale s'élide :

Oblitusque meor(um) /// obliviscendus et illis
(Horace, *Épîtres*, 1, 11, 9).

2) Césure par **tmèse** après particules dans les mots composés (césure *in compositum*) :

Taurus, et incertam ex /// cussit cervice securim
(Virgile, *Énéide*, 2, 224).

3) Césure avant enclitique :

Haud mora conversis///que fugax aufertur habenis
(Virgile, *Énéide*, 11, 713).

57. — I. Césures après monosyllabes :

1) Après *sum :*

Quae nunc sunt /// in honore vocabula si volet usus
(Horace, *Art poétique*, 71).

2) après *me, te, se :*

Ille autem : Neque te /// Phaebi cortina fefellit
(Virgile, *Énéide*, 6, 347).

3) après *hic, haec, hoc :*

Sed nunc non erat his /// locus. Et fortasse cupressum
(Horace, *Art poétique*, 19).

4) après les proclitiques : prépositions :

Velle videmur et in /// mediis conatibus aegri
(Virgile, *Énéide*, 12, 910).

5) après les particules de coordination :

Is genus indocile ac /// dispersum montibus altis
Composuit (Virgile, *Énéide*, 8, 321).

6) rarement, après un autre mot :

Et cum frigida mors /// anima seduxerit artus
(Virgile, *Énéide*, 4, 385).

58. — § 2. Anacrouse. Beaucoup de vers lyriques se scandent plus facilement si l'on met à part la première syllabe qui est tantôt brève, tantôt longue. Aussi certains métriciens isolent cette syllabe de prélude et l'appellent *anacrouse* (ou *anacruse*) (de ἀνάκρουσις, prélude).

59. — § 3. Base. Souvent les deux premières syllabes des vers lyriques peuvent être brèves ou longues (⏑⏑ ou — — ou ⏑ — ou — ⏑). Certains métriciens appellent alors ces deux premières syllabes *base*.

Dans la métrique védique (poèmes sanscrits) le commencement de certains vers est très libre et la première syllabe tout à fait indifférente. Cette ressemblance avec les vers grecs doit avoir son origine dans la métrique indo-européenne. Le fait de la liberté très grande laissée au poète pour le début du vers est incontestable, quelle que soit la scansion adoptée (*infra*, **163-173**).

CHAPITRE VI. SYNÉRÈSE. DIÉRÈSE. ÉLISION. HIATUS. ALLONGEMENT PAR POSITION.

60. — § 1. Synérèse et Diérèse.

A. **Synérèse** (ou **synizèse**) : a/ contraction de deux syllabes en une seule : Πηληϊάδεω Ἀχιλῆος (*Iliade*, 1, 1).

Elle est plus fréquente au temps faible qu'au temps fort.

Ferreique Eumenidum thalami et discordia demens
(Virgile, *Énéide*, 6, 280).

b/ i ou u voyelles devenant consonnes.

Cedunt de caelo ter quâttuŏr corpora sancta
(Ennius, *Annales*, 93).
Custodes sufferre valent; labat ăriĕtĕ crebro
(Virgile, *Énéide*, 2, 492).

61. — B. **Diérèse** : On compte comme deux syllabes ce qui est écrit comme une seule. Le plus souvent, c'est une forme ancienne intermédiaire : πάϊς pour παῖς ; τείχεϊ de *τείχεσι pour τείχει.

Aura|r(um) et silŭ|ae metu (Horace, *Odes*, 1, 23, 4).

62. — § 2. Élision.

1) En **grec**. Une voyelle brève à la fin d'un mot devant la voyelle initiale du mot suivant est supprimée dans l'écriture (**III, 130**) ; elle ne compte pas dans le vers : οὐδ' αὐτός (trois syllabes, pour οὐδὲ αὐτός).

2) En **latin**. Une voyelle finale ou une finale en *-m* se fond dans la prononciation avec la voyelle initiale du mot suivant (**VI, 88**) ; quoiqu'elle soit écrite, elle ne compte pas dans le vers : *atque ego* (trois syllabes).

63. — § 3. Hiatus.

Il y a hiatus quand une voyelle (longue ou brève) n'est pas élidée devant la voyelle initiale du mot suivant et compte dans la mesure.

A. — Chez les **Grecs**. 1) L'hiatus des longues (et des diphtongues) est permis. Au temps faible, la voyelle s'abrège (compte pour un temps au lieu de deux) :

Κρουνὼ | δ' ἵκα|νον καλ|λιρρόω· | ἔνθα δὲ | πηγαί (*Iliade*, 22, 147).

2) L'hiatus des brèves est interdit en principe. La plupart des exceptions dans Homère ne sont qu'apparentes. En réalité, il y avait un Ϝ : Ϝάναξ, Ϝέργον, Ϝάστυ, Ϝέσπερος, Ϝοῖκος, Ϝοῖνος, etc.

Δεινὰ δ' ὑ|πόδρα Ϝι|δὼν Ἥ|ρην πρὸς | μῦθον ἔ|Ϝειπεν (*Iliade*, 15, 13).

64. — **B.** Chez les **Latins**. L'hiatus se trouve chez les anciens poètes, mais n'est plus permis à l'époque classique ; il y a quelques exceptions :

a) un monosyllabe s'abrégeant devant une voyelle initiale brève :

Credimus ? | an quĭ ă|mant ipsi sibi somnia fingunt ?
(Virgile, *Bucoliques*, 8, 108).

b) les interjections *o, a,* peuvent toujours faire hiatus. Elles restent longues ou s'abrègent.

Ō et | de Lati|ā, ō | et de | gente Sa|bina
(Ovide, *Métamorphoses*, 14, 832).
Te Cory|dōn, ō Ă|lexi ; tra|hit sua | quemque vo|luptas
(Virgile, *Bucoliques*, 2, 65).

65. — *Remarques sur l'élision en latin.*

1) Les brèves s'élident plus facilement que les longues et surtout que les diphtongues.
2) Les polysyllabes, plus que les monosyllabes.
3) L'élision se fait de préférence sur le temps fort.
4) Très fréquente à l'origine (v. g. chez Plaute et Térence), elle devient plus rare à mesure que l'influence grecque se fait sentir. Chez Virgile, cependant, les élisions sont encore nombreuses, elles le sont davantage chez Horace (vers familiers) ; mais Properce, Tibulle, Ovide en ont très peu.

Virgile a une élision tous les deux vers environ ; Ovide, tous les trois vers et demi dans ses poèmes en hexamètres, tous les 6 vers dans ses distiques ; Lucain, tous les 6 vers ; Claudien est encore bien plus scrupuleux (une élision tous les 18 vers).

66. — **§ 4. Allongement par position.** Une syllabe est dite *longue par position* quand elle est formée d'une voyelle brève suivie de plusieurs consonnes (ou d'une consonne double ξ, ψ, ζ, *x*, *z*).

Sens du mot **position.** Les Grecs appelaient la syllabe, μακρὰ θέσει, ce qui voulait dire : « longue par attribution » (non par nature,

(φύσει); les Latins traduisirent *longa positione*, d'où l'expression : « longue par position ».

67. — **Règles. a**) Chez **Homère**. Tout groupe de consonnes (ou lettre double : ξ, ψ, ζ) allonge la syllabe précédente, soit que les consonnes appartiennent au même mot ou à deux mots différents :

Χλωροὶ ὑ|παὶ δεί|ους, πεφο|βημένοι, | ἔγρετο | δὲ Ζεύς (*Iliade*, 15, 4).
Αἶμ' ἐμέ|ων, ἐπεὶ | οὔ μιν ἀ|φαυρότα|τος βάλ' Ἀ|χαιῶν (*Iliade*, 15, 11).
Ἄνδρα | θνητὸν ἐ|όντα, πά|λαι πε|πρωμένον | αἴσῃ (*Iliade*, 16, 441).

Exception. Lorsqu'un mot ne pourrait pas entrer dans le vers si l'allongement se faisait, la syllabe reste brève : ἔπεα πτερόεντα προσηύδα (*Iliade*, 1, 201). (προσηύδα allongerait -τα et la syllabe brève προ- se trouverait entre deux longues.)

68. — *Remarque I*. Quelquefois, il faut rétablir le *F*, pour que l'allongement se fasse :

Καί μιν ἀ|μειβόμε|νος *F*έπε|α πτερό|εντα προσ|ηύδα (*Iliade*, 15, 48).

69. — *Remarque II*. La syllabe finale d'un mot terminé par une voyelle brève peut être allongée par les consonnes λ, μ, ν, ρ commençant le mot suivant. Peut-être ces lettres étaient-elles redoublées dans la prononciation; peut-être l'allongement était-il dû à l'analogie des cas où une consonne était tombée : ῥέω de *σρέω; νευρά de *σνευρά.

70. — **b**) Chez les **poètes attiques**. Quand une voyelle brève par nature est suivie de deux consonnes dont la seconde est une liquide ou une nasale : λ, μ, ν, ρ, la syllabe peut être brève ou longue (à moins que les deux consonnes n'appartiennent à deux mots différents, car alors la syllabe est toujours longue).

Ναὶ τέ|κνον, εἴ|περ ἐ|στί γ' ἐ|ξοική|σιμος
(Sophocle, *Œdipe à Colone*, 27).
Ἀλλ', ὦ | τέκνον,| θάκη|σιν εἴ | τινα | βλέπεις
(Sophocle, *Œdipe à Colone*, 9).

71. — **c**) Chez les **Latins** : α) — Dans l'intérieur d'un mot, une brève suivie d'un groupe dont le second élément est *l*, *r*, peut être allongée ou rester brève :

Natum ante ora pătris, pătrem qui obtruncat ad aras
(Virgile, *Énéide*, 2, 663).

β) Quand un mot se terminant par une consonne est suivi

d'un autre mot commençant par une consonne, l'allongement se fait toujours : *sūb tegmine.*

γ) Les groupes initiaux n'allongent presque jamais la syllabe précédente :

Ingenti sonuerunt omniă plausu (Virgile, *Énéide,* 5, 506).

72. — Chez les anciens poètes latins (jusqu'au temps de Cicéron), *s* final ne fait pas position :

Tum lateralĭs dolor, certissimŭs nuntiŭs mortis (Lucilius, 1314).

Aussi certains éditeurs écrivent : *laterali', certissimu', nuntiu',* etc.

73. — Les poètes latins, comme certains prosateurs, évitent de faire suivre une brève finale d'un groupe initial de consonnes dont la première est un *s*. Il y a des exceptions chez Ennius, chez Lucrèce, très rarement chez Virgile : *ponitĕ spes* (*Énéide,* 11, 309); un peu plus souvent chez Horace : *Saepĕ stilum vertas* (*Satires,* 1, 10, 72). C'est ce qu'on appelle le **sigmatisme.**

CHAPITRE VII. L'HEXAMÈTRE DACTYLIQUE.

74. — § **1. Le dactyle. A. Sa nature** : une longue, deux brèves : ˊ— ⏑⏑; il comprend donc quatre temps, est du genre égal et de rythme descendant.

B. Son nom : δάκτυλος, doigt. Pourquoi? Probablement parce qu'on battait la mesure avec le doigt et que le mètre dactylique était le plus ancien ou fut longtemps le plus répandu. Cependant quelques auteurs grecs croient que ce nom vient de la ressemblance du dactyle avec les trois phalanges d'un doigt.

75. — **C. Caractère général** : dignité, élévation. Les vers dactyliques se composent de pieds du genre égal et commençant par un temps fort. Le caractère varie d'ailleurs suivant la proportion des spondées et des dactyles.

76. — § **2. Définition de l'hexamètre :** hexapodie dactylique finissant sur un pied dissyllabique (spondée ou trochée).

77. — § **3. Composition :** Quatre dactyles ou spondées, un dactyle, un spondée ou trochée :

— ⏕ | — ⏕ | — ⏕ | — ⏕ | — ⏑⏑ | — ⏒

ou selon d'autres :

— ⏕ | — ⏕ | — ⏕ | — ⏕ | — ⏑⏑ | — ⏓

Parmi les métriciens, les uns admettent que le dernier pied est un trochée, les autres que c'est un spondée. D'après la première opinion, l'hexamètre est une hexapodie dactylique **catalectique** (49); d'après la seconde, une hexapodie dactylique **acatalectique** (c'est-à-dire, non catalectique).

78. — § **4. Origine de l'hexamètre.** L'hexamètre apparaît dans Homère, déjà formé. Quant à son origine, on a inventé de nombreux systèmes pour l'expliquer, par exemple, la soudure de deux membres d'abord indépendants. Mais on ne peut aucunement prouver ces hypothèses. Ce qui est certain, c'est que l'apparition de l'hexamètre est un des faits les plus remarquables dans l'histoire de la versification; l'hexamètre est un des plus parfaits instruments expressifs qui aient jamais été inventés.

79. — § **5. Césures.** Elles ont dans l'hexamètre une grande importance à cause de la longueur du vers. Mais elles y sont aussi très variables, beaucoup plus que dans d'autres vers de même longueur (comme les tétramètres trochaïques ou anapestiques).

A. — La **penthémimère masculine** (la plus fréquente, sauf chez Homère).

Ὣς ἔφατ' | εὐχόμε|νος /// τοῦ | δ' ἔκλυε | Φοῖβος Ἀ|πόλλων (*Iliade*, 1, 43).
Hectorei socii /// Trojae quos sorte suprema (Virgile, *Énéide*, 5, 190).

Elle divise le vers en deux parties qui ont le même nombre de temps forts; la première commence et finit sur un temps fort; la seconde commence et finit sur un temps faible; d'où harmonie et variété. Elle allonge quelquefois la syllabe précédente, même chez Homère :

Ἣ τέκε | Περσῆ|ᾱ, πάν|των ἀρι|δείκετον | ἀνδρῶν (*Iliade*, 14, 320).

Chez les Latins, elle permet de plus quelquefois l'hiatus :

Ter sunt conati imponere Pelio Ossam
(Virgile, *Géorgiques*, 1, 281).

80. — **B. L'hephthémimère** la remplace souvent :

Inde toro pater Aeneas /// sic orsus ab alto (Virgile, *Enéide*, 2, 2).

Elle est rare chez Homère, plus rare encore chez les Alexan-

drins, fréquente chez les Latins; mais ceux-ci ajoutent le plus souvent une trihémimère secondaire ou une penthémimère trochaïque.

Non om|nes // ar|busta // ju|vant /// humi|lesque my|ricae
(Virgile, *Bucoliques*, 4, 2).

Quelquefois, elle autorise l'hiatus ou l'allongement (souvent, quantité archaïque) :

Qui teneant; nam inculta vidēt, /// hominesne feraene
(Virgile, *Énéide*, 1, 308).

81. — C. Césure penthémimère féminine (dite aussi trochaïque). Chez Homère, plus fréquente que la penthémimère masculine :

Ἴδης | ἐν κορυ|φῇσι /// πα|ρὰ χρυ|σοθρόνου | Ἥρης (*Iliade*, 15, 5).

D'après Laroche, sur 27.803 vers d'Homère, il y a 15.640 césures trochaïques, 11.361 penthémimères masculines. On conteste le nombre précis, mais la grande fréquence de cette césure est indiscutable.

Chez les Latins, elle est quelquefois principale.

Labitur et labetur /// in omne volubilis aevum
(Horace, *Épîtres*, 1, 2, 43).

Elle est employée une fois seule dans Virgile :

Spargens humida mella /// soporiferumque papaver
(Virgile, *Énéide*, 4, 486).

Mais, le plus souvent, elle sert d'appui à l'hephthémimère :

Infandum // regina // jubes /// renovare dolorem
(Virgile, *Énéide*, 2, 3).

Elle divise le vers en deux parties, dont la première finit et la deuxième commence sur un temps faible : d'où, plus de douceur que la penthémimère masculine.

Elle autorise bien rarement des licences : v. g. l'hiatus :

Ἀλλ' ἀκέ|ουσα κά|θησο, ἐ|μῷ δ' ἐπι|πείθεο | μύθῳ (*Iliade*, 1, 565).
Addam cerea prūnă /// hŏnos erit huic quoque pomo
(Virgile, *Bucoliques*, 2, 53).

82. — D. Césure trihémimère : toujours secondaire; autorise parfois l'allongement :

Pectoribūs // inhians spirantia consulit exta
(Virgile, *Énéide*, 4, 64).

ou l'hiatus :

Si pereō // hominum manibus periisse juvabi.
(Virgile, *Énéide*, 3, 606).

83. — E. Césure bucolique : avant le cinquième pied; toujours secondaire.

Dic mihi, Damaeta, cujum pecus? // an Meliboei?
(Virgile, *Bucoliques*, 3, 1).

Elle brise le vers, le coupe en deux parties, dont la seconde est deux fois plus courte que la première; par là, elle rompt la monotonie mais pourrait nuire à l'harmonie, si elle n'était employée avec art.

Fréquente chez Homère et Théocrite. Chez Horace, il y en a environ 260 dans les *Satires* et 200 dans les *Épîtres*. Elle est rare chez Ovide, Stace et Martial. Virgile l'emploie souvent dans les *Bucoliques* (55 exemples) mais rarement dans l'*Énéide*.

En général, le pied qui précède la césure bucolique (le quatrième pied) doit être un dactyle; les exceptions sont rares.

F. — Hésitations sur la place de la césure. Souvent un vers a plusieurs césures et on peut se demander quelle est la principale. Il est probable que les Grecs et les Romains hésitaient déjà sur ce point. Aucune règle fixe ne permettait de trancher la question.

84. — § 6. Dactyles et spondées. On a prétendu à tort que les hexamètres les meilleurs sont ceux qui ont trois dactyles et trois spondées. En réalité, chez les **Grecs,** les hexamètres les plus fréquents sont ceux qui ont dans les quatre premiers pieds deux ou trois dactyles; chez les **Latins,** ceux qui ont un dactyle et trois spondées.

Le dactyle se trouve surtout au premier pied et au quatrième.

Chez les Latins, il est rare qu'un vers soit tout en dactyles. Virgile en a quelques-uns, d'un effet très heureux par leur rapidité :

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum
(Virgile, *Énéide*, 8, 596).

Sed fugit interea, fugit irreparabile tempus
(Virgile, *Géorgiques*, 3, 284).

85. — § 7. Vers spondaïques, c'est-à-dire qui ont un spondée au cinquième pied. Se rencontrent parfois chez Homère et Hésiode :

Ὡς ἴδον | Ἥφαισ|τον διὰ | δώματα | ποιπνύ|οντα (*Iliade*, 1, 600).

Les Alexandrins et, à leur suite, Catulle l'emploient souvent par raffinement d'art. Catulle seul en a trois de suite (64, 78-80). Virgile en use surtout avec des mots grecs et des noms propres, Tibulle et Perse n'en ont aucun; Perse en raille l'usage.

Chez les Latins, le vers spondaïque finit généralement par un mot de quatre syllabes et le quatrième pied est un dactyle :

Cara de|um soboles, ma|gnum Jovis | incre|mentum
(Virgile, *Bucoliques*, 4, 49).

On rencontre chez Ennius, mais jamais chez Virgile, des vers spondaïques où ne se trouve aucun dactyle :

Cives | Roma|ni tunc | facti | sunt Cam|pani (Ennius, *Annales*, 169).

86. — § 8. Fin de l'hexamètre latin (non chez les poètes archaïques ni Lucrèce, mais dans Cicéron et depuis Virgile) :

1) L'élision est rare dans les deux derniers pieds.

2) D'ordinaire, le vers se termine par un mot de deux ou trois syllabes : *tegmine fagi, rūra manebunt*, très rarement par un mot de quatre ou cinq syllabes : *Phyllodoceque* (mot grec) (Virgile, *Géorgiques*, 4, 336), ou par un monosyllabe (effet spécial d'harmonie imitative) : *Procumbit humi bos* (Virgile, *Énéide*, 5, 481).

Pourquoi? La plupart des métriciens admettent que la raison est la coïncidence de l'**accent** et de l'**ictus**. En effet, on peut constater à n'importe quelle page de Virgile que l'accent se trouve presque toujours sur la première longue du cinquième et du sixième pied; il y coïncide avec l'ictus. Quelques savants, pensant qu'il ne faut accorder à l'influence de l'accent aucune place dans la métrique latine, attribuent au hasard cette coïncidence. Les Latins auraient seulement recherché les mots de deux et trois syllabes, et la présence de ces mots aurait amené, de fait, la coïncidence des accents.

87. — § 9. Hexamètre hypermètre : hexamètre qui semble avoir une syllabe de trop; cette syllabe s'élide sur une voyelle commençant le vers suivant.

Il y en a quelques exemples douteux dans Homère, v. g. : Εὐρύοπα Ζῆν (Homère, *Iliade*, 8, 206), il peut y avoir élision d'un

« (Ζῆνα), mais beaucoup pensent que la forme ancienne était Ζῆν.

Chez les Latins, on en trouve quelques-uns, une vingtaine dans Virgile. Le plus souvent, la syllabe supplémentaire qui s'élide est *-que :*

Ignari hominumque locorumque,
Erramus. (Virgile, *Énéide*, I, 332.)

Après Virgile, cette curiosité métrique devient plus rare.

88. — § 10. Hexamètre miure (μείουρος, « qui a la queue écourtée », de μείων οὐρά, moindre queue).

C'est celui qui se termine, non par un spondée ou un trochée, mais par un iambe; il a donc une brève au sixième temps fort.

On croyait en trouver chez Homère, v. g. :

Τρῶες δ' ἐρρίγησαν ὅπως ἴδον αἰόλον ὄφιν (*Iliade*, 12, 208).

Mais le texte est incertain.

Les Grecs postérieurs ont fait, très rarement, des hexamètres miures par imitation d'Homère.

Les Latins en firent aussi quelquefois; Terentianus Maurus en cite quelques-uns qu'il attribue à Livius Andronicus.

89. — § 11. Hexamètre acéphale (« sans tête » : car il manque un temps au premier pied) : vers ayant une brève à la place de la première longue. Il y avait, pense-t-on, allongement au temps fort :

Ἐπει|δὴ νῆ|ας τε καὶ | Ἑλλή|σ|ποντον ἵ|κοντο (*Iliade*, 23, 2).

90. — § 12. Histoire de l'hexamètre. L'hexamètre apparaît d'abord chez Homère, Hésiode et les lyriques.

Il a, dès le début, toute sa perfection, sa souplesse, sa variété; aucun vers n'a plus de dignité, de majesté, ni de grâce. Chez les Alexandrins, il est déjà plus raide. On trouve des artifices dus à des erreurs (miures), des raffinements (spondaïques, césures bucoliques).

Avec Ennius, il s'empreint de tout ce que le caractère romain a de rudesse et de force; il est souvent lourd, presque toujours énergique.

La traduction d'Aratus par Cicéron a une grande importance dans l'histoire de l'hexamètre. Quoiqu'elle soit antérieure au

De Natura Rerum, on y voit déjà appliquées des règles que Lucrèce n'observera pas, et que suivra Virgile, spécialement en ce qui concerne les deux derniers pieds. Lucrèce forme la transition entre Ennius et Virgile. Virgile est, à Rome, le maître par excellence. Son vers est d'une harmonie très expressive, d'une douceur infinie; et pourtant, il n'a pas retrouvé la fraîcheur et la fécondité d'Homère (même au point de vue strictement métrique). Ovide est plus correct, plus soucieux d'éviter les négligences, les élisions, mais il est moins parfait, si l'on considère la puissance expressive du rythme. Horace procède de Lucilius; son hexamètre est brisé, imite le style de la conversation, les césures sont lâches, les rejets violents. Plus tard, avec Lucain, la monotonie envahit ce vers si puissant et si beau. Il garde pourtant de la force dans Perse, Juvénal, et survivra à travers tout le moyen âge avec Virgile, que l'on continuera d'imiter.

Remarque. L'hexamètre est étrangement déformé dans les poèmes de **Commodien** (*supra*, **V, 345**). Quelques métriciens ont imaginé des règles excessivement compliquées et savantes que, selon eux, ce poète très ignorant aurait observées avec la plus grande exactitude. En réalité, Commodien se contente d'imiter grossièrement l'hexamètre, sans connaître la versification. Ses vers ont la même longueur que les hexamètres, c'est-à-dire de 13 à 17 syllabes; après les 5, 6 ou 7 premières syllabes, il y a une césure; dans les quatre premiers pieds, il n'est tenu aucun compte de la quantité ni de l'accent; dans les deux derniers il y a d'ordinaire au temps fort une syllabe accentuée :

In lege praecepit Dominus caeli, térrae marísque :
Nolite, inquit, adorare déos inánes
(*Instructiones*, 1, 2, 1-2).

Pour plus de détails, cf. P. Monceaux. *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*. III. Paris, Leroux, 1905, p. 485-489. — H. B. Vroom. *De Commodiani metro et syntaxi*. Utrecht, Dekker, 1917, p. 1-33.

CHAPITRE VIII. LE PENTAMÈTRE ET LES AUTRES VERS DACTYLIQUES.

Ici, la différence entre les faits et les interprétations (*supra*, **5-7**) est plus sensible que pour l'hexamètre, où, seule, la finale était discutée.

91. — § 1. Le pentamètre :

A. — Sa nature : — $\overline{\cup\cup}$ — $\overline{\cup\cup}$ — /// — ∪∪ — ∪∪ $\breve{\underline{\ }}$

B. — Scansions.

1) Scansion usitée seule au XIXe siècle, et encore, de beaucoup, la plus répandue :

— $\overline{\cup\cup}$ | — $\overline{\cup\cup}$ | — $\overline{\wedge}$ /// — ∪∪ | — ∪∪ | — $\overline{\wedge}$

Cette division est peut-être la meilleure ou, au moins, la plus conforme à l'origine probable du vers. Nous l'adopterons, pour des raisons pratiques.

2) Scansion employée par les anciens : cinq pieds (pentamètre) : deux dactyles, un spondée, deux anapestes; césure fixe comme dans beaucoup d'autres vers :

— $\overline{\cup\cup}$ | — $\overline{\cup\cup}$ | —///— | ∪∪ — | ∪∪ $\breve{\underline{\ }}$

Cette scansion se trouve, non seulement dans Quintilien, mais dès le IVe siècle av. J.-C. dans Hermésianax. Elle n'est pas « absurde », comme on l'a dit longtemps; mais elle est toute naturelle dans l'opinion de ceux qui cherchent seulement à donner des noms commodes pour indiquer la succession des longues et des brèves (*infra*, **165-166**). Plusieurs des scansions de vers lyriques remises récemment en honneur sont probablement analogues à celle-ci.

92. — § **2. Césure** : toujours penthémimère. D'ordinaire, on y évite l'élision. Quelquefois, mais rarement, elle allonge la syllabe précédente.

Aut pudor | ingenu|ūs///aut reti|cendus a|mor (Properce, 2, 24, 4).

93. — § 3. Règles particulières aux Latins.

a) L'élision à la fin du premier membre est encore plus rare que chez les Grecs. Elle se trouve quelquefois dans Catulle, jamais dans Ovide et Tibulle, deux fois seulement dans Properce.

b) Ovide évite l'élision d'une longue dans le second membre. Les formes *jocost, meost* pour *joco est, meo est* ne sont pas des exceptions véritables, car *st* pour *est* se trouve fréquemment ailleurs.

c) La dernière syllabe du vers est, en général, une longue ou, du moins, une syllabe terminée par une consonne.

d) Certains poètes latins évitent de terminer le vers par un mot de trois syllabes; Ovide, cependant, à la fin de sa carrière, se relâche de sa sévérité sur ce point.

94. — § 4. Emploi du pentamètre : Le distique. — 1) Le pentamètre ne s'emploie presque jamais seul; la plupart du temps, il est placé après un hexamètre, c'est ce qu'on appelle le distique :

Donec eris felix, multos numerabis amicos.
Tempora | si fue|rint//nubila|, solus e|ris (Ovide, *Tristes*, 1, 9, 5).

2) Le distique, déjà chez les Grecs, et plus encore chez les Latins, doit présenter un sens complet. Il n'y a donc pas, d'ordinaire, enjambement d'un distique à l'autre.

3) L'hexamètre en distique est plus rarement spondaïque que l'hexamètre employé seul.

4) Le distique, plus agité et moins solennel que l'hexamètre, exprime bien la passion et convient assez aux sujets familiers, mais, employé fréquemment, il est rarement exempt d'une certaine monotonie; il est loin d'atteindre à la souplesse de l'hexamètre.

95. — § 5. Autres vers dactyliques. — A. Quels sont-ils? *Hexapodie :* six dactyles complets (donc une syllabe de plus que l'hexamètre). — *Pentapodie :* cinq dactyles. — *Tétrapodie;* plus fréquente. — *Tripodie, dipodie;* plus rares. Ces vers sont quelquefois catalectiques.

B. Emploi de ces vers en grec. — a) On les rencontre chez les lyriques (Alcman, Stésichore), puis dans la tragédie et la comédie.

b) Ils font partie de strophes où des vers différents sont réunis.

c) Ils admettent la substitution du spondée, peut-être les longues irrationnelles. On y trouve, dans les finales, quelques pieds autres que le dactyle : trochée, iambe, anapeste.

96. — C. Emplois principaux chez Horace.

a) Tétrapodie (ou tétramètre) catalectique :

— ⏑⏑ | — ⏑⏑ | — ⏑⏑ | — ⏑

Cras in|gens ite|rabimus | aequor (Horace, *Odes*, 1, 7, 32).

C'est comme un hexamètre dont on aurait supprimé les deux premiers pieds.

L'avant-dernier pied est un dactyle. Une seule fois, on trouve un spondée au troisième pied (avec un nom propre) :

Mensorem cohibent, Archyta (Horace, *Odes*, 1, 28, 2).

Ce vers s'emploie avec l'hexamètre. Leur réunion forme le **mètre alcmanien :**

Mecum saepe viri, nunc vino pellite curas,
Cras in|gens ite|rabimus | aequor (Horace, *Odes*, 1, 7, 31).

97. — **b**) *Tripodie catalectique :* **petit archiloquien.** C'est comme le second membre d'un pentamètre. Il s'emploie avec l'hexamètre : c'est le **premier mètre archiloquien :**

Diffugere nives, redeunt jam gramina campis
Arbori|busque co|mae (Horace, *Odes*, 4, 7, 1).

98. — **c**) *La tétrapodie dactylique* réunie à une *tripodie trochaïque pure* (c'est-à-dire trois trochées, sans substitution) forme le **grand archiloquien :**

— ⏑⏑ | — ⏑⏑ | — ⏑⏑ | — ⏑⏑ /// — ⏑ | — ⏑ | — ⏓

Solvitur | acris hi|ems gra|ta vice /// veris et Favoni
(Horace, *Odes*, 1, 4, 1).

Elle s'emploie avec un trimètre iambique catalectique et forme ainsi le **quatrième mètre archiloquien :**

Solvitur | acris hi|ems gra|ta vice/// veris et Favoni
Trahuntque siccas machinae carinas (Horace, *Odes*, 1, 4, 1).

99. — Dans le grand archiloquien, la dernière syllabe du premier membre est indifférente et l'hiatus est admis entre les deux membres. Il y a donc là en réalité deux vers, quoiqu'il soit d'usage de les réunir en un seul. Un vers composé ainsi de deux parties indépendantes est dit **asynartète** (ἀσυνάρτητος, non cohérent).

D'ailleurs, ce n'est pas le seul sens du mot *asynartète.* Les anciens appelaient ainsi un vers composé de deux parties, chacune d'un mètre différent (ce qui est aussi le cas du grand archiloquien : dactyles, puis trochées).

100. — **d**) L'élégiambe et l'iambélégiaque.

α) **L'élégiambe :** tripodie dactylique catalectique (semblable

au second membre d'un pentamètre) suivie d'un dimètre iambique :

— ᴗᴗ | — ᴗᴗ | — /// ⏓ — | ᴗ — | ⏓ — | ᴗ ⏓

Dans le dimètre iambique, l'iambe peut être remplacé par des spondées aux pieds impairs.

Scribere | versicu|los /// amo|re per|cussum | gravi
(Horace, *Épodes*, 11, 2).

Emploi dans Horace : avec le trimètre iambique. C'est le **troisième mètre archiloquien :**

Petti, nihil me, sicut antea, juvat
Scribere | versicu|los /// amo|re per|cussum | gravi
(Horace, *Épodes*, 11, 1).

101. — β) **L'iambélégiaque :** C'est juste le contraire; le dimètre iambique précède la tripodie dactylique catalectique.

⏓ — | ᴗ — | ⏓ — | ᴗ — /// — ᴗᴗ | — ᴗᴗ | ⏓

Nives|que de|ducunt | Jovem /// nunc mare, | nunc silu|ae
(Horace, *Épodes*, 13, 2).

Dans Horace, il est employé avec l'hexamètre dactylique : c'est le **second mètre archiloquien.**

Horrida tempestas caelum contraxit et imbres
Nives|que de|ducunt | Jovem /// nunc mare, | nunc silu|ae
(Horace, *Épodes*, 13, 1).

CHAPITRE IX. NOTIONS SUR LES VERS ANAPESTIQUES.

102. — § 1. L'anapeste.

A. Sa nature : ᴗᴗ —́. Il comprend donc quatre temps, est du genre égal et de rythme ascendant.

103. — **B. Son nom :** ἀνάπαιστος (ἀνά, παίω, frapper à rebours) ou ἀντιδάκτυλος : c'est le contraire du dactyle : deux brèves et une longue au lieu d'une longue et deux brèves; le dactyle commence par le temps fort, l'anapeste, par le temps faible.

104. — **C. Caractère.** Il est très vif, mais en même temps puissant. C'est un mètre guerrier, convenant pour le pas de charge (v. g. embatéries de Tyrtée, **II, 87**).

105. — **D. Ses substitutions.** Ordinairement, dactyle — ⏑⏑; spondée — —; quelquefois procéleusmatique ⏑⏑ ⏑⏑.

106. — **§ 2. Différents vers anapestiques.**

A. Tétramètre (huit pieds). — **a**) Acatalectique (complet), octonaire; se trouve quelquefois chez Plaute.

b) Catalectique, fréquent chez Aristophane. Chez les Latins (Plaute, Ennius), il a toujours la césure après le 4ᵉ pied. C'est comme la réunion de deux dimètres dont le second est catalectique; les substitutions ont lieu à toutes les places sans exception; on l'appelle septénaire.

— ⏑⏑ | — ⏑⏑ | — ⏑⏑ | — ⏑⏑ /// — ⏑⏑ | — ⏑⏑ | — ⏑⏑ | ⏑
⏑⏑ — | ⏑⏑ — | ⏑⏑ — | ⏑⏑ — /// ⏑⏑ — | ⏑⏑ — | ⏑⏑ — | —

Enim co|gnovi | nunc fe|cisti /// modo ex | procli|vo pla|num
(Plaute, *Miles*, 1018).

107. — **B. Trimètre** anapestique : très rare.

C. Tétrapodie (dimètre).

Forme théorique : ⏑⏑ — | ⏑⏑ — | ⏑⏑ — | ⏑⏑ —
Forme pratique (à cause des substitutions) :

— ⏑⏑ | — ⏑⏑ | — ⏑⏑ | — ⏑⏑
⏑⏑ — | ⏑⏑ — | ⏑⏑ — | ⏑⏑ —

108. — *Remarque I.* On évite les anapestes purs. Au contraire, la substitution étant admise à tous les pieds, le vers anapestique peut se composer uniquement de spondées (v. g. Aristophane, *Nuées*, 442).

109. — *Remarque II.* Le dimètre catalectique est appelé **parémiaque** (παροιμιακός, employé dans les proverbes, παροιμίαι).

110. — **D. Dipodie (monomètre).**

Forme théorique : ⏑⏑ — | ⏑⏑ —

Substitutions : — ⏑⏑ | — ⏑⏑ / ⏑⏑ — | ⏑⏑ — (deux anapestes, ou deux spondées, ou deux dactyles, ou anapeste et spondée, spondée et anapeste, dactyle et spondée, dactyle et anapeste, etc.).

Il sert de clausule dans les chœurs. Il est employé seul dans Sénèque :

Deflе|te virum
Quo non | alius
Potuit | citius
Discere | causas

Una | tantum
Part(e) au|dita,
Saep(e) et | neutra.

(Sénèque, *Apokolokyntose*, 12.)

111. — § 3. Systèmes anapestiques. Série de membres anapestiques : employés dans la poésie lyrique et les chœurs du drame, spécialement dans la parabase (**II, 246**).

Remarque. Les vers dactyliques et anapestiques sont les seuls vers du genre égal.

CHAPITRE X. VERS TROCHAIQUES.

112. — § 1. Le trochée.

A. Sa nature : une longue, une brève ─́ ⏑; donc, trois temps, rythme descendant, genre double.

B. Son nom : τροχαῖος (de τρέχω, courir), pied rapide. On l'appelle aussi χορεῖος (de χόρος, chœur) : employé assez souvent dans les chœurs.

113. — § 2. Vers trochaïques des Grecs.

a) Surtout le *tétramètre* (huit pieds) catalectique.

α) Césure : après les quatre premiers pieds.

β) Substitutions : partout tribraque; spondée aux pieds pairs; rarement anapeste, dactyle (noms propres).

γ) Emploi : Archiloque, Solon, Épicharme, Aristophane, les tragiques.

b) *Autres vers :* tétramètre acatalectique, dimètre (tétrapodie) catalectique ou non, tripodie.

114. — § 3. Vers trochaïques d'Horace.

Dimètre trochaïque catalectique pur, c'est-à-dire n'admettant aucune substitution :

— ⏑ | — ⏑ | — ⏑ | ⏓

Employé avec le trimètre iambique catalectique, il forme le mètre **hipponactique** (ou *hipponactéen*).

Non e|bur ne|qu(e) aure|um
Mea renidet in domo lacunar (Horace, *Odes,* 2, 18, 1).

Note : Pour le troisième vers de la strophe alcaïque, voir *infra,* **160**; pour la tripodie trochaïque contenue dans le grand archiloquien : *supra,* **98**.

115. — § 4. Vers trochaïques du théâtre latin.

A. Septénaire (très fréquent dans Plaute et Térence) : huit trochées dont le dernier est catalectique. *Forme théorique :*

— ⏑ | — ⏑ | — ⏑ | — ⏑ /// — ⏑ | — ⏑ | — ⏑ | ⏓

Substitutions : partout, sauf au septième pied : tribraque, spondée, dactyle, anapeste.

Perge, | nox, ut | occe|pisti /// gere pa|tri mo|rem me|o
(Plaute, *Amphitryon*, 278).

Césure : après le 4e pied ; il y a parfois hiatus à cette place.

Remarque. Pour la disposition des mots (ou l'influence de l'accent), mêmes règles que pour le sénaire iambique (**131**).

116. — **B. Octonaire trochaïque** (huit trochées complets). Plus rare. Il suit, en général, les mêmes règles que le précédent.

C. Petits vers trochaïques : quaternaires, ternaires, binaires. Employés dans les parties lyriques.

CHAPITRE XI. VERS IAMBIQUES.

117. — § **1**. **L'iambe**.

A. Sa nature : ᴗ ⏊ ; une brève, une longue ; donc, trois temps, genre double, rythme ascendant. Il est très vif et saccadé, sautillant.

B. Son nom : ἴαμβος, *iambus*, étymologie inconnue. On en attribue l'invention à une poétesse appelée Ἰάμβη ; on disait aussi que ἴαμβος vient de ἰαμβίζειν, « railler amèrement » ; mais c'est ἰαμβίζειν qui vient de ἴαμβος.

118. — § **2**. **Scansions des vers iambiques**.

Il y en a deux : **A**. — Diviser par iambes :

ᴗ— | ᴗ— | ᴗ— | ᴗ— | ᴗ— | ᴗ $\overset{\smile}{-}$

Cette scansion est la plus simple, la plus claire, la plus usuelle.

B. Diviser par trochées, avec anacrouse :

ᴗ | —ᴗ | —ᴗ | —ᴗ | —ᴗ | —ᴗ | $\overset{\smile}{-}$

La principale raison de cette seconde scansion est que les règles du pied pair trochaïque sont celles du pied impair iambique ; le second membre du trimètre iambique est identique au second membre du tétramètre trochaïque catalectique (septénaire latin, **113, 115**).

La question est surtout théorique ; les temps forts restent à la même place, de même que la série des longues et des brèves. On doit se souvenir que les barres qui séparent les pieds ne représentent nullement des pauses (**17**, Remarque).

119. — § 3. Différents vers iambiques.

A. Tétramètre (octonaire).

a) Chez les **Grecs,** le tétramètre est rare. Il se trouve dans le lyrisme. Les substitutions sont les mêmes que dans le trimètre (**124**); le dernier pied est pur (iambe, sans substitution).

Césure : soit au milieu :

⏑— | ⏑— | ⏑— | ⏑— /// ⏑— | ⏑— | ⏑— | ⏑ ⏑̄

soit après le cinquième temps faible :

⏑— | ⏑— | ⏑— | ⏑— | ⏑ /// — | ⏑— | ⏑— | ⏑ ⏑̄

120. — **b**) Chez les **Latins,** il est fréquent dans la tragédie et la comédie.

Deux formes différentes : α) comme deux quaternaires juxtaposés; césure et hiatus entre les deux; syllabe indifférente à la fin de chaque membre; 4ᵉ et 8ᵉ pieds purs, sans substitutions :

Nunc per|g(am) er(i) im|peri(um) ex|sequi ///et me | domum | capes|sere
(Plaute, *Amphitryon*, 262).

β) Césure après quatre pieds et demi; pas d'hiatus entre les membres, ni de syllabe indifférente à la fin du 4ᵉ pied; iambe obligatoire seulement au 8ᵉ pied :

Nemp(e) er|g(o) aper|te vis | quae res|tant /// me | loqui ? | Sane, |quidem
(Térence, *Andrienne*, 195).

121. — B. Tétramètre catalectique (septénaire).

a) Chez les **Grecs** : le tétramètre catalectique peut être considéré comme la réunion de deux dimètres dont le second serait catalectique (sept iambes et une syllabe). Le plus souvent, la césure est après le quatrième pied, quelquefois après le cinquième temps faible.

Il est employé par les comiques. Il admet les mêmes substitutions que le trimètre des comiques. Le dernier pied complet est pur (iambe sans substitution).

122. — **b**) Chez les **Latins** : septénaire. Chez Catulle, la substitution du spondée n'a lieu qu'aux pieds impairs. Chez les comiques, mêmes substitutions que dans le sénaire.

Il se présente sous deux formes comme l'octonaire : α) césure et hiatus après quatre pieds; quantité libre pour la dernière syl-

labe du quatrième pied. Le pied pur est le quatrième (le septième est libre).

Truculen|tis ocu|lis, com|moda /// statu|ra, tris|ti fron|te
(Plaute, *Asinaria*, 401).

β) Césure après quatre pieds et demi; pas d'hiatus; ni de syllabe indifférente après le quatrième pied. Le pied pur est le septième :

Tortis | super|ciliis | cōntrăc|ta /// fron|te frau|dŭlĕn|tum
(Plaute, *Rudens*, 318).

123. — C. — Trimètre iambique (sénaire).

a) Chez les **Grecs** : trimètre. De beaucoup le plus important de tous les vers iambiques.

α) Forme théorique : six iambes :

⏑— | ⏑— | ⏑— | ⏑— | ⏑— | ⏑—

124. — β) Substitutions : A toutes les places sauf au dernier pied, l'iambe peut être remplacé par le tribraque.

Chez les *tragiques* et les *iambographes* (Archiloque, etc.), aux pieds impairs on rencontre le spondée :

Οὗ χῶ|λα κάμ|ψον τοῦ|δ' ἐπ' ἀ|ξέστου | πέτρου
(Sophocle, *Œdipe à Colone*, 19).

L'anapeste est rare, sauf au premier pied et pour les noms propres :

Τέκνον | τυφλοῦ | γέρον|τος 'Αν|τῐγόνη | τίνας
(Sophocle, *Œdipe à Colone*, 1).

Le dactyle, rare aussi, se trouve quelquefois au troisième ou au premier pied.

Chez les *comiques* : toutes les mêmes substitutions, mais bien plus libres. Beaucoup de brèves; l'anapeste est fréquent (à toutes les places, sauf au sixième pied); le dactyle peut se trouver à tous les pieds, même au cinquième; quelquefois, on trouve le procéleusmatique.

Les *drames satyriques* tiennent à peu près le milieu entre la tragédie et la comédie.

125. — γ) Césure : le plus souvent penthémimère, quelquefois hephthémimère, quelquefois aussi, surtout chez les comiques, après le troisième pied.

126. — δ) PARTICULARITÉS DES TRAGIQUES.

1) *L'anapeste* ne doit pas contenir de césure entre les deux brèves : celles-ci doivent appartenir au même mot ou à deux mots étroitement unis par le sens.

127. — 2) *Loi de Porson* (nom d'un philologue anglais, 1759-1808). Lorsqu'un trimètre tragique (ou un tétramètre trochaïque catalectique) se termine par un mot ou groupe de mots d'un pied et demi (c'est-à-dire comprenant le dernier pied et la moitié de l'avant-dernier), d'ordinaire la syllabe précédente est brève, à moins qu'il n'y ait élision :

Ὅπου | ποτ' ἐσ|μέν. Μαν|θάνειν | γὰρ ἥ|κομεν
(Sophocle, *Œdipe à Colone,* 12).

Mais, à cause de l'élision, on peut mettre :

Ἅ μοι | προσε|λθὼν σῖ|γα, σή|μαιν' εἴτ' | ἔχει (Sophocle, *Philoctète,* 22).

Remarque : Porson donnait la loi comme absolue, beaucoup de métriciens l'ont suivi; mais on a depuis montré qu'il y a un bon nombre d'exceptions.

128. — **b**) Chez les **Latins** : trimètre ou sénaire.

α) *Le trimètre iambique pur.*

Forme :

⏑ — | ⏑ — | ⏑ — | ⏑ — | ⏑ — | ⏑ ⏓

Emploi :

1) Seul, dans Catulle :

Phase|lus il|le quem | vide|tis, hos|pites,
Ait | fuis|se na|vium | celer|rimus (Catulle, 4, 1).

2) Dans Horace, avec l'hexamètre dactylique; c'est le **deuxième mètre pythiambique :**

Altera jam teritur bellis civilibus aetas,
Suis | et ip|sa Ro|ma vi|ribus | ruit (Horace, *Épodes,* 16, 1).

129. — β) *Le trimètre d'Horace* (c'est-à-dire celui dont Horace se sert *ordinairement,* puisqu'on vient de voir qu'il emploie quelquefois le trimètre pur).

Substitutions : à tous les pieds, le tribraque (mais pas très souvent; rarement il y a plus d'un tribraque dans le même vers); aux pieds impairs, le spondée (très souvent); rarement l'anapeste (au premier pied et peut-être au cinquième), le dactyle au premier et au troisième pied.

Césure : le plus souvent penthémimère, rarement hephthémimère.

Emploi : 1) seul :

Jamj(am) ef|fica|ci do | manus | scien|tiae
Supplex | et o|ro re|gna per | Proser|pinae (Horace, *Épodes,* 17, 1).

2) Avec dimètre iambique; c'est le mètre **épodique;** il est employé dans les dix premières *Épodes :*

Ibis | libur|nis in|ter al|ta na|vium
Amice propugnacula (Horace, *Épodes*, 1, 1).

3) Avec élégiambe : c'est le **troisième mètre archiloquien :**

Petti, | nihil | me, sic|ut an|tea, | juvat
Scribere versiculos, amore percussum gravi (Horace, *Épodes*, 11, 1).

130. — γ) *Sénaire des tragiques, des comiques et de Phèdre.* Il est beaucoup plus libre, admet le tribraque, le spondée, l'anapeste, le dactyle, le procéleusmatique, sauf au dernier pied :

Atqu(e) ego | quoqu(e) eti|am qui | Jovis | sum fi|lius
(Plaute, *Amphitryon,* 30).

La césure est, le plus souvent, penthémimère, quelquefois hephthémimère.

131. — *Remarque.* Les comiques latins semblent observer certaines règles relativement à la *disposition des mots.* Les lois qu'on formule parfois à ce sujet ne sont pas toutes certaines, surtout si on les donne comme absolues et sans exceptions. La plus claire est celle qui défend de faire tomber l'**ictus** sur la pénultième d'un mot comme *ōmnĭbŭs* (*omnibus*) (sauf au premier pied). En d'autres termes : deux brèves finales (*nĭbŭs*) ne peuvent former un demi-pied au temps fort.

Une autre règle est de ne pas faire tomber l'ictus sur la seconde syllabe d'un mot trochaïque : *fertúr in hostes.* En d'autres termes : deux brèves, l'une finale (*fertŭr*), l'autre initiale (*ĭn*) ne peuvent former un demi-pied au temps fort.

D'après la plupart des métriciens, la raison de ces règles est d'éviter une discordance particulièrement choquante de l'ictus métrique et de l'**accent** du mot. Les comiques, disent-ils, aiment à faire coïncider l'ictus et l'accent; ils donnent ainsi au vers plus de relief. Plusieurs savants rejettent cette explication, pensant que l'on ne doit accorder à l'accent aucun rôle dans la versification latine. Les Latins auraient seulement recherché certaines divisions de mots de préférence à d'autres.

132. — D. Trimètre scazôn ou choliambe (de σκάζω, boiter, σκάζων, boitant; χωλίαμβος de χωλός (boiteux), ἴαμβος, iambe).

a) Chez les **Grecs**. C'est un trimètre iambique dont le dernier pied est un spondée :

Ἀνεῖ|πεν ἀν|δρῶν σω|φρονέσ|τατον | πάντων (Hipponax, *Fragment* 44, 2).

Ce vers avait un caractère populaire, simple, moqueur. Il était rare; fut employé surtout par Hipponax, par les Alexandrins (Callimaque), par Babrios.

Le 5ᵉ pied devait être un iambe; on trouve cependant quelques exceptions :

Ὁ μου|σοποι|ὸς ἐν|θάδ' Ἱπ|πῶναξ | κεῖται
(Théocrite, *Épigrammes,* 21, 1 : épitaphe d'Hipponax.)

Chez Babrios, la longue pénultième (l'avant-dernière syllabe du vers) porte toujours l'accent.

133. — b) Chez les **Latins,** il est plus fréquent : Laevius, Varron, Catulle, Martial, Perse, etc.

Hom(o) est | venus|tus et | dicax | et ur|banus
Idem|que lon|ge plu|rimos | facit | versus (Catulle, 22, 2).

Le cinquième pied est un iambe, sauf chez Varron et Boèce.

134. — E. Trimètre iambique catalectique.

a) Chez les **Grecs;** employé quelquefois dans la poésie lyrique, mais assez rare.

b) Chez les **Latins**. Il ne se rencontre jamais chez les comiques. On le trouve dans Horace.

α) — Sa forme et ses substitutions :

⏓ — | ⏑ — | ⏓ /// — | ⏑ — | ⏑ — | ⏓

Donc, l'iambe admet comme substitution seulement le spondée aux premier et troisième pieds (c'est-à-dire aux pieds impairs, sauf au dernier pied complet, qui doit être pur). Donc, jamais ni tribraques, ni dactyles, ni anapestes. La césure est penthémimère.

135. — β) emploi : 1) avec le grand archiloquien (tétramètre dactylique suivi d'une tripodie trochaïque).

C'est le **quatrième mètre archiloquien** (*supra,* **98**) :

Solvitur acris hiems grata vice veris et Favoni
Trahunt|que sic|cas ma|chinae | cari|nas
(Horace, *Odes,* 1, 4, 1).

136. — 2) Avec le dimètre trochaïque catalectique; c'est le **mètre hipponactique :**

Non ebur, neque aureum
Mea | reni|det in | domo | lacu|nar (Horace, *Odes*, 2, 18, 1).

137. — **F. Dimètre iambique** (acatalectique).

a) Sa nature : Quatre iambes. Aux pieds impairs, l'iambe peut être remplacé par le spondée : il y a très rarement des tribraques.

138. — **b**) Emploi dans Horace (1) : avec le trimètre iambique (*Épodes*, 1 à 10); c'est le **mètre épodique** proprement dit.

Ibis liburnis inter alta navium,
Ami|ce, pro|pugna|cula (Horace, *Épodes*, 1, 1).

139. — (2) Avec l'hexamètre dactylique (*Épodes*, 14 et 15); c'est le **premier pythiambique :**

Nox erat et caelo fulgebat luna sereno
Inter | mino|ra si|dera (Horace, *Épodes*, 15, 1).

140. — **G. Petits vers iambiques des comiques (et tragiques) latins**; quaternaires, ternaires, binaires. Ils sont employés dans les parties lyriques. Leurs règles sont analogues à celles du sénaire chez les mêmes auteurs.

CHAPITRE XII. VERS DITS LOGAÉDIQUES.

141. — *Note préliminaire.* Il existe pour ces vers diverses scansions. Pratiquement, on a cru devoir adopter ici celle qui de fait est seule admise en France dans les éditions scolaires usuelles d'Horace (Plessis-Lejay, Waltz, Lechatellier) et qui le sera dans l'édition savante annoncée (Plessis).

Quant aux raisons théoriques invoquées par les partisans des divers systèmes, on en donnera quelque idée plus loin (**163-173**).

142. — **§ 1. Généralités sur les vers logaédiques.** On appelle *logaédique* un vers où se trouvent mélangés le dactyle (— ◡ ◡) et le trochée (— ◡).

On a supposé que le dactyle valait alors exceptionnellement trois temps comme le tribraque; la longue vaudrait un temps et demi; les deux brèves réunies, un temps et demi; c'est ce qu'on appelait le **dactyle cyclique.**

Mais cette supposition est fondée sur un postulat erroné : à

savoir, que, chez les Grecs, toutes les mesures devaient être égales. Rien n'empêche qu'on ait mêlé des mesures à quatre temps avec des mesures à trois temps.

143. — § 2. Principaux vers logaédiques. On peut les diviser en deux catégories : **simples** (ne contenant qu'un dactyle) : adonique, aristophanien, phérécratien, glyconique, phalécien, saphique, alcaïque; **composés** (contenant plusieurs dactyles) : petit asclépiade, grand asclépiade, grand saphique.

144. — A. Logaédiques simples.

a) l'adonique : un dactyle, plus un trochée (ou spondée) :

— ᴗᴗ | — ⏓

Terruit | urbem (Horace, *Odes*, 1, 2, 4).

Règles : les mêmes que pour les derniers pieds de l'hexamètre (**86**) : élision rare, mot final de deux ou trois syllabes, et par conséquent, coïncidence ordinaire de l'accent et de l'ictus.

Quatre exceptions dans Horace : *Est hederae vis* (*Odes*, 4. 11, 4). *Militiaeque* (*Odes*, 2, 6, 8). *Bellerophontem* (*Odes*, 4, 11, 28). *Seu Genitalis* (*Carmen Saeculare*, 16). Sur les quatre exceptions, il y a deux noms propres, dont un nom grec.

145. — *Emploi :* il sert de clausule, c'est-à-dire de dernier vers, à la **strophe saphique** (premier mètre saphique).

Jam satis terris nivis atque dirae
Grandinis misit Pater, et rubente
Dextera sacras jaculatus arces
    Terruit | urbem (Horace, *Odes*, 1, 2, 1).

Dans Sénèque, il se trouve en clausule après 8, 11, 13 vers saphiques.

146. — b) l'aristophanien : un adonique plus un trochée; donc, un dactyle, plus deux trochées :

— ᴗᴗ | — ᴗ | — ⏓

Lydia, | dic per | omnes (Horace, *Odes*, 1, 8, 1).

Emploi : avec le grand saphique; c'est le **second mètre saphique.**

Lydia, | dic per | omnes
Te deos oro, Sybarin cur properes amando
Perdere. (Horace, *Odes*, 1, 8, 1.)

147. — c) le **phérécratien** : un adonique précédé d'une base (**59**). La base, chez Horace, devient un spondée ; d'où :

— — | — ∪∪ | — $\bar{\smile}$

Quamvis | pontica | pinus (Horace, *Odes,* I, 14, II).

Il n'y a pas de césure appréciable.

Emploi : dans une des strophes asclépiades : deux asclépiades, un phérécratien, un glyconique.

O navis, referent in mare te novi
Fluctus! O quid agis? fortiter occupa
Portum. | Nonne vi|des ut
Nudum remigio latus (Horace, *Odes,* I, 14, I).

148. — *Note.* Certains métriciens donnent aussi le nom de phérécratien à l'aristophanien qu'ils appellent *premier phérécratien;* mais cette dénomination est peu usitée.

149. — d) le **glyconique** : dactyle précédé d'une base (toujours un spondée dans Horace) et suivi de deux trochées dont l'un est catalectique. Il a donc une syllabe de plus que le phérécratien :

— — | — ∪∪ | — ∪ | $\bar{\smile}$

Sic te diva potens Cypri (Horace, *Odes,* I, 3, I).

Il a généralement une césure, le plus souvent trihémimère masculine, plus rarement trochaïque.

Emploi dans Horace (dans trois strophes asclépiades) :

α) un glyconique et un petit asclépiade :

Sic te | diva po|tens Cy|pri,
Sic fratres Helenae, lucida sidera (Horace, *Odes,* I, 3, I).

β) trois asclépiades et un glyconique :

Scriberis Vario fortis et hostium
Victor, Maeonii carminis alite,
Quam rem cumque ferox navibus aut equis
Miles, | te duce, | gesse|rit (Horace, *Odes,* I, 6, I).

γ) deux asclépiades, un phérécratien, un glyconique :

O navis, referent in mare te novi
Fluctus. O quid agis? Fortiter occupa
Portum. Nonne vides ut
Nudum | remigi|o la|tus (Horace, *Odes,* I, 14, I).

150. — e) le **phalécien** (*hendécasyllabe,* c'est-à-dire de

onze syllabes : base (le plus souvent spondée, quelquefois trochée, iambe), dactyle, trois trochées :

— — / — ⏑ / ⏑ — | — ⏑⏑ | — ⏑ | — ⏑ | — ⏓

Césure : le plus souvent, penthémimère; quelquefois, après le dactyle :

Quoi do|no lepi|dum /// no|vum li|bellum
Ari|da modo /// pumi|c(e) expo|litum (Catulle, 1, 1-2).

Emploi : jamais dans Horace, souvent employé seul chez d'autres poètes, surtout Catulle.

151. — **f**) l'hendécasyllabe **saphique** (ou petit saphique) : dactyle précédé et suivi de deux trochées :

— ⏑ | — ⏑ | — ⏑⏑ | — ⏑ | — ⏓

Le second trochée de chaque membre admet le spondée comme substitution, chez les Grecs et chez Catulle. Chez Horace, le deuxième pied est toujours un spondée :

— ⏑ | — — | — ⏑⏑ | — ⏑ | — ⏓

Jam sa|tis ter|ris nivis | atque | dirae (Horace, *Odes,* 1, 2, 1).

Chez les Grecs, pas de césure fixe; chez les Latins, césure le plus souvent penthémimère masculine, quelquefois trochaïque.

152. — *Emploi :* **strophe saphique** : 3 saphiques et 1 adonique :

Jam sa|tis ter|ris /// nivis | atque | dirae
Grandi|nis mi|sit /// Pater | et ru|bente
Dexte|ra sa|cras /// jacu|latus | arces
Terruit urbem (Horace, *Odes,* 1, 2, 1).

Chez les Grecs, le 3e et le 4e vers n'en faisaient qu'un. Quelquefois, même chez les Latins, un mot est partagé entre le dernier saphique et l'adonique :

Labitur ripa, Jove non probante, u-
xorius amnis (Horace, *Odes,* 1, 2, 19).

Mais l'hiatus, qui se trouve aussi, prouve que les deux vers étaient distincts :

Unde vocalem temere insecut*ae*
Orphea silvae (Horace, *Odes,* 1, 12, 7).

C'est une strophe légère, gracieuse (légèreté due en partie à l'adonique).

26 odes d'Horace sont en strophes saphiques.

153. — **g**) l'hendécasyllabe **alcaïque**. C'est comme un saphique dont la dernière syllabe aurait été transportée au commencement du vers :

saphique | — ⏑ | — ⏓ | — ⏑⏑ | — ⏑ | — ⏓
alcaïque ⏓ | — ⏑ | — ⏓ | — ⏑⏑ | — ⏑ | ⏓

donc : anacrouse (**58**) (syllabe brève ou longue chez les Grecs, généralement longue chez les Latins), deux trochées, dont le second est devenu spondée dans Horace, un dactyle, deux trochées, dont le second est catalectique.

Vi|des ut | alta | stet nive | candi|dum (Horace, *Odes*, I, 9, I).

Césure : chez les Grecs : n'a pas de place fixe ; chez les Latins : après la fin du second pied (peu d'exceptions).

154. — *Emploi :* dans la **strophe alcaïque** (avec un alcaïque ennéasyllabe, un alcaïque décasyllabe) :

Vi|des ut | alta | stet nive | candi|dum
So|racte | nec jam | sustine|ant o|nus
Silvae laborantes geluque
Flumina constiterint acuto. (Horace, *Odes*, I, 9, I-4.)

Chez les Grecs, les deux derniers vers n'en faisaient qu'un. 37 odes d'Horace sont en strophes alcaïques.

155. — **B. Logaédiques composés**, c'est-à-dire comprenant plus d'un dactyle.

a) le **petit asclépiade**, ou asclépiade mineur :

— — | — ⏑⏑ | — | — ⏑⏑ | — ⏑ | ⏓

donc : une base (chez les Grecs : spondée, trochée, iambe ; chez Horace, toujours spondée), un dactyle, une syllabe longue, un dactyle, un trochée, une syllabe brève ou longue (trochée catalectique).

Césure : (toujours chez les Latins, presque toujours chez les Grecs) penthémimère ; elle sépare nettement les deux membres :

Maece|nas, ata|vis /// edite | regi|bus (Horace, *Odes*, I, I, I).

156. — Emploi : α) petit asclépiade seul :

Maece|nas, ata|vis /// edite | regi|bus,
O et | praesidi(um) | et /// dulce de|cus me|um (Horace, *Odes*, I, I, I).

β) Un glyconique, un petit asclépiade :

Sic te diva potens Cypri,
Sic fra|tres Hele|nae /// lucida | side|ra (Horace, *Odes*, I, 3, I-2).

γ) Trois petits asclépiades, un glyconique :

Scribe|ris Vari|o /// fortis et | hosti|um
Victor, | Maeoni|i /// carminis | ali|te,
Quam rem | cumque fe|rox, /// | navibus | aut e|quis,
Miles te duce gesserit (Horace, *Odes*, I, 6, I).

δ) Deux asclépiades, un phérécratien, un glyconique :

O na|vis, refe|rent /// in mare | te no|vi
Fluctus! | O quid a|gis ? /// Fortiter | occu|pa
Portum. Nonne vides ut
Nudum remigio latus (Horace, *Odes*, I, 14, I).

157. — **b**) le **grand asclépiade** équivaut à un asclépiade mineur où l'on aurait inséré un adonique catalectique entre les deux membres :

— ⏓ | — ⏑⏑ | — /// — ⏑⏑ | — /// — ⏑⏑ | — ⏑ | ⏓

Morda|ces ali|ter /// diffugi|unt /// sollici|tudi|nes
(Horace, *Odes*, I, 18, 4).
Maece|nas ata|vis /// + Terruit|ur(bem) /// + edite | regi|bus.

Césure : avant et après l'adonique catalectique inséré (donc après la 6e et la 10e syllabes), souvent chez les Grecs, toujours chez Horace. Elle sépare les divers éléments dont le vers est composé.

Emploi : Le grand asclépiade s'emploie seul :

Siccis | omnia | nam /// dura deus /// proposu|it ne|que
Morda|ces ali|ter /// diffugiunt /// sollici|tudi|nes
(Horace, *Odes*, I, 18, 3).

158. — **c**) le **grand saphique** ou saphique majeur : saphique hendécasyllabe avec insertion d'un adonique catalectique; mais ici les césures ne coïncident plus comme dans le grand asclépiade :

— ⏑ | — — | + | — ⏑⏑ | — | + | — ⏑⏑ | — ⏑ | — ⏓

Te de|os o|ro /// Syba|rin /// cur prope|res a|mando
(Horace, *Odes*, I, 8, 2).
Jam sa|tis ter | + Terruit | ur(bem) + | ris nivis | atque | dirae.

Césures penthémimère et hephthémimère (après la cinquième et la huitième syllabes).

159. — Emploi dans Horace : précédé d'un aristophanien :

Lydia dic per omnes
Te de|os o|ro /// Syba|rin /// cur prope|res a|mando
Perdere. (Horace, *Odes*, I, 8, I.)

160. — d) l'alcaïque ennéasyllabe et **l'alcaïque décasyllabe** (qui en grec ne formaient qu'un seul vers).

α) *Alcaïque ennéasyllabe* (c'est-à-dire de neuf syllabes) : dimètre trochaïque précédé d'une anacrouse; le second trochée peut être remplacé par un spondée, chez les Grecs; il l'est toujours chez Horace :

⏓ | — ⏑ | — (⏑̄) | — ⏑ | — ⏒ |

Sil|vae la|boran|tes /// ge|luque (Horace, *Odes*, I, 9, 3).

Ce vers ne serait pas compris parmi les logaédiques, s'il ne faisait, chez les Grecs, un seul vers avec le décasyllabe. Il a généralement une césure après la sixième syllabe.

161. — β) *Alcaïque décasyllabe :* deux dactyles, plus deux trochées :

— ⏑⏑ | — ⏑⏑ | — ⏑ | — ⏒

donc comme un adonique redoublé pied par pied :

Flumina | constite|rint a|cuto (Horace, *Odes*, I, 9, 4).

Il a souvent une césure trihémimère.

162. — γ) Emploi de ces deux vers : dans la strophe alcaïque : deux alcaïques hendécasyllabes, un alcaïque ennéasyllabe, un alcaïque décasyllabe :

Vides ut alta stet nive candidum
Soracte nec jam sustineant onus
Sil|vae la|boran|tes ge|luque
Flumina | constite|rint a|cuto.
(Horace, *Odes*, I, 9, I-4.)

163. — Remarques sur la scansion des logaédiques.

1. Le système suivi plus haut est la subdivision la plus naturelle des mètres dits logaédiques. Par exemple, quand on voit la série

— ⏑ — ⏑ — ⏑⏑ — ⏑ — ⏒,

la scansion la plus naturelle, la plus vraisemblable en soi, est de diviser :

— ⏑ | — ⏑ | — ⏑⏑ | — ⏑ | — ⏒

On remarque aisément qu'on a un dactyle entouré de deux séries de deux trochées. C'est l'hendécasyllabe saphique. De même dans *Terruit urbem*, on voit naturellement un dactyle et un trochée, etc.

MÈTRES LYRIQUES

A. Vers dactyliques

1/ PREMIER ARCHILOQUIEN (97)
Hexamètre dactylique (74-90) Diffu|gere ni|ves, rede|unt jam | gramina | campis
Tripodie dactylique catalectique (97) Arbori|busque co|mae.
(*petit archiloquien*)

2/ ALCMANIEN (96)
Hexamètre dactylique (74-90) Mecum | saepe vi|ri nunc | vino | pellite | curas
Tétrapodie dactylique (96) Cras in|gens ite|rabimus | aequor.

B. Vers iambiques

1/ *Trimètre iambique seul* (129) Jam|(am) ef|fica|ci do | manus | scien|tiae
Supplex | et o|ro re|gna per | Proser|pinae.

2/ MÈTRE ÉPODIQUE (138)
Trimètre iambique (129) Ibis | libur|nis in|ter al|ta na|vium
Dimètre iambique (137) Ami|ce pro|pugna|cula.

C. Combinaisons de vers dactyliques, iambiques, trochaïques

a) Hexamètres et iambes

1/ PREMIER PYTHIAMBIQUE (139)
Hexamètre dactylique (74-90) Nox erat | et cae|lo ful|gebat | luna se|reno
Dimètre iambique (137) Inter | mino|ra si|dera.

2/ SECOND PYTHIAMBIQUE (128)
Hexamètre dactylique (74-90) Altera | jam teri|tur bel|lis ci|vilibus | aetas
Trimètre iambique pur (128) Suis | et ip|sa Ro|ma vi|ribus | ruit.

b) Iambélégiaque et élégiambe

1/ SECOND ARCHILOQUIEN (101)
Hexamètre dactylique (74-90) Horrida | tempes|tas cae|lum con|traxit et | imbres
Iambélégiaque (101) Nives|que de|ducunt | Jovem. /// Nunc mare | nunc silu|ae.

2/ TROISIÈME ARCHILOQUIEN (100)
Trimètre iambique (129) Petti | nihil | me sic|ut an|tea | juvat
Élégiambe (100) Scribere | versicu|los, /// amo|re per|cussum | gravi.

c) Trochées et iambes

1/ QUATRIÈME ARCHILOQUIEN (98)
Grand archiloquien (98) Solvitur | acris hi|ems gra|ta vice /// veris | et Fa|voni
Trimètre iambique catalectique (134) Trahunt|que sic|cas ma|chinae | cari|nas.

2/ HIPPONACTIQUE (114)
Dimètre trochaïque catalectique (114) Non e|bur ne|qu(e) aure|um
Trimètre iambique catalectique (134) Mea | reni|det in | domo | lacu|nar.

D'HORACE.

D. Logaédiques

1/ Strophe saphique (152)

Trois petits saphiques (151)
Jam sa/tis ter|ris nivis | atque | dirae
Grandi|nis mi|sit Pater | et ru|bente
Dexte|ra sa|cras jacu|latus | arces
Un adonique (144)
Terruit | Urbem.

2/ Second mètre saphique (146)

Aristophanien (146) Lydia | dic per | omnes
Grand saphique (158) Te de|os o|ro Syba|rin /// cur prope|res a|mando.

3/ Strophe alcaïque (154)

Deux alcaïques hendécasyllabes (153)
Vi|des ut | alta | stet nive | candi|dum
So|racte, | nec jam | sustine|ant o|nus
Un alcaïque ennéasyllabe (160) Sil|vae la|boran|tes ge|luque
Un alcaïque décasyllabe (161) Flumina | constite|rint a|cuto.

4/ Asclépiades

a) *Petit asclépiade seul* (155)
Maece|nas ata|vis /// edite | regi|bus
O et | praesidi(um) et /// dulce de|cus me|um.

b) *Glyconique* (149) Sic te | diva po|tens Cy|pri
Petit asclépiade (155) Sic fra|tres Hele|nae /// lucida | side|ra.

c)
Trois petits asclépiades (155)
Scribe|ris Vari|o /// fortis et | hosti|um
Victor | Maeoni|i /// carminis | ali|te
Quam rem | cumque fe|rox /// navibus | aut e|quis
Un glyconique (149)
Miles | te duce | gesse|rit.

d)
Deux petits asclépiades (155)
O na|vis, refe|rent /// in mare | te no|vi
Fluctus, | o quid a|gis? /// Fortiter | occu|pa
Un phérécratien (147) Portum, | nonne vi|des ut
Un glyconique (149) Nudum | remigi|o la|tus.

e) *Grand asclépiade seul* (157)
Siccis | omnia | nam /// dura de|us /// proposu|it ne|que
Morda|ces ali|ter /// diffugi|unt /// sollic|itudi|nes.

E. Ioniques mineurs (174)

Catus idem | per apertum | fugientes
Agitato | grege cervos | jacular(i) et
Celer arto | latitantem
Fruticet(o) ex|cipere aprum.

164. — **II.** Quelques savants, comme M. **Masqueray,** adoptent des scansions très différentes. Ainsi l'hendécasyllabe saphique se diviserait de la sorte :

— ∪ — ∪ | — ∪∪ — | — ∪ ⏓

Cette scansion a pour elle l'autorité du métricien ancien **Héphestion.** Mais il vivait au IIe siècle après J.-C. et il nous parle de vers déjà constitués au VIIe siècle avant J.-C. Il ne représente pas une tradition appuyée sur des témoignages remontant à l'époque d'Alcée et de Sapho; il représente seulement une des opinions qui avaient cours de son temps.

Diverses scansions étaient en usage dès l'antiquité; Héphestion en a adopté une; bien des métriciens pensent qu'il n'a pas choisi la meilleure.

165. — De fait, il y avait deux écoles parmi les théoriciens. Les uns s'efforçaient d'indiquer par la scansion le rythme véritable du vers; c'étaient les *rhythmici*. Les autres (*metrici*), renonçant à cette prétention, cherchaient seulement à indiquer pratiquement comment on pouvait diviser les vers pour retenir facilement la succession des brèves et des longues. Dans les vers lyriques, le moyen le plus pratique parut être de couper toujours par quatre syllabes.

166. — Les pieds obtenus ainsi étaient quelquefois très différents les uns des autres; pour les réduire à l'unité, on avait recours à des artifices plus ou moins ingénieux, comme l'**anaclase** (ἀνάκλασις, brisement), transformant la mesure et changeant à volonté deux iambes (∪ — ∪ —) en choriambe (— ∪∪ —) ou même en antispaste (∪ — — ∪).

Héphestion paraît avoir subi l'influence des *metrici;* il ne donne guère qu'un moyen mécanique pour retenir les vers lyriques; il n'en indique pas la nature et l'origine. Son système est un passe-partout commode : on prend *toujours quatre syllabes;* l'on obtient ainsi tantôt un choriambe, tantôt deux iambes, tantôt deux trochées, tantôt un épitrite, et on laisse le dernier pied incomplet. On a l'avantage de scander à volonté, par le même système, des vers fort différents, mais non de connaître leur structure rythmique.

167. — **III.** M. **Stampini** applique à Horace les systèmes que M. Masqueray admet pour les Grecs, c'est-à-dire ceux d'Héphestion. Il affirme d'abord que pour comprendre la métrique d'Horace, on doit se référer constamment, point par point, à la métrique des lyriques grecs. Mais il concède ensuite que beaucoup de modifications ont été faites par Horace; de sorte que ses scansions finissent par ressembler beaucoup à celles de M. Plessis. Cependant il n'admet pas l'anacrouse.

168. — **IV.** Pour M. **Schröder,** Horace ne comprenait absolument rien à la nature des mètres qu'il employait : les uns étaient originairement des *énopliens,* c'est-à-dire des vers dans lesquels les temps forts seuls étaient nettement déterminés et portaient sur des syllabes longues, mais les temps faibles étaient assez libres, comportant à volonté une, deux brèves, ou une longue, ou même encore plus de licences; les autres mètres étaient les *éoliens* où l'on se bornait d'abord à compter les syllabes sans s'occuper de la quantité et où peu à peu on prit l'habitude de placer un choriambe, puis des trochées, des iambes, etc. Mais Horace emprunte à Varron une théorie qui « n'avait pas le moindre contact ni avec la vie, ni avec la véritable science », (qui « reposait cependant sur une observation exacte des faits »); de là des divisions multiples et fausses des vers et des membres. Pour Horace tous les vers lyriques qu'il a employés, sauf les ioniques mineurs, se résolvent en dactyle, iambe, trochée.

169. — *Remarque.* Le sens véritable du mot **énoplien** (ἐνόπλιος), qu'on trouve déjà dans Aristophane, n'est pas du tout connu, quoiqu'on en parle beaucoup.

170. — Le système de M. Schröder est presque entièrement hypothétique quoique assez séduisant.

L'idée de partir du composé pour expliquer le simple paraît fort juste : le complexe précède le simple en général; la versification, d'abord très libre, tend à se régulariser (comme aussi le rythme de la prose). Mais les témoignages manquent pour tracer les origines des vers lyriques grecs.

Ce système ne peut donc être admis que comme une hypo-

thèse. Il n'est guère probable qu'elle doive devenir un jour, dans sa totalité, une acquisition définitive de la science; mais il en restera sans doute quelque chose; et elle aura aidé, en son temps, au progrès de la métrique.

171. — **V.** On peut se contenter de *préciser la série métrique* sans la diviser en pieds, *sans marquer de temps forts,* mais en indiquant seulement la place de la césure. Ainsi l'une des éditions récentes d'Horace donne ce schéma de l'asclépiade :

— — — ⏑⏑ — // — ⏑⏑ — ⏑ ⏒;

celui-ci du saphique :

— ⏑ — — — // ⏑⏑ — ⏑ — ⏓,

et ainsi de suite.

C'est, scientifiquement, la seule position inattaquable. Mais elle demande qu'on limite ses curiosités. De plus cette méthode est difficile dans l'enseignement : les commençants ne peuvent retenir une série sans la diviser en groupes de deux ou trois syllabes, quatre au plus.

172. — **VI.** S'il faut choisir parmi les nombreux systèmes, celui qui a été adopté plus haut pour des raisons pratiques paraît aussi en théorie le plus raisonnable, le plus normal (**163**), pourvu qu'on le considère seulement comme l'*explication la plus plausible,* pourvu qu'on se souvienne de la part d'hypothèse qu'il renferme.

173. — **VII.** Enfin ce qui a été dit des vers logaédiques à propos d'Horace et de ses modèles grecs vaut a fortiori pour beaucoup d'autres mètres lyriques, en particulier pour *beaucoup des chœurs de la tragédie et de la comédie.* Le rythme en est perdu ; nous ne le connaîtrons que si on en retrouve la musique. Jusque-là, on ne peut que compter les séries métriques; leur donner un nom est souvent arbitraire. On soutient quelquefois avec une égale vraisemblance des scansions absolument contradictoires.

Voir sur ces questions les auteurs cités *supra,* **1-4**, non seulement Masqueray, Stampini, Schröder, Heinze, Wilamowitz, mais les autres, surtout Goodell et Shorey. — Voir aussi : A. Meillet. *Métrique éolienne et métrique védique : Bulletin de la Société de linguistique.* XXII, 1920, p. 16-17.

CHAPITRE XIII. QUELQUES MÈTRES MOINS IMPORTANTS.

174. — § 1. Les ioniques.

A. **Nature** : ionique majeur : —́ — ⏑⏑; ionique mineur : ⏑⏑ —́ —

B. **Emploi** : **a**) Chez les lyriques grecs, dans les chœurs de la tragédie et de la comédie.

b) Chez Horace, une seule fois : un système (**51**) de dix ioniques mineurs purs (sans aucune substitution).

⏑⏑ — — | ⏑⏑ — — | ⏑⏑ — — | ⏑⏑ — — |
⏑⏑ — — | ⏑⏑ — — | ⏑⏑ — — | ⏑⏑ — — |
⏑⏑ — — | ⏑⏑ — ⏒

C'est un *système* dont la dernière syllabe est seule indifférente. On ne s'accorde pas sur la division des membres. Dans cette pièce d'Horace, l'*accent* coïncide toujours avec l'ictus métrique :

Catus idem | per apertum | fugientes | agitato
Grege cervos | jacular(i) et | celer arto | latitantem
Fruticet(o) ex|ciper(e) aprum (Horace, *Odes*, 3, 12, 10).

175. — § 2. Genre péonique : cinq temps : mètres fondés sur le péon (— ⏑⏑⏑, ⏑ — ⏑⏑, ⏑⏑ — ⏑, ⏑⏑⏑ —), le crétique (— ⏑ —), le bacchius (⏑ — —) et l'antibacchius (— — ⏑).

Les membres (κῶλα) péoniques sont rares. Les vers crétiques sont bien plus fréquents (Aristophane, Plaute, etc.). Les vers bacchiaques sont rares (tragédie grecque).

176. — § 3. Les dochmiaques : huit temps : dochmius (⏑ — — ⏑ —).

Ils admettent la substitution des longues pour les brèves : — — — ⏑ —; ⏑ — — — —; — — — — —; puis la résolution des longues : ⏑⏑⏑ ⏑⏑⏑ ⏑⏑; ⏑⏑⏑ — ⏑ —.

Des métriciens en ont distingué jusqu'à trente-deux formes; pratiquement on peut, semble-t-il, expliquer ainsi n'importe quelle série de longues et de brèves.

177. — § 4. Dactylo-épitrites : mélange de dactyles (— ⏑⏑) et d'épitrites (⏑ — — —, — ⏑ — — etc., **19**) : chez les lyriques et les tragiques grecs.

178. — Remarques sur les vers lyriques. Avec toutes leurs substitutions, certains prétendus vers lyriques ne sont-ils pas de la simple prose? Non, car :

1) Il y a une correspondance exacte de syllabes brèves et longues (v. g. de la strophe à l'antistrophe) : c'est ce qu'on a appelé l'**isosyllabie.**

De même, à l'époque byzantine, dans les hymnes liturgiques, les **tropaires** (deuxième, troisième strophes) reproduisent les accents (donc les séries régulières de syllabes accentuées et atones) de l'**hirmus** (première strophe).

2) De plus, les combinaisons de syllabes de la première strophe ne sont pas quelconques, mais composées par le poète de façon à produire un effet musical. C'est le triomphe de l'invention rythmique d'un Pindare, d'un Sophocle, d'un Aristophane.

APPENDICE. LA LECTURE DES VERS CHEZ LES ANCIENS.

179. — Voir les ouvrages cités dans les *Études sur le style des discours de Cicéron*, p. 187, n. 1, et de plus : A Macé. *La prononciation du latin*. Paris, Klincksieck, 1911, p. 14, 20-21, 43. — R. Waltz. *Manuel élémentaire et pratique de prononciation du latin*. Paris, Fontemoing, [1913], p. 38-42. — Discussion de E. J. Brooks et W. H. D. Rouse : *Classical Review*. XXXI. 1917, p. 180-182.

Sur la lecture des vers grecs et latins, on trouve, dans les ouvrages modernes, les affirmations les plus divergentes. Aucun texte ancien ne nous renseigne en détail sur ce sujet. Quelques rares et brèves indications permettent cependant de se faire une idée de la question.

Quintilien (1, 8, 2) recommande, en termes assez généraux, de ne pas chanter en lisant les vers, mais cependant de ne pas les lire comme de la prose.

Cicéron est un peu plus précis : il loue Philon de Larisse d'avoir non seulement cité des vers dans ses cours de philosophie, comme le stoïcien Denys, mais d'en avoir bien fait sentir, dans sa lecture, le « rythme propre » : *Philo proprium numerum... adjungebat* (*Tusculanes*, 2, 11, 26; le sens de ces mots, autrefois incompris, a été bien saisi par les commentateurs modernes, Kühner, Dougan, Heine).

Il y avait donc des lecteurs qui faisaient sentir le rythme et

d'autres qui le négligeaient. D'ailleurs, il en est de même en français, et, sans doute aussi, dans la plupart des langues.

Cf. Plessis. *Métrique*, p. 41, note 1. — E. Legouvé. *L'art de la lecture.* Paris, Hetzel, sans date, IIe Partie : Chapitre VI. — Comparer A. Dorchain. *L'art des vers.* Paris, Bureau des Annales, sans date, p. 37-40, 235, 281-287, etc.

Mais, en quoi consistait la différence? Faisait-on sentir l'ictus métrique en insistant sur les temps forts au lieu de marquer l'accent naturel des mots? C'est possible; mais rien ne le prouve. Plus probablement, on s'appliquait à concilier et à combiner le rythme naturel de la phrase avec celui du vers. C'est, d'ailleurs, ce que font aussi les meilleurs lecteurs pour le vers français.

180. — Dans l'hexamètre latin, l'**ictus** et l'**accent** coïncident dans les deux derniers pieds (**86**) et l'accent du mot, bien marqué, contribue beaucoup à faire sentir le rythme du vers; c'est sans doute pour cela que les Romains prononçaient, au besoin, dans les vers : *volúcris* et non *vólucris*, comme nous l'apprend Quintilien : *Evenit ut metri quoque condicio mutet accentum : « pecudes pictaeque volúcres » : nam « volucres » media acuta legam, quia, etsi natura brevis, tamen positione longa est, ne faciat iambum, quem non recipit versus herous* (1, 5, 28).

On voit, par ce texte, que les lecteurs de vers avaient à tenir compte des changements de quantité. Ceux-ci n'entraînaient pas toujours changement d'accent. Dans *patris*, la première syllabe était ordinairement brève; mais, en poésie, on pouvait la compter comme longue. Le lecteur soucieux du rythme réglait sa prononciation sur la scansion et prononçait la syllabe brève ou longue, selon que le vers l'exigeait.

181. — Les *coupes* devaient aussi contribuer beaucoup à faire sentir le rythme. On pouvait, comme certains métriciens le supposent, faire de légers silences à la *fin des vers*, d'autres, plus légers encore, à la *césure*. La manière de combiner ces coupes avec les pauses, plus considérables, que le sens exige est une question de tact; et c'est là que l'art du lecteur se montrait, alors comme aujourd'hui. N'oublions pas qu'il y avait, chez les anciens, de bons et de mauvais déclamateurs. Ni la

prose ni la poésie n'étaient réglées mécaniquement avec la monotonie mathématique qu'on suppose quelquefois, en opposition avec tous les textes.

Enfin, *la manière de lire a dû varier suivant les époques;* la distinction des brèves et des longues s'effaçant de plus en plus au temps de la décadence, la prononciation quantitative est devenue tout à fait artificielle et propre aux lettrés. Ainsi, saint Augustin dit que, de son temps, les Africains ne connaissaient rien à la quantité; et pourtant, dans son *De Musica,* il parle constamment de la distinction des brèves et des longues, il suppose qu'on lit les vers en tenant compte de cette distinction.

182. — Note sur les transformations actuelles de la métrique. Parmi les sciences relatives à l'antiquité, la métrique est peut-être celle dont les transformations sont en ce moment les plus rapides. Les questions y changent vite; de nouveaux éléments entrent en discussion.

1) On discute surtout la scansion des vers lyriques (**163-173**).

2) On commence à rattacher la métrique (comme la linguistique) à la psychologie; on cherche à montrer d'où vient le besoin du rythme, comment le rythme s'associe naturellement au mouvement corporel et intellectuel.

Sur ce sujet, voir, outre Goodell (*supra,* **2**), Wundt et Van Gineken (*supra,* **III, 56**) : K. Bücher. *Arbeit und Rhythmus.* 4ᵉ éd. Leipzig, Teubner, 1909.

Etablissement et Interprétation des textes

CHAPITRE I. ÉTABLISSEMENT DES TEXTES

183. — W. M. Lindsay. *Introduction à la critique des textes latins, basée sur le texte de Plaute.* Trad. fr. Paris, Klincksieck, 1898. — L. Havet. *Manuel de critique verbale appliquée aux textes latins.* Paris, Hachette, 1911 (résume les nombreux travaux de l'auteur mais non l'état actuel de la science : cf. lettre de L. Havet à Th. Stangl : *Wochenschrift für klassische Philologie.* XXIX. 1912, p. 1356-1358, à propos du compte rendu paru *ibid.* p. 1198-1209). — O. Stählin. *Editionstechnik.* Leipzig, Teubner, 1909. — A. Gercke. *Methodik : Einleitung in die Altertumswissenschaft* (de A. Gercke et E. Norden). I. 2e éd. Leipzig, Teubner, 1912. — Th. Birt. *Kritik und Hermeneutik nebst Abriss des antiken Buchwesens.* (Iw. Müller. *Handbuch.* I, 3). Munich. Beck, 1913. — F. W. Hall. *A Companion to classical texts.* Oxford, Clarendon Press, 1913. — F. G. Kenyon. *The evidence of Greek Papyri with regard to textual criticism : Proceedings of the British Academy.* 1903-1904, p. 141-166. — Voir surtout les préfaces des éditions critiques citées plus haut (dans la *Littérature grecque* et la *Littérature latine*) comme Démosthène de Weil, Thucydide de Croiset, Cicéron, *Verrines* de E. Thomas, etc. — Il est bon d'entendre quelquefois les voix dissidentes, comme la curieuse et violente préface de A. E. Housman, dans son édition de Juvénal, « *editorum in usum* ». Londres, Richards, 1905.

184. — § **1. Que faire pour établir un texte,** c'est-à-dire pour se rendre compte par soi-même de sa teneur exacte et pour en publier une édition critique?

A. Il faut trouver les manuscrits ou les papyrus. Savoir où ils sont est bien plus difficile qu'on ne pense. Beaucoup se trouvent dans des bibliothèques dont le catalogue n'a pas été publié. Quand le catalogue existe, il est souvent incomplet, beaucoup d'ouvrages ne portant point de titre n'ont pas été identifiés ou l'ont été à faux. Aussi n'est-ce que peu à peu qu'on arrive à connaître l'existence des manuscrits et même des meilleurs. Chaque année apporte sur ce point de nouvelles découvertes. Même les auteurs les plus classiques, comme Platon et Cicéron, ont été réédités récemment d'après des manuscrits qui n'avaient pas été encore utilisés.

Pour trouver les manuscrits, il faut s'aider des catalogues

des bibliothèques, consulter aussi tous les travaux antérieurs. Les philologues, depuis la Renaissance, ont employé des copies qui ont quelquefois été perdues depuis; l'histoire des anciennes abbayes apprendra ce qu'elles possédaient, où leurs trésors ont passé. C'est surtout par des explorations dans les collections publiques et privées qu'on arrive à reconnaître les manuscrits ignorés.

185. — B. Il faut les classer, c'est-à-dire chercher quels sont les meilleurs, les plus anciens, quels sont ceux qui ont été copiés sur d'autres, établir, si l'on peut, leur généalogie.

Actuellement, on s'en procure d'ordinaire d'abord des photographies, spécialement la photographie de certains passages où se trouvent des fautes caractéristiques. Les lacunes sont le signe le plus probant de la dépendance des manuscrits : si, par exemple, un feuillet manque dans un manuscrit du IXe siècle et que le passage correspondant soit omis dans les manuscrits des Xe, XIIe, XIVe siècles, on conclura que ces manuscrits dérivent du premier. On arrive ainsi à éliminer comme inutiles un certain nombre de copies, on n'aura pas à en indiquer les variantes dans l'apparat critique, mais seulement à prouver (dans la préface) que ces manuscrits sont des copies de ceux qu'on utilise. Le classement complet, s'il est possible, ne sera définitif qu'après la collation.

Mais il est souvent impossible d'établir des familles de manuscrits indépendantes : les diverses recensions ont été corrigées les unes sur les autres. Beaucoup de classements donnés pour certains dans des éditions estimées et reproduits de confiance ont été prouvés faux.

186. — C. Les collationner, c'est-à-dire : relever les variantes. Travail immense qui demande une attention et une patience extrêmes. Il est loin d'avoir été fait pour les manuscrits actuellement connus, même pour ceux des grands auteurs. De plus, beaucoup de collations sont fautives même quand elles sont dues à des savants connus; à plus forte raison quand un professeur en renom se remet de ce soin sur l'un de ses élèves, ce qui arrive plus d'une fois.

Sur une collation très fautive, voir : P. Boudreaux. *Le lexique de Lucien*

(fautes commises par Bachmann) : *Revue de Philologie*. XXX. 1906, p. 51-53. — Même dans une collation très soignée, comme celle de Keller et Holder (pour Horace) on découvre quelques erreurs. Cf. P. Lejay. Édition des *Satires*, p. I.

187. — Pour collationner les manuscrits d'un ouvrage, on prend l'édition critique la meilleure, puis on la compare mot par mot avec chacun des manuscrits.

Si les variantes sont nombreuses, on peut les écrire sur le livre lui-même, en employant pour chaque manuscrit une encre de couleur différente. Mais d'ordinaire l'espace manquerait, il faut collationner chaque manuscrit sur un cahier spécial, ou diviser un cahier en autant de colonnes qu'il y a de manuscrits.

Si l'on ne compte pas publier une collation complète on peut omettre certaines variantes et particulièrement les variantes orthographiques (*supra*, **VI, 22-26**). Mais souvent des variantes qui paraissent d'abord n'avoir aucune utilité se trouvent, dans la suite, être importantes à tel ou tel point de vue (v. g. dépendance relative des manuscrits). Aussi doit-on noter plus que ce qui doit être définitivement admis dans l'apparat critique.

La plupart des manuscrits qu'on doit collationner appartiennent à des bibliothèques publiques; on peut obtenir, en temps normal, que certains d'entre eux soient envoyés d'une bibliothèque à une autre (v. g. de Munich à Paris ou réciproquement), ce qui permet de les consulter bien plus à loisir.

188. — Photographie.

Actes du congrès international pour la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux. Bruxelles, Misch, 1905. — K. Krumbacher. *Die Photographie im Dienste der Geisteswissenschaften*. Leipzig, Teubner, 1906 (extrait des *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum*). — P. Marc. *Bibliothekswesen*, dans : K. W. Wolf-Czapek. *Angewandte Photographie in Wissenschaft und Technik*. IV. Berlin, Deutsche Verlagsgesellschaft, 1911, p. 57-76 et planches 25-29.

On peut aussi photographier ou faire photographier les manuscrits entièrement; et l'emploi de ce procédé se répand de plus en plus. Il permet de comparer entre eux des manuscrits qui se trouvent dans des villes éloignées et qu'on ne pourrait jamais avoir tous à côté les uns des autres. De plus, on garde les épreuves et l'on y recourt dans la suite chaque fois qu'une nouvelle question se pose.

Mais on ne doit pas oublier que la photographie ne supplée jamais complètement le manuscrit; certains détails sont confondus, v. g. les différences de teintes dans l'encre attestant la date plus ou moins tardive d'une correction, d'une addition.

189. — En revanche, d'autres paraissent mieux que dans l'original. Aussi la photographie commence à rendre de grands services dans la lecture des palimpsestes. En employant des plaques spéciales, on fait apparaître très visiblement la seconde écriture qui semble presque effacée sur le parchemin; on n'a plus ainsi à traiter le palimpseste par des produits chimiques qui le détériorent et quelquefois le rendent complètement illisible.

On se contente d'ordinaire d'une épreuve négative sur papier (négative, c'est-à-dire où les blancs des manuscrits sont en noir et réciproquement).

Si l'on voulait une épreuve positive (où les noirs du manuscrit fussent en noir et les blancs en blanc) il faudrait faire exécuter un négatif sur verre. Le prix serait beaucoup plus considérable.

190. — Il est bon de photographier les pages non une par une mais deux par deux, de prendre sur la même épreuve les deux pages qui se trouvent en face l'une de l'autre dans le manuscrit. On s'épargne ainsi presque la moitié du travail; et surtout on n'a pas à ajouter la pagination de tous les versos : on sait que les manuscrits ne sont d'ordinaire paginés qu'au recto.

191. — Si l'on photographie plusieurs manuscrits, il faut avoir soin de photographier avec chacun une fiche portant sa désignation. C'est beaucoup plus sûr que de l'écrire ensuite sur la plaque ou le papier.

Dans quelques bibliothèques, comme à Leipzig, la direction se charge de la photographie des manuscrits et fait payer les frais.

Mais d'ordinaire il faut s'adresser à un photographe. On doit évidemment choisir de préférence ceux qui ont l'habitude de ce travail et qui peuvent fournir les négatifs sur papier, beaucoup plus économiques.

Voici quelques adresses : Paris. Lemare. 45, rue Jacob; Catala. 31, rue de Bellefond. — Londres. D. Macbeth. 66, Ludgate Hill. E. C. — Vienne. S. Schramm. Stolberggasse, 9. — Rome. P. Sansaini. Via Corsi, 45. Autres adresses : H. Rabe. *Berliner philologische Wochenschrift*. XXXIV. 1914, p. 30-32; XXXV, 1915, p. 30-32. — *Reports from His Majesty's representatives abroad respecting facilities for obtaining photographs of manuscripts in public libraries in certain foreign countries*. Londres, H. M. Stationery, 1922.

192. — Certains manuscrits d'ouvrages techniques renfer-

ment des **figures** explicatives. On a longtemps supposé qu'elles étaient sans valeur et nécessairement récentes. En réalité, elles sont recopiées exactement d'un manuscrit sur un autre et se transmettent comme le texte; elles peuvent remonter à une époque tout aussi ancienne. On ne doit donc pas les négliger.

R. Schneider. *Geschütze auf handschriftlichen Bildern.* Metz, Scriba, 1907.

193. — D. Choisir les meilleures leçons et corriger les fautes.

a) Choix : Beaucoup d'éditeurs ont suivi le principe de s'en tenir aux leçons d'un petit nombre de manuscrits reconnus les meilleurs. Mais aujourd'hui on constate de plus en plus qu'on a eu tort de négliger les manuscrits inférieurs : ils se trouvent avoir, pour certains passages, conservé la vraie leçon. La découverte des papyrus, qui sont d'accord, tantôt avec une classe de manuscrits, tantôt avec une autre, fait préférer de plus en plus un large éclectisme.

194. — Pour bien choisir, il faudrait tout savoir : paléographie, grammaire, métrique, histoire ancienne, institutions, etc. C'est pour cela que si peu d'éditions critiques sont vraiment satisfaisantes. On a beau être le plus exercé des paléographes, avoir découvert de nouveaux manuscrits, si l'on connaît mal le style de son auteur ou le sujet qu'il traite, on se trompe fréquemment. Les principes généraux donnés autrefois se sont souvent trouvés faux.

Ainsi l'on a longtemps admis comme un axiome cette règle que la leçon la plus brève était généralement la meilleure : *brevior lectio potior.* Mais les omissions de lignes entières sont en réalité incomparablement plus fréquentes que les interpolations.

Très nombreux exemples de ces omissions et méthode précise pour les découvrir : A. C. Clark. *The descent of manuscripts.* Oxford, Clarendon Press, 1918.

195. — b) Correction des fautes.

α) NÉCESSITÉ DES CONJECTURES.

Quand aucun des manuscrits n'offre une leçon acceptable, il faut recourir à une correction; et cette correction est conjecturale.

Deux découvertes ont, dans ces dernières années, jeté un grand discrédit sur la critique conjecturale, autrefois tenue en grande estime.

196. — Les *papyrus* ont été retrouvés en très grand nombre. Or « on ne peut nier qu'en général les papyrus ne confirment « pas les conjectures des philologues modernes; quand ils le « font, la variation était généralement tout à fait petite. En « aucun cas, on peut le dire sûrement, un changement considé- « rable n'a été justifié par les papyrus » (G. Kenyon, *Proceedings of the British Academy*. 1903-1904, p. 166).

De même plus récemment : G. Kenyon : *Journal of Hellenic studies*. XXXIX, 1919, p. 3-4.

197. — En même temps on découvrait le *rythme de la prose* ancienne et spécialement des clausules. Or, on constatait que les conjectures, même celles des meilleurs critiques, se trouvaient y avoir manqué, tandis que les leçons des manuscrits étaient d'ordinaire confirmées,

Études sur le style des discours de Cicéron, p. 177-178.

A ces deux découvertes principales, bien d'autres se joignaient, qui, toujours, montraient quelles erreurs avaient été commises par les plus grands savants dans la correction des textes. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, M. Stacey, prouvant l'évolution du style de Tite-Live (*supra,* **V, 215, 224**), montrait du même coup la fausseté de conjectures avancées par Madvig, qui avait supposé partout l'uniformité.

Aussi voit-on fréquemment dans les éditions critiques les éditeurs du xx[e] siècle revenir aux leçons des manuscrits délaissés par ceux du xix[e].

198. — Les exemples sont innombrables; l'un des plus frappants est celui du Sophocle de Nauck (collection Weidmann) qui passait pour un des meilleurs modèles de la critique conjecturale. Dans les dernières éditions revues par Bruhn et Radermacher les conjectures de Nauck sont délaissées et ces changements rencontrent l'approbation générale.

199. — On a même été, dans l'excès du découragement, jusqu'à demander : « Pourquoi persévérer dans cet ouvrage de Pénélope qui consiste à faire entrer nos conjectures dans les textes « mêmes, quitte à les en voir disparaître dans une édition suivante? » (Max Bonnet. *Revue de Philologie.* XXX. 1906, p. 57).

Et l'auteur voudrait voir toutes les conjectures reléguées au bas des pages.

On ne doit pas aller jusque-là. Il y a des corrections certaines ou extrêmement probables; et il ne faut pas forcer le lecteur à recourir au bas des pages pour les chercher; seulement il faut toujours prévenir que ce sont des corrections (cf. *infra*, **209**).

200. — β) Excès a éviter. Mais il faut reconnaître que les conjectures certaines sont très rares. Aussi la tendance actuelle est-elle d'en restreindre l'emploi. On préfère renoncer souvent à restituer les parties corrompues du texte et on transcrit seulement la leçon des manuscrits en notant d'une croix (†) les passages qui semblent n'offrir aucun sens acceptable.

201. — On s'est aperçu que beaucoup de mots ou d'expressions, qui avaient été corrigés à tort, auraient dû être maintenus.

Les principaux excès dans les conjectures ont été ceux-ci :

1) Établir une uniformité absolue... Déjà en 1862, Ernest Havet écrivait : « Même en français, si on refusait d'admettre que tel écrivain a pu dire tantôt *si on* et tantôt *si l'on* ou *lors que* et *alors que* ou *jusques à ce point* et *jusqu'à ce point* ou *il eût fait* et *il aurait fait*, etc., serait-on sûr de ne pas se tromper? Et notre langue n'a pas ce nombre et cette variété musicale des désinences qui favorisait, ce semble, dans la prose grecque, une liberté semblable à celle des vers. » Et il en concluait qu'on a tort de vouloir rétablir partout les mêmes formes (Traduction de l'*Antidosis* d'Isocrate par Cartelier, notes de E. Havet, p. 199).

Mais ces avertissements passèrent alors inaperçus. Aujourd'hui, au contraire, une étude plus approfondie du style et de la langue des auteurs a fait apparaître partout la multiplicité au lieu de l'uniformité.

Il est maintenant absolument certain par d'innombrables exemples que souvent les auteurs avaient le choix entre deux formes et employaient tantôt l'une, tantôt l'autre. Cicéron lui-même cite dans l'*Orator* (47, 157) diverses formes admissibles : *nosse* et *novisse, judicasse* et *judicavisse, scripserunt* et *scripsere*.

Le fait que deux formes différentes se trouvent près l'une de l'autre ne prouve donc pas du tout la négligence des scribes, comme le sup-

pose encore F. Holzweissig (en 1912), dans sa réédition de Kühner I, p. 453.

202. — 2) Supprimer toute faute imputable à l'auteur : erreur historique vraie ou supposée.

On s'est épuisé en conjectures pour corriger les mots : *Themistocli fuga redituque* (Cicéron. *Ad familiares*, 5, 12, 5); on supposait qu'il y avait là une erreur historique : l'affirmation que Thémistocle aurait été rappelé de l'exil. En réalité comme l'a montré R. W. Macan, Cicéron ne parle pas ici de l'exil de Thémistocle, mais de son départ avec les Athéniens avant Salamine et de son retour après la défaite des Perses. C'est ce que montre un autre texte analogue, mais plus explicite (Cicéron. *Ad Atticum*, 7, 11, 3).

203. — 3) Supprimer tout ce qui paraît inutile. On a été jusqu'à raccourcir des phrases de Cicéron, et il s'est trouvé que la fin de phrase qu'on avait prise pour une interpolation, était nécessaire à la clausule.

204. — 4) Supprimer tout ce qui est incorrect ou irrégulier. Bücheler avait corrigé dans Pétrone des vulgarismes que le dernier éditeur Heraeus rétablit avec raison.

Un des plus frappants exemples de corrections faites par des savants illustres, admises communément et cependant reposant sur des erreurs énormes, a été signalé par E. Norden : *Ueber zwei spätlateinische precationes : Festschrift zur Jahrhundertfeier der Universität zu Breslau*. Breslau, Marcus. 1911, p. 511-524 (Les éditeurs avaient voulu ramener à la métrique classique de grossiers poèmes d'un rythme irrégulier composés au temps de la décadence).

205. — *Remarque*. **Importance de l'établissement du texte**. On se demande souvent si les corrections faites aux textes ont une grande importance, c'est-à-dire si les textes, tels qu'ils ont été corrigés avec plus ou moins de bonheur par les critiques, sont vraiment très différents de ce que fournissaient les manuscrits, ou si tout ce travail a peu de conséquences.

La réponse à faire varie suivant l'objet que l'on a en vue. Si l'on étudie les textes anciens au point de vue de la langue et de la grammaire, on se trouvera souvent en face de questions dont la solution dépendra du texte adopté. Et dans les cas difficiles, la question restera assez fréquemment insoluble; certains critiques verront dans tel subjonctif ou tel indicatif une faute évidente de scribe, tandis que d'autres croiront y reconnaître une liberté de syntaxe.

206. — Si, au contraire, on se propose surtout d'étudier non la forme mais le fond, par exemple la philosophie ou l'histoire, on ren-

contrera çà et là un texte douteux, mais les conclusions importantes seront rarement en question. M. Campbell s'exprime ainsi dans son étude approfondie sur le texte de Platon : « Quand bien même les corrections et les interpolations dans le texte de la *République* seraient aussi nombreuses que l'ont imaginé certains philologues modernes, la différence de sens qu'elles impliquent serait encore infinitésimale. » (Édition de la *République*. II, p. 130.)

De même, qu'on admette ou non les corrections faites dans les ouvrages de Cicéron, on ne changera guère d'idée sur sa conduite politique, sa valeur comme homme; on ne sera pas plus porté à admettre sur lui le jugement de Drumann ou celui de Boissier. On n'aura pas non plus une opinion différente sur sa puissance oratoire, l'étendue de son intelligence ou le mérite de ses œuvres philosophiques.

Un exemple clair est celui d'Hérodote. R. W. Macan a réuni dans son édition des livres VII-IX, p. c, les textes contestés ayant une importance historique.

207. — § 2. **L'apparat critique.** L'apparat critique placé au bas des pages doit permettre au lecteur de se rendre compte des variantes et, au besoin, de se faire une opinion personnelle sur la teneur du texte.

On désigne en abrégé chaque manuscrit par une lettre : A B C, a b c, quelquefois une classe entière par une autre lettre (volontiers alors on recourt à l'alphabet grec) v. g. : $\alpha = A, B, C$, c'est-à-dire : α indique qu'une leçon se trouve dans les manuscrits A, B, C.

Ces abréviations (appelées **sigles**) sont expliquées ordinairement dans la préface, mais elles doivent aussi être réunies en une seule liste facile à retrouver.

208. — D'ordinaire, on ne signale pas toutes les variantes, mais seulement celles qui ont un sérieux intérêt. On laisse donc de côté les lapsus évidents et les variantes purement orthographiques; ces dernières, très fréquentes, reviendraient continuellement et l'encombrement de l'apparat a toujours un grand inconvénient : il empêche de retrouver aisément ce qui en vaut la peine.

Exemple : Si un manuscrit écrit toujours *e* au lieu de *ae*, on aurait à répéter cette variante plusieurs fois par page ; il suffira de la mentionner dans la préface. Dans une édition critique abrégée, on n'en fera même aucune mention.

Cependant, comme les variantes qui paraissent sans intérêt peuvent avoir une utilité qu'on ne remarque pas, il est à souhaiter qu'elles soient publiées au moins dans des articles de revues; on n'a pas besoin de les avoir dans les éditions d'un usage courant, mais il faut pouvoir y recourir quelquefois pour un travail spécial.

209. — Dans la constitution de l'apparat critique, les règles suivies par les différents éditeurs sont loin d'être uniformes. Il y a deux systèmes principaux qu'on a appelés *positif* et *négatif*.

Le système *positif* consiste à indiquer, non seulement les manuscrits qui offrent des variantes, mais aussi ceux où se lit la leçon qu'on a adoptée.

Exemple : si dans le texte on a écrit *illos* avec les manuscrits B, C tandis que *illis* se lit dans A, D, on écrira dans l'apparat : *illos* BC; *illis* AD.

Le système *négatif* consiste à indiquer seulement les variantes. On ne dit donc rien des manuscrits contenant la leçon qu'on a adoptée; le lecteur les conclut *ex silentio*. Dans le cas ci-dessus on écrira seulement : *illis* A D.

Le second système a l'avantage de la brièveté, mais le premier est plus clair et surtout il expose l'éditeur à beaucoup moins d'erreurs.

Quand on admet dans le texte une conjecture, on indique dans la note critique par qui elle a été proposée pour la première fois.

210. — Un certain nombre d'*abréviations* sont employées ordinairement dans les apparats critiques rédigés en latin. Les principales sont :

add : addit, addunt	*fort :* fortasse
cod : codices	*i. marg :* in margine
coll : collocat, collocavit	*ins :* inseruit
conj : conjecit	*m. pr :* manus prima (prior)
cor : correxit	*om :* omittit, omittunt
del : delevit	*ras :* rasura

Parfois *ad* veut dire : *addit; add : addunt; cod : codex; codd : codices,* etc.

On se sert aussi de *signes :* + : addition; — : suppression; ~ : changement dans l'ordre des mots.

Dans le texte lui-même, on indique par des lettres italiques ou des crochets brisés < > les mots qu'on ajoute; par des crochets droits [ ] ceux qu'on supprime; par des astérisques ** les lacunes; par des croix (†) les passages corrompus pour lesquels on ne croit pas devoir admettre une correction.

Exemple :

ut *in* malis *ou* ut < in > malis	l'éditeur ajoute *in* au texte des manuscrits.
ut [in] malis	l'éditeur supprime *in* qui se trouve dans les manuscrits.
ut *** malis	des mots ont disparu entre *ut* et malis.
† ut malis	les manuscrits ont *ut malis* mais l'éditeur considère ce texte comme fautif.

211. — Il n'y a pas de règle absolue indiquant ce qu'on doit admettre dans les notes critiques et en exclure. Les éditeurs peuvent légitimement se proposer des buts différents.

Ainsi, outre l'apparat dont nous venons de parler et qu'on peut appeler *normal*, on peut en fournir un beaucoup plus complet, ayant pour but d'éclairer l'*histoire du texte*. Dans ce cas, on citera non seulement les variantes probables, mais toutes celles qui ont été admises. On fera une grande place aux conjectures en mentionnant non seulement le premier auteur de chacune d'elles, mais les divers éditeurs qui les ont adoptées; et cela, même si elles n'ont aucune probabilité. Une édition se trouve alors être comme une concordance de toutes les autres.

On a essayé quelquefois d'expliquer dans les notes critiques la *raison des fautes* qui se trouvent dans les manuscrits, mais l'apparat se trouve alors considérablement enflé de remarques qui se répètent constamment. On pourrait, semble-t-il, les grouper plus utilement dans la préface.

Actuellement on préfère les *apparats courts*. Certaines éditions ne donnent que l'essentiel, quelquefois même moins que l'essentiel. Elles sont très commodes à manier; mais elles ont l'inconvénient d'habituer à croire simples des questions qui sont en réalité complexes.

CHAPITRE II. INTERPRÉTATION DES TEXTES.

212. — § 1. L'interprétation en général. Elle doit permettre de comprendre le texte le plus complètement possible, pour cela en éclairer les obscurités et dégager les renseignements qu'il contient. Elle nécessite surtout :

1) **Renseignements historiques** sur le texte, son auteur, la date, le contenu de l'ouvrage en question, sur les faits ou théories qui y sont exposés, leur origine, les auteurs qui nous les ont transmis (comparaison entre plusieurs exposés), les sources (quand elles peuvent être distinguées).

2) **Remarques littéraires** sur la composition, manière dont les faits sont groupés, dont les idées sont développées, le style (particularités de telle époque, de tel auteur, de tel ouvrage; style poétique familier, nuances d'expression, choix et ordre des mots, harmonie et rythme).

213. — 3) **Remarques grammaticales :** formes rares, emploi des modes, des temps, etc. Les plus fines de ces remarques touchent en même temps au style.

A la grammaire et au style se rattache aussi la métrique : genre de vers employé, son caractère, particularités d'emploi, exceptions notables.

Pour toutes ces remarques, il suffit d'ordinaire d'utiliser les renseignements donnés plus haut dans l'histoire de la littérature grecque et dans les livres cités. Cependant on gagnera aussi à connaître beaucoup d'ouvrages de critique littéraire. Il y en a relativement peu qui traitent des classiques anciens, tandis qu'ils abondent pour les auteurs modernes. Mais souvent la critique littéraire des modernes permet de mieux comprendre aussi les anciens.

Dans E. Faguet. *En lisant les beaux vieux livres* (Paris, Hachette, 1911), deux analyses littéraires se rapportent à l'antiquité (Homère. *Adieux d'Hector et d'Andromaque;* Virgile. *Nisus et Euryale*).

214. — § 2. Les commentaires publiés. Il existe un grand nombre d'éditions commentées, qui d'ailleurs répondent à des buts très différents. Il n'est pas nécessaire que tout le monde se propose le même idéal. Quelques-uns prétendent n'apporter que des remarques nouvelles. Cette prétention est ra-

D'ordinaire on veut plutôt réunir ce qui est nécessaire à l'intelligence du texte et l'on répète sans scrupule ce qui a été déjà dit. Quand la véritable interprétation d'un passage difficile a été établie d'une manière certaine par un commentateur, les autres doivent bien la reprendre. Mais ils ne sont pas obligés d'en nommer l'auteur, ce qui est rarement possible, encombre inutilement les notes et conduit toujours à un certain nombre d'attributions erronées.

Dans le choix des explications que contient le commentaire, on se règle sur les lecteurs qu'on a en vue : elles sont évidemment plus élémentaires dans les éditions scolaires, moins dans les « éditions savantes ». Cependant, en France, ces dernières elles-mêmes renferment quelquefois des données qui, ailleurs, sont omises comme trop simples.

215. — § 3. **Le commentaire exigé à la licence ès lettres.** Une réponse ministérielle longtemps affichée à la Sorbonne est ainsi conçue : « *Quel est le caractère précis du Commentaire demandé aux candidats dans les épreuves écrites?* » *Réponse :* « *Sur ce point toute liberté est laissée aux Facultés.* » Aussi ne saurait-on donner de règle précise. Néanmoins, on peut remarquer que ce commentaire est **surtout grammatical et littéraire.**

Dans certaines Facultés, ou plutôt avec certains professeurs, il suffit d'expliquer quelques expressions soulignées dans le texte : termes archaïques ou poétiques, irrégularités de versification, ou simplement génitifs partitifs, optatifs obliques, etc.

216. — Mais, d'ordinaire, on demande un commentaire d'ensemble, littéraire et grammatical. On doit analyser la composition du morceau, le caractère général et les particularités du style. Les remarques de grammaire signaleront ce qui est notable comme s'écartant de l'usage classique ou comme se rencontrant rarement. Si l'on connaît bien le style et la grammaire de chaque auteur, on n'aura pas de peine à en reconnaître les traits dans le passage qu'on aura à analyser. Ainsi, que l'on connaisse bien le style de *Thucydide* avec ses dissymétries, ses mots abstraits, ses adjectifs pris substantivement, la forme de ses périodes, etc. (*supra,* **II, 286-289**), on trouvera aisément les éléments d'un abondant commentaire. Mais il faudra de plus

préciser les traits spéciaux (récit, discours), faire tout sortir du texte et non appliquer par le dehors une méthode toute faite.

217. — § 4. La traduction.

J. Marouzeau. *Conseils pratiques pour la traduction du latin.* Paris, Klincksieck, 1914. — P. Cauer. *Die Kunst des Uebersetzens.* 4ᵉ éd. Berlin, Weidmann, 1909. — Voir surtout les préfaces des traductions, comme les *Extraits d'Aristophane* de Bodin et Mazon, le *Lucrèce* de Patin, les *Traqueurs* de Th. Reinach, etc.

La traduction est le complément, souvent nécessaire, de l'explication.

Les traductions imprimées suppléent le maître. On va bien entendre un cours dans lequel le professeur explique mot à mot un passage d'un auteur grec et latin. Il est aussi légitime de lire la traduction placée en face du texte, accompagné ou non d'un commentaire.

218. — Aussi l'usage s'en répand de plus en plus dans les éditions savantes. Jebb en a donné l'exemple dans son *Sophocle,* qui a souvent été imité en Angleterre. La collection des « *Commentaires scientifiques* » de Teubner comprend maintenant une traduction placée en face du texte; et nous commençons à avoir en France quelques éditions analogues comme l'*Arbitrage* de Ménandre par M. Croiset.

Cette édition, comme celle de Jebb, indique aussi la meilleure disposition matérielle à adopter : texte au verso, traduction au recto, notes critiques au-dessous, commentaire au bas. D'autres, au contraire, comme l'édition princeps de *Ménandre* par M. Lefebre, sont très incommodes : le texte y est séparé des notes et de la traduction, de sorte qu'il faut constamment tourner les pages pour aller de l'un à l'autre.

219. — Traduction et commentaire se complètent. Les notes de Munro sur Lucrèce sont absolument insuffisantes pour faciliter la lecture du texte. Mais c'est que l'auteur avait aussi publié une traduction; il disait lui-même qu' « elle était en réalité une partie du commentaire », que « si elle n'avait pas été composée, les notes explicatives auraient dû être augmentées dans bien des sens ».

Cf. J. D. Duff. *Introduction,* dans : H. A. J. Munro. *Lucretius on the nature of things.* 9ᵉ éd. Londres, Bell, 1908, p. xiv.

220. — Mais on doit se rappeler que *la traduction n'est jamais complètement exacte.* Elle aide à saisir le sens, mais n'en rend

jamais toutes les nuances : les mots de deux langues différentes et surtout d'une langue ancienne et d'une langue moderne ne se correspondent pas complètement. Les expressions archaïques, poétiques, familières n'ont, le plus souvent, aucun équivalent qui garde le même caractère; le rythme de la poésie et de la prose ne peut être rendu que d'une manière extrêmement imparfaite.

Chaque auteur, ayant un style différent, devrait, s'il était possible, être traduit d'une manière différente; il faudrait tâcher de reproduire sa facilité douce ou sa rudesse, son abondance ou sa concision, son ampleur ou sa sobriété, sa grâce ou sa force ou sa grandeur.

On n'y arrivera pas, mais on cherchera à s'approcher de l'idéal; les meilleurs traducteurs sont, en général, ceux qui se sont le mieux rendu compte que leur œuvre était imparfaite.

221. — L'une des difficultés principales est *la coupe des phrases.* On a quelquefois donné cette règle générale que les périodes latines doivent toujours être divisées en plusieurs phrases françaises. C'était méconnaître l'importance du style périodique employé aujourd'hui encore par les orateurs et qui est un de leurs grands moyens d'action sur les foules. L'emploi de la période est un des traits caractéristiques qui distinguent entre eux certains auteurs ou certains ouvrages; les faire disparaître est effacer une des particularités les plus notables du style. Aussi ne doit-on s'y résigner qu'à regret et quand on est sûr que la période latine (ou grecque) ne peut être conservée en français sans obscurité ou lourdeur.

222. — D'ailleurs, dans la traduction comme dans le commentaire, *le but qu'on se propose n'est pas toujours le même* et l'exécution, par suite, diffère. Si l'on veut faire lire du grand public une tragédie grecque, on visera surtout à en rendre la lecture agréable et facile; on rendra donc le caractère général sans suivre de trop près le mot à mot. Mais si l'on traduit le *Traité de l'âme* d'Aristote et qu'on veuille guider dans sa lecture le philologue et le philosophe, on rendra chaque terme par un terme équivalent aussi exactement que possible et l'on ne craindra même pas d'intercaler entre parenthèse ou entre crochets les mots sous-entendus.

PALÉOGRAPHIE GRECQUE ET LATINE

---

223. — Bibliographie. Ouvrages généraux : E M. Thompson. *Handbook of Greek and Latin palaeography*. 3e éd. Londres, Kegan Paul, 1906 (le plus maniable, contient de nombreux fac-similés intercalés dans le texte). *An Introduction to Greek and Latin palaeography*. Oxford, Clarendon Press, 1912 (même ouvrage revu, augmenté de fac-similés plus grands et mieux exécutés). — S. de Vries. *Album palaeographicum*. Leyde, Sijthoff, 1909 (20 fac-similés grecs et 24 fac-similés latins extraits des reproductions de manuscrits complets publiés par le même libraire. Introductions savantes, mais l'ouvrage ne donne pas des exemples de toutes les principales formes de l'écriture). — E. Egger. *Histoire du livre depuis son origine jusqu'à nos jours*. 3e éd. Paris, Hetzel, sans date, p. 1-68. — A. Lecoy de la Marche. *Les manuscrits et la miniature*. 2e éd. Paris, Quantin, 1884. — Th. Birt. *Das antike Buchwesen in seinem Verhältniss zur Litteratur*. Berlin, Hertz, 1882. *Die Buchrolle in der Kunst*. Leipzig, Teubner, 1907 (avec nombreuses gravures). — **Listes de fac-similés** : E. Chatelain. *Catalogue des reproductions de manuscrits qui se trouvent à la bibliothèque de l'Université de Paris*. Paris, Champion, 1910. — H. Omont. *Listes des recueils de fac-similés et des reproductions de manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale*. 2e éd. Paris, sans nom d'éditeur, 1912.

224. — Paléographie grecque : Ch. Cucuel. *Éléments de paléographie grecque*. Paris, Klincksieck, 1891 (d'après Gardthausen). — V. Gardthausen. *Griechische Palaeographie*. 2e éd. Leipzig, Veit, 1911-1913. — **Paléographie latine** : F. Steffens. *Paléographie latine. 125 fac-similés accompagnés de transcriptions et d'explications, avec un exposé systématique de l'histoire de l'écriture latine*. Éd. française d'après la 2e éd. allemande par R. Coulon. Trèves, Schaar; Paris, Champion, 1910 (le plus complet, mais ne comprend que peu de textes des auteurs classiques). — E. Chatelain. *Paléographie des classiques latins*. Paris, Hachette, 1884-1892 (fac-similés de manuscrits et notices; le principal ouvrage concernant les auteurs classiques; suppose chez le lecteur la connaissance de la paléographie latine). *Uncialis scriptura codicum Latinorum novis exemplis illustrata*. Paris, Welter, 1901. *Introduction à la lecture des notes tironiennes*. Paris, chez l'auteur, 1900. — M. Prou. *Manuel de paléographie latine et française*. 3e éd., un vol. et un album. Paris, Picard, 1910 (contient un dictionnaire d'abréviations). — M. Ihm. *Palaeographia Latina. Series Ia* (la seule). Leipzig, Teubner, 1909 (22 fac-similés sur 18 feuilles, un fascicule additionnel contenant de brèves explications sur les manuscrits reproduits, mais pas de transcriptions). — W. M. Lindsay. *Notae Latinae*. Cambridge, University Press, 1915 (étude détaillée des abréviations dans la minuscule ancienne). — A. Cappelli. *Lexicon abbreviaturarum. Dizionario di abbreviature latine ed italiane*. 2 éd. Milan, Hoepli, 1912.

225. La **paléographie** (παλαιός, ancien, γραφή, écriture) est la science des anciennes écritures et de ce qui s'y rapporte. Elle concerne directement la forme des lettres et les abréviations employées, mais doit nécessairement faire connaître aussi les matériaux et instruments de l'écriture.

Les écritures étant diverses suivant les temps et les pays, leur étude permet de déterminer, du moins dans bien des cas, la date approximative et le lieu d'origine des manuscrits, travail nécessaire à l'établissement des textes.

Remarque. Pour apprendre la paléographie, il est bon d'étudier d'abord les traités qui contiennent des *fac-similés* avec transcription, puis de voir dans les bibliothèques le plus possible de *manuscrits* des diverses époques. On peut, au début, choisir de préférence les auteurs que l'on a traduits souvent, que l'on sait presque par cœur. Plus tard, on s'exerce à déchiffrer des textes que l'on ne connaît pas du tout. Mais, si l'on se contente de *lire* le manuscrit, on laissera passer bien des difficultés sans les remarquer; il faut se donner la peine de *transcrire* des textes déjà publiés, puis comparer son travail avec celui des éditeurs. C'est seulement après une longue période de semblables exercices qu'on peut se hasarder à transcrire des textes sans aucun moyen de contrôle.

CHAPITRE I. LE LIVRE DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE.

226. — § 1. **Matériaux de l'écriture.** On écrivit d'abord sur des feuilles d'arbre, spécialement de palmier (en Orient) et d'olivier (en Grèce) ; sur des toiles de lin, des fragments de poteries (**ostraka**) ; sur les murs (tels les *graffiti* de Pompéi); sur les métaux (quelquefois or, argent, plus souvent plomb, bronze); sur bois. Mais les matériaux ordinaires de l'écriture étaient :

A. Les **tablettes de cire** (πίναξ, δέλτος, *cerae, tabulae*). La cire était étendue sur une planchette de bois (rarement d'ivoire) dont le bord en saillie la protégeait. Il y avait des tablettes simples, d'autres doubles (diptyques), triples (triptyques), multiples. On les fermait au besoin avec un cordon et un cachet. Elles servaient pour la correspondance, les exercices scolaires, les brouillons de comptes et d'œuvres littéraires, les testaments, etc.

227. — **B. Le papyrus** (*charta*, χάρτης). Le papyrus était fabriqué en Égypte avec la plante du même nom (*papyrus*, πάπυρος et aussi βύβλος). Elle croissait dans le delta du Nil. Les longues tiges, coupées en bandes minces, étaient disposées parallèlement à côté les unes des autres; une seconde couche était placée perpendiculairement sur la première. Puis le tout était arrosé avec de l'eau du Nil, pressé, séché au soleil. Enfin les feuilles étaient collées ensemble pour former des rouleaux (*volumina*).

Le papyrus servait, comme les tablettes, pour les lettres, mais surtout pour les œuvres littéraires pour lesquelles les tablettes eussent été trop peu durables et trop encombrantes.

228. — **C. Le parchemin** (διφθέρα, *membrana* ou *membrana Pergamena*), peau d'animal préparée de manière à recevoir l'écriture. Il fut, dit-on, inventé à Pergame quand Ptolémée II, jaloux de la bibliothèque de cette ville, interdit l'exportation du papyrus égyptien (Pline. *Histoire naturelle*, 13, 11, 70). En tout cas, on l'employa souvent à partir de cette époque; on en trouve de fréquentes mentions chez les Romains. Mais il se répandit surtout après le triomphe du christianisme et pendant le moyen âge.

Le parchemin servait en général chez les anciens aux mêmes usages que le papyrus, mais présentait l'avantage d'être beaucoup plus résistant. Il n'était pas toujours roulé, mais on le pliait pour en former des *codices* analogues à nos livres et cahiers actuels.

229. — On appelle **palimpseste** (παλίμψηστον, de πάλιν, de nouveau, ψάω, gratter) un manuscrit sur lequel on a effacé un texte pour en écrire un autre. Le plus souvent, les traces de la première écriture n'ont pas entièrement disparu ou du moins peuvent être rendues visibles à l'aide de réactifs chimiques ou de la photographie (*supra*, **189**).

Note : Le *papier*, inventé par les Chinois, introduit par l'intermédiaire des Arabes dans les différents pays de l'Europe au cours du moyen âge, n'était pas employé d'ordinaire pour la copie des œuvres classiques. Ce n'est guère qu'au XVe siècle qu'on trouve des manuscrits sur papier.

230. — § 2. **Instruments de l'écriture.** Pour écrire sur les tablettes de cire, on se sert d'un stylet (*stilus*), sorte de

poinçon. Sur le papyrus et le parchemin, on trace les caractères avec un roseau taillé (*calamus*) qu'on trempe dans l'encre noire, quelquefois dans l'encre colorée (rouge, etc.). On efface avec une éponge, si l'on a écrit sur papyrus; on le fait avec un canif, si l'on a écrit sur parchemin.

231. — § 3. La librairie. En Grèce, les livres étaient assez répandus, mais nous n'avons pas de documents sur l'industrie de la librairie; il semble qu'il n'y avait pas de libraires proprement dits. A Rome, du temps de Cicéron, les libraires (*librarius, bibliopola*) étaient peu nombreux. Des particuliers faisaient copier leurs livres par des esclaves et les vendaient. Tel fut Atticus, le plus grand éditeur de l'antiquité qui nous soit connu. Sous l'empire, les libraires furent plus nombreux.

Il y avait chez les Grecs et les Romains, comme aujourd'hui, des éditions (c'est-à-dire des séries d'exemplaires) soignées et des éditions à bon marché, établies avec une grande négligence. Pour ces dernières, il est probable qu'on dictait à plusieurs scribes en même temps et qu'on ne se donnait pas la peine de comparer la copie avec l'original, aussi les fautes y étaient nombreuses.

Les éditions savantes, au contraire, étaient établies avec une conscience scrupuleuse; les grammairiens se servaient, pour les établir, des manuscrits les plus anciens qu'ils trouvaient et les comparaient entre eux. Cette différence explique que les papyrus soient souvent très incorrects, tandis que des manuscrits du moyen âge, dérivant d'anciennes éditions savantes, sont beaucoup plus exacts.

232. — Stichométrie. Certains manuscrits contiennent la mention du nombre de lignes ou stiques (στίχοι ou ἔπη) qu'ils renferment. Cette indication était utile pour fixer le prix des volumes, le salaire du scribe, etc.

Les lignes comptées sont les *lignes normales*, de la longueur d'un vers d'Homère dans les manuscrits grecs, d'un vers de Virgile dans les manuscrits latins.

Le nombre des stiques d'un ouvrage était établi une fois pour toutes; on les recopiait dans les manuscrits postérieurs, sans s'occuper, en recopiant, de maintenir le même nombre de lignes.

CHAPITRE II. PALÉOGRAPHIE GRECQUE.

233. — § 1. Les papyrus.

I. C'est au XVIIIe siècle qu'on commença à trouver quelques papyrus, à Herculanum d'abord, puis en Égypte. Mais ces découvertes eurent peu d'importance. Ce fut seulement à la fin du XIXe siècle qu'une ère nouvelle s'ouvrit. Aujourd'hui les papyrus se comptent par milliers. Ils font l'objet d'une science spéciale appelée *papyrologie*. Presque tous viennent d'Égypte. Ceux d'Herculanum, en partie carbonisés, n'ont pu être utilisés que très imparfaitement.

II. On distingue : 1) les **papyrus littéraires** : textes ou, plus souvent, fragments d'auteurs anciens (v. g. Bacchylide, Hérondas).

2) les **papyrus non littéraires** : contrats, quittances, lettres privées. Ces textes sont souvent publiés dans des recueils spéciaux, suivant le lieu où ils ont été trouvés (Oxyrynchus, Hibeh, etc.) ou suivant leur possesseur (musées, universités, particuliers). Ils fournissent des documents nouveaux et considérables pour l'histoire de la littérature grecque, des institutions, etc.

234. — W. Schubart. *Einführung in die Papyruskunde.* Berlin, Weidmann, 1918 (avec liste des papyrus littéraires). — F. G. Kenyon. *The palaeography of Greek papyri.* Oxford, Clarendon Press, 1918. — C. Wessely. *Papyrorum scripturae Graecae specimina isagogica.* Leipzig, Avenarius, 1900. — J. Offord. *Recent Discoveries of classical Literature : Transactions of the royal Society of Literature.* XXXI. 1912, p. 58-173. — **Parmi** les nombreux recueils de papyrus, citons : L. Mitteis und U. Wilken. *Grundzüge und Chrestomathie der Papyruskunde.* 4 vol. Leipzig, Teubner, 1912. — Th. Reinach. *Papyrus grecs et démotiques.* Paris, Leroux, 1905 (fac-similés, transcription, trad.). — P. Jouguet. *Papyrus de Théadelphie.* Paris, Fontemoing, 1911. — R. Helbing. *Auswahl aus griechischen Papyri.* Leipzig, Göschen, 1912 (avec traduction allemande et commentaire allemand). — Il existe plusieurs **revues spéciales** comme : *Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete.* Leipzig, Teubner, depuis 1900. — *Institut papyrologique de Lille. Papyrus grecs* publiés sous la direction de P. Jouguet. Paris, Leroux, depuis 1907.

235. — III. Les écritures usitées dans le papyrus sont de deux sortes :

a) L'écriture **onciale** (sur ce nom, voir *infra*, **245**), employée dans les ouvrages les plus soignés, par exemple ceux qu'on des-

tinait à la vente. Elle ressemble à la majuscule des inscriptions, mais avec des formes plus arrondies : les lettres y sont à peu près égales (comme elles sont égales aujourd'hui dans les caractères des majuscules d'imprimerie, par exemple les titres des livres).

236. — **b**) L'écriture **cursive** (c'est-à-dire courante), ainsi appelée parce qu'on pouvait la tracer beaucoup plus rapidement. Elle est bien plus difficile à lire. Les lettres y sont inégales, les unes dépassant les lignes par des traits et des boucles (comme aujourd'hui sont inégales les lettres de l'écriture tracée à la main ou les minuscules imprimées). Leur forme est peu régulière. Elles sont aussi très souvent liées entre elles.

237. — § **2. Manuscrits sur parchemin** (appelés souvent simplement *manuscrits* par opposition aux papyrus). C'est par eux principalement que nous ont été transmis les textes des auteurs anciens. Les plus anciens manuscrits grecs sont peut-être quelques fragments d'Homère qui remonteraient au IIIe siècle de notre ère; ensuite viennent des manuscrits de la Bible qu'on date du IVe ou du Ve siècle. La plupart des manuscrits de classiques grecs ne datent que du IXe siècle ou sont plus récents.

L'écriture des plus anciens manuscrits s'appelle **onciale**; elle est analogue à l'onciale des papyrus, mais mieux tracée, ce qui tient en partie à ce que, la surface du parchemin étant plus polie, on peut y écrire plus facilement.

238. — A partir du IXe siècle, l'écriture employée dans presque tous les manuscrits est la **minuscule**, transformation de l'ancienne cursive, mais beaucoup plus régulière et plus lisible.

La plus belle minuscule est celle du IXe siècle et du commencement du Xe, c'est la **minuscule ancienne** (*codices vetustissimi*). Les lettres y sont bien formées, régulières, penchées plutôt à gauche qu'à droite. La **minuscule moyenne** (*codices vetusti*) : du milieu du Xe siècle au milieu du XIIIe; moins régulière et moins parfaite. La **minuscule nouvelle** (*codices recentiores*) : du milieu du XIIIe siècle au milieu du XVe, tracée de plus en plus rapidement, avec beaucoup de ligatures dans lesquelles des lettres ou parties de lettres disparaissent entièrement. Les abréviations sont de plus en plus fréquentes.

239. — Souvent plusieurs lettres sont réunies entre elles par des traits, avec ou sans **abréviation**; c'est ce qu'on appelle les **ligatures**. Elles sont très fréquentes dans la cursive mais se trouvent aussi dans les autres écritures. Comme elles ont été reproduites par les premiers imprimeurs, il est utile de s'exercer à lire les vieux textes imprimés avant d'aborder les manuscrits.

Une table commode des principales ligatures se trouve dans le *Dictionnaire grec-français* de A. Chassang (Paris, Garnier), p. 149-150.

CHAPITRE III. PALÉOGRAPHIE LATINE.

240. — § **1. Les papyrus latins** sont beaucoup plus rares que les papyrus grecs; c'est presque uniquement d'après les manuscrits sur parchemin qu'est établi le texte des auteurs classiques.

Pour Virgile on possède plusieurs **manuscrits** remontant probablement au IVe siècle environ. Mais pour la plupart des classiques, les manuscrits sont ou du IXe siècle ou plus récents.

241. — § **2. Les écritures :** On distingue dans l'histoire de l'écriture :

1) La **période romaine** : jusqu'au Ve siècle ap. J.-C. Deux écritures surtout étaient en usage à l'époque classique et se sont conservées pendant les derniers siècles de l'empire romain : la *capitale* et la *cursive*.

242. — **A.** La **capitale** ressemble à nos lettres majuscules d'imprimerie : A B C D... Elle servait pour les inscriptions et pour l'écriture des manuscrits les plus soignés.

On en distingue deux sortes : la CAPITALE CARRÉE, *capitalis quadrata :* les lettres y sont à peu près carrées, aussi larges que hautes; la CAPITALE RUSTIQUE, *capitalis rustica :* les lettres sont plus hautes que larges. De plus, elles sont moins régulières (de là le nom de *rustique*); les traits sont légèrement ondulés.

L'écriture capitale est très facile à lire; on n'a besoin, pour la déchiffrer, d'aucune étude spéciale.

243. — **B.** La **cursive** est ainsi appelée parce qu'elle se traçait très vite. C'est d'elle qu'on se servait ordinairement pour écrire des lettres, rédiger des contrats, donner des quittances, etc.; c'était l'écriture usuelle.

La forme des lettres est moins complexe que dans la capitale, souvent un seul trait suffit. Mais la liberté est plus grande; les lettres sont souvent unies les unes aux autres ou formées irrégulièrement. Aussi cette écriture est-elle très difficile à lire.

244. — On appelle **demi-cursive** une écriture analogue à la cursive, mais plus soignée, employée dans les manuscrits. Les hastes (traits verticaux) y sont moins longues, quelquefois formées de deux traits fort rapprochés; les lettres sont plus fortes et plus serrées que dans la cursive.

245. — **L'onciale.** Le mot *unciales litterae* se rencontre pour la première fois dans le texte, souvent cité, de saint Jérôme : « *Habeant qui volunt veteres libros, vel in membranis purpureis auro argentoque descriptos, vel uncialibus, ut vulgo aiunt, litteris, onera magis exarata quam codices : dummodo mihi meisque permittant aut pauperes habere schedulas et non tam pulchros habere codices quam emendatos* (*In Job. Prolegomena*). On suppose généralement que ce texte désigne des lettres de grandes dimensions.

Mais on appelle actuellement écriture *onciale* l'écriture issue de la capitale et dont les formes sont plus arrondies. Elle est caractérisée surtout par la forme des lettres : *a, d, e, h, m.*

On nomme **demi-onciale** l'écriture qui emprunte la plupart des lettres à la cursive, mais est tracée avec beaucoup plus d'art et emprunte quelques lettres à l'onciale.

246. — 2) **Les écritures nationales :** La période qui s'étend de la chute de l'empire romain (476) à la réforme carolingienne est appelée la période des *écritures nationales.* Les barbares qui ont envahi l'empire n'ont pas introduit de nouveaux genres d'écriture; mais peu à peu les trois écritures, capitale, cursive, onciale, se sont modifiées. Les transformations ont été différentes suivant les pays, absolument comme le changement du langage qui, de latin, est devenu français, espagnol, italien, etc.

Les principales écritures nationales sont :

247. — **A. Les anciennes écritures italiennes : a**) l'écriture CURIALE employée dans les documents de chancellerie; elle n'est pas importante à étudier pour les philologues. **b**) l'ANCIENNE ÉCRITURE ITALIENNE de manuscrits : issue de la demi-cursive romaine. **c**) l'écriture LOMBARDIQUE.

B. L'écriture **mérovingienne** fort grossière, chargée d'un

grand nombre de ligatures, qui en rendent la lecture très difficile.

C. L'écriture **wisigothique** en Espagne : On y remarque des traits longs et appuyés se prolongeant très au-dessus de la ligne, (par exemple dans les *l*, les *h*, les *b*).

D. L'écriture **insulaire** (irlandaise et anglo-saxonne), issue de la demi-onciale, développée surtout en Irlande, mais aussi, avec quelques variétés, en Angleterre.

248. — 3) **Minuscule carolingienne** : A l'époque de Charlemagne, l'ancienne écriture mérovingienne fut profondément modifiée; on la perfectionna : 1°) en donnant à chaque lettre une forme plus régulière et plus déterminée, 2°) en rendant toutes les lettres indépendantes les unes des autres, c'est-à-dire, en supprimant les ligatures.

Cette réforme eut lieu d'abord dans le royaume franc. De là elle se répandit dans les autres pays, y supplantant peu à peu les écritures nationales.

Au cours du IXe siècle, la minuscule continue à se perfectionner; les quelques ressemblances qu'elle gardait avec l'écriture mérovingienne disparaissent de plus en plus.

Au Xe siècle, la même évolution se poursuit, mais les copistes sont moins habiles qu'au IXe.

Au XIe siècle, au contraire, on constate un nouveau progrès, mais les abréviations se multiplient; c'est de cette époque que datent l'emploi de l'*s* rond à la fin des mots au lieu de l'*s* long et l'usage du trait d'union à la fin des lignes.

Le XIIe siècle commence l'évolution qui aboutira à l'écriture gothique, les lettres commencent à prendre une forme pointue. Les abréviations continuent à se multiplier.

D'ailleurs, la minuscule carolingienne présente un grand nombre de variétés suivant les écoles calligraphiques auxquelles appartenaient les différents scribes. On doit toujours se souvenir que l'évolution ne s'est pas faite partout avec la même rapidité; certains scribes étaient en avance ou en retard sur leur temps. Aussi les dates données d'après l'écriture seule (v. g. Xe, XIe siècle) sont-elles très approximatives et en partie hypothétiques.

249. — 4) **Minuscule gothique** : Vers l'époque où les architectes adoptent l'usage de l'ogive au lieu du plein cintre, les

scribes commencent à employer une écriture anguleuse au lieu de la minuscule carolingienne aux formes rondes. C'est au XIIe et au XIIIe siècles que se développe et se répand cette écriture dite *gothique;* elle se maintient au XIVe siècle et pendant une partie du XVe.

Les lettres y sont plus hautes que larges, composées de traits droits qui se coupent à angles aigus; les pleins et les déliés s'y distinguent nettement les uns des autres.

250. — 5) **L'écriture humanistique et gothique :** Au temps de la Renaissance, les humanistes, tantôt imitent la minuscule carolingienne ronde, tantôt continuent à se servir de la gothique.

La minuscule imitée de l'écriture carolingienne, en se transformant, a donné naissance aux lettres minuscules employées aujourd'hui dans l'imprimerie.

Une autre minuscule tracée plus rapidement et appelée cursive humanistique était employée aussi. C'est à elle que se rattache notre écriture actuelle, telle qu'on la trace à la main.

La gothique est l'écriture employée aujourd'hui encore en Allemagne dans l'imprimerie, du moins dans le plus grand nombre des publications populaires. L'écriture allemande, telle qu'on la trace à la main, vient de la cursive gothique, c'est-à-dire d'une gothique tracée plus rapidement avec plus de liaisons.

251. — **§ 3. Les abréviations :**

A. Histoire. I. Dès l'époque romaine, on employait, outre les lettres représentant des chiffres, plusieurs sortes d'abréviations.

1) **Abréviations par suspension :** consistant à écrire seulement le commencement du mot, souvent les premières lettres. Ainsi étaient abrégés les prénoms M. (*Marcus*) C. ou G. (*Gaius*), P. (*Publius*) et certaines formules qui revenaient souvent comme S. C. *senatus consultum,* A. U. C. *ab urbe condita.* On employait même quelquefois ce système pour des formules bien plus longues comme s. q. s. s. e. q. n. i. s. r. e. h. l. n. r : *si quid sacri sancti est quod non jure sit rogatum, ejus hac lege nihil rogatur.*

252. — 2) **Notes tironiennes :** Les notes tironiennes doivent leur nom à Tiron (affranchi de Cicéron) qui les avait inventées ou perfectionnées. C'était une sorte de *sténographie.*

Chaque note se composait soit d'un signe unique, soit plus souvent de deux signes, l'un « principal » indiquant le commencement du mot, l'autre « auxiliaire » en indiquant la fin. On peut les lire, grâce surtout au *Lexicon Tironianum*, remontant à l'antiquité et qui a été conservé en plusieurs manuscrits.

3) Il y eut des abréviations spéciales employées par les **scribes chrétiens** (v. g. contraction de *Deus* en *DS*, de *Dominus* en *Dñs*); d'autres étaient surtout usitées dans les **ouvrages de droit**. Dans ceux-ci, les abréviations étaient si nombreuses et rendaient les textes si obscurs que plusieurs empereurs en interdirent l'usage.

253. — II. Abréviations dans les écritures nationales : Les abréviations y étaient assez rares. Il y a exception pour les manuscrits anglais et irlandais ainsi que pour ceux qui ont été écrits dans le monastère de Bobbio (Italie septentrionale). On y conserva certaines des abréviations anciennes, même celles qui étaient autrefois spéciales aux manuscrits de droit; on en emprunta d'autres aux notes tironiennes.

III. Rares encore dans la **minuscule** carolingienne, les abréviations se répandirent surtout depuis le XIe et plus encore au XIIe siècle; elles deviendront plus fréquentes encore dans les siècles suivants (XIIIe-XIVe).

254. — B. Diverses sortes d'abréviations. On peut distinguer :

1) Abréviation par **suspension (sigles)** : on écrit seulement la première lettre ou les premières lettres du mot : *u c : urbis conditae.*

2) Abréviation par **contraction** : on écrit le commencement et la fin du mot ou du moins certaines lettres du commencement et certaines lettres de la fin : *tm* (*tantum*), *tn* (*tamen*).

3) Abréviation par **lettres suscrites** : on écrit au-dessus de la ligne une ou plusieurs lettres qu'on supprime dans le mot lui-même : *sup̊: supra, m̊ : modo.*

4) Abréviation par **signes spéciaux** (issus des notes tironiennes ou de lettres déformées) : *ɔdidit : condidit* — *aquilonib; : aquilonibus.*

5) Abréviations **propres à certains mots** : les mots les plus usités ont souvent un signe spécial :

& et

ꝑ per

÷ est

ÉPIGRAPHIE GRECQUE ET LATINE

---

255. — Bibliographie. Épigraphie grecque : S. Reinach. *Traité d'épigraphie grecque*. Paris, Leroux, 1885. — W. Larfeld. *Griechische Epigraphik* (Iw. Müller. *Handbuch*. I. 5). 3ᵉ éd. Munich, Beck, 1914. *Handbuch der griechischen Epigraphik*. Leipzig, Reisland, en cours de publication (I, 1907. II, 1898-1902) (le plus détaillé). — E. S. Roberts et A. E. Gardner. *An introduction to Greek epigraphy*. 2 vol. Cambridge, University Press, 1887-1905. — S. Chabert. *Histoire sommaire des études d'épigraphie grecque*. Paris, Leroux, 1906. — **Épigraphie latine** : R. Cagnat. *Cours d'épigraphie latine*. 4ᵉ éd. Paris, Fontemoing, 1914. — E. Hübner. *Römische Epigraphie*, dans : Iw. Müller. *Handbuch*. I. 2ᵉ éd. Munich, Beck, 1892. — S. Ricci. *Epigrafia latina*. Milan, Hoepli, 1898. — J. E. Sandys. *Latin epigraphy*. Cambridge, University Press, 1919. — J. P. Waltzing. *Le recueil général des inscriptions latines et l'épigraphie latine depuis 50 ans*. Louvain, Peeters, 1892. — Sur l'**épigraphie chrétienne** : L. Jalabert. *Épigraphie*, dans : A. d'Alès. *Dictionnaire apologétique*. I. Paris, Beauchesne, 1911, p. 1404-1457. — Pour les recueils d'inscriptions, cf. *infra*, **261**, **264**.

CHAPITRE I. NOTIONS GÉNÉRALES.

256. — § 1. L'épigraphie est la science des inscriptions. On entend par *inscriptions* les textes écrits sur des matériaux généralement durables (pierre, marbre, bronze), par opposition aux textes sur parchemin ou papyrus.

Utilité. Les inscriptions nous fournissent une multitude de renseignements historiques que les auteurs ne nous ont pas conservés. En particulier, chez les peuples classiques, on avait l'habitude de graver les documents importants auxquels on voulait assurer une publicité plus étendue ou une durée plus longue. Ainsi nous ont été conservés des traités de paix, d'alliance, de commerce, des lois, des décrets, des comptes publics, des listes de souscription, des épitaphes, etc.

Par exemple, c'est surtout à l'aide des inscriptions que l'on peut étudier l'histoire financière d'Athènes. Cf. E. Cavaignac. *Études sur l'histoire financière d'Athènes au* vᵉ *siècle*. Paris, Fontemoing, 1908 (avec fac-similés).

257. — § 2. Comment relever une inscription (c'est-à-dire en prendre mécaniquement une copie sûre, matériellement

exacte, exempte des fautes que l'interprétation y glisse aisément)? En voyage, si l'on rencontre une inscription inédite, il ne suffit pas de la copier; on pourrait commettre des erreurs de transcription, surtout si l'on croit la comprendre. Il faut en prendre un fac-similé. Pour cela, on peut employer la photographie; mais l'estampage est préférable. Il consiste à étendre sur l'inscription une feuille de papier humide et à la brosser pour faire pénétrer le papier dans les creux de l'inscription. Si l'on ne peut avoir de papier humide, on brosse le papier sec avec de la plombagine; les parties creuses apparaîtront en blanc sur le fond plus sombre.

Lorsqu'une inscription est en mauvais état, il est utile d'en garder à la fois la photographie et l'estampage.

258. — § 3. Lecture et restitution. Après avoir pris l'estampage, il faut, sur place, essayer de déchiffrer l'inscription, mais souvent on ne pourra la lire entièrement ou la restituer que plus tard, de nombreux instruments de travail étant nécessaires. La lecture définitive et la restitution ne peuvent se faire indépendamment l'une de l'autre; beaucoup d'inscriptions ont de graves ou même d'énormes lacunes; et on ne lit avec sûreté les parties conservées que si l'on sait suppléer celles qui manquent.

Pour restituer les inscriptions, comme pour la critique des textes (*supra*, **194**), il faudrait tout savoir : parfois la solution se trouve dans un passage d'un auteur peu connu, dans une scholie négligée. Mais une partie des connaissances est aisée à acquérir.

Dans un bon nombre d'inscriptions, les lignes comprennent toutes le même nombre de lettres et les lettres sont aussi disposées en colonnes verticales régulières (comme les mots en carré des jeux d'esprit). On peut alors savoir exactement le nombre de lettres de chaque lacune. Comme les formules en usage variaient peu, on complétera facilement dans un décret : ἔδοξεν τῇ βουλῇ, τῷ δήμῳ, dans une date ἄρχοντες, dans une dédicace, ἐποίησεν, ἀνέθηκεν, etc.

Si le commencement d'un mot est seul conservé, on s'aidera d'un dictionnaire quelconque; si c'est la fin du mot qui subsiste,

on prendra un dictionnaire où les mots soient rangés d'après les syllabes finales (comme dans les dictionnaires de rimes) :

W. Pape. *Etymologisches Wörterbuch der griechischen Sprache zur Uebersicht der Wortbildung nach den Endsilben geordnet.* Berlin, Dümmler, 1836. — O. Gradenwitz. *Conträrindex : Einführung in die Papyruskunde.* I. Leipzig, Hirzel, 1900, p. 167-189 (contient seulement les mots *grecs* relevés dans les *papyrus*). *Laterculi vocum Latinarum.* Leipzig, Hirzel, 1904 (contient tous les mots *latins*).

259. — § **4. Date.** Certaines inscriptions sont datées, soit par l'indication du nom d'un magistrat, soit par rapport à un événement. Mais les dates indiquées ne peuvent pas toujours être identifiées.

La plupart des inscriptions ne portent aucune indication de date; on peut assez souvent établir la date approximative en étudiant :

1) *l'écriture :* forme des lettres, emploi de tel ou tel alphabet, écriture boustrophède (**263**), etc.;

2) *la langue :* v. g. datif pluriel en -αοι ou en -αις dans une inscription attique;

3) *les formules,* dont certaines varient suivant les époques;

4) *le contenu* de l'inscription (personnages mentionnés), etc.;

5) *ce qui entoure* l'inscription : forme et style d'un monument funéraire, profondeur à laquelle on l'a trouvée, date connue de monuments découverts à la même profondeur, etc.

260. — § **5. Interprétation.** Quelquefois un texte, même non mutilé et dont la lecture est certaine, est difficile à comprendre. Les textes difficiles doivent être traduits. Il est bon d'accompagner la transcription d'un commentaire indiquant le sujet, la date, les difficultés spéciales et leur solution, les renseignements contenus et leur importance, les textes analogues qui l'éclairent.

CHAPITRE II. ÉPIGRAPHIE GRECQUE.

261. — § **1. Histoire de l'épigraphie et recueils usuels.** Déjà les anciens (v. g. Hérodote, Thucydide) citaient dans leurs ouvrages des inscriptions anciennes. Un grand nombre sont reproduites dans l'*Anthologie* grecque.

Au temps de la Renaissance, on s'occupa surtout des inscriptions latines; cependant des inscriptions grecques assez nombreuses furent réunies par Cyriaque d'Ancône (XVe siècle). Au XVIIe et au XVIIIe siècles, parurent de nombreux recueils d'inscriptions, surtout latines, mais comprenant aussi des inscriptions grecques; tels étaient ceux de Gruter, Saumaise, Selden, Muratori.

Les recherches devinrent plus nombreuses à la fin du XVIIIe siècle, mais c'est seulement au XIXe siècle que l'on publia de grandes collections.

Le *Corpus inscriptionum Graecarum* fut commencé par Böckh, continué par J. Franz, E. Curtius, A. Kirchhoff, H. Röhl. 5 vol. Berlin, Reimer, 1828-1877.

Il sera remplacé par les recueils d'inscriptions des divers pays, commencés d'abord séparément, réunis maintenant en une seule collection portant le titre de *Inscriptiones Graecae* (Berlin, Reimer); elle comprendra, quand elle sera complète, les volumes suivants :

I. Inscriptions attiques antérieures à l'archontat d'Euclide. — II. Inscriptions attiques de l'archontat d'Euclide au règne d'Auguste. — III. Inscriptions attiques depuis le règne d'Auguste. — IV. Argolide. — V. Arcadie, Laconie, Messénie. — VI. Élide, Achaïe. — VII. Mégaride, Béotie. — VIII. Delphes. — IX. Nord de la Grèce. — X. Épire, Macédoine, Thrace, Scythie. — XI. Délos. — XII. Iles de la mer Égée, sauf Délos. — XIII. Crète. — XIV. Sicile et Italie. Comme les volumes des *Corpus* sont très coûteux et très encombrants, on se sert souvent de recueils d'**inscriptions choisies** : C. Michel. *Recueil d'inscriptions grecques*. Bruxelles, Lamertin, 1900 *Supplément*. I. Ibid. 1912. — W. Dittenberger. *Sylloge inscriptionum Graecarum*. 3e éd. 4 vol. Leipzig, Hirzel, 1915-1921 (avec commentaire latin) *Orientis Graeci inscriptiones selectae*. Ibid. 1903-1905 (avec commentaire latin). — E. Nachmanson. *Historische attische Inschriften*. Bonn. Marcus, 1913. — Pour commencer, il est bon de prendre des recueils contenant la **traduction**; tels sont : W. Froehner. *Les inscriptions grecques* (Musée national du Louvre). Paris, Librairies réunies, [1864]. — A. R. Rangabé. *Antiquités helléniques*. 2 vol. Athènes, Typographie royale, 1842-1855. — Pour les **inscriptions juridiques**, on trouve non seulement le texte et la traduction, mais encore un important commentaire dans : R. Dareste, B. Haussoullier, Th. Reinach. *Recueil des inscriptions juridiques grecques*. Paris, Leroux, 2 vol. 1891-1904. — **Fac-similés** : H. Röhl. *Imagines inscriptionum Graecarum antiquissimarum*. 3e éd. Berlin, Reimer, 1907. — **Inscriptions chrétiennes** : R. Aigrain. *Manuel d'épigraphie chrétienne*. *II. Inscriptions grecques* (avec traduction). Paris, Bloud, 1913. — Les **revues** dans lesquelles sont publiées et commentées les inscriptions grecques récemment découvertes sont très nombreuses. On trouve l'indication et le résumé de ces travaux dans le *Bulletin épigraphique* annuel de la *Revue des Études grecques*.

262. — § 2. Principales classes d'inscriptions.

1) **Actes publics.** On a conservé d'importants traités de paix, d'alliance, de commerce; des lois, décrets des assemblées (sénat, peuple). Nombreux sont les catalogues ou listes (vainqueurs aux jeux, prytanes attiques, souscripteurs à un monument ou à un emprunt public, biens vendus ou confisqués, inventaires), les comptes publics (pour la construction d'un monument). Une catégorie spéciale est formée pour les *inscriptions éphébiques,* listes des éphèbes (*supra,* **I, 62**), décrets en leur honneur et en l'honneur de leurs maîtres, dédicaces commémoratives.

2) **Actes privés :** actes de vente, d'affranchissement, contrats de fermage, de location, donations, testaments.

3) **Inscriptions religieuses :** listes de sacerdoces; rituels indiquant les devoirs et les droits des prêtres et prêtresses, les sacrifices à accomplir, documents relatifs à l'administration des temples et des biens qui étaient censés appartenir au dieu qu'on y honorait, dédicaces, ex-voto.

4) **Épitaphes** ou inscriptions funéraires; d'abord très courtes et gravées sur des tombeaux très simples; plus tard longues et quelquefois même déclamatoires, s'étalant sur de vastes monuments.

5) **Inscriptions honorifiques :** témoignage de la reconnaissance d'une cité ou d'une association envers un homme. Une des plus belles récompenses mentionnées est la remise solennelle d'une couronne d'or, un jour de fête. Certains décrets honorifiques confèrent le droit de cité. Les décrets en l'honneur des proxènes (*supra,* **I, 176**) ou *décrets de proxénie,* nombreux et importants, énumèrent des honneurs et avantages accordés : titres, louanges, couronnes, proclamation solennelle, admission au banquet du prytanée; érection de statue, libre accès au sénat et à l'assemblée ou même droit de cité, capacité d'exercer les magistratures.

6) **Inscriptions des édifices, des bornes et limites.** Beaucoup d'inscriptions tracées sur les édifices publics rentrent dans les catégories déjà signalées.

Des bornes indiquent les frontières des États, les limites des

propriétés particulières, du territoire public (sur lequel les particuliers empiétaient volontiers), des emplacements funéraires.

On trouve aussi sur les bornes l'indication d'hypothèques.

Les bornes milliaires placées au bord des routes datent de l'époque romaine.

7) **Inscriptions sur objets divers : a)** Poids et mesures (assez rares). — **b)** Vases de terre et poteries : très nombreuses inscriptions : noms des personnages représentés sur les vases peints, noms du possesseur, du peintre, du fabricant, exclamations. — **c)** Fragments de poterie (v. g. employés pour l'ostracisme, **I, 150**); on en a retrouvé qui ont servi à la condamnation de Thémistocle et d'autres bannis.

263. — § **3. Écritures.** De nombreux alphabets étaient en usage dans les cités grecques : la forme des lettres, leur nombre, leur signification variaient. Il y eut même des pays où l'on se servait d'écritures syllabiques; chaque signe y représentait non une lettre, mais une syllabe.

Mais l'*alphabet ionien,* c'est-à-dire à peu près celui dont nous nous servons aujourd'hui, supplanta peu à peu les autres; il fut adopté pour les documents officiels à Athènes sous l'archontat d'Euclide (403 av. J.-C.); il avait déjà commencé auparavant d'y être employé pour les documents privés. Beaucoup d'autres cités adoptèrent l'alphabet ionien vers la même époque

Quelques-unes des plus anciennes inscriptions sont écrites alternativement de gauche à droite et de droite à gauche. C'est ce qu'on appelle l'écriture **boustrophède** (de βουστροφηδόν, c'est-à-dire, tracée comme le sillon creusé par les bœufs au labour). A partir du ve siècle presque toutes les inscriptions sont écrites de gauche à droite, comme maintenant.

§ **4. Abréviations.** Des abréviations se trouvent dans des inscriptions très anciennes, mais ne sont pas fréquentes à Athènes avant l'archontat d'Euclide (403 av. J.-C.). A partir de ce moment, elles sont assez souvent employées, sauf dans les décrets attiques. Elles se multiplient beaucoup à l'époque romaine.

CHAPITRE III. ÉPIGRAPHIE LATINE.

264. — § 1. Recueils usuels. Le seul **recueil d'ensemble** employé actuellement est :

Corpus inscriptionum Latinarum, publié par l'académie de Berlin (Berlin, Reimer) depuis 1863. Il comprend des « volumes » auxquels s'ajoutent des « suppléments » (portant toujours la numérotation du volume). En principe, chaque volume est consacré à une région. Si, par exemple, on cherche une inscription d'Afrique, c'est toujours dans le tome VIII ou un supplément du tome VIII qu'on devra la trouver. — I. Inscriptions anciennes, antérieures à la mort de César (paru en 2ᵉ éd.) — II. Espagne. — III. Asie, provinces grecques d'Europe, Illyrie. — IV. Pompéï, Herculanum, Stabies. — V. Gaule cisalpine. — VI. Rome. — VII. Grande-Bretagne. — VIII. Afrique. – IX. Calabre, Apulie, Samnium, Sabine, Picenum. — X. Bruttium, Lucanie, Campanie, Sicile, Sardaigne, Corse. — XI. Émilie, Étrurie, Ombrie. — XII. Gaule Narbonnaise. — XIII. Gaules et Germanie. — XIV. Latium. — XV. Rome (« *instrumentum* »).

Le **choix** le plus complet est :

H. Dessau. *Inscriptiones Latinae selectae.* 3 vol. Berlin, Weidmann, 1892-1916.

Il existe de nombreux **recueils spéciaux**; on peut citer parmi les plus utiles :

F. Plessis. *Épitaphes.* Paris, Fontemoing, 1905 (avec commentaire). — F. Bücheler. *Carmina Latina epigraphica.* 2 vol. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*), 1895-1897. — F. Engström. *Carmina Latina epigraphica post collectionem Büchelerianam in lucem prolata.* Göteborg, « Eranos »; Leipzig, Harrassowitz, 1912. — A. Audollent. *Defixionum tabellae.* Paris, Fontemoing, 1904. — E. Diehl. *Pompeianische Wandinschriften.* Bonn, Marcus, 1910. *Vulgärlateinische Inschriften.* Ibid. 1910. *Altlateinische Inschriften.* 2ᵉ éd. Ibid. 1911. — F. Richter. *Lateinische Sakralinschriften.* Ibid. 1911. — **Fac-similés** : E. Diehl. *Inscriptiones Latinae.* Bonn, Marcus, 1912. — F. Ritschl. *Priscae latinitatis monumenta epigraphica.* Berlin, Reimer, 1862. — Ae. Hübner. *Exempla scripturae epigraphicae Latinae a Caesaris morte ad aetatem Justiniani.* Berlin, Reimer, 1885. — **Inscriptions chrétiennes** : R. Aigrain. *Manuel d'épigraphie chrétienne, I. Inscriptions Latines.* Paris. Bloud, 1912. — Les inscriptions latines récemment découvertes sont, comme les inscriptions grecques, dispersées dans un grand nombre de **revues**. L'ensemble de ces travaux est résumé chaque année dans la *Revue archéologique* (et séparément sous le titre de *L'Année épigraphique*).

265. — § 2. Principales classes d'inscriptions.

1) **Actes publics** : traités, lois, décrets du sénat romain (sénatusconsultes), décrets des sénats municipaux, des associa-

tions (*collegia*), édits des magistrats romains ou provinciaux, des empereurs, diplômes militaires, fastes consulaires (liste des consuls), fastes triomphaux (liste des généraux ayant obtenu le triomphe).

2) **Actes privés :** contrats, testaments, donations.

3) **Inscriptions religieuses :** calendriers indiquant les fêtes, les jours fastes et néfastes, les jours comitiaux; dédicaces de temples, d'autels, de statues, actes des collèges sacerdotaux (comme ceux des frères Arvales ou des augures). Une catégorie spéciale et très curieuse est formée par les *execrationes* (ou *devotiones*, *defixiones*), formules magiques écrites sur des tablettes dans le but de vouer aux dieux infernaux un ennemi, d'obtenir sa mort, quelquefois seulement d'empêcher un cheval d'obtenir le prix de la course, etc.

266. — 4) **Épitaphes** (ou *inscriptions funéraires*). Ce sont les plus nombreuses de toutes.

Les plus anciennes ne contiennent que le nom du mort ou son éloge en prose ou en vers (saturniens, hexamètres, iambiques, etc.). Vers la fin de la république, il y a quelquefois aussi une mention des dieux Mânes; à partir de l'époque d'Auguste, l'épitaphe devient une consécration à ces dieux (*Dis manibus sacrum*). De plus les indications sur l'âge, la patrie du mort, les charges qu'il a remplies, sa parenté, etc., deviennent de plus en plus abondantes.

5) **Inscriptions honorifiques.** On y mentionne avec le nom du personnage honoré, ses titres et qualités, le nom de celui ou ceux qui ont fait graver l'inscription, les raisons pour lesquelles le personnage est honoré. Souvent aussi on ajoute qu'il a bien voulu prendre à sa charge les frais du monument qu'on lui élevait.

267. — 6) **Inscriptions des édifices, des bornes et limites :** Sur les édifices, on indique quelquefois seulement le nom du personnage qui l'a fait construire ou réparer : *fecit*, *restituit*. Mais, le plus souvent, on ajoute beaucoup d'autres indications : nom de la divinité, motif de la construction, date, titres de ceux qui ont élevé le monument, nature du lieu choisi (*loco suo*, *loco privato*), montant des dépenses, etc.

Graffiti. Outre les inscriptions officielles, il y avait sur les édifices publics beaucoup d'inscriptions tracées par les particuliers. Ce sont les *graffiti*, si nombreux à Pompéi : saluts aux passants, mots grossiers « pour celui qui lira ça », comptes, injures adressées à un ennemi, vers de Virgile ou d'Ovide, poésies incorrectes, affiches électorales, etc.

Sur les bornes placées au bord des routes on mettait au moins le chiffre exprimant le nombre de milles, le plus souvent les pays d'où la distance était comptée et même de longues formules, analogues à celles des édifices, indiquant les noms et titres de ceux qui ont construit ou réparé la route. Les bornes marquant la limite des villes ou des territoires, offrent aussi des formules du même genre plus ou moins développées.

268. 7) **Inscriptions sur objets divers** (appelés par les épigraphistes « *instrumentum* »).

A. — *Poids et mesures*. La plupart contiennent seulement le chiffre indiquant leur valeur. Quelques-uns cependant portent aussi d'autres indications comme le nom du possesseur, une date, la mention des magistrats qui ont présidé à la vérification.

B. — *Tessères* (*tesserae*) : petits morceaux de bois, d'ivoire, de métal. Certaines sont seulement destinées aux jeux, sorte de jetons ou de dés; d'autres équivalent aux cartes d'entrée, aux bons actuels et servaient dans les réunions d'association, dans les distributions de blé; d'autres constataient les liens d'hospitalité (*tesserae hospitales*).

C. — *Blocs de marbre et lingots de métal* : numéro d'ordre, date, employés qui ont surveillé le travail, propriétaire.

D. — *Armures* : nom du soldat auquel elles appartiennent, désignation de la légion, de la cohorte dont il fait partie.

E. — *Balles de plomb* (*glandes*) : nom des chefs qui les ont fait fabriquer, de la légion à laquelle elles sont destinées, apostrophes à l'ennemi.

F. — *Briques et tuiles, conduites d'eau* : marques de fabrique : nom du fabricant, de l'atelier, quelquefois date.

G. — *Vases en terre*, amphores, lampes, coupes : marques de fabrique; et de plus, sur les grands récipients, nature du liquide (v. g. vin), âge de ce liquide, nom du marchand, posses-

seur, etc. Sur les coupes, souhaits adressés au buveur, plaisanteries.

H. — *Objets en verre :* inscriptions analogues à celles des petits vases en terre, mais plus rares. Quelquefois l'inscription est en verre de couleur.

I. — *Cachets* (de fer ou de cuivre, quelquefois de terre cuite ou de pierre) : nom du possesseur. On a trouvé de nombreux *cachets d'oculistes ;* ils marquaient avec le nom de l'oculiste, les remèdes, la maladie qu'ils devaient guérir et la manière de les employer.

269. — § **3. Écritures.** Dans les inscriptions latines comme dans les inscriptions grecques et les manuscrits, il y a deux sortes principales d'écriture :

1) Écriture **monumentale** ou **capitale,** analogue à nos majuscules d'imprimerie, que tout le monde peut lire sans aucune étude préalable. C'est l'écriture ordinairement employée, non seulement dans les inscriptions officielles des grands monuments, mais même dans la plupart des autres.

2) Écriture **cursive,** semblable à l'écriture cursive des papyrus et, comme elle, très difficile à lire ; c'est celle des *graffiti* tracés sur les murs et de quelques autres inscriptions sur petits objets (vases de terre, tablettes).

A la différence des Grecs, les Latins séparaient les mots par des points ; ceux-ci étaient placés au milieu de la ligne.

270. § **4. Abréviations.** Les abréviations sont très fréquentes dans les inscriptions. Les unes sont d'un emploi général ; les autres sont spéciales à telle ou telle catégorie d'inscriptions. Exemples :

A. — Abréviations générales.

1) **Prénoms et noms propres :** A. Aulus. — C. Gaius. — CN. Gnaeus. — K. Kaeso. — D. Decimus. — L. Lucius. — M. Marcus. — M'. Manius. — P. Publius. — Q. Quintus. — SER. Servius. — SEX. Sextus. — S. Spurius. — T. Titus. — TI. Tiberius.

2) **Désignation des tribus :** AEM. Aemilia. — COL. Collina. — PAL. Palatina. — QUIR. Quirina, etc.

3) **Désignation des citoyens, du peuple, du sénat :** C. R. Civis Romanus. — C. L. Civis Latinus. — E. R. Eques Romanus. — P. C. Patres conscripti. — P. R. Populus Romanus. — P. R. Q. Populus

Romanus Quiritium. — R. P. Res publica. — S. P. Q. R. Senatus populusque Romanus.

4) **Noms des magistrats :** AED. Aedilis. — AED. CUR. Aedilis curulis. — AED. PL. Aedilis plebis. — CENS. ou CES. Censor. — COS. Consul. — PRO. COS. Pro consule. — IMP. Imperator. — LEG. Legatus. — PR. Praetor. — Q. Quaestor. — Q. URB. Quaestor Urbanus. — TR. MIL. Tribunus militum. — TR. PL. Tribunus plebis. — PR. Praefectus.

5) **Noms des sacerdoces :** AUG. Augur. — FL. Flamen. — PONT. Pontifex. — FR. ARV. Frater Arvalis. — V. V. Virgo Vestalis. — X. VIR. S. F. Decemvir sacris faciundis.

6) **Titres des empereurs :** CAES. Caesar. — AUG. Augustus. — P. P. Pater patriae. — TRIB. POTEST. Tribunicia potestate.

7) **Titres relatifs à l'armée et à la flotte :** LEG. Legio. — CL. Classis. — MIL. Miles. — DEC. Decurio. — VET. Veteranus. — P. P. Primus pilus (ou primipilaris). — Ↄ. (C retourné) Centurio.

271. B. Abréviations spéciales.

1) **Lois et décrets :** L. Lex. — H. L. Haec lex. — PL. SC. Plebis scitum. — S. C. Senatus consultum. — S.S. Senatus sententia.

2) **Formules de droit :** A. Absolvo. — C. Condemno. — C. Censuerunt. — CONL ou COL. Conlega, Collega. — D. M. Dolo malo. — D. O. Dari oportet. — H. Heres. — Q. I. S. S. Qui infra scripti sunt. — T. P. Tanta pecunia. — V. F. Verba fecerunt.

3) **Calendrier :** A. D. Ante diem. — EID ou ID. Idus. — K. Kalendae. — N. ou NON. Nonae. — C. Comitialis (dies). — F. Fastus. — N. Nefastus.

4) **Inscriptions honorifiques :** H. C. Honoris causa. — H. A. I. R. Honore accepto impensam remisit. — H. C. I. R. Honore contentus impensam remisit. — IN. H. In honorem.

5) **Édifices :** F. Fecit. — F. C. Faciendum curavit. — P. C. Ponendum curavit. — P. Posuit. — P. I. Poni jussit. — D. S. De suo. — D. S. D. De suo dedit. — D. S. P. De sua pecunia. — P. P. Pecunia publica.

6) **Épitaphes :** H. C. Hic cubat. — H. S. E. Hic situs est. — B. M. Bene merenti. — Q. V. Qui vixit (suivi de l'âge du mort). — S. T. T. L. Sit tibi terra levis. — L. S. Locus sepulturae.

NUMISMATIQUE

272. — A. de Barthélemy. *Nouveau traité de numismatique ancienne*. Paris, Roret, 1890 (avec atlas). — S. Ambrosoli. *Manuele di numismatica*. 4ᵉ éd. Milan, Hoepli, 1907. *Vocabolarietto pei numismatici* (*in 7 lingue*). Milan, Hoepli, 1897. *Monete greche*. 2ᵉ éd. par S. Ricci. Milan, Hoepli, 1917. — E. Babelon. *Les monnaies grecques*. Paris, Payot, 1921. — A. Blanchet. *Les monnaies romaines*. Paris, Leroux, 1896. — F. Gnecchi. *Monete romane Manuale elementare*. 3ᵉ éd. Milan, Hoepli, 1907. — P. Gardner. *A history of ancient coinage* (700-300 B. C). Oxford, Clarendon Press, 1918. — Cf. *infra* **278** : recueils usuels. — Les ouvrages relatifs à l'art grec et romain (*supra*, **II, 72**; **IV, 165**), traitent aussi des monnaies.

CHAPITRE I. NOTIONS GÉNÉRALES.

273. — § **1**. La **numismatique** est la science des monnaies.

Son utilité. Elle complète les documents historiques fournis par les auteurs et les inscriptions, nous fait connaître les noms des villes, des souverains, les dieux honorés spécialement dans tel pays; donne des renseignements sur l'état économique des peuples (richesse plus ou moins grande, etc.), permet de suivre l'histoire, les progrès et la décadence de l'art dans l'une de ses manifestations.

274. — § **2. Comment l'étudier**.

1) Il faut d'abord lire les ouvrages généraux dans lesquels les monnaies sont décrites.

2) Pour une étude véritable de la numismatique, il faut connaître les monnaies elles-mêmes. On les trouve dans les collections publiques et les collections privées.

a) Les **collections publiques** sont, en général, les plus riches et elles sont stables. Elles tendent constamment à s'augmenter; peu à peu elles comblent leurs lacunes. Les principales sont le British Museum à Londres, la Bibliothèque Nationale à Paris, les Musées de Berlin, Vienne, Pétrograd.

b) Les **collections privées**, d'ordinaire plus limitées, sont

essentiellement temporaires. A la mort d'un collectionneur, il est rare que ses héritiers tiennent à garder ce qui n'est pour eux qu'un capital improductif. Les monnaies réunies avec tant de peine sont vendues. Elles sont alors dispersées dans d'autres collections particulières ou acquises par les collections publiques.

275. — 3) Enfin, si l'on se destinait à se spécialiser dans cette science, il serait utile d'être collectionneur soi-même. Mais les difficultés ne manquent pas.

La principale est le prix élevé qu'atteignent les monnaies anciennes. Ce prix dépend de leur rareté, mais aussi de leur matière, de leur valeur artistique, de leur importance historique, de leur conservation. D'autres circonstances très variables, comme la concurrence ou une certaine mode, contribuent à le faire varier.

Une autre grande difficulté est la quantité considérable des monnaies fausses et falsifiées. Les monnaies *fausses* sont entièrement fabriquées par des modernes. Les monnaies *falsifiées* sont des monnaies antiques qu'on a retouchées, modifiées pour augmenter leur valeur. Elles sont beaucoup plus difficiles à reconnaître que les monnaies fausses.

276. — § 3. **Nomenclature.** La numismatique emploie beaucoup de termes spéciaux; les plus nécessaires à connaître sont :

Flan, la fraction même de métal qui constitue la monnaie.

Droit, côté principal portant l'image de la divinité tutélaire, du souverain, le signe de l'autorité qui émet la monnaie.

Champ, partie des pièces sur laquelle les types sont empreints.

Exergue, partie inférieure du champ, séparée du reste par une ligne horizontale.

Type, tous les sujets représentés sur la monnaie.

Légende, inscriptions qui y sont gravées.

Fruste, monnaie presque effacée.

A fleur de coin, monnaie parfaitement conservée, se trouvant encore dans le même état qu'aussitôt après sa fabrication.

Médaille, pièce de métal frappée pour conserver la mémoire d'un événement.

Monnaie, pièce de métal frappée pour servir aux échanges.

277. — § 4. Origine de la monnaie. Les peuples primitifs ne connaissaient pas la monnaie : ils se contentaient d'échanger les objets entre eux.

Plus tard on emploie des lingots de métaux précieux que l'on pèse. Puis, on y met une empreinte destinée à garantir le poids. C'est probablement en Lydie, au commencement du septième siècle av. J.-C., qu'on frappa les premières monnaies. L'usage se propagea rapidement dans le monde grec.

278. — Recueils usuels. Le fondateur de la numismatique fut le savant J. Eckhel qui vivait à Vienne (Autriche) au XVIII[e] siècle. La *Doctrina numorum veterum* (Vienne, 1792-1798) est encore le plus complet ouvrage d'ensemble, quoique, naturellement, dépassé de beaucoup sur les détails par les monographies. — E. Mionnet. *Description de médailles antiques grecques et romaines.* Paris, Testu, puis chez l'auteur, 1807-1837 (15 vol. et supplément). (Ces deux ouvrages ne se trouvent que d'occasion.) — E. Babelon. *Traité des monnaies grecques et romaines.* Paris, Leroux, en cours de publication depuis 1901. — B. V. Head. *Historia numorum. A manual of Greek numismatics.* 2[e] éd. (en collaboration avec G. F. Hill, G. Macdonald et W. Wroth). Oxford, Clarendon Press, 1911. — Outre ces ouvrages, les recueils plus spéciaux, les revues et aussi les catalogues de vente fournissent des informations très précieuses et même indispensables au spécialiste qui veut se tenir exactement au courant.

CHAPITRE II. LES MONNAIES GRECQUES.

279. — § 1. Matière. Les monnaies lydiennes étaient en électrum (alliage d'or et d'argent). Les monnaies grecques, au contraire, furent longtemps presque toutes en argent; les pièces d'or furent rares; les pièces de bronze n'apparurent qu'à la fin du V[e] siècle.

Les monnaies de fer étaient exceptionnelles; on en signale l'existence à Sparte et à Byzance.

Note : Valeur des monnaies grecques : *supra,* **I, 187.**

280. — § 2. Fabrication. Au point de vue technique, les monnaies grecques étaient d'une fabrication bien moins parfaite que les monnaies actuelles. Souvent elles ne sont pas même rondes.

Pour les fabriquer, on plaçait un flan de métal entre deux coins et l'on frappait avec un marteau.

Les ateliers monétaires étaient surveillés avec soin, les fraudes étaient punies sévèrement.

281. — § 3. Les types monétaires. Les plus anciennes monnaies n'étaient gravées que d'un côté : de l'autre on voyait seulement la trace du carré sur lequel le flan avait été posé. Peu à peu on se mit à orner les deux côtés.

Chaque ville avait ses types. Ils étaient très variés. A Athènes, les monnaies portaient d'un côté la tête d'Athènè, de l'autre une chouette. Mélos avait la pomme (μῆλον), Sélinonte la feuille d'ache (σέλινον), Rhodes la rose (ῥόδον), Égine la tortue, Éphèse l'abeille. A Gnosse, en Crète, on représentait le labyrinthe, en Phocide une tête de bœuf, en Béotie un bouclier.

Autres types : dieux, fondateurs de ville, mais aussi lions, chevaux, chiens, rats, souris, aigles, corbeaux, cygnes, lézards, serpents, crabes, homards, lauriers, palmiers, vigne, lis, etc.

Le premier portrait certain est celui d'Alexandre le Grand.

Les monnaies ne portent pas l'indication de leur valeur.

Les pièces les plus anciennes n'ont souvent aucune inscription ; plus tard les légendes se fixent: on inscrit ordinairement le nom de la ville qui a frappé, puis la date, les noms des magistrats, des rois, etc.

282. — § 4. Circulation des monnaies. Chaque cité avait d'ordinaire sa monnaie et pouvait refuser toutes les autres. Cependant plusieurs villes faisaient des conventions monétaires, décidaient que les pièces frappées par l'une d'entre elles auraient cours chez les autres, ou même établissaient un atelier commun. De plus, une monnaie de valeur reconnue pouvait être acceptée hors de son lieu d'origine. Les monnaies athéniennes étaient acceptées dans un grand nombre de villes.

283. — § 5. L'art dans les monnaies grecques.

Ire période, 700 à 480 : art archaïque, grande simplicité; dessin incorrect et conventionnel (œil de face, tête de profil).

IIe période, 480 à 415 : progrès, détails plus nombreux, dessin plus correct.

IIIe période, 415 à 336 : perfection, l'art grec atteint ici son apogée.

IVᵉ période, 336 à 280 : presque aussi parfaite que la précédente; portraits idéalisés.

Vᵉ période, 280 à 146 : décadence, qui s'accentue encore après 146 (conquête romaine).

CHAPITRE III. LES MONNAIES ROMAINES.

284. — § **1. Matière.** Rome eut d'abord comme monnaie des lingots de bronze informes et dont on connaissait la valeur en les pesant. C'était l'*aes rude* (ou les *raudera, rudera*).

Plus tard (probablement entre 430 et 260 av. J.-C.), on commença à fabriquer des lingots de bronze réguliers et portant des types, ce fut l'*aes signatum*. D'autres monnaies de bronze furent frappées à l'imitation des monnaies grecques; puis des monnaies d'argent.

Quelques monnaies d'or furent frappées en Campanie au temps de la guerre contre Hannibal; d'autres par Sylla et par Pompée, mais elles furent exceptionnelles jusqu'à l'époque de l'empire.

Note : Valeur des monnaies romaines : *supra*, **IV, 303-304.**

285. — § **2. Fabrication.** La fabrication des monnaies avait lieu sous la surveillance de magistrats, d'abord au nombre de trois, les *tres viri monetales* ou *tres viri aere, argento, auro, flando, feriundo.*

Le premier atelier de frappe dont il soit fait mention était établi dans le temple de Junon Moneta sur le Capitole; mais il en exista beaucoup d'autres. Sous l'empire, il y en avait plusieurs à Rome; il en existait dans bien des villes de province comme Lyon, Antioche, quelquefois plusieurs dans la même ville.

Les pièces étaient ordinairement frappées entre deux coins, comme les monnaies grecques.

286. — § **3. Types.** Les types des monnaies romaines sont extrêmement curieux; ils fournissent, surtout à l'époque de l'empire, de nombreuses indications historiques.

Sur les lingots encore grossiers de l'*aes signatum*, on trouve l'image d'un bœuf ou celle d'un aigle, d'un cheval ailé (Pégase).

Parmi les types de très ancienne monnaie, il faut signaler la tête de Janus, celle de Mars et surtout la louve allaitant Romulus et Rémus.

A partir de la fin de la république et très fréquemment sous l'empire, des événements contemporains sont figurés sur les monnaies : César frappe des deniers où sont représentés des Gaulois couchés au pied d'un trophée; Néron fait commémorer la fermeture du temple de Janus, l'achèvement du port d'Ostie; il est même représenté jouant de la lyre; les monnaies confirment le récit des historiens. La construction d'une chaussée à travers les Marais Pontins, d'un pont sur le Danube, l'érection de la colonne Trajane, l'embellissement du cirque, d'autres faits du règne de Trajan sont également représentés.

287. — Nous connaissons encore par les monnaies les voyages des empereurs, les victoires, les monuments construits. Les légendes complètent et expliquent les représentations figurées. Il est vrai que quelquefois il faut se défier : ce sont des documents officiels où l'on ne dit qu'une partie de la vérité et même où quelquefois on ment : on y affirme trop souvent la paix et la victoire sur les barbares, et cela au moment où l'empire commence à être envahi.

Jules César, le premier, obtint du Sénat le droit de frapper des monnaies à sa propre effigie. Après sa mort, Brutus et les fils de Pompée l'imitent. Tous les empereurs font graver leur image sur les monnaies et, durant les trois premiers siècles, les traits sont très bien tracés; on reconnaît les physionomies, telles que les autres monuments et les descriptions anciennes nous les font connaître.

Le revers des monnaies impériales porte des types très variés, images de divinités, de personnifications (la Joie, la Liberté, la Clémence), etc.

288. — § 4. Circulation. Les monnaies romaines se répandirent progressivement dans les provinces; elles circulaient dans tout l'empire, mais elles n'y furent pas seules. Certaines villes continuèrent à battre monnaie.

Il s'établit un système d'équivalence entre les pièces grecques et les romaines. Une drachme pouvait équivaloir à un denier

ou seulement à trois quarts de denier, suivant la cité qui l'avait frappée.

289. — § 5. L'art dans les monnaies romaines. La valeur artistique des monnaies romaines est très inférieure à celle des monnaies grecques. Sous la république surtout, le travail est d'abord grossier; plus tard on sent le manque d'originalité, l'imitation des Grecs et une certaine gaucherie.

Les monnaies des premiers siècles de l'empire sont les meilleures; à cette époque les monnaies des villes grecques qui ont encore le droit de monnayage sont souvent inférieures à celles de Rome : les meilleurs artistes grecs travaillent pour les Romains.

ARCHÉOLOGIE

290. — Bibliographie. Sur les résultats de l'archéologie, voir les ouvrages cités à propos de l'art grec (**I, 72-91**) et de l'art romain (**IV, 165**). — Pour la méthode et le but : F. Köpp. *Archäologie.* 3 vol. Leipzig, Göschen, 1911 (clair et sûr). — W. M. Flinders Petrie. *Methods and aims in archaeology.* Londres, Macmillan, 1904 (très pratique). — W. Déonna. *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes.* 3 vol. Paris, Laurens, 1912 (suggestif). — Les comptes rendus des découvertes archéologiques sont en général très dispersés ; on trouve des exposés d'ensemble dans la *Revue archéologique* (« nouvelles archéologiques et correspondance »), la *Gazette des beaux-arts* (« courrier de l'art antique »), la *Revue des Études grecques* (« bulletin archéologique »), l'*American Journal of Archaeology* (« archaeological news »), le *Jahrbuch des archäologischen Instituts* (« archaeologische Funde »), la revue *Art and Archaeology* (« Current notes and news »).

291. — L'**archéologie** est la science des monuments et des arts anciens. On la distingue souvent de l'histoire de l'*art;* cette dernière exclut les monuments sans valeur artistique.

On peut diviser l'archéologie en trois parties : — 1) Découverte des monuments. — 2) Description des monuments. — 3) Interprétation des monuments.

292. — § **1. Découverte.** Malheureusement, beaucoup sont impossibles à retrouver. Ainsi les maisons en bois ou en briques sèches disparaissent d'elles-mêmes au bout de peu de temps. Quelquefois cependant elles ont laissé des traces.

Mais les constructions de pierre ou de marbre subsistent souvent en tout ou en partie, si elles n'ont pas été détruites volontairement. Elles peuvent avoir été recouvertes de terre pendant des siècles. On doit alors, pour les retrouver, pratiquer des fouilles.

La grande difficulté des fouilles est dans les frais qu'elles occasionnent. Il faut d'ordinaire remuer des milliers de mètres cubes de terre. Même en France, on y dépense vite des milliers de francs; les frais sont beaucoup plus considérables lorsque les fouilles doivent avoir lieu dans des pays éloignés où il faut

envoyer une « expédition ». Pour explorer la Grèce, on a ainsi dépensé bien des millions.

Les fouilles les plus importantes se font dans les pays grecs ou en Italie; Pompéi fournit toujours de nouvelles et remarquables découvertes. Mais il y a encore, en France même, beaucoup de monuments romains que des fouilles pourraient nous rendre. D'ailleurs ces recherches sur notre sol ont été souvent couronnées de succès. Il suffit de rappeler celles de Sanxay ou des Bouchauds par le P. de la Croix ou celles d'Alesia par le commandant Espérandieu et par la Société des sciences de Semur.

Voir à titre d'exemples : sur Alesia, la revue *Pro Alesia;* sur le P. de la Croix : E. Ginot. *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 3e série. II, 1910-1912, p. 255-347 (bibliographie des travaux du P. de la Croix). — C. de la Croix. *Étude sur le théâtre gallo-romain des Bouchauds et sur son déblaiement.* Angoulême, Chasseignac, 1908.

293. — Lorsqu'il ne s'agit pas de découvertes très importantes, on ne fait pas toujours l'acquisition des terrains qui doivent être fouillés. On les loue seulement pour un temps déterminé, de préférence l'hiver, et on les rend ensuite à la culture. Dans le contrat signé avec le propriétaire, on convient de la destination des objets trouvés, ou du prix auquel on les achètera. Si le propriétaire ne consent pas à les abandonner gratuitement, on stipule parfois que les objets d'or ou d'argent seront évalués au poids. Avant de recouvrir, il faut avoir soin de relever exactement toutes les traces de murs et en général de garder la description exacte de tout ce que l'on ne peut emporter.

Exemple : A Deutsch-Altenburg (*supra,* **IV, 27**), les traces des anciennes constructions ont été ainsi dessinées; les pierres, inscriptions, monnaies, etc. placées dans le musée, puis les champs qui recouvrent une ville entière, ont recommencé à donner des moissons. Seules quelques parties plus importantes, comme l'amphithéâtre, ont été laissées entièrement découvertes. On pourrait citer beaucoup d'exemples analogues.

Il est très difficile de fouiller le sol sans détruire ni briser aucun des objets qu'il renferme. Seuls des ouvriers exercés peuvent y réussir.

On doit avoir soin de noter aussi exactement que possible les conditions dans lesquelles chaque pièce a été trouvée. Des problèmes insolubles viennent de ce qu'on n'a pas observé à quelle profondeur ou dans quelle couche de terrain tel ou tel objet d'art était enseveli.

294. — § 2. Description. Celui qui a découvert un monument doit le faire connaître, afin de permettre à ceux qui ne le verront pas de s'en faire une idée aussi exacte que possible.

Les reproductions et spécialement les photographies, phototypies, photogravures seront d'un grand secours. Néanmoins elles ne suffisent pas; bien rarement elles indiqueront la grandeur, la couleur, le relief, etc. L'archéologue doit donc décrire ses découvertes, en indiquant très exactement les dimensions, les matériaux, les formes, l'état de conservation.

Les notes prises sur les circonstances de chaque découverte doivent être publiées, au moins en ce qu'elles ont d'essentiel.

Les descriptions de ce genre, si elles doivent être vraiment utiles, sont nécessairement arides. Il faut s'y résigner. Si l'on écrit pour le grand public un récit animé et pittoresque, on peut sans doute y omettre les menus détails; mais il faut qu'une autre publication, destinée aux savants, contienne les mesures précises et toutes les particularités indispensables à connaître pour une étude approfondie; sans quoi, au bout de quelques années, on essaiera en vain de retrouver beaucoup de faits nécessaires à telle ou telle recherche archéologique.

295. — § 3. Interprétation. Quoiqu'elle aille souvent de pair avec la description, l'interprétation en diffère; et, scientifiquement, elle la suit plutôt qu'elle ne la précède.

A. — L'interprétation cherche la signification précise du monument retrouvé, son but, sa date, son auteur.

On trouve dans les fouilles des objets de mobilier dont l'utilité n'est pas connue. D'autres avaient un but tout différent de ce qu'on soupçonnait à première vue.

296. — B. Date. Très souvent elle est impossible à déterminer. Cependant des indications quelquefois précises sont souvent fournies par :

a) Les **inscriptions.** Les temples ou autres constructions

portent quelquefois la date de leur érection ou de leur dédicace.

b) Les **témoignages** des auteurs anciens. Des renseignements nous sont fournis par Pline, Pausanias, beaucoup d'autres écrivains, historiens, orateurs ou même poètes.

c) Les **circonstances de la trouvaille,** et spécialement les diverses couches plus ou moins profondes. A Hissarlik (Troie) on a trouvé neuf couches de débris superposées, correspondant, croit-on, à neuf époques successives. A Athènes on retrouve, sous les monuments de Périclès, ceux de Pisistrate et, plus bas encore, les restes de la civilisation mycénienne.

297. — **d) Le style.** Si ce critère est souvent vague et subjectif, il ne l'est pas toujours. Il faut l'employer avec précaution. On distingue d'ordinaire avec assez de certitude une copie gréco-romaine d'un original du temps de Phidias. On s'y trompe pourtant quelquefois. Il est bien plus difficile de donner une date précise.

Les différents styles des vases peints fournissent des indications très précieuses pour dater non seulement les vases eux-mêmes, mais les objets trouvés dans les mêmes endroits qu'eux. La chronologie approximative des périodes préhistoriques (crétoise, mycénienne) est en grande partie fondée sur ces différences de style.

298. — **C. L'auteur.** Quand l'artiste n'a pas signé, on est réduit aux mêmes indices que pour la date, mais ils sont plus incertains encore. Cependant une statue non signée ou dont on n'a pas retrouvé la signature peut être identifiée quelquefois avec certitude quand par bonheur on possède un témoignage. Tel est le cas pour l'Hermès de Praxitèle retrouvé à Olympie, exactement à l'endroit indiqué par Pausanias.

299. — *Remarque.* L'archéologie est actuellement une science indépendante, qui tend de plus en plus à se séparer de la philologie classique. Elle doit cependant rester en contact avec la science des textes, qu'elle éclaire souvent et desquels elle reçoit, souvent aussi, une lumière inattendue.

HISTOIRE DE LA PHILOLOGIE

---

300. — **Bibliographie. Ouvrages généraux** : J. E. Sandys. *A history of classical scholarship.* I. 3e éd. 1921 ; II-III. 1908 (le plus complet). — A. Gudeman. *Grundriss der Geschichte der klassischen Philologie.* 2e éd. Leipzig, Teubner, 1909 (faits et dates condensés). — W. Kroll. *Geschichte der klassischen Philologie.* 2e éd. Leipzig, Göschen, 1909 (très court, mais indiquant les idées importantes). — H. T. Peck. *A history of classical philology.* New-York, Macmillan, 1911 (le plus récent, mais ajoute peu aux précédents). — W. Pökel. *Philologisches Schriftstellerlexikon.* Leipzig, Krüger, 1882.

301. — **Quelques monographies** : **Antiquité** : H. Steinthal. *Geschichte der Sprachwissenschaft bei den Griechen und Römern.* 2e éd. Berlin, Dümmler, 1890-1891. — **Moyen âge** : M. Roger. *L'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin.* Paris, Picard, 1905. — F. Ozanam. *Études germaniques.* 2 vol. 3e éd. Paris, Lecoffre, 1861 (surtout II, p. 388-557 : « les écoles »). — H. Tougard. *L'hellénisme dans les écrivains du moyen âge.* Paris, Lecoffre, 1886. — C. Cuissard. *L'étude du grec à Orléans depuis le IXe siècle jusqu'au milieu du XIIIe siècle.* Orléans, Herluison, 1883. — **Renaissance** : Ph. Monnier. *Le quattrocento.* 2 vol. 2e éd. Paris, Perrin, 1912, surtout I, p. 105-336 (le latin), II, p. 1-141 (le grec), 425-455 (bibliographie). — J. E. Sandys. *Harvard Lectures on the revival of learning.* Cambridge, University Press, 1905. — P. de Nolhac. *Pétrarque et l'humanisme.* 2e éd. 2 vol. Paris, Champion, 1907. *Érasme en Italie.* 2e éd. Paris, Klincksieck, 1898. — E. Walser. *Poggius.* Leipzig, Teubner, 1914. — G. Voigt. *Die Wiederbelebung des klassischen Altertums.* 2e éd. Berlin, Reimer, 1880-1881. — J. Burckhardt. *La civilisation en Italie au temps de la Renaissance.* Trad. fr. 2 vol. 4e éd. Paris, Plon, 1906. — L. Geiger. *Renaissance und Humanismus in Italien und Deutschland.* Berlin, Grote, 1882. — G. Feugère. *Érasme.* Paris, Hachette, 1874. — E. Gebhart. *Les origines de la Renaissance en Italie.* Paris. Hachette, 1879. — Ch. Nisard. *Les gladiateurs de la république des lettres* (Filefo, Poggio, Valla, Scaliger, Scioppius, Garasse). 2 vol. Paris, Lévy, 1860. *Le triumvirat littéraire au XVIe siècle* (Juste-Lipse, Scaliger, Casaubon). Paris, Amyot, 1852. — C. Dejob. *Marc Antoine Muret.* Paris, Thorin, 1881. — L. Delaruelle. *Guillaume Budé.* Paris, Champion, 1907. *Répertoire de la correspondance de Guillaume Budé.* Paris, Cornély, 1907. — R. Sabbadini. *Le scoperte dei codici latini e greci ne' secoli XIV e XV.* Florence, Sansoni, 1905. — **Temps modernes** : A. Sicard. *Les études classiques avant la Révolution.* Paris, Perrin, 1887. — E. Egger. *L'hellénisme en France.* 2 vol. Paris, Didier, 1869. — L. Boulvé. *De l'hellénisme chez Fénelon.* Paris, Fontemoing, 1897. — C. Joret. *D'Ansse de Villoison et l'hellénisme en France.* Paris, Champion, 1910. — R. Canat. *La renaissance de la Grèce antique* (1820-1850). Paris, Hachette, 1911. — C. Daniel. *Des études classiques dans la société chrétienne.*

Paris, Douniol, 1853. — *La science française* (ouvrage collectif). 2 vol. Paris, Larousse, 1915 (surtout II, p. 117-124 : *Linguistique*, par A. Meillet; p. 147-165 : *Hellénisme*, par A. Croiset; p. 167-188 : *Philologie latine*, par R. Durand).

302. — Note préliminaire : Le mot **philologie** (φιλολογία) remonte aux Grecs, à Platon, mais il signifiait d'abord l'amour de la parole (λόγος), de la discussion philosophique. Plus tard, les Grecs l'employèrent pour désigner l'amour de la science, la science elle-même, mais au sens le plus général. Il désigne actuellement la science critique des textes anciens et de tout ce qui aide à les faire comprendre, comme la grammaire, l'histoire littéraire, la paléographie, etc.

303. — § **1. L'antiquité.** L'origine de la philologie peut être cherchée dans l'explication des poètes et surtout d'Homère, telle que la faisaient les maîtres d'école. On s'efforçait d'éclairer les obscurités du texte. Les sophistes développèrent davantage ces explications. **Platon, Aristote** et leurs disciples voulurent établir les divisions, puis les lois mêmes des genres littéraires et, chemin faisant, traitèrent beaucoup de questions particulières relatives au texte ou à l'interprétation des auteurs.

Mais la philologie telle qu'on la comprend maintenant ne commence guère qu'avec les Alexandrins. Comme on l'a vu plus haut (**II, 443-445**), **Zénodote, Aristophane** de Byzance et surtout **Aristarque** se livrèrent à de vastes recherches pour établir le texte d'Homère et le commenter.

Après eux les **stoïciens** développèrent les études grammaticales. Les **rhéteurs,** en voulant analyser les beautés et les faiblesses des œuvres littéraires, furent amenés à en examiner les détails et à toucher les questions d'authenticité. Les écrits de **Denys d'Halicarnasse** nous donnent une idée exacte de ce qu'étaient ces travaux.

304. — A **Rome,** la philologie fut introduite par des Grecs comme le stoïcien **Panétius**. Bientôt cependant des Romains la cultivèrent, tels furent **Aelius Stilon** (*supra,* **V, 58**) et surtout Varron (*supra,* **V, 132-136**). Ils appliquèrent aux vieux auteurs latins comme Plaute et Ennius la méthode inventée par les Grecs.

La même méthode fut cultivée par les grammairiens et archéologues des siècles suivants, mais d'une manière peu originale.

Asconius (au temps d'Auguste) fait exception, ses commentaires sur Cicéron sont des modèles de précision et d'exactitude.

305. — § **2. Moyen âge.** Au moyen âge, les auteurs anciens sont transmis, recopiés dans les monastères. On les conserve et c'est beaucoup, mais on ne les étudie pas, du moins au point de vue philologique : car on lit encore un bon nombre d'entre eux.

En **Occident,** le latin reste la langue de tous les lettrés en même temps que la langue officielle de l'Église. Pour apprendre à la parler, on lit et on explique Virgile, Cicéron, Lucain et bien d'autres auteurs anciens.

La culture est d'ailleurs diverse suivant les époques et les pays. Sous Charlemagne une sorte de Renaissance a lieu, surtout sous l'influence d'**Alcuin**; l'abbaye de Marmoutier (près Tours) est le centre de ce mouvement intellectuel.

L'Irlande conserve, pendant presque tout le moyen âge, un niveau d'instruction bien plus élevé que le continent; on y sait le grec et c'est d'Irlande que viennent en France les moines lettrés.

306. — En **Orient,** on parle grec, comme en Occident on parle latin. On recopie les auteurs grecs; on les étudie même un peu plus que les Occidentaux n'étudient les écrivains latins.

Des travaux comme le lexique de **Suidas** (*supra,* **III, 597**) ou le vaste recueil bibliographique du patriarche **Photius** (IXe siècle) montrent que l'activité philologique n'était pas entièrement éteinte.

307. — § **3. Renaissance. L'humanisme.** Au XIVe siècle on commence à s'intéresser beaucoup plus à l'antiquité classique.

Pétrarque (1304-1374) parcourt l'Europe pour chercher les manuscrits; il imite avec assez de succès le style épistolaire de Cicéron; il donne l'exemple de cet enthousiasme, à peine concevable aujourd'hui, qui enflammera les humanistes du XVe siècle. Après lui **Boccace** († 1375), **Coluccio Salutati** (1330-1406), **le Pogge** (Poggio Bracciolini, 1380-1459), surtout **Laurent Valla** (1407-1457) continuent le même mouvement.

308. — Une activité littéraire intense règne dans l'Italie du XVe siècle. On cherche les manuscrits, on publie les auteurs

anciens, on les explique, on discute sur la langue latine. On corrige aussi les textes, souvent avec bonheur, avec un sens littéraire que les plus récents philologues ont bien rarement retrouvé, mais avec des connaissances philologiques insuffisantes. Quoiqu'on écrive le latin avec une grande habileté, on n'a pas pénétré certaines différences de style et de grammaire.

De plus, les premiers éditeurs d'auteurs latins n'avaient pas l'idée de l'exactitude que la méthode moderne exige, ils se bornaient souvent à utiliser les manuscrits qu'ils avaient sous la main, ne mentionnaient les variantes que d'une manière vague et insuffisante ou même n'avertissaient pas de leurs corrections. Aussi ont-ils légué à la philologie moderne bien des problèmes insolubles et bien des sujets de recherches vaines, qu'une méthode plus précise eût épargnées.

Mais ils avaient l'enthousiasme; ils ont senti la beauté du style antique, de la prose cicéronienne, comme on ne l'a peut-être jamais sentie depuis.

309. — Les études grecques avaient commencé à se développer en Occident. Elles reçurent un nouvel accroissement quand la chute de Constantinople (1453) amena nombre de savants grecs à émigrer. On trouva en eux les maîtres dont on avait besoin; ils apportèrent aussi de nombreux manuscrits. Des liens commençaient à se former entre les deux civilisations si séparées au moyen âge. Le cardinal **Bessarion** († 1472), Grec lui-même, mais fixé en Italie, laissait à la république de Venise les centaines de manuscrits qu'il avait réunis; ils forment encore une partie notable de la bibliothèque de Saint-Marc.

310. — L'imprimerie, inventée vers 1436 en Allemagne, avait été introduite en Italie vers 1464 et s'y propageait rapidement. Plus que les autres, la maison des **Aldes** (*Aldus Manutius*) à Venise était célèbre pour ses éditions des classiques.

D'Italie, la Renaissance se répandit dans le reste de l'Europe. **Érasme** (1465-1536) de Rotterdam, en est, mieux encore que les Italiens, la personnification vivante. Il avait une profonde connaissance des littératures classiques, comme en témoigne son œuvre immense et variée. Le latin était la langue qu'il savait le mieux, un latin très souple, capable d'exprimer toutes les

idées modernes et, pour cela, enrichi de mots nombreux, mais conforme dans son ensemble à l'esprit de la langue ancienne.

311. — La Renaissance en France. C'est en France que le mouvement de la Renaissance prit un caractère plus positif et plus scientifique, plus semblable à celui de la philologie moderne. Il est vrai qu'Antoine **Muret** (1526-1585) était encore un latiniste à la mode italienne. Quoique sachant beaucoup, il est surtout remarquable pour avoir écrit le latin le plus cicéronien que l'on ait vu dans les derniers siècles. Mais son contemporain Denis **Lambin** (1520-1572) est surtout un commentateur érudit et précis. Les deux grands imprimeurs et auteurs de *Thesaurus* (*supra*, **III, 598; VI, 637**), **Robert Estienne** (1503-1559) et **Henri Estienne** (1531-1598), produisirent des œuvres immenses dont l'une au moins (le *Thesaurus* grec) n'est pas encore remplacée.

J. J. **Scaliger** (1540-1609) passe pour les avoir dépassés encore dans la connaissance du grec et du latin. Cependant ses travaux sur la chronologie étaient en partie erronés, ils furent corrigés par son adversaire **Petau** (1583-1652) dans la *Doctrina temporum* (1627).

La France produisait à la même époque d'autres savants comme **Cujas** (1522-1590), **Godefroy** ou Gothofredus (1549-1621), **Casaubon** (1559-1614), tandis qu'en Italie **Victorius** (1499-1585) était comme le dernier représentant de l'ancien humanisme.

312. — § 4. De la Renaissance au XIXe siècle. Après le grand mouvement de la Renaissance, l'activité se ralentit.

En **France**, au XVIIe et au XVIIIe siècle, on étudie beaucoup le latin, mais les hommes qui, comme Fénelon, comprennent le grec sont des exceptions. Les travaux d'érudition sont rares, du moins en ce qui concerne l'antiquité classique : car on exploite certains domaines voisins : les **Bénédictins** publient des éditions des Pères de l'Église dont beaucoup servent encore. Le jésuite **Labbe** (1607-1667), surtout connu par sa collection des conciles, édite aussi les historiens byzantins.

C'est surtout en Angleterre et en Hollande que la philologie classique est alors florissante.

En **Angleterre** : Le nom le plus célèbre est celui de **Bentley** (1662-1742), critique de génie autant que savant laborieux, mais qui se fia trop à son ingéniosité ; il crut pouvoir se vanter dans son édition d'Horace d'avoir fait au texte 700 corrections contre les manuscrits.

313. — En **Hollande** : **N. Heinsius** (1620-1681) et **Grotius** (1583-1645) publient d'importantes éditions ; **P. Burmann** (1668-1741), moins original qu'eux, fait pourtant œuvre plus utile en compilant ses éditions *cum notis variorum* où il réunissait les notes des anciens commentateurs depuis la Renaissance. **Graevius** (1632-1703) et **Gronovius** (1645-1716) compilent aussi des *Trésors d'Antiquités*.

C'est surtout vers la fin du XVIII[e] siècle que l'**Allemagne** recommence à s'occuper de la Grèce et de Rome. Elle les étudie surtout au point de vue esthétique avec **Winckelmann** (1717-1768), **Lessing** (1729-1781), **Herder** (1744-1803), mais aussi au point de vue philologique avec **Heyne** (1729-1812).

Le mouvement s'accentue avec **Wolf**, mais son influence appartient au XIX[e] siècle plus qu'au XVIII[e].

314. — **§ 5. Le XIX[e] siècle.** — **A. Allemagne. a**) En 1777, **Wolf** (1759-1824) s'était fait immatriculer à l'Université de Goettingen comme *studiosus philologiae*. Cette date a été appelée souvent « le jour de naissance de la philologie ». Les leçons publiques de Wolf commencèrent au XVIII[e] siècle et continuèrent au XIX[e]. La première édition de ses *Prolegomena ad Homerum* est de 1795 ; il y niait l'existence d'Homère et cherchait à prouver que l'*Iliade* et *l'Odyssée* étaient composées de fragments poétiques réunis ensemble sous Pisistrate. Il contesta aussi l'authenticité de plusieurs discours de Cicéron : *Post Reditum, Pro Archia, Pro Marcello*. Il eut une grande influence sur la critique qu'il rendit plus sévère, mais qui finit par ne plus ratifier ses jugements, car ses théories sur les discours de Cicéron étaient abandonnées à la fin du XIX[e] siècle, ses théories sur Homère le sont de plus en plus au XX[e].

315. — **b**) Les travaux de CRITIQUE, mis en plus grand honneur par Wolf, furent surtout cultivés en Allemagne. Leur plus célèbre représentant est Karl **Lachmann** (1793-1851). Ses

éditions, surtout celle de Lucrèce, ont fait époque, elles ont amené un progrès dans le classement des manuscrits et l'interprétation; mais un grand nombre de ses conjectures sont prouvées fausses. Sur l'origine des poèmes homériques (comme sur celle des Niebelungen), il construisit des systèmes auxquels manque tout fondement solide. C'était un puissant esprit mais trop subjectif et prenant ses conceptions pour des réalités.

316. — Plus positive était la critique de **Lehrs** (1802-1878) dont l'ouvrage sur Aristarque (1833) garde encore une grande valeur. **Ritschl** (1806-1876), par son édition de Plaute, ouvrait bien des aperçus nouveaux sur le latin archaïque, la métrique, la prosodie. Bien d'autres savants, comme **Charles Guillaume Dindorf** (1802-1883) et son frère **Louis Dindorf** (1805-1871), produisirent d'importantes éditions. L'un des plus éminents, sinon le plus éminent de tous, fut l'helléniste Frédéric **Blass** (1843-1907).

Tous ces éditeurs ne se contentent plus, comme la plupart de leurs devanciers, de quelques manuscrits pris presque au hasard. C'est depuis le XIXᵉ siècle seulement qu'on recherche systématiquement les meilleurs manuscrits de chaque auteur.

317. — **e**) Les progrès de la MÉTHODE HISTORIQUE peuvent être symbolisés par deux noms : Böckh et Mommsen.

Böckh (1785-1867), que suffirait à illustrer son édition de Pindare, avait ouvert des voies plus nouvelles encore par son *Économie politique des Athéniens,* fondée en partie sur l'étude des inscriptions. Le *Corpus Inscriptionum Graecarum* qu'il commença était aussi une œuvre immense et d'une importance capitale.

318. — Théodore **Mommsen** (1817-1903) fut à la fois grand historien et grand juriste. On a dit que sa réputation littéraire était fondée sur son *Histoire romaine* et sa réputation d'historien sur ses autres ouvrages. De fait, son *Histoire romaine,* écrite avec passion et très intéressante, n'est pas toujours objective. Il mérite plus de reconnaissance pour son *Droit public romain,* son *Droit criminel,* ses éditions comme celle du *Corpus juris.* Mais sa grande œuvre est le *Corpus Inscriptionum Latinarum.* Pour la réaliser, il fallait enrégimenter une

armée de travailleurs. Mommsen trouva les hommes et les mena; il y avait en lui les qualités d'un général en même temps que celles d'un philologue. Sa puissance de travail était surprenante, son intelligence d'une rare vigueur, mais manquant de souplesse. Il y eut, dans l'histoire même de Rome, des nuances qu'il ne saisit jamais.

319. — **d**) Les progrès de L'ARCHÉOLOGIE renouvellent aussi en partie la philologie en faisant mieux connaître l'époque et le milieu où vivaient les grands auteurs grecs et latins. Mais c'est seulement vers la fin du siècle qu'elle obtint avec **Schliemann** (*supra*, **I, 14-15**) des résultats tout à fait décisifs, en modifiant complètement l'idée qu'on se faisait de la Grèce primitive. Pour n'en citer qu'un exemple, l'expédition de Troie avait longtemps passé pour une légende sans aucun fondement historique. Mais il fallut bien changer d'opinion quand la ville elle-même eut été retrouvée.

320. — **e**) L'ÉTUDE DES LANGUES ANCIENNES fit, au cours du XIXe siècle, d'immenses progrès. Mais elle se divisa : de la *philologie* se sépara la *linguistique* (*supra*, **III, 37**). Ce fut **Bopp** (1791-1867) qui fit faire à la linguistique le pas décisif : il composa la première *Grammaire comparée des langues indo-européennes*. Après lui **Curtius** (1820-1885), **Schleicher** (1821-1868), poursuivirent les mêmes études. Les néo-grammairiens (*supra*, **III, 59**) leur donnèrent une vive impulsion. Mais plus on étudiait les langues pour elles-mêmes, plus on perdait contact avec la philologie.

321. — Aussi d'autres savants préféraient continuer d'étudier les langues anciennes, surtout au point de vue historique; ils s'attachaient beaucoup moins à la comparaison ou à l'étude des périodes préhistoriques qu'à la compréhension des faits grammaticaux fournis par les textes anciens. Tel fut **R. Kühner** (1802-1878) dont les deux grammaires continuent d'être utilisées avec profit. Tel fut surtout Édouard **Wölfflin** (1831-1908) dont l'influence fut considérable. Ce fut un heureux maître. Beaucoup de ses élèves s'engagèrent dans les routes nouvelles qu'il avait ouvertes. C'est à lui qu'on doit, en grande partie, de bien mieux comprendre les nuances de la langue

latine. Il avait une sûreté de coup d'œil remarquable. Quelques-uns de ses articles, datant de quarante ou même de cinquante ans, ont à peine vieilli, tant il avait su voir juste.

322. — **B. France.** Au début et au milieu du XIXᵉ siècle, il y eut en France un grand nombre d'excellents latinistes; mais peu d'entre eux produisirent de grands travaux philologiques. Tel fut cependant L. **Quicherat** (1799-1884) dont les dictionnaires représentent un grand progrès sur les ouvrages antérieurs et dont le *Thesaurus poeticus* est encore le meilleur recueil de ce genre qui existe en France et à l'étranger.

323. — Les hellénistes, moins nombreux que les latinistes, publiaient plus d'ouvrages d'un caractère scientifique. Parmi eux, le plus célèbre fut longtemps **Boissonade** (1774-1857); plus tard **Émile Egger** (1813-1885).

324. — Jules **Barthélemy Saint-Hilaire** (1805-1895), par sa traduction et son commentaire d'Aristote, réalisa une œuvre qui, de longtemps, ne sera pas rendue inutile, malgré la valeur des traductions partielles plus récentes. On lui a plusieurs fois reproché de ne s'être pas livré à des recherches sur les manuscrits et les variantes du texte. Mais comme il a mis plus de cinquante ans à publier l'œuvre immense qu'il avait entreprise, il est permis de croire que, s'il avait voulu lui ajouter des compléments d'une autre sorte, il ne l'eût jamais achevée. Il est assez curieux qu'on ait blâmé l'auteur d'un ouvrage en 32 volumes de n'avoir pas conçu un plan assez vaste.

325. — Vers le moment où cette traduction commençait de paraître, **Littré** (1801-1881) entreprenait d'éditer et de traduire Hippocrate. Les notes critiques, quelque abondantes qu'elles soient, cesseront peut-être d'être fréquemment consultées quand les éditions actuellement en cours de publication seront terminées; mais la traduction et les introductions resteront longtemps encore indispensables. Par son *Hippocrate*, et aussi par sa traduction de Pline, Littré mérite une place d'honneur parmi les philologues.

326. — M. **Bréal** (1832-1915) introduisit en France l'étude de la linguistique; il traduisit la *Grammaire comparée* de Bopp, et il écrivit lui-même de nombreux articles et plusieurs livres

dont le plus original est sa *Sémantique* (*supra*, **VI, 647**). Il fut le fondateur et, de 1868 à 1915, le secrétaire de la *Société de Linguistique de Paris*.

327. — V. **Henry** (1850-1907) dédiait à Bréal sa thèse sur l'*Analogie* (1883), comme « hommage de celui qui voudrait pouvoir se dire son élève ». Néanmoins, sur bien des points, il se sépara de ce maître, pour suivre les néo-grammairiens (*supra*, **III, 59**). Sa *Grammaire comparée du grec et du latin* a été aux mains de nombreuses générations d'étudiants.

328. — Après 1870, une activité intense régna dans les études philologiques. E. **Benoist** (1831-1887), professeur à la Sorbonne, suscita toute une pléiade de latinistes qui produisirent bientôt d'importants ouvrages et le surpassèrent même pour le souci de la précision scientifique. L'un d'eux, **Riemann** (1853-1891), par sa *Syntaxe latine*, fit connaître les principaux résultats de la méthode historique.

329. — Si tous ces savants répandaient le goût de l'érudition allemande, Gaston **Boissier** (1823-1908), sans ignorer les principaux travaux allemands, ne prétendit jamais être complètement au courant des questions de détail et ne s'inquiétait guère de grammaire et d'orthographe. Mais, par le charme de leur style et leur clarté lumineuse, ses ouvrages firent pénétrer dans le grand public l'intérêt pour l'histoire ancienne. *Cicéron et ses amis* passe pour son chef-d'œuvre, mais bien d'autres parmi les nombreux volumes qu'il a publiés, sont à peine moins remarquables. On y trouve la vérité. Sur beaucoup de questions, souvent traitées depuis, et qu'on a essayé de renouveler, ce qui existe encore de plus juste, c'est une page de Boissier.

330. — **C. Autres pays.**

L'**Angleterre** prit au mouvement philologique une part plus grande que la France. Elle eut un grand nombre d'hellénistes; le plus connu fut **Jebb** (1841-1905) dont l'édition de Sophocle est restée un modèle. Parmi les latinistes il faut citer surtout **Munro** (1819-1885), l'un des hommes qui ont le plus contribué à expliquer le poème de Lucrèce.

331. — La **Hollande** cultiva surtout la critique des textes, mais avec une hardiesse qui est restée proverbiale. **Cobet** (1813-

1889) fut certainement un grand helléniste, mais il s'éloigna étrangement des manuscrits, refaisant les textes de toute époque sur un modèle d'atticisme uniforme. Aussi un savant allemand (W. Kroll) a-t-il été jusqu'à dire que son influence avait été au total plus nuisible qu'utile.

332. — En **Danemark, Madvig** (1804-1886) montra une connaissance très rare de la langue latine et une grande pénétration. Son édition du *De Finibus* est l'un de ses meilleurs travaux et peut-être celui qui est resté le plus lu.

Dans cette esquisse (comme, d'ailleurs, dans les Histoires détaillées de la philologie), on n'a pas mentionné les *auteurs actuellement vivants*. Mais ce sont eux dont les ouvrages sont le plus souvent mentionnés dans les diverses bibliographies que contient ce *Manuel*.

333. — § **6. Le XXe siècle. Les tendances actuelles.**

La science philologique du xxe siècle continue celle du xixe, mais en accentue les tendances. Elle devient plus universelle et plus positive.

Plus universelle par le nombre des nations qui y prennent part. Sans doute c'est toujours l'Allemagne qui publie la plupart des grands recueils (textes classiques, inscriptions, répertoires comme la *Bibliotheca philologica,* etc.) où tous sont obligés de puiser. Mais la part que prennent aux recherches l'Angleterre, les États-Unis, la France, l'Italie et les autres nations, tend à augmenter de plus en plus.

334. — En même temps, la philologie devient plus universelle par son objet. On comprend de mieux en mieux tout ce qu'exige de connaissances historiques, littéraires et autres, l'explication d'un seul auteur. Un commentaire comme celui de Lucrèce par Lachmann, où le fond du poème est négligé, paraîtrait aujourd'hui extrêmement incomplet.

Enfin on s'efforce de renouer les liens avec la linguistique séparée, de faire que la philologie connaisse au moins la méthode et les principaux résultats de la linguistique, que les linguistes n'ignorent pas les faits établis par la philologie.

335. — La science philologique devient aussi *plus positive*. On s'efforce de mieux distinguer les faits définitivement acquis et les hypothèses, quelquefois utiles, mais provisoires et incer-

taines. On revient de certains systèmes admis sans preuves suffisantes, comme les théories sur l'origine des poèmes homériques. Averti par les démentis qu'ont donnés les papyrus et la découverte des clausules, on se défie des conjectures et l'on revient souvent aux leçons des manuscrits. Et si le texte est absolument corrompu, on aime mieux ignorer que d'y insérer une conjecture, destinée à être remplacée plus tard par d'autres indéfiniment.

On s'aperçoit que notre connaissance de la phonétique est trop incomplète pour que nous puissions établir les « lois sans exceptions » qu'on avait cru pouvoir formuler.

On renonce donc à beaucoup de fausses acquisitions ; mais on est plus sûr de ce qu'on possède.

De plus, la science s'enrichit tous les jours. Les papyrus deviennent innombrables et semblent justifier la prédiction de Mommsen que le xx[e] siècle serait le siècle de la papyrologie. Les manuscrits sont explorés d'une manière plus méthodique et plus complète, grâce à la photographie. Les fouilles archéologiques se poursuivent; celles de Crète appartiennent toutes au xx[e] siècle et ce sont elles qui ont fait rentrer dans l'histoire le personnage mythique de Minos.

336. — La philologie ne doit renoncer à aucune de ces acquisitions, elle doit continuer d'élargir son horizon, de toujours mieux comprendre le passé. Pourtant, si elle ne veut pas justifier certains reproches qu'on lui adresse, elle ne doit pas se contenter de *comprendre*, elle doit *sentir*, goûter le charme des œuvres classiques.

Si les grands humanistes du xvi[e] siècle revenaient de nos jours, ils admireraient certainement les progrès qu'a faits la science de l'antiquité, ils se plairaient à lire tant de nouveaux textes découverts depuis leur temps, à relire les anciens dans des éditions plus correctes, à saisir par des méthodes plus précises certaines fines nuances de la pensée qui leur avaient échappé. Mais si on venait leur dire que les beaux instruments perfectionnés au xx[e] siècle sont des instruments de dissection, qu'il suffit de comprendre les auteurs classiques et qu'on ne cherchera plus à les goûter, à les sentir, à les aimer, alors, sans

doute, ils penseraient que leurs descendants sont tombés dans une étrange et profonde barbarie. Ils voudraient revenir au temps où l'on avait de moins bons dictionnaires, où les apparats critiques étaient dans l'enfance, mais où l'on sentait profondément la beauté des œuvres classiques, où l'on se prenait d'enthousiasme pour Cicéron et Virgile, où l'on écrivait avec élégance ce latin qu'on écrivit lourdement au XIX[e] siècle et qu'on écrit de moins en moins au XX[e].

Pour être complète, la science de l'antiquité doit, en gardant le bénéfice des progrès récents, ne pas laisser perdre les précieuses acquisitions du passé.

Sur l'utilité de revenir à la tradition des humanistes, cf. « Phédon ». *Le Correspondant*. CCXLI, 1910, p. 746 (répondant à E. Faguet, qui, dans la *Revue des Deux Mondes*. LIX, 1910, p. 300, proposait comme idéal : » savoir » et « comprendre »). — E. Norden. *Die antike Kunstprosa*. I, p. 213-214 (à propos de Cicéron).

BIBLIOGRAPHIE

337. — § 1. Bibliographies choisies. Le présent manuel indique sur chaque question les travaux principaux. On trouvera dans ceux-ci la mention des autres et, de proche en proche, on arrivera à connaître tout ce qui est considéré comme ayant de la valeur. Mais suivant les sujets, la difficulté sera plus ou moins grande. Ainsi dans l'*Histoire Grecque* de Busolt, on recueillera des indications très abondantes et très exactes; il n'existe rien d'analogue pour l'ensemble de l'histoire romaine.

338. — On trouvera des bibliographies choisies dans les ouvrages généraux suivants :

Iw. Müller. *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft.* Munich, Beck (ce « manuel » comprend actuellement plus de trente volumes grand in-8° dont quelques-uns ont plus de mille pages; deux volumes manquent encore; les autres en sont à la 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, ou même à la 6e édition). — A. Gercke et E. Norden. *Einleitung in die Altertumswissenschaft.* 2e éd. 3 vol. Leipzig, Teubner, 1912-1913. — B. Maurenbrecher et R. Wagner. *Grundzüge der klassischen Philologie.* Stuttgart, Violet, en cours de publication depuis 1908 (remaniement du *Triennium philologicum* de Freund). — S. Reinach. *Manuel de philologie classique.* Paris, Hachette, 1880 (nouveau tirage avec additions bibliographiques, 1907). — L. Valmaggi. *Manuale storico-bibliografico di filologia classica.* Turin, Clausen, 1894. — E. Hübner, *Bibliographie der klassischen Altertumswissenschaft.* 2e éd. Berlin, Hertz, 1889. — L. Whibley. *A Companion to Greek studies.* 3e éd. Cambridge, University Press, 1916. — J. E. Sandys. *A Companion to Latin studies.* 3e éd. Cambridge, University Press, 1921. — P. Monroe (et collaborateurs). *A Cyclopedia of education.* 5 vol. New-York, Macmillan, 1911-1913 (articles « Cicero », « Caesar », « Latin », « Greek », etc.).

339. — § 2. Bibliographies « complètes ». Mais on a quelquefois besoin d'établir, sur un sujet donné, la bibliographie complète ou, du moins, aussi complète que possible. Il faudra recourir aux recueils dont les auteurs se sont efforcés d'énumérer, non le principal, mais tout ce qui a été publié. Les plus utiles aux philologues sont :

W. Engelmann. *Bibliotheca scriptorum classicorum.* 8e éd. par E. Preuss. 2 vol. Leipzig, Engelmann, 1880-1882 (indique les titres, nombre de pages,

prix, formats, etc. des livres parus de 1700 à 1878). — F. L. A. Schweiger: *Handbuch der classischen Bibliographie*. 2 vol. Leipzig, Fleischer, 1830-1832 (complète Engelmann-Preuss, pour les livres parus avant 1700). — R. Klussmann. *Bibliotheca scriptorum classicorum*. Leipzig, Reisland. *I. Scriptores Graeci*, 1re partie, 1909; 2e partie, 1911 *II. Scriptores Latini*, 1re partie, 1912; 2e partie, 1913) (continuation de l'ouvrage d'Engelmann-Preuss; contient les livres parus de 1879 à 1896 et aussi leurs rééditions ou continuations plus récentes).

340. — Pour les livres nouveaux, il faut recourir aux recueils suivants :

Bibliotheca philologica classica. Berlin, Calvary, puis Leipzig, Reisland (trimestriel; mentionne les ouvrages, articles de revue et comptes rendus). — *Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft*. Berlin, Calvary, puis Leipzig, Reisland (4 volumes par an, paraît par fascicules irréguliers, contient des comptes rendus synthétiques des livres et articles parus sur un même sujet pendant les dernières années). — *Jahresbericht des philologischen Vereins zu Berlin*. Berlin, Weidmann. Supplément de la *Zeitschrift für das Gymnasialwesen* (dont la nouvelle série porte le titre de *Sokrates*). — *The year's work in classical studies*. Londres, Murray (il paraît un volume par an).

341. — Mais, malgré le travail immense qu'ils supposent, ces recueils ne peuvent être absolument complets; on fera bien de consulter aussi les bibliographies générales établies dans les principaux pays en particulier :

France : D. Jordell. *Catalogue général de la librairie française*. Continuation de l'ouvrage de O. Lorenz, Paris. Nilsson, puis Lamm (par périodes de 5 ans environ). — H. Le Soudier. *Bibliographie française* (par périodes de 5, puis 4 ans). Paris, Le Soudier (plus maniable et, en général, plus complet que le précédent; mais ne donne pas tous les mêmes renseignements; les deux ouvrages se complètent l'un l'autre). — Le *Mémorial de la librairie française*, qui paraît chaque semaine chez Le Soudier est le complément de la *Bibliographie française*. — Voir aussi : *Bibliographie de la France. Journal général de l'Imprimerie et de la Librairie*. Paris, cercle de la Librairie. — **Allemagne** : C. G. Kayser. *Vollständiges Bücher-Lexikon*. Leipzig, Tauchnitz. — J. C. Hinrichs. *Halbjahrs-Katalog der im deutschen Buchhandel erschienenen Bücher*. Leipzig, Hinrichs. — **Angleterre** : (Anonyme) : *The reference catalogue of current Literature, containing the full titles of books now in print and on sale with the price at which they may be obtained... and an index containing about* 200.000 *references*. Londres, Whitaker. — **États-Unis** : M. E. Potter. *The United States catalogue*. 3e éd. New-York, Wilson, 1912. Compléter par : M. E. Potter. *The cumulative Book Index* (annuel). Minneapolis, Wilson. — **Belgique** : *Bibliographie de Belgique*. Bruxelles, Van Oest. — **Italie** : *Bollettino delle pubblicazioni italiane recevute per diretto di stampa. Florence, Biblioteca Nazionale* (mentionne, outre le dépôt légal, les achats de la Bibliothèque de Florence).

342. — Enfin, les *revues philologiques* mentionnent et jugent les principaux ouvrages qui paraissent; mais, en principe, elles rendent compte seulement de ceux qui leur sont envoyés. Aussi des livres importants qui ne leur avaient pas été adressés ont quelquefois passé entièrement inaperçus. En revanche, on y voit mentionnées certaines brochures (dissertations, articles tirés à part) qui, n'étant pas mises dans le commerce, ne se trouvent pas dans les bibliographies générales.

Parmi les revues les plus importantes pour l'étude de la philologie classique on peut citer :

Revue de Philologie. — *Revue des Études anciennes.* — *Musée belge.* — *Revue critique.* — *Mémoires de la société de Linguistique.* — *Revue des Études grecques.* — *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum.* — *Rheinisches Museum.* — *Hermes.* — *Philologus.* — *Glotta.* — *Berliner philologische Wochenschrift.* — *Wochenschrift für klassische Philologie.* — *Deutsche Literaturzeitung.* — *Zeitschrift für das Gymnasialwesen.* — *Blätter für das bayerische Gymnasialschulwesen.* — *Wiener Studien.* — *Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien.* — *Classical Review.* — *Classical Quarterly.* — *Classical Philology.* — *American journal of Philology.* — *Rivista di filologia.* — *Bollettino di filologia.*

Depuis 1921, les deux revues *Berliner philologische Wochenschrift* et *Wochenschrift für klassische Philologie* sont fondues en une seule : *Philologische Wochenschrift.*

343. — Mais un très grand nombre d'autres contiennent quelquefois des articles relatifs aux auteurs classiques. On en rencontre non seulement dans l'*Enseignement Chrétien* et la *Revue universitaire,* mais dans les périodiques qui ne s'adressent pas spécialement aux professeurs (*Revue des Deux Mondes, Quarterly review,* etc.). On trouvera, d'ordinaire, l'indication de ces articles dans la « partie technique » du *Polybiblion* (revue mensuelle) et dans les suppléments périodiques à *l'Index to the periodical literature* (Londres, Kegan Paul). La *Revue de Philologie* contient, sous le titre de *Revue des revues,* un résumé des articles parus dans les périodiques philologiques français et étrangers. Depuis 1911, elle ne résume plus les comptes rendus, mais elle en donne les références, groupées à part.

344. — § 3. **Complément bibliographique.** Aucun recueil bibliographique n'étant et ne pouvant être absolument sans lacune, on fera bien de consulter différents répertoires, grâce auxquels on pourra peu à peu découvrir ce qui manque dans chacun.

A. — Catalogues des bibliothèques. Quelques-uns sont imprimés et se trouvent dans le commerce v. g. Bibliothèque Nationale (mais les premières lettres seulement); British Museum; Institut archéologique allemand de Rome, etc. D'autres sont en fiches ou manuscrits, mais mis à la disposition des lecteurs, v. g. Bruxelles, Turin, etc. Malheureusement, il y a encore des bibliothèques où aucun catalogue n'est communiqué au public.

345. — B. Catalogues des éditeurs. D'ordinaire, il suffit de les demander pour les recevoir gratis. Les éditeurs qui font payer leur catalogue ou qui ne les envoient pas quand on les demande sont tout à fait l'exception. Comme adresse, le nom de la ville suffit presque toujours.

Une bonne collection de catalogues est un instrument bibliographique précieux.

346. — C. Catalogues de livres d'occasion. Ils sont aussi d'ordinaire gratuits. De temps en temps on y rencontre la mention d'ouvrages qu'on n'avait trouvés cités dans aucune bibliographie et qui pourtant ne sont pas sans valeur.

347. — D. Catalogues des libraires. Certains libraires publient des catalogues de livres dont ils ne sont pas éditeurs. Ainsi quelques-uns dressent des listes des ouvrages les plus usuels pour la préparation aux examens (mais ces listes ne sont pas toujours au courant); d'autres fournissent gratuitement à leurs clients un catalogue mensuel de la librairie française.

348. — E. Recueils spéciaux. Certaines catégories de livres sont mentionnées dans des recueils spéciaux.

a) Les **thèses** françaises de *doctorat* :

A. Maire. *Répertoire alphabétique des thèses de doctorat ès lettres des universités françaises (de 1810 à 1900)*. Paris, Picard, 1903. — A. Mourier et F. Deltour. *Notice sur le doctorat ès lettres suivie du catalogue et de l'analyse des thèses latines et françaises*. 4e éd. Paris, Delalain, 1880 (contient pour chaque thèse un résumé, chapitre par chapitre); des suppléments annuels ont paru jusqu'en 1902 chez le même éditeur.

b) Les **dissertations** et « programmes » (*Programmabhandlungen*) publiés surtout en Allemagne : G. Fock. *Catalogus dissertationum philologicarum*. 2e éd. Leipzig, Fock, 1910 (27.395 numéros). Complété par : *Bibliographischer Monatsbericht über neuerschienene Schul-, Universitäts-, und Hochschulschriften* (même éditeur).

349. — F. Bibliographie de sciences autres que la philologie. Tout touche à tout; et dans une étude approfondie des auteurs classiques, on se trouve amené parfois à des recherches sur des questions d'histoire générale, de sciences physiques, mathématiques, etc., etc. On devra donc se livrer à des explorations bibliographiques. On y sera aidé surtout par les ouvrages suivants :

H. Stein. *Manuel de bibliographie générale.* Paris, Picard, 1897. — V. Langlois. *Manuel de bibliographie historique.* Paris, Hachette, 1901-1904. — On peut aussi recourir parfois aux **Encyclopédies,** comme la *Grande Encyclopédie* (Paris, Lamirault; puis, Société de la Grande Encyclopédie, sans date), l'*Encyclopaedia Britannica* (11ᵉ éd. Cambridge, University Press, 1910-1911) et les différents « Larousse », dont il existe d'assez nombreuses variétés plus ou moins étendues, plus ou moins maniables, plus ou moins chères. — Enfin, l'on peut obtenir des renseignements de l' « Institut international de Bibliographie ». Sur cet institut, voir la brochure anonyme : *L'Institut international de Bibliographie.* Bruxelles, 1, rue du Musée, 1913.

350. — Pour retrouver un texte connu, le moyen le plus rapide est de recourir aux **dictionnaires de citations.** Il en existe un grand nombre en Angleterre, quelques-uns ailleurs. Les meilleurs, au point de vue des auteurs classiques, sont :

T. B. Harbottle. *Dictionary of quotations. Classical.* 3ᵉ éd. Londres, Sonnenschein, 1906 (indique seulement les citations grecques et latines, fait partie d'une collection de volumes analogues pour les citations anglaises, françaises, italiennes, allemandes, etc.). — F. H. King. *Classical and foreign quotations.* 3ᵉ éd. Londres, Whitaker, 1904 (citations en langues anciennes et modernes; contient cependant des phrases grecques et latines qui manquent dans le précédent). — A. Kinzler. *Klassisches Immergrün.* Stuttgart, Gundert, 1899 (284 citations latines).

351. — § 4. Liste d'abréviations usuelles. On est souvent arrêté (surtout dans la lecture des travaux linguistiques et des livres allemands) par des abréviations énigmatiques désignant des titres d'ouvrages ou de revues. Voici quelques unes des plus fréquentes :

A. A. *Archaeologischer Anzeiger.*
A. E. G. *Annuaire des Études grecques.*
A. J. A. *American Journal of Archaeology.*
A. J. P. *American Journal of Philology.*
A. P. *Anthologia Palatina.*

B. B. *Bezzenbergers Beiträge : Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen,* fondé par A. Bezzenberger.
B. C. H. *Bulletin de correspondance hellénique.*
B. J. « *Bursians Jahresbericht* » : *Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft* (fondé par C. Bursian).
B. ph. W. *Berliner philologische Wochenschrift.*
Bursian. Comme B. J.
C. A. F. *Comicorum Atticorum fragmenta.*
C. G. F. *Comicorum Graecorum fragmenta.*
C. I. A. *Corpus Inscriptionum Atticarum.*
C. I. G. *Corpus Inscriptionum Graecarum.*
C. I. L. *Corpus Inscriptionum Latinarum.*
C. L. E. *Carmina Latina epigraphica.* Ed. Bücheler.
C. R. *Classical Review.*
D. L. Z. *Deutsche Literaturzeitung.*
F. C. A. *Fragmenta comicorum Atticorum.*
F. C. G. *Fragmenta comicorum Graecorum.*
F. E. *Fragmenta epicorum.*
F. H. G. *Fragmenta historicorum Graecorum.*
F. P. L. *Fragmenta poetarum Latinorum.*
F. T. G. *Fragmenta tragicorum Graecorum.*
F. T. L. *Fragmenta tragicorum Latinorum.*
G. G. A. *Göttingische Gelehrte Anzeigen.*
G. G. M. *Geographi Graeci Minores.*
G. G. N. *Göttingische Gelehrte Nachrichten.*
G. L. ou G. L. K. *Grammatici Latini.* Ed. Keil.
G. R. F. *Grammaticae Romanae fragmenta.* Ed. Funaioli
H. R. F. *Historicorum Romanorum fragmenta.* Ed. Peter.
H. R. R. *Historicorum Romanorum relliquiae.* Ed. Peter.
I. A (J. A.) *Jurisprudentiae antehadrianae quae supersunt.* Ed. Bremer.
I. F. *Indogermanische Forschungen.*
I. G. *Inscriptiones Graecae.*
I. G. A. *Inscriptiones Graecae Antiquissimae.* Ed. Röhl.
I. G. R. *Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes.*
K. Z. *Kuhns Zeitschrift : Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* (fondée par A. Kuhn).
M. A. I. *Mitteilungen des deutschen Archaeologischen Instituts.*
M. G. *Monumenta Germaniae.*
M. S. L. *Mémoires de la Société de Linguistique.*

N. F. *Neue Folge* (nouvelle série d'une revue).
N. J. *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum* (autrefois : *für Philologie*, puis : *für classische Philologie*).
O. R. F. *Oratorum Romanorum fragmenta*. Ed. Meyer.
Ph. W. *Philologische Wochenschrift*.
P. L. G. *Poetae Lyrici Graeci*. Ed. Bergk.
P. L. M. *Poetae Latini Minores*. Ed. Bährens; Ed. Vollmer.
P. W. « Pauly - Wissowa ». *Real-Encyclopädie*, de Pauly (nouvelle édition commencée par G. Wissowa).
R. E. *Real Encyclopädie* (comme P. W.).
R. E. G. *Revue des Études grecques*.
S. R. P. *Scenicae Romanorum poesis fragmenta*. Ed. Ribbeck.
T. A. P. A. *Transaction of the American Philological Association*.
W. kl. Ph. *Wochenschrift für klassische Philologie*.
Z. A. W. *Zeitschrift für die Altertumswissenschaft*.
Z.ö. Gy. *Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien*.

Remarque. Assez souvent, une majuscule, après une référence, indique l'édition. Ex. : *Charisius, p*. 98 *K* signifie : *Charisius, page* 98, *édition Keil* (tome I des *Grammatici Latini*). Des renvois de ce genre ont lieu surtout pour les auteurs qui n'ont pas été divisés en chapitres courts ou en paragraphes ; faute de numérotation commode, on indique alors la page (parfois aussi la ligne) de la principale édition critique.

LE TRAVAIL PHILOLOGIQUE

---

352. — § 1. Travail personnel.

M. Bonnet. *La philologie classique. Six conférences sur l'objet et la méthode des études supérieures relatives à l'antiquité grecque et romaine.* Paris, Klincksieck, 1892. — O. Crusius. *Wie studiert man klassische Philologie?* Munich, Reinhardt, 1911 (court, mais suggestif). — O. Immisch. *Wie studiert man klassische Philologie?* Stuttgart, Violet, 1909 (plus détaillé, avec bibliographie). — L. Fonck. *Le travail scientifique,* adapté par J. Bourg et A. Decisier. Paris, Beauchesne, 1911. — P. Chavigny. *Organisation du travail intellectuel.* 3ᵉ éd. Paris, Delagrave. 1919. — On peut appliquer avec profit à la lecture des auteurs classiques beaucoup des conseils donnés par E. Faguet. *L'art de lire.* Paris, Hachette, 1912.

353. — A. Lecture des textes anciens. Si l'on veut connaître et comprendre l'antiquité, il faut, avant tout, lire le texte des auteurs grecs et latins. C'est ce qu'on néglige trop souvent. Il arrive que l'on connaisse des articles sur Platon, des polémiques sur Platon, des études de grammaire, de style, de philosophie sur Platon, et qu'on n'ait jamais lu Platon.

Il y a deux manières principales de lire les auteurs classiques; et, quoi qu'en aient dit certains philologues, toutes deux sont légitimes.

1) La *lecture approfondie,* lente, dans laquelle on cherche à se rendre compte de tout, à résoudre toutes les questions qui se posent à propos de la forme ou du fond. Bien entendu, on n'arrivera jamais à voir tout ce que contient le texte, mais on aura vu du moins tout ce que l'on peut en tirer, étant donné le degré de science où l'on se trouve actuellement.

2) L'autre lecture est *plus rapide :* on s'y rend compte du sens, et on passe, non sans avoir cependant, au passage, goûté le charme littéraire et, par quelques associations d'idées rapides, évoqué quelques comparaisons, tiré quelques conclusions historiques.

La première paraît, à première vue, beaucoup plus utile; on en sent plus immédiatement le fruit; mais la seconde est indis-

pensable; car sans elle on n'a jamais qu'un horizon trop borné; on a lu trop peu et on n'a pas gagné d'idées d'ensemble. Avec la première méthode on n'arriverait jamais au bout des œuvres de Platon; et si l'on réussissait à lire Hérodote, on n'aurait jamais ressenti la grande impression que donne cette lecture faite d'ensemble. Même un ouvrage bien moins étendu, comme le *Discours sur la Couronne,* ne sera jamais pleinement compris de celui qui ne l'a lu que par bribes, en raisonnant sur tous les optatifs et sur toutes les particules.

Pour bien goûter et même pour bien comprendre les auteurs classiques, une certaine tranquillité est nécessaire. Ne les lisez pas dans les bibliothèques publiques; on viendra vous y déranger ou vous distraire. Enfermez-vous plutôt dans votre chambre et condamnez votre porte.

C'est dans le calme et la solitude que vous ressentirez pleinement l'impression des chefs-d'œuvre, que vous serez puissamment ému par Homère ou Sophocle, qu'Eschine et Démosthène pourront se disputer votre conviction.

354. — B. Lecture des travaux modernes. A la lecture des auteurs doit s'ajouter celle des principaux travaux modernes qui aident à les comprendre. Il y a une certaine proportion à garder. Mais en se souvenant que le texte des anciens eux-mêmes doit toujours rester l'étude principale, on peut faire encore la part large aux modernes : commentateurs, critiques, historiens, philologues, linguistes, grammairiens, etc.

Leur lecture ouvrira des aperçus nombreux. A quelques années de distance, le *De Oratore* sur lequel on avait bâillé paraîtra plein d'intérêt si, dans l'intervalle, on a appris et bien compris la rhétorique ancienne.

355. — C. Faut-il prendre des notes? Il arrive souvent qu'on en prend trop et que, s'apercevant de leur inutilité, on n'en prend plus du tout ou plus assez.

Il est exagéré de dire qu' « on doit toujours lire la plume à la main ». Ce serait souvent nuire à l'impression esthétique. De plus, beaucoup d'auteurs qui méritent d'être lus ne méritent pas qu'on en rédige un résumé détaillé.

En général dans la lecture des anciens, il sera bon de noter

brièvement son impression personnelle. Pour les modernes on prendra note de la valeur générale de l'ouvrage et du genre d'utilité qu'on peut en tirer. Il sera utile de prendre certaines références particulières. Leur nombre dépend non seulement des travaux qu'on a en vue, ce qui est évident, mais aussi de la facilité plus ou moins grande qu'on a de retrouver le passage remarqué. Ainsi vous lisez dans *Cicéron et ses amis* le portrait de Sulpicius; vous voulez pouvoir le lire à vos élèves à propos du *Pro Murena;* notez la page; car aucun index, aucune table méthodique ne vous permet de le retrouver. Au contraire dans les *Nouvelles promenades archéologiques* de Boissier, vous n'avez pas besoin de noter quels passages se rapportent au IIIe ou au Ve livre de l'*Énéide*, car avec la table vous le saurez en un instant. Cette petite remarque paraîtra peut-être une vérité de La Palisse, mais l'expérience montre qu'elle n'est pas inutile.

Quand on se propose dans une lecture un but précis, il n'est pas difficile de savoir ce qu'on doit noter : on relève tous les textes qui présentent l'application de telle règle syntaxique ou qui concernent l'histoire de tel ou tel personnage, etc. Mais on se demande s'il faut les noter sur fiches.

356. — D. Les fiches. Elles sont à la mode et passent pour le symbole du travail érudit.

Mais elles ont de grands inconvénients. Elles se perdent facilement et l'on peut en égarer plusieurs sans s'en apercevoir, tandis que l'absence d'une page dans un cahier aurait été vite remarquée. Elles sont extrêmement encombrantes et, dès qu'elles sont nombreuses, si incommodes à manier qu'on gagne quelquefois du temps en les recopiant toutes à la suite sur un cahier. Aussi fera-t-on bien de ne pas céder à l'entraînement irréfléchi qui porterait à décider de prendre *toutes* ses notes sur fiches. C'est d'ailleurs une résolution qu'on ne tiendrait pas.

Les fiches gardent néanmoins leur utilité pour certains travaux spéciaux dans lesquels on a besoin de pouvoir classer les mêmes faits suivant plusieurs ordres différents. Ainsi, quand on étudie une particularité du style dans un auteur, on aura grand avantage à pouvoir ranger tous les exemples suivant l'ordre alphabétique, ou au contraire en suivant l'ordre chronologique,

ou par ouvrage, ou quelquefois d'après d'autres divisions qui diffèrent selon les auteurs. La seule disposition des fiches, les rapprochements qu'elle amène, la rareté ou la fréquence de telle catégorie mettront sur la voie d'une découverte ou la présenteront sans qu'on ait à la chercher.

Les fiches sont donc utiles, mais pour s'en servir à propos, il ne faut pas exagérer leur nécessité.

On trouvera des renseignements pratiques sur les différents systèmes de fiches et de classeurs dans le *Catalogue* de G. Borgeaud, 41, rue des Saints-Pères, Paris.

357. — § 2. **Travaux qui manquent.** On demande souvent : « Mais y a-t-il donc encore du nouveau à trouver dans ces vieux auteurs classiques? »

La réponse n'est pas douteuse. Il y a beaucoup de nouveau à trouver, parce que chaque progrès de la science amène à poser de nouvelles questions.

Ainsi la découverte du rythme dans la prose a fait que l'on se demande quelles sont à ce point de vue les habitudes des différentes époques, des différents auteurs, du même auteur dans divers ouvrages ou dans les diverses parties du même ouvrage. On cherche l'influence du rythme sur les autres éléments du style, sur la grammaire, la construction des phrases; on l'utilise dans la constitution du texte, on gagne de nouveaux arguments pour ou contre l'authenticité de telle œuvre, etc.

Beaucoup d'écrivains n'ont pas encore été explorés à ce point de vue ou ne l'ont été que sommairement.

Les principaux résultats obtenus jusqu'ici ont été résumés *supra*, **III, 583-592; VI, 602-628; VII, 197.**

358. — Il y a en histoire, en littérature, en grammaire, une foule de problèmes dont la solution ne pourra être donnée avant qu'on n'ait réuni des matériaux actuellement disséminés.

Mais, s'il reste beaucoup à trouver, il serait plus urgent encore de rendre accessibles les résultats acquis. Les travaux spéciaux sont de plus en plus dispersés dans les revues, les dissertations, les « *Mélanges* ». On manque surtout d'ouvrages d'ensemble.

359. — Voici un aperçu de quelques-uns des travaux les plus utiles à exécuter :

1) Des **éditions critiques** et, pour les préparer, la collation des manuscrits. Pour beaucoup d'auteurs il n'existe pas d'édition faite d'après les manuscrits les meilleurs; on est obligé de recourir à des textes établis d'après des manuscrits récents et fautifs, alors qu'il existe certainement des manuscrits plus anciens et plus corrects.

360. — 2) Des **commentaires** résumant l'état actuel de la science sur les auteurs classiques et permettant de les lire avec plus de fruit. Là, presque tout est à faire; pour quelques auteurs, le besoin est particulièrement pressant. On a pu voir plus haut dans les indications bibliographiques de la littérature grecque et de la littérature latine, combien il y a peu d'auteurs pour lesquels il existe un commentaire français récent. Pour beaucoup on n'en a aucun, ni en français, ni en langue étrangère.

On aurait besoin de commentaires non seulement pour les écrits des anciens mais pour certaines œuvres de la Renaissance (v. g. le *Ciceronianus* d'Érasme).

361. — 3) Des **recherches de détail.** En particulier, il y a lieu d'étudier la grammaire et le style des différents auteurs. La grammaire historique s'appuie nécessairement sur des monographies et celles-ci ne sont encore ni assez nombreuses ni assez complètes. Ces travaux offrent l'avantage qu'on peut à volonté les étendre à toute une série de phénomènes ou les limiter à un seul, à un minime fait de grammaire, à l'emploi d'une particule. Les résultats de ces recherches, une fois groupés, peuvent conduire à des découvertes importantes et à des conclusions critiques de premier ordre.

Lutoslawski disait en 1897 qu'il avait groupé 500 « particularités » du style de Platon, mais qu'une étude attentive pourrait en analyser 5.000. Il indiquait ce travail comme sujet de dissertations pour les Universités. Ce conseil n'a guère été suivi; et pourtant les résultats atteints jusqu'ici par Lutoslawski et ses successeurs sont déjà considérables; on ne peut plus en faire abstraction quand on étudie Platon soit comme écrivain, soit même comme philosophe (*supra*, **II, 333-364**. surtout, **352-359**),

Il y a beaucoup de nouveau à trouver dans des questions qu'on croit épuisées et qui ont été souvent touchées, jamais traitées complètement. Ainsi une grammaire de Virgile où seraient réunis, éclairés, brièvement discutés *tous* les exemples existants des diverses constructions, ne serait pas seulement un répertoire d'une importance capitale pour l'étude de l'auteur que presque tous les poètes suivants ont imité; elle renouvellerait probablement beaucoup de questions critiques : on se rendrait compte plus précisément des différences entre la langue des *Bucoliques,* celle des *Géorgiques,* celle de *l'Énéide;* dans ce dernier poème l'on verrait si certaines particularités se retrouvent dans les mêmes chants ou dans les mêmes épisodes. Il y aurait là des faits importants pour la question de la composition du poème.

362. — 4) Des **monographies** résumant l'état actuel de la science sur un auteur. Quel service ne rendrait pas un volume où serait condensé et mis au point ce que présentement l'on sait de Sophocle ou de Démosthène, de César ou de Virgile (vie, œuvres, style, influence, etc.)?

5) Des collections de textes reproduisant exactement les **sources** dont on dispose pour connaître une période.

Modèle : G. F. Hill. *Sources for Greek history between the Persian and Peloponnesian wars.* 2ᵉ éd. Oxford, Clarendon Press, 1907.

De tels recueils sont précieux et forment ceux qui les lisent aux bonnes méthodes, en les habituant à juger des faits d'après les sources, non d'après les affirmations d'un moderne. Mais ils sont trop peu en usage.

363. — 6) Des **éditions d'historiens** dans lesquelles les textes parallèles ou contraires d'autres historiens (ou d'autres documents) soient perpétuellement comparés; on trouve, il est vrai, ces textes dans les commentaires, mais ils y sont presque toujours incomplets et nécessairement noyés dans les autres renseignements.

La méthode la plus pratique est celle qu'a suivie A. Gudeman dans son édition de la *Vie de Cicéron* par Plutarque. Au-dessous du texte grec se trouvent les passages de Cicéron, Salluste, etc., précédés des lettres : A (*agreement*) D (*disagreement*), montrant

du premier coup si les affirmations sont convergentes ou contradictoires. Malheureusement les textes n'y sont pas tous cités *in extenso*. On ne peut guère éviter d'ajouter çà et là quelques remarques explicatives, comme l'a fait Gudeman, mais il faut aussi, comme lui, les limiter le plus possible, sans quoi on retomberait dans les inconvénients du commentaire.

A. Gudeman. *The sources of Plutarch's Life of Cicero.* Philadelphie, Ginn, 1902, p. 65-115.

364. — 7) Des **dictionnaires spéciaux.** Ce travail est de ceux qu'on peut poursuivre avec un nombre de livres restreint, pourvu qu'on soit exact et soigneux.

On pourrait suivre avec avantage les principes posés par M. N. Wetmore. *The plan and scope of a Vergil Lexicon, with specimen articles.* New-Haven (Connecticut), chez l'auteur, 1904.

Comme on a pu le voir par les indications bibliographiques données à propos de la littérature grecque et de la littérature latine, les dictionnaires spéciaux manquent encore pour beaucoup d'auteurs ou sont tellement anciens qu'ils devraient évidemment être remplacés (Xénophon, Hérodote).

Un des besoins les plus urgents est celui d'un dictionnaire complet des œuvres de rhétorique et surtout des lettres de Cicéron. Faute d'un dictionnaire, un simple index rendrait d'immenses services.

On appelle ordinairement *index* le lexique contenant seulement les références des passages où se trouve chaque mot; le *dictionnaire,* au contraire, donne les différents sens et les exemples.

365. — 8) Un **répertoire des incipit de manuscrits classiques** analogue à celui qui a été composé pour les *incipit* des manuscrits patrologiques et ecclésiastiques :

M. Vattasso. *Initia Patrum aliorumque scriptorum ecclesiasticorum Latinorum.* 2 vol. Rome, Typographie Vaticane, 1906-1908.

Il faudrait non seulement les premiers mots des ouvrages proprement dits (par exemple *Annales* de Tacite), mais des parties d'ouvrages qui se trouvent quelquefois à part dans les manuscrits (par exemple les discours et lettres insérés dans Salluste, les lettres de Cicéron, etc.).

366. — 9) **Une liste des bibliothèques où ont été signalés les manuscrits d'auteurs classiques.** Cette liste d'ensemble servirait d'orientation générale et on la compléterait ensuite au fur et à mesure des découvertes.

Il suffirait de faire pour les auteurs classiques ce qui a été fait pour les écrivains ecclésiastiques latins par W. Weinberger : *Catalogus catalogorum Verzeichnis der Bibliotheken die ältere Handschriften lateinischer Kirchenschriftsteller enthalten.* Vienne, Tempsky; Leipzig, Freytag, 1902.

10) Une **Histoire romaine** complète; mais si ce travail colossal épouvante, on pourrait du moins étudier certaines périodes ou certains hommes. « Il ne faut pas penser que tout soit dit sur Rome républicaine et que tous les procès soient jugés. La période des guerres civiles offre d'admirables sujets de thèses; nous ne connaissons pas encore, véritablement, ni les Gracques, ni Émilien, ni Marius, ni Pompée, ni surtout Caton d'Utique. Chacun de ces hommes mérite sa monographie... » (C. Jullian. *Revue historique.* LXXIX, 1902, p. 337-338.)

367. — 11) **Un manuel de géographie ancienne.** Kiepert est la sécheresse même, et d'ailleurs, depuis son temps, que de progrès n'a-t-on pas fait! Il existe d'excellents dictionnaires, mais il manque un ouvrage qui soit maintenant ce qu'a été autrefois celui de Bevan, c'est-à-dire un manuel donnant en un volume, sous une forme relativement attrayante, un exposé assez complet de la géographie ancienne.

Il y aurait pour cela à utiliser les progrès de la géographie générale. Cette science a été entièrement renouvelée, mais l'étude de l'antiquité classique n'en a pas profité.

Il faudrait donc : **a**) utiliser, sinon de Lapparent et Suess, au moins Vidal-Lablache, Schrader, etc., faire ressortir ce que les conditions *physiques* du pays ont eu d'influence sur la civilisation antique, les facilités, les obstacles que ces conditions ont apportés. — **b**) Non pas seulement énumérer les noms, mais faire voir le pays tel qu'il était dans la mesure où l'on peut le reconstituer. Des ouvrages comme l'*Afrique romaine* de Boissier fourniraient des indications très précieuses. — **c**) Pour que l'ouvrage soit pratique, des cartes intercalées (non un atlas séparé) seraient indispensables. Mais il faudrait de plus des illustrations. Ici encore Bevan était bon pour son temps, mais les

progrès de la photogravure permettraient de faire incomparablement mieux. Pour qu'on puisse avoir une idée concrète du pays, il faut des vues représentant, comme d'ailleurs dans Bevan : α) les sites naturels; — β) certaines ruines; — γ) quelquefois, et quand c'est possible, des reconstitutions; v. g. pour Athènes, Delphes, le forum romain, etc

Ce ne sont là que quelques exemples de ce qu'il y aurait à faire. Quelque sujet que l'on étudie, on trouvera une quantité de questions à résoudre et une quantité de résultats acquis à synthétiser.

368. — § 3. Les bibliothèques publiques.

E. Morel. *Bibliothèques.* 2 vol. Paris, Mercure de France, 1908 (à corriger par : V. Chapot. *L'organisation des bibliothèques : Revue de synthèse historique.* XIX, 1909, p. 129-149; XX, 1910, p. 1-15, 129-158. E. Chatelain. *Revue des Bibliothèques.* XIX, 1909, p. 188-194, 464). — A. Gräsel. *Führer für Bibliotheksbenutzer.* 2e éd. Leipzig, Hirzel, 1913. — **France** (en général) : A. Vidier. *Annuaire des bibliothèques.* 2e éd. Paris, Leroux, 1912. **Paris** : « Un vieux bibliothécaire » [A. Franklin]. *Guide des savants, des littérateurs et des artistes dans les bibliothèques de Paris.* Paris, Welter, 1908. — **Londres** : R. A. Rye. *The libraries of London. A guide for students.* 2e éd. Londres, Université, 1910. — (Anonyme). *British Museum. A guide to the use of the reading room.* Londres, British Museum, 1912.

369. — **Allemagne** : *Jahrbuch der deutschen Bibliotheken* (annuel). Leipzig, Harrassowitz. — P. Schwenke. *Adressbuch der deutschen Bibliotheken.* Leipzig, Harrassowitz, 1893. — **Berlin** : P. Schwenke et A. Hortzschansky. *Berliner Bibliothekenführer.* Berlin, Weidmann, 1906. — A. Harnack. *Die Benutzung der königlichen Bibliothek und die deutsche Nationalbibliothek.* Berlin, Springer, 1912 (polémique). — G. Schneider, etc. *Schriften zur Einführung in die Benutzung der Berliner Universitäts-Bibliothek.* Berlin, Reimer, en cours de publication. — **Autriche-Hongrie** : J. Bohatta et M. Holtzmann. *Adressbuch der Bibliotheken der österreich-ungarischen Monarchie.* Vienne, Fromme, 1900. — **Autriche et Suisse** : J. Petzholdt. *Adressbuch der deutschen Bibliotheken mit Einschluss von Oesterreich-Ungarn und der Schweiz.* Dresde, Schönfeld, 1875. — **Italie** : G. Biagi et G. Fumagalli, appendice à : G. Petzholdt. *Manuale del bibliotecario* (traduction italienne). Milan, Hoepli, 1894. — **Rome** : [G. Gabrielli et A. Silvagni]. *Elenco alfabetico delle pubblicazioni periodiche esistenti nelle biblioteche di Roma.* Rome, Institut biblique, 1914 (avec quelques indications sur les bibliothèques de Rome).

370. — Quoique l'on travaille mieux chez soi, on est parfois obligé d'aller s'installer dans les bibliothèques publiques; c'est là seulement qu'on peut consulter beaucoup de livres trop chers ou trop rares.

L'expérience montre que les nouveaux venus y sont généralement fort embarrassés. L'organisation est variée et ne peut bien s'expliquer que sur place. Le mieux est de venir d'abord avec un ami initié. Mais on n'a pas d'amis partout. Les quelques indications suivantes rendront service, faute de mieux.

Les bibliothèques publiques ne sont pas toujours ouvertes à tout venant sans contrôle. Souvent on doit se munir d'une autorisation préalable.

Pour la *Bibliothèque Nationale,* écrire au Directeur, en indiquant le sujet de ses études, ses titres, si l'on en a. On reçoit en réponse une feuille sur la présentation de laquelle on obtient, en arrivant, une « carte d'entrée », qui devra être renouvelée tous les trois mois.

Dans les salles de travail, un certain nombre de livres très usuels sont à la disposition des lecteurs et chacun peut les prendre sans remplir aucune formalité. Tous les autres doivent être demandés à l'aide d'un bulletin et sont apportés au lecteur. On a dû écrire sur chaque bulletin le numéro de la place qu'on a choisie.

Partout les bibliothécaires recommandent, mais en vain, de donner toujours des indications claires et d'écrire lisiblement. On ne se doute pas, disent-ils, combien, par là, on épargne de peine aux employés et l'on aurait aussi plus de chance de se voir apporter l'ouvrage qu'on désire.

371. — Les règlements varient suivant les bibliothèques; à la *Bibliothèque Nationale,* les formalités sont plus compliquées que dans les grandes bibliothèques de l'étranger; il y a cependant eu des simplifications; l'absurdité des réglementations qui y étaient autrefois en vigueur était à peine concevable.

Il n'existe pas, pour la philologie classique, de bibliothèque spéciale, comme il y en a pour d'autres sciences (par exemple pour l'histoire naturelle au Museum de Paris, au Kensington de Londres). Aussi doit-on se contenter des bibliothèques générales, où la philologie est représentée assez maigrement d'ordinaire.

Voici quelques renseignements sur celles qui peuvent être les plus utiles à l'étude des auteurs classiques :

372. — Paris. — Bibliothèque Nationale.

Elle devrait contenir tous les ouvrages imprimés dans notre pays. En fait, beaucoup n'y sont pas déposés, d'autres n'y sont pas catalogués. Il y a eu de grands progrès réalisés dans les dernières années, mais il reste beaucoup à faire. On regrette surtout que les catalogues sur fiches ne soient mis au courant que d'une manière très incomplète. Les œuvres étrangères y sont achetées en très petit nombre. On y trouve cependant quelques collections très utiles, comme la *Bibliotheca Teubneriana,* tout entière à la disposition des lecteurs dans la salle de travail.

373. — Sorbonne. La bibliothèque n'est pas publique. Elle est destinée aux étudiants. Les ouvrages de philologie y sont plus nombreux et plus au courant qu'à la Nationale. Néanmoins, si l'on étudie un sujet spécial (v. g. Cicéron), on n'y trouve guère que le quart environ des ouvrages dont on aurait besoin.

Autres bibliothèques de Paris. Elles ne rendent à peu près aucun service pour l'étude de la philologie classique. Cependant on trouve à la *Bibliothèque de l'Institut* quelques comptes rendus de sociétés savantes; à la *Bibliothèque Sainte-Geneviève,* des livres scolaires ou de vulgarisation mais en nombre fort restreint.

374. — Autres bibliothèques de France.

Universités de province. Elles imitent la Sorbonne et, selon leur importance respective, la suivent de plus ou moins loin. Fort limitées dans leurs achats par leur budget, elles ont cependant d'assez bonnes collections de revues.

Bibliothèques Municipales. On trouve assez souvent, du moins dans les grandes villes, les collections Didot pour les auteurs grecs, Nisard pour les auteurs latins ou bien Panckoucke ou Lemaire, mais à peu près aucun ouvrage moderne, sauf ceux qui sont achetés par l'État ou publiés à ses frais. On a quelquefois l'agréable surprise d'y rencontrer un livre récent et ayant de la valeur, mais ce plaisir est rare.

375. — Étranger.

Belgique. La *Bibliothèque Royale* n'est pas comparable pour

le nombre des volumes à notre Bibliothèque Nationale; mais elle est beaucoup mieux organisée. La salle des revues est parfaite; on peut y consulter tous les numéros les plus récents d'un grand nombre de périodiques, tandis qu'on ne les trouve nulle part à Paris : à la Bibliothèque Nationale, on peut voir le *dernier* numéro, mais, pour lire l'avant-dernier, il faut attendre qu'il soit relié (c'est-à-dire non quelques semaines ou quelques mois, mais plusieurs *années*). Aussi, pour un Parisien, le meilleur moyen de se mettre au courant des revues françaises est d'aller à Bruxelles.

376. — Allemagne. Les plus grandes bibliothèques sont dans les Universités. Quoique très incomplètes, elles sont encore supérieures aux nôtres. Ce sont les seules où l'on trouve, assez complètes, les collections de *Programmabhandlungen*, travaux de détail dont beaucoup ne sont pas dans le commerce ou sont épuisés.

377. — Angleterre. La plus célèbre est le *British Museum*. Il contient la plupart des ouvrages anglais (mais non toutes leurs éditions) et les principaux travaux étrangers. Grâce au cahier des réclamations mis à la disposition des lecteurs, beaucoup de lacunes sont peu à peu comblées. Mais on a renoncé à y cataloguer les dissertations et les thèses latines de doctorat, même quand elles y sont reçues. C'est peut-être la plus grande bibliothèque du monde. Cependant, elle ne prétend pas posséder tout; si l'on étudie un sujet spécial (v. g. Cicéron) on y trouvera à peine la moitié des livres dont on a besoin.

Les bibliothèques des *Universités* anglaises sont bien moins considérables que le British Museum. Mais on y trouve des thèses latines, des dissertations et autres travaux spéciaux, qui manquent au British Museum.

378. — Italie. Les bibliothèques s'y sont développées récemment. Pour les travaux philologiques, la meilleure est peut-être celle de Turin; elle paraît cependant inférieure à celles des Universités françaises.

379. — Quelque brefs que soient ces renseignements, ils suffisent à montrer combien l'on a de peine à se documenter complètement sur un sujet spécial. Il n'existe aucune biblio-

thèque où l'on trouve tous les livres et articles de revue qui se rapportent à un sujet; on ne peut même pas trouver à Paris tous les livres français, à Londres tous les livres anglais, en Allemagne tous les livres allemands.

380. — § 4. Achat des livres. Aucun philologue n'a constamment à sa disposition tous les livres qu'il peut désirer; même les bibliothèques publiques les plus vastes présentent des lacunes stupéfiantes; et, pour se bien documenter, il faut aller de l'une à l'autre. Mais il est très utile d'avoir toujours sous la main, autant que possible, les instruments de travail les plus indispensables.

Avant tout, on doit se procurer le texte des auteurs, non seulement pour le lire mais pour y recourir sans cesse. Le présent manuel contient les renseignements nécessaires pour les comprendre, pourvu qu'on ait un dictionnaire et une grammaire.

Si l'on ne dispose que de ressources modiques, on peut se contenter d'éditions classiques bien choisies; le prix en est peu élevé; et, si on les achète d'occasion (à Paris, sur les quais), elles ne coûtent que quelques sous. Les éditions scolaires que nous avons citées dans ce *Manuel* sont celles qui peuvent être utiles, non seulement aux élèves de l'enseignement secondaire, mais aussi à des étudiants plus avancés. Quelqu'un qui les aurait lues entièrement et avec attention posséderait déjà une connaissance sérieuse de l'antiquité.

Pour une étude plus approfondie, il faudrait avoir sous la main les collections complètes de textes (*supra*, **II, 3; V, 2**), ou mieux, pour chaque auteur, les éditions critiques et les commentaires, dont nous avons indiqué les meilleurs.

Il serait utile d'avoir à sa disposition les principaux ouvrages d'ensemble sur chaque partie de la philologie; ce sont ceux que nous avons indiqués dans la préface (**I**, p. v).

Enfin, suivant les spécialités que l'on choisit, on fera bien de se procurer les ouvrages que nous avons indiqués dans les différentes parties de ce *Manuel*.

381. — Quant à **l'entretien** et au **classement des livres**, le philologue qui se trouverait embarrassé sur ces questions, n'aurait qu'à

consulter les ouvrages suivants : A. Maire. *Manuel pratique du bibliothécaire*. Paris, Picard, 1896. — A. Gräsel. *Manuel de bibliothéconomie*. Trad. fr. Paris, Welter, 1897. *Handbuch der Bibliothekslehre*. 2ᵉ éd. Leipzig, Weber, 1902 (avec additions importantes). — A. Cim. *Une bibliothèque. L'art d'acheter les livres, de les classer, de les conserver et de s'en servir*. Paris, Flammarion, 1902. *Le livre. Historique, fabrication, achat, classement, usage et entretien*. 5 vol. Paris, Flammarion, 1905-1908.

382. — § 5. Impression et publication.

E. Mouton. *L'art d'écrire un livre, de l'imprimer et de le publier*. Paris, Welter, 1896 (traite de la composition, du style, de l'hygiène du travail, etc., mais aussi de l'impression, de la publication). — V. Pasche. *Comment on édite un livre. Guide à l'usage des personnes qui se proposent de publier leurs travaux*. Paris, Le Soudier, sans date (renseignements pratiques sur l'impression, la correction des épreuves, etc.; documents concernant la législation des droits d'auteurs). — E. Javal. *Physiologie de la lecture et de l'écriture*. 2ᵉ éd. Paris, Alcan, 1906 (contient des renseignements sur l'imprimerie). — Th. Lefevre. *Guide pratique du compositeur et de l'imprimeur*. Paris, Didot, 1883 (n'est pas destiné aux auteurs; mais ils y trouvent à prendre). — E. Desormes. *Notions de typographie*. Paris, École Gutenberg, 1888 (plus élémentaire que le précédent). — E. Desormes et A. Müller. *Dictionnaire de l'imprimerie*. Paris, Imprimerie des Beaux-Arts, 1912 (très court). — A. W. Unger. *Wie ein Buch entsteht*. 3ᵉ éd. Leipzig, Teubner, 1912 (avec nombreux spécimens de typographie et d'illustration).

383. — Il y a deux manières principales de publier un livre :

1° Trouver un éditeur qui consente à en faire les frais. Dans ce cas, l'éditeur paie l'impression de l'ouvrage, les annonces et les autres dépenses occasionnées par la publication. Il verse à l'auteur, soit une somme fixe, une fois pour toutes, soit une part des bénéfices, d'ordinaire environ dix pour cent du prix de vente.

2° Faire imprimer l'ouvrage à ses frais. L'auteur paie l'impression et confie les exemplaires en dépôt à un éditeur; celui-ci verse à l'auteur le prix des exemplaires vendus, en prélevant une commission, qui varie de 30 à 50 pour 100 environ. Quelques auteurs essaient de vendre eux-mêmes leurs ouvrages sans recourir à un éditeur; ces livres sont « en vente chez l'auteur ».

Certains ouvrages d'une grande utilité pour le progrès de la science ne peuvent cependant trouver que peu d'acheteurs, à cause de leur caractère technique ou de leur prix élevé. Ils sont souvent publiés aux frais des Académies ou des Sociétés

savantes. Tels sont, par exemple, les recueils d'inscriptions et certaines collections de textes.

384. — Quelles que soient les conditions faites par l'éditeur, l'auteur d'un ouvrage philologique a toujours à s'occuper de l'impression, au moins pour la *correction des épreuves*.

Dans les livres un peu étendus, on trouve toujours quelques fautes d'impression; si les épreuves n'ont pas été corrigées avec un soin minutieux, on en trouve un très grand nombre. Pour les éviter autant que possible, il importe beaucoup de livrer à l'imprimeur un manuscrit très clair et très correct; mais ce point est beaucoup plus difficile qu'on ne se le figure.

Il ne faut pas se réserver des corrections à faire sur les épreuves; on en a toujours plus qu'on ne voudrait; il faut préparer le manuscrit comme si l'on ne devait plus rien avoir à y corriger.

De plus, les épreuves doivent être relues plusieurs fois. L'auteur doit les revoir lui-même, parce que seul il peut juger de certains détails; mais il doit aussi — quand il le peut — les faire revoir par d'autres : car, à force de relire son texte, il le sait à moitié par cœur; il lit sur les épreuves, non ce qui s'y trouve, mais ce qui devrait s'y trouver.

Lorsque les épreuves paraissent être sans fautes (ce qui arrive à la 2e, 3e, 4e épreuve, et quelquefois plus tard) l'auteur écrit dessus : « bon à tirer »; et l'on procède à l'impression.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Cet index renvoie aux numéros.

Le lecteur s'apercevra au bout de peu de temps que ce système est de beaucoup le plus rapide : on trouve les numéros aussi vite que les pages; et, comme ils sont bien plus courts, on rencontre immédiatement le renseignement qu'on cherche.

La référence principale est placée la première; les renvois purement, bibliographiques ou portant sur des détails viennent ensuite.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

GÉOGRAPHIE DE LA GRÈCE

HISTOIRE GRECQUE

INSTITUTIONS GRECQUES

Vie privée et Vie publique.

V° PÉRIODE : ÉPOQUE ROMAINE.

GRAMMAIRE HISTORIQUE GRECQUE

I° PARTIE. MORPHOLOGIE.

GÉOGRAPHIE DE L'ITALIE ET DE L'EMPIRE ROMAIN.

HISTOIRE ROMAINE.

INSTITUTIONS ROMAINES.

Vie privée et Vie publique.

GRAMMAIRE HISTORIQUE LATINE

IIe PARTIE. SYNTAXE.

MÉTRIQUE

ÉTABLISSEMENT ET INTERPRÉTATION DES TEXTES

PALÉOGRAPHIE

BRÈVE TABLE D'ENSEMBLE

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).